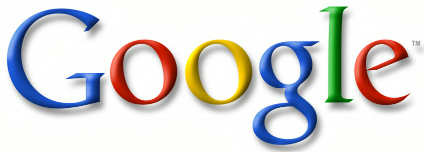





University Libraries
015 560 258





REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

DIX-HUITIÈME ANNÉE

II

(Nouvelle Série. — Tome XVIII)

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la Rédaction : M. A. CHUQUET

DIX-HUITIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE

Nouvelle Série. — Tome XVIII

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

1884

ANNÉE 1884

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

ARTICLES

TABLE ALPHABÉTIQUE

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES

Langues et Littératures orientales.

Archéologie et Beaux-Arts.

Littérature et Philologie grecques.

Littérature et Philologie latines.

Histoire romaine.

Histoire du moyen âge.

Histoire moderne.

art. pages

Histoire de l'Église et Théologie.

Littérature française (moyen âge).

Littérature française (temps modernes).

Littérature allemande.

Littérature celtique.

Langue et Littérature espagnoles.

Langue et Littérature slaves.

Grammaire comparée.

CHRONIQUE

Principaux ouvrages analysés.

Thèses de doctorat ès-lettres.

Notices nécrologiques.

Correspondance.

Variétés.

COMPTES RENDUS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des inscriptions et belles-lettres (compte rendu de M. Julien Havet).
Séances du 20 juin au 12 décembre 1884.
Société nationale des antiquaires de France.
Séances du 4 juin au 3 décembre 1884.

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE

ALLEMANDS

Archiv für slawische Philologie, tome VII, 4e livraison.
Deutsche Literaturzeitung, numéros 15-47, 12 avril-22 novembre 1884.
Gœthe-Jahrbuch, année 1884.
Göttingische gelehrte Anzeigen, numéros 8-24, 15 avril-1 décembre 1884.
Literarisches Centralblatt, numéros 22-48, 24 mai-22 novembre 1884.
Theologische Literaturzeitung, numéros 8-24, 19 avril-29 novembre 1884.

ANGLAIS

The Academy, numéros 632-656, 14 juin-29 novembre 1884.
The Athenaeum, numéros 2955-2978, 14 juin-22 novembre 1884.

BELGES

Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique, tome XXVI, 4e, 5e et 6e livraisons.

LE PUY, IMPRIMERIE MARCHESSOU FILS, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — 30 Juin — 1884

121. — J. de la Chauvelays. **L'art militaire chez les Romains,** nouvelles observations critiques... pour faire suite à celles du chevalier Folard et du colonel Guischardt. Paris, 1884, in-8, pp. xii-321.

On sait que le chevalier de Folard, après avoir eu une carrière militaire assez accidentée au service de la France, de l'Ordre de Malte et de la Suède, publia en 1727, alors qu'il était mestre de camp d'infanterie, et à propos de la traduction de Polybe, faite par Dom Thuillier, un *Commentaire* ou un *Corps de science militaire;* en tête il mit un *Traité de la colonne, de la manière de la former et de combattre dans cet ordre,* auquel il attachait la plus grande importance : c'était la base de son système. Ce volumineux travail, dans lequel Polybe était suivi et commenté pas à pas, plaça son auteur au premier rang des écrivains militaires et des tacticiens; Folard devint le Végèce français.

Guischardt est un autre écrivain militaire qui a eu sa célébrité : Frédéric II, qui l'avait appelé à sa cour, lui avait donné le nom de Quintus Icilius, comme ayant été porté par le meilleur aide de camp de César, et le colonel d'infanterie prussienne prit dans ses écrits ce singulier pseudonyme. Frédéric II n'aimait pas les théories de Folard; Guischardt, de son côté, n'avait pas été convaincu par ce qu'il appelait « le roman du chevalier » et pour détrôner l'opinion que l'écrivain français avait mise à la mode, il fit paraître, en 1757, des *Mémoires sur les Grecs et les Romains*, puis, en 1773, de nouveaux *Mémoires... sur plusieurs points d'antiquités militaires.* Le chevalier n'aurait pas été homme à laisser une objection sans réponse; malheureusement il était mort dès 1752, alors que Guischardt n'avait pas encore élevé système contre système. Qui est-ce qui l'avait emporté dans cette joute de tactique, Végèce ou Quintus Icilius? C'est pour connaître le vainqueur et lui décerner la palme que M. de la Chauvelays a composé son ouvrage.

L'auteur de cette étude s'est occupé à diverses reprises de la tactique des armées du moyen âge, du XIe au XVe siècle; aujourd'hui qu'il aborde la stratégie romaine, il la traite moins en son nom propre qu'au nom des deux tacticiens du XVIIIe siècle, auxquels il abandonne la parole pendant de longues pages. Voici, en effet, comment est distribué ce volume. Il s'ouvre par deux chapitres, *organisation de l'armée romaine* et *manière de combattre des Romains;* exposé en général assez exact, auquel on pourrait souhaiter un peu plus de méthode et de clarté, surtout dans le deuxième chapitre. On regrettera aussi que dans une matière, qui est toute d'érudition et de controverse, on ne trouve pas un renvoi : l'ouvrage d'ailleurs est vierge de notes de la première page à la dernière. Après cette exposition un peu flottante, M. de la Chauvleays passe en revue les batailles les plus importantes ou au moins les plus caractéristiques par les descriptions que Polybe en a laissées, dans les guerres des Romains contre les Carthaginois, les Gaulois et les Macédoniens. Prenons pour exemple le chapitre qui traite de la bataille que Xanthippe et Régulus se livrèrent non loin de l'emplacement actuel de Tunis. Le chevalier prend la parole dès la première ligne; Guischardt lui succède sans transition : c'est une série de citations qui remplit treize pages. L'auteur confronte ensuite le texte des deux commentateurs avec le texte de Polybe : ce qui est l'occasion d'une citation encore assez longue, et il conclut en indiquant dans quelles parties la raison et la vérité sont avec Végèce, dans quelles autres avec Quintus Icilius; en général, Végèce l'emporte. Quant aux autres chapitres, la méthode y est toujours la même, qu'il s'agisse de la bataille de la Trébie ou de Cannes, de Zama ou de Cynoscéphales. Le général Carrion-Nisas, auteur d'un *Essai sur l'histoire générale de l'art militaire,* composé en 1823, pendant les loisirs que la Restauration lui avait faits, d'autres écrivains militaires, comme le colonel Rocquancourt, figurent aussi entre la prose du mestre de camp et celle du colonel prussien par de larges extraits. A la fin de l'ouvrage on trouve la *comparaison de la phalange et de la légion;* c'est, comme l'auteur le dit lui-même, la traduction du passage classique de Polybe, avec un court commentaire. La conclusion est « que Folard a mieux compris la tactique romaine en général que Guischardt ».

Cette conclusion sera de nature à éclairer les rares lecteurs que les deux écrivains militaires du dix-huitième siècle peuvent encore compter. Pour nous, nous pensons qu'un travail *ex professo,* fait directement sur les textes, aurait mieux convenu à tous ceux — et ils sont nombreux — qui s'intéressent à Polybe et à l'histoire de la tactique et de la stratégie dans l'antiquité.

G. Lacour-Gayet

---

122. — **Quaestiones Curtianae Criticae.** Scripsit C. F. Kinch, Hauniæ in libraria gyldendaliana. Typis I Ioergensenii et soc. 1883. In-8, 108 p.

Dans cet opuscule, qui est une thèse de doctorat soutenue en mai 1883, devant les professeurs de l'université de Copenhague, M. Kinch s'est efforcé d'apporter quelques nouvelles contributions à l'établissement du texte, encore trop incertain, de Q. Curce.

Après un aperçu, un peu rapide, sur la valeur relative des principaux manuscrits de l'historien latin d'Alexandre, M. K. établit que le Parisinus 5716 est la source la plus pure du texte de Q. Curce.

Partant de ce point, et s'appuyant sur une collation, faite par lui-même, de ce précieux manuscrit, M. K. propose toute une série de modifications d'orthographe. Il croit qu'il faut dorénavant écrire *Peloponensus*, *circumsederi*, *opperiundi*, *detractare*, *Thraecia*, (V, I, I. VI, II, 13) *Rheomitris*, *macte virtute*, *amtennis*, *Gadis* (IV, IV, 20) *quadriduum*, *Alexandream*, *derecta*, *alioqui*, *reciperaturos*, *languentis* à l'acc. pluriel (IV, XVI, 6) et *cumulantis* (IV, XVI, 17) *peremat*, *ture*, *ingemesco*, *quotienscumque*, *comisabundo*, *nunquid*, *convivales*, *Hecatonpilos*, *transcurrimus*, *Mossyni*, *semustulati*, *Artacana*, *equitatu* (au datif, VI, IX, 21) et *cultu* (même cas, VII, VII, 4) *Parapaniso*, *Catenen* (VII, V, 21), *robigo*, *edera*, *inimus* (au parfait) *dextra*, (IX, V, 10) *creterra* (IV, X, 25) et *crateram* (IV VIII, 16) *praegnas* (X, VI, 8) *recciderat* (X, VIII, 7).

Toutes ces formes sont-elles acceptables et doivent-elles prendre, désormais, place dans le texte définitif de Q. Curce? C'est une question que nous n'essaierons pas de trancher aujourd'hui, il nous faudrait, — avant d'entrer dans ce détail, — déterminer d'une façon précise, quelle était l'orthographe généralement admise par les contemporains de Q. C. Or c'est là un problème fort difficile à résoudre.

Les leçons nouvelles admises par M. K. sont très nombreuses; elles n'ont pas toutes la même valeur et ne sauraient être toutes également acceptées. Celles qui sont tirées du Parisinus méritent de prendre désormais place dans le texte de Q. Curce. M. K., en les signalant et en les adoptant, a réparé un oubli ou tout au moins une fâcheuse timidité de M. Hedicke et de ceux qui l'ont suivi.

Parmi les leçons nouvelles que M. K. a proposées et que les éditeurs de Q. C. devront s'approprier, nous signalerons en particulier les suivantes : III, XI, 35; IV, I, 27; VII, 4; XIII, 28; XIV, 25; VI, IV, 22; IX, 26; VII, XI, 3; VIII, IX, 11; IX, XI, 10.

M. K. n'est cependant pas à l'abri de toute critique. Il pèche — en corrigeant, — par défaut et par excès. Ainsi, tandis qu'il garde un silence trop prudent sur nombre de passages très contestés et par cela même très intéressants (par exemple : III, II, 5; VIII, 26; XII, 24; IV, VII, 29; V, I, 11; IX, 8; XI, 10 etc.), il en discute certains autres qu'il eût mieux valu laisser de côté, ou qu'il eût fallu discuter sérieusement. Qu'on lise, pour

se convaincre de l'exactitude de ce reproche, les arguments invoqués par M. K. pour justifier la suppression des mots *quam regis* dans le récit de l'entrevue d'Alexandre et de Thalestris (VI, v, 32.)

M. K. est convaincu qu'il y a une parenté très étroite entre le Parisinus 5710 et un manuscrit du Vatican, le Regius 971. Le copiste de *R.* a — dit-il — suivi soigneusement le texte de *P.* (Cf. K. op. c. p. 106); or rien ne nous semble plus contestable. Sans doute P. et R. donnent fréquemment, très fréquemment même, des leçons identiques, et M. K. l'a très péremptoirement établi dans sa thèse, en usant des collations, — malheureusement fragmentaires — que MM. Robert, Martens et Mau ont avec beaucoup de soin faites sur sa demande; mais si ces deux manuscrits s'accordent fréquemment, ils diffèrent sur plus d'un point; M. K. s'en serait vite aperçu s'il avait eu le manuscrit lui-même entre les mains. Prenons quelques exemples : III, II, 17 *nenomen* P. *ne in omen* R.; *nequaquam* P. *nequiquam* R.; 19, *quoumque* P. *choumque* R.; III, 5, *inlustria* P. *industria* R.; VIII, 6, *a se* P. *ad se* R.; 19, *venientes* P. *venientis* R.; 20, *fortuna* P. *fortunam* R.; VI, x, 2, *optumus* P. *optimus* R.; 14 *condormire*, P. *cum dormire* R.; v, 17, *se* P. *sese* R.; 21, *operiturus* P. *opperturus* R. etc.

Ces variantes de R. dont il serait facile d'accroître le nombre, ont ceci de particulier qu'elles se retrouvent toutes dans le *Bernensis* (451), le *Florentinus* (Pl. LXIV, c. 35), le *Leidensis* (137), le *Vossianus* (Q. 20). Il est permis de conclure de ce fait qu'il y a entre les manuscrits B. F. L. V. et R. une certaine parenté que M. K. n'avait pas soupçonnée. Il sera permis, si l'on pousse plus loin les recherches, de constater que R. est inégalement d'accord avec ces manuscrits. Ainsi III, XI, 23 R donne comme B. F. L. V. *qui cum Darco* (P. *qui Dareo*) mais il donne un peu plus haut *hii* (P. *ii*, B. *hi*) qui se trouve seulement dans F. L. V.; qu'on examine encore les variantes suivantes : IV, I, 4, *coelen* R comme F. L. (P. *coelen*); 19, *Alexandri* R. et B. *Alexandriam* F. L. P. V; 34 *Lidiam* R et L. V; 35, *Lidiæ* R et L. V; 37. R et V. *his*. B. F. L. P. *is*; II, 1, *Tiros* R. et V; IV, 12, *obseratis* R et L, *observatis* P, 20, *Boetia* L. V. et R; VI, 11 *iisthymiorum* L V et R, 13; *paplagoniam* L. V et R; 17 *egilacho* V et R. 18. *Methimneorum* B. L. V. et R.

Ces leçons communes à R et à des manuscrits autres que P. montrent suffisamment que ce dernier manuscrit n'a pas été le seul guide suivi par le copiste de R. Elles pourraient peut-être — si elles étaient examinées de plus près — amener à croire que V. a été connu du copiste de R. tout autant que P., mais c'est là une question que nous laissons à d'autres le soin d'étudier. Il nous suffisait de constater que M. K. avait un peu trop précipitamment identifié R avec P, et considéré le second de ces manuscrits comme la source unique du premier. R ne représente pas uniquement P : il en reproduit en partie le texte modifié par un manuscrit excellent, il devra donc être consulté et il le sera avec fruit.

En signalant ce manuscrit à l'attention des philologues, M. Kinch a rendu service à tous ceux qui s'occupent du texte de Q. C. et il a fort heureusement complété une étude intéressante.

S. Dosson.

---

123. — **La expedicion y dominacion de los Catalanes en Oriente juzgadas por los Griegos,** por D. Antonio Rubiò y Lluch, Barcelona, Jaime Jepus. 1883. In-8, 128 pp. (Memorias de la Real Academia de Buenas Letras. Tomo IV. Cuaderno primero).

L'auteur de ce mémoire, professeur surnuméraire de l'Université de Barcelone, se propose de parfaire l'œuvre si brillamment commencée au xviie siècle par Francisco de Moncada ; il a l'intention de conter aux Catalans, devenus Espagnols, un épisode héroïque de leur histoire militaire au xive siècle, l'expédition en Grèce de la *Compagnie* et son établissement, pendant une centaine d'années, dans le duché d'Athènes. Moncada avait interrompu son récit au moment de l'arrivée en Morée d'Alphonse Frédéric d'Aragon, fils naturel du roi Frédéric de Sicile, gouverneur, au nom de l'infant Manfred, du duché d'Athènes (1317); restent donc à écrire plus des trois quarts de l'histoire de la Compagnie. Puis le livre de Moncada, s'il se recommande par des qualités sérieuses de forme et de fond, ne répond pas à l'état actuel de la science historique : les découvertes et les travaux des Du Cange, des Buchon, des Hopf, pour ne citer que les plus éminents, ont éclairé d'une vive lumière la *période catalane,* qu'il s'agit donc de reprendre dès ses origines, dès l'arrivée, en 1302, des galères de Roger de Flor devant Constantinople, si l'on veut mettre le grand public au courant de tant d'investigations érudites. Esprit bien discipliné et prudent, M. Rubió y Lluch a voulu tâter le terrain avant de recomposer ce chapitre des annales nationales; il nous offre aujourd'hui, non pas un morceau d'histoire, mais seulement une partie de l'enquête sur les sources qui lui serviront plus tard à retracer les péripéties de la domination des Catalans en Grèce. Dans les cinq chapitres de ce mémoire, il examine successivement les souvenirs de l'expédition catalane dans la tradition et les chants populaires, la domination catalane dans la littérature grecque, les chroniques grecques du moyen âge, les historiens byzantins et les historiens néo-helléniques. A notre avis, le second chapitre est ici de trop : peu importe à l'histoire la façon dont est représentée la tyrannie des Catalans dans le mélodrame d'Espiridion P. Lambros : Ὁ τελευταῖος κώμης τῶν Σαλώνων, ou dans celui de Marino Koutoubali : Ὁ ἄρχων τοῦ Ὀλύμπου Ἰωάννης ὁ Καταλάνος. Ces poètes ont altéré les faits, ce qui va de soi et ce qui était leur droit; ils en ont aussi altéré la signification, car le souffle patriotique qui y règne est un sentiment né d'hier que ne connaissaient nullement les Grecs du xive siècle. Quel profit l'historien pense-t-il donc tirer de ces fantai-

sies? Il n'y recueillera pas même l'écho vrai de la tradition que seuls des chants populaires, des proverbes, des dictons ont tant bien que mal conservée. Que nous font l'enthousiasme érudit, le propos délibéré d'hommes de lettres qui se servent ici d'une tête de Catalan, comme ailleurs d'une tête de Turc, pour chanter la gloire et l'ambition néo-helléniques? *Similia similibus.* Il n'y a jamais avantage, en ces occurrences, à quitter le terrain des faits pour bocager dans le domaine de l'imagination, comme si l'acquisition de parcelles de vérité, au moyen des sources historiques, ne coûtait pas déjà assez de peine! M. R. montre, par plusieurs exemples, que la férocité des bandes catalanes a laissé dans le peuple une impression profonde, que n'ont pas réussi à effacer tant d'actes de sauvagerie dont les Grecs ont été depuis lors victimes. Κατιλάνο est aujourd'hui à Athènes une injure grave; en Eubée, pour qualifier d'injuste et de violente une action, on dira volontiers qu'un Catalan même ne la commettrait pas : αὐτὸ οὔτε οἱ Καταλάνοι τὸ κάμνουν; à Tripoli du Péloponèse, suivant Epaminondas Stamatiades, la femme colérique, brutale, grossière est comparée à une Catalane. Ailleurs, le souvenir de la valeur et de la force des anciens Catalans a prévalu sur celui de leurs méfaits : en Laconie on prise fort le nom de Catalan, qui est devenu nom propre tout comme ceux de Franc ou de Vénitien; on l'y tient pour de bon augure, on l'y donne de préférence au nouveau-né, car c'est, dit-on, lui assurer force et courage. La poésie populaire n'a fourni qu'une donnée à M. R., mais il reconnaît qu'il n'est pas, sur ce point, suffisamment renseigné. Celle qu'il produit se trouve dans la chanson de *La séduction* publiée par M. Legrand : la jeune fille souhaite à son séducteur, s'il l'abandonne, d'être en Turquie chargé de fers, de mourir frappé d'épées turques ou *aux mains des Catalans.*

Le troisième chapitre du mémoire traite d'abord du Βιβλίον τῆς κουγκέστας, publié trois fois par Buchon (qui n'est, d'après l'opinion générale[1], qu'une traduction, en vers politiques grecs d'un texte du *Livre de la conqueste de la princée de Morée* plus complet que celui qu'a retrouvé Buchon), en second lieu d'une chronique écrite au XVII[e] siècle par le moine Euthimio, du monastère de Galaxidi, dont on doit la publication à M. Sathas. Ce que rapporte M. R. de la chronique grecque de Morée ne semble pas le résultat de recherches personnelles et approfondies : on pouvait désirer, après tout ce qu'ont écrit Buchon et Hopf, une étude plus détaillée, des renseignements plus précis et abondants sur cette version grecque, dont il ne fallait pas omettre non plus de signaler la traduction italienne qui a son intérêt[2]. Quelle portée M. R. donne-t-il à son observation sur la « saveur catalane » du mot *terida* relevé dans le glossaire de Buchon? Pense-t-il que ce terme nautique ait été pris par

1. Hopf n'avait pas résolu la question en 1873 : « L'original [de la Chronique de la Morée] qui serait grec selon les uns, français selon les autres ». (*Chroniques gréco-romanes,* Berlin, 1873, p. XLII.)

2. Publiée par Hopf, *Chroniques gréco-romanes,* pp. 414 et suiv.

les Grecs aux marins catalans? Mais *terida* est d'origine arabe et avait cours alors dans tout le bassin de la Méditerranée.

Après les chroniqueurs grecs ou franco-grecs, M. R. analyse ou traduit les principaux passages relatifs aux Catalans des historiens byzantins, George Pachymeres, Nicéphore Gregoras, Jean Cantacuzène, Laonico Chalcocondylas, George Phrantzès; il termine par deux fragments du rhéteur Théodule, un panégyrique du général Jandrinos, envoyé par l'empereur pour combattre les Catalans en Thessalie, et un exercice de rhétorique, où les Catalans (nommés ici Italiens, parce qu'ils sont venus de Sicile) sont comparés aux Perses : περὶ τῶν ἐν τῇ Ἰταλῶν καὶ Περσῶν ἐφόδῳ γεγενημένων.

Dans le cinquième chapitre, M. R. passe en revue les travaux d'érudition ou d'histoire des Grecs de nos jours, l'*Histoire de la civilisation hellénique,* de Paparrigopulo, dont il déplore « le détestable esprit politique et religieux », la monographie d'Epaminondas Stamatiades, Οἱ Καταλάνοι ἐν τῇ Ανατώλῃ (Athènes, 1869), l'introduction de Sathas à la chronique de Galaxidi, celle de Lambros à son drame : *Le dernier comte de Salona.* Ici, comme dans d'autres passages de son travail, M. R. se plaint non sans raison des déclamations des Grecs contre le monde latin, la papauté et surtout contre les croisés, qui, suivant ces patriotes, auraient entravé la marche de la « civilisation hellénique », souillé de leur présence sacrilège la terre sainte des Hellènes; il trouve odieux qu'on se permette de comparer les procédés, parfois brutaux et cruels, des Francs et des Catalans à la sauvagerie des Vandales et des Turcs. Optimiste et bon catholique, M. R. ne s'explique pas cet orgueil néo-hellénique et cette haine de schismatiques, « au moment où il semble que les nations s'efforcent d'oublier les souvenirs néfastes qui pourraient les diviser ». Plût à Dieu, assurément, qu'il en fût ainsi; mais le professeur de Barcelone se forge des chimères : rien qu'en regardant autour de lui, il ne manquerait pas de constater que la seconde moitié du XIXe siècle se distingue précisément par une forte recrudescence des haines nationales. Et n'est-ce pas toujours aux dépens de l'étranger, oppresseur ou bienfaiteur, n'importe, qu'une nation qui se reforme exalte son sentiment patriotique? L'histoire de tous les temps et du nôtre en particulier montre assez qu'on ne saurait demander à un peuple qui commence à *se sentir* la moindre preuve de reconnaissance envers ceux qui l'ont aidé aux mauvais jours.

M. R. termine en essayant d'expliquer et d'atténuer les cruautés reprochées aux Catalans en termes si durs par les historiens grecs; il remarque justement qu'on y parle beaucoup de la « vengeance catalane » et que, lorsqu'on se venge, c'est apparemment qu'on a été lésé [1]; il oppose aux noirs tableaux des excès commis par les Catalans la mauvaise foi grecque, autre *fides punica,* la lâcheté des assassins du valeureux

1. Ἡ ἐκδίκησις τῶν Καταλάνων εὕροι σέ ! est un dicton encore usité.

Roger de Flor, la vilenie et félonie de ces Byzantins, qui répondent au défi chevaleresque de la Compagnie par le meurtre de ses députés, que leur caractère aurait certainement rendus inviolables dans tout l'Occident chrétien. Il convient toutefois de ne pas oublier que la conduite des Catalans a été assez sévèrement jugée par des historiens occidentaux contemporains, par Villani entre autres, et que, de nos jours, Hopf, peu ami des Grecs et qui sait souligner la « byzantinische Hinterlist », surtout quand ce sont des Allemands qui en pâtissent, nous donne de la domination catalane une idée passablement triste : « A la place d'institutions bien ordonnées s'introduisit en Morée l'anarchie féodale, à la place d'un gouvernement patriarcal s'implanta en Attique une tyrannie soldatesque et démoralisatrice, dont finirent par avoir raison l'argent et l'intrigue de marchands florentins ou gênois et la violence de nouvelles bandes de mercenaires occidentaux ».

Le mémoire de M. R., s'il n'apporte pas de faits nouveaux, s'il semble çà et là moins précis qu'il ne faudrait et un peu trop dépourvu de cet appareil d'érudition, souvent superflu, mais qui avait ici incontestablement sa place, ne manquera pas de rendre des services. Ce n'est d'ailleurs qu'un commencement : M. Rubió nous doit encore une étude critique sur les sources occidentales, en particulier sur les documents diplomatiques conservés à Palerme, à Venise et ailleurs — les archives d'Aragon semblent n'avoir rien gardé — dont Hopf a fait déjà un si judicieux emploi dans son histoire de la Grèce au moyen âge, œuvre capitale, accumulation inestimable de faits et de dates, généralement bien contrôlés, que le professeur catalan ne devra jamais perdre de vue [1].

Alfred MOREL-FATIO.

---

124. — **William Wycherley's Leben und dramatische Werke,** mit besonderer Berücksichtigung von Wycherley als Plagiator Molièrs. Ein Beitrag zur Litteraturgeschichte des XVII. Jahrhunderts von Dr. Johannes KLETTE. Münster. Im Commissionsverlag der Coppenrath'schen Buchhandlung, 1883. In-8, 74 p.

L'étude de M. Joh. Klette se compose de quatre chapitres; dans le premier l'auteur a refait la biographie de Wycherley; le second établit la chronologie des œuvres du poète, des représentations qui en ont été données et des éditions qui en ont été publiées; le troisième est consacré à l'étude littéraire de ses œuvres, enfin dans le quatrième sont passées en revue les imitations et les traductions diverses qui en ont été faites.

1. Parlant de ce que la Catalogne est censée devoir à la Grèce, M. R. se réfère à une liste d'étymologies grecques, proposées pour divers mots catalans par feu le professeur Bergnes de las Casas, et l'approuve. On doit le regretter, car cette liste n'est guère qu'un tissu de rêveries.

On le voit, rien n'a été oublié dans ce petit travail de ce qui pouvait faire connaître le célèbre comique anglais.

M. J. K. a fait les efforts les plus louables pour éclairer les points restés obscurs de la vie de Wycherley et la solution qu'il propose des difficultés que présente la biographie de l'imitateur de Molière est toujours ingénieuse, si elle ne donne pas toujours le dernier mot de l'énigme. Rien n'était plus incertain, par exemple, que la chronologie des événements qui suivirent la représentation du *Plain-Dealer;* M. J. K. me paraît leur avoir assigné les dates les plus vraisemblables; elles permettent au moins de mettre d'accord les renseignements, parfois si différents, que l'on a sur la maladie de Wycherley, son séjour dans le midi de la France, son mariage, son long emprisonnement et sa mise en liberté. On lira en particulier avec intérêt et profit ce qui a trait aux rapports du poète avec lady Castlemaine, à l'histoire si singulière de son mariage avec la comtesse de Drogheda et à la disgrâce qui suivit de si près cette union mal assortie, enfin à ses curieuses relations avec Pope. On ne peut disconvenir aussi que M. J. K. a heureusement caractérisé le talent de Wycherley.

La partie la plus considérable et la plus intéressante, après la biographie du comique anglais, de l'étude de M. J. K. est celle où il passe en revue ses différentes œuvres : Quelle est la part de l'originalité et de l'imitation dans chacune d'elles, quels modèles a-t-il suivis? Voilà autant de questions que le jeune critique s'est posées et dont il a donné une solution le plus souvent satisfaisante; on sait que Wycherley, entre autres, a été un imitateur de Molière; M. J. K. montre très bien en quoi a consisté cette imitation souvent exagérée; il ne montre pas moins bien en quoi Wycherley diffère de Molière et est inférieur au grand poète, au-dessus duquel les Anglais ont voulu le mettre parfois. Je ne puis que renvoyer à la partie du livre de M. J. K. où il a successivement examiné les différentes pièces du répertoire de Wycherley : *Love in a wood*, *the gentleman Dancing-master*, *the Country-wife* et *the Plain-dealer ;* elle est réellement instructive et l'auteur y a réuni avec soin tout ce qui pouvait éclairer et compléter l'histoire de ces comédies célèbres. Wycherley, qui avait passé plusieurs années de sa jeunesse en France, connaissait très bien et aimait nos écrivains; il leur a beaucoup emprunté; on en a la preuve en lisant M. Joh. Klette.

Mais quelle est au juste la valeur des œuvres de Wycherley? Au point de vue esthétique et moral, elle est nulle ou à peu près, mais elle est grande au point de vue littéraire; Wycherley a été peut-être le meilleur satirique de son temps. M. J. K. passe en revue les différents ridicules auxquels s'est attaqué la verve moqueuse du célèbre comique; on voit qu'elle n'a rien ménagé et qu'elle avait une ample matière à s'exercer. Après cet examen critique, vient l'énumération des imitateurs de Wycherley; parmi eux on compte Voltaire, qui a tiré *La Prude* du *Plain-Dealer*, et Sheridan, qui l'a suivi dans sa comédie de *She stoops to*

conquer. Les noms de pareils disciples suffiraient à l'éloge de Wycherley; c'est dire aussi combien il méritait d'être étudié à nouveau; les pages que lui a consacrées M. Joh. Klette, résumé fidèle des travaux dont il a été l'objet à diverses époques, permettent de le mieux connaître et de le mieux apprécier; à ce titre, elles méritent d'être accueillie avec sympathie.

CH. J.

---

125. — **Œuvres complètes de La Rochefoucauld,** nouvelle édition, avec des notices sur la vie de La Rochefoucauld et sur ses divers ouvrages, un choix de variantes, des notes, une table analytique des matières et un lexique, par A. CHASSANG, inspecteur général de l'Instruction publique, lauréat de l'Académie française. Tome second. Les Maximes. — Réflexions diverses. — Correspondances. Paris, Garnier frères, 1884, in-8, VIII-592 p.

Dans un article publié ici l'année dernière, nous avons dénoncé, comme nous le devions, le procédé trop commode à l'aide duquel M. Chassang avait composé le premier volume de son édition de La Rochefoucauld. Voici le second, en tête duquel l'éditeur a placé un *Avertissement* qui débute ainsi : « Pour prémunir le second volume contre quelque injuste attaque, comme celle dont a été assailli le premier, je crois bon d'en énumérer les parties les plus particulièrement nouvelles. » Ces « parties nouvelles » sont surtout des emprunts à M. Pauly et à B. Aulard, emprunts du reste fort légitimes du moment qu'ils sont reconnus. Nous sommes heureux de voir que les avertissements de la critique profitent à M. Chassang. De son crû, il a d'ailleurs ajouté un morceau de Cicéron sur la morale d'Epicure, un *Choix de maximes contemporaines de La Rochefoucauld*, dont plusieurs n'avaient pas été recueillies par M. Gilbert, une *Table des noms* pour les *Mémoires*, et un *Lexique*, qui ne peut soutenir à aucun point de vue la comparaison avec celui de l'édition Regnier, paru en même temps (il en sera prochainement rendu compte ici). Avec tout cela, l'édition de M. Ch., comme nous l'avons dit, dépend à peu près entièrement de celle de MM. Gilbert et Gourdault, et nous persistons à ne voir dans cette publication qu'une entreprise de librairie, qui n'était même pas absolument loyale, et à laquelle nous avons été attristés de voir attaché un nom estimable à plusieurs titres.

M. Ch. a fait ici même à notre article une réponse fort douce, dans laquelle en somme il « plaidait coupable » et que nous avons accueillie avec plaisir, comme confirmant le plus clairement du monde l'accusation à laquelle elle répondait. Avant l'*Avertissement* de ce second volume, il a cru devoir imprimer une *Réponse à un article anonyme*, où, se sentant chez lui, il parle d'un autre ton. Il n'invoque plus les circonstances atténuantes, il ne se défend plus modestement, il proteste très haut, il accuse même. D'après lui, notre article, « d'une partialité

et d'une violence tout à fait indignes de la critique », est écrit « en style de réclame » ; il présente « des exagérations qui ont à peine une apparence sérieuse (?) », et des « insinuations qui ne sont qu'une preuve de malveillance ». Assurons M. Ch. que nous n'avons contre lui aucune espèce de malveillance ni de « fureur agressive », et que c'est très sincèrement que nous avons regretté d'être obligés d'écrire sur son compte les pénibles vérités que nous avions pour devoir de faire connaître.

A nos assertions, appuyées de preuves, M. Ch. oppose une réponse « aussi nette et aussi catégorique que possible ». En fait, il ne nie pas avoir copié l'édition Hachette, et il avoue que certaines « rencontres d'expressions » relevées par nous « peuvent être des *réminiscences* ». Mais il déclare avoir nommé M. Gourdault deux fois de plus que nous ne l'avions dit, et avoir reconnu que « pour l'étude et la comparaison des manuscrits, il n'avait pu que le suivre dans la voie qu'il avait ouverte » (traduisez: reproduire absolument son travail). Il prétend, en outre, avoir bien plus de notes à lui propres que nous n'en avons indiqué. Nous en avions trouvé *quatre*. M. Ch. répond : « Bien longue serait la liste des démentis que je pourrais opposer à cette singulière assertion, si je relevais toutes les notes de mon édition qui n'ont rien de commun avec celles de M. Gourdault. » Mais cette liste, qui serait écrasante pour nous, il ne nous la communique pas. Il se borne à « indiquer un certain nombre de citations qu'il a données, et qui n'existent que dans l'édition Hachette ». Suit une énumération de citations des *Mémoires* de M[me] de Motteville, des *Mémoires* de Retz, etc.; la seule curieuse a déjà été signalée par nous, avec cette mauvaise foi que nous attribue M. Chassang. — Enfin il se disculpe en alléguant que de tout temps les éditeurs ont profité du travail de leurs prédécesseurs; sans doute, mais ils l'ont reconnu mieux que ne l'a fait M. Ch.; ils y ont d'ordinaire ajouté quelque chose, et ils n'ont pas fait, au lendemain d'une édition qui avait demandé beaucoup de peines et apporté beaucoup de résultats nouveaux, une édition qui n'en diffère que par des suppressions et qui présente tous les mêmes résultats sans avoir coûté aucune des mêmes peines [1].

« Enfin, dit M. Ch. en terminant, n'en déplaise au critique anonyme, l'édition de MM. Gilbert et Gourdault, commencée il y a près de quinze ans et terminée seulement d'hier [2], est déjà en retard sur certains points.

1. Encore dans ce second volume, on peut trouver qu'il est quelque peu dur pour M. Gourdault de voir toute la correspondance de La Rochefoucauld, qu'il a patiemment et laborieusement recherchée et retrouvée dans les manuscrits, réimprimée purement et simplement par un autre éditeur trois ans à peine après qu'il l'a publiée. La grande majorité des 103 lettres « relatives à la vie » de La Rochefoucauld ont été découvertes par M. Gourdault; il est vrai que M. Ch. l'indique en tête de chacune d'elles, mais il se borne à reproduire le texte imprimé, et on conviendra que des éditions de ce genre donnent peu de mal.

2. Cette « réponse » est datée de novembre 1883, et l'édition Hachette n'a réellement été terminée qu'en mai 1884. Signalons, dans la *Notice bibliographique (Ap-*

Depuis, le travail de l'érudition s'est continué; je n'ai pas d'autre prétention que d'en faire connaître les derniers résultats ». Nous serions curieux de savoir ce que, dans le volume qui a été l'objet de notre critique, M. Chassang a fait connaître qui ne se trouvât pas dans l'édition Regnier. N'avoir d'autre « prétention » que de profiter du travail des autres n'est pas à coup sûr être fort ambitieux; il est fâcheux que cette prétention même ne soit justifiée par aucun fait.

Ψ.

VARIÉTÉS

M. de Belloguet, M. Guizot et la Celtomanie.

Le nom de M. de Belloguet commence à s'oublier dans le petit monde des études celtiques, et c'est injustice. Sans doute les immenses progrès accomplis depuis vingt ans dans cette branche de la philologie ont grandement diminué la partie utile de son œuvre. Pourtant en laissant de côté ses essais d'explication linguistique, il a réuni un certain nombre de faits qui, comme tels, ont toujours leur valeur et j'ai eu occasion de montrer ici [1] que le plus éminent de nos celtistes avait commis une assez grave erreur en phonétique gauloise pour n'avoir pas connu une inscription publiée dans le *Glossaire Gaulois* de M. de Belloguet. M. de Belloguet a eu le mérite d'avoir un des premiers en France, dans des ouvrages destinés au grand public, protesté contre les élucubrations philosophiques et les systèmes ethnographiques dont on faisait la première page de l'histoire de France. La critique a aujourd'hui gain de cause dans ce procès, mais seulement pour un petit cercle d'érudits ; dans les livres qui s'adressent au grand public et surtout aux écoles, les vieilles erreurs règnent encore. Il faut un certain temps pour que les résultats de la science — ou, pour parler plus objectivement, les théories nouvelles

---

pendice du tome I, p. 142), la note suivante, sur le tome I de l'édition Chassang, qui, dans sa sobre réserve, emprunte au nom respecté de M. Adolphe Regnier une autorité qui n'échappera à personne : « En rapprochant cette édition de la nôtre, nous avons constaté qu'il y avait entre les deux, pour le texte, le contenu des notices et des notes, un constant accord (il n'est avoué que pour le texte), qui ne peut manquer de frapper, à la première vue, quiconque y voudra regarder. Quand la confiance, et par suite la ressemblance, vont aussi loin, s'en faut-il féliciter comme a fait M. Servois au sujet de son La Bruyère (tome III, 1re partie, p. 173)? » Il s'agit d'un autre exemple de la *confiance* de M. Chassang dans les éditions de la collection Regnier, exemple signalé par M. Servois avec une indulgence ironique que la note ci-dessus semble trouver un peu trop détachée.

1. Voir dans la *Revue critique*, du 13 février 1882, notre article : *La Chronologie du Gaulois*.

— descendent dans les couches profondes et deviennent article de foi à leur tour.

Quelque temps après la mort de M. de Belloguet, comme je préparais la publication de l'œuvre posthume du laborieux celtologue sur les Cimmériens, sa veuve, Me la baronne de Belloguet, me remit deux lettres qu'elle avait trouvées dans les papiers de son mari et que celui-ci avait gardées précieusement. L'une était de Jacob Grimm, l'autre de M. Guizot. Celle de Grimm n'avait d'autre intérêt que de montrer la sympathie avec laquelle le grand érudit allemand suivait les travaux de M. de Belloguet [1]. Il n'en était pas de même de celle de M. Guizot; mais des raisons de convenance personnelle m'empêchèrent de la publier alors. Aujourd'hui que M. Henri Martin est mort, ces raisons n'existent plus et je ne crois pas devoir garder plus longtemps pour moi seul le secret de cette lettre. Elle appartient à l'histoire des études celtiques. Elle fait honneur à la fois à M. de Belloguet et à M. Guizot; et comme on va le voir, M. Guizot n'a en aucune façon été dupe de ces théories qu'on ne saurait mieux définir qu'avec ses propres expressions. L'original de cette lettre, tout entier autographe, est dans cette écriture, restée, malgré l'âge, nette et ferme comme le style et le talent de l'illustre historien.

« Val Richer, 15 juin 1858.

« Je vous remercie beaucoup, Monsieur, d'avoir bien voulu penser à m'envoyer votre *Glossaire Gaulois*. Je n'ose pas dire que je l'ai lu; je ne sais pas lire en courant de semblables travaux ; mais je l'ai assez parcouru pour entrevoir tout ce qu'il contient de recherches savantes, originales et sévères. Dans un moment où l'époque celtique de notre histoire redevient le théâtre de rêves qui se prétendent philosophiques et patriotiques, c'est un grand service rendu à la science que d'y porter une érudition exacte et une critique rigoureuse. Je suis frappé de ces mérites dans votre travail, Monsieur, même sur les points où je ne saurais partager votre avis.

« Recevez, je vous prie, Monsieur, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération très distinguée.

GUIZOT ».

» Des rêves qui se prétendent philosophiques et patriotiques..... » Peut-ou mieux dire en moins de mots? Peu de temps auparant M. Henri Martin achevait son *Histoire de France* et il développait cette théorie que la Révolution de 1789 était l'explosion du génie celtique et la revanche des Celtes contre les Romains et les Francs. « La France de 89 retrouve en elle, dans cette heure solennelle, par delà l'esprit de Descartes, l'esprit de ces générations primordiales qui, du fond des forêts de la Gaule, avaient opposé au Dieu Fatalité de l'Orient, le Dieu Vé-

1. Je voudrais pouvoir citer au moins une phrase de la lettre de J. Grimm, mais je ne la retrouve pas en ce moment dans mes papiers.

rité-Liberté! ». Henri Martin, *Histoire de France*, nouvelle (3e) édition, t. XIX (1854), p. 608 [1].

M. Henri Martin est le plus connu des exégètes de cette doctrine et celui qui par l'autorité du talent et du succès lui a valu, sinon la fortune, au moins la notoriété. Il n'a pourtant pas été seul à la soutenir. Elle présentait une apparence spécieuse, bien propre à séduire les écrivains qui poussaient jusqu'à l'exagération et à l'absurde les revendications de la Révolution Française. C'est parmi les extrêmes du parti même auquel appartenait M. Henri Martin que nous retrouvons cette conception tout à fait mythologique des vicissitudes de notre histoire. La Révolution Française devient la revanche des Gaulois conquis et asservis sur l'aristocratie conquérante des Francs; et le génie gaulois caché dans le sein du peuple sort comme d'une longue éclipse pour éclairer de nouveau le monde!

Cette théorie se rencontre, par exemple, — pour ne citer que des œuvres signées de noms connus — dans un des plus mauvais livres d'Eugène Sue :

Eugène Sue : *Les mystères du peuple et les mystères du monde, ou Histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges.*

Deuxième éd., 16 vol. in-8°, Paris 1849-1857.

Nouv. éd., 12 vol. in-8°, Bruxelles, 1865.

Édition illustrée, t. I à III, in-8°, Bruxelles, 1865 [2].

Le héros du roman est une famille gauloise, suivie de père en fils depuis la conquête romaine jusqu'en 1789, traversant le servage, la misère, et les iniquités du moyen âge pour secouer avec la Révolution le joug de ses oppresseurs Francs. C'est, comme on voit, un roman d'ethnographie politique. Un autre écrivain de la même époque, et qui se survit, a plusieurs fois aussi exprimé cette idée, et voici ce qu'écrivait, il y a quatre ans, cet Epiménide : « Ouvriers, paysans, travailleurs des villes et des champs, plus de prêtres, de rois ni de maîtres! Sachez ce que vous êtes et ce qu'ils sont. Vous êtes les fils de la nation; ils sont l'étranger. Vous y naissez; ils y viennent. Ils sont les Francs et les Romains et vous les Celtes [3]... »

Remontons plus haut, à l'époque même de la Révolution Française: l'exécution de Louis XVI est comparée à un sacrifice druidique. Prudhomme en la racontant dans son journal *les Révolutions de Paris*, terminait ainsi son article : « La liberté ressemble à cette divinité des anciens qu'on ne pouvait se rendre favorable qu'en lui offrant en sacrifice la vie

---

1. Etrange ironie de l'histoire et des systèmes qui font de l'ethnographie à outrance! Dans un récent numéro de l'*Homme*, un anthropologiste prétendait retrouver le pur type have dans le visage et la tête de M. Henri Martin!

2. Nous reproduisons ici les indications de la Bibliothèque de Lorenz. Nous ignorons s'il y a eu réellement une édition antérieure à celle de 1849, appelée « econde. »

3. Félix Pyat dans le journal *La Commune*, n° du 21 septembre 1880.

d'un grand coupable. Les Druides promettaient la victoire à nos ancêtres partant pour une seconde campagne, quand ils rapportaient de la première une tête couronnée sur les autels de l'Hercule Gaulois ».

Un des écrivains de notre siècle qui a le plus contribué à répandre des idées fausses sur la Gaule, M. Jean Reynaud, remarque sur cet article : « Un druide ne l'aurait pas écrit autrement ». Et pour lui c'était un retour à « la tradition barbare de la Gaule [1] ».

Pour ne pas laisser le lecteur sur ces impressions funèbres, nous terminerons par deux citations d'un ton différent, l'une de l'époque révolutionnaire, et l'autre du temps présent.

La Convention s'occupait du nouveau calendrier : il se composait, comme on sait, de douze mois égaux de trente jours chacun, suivis de cinq jours destinés à compléter l'année ordinaire, puisque le soleil, ce ci-devant incorrigible, s'obstinait dans son cycle inégal de 365 jours, incompatible avec le système métrique. Ces cinq jours s'appelaient primitivement : *Les sans-culottides.* Le rapporteur du Comité de l'Instruction Publique, chargé du travail du Calendrier, Fabre d'Eglantine chercha par des considérations historiques à réhabiliter l'expression de « sans culottes » et pour cela il remonta jusqu'à la Gaule.

« Il nous a paru possible et surtout juste de consacrer par un mot nouveau l'expression de *sans-culotte* qui en seroit l'étymologie. D'ailleurs une recherche, aussi intéressante que curieuse, nous apprend que les aristocrates, en prétendant nous avilir par l'expression de *sans-culotte*, n'ont pas eu même le mérite de l'invention.

» Dès la plus haute antiquité, les Gaulois, nos ayeux, s'étoient fait un honneur de cette dénomination. L'histoire nous apprend qu'une partie de la Gaule, dite ensuite Lyonnaise, (la patrie des Lyonnais) étoit appelée la Gaule culottée, *Gallia braccata.* Par conséquent le reste de la Gaule, jusqu'aux bords du Rhin, étoit la Gaule non culottée. Ainsi nos pères, dès lors, étoient des sans-culottes. Quoi qu'il en soit de l'origine de cette dénomination, antique ou moderne, illustrée par la liberté, elle doit nous être chère. C'en est assez pour la conserver solennellement [2]. »

Cet avis ne fut pas partagé ; car les « jours sans-culottides » ne tardèrent pas à être transformés en « jours complémentaires. »

Notre dernière citation paraîtra vulgaire et déplacée à plusieurs de nos lecteurs : nous la tenons cependant pour aussi sérieuse que celles qu'on vient de lire, et nous regardons ses prétentions comme tout aussi justifiées. On y verra du reste comme les vieux préjugés se conservent dans

1. Textes cités par M. Albrespy dans la *Revue Contemporaine* du 30 septembre 1867, p. 257. — J'avais voulu me reporter au passage original de J. Reynaud ; mais la feuille contenant son article *Druidisme* dans le t. IV de l'*Encyclopédie Nouvelle*, Paris, 1843, manque dans l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale.

2. Cité par Descauret : *Le calendrier républicain*, dans la *Revue de France* de décembre 1875, p. 1067-1068. — Le rapport de Fabre d'Eglantine vient d'être réimprimé in-extenso dans H. Welschinger : *Les Almanachs de la Révolution*, Paris, 1884.

des milieux où la critique scientifique met des siècles à pénétrer. Il s'agit du prospectus qui enveloppe les flacons de l'Eau de Mélisse des Carmes, de Boyer. « S'il fallait en croire une légende fort répandue et accueillie comme vraisemblable par les recueils les plus sérieux des sciences médicale et pharmaceutique, l'Eau de Mélisse des Carmes remonterait aux premiers temps de l'histoire des Gaules, et les Carmes, qui se donnaient volontiers à la fois pour les disciples du prophète Elie et les descendants des Druides, auraient hérité directement de ces derniers du secret de sa composition... » Irons-nous reprocher à cet industriel de se réclamer du nom des Druides! Il pourrait nous répondre par un mot, bien ancien déjà, mais qui vaut tout un traité de politique : *Mundus vult decipi... decipiatur!*

H. GAIDOZ.

CHRONIQUE

FRANCE. — La librairie Klincksieck vient de publier une traduction, par M. l'abbé HAMANT, professeur au petit-séminaire de Metz, de la *Syntaxe de la langue grecque, principalement du dialecte attique*, de M. J. M. MADVIG. (In-8°, x-353 p. 6 fr.). Il existe en Allemagne des syntaxes grecques plus détaillées encore que celle de M. Madvig; mais celle qu'il fallait traduire avant tout, c'était celle-là : elle expose en leur complet les règles qu'ont suivies les prosateurs attiques; elle indique brièvement les particularités les plus saillantes de la langue poétique; elle ne choisit que les faits essentiels et les met en pleine lumière, en groupant habilement autour d'eux les faits accessoires; tout y est clair, net et simple. M. O. RIEMANN a mis en tête de cette traduction une préface d'où nous tirons les lignes suivantes : « Il est à espérer qu'un jour ou l'autre nous aurons en France même, une syntaxe grecque développée; en attendant, je crois que le livre de M. Madvig rendra des services à nos étudiants et à nos professeurs, et je souhaite qu'il contribue à réveiller dans notre pays le goût des études de syntaxe... Un candidat à la licence ou à l'agrégation risquerait de se perdre dans le grand travail de Kühner; quant à la grammaire de Krüger, on ne sautait trop la recommander, pour l'étude des formes comme pour la syntaxe, à tous ceux qui veulent apprendre le grec à fond; mais la lecture en est assez pénible, la rédaction des règles de syntaxe n'est pas toujours très claire, le plan et l'arrangement sont incommodes, l'auteur est quelquefois d'une finesse qui touche de bien près à la subtilité. La *syntaxe grecque* de M. Madvig se prête mieux à une étude suivie. » Un de nos collaborateurs reviendra plus longuement sur la traduction de M. Hamant.

— Vient de paraître, dans la *Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts, publiée sous la direction de M. Jules Comte*, un volume de 318 pages, in-8°, intitulé : *Manuel d'archéologie étrusque et romaine, par Jules* MARTHA, *ancien membre des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, maître de conférences à la Faculté des lettres de Lyon*, Paris, A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. « Ce petit volume, dit l'auteur, s'adresse non pas aux archéologues de profession, mais aux personnes qui voudraient avoir quelque idée de l'archéologie étrusque et romaine, quand le hasard de leurs lectures, de leurs études, d'une promenade au Louvre ou d'un voyage en Italie éveille leur curiosité. Elles y trouveront des cadres généraux et quelques exemples. » Le texte est facile à lire et attrayant, les illustrations sont assez nombreuses et intéressantes.

— Dans un mémoire lu à l'Académie de Lyon et intitulé : *Brochures relatives à la guerre de Trente Ans* (Lyon, association typographique. In-8°, 40 p.). M. E. Charvériat analyse les ouvrages de M. Grünbaum, *Ueber die Publicistik des dreissigjaehrigen Krieges* et de M. Hitzigrath, *Die Publicistik des Prager Friedens;* il apprécie les écrits politiques parus pendant la guerre de Trente Ans et ayant rapport soit à la période danoise, soit à la paix de Prague de 1635; il expose les événements qui ont donné naissance à ces brochures, les faits qu'elles élucident, les diverses questions qu'elle discutent. Le petit mémoire de M. Charvériat est plein d'intérêt, souvent original; l'auteur l'a divisé ainsi : I. *Les brochures politiques.* II. *Les partis et leurs desseins.* III. *La guerre danoise.* IV. *La paix de Prague.* V. *L'idée de patrie et la foi due aux hérétiques;* ce dernier chapitre est peut être le plus attachant et au moins le plus neuf de l'opuscule de M. Charvériat.

— M. R. de La Blanchère, a choisi pour sujet du discours qu'il a prononcé dans la séance solennelle de rentrée des écoles d'enseignement supérieur de l'Académie d'Alger (5 février 1884) *un épisode d'histoire coloniale,* la vie d'un Français, *Le Vacher de La Case à Madagascar,* — tel est le titre de ce discours qui a paru à Alger, chez Jourdan, en 15 pages. Le Vacher s'était embarqué sur un bâtiment du maréchal de la Meilleraye qui l'emmena à Madagascar en 1656. Il y avait alors dans l'île une centaine de Français, presque tous sur la côte Sud, où s'élevait le fort Dauphin, reste d'un établissement fondé en 1642 par une compagnie de commerce et dirigé par Etienne de Flacour, puis devenu la propriété de la Meilleraye. Le Vacher de La Case devint l'hôte d'un indigène, Dian Rasisatte, seigneur du village d'Amboule; il vainquit et tua deux des ennemis de Dian Rasisatte; mais, jalousé par le gouverneur de Fort Dauphin, il se retira à Amboule, épousa la fille de Dian Rasisatte, la convertit au christianisme et, après la mort de Rasisatte, la fit proclamer souveraine de la principauté d'Amboule : il vécut ainsi, craint et vénéré de tous les peuples de l'île qui lui donnaient le nom de Dian Pousse, un de leurs anciens conquérants. Lorsque l'héritier de La Meilleraye (le duc de Mazarin) eut cédé l'île à la Compagnie des Indes Orientales, lorsqu'arrivèrent 200 Français — tous ou presque tous fonctionnaires! — ce fut Le Vacher qui défendit la colonie, qui combattit pour elle, qui vainquit avec 30 Français et 600 nègres une armée de 18,000 indigènes. On finit par lui envoyer des compliments, une épée et une lieutenance; mais on ne l'écouta pas, lorsqu'il offrit d'entreprendre la conquête de Madagascar. Il venait d'être nommé major de l'île lorsqu'il mourut (juin 1671), et deux ans après tous les colons de la *France orientale*, et parmi eux la fille de Le Vacher qui avait épousé le lieutenant de La Bretesche, abandonnaient le Fort Dauphin; toute l'attention de la Compagnie ne se portait plus que sur Surate, Ceylan et Bourbon. Je devrais, conclut M. de La Blanchère, montrer maintenant les ruines du Fort Dauphin désertes pendant un siècle, relevées un moment sous Louis XV, puis occupées par les Hovas quand ils ont fondé leur empire, et enfin les marins français canonnant maintenant ces ouvrages qui ont abrité 30 ans leurs ancêtres. Mais cette page trop peu connue de notre histoire coloniale offre assez de nobles enseignements, et quand même elle n'en donnerait aucun, elle nous aura fait admirer un glorieux compatriote.

— M. Ch. Henry a trouvé à la bibliothèque de la Sorbonne, dans deux manuscrits provenant de bibliothèques d'émigrés, les premières rédactions de plusieurs contes de M. de Caylus, *Livadi*, *Lumineuse*, *L'enchantement impossible, Le palais des idées*. Les variantes qu'elles apportent sont intéressantes; elles renferment des réflexions ingénieuses et piquantes qui ont disparu devant le « bon à tirer »; M. Ch. Henry les a reproduites dans un art. de la *Revue libérale* (mai) ainsi que des observations de Caylus sur la peinture qu'il a également tirées d'un manuscrit de la

bibliothèque de l'Université. On sait que les frères de Goncourt ont publié la copie de *la Vie de Watteau*; M. Henry a eu la bonne fortune de trouver encore l'original de ce discours de Caylus dans un carton de la Bibliothèque de la Sorbonne; il le publie dans le même article. « Les amateurs, dit M. Henry, possèdent pour la première fois Caylus dans toutes les injustices et les étroitesses de sa sincérité; on verra pourtant que le Caylus original est meilleur enfant que le Caylus académique de la copie; c'est l'impression que dégagent les trois cents variantes notées au bas des pages. »

— Le premier fascicule du deuxième volume de l'*Annuaire de la Faculté des lettres de Lyon* (Paris, Leroux) est consacré à l'histoire et à la géographie et renferme, outre des renseignements généraux et les programmes des cours, les articles suivants : E. Lefébure, *Sur l'ancienneté du cheval en Egypte* (pp. 1-11); Bayet, *La fausse donation de Constantin*, examen de quelques théories récentes (pp. 12-44); L. Clédat, *Lyon au commencement du* xv*e* *siècle*, 1416-1420, d'après les registres consulaires (pp. 45-91); E. Belot, *Nantucket*, étude sur les diverses sortes de propriétés primitives (pp. 91-181); A. Breyton, élève des conférences d'histoire : *La bataille de Cannes* (pp. 191-199); L. Fontaine, *Note sur un opuscule soi-disant inédit de J.-J. Rousseau* (pp. 189-200 : il s'agit du *projet d'éducation* que M. de Villeneuve-Dupin a publié dans le *portefeuille de Mme Dupin* et qu'il déclare inédit; 27 pages environ sur 54 sont nouvelles; le reste figure depuis cent ans dans toutes les éditions de Rousseau).

— M. Henri Cordier — qui publie depuis deux ans déjà avec beaucoup de zèle, de savoir et d'habileté une revue que connaissent bien nos lecteurs, la *Revue de l'Extrême-Orient* (Paris, Leroux) — vient de publier le deuxième fascicule du tome second de sa *Bibliotheca sinica*. Ce deuxième fascicule comprend les colonnes 1035-1226 de l'ouvrage dont il termine la deuxième partie (commerce et ports ouverts au commerce étranger) et commence la troisième partie (relations des étrangers avec les Chinois; ouvrages divers; Portugal, Hollande, Angleterre, Russie, France).

— Nous recevons de M. Fustel de Coulanges le tirage à part d'un compte-rendu qu'il a fait tout récemment à l'Académie des sciences morales et politiques; il s'agit du volume qui vient de paraître à la librairie Cerf sous le titre l'*Ecole normale 1810-1883*. « Ce n'est pas un livre, dit M. F. de C., c'est un recueil de documents, quatre jeunes agrégés (MM. Dupuy, Dubuc, Rébelliau et Kœnigs) ont voulu, en donnant simplement la liste des règlements, la liste des élèves et la liste des livres, que l'on pût dorénavant se rendre compte de ce que l'Ecole normale a été à ses divers âges et de ce qu'elle est encore. La notice historique qui ouvre le volume est l'œuvre de M. Paul Dupuy... Après la notice historique vient la liste des 68 promotions d'élèves. Ce sont à peu près 2,000 noms; car le nombre des élèves n'a guère dépassé, en moyenne, trente par promotion. On a marqué les grades universitaires obtenus par chacun, agrégation et doctorat, et la dernière fonction que chacun a exercée et exerce encore... La plus grande partie du volume est remplie par la liste des travaux des anciens élèves. Cette liste n'est d'ailleurs qu'un pur document, un simple énoncé de titres, sans nul jugement, sans rien qui ressemble à une appréciation. Aucun genre n'a été éliminé. La longue liste de ces publications a été découpée en plusieurs parties, à peu près comme l'Ecole elle-même est partagée en plusieurs sections. La philosophie vient d'abord, et nous voyons passer devant nous les œuvres de Victor Cousin, de Jouffroy, de Damiron, de MM. Vacherot, Ernest Havet, Saisset, Jules Simon, Bouillier, Bersot, Barni, Lévêque, Janet, Caro, Taine et vingt autres; on accordera sans doute que le mouvement de la pensée

philosophique en notre siècle, depuis Victor Cousin jusqu'à MM. Lachelier, Ribot, Boutroux et Ollé-Laprune est sorti, pour une grande part, de la conférence de l'Ecole normale. La section d'histoire a compté, en moyenne, quatre élèves par an ; les titres de ses travaux remplissent quarante-deux pages, partagées entre les livres de vulgarisation et les œuvres de pure recherche. Tout cela n'est, à la vérité, qu'une part dans le travail historique qui s'est opéré en France depuis soixante ans. Ni Guizot, ni Mignet, ni Guérard, ni Léopold Delisle, ni Jules Quicherat, ni Henri Martin ne sont sortis de l'Ecole normale. Michelet et Eugène Burnouf ne lui appartiennent que pour y avoir enseigné. Mais, à côté de ces grands noms, l'Ecole présente une nombreuse série de travailleurs qui ont fait œuvre bonne et utile. La section de littérature, qui fut toujours la plus nombreuse, s'est partagée entre la critique pure, l'histoire littéraire et la philosophie. Les noms de Patin, Génin, G. Boissier, Ch. Thurot, Bréal caractérisent assez bien les faces diverses de cette section. Il est juste de porter encore à son compte quelques poésies et quelques romans, car l'Ecole a produit aussi, quoiqu'elle ne fût pas faite pour cela, sa littérature mondaine, sa critique théâtrale et même son théâtre. Après la longue liste des publications de l'Ecole normale, on a placé la liste, proportionnellement aussi longue, de tous ceux de ses élèves à qui leurs travaux ont ouvert l'Institut. L'Ecole a donné, jusqu'à ce jour, 11 membres à l'Académie française, 19 à celle des Inscriptions et Belles-Lettres, 15 à l'Académie des sciences, 22 à l'Académie des sciences morales et politiques, et un secrétaire perpétuel à celle des Beaux-Arts. Tel est ce volume, simple nomenclature de faits, simple matière à renseignements... Je ne veux constater qu'une chose ; c'est que cette école, si vivace à travers tous les régimes, si libre d'esprit, si obstinée à l'étude, mérite au moins qu'on reconnaisse qu'elle a beaucoup travaillé. »

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 20 juin 1884.

Le premier prix Gobert est décerné à M. Paul Viollet, pour ses *Etablissements de saint Louis* et son *Précis de l'histoire du droit français*, le second prix à M. A. Tuetey, pour son livre intitulé *les Allemands en France*, etc.

M. Desjardins transmet, de la part de M. Maspero, de nouveaux renseignements sur le diplôme militaire romain de Coptos (Egypte), dont le texte a été précédemment communiqué à l'Académie. A la suite d'un nettoyage chimique très énergique des plaques de bronze, plusieurs passages jusqu'à présent illisibles ont pu enfin être déchiffrés. Le texte entier du document se lit maintenant ainsi :

« [Imperator Caes]ar divi Vespasiani filius Domitianus [August]us, pontifex maximus, tribunic[ia potesta]te II, imperator III, pater patriae, consul VIIII, designatus X, [equitibus] et peditibus qui militant in alis [tribus e]t cohortibus septem, quae appel[lantur...] Augusta et Apriana et Commage[norum e]t I Pannoniorum et I Hispanorum et I Flavia Cilicum et I et II Thebaeorum et II et III Ituraeorum, et sunt in Ægypto sub L. Laberio Maximo, qui quina et vicena stipendia aut plura meruerant, quorum nomina subscripta sunt, ipsis, liberis, posterisque eorum civitatem dedit et connubium cum uxoribus quas tunc habuissent cum est civitas iis data, aut, si qui caelibes essent, cum iis quas postea duxissent, dumtaxat singuli singulas, ante diem V idus Junias, Tettio Juliano, Terentio Strabone Erucio Homullo consulibus :

« Cohortis I Hispanorum, cui prae[e]st M. Sabinus Fuscus, centurioni C. Julio C. filio Saturnino Chio.

« Descriptum et recognitum ex tabula aenea quae fixa est Romae in Capitolio, intra januam Opis, ad latus dextrum. »

Ce texte est du 9 juin 83. Les deux consuls qui y sont nommés sont ceux qui entrèrent en charge en mai 83; leurs noms n'étaient pas connus avant la découverte de ce diplôme.

M. P.-Charles Robert présente des observations sur la nécessité de protéger les monuments antiques de l'Algérie et de la Tunisie contre les chances de destruction auxquelles ils sont exposés. Chaque jour voit disparaître, soit des débris d'édifices anciens, soit des monuments épigraphiques, que les érudits ont pu encore examiner en place il y a peu d'années. Les ruines romaines sont exploitées comme carrière, et il est impossible qu'il en soit autrement; les travaux publics ne peuvent être exécutés vite et à bon compte, en Afrique, qu'à cette condition. Mais il faudrait qu'un choix fait avec discernement mît à part les monuments d'un intérêt historique (de ce nombre sont toutes les pierres inscrites), pour n'abandonner à la destruction que les amas de matériaux sans valeur. Pour cela, une loi serait nécessaire; cette loi devrait, d'une part, instituer des commissions chargées du classement des monuments, et, de l'autre, interdire sévèrement de toucher aux débris que ces commissions auront désignés pour être conservés.

M. d'Hervey de Saint-Denys insiste sur la nécessité de prendre une mesure semblable dans les autres possessions françaises, particulièrement dans l'Indo-Chine, où existent tant et de si beaux monuments de l'art khmer.

L'Académie adopte à l'unanimité la résolution suivante :

« L'Académie des inscriptions et belles-lettres émet le vœu qu'une mesure législative soit provoquée par M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, pour assurer la conservation des monuments anciens dans les possessions françaises régulièrement organisées. »

M. Delisle lit un *Mémoire sur l'école calligraphique de Tours au* IXe *siècle*. Parmi les diverses variétés d'écriture qu'étudient les paléographes, celle qui fut adoptée en France au temps de Charlemagne et sous son influence mérite une attention particulière : c'est, en effet, celle qui a servi de modèle aux calligraphes italiens du XVe siècle et, par leur intermédiaire, aux fondeurs en caractères de l'époque moderne. Le « romain » de nos imprimeries est calqué sur l'écriture des manuscrits carolingiens. Mais cette écriture elle-même n'est pas la même partout; elle présente des variétés régionales qui n'ont pas encore fait l'objet d'une étude méthodique, mais qu'on doit arriver un jour à distinguer avec certitude. Dans le présent mémoire, M. Delisle étudie l'une de ces variétés, celle qui distingue les manuscrits exécutés à Tours. Il relève dans plusieurs manuscrits, de provenance tourangelle certaine, diverses particularités de la forme des lettres, à l'aide desquelles il sera possible à l'avenir de reconnaître sans hésitation les autres manuscrits de même provenance.

Ouvrages présentés : — par M. Georges Perrot : TAMIZEY DE LARROQUE, *la Messaline de Bordeaux;* — par M. Jourdain : LEFÈVRE-PONTALIS (Antonin), *Jean de Witt*, 2 vol.; — par M. d'Hervey de Saint-Denys : *Explorations et Missions* de DOUDART DE LAGRÉE, etc., *extraits de ses manuscrits*, mis en ordre par A.-B. DE VILLEMEREUIL, capitaine de vaisseau (publié sous les auspices de la Société d'ethnographie).

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance des 4 et 11 juin.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. Héron de Villefosse communique l'estampage d'une inscription romaine découverte dans les environs de Sisteron (Basses-Alpes). C'est un *ex-voto* en l'honneur du dieu Mars dont le nom est accompagné de plusieurs surnoms locaux curieux. L'estampage a été envoyé à M. Flouest par M. Eysseric, ancien magistrat.

M. Bertrand annonce que le Musée de Saint-Germain vient d'acquérir la riche collection archéologique de M. Esmonnot, à Moulins.

M. A. Bertrand communique une lettre de M. Bequet, conservateur du Musée de Namur, relative à la découverte d'une caverne à sépulture par inhumation au sommet d'une montagne à Sinsin. Cette caverne appartient à l'âge du bronze, et les objets qu'on y a découverts sont analogues à ceux décrits par M. Desor, en Suisse.

M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. de Laigue, vice-consul de France à Livourne, le dessin d'un vase grec peint découvert en 1848 sur le territoire de Capoue. Le sujet principal représente une Néreide assise sur un cheval marin; le sujet, les détails d'ornements, les couleurs employées, tout démontre que ce vase appartient à une époque de décadence.

M. Courajod communique la photographie du rétable de la chapelle de Kerdévot, près Quimper. C'est une sculpture en bois de l'école flamande et du commencement du XVIe siècle.

Le Secrétaire :
Signé : H. GAIDOZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — 7 Juillet — **1884**

126. — **Æschyli Agamemno,** emendavit David S. Margoliouth, coll. nov. Oxon soc. Londres, Macmillan et Co, 1884, 72 p. in-8 [1].

L'*Agamemnon* d'Eschyle que nous offre M. Margoliouth a l'incontestable avantage de n'être pas surchargé de notes. Au-dessous du texte, l'éditeur nous donne la leçon des manuscrits quand il s'en écarte, et il indique, ou il a du moins l'intention d'indiquer, l'auteur de la leçon du texte. M. M. a de la décision dans l'esprit ; il n'hésite jamais entre plusieurs possibilités ; on dirait même qu'il n'admet pas de degrés dans la probabilité des conjectures ; jamais il ne laisse choisir son lecteur entre deux corrections possibles, jamais il n'en propose en note sous forme dubitative ; pour lui, il n'y a que deux textes, le texte traditionnel et altéré, et le bon texte, celui qu'il a établi et qu'il présente définitivement au lecteur. Ce dernier texte lui paraît assez clair pour pouvoir se passer de commentaire. « Commentarium scribere non est nostri consilii, per« politam, uti speramus, orationem locum commentarii explere creden« tium. » Cet espoir l'a déçu, son texte est souvent peu intelligible, quelquefois par la faute des manuscrits, plus souvent par la faute de l'éditeur. Aussi a-t-il bien fait d'ajouter en plusieurs endroits quelques mots d'explication ; en d'autres endroits, il renvoie à ses *Studia Scenica,* livre que nous ne connaissons pas.

M. M. est certainement un esprit d'une grande sagacité, un savant qui a fait des études très variées. Il a abusé de sa sagacité et de ses connaissances aussi largement que possible ; il lui est arrivé aussi quelquefois d'en faire un bon usage. Relevons d'abord les bonnes choses que nous avons remarquées dans cette édition. C'est là la partie la plus importante et aussi la plus agréable de notre tâche.

Le vers 1605 n'avait pas encore été corrigé d'une manière plausible.

1. Cet article nous est arrivé à peu près en même temps que celui de M. Reinach sur le même sujet. (*Revue critique,* n° 25, art. 115.) Nous ne croyons pas qu'il fasse double emploi. (*Réd.*)

Egisthe parle de ce qui s'est passé après l'horrible banquet de Thyeste; voici ce que lui font dire les manuscrits :

Τρίτον γὰρ ὄντα μ' ἐπὶ δέκ' ἀθλίῳ πατρὶ
ξυνεξελαύνει τυτθὸν ὄντ' ἐν σπαργάνοις.

Pour ἐπὶ δέκ' ἀθλίῳ πατρί, mots dénués de sens, M. M. écrit μ' ἔλιπε, κἀθλίῳ πατρί, et cette correction nous semble excellente. Signalons encore quelques conjectures moins évidentes, mais assez probables, ou, tout au moins, dignes d'être prises en considération : V. 129, μυριοπληθῆ pour δημιοπληθῆ. V. 275, σέβοιμι pour λάβοιμι. V. 473, ἀλόνθ' ὑπ' ἄλλων βίον pour ἀλοὺς ὑπ' ἄλλων βίον. V. 579, δόμων ἐπασσάλευσαν ἀρχαίων γάνος pour δόμοις ἐπασσάλευσαν ἀρχαῖον γάνος. V. 714, κἄμπροσθεν pour παμπρόσθη. V. 1109, λόγοισι φαιδρύνασα pour λουτροῖσι φαιδρύνασα. V. 1621, ῥῖγος pour γῆρας.

M. M. a trouvé encore ailleurs des corrections recommandables et de bonnes interprétations, mais je ne puis en conscience lui en faire honneur, car elles avaient été trouvées avant lui. Il est difficile de connaître toutes les observations sur Eschyle qui sont éparses dans une foule de Revues, et il faut pardonner à un éditeur d'en ignorer un grand nombre, mais on pourrait lui demander d'avoir pris connaissance des éditions qui ont précédé la sienne, et il est clair que M. M. ne l'a pas fait complètement.

Je ne relèverai pas, Dieu m'en garde, toutes les conjectures inutiles ou inadmissibles qui abondent dans le nouveau texte. Je crois cependant qu'il est du devoir de la critique de signaler certaines aberrations, afin de ramener, si cela est possible, les esprits aventureux aux bonnes et saines méthodes.

M. M. se permet d'introduire dans le texte des mots ou des formes nouveaux et sans exemple : il écrit, au v. 561, ἔμπεδοι σίνοι pour ἔμπεδον σίνος, et il fait, à ce sujet, une longue note dans laquelle il est question du latin, du sanscrit, du dialecte védique; mais quand même il aurait prouvé que la forme masculine est aussi légitime que la forme neutre, il ne s'ensuivrait pas qu'elle existât en grec : la possibilité d'un mot, comme d'un fait, ne prouve pas sa réalité. J'en dirai autant du substantif θέλος dont M. M. a gratifié Eschyle au v. 934. Au v. 78, l'étymologie de Ἄρης, qu'il fait venir de la racine ER, vient à l'appui d'une mauvaise conjecture. La grammaire comparée est une belle chose sans doute, mais il ne faut pas s'en servir pour corriger un vers d'Eschyle.

M. M. invente aussi des sens nouveaux : au v. 312, νομοί (on lisait νόμοι) doit signifier *collegia*. De même au v. 594, γυναικεῖοι νομοί (pour γυναικείῳ νόμῳ) désigne des bandes de femmes. Je ne sache pas que le grec ἄγγος se prenne dans le sens de navire, comme le français *vaisseau* ou l'anglais *vessel;* cependant notre éditeur n'hésite pas à expliquer ἀπλοίᾳ κεναγγεῖ (v. 188) « l'impossibilité de partir qui vidait les navires », et il gâte le texte du v. 197 en substituant à la fleur des guerriers la fleur des vaisseaux, τρίβᾳ κατέξαινον ἄνθος ἀγγέων. Au v. 1020, πρόπαρ prend le

sens de ***antiquitus***, et ce sens nouveau conduit à la conjecture οὐ πρόπαρ. Au v. 1244, la nouvelle édition porte ἀληθῶν (pour ἀληθῶς) οὐδὲν ἐξηκασμένα, ce qui équivaut, nous dit-on, à οὐκ ἔξω τῶν ἀληθῶν ἠκασμένα. Or le composé ἐξεικάζειν n'a pas ce sens et ne peut l'avoir.

On peut abuser, pour l'explication des auteurs grecs, de la grammaire grecque aussi bien que de la grammaire comparée, et cela est arrivé plus d'une fois à M. Margoliouth. Nous lisons au v. 376 : Λιτᾶν δ'ἀκούει μὲν οὔτις θεῶν, τῶν δ'ἐπιστρεφόντων (pour τὸν δ'ἐπίστροφον τῶνδε) φῶτ' ἄδικον καθαιρεῖ. L'éditeur a très bien fait d'expliquer en note son texte, qu'aucun lecteur n'eût compris sans commentaire. Il veut que nous sous-entendions ἕκαστος avant τῶν ἐπιστρεφόντων. Il est très vrai que l'on pourrait sous-entendre un sujet de ce genre s'il y avait simplement λιτᾶν δ'ἀκούει μὲν οὔτις θεῶν, τὸν δε φῶτ' ἄδικον καθαιρεῖ ; mais faire dépendre un génitif de ce sujet sous-entendu, voilà qui est impossible. Au v. 788, on lit τὸ δοκεῖν εἶναι προτίουσι : je voudrais bien que l'infinitif εἶναι pût être pris pour τοῦ εἶναι, comme M. M. l'affirme ; il nous renvoie au livre de Nägelsbach sur le style latin, mais aucun rapprochement ne peut autoriser à forcer le génie de la langue grecque. Le v. 1172 est altéré dans les manuscrits. M. M. l'écrit : Ἐγὼ δὲ θρόμβων οὓς τάχ' ἐν πέδῳ βαλῶ et il nous renvoie encore au latin et à Nägelsbach ; je suppose qu'il pense que θρόμβων οὓς peut avoir le sens de θρόμβων ἔστιν οὓς ou de θρόμβων τινάς. Par le fait, ce grec est inintelligible, disons mieux, cela n'est pas grec. Voilà cependant où peut conduire l'étude des livres de grammaire ; je ne voudrais certainement pas en détourner les jeunes philologues ; je veux seulement dire que l'on s'expose à mal appliquer les observations les plus justes, si l'on n'a pas le sentiment d'une langue, sentiment qui ne peut s'acquérir qu'à la suite de beaucoup de lectures, et encore.

L'érudition aussi a ses pièges et elle peut mal conseiller un éditeur. M. M. s'est souvenu, à propos du v. 7 de notre tragédie, d'un passage d'Aratus, où il est dit que les Pléïades en se levant le matin et le soir ἦρι καὶ ἑσπέριαι (v. 265) annoncent l'été et l'hiver ; il écrit dans Eschyle : λαμπροὺς δυνάστας, ἐμπρέποντας αἰθέρι ἀστέρες ὅταν φθίνωσιν ἀντολαῖς τε τῶν. Cela est ingénieux, mais j'y trouve plus d'un inconvénient ; je me contente de faire remarquer que le grec ἀνατολή, comme le latin *ortus*, désigne le lever d'une étoile, c'est-à-dire le moment où elle monte au-dessus de l'horizon, et non celui où elle devient visible par suite de la disparition du soleil. Le souvenir de l'aède dont il est question dans l'Odyssée, III, 267, a aussi joué un mauvais tour à notre éditeur et lui a fait remplacer au v. 979 la leçon ἀοιδά, qui est irréprochable, par ἀοιδός, qui est plus qu'étrange. Un peu plus bas, les v. 984 sq., inintelligibles dans les manuscrits, sont corrigés d'une manière presque aussi obscure, afin de prêter à Eschyle je ne sais quel synchronisme tiré des poèmes homériques.

Mais en voilà assez. Le texte de M. M. est souvent constitué d'une façon arbitraire, obscure, bizarre ; il n'est jamais ou presque jamais pro-

saïque, c'est une justice à lui rendre. Je n'ai remarqué de tournures plates et anti-poétiques qu'aux v. 373 sq. et 637. Les défauts de l'édition tiennent en partie, on l'a vu, aux qualités de l'éditeur. Je n'ai pas l'honneur de le connaître, mais je suppose qu'il est jeune, car il ne doute de rien; espérons que, la période de fermentation passée, M. Margoliouth rendra à la philologie grecque des services moins contestables.

Henri Weil.

---

127. — Poul Andræ, **La voie Appienne, son histoire et ses souvenirs.** Tome I, v-xi 316 pages. Copenhague, 1882, in-8.
— Du même : **Sénèque dans sa villa de la voie Appienne.** *Étude à propos de la voie Appienne*, 95 pages. Copenhague, 1883, in-8 [1].

L'auteur explique très sincèrement, dans une courte introduction, qu'il n'a pas voulu faire œuvre d'érudit, mais simplement retracer, sous une forme agréable, les scènes historiques ou pittoresques auxquelles fait songer le souvenir de la Voie Appienne. On regrette qu'il ait placé à côté de cette déclaration très acceptable de bien singuliers reproches à ceux qui écrivent des études spéciales. C'est sur le ton du reproche qu'il prémunit son lecteur contre les livres de savants tels que Gell, Westphal et M. de Rossi, livres quelquefois difficiles à suivre, dit-il, ou bien qui ne répandent pas sur toutes les parties d'un sujet une lumière égale, de sorte qu'on perd de vue l'ensemble, etc... N'est-ce pas là confondre ce qui ne doit pas être confondu? Le travail de vulgarisation connaît-il de plus solides bases que l'intelligence et la pratique des solides études de détail, si bien que le meilleur vulgarisateur serait, à certaines conditions, le plus savant spécialiste? La profonde connaissance de l'antiquité latine que M. Gaston Boissier montre dans ses dissertations érudites, publiées au *Journal des Savants* et ailleurs, n'est-elle pas une des principales raisons du succès des *Promenades archéologiques*, livre qui paraît bien avoir été l'incitation et le modèle de M. Poul Andrae, et M. P. A. lui-même, en homme d'esprit qu'il est, n'aimerait-il pas mieux avoir fait avancer quelqu'un des problèmes scientifiques relatifs à la Voie Appienne que d'avoir multiplié sur un thème équivoque les pages d'une vulgarisation trop facile?

En tout cas les travaux du genre de celui que M. P. A. a entrepris doivent répondre à certaines exigences littéraires et morales, puisque c'est un intérêt littéraire et moral qu'ils ont pour but de satisfaire. S'il s'agit de scènes épisodiques à propos de la Voie Appienne et de son histoire, on n'admettra sans doute que les épisodes ayant eu pour occasion ou pour théâtre la Voie Appienne elle-même, on ne perdra pas de vue celle-ci, sous peine de laisser le récit aller à la dérive. On commentera

1. Via Appia. Dens Historie og Mindesmærker. — Seneca paa sin villa ved den Appiske Vei. Et studie fra via Appia.

ses ruines, ses bas-reliefs, ses inscriptions : l'archéologie et l'épigraphie viendront au secours de l'histoire.

Le premier volume de M. P. A. sur la Voie Appienne, volume dont le fascicule sur Sénèque n'est qu'un chapitre développé, commence une série de narrations et de tableaux dont il n'est guère facile, on va en juger, de prévoir la future étendue. Après une sorte d'introduction sur les voies romaines en général, sur la vie publique telle qu'elle apparaissait en pleine Voie Appienne au temps de l'empire (ce morceau a paru jadis en feuilletons dans un journal du Nord)... l'auteur nous présente des chapitres particuliers sur la maison et les jardins d'Asinius Pollion, sur les jardins des Scipions, sur ceux de Furius Crassipès, sur le fameux Triopion d'Hérode Atticus, sur la villa de Sénèque..., titres séduisants, qui allument la curiosité du lecteur et son désir de savoir. Comment l'auteur saura-t-il cependant y satisfaire? Il nous a prévenus qu'il n'apporterait rien de nouveau à la science. Que fera-t-il donc et que pourra-t-il bien écrire à propos de chacun de ces beaux lieux desquels on ne sait tout au plus que leur ruine présente, et quelques mots conservés çà et là dans les anciens auteurs?

Voici la stricte analyse de son chapitre sur les jardins de Crassipès; elle montrera comment il procède, et ce qu'on doit s'attendre à rencontrer dans son ouvrage.

On sait, par trois courts passages de la correspondance de Cicéron (*ad Quint.* III, 7; *ad Att.* IV, 12; *ad Fam.* I, 9, 20), que son gendre Crassipès possédait une villa sur la Voie Appienne, à peu de distance de Rome, et qu'un repas eut lieu dans ces jardins pour conclure la réconciliation du grand orateur avec Crassus. Ces trois textes ne nous apprennent absolument rien de plus, et ils sont uniques sur la matière. Ils n'en deviennent pas moins l'occasion, pour M. P. A., d'un chapitre de 40 pages sur les *Horti Crassipedis*. De quels sujets Cicéron et Crassus ont-ils dû traiter pendant ce repas? Non de politique probablement, car César reçu par Cicéron dans sa villa de Pouzzole n'en parla pas (*ad Att.* XIII, 52). Ils parlèrent sans doute du théâtre de Pompée, nouvellement inauguré, des anciennes peintures grecques de Pausias et de Nicias qu'on voyait sous le portique, du fameux torse d'Hercule et du célèbre Hercule doré, trouvés tous deux parmi les ruines de ce théâtre et tous deux conservés aujourd'hui au Vatican. Comment n'auraient-ils pas parlé de la fête d'inauguration, à laquelle Cicéron était présent, et qui vit des combats de Gétules contre des éléphants?.. Du champ de Mars et de ses édifices, la pensée des convives a dû se porter vers le Cælius, où Mamurra élevait un palais magnifique. — Mais la conversation, pour sûr, aura porté aussi sur des sujets plus graves, sur la littérature et sur l'art... — Y avait-il des dames à ce repas? Comment étaient placés les convives? Quels devaient être ces convives? Quels plats a-t-on servis? et quels vins? — Et voilà que l'auteur nous donne jusqu'à un dessin des tables, et reconstitue la carte du banquet!

Autre exemple. Tacite (*Ann.*, XV, 60), dit que Sénèque, revenant de Campanie, s'arrêta dans son *rus suburbanum*, au quatrième mille. On a trouvé au quatrième mille de la Voie Appienne un tombeau et un sarcophage avec un bas-relief représentant, paraît-il, un homme étendu sans vie. C'en était assez pour que l'opinion s'établît qu'on avait retrouvé la sépulture de Sénèque. Notre auteur l'admet ainsi; nous aurions aimé qu'il nous dît au juste quel était ce bas-relief, s'il figurait la mort de Sénèque ou bien, comme on l'a dit ensuite, un épisode de l'histoire de Crésus selon le récit d'Hérodote. Sénèque, qui a parlé de ses autres villas, ne dit rien de celle-ci ; et voilà que M. P. A. veut savoir comment il en est devenu propriétaire. Sûrement par une libéralité de Néron (cf. Tac., *Ann.*, XIII, 18). Suit une peinture du luxe dont s'entourait Sénèque, puis une esquisse de ce que devait être chez lui la conversation, après quoi l'auteur nous dit : « J'ai cherché à donner une idée de ce que pouvait être l'intérieur du philosophe ; en quelle mesure ce récit paraîtra-t-il d'accord avec ce que fut la réalité? on peut avoir là-dessus des doutes, car nous avons bien peu d'informations ». Ce qui ne l'empêche pas de poursuivre, en recherchant quels personnages devaient visiter Sénèque dans cette brillante retraite. Il en vient à raconter sa vie, ce qui l'induit naturellement à raconter sa mort, après un chapitre développé sur la fameuse question des rapports entre saint Paul et Sénèque.

Il serait difficile à la critique de beaucoup s'exercer au sujet de tels chapitres, qui touchent à tout, sauf au sujet annoncé par le titre du livre. Dans ses pages sur Sénèque et saint Paul, M. P. A. n'a probablement pas tort de regarder comme peu solides certaines raisons alléguées pour la possibilité, pour la probabilité de ces rapports ; mais, puisqu'il cite l'opinion de M. de Rossi, il est permis de regretter qu'il ne nous ait pas instruits des arguments chronologiques du P. Patrizzi auxquels M. de Rossi se réfère ; il eût été dans son sujet de discuter ou tout au moins d'exposer ces arguments. Si M. P. A. voulait parler tout au long de Sénèque, la question si discutée de ses portraits s'offrait à lui : c'était l'occasion de prendre parti entre M. Comparetti et M. Mau (*La villa Ercolanese dei Pisoni*, pp. 33-53. Cf. *Bulletin de l'Institut de Rome*, avril 1883. Cf. Ol. Rayet, *Monuments de l'art antique*, 6e livraison). Quand M. P. A. a voulu traiter de la Voie Appienne après la chute de l'empire, la tentation a dû lui être forte de se servir de l'excellent travail de M. G. Tomassetti dans l'*Archivio della Società romana di storia patria*, etc...

Hâtons-nous de dire que les récits de M. P. A., pour qui recherche une lecture aisée concernant les choses antiques, sont agréables, variés, assez instructifs en somme. Ajoutons que l'auteur promet de traiter, dans une dernière partie, de chacun des monuments et objets d'art importants qui offrent quelque relation avec la Voie Appienne. Voilà un cadre tout différent, qui forcera peut-être M. P. A. à s'enfermer plus

sévèrement dans son véritable sujet. Il faut attendre cette partie du travail pour le juger entièrement. M. Poul Andræ pourrait bien s'être trop fié à certaines de ses qualités, et trop défié de certaines autres. Il a beaucoup de connaissances, de facilité et de netteté, qualités infiniment précieuses et indices d'un bon esprit. Malgré ce qu'il a dit des savants spéciaux, assurément il aimerait mieux en être que de prolonger des efforts moins utiles que ceux qu'il pourrait faire dans une voie différente. Il a autour de lui, en Danemark, des maîtres assez renommés dans la science des antiquités classiques pour être tenté de marcher sur leurs traces. Rien ne l'empêche de continuer son œuvre sous la forme toute différente de dissertations profondément étudiées. Aussi bien ne peut-il la poursuivre sur le plan dont il a donné un spécimen, car il y faudrait dix volumes, et la tâche serait vraiment trop ingrate.

A. Geffroy.

---

128. — **Les Huguenots et les Gueux.** Etude historique sur vingt-cinq années du XVI[e] siècle (1560-1585), par M. le baron Kervyn de Lettenhove, président de la Commission royale d'histoire, membre de l'Académie de Belgique, correspondant de l'Institut de France, etc. Tome II, 1567-1572. Bruges, Beyaert-Storie; Paris, Lecoffre, 1884, in-8 de 615 p.

Cette seconde partie de l'ouvrage de M. Kervyn de Lettenhove est consacrée à l'histoire de la France depuis la conspiration de Meaux jusqu'à la Saint-Barthélemy, à l'histoire des Pays-Bas depuis l'arrivée du duc d'Albe jusqu'au siège de Mons. Pour nous faire bien connaître la période si curieuse comprise entre 1567 et 1572, l'auteur a consulté presque tous les documents de France ou de Belgique, imprimés ou inédits, qui pouvaient avoir pour lui quelque utilité. Il en a rapproché un grand nombre de documents anglais, espagnols et italiens. Voulant peindre la cour de France, c'est-à-dire la maison royale, les seigneurs, les dames, les banquets et les fêtes, s'il s'est beaucoup servi des *Mémoires de la reine Marguerite* et des *Œuvres de Brantôme*, il a fort attentivement interrogé les rapports et les lettres d'Alava, la relation de Sigismond Cavalli. Pierre de Bourdeille est encore appelé en témoignage dans le chapitre sur le gouvernement du duc d'Albe, mais, à côté du chroniqueur périgourdin, apparaissent les correspondances espagnoles (Philippe II, Granvelle, Alava, le duc d'Albe lui-même). Une des sources où, pour tout ce chapitre, M. K. de L. a puisé le plus est la collection des papiers du cardinal Espinosa, au British Museum. Au sujet de l'entreprise de Meaux (septembre 1567), les dépôts de Florence et de Bruxelles n'ont pas fourni moins de renseignements que les archives de Simancas et nos archives nationales, ce qui n'a pas empêché M. K. de L. d'utiliser les *Mémoires du duc de Bouillon* et ceux de *Castelnau*. Dans

les chapitres suivants (*Arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes, la France depuis la conspiration de Meaux jusqu'à la paix de Chartres, la prise d'armes des Gueux, le supplice des comtes d'Egmont et de Hornes, la campagne du prince d'Orange, le prince d'Orange en France, la troisième guerre civile, l'amnistie dans les Pays-Bas, l'agitation en Hollande, les mariages de France, intrigues de Louis de Nassau en France, Coligny à Blois, Louis de Nassau à Blois, Jeanne d'Albret à Blois, la ligue anglo-française, les Gueux de mer, Louis de Nassau à Paris, à Mons, le Conseil du roi, défaite de Genlis, menaces de Coligny, projet secret de Catherine de Médicis, le mariage du roi de Navarre, le grand dessein des Huguenots, l'attentat sur Coligny, le complot des Huguenots, les dernières résolutions, la Saint-Barthélemy*), le savant historien a tiré le même excellent parti des documents déjà connus et des documents nouveaux. Les éloges donnés ici au tome Ier [1] s'appliquent tous au tome II, et l'on peut dire que l'un et l'autre sont également intéressants, également instructifs.

Ce qui, dans le volume que j'examine, est particulièrement digne d'attention, c'est l'histoire des mois si agités, si ardents de juillet et d'août 1572 (pp. 503-598). Nous possédons une bonne centaine de récits de l'horrible drame de la Saint-Barthélemy et des circonstances qui le précédèrent : le récit de M. K. de L. est un des meilleurs de tous. Il n'en est guère de plus pittoresque, de plus saisissant, de plus vivant : il n'en est pas de plus exact. L'habile peintre a su ajouter des traits frappants à un tableau si souvent retracé par des hommes d'autant de science que de talent. Il me semble seulement que l'auteur ne fait pas une assez juste part des responsabilités en déclarant (p. 598) que la Saint-Barthélemy « ajoute une nouvelle flétrissure, plus odieuse que toutes les autres, à l'ambition et à l'astuce de Catherine de Médicis ». Catherine fut incontestablement une grande coupable, mais elle ne fut pas l'unique coupable. La main de son fils Henri III fut, plus encore peut-être que la sienne, souillée de ce *sang espandu* qui, selon l'énergique expression de Tavanes, *blesse les consciences* [2]. Du reste, M. K. de L. a contre Catherine des préventions excessives. J'ai déjà eu l'occasion (article déjà cité) de défendre contre lui cette princesse qu'il nous présentait comme une empoisonneuse de profession. Dans les premières pages du tome II, *Locuste* semble se transformer en *Messaline*. Ce n'est pas avec assez de réserves que l'adversaire de celle qui fut certainement plus ambitieuse

1. N° du 3 mars 1884, pp. 190-194.

2. M. K. de L. observe avec raison (p. 592) que les accusations de Brantôme contre Tavanes sont démenties par d'autres témoignages, et que de ce nombre est la fameuse phrase que l'abbé-chroniqueur lui attribue : « Saignez, saignez ; la saignée est aussi bonne au mois d'août qu'au mois de mai ». M. K. de L. aurait pu, sur ce point, appeler à son secours l'opinion de M. L. Pingaud, l'auteur de l'excellente monographie intitulée : *Les Saulx-Tavanes. Etudes sur l'ancienne société française. Lettres et documents inédits* (Paris, Didot, 1876, in-8°). J'ai fort loué la discussion de M. Pingaud dans la *Revue historique* de 1877, p. 450, note 5).

que galante, de celle qui, selon les relations italiennes, fut toujours en proie à l'absorbante passion du pouvoir, *affetto di signoreggiare,* fait allusion en ces termes à des bruits propagés par la haine politique et religieuse (p. 4) : « Elle tolère tous les désordres autour d'elle, et on ne sait jusqu'à quel point elle y prend part elle-même, quoique les pamphlets protestants lui attribuent quatorze serviteurs intimes [1], dont le plus connu est Gondi, devenu le seigneur du Perron, qui sera plus tard le comte de Retz [2] ».

Une autre reine a fort à se plaindre des rigueurs de M. K. de L. C'est la reine de Navarre, Jeanne d'Albret. Voici le portrait infiniment peu flatté qu'il en retrace (pp. 359-360) : « La papesse des Huguenots avait autrefois été presque fiancée à Philippe II. Unie à un prince célèbre par ses désordres, elle les avait partagés. Quelques-uns ont prétendu que, jeune encore, elle avait été la mère d'Agrippa d'Aubigné, héritier de son zèle et de son éloquente énergie ; mais il y a lieu de croire qu'Aubigné fut non le frère, mais seulement le compagnon des jeux et des aventures d'enfance de Henri IV. A l'âge de quarante ans, elle n'avait pas abjuré ses faiblesses, et quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis que Théodore de Bèze lui avait reproché une union formée par le simple consentement des parties sans avoir été consacrée par aucune cérémonie religieuse. Bèze allait jusqu'à exiger *la recognoissance des fautes et la repentance*. Jeanne d'Albret n'en était pas moins, par l'ardeur de son zèle, la sainte du parti huguenot ; elle se vantait d'avoir pris pour modèle le roi Josias » [3].

En revanche, la première femme de Henri IV est traitée avec une indulgence singulière (p. 9) : « Une seule figure rayonne dans ce triste tableau : c'est celle de Marguerite de Valois, si douce, si généreuse, si bonne, qui, si elle faillit aussi, racheta ses fautes par toutes les grâces de la beauté et par tous les dons de l'esprit. C'est, dit Brantôme, le miracle du monde. » L'admiration que le grave historien exprime si vivement pour Marguerite, il l'exprime aussi, dans une page riante et animée (p. 12), pour les « trois cents dames et damoiselles, célèbres par leur

---

1. Quatorze, juste ciel ! L'énormité du nombre rend la chose bien invraisemblable.

2. Signalons (p. 16) une vive tirade contre ce Gondi « profondément corrompu » qui « étouffera » chez le jeune Charles IX « les dons heureux de la nature et de sa première éducation ». Ici je suis complètement d'accord avec l'auteur, comme avec Brantôme (édition de M. Lud. Lalanne, tome V, p. 253) : Gondi fut le mauvais génie de Charles IX et de Catherine, et presque tout le mal qui se fit de 1560 à 1572 fut l'œuvre de l'infâme Italien.

3. En regard de ce portrait poussé au noir, je citerai, comme contraste parfait, cette phrase de la *France protestante* (édition de M. H. Bordier, tome I, col. 114) : « Qu'on la considère comme mère, comme épouse ou comme reine, il n'y a pas une tache dans sa vie ». Je crois qu'entre les exagérations contraires doit trouver place une appréciation comme celle qui se dégage de l'ensemble des travaux de M. de Ruble sur Jeanne d'Albret. M. K. de L. n'aurait pas dû d'ailleurs mentionner sous une forme dubitative l'obscure légende qui fait d'Aubigné fils de Jeanne.

beauté, leurs charmes, leurs aventures » qui rendent la cour de France si brillante et que l'on comparait à *des étoiles au ciel en temps serein.* Il nous les montre « lancées sur de fringantes haquenées, » galopant à « travers les bois à la suite de Catherine de Médicis et semblables à des prêtresses de Diane », lesquelles se transforment, un peu plus loin, en « prêtresses de Vénus »[1]. M. K. de L. a très bien décrit les splendeurs de la cour de Charles IX (pp. 12-15). Mais combien de misère s'associe à ce luxe et à ces élégances! Et avec quelle vérité l'historien s'écrie (pp. 15-16) : « Situation profondément triste où l'or ne se voit que sur les franges des manteaux et ne brille que sur les oripeaux des fêtes, où le trésor est vide et laisse mourir de faim le soldat qui sera réduit à piller![2] »

Entre les belles pages du livre, il faut mentionner celles qui roulent sur le supplice des comtes d'Egmont et de Hernes (pp. 114-126)[3]. Il

---

1. M. K. de L. mêle beaucoup de souvenirs mythologiques à ses récits. C'est ainsi que (p. 11) il dit, à propos du prince de Condé et de son endiablée galanterie : « Que de héros ont compromis leur gloire en filant aux pieds d'Omphale! »

2. Telle était la pénurie, ajoute-t-il (p. 17) d'après un document de 1565 (*State-papers*), qu'on mit en vente les animaux de la ménagerie royale. On fut obligé de s'adresser aux alchimistes. « Le 5 novembre 1567, Charles IX passa un contrat [Bibl. nat. de Paris, f. fr. 15587, f° 224] avec Jean de Gallans, seigneur de Périzolles, qui, grâce à une évaporation par le mercure, convertira le plomb et le fer en or et en argent. On lui promet cent mille livres de rente annuelle en marquisats, comtés et baronnies; et, comme si l'engagement du roi ne suffisait pas, le duc d'Anjou ajoute sa signature à celle de Charles IX. » Il y aurait à indiquer une foule d'autres particularités curieuses. Je ne signalerai que la protection promise à Torquato Tasso, alors âgé de 22 ans, par Charles IX, dans des instructions à l'abbé de Saint-Gildas, conservées en la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg (pp. 263-264). On regrette qu'à ce propos M. K. de L. ait attribué sans hésitation à Charles IX les vers faits pour Ronsard :

Tous deux également, nous portons des couronnes,
Mais roi, je la reçois : poète, tu la donnes.

Dès 1847, Sainte-Beuve, dans le *Journal des savants*, a douté de l'authenticité du morceau, et, quelques années plus tard, Edouard Fournier a démontré (*l'Esprit dans l'histoire*, pp. 188-194 de la 3e édition, 1867) que le dit morceau, dont nul n'avait entendu parler avant 1651, avait été *arrangé*, sinon *imaginé tout entier*, par le premier qui l'a cité, Jean le Royer, sieur de Prades (*Sommaire de l'Histoire de France*, Paris, in-4°).

3. « On a conservé, » dit M. K. de L. (p. 120), « le compte présenté par le capitaine de la justice pour les frais matériels auxquels le supplice donna lieu. Rien n'est plus sinistre ni plus sombre : un drap noir long de douze aunes, large de dix, à 28 sous l'aune, pour couvrir l'échafaud ; deux bonnets de sergé noire, à 14 sous l'aune, qu'on abaissera sur les yeux des condamnés; deux aunes et un quart de drap noir, à 28 sous l'aune, pour couvrir les coussins sur lesquels ils s'agenouilleront devant le billot, et enfin dix aunes de drap noir, au même prix, qu'on étendra sur leurs cadavres. La dépense totale est de 8 livres 4 sous. On avait payé davantage pour orner les rues de Bruxelles de festins et de guirlandes à la nouvelle de la victoire de Saint-Quentin. » Voir le *Compte* du capitaine Boles aux *Pièces justificatives* (p. 608). On trouvera, près de ce document, une lettre du prince d'Orange au duc d'Albe (8 septembre 1567), une lettre du prince de Condé à la reine d'Angleterre (décembre 1567), une lettre de Walsingham au prince d'Orange (10 juillet 1572), enfin une lettre du seigneur de Gomicourt, du mois d'août 1572, tirée des Archives de Bruxel-

faut mentionner aussi celles qui roulent sur la mort du malheureux don Carlos (pp. 130-133). Citons les premières lignes de ce dernier récit : « Le monarque qui avait repoussé la prière d'une veuve et onze orphelins, était père aussi, père d'un seul fils, âgé de 23 ans, qui était appelé par sa naissance à recueillir l'héritage de ces vastes Etats sur lesquels se levait et se couchait le soleil. Le 24 juillet 1568, à une heure après minuit (c'est-à-dire sept semaines après la mort du comte d'Egmont), don Carlos rendait le dernier soupir. Trois mois après, la jeune et charmante reine d'Espagne, Elisabeth de France, que don Carlos avait tendrement chérie, descendait dans la même tombe. Sombres mystères qu'après trois siècles l'histoire n'a pu encore approfondir »[1].

D'autres pages émouvantes sont celles qui concernent la cruelle domination du duc d'Albe en ces Pays-Bas, où, selon le mot frappant de Viglius (lettre du 21 avril 1572). « il y a des milliers de veuves et d'orphelins, dont les plaintes montent au ciel », où la férocité de la répression espagnole est poussée si loin, qu'on ne se contente plus de mettre un baillon aux condamnés qui marchent à l'échafaud, mais que, de crainte du scandale d'une protestation suprême, on leur brûle le bout de la langue avec un fer ardent.

Je n'ai presque rien à joindre aux observations çà et là présentées dans les lignes que l'on vient de lire. En homme qui a juré une guerre impitoyable à tous les mots apocryphes dont nos livres d'histoire sont encombrés, je m'élèverai contre la prétendue menace qui aurait été ainsi adressée à Charles IX par Coligny (p. 505) : « Nous ne pouvons plus contenir le peuple. Faites la guerre aux Espagnols, sire, ou nous serons contraints de vous la faire ». Le brutal ultimatum de l'amiral n'est rapporté, si je ne me trompe, que dans les *Mémoires de Tavanes* rédigés, après la mort du maréchal, par son fils Jean, et franchement ce n'est pas assez. Je ne crois pas davantage au gaillard petit discours que Charles IX (p. 507) aurait tenu à Coligny : « Mon père, je vous prie me donner encore quatre ou cinq jours pour m'esbattre. Cela faict, je vous promets,

---

les, et où l'on remarque de douloureux détails sur la continuation de la *boucherie* du 24, sur les ignobles outrages infligés par une populace en délire au corps de Coligny, qui fut tellement mis en pièces, qu'il ne « demeurast chose » pour permettre d'exécuter la sentence de pendaison.

1. M. K. de L. (p. 133), après avoir rappelé les accès de frénésie de don Carlos, « qui expliquent de sa part toutes les violences et toutes les haines, » ne veut pas qu'on oublie que le prince « eut longtemps pour ami don Juan à qui il offrit un anneau de diamants, qu'il avait fait orner son appartement d'une tapisserie qui représentait la bataille de Pavie et qu'à côté de Tacite, de Salluste et de Plutarque, il aimait surtout à lire l'histoire de Charles-Quint. » Il note encore que Don Carlos envoya un jour 200 ducats à Guichardin pour son livre sur les Pays-Bas. — Pour don Carlos, comme pour Montigny, M. K. de L. a soin de renvoyer le lecteur aux travaux de M. Gachard, disant (p. 251, note 1), au sujet de l'éminent éditeur de la *Correspondance de Philippe II*, qu' « il a répandu sur cet épisode [la captivité et la strangulation de Montigny], comme sur tout ce qui touche au XVIe siècle, de vives lumières qui le placent au premier rang des érudits de notre temps. »

foy de Roy, que je vous rendray content, vous et tous ceux de notre religion. » Cette allocution d'août 1572 n'est point consignée, comme l'avance M. K. de L., dans le *Journal* de Pierre de l'Estoile, lequel journal ne commence qu'à la mort de Charles IX (30 mai 1574); on ne la trouve que dans des notes qui ont été ajoutées par une main inconnue aux *Mémoires-journaux* et qui sont dépourvues de toute valeur, comme j'ai eu l'occasion de le rappeler ici même [1]. La même condamnation atteint cette plaisante boutade attribuée à Charles IX (p. 527) au sujet des difficultés faites par la cour de Rome pour autoriser le mariage du roi de Navarre avec Marguerite de France : « Si le Pape fait trop la beste, je prendray moy-mesme Margot par la main et la meneray espouser en plein presche. » Le chroniqueur anonyme que l'on a confondu avec P. de l'Estoile, recueillait sans discernement tous les propos qui circulaient dans les rues de Paris et c'était, si l'on me passe une familière expression, un *badaud* qui se faisait le complaisant écho de la *badauderie* de ses concitoyens [2].

Après avoir reproché à M. K. de L. d'avoir trop facilement admis dans son livre des paroles plus que douteuses, il faut le féliciter d'en avoir repoussé quelques-unes dont l'authenticité n'est pas moins contestable. Par exemple, il dit très bien (p. 545), au sujet de la visite de Charles IX à l'amiral blessé, selon Michieli, Morillon et le nonce Salviati, par un spadassin de Florence, Pierre-Paul Tosinghi, par Maurevel, selon tous les autres témoignages : « Ici commence la légende de Coligny, telle que l'ont rédigée les ministres protestants, pleine d'emphase et de déclamations oratoires. *Vous êtes blessé au bras,* fait-elle dire au roi; *moi, je le suis au cœur.* Coligny répond : *Mon bras est bien malade, mais ma tête se porte bien, et jusqu'ici j'ai plus fait de la tête que du bras.* Rentrons dans la vérité des faits... [3] » M. K. de L. rejette aussi (p. 547) l'historiette que voici dont P. de Bourdeille est seul à nous

1. N° du 29 octobre 1883, p. 342, note.

2. M. K. de L. a reproduit (p. 529) certain récit où figurent trois prophétiques taches de sang vues *sur le gazon*, un jour de chasse, par Henri de Navarre, le duc d'Anjou et le duc de Guise. C'est encore dans P. Matthieu, le perfide P. Matthieu, déjà incriminé ici même (n° du 3 mars 1884, p. 193), qu'il a trouvé cette lugubre autant que suspecte historiette. Il est vrai que M. K. de L. invoque aussi le témoignage d'un évêque de Montpellier auquel une faute d'impression prête le nom de *Fenouille,* et qui n'est autre que Pierre Fenouillet, le célèbre prédicateur. Mais Fenouillet et Matthieu, l'un portant l'autre, n'ont pas assez d'autorité pour nous faire accepter une aussi étrange anecdote.

3. Il y a naturellement force variantes. Voir la *France protestante*, article *Châtillon*, tome IV, p. 209; *Gaspard de Coligny, amiral de France, par* Jules Delaborde, t. III, 1882, p. 441. On met là dans la bouche de la victime un discours, ou plutôt un sermon d'une telle longueur, que l'on se demande comment un blessé aurait pu pérorer ainsi. Dans toutes les dernières pages de la monographie de M. Delaborde, Coligny se montre des plus loquaces et l'on est bien tenté de lui appliquer ce vers si spirituel qui, dans l'*Enéide*, est décoché à un insupportable bavard :

Larga quidem, Drance, semper tibi copia fandi.

entretenir (édition Lud. Lalanne, tome V, p. 253) : « Brantôme rapporte que le roi, en quittant l'hôtel de Béthisy, s'écria : *N'ai-je pas bien joué mon jeu? N'ai-je pas bien su dissimuler? N'ai-je pas bien appris la leçon et le latin de mon aïeul le roi Louis XI?* Ce langage n'aurait pu être tenu par Charles IX, lors même qu'on voudrait le rendre complice d'un système prémédité pour l'extermination des Huguenots, mais les dépêches du nonce Salviati et les meilleurs historiens le montrent complètement étranger aux machinations de sa mère, et ce ne fut point l'ironie à la bouche, mais profondément agité par une extrême colère qu'il rentra au Louvre [1]. »

J'emprunte aux pages 581-582 un passage sur les derniers moments de Coligny où M. K. de L. se moque avec finesse de quelques phrases à effet qui ont été substituées par des gens de trop d'imagination à des mots réellement prononcés, mais qui ont le grand tort d'être naturels : « Déjà Besme et Tosinghi montent l'escalier; Coligny, entendant du bruit et croyant à quelque mouvement dans la rue, s'est levé précipitamment : *Que demandez-vous, messieurs?* [2] dit-il à ceux qui s'avancent vers lui; mais ces paroles étaient trop simples pour être enregistrées par l'histoire, et on en a placé dans sa bouche d'autres plus éloquentes adressées à Besme : *Jeune homme, respecte ma vieillesse.* Ou bien : *Tu devrais respecter mes cheveux blancs. Fais ce que tu veux. Tu ne peux qu'abréger fort peu ma vie.* Ou bien encore : *Jeune homme, ne souille pas tes mains dans le sang d'un si grand capitaine* [3]. Les spadassins, sans répondre, couvrent Coligny de blessures. *Est-il mort?* crient ceux qui, avec le duc de Guise, sont restés au pied de l'escalier; et, malgré un dernier effort de Coligny expirant, qui saisit l'appui de la fenêtre, le capitaine Cosseins le précipite dans la cour. Nous reléguons parmi les récits peu dignes de foi l'assertion que le duc de Guise monta à la chambre de Coligny, qu'il lui tira un coup de pistolet soit au pied de son lit, soit dans la cour, qu'il le frappa du pied [4]. Ce sont sans doute les mêmes narrateurs auxquels on doit les discours de Coligny, qui font parler le duc de Guise en ces termes : *Te voilà donc, meschant; à Dieu ne plaise que je souille mes mains dans ton sang* [5]*!* »

---

1. Voir (p. 577) la discussion habilement et victorieusement menée d'un autre récit de Brantôme, récit dont le maréchal de Tavanes et le prévôt des marchands Charon sont les héros (tome V, p. 527).

2. C'est de Scipion Du Pleix (*Histoire de France*, t. III, p. 745) que M. K. de L. tire ce renseignement qu'il tenait lui-même d'un domestique de Coligny « présent à ce spectacle ». Nous avons donc là en quelque sorte un témoin auriculaire, lequel déclare que l'amiral n'eut le temps de dire à ses assassins « que ces quatre mots ».

3. Comparez l'article *Châtillon* de la nouvelle *France protestante*, colonne 204; le *Coligny* de M. Delaborde, p. 475.

4. J'ai cherché, voilà déjà plus de vingt ans, à prouver que le duc de Guise ne se déshonora point par son acharnement contre un ennemi déjà mort. (*De quelques erreurs de l'Histoire de France de* M. Henri Martin, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, de mai 1863, p. 341.)

5. Il ne faut pas moins résolument révoquer en doute l'apostrophe que, selon Mé-

Je laisse le lecteur sous l'impression de cette citation, me contentant d'ajouter que j'aurais pu en tirer beaucoup d'autres, non moins saisissantes, d'un livre dont on dira ce que M. Kervyn de Lettenhove dit lui-même (p. 280, note 1) de la publication des *Mémoires de la Huguerie* par M. le baron de Ruble : « Il est peu d'ouvrages qui répandent une aussi vive lumière sur le XVI[e] siècle. »

T. DE L.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(22 février 1884).

Soutenance de M. Charles Normand.

I. Thèse latine : *De Benjamini Prioli vita et scriptis*. Lyon. Pitrat, 1883, 129 pp.
II. Thèse française : *Etude sur les relations de l'État et des communautés au* XVII[e] *et* XVIII[e] *siècle. — Saint-Quentin et la Royauté*. Champion, 1881, 220 pp. (La thèse est suivie de pièces justificatives.)

I

M. Himly, doyen, loue M. Normand de n'avoir ni surfait, ni trop diminué son personnage. C'est un aventurier politique et littéraire qui prête à bien des critiques par sa vie et sa manière d'écrire. M. N. n'a pas plaidé non-coupable, mais il a fait valoir les circonstances atténuantes. Benjamin Priolo était un homme capable et un homme capable de tout : il avait l'esprit fin, délié, une certaine verve d'écrivain et il a pu de la dernière période de sa vie active faire un livre intéressant. Mais y a-t-il beaucoup à en tirer pour l'histoire véritable ? L'idée d'étudier Priolo est venue à M. N. en lisant l'*Histoire de la France sous la minorité de Louis XIV*, de M. Chéruel. Il aurait voulu trouver dans son héros un honnête homme, mais il ne l'a point trouvé non plus que le grand historien méconnu ; Priolo cependant a une certaine originalité et il est intéressant d'étudier sa vie, grâce surtout aux hommes célèbres qu'il a connus et aux événements importants auxquels il a été mêlé : son Histoire serait plus connue, s'il ne l'avait pas écrite en latin, pour lui assurer l'immortalité. Sa vie est équivoque, même avant sa naissance : il se disait issu des Prioli de Venise : ses ennemis ont fait de lui un Auvergnat ou un Saintongeois, bâtard d'un ministre, ancien moine. D'après lui-même, il est né en 1602 à Saint-Jean d'Angely : il a eu cette chance d'être filleul de Soubise. Sa vie d'aventures commence à son adolescence : il fréquente les universités d'Orthez, de Montauban, de Leyde, de Padoue. Il entre au service du duc de Rohan et réussit à conquérir sa confiance : il se fait bien venir de la confédération des Grisons auprès de laquelle il est souvent employé par son maître. Le duc de Rohan meurt en 1638 : c'est le seul qu'il ait fidèlement servi, et encore, fait

---

zeray (tome III, p. 190), cité par M. K. de L. (p. 583), un religieux d'Angoulême, « attaché à une poutre frottée de souffre, comme un de ces flambeaux vivants qu'avait créés l'imagination de Néron, » jeta (1569) à l'amiral de France : *Souvenez-vous de Jézabel meurtrière des prophètes. Vous serez jeté par une fenêtre et traîné au gibet, et vous souffrirez, mort ou vif, toutes les indignités et toutes les cruautés que vous exercez maintenant sur les serviteurs de Dieu.* »

remarquer M. Himly, au dire de M. N., il l'a peut-être trahi et il a peut-être volé ses papiers : c'est qu'on était peu scrupuleux alors et que l'on vivait sans remords du jeu et des femmes. Priolo est à Genève, il y attend la mort de Richelieu. Il trouve un nouveau protecteur, le duc de Longueville, toujours dirigé à leur gré par ses amis ou ses serviteurs. Il l'accompagne à Munster et croit utile de passer au catholicisme. M. N. espérait tirer sur le rôle de Priolo à Munster de nombreux renseignements des carnets de Mazarin, mais ils sont presque illisibles : deux pages cependant renferment des détails très intéressants. Priolo est un espion de Mazarin, une sorte d'agent secret auprès du duc de Longueville. A vrai dire il était le domestique du duc et il a profité de sa situation auprès de lui pour le faire jeter en prison. Le rôle qu'il a joué de 1648 à 1652 était peut-être utile, mais il est singulièrement louche à coup sûr : il tient Mazarin au courant des secrets de la duchesse de Longueville et du prince de Condé. Il ne se laisse pas deviner du reste : au moment de l'arrestation des princes cependant, on a quelques soupçons et pour les dissiper Mazarin est obligé de l'exiler à Tours. En 1658, il quitte Longueville : Mazarin ne le payait plus. Il se brouille avec lui, à cause des perpétuelles demandes d'argent qu'il lui adresse et qui sont mal accueillies. Il est forcé de recourir au chantage : il récite de ruelle en ruelle des fragments de son histoire, vraie satire de Mazarin. Le cardinal le fait payer par Lomenie de Brienne : il change de ton et chante les louanges de celui qui le paye.

Le personnage ne semble guère intéressant à M. Pigeonneau que par les événements auxquels il a été mêlé. M. N. a montré dans sa thèse des qualités sérieuses de chercheur, une grande droiture de sentiments, l'amour de l'honnête et du vrai, un certain sens historique. Il a eu la prétention de citer toutes les sources dans sa préface : il a oublié l'abbé de Marolles et omis les mémoires de Nicolas Goulas, qui, deux fois, fait clairement allusion à Priolo sans le nommer cependant. M. N. ne flatte pas Priolo, c'est de l'étude de sa vie et de l'opinion de ses ennemis plutôt que de celle de ses amis qu'il a tiré son jugement. On pouvait citer les opinions de ses ennemis, mais sans y trop croire : quand on l'accuse, il faudrait qu'on sache précisément de quoi. On l'a accusé de mentir sur ses origines, mais il a passé pour le petit-fils bâtard d'une grande famille vénitienne, ce qui confirmerait son dire : il n'a jamais précisé la manière dont-il était issu des Prioli de Venise. D'ailleurs le Sénat de Venise le fit *Eques Venetus*. Il fallait faire en Saintonge des recherches sur sa famille. Il est possible que sa grand'mère ait été protestante, ce qui expliquerait qu'on le considérât comme bâtard. Il n'a jamais suivi, dit-il, ni école, ni académie et cependant il a fréquenté les universités de Leyde et de Padoue : cela veut peut-être dire qu'il a fait ses études élémentaires chez lui, que c'est son père qui lui a appris le latin : Rhodius seul parle de son séjour à Orthez et à Montauban, il n'est pas très sûr qu'il y soit allé. Pendant qu'il est avec le duc de Rohan, il exerce une grande influence, il est fort actif et très estimé de Richelieu. C'est une hypothèse inutile et injuste que de supposer qu'il ait trahi Rohan : rien ne le prouve. S'il a gardé les papiers de Rohan, c'est qu'il est très possible qu'il soit l'auteur des Mémoires de Rohan et que Rohan lui-même les lui ait confiés. A Munster, il est secrétaire d'ambassade, il est chargé d'une mission officielle, il est tout naturel qu'il corresponde avec le ministre des affaires étrangères. Dans les trois pages et demie de Mazarin, il n'y a pas de traces d'une trahison de Priolo à l'égard de Longueville : il renseigne Mazarin sur ce qui se passe, sur les querelles de Servien et de d'Avaux, sur ce dont on est convenu à propos de l'Alsace. Longueville d'ailleurs n'avait pas de secrets : il n'y avait pas de poste de secrétaire d'ambassade, Priolo en remplissait les fonctions tout en appartenant au duc de Longueville. On ne sait d'ailleurs si les notes de Mazarin

les chapitres suivants (*Arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes, la France depuis la conspiration de Meaux jusqu'à la paix de Chartres, la prise d'armes des Gueux, le supplice des comtes d'Egmont et de Hornes, la campagne du prince d'Orange, le prince d'Orange en France, la troisième guerre civile, l'amnistie dans les Pays-Bas, l'agitation en Hollande, les mariages de France, intrigues de Louis de Nassau en France, Coligny à Blois, Louis de Nassau à Blois, Jeanne d'Albret à Blois, la ligue anglo-française, les Gueux de mer, Louis de Nassau à Paris, à Mons, le Conseil du roi, défaite de Genlis, menaces de Coligny, projet secret de Catherine de Médicis, le mariage du roi de Navarre, le grand dessein des Huguenots, l'attentat sur Coligny, le complot des Huguenots, les dernières résolutions, la Saint-Barthélemy*), le savant historien a tiré le même excellent parti des documents déjà connus et des documents nouveaux. Les éloges donnés ici au tome Ier [1] s'appliquent tous au tome II, et l'on peut dire que l'un et l'autre sont également intéressants, également instructifs.

Ce qui, dans le volume que j'examine, est particulièrement digne d'attention, c'est l'histoire des mois si agités, si ardents de juillet et d'août 1572 (pp. 503-598). Nous possédons une bonne centaine de récits de l'horrible drame de la Saint-Barthélemy et des circonstances qui le précédèrent : le récit de M. K. de L. est un des meilleurs de tous. Il n'en est guère de plus pittoresque, de plus saisissant, de plus vivant : il n'en est pas de plus exact. L'habile peintre a su ajouter des traits frappants à un tableau si souvent retracé par des hommes d'autant de science que de talent. Il me semble seulement que l'auteur ne fait pas une assez juste part des responsabilités en déclarant (p. 598) que la Saint-Barthélemy « ajoute une nouvelle flétrissure, plus odieuse que toutes les autres, à l'ambition et à l'astuce de Catherine de Médicis ». Catherine fut incontestablement une grande coupable, mais elle ne fut pas l'unique coupable. La main de son fils Henri III fut, plus encore peut-être que la sienne, souillée de ce *sang espandu* qui, selon l'énergique expression de Tavanes, *blesse les consciences* [2]. Du reste, M. K. de L. a contre Catherine des préventions excessives. J'ai déjà eu l'occasion (article déjà cité) de défendre contre lui cette princesse qu'il nous présentait comme une empoisonneuse de profession. Dans les premières pages du tome II, *Locuste* semble se transformer en *Messaline*. Ce n'est pas avec assez de réserves que l'adversaire de celle qui fut certainement plus ambitieuse

1. N° du 3 mars 1884, pp. 190-194.

2. M. K. de L. observe avec raison (p. 592) que les accusations de Brantôme contre Tavanes sont démenties par d'autres témoignages, et que de ce nombre est la fameuse phrase que l'abbé-chroniqueur lui attribue : « Saignez, saignez; la saignée est aussi bonne au mois d'août qu'au mois de mai ». M. K. de L. aurait pu, sur ce point, appeler à son secours l'opinion de M. L. Pingaud, l'auteur de l'excellente monographie intitulée : *Les Saulx-Tavanes. Etudes sur l'ancienne société française. Lettres et documents inédits* (Paris, Didot, 1876, in-8°). J'ai fort loué la discussion de M. Pingaud dans la *Revue historique* de 1877, p. 450, note 5).

que galante, de celle qui, selon les relations italiennes, fut toujours en proie à l'absorbante passion du pouvoir, *affetto di signoreggiare*, fait allusion en ces termes à des bruits propagés par la haine politique et religieuse (p. 4) : « Elle tolère tous les désordres autour d'elle, et on ne sait jusqu'à quel point elle y prend part elle-même, quoique les pamphlets protestants lui attribuent quatorze serviteurs intimes [1], dont le plus connu est Gondi, devenu le seigneur du Perron, qui sera plus tard le comte de Retz [2] ».

Une autre reine a fort à se plaindre des rigueurs de M. K. de L. C'est la reine de Navarre, Jeanne d'Albret. Voici le portrait infiniment peu flatté qu'il en retrace (pp. 359-360) : « La papesse des Huguenots avait autrefois été presque fiancée à Philippe II. Unie à un prince célèbre par ses désordres, elle les avait partagés. Quelques-uns ont prétendu que, jeune encore, elle avait été la mère d'Agrippa d'Aubigné, héritier de son zèle et de son éloquente énergie; mais il y a lieu de croire qu'Aubigné fut non le frère, mais seulement le compagnon des jeux et des aventures d'enfance de Henri IV. A l'âge de quarante ans, elle n'avait pas abjuré ses faiblesses, et quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis que Théodore de Bèze lui avait reproché une union formée par le simple consentement des parties sans avoir été consacrée par aucune cérémonie religieuse. Bèze allait jusqu'à exiger *la recognoissance des fautes et la repentance*. Jeanne d'Albret n'en était pas moins, par l'ardeur de son zèle, la sainte du parti huguenot; elle se vantait d'avoir pris pour modèle le roi Josias » [3].

En revanche, la première femme de Henri IV est traitée avec une indulgence singulière (p. 9) : « Une seule figure rayonne dans ce triste tableau : c'est celle de Marguerite de Valois, si douce, si généreuse, si bonne, qui, si elle faillit aussi, racheta ses fautes par toutes les grâces de la beauté et par tous les dons de l'esprit. C'est, dit Brantôme, le miracle du monde. » L'admiration que le grave historien exprime si vivement pour Marguerite, il l'exprime aussi, dans une page riante et animée (p. 12), pour les « trois cents dames et damoiselles, célèbres par leur

---

1. Quatorze, juste ciel! L'énormité du nombre rend la chose bien invraisemblable.

2. Signalons (p. 16) une vive tirade contre ce Gondi « profondément corrompu » qui « étouffera » chez le jeune Charles IX « les dons heureux de la nature et de sa première éducation ». Ici je suis complètement d'accord avec l'auteur, comme avec Brantôme (édition de M. Lud. Lalanne, tome V, p. 253) : Gondi fut le mauvais génie de Charles IX et de Catherine, et presque tout le mal qui se fit de 1560 à 1572 fut l'œuvre de l'infâme Italien.

3. En regard de ce portrait poussé au noir, je citerai, comme contraste parfait, cette phrase de la *France protestante* (édition de M. H. Bordier, tome I, col. 114) : « Qu'on la considère comme mère, comme épouse ou comme reine, il n'y a pas une tache dans sa vie ». Je crois qu'entre les exagérations contraires doit trouver place une appréciation comme celle qui se dégage de l'ensemble des travaux de M. de Ruble sur Jeanne d'Albret. M. K. de L. n'aurait pas dû d'ailleurs mentionner sous une forme dubitative l'obscure légende qui fait d'Aubigné fils de Jeanne.

beauté, leurs charmes, leurs aventures » qui rendent la cour de France si brillante et que l'on comparait à *des étoiles au ciel en temps serein.* Il nous les montre « lancées sur de fringantes haquenées, » galopant à « travers les bois à la suite de Catherine de Médicis et semblables à des prêtresses de Diane », lesquelles se transforment, un peu plus loin, en « prêtresses de Vénus » [1]. M. K. de L. a très bien décrit les splendeurs de la cour de Charles IX (pp. 12-15). Mais combien de misère s'associe à ce luxe et à ces élégances! Et avec quelle vérité l'historien s'écrie (pp. 15-16) : « Situation profondément triste où l'or ne se voit que sur les franges des manteaux et ne brille que sur les oripeaux des fêtes, où le trésor est vide et laisse mourir de faim le soldat qui sera réduit à piller ![2] »

Entre les belles pages du livre, il faut mentionner celles qui roulent sur le supplice des comtes d'Egmont et de Hernes (pp. 114-126) [3]. Il

---

1. M. K. de L. mêle beaucoup de souvenirs mythologiques à ses récits. C'est ainsi que (p. 11) il dit, à propos du prince de Condé et de son endiablée galanterie : « Que de héros ont compromis leur gloire en filant aux pieds d'Omphale ! »

2. Telle était la pénurie, ajoute-t-il (p. 17) d'après un document de 1565 (*State-papers*), qu'on mit en vente les animaux de la ménagerie royale. On fut obligé de s'adresser aux alchimistes. « Le 5 novembre 1567, Charles IX passa un contrat [Bibl. nat. de Paris, f. fr. 15587, f° 224] avec Jean de Gallans, seigneur de Périzolles, qui, grâce à une évaporation par le mercure, convertira le plomb et le fer en or et en argent. On lui promet cent mille livres de rente annuelle en marquisats, comtés et baronnies; et, comme si l'engagement du roi ne suffisait pas, le duc d'Anjou ajoute sa signature à celle de Charles IX. » Il y aurait à indiquer une foule d'autres particularités curieuses. Je ne signalerai que la protection promise à Torquato Tasso, alors âgé de 22 ans, par Charles IX, dans des instructions à l'abbé de Saint-Gildas, conservées en la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg (pp. 263-264). On regrette qu'à ce propos M. K. de L. ait attribué sans hésitation à Charles IX les vers faits pour Ronsard :

> Tous deux également, nous portons des couronnes,
> Mais roi, je la reçois : poète, tu la donnes.

Dès 1847, Sainte-Beuve, dans le *Journal des savants,* a douté de l'authenticité du morceau, et, quelques années plus tard, Edouard Fournier a démontré (*l'Esprit dans l'histoire*, pp. 188-194 de la 3e édition, 1867) que le dit morceau, dont nul n'avait entendu parler avant 1651, avait été *arrangé*, sinon *imaginé tout entier*, par le premier qui l'a cité, Jean le Royer, sieur de Prades (*Sommaire de l'Histoire de France*, Paris, in-4°).

3. « On a conservé, » dit M. K. de L. (p. 120), « le compte présenté par le capitaine de la justice pour les frais matériels auxquels le supplice donna lieu. Rien n'est plus sinistre ni plus sombre : un drap noir long de douze aunes, large de dix, à 28 sous l'aune, pour couvrir l'échafaud ; deux bonnets de sergé noire, à 14 sous l'aune, qu'on abaissera sur les yeux des condamnés; deux aunes et un quart de drap noir, à 28 sous l'aune, pour couvrir les coussins sur lesquels ils s'agenouilleront devant le billot, et enfin dix aunes de drap noir, au même prix, qu'on étendra sur leurs cadavres. La dépense totale est de 8 livres 4 sous. On avait payé davantage pour orner les rues de Bruxelles de festins et de guirlandes à la nouvelle de la victoire de Saint-Quentin. » Voir le *Compte* du capitaine Boles aux *Pièces justificatives* (p. 608). On trouvera, près de ce document, une lettre du prince d'Orange au duc d'Albe (8 septembre 1567), une lettre du prince de Condé à la reine d'Angleterre (décembre 1567), une lettre de Walsingham au prince d'Orange (10 juillet 1572), enfin une lettre du seigneur de Gomicourt, du mois d'août 1572, tirée des Archives de Bruxel-

faut mentionner aussi celles qui roulent sur la mort du malheureux don Carlos (pp. 130-133). Citons les premières lignes de ce dernier récit : « Le monarque qui avait repoussé la prière d'une veuve et onze orphelins, était père aussi, père d'un seul fils, âgé de 23 ans, qui était appelé par sa naissance à recueillir l'héritage de ces vastes Etats sur lesquels se levait et se couchait le soleil. Le 24 juillet 1568, à une heure après minuit (c'est-à-dire sept semaines après la mort du comte d'Egmont), don Carlos rendait le dernier soupir. Trois mois après, la jeune et charmante reine d'Espagne, Elisabeth de France, que don Carlos avait tendrement chérie, descendait dans la même tombe. Sombres mystères qu'après trois siècles l'histoire n'a pu encore approfondir »[1].

D'autres pages émouvantes sont celles qui concernent la cruelle domination du duc d'Albe en ces Pays-Bas, où, selon le mot frappant de Viglius (lettre du 21 avril 1572). « il y a des milliers de veuves et d'orphelins, dont les plaintes montent au ciel », où la férocité de la répression espagnole est poussée si loin, qu'on ne se contente plus de mettre un baillon aux condamnés qui marchent à l'échafaud, mais que, de crainte du scandale d'une protestation suprême, on leur brûle le bout de la langue avec un fer ardent.

Je n'ai presque rien à joindre aux observations çà et là présentées dans les lignes que l'on vient de lire. En homme qui a juré une guerre impitoyable à tous les mots apocryphes dont nos livres d'histoire sont encombrés, je m'élèverai contre la prétendue menace qui aurait été ainsi adressée à Charles IX par Coligny (p. 505) : « Nous ne pouvons plus contenir le peuple. Faites la guerre aux Espagnols, sire, ou nous serons contraints de vous la faire ». Le brutal ultimatum de l'amiral n'est rapporté, si je ne me trompe, que dans les *Mémoires de Tavanes* rédigés, après la mort du maréchal, par son fils Jean, et franchement ce n'est pas assez. Je ne crois pas davantage au gaillard petit discours que Charles IX (p. 507) aurait tenu à Coligny : « Mon père, je vous prie me donner encore quatre ou cinq jours pour m'esbattre. Cela faict, je vous promets,

---

les, et où l'on remarque de douloureux détails sur la continuation de la *boucherie* du 24, sur les ignobles outrages infligés par une populace en délire au corps de Coligny, qui fut tellement mis en pièces, qu'il ne « demeurast chose » pour permettre d'exécuter la sentence de pendaison.

1. M. K. de L. (p. 133), après avoir rappelé les accès de frénésie de don Carlos, « qui expliquent de sa part toutes les violences et toutes les haines, » ne veut pas qu'on oublie que le prince « eut longtemps pour ami don Juan à qui il offrit un anneau de diamants, qu'il avait fait orner son appartement d'une tapisserie qui représentait la bataille de Pavie et qu'à côté de Tacite, de Salluste et de Plutarque, il aimait surtout à lire l'histoire de Charles-Quint. » Il note encore que Don Carlos envoya un jour 200 ducats à Guichardin pour son livre sur les Pays-Bas. — Pour don Carlos, comme pour Montigny, M. K. de L. a soin de renvoyer le lecteur aux travaux de M. Gachard, disant (p. 251, note 1), au sujet de l'éminent éditeur de la *Correspondance de Philippe II*, qu' « il a répandu sur cet épisode [la captivité et la strangulation de Montigny], comme sur tout ce qui touche au XVIe siècle, de vives lumières qui le placent au premier rang des érudits de notre temps. »

foy de Roy, que je vous rendray content, vous et tous ceux de notre religion. » Cette allocution d'août 1572 n'est point consignée, comme l'avance M. K. de L., dans le *Journal* de Pierre de l'Estoile, lequel journal ne commence qu'à la mort de Charles IX (30 mai 1574); on ne la trouve que dans des notes qui ont été ajoutées par une main inconnue aux *Mémoires-journaux* et qui sont dépourvues de toute valeur, comme j'ai eu l'occasion de le rappeler ici même [1]. La même condamnation atteint cette plaisante boutade attribuée à Charles IX (p. 527) au sujet des difficultés faites par la cour de Rome pour autoriser le mariage du roi de Navarre avec Marguerite de France : « Si le Pape fait trop la beste, je prendray moy-mesme Margot par la main et la meneray espouser en plein presche. » Le chroniqueur anonyme que l'on a confondu avec P. de l'Estoile, recueillait sans discernement tous les propos qui circulaient dans les rues de Paris et c'était, si l'on me passe une familière expression, un *badaud* qui se faisait le complaisant écho de la *badauderie* de ses concitoyens [2].

Après avoir reproché à M. K. de L. d'avoir trop facilement admis dans son livre des paroles plus que douteuses, il faut le féliciter d'en avoir repoussé quelques-unes dont l'authenticité n'est pas moins contestable. Par exemple, il dit très bien (p. 545), au sujet de la visite de Charles IX à l'amiral blessé, selon Michieli, Morillon et le nonce Salviati, par un spadassin de Florence, Pierre-Paul Tosinghi, par Maurevel, selon tous les autres témoignages : « Ici commence la légende de Coligny, telle que l'ont rédigée les ministres protestants, pleine d'emphase et de déclamations oratoires. *Vous êtes blessé au bras,* fait-elle dire au roi; *moi, je le suis au cœur*. Coligny répond : *Mon bras est bien malade, mais ma tête se porte bien, et jusqu'ici j'ai plus fait de la tête que du bras.* Rentrons dans la vérité des faits... [3] » M. K. de L. rejette aussi (p. 547) l'historiette que voici dont P. de Bourdeille est seul à nous

1. N° du 29 octobre 1883, p. 342, note.

2. M. K. de L. a reproduit (p. 529) certain récit où figurent trois prophétiques taches de sang vues *sur le gazon*, un jour de chasse, par Henri de Navarre, le duc d'Anjou et le duc de Guise. C'est encore dans P. Matthieu, le perfide P. Matthieu, déjà incriminé ici même (n° du 3 mars 1884, p. 193), qu'il a trouvé cette lugubre autant que suspecte historiette. Il est vrai que M. K. de L. invoque aussi le témoignage d'un évêque de Montpellier auquel une faute d'impression prête le nom de *Fenouille,* et qui n'est autre que Pierre Fenouillet, le célèbre prédicateur. Mais Fenouillet et Matthieu, l'un portant l'autre, n'ont pas assez d'autorité pour nous faire accepter une aussi étrange anecdote.

3. Il y a naturellement force variantes. Voir la *France protestante*, article *Châtillon*, tome IV, p. 209; *Gaspard de Coligny, amiral de France, par* Jules Delaborde, t. III, 1882, p. 441. On met là dans la bouche de la victime un discours, ou plutôt un sermon d'une telle longueur, que l'on se demande comment un blessé aurait pu pérorer ainsi. Dans toutes les dernières pages de la monographie de M. Delaborde, Coligny se montre des plus loquaces et l'on est bien tenté de lui appliquer ce vers si spirituel qui, dans l'*Enéide*, est décoché à un insupportable bavard :

Larga quidem, Drance, semper tibi copia fandi.

entretenir (édition Lud. Lalanne, tome V, p. 253) : « Brantôme rapporte que le roi, en quittant l'hôtel de Béthisy, s'écria : *N'ai-je pas bien joué mon jeu? N'ai-je pas bien su dissimuler? N'ai-je pas bien appris la leçon et le latin de mon aïeul le roi Louis XI?* Ce langage n'aurait pu être tenu par Charles IX, lors même qu'on voudrait le rendre complice d'un système prémédité pour l'extermination des Huguenots, mais les dépêches du nonce Salviati et les meilleurs historiens le montrent complètement étranger aux machinations de sa mère, et ce ne fut point l'ironie à la bouche, mais profondément agité par une extrême colère qu'il rentra au Louvre [1]. »

J'emprunte aux pages 581-582 un passage sur les derniers moments de Coligny où M. K. de L. se moque avec finesse de quelques phrases à effet qui ont été substituées par des gens de trop d'imagination à des mots réellement prononcés, mais qui ont le grand tort d'être naturels : « Déjà Besme et Tosinghi montent l'escalier; Coligny, entendant du bruit et croyant à quelque mouvement dans la rue, s'est levé précipitamment : *Que demandez-vous, messieurs?* [2] dit-il à ceux qui s'avancent vers lui; mais ces paroles étaient trop simples pour être enregistrées par l'histoire, et on en a placé dans sa bouche d'autres plus éloquentes adressées à Besme : *Jeune homme, respecte ma vieillesse.* Ou bien : *Tu devrais respecter mes cheveux blancs. Fais ce qne tu veux. Tu ne peux qu'abréger fort peu ma vie.* Ou bien encore : *Jeune homme, ne souille pas tes mains dans le sang d'un si grand capitaine* [3]. Les spadassins, sans répondre, couvrent Coligny de blessures. *Est-il mort?* crient ceux qui, avec le duc de Guise, sont restés au pied de l'escalier; et, malgré un dernier effort de Coligny expirant, qui saisit l'appui de la fenêtre, le capitaine Cosseins le précipite dans la cour. Nous reléguons parmi les récits peu dignes de foi l'assertion que le duc de Guise monta à la chambre de Coligny, qu'il lui tira un coup de pistolet soit au pied de son lit, soit dans la cour, qu'il le frappa du pied [4]. Ce sont sans doute les mêmes narrateurs auxquels on doit les discours de Coligny, qui font parler le duc de Guise en ces termes : *Te voilà donc, meschant; à Dieu ne plaise que je souille mes mains dans ton sang* [5]*!* »

1. Voir (p. 577) la discussion habilement et victorieusement menée d'un autre récit de Brantôme, récit dont le maréchal de Tavanes et le prévôt des marchands Charon sont les héros (tome V, p. 527).

2. C'est de Scipion Du Pleix (*Histoire de France*, t. III, p. 745) que M. K. de L. tire ce renseignement qu'il tenait lui-même d'un domestique de Coligny « présent à ce spectacle ». Nous avons donc là en quelque sorte un témoin auriculaire, lequel déclare que l'amiral n'eut le temps de dire à ses assassins « que ces quatre mots ».

3. Comparez l'article *Châtillon* de la nouvelle *France protestante*, colonne 204; le *Coligny* de M. Delaborde, p. 475.

4. J'ai cherché, voilà déjà plus de vingt ans, à prouver que le duc de Guise ne se déshonora point par son acharnement contre un ennemi déjà mort. (*De quelques erreurs de l'Histoire de France de* M. Henri Martin, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, de mai 1863, p. 341.)

5. Il ne faut pas moins résolument révoquer en doute l'apostrophe que, selon Mé-

Je laisse le lecteur sous l'impression de cette citation, me contentant d'ajouter que j'aurais pu en tirer beaucoup d'autres, non moins saisissantes, d'un livre dont on dira ce que M. Kervyn de Lettenhove dit lui-même (p. 280, note 1) de la publication des *Mémoires de la Huguerie* par M. le baron de Ruble : « Il est peu d'ouvrages qui répandent une aussi vive lumière sur le XVIe siècle. »

T. DE L.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(22 février 1884).

Soutenance de M. Charles Normand.

I. Thèse latine : *De Benjamini Prioli vita et scriptis*. Lyon. Pitrat, 1883, 129 pp.
II. Thèse française : *Etude sur les relations de l'Etat et des communautés au* XVIIe *et* XVIIIe *siècle. — Saint-Quentin et la Royauté*. Champion, 1881, 220 pp. (La thèse est suivie de pièces justificatives.)

I

M. Himly, doyen, loue M. Normand de n'avoir ni surfait, ni trop diminué son personnage. C'est un aventurier politique et littéraire qui prête à bien des critiques par sa vie et sa manière d'écrire. M. N. n'a pas plaidé non-coupable, mais il a fait valoir les circonstances atténuantes. Benjamin Priolo était un homme capable et un homme capable de tout : il avait l'esprit fin, délié, une certaine verve d'écrivain et il a pu de la dernière période de sa vie active faire un livre intéressant. Mais y a-t-il beaucoup à en tirer pour l'histoire véritable ? L'idée d'étudier Priolo est venue à M. N. en lisant l'*Histoire de la France sous la minorité de Louis XIV*, de M. Chéruel. Il aurait voulu trouver dans son héros un honnête homme, mais il ne l'a point trouvé non plus que le grand historien méconnu ; Priolo cependant a une certaine originalité et il est intéressant d'étudier sa vie, grâce surtout aux hommes célèbres qu'il a connus et aux événements importants auxquels il a été mêlé : son Histoire serait plus connue, s'il ne l'avait pas écrite en latin, pour lui assurer l'immortalité. Sa vie est équivoque, même avant sa naissance : il se disait issu des Prioli de Venise : ses ennemis ont fait de lui un Auvergnat ou un Saintongeois, bâtard d'un ministre, ancien moine. D'après lui-même, il est né en 1602 à Saint-Jean d'Angely : il a eu cette chance d'être filleul de Soubise. Sa vie d'aventures commence à son adolescence : il fréquente les universités d'Orthez, de Montauban, de Leyde, de Padoue. Il entre au service du duc de Rohan et réussit à conquérir sa confiance : il se fait bien venir de la confédération des Grisons auprès de laquelle il est souvent employé par son maître. Le duc de Rohan meurt en 1638 : c'est le seul qu'il ait fidèlement servi, et encore, fait

zeray (tome III, p. 190), cité par M. K. de L. (p. 583), un religieux d'Angoulême, « attaché à une poutre frottée de souffre, comme un de ces flambeaux vivants qu'avait créés l'imagination de Néron, » jeta (1569) à l'amiral de France : *Souvenez-vous de Jézabel meurtrière des prophètes. Vous serez jeté par une fenêtre et traîné au gibet, et vous souffrirez, mort ou vif, toutes les indignités et toutes les cruautés que vous exercez maintenant sur les serviteurs de Dieu.* »

remarquer M. Himly, au dire de M. N., il l'a peut-être trahi et il a peut-être volé ses papiers : c'est qu'on était peu scrupuleux alors et que l'on vivait sans remords du jeu et des femmes. Priolo est à Genève, il y attend la mort de Richelieu. Il trouve un nouveau protecteur, le duc de Longueville, toujours dirigé à leur gré par ses amis ou ses serviteurs. Il l'accompagne à Munster et croit utile de passer au catholicisme. M. N. espérait tirer sur le rôle de Priolo à Munster de nombreux renseignements des carnets de Mazarin, mais ils sont presque illisibles : deux pages cependant renferment des détails très intéressants. Priolo est un espion de Mazarin, une sorte d'agent secret auprès du duc de Longueville. A vrai dire il était le domestique du duc et il a profité de sa situation auprès de lui pour le faire jeter en prison. Le rôle qu'il a joué de 1648 à 1652 était peut-être utile, mais il est singulièrement louche à coup sûr : il tient Mazarin au courant des secrets de la duchesse de Longueville et du prince de Condé. Il ne se laisse pas deviner du reste : au moment de l'arrestation des princes cependant, on a quelques soupçons et pour les dissiper Mazarin est obligé de l'exiler à Tours. En 1658, il quitte Longueville : Mazarin ne le payait plus. Il se brouille avec lui, à cause des perpétuelles demandes d'argent qu'il lui adresse et qui sont mal accueillies. Il est forcé de recourir au chantage : il récite de ruelle en ruelle des fragments de son histoire, vraie satire de Mazarin. Le cardinal le fait payer par Lomenie de Brienne : il change de ton et chante les louanges de celui qui le paye.

Le personnage ne semble guère intéressant à M. Pigeonneau que par les événements auxquels il a été mêlé. M. N. a montré dans sa thèse des qualités sérieuses de chercheur, une grande droiture de sentiments, l'amour de l'honnête et du vrai, un certain sens historique. Il a eu la prétention de citer toutes les sources dans sa préface : il a oublié l'abbé de Marolles et omis les mémoires de Nicolas Goulas, qui, deux fois, fait clairement allusion à Priolo sans le nommer cependant. M. N. ne flatte pas Priolo, c'est de l'étude de sa vie et de l'opinion de ses ennemis plutôt que de celle de ses amis qu'il a tiré son jugement. On pouvait citer les opinions de ses ennemis, mais sans y trop croire : quand on l'accuse, il faudrait qu'on sache précisément de quoi. On l'a accusé de mentir sur ses origines, mais il a passé pour le petit-fils bâtard d'une grande famille vénitienne, ce qui confirmerait son dire : il n'a jamais précisé la manière dont-il était issu des Prioli de Venise. D'ailleurs le Sénat de Venise le fit *Eques Venetus*. Il fallait faire en Saintonge des recherches sur sa famille. Il est possible que sa grand'mère ait été protestante, ce qui expliquerait qu'on le considérât comme bâtard. Il n'a jamais suivi, dit-il, ni école, ni académie et cependant il a fréquenté les universités de Leyde et de Padoue : cela veut peut-être dire qu'il a fait ses études élémentaires chez lui, que c'est son père qui lui a appris le latin : Rhodius seul parle de son séjour à Orthez et à Montauban, il n'est pas très sûr qu'il y soit allé. Pendant qu'il est avec le duc de Rohan, il exerce une grande influence, il est fort actif et très estimé de Richelieu. C'est une hypothèse inutile et injuste que de supposer qu'il ait trahi Rohan : rien ne le prouve. S'il a gardé les papiers de Rohan, c'est qu'il est très possible qu'il soit l'auteur des Mémoires de Rohan et que Rohan lui-même les lui ait confiés. A Munster, il est secrétaire d'ambassade, il est chargé d'une mission officielle, il est tout naturel qu'il corresponde avec le ministre des affaires étrangères. Dans les trois pages et demie de Mazarin, il n'y a pas de traces d'une trahison de Priolo à l'égard de Longueville : il renseigne Mazarin sur ce qui se passe, sur les querelles de Servien et de d'Avaux, sur ce dont on est convenu à propos de l'Alsace. Longueville d'ailleurs n'avait pas de secrets : il n'y avait pas de poste de secrétaire d'ambassade, Priolo en remplissait les fonctions tout en appartenant au duc de Longueville. On ne sait d'ailleurs si les notes de Mazarin

se rapportent à une correspondance ou à une entrevue. Priolo s'est converti au catholicisme plus tard qu'on ne le dit d'ordinaire : il ne l'était pas quand il est allé à Munster, on en a la preuve dans les carnets de Mazarin. Pendant la Fronde, dit-on, il a passé son temps à trahir, il faut alors que ses maîtres aient été bien aveugles : ses rapports avec Mazarin étaient connus : il était son agent zélé, mais aussi le serviteur fidèle de Longueville qu'il a voulu empêcher de faire des sottises. La seule circonstance où il y ait quelque chose de louche, c'est l'arrestation des princes. Et encore pourrait-on justifier Priolo : son récit coïncide avec celui de Priorato et celui de N. Goulas, les seuls qui aient parlé de cette affaire. M. N. s'est embrouillé dans les dates : il a fait deux lettres d'une seule. (P. 62) et en a tiré une nouvelle raison d'accuser Priolo de trahison. Après l'arrestation des princes, on ne sait trop ce que fit Priolo : d'après M. N. il est invraisemblable qu'il ait pris parti pour la Fronde, comme le dit Bayle. Cela ne paraît pas impossible à M. Pigeonneau : Priolo était brouillon et vaniteux : peut-être aussi Mazarin, qui le tenait pour un homme méchant et dangereux, lui a-t-il coupé les vivres et l'a-t-il dénoncé au duc de Longueville. Son livre ne mérite guère les éloges que lui accorde M. N. : il est rempli de banalités effroyables, de barbarismes, il est ennuyeux malgré la verve de l'auteur. La véracité de Priolo semble fort douteuse : on ne peut croire qu'à ce qu'il a vu et entendu lui-même et encore faut-il beaucoup se méfier. Son histoire n'est faite guère que de commérages et de portraits. Il est extrêmement inférieur à Vittorio Siri.

M. Rambaud regrette que M. N. n'ait pas consulté aux affaires étrangères le fond des Grisons. Au point de vue des mœurs de l'époque, une chose inquiète : on peut blâmer Priolo d'être toujours sans argent, mais les grands seigneurs ont été peu généreux pour lui après avoir beaucoup usé de ses services. Le seul qui ait été généreux, c'est Mazarin et par crainte du chantage. La vie de Priolo rappelle celle de Figaro : il doit être le représentant d'une classe nombreuse d'hommes de lettres, d'agents politiques, qui vivaient d'une façon interlope parce qu'ils ne pouvaient faire autrement, tout le monde quémandait alors, les plus grands comme les autres. Quant aux trahisons politiques, elles étaient habituelles. M. Rambaud reproche à M. N. la bigarrure de sa thèse où se mêlent partout le latin, le français et l'italien.

M. Berthold Zeller aurait voulu que M. N. eût mieux lu les carnets de Mazarin : il en rapporte un passage qui avait échappé à M. N. comme à M. Chéruel.

II

M. Himly juge qu'il eut mieux valu dans cette étude sur Saint-Quentin remonter plus haut et ne pas s'en tenir aux xviie et xviiie siècles. Plus de précision et d'exactitude dans les citations eussent été désirables.

D'après M. Lavisse, les mots « en France » auraient dû être ajoutés au titre. Puis le livre est déjà vieux : la thèse a reçu le visa en 1880, M. N. s'est trop hâté de la faire imprimer, des documents nouveaux ont paru. L'intention de M. N. dans son Introduction était de montrer l'action de l'Etat sur les communautés avant 1789 : avec un plan aussi vaste, les lacunes étaient inévitables : il eut été plus simple de faire l'introduction sur la ville même de Saint-Quentin. M. N. a eu le tort de prendre son point de départ dans le présent : cela lui fait voir les événements sous un faux jour : il attribue à saint Louis des intentions de centralisation qu'il n'a jamais eues, saint Louis recommande au contraire de laisser les communautés en l'état. S'il avait eu une telle idée, Philippe le Bel d'ailleurs l'eut-il abandonnée? On n'en trouve aucune trace sous son règne. *Le livre rouge* aurait pu montrer à M. N. que le roi ne tenait pas tant à empiéter sur les juridictions municipales. M. N. répond que cela est vrai pour Saint-Quentin et pour Tournay : mais que la

royauté n'a point été là fidèle à son programme : c'est, d'après M. Lavisse, qu'elle n'en avait aucun. Dans les conflits de juridiction entre le bailli et la municipalité, le Parlement donne souvent raison à la municipalité. Il ne faut pas prêter nos idées de centralisation à des hommes qui ne les avaient pas. Jusqu'à la Révolution, Saint-Quentin conserve le *jus gladii :* si la politique des rois avait été celle qu'on leur prête, ce droit n'eut-il pas depuis longtemps été retiré à la ville; si la justice civile passait aux magistrats royaux, c'est parce que le droit peu à peu se constituait, se dégageait de la procédure : on exigeait de ceux qui devaient juger une connaissance du droit plus approfondie. Il eut été exorbitant que des magistrats municipaux pussent encore décider : de là l'édit de 1366. Le premier chapitre de la thèse devait nous montrer une communauté : M. N. a été très sobre, trop peut-être de choses particulières à Saint-Quentin. Il semble avoir craint de rendre sa thèse trop vivante, trop amusante. M. Lavisse lui demande s'il n'a pas fait quelques études sur le caractère picard. Le livre est resté un peu mort, tandis que les appendices sont vivants : M. N. a la mention triste et l'exposé morose. M. N. a parlé des protestants à Saint-Quentin : il aurait pu être plus complet et ajouter à l'appendice G d'autres détails. L'intendant protège les protestants contre la municipalité : pendant tout le XVIIIe siècle, ils restent puissants dans la ville en raison de leurs fortunes, malgré la révocation de l'édit de Nantes. M. Lavisse reproche à M. N. de n'avoir pas distingué assez nettement les jurés des échevins; la manière dont les échevins sont arrivés aux fonctions administratives était très facile à établir à l'aide du *Livre rouge*. M. N. a signalé des faits intéressants, le rôle du mayeur, sa fierté de faire partie de l'état major, ses querelles avec l'intendant; il y a mille petites complications et intrigues dans cette administration municipale mesquine et les cabarets semblent avoir joué un grand rôle dans les élections. Pourquoi M. N. semble-t-il reprocher à Colbert de n'avoir pas établi la centralisation et d'avoir tenu compte de l'état des choses et du vœu des habitants ? Les finances étaient mal administrées dans les villes, répond-il. Mais il en est partout de même. Sur les intendants, M. N. est bien court. Il aurait peut-être fallu composer le livre ainsi : écrire une histoire de Saint-Quentin, puis, dans une conclusion, montrer la politique des rois à l'égard des communautés : la vie à l'intérieur est bien peu intense. Il y a entre la commune du moyen âge et la municipalité du commencement du XVIIIe siècle, la même distance qu'entre un baron féodal et un courtisan de Louis XV : la royauté n'a pas su donner à ces corps la vie : elle ne laisse à la république que des mannequins encombrants.

Le projet signé par quelques notables en 1674, déclarait électeurs tous ceux qui sauraient lire, écrire et compter. M. N. a comparé ces conditions avec celle qui fut exigée dans la constitution de 1790, le paiement d'une contribution d'une valeur de trois journées de travail. M. Rambaud demande quelle eut été la liste la plus étendue des deux. Il demande ensuite quelle a été la situation des protestants après la révocation et comment il s'est pu faire que les intendants les aient protégés ? En réalité, répond M. N., ils étaient extérieurement convertis au catholicisme, ils allaient à la messe, mais il fallait qu'ils fussent catholiques depuis sept ou huit ans pour qu'on pût les admettre aux fonctions municipales. Antérieurement à la Révocation, on ne trouve rien qui fasse allusion aux protestants depuis 1600. M. Rambaud demande si les mayeurs d'enseigne sont des chefs de quartiers ou s'ils sont en rapport avec les corporations. Ils existent, dit M. N., dans toute la Picardie : ce sont les mayeurs de bannières, mais ils représentent les quartiers et cependant au XVIIIe siècle du moins, les corporations ne sont pas distribuées par quartier. Les prud'hommes semblent commander à des fractions de quartier. M. Rambaud regrette que la thèse

s'arrête si brusquement : il aurait voulu au moins des allusions à la Révolution; on connaît mal la manière dont la Révolution a eu lieu dans les villes de province. En 1789, répond M. N., les échevins ont été contre-révolutionnaires dès le mois de juillet. La haute bourgeoisie a dirigé la réaction. Avant la loi du 6 décembre, l'échevinage est suspendu. On forme une commission municipale avec les membres de la garde nationale. L'échevinage s'y était opposé ainsi que la compagnie de canonniers. Le centre de réaction est le jardin de l'Arquebuse. En 1790, la haute bourgeoisie disparaît des affaires. La classe des petits marchands (les anciens notables) domine. Il n'y a pas d'exécutions à Saint-Quentin : mais en 1793 et 1794, des perquisitions chez les gens de la haute bourgeoisie, des arrestations.

M. Pigeonneau pose à M. N. quelques questions au sujet des foires, de la milice bourgeoise, du commerce à Saint-Quentin, des réformes de Colbert.

M. B. Zeller s'étonne que M. N. n'ait pas consulté les archives de l'Aisne : il y aurait eu grand profit pour sa thèse à ce qu'il ne les eut pas laissées de côté.

CHRONIQUE

FRANCE. — Un comité s'est formé à Lille pour l'érection d'une statue qui doit être élevée à *Dupleix* dans la ville de Landrecies, où est né l'illustre gouverneur des Indes françaises.

— Le troisième volume de l'*Histoire du Cotentin et de ses îles*, par M. Gustave Dupont, membre de la Société des antiquaires de Normandie, paraîtra très prochainement.

— M. de Maulde prépare une *Histoire de Louis XII*.

— Le troisième fascicule du *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance*, de M. Victor Gay, vient de paraître; il s'arrête au mot *coutelier*.

— Le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Maixent* sera prochainement publié par M. Alfred Richard, archiviste de la Vienne (Poitiers, Oudin) et formera les tomes XVI et XVII de la *Collection des archives du Poitou*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 27 juin 1884.

M. Alexandre Bertrand, rapporteur de la commission des antiquités de la commission des antiquités de la France, annonce que la commission a attribué aux ouvrages suivants les récompenses dont elle avait à disposer :

1re médaille : M. le lieutenant-colonel Pothier, *les Tumulus du plateau de Gers (Hautes-Pyrénées)*;

2e médaille : M. J. Loth, *l'Emigration bretonne en Armorique du* ve *au* viiie *siècle*;

3e médaille : M. Ch. Mortet, *le Livre des constitucions demenées el chastelet de Paris*;

1re mention honorable : M. Armand Gasté, *les Noëls virois de Jean le Houx et Ollivier Basselin et les chansons normandes du* xve *siècle*;

2e mention : M. Paul du Chatellier, *Recherches sur les sépultures de l'époque du bronze en Bretagne, explorations et études comparatives*;

3e mention : M. Léon Flourac, *Jean Ier, comte de Foix, vicomte souverain de Béarn*;

4e mention : M. Paul Guérin, *Recueil de documents concernant le Poitou, contenus dans les registres de la chancellerie de France*;

5e mention : M. F. Bouquet, *la Parthénie ou Banquet des Palinods de Rouen en 1546, poème latin du* xvie *siècle*;

6e mention : M. le comte Amédée de Bourmont, *la Fondation de l'Université de Caen et son organisation au* xve *siècle*.

M. Clermont-Ganneau met sous les yeux des membres de l'Académie le moulage d'une inscription arabe coufique du VIIIe siècle de notre ère, récemment découverte à Ascalon. Ce moulage lui a été envoyé par le gouverneur ottoman de la Palestine, S. Exc. Réouf Pacha. M. Clermont-Ganneau traduit l'inscription ainsi :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu seul et il n'a pas d'associé. Mohammed est le prophète de Dieu. Que les bénédictions et le salut de Dieu soient sur lui!

« A ordonné la construction de ce minaret et de cette mosquée El-Mahdi, commandeur des croyants (que Dieu le garde, qu'il augmente sa récompense et améliore sa rétribution), par les soins d'El-Mofaddhal, fils de Sellam El-...mri, et de Djahour, fils de Hecham El-Korachi, dans le mois de Moharrem de l'année 155.

« Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, le souverain unique et tout puissant, et il n'a pas d'associé. »

Ce texte fait connaître le nom du fondateur de la mosquée d'Ascalon et la date de la construction. L'an 155 de l'hégire répond à l'an 771 de notre ère. Le prince en question est le troisième calife abbasside, Mohammed ben Abdallah ben Mohammed ben Ali ben Abdallah ben El-Abbai, dit El-Mahdi. En 155, son père, le calife Abou Djafar El Mansour, vivait encore; il ne mourut qu'en 158; mais El-Mahdi avait été associé au califat dès l'an 147 et pouvait par suite porter, lui aussi, le titre souverain de commandeur des croyants, *emir-el-moumінin*.

M. Abel des Michels lit un mémoire sur la littérature annamite. Cette littérature consiste surtout en œuvres poétiques. M. des Michels en énumère les productions les plus importantes et en fait connaître quelques spécimens par des traductions. Il examine ensuite quelle a été, sur cette littérature, l'influence de la civilisation chinoise et de l'étude obligatoire des lettres du céleste empire; il estime que cette influence, en somme, a été assez faible. La forme poétique la plus répandue dans les poèmes cochinchinois est étrangère à la prosodie de la Chine. Les poètes de l'Annam font preuve d'une grande fertilité d'imagination. Ils excellent surtout dans le genre satirique et dans la description des beautés de la nature. A l'opposé des Chinois, chez lesquels on ne trouve en général que des pièces de vers fort courtes, ils ont produit en abondance des poèmes narratifs de longue haleine.

M. Delisle présente une lettre autographe de Descartes, donnée à l'Académie par M. Bovet.

M. Héron de Villefosse communique le texte de plusieurs iuscriptions latines découvertes à l'Henchir-Makteur *(colonia Aelia Aurelia Mactaris)* par M. Letaille, chargé d'une mission archéologique en Tunisie. La plus importante de ces inscriptions est la suivante :

C · SEXTIO · C · F · PAPIR//////
MARTIALI·TRIB·MIL·LEGIONIS I///////
SCYTHICAE·PROC·AVG.AB·ACTIS·VRBIS//////
AVG·INTER·MANCIP.XL·GALLIARVM.ET.N///
(sic) GOTIANTIS PROC·MACEDONIAE·QVI
OB MEMORIAM·T·SEXTI·ALEXANDRI
FRATRIS SVI·INLATIS·HSL·MIL·REIPVB
COL·SVAE MACTARITANAE·EPVLATICIVM EX
VSVRIS CVRIALIBVS DIE NATALI FRATRISS VI
QVOD ANNIS DARI IVSSIT OBQAM LIBERALITATE///
EIVS STATVAM VNIVERSAE CVRIAE D D PEC·SVA·POSVER

« G(aio) Sextio, G(aii) f(ilio), Papir[ia] (tribu), Martiali, trib(uno) mil(itum) legionis I [III] Scythicae, proc(uratori) Aug(usti) ab actis Urbis, [proc(uratori)] Aug(usti) inter mancip(es) quadragesimae Galliarum et n[e]gotiantes, proc(uratori) Macedoniae, qui, ob memoriam T(iti) Sexti(i) Alexandri fratris sui, inlatis sestertium quinquaginta mil(libus nummum) reipub(licae) colo(niae) suae Mactaritanae, epulaticium ex usuris curialibus die natali fratris sui quod annis dari jussit. Ob quam liberalitate[m] ejus statuam universae curiae d(ecurionum) d(ecreto) pec(unia) sua posuer(unt). »

L'intérêt du texte consiste dans l'énoncé des fonctions remplies par C. Sextius Martialis après son tribunat légionnaire. Il fut d'abord *procurator Augusti ab actis Urbis*, c'est à dire chargé de la direction du service des *acta Urbis*; cette fonction est mentionnée pour la première fois. La fonction qu'il exerça ensuite était également inconnue. Il fut chargé, en qualité de procurateur impérial, de juger les contestations qui s'élevaient entre les commerçants et les agents de la compagnie à laquelle était affermée la quadragésime ou douane des Gaules. Une inscription découverte à Palmyre par M. Waddington a fait connaître un *juridicus* analogue.

Ouvrages présentés : — par M. Miller : Ἀπόστολος ἤτοι Πράξεις καὶ Ἐπιστολαί τῶν ἁγίων ἀποστόλων et Πεντηκοστάριον χαρμόσυνον... (Publications liturgiques du cardinal Pitra, Rome, 1881 et 1883); — par M. Gaston Paris : 1° Tamizey de Larroque, *Note sur le poète lectourois Lacarry*; 2° Bonnard (Jean), *les Traductions de la Bible en vers français au moyen age*; — par l'auteur : Robert (P.-Ch.), *Henri de Haraucourt Chambley, doyen du chapitre de Metz, etc.*; — par M. Le Blant : Rostowski (Stanislas), *Lituanicarum Societatis Jesu Historiarum libri decem*, ouvrage réimprimé par les soins du P. Martinov.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 8 juin.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. le Préfet de la Seine écrit à l'occasion du vœu émis par la Société que dans le cas où l'église de l'Assomption recevrait une affectation nouvelle, la conservation sur place des œuvres d'art fût assurée. M. le Préfet écrit que « en ce qui le concerne, l'administration municipale ne négligera rien pour qu'il soit donné toute satisfaction aux désirs légitimes de la Société. »

M. Gaidoz fait hommage de la part de M. Cerquand d'une brochure intitulée *Copia, étude de Mythologie Romaine*. Copia, connue par une inscription récemment découverte dans le département du Vaucluse, est une divinité sortie d'une allégorie des poètes. M. Gaidoz fait ressortir l'intérêt du travail de M. Cerquand au point de vue de la mythologie.

M. Corroyer présente une tête en vermeil trouvée en Dalmatie et qui provient probablement d'une châsse.

M. Courajod fait une communication sur un bas-relief de bronze représentant le martyre de Saint-Sébastien, possédé par M. André et attribué avec toute vraisemblance à Donatello. Il constate que ce bas-relief a été copié à la fin du xve siècle ou au commencement du xvie dans un dessin conservé au musée de Hambourg. Il propose d'identifier avec ces deux objets possédés au xvie siècle par Marco Mantora Benarides à Padoue, un bas-relief en bronze de la collection Davillier l'*Adoration des Mages*) et une Flagellation bas-relief en bronze du musée du Louvre attribué à Donatello.

M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. Letaille, chargé d'une mission archéologique en Tunisie, divers objets d'antiquités trouvés à l'Henchir-Makteur. Ce sont d'abord deux sandales en plomb qu'il considère comme des objets votifs offerts par un voyageur; puis un petit autel consacré aux lares protecteurs de la maison avec des représentations de divinités sur chaque face; enfin deux inscriptions latines votives, l'une portant le nom de la Bonne Déesse et l'autre celui d'Isis. M. Plouest cite à cette occasion des objets en forme de pieds chaussés et munis de belières qui, pense-t-il, sont des amulettes. M. Héron de Villefosse pense que ce sont plutôt des ex-votos comme on en trouve aux sources de la Seine et ailleurs. M. Gaidoz cite à ce propos des jambes votives en bronze du Musée britannique à Londres et la défense faite dans les premiers siècles du christianisme de déposer des *pedum simulacra* dans les carrefours.

M. Gaidoz présente la photographie d'un petit monument en argile blanche de la collection Esmonnat à Moulins. Ce monument représente un homme nu, barbu, tenant une roue de la main droite levée; de la main gauche il paraît écraser un ennemi accroupi. Ce monument s'ajoute à une série de dieux à la roue, déjà dressée par M. de Villefosse, et M. Gaidoz y voit une image du dieu gaulois du Soleil. Au monument de Moulins, M. Gaidoz joint des objets où figurent des roues et qui ont été trouvés à Caerléen en Grande-Bretagne.

M. Gaidoz rappelle que le soleil est appelé une roue d'or ou une roue brillante dans les Vedas et dans l'Edda, et que la « Roue de la loi » qui est un des principaux symboles du bouddhisme est une représentation du Soleil. Il suit le symbole de la roue jusque dans les usages superstitieux de notre temps où le symbole s'est conservé comme *survivance*. Tel est le cas des roues enflammées que l'on porte ou que l'on fait rouler du haut d'une montagne à la Saint-Jean, c'est-à-dire, à la fête du solstice d'été, de la roue que l'on portait à Douai à la fête de Gayant, le troisième dimanche de juin, et de la roue en cire que l'on porte encore chaque année à Riom, à la fête de Saint-Amable, au mois de juin.

Ce sont là des débris inconscients du culte du Dieu-Soleil.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — 14 Juillet — 1884

Sommaire : 129. SCHRADER, La question et l'origine de la civilisation babylonienne (premier article). — 130. GAIDOZ et SÉBILLOT, Le blason populaire de la France. — Thèses de M. Jullian : Les protectores et les domestici des Augustes *et* les transformations politiques de l'Italie sous les empereurs romains. — Chronique. — Académie des Inscriptions. — Société des Antiquaires de France.

129. — **Zur Frage nach dem Ursprunge der altbabylonischen Cultur,** von Eb. SCHRADER. Aus den Abhandlungen der Kœnigl. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin vom Jahre 1883. Berlin, 1884.

Sous ce titre sont réunis deux mémoires lus par M. Schrader devant l'Académie de Berlin le 8 février et le 6 décembre 1883 en réponse aux arguments fournis par M. Stanislas Guyard et par moi afin d'établir que la prétendue langue suméro-accadienne n'est qu'un système de rédaction hiératique et artificiel basé sur l'assyrien sémitique. Le titre choisi par M. Schr. rappelle involontairement celui de mon livre intitulé *Recherches critiques sur la civilisation babylonienne* qui renferme aussi deux mémoires, l'un de 1874, l'autre de 1876, consacrés à la question suméro-accadienne. Comme M. Schr. n'a encore répondu qu'au premier de ces mémoires, j'avais cru que ces dissertations auraient surtout pour but de répondre au second; la lecture des sept premières pages m'a bientôt démontré que M. Schr. s'arrête avec complaisance à l'an 1874 et ne tient aucun compte de mes publications postérieures[1]. Or, l'an 1874 marque la naissance même de la théorie anti-accadienne, naissance laborieuse et pleine de défaillance comme celle de toute théorie scientifique à ses débuts, où l'on cherche le mot pour exprimer l'idée nouvelle et où l'on tombe sur de fausses pistes en tâtonnant toutes les directions pour trouver l'issue qui conduit à la lumière. Bien des détails que j'ai abordés dans mon mémoire de 1874 ont été abandonnés ou modifiés dans celui de 1876. Entre autres améliorations, il suffira de mentionner la qualification de « système idéophonique » c'est-à-dire composé d'idéogrammes et de phonogrammes ou « phonèmes », substituée à celle de l' « idéographisme pur », sur lequel j'avais trop insisté auparavant. C'est aussi en 1876 que j'ai reconnu et signalé pour la première fois le rôle

1. Une note (p. 8) m'apprend que mes travaux de 1876 et de 1878 n'ajoutent rien de nouveau à celui de 1874. Cela fait assez voir que M. Schr. ne les a pas lus. Quant aux *Mélanges* qui sont de 1873, M. Schr. eût pu en prendre connaissance pendant l'impression de son premier mémoire, puisqu'il eut déjà le temps d'étudier le travail de M. Delitzsch sur la langue des Cosséens qui parut récemment, mais il paraît que dans certains milieux on ne fait de cas que des opinions qu'on partage.

immense que joue le *rébus* dans l'allographie assyrienne (*Rech. cr.*, pp. 164, 165). Depuis cette date j'ai successivement étudié les questions de vocabulaire, de grammaire et de syntaxe, ainsi que la composition des textes philologiques en général. A l'opposé des conclusions formulées par M. Schr. en 1875, je suis parvenu à établir : 1° que l'écriture cunéiforme assyrienne reflèchit le phonisme des langues sémitiques (*Ibidem*, pp. 85-120); 2° que les phonèmes qui figurent sur la première colonne des syllabaires ne sont que les *lectures* des signes de la 2e colonne, lesquelles lectures ou épellations se rattachent toujours à des mots assyriens qui interprètent les signes afférents (*Doc. rel.* commentaire. *Mélanges critiques*, pp. 256-281 *passim*); que 3° enfin, la partie grammaticale et syntaxique du pseudo-sumérien calque les formes assyriennes aussi étroitement que cela faire se peut dans un système où l'idéographisme primitif a encore une place prépondérante (*Mélanges*, pp. 361-362, 397-409). Tout cela, pas même les propositions 1 et 2 qui sont prouvées dans mes ouvrages antérieurs à 1883, n'est pas pris en considération par M. Schr. qui aime plutôt revenir à neuf ans en arrière et reprendre en l'amplifiant une discussion qui ne répond plus à l'état actuel de la science. Cette façon d'introduire le débat serait compréhensible de la part d'un avocat qui se soucie fort peu de la qualité de la cause qu'il s'est chargé de défendre; dans une question philologique, je doute fort qu'une semblable habileté puisse être considérée comme quelque chose qui vaille, et je suis convaincu que les auditeurs académiques de M. Schr. ainsi que ses lecteurs laïques auraient préféré le plus mince aperçu d'actualité scientifique à ce retour subit en arrière qui ne masque d'ailleurs que très imparfaitement l'embarras de la défense.

Le défaut de ce déplacement peu justifié ne tarde pas à se faire sentir dans la suite de la dissertation qui est dirigée en premier lieu contre le mémoire de M. Stanislas Guyard intitulé *La question suméro-accadienne* (*Revue de l'histoire des religions*, 1882). Ne sortant pas de l'an 1874, M. Schr. attribue bravement à M. Guyard et à moi la croyance à l'idéographisme pur de l'accadien et consacre quatre pages *in-quarto* (18-21) pour prouver le caractère phonétique de certains noms propres[1] ! Vraiment, les anti-accadistes auraient pu se passer de cette leçon superflue et M. Schr. aurait mieux fait d'utiliser ses pages pour répondre aux faits généraux que M. G. et moi nous signalons dans la composition de la première colonne des syllabaires et des textes dits bilingues, faits que le savant accadiste passe sous silence et pour cause. En effet, les déclarations

---

1. Ces noms propres sont pour la plupart empruntés à la nomenclature des rois cosséens ou cashshites *Ku-ur-gal-zi*, *Bur-na-bu-ri-ia-ash*, *Na-zi-bu-ga-ash*; les lecteurs de la *Revue* savent déjà ce qu'il faut en penser (Rev. cr. n° 25, p. 481-487). Le plus curieux de l'affaire, c'est que le nom de *Ha-am-mu-ra-bi* est sumérien d'après M. Schrader et sémitique d'après M. Delitzsch. Que les accadistes commencent donc par se mettre d'accord entre eux !

de principe de M. Schr. se bornent à cette affirmation que l'ordre des mots et des particules flexionnelles d'une écriture idéographique doit suivre strictement celui de la langue qu'elle exprime (p. 9), principe dont l'inexactitude est démontrée par le système des chiffres romains et arabes qui ne coïncident pas avec les nombres réels (*Mélanges* p. 402). C'est sur cette base fragile, que M. Schr. donne comme exemple l'inscription *b* de *Singashid* (R. 1, 3 n° VIII) dont la construction serait contraire à la syntaxe assyrienne. Il suffit de transcrire cette inscription en assyrien phonétique pour que l'on voie aussitôt la valeur de son affirmation.

Le texte hiératique porte, en supprimant les lignes douteuses :

1 *Sin-ga-shi-id*	« Singashid »
2 *nita ag-ga*	« héros puissant »
3 *lu-gal un-ki-ga*	« roi d'Erech. »
5 *e-gal...*	« le palais de... »
7 *mu rû*	« j'ai construit. »

Ce qui peut se rendre en bon assyrien et mot par mot :

Singashid
zikaru dannu
sar arki
ekal...
abnu

Faisons remarquer d'abord que le nom royal *Singashid,* de l'assyrien le plus pur, signifie « Sin est victorieux », que la position de l'adjectif après le substantif dans l'hiératique *nita ag-ga* correspond à la construction assyrienne de *zikaru dannu*, que l'état construit des phonèmes *lu-gal Un-ki-ga* est le même que celui de *sar Arki*, qu'enfin l'hiératique *e-gal* n'est autre chose que l'assyrien *ekal* « palais ». M. Schr. qui ne dit pas un mot de ces coïncidences, trouve que la position du régime *e-gal=ékal* avant le verbe *mu-rû=abnu* est contraire au génie assyro-sémitique et il en conclut que l'inscription réfléchit un idiome étranger. C'est vraiment le cas de rappeler le dicton de la paille et de la poutre! La règle de construction invoquée par M. Schr. est d'ailleurs absolument imaginaire. Toutes les langues sémitiques ont la faculté de faire précéder le régime au verbe, bien que la construction contraire soit plus usitée :

Hébreu : *çaddîq yib'hân* (Psaumes xi, 5), *sheôn zârîm taknî'a* (Isaïe, xxv, 5), *baççûrôt yeôrîm biqqê'a* (Job, xxviii, 10), etc., etc.

Syriaque : *allâhâ lâ 'hzâ 'nâsh* (Jean i, 18), *dlâh lhâdê ida'tâ d'û mânûthâ ra'hmîn* (Spicil. syr., 9, 1). Cf. Duval *Traité de grammaire syriaque,* §§ 343, 343, 371.

Arabe : *wamimmâ razaqnâhum yunfiqûna* (Coran, ii), etc., etc.

Il me paraît inutile de citer des exemples de la langue éthiopienne dont la construction est notoirement presque aussi libre que la construction grecque (Voir la grammaire éthiopienne de M. Dillmann), mais le plus curieux de l'affaire c'est que la construction déclarée non

sémitique par M. Schr. est précisément celle qui s'emploit régulièrement dans les textes purement assyriens. L'inscription de Kimtou-rapashtou dit Hammourabi qui se trouve au Louvre, fournit à elle seule onze exemples de cet emploi :

1. *Ilu (?) ù Bel nishi Shumerîm ù Akkadîm ana bélîm iddinûm* (10-13). » Il (?) et Bel ont donné le peuple de Sumer et Accad à mon gouvernement. »

2. *Çîrrazina ana gatîa umâllû* (14-16) « ils ont mis dans mes mains leur gouvernement (?) ».

3. *Id Ha-am-mu-ra-bi nuhush nishi babilât mê higal ana nishi Shumerîm ù Akkadîm lu ahri* (17-22), « j'ai creusé le canal *Ha-am-mu-ra-bi*, *bonheur du peuple,* qui fournit de l'eau abondante au peuple de Shumer et d'Accad ».

4. *Kishadi sha kilalên ana meritum lu utîr* (23-24), « j'ai changé en prés toute la contrée ».

5. *Karî ashnân lu ashtappák* (25-26), « j'ai accumulé des monceaux d'orge (?) ».

6. *Mê darutim ana un Shumerîm ù Akkadîm lu ashkûn* (27-30), j'ai procuré de l'eau permanente aux peuples de Shumer et d'Accad ».

7. *Un Shumerîm ù Akkadîm nishishunu... lu upâhhîr* (2e c., 1-4), « j'ai assemblé les peuples... de Shumer et d'Accad ».

8. *Meritam ù mâshqitam lu ashkunshinashîm* (5-6), « je leur ai procuré des pâturages et des terrains arrosés ».

9. *Shubât nîhtim lu usheshîbshinati* (9-10), « je les ai établis dans un lieu de repos ».

10. *Dur çirâm... lu ebûsh* (18-24), « j'ai construit..... une tour élevée ».

11. *Dur shuati..... lu ushêb* (25-32), « j'ai orné (?)... cette tour ».

Voilà ce que l'on sait déjà depuis 1863, date à laquelle cette inscription a été publiée et interprétée par M. Ménant. Mais si les informations de M. Schr. laissent à désirer sur les publications antérieures à 1874, pourquoi ne s'est-il pas donné la peine de feuilleter les publications postérieures, par exemple l'inscription de Tiglathpileser Ier dans le livre de M. Lotz où, à côté du participe suivi de son complément (I, 7, 8, 9, 11, 12, 14 *passim*), il eût trouvé des verbes précédés de leurs compléments tels que :

1. *Aga çirá tuppirashù* (I, 21), « vous le glorifiez (?) d'une couronne sublime ».

2. *Ashariduta çiruta qarduta taqishashu* (I, 23-24), « vous lui avez donné la préséance sublime et héroïque ».

3. *Shimat belutishu... ana darish tashqura* (I, 24-27), « tu as mentionné pour toujours la dignité de sa souveraineté ».

4. *Ana mu'urût kibrat arba'i shumshu ana darish ishquru* (I, 37-38), « il a mentionné pour toujours son nom pour le gouvernement des quatre régions ».

5. *Sha melamushu kibrâti usahhapu* (I, 41), « dont l'éclat abaisse les régions ».

6. *Sha qishshuta ù danana ana ishqîa* (?) *ishrukuni* (I, 47-48), « qui m'a donné en possession (?) le pouvoir et la puissance ».

7. *Miçir matishunu ruppusha igbûni* (I, 48-49), « ils m'ont ordonné d'étendre les limites de leur pays ».

8. *Kakkishunu dannuti abub tamhari qâti lushatmehu* (I, 49-50), « ils m'ont donné (m. à m. « fait tenir ») leur arme « Foudre des batailles ».

9. *Mahazi ù malki nakrût Ashùr apilma miçritishunu ukinish* (I, 52-54), « j'ai ruiné les contrées et les rois ennemis d'Aschour et j'ai soumis leur territoire ».

10. *Sharru yaumma ina tamhari iratsunu la uniha* (I, 67-78), « aucun roi n'a jamais dompté leur courage (m. à m. « poitrine ») dans la bataille ».

11. *Urduni mat Kummuhi içbatu* (I, 69-70), « ils sont descendus et se sont emparés du pays de Kummuh (Commagène) ».

12. *Narkabati ù ummanateia luptehir* (I, 71), « j'ai assemblé mes chars et mes soldats ».

13. *Kashîara eqil namraçi lû appalkit* (I, 72-73), « j'ai traversé le mont Kachiar, terrain impraticable ».

14. *Itti... muqtablishunu... lu altanân abiktashunu lu ashkun* (I, 74-77), « j'ai lutté contre leurs guerriers et je les ai défaits (m. à m. « j'ai fait leur défaite ») ».

15. *Shalmat quradishunu... lukimir* (I, 77-79), « j'ai fait ramasser les corps de leurs guerriers ».

16. *Pagranishunu hurri u bamâte sha shadi lu ushardi* (I, 79-80), « j'ai fait réunir leurs cadavres dispersés dans les creux et les hauteurs de la montagne ».

17. *Qaqqadishunu lunakisa idât eranishunu kima karê lushepik* (I, 81-82), « j'ai coupé leurs têtes et j'en ai fait des piles (m. à m. « j'ai amoncelé comme des piles ») en proximité de leurs villes ».

18. *Shallasunu bushashunu namkurshunu ana la minâ lusheçâ* (I, 83-84), « j'ai fait emporter (m. à m. « sortir ») leurs dépouilles, leur bien et leur avoir sans nombre ».

19. *Sitêt ummanateshunu... shepîa içbatu* (I, 85-87), « ceux qui restaient de leurs guerriers m'ont embrassé (m. à m. « pris ») les pieds ».

20. *Ana mat Kummuhi... lu allik mat Kummuhi ana sihirtisha lu akshud* (I, 89-92), « je me suis rendu en Commagène et j'ai conquis la totalité du pays ».

21. *Eranishunu ina ishati ashrup abbul aqqur* (I, 95, II, 1), « j'ai brûlé, ruiné et détruit leurs villes »[1].

J'arrête mes citations à la première colonne, en laissant à M. Sch. lui-même le soin de dépouiller les sept autres colonnes pour en complé-

1. Voir d'autres exemples dans *Mélanges*, p. 345-346. M. Schr. aurait dû en prendre note pendant l'impression de ses mémoires.

ter la centaine. Et s'il n'est pas encore édifié, il pourra, en reprenant la besogne sur les autres textes assyriens connus, parvenir à réunir plusieurs milliers de membres de phrase dans lesquels le complément précède le verbe. Mais je crois que la religion des lecteurs est déjà suffisamment éclairée et cela m'autorise à retorquer l'argument de M. Schr. et à invoquer la construction tout assyrienne de l'inscription *b* de Singashid pour conclure que celle-ci exprime aussi bien l'assyrien sémitique que l'inscription *a,* bien qu'elle ne renferme pas un seul mot écrit d'une façon populaire.

Les exemples qu'on vient de lire lèveront aussi les scrupules de M. Schr. à propos de l'emploi de la première personne dans le verbe de l'inscription *b*. C'est précisément l'usage général des textes purement démotiques. Quant au représentant hiératique de la première personne, *mu*, c'est un signe nominal auquel on a conventionnellement assigné ce rôle. Sa forme séparée est donc très naturelle, car une flexion réelle est tout à fait incompatible avec un système artificiel, et fortement teint d'hiéroglyphisme. J'ajoute en outre que *mu* est l'abréviation de *mun (na),* forme pleine qui s'écrit souvent *mu-un* (*na)* dans les textes allographiques. D'un autre côté, en affirmant que l'orthographe *unu-(ki)-ga* de la ville d'Erech ne s'explique point en sémitique (p. 12), M. Schr. semble oublier qu'à côté de *unug* il existe la forme plus originale *urug* et que celle-ci constitue le thème du nom vrai : *Urku* ('Ορχόη) ou *Arku* « ville longue ». Enfin, l'affirmation que dans les textes assyriens le phonème *ta* n'a que le sens de *ishtu* « de *(aus),* » jamais celui de *ina* « dans » (p. 13) est encore contraire à la réalité. Je me contenterai de citer le passage suivant d'un texte écrit en style mixte, où les particules assyriennes alternent avec les postpositions et les autres formes pseudo-accadiennes, y compris le monosyllabe *ta* au sens de *ina* « dans ». *(Transactions of the Society of biblical archaeology*, V. III, p. 374) :

(25) *Ner (?) ush lu Ku-a-bar kur a-ab-ba kit Sim-mas-shi-hu dumu I-ri-ba-an-Sin* (26) *sha pal shi-çab an-shù iç-ku ta ba-an-pa-gi-in mu* XVII *in-ag* (27) *ash (= ina) e-gal Sar-gi-na ki-bir.*

Pour faire de ce passage mixte un passage accadien pur, on n'a qu'à supprimer le relatif *sha,* à remplacer le suffixe *shu* par *bi* et à substituer à la préposition *ash-ina* la postposition *ta* mise après *Sar-gi-na,* car ce sont les seules marques assyriennes du morceau. Et cependant, il est clair comme le jour que, après l'avoir épelé signe par signe tel qu'il est écrit, on devait le transformer en la phrase assyrienne suivante afin de le rendre intelligible :

..... *sha mat marti Lidan-Marduk abil Iriba-Sin* (26) *sha palu(shu) damqu ilushu ina kakki imhuçu (?) shanât* XVII *epush (27) ina ekal Sargani kibir.*

« Le.... du pays maritime, Lidan-Maduk, fils de Iriba-Sân (26) dont le règne a été prospère. Son dieu l'a frappé avec l'arme (il a été tué dans

une bataille). Il a régné xvii ans (27) et il a été enterré dans le palais de Sargon. »

Or, pour réaliser cette métamorphose, on a été obligé :

1° De changer les idéogrammes et les phonogrammes en mots réels;

2° De remplacer les formantes postpositives *kit* et *ta* par les formantes prépositives *sha* et *ina*.

Mais ces deux principes sont précisément ceux que nous appliquons à l'ensemble des textes suméro-accadiens de tous les âges et de toutes les nuances! J'espère donc que M. Sch. reconnaîtra lui-même que le cas particulier de l'équation *lu-gal ub-da* iv-*ba kit* = *sar (ru sha) kibrati arbai* est conforme à la règle générale et qu'il a tort d'en nier la possibilité (p. 12-13). Nous reviendrons plus loin sur le chiffre cunéiforme du nombre 4.

Restons encore un instant dans la question de principe! J'ai relevé depuis 1874 ce fait remarquable que les deux désinences suméro-accadiennes de l'adverbe, *esh* et *bi*, calquent l'adverbe assyrien-*ish*, dérivé du pronom *shu* « lui » dont l'idéogramme est *bi*. M. Guyard mentionne également ce phénomène et y ajoute comme fait analogue trois exemples dans lesquels la terminaison féminine du mot assyrien est indiquée dans le groupe accadien correspondant par l'idéogramme de la femme, *sal*. M. Schr. reconnaît bien l'exactitude intégrale des formes adverbiales et aussi celle du premier exemple concernant l'indice du féminin, mais cela prouverait seulement selon lui que la version accadienne des textes bilingues a passé par les mains des scribes assyriens qui auraient ajouté ces désinences afin de faciliter la lecture des textes (p. 16). Je regrette de trouver ce subterfuge peu digne de la haute intelligence de M. Schr., attendu que de pareilles additions sont rendues absolument inutiles par la version assyrienne en regard qui donne la forme exacte des mots. M. Paul Haupt a été beaucoup mieux inspiré quand, mis en face des mêmes faits, il avoua que ces sortes de textes ont des Assyriens pour auteurs (*Die Sumerischen Familiengesetze* p. 36-37. Cf. *Mélanges critiques* p. 40, 341, 342). De même M. Pognon, que personne ne suspectera de sympathie pour la théorie anti-accadienne [1], reconnaît honnêtement comme ayant été démontré par moi que les textes religieux publiés dans le quatrième volume du recueil du British Museum ont été *écrits* par des assyriens, lesquels écrivaient l'accadien comme les moines du moyen-âge écrivaient le latin [2]. Quelque réserves qu'on fasse aux restrictions de ces deux savants, leur aveu est net et clair, tandis que la proposition de M. Schr. attribue aux scribes assyriens une manipulation ridicule et superflue qui consiste à introduire dans des textes conçus en une

1. J'ai le plaisir d'annoncer que M. Pognon, revenu depuis quelques jours du *Bristish Museum* où il a étudié les textes des anciens rois de Babylonie. s'est tout-à-fait rallié à la théorie anti-accadienne, malgré ses anciennes répugnances à cet égard.

2. *Journal asiatique*, n° 3, 1883, p 413-414.

langue étrangère quelques désinences empruntées à leur propre langue! Il est vrai, M. Schr. exige qu'on lui signale ces terminaisons dans les textes des anciens rois babyloniens, probablement parce qu'il sait que nous n'en possédons encore que de très courts et conçus sur une ou deux formules invariables, cependant nous le prenons au mot, car nous espérons que les textes M. de Sarzec dont la publication nous est annoncée depuis longtemps, en fournira de nombreux exemples à la pleine satisfaction de M. Schrader.

(A suivre). J. Halévy.

---

130. — **Blason populaire de la France**, par H. Gaidoz et Paul Sébillot. Paris, Cerf, 1884, in-12, xv-382 p. 3 fr. 50.[1]

Sous ce titre heureusement trouvé, MM. Gaidoz et Sébillot ont groupé les dictons populaires relatifs à la France et à ses habitants. La première partie se compose de ceux qui courent sur nous chez les étrangers; la dernière, de ceux qui expriment notre opinion sur les étrangers : ni les uns ni les autres ne sont très flatteurs. Le corps du volume comprend les dictons français relatifs aux Français des diverses provinces. C'est un recueil plus complet[1] et mieux fait qu'aucun de ceux du même genre qui l'ont précédé, et une lecture qui est à la fois très amusante et très instructive. Nous souhaitons à ce livre le succès qu'il mérite, et dans l'espoir qu'une nouvelle édition en sera bientôt nécessaire, nous soumettrons aux auteurs un certain nombre d'observations, dont les unes portent sur le plan même de leur œuvre et les autres sur quelques détails.

La compilation a été faite un peu rapidement, et nous aurions voulu plus de recherches personnelles et réfléchies. La littérature du moyen âge, surtout celle des xve et xvie siècles, si elle avait été mieux dépouillée, aurait fourni un grand nombre de faits qui auraient singulièrement enrichi le volume et lui auraient donné plus de nouveauté. — L'ordre adopté pour les parties qui s'intercalent entre la première et la dernière est celui-ci : II. *Paris*, III. *Les Provinces de France*, IV. *Les Frances extérieures*, V. *Les Frances d'outre-mer*. Nous ne voyons pas bien pourquoi Paris a reçu cette place privilégiée : le *folk-lore* qui le concerne n'est pas si riche et si particulier. Les provinces sont rangées par ordre alphabétique, en sorte qu'on passe de la Champagne

1. C'est le premier volume d'une série intitulé : *La France merveilleuse et légendaire*, qui, nous l'espérons, publiera rapidement ses articles successifs.

1. Notons cependant ce qui est dit à la fin de l'*Introduction* : « Comme ce livre est destiné à pouvoir être mis dans toutes les mains, nous n'y avons pas fait entrer les dictons un peu trop salés que nous avons rencontrés au cours de nos lectures. Ils vont paraître dans une revue qui s'adresse seulement au public érudit, la *Revue de Linguistique*. »

au Comtat-Venaissin et du Limousin à la Lorraine; cela n'est pas sans inconvénients, et nous aurions mieux aimé que les provinces fussent rangés par ordre géographique, et que le livre fût muni d'un index alphabétique complet qui lui fait défaut. — Chaque paragraphe est suivi de l'indication des sources où en sont puisés les éléments : ces sources sont énumérées dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs ou des titres d'ouvrages, ce qui est fort peu commode. On lit par exemple un dicton qui porte le n° 29, sur une soixantaine : pour savoir d'où il est tiré, ce qui est souvent fort important, il faut lire les numéros alignés à la suite de chaque titre; il vaudrait mieux énumérer les sources à la suite des numéros des articles. — Après beaucoup d'articles se trouve, en caractères plus petits, une explication de l'origine ou du sens du dicton; les auteurs n'ont pas distingué dans ce commentaire ce qui est d'eux et ce qu'ils se sont bornés à reproduire dans les ouvrages où ils ont puisé, en sorte qu'on ne sait jamais s'ils prennent à leur compte les explications qu'ils donnent, ce qui n'est sûrement pas toujours le cas, et qu'on devrait, pour savoir ce qui leur appartient, se livrer à de longues et difficiles vérifications. Il faudrait guillemeter tout ce qui est simplement transcrit. En général, on aurait aimé à voir les auteurs du livre, dont la science et la critique sont si éprouvées, intervenir plus souvent et apporter à l'histoire du sujet des contributions plus originales. — Parmi les « Frances extérieures » il est difficile d'admettre qu'on fasse figurer la Belgique flamande : pourquoi Malines ou Anvers ont-ils une place ici plutôt que Trèves ou Aix-la-Chapelle? Pour la Suisse allemande, à bon droit, on ne trouve rien; on ne voit pas ce qui a fait procéder différemment dans les deux cas. — Beaucoup des dictons cités ne sont pas vraiment populaires : ce sont des phrases d'auteurs, souvent des vers; si on en admettait quelques-uns, il y en avait dix fois plus à admettre. Ici encore il est impossible de discerner le *criterium* qu'ont appliqué les auteurs, et des recherches un peu plus approfondies leur auraient sans doute fait éliminer un grand nombre des articles qu'ils ont insérés. Ils auraient ainsi allégé leur ouvrage de bien des choses superflues (en y joignant beaucoup des commentaires empruntés avec trop d'indulgence aux érudits des temps passés), et ils auraient pu compenser heureusement cette abondance inutile : on regrette de lire (p. 236), à propos des « nombreux détails sur les villes et bourgs de Normandie » donnés par M. Canel : « Nous n'en avons reproduit ici, faute de place, qu'un très petit nombre. » C'étaient des textes de ce genre qu'il fallait avant tout rassembler. — Un livre comme celui de MM. Gaidoz et Sébillot donnerait lieu à bien des réflexions générales dont nous nous abstenons ici; ils en ont présenté quelques-unes dans leur *Introduction.* A propos des contes, à la fois si nombreux et si étonnamment identiques dans les divers pays, qui attribuent aux habitants de certaines localités des traits de niaiserie collective, ils remarquent avec raison que ces contes ne sauraient rien

sémitique par M. Schr. est précisément celle qui s'emploit régulièrement dans les textes purement assyriens. L'inscription de Kimtou-rapashtou dit Hammourabi qui se trouve au Louvre, fournit à elle seule onze exemples de cet emploi :

1. *Ilu (?) ù Bel nishi Shumerîm ù Akkadîm ana bélîm iddinûm* (10-13). » Il (?) et Bel ont donné le peuple de Sumer et Accad à mon gouvernement. »

2. *Çîrrazina ana gatîa umâllû* (14-16) « ils ont mis dans mes mains leur gouvernement (?) ».

3. *Id Ha-am-mu-ra-bi nuhush nishi babilât mê higal ana nishi Shumerîm ù Akkadîm lu ahri* (17-22), « j'ai creusé le canal *Ha-am-mu-ra-bi*, *bonheur du peuple*, qui fournit de l'eau abondante au peuple de Shumer et d'Accad ».

4. *Kishadi sha kilalên ana meritum lu utîr* (23-24), « j'ai changé en prés toute la contrée ».

5. *Karî ashnân lu ashtappâk* (25-26), « j'ai accumulé des monceaux d'orge (?) ».

6. *Mê darutim ana un Shumerîm ù Akkadîm lu ashkûn* (27-30), j'ai procuré de l'eau permanente aux peuples de Shumer et d'Accad ».

7. *Un Shumerîm ù Akkadîm nishishunu... lu upâhhîr* (2e c., 1-4), « j'ai assemblé les peuples... de Shumer et d'Accad ».

8. *Meritam ù mâshqitam lu ashkunshinashîm* (5-6), « je leur ai procuré des pâturages et des terrains arrosés ».

9. *Shubât nîhtim lu usheshîbshinati* (9-10), « je les ai établis dans un lieu de repos ».

10. *Dur çirâm ... lu ebûsh* (18-24), « j'ai construit..... une tour élevée ».

11. *Dur shuati..... lu ushêb* (25-32), « j'ai orné (?)... cette tour ».

Voilà ce que l'on sait déjà depuis 1863, date à laquelle cette inscription a été publiée et interprétée par M. Ménant. Mais si les informations de M. Schr. laissent à désirer sur les publications antérieures à 1874, pourquoi ne s'est-il pas donné la peine de feuilleter les publications postérieures, par exemple l'inscription de Tiglathpileser Ier dans le livre de M. Lotz où, à côté du participe suivi de son complément (I, 7, 8, 9, 11, 12, 14 *passim*), il eût trouvé des verbes précédés de leurs compléments tels que :

1. *Aga çirá tuppirashù* (I, 21), « vous le glorifiez (?) d'une couronne sublime ».

2. *Ashariduta çiruta qarduta taqishashu* (I, 23-24), « vous lui avez donné la préséance sublime et héroïque ».

3. *Shimat belutishu... ana darish tashqura* (I, 24-27), « tu as mentionné pour toujours la dignité de sa souveraineté ».

4. *Ana mu'urût kibrat arba'i shumshu ana darish ishquru* (I, 37-38), « il a mentionné pour toujours son nom pour le gouvernement des quatre régions ».

5. *Sha melamushu kibrâti usahhapu* (I, 41), « dont l'éclat abaisse les régions ».

6. *Sha qishshuta ù danana ana ishqîa* (?) *ishrukuni* (I, 47-48), « qui m'a donné en possession (?) le pouvoir et la puissance ».

7. *Miçir matishunu ruppusha igbûni* (I, 48-49), « ils m'ont ordonné d'étendre les limites de leur pays ».

8. *Kakkishunu dannuti abub tamhari qâti lushatmehu* (I, 49-50), « ils m'ont donné (m. à m. « fait tenir ») leur arme « Foudre des batailles ».

9. *Mahazi ù malki nakrût Ashùr apilma miçritishunu ukinish* (I, 52-54), « j'ai ruiné les contrées et les rois ennemis d'Aschour et j'ai soumis leur territoire ».

10. *Sharru yaumma ina tamhari iratsunu la uniha* (I, 67-78), « aucun roi n'a jamais dompté leur courage (m. à m. « poitrine ») dans la bataille ».

11. *Urduni mat Kummuhi içbatu* (I, 69-70), « ils sont descendus et se sont emparés du pays de Kummuh (Commagène) ».

12. *Narkabati ù ummanateia luptehir* (I, 71), « j'ai assemblé mes chars et mes soldats ».

13. *Kashîara eqil namraçi lû appalkit* (I, 72-73), « j'ai traversé le mont Kachiar, terrain impraticable ».

14. *Itti... muqtablishunu... lu altanân abiktashunu lu ashkun* (I, 74-77), « j'ai lutté contre leurs guerriers et je les ai défaits (m. à m. « j'ai fait leur défaite ») ».

15. *Shalmat quradishunu... lukimir* (I, 77-79), « j'ai fait ramasser les corps de leurs guerriers ».

16. *Pagranishunu hurri u bamâte sha shadi lu ushardi* (I, 79-80), « j'ai fait réunir leurs cadavres dispersés dans les creux et les hauteurs de la montagne ».

17. *Qaqqadishunu lunakisa idât eranishunu kima karê lushepik* (I, 81-82), « j'ai coupé leurs têtes et j'en ai fait des piles (m. à m. « j'ai amoncelé comme des piles ») en proximité de leurs villes ».

18. *Shallasunu bushashunu namkurshunu ana la minâ lusheçâ* (I, 83-84), « j'ai fait emporter (m. à m. « sortir ») leurs dépouilles, leur bien et leur avoir sans nombre ».

19. *Sitêt ummanateshunu... shepîa içbatu* (I, 85-87), « ceux qui restaient de leurs guerriers m'ont embrassé (m. à m. « pris ») les pieds ».

20. *Ana mat Kummuhi... lu allik mat Kummuhi ana sihirtisha lu akshud* (I, 89-92), « je me suis rendu en Commagène et j'ai conquis la totalité du pays ».

21. *Eranishunu ina ishati ashrup abbul aqqur* (I, 95, II, 1), « j'ai brûlé, ruiné et détruit leurs villes »[1].

J'arrête mes citations à la première colonne, en laissant à M. Sch. lui-même le soin de dépouiller les sept autres colonnes pour en complé-

1. Voir d'autres exemples dans *Mélanges*, p. 345-346. M. Schr. aurait dû en prendre note pendant l'impression de ses mémoires.

s'arrête si brusquement : il aurait voulu au moins des allusions à la Révolution; on connaît mal la manière dont la Révolution a eu lieu dans les villes de province. En 1789, répond M. N., les échevins ont été contre-révolutionnaires dès le mois de juillet. La haute bourgeoisie a dirigé la réaction. Avant la loi du 6 décembre, l'échevinage est suspendu. On forme une commission municipale avec les membres de la garde nationale. L'échevinage s'y était opposé ainsi que la compagnie de canonniers. Le centre de réaction est le jardin de l'Arquebuse. En 1790, la haute bourgeoisie disparaît des affaires. La classe des petits marchands (les anciens notables) domine. Il n'y a pas d'exécutions à Saint-Quentin : mais en 1793 et 1794, des perquisitions chez les gens de la haute bourgeoisie, des arrestations.

M. Pigeonneau pose à M. N. quelques questions au sujet des foires, de la milice bourgeoise, du commerce à Saint-Quentin, des réformes de Colbert.

M. B. Zeller s'étonne que M. N. n'ait pas consulté les archives de l'Aisne : il y aurait eu grand profit pour sa thèse à ce qu'il ne les eut pas laissées de côté.

CHRONIQUE

FRANCE. — Un comité s'est formé à Lille pour l'érection d'une statue qui doit être élevée à *Dupleix* dans la ville de Landrecies, où est né l'illustre gouverneur des Indes françaises.

— Le troisième volume de l'*Histoire du Cotentin et de ses îles*, par M. Gustave Dupont, membre de la Société des antiquaires de Normandie, paraîtra très prochainement.

— M. de Maulde prépare une *Histoire de Louis XII*.

— Le troisième fascicule du *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance*, de M. Victor Gay, vient de paraître; il s'arrête au mot *coutelier*.

— Le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Maixent* sera prochainement publié par M. Alfred Richard, archiviste de la Vienne (Poitiers, Oudin) et formera les tomes XVI et XVII de la *Collection des archives du Poitou*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 27 juin 1884.

M. Alexandre Bertrand, rapporteur de la commission des antiquités de la commission des antiquités de la France, annonce que la commission a attribué aux ouvrages suivants les récompenses dont elle avait à disposer :

1re médaille : M. le lieutenant-colonel Pothier, *les Tumulus du plateau de Gers (Hautes-Pyrénées)*;

2e médaille : M. J. Loth, *l'Emigration bretonne en Armorique du* ve *au* viiie *siècle*;

3e médaille : M. Ch. Mortet, *le Livre des constitucions demenées el chastelet de Paris*;

1re mention honorable : M. Armand Gasté, *les Noëls virois de Jean le Houx et Ollivier Basselin et les chansons normandes du* xve *siècle*;

2e mention : M. Paul du Chatellier, *Recherches sur les sépultures de l'époque du bronze en Bretagne, explorations et études comparatives*;

3e mention : M. Léon Flourac, *Jean Ier, comte de Foix, vicomte souverain de Béarn*;

4e mention : M. Paul Guérin, *Recueil de documents concernant le Poitou, contenus dans les registres de la chancellerie de France*;

5e mention : M. F. Bouquet, *la Parthénie ou Banquet des Palinods de Rouen en 1546, poème latin du* xvie *siècle*;

6e mention : M. le comte Amédée de Bourmont, *la Fondation de l'Université de Caen et son organisation au* xve *siècle*.

M. Clermont-Ganneau met sous les yeux des membres de l'Académie le moulage d'une inscription arabe coufique du VIII[e] siècle de notre ère, récemment découverte à Ascalon. Ce moulage lui a été envoyé par le gouverneur ottoman de la Palestine, S. Exc. Réouf Pacha. M. Clermont-Ganneau traduit l'inscription ainsi :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu seul et il n'a pas d'associé. Mohammed est le prophète de Dieu. Que les bénédictions et le salut de Dieu soient sur lui!

« A ordonné la construction de ce minaret et de cette mosquée El-Mahdi, commandeur des croyants (que Dieu le garde, qu'il augmente sa récompense et améliore sa rétribution), par les soins d'El-Mofaddhal, fils de Sellam El-...mri, et de Djahour, fils de Hecham El-Korachi, dans le mois de Moharrem de l'année 155.

« Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, le souverain unique et tout puissant, et il n'a pas d'associé. »

Ce texte fait connaître le nom du fondateur de la mosquée d'Ascalon et la date de la construction. L'an 155 de l'hégire répond à l'an 771 de notre ère. Le prince en question est le troisième calife abbasside, Mohammed ben Abdallah ben Mohammed ben Ali ben Abdallah ben El-Abbai, dit El-Mahdi. En 155, son père, le calife Abou Djafar El Mansour, vivait encore; il ne mourut qu'en 158; mais El-Mahdi avait été associé au califat dès l'an 147 et pouvait par suite porter, lui aussi, le titre souverain de commandeur des croyants, *emir-el-moumінin*.

M. Abel des Michels lit un mémoire sur la littérature annamite. Cette littérature consiste surtout en œuvres poétiques. M. des Michels en énumère les productions les plus importantes et en fait connaître quelques spécimens par des traductions. Il examine ensuite quelle a été, sur cette littérature, l'influence de la civilisation chinoise et de l'étude obligatoire des lettres du céleste empire; il estime que cette influence, en somme, a été assez faible. La forme poétique la plus répandue dans les poèmes cochinchinois est étrangère à la prosodie de la Chine. Les poètes de l'Annam font preuve d'une grande fertilité d'imagination. Ils excellent surtout dans le genre satirique et dans la description des beautés de la nature. A l'opposé des Chinois, chez lesquels on ne trouve en général que des pièces de vers fort courtes, ils ont produit en abondance des poèmes narratifs de longue haleine.

M. Delisle présente une lettre autographe de Descartes, donnée à l'Académie par M. Bovet.

M. Héron de Villefosse communique le texte de plusieurs inscriptions latines découvertes à l'Henchir-Makteur *(colonia Aelia Aurelia Mactaris)* par M. Letaille, chargé d'une mission archéologique en Tunisie. La plus importante de ces inscriptions est la suivante :

C · SEXTIO · C · F · PAPIR///////
MARTIALI·TRIB·MIL·LEGIONIS I////////
SCYTHICAE·PROC·AVG.AB·ACTIS·VRBIS////////
AVG·INTER·MANCIP.XL·GALLIARVM.ET.N///
(sic) GOTIANTIS PROC·MACEDONIAE·QVI
OB MEMORIAM·T·SEXTI·ALEXANDRI
FRATRIS SVI·INLATIS·HSL·MIL·REIPVB
COL·SVAE MACTARITANAE·EPVLATICIVM EX
VSVRIS CVRIALIBVS DIE NATALI FRATRISS VI
QVOD ANNIS DARI IVSSIT OBQAM LIBERALITATE///
EIVS STATVAM VNIVERSAE CVRIAE D D PEC·SVA·POSVER

« G(aio) Sextio, G(aii) f(ilio), Papir[ia] (tribu), Martiali, trib(uno) mil(itum) legionis I [III] Scythicae, proc(uratori) Aug(usti) ab actis Urbis, [proc(uratori)] Aug(usti) inter mancip(es) quadragesimae Galliarum et n[e]gotiantes, proc(uratori) Macedoniae, qui, ob memoriam T(iti) Sexti(i) Alexandri fratris sui, inlatis sestertium quinquaginta mil(libus nummum) reipub(licae) colo(niae) suae Mactaritanae, epulaticium ex usuris curialibus die natali fratris sui quod annis dari jussit. Ob quam liberalitate[m] ejus statuam universae curiae d(ecurionum) d(ecreto) pec(unia) sua posuer(unt). »

L'intérêt du texte consiste dans l'énoncé des fonctions remplies par C. Sextius Martialis après son tribunat légionnaire. Il fut d'abord *procurator Augusti ab actis Urbis*, c'est à dire chargé de la direction du service des *acta Urbis*; cette fonction est mentionnée pour la première fois. La fonction qu'il exerça ensuite était également inconnue. Il fut chargé, en qualité de procurateur impérial, de juger les contestations qui s'élevaient entre les commerçants et les agents de la compagnie à laquelle était affermée la quadragésime ou douane des Gaules. Une inscription découverte à Palmyre par M. Waddington a fait connaître un *juridicus* analogue.

Ouvrages présentés : — par M. Miller : Ἀπόστολος ἤτοι Πράξεις καὶ Ἐπιστολαί τῶν ἁγίων ἀποστόλων et Πεντηκοστάριον χαρμόσυνον... (Publications liturgiques du cardinal Pitra, Rome, 1881 et 1883); — par M. Gaston Paris : 1° Tamizey de Larroque, *Note sur le poète lectourois Lacarry;* 2° Bonnard (Jean), *les Traductions de la Bible en vers français au moyen age*; — par l'auteur : Robert (P.-Ch.), *Henri de Haraucourt Chambley, doyen du chapitre de Metz, etc.*; — par M. Le Blant : Rostowski (Stanislas), *Lituanicarum Societatis Jesu Historiarum libri decem*, ouvrage réimprimé par les soins du P. Martinov.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 8 juin.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. le Préfet de la Seine écrit à l'occasion du vœu émis par la Société que dans le cas où l'église de l'Assomption recevrait une affectation nouvelle, la conservation sur place des œuvres d'art fût assurée. M. le Préfet écrit que « en ce qui le concerne, l'administration municipale ne négligera rien pour qu'il soit donné toute satisfaction aux désirs légitimes de la Société. »

M. Gaidoz fait hommage de la part de M. Cerquand d'une brochure intitulée *Copia. étude de Mythologie Romaine.* Copia, connue par une inscription récemment découverte dans le département du Vaucluse, est une divinité sortie d'une allégorie des poètes. M. Gaidoz fait ressortir l'intérêt du travail de M. Cerquand au point de vue de la mythologie.

M. Corroyer présente une tête en vermeil trouvée en Dalmatie et qui provient probablement d'une châsse.

M. Courajod fait une communication sur un bas-relief de bronze représentant le martyre de Saint-Sébastien, possédé par M. André et attribué avec toute vraisemblance à Donatello. Il constate que ce bas-relief a été copié à la fin du xve siècle ou au commencement du xvie dans un dessin conservé au musée de Hambourg. Il propose d'identifier avec ces deux objets possédés au xvie siècle par Marco Mantora Benarides à Padoue, un bas-relief en bronze de la collection Davillier l'*Adoration des Mages*) et une Flagellation bas-relief en bronze du musée du Louvre attribué à Donatello.

M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. Letaille, chargé d'une mission archéologique en Tunisie, divers objets d'antiquités trouvés à l'Henchir-Makteur. Ce sont d'abord deux sandales en plomb qu'il considère comme des objets votifs offerts par un voyageur; puis un petit autel consacré aux lares protecteurs de la maison avec des représentations de divinités sur chaque face; enfin deux inscriptions latines votives, l'une portant le nom de la Bonne Déesse et l'autre celui d'Isis. M. Plouest cite à cette occasion des objets en forme de pieds chaussés et munis de bélières qui, pense-t-il, sont des amulettes. M. Héron de Villefosse pense que ce sont plutôt des ex-votos comme on en trouve aux sources de la Seine et ailleurs. M. Gaidoz cite à ce propos des jambes votives en bronze du Musée britannique à Londres et la défense faite dans les premiers siècles du christianisme de déposer des *pedum simulacra* dans les carrefours.

M. Gaidoz présente la photographie d'un petit monument en argile blanche de la collection Esmonnat à Moulins. Ce monument représente un homme nu, barbu, tenant une roue de la main droite levée; de la main gauche il paraît écraser un ennemi accroupi. Ce monument s'ajoute à une série de dieux à la roue, déjà dressée par M. de Villefosse, et M. Gaidoz y voit une image du dieu gaulois du Soleil. Au monument de Moulins, M. Gaidoz joint des objets où figurent des roues et qui ont été trouvés à Caerléen en Grande-Bretagne.

M. Gaidoz rappelle que le soleil est appelé une roue d'or ou une roue brillante dans les Vedas et dans l'Edda, et que la « Roue de la loi » qui est un des principaux symboles du bouddhisme est une représentation du Soleil. Il suit le symbole de la roue jusque dans les usages superstitieux de notre temps où le symbole s'est conservé comme *survivance.* Tel est le cas des roues enflammées que l'on porte ou que l'on fait rouler du haut d'une montagne à la Saint-Jean, c'est-à-dire, à la fête du solstice d'été, de la roue que l'on portait à Douai à la fête de Gayant, le troisième dimanche de juin, et de la roue en cire que l'on porte encore chaque année à Riom, à la fête de Saint-Amable, au mois de juin.

Ce sont là des débris inconscients du culte du Dieu-Soleil.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — 14 Juillet — 1884

129. — **Zur Frage nach dem Ursprunge der altbabylonischen Cultur,** von Eb. Schrader. Aus den Abhandlungen der Kœnigl. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin vom Jahre 1883. Berlin, 1884.

Sous ce titre sont réunis deux mémoires lus par M. Schrader devant l'Académie de Berlin le 8 février et le 6 décembre 1883 en réponse aux arguments fournis par M. Stanislas Guyard et par moi afin d'établir que la prétendue langue suméro-accadienne n'est qu'un système de rédaction hiératique et artificiel basé sur l'assyrien sémitique. Le titre choisi par M. Schr. rappelle involontairement celui de mon livre intitulé *Recherches critiques sur la civilisation babylonienne* qui renferme aussi deux mémoires, l'un de 1874, l'autre de 1876, consacrés à la question suméro-accadienne. Comme M. Schr. n'a encore répondu qu'au premier de ces mémoires, j'avais cru que ces dissertations auraient surtout pour but de répondre au second; la lecture des sept premières pages m'a bientôt démontré que M. Schr. s'arrête avec complaisance à l'an 1874 et ne tient aucun compte de mes publications postérieures[1]. Or, l'an 1874 marque la naissance même de la théorie anti-accadienne, naissance laborieuse et pleine de défaillance comme celle de toute théorie scientifique à ses débuts, où l'on cherche le mot pour exprimer l'idée nouvelle et où l'on tombe sur de fausses pistes en tâtonnant toutes les directions pour trouver l'issue qui conduit à la lumière. Bien des détails que j'ai abordés dans mon mémoire de 1874 ont été abandonnés ou modifiés dans celui de 1876. Entre autres améliorations, il suffira de mentionner la qualification de « système idéophonique » c'est-à-dire composé d'idéogrammes et de phonogrammes ou « phonèmes », substituée à celle de l' « idéographisme pur », sur lequel j'avais trop insisté auparavant. C'est aussi en 1876 que j'ai reconnu et signalé pour la première fois le rôle

1. Une note (p. 8) m'apprend que mes travaux de 1876 et de 1878 n'ajoutent rien de nouveau à celui de 1874. Cela fait assez voir que M. Schr. ne les a pas lus. Quant aux *Mélanges* qui sont de 1873, M. Schr. eût pu en prendre connaissance pendant l'impression de son premier mémoire, puisqu'il eut déjà le temps d'étudier le travail de M. Delitzsch sur la langue des Cosséens qui parut récemment, mais il paraît que dans certains milieux on ne fait de cas que des opinions qu'on partage.

immense que joue le *rébus* dans l'allographie assyrienne (*Rech. cr.*, pp. 164, 165). Depuis cette date j'ai successivement étudié les questions de vocabulaire, de grammaire et de syntaxe, ainsi que la composition des textes philologiques en général. A l'opposé des conclusions formulées par M. Schr. en 1875, je suis parvenu à établir : 1° que l'écriture cunéiforme assyrienne reflèchit le phonisme des langues sémitiques (*Ibidem*, pp. 85-120); 2° que les phonèmes qui figurent sur la première colonne des syllabaires ne sont que les *lectures* des signes de la 2° colonne, lesquelles lectures ou épellations se rattachent toujours à des mots assyriens qui interprètent les signes afférents (*Doc. rel.* commentaire. *Mélanges critiques*, pp. 256-281 *passim*); que 3° enfin, la partie grammaticale et syntaxique du pseudo-sumérien calque les formes assyriennes aussi étroitement que cela faire se peut dans un système où l'idéographisme primitif a encore une place prépondérante (*Mélanges*, pp. 361-362, 397-409). Tout cela, pas même les propositions 1 et 2 qui sont prouvées dans mes ouvrages antérieurs à 1883, n'est pas pris en considération par M. Schr. qui aime plutôt revenir à neuf ans en arrière et reprendre en l'amplifiant une discussion qui ne répond plus à l'état actuel de la science. Cette façon d'introduire le débat serait compréhensible de la part d'un avocat qui se soucie fort peu de la qualité de la cause qu'il s'est chargé de défendre; dans une question philologique, je doute fort qu'une semblable habileté puisse être considérée comme quelque chose qui vaille, et je suis convaincu que les auditeurs académiques de M. Schr. ainsi que ses lecteurs laïques auraient préféré le plus mince aperçu d'actualité scientifique à ce retour subit en arrière qui ne masque d'ailleurs que très imparfaitement l'embarras de la défense.

Le défaut de ce déplacement peu justifié ne tarde pas à se faire sentir dans la suite de la dissertation qui est dirigée en premier lieu contre le mémoire de M. Stanislas Guyard intitulé *La question suméro-accadienne* (*Revue de l'histoire des religions*, 1882). Ne sortant pas de l'an 1874, M. Schr. attribue bravement à M. Guyard et à moi la croyance à l'idéographisme pur de l'accadien et consacre quatre pages *in-quarto* (18-21) pour prouver le caractère phonétique de certains noms propres[1] ! Vraiment, les anti-accadistes auraient pu se passer de cette leçon superflue et M. Schr. aurait mieux fait d'utiliser ses pages pour répondre aux faits généraux que M. G. et moi nous signalons dans la composition de la première colonne des syllabaires et des textes dits bilingues, faits que le savant accadiste passe sous silence et pour cause. En effet, les déclarations

---

1. Ces noms propres sont pour la plupart empruntés à la nomenclature des rois cosséens ou cashshites *Ku-ur-gal-zi, Bur-na-bu-ri-ia-ash, Na-zi-bu-ga-ash;* les lecteurs de la *Revue* savent déjà ce qu'il faut en penser (Rev. cr. n° 25, p. 481-487). Le plus curieux de l'affaire, c'est que le nom de *Ha-am-mu-ra-bi* est sumérien d'après M. Schrader et sémitique d'après M. Delitzsch. Que les accadistes commencent donc par se mettre d'accord entre eux !

de principe de M. Schr. se bornent à cette affirmation que l'ordre des mots et des particules flexionnelles d'une écriture idéographique doit suivre strictement celui de la langue qu'elle exprime (p. 9), principe dont l'inexactitude est démontrée par le système des chiffres romains et arabes qui ne coïncident pas avec les nombres réels (*Mélanges* p. 402). C'est sur cette base fragile, que M. Schr. donne comme exemple l'inscription *b* de *Singashid* (R. 1, 3 n° VIII) dont la construction serait contraire à la syntaxe assyrienne. Il suffit de transcrire cette inscription en assyrien phonétique pour que l'on voie aussitôt la valeur de son affirmation.

Le texte hiératique porte, en supprimant les lignes douteuses :

1	*Sin-ga-shi-id*	« Singashid »
2	*nita ag-ga*	« héros puissant »
3	*lu-gal un-ki-ga*	« roi d'Erech. »
5	*e-gal...*	« le palais de... »
7	*mu rû*	« j'ai construit. »

Ce qui peut se rendre en bon assyrien et mot par mot :

Singashid
zikaru dannu
sar arki
ekal...
abnu

Faisons remarquer d'abord que le nom royal *Singashid*, de l'assyrien le plus pur, signifie « Sin est victorieux », que la position de l'adjectif après le substantif dans l'hiératique *nita ag-ga* correspond à la construction assyrienne de *zikaru dannu*, que l'état construit des phonèmes *lu-gal Un-ki-ga* est le même que celui de *sar Arki*, qu'enfin l'hiératique *e-gal* n'est autre chose que l'assyrien *ekal* « palais ». M. Schr. qui ne dit pas un mot de ces coïncidences, trouve que la position du régime *e-gal=ékal* avant le verbe *mu-rû=abnu* est contraire au génie assyro-sémitique et il en conclut que l'inscription réfléchit un idiome étranger. C'est vraiment le cas de rappeler le dicton de la paille et de la poutre! La règle de construction invoquée par M. Schr. est d'ailleurs absolument imaginaire. Toutes les langues sémitiques ont la faculté de faire précéder le régime au verbe, bien que la construction contraire soit plus usitée :

Hébreu : *çaddîq yib'hân* (Psaumes XI, 5), *sheôn zârîm taknî'a* (Isaïe, XXV, 5), *baççûrôt yeôrîm biqqê'a* (Job, XXVIII, 10), etc., etc.

Syriaque : *allâhâ lâ 'hzâ 'nâsh* (Jean I, 18), *dlâh lhâdê ida'tâ d'û mânûthâ ra'hmîn* (Spicil. syr., 9, 1). Cf. Duval *Traité de grammaire syriaque*, §§ 343, 343, 371.

Arabe : *wamimmâ razaqnâhum yunfiqûna* (Coran, II), etc., etc.

Il me paraît inutile de citer des exemples de la langue éthiopienne dont la construction est notoirement presque aussi libre que la construction grecque (Voir la grammaire éthiopienne de M. Dillmann), mais le plus curieux de l'affaire c'est que la construction déclarée non

sémitique par M. Schr. est précisément celle qui s'emploit régulièrement dans les textes purement assyriens. L'inscription de Kimtou-rapashtou dit Hammourabi qui se trouve au Louvre, fournit à elle seule onze exemples de cet emploi :

1. *Ilu (?) ù Bel nishi Shumerîm ù Akkadîm ana bêlîm iddinûm* (10-13). » Il (?) et Bel ont donné le peuple de Sumer et Accad à mon gouvernement. »

2. *Çîrrazina ana gatîa umâllû* (14-16) « ils ont mis dans mes mains leur gouvernement (?) ».

3. *Id Ha-am-mu-ra-bi nuhush nishi babilât mê higal ana nishi Shumerîm ù Akkadîm lu ahri* (17-22), « j'ai creusé le canal *Ha-am-mura-bi*, *bonheur du peuple,* qui fournit de l'eau abondante au peuple de Shumer et d'Accad ».

4. *Kishadi sha kilalên ana meritum lu utîr* (23-24), « j'ai changé en prés toute la contrée ».

5. *Karî ashnân lu ashtappâk* (25-26), « j'ai accumulé des monceaux d'orge (?) ».

6. *Mê darutim ana un Shumerîm ù Akkadîm lu ashkûn* (27-30), j'ai procuré de l'eau permanente aux peuples de Shumer et d'Accad ».

7. *Un Shumerîm ù Akkadîm nishishunu... lu upâhhîr* (2e c., 1-4), « j'ai assemblé les peuples... de Shumer et d'Accad ».

8. *Meritam ù mâshqitam lu ashkunshinashîm* (5-6), « je leur ai procuré des pâturages et des terrains arrosés ».

9. *Shubât nîhtim lu usheshîbshinati* (9-10), « je les ai établis dans un lieu de repos ».

10. *Dur çirâm... lu ebûsh* (18-24), « j'ai construit..... une tour élevée ».

11. *Dur shuati..... lu ushêb* (25-32), « j'ai orné (?)... cette tour ».

Voilà ce que l'on sait déjà depuis 1863, date à laquelle cette inscription a été publiée et interprétée par M. Ménant. Mais si les informations de M. Schr. laissent à désirer sur les publications antérieures à 1874, pourquoi ne s'est-il pas donné la peine de feuilleter les publications postérieures, par exemple l'inscription de Tiglathpileser Ier dans le livre de M. Lotz où, à côté du participe suivi de son complément (I, 7, 8, 9, 11, 12, 14 *passim*), il eût trouvé des verbes précédés de leurs compléments tels que :

1. *Aga çirâ tuppirashù* (I, 21), « vous le glorifiez (?) d'une couronne sublime ».

2. *Ashariduta çiruta qarduta taqishashu* (I, 23-24), « vous lui avez donné la préséance sublime et héroïque ».

3. *Shimat belutishu... ana darish tashqura* (I, 24-27), « tu as mentionné pour toujours la dignité de sa souveraineté ».

4. *Ana mu'urût kibrat arba'i shumshu ana darish ishquru* (I, 37-38), « il a mentionné pour toujours son nom pour le gouvernement des quatre régions ».

5. *Sha melamushu kibrâti usahhapu* (I, 41), « dont l'éclat abaisse les régions ».

6. *Sha qishshuta ù danana ana ishqîa* (?) *ishrukuni* (I, 47-48), « qui m'a donné en possession (?) le pouvoir et la puissance ».

7. *Miçir matishunu ruppusha igbûni* (I, 48-49), « ils m'ont ordonné d'étendre les limites de leur pays ».

8. *Kakkishunu dannuti abub tamhari qâti lushatmehu* (I, 49-50), « ils m'ont donné (m. à m. « fait tenir ») leur arme « Foudre des batailles ».

9. *Mahaẓi ù malki nakrût Ashùr apilma miçritishunu ukinish* (I, 52-54), « j'ai ruiné les contrées et les rois ennemis d'Aschour et j'ai soumis leur territoire ».

10. *Sharruyaumma ina tamhari iratsunu la uniha* (I, 67-78), « aucun roi n'a jamais dompté leur courage (m. à m. « poitrine ») dans la bataille ».

11. *Urduni mat Kummuhi içbatu* (I, 69-70), « ils sont descendus et se sont emparés du pays de Kummuh (Commagène) ».

12. *Narkabati ù ummanateia luptehir* (I, 71), « j'ai assemblé mes chars et mes soldats ».

13. *Kashîara eqil namraçi lû appalkit* (I, 72-73), « j'ai traversé le mont Kachiar, terrain impraticable ».

14. *Itti... muqtablishunu... lu altanân abiktashunu lu ashkun* (I, 74-77), « j'ai lutté contre leurs guerriers et je les ai défaits (m. à m. « j'ai fait leur défaite ») ».

15. *Shalmat quradishunu... lukimir* (I, 77-79), « j'ai fait ramasser les corps de leurs guerriers ».

16. *Pagranishunu hurri u bamâte sha shadi lu ushardi* (I, 79-80), « j'ai fait réunir leurs cadavres dispersés dans les creux et les hauteurs de la montagne ».

17. *Qaqqadishunu lunakisa idât eranishunu kima karê lushepik* (I, 81-82), « j'ai coupé leurs têtes et j'en ai fait des piles (m. à m. « j'ai amoncelé comme des piles ») en proximité de leurs villes ».

18. *Shallasunu bushashunu namkurshunu ana la minâ lusheçâ* (I, 83-84), « j'ai fait emporter (m. à m. « sortir ») leurs dépouilles, leur bien et leur avoir sans nombre ».

19. *Sitêt ummanateshunu... shepîa içbatu* (I, 85-87), « ceux qui restaient de leurs guerriers m'ont embrassé (m. à m. « pris ») les pieds ».

20. *Ana mat Kummuhi... lu allik mat Kummuhi ana sihirtisha lu akshud* (I, 89-92), « je me suis rendu en Commagène et j'ai conquis la totalité du pays ».

21. *Eranishunu ina ishati ashrup abbul aqqur* (I, 95, II, 1), « j'ai brûlé, ruiné et détruit leurs villes »[1].

J'arrête mes citations à la première colonne, en laissant à M. Sch. lui-même le soin de dépouiller les sept autres colonnes pour en complé-

1. Voir d'autres exemples dans *Mélanges*, p. 345-346. M. Schr. aurait dû en prendre note pendant l'impression de ses mémoires.

ter la centaine. Et s'il n'est pas encore édifié, il pourra, en reprenant la besogne sur les autres textes assyriens connus, parvenir à réunir plusieurs milliers de membres de phrase dans lesquels le complément précède le verbe. Mais je crois que la religion des lecteurs est déjà suffisamment éclairée et cela m'autorise à retorquer l'argument de M. Schr. et à invoquer la construction tout assyrienne de l'inscription *b* de Singashid pour conclure que celle-ci exprime aussi bien l'assyrien sémitique que l'inscription *a*, bien qu'elle ne renferme pas un seul mot écrit d'une façon populaire.

Les exemples qu'on vient de lire lèveront aussi les scrupules de M. Schr. à propos de l'emploi de la première personne dans le verbe de l'inscription *b*. C'est précisément l'usage général des textes purement démotiques. Quant au représentant hiératique de la première personne, *mu*, c'est un signe nominal auquel on a conventionnellement assigné ce rôle. Sa forme séparée est donc très naturelle, car une flexion réelle est tout à fait incompatible avec un système artificiel, et fortement teint d'hiéroglyphisme. J'ajoute en outre que *mu* est l'abréviation de *mun (na)*, forme pleine qui s'écrit souvent *mu-un (na)* dans les textes allographiques. D'un autre côté, en affirmant que l'orthographe *unu-(ki)-ga* de la ville d'Erech ne s'explique point en sémitique (p. 12), M. Schr. semble oublier qu'à côté de *unug* il existe la forme plus originale *urug* et que celle-ci constitue le thème du nom vrai : *Urku* ('Ορχόη) ou *Arku* « ville longue ». Enfin, l'affirmation que dans les textes assyriens le phonème *ta* n'a que le sens de *ishtu* « de *(aus)*, » jamais celui de *ina* « dans » (p. 13) est encore contraire à la réalité. Je me contenterai de citer le passage suivant d'un texte écrit en style mixte, où les particules assyriennes alternent avec les postpositions et les autres formes pseudo-accadiennes, y compris le monosyllabe *ta* au sens de *ina* « dans ». (*Transactions of the Society of biblical archaeology*, V. III, p. 374) :

(25) *Ner (?) ush lu Ku-a-bar kur a-ab-ba kit Sim-mas-shi-hu dumu I-ri-ba-an-Sin* (26) *sha pal shi-çab an-shù iç-ku ta ba-an-pa-gi-in mu* XVII *in-ag* (27) *ash (= ina) e-gal Sar-gi-na ki-bir.*

Pour faire de ce passage mixte un passage accadien pur, on n'a qu'à supprimer le relatif *sha*, à remplacer le suffixe *shu* par *bi* et à substituer à la préposition *ash-ina* la postposition *ta* mise après *Sar-gi-na*, car ce sont les seules marques assyriennes du morceau. Et cependant, il est clair comme le jour que, après l'avoir épelé signe par signe tel qu'il est écrit, on devait le transformer en la phrase assyrienne suivante afin de le rendre intelligible :

..... *sha mat marti Lidan-Marduk abil Iriba-Sin* (26) *sha palu(shu) damqu ilushu ina kakki imhuçu (?) shanât* XVII *epush (27) ina ekal Sargani kibir.*

« Le.... du pays maritime, Lidan-Maduk, fils de Iriba-Sân (26) dont le règne a été prospère. Son dieu l'a frappé avec l'arme (il a été tué dans

une bataille). Il a régné XVII ans (27) et il a été enterré dans le palais de Sargon. »

Or, pour réaliser cette métamorphose, on a été obligé :

1° De changer les idéogrammes et les phonogrammes en mots réels;

2° De remplacer les formantes postpositives *kit* et *ta* par les formantes prépositives *sha* et *ina*.

Mais ces deux principes sont précisément ceux que nous appliquons à l'ensemble des textes suméro-accadiens de tous les âges et de toutes les nuances! J'espère donc que M. Sch. reconnaîtra lui-même que le cas particulier de l'équation *lu-gal ub-da* IV-*ba kit* = *sar (ru sha) kibrati arbai* est conforme à la règle générale et qu'il a tort d'en nier la possibilité (p. 12-13). Nous reviendrons plus loin sur le chiffre cunéiforme du nombre 4.

Restons encore un instant dans la question de principe! J'ai relevé depuis 1874 ce fait remarquable que les deux désinences suméro-accadiennes de l'adverbe, *esh* et *bi*, calquent l'adverbe assyrien-*ish*, dérivé du pronom *shu* « lui » dont l'idéogramme est *bi*. M. Guyard mentionne également ce phénomène et y ajoute comme fait analogue trois exemples dans lesquels la terminaison féminine du mot assyrien est indiquée dans le groupe accadien correspondant par l'idéogramme de la femme, *sal*. M. Schr. reconnaît bien l'exactitude intégrale des formes adverbiales et aussi celle du premier exemple concernant l'indice du féminin, mais cela prouverait seulement selon lui que la version accadienne des textes bilingues a passé par les mains des scribes assyriens qui auraient ajouté ces désinences afin de faciliter la lecture des textes (p. 16). Je regrette de trouver ce subterfuge peu digne de la haute intelligence de M. Schr., attendu que de pareilles additions sont rendues absolument inutiles par la version assyrienne en regard qui donne la forme exacte des mots. M. Paul Haupt a été beaucoup mieux inspiré quand, mis en face des mêmes faits, il avoua que ces sortes de textes ont des Assyriens pour auteurs (*Die Sumerischen Familiengesetze* p. 36-37. Cf. *Mélanges critiques* p. 40, 341, 342). De même M. Pognon, que personne ne suspectera de sympathie pour la théorie anti-accadienne [1], reconnaît honnêtement comme ayant été démontré par moi que les textes religieux publiés dans le quatrième volume du recueil du British Museum ont été *écrits* par des assyriens, lesquels écrivaient l'accadien comme les moines du moyen-âge écrivaient le latin [2]. Quelque réserves qu'on fasse aux restrictions de ces deux savants, leur aveu est net et clair, tandis que la proposition de M. Schr. attribue aux scribes assyriens une manipulation ridicule et superflue qui consiste à introduire dans des textes conçus en une

1. J'ai le plaisir d'annoncer que M. Pognon, revenu depuis quelques jours du *Bristish Museum* où il a étudié les textes des anciens rois de Babylonie, s'est tout-à-fait rallié à la théorie anti-accadienne, malgré ses anciennes répugnances à cet égard.

2. *Journal asiatique*, n° 3, 1883, p 413-414.

langue étrangère quelques désinences empruntées à leur propre langue! Il est vrai, M. Schr. exige qu'on lui signale ces terminaisons dans les textes des anciens rois babyloniens, probablement parce qu'il sait que nous n'en possédons encore que de très courts et conçus sur une ou deux formules invariables, cependant nous le prenons au mot, car nous espérons que les textes M. de Sarzec dont la publication nous est annoncée depuis longtemps, en fournira de nombreux exemples à la pleine satisfaction de M. Schrader.

(A suivre). J. HALÉVY.

---

130. — **Blason populaire de la France,** par H. GAIDOZ et Paul SÉBILLOT. Paris, Cerf, 1884, in-12, xv-382 p. 3 fr. 50.[1]

Sous ce titre heureusement trouvé, MM. Gaidoz et Sébillot ont groupé les dictons populaires relatifs à la France et à ses habitants. La première partie se compose de ceux qui courent sur nous chez les étrangers; la dernière, de ceux qui expriment notre opinion sur les étrangers : ni les uns ni les autres ne sont très flatteurs. Le corps du volume comprend les dictons français relatifs aux Français des diverses provinces. C'est un recueil plus complet[1] et mieux fait qu'aucun de ceux du même genre qui l'ont précédé, et une lecture qui est à la fois très amusante et très instructive. Nous souhaitons à ce livre le succès qu'il mérite, et dans l'espoir qu'une nouvelle édition en sera bientôt nécessaire, nous soumettrons aux auteurs un certain nombre d'observations, dont les unes portent sur le plan même de leur œuvre et les autres sur quelques détails.

La compilation a été faite un peu rapidement, et nous aurions voulu plus de recherches personnelles et réfléchies. La littérature du moyen âge, surtout celle des xve et xvie siècles, si elle avait été mieux dépouillée, aurait fourni un grand nombre de faits qui auraient singulièrement enrichi le volume et lui auraient donné plus de nouveauté. — L'ordre adopté pour les parties qui s'intercalent entre la première et la dernière est celui-ci : II. *Paris*, III. *Les Provinces de France*, IV. *Les Frances extérieures*, V. *Les Frances d'outre-mer*. Nous ne voyons pas bien pourquoi Paris a reçu cette place privilégiée : le *folk-lore* qui le concerne n'est pas si riche et si particulier. Les provinces sont rangées par ordre alphabétique, en sorte qu'on passe de la Champagne

---

1. C'est le premier volume d'une série intitulé : *La France merveilleuse et légendaire*, qui, nous l'espérons, publiera rapidement ses articles successifs.

1. Notons cependant ce qui est dit à la fin de l'*Introduction* : « Comme ce livre est destiné à pouvoir être mis dans toutes les mains, nous n'y avons pas fait entrer les dictons un peu trop salés que nous avons rencontrés au cours de nos lectures. Ils vont paraître dans une revue qui s'adresse seulement au public érudit, la *Revue de Linguistique*. »

au Comtat-Venaissin et du Limousin à la Lorraine ; cela n'est pas sans inconvénients, et nous aurions mieux aimé que les provinces fussent rangés par ordre géographique, et que le livre fût muni d'un index alphabétique complet qui lui fait défaut. — Chaque paragraphe est suivi de l'indication des sources où en sont puisés les éléments : ces sources sont énumérées dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs ou des titres d'ouvrages, ce qui est fort peu commode. On lit par exemple un dicton qui porte le n° 29, sur une soixantaine : pour savoir d'où il est tiré, ce qui est souvent fort important, il faut lire les numéros alignés à la suite de chaque titre ; il vaudrait mieux énumérer les sources à la suite des numéros des articles. — Après beaucoup d'articles se trouve, en caractères plus petits, une explication de l'origine ou du sens du dicton ; les auteurs n'ont pas distingué dans ce commentaire ce qui est d'eux et ce qu'ils se sont bornés à reproduire dans les ouvrages où ils ont puisé, en sorte qu'on ne sait jamais s'ils prennent à leur compte les explications qu'ils donnent, ce qui n'est sûrement pas toujours le cas, et qu'on devrait, pour savoir ce qui leur appartient, se livrer à de longues et difficiles vérifications. Il faudrait guillemeter tout ce qui est simplement transcrit. En général, on aurait aimé à voir les auteurs du livre, dont la science et la critique sont si éprouvées, intervenir plus souvent et apporter à l'histoire du sujet des contributions plus originales. — Parmi les « Frances extérieures » il est difficile d'admettre qu'on fasse figurer la Belgique flamande : pourquoi Malines ou Anvers ont-ils une place ici plutôt que Trèves ou Aix-la-Chapelle ? Pour la Suisse allemande, à bon droit, on ne trouve rien ; on ne voit pas ce qui a fait procéder différemment dans les deux cas. — Beaucoup des dictons cités ne sont pas vraiment populaires : ce sont des phrases d'auteurs, souvent des vers ; si on en admettait quelques-uns, il y en avait dix fois plus à admettre. Ici encore il est impossible de discerner le *criterium* qu'ont appliqué les auteurs, et des recherches un peu plus approfondies leur auraient sans doute fait éliminer un grand nombre des articles qu'ils ont insérés. Ils auraient ainsi allégé leur ouvrage de bien des choses superflues (en y joignant beaucoup des commentaires empruntés avec trop d'indulgence aux érudits des temps passés), et ils auraient pu compenser heureusement cette abondance inutile : on regrette de lire (p. 236), à propos des « nombreux détails sur les villes et bourgs de Normandie » donnés par M. Canel : « Nous n'en avons reproduit ici, faute de place, qu'un très petit nombre. » C'étaient des textes de ce genre qu'il fallait avant tout rassembler. — Un livre comme celui de MM. Gaidoz et Sébillot donnerait lieu à bien des réflexions générales dont nous nous abstenons ici ; ils en ont présenté quelques-unes dans leur *Introduction*. A propos des contes, à la fois si nombreux et si étonnamment identiques dans les divers pays, qui attribuent aux habitants de certaines localités des traits de niaiserie collective, ils remarquent avec raison que ces contes ne sauraient rien

Sur quoi s'appuie cette assertion ? — P. 180, « *Al mote d' Bohain, ch'est l'pus sale qu'fait l'cuisine* (Flandre). » Comment peut-on croire qu'il existe en pays wallon un dicton de ce genre sur un bourg de l'Aisne ? Il suffit de se reporter au dicton poitevin donné p. 340, où on lit « A la mode des Boimes », pour voir qu'il s'agit aussi ici des Bohémiens. — P. 184, n° 31, « *Il me porte bissestre* (malheur), dicton fondé sur une équivoque : l'année bissestre ou bissextile passait pour être malheureuse. » Où est l'équivoque ? Sans doute les auteurs ont eu l'idée, que rien ne justifie d'ailleurs, que *bissestre* avait ici, outre le sens de « bissextile », celui de Bicêtre, mais ils ont oublié de le dire. — P. 227, n° 9 *espringneur*, l'*espringueur*. — P. 227, il est impossible de rédiger une notice d'une façon plus incompréhensible que celle qui accompagne le n° 10. — P. 237, n° 4, *segretaire*, l. *segretain*. — P. 237, n° 5, « *Un Normand ne dit jamais ni oui ni non, ni vère ni nennin.* » Qu'un Normand ne dise pas volontiers *oui* ni *non* (ou *nennin*), soit, mais *vère !* C'était le cas de citer le mot plus juste de Regnier : « Et comme les Normands, sans lui répondre : *Voire*, En vérité, dit-il, etc. » — P. 242, n° 22, la rédaction de la note ferait croire que le premier article de la coutume de Normandie était réellement : « *Item il faut vivre.* » — P. 252, n° 10 : « Quand on veut manger une bonne dinde, il suffit d'être deux, soi et la *ville.* » Lire sans doute : « et la *volaille.* » — P. 254, n° 18, le dicton sur la glose d'Orléans appelait un commentaire plus approfondi. — P. 257, n° 6, qu'est-ce que « le préfet Dupin », assez singulièrement allégué ? — P. 259, l'anecdote sur « l'horloge » est racontée de telle façon qu'elle perd tout son sel ; il s'agit naturellement d'un cadran solaire et non d'une horloge au sens moderne. — P. 262, n° 1, le jeu de mots italien sur la « Piccardia, » dont il y a bien d'autres exemples, ne peut se comprendre que si on rappelle qu'en italien *appiccare* signifie « pendre. » — P. 270, n° 7, la forme de ce dicton la plus connue, et la seule qui lui donne deux vers égaux, est : *Parlement, Mistral et Durance Sont les trois fléaux de Provence.* — P. 273. n° 23, « *Arle lou blanc.* C'était un dicton usité au moyen âge. *A Lyon, nous nous embarquasmes sur le Rhosne pour aller à Arles-le-Blanc.* » La seule source indiquée est Mistral. On ne peut guère appeler « dicton » le surnom d'une ville ; il eût été bon d'avertir que la citation est de Joinville, et facile d'en donner d'autres. — P. 326, n° 22, on donne de la signification métaphorique de « prussien » deux explications également erronées. Le mot est, croyons-nous, plus ancien que la Révolution, et remonte au temps de Frédéric II : les soldats prussiens portaient, comme encore aujourd'hui, un uniforme court et serré à la ceinture qui mettait en relief des formes déjà naturellement, comme le disent les auteurs, plus amples que celle des Français ; c'est ce que Voltaire remarquait, en parlant avec admiration à Frédéric de « ces habits écourtés, montrant de gros derrières Que l'ennemi ne vit jamais ». — P. 327, n° 23, nous croyons au contraire que « travailler pour le roi de Prusse » date de 1792 ; des bate-

leurs eurent alors grand succès en exhibant des chiens qui sautaient pour la nation, etc., mais qui restaient immobiles quand le maître leur disait : « Saute (ou travaille) pour le roi de Prusse. » — P. 334, n° 7, dans un texte latin du XIII[e] siècle, les écoliers de Paris appellent leurs camarades anglais « potatores et *caudatores.* » Il faut lire *caudatos*, et il eût été à propos de rappeler les textes si nombreux au moyen âge, et si souvent commentés, sur les Anglais *coués.* — P. 335, n° 14, *godon* n'a sans doute rien à faire avec *goddam.* — P. 341, n° 6, *uno Gitano* est *une* et non *un* Gitane (cette faute se retrouve encore ailleurs). — P. 345, n° 1, l'explication de « châteaux en Espagne » est bien peu vraisemblable ; qu'on songe au nom même de la Castille. — P. 354, le mot célèbre *Italia farà da se*, par une distraction un peu forte, est attribué à Cavour.

G. P.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(6 mars 1884).

Soutenance de M. Camille Jullian.

I. Thèse latine : *De protectoribus et domesticis Augustorum*, E. Thorin, 96 pp.
II. Thèse française : *Les transformations politiques de l'Italie sous les Empereurs Romains, 43 av. J.-C. — 330 ap. J.-C.*, E. Thorin, 216 pp.

I

M. Himly, doyen, loue M. Jullian de la rigueur méthodique de sa thèse. Il n'est pas parvenu cependant à se faire une idée très complète de ce qu'étaient les *protectores* et les *domestici Augustorum*. Cela tient sans doute au petit nombre des documents, mais aussi à la méthode d'exposition de M. Jullian : dans chacun de ses chapitres, il va d'Auguste à Héraclius ; cette promenade sept ou huit fois refaite à travers les six siècles de l'Empire laisse quelque confusion dans l'esprit du lecteur. La manière dont M. J. cite n'est pas faite pour rendre plus clair ce qu'il dit : *Acta Sanctorum*, février, mars, c'est faire comme les historiens qui citent Dom Bouquet. On a le droit de citer le code Théodosien, parce que c'est un recueil officiel. M. J. n'a pas assez distingué ce qui est commun aux gardes du corps des empereurs romains et à tous les gardes du corps du monde et ce qui est propre aux *protectores Augusti.* M. J. a dû songer à les comparer aux chrysargyres, aux janissaires : il ne l'a pas fait. Ces *comites domesticorum* alternativement chefs des hallebardiers et généraux en chef, ce sont nos capitaines des gardes, Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. M. Renan disait au collège de France dans la leçon qui le fit destituer : Rien ne ressemble autant à la monarchie de Louis XIV que celle des Sassanides. Il y a toujours des privilégiés et ceux qui sont admis à voir le visage divin (même celui d'un roi chrétien, Louis XIV) sont forcément employés à d'autres fonctions en dehors de leur service. Il eut fallu faire ressortir que ces *protectores* étaient d'une part les gardes du corps de tout souverain absolu, mais que d'autre part ils étaient investis d'une

sémitique par M. Schr. est précisément celle qui s'emploit régulièrement dans les textes purement assyriens. L'inscription de Kimtou-rapashtou dit Hammourabi qui se trouve au Louvre, fournit à elle seule onze exemples de cet emploi :

1. *Ilu (?) ù Bel nishi Shumerîm ù Akkadîm ana bêlîm iddinûm* (10-13). » Il (?) et Bel ont donné le peuple de Sumer et Accad à mon gouvernement. »

2. *Çîrrazina ana gatîa umâllû* (14-16) « ils ont mis dans mes mains leur gouvernement (?) ».

3. *Id Ha-am-mu-ra-bi nuhush nishi babilât mê higal ana nishi Shumerîm ù Akkadîm lu ahri* (17-22), « j'ai creusé le canal *Ha-am-mu-ra-bi*, *bonheur du peuple,* qui fournit de l'eau abondante au peuple de Shumer et d'Accad ».

4. *Kishadi sha kilalên ana meritum lu utîr* (23-24), « j'ai changé en prés toute la contrée ».

5. *Karî ashnân lu ashtappâk* (25-26), « j'ai accumulé des monceaux d'orge (?) ».

6. *Mê darutim ana un Shumerîm ù Akkadîm lu ashkûn* (27-30), j'ai procuré de l'eau permanente aux peuples de Shumer et d'Accad ».

7. *Un Shumerîm ù Akkadîm nishishunu... lu upâhhîr* (2ᵉ c., 1-4), « j'ai assemblé les peuples... de Shumer et d'Accad ».

8. *Meritam ù mâshqitam lu ashkunshinashîm* (5-6), « je leur ai procuré des pâturages et des terrains arrosés ».

9. *Shubât nîhtim lu usheshîbshinati* (9-10), « je les ai établis dans un lieu de repos ».

10. *Dur çirâm ... lu ebûsh* (18-24), « j'ai construit..... une tour élevée ».

11. *Dur shuati..... lu ushêb* (25-32), « j'ai orné (?)... cette tour ».

Voilà ce que l'on sait déjà depuis 1863, date à laquelle cette inscription a été publiée et interprétée par M. Ménant. Mais si les informations de M. Schr. laissent à désirer sur les publications antérieures à 1874, pourquoi ne s'est-il pas donné la peine de feuilleter les publications postérieures, par exemple l'inscription de Tiglathpileser Iᵉʳ dans le livre de M. Lotz où, à côté du participe suivi de son complément (I, 7, 8, 9, 11, 12, 14 *passim*), il eût trouvé des verbes précédés de leurs compléments tels que :

1. *Aga çirá tuppirashù* (I, 21), « vous le glorifiez (?) d'une couronne sublime ».

2. *Ashariduta çiruta qarduta taqishashu* (I, 23-24), « vous lui avez donné la préséance sublime et héroïque ».

3. *Shimat belutishu... ana darish tashqura* (I, 24-27), « tu as mentionné pour toujours la dignité de sa souveraineté ».

4. *Ana mu'urût kibrat arba'i shumshu ana darish ishquru* (I, 37-38), « il a mentionné pour toujours son nom pour le gouvernement des quatre régions ».

5. *Sha melamushu kibrâti usahhapu* (I, 41), « dont l'éclat abaisse les régions ».

6. *Sha qishshuta ù danana ana ishqîa* (?) *ishrukuni* (I, 47-48), « qui m'a donné en possession (?) le pouvoir et la puissance ».

7. *Miçir matishunu ruppusha igbûni* (I, 48-49), « ils m'ont ordonné d'étendre les limites de leur pays ».

8. *Kakkishunu dannuti abub tamhari qâti lushatmehu* (I, 49-50), « ils m'ont donné (m. à m. « fait tenir ») leur arme « Foudre des batailles ».

9. *Mahazi ù malki nakrût Ashùr apilma miçritishunu ukinish* (I, 52-54), « j'ai ruiné les contrées et les rois ennemis d'Aschour et j'ai soumis leur territoire ».

10. *Sharru yaumma ina tamhari iratsunu la uniha* (I, 67-78), « aucun roi n'a jamais dompté leur courage (m. à m. « poitrine ») dans la bataille ».

11. *Urduni mat Kummuhi içbatu* (I, 69-70), « ils sont descendus et se sont emparés du pays de Kummuh (Commagène) ».

12. *Narkabati ù ummanateia luptehir* (I, 71), « j'ai assemblé mes chars et mes soldats ».

13. *Kashîara eqil namraçi lû appalkit* (I, 72-73), « j'ai traversé le mont Kachiar, terrain impraticable ».

14. *Itti... muqtablishunu... lu altanân abiktashunu lu ashkun* (I, 74-77), « j'ai lutté contre leurs guerriers et je les ai défaits (m. à m. « j'ai fait leur défaite ») ».

15. *Shalmat quradishunu... lukimir* (I, 77-79), « j'ai fait ramasser les corps de leurs guerriers ».

16. *Pagranishunu hurri u bamâte sha shadi lu ushardi* (I, 79-80), « j'ai fait réunir leurs cadavres dispersés dans les creux et les hauteurs de la montagne ».

17. *Qaqqadishunu lunakisa idât eranishunu kima karê lushepik* (I, 81-82), « j'ai coupé leurs têtes et j'en ai fait des piles (m. à m. « j'ai amoncelé comme des piles ») en proximité de leurs villes ».

18. *Shallasunu bushashunu namkurshunu ana la minâ lusheçâ* (I, 83-84), « j'ai fait emporter (m. à m. « sortir ») leurs dépouilles, leur bien et leur avoir sans nombre ».

19. *Sitêt ummanateshunu... shepîa içbatu* (I, 85-87), « ceux qui restaient de leurs guerriers m'ont embrassé (m. à m. « pris ») les pieds ».

20. *Ana mat Kummuhi... lu allik mat Kummuhi ana sihirtisha lu akshud* (I, 89-92), « je me suis rendu en Commagène et j'ai conquis la totalité du pays ».

21. *Eranishunu ina ishati ashrup abbul aqqur* (I, 95, II, 1), « j'ai brûlé, ruiné et détruit leurs villes »[1].

J'arrête mes citations à la première colonne, en laissant à M. Sch. lui-même le soin de dépouiller les sept autres colonnes pour en complé-

1. Voir d'autres exemples dans *Mélanges*, p. 345-346. M. Schr. aurait dû en prendre note pendant l'impression de ses mémoires.

ter la centaine. Et s'il n'est pas encore édifié, il pourra, en reprenant la besogne sur les autres textes assyriens connus, parvenir à réunir plusieurs milliers de membres de phrase dans lesquels le complément précède le verbe. Mais je crois que la religion des lecteurs est déjà suffisamment éclairée et cela m'autorise à retorquer l'argument de M. Schr. et à invoquer la construction tout assyrienne de l'inscription *b* de Singashid pour conclure que celle-ci exprime aussi bien l'assyrien sémitique que l'inscription *a*, bien qu'elle ne renferme pas un seul mot écrit d'une façon populaire.

Les exemples qu'on vient de lire lèveront aussi les scrupules de M. Schr. à propos de l'emploi de la première personne dans le verbe de l'inscription *b*. C'est précisément l'usage général des textes purement démotiques. Quant au représentant hiératique de la première personne, *mu*, c'est un signe nominal auquel on a conventionnellement assigné ce rôle. Sa forme séparée est donc très naturelle, car une flexion réelle est tout à fait incompatible avec un système artificiel, et fortement teint d'hiéroglyphisme. J'ajoute en outre que *mu* est l'abréviation de *mun (na)*, forme pleine qui s'écrit souvent *mu-un (na)* dans les textes allographiques. D'un autre côté, en affirmant que l'orthographe *unu-(ki)-ga* de la ville d'Erech ne s'explique point en sémitique (p. 12), M. Schr. semble oublier qu'à côté de *unug* il existe la forme plus originale *urug* et que celle-ci constitue le thème du nom vrai : *Urku* ('Ορχόη) ou *Arku* « ville longue ». Enfin, l'affirmation que dans les textes assyriens le phonème *ta* n'a que le sens de *ishtu* « de *(aus)*, » jamais celui de *ina* « dans » (p. 13) est encore contraire à la réalité. Je me contenterai de citer le passage suivant d'un texte écrit en style mixte, où les particules assyriennes alternent avec les postpositions et les autres formes pseudo-accadiennes, y compris le monosyllabe *ta* au sens de *ina* « dans ». *(Transactions of the Society of biblical archaeology*, V. III, p. 374) :

(25) *Ner (?) ush lu Ku-a-bar kur a-ab-ba kit Sim-mas-shi-hu dumu I-ri-ba-an-Sin* (26) *sha pal shi-çab an-shù iç-ku ta ba-an-pa-gi-in mu* XVII *in-ag* (27) *ash (= ina) e-gal Sar-gi-na ki-bir.*

Pour faire de ce passage mixte un passage accadien pur, on n'a qu'à supprimer le relatif *sha*, à remplacer le suffixe *shu* par *bi* et à substituer à la préposition *ash-ina* la postposition *ta* mise après *Sar-gi-na*, car ce sont les seules marques assyriennes du morceau. Et cependant, il est clair comme le jour que, après l'avoir épelé signe par signe tel qu'il est écrit, on devait le transformer en la phrase assyrienne suivante afin de le rendre intelligible :

..... *sha mat marti Lidan-Marduk abil Iriba-Sin* (26) *sha palu(shu) damqu ilushu ina kakki imhuçu (?) shanât* XVII *epush (27) ina ekal Sargani kibir.*

« Le.... du pays maritime, Lidan-Maduk, fils de Iriba-Sân (26) dont le règne a été prospère. Son dieu l'a frappé avec l'arme (il a été tué dans

une bataille). Il a régné XVII ans (27) et il a été enterré dans le palais de Sargon. »

Or, pour réaliser cette métamorphose, on a été obligé :

1° De changer les idéogrammes et les phonogrammes en mots réels;

2° De remplacer les formantes postpositives *kit* et *ta* par les formantes prépositives *sha* et *ina*.

Mais ces deux principes sont précisément ceux que nous appliquons à l'ensemble des textes suméro-accadiens de tous les âges et de toutes les nuances! J'espère donc que M. Sch. reconnaîtra lui-même que le cas particulier de l'équation *lu-gal ub-da* IV-*ba kit* = *sar (ru sha) kibrati arbai* est conforme à la règle générale et qu'il a tort d'en nier la possibilité (p. 12-13). Nous reviendrons plus loin sur le chiffre cunéiforme du nombre 4.

Restons encore un instant dans la question de principe! J'ai relevé depuis 1874 ce fait remarquable que les deux désinences suméro-accadiennes de l'adverbe, *esh* et *bi*, calquent l'adverbe assyrien-*ish*, dérivé du pronom *shu* « lui » dont l'idéogramme est *bi*. M. Guyard mentionne également ce phénomène et y ajoute comme fait analogue trois exemples dans lesquels la terminaison féminine du mot assyrien est indiquée dans le groupe accadien correspondant par l'idéogramme de la femme, *sal*. M. Schr. reconnaît bien l'exactitude intégrale des formes adverbiales et aussi celle du premier exemple concernant l'indice du féminin, mais cela prouverait seulement selon lui que la version accadienne des textes bilingues a passé par les mains des scribes assyriens qui auraient ajouté ces désinences afin de faciliter la lecture des textes (p. 16). Je regrette de trouver ce subterfuge peu digne de la haute intelligence de M. Schr., attendu que de pareilles additions sont rendues absolument inutiles par la version assyrienne en regard qui donne la forme exacte des mots. M. Paul Haupt a été beaucoup mieux inspiré quand, mis en face des mêmes faits, il avoua que ces sortes de textes ont des Assyriens pour auteurs (*Die Sumerischen Familiengesetze* p. 36-37. Cf. *Mélanges critiques* p. 40, 341, 342). De même M. Pognon, que personne ne suspectera de sympathie pour la théorie anti-accadienne [1], reconnaît honnêtement comme ayant été démontré par moi que les textes religieux publiés dans le quatrième volume du recueil du British Museum ont été *écrits* par des assyriens, lesquels écrivaient l'accadien comme les moines du moyen-âge écrivaient le latin [2]. Quelque réserves qu'on fasse aux restrictions de ces deux savants, leur aveu est net et clair, tandis que la proposition de M. Schr. attribue aux scribes assyriens une manipulation ridicule et superflue qui consiste à introduire dans des textes conçus en une

1. J'ai le plaisir d'annoncer que M. Pognon, revenu depuis quelques jours du *Bristish Museum* où il a étudié les textes des anciens rois de Babylonie, s'est tout-à-fait rallié à la théorie anti-accadienne, malgré ses anciennes répugnances à cet égard.

2. *Journal asiatique*, n° 3, 1883, p 413-414.

langue étrangère quelques désinences empruntées à leur propre langue! Il est vrai, M. Schr. exige qu'on lui signale ces terminaisons dans les textes des anciens rois babyloniens, probablement parce qu'il sait que nous n'en possédons encore que de très courts et conçus sur une ou deux formules invariables, cependant nous le prenons au mot, car nous espérons que les textes M. de Sarzec dont la publication nous est annoncée depuis longtemps, en fournira de nombreux exemples à la pleine satisfaction de M. Schrader.

(A suivre). J. HALÉVY.

---

130. — **Blason populaire de la France,** par H. GAIDOZ et Paul SÉBILLOT. Paris, Cerf, 1884, in-12, xv-382 p. 3 fr. 50.[1]

Sous ce titre heureusement trouvé, MM. Gaidoz et Sébillot ont groupé les dictons populaires relatifs à la France et à ses habitants. La première partie se compose de ceux qui courent sur nous chez les étrangers; la dernière, de ceux qui expriment notre opinion sur les étrangers : ni les uns ni les autres ne sont très flatteurs. Le corps du volume comprend les dictons français relatifs aux Français des diverses provinces. C'est un recueil plus complet[1] et mieux fait qu'aucun de ceux du même genre qui l'ont précédé, et une lecture qui est à la fois très amusante et très instructive. Nous souhaitons à ce livre le succès qu'il mérite, et dans l'espoir qu'une nouvelle édition en sera bientôt nécessaire, nous soumettrons aux auteurs un certain nombre d'observations, dont les unes portent sur le plan même de leur œuvre et les autres sur quelques détails.

La compilation a été faite un peu rapidement, et nous aurions voulu plus de recherches personnelles et réfléchies. La littérature du moyen âge, surtout celle des XVe et XVIe siècles, si elle avait été mieux dépouillée, aurait fourni un grand nombre de faits qui auraient singulièrement enrichi le volume et lui auraient donné plus de nouveauté. — L'ordre adopté pour les parties qui s'intercalent entre la première et la dernière est celui-ci : II. *Paris*, III. *Les Provinces de France*, IV. *Les Frances extérieures*, V. *Les Frances d'outre-mer*. Nous ne voyons pas bien pourquoi Paris a reçu cette place privilégiée : le *folk-lore* qui le concerne n'est pas si riche et si particulier. Les provinces sont rangées par ordre alphabétique, en sorte qu'on passe de la Champagne

---

1. C'est le premier volume d'une série intitulé : *La France merveilleuse et légendaire*, qui, nous l'espérons, publiera rapidement ses articles successifs.

1. Notons cependant ce qui est dit à la fin de l'*Introduction* : « Comme ce livre est destiné à pouvoir être mis dans toutes les mains, nous n'y avons pas fait entrer les dictons un peu trop salés que nous avons rencontrés au cours de nos lectures. Ils vont paraître dans une revue qui s'adresse seulement au public érudit, la *Revue de Linguistique*. »

au Comtat-Venaissin et du Limousin à la Lorraine; cela n'est pas sans inconvénients, et nous aurions mieux aimé que les provinces fussent rangés par ordre géographique, et que le livre fût muni d'un index alphabétique complet qui lui fait défaut. — Chaque paragraphe est suivi de l'indication des sources où en sont puisés les éléments : ces sources sont énumérées dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs ou des titres d'ouvrages, ce qui est fort peu commode. On lit par exemple un dicton qui porte le n° 29, sur une soixantaine : pour savoir d'où il est tiré, ce qui est souvent fort important, il faut lire les numéros alignés à la suite de chaque titre; il vaudrait mieux énumérer les sources à la suite des numéros des articles. — Après beaucoup d'articles se trouve, en caractères plus petits, une explication de l'origine ou du sens du dicton; les auteurs n'ont pas distingué dans ce commentaire ce qui est d'eux et ce qu'ils se sont bornés à reproduire dans les ouvrages où ils ont puisé, en sorte qu'on ne sait jamais s'ils prennent à leur compte les explications qu'ils donnent, ce qui n'est sûrement pas toujours le cas, et qu'on devrait, pour savoir ce qui leur appartient, se livrer à de longues et difficiles vérifications. Il faudrait guillemeter tout ce qui est simplement transcrit. En général, on aurait aimé à voir les auteurs du livre, dont la science et la critique sont si éprouvées, intervenir plus souvent et apporter à l'histoire du sujet des contributions plus originales. — Parmi les « Frances extérieures » il est difficile d'admettre qu'on fasse figurer la Belgique flamande : pourquoi Malines ou Anvers ont-ils une place ici plutôt que Trèves ou Aix-la-Chapelle? Pour la Suisse allemande, à bon droit, on ne trouve rien; on ne voit pas ce qui a fait procéder différemment dans les deux cas. — Beaucoup des dictons cités ne sont pas vraiment populaires : ce sont des phrases d'auteurs, souvent des vers; si on en admettait quelques-uns, il y en avait dix fois plus à admettre. Ici encore il est impossible de discerner le *criterium* qu'ont appliqué les auteurs, et des recherches un peu plus approfondies leur auraient sans doute fait éliminer un grand nombre des articles qu'ils ont insérés. Ils auraient ainsi allégé leur ouvrage de bien des choses superflues (en y joignant beaucoup des commentaires empruntés avec trop d'indulgence aux érudits des temps passés), et ils auraient pu compenser heureusement cette abondance inutile : on regrette de lire (p. 236), à propos des « nombreux détails sur les villes et bourgs de Normandie » donnés par M. Canel : « Nous n'en avons reproduit ici, faute de place, qu'un très petit nombre. » C'étaient des textes de ce genre qu'il fallait avant tout rassembler. — Un livre comme celui de MM. Gaidoz et Sébillot donnerait lieu à bien des réflexions générales dont nous nous abstenons ici; ils en ont présenté quelques-unes dans leur *Introduction*. A propos des contes, à la fois si nombreux et si étonnamment identiques dans les divers pays, qui attribuent aux habitants de certaines localités des traits de niaiserie collective, ils remarquent avec raison que ces contes ne sauraient rien

prouver contre ceux qui en sont l'objet, n'ayant jamais une origine indigène, et ils mentionnent des satires pareilles en Turquie et en Syrie. Il aurait surtout fallu dire qu'on trouve en sanscrit les modèles de tous ces récits et sans doute leurs sources, et que ces contes nous ramènent au même point de départ que presque tous les autres. — Les remarques de détail qu'on va lire ne sont que des notes prises à une rapide lecture; elles ne prétendent nullement combler les lacunes que les auteurs signalent eux-mêmes dans leur œuvre, et se bornent à appeler leur attention sur quelques points où ils nous semblent avoir commis des erreurs ou des inexactitudes plus ou moins légères ou avoir laissé subsister de l'obscurité.

P. 5, n° 8, *pisciare* ne signifie pas « pêcher. » — P. 11, n° 29, *Li plus apert home en France : apert* ne veut pas dire « franc et ouvert, » mais « adroit, habile, *accomplished* ». — P. 11, n° 30, ce qui est donné ici comme un « dicton répandu dans l'Europe du moyen âge » est simplement un fragment de deux vers bien connus d'une pièce rhythmique publiée par Wright, défigurée ici par la substitution au premier vers de *majores* à *juniores*. — P. 14, n° 42 *d*, on ne s'explique pas bien la traduction donnée au dicton hollandais qui en fait disparaître l'accord parfait avec les dictons grec et provençal. — P. 28, n° 96, on explique avec bien de l'assurance le nom de *gavachos* donné aux Français en Espagne par le nom du peuple gaulois *Gabali*. Cela nous paraît plus que douteux pour bien des raisons : *gavache* ou *gavot*, usité, avec des applications variées, dans tout le Midi, ne vient sans doute pas plus de *Gabali* que de *Vapincum* (Littré, s. v. *gavotte*), de *Bagaudae* ou d'*Abantici* (Mistral); il faudrait, pour en chercher l'étymologie, en déterminer d'abord le sens précis et originaire. Notons seulement que si ce mot venait d'un mot latin commençant par *ga*, il aurait en provençal *ja* (cf. *Javols, Gévaudan*). — P. 29, n° 101, l'hypothèse d'après laquelle il faudrait dire « parler français comme une vache *espagnol* (et non *espagnole*) » nous paraît plausible; remarquons que le proverbe allemand allégué est attesté par ce vers de Heine : *Die beste bravste Kuh kein spanisch weiss*. — P. 44, que signifie le « dicton (?) » cité sous le n° 33? — P. 46, n° 46, le vers du *Paris ridicule* sur la Place aux Veaux (cité d'ailleurs d'une façon fort peu claire) ne prouve pas que cette place « n'était pas le lieu de Paris le plus renommé pour son esprit; » c'est un simple jeu de mots comme il y en a tant dans cette littérature facétieuse : un *veau* se disait autrefois pour « un sot, un niais; » voyez en les preuves, avec un exemple du même quolibet, dans Littré. — P. 67, n° 6, donner comme dictons populaires des vers bien connus du *Congé* d'Adam de la Halle, en renvoyant simplement à Corblet, c'est vraiment là un procédé qui surprend de la part d'auteurs habitués aux justes exigences de la science (de même pour un vers de la *Feuillie* au n° 7); encore ne faudrait-il pas aggraver les erreurs de son guide : il y a dans ce passage deux vers que jusqu'à présent on n'a pas expliqués

d'une manière satisfaisante et qui sont peut-être altérés dans le manuscrit unique : *Chascuns fu berte en ceste ville Au point c'on estoit a le mait ;* M. Corblet supprime le second et traduit bravement au premier *berte* par « méchant » ; dans le *Blason de la France* on trouve la même traduction, mais *beste* au lieu de *berte !* — P. 102, n° 1, à propos de *tarte bourbonnoise* sont réunies bien des légèretés. L'explication « naturaliste » qui en est donnée n'est nullement juste ; la *tarte bourbonnaise* était une pâtisserie dont Taillevent donne la recette et où une croûte très mince recouvrait une marmelade ; de là par métaphore, venue aussi du nom même, l'application à des trous fangeux recouverts d'une légère et trompeuse croûte de boue sèche ; jamais ce mot n'a eu le sens qui lui est attribué ici. On y ajoute : « Un écrivain, *ne comprenant pas l'expression*, en a imaginé l'explication suivante, etc. » Or qui est cet « écrivain » nommé entre parenthèses : Despériers ! Il s'agit évidemment d'un commentateur des *Contes* attribués à Despériers et où se trouve en effet le mot de *tarte bourbonnoise ;* mais il faut avouer que voilà des négligences un peu excessives. — P. 102, n° 4 (tiré d'un livre du XVIIIe siècle) : « Bourbonichons, crieurs de Roy, boit et mangeurs de gâteaux. » Qu'est-ce que cela veut dire ? Lisez évidemment : « crieurs de *Roy boit* et mangeurs de gasteaux. » — P. 110, n° 27, la substitution de *Dijonnais à Beaunois* rend le conte incompréhensible. — P. 132, nous avouons ne rien comprendre au n° 61, « Les saints de Concoret ne datent de rien », ni à l'explication qui en est donnée ; faut-il lire deux fois « ne *doutent* de rien » ? — P. 134, il ne faudrait pas réimprimer des absurdités comme l'explication soi-disant historique qui figure sous le n° 1 ; même remarque, p. 231, n° 1. — P. 134, n° 3 « *être du régiment de Champagne*, se moquer de l'ordre ; » c'était le cas de rapporter l'anecdote qui a donné lieu à ce dicton, sans elle incompréhensible. — P. 137, le n° 17 *b* prouve que dans 17 *a* il faut lire *si j'estoy* et non *si je n'estoy*. — P. 138, n° 21, *nience* ne veut pas dire « simplicité, » mais « nullité, absence de toute qualité. » — P. 139, n° 23, on ne voit pas pourquoi des mendiants auraient reçu le nom d' « aveugles. » — P. 154, n° 11, « *Il est passé à Cambrai*, *il o ieu ein keu de martieu*, il a le cerveau fêlé. » Mais pourquoi ? Il fallait expliquer ici ce qu'était Martin de Cambrai, statue grotesque qui sonnait l'heure avec un marteau et qui figure dans beaucoup de locutions populaires ; Jean de Nivelle, qui est devenu célèbre par des refrains de chanson et sur lequel nos auteurs ont accueilli la note la plus étrange (p. 291) n'a pas, si nous ne nous trompons, d'autre origine : c'est primitivement, comme Martin de Cambrai, un de ces « jacquemarts » si à la mode jadis dans le Nord-Est et qui avaient le privilège d'exciter la verve populaire. — P. 158, nous nous permettons de douter de l'authenticité du dicton : « *Comtoé, rend toé ! — Le Comtoé meurt et ne se rend poé.* » — P. 165, n° 7, « *Li meillor jugleor sont en Gascoigne :* jongleurs signifie ici conducteurs d'animaux dressés, bouffons, faiseurs de tours, etc. »

Sur quoi s'appuie cette assertion ? — P. 180, « *Al mote d' Bohain, ch'est l'pus sale qu'fait l'cuisine* (Flandre). » Comment peut-on croire qu'il existe en pays wallon un dicton de ce genre sur un bourg de l'Aisne ? Il suffit de se reporter au dicton poitevin donné p. 340, où on lit « A la mode des Boimes », pour voir qu'il s'agit aussi ici des Bohémiens. — P. 184, n° 31, « *Il me porte bissestre* (malheur), dicton fondé sur une équivoque : l'année bissestre ou bissextile passait pour être malheureuse. » Où est l'équivoque ? Sans doute les auteurs ont eu l'idée, que rien ne justifie d'ailleurs, que *bissestre* avait ici, outre le sens de « bissextile », celui de Bicêtre, mais ils ont oublié de le dire. — P. 227, n° 9 *espringneur*, l'*espringueur*. — P. 227, il est impossible de rédiger une notice d'une façon plus incompréhensible que celle qui accompagne le n° 10. — P. 237, n° 4, *segretaire*, l. *segretain*. — P. 237, n° 5, « *Un Normand ne dit jamais ni oui ni non, ni vère ni nennin.* » Qu'un Normand ne dise pas volontiers *oui* ni *non* (ou *nennin*), soit, mais *vère !* C'était le cas de citer le mot plus juste de Regnier : « Et comme les Normands, sans lui répondre : *Voire*, En vérité, dit-il, etc. » — P. 242, n° 22, la rédaction de la note ferait croire que le premier article de la coutume de Normandie était réellement : « *Item il faut vivre.* » — P. 252, n° 10 : « Quand on veut manger une bonne dinde, il suffit d'être deux, soi et la *ville.* » Lire sans doute : « et la *volaille.* » — P. 254, n° 18, le dicton sur la glose d'Orléans appelait un commentaire plus approfondi. — P. 257, n° 6, qu'est-ce que « le préfet Dupin », assez singulièrement allégué ? — P. 259, l'anecdote sur « l'horloge » est racontée de telle façon qu'elle perd tout son sel ; il s'agit naturellement d'un cadran solaire et non d'une horloge au sens moderne. — P. 262, n° 1, le jeu de mots italien sur la « Piccardia, » dont il y a bien d'autres exemples, ne peut se comprendre que si on rappelle qu'en italien *appiccare* signifie « pendre. » — P. 270, n° 7, la forme de ce dicton la plus connue, et la seule qui lui donne deux vers égaux, est : *Parlement, Mistral et Durance Sont les trois fléaux de Provence.* — P. 273. n° 23, « *Arle lou blanc.* C'était un dicton usité au moyen âge. *A Lyon, nous nous embarquasmes sur le Rhosne pour aller à Arles-le-Blanc.* » La seule source indiquée est Mistral. On ne peut guère appeler « dicton » le surnom d'une ville ; il eût été bon d'avertir que la citation est de Joinville, et facile d'en donner d'autres. — P. 326, n° 22, on donne de la signification métaphorique de « prussien » deux explications également erronées. Le mot est, croyons-nous, plus ancien que la Révolution, et remonte au temps de Frédéric II : les soldats prussiens portaient, comme encore aujourd'hui, un uniforme court et serré à la ceinture qui mettait en relief des formes déjà naturellement, comme le disent les auteurs, plus amples que celle des Français ; c'est ce que Voltaire remarquait, en parlant avec admiration à Frédéric de « ces habits écourtés, montrant de gros derrières Que l'ennemi ne vit jamais ». — P. 327, n° 23, nous croyons au contraire que « travailler pour le roi de Prusse » date de 1792 ; des bate-

leurs eurent alors grand succès en exhibant des chiens qui sautaient pour la nation, etc., mais qui restaient immobiles quand le maître leur disait : « Saute (ou travaille) pour le roi de Prusse. » — P. 334, n° 7, dans un texte latin du XIIIe siècle, les écoliers de Paris appellent leurs camarades anglais « potatores et *caudatores.* » Il faut lire *caudatos*, et il eût été à propos de rappeler les textes si nombreux au moyen âge, et si souvent commentés, sur les Anglais *coués.* — P. 335, n° 14, *godon* n'a sans doute rien à faire avec *goddam.* — P. 341, n° 6, *uno Gitano* est *une* et non *un* Gitane (cette faute se retrouve encore ailleurs). — P. 345, n° 1, l'explication de « châteaux en Espagne » est bien peu vraisemblable ; qu'on songe au nom même de la Castille. — P. 354, le mot célèbre *Italia farà da se*, par une distraction un peu forte, est attribué à Cavour.

G. P.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(6 mars 1884).

Soutenance de M. Camille Jullian.

I. Thèse latine : *De protectoribus et domesticis Augustorum*, E. Thorin, 96 pp.
II. Thèse française : *Les transformations politiques de l'Italie sous les Empereurs Romains, 43 av. J.-C. — 330 ap. J.-C.*, E. Thorin, 216 pp.

I

M. Himly, doyen, loue M. Jullian de la rigueur méthodique de sa thèse. Il n'est pas parvenu cependant à se faire une idée très complète de ce qu'étaient les *protectores* et les *domestici Augustorum.* Cela tient sans doute au petit nombre des documents, mais aussi à la méthode d'exposition de M. Jullian : dans chacun de ses chapitres, il va d'Auguste à Héraclius ; cette promenade sept ou huit fois refaite à travers les six siècles de l'Empire laisse quelque confusion dans l'esprit du lecteur. La manière dont M. J. cite n'est pas faite pour rendre plus clair ce qu'il dit : *Acta Sanctorum*, février, mars, c'est faire comme les historiens qui citent Dom Bouquet. On a le droit de citer le code Théodosien, parce que c'est un recueil officiel. M. J. n'a pas assez distingué ce qui est commun aux gardes du corps des empereurs romains et à tous les gardes du corps du monde et ce qui est propre aux *protectores Augusti.* M. J. a dû songer à les comparer aux chrysargyres, aux janissaires : il ne l'a pas fait. Ces *comites domesticorum* alternativement chefs des hallebardiers et généraux en chef, ce sont nos capitaines des gardes, Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. M. Renan disait au collège de France dans la leçon qui le fit destituer : Rien ne ressemble autant à la monarchie de Louis XIV que celle des Sassanides. Il y a toujours des privilégiés et ceux qui sont admis à voir le visage divin (même celui d'un roi chrétien, Louis XIV) sont forcément employés à d'autres fonctions en dehors de leur service. Il eut fallu faire ressortir que ces *protectores* étaient d'une part les gardes du corps de tout souverain absolu, mais que d'autre part ils étaient investis d'une

situation juridique mieux définie que partout ailleurs. M. Himly voudrait que M. J. se transportant à la période la mieux connue, au IVe siècle, lui dise comment on doit se représenter ce corps des *protectores*. M. J. répond que les *protectores* ressemblent à tous les gardes du corps en ce qu'ils protègent la sûreté de l'Empereur et sont employés à des missions. Leur caractère propre vient des conditions juridiques et sociales. Ce ne sont pas de simples soldats, mais des personnages ayant rang, titre, traitement d'officiers, d'après les inscriptions, celui de centurions primipiles. Ils touchent à l'origine 200,000 sesterces (50,000 fr.). M. Himly et M. Bouché-Leclerq fort étonnés interrompent M. Jullian : combien y avait-il donc de ces gardes? Au dire de M. J., leur nombre n'a pas dépassé trois ou quatre cents. Le chiffre énorme de sesterces s'explique; on appelait d'abord les *protectores ducenarii*, mais il y eut, au IIIe siècle, une dépréciation de monnaies qui diminuait en fait leur traitement. Mais, dit M. Himly, si les sesterces ont diminué de valeur, leur traitement a diminué aussi. On n'a, paraît-il, aucun renseignement à cet égard. C'est cependant la question importante. On ne sait pas si l'on a affaire à un général ou à un sous-lieutenant. D'après Procope, le traitement du chef des gardes monte à 150,000 fr., mais cela n'explique pas que les simples gardes touchent 50,000 fr. On comprend le traitement de 30 ou 40,000 fr. des *cubicularii*, mais il est inadmissible qu'on ait payé d'une telle somme un trabant, un homme qui tient une lance à la main. Si même il y avait un texte, c'est que le copiste se serait trompé, il faut compter avec le bon sens. M. J. fait observer que les *protectores* ne montent la garde qu'aux cérémonies. Mais ils couchent dans l'antichambre de l'empereur : il ne faut cependant pas les comparer aux cents gardes, qui étaient de simples soldats, mais aux gardes du corps. Le *comes domesticorum* ne se distingue pas du capitaine des gardes, duc, pair, maréchal de France. Quant à ces gardes, ce doivent être des capitaines, mais on ne peut admettre leur traitement de 50,000 fr. Le mot de *ducenarii* ne prouve rien, les mots changent de valeur. A lire les manuels d'antiquités, on croirait qu'il n'y a pas de différence entre Justinien et Auguste. M. J. dit alors que les *protectores* sont nobles, les uns le sont de naissance, *clarissimi*, les autres sont des parvenus, de vieux soldats, qui, en entrant au corps, prenaient le titre de *vir egregius*, puis, au Ve siècle, de *perfectissimus*. C'est une troupe hiérarchique où les rangs sont réglés. Mais, fait observer M. Himly, Julien trouve le palais encombré de *protectores*, il est obligé de se débarrasser d'eux. Sous ce nom il y a évidemment des choses différentes, des gardes, des fonctionnaires, des gens qui se sont glissés au palais et adorent l'empereur : il y règne donc un grand désordre, comment chacun peut-il avoir un rang? M. J. répond que ce qui cause cet encombrement, ce sont ceux qui aspirent à entrer dans le corps et qui ne sont pas encore payés. M. Himly demande dans quelle partie du palais se tient tout ce monde. Cela dépend des heures. A neuf heures du matin, à l'heure de l'*adoratio*, il fallait traverser d'abord la troupe des *scolares*, dans le deuxième vestibule, on rencontrait d'un côté les *domestici equites*, de l'autre les *domestici pedites* : quand ils ne sont pas de service, ils attendent les ordres dans leurs corps de garde. Des généraux dans des corps de garde, si beaux qu'ils soient, cela semble à M. Himly une chose inadmissible. Il est vrai que ceux qui attendent dans les corps de garde n'occupent pas de hautes fonctions. Les *protectores* d'ailleurs, de l'avis même de Mommsen, sont moins des soldats que des gens de parade. Ce sont cependant d'anciens soldats qui ont servi vingt ans. Quant aux jeunes gens qui font partie du corps, ce sont des *domestici*, non des *protectores*. Cette distinction semble difficile à justifier à M. Himly. D'après M. J. les nobles servent à cheval, les vieux soldats à pied. Dans le palais quatre *protectores* sont auprès de l'Empereur, du moins dans les cérémonies officielles. M. Himly fait remarquer que cela se passe au Bas-

Empire et qu'alors il n'y a plus de *protectores*. Pour lui cependant les *excubitores* d'Héraclius sont les mêmes que les *protectores*. D'après M. J. ils en diffèrent, parce qu'ils n'ont pas le traitement d'officiers. Ils deviennent des prétoriens. Mais, dit M. Himly, c'est la confusion contre laquelle M. J. nous prémunissait. Les prétoriens sont un corps d'armée complet, un corps d'élite. M. J. glisse dans les mains. On ne se rend compte, d'après sa thèse, ni du nombre des *protectores*, ni de ce qu'ils étaient. Quand on dit gentilhomme, il répond soldat, soldat, il répond fonctionnaire, fonctionnaire, il objecte qu'ils montent la garde.

M. Geffroy loue l'unité des travaux de M. Jullian. Mais il fait la même objection que M. Himly. M. J. n'a pas présenté l'institution qu'il étudie comme une institution naturelle et inévitable. Le travail de M. J. serait très utile, s'il montrait aux commentateurs de l'Histoire Auguste et de la Byzantine ce qu'on doit entendre par *custodes corporis*. Il y a là une foule de gens dont les attributions se confondent avec celles des *protectores (evocati, singulares, palatini, comites, Batavi)*, tous gardes du corps et chargés de missions. D'après M. J. on peut comparer aux *protectores* surtout les *evocati*, gens de l'ordre équestre qui portent l'anneau d'or et qui font « *excubias circa imperatorem* ». Les *amici* et *comites* sont des fonctionnaires purement civils jusqu'au III[e] siècle. Plus tard, *comes* devient un titre donné à des généraux. Les *comites* cependant suivent l'empereur dans ses expéditions, mais c'est un état-major civil qui fournit à l'empereur des assesseurs dans ses jugements. Les *candidati* sont de simples soldats. M. J. n'accepte pas l'opinion de M. Mommsen sur les ressemblances entre les *protectores* et les prétoriens. On a choisi souvent pour *protectores* des prétoriens, mais cela n'empêche pas les deux corps d'être distincts, un *protector* équivaut à un centurion prétorien. Les *protectores* sont des serviteurs de l'Empereur, les prétoriens des soldats de l'Etat. M. Geffroy demande à M. J. pourquoi il n'accepte pas les textes qui mettent les *Germani* parmi les *custodes corporis*. D'après M. J. c'est une institution toute privée. Galba a supprimé les Germains, membres de la *familia*. Sous Trajan on trouve des *singulares peregrini* choisis parmi les auxiliaires comme les prétoriens parmi les légionnaires. Mais c'est précisément parce que M. Geffroy voit des Germains à toutes les époques qu'il ne peut regarder les *singulares* comme leurs successeurs. M. J. répond que ce ne peut être qu'une erreur de mot. M. Geffroy fait lire une inscription, le *cursus honorum*, d'un consul de 261 ; c'est la première inscription sur les *protectores*. Le mot *domesticus* se trouve pour la première fois dans Vopiscus, 284; M. J. aurait dû citer le texte. Vopiscus, dit M. J., emploie souvent des expressions impropres, celles de son temps. Mommsen ne croit donc pas que le texte prouve rien. Mais il faut remarquer que Vopiscus vivait sous Dioclétien, ses textes font preuve pour le temps où il écrit. M. Geffroy aurait voulu qu'on déterminât exactement si le mot apparaît en 284 ou, comme le veut Mommsen d'après la loi de Constance, en 346. La décadence des *protectores* est grande en 346, si les *domestici* n'apparaissent qu'alors, ils peuvent être leurs successeurs. Vopiscus était mort depuis vingt ans en 346, fait remarquer M. Jullian. M. Geffroy demande si c'est *protector* ou *domesticus* qui est le terme le plus général. D'après M. J., ce serait *protector*. La troupe s'appellerait *protectores* et serait divisée en deux compagnies : *protectores domestici* et *protectores*. C'est une hypothèse justifiée par un texte de Constantin Porphyrogénète. M. Geffroy trouve que les preuves que donne M. J. ne sont pas claires et que sur ce point, la thèse est confuse. P. 25, M. J. semble conclure pour le Bas-Empire en s'appuyant sur un texte du *Pro Marcello*, cela est bien aventureux. M. J. fait remarquer que Cicéron distingue la garde du vestibule de celle du palais et qu'on retrouve la même distinction dans Firmicus Maternus. M. Geffroy se demande comment le corps des *protectores* est arrivé aussi

vite à une décadence profonde. Il remonte à peu près à 284 et en 313 Constantin doit faire une réforme pour en exclure les gens qui n'ont jamais vu les camps. Au VI[e] siècle, le désordre est bien plus complet. Trois jeunes Illyriens viennent avec leur sac de pain s'engager dans la garde pour échapper à la misère. L'un deux, Justin, (578) devient chef des gardes du palais, ne sachant pas lire et quittant à peine la culture de la terre. Les efforts de M. J. ne sont pas perdus, il a rendu service en étudiant ces problèmes, mais il n'a pu constituer une histoire des *protectores*. Ils fleurissent à l'époque d'Ammien Marcellin, on les envoie alors en mission contre les vagabonds. Les membres honoraires fournissent de l'argent, les jeunes gens payent leurs camarades vétérans. Quand Justinien reçut dans ce corps des avocats, ils payèrent une somme considérable. M. J. a fait un bon chapitre sur le costume : il aurait pu se servir davantage de Procope : *Bell. Vandal.*, l. II, et utiliser les dessins de la *Notitia*. Somme toute, ce travail fera honneur à l'École de Rome.

M. Bouché-Leclercq trouve que le sujet est bien circonscrit, traité avec une rigueur méthodique. Mais il aurait fallu mieux replacer l'institution dans son milieu. Une question importante que M. J. a agitée sans la résoudre, c'est de savoir si les *protectores* sont *sub dispositione præfecti prætorio.* Suffit-il, pour affirmer qu'ils ne le sont pas, de dire qu'ils ont des tribuns? Puisque M. J. ne peut prouver son dire, pourquoi affirmer? M. Bouché-Leclercq reprend la discussion de la question des *ducenarii*. Les *ducenarii* ont rang équestre, mais d'ordinaire le *ducenarius* c'est l'homme qui possède 200,000 sesterces, la moitié du cens équestre. Le mot a donc changé de sens. *Ducenarius* dans les inscriptions, dit M. J., signifie toujours celui qui reçoit un traitement de 200,000 sesterces. M. Bouché-Leclercq suppose que ce nom a fini par désigner un titre, un grade, quelque chose comme une décoration.

M. Pigeonneau croit qu'on ne peut arriver à voir le fond d'une telle discussion, mais la thèse est intéressante par les problèmes qu'elle soulève. Il aurait désiré que l'on insistât davantage sur les *evocati*.

M. Lallier juge que M. J. a rendu un réel service en fixant le sens des mots. L'orthographe est choquante.

II

M. Fustel de Coulanges juge que la thèse est très difficile, mais M. J. aime les recherches et les problèmes. Il s'intéresse particulièrement à l'empire romain, c'est depuis longtemps son étude de prédilection. Il a par surcroît trouvé des thèses dans ces études. Le sujet de la thèse française n'est pas un sujet vierge, comme celui de la thèse latine : Marquardt, Mommsen l'ont traité : mais le sujet est traité complètement, dans ses plus minutieux détails, avec un sens historique très fin ; tout ce que dit M. J. est appuyé sur les textes. M. Fustel de Coulanges tient à en remercier M. J., il n'y a pas une phrase de déclamation, pas un jugement subjectif. Pendant toute la durée de la soutenance, M. J. a prouvé du reste qu'il savait défendre ses opinions et ne se rendait qu'à de solides raisons. L'Italie sous Auguste n'est pas une province, sous Constantin, elle est province : ce qu'a voulu déterminer M. J. c'est comment s'est fait le passage de l'un à l'autre état. L'Italie est encore dans l'état ancien ; le régime de la cité se continue ; les Italiens, tous citoyens romains, sont gouvernés par les consuls et le sénat de Rome et non par des fonctionnaires spéciaux envoyés pour les exploiter. L'Italie en somme et l'Etat romain se confondent. Au point de vue des charges dont elle est exemptée, elle est dite *immunis ;* depuis la guerre sociale, le sol de l'Italie est *dominium ex jure Quiritium*. Mais il reste des traces de l'ancien régime; les habitants sont soumis aux impôts indirects, et ils sont menacés de voir peser sur eux l'impôt direct provincial. On dit aussi, d'après Hérodien, que l'Italie ne fournit pas de soldats à l'empire : les levées ne se faisaient

pas en Italie, mais en droit elles existaient, et on trouve des Italiens dans les légions. Il n'est pas difficile d'une manière générale de retrouver des traces d'administration provinciale. M. J. croit voir un commencement d'empiétement dans la coïncidence de l'institution de la *res alimentaria* qui modifie le budget des villes et l'apparition des *curatores rerum publicarum*. M. Fustel de Coulanges discute longuement avec M. J. sur cette opinion et sur les attributions de ces *curatores rerum publicarum* et les caractères qui les distinguent des autres *curatores*.

M. Bouché-Leclercq reproche à M. J. d'avoir parfois indiqué en passant des aperçus, qui auraient gagné à être mis en lumière et présentés avec plus de largeur. M. J. est optimiste, il parle de la sagesse des empereurs : c'est peut-être justice. L'Italie n'a pas perdu de libertés effectives. La thèse est d'ordinaire très exacte. Il y a des erreurs de détail cependant : M. Bouché-Leclercq et M. Pigeonneau en relèvent quelques-unes. La bibliographie aurait pu être plus complète.

M. L. Havet félicite M. J. d'avoir fait une thèse de bonne érudition et surtout d'avoir fait une thèse d'érudition.

M. Jullian a obtenu l'unanimité.

CHRONIQUE

FRANCE. — Nous avons sous les yeux un bien beau volume : « *Le neveu de Rameau, satire, par* Denis Diderot *revue sur les textes originaux et annotée par* Maurice Tourneux *portraits et illustrations par* F. A. Milins. (Paris, P. Rouquette, 1884, in-8° de xxix-204 p. Tiré à 500 exemplaires tous numérotés, 150 sur papier du Japon, 350 sur papier de Hollande). L'impression du volume est splendide ; on la doit à Motteroz. Le portrait de Diderot, d'après le buste de Houdon (musée du Louvre) est fort remarquable. L'on n'admirera pas moins les sept figures délicieusement dessinées et gravées par Milins. Le texte du *Neveu de Rameau*, tel que l'a constitué M. Maurice Tourneux, peut être considéré comme définitif. Une vive et spirituelle *Notice préliminaire* ne laisse rien ignorer de ce qui se rattache à l'histoire et à la bibliographie de l'étincelante satire de Diderot. Mais la partie la plus neuve du volume, c'est le commentaire (p. 181-204). Dans l'édition d'Asselineau, même dans celle d'Assézat, les notes explicatives sont tellement superficielles, qu'elles ne comptent pas, pour ainsi dire. Déjà excellentes, au contraire, dans l'édition de M. Isambert, elles comblent, dans celle-ci, les vœux des plus exigeants. C'est en abondance que l'on retrouve les éclaircissements les plus minutieusement exacts et les plus agréablement piquants. Contentons-nous de nommer, parmi les personnages dont s'est occupé M. Tourneux, Danican, dit Philidor, Marivaux, Crébillon fils, Duclos, Trublet, l'abbé d'Olivet, Sabatier de Castres, Robbé de Bauveset, le théologien Nicolas Bergier auquel on pourrait demander : *Qu'allez-vous faire dans cette galère?* Sophie Arnould, La Deschamps, la Guimard, Bouret, l'abbé Le Blanc, le compilateur Laporte (légèrement réhabilité), l'abbé de Canaye. L'habile éditeur déclare quelque part que l'œuvre de Rabelais n'a pas de secrets pour M. de Montaiglon. Chacun dira, après avoir lu son commentaire, que le xviii° siècle n'a pas de secrets pour lui.

— Notre collaborateur M. Ph. Tamizey de Larroque vient de faire paraître trois brochures fort intéressantes : 1° *La Messaline de Bordeaux* (Bordeaux, Chollet.

In-8°, 15 p., tiré à cent exemplaires des « Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux ») ; il s'agit d'une statue antique découverte à Bordeaux le 21 juillet 1594 et qui représentait l'impératrice Messaline ; M. T. de L. reproduit le récit que fait Gabriel de Lurbe, l'auteur de la *Chronique bourdeloise*, de la découverte des antiquités romaines entre lesquelles brillait la Messaline et divers autres documents imprimés et inédits, entre lesquels on remarquera une lettre écrite en italien par Peiresc à Rubens ; cette lettre a été communiquée à M. T. de L. et traduite par M. Ruelens ; 2° Le *Récit de la conversion d'un ministre de Gontaud* (Bordeaux, Chollet. In-8°, 15 p., tiré à cent exemplaires de la « Revue de l'Agenais »), publié d'après le seul exemplaire connu ; cette conversion curieuse eut lieu en l'an 1629, dans l'église des Capucins de Bordeaux ; le héros est le sieur François de Remereville, qui appartenait d'ailleurs à une famille où il était passé en coutume de changer de religion, de ne pas faire en cela les choses à demi et de retirer de chaque conversion un avantage pécuniaire assez considérable. On trouvera dans cette narration, écrite dans le style pompeux de l'époque, des détails attachants qui intéresseront et les curieux de l'histoire provinciale et tous ceux qui étudient la crise religieuse avant l'édit de Nantes ; 3° une *Note sur le poète lectourois Lacarry* (Agen, G. Foix. In-8°, 11 p., tiré à 60 exemplaires de la « Revue de Gascogne ») ; ce Lacarry que ne mentionne aucun des historiens de la littérature française, pas même Guillaume Colletet et l'abbé Goujet, a été lauréat des jeux floraux et a publié un opuscule intitulé : *Clytie pour le triomphe du Soucy* (1636) ; les vers de Lacarry sont élégants et souvent gracieux ; M. T. de L. reproduit son *Sonnet au Roy* et observe que rarement Louis XIII a été aussi bien loué, même par Malherbe ; on ne trouve pas souvent dans les poésies des premières années du XVIIe siècle un tour plus facile et une inspiration plus heureuse que dans les vers de Lacarry.

— Vient de paraître à Bordeaux en un beau volume imprimé sur Wathmann et sur papier vergé chez Mme veuve Moquet, une réimpression de la rarissime édition originale de Leipzig, 1788 : *Histoire de ma fuite des prisons de la république de Venise qu'on appelle les Plombs écrite à Dux en Bohème l'année 1787 par Jacques Casanova de Seingalt*. L'éditeur, M. L. B. de F., a enrichi cette réimpression d'une notice intéressante, d'un essai de bibliographie casanovienne, de notes succinctes, d'un appendice renfermant quelques additions bibliographiques, enfin d'une reproduction d'un portrait de Casanova à l'âge de soixante-trois ans et d'un buste du même récemment découvert à Dux, ces deux documents empruntés au *Livre*. Comme le dit M. L. B. de F., cette *Histoire* prouve bien que Casanova était fort capable d'écrire en français, contrairement à l'assertion émise par des adversaires de l'authenticité des *Mémoires* : nous montre-t-elle, comme il le dit, dans quelle mesure le texte des Mémoires a été modifié par leur adaptateur Laforgue ? — Non, car les *Mémoires* ont été écrits postérieurement ; Casanova eut le temps de faire de grands progrès dans l'usage du français, et il en fit, à en juger par sa rarissime lettre à Snetlage (1797) que nous apprenons devoir être prochainement réimprimée et qu'on jugera très correctement écrite. D'ailleurs les corrections de Laforgue, quoique malheureuses le plus souvent, sont rarement importantes ; l'auteur de ces lignes peut l'affirmer, ayant obtenu de collationner avec l'imprimé plusieurs pages du manuscrit. — Le commencement et la fin de l'*Histoire de ma fuite* nous offrent des renseignements très précieux sur Casanova à Dux et sur sa rentrée dans sa patrie en 1774.

— L'Académie des sciences morales et politiques doit décerner un de ses prix à l'auteur du meilleur travail sur *Le père Joseph*. Nous croyons savoir que M. G. Fagniez s'occupe depuis plusieurs années de ce sujet et qu'il met la dernière main à son ou-

vrage pour lequel il a réuni de nombreux matériaux tirés tant des archives privées que des dépôts publics de la France et de l'étranger.

— L'étude que M. Eugène PLON vient de publier sous le titre *Benvenuto Cellini, nouvel appendice aux recherches sur son œuvre* (Plon, in-4°, avec gravures) complète le grand ouvrage précédemment publié par le savant éditeur sur l'œuvre de Cellini et sur les pièces qui lui sont attribuées. Elle est consacré surtout au portrait en cire de Francesco de Médicis qui existe à Florence et que M. Plon a fait reproduire dans cet appendice par l'héliogravure. On y trouvera aussi la reproduction d'un billet d'envoi adressé à Bianca Capello, et de quelques bronzes ou pièces d'orfèvrerie qu'on attribue au sculpteur Florentin, ainsi que deux portraits de Bianca.

— M. le duc de BROGLIE a répondu dans le n° du 1er juin de la *Revue des deux Mondes* à la communication de MM. Duncker, Droysen et de Sybel, membres de la commission de l'Académie royale des sciences chargée de la publication de la *Correspondance de Frédéric le Grand*. Voici les principaux passages de sa réponse : « Cette communication me permet, en rectifiant quelques termes peut être trop absolus dont je me suis servi, de confirmer par le témoignage même de MM. les éditeurs des papiers politiques du grand Frédéric, les remarques que je m'étais permises sur un point de leur publication. J'avais fait observer, non sans quelque surprise, qu'aucun document relatif à la négociation suivie par Voltaire à Berlin en septembre 1743 ne figurait dans le recueil des papiers politiques de Frédéric II. MM. les éditeurs rappellent qu'ils ont renvoyé par une note expresse à l'édition des *Œuvres académiques* de Frédéric. C'est précisément ce que j'avais dit : je n'ai jamais prétendu que MM. les éditeurs eussent fait disparaître ces pièces imprimées depuis longtemps, mais seulement qu'ils n'avaient pas cru devoir leur faire l'honneur de les comprendre parmi les papiers politiques qu'ils publiaient. J'avais affirmé de plus que MM. les éditeurs avaient fait disparaître de plusieurs lettres des paragraphes où le nom de Voltaire figurait. Ils affirment qu'ils n'ont fait cette suppression qu'*une seule fois* dans *une seule lettre*. J'ai donc eu tort de me servir du pluriel au lieu du singulier. Mais voici mon excuse. La lettre en question est adressée au comte de Rottenbourg. Or il existe dans l'édition *académique* des *Œuvres de Frédéric* (tome XXV) une collection complète des lettres de Frédéric à ce comte de Rottenbourg, et j'ai pu me convaincre que MM. les éditeurs des papiers politiques ont extrait de ce recueil pour les reproduire dans le leur presque toutes les lettres échangées pendant les mois d'août et de septembre 1743, en excluant toutes celles où le nom de Voltaire était prononcé, sauf, bien entendu, celle où a été opérée la suppression dont ils conviennent. Ce n'était donc pas la suppression d'un paragraphe dans une lettre, mais la suppression de plusieurs lettres entières que j'aurais dû signaler au public. Quant au motif qui a dicté à MM. les éditeurs ces retranchements, si je me suis mépris à cet égard, je suis encore plus excusable, car il était impossible de deviner celui qu'ils allèguent et encore aujourd'hui j'ai peine à en apprécier la valeur. Le paragraphe qu'ils ont retranché, disent-ils, n'avait aucun intérêt politique. J'admettrais volontiers cette raison si, dans leur publication, ils avaient procédé uniformément de la même manière et retranché tout ce qui ne présentait pas un caractère politique. Mais ils sont bien loin d'avoir observé cette règle. Je trouve, par exemple, dans ce même mois de septembre 1743, une lettre adressée à ce même comte de Rottenbourg, qu'ils ont insérée toute entière, sans aucun retranchement, et qui contient cette phrase : *J'espère que nous aurons un baladin et une cabrioleuse, sans quoi notre opéra aurait l'air un peu deshabillé (Pol. Corr.* II, p. 414) ce *baladin* et cette *cabrioleuse* présentent-ils un intérêt politique? Et s'ils n'en présentaient pas, pourquoi avoir traité Voltaire plus rigoureusement qu'eux ? ».

— Le congrès archéologique de la France, sous la direction de la Société française d'archéologie, a tenu sa 51e session dans le département de l'Ariège. Cette session s'est ouverte le vendredi 23 mai à Pamiers, et a été close le vendredi 30 mai, à Saint-Girons.

— L'*Alliance française* a, dans sa séance du 19 avril, présidée par M. V. Duruy, alloué une somme de 1,200 fr. aux écoles des Pères Maristes dans les Nouvelles-Hébrides, 300 fr. aux Ursulines de l'île de Naxos et à l'école de Sgorta dans le Liban, un prix de 100 fr. à l'élève qui se sera le plus distingué dans l'étude de la langue française à l'école de Deir-Mokaddès.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 4 juillet 1884.

M. Georges Perrot, président, rend hommage à la mémoire de M. Charles Tissot, membre de l'Académie, dont la compagnie déplore la perte toute récente et dont les obsèques ont eu lieu le matin même. Il raconte la vie de M. Tissot, rappelle sa brillante carrière diplomatique, énumère et apprécie ses travaux scientifiques qui concernent, pour la plupart, la géographie ancienne et les antiquités romaines de l'Afrique septentrionale.

La séance est ensuite levée en signe de deuil.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 25 juin.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

Sur la proposition de M. Mowat, appuyée par MM. de Villefosse et Flouest, la Société s'associe au vœu émis par l'Académie des Inscriptions pour la conservation et la protection des monuments historiques dans les possessions françaises.

M. Flouest cite des exemples de petits pieds en bronze qui ont été trouvés dans des *tumuli* et qui paraissent avoir servi d'amulette.

M. Mowat communique une tablette quadrangulaire en bronze portant deux inscriptions latines.

M. Courajod lit un mémoire sur une médaille en marbre blanc du XVIIe siècle conservé au musée du Louvre, et il l'identifie comme portrait de l'abbé de Marolles et provenant d'un monument de l'église Saint-Sulpice.

M. Héron de Villefosse communique le texte d'un fragment d'inscription grecque trouvé à Vicence, il appartient à une base honorifique en l'honneur de *L. Fabius Cilon,* un des plus illustres généraux de Septime Sévère qui devint préfet de Rome en 203. Ce fragment n'a pas été utilisé par les biographes modernes de ce personnage. En le rapprochant d'une petite inscription latine trouvée dans la même localité, on acquiert la certitude que Cilon avait des intérêts ou des propriétés à Vicence.

MM. Gaidoz et Flouest citent divers exemples d'ex-voto qui continuent à notre époque des pratiques de l'antiquité souvent avec des objets de même forme.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Erratum. — No 27, variétés (art. de M. Gaidoz intitulé « M. de Belloguet, M. Guizot et la Celtomanie »), p. 24, note 2, lisez *Bibliographie* et non « Bibliothèque »; même page, note 1, lisez *franc* (le pur type franc).

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — 21 Juillet — 1884

131.— **Zur Frage nach dem Ursprunge der altbabylonischen Cultur,** von Eb. SCHRADER. Aus den Abhandlungen der Kœnigl. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin vom Jahre 1883. Berlin, 1884.

II

Le second mémoire de M. Schr. commence par quelques considérations sur les syllabaires. M. Guyard voit avec moi dans les phonèmes de la première colonne, de simples épellations ou valeurs phonétiques applicables aux signes mis en regard (*Mélanges critiques* p. 256-265). M. Delitzsch est du même avis; mais selon M. Schr. ce seraient au contraire de vrais mots, notamment des mots allophyles ou accadiens. D'un autre côté, les mots affectés de la terminaison assyrienne, à la troisième colonne du syllabaire *a* de M. Delitzsch n'auraient, comme noms de lettre, aucune existence réelle en assyrien. Pour ce qui concerne ce dernier point, on se demande en vain la raison du traitement si différent des deux colonnes. Si les vocables de la colonne sémitique ne sont pas de vrais mots, pourquoi ceux de la première le seraient-ils? Est-ce que les Accadiens n'avaient pas besoin, tout autant que les Assyriens, de donner des noms à leurs lettres? Mais à quoi bon raisonner quand il y a des preuves? Ce sont :

1° Le clou perpendiculaire des noms propres qui précède chaque phonème de la première colonne, afin de le qualifier de nom de lecture ou de valeur phonétique;

2° Les formes analytiques qui distinguent plusieurs de ces phonèmes de ceux qui figurent les soi-disant vocables accado-sumériens. Exemples :

Première colonne	*ana ;*	pseudo-accadien	*an*
—	*imi;*	—	*im*
—	*a-ag;*	—	*ag*
—	*e-ni ;*	—	*en*
—	*u-ta ;*	—	*ud*
—	*si-la ;*	—	*sil*
—	*ni-in-ni;*	—	*nin*

—	*ab-ba;*	—	*ab*
—	*gu-ub-ba;*	—	*gub*
—	*du-u-gu;*	—	*dug*
—	*u-ru;*	—	*ur*
—	*i-li;*	—	*il.*

3° Les variantes orthographiques exprimant la même valeur. Exemples :

di-bi et *di-ib*	pour	*dib*
li-ki et *li-ik*	—	*lik*
a-ra et *ar*	—	*ar*
a-ad et *ad*	—	*ad*
ga-ba et *ga-ab*	—	*gab*
u-ru et *ur*	—	*ur*
i-ti et *i-tu*	—	*it*

En un mot, les syllabes de la première colonne des syllabaires présentent la transcription des sons propres aux signes cunéiformes et ne constituent pas des mots réels. Le nom de syllabaires qu'on a donné à ces documents est exact et ne doit pas être remplacé par celui de vocabulaires, comme le voudrait M. Schrader.

Ces diverses considérations, exposées déjà dans mes *Mélanges*, n'ont pas eu l'avantage d'être méditées par mon savant adversaire. Il s'en tient immuablement à ses idées de 1875 qui prennent les syllabaires pour des vocabulaires et partant, les épellations de la première colonne pour des mots vrais. Il reconnaît néanmoins que plusieurs d'entre eux ont été empruntés aux Assyriens par leurs concitoyens d'Accad. Ce sont, entre autres, les mots *timmenna* = as. *temennu* « massif fondamental », *banshur* = as. *pashshuru* « disque », *engar* = as. *ikkaru* « sol, fond », *ellat* = as. *ellatu* « puissance » *silim* = as. *shulmu* « paix », *tukul* = as. *tukullu* « service », *elam* = as. *elamu* « être haut, élevé ». — Il est même prêt à concéder au sémitisme la paternité de mots tels que *pisan(nu), puluk(ku), shukal(lu), ibila,* as. *ablu* «fils » et de plusieurs de cette catégorie. On voit que les concessions de M. Schr., si considérables qu'elles soient, se bornent aux valeurs secondaires des signes cunéiformes et laissent intactes les valeurs principales, lesquelles seraient d'origine allophyle. Malheureusement, le sémitisme des anti-accadistes est insatiable et réclame un droit absolu de propriété sur les mots qui forment la base des valeurs accadiennes telles que :

el « pur », as. *ellu* « pur » racine *alalu* « être pur, brillant » ;
she « blé, provision », as. *sheum* « blé, provision », racine *sha'u* « pourvoir, offrir »;
sham « estimation, prix », as. *shimu* « prix », racine *shâmu* « estimer, évaluer » ;
iç « bois », as. *içu* « bois », racine sémitique *'açaw* « fermer » ;
sak « tête », as. *shaqu* « tête, sommet », racine *shaqu* « élever » ;
en « seigneur », as. *enu* « seigneur », *enitum* « dame » ;

a-ra, *ra*, *ru* « aller », as. *aru* « aller »;
dug « bon », as. *dumqu*, *dumugu* « bon, bien » r. *damaqu* « être bon »;
mah « grand, haut, supérieur », as. *mahhu* « grand, haut, supérieur » r. *mahahu* « lever, élever »;
gal « grand », as. *gallu*, *f. gallati* « grand, -e » r. sém. *galalu* « être grand, illustre »;
na(h), *nu(h)*« repos », as. *nahu*, *nuhu* « repos » r. sém. *nâhu* « reposer »;
çir « serpent », as. *çirru* « serpent », r, sém. *çara'a* « mordre, piquer »;
id « main, pouvoir, place » as. *idu* « main, pouvoir, place » mot sém. commun;
ud « jour, lumière », as. *uddu* « jour » *uddish* « aujourd'hui »;
gir « épée, poignard » as. *giru* « épée, poignard »;
ab, *ap* « trou, maison », as. *abu*, *apu*, *apatu* « trou », aram. *apta* « cellule »;
dim « colonne », as. *dimtu* « colonne, pilier », ar. *di'ma* « tasseau, pilier, colonne »;
il « haut, élevé », as. *elu* « haut, élevé », r. sém. *'alaya*;
tab, *tap* « voisin, compagnon », as. *tapu;*
unu « demeure, habitation », as. *unu*, *unatu* « demeure, habitation, meubles »;

et d'une foule d'autres valeurs syllabiques que nous ne pouvons énumérer ici, mais dont le sémitisme ne souffre pas de doute. Comme il est absurde d'admettre que déjà avant l'invention de l'écriture, l'accadien eût été pénétré du lexique sémitique, on est forcément amené à conclure, d'un côté, que l'écriture cunéiforme a été inventée par les Assyriens, de l'autre, que le soi-disant accadien ou sumérien n'est qu'un système d'orthographe ayant pour base l'assyrien sémitique.

Voilà une revendication que j'ai clairement énoncée dans mon mémoire de 1876, au milieu de points de détail que j'ai abandonnés depuis. M. Schr. aurait dû l'apprendre à ses auditeurs qui ne sont pas des assyriologues. Mais il entrait dans le plan de sa défense de laisser de côté les preuves principales de ses adversaires et de ne présenter aux sémitisants qui l'écoutaient que quelques échantillons prouvant l'immaturité philologique des anti-accadistes. Ceux-ci sont d'avis que l'absence des types de plusieurs phonèmes dits accadiens dans les textes écrits en assyrien vulgaire, provient de l'insuffisance de nos connaissances et parfois aussi, ajoute M. Guyard, peut-être de cette circonstance que le mot primitif était tombé *en désuétude*. C'est cette supposition toute secondaire, relative d'ailleurs à un fait observé dans toutes les langues du monde, que M. Schr. relève avec insistance comme ne pouvant satisfaire *l'homme du métier* (*Mann vom Fach*). Fidèle à la prétention vraiment exorbitante de l'école accadiste de nier l'existence de ce qu'elle ignore ou de ce

qui sort un peu de l'ordinaire, M. Schr. affirme que des mots tels que la préposition *muh* à côté de *eli* « sur », les adjectifs *hulu* à côté de *limnu* « mauvais », *gallu* à côté de *rabu* « grand » etc. sont surprenants et partant de source accadienne. De notre côté, nous trouvons cette surprise un peu feinte, car M. Schr. sait autant que nous que pour ce qui est des prépositions tout d'abord, les autres langues sémitiques abondent en expressions synonymes. Je me contenterai de citer l'hébreu *et* et *'im* « avec »; *mûl*, *neged*, *nôka'h* « en face »; l'arabe *min* et *'an* « de »; l'araméen : *b* et *gô* « dans », *me'tul* et *qeçat* « à cause »; l'éthiopien : *lâ'ela* et *dîba* « sur », *ba* et *westa* « en, dans », *baînat* et *mâekala* « au milieu ». Pareillement pour les autres vocables précités, pourquoi s'étonner de ce que l'assyrien possède plusieurs synonymes pour exprimer la même idée, n'est-ce pas analogue à ce que l'on observe dans les langues sœurs? Qui a jamais suspecté le sémitisme des mots hébreux *râm* « haut, élevé », *rab* « grand, vaste », *addîr* « fort » sous prétexte qu'ils se trouvent à côté des mots plus usuels *gâbôah*, *gâdôl*, *'hâzâq?* Et pour chasser la dernière ombre de doute, nous recourrions soit à la comparaison des autres langues sémitiques, soit aux formes dérivées de leurs racines respectives en hébreu même. C'est précisément de cette façon que nous autres anti-accadistes agissons au sujet des phonèmes de la première colonne des syllabaires. Ainsi, des trois thèmes cités par M. Schr., *muh*, *gal* et *hul*, les deux premiers dont le sémitisme se révèle déjà par les formes collatérales *mah* et *gula*, où se montre l'indifférence vocalique propre aux langues de Sem, produisent dans les textes purement assyriens, l'un, *muhhu* « crâne, tête », *mahahu* « lever », l'autre *gallati*, féminin de *gallu* « grand, vaste »; le troisième offre aussi dans les textes assyriens les adjectifs *hullu*, f. *hultu* « mauvais, -e » et le verbe *hula* « soyez pris de mal, faiblissez [1] ». En passant ensuite aux comparaisons linguistiques, nous trouvons que *muh* signifie en arabe « moêle, cervelle », en hébreu « moêle, cervelle, cerveau, crâne », que *gal* veut dire en hébreu « monceau, vague », en arabe (*gall*) « grand, illustre » que *hul*, enfin, signifie en hébreu « être faible, trembler ». Ces comparaisons finies, nous nous permettons de penser que notre attribution est suffisamment motivée. Mais qu'est-ce qui peut motiver l'attribution accadienne de nos adversaires? Je la cherche et je ne la trouve point. Tout se borne chez eux à un sentiment personnel et il n'y a nulle trace d'un procédé scientifique.

Cependant, M. Schr. a bien vu qu'à défaut de preuves en faveur de ses affirmations, il devait du moins réfuter celles de ses adversaires. Aussi, y revient-il après un long détour aux pages 31-35. Comme d'habitude, sa critique débute par l'énumération sur deux grandes pages (31 et 32) de mes étymologies de l'an 1876 relatives aux phonèmes *mâ, kak, mal, e*, *ush, tik*, *mul, i*, *ad*, *gish*, étymologies que j'ai modi-

1. R. IV, verso 32.

fiées depuis longtemps, ainsi que M. Schr. le dit lui-même. L'habileté avocassière y est trop visible; l'homme de science n'y gagne autre chose que l'ennui d'avoir à parcourir deux pages sans le moindre profit; l'homme du monde seul sera tenté d'en tirer la conclusion suivant: l'anti-accadiste qui s'est trompé une fois, se trompera toujours; donc tous les anti-accadistes se trompent. Que M. Schr. ait sciemment visé à produire ce raisonnement chez les non assyriologues, c'est ce qui ressort de ce fait que, après ce préambule qui concerne moi seul, il se tourne immédiatement aux étymologies admises ou produites par M. Guyard, lesquelles sont toutes autres que celles de l'an 1876. Ne m'étant jamais considéré comme infaillible, aucune mauvaise honte ne m'empêchera de corriger successivement ce qui me paraît être erroné dans mes propres idées. Si les accadistes, et en première ligne M. Schr., croient qu'ils ne se trompent jamais, je le regrette pour eux, car il me serait facile, en guise de représailles, de signaler dans les ouvrages de M. Schr. seul des vingtaines d'étymologies vieilles et récentes, pour le moins aussi mauvaises que celles auxquelles j'ai renoncé. Mais de telles mesquineries personnelles sont indignes de la science et nous aimons mieux peser les raisons que M. Schr. oppose aux étymologies produites par M. Guyard.

L'accadien *ag* « fort » présente le thème d'un adjectif *aggu* produisant l'adverbe assyrien *aggish* « fortement » et l'infinitif *agagu*, synonyme de *ezizu* (sém. *'azaz*) « être fort, puissant ». Comme l'idée de force se rattache souvent à celle de « violence », il nous a semblé possible de rapprocher l'arabe *agga* dont le sens précis est « brûler » mais qui peut en principe avoir exprimé celui de « violenter, détruire ». M. Schr. trouve que ce sont des idées différentes; eh bien soit! Laissons de côté le rapprochement, mais l'origine assyrienne de *ag* n'en reste pas moins prouvée.

L'idéogramme *an* signifie en même temps « dieu » et « ciel ». Nous le rattachons au nom de *Anou*, dieu du ciel supérieur. M. Guyard ajoute que ce nom propre peut bien être un nom commun *tombé en désuétude*. M. Schr. ne veut pas de cela; tout doit vivre et si quelque chose ne vit pas c'est qu'il n'a jamais vécu. Heureusement, nous pouvons lui signaler que ce mot vivait en assyrien, témoin la forme *anutiya* (R. II, 19, 58 *b*) « ma divinité ». A *Anu* « dieu, dont le féminin est *anatu* ou *antu* « déesse » vient se joindre *enu* « seigneur » et cela fait groupe. Quant à l'affirmation de M. Schr. d'après laquelle le nom de *Anou* n'aurait pas d'étymologie sémitique, nous ne nous attarderons pas à y répondre, étant sûr qu'elle restera toujours propre à M. Schrader[1].

En passant la controverse sur le phonème *din-gir* « dieu » que M. Schr. n'essaie même pas d'expliquer et qui sera traité ailleurs, nous relèverons le moyen ingénieux que notre adversaire emploie pour

1. M. Schr. doit savoir que chacune des langues sémitiques possède une foule de mots très ordinaires qui lui sont propres et ne se retrouvent pas dans les autres, sans qu'ils cessent pour cela d'être parfaitement sémitiques.

repousser les rapprochements entre l'accadien *gal* et *hul* d'une part, et l'arabe *gall* et *khall* (G.) de l'autre. Voici l'objection de M. Schrader : *gal* répond exactement à l'assyrien *rabu* qui indique en principe une grandeur de volume; l'arabe *gall* désigne au contraire une *grandeur idéale d'autorité;* donc, ces deux mots ne peuvent être identiques. Semblablement, *hul* de même que l'assyrien *limnu*, marque l'idée de « être hostile (*feindlich gesinnt sein*) » tandis que l'arabe *khalla* « se gâter » vient d'un ordre d'idée différent. Voilà une *acribie* philologique bien subtile, trop subtile peut-être, car en appliquant ce procédé à n'importe quelle racine d'une langue quelconque, la comparaison des langues sœurs deviendra une impossibilité absolue et en même temps toutes les conquêtes de la linguistique moderne disparaîtront comme par enchantement. Pour rester sur le domaine sémitique, la thèse de M. Schr. amènerait à conclure que l'assyrien *rabu* « grand de dimension » n'a rien de commun avec l'hébreu *rab* « nombreux » ni celui-ci avec l'arabe *rab* « maître, seigneur ». Par un raisonnement semblable et *a fortiori*, on devrait séparer l'hébreu *le'hem* « pain » de l'arabe *la'hm* « viande, chair », l'araméen *dabar* « conduire » de l'hébreu *dabbêr* « parler » et de l'éthiopien *dabr* « montagne », l'arabe *kanasa* « balayer » de l'araméo-hébreu *kanash* « réunir »; l'éthiopien *ragma* « maudire » de l'assyrien *ragamu* « crier » et l'hébréo-arabe *ragam* « jeter des pierres, lapider » etc., etc. Ce serait une véritable débâcle linguistique si les philologues imitaient sur le terrain des autres langues sémitiques, le procédé que M. Schr. exige qu'on mette en pratique sur *celui de l'anti-accadisme*. Je souligne exprès les mots *celui de l'anti-accadisme*, car les accadistes, eux, se gardent bien de prendre leur acribie au sérieux quand il s'agit d'interpréter des formes accadiennes. Ainsi, pour revenir aux phonèmes discutés, M. Schr. rendra bien *an-gal-gal-ene* par « dieux grands » *d'autorité idéale* et *lu-gal* « roi », mot à mot par « homme grand » *d'autorité idéale*, au lieu de « dieux gros » et « homme gros », conformément à la règle d'après laquelle *gal* signifierait uniquement « grand de volume ». De même, en trouvant l'expression *ash (= ina) bikiti hulti ash (= ina) tanihi limni* (R. IV, 26, 57 *b*), où *hulu* et *limnu* alternent dans les deux membres de phrase, M. Schr. comme les autres traduira « dans les pleurs mauvais, dans les soupirs mauvais » c'est-à-dire « dans les pleurs et les soupirs qui sont mauvais pour la santé », en flagrante opposition avec la règle que ces adjectifs marquent exclusivement l'idée de « avoir une intention hostile ». En réalité, ces prétendues définitions ont été inventées exprès pour évincer des adversaires incommodes, qu'on suppose être médiocrement versés dans l'épigraphie cunéiforme, et l'on se soucie très peu d'en vérifier l'exactitude. Eh bien, qu'on se détrompe! Les anti-accadistes ont la prétention de savoir les textes cunéiformes pour le moins aussi bien que leurs adversaires et ils ne sont nullement prêts à lâcher pied devant des arguties à perte de vue et privées de fondement.

Ici nous avons le regret de signaler un moyen de défense beaucoup plus étrange et qui consiste à attribuer à ses adversaires des opinions qu'ils n'ont pas afin de se donner le mérite de les avoir convaincus d'absurdité. J'ai dit plus haut combien M. Schr. a eu tort de trouver extraordinaire la supposition d'ailleurs toute secondaire émise par M. Guyard que quelques-uns parmi les mots-types des phonèmes hiératiques peuvent être tombés en désuétude, ce qui expliquerait leur absence dans les textes assyriens connus. M. Schr. revient à la charge une deuxième fois (p. 35-36) et assure à ses lecteurs que M. Guyard et moi — M. Schr. a déjà eu le temps de prendre connaissance de mes *Mélanges* — admettons deux séries de vocables assyriens consistant, l'une en mots restés en usage, l'autre en mots tombés plus ou moins en désuétude. Presque à tout mot assyrien il y aurait un *alter ego* qui ne paraîtrait pas ou paraîtrait déguisé dans les textes et dont l'existence ne serait prouvée que par les syllabaires. M. Schr. a découvert tout cela dans mes *Mélanges*, p. 293 suiv., 297 suiv., 300, etc., et cette terrible découverte le détermine à nous adresser l'exhortation charitable qui suit: « Ces Messieurs croient-ils sérieusement qu'une théorie aussi bizarre pourrait être applaudie par les sémitisants?... Et que c'est merveilleux! Pendant que les mots qui figurent dans les textes sémitiques sont frappés au cachet de la trilittéralité, les mots qu'on lit sur les colonnes gauches des syllabaires seraient, à quelques exceptions près, tous *monosyllabiques* et *bilittérales!* Donc, dans l'assyro-babylonien — et dans nulle autre langue sémitique — il y aurait *bilittéralité* à côté de *trilittéralité* (p. 35-36)! » Cette tirade superbe et doctorale dissipe toute notre mauvaise humeur, car la théorie décriée et réellement absurde de la double série des mots assyriens n'existe que dans l'imagination de notre honorable adversaire et je le mets au défi d'en signaler le moindre indice dans les pages qu'il cite. Jamais je n'ai attribué la nature de mots *réels* aux syllabes pseudo-accadiennes et j'ai exposé d'innombrables fois dans mes *Mélanges* que ce sont de simples *phonèmes*, *noms de lecture* ou *épellations* comme nos noms de lettre *a*, *bé*, *cé*, *dé*, etc. (*Mélanges*, p. 248, 249, 254, 255, 259, 260, 264, 271, 274, 284, 308, 362, 392, 404-405, 410-421, 438-441). M. Guyard soutient la même opinion et emploie aussi l'expression de *épellation* ou *valeur syllabique*. (*La question suméro-accadienne* p. 13, 17, 22, 24-25). Ceci est caractéristique de la façon dont M. Schr. lit et cherche à comprendre les écrits de ses adversaires! Après un travestissement de faits aussi grave, il est presque inutile de discuter l'objection que présente M. Schr. contre l'emploi du terme « hiératique » pour indiquer l'orthographe sacerdotale des textes réputés accadiens ou sumériens. On ne voit pas bien pourquoi ce terme serait plus propre à désigner une forme d'écriture qu'une forme d'orthographe ou de rédaction. L'égyptologie nous ayant offert une expression commode et intelligible, nous en profitons et cela nous dispense de recourir à des néologismes d'une correction douteuse.

Ainsi, la subtilité, l'arbitraire et l'insouciance à l'égard de l'opinion

contraire, se donnent la main dans les raisonnements de M. Schrader. Quand on lui signale le rapport évident entre *ʒa-bar* [1] et *siparru* ou *sipirru* « cuivre », il s'appesantit sur le *s* du mot assyrien, lequel diffère selon lui du nom de cuivre arabe *çifr* (p. 25-26) sans réfléchir que ce *s* peut bien n'être qu'une négligence du scribe comme on en rencontre souvent dans les inscriptions. La racine *shapar* signifie d'ailleurs « briller » en araméen et en hébreu, tout comme *çapar ;* le nom assyrien du bronze ou du cuivre peut en dériver, ainsi que le prouve le synonyme *namru* de *namaru* « briller ». Semblablement, M. Schr. laisse de côté l'explication naturelle de *apsu* « mer, abîme » par la racine *apas*, l'hébreu *ephes* « vide, rien », *âphês* « cesser l'existence » et s'attache à l'étymologie accadisante, selon laquelle le nom de la mer serait primitivement *ab-ʒu* « maison de sagesse », « conformément à la manière générale des Babyloniens d'envisager la profondeur insondable de la mer comme le fond et la source de toute sagesse (p. 26) ». Voilà à quel lyrisme ronflant on s'adonne dans le camp des accadistes ! M. Schr. y voit une désignation poétique de bon aloi et trouve l'origine assyrienne de *apsû* inconcevable; pour nous, ce qu'il y a d'inconcevable dans cette discussion, c'est qu'un savant de l'expérience de M. Schr. puisse considérer une désignation aussi pédantesque comme un produit naturel de l'esprit populaire. Le rébus ici sent de loin, notre adversaire ne s'en aperçoit pas; c'est pourquoi il s'étonne que dans la transformation voulue de l'assyrien *ekalu* [2] « palais » en *e-gal* « maison grande », le *k* ait été changé en *g* (p. 26), comme si l'essence même du rébus n'était pas précisément l'à peu près en fait de phonétique ! En conservant la forme exacte *e-kal*, les scribes assyriens auraient obtenu l'idée de « maison forte » attendu que le sens ordinaire de *kal* est « fort, » ce qui conviendrait peu à celle de « palais ». Dans mes écrits, j'avais donné d'innombrables exemples des déguisements de mots assyriens au moyen du rébus dans les textes pseudo-accadiens; M. Guyard en cite, outre *e-gal,* deux autres exemples : *u-rig* » plante-verte » et *saq-il* [3] « tête élevée » fabriqués artificiellement des mots assyriens *urqitu* (r. sém. *warq)* « verdure » et *shaqilu* = aram. *sheqîl* « levé » et y ajoute trois de lui-même, savoir *mash-thar* « style, ustensile du scribe (?) » *su-qu* « corps-dévorant, faim », *a (id)-bur* « bras déployant, nageoire », qui ne sont autre chose que les thèmes des mots assyriens : *mashtharu* (r. *shatharu* « écrire) » style (?), *abru* « nageoire », *sunqu* « faim ». Il

1. Ce groupe s'écrit avec des signes qui se lisent aussi *ka-mash* et rappellent ainsi l'autre nom assyrien du cuivre : *Kemashshu*. M. Schr. nous expliquera-t-il cette rencontre ?

2. Mon savant ami, M. Th. Nœldeke m'a depuis longtemps fait la remarque que le sens de « gros cheval » qui est propre à l'arabe *haïkal* repousse suffisamment l'étymologie accadisante de « maison grande ».

3. M. Schr. ferme naturellement les yeux sur la variante *tik-ʒi* que cite M. Guyard. Cette variante est cependant capitale pour la question dont il s'agit.

montre ensuite que l'orthographe *silik-mulu-hi* du nom de Marduk se réduit en fin de compte au son *Marduk,* attendu que le premier de ces signes se lit aussi *mar* et le dernier *duk*, tandis que le deuxième est aphone. M. Schr. qui sait bien insister sur une remarque rapide de M. G. au sujet du nom divin *Ja,* passe sous silence quatre de ces preuves irréfragables : *u-rig, su-qu, a-bur, Silik-mulu-hi* et se contente de révoquer en doute la dérivation proposée pour *mash-thar* et *saq-il.* A propos de ce dernier phonème, M. Schr. commet même une double inadvertance. Premièrement en attribuant à son adversaire l'idée que le type assyrien de cette épellation est composé de *shaqu* et de *îlu*; deuxièmement en oubliant que le verbe *shaqû,* si usité en assyrien, n'a rien de commun avec l'araméen *selêq.* On se demande si un procédé qui supprime les preuves les plus évidentes et ne fait connaître que celles qui paraissent moins certaines, on se demande si c'est là un procédé scientifique. Du reste, si M. Schr. désire de plus nombreux exemples de la manipulation du rébus, nous sommes en mesure de le contenter, car chaque planche des textes du recueil anglais nous en fournit autant que nous voulons. Le petit vocabulaire de M. Haupt (ASKT, p. 30) en apporte déjà un nombre respectable : *na-bi-um* = *nabû* (25), *su* (écrit *ka)-lum-ma* = *sulûppu* (56), *mu-sar* = *musarû* (59), *nu-kush-ù* = *nukushu* (64), *shib-ba* = *ishibu* (71), *gi-shu* = *hîshu* (74), *gi-sal* = *gisallu* (75), *gi-ha-an* = *gihinu* (76), *sa-par* = *saparu* (85), *sum (-sar)* = *shûmu* (133), « ail », *du (gab)-shi-a* = *dushu* (121), *ush (kal)* = *ushû* (123), *sak-gul* = *sikkuru* (138), *ki-bir* = *kibirru* (157), *gu-za* = *kussû* (159), *ma-da* = *mâtum* (201), *har-ra-an* = *harranu* (235), *ku-shur-ra* = *kushurrû* (269), *gu-za-la(l)* = *guzalu* (273), *a-gub-ba* = *e* (ou *a) gubbu* (278), *a-si-ga* = *esiga* (280), *a-DI-a* = *edû* (284), « flot ». Il faut espérer que ces exemples suffiront pour convaincre M. Schr. et de l'existence du rébus et du peu de cas que les scribes font des voyelles et des consonnes des mots-types quand les permutations des sons primitifs en sons analogues facilitent le jeu de leur opération.

Mentionnons enfin sous bénéfice d'inventaire la polémique relative à l'explication de R. v, 12, 30. Cette explication que M. Schr. prend la peine de combattre (p. 29-31), a été communiquée dans le temps par moi à M. Guyard. Elle se trouve dans *Mélanges*, p. 253-255, où est aussi reproduite la tablette que je devais à l'obligeance de M. Sayce. Mais depuis lors, il a été constaté que ladite tablette était mutilée des deux côtés ; je me suis donc empressé d'abandonner mon explication avec les conséquences que j'en avais tirées. *(Mélanges*, p. 443). M. Guyard a naturellement fait de même. M. Schr. aurait dû connaître ce fait ; il a préféré enfoncer comme on dit une porte ouverte que de prêter quelque attention aux écrits de ses adversaires.

J'arrive maintenant à la dernière partie du mémoire de M. Schr. qui est dirigée contre moi seul. Le débat s'y rapporte aux noms de nombre, aux postpositions et au verbe accadiens (p. 36-49). Considérons d'abord

les deux dernières questions qui ne demandent pas de longs développements.

Le pseudo-accadien possède notoirement sept prépositions *muh* « sur », *ki* « avec », *egir* « derrière », *mu* « concernant » *sha (lib)* « au milieu », *dih* « près », *en* « jusque », *su*[1] « sur ». Elles répondent respectivement aux prépositions assyriennes *muh, itti, arki, shum, lib, dih, adi, el* ou *çir*. Outre cela, il emploie encore trois séries de postpositions rendant les prépositions assyriennes *ana* « à, vers », *ina* « dans, de » et *kima* « comme ». Voyez l'énumération complète de ces postpositions dans *Mélanges*, p. 401. J'ai démontré à diverses reprises que le déplacement exceptionnel de ces trois séries de phonèmes était dû à un besoin de distinction et amené par la nécessité du système. A cela, M. Schr., qui, soit dit en passant, ne mentionne pas d'une syllabe les *prépositions hiératiques*, demande « si les anciens Babyloniens qui créèrent des milliers de groupes *hiératiques* n'ont pas pu créer trois prépositions de plus, au lieu de changer l'ordre des mots de la langue sémitique[2] ». C'est probable, mais il faut prendre les choses telles qu'elles sont. Avec un peu de bonne volonté, les Romains auraient certainement pu noter les nombres 4 et 6 autrement que par IV et VI, disposition qui ne répondait pas du tout aux formes des mots qui les expriment. Les Chinois et les Egyptiens, de leur côté, auraient aussi *pu* modifier bien des choses à contre sens de leurs systèmes graphiques. Ils ne l'ont pas fait, voilà ce qui nous importe; les si et les car sont de trop.

Le verbe pseudo-accadien comme le verbe assyrien se forme tantôt en postposant, tantôt en préfixant les indices personnels. Ce dernier procédé est le plus fréquent. M. Schr. se tait naturellement sur cette coïncidence du mécanisme général dans les deux verbes; il ne dit pas non plus à ses lecteurs que la coïncidence s'étend encore sur le nombre des temps et des modes, qui sont identiques dans les deux; il oublie même de les avertir que les préfixes accadiens, malgré leur grand nombre et leur variété extraordinaire, ne distinguent pas les personnes du verbe, ce qui, les pronoms personnels faisant toujours défaut, n'est pas possible dans une langue vraie; il n'insiste que sur quelques points qui diffèrent en apparence de la disposition du verbe assyrien. Dans ce verbe on dit *i-shqul-shu* « il pesa lui = il le pesa »; dans le verbe accadien on écrit au contraire *mun-nan-lal* « il le pesa » c'est-à-dire *sujet, régime, verbe*. J'ai remarqué que l'ordre sujet-régime-verbe présente la *construction régulière assyrienne*, dérogée exceptionnellement dans les pronoms régimes, et que cette dérogation ne devait naturellement pas avoir lieu dans le système hiératique où les indices personnels comme le reste sont de vrais noms. Le groupe *mun nan lal* signifie mot à mot : « chose-

1. Cette préposition a été oubliée dans *Mélanges*, p. 401.

2. J'en ai pourtant donné la raison (*Mélanges*, p. 362), c'est que les prépositions assyriennes *ana, ina, kima* qu'ils figurent ne sont pas des subtantifs comme les autres.

chose-poids »; il n'y a ni préfixe ni suffixe, encore moins des infixes, comme M. Schrader le semble croire. Il faut un parti pris bien extraordinaire pour conclure de ce que le régime accadien est mis avant le verbe, que ce système n'est pas l'œuvre des Sémites. Avec un raisonnement de ce calibre, on devrait conclure que les chiffres romains qui notent le nombre 44 par XLIV proviennent d'un peuple dont la langue exprimait ce nombre par « dix-cinquante-un-cinq ». Voilà à quelles absurdités on serait amené si on insistait sur cette idée qu'un système allographique doit calquer étroitement l'ordre des mots de la langue vraie.

Mais si les phonèmes-pronoms hiératiques ne calquent pas servilement les pronoms phonétiques de l'assyrien, ils ne manquent pas de les imiter sous un rapport très remarquable. On sait que le pronom assyrien de la 3e personne, *shu* « lui » se combine avec lui-même sans changer de sens, *shuashu* ou *shuashi*, *shuashim;* en hiératique de même, les indices-pronoms simples *ba, an, ab*, *ni, in*, peuvent se combiner l'un avec l'autre, ainsi : *ban*, *bab*, *nin*. Il y a plus, à ces composés peut se joindre la désinence purement phonétique *shi* ou *shim* sous la forme de *shin*. Ainsi le verbe démotique *iddinshunushim* (*Mélanges*, p. 315, l. 25 [a]) « il leur a donné » est rendu en hiératique par *in* (« lui ») — *nan* (« lui, le ») — *shin* (as. *shim*) — *sum* (« donner »). Cette intrusion de la désinence assyrienne pure au milieu des phonèmes allographiques, est analogue à celle qui mit la désinence adverbiale assyrienne *ish* à côté de la forme allographique *bi*. Le fait peut paraître assez singulier, mais c'est un fait indéniable qui atteste l'origine assyrienne du système.

Nous arrivons enfin aux noms de nombre. Ici, les subterfurges et les subtilités avocassières du savant défenseur de l'accadisme, se croisent et se multiplient d'une manière vraiment prodigieuse. Voici les faits dans toute leur simplicité. Presque chaque nombre est rendu par plusieurs expressions accadiennes; ainsi : 1, se dit *id, dish, dash, ge*, *ash;* 2, *kash*, *bi, mina, tab, tah, [im?]-ma;* 2, *esh, bish, kak* (ou *tur = du)-mu-ush;* 4, *shana*, *(shan)*, *tab-tab, tah-tah, ar-rab* (ou *arba*); 5, *ia (a), i, bar* ou *mash;* 10, *u, bur*, *kingu*[1]; 20, *min, nish, shana*; 30, *esh*, *shepu;* 40, *shanabi* et *nin;* 50, *ninnû, kingu-sili, pa-rap*. Etant avéré qu'aucune langue du monde ne possède plus d'une expression pour chaque nombre, on en conclut naturellement que les numéraux accadiens ne sont pas des mots vrais, mais des phonèmes artificiels inventés et employés concurremment par les scribes assyriens. Cette conclusion devient d'une certitude mathématique quand on considère la nature même de ces phonèmes, lesquels se divisent en trois classes :

1° Phonèmes consistant en valeurs phonétiques propres aux *chiffres* cunéiformes (clous ou crochets) considérés comme signes syllabiques. Ainsi le chiffre 1, marqué par un clou debout ou par un clou couché

1. M. Hommel cite encore les formes *gun, mun, un* (L. F. K., p. 168).

emprunte au signe qui forme un clou vertical les valeurs ***dish, dash, gi*** et au clou horizontal la lecture ***ash***. Le chiffre 2, composé de deux clous, est assimilé tantôt au signe ***min*** (deux crochets =2 clous obliques) tantôt au signe ***tab*** ou ***tah*** deux clous couchés), tantôt au signe qui se lit ***bi*** (deux clous couchés se terminant par un point) et ***kash***. Le chiffre 3, composé de trois clous, est assimilé au signe ***esh*** qui se compose de trois crochets. Le chiffre 5, figuré par cinq clous, est assimilé aux signes analogues ***ia (a), i*** et à leur remplaçant ***bar*** ou ***mash***[1]. Le chiffre 10, figuré par un crochet, reçoit toutes les lectures du signe analogue, savoir, ***u, bur, kingu***. Le chiffre 20, ayant la forme de deux crochets, emprunte au signe analogue les valeurs ***min*** et ***nish***. Le chiffre 30, consistant en trois crochets, prend à deux signes analogues les valeurs ***esh*** et ***shepu***. Le chiffre 40 enfin, consistant en trois crochets sur la même ligne et un crochet en dessous, a une analogie marquée avec le signe ***sha (-na)*** qui se lit encore ***nin***, de là, ses deux valeurs ***shana*** et ***nin***.

2° Phonèmes réfléchissant les valeurs des chiffres-signes dont se compose le chiffre total. A cette classe appartiennent les phonèmes suivants : ***besh*** « trois » qui se compose de ***bi*** « deux », et ***ash*** « un » ainsi que son équivalent phonogrammatique ***du-mu ush***[2]; ***tab-tab*** ou ***tah-tah*** « quatre » qui est ***tab*** ou ***tah*** « deux » redoublé; ***âsh*** « six » composé de ***a*** « cinq » et de ***ash*** « un »; ***ninnû*** « cinquante » composé de ***nin*** « quarante » et de ***u*** « dix »; ***u-me (=shi)*** « mille » signifie au propre ***u*** dix (fois) ***me*** « cent ». Le second élément est parfois un idéogramme, comme dans ***kingu-sili*** et ***parap*** pour 5/6 ou 50/60. Le premier signifie « dix » ***(kingu)*** enlevé ***(sili)*** sous-entendu du sosse ou de 60; le second, un sixième ***(pa)*** retiré ***(rap)***, également du sosse.

Tous les peuples qui se servent de leurs lettres de l'alphabet en guise de chiffres, emploient un procédé analogue. En grec, par exemple, le nombre 254 s'écrit par un groupe de trois lettres se lisant ***sigma-nu-delta***. En hébreu de même, la somme 1072 se rend par la combinaison alphabétique ***tâw-tâw-rêsh-'aïn-bêt***. Il ne viendra à l'idée de personne de considérer ces phonèmes grecs et hébreux comme les vrais noms de nombre de ces langues. Les phonèmes des chiffres accadiens sont dans le même cas et c'est manquer au bon sens le plus élémentaire que d'y voir des mots d'un idiome quelconque.

En dehors de ces deux classes principales, on observe sept phonèmes dérivés de l'assyrien. Ce sont : ***id*** « un » de ***edu*** « seul »; ***ar-rab***[3] ou ***arba*** « quatre » de ***arba'*** « quatre », ***shanabi*** « quarante » de ***sinibu*** mesure de 40/60, ***shush*** « soixante » de ***shushu*** « mesure du sosse », ***me*** « cent » de ***mêtu*** « cent », ***ner*** « 600 » de ***neru***[4] « joug »; ***shar*** « 360 » de ***sharu*** « prix ». Les mots ***mêtu*** ou ***shâru*** n'ont pas encore été consta-

---

1. M. Hommel admet l'une et l'autre de ces valeurs (L. F. K., p. 171).
2. Voir *Mélanges*, p. 417.
3. Dans le nom de ville *ar-rab-ha* = IV-*ha*.
4. Au propre « bois, traverse » (*nêru* = *içu*. R. II, 23, 8).

tés dans les textes, mais leur existence est rendue très probable par suite d'une comparaison avec les autres langues sœurs.

Ces preuves sont tellement écrasantes pour l'accadisme que M. Schr. est obligé en même temps de nier autant qu'il peut les faits les plus avérés et de fermer les yeux sur ceux dont la négation est impossible. En agissant ainsi, il vise à ne laisser pour chaque nombre qu'une ou deux expressions, puis à éliminer les phonèmes de provenance assyrienne. Suivons-le pied à pied.

« Pour le nombre « un », dit M. Schr. que j'abrège, Halévy a trouvé chez les autorités assyriologiques les expressions *id, dish, gi, ash*. La première a été probablement acceptée par Halévy sur l'autorité de M. Lenormant et de M. Sayce qui l'ont tirée erronément de Bissoutoun, ligne 12, où le signe *it* est le complément phonétique du chiffre, dont l'ensemble se lit *eshtenit* ou *edit* « une », forme féminine de *ishten* ou *edu* « un (p. 36-37) ». Ce langage est surprenant; depuis dix ans je combats tous les assyriologues sans distinction, et voilà que M. Schr. me dénonce comme un « autoritätsgläubiger » trop orthodoxe ! Mais ce que M. Schr. ne semble pas savoir, c'est que déjà en 1874 j'ai demandé « s'il est vrai que le signe *id* désigne le nom de nombre « un[1]? » doute qui m'a attiré l'accusation d'ignorance par M. Lenormant, auquel la chose avait paru absolument certaine. L'autorité d'un tel ou tel assyriologue n'a donc rien à voir à l'affaire, et si j'admets actuellement la réalité du phonème *id* pour l'unité, c'est qu'il est formellement donné par deux monuments authentiques, savoir les gloses d'un fragment de tablette lexicographique insérées par M. Lenormant dans *La langue primitive des Chaldéens*, p. 154, et la tablette *bilingue* publiée dans R. v, 12, ligne 32 *def.* Si M. Schr. croit que M. Lenormant d'un côté, MM. Rawlinson et Pinches de l'autre, ont fabriqué les documents qu'ils ont publiés, qu'il le proclame hautement et nous prendrons nos précautions afin de ne pas être inondés de falsifications éhontées. S'il ne le croit pas, il faudra bien, bon gré, malgré, qu'il respecte le témoignage des monuments, au lieu de le rejeter avec mépris par la seule raison qu'il gêne ses opinions.

Quant à la valeur *dish*, M. Schr. reconnaît lui-même qu'elle est confirmée par l'expression *dish* ou *dash* (écrite *ur)-bi* = *ishtinish* « uniquement, seul », mais trois lignes plus loin il l'appelle une combinaison douteuse. L'arbitraire de cette déclaration est trop visible pour qu'on la prenne au sérieux. La valeur *ash* est certaine, de l'aveu même de M. Schr.; celle de *gi* seule laisse place au doute. Sacrifions-la pour contenter notre adversaire, mais il n'en reste pas moins avéré que l'accadien emploie trois expressions pour le nombre « un » : *id, dish, ash,* dont la première est d'origine assyrienne et les deux autres, les *lectures* du clou chiffre-signe, suivant qu'il est debout ou couché. Je reviendrai tout à l'heure sur la question relative à la position des chiffres.

1. *Recherches critiques*, p. 12.

La façon dont M. Schr. se débarrasse des expressions autres que *tab* pour le nombre « deux » est phénoménale. *Minna* ou *mina* doit être éléminé parce que *minna-bi* signifie « deux fois » et non pas « deux » tout court, comme si dans toutes les langues du monde le multiplicatif de « deux » ne venait pas du nombre cardinal. Son observation au sujet de *kash* [1] repose sur une erreur matérielle. Bisoutoun, 55 porte *ina (ash) shaniti kash* et non pas *kash* seul comme paraît le croire M. Schrader. Cela signifie mot à mot « en fois deux » c'est à dire « deux fois », en perse *duvitiya*. La formule *ina shanitum* III se constate à la ligne 51 rendant le perse *tritiya* « trois fois ». Outre ce passage, *kash* se trouve encore au sens de « deux » dans la glose de la tablette précitée de M. Lenormant. Dans les inscriptions digraphiques on trouve le phonème *bi* employé comme copule liant deux noms (R. IV, 12, 9ᵃ, 15ᵃ, 17ᵃ *passim*); il est naturel d'y voir un autre nombre « deux ». *Bi* est encore « deux » dans *besh* « trois » comme on le verra à l'instant. Nous enregistrerons donc pour ce nombre les syllabes *tab*, *tak*, *mina*, *kash*, *bi* et le phonème mutilé [*im*?]-*ma* donné par R. V, 12; c'est-à-dire six valeurs différentes.

Pour le nom accadien du nombre « trois » M. Schr. admet seulement *besh* mais il conteste que celui-ci soit composé de *bi* + *ash* « deux + un ». Sa raison est que ce signe n'est pas formé de trois clous. Mais c'est là un signe idéophonique et non pas un chiffre; la contestation de M. Schr. manque donc de base. Quant aux deux autres phonèmes : *esh* et *du-mu-ush*, garantis par les textes philologiques, M. Schr. n'en parle pas. Comme c'est commode!

Même arbitraire au sujet du nombre « quatre ». Il accepte *tab-tab*, *tak-tak*, rejette *arba* parce qu'il est assyrien et ferme les yeux sur la variante *ar-rab* qui le gêne [2]. La valeur *sha-an* ou *sha-na* [3] est également supprimée *ad majorem accadismi gloriam*. Est-ce sérieux?

Que le signe qui coïncide avec le chiffre « cinq » se lit *i*, *ia*, *a*, c'est ce que personne n'a mis en doute jusqu'à ce jour. Cette dernière valeur est formellement attestée dans la glose R. II, 24, 50 *c*, par le signe *id* qui se lit *a*. C'est une indication purement phonétique et la surprise de M. Schr. ne se comprend pas.

---

1. Dans son mémoire de 1875 (Z. D. M. G., p. 34), M. Schr. a parfaitement admis la valeur « deux » pour *kash*.

2. Voici un échantillon de subtilité qui dépasse toute mesure. Le signe *nun* signifie « poisson » et « grand » (cf. arabe *nun* « grand poisson » et hébr. *nûn* « poisson » et « être glorieux »), et, comme ce double sens est aussi propre au signe *ha* suivi du complément phonétique *na*, il est évident que *ha* se lit *nun*. Cette lecture est, en outre, confirmée par la variante *nin a ha* de la formule ordinaire *nin a-nun* « dame des eaux grandes ». M. Schr. nie et la lecture *nun* et le sens « grand » de *ha*; il traduit donc *nin a ha* par « dame des eaux des poissons! » Mais que fait-il de l'autre *nun* qui répond à l'assyrien *numu*? Mystère.

3. M. Hommel mentionne encore les formes *shin*, *shim* et *shib* (Z. F. K., p. 171, *note*); qu'en pense M. Schrader?

L'explication de *âsh* « cinq » par *a* + *ash* « cinq + un » donnée par M. Pinches est absolument certaine. J'y vois le reflet de la forme purement graphique de ce chiffre, lequel a un clou *(ash)* de plus que le chiffre « cinq *(a)* ». M. Schr. objecte que les six clous de ce chiffre ne se rencontrent *jamais* (*niemals*) dans une position horizontale. Notre savant adversaire, si sévère pour les autres, a déjà oublié qu'il vient d'admettre la valeur *tab* pour le chiffre « deux » dont les clous ont la position contraire, c'est-à-dire verticale. Mais n'insistons pas, car, en réalité, la position horizontale ou verticale des chiffres dépend de l'état plus ou moins serré des lignes. Quand il y a de l'espace, on les trace dans le sens longitudinal, sinon, on les étend dans le sens de la largeur. Du reste, M. Schr. doit déjà regretter son magnifique « jamais! », car les contrats babyloniens que M. Strassmeier vient de publier dans la *Zeitschrift für Keilschriftforschung* (I, pp. 92-95) le démentent d'une manière éclatante[1]. On sait d'ailleurs que plusieurs textes archaïques sont tracés de haut en bas, de sorte que les chiffres prennent une direction horizontale. L'indifférence de la position a été depuis longtemps reconnue par M. Pinches. On voit maintenant combien notre adversaire a tort de nier que le clou horizontal qui se lit *ash* puisse désigner l'unité (p. 39, *note*). S'il avait seulement jeté un coup d'œil sur la seconde forme du chiffre XI dans la liste de M. Pinches (*Proceedings*, etc., 1882, p. 116), il se serait bien gardé d'avancer une affirmation aussi gratuite.

Sur les phonèmes du chiffre 20, M. Schr. ne fait qu'insinuer des doutes qu'il ne justifie pas. Nous les négligerons. L'hiératique *shanabi* vient indubitablement du nom de mesure assyrien *shinibu* ou *shinib,* privé de terminaison vocalique comme le sont souvent les autres noms de mesure *shush, nêr, shar* et plusieurs noms propres archaïques : *Marduk*, *Nergal*, *Adar, Ashshur,* etc. L'orthographe de *ishepu* « chef religieux » par des chiffres *esh* « trois » et *shepu* « trente » est un rébus évident sur lequel notre adversaire ne souffle mot[2]. Il préfère s'attaquer au rapprochement de ce *shepu* et l'assyrien *shepu* « pied ». Renonçons à ce rapprochemant tout secondaire et invitons M. Schr. à nous dire à son tour s'il est raisonnable d'attribuer à des hommes de bon sens la désignation du roi par « trois sosses trente » ou 60 + 60 + 60 + 30 = 210?

M. Schr. s'attaque encore à mon explication des mesures supérieures :

---

1. Le rébus est un jeu d'esprit aimé de la jeunesse et des peuples enfants. Chez nous, une lettre dont l'adresse porterait « 5 20 100 2, 3 » arriverait sans retard à M. Saint-Vincent d'Eu, à Troyes. Les employés de la poste en France ont souvent à débrouiller des énigmes plus compliquées que celle-ci.

2. M. Schr. s'en est aperçu lui-même et m'en a fait part dans une lettre. Il pense seulement qu'avant l'époque de Nabuchodonosor le renversement des chiffres n'était pas usité. Le pourquoi reste naturellement un mystère impénétrable. Je suis sûr que, si nous lui fournissons un exemple dans les inscriptions de *Gu-de-a*, il exigera de nous un texte contemporain de l'invention des cunéiformes, ce qui nous embarrassera beaucoup. De tels échappatoires sont vraiment irréfutables!

sosse *(shushu)*, ner *(nêr)* et sar *(shâr)* que je rapproche respectivement de l'assyrien ***shishshâ*** (éthiop. *sessâ*) « soixante » ***neru*** (héb. ***nîr***, « joug, lot champêtre ») « joug » et de l'hébreu mischnaïtique ***sha'ar***, ***she'ûr*** « prix, quantité, mesure ». Il la trouve trop forcée. Soit; c'est tout de même un essai, ce qu'il a oublié de dire, c'est qu'en accadien ***shu-ush*** signifie « main-sang », ***ne-er***, « feu-coulant » et ***sha-ar*** « manger-champ [1] »; notre adversaire est-il d'avis que les étymologies accadiennes valent mieux?

Une dernière remarque. M. Schr. avoue que le phonème *me* « cent » est d'origine assyrienne, mais il affirme que les Accadiens n'avaient que le système sexagésimal. Certe affirmation repose sur la confusion de la computation savante avec la numération populaire qui, chez tous les peuples du monde, ne peut se passer de la centaine [2].

Il nous paraît inutile de résumer les impressions qui se dégagent de l'examen minutieux qui précède. Tout lecteur qui a eu la patience de nous suivre, le fera à notre place. L'argumentation de M. Schr. a le double défaut de passer à côté des points essentiels et d'insister sur des points secondaires qui ne modifient en rien le fond de la question. Son travail n'est qu'un amas de notes prises au cours d'une lecture hâtive et par bonds des écrits anti-accadistes; de là les fréquentes redites et le décousu de la rédaction. Si nous avions un conseil à donner, ce serait de ne pas introduire dans l'assyriologie, qui est une science positive, les procédés de la critique biblique, qui est toute d'hypothèses. Dans la critique biblique, l'élimination de mots et de passages qui contrarient le système, paraît être de mise. En assyriologie, les textes demandent qu'on les respecte bon gré mal gré, et la supposition d'additions, j'allais dire de fraudes plus ou moins pieuses, est bâtie en l'air. Puis, nous désirerions qu'on ne traitât la question accadienne qu'après une préparation suffisante et sérieuse, autrement les affirmations qu'on lance trop légèrement risquent d'être démenties un instant après. Que l'on se garde surtout de nier ce qu'on n'a pas constaté soi-même. Ensuite les accadistes feront bien d'opposer à chaque étymologie sémitique, au lieu de la formule vague et insignifiante « d'origine accadienne », une étymologie accadienne analytique, en indiquant le sens de chaque élément de

---

1. M. Schrader oublie en outre que ces trois mots ne se rencontrent que dans des textes assyriens. Un scrupule *centi-capillaire* (qu'on me pardonne le mot!) ne permet pas à M. Schr. d'identifier le grec σῶσσος, qui a un *o* long, avec un assyrien *shushshu* on trouve d'ordinaire la forme allégée *shushu*), dérivé de ***shishshâ*** « soixante » et qui a par conséquent un *u* bref; ***shush*** est donc accadien, malgré son absence des textes d'Accad! Nous demanderons seulement à M. Schr. si, par exemple, l'assimilation de Ναβοχολάσσαρος à *Nabû-Kudur-uçur* ne soulève pas ses scrupules phonologiques?

2. Notre savant adversaire a prononcé à ce sujet un mot qui confine au sublime : « Erfinder der Zahlzeichen sind *so wie so sicher* die alten Akkadier. — *Kein* Semite zæhlt von 1-60! (Z. D. M. G. 1875, p. 34 fin). Une foi aussi robuste est capable de transporter des montagnes -- d'objections.

composition. Enfin, il serait désirable que nos adversaires se missent finalement à séparer du syllabaire cunéiforme les valeurs d'origine accadienne de celles qui, selon eux, ont été introduites plus tard par les Assyriens. Si cette petite besogne leur réussit, et nous leur accordons volontiers un délai de douze mois pour l'accomplir, l'anti-accadisme fera, nous n'en doutons pas, amende honorable, malgré les nouvelles forces que l'affiliation toute récente de M. Pognon lui a apportées. S'ils ne réussissent pas, ce sera à leur tour de réfléchir et de venir à nous. En tout cas, l'anti-accadisme, avec ses trois partisans, peut attendre en paix, car le mémoire de M. Schrader n'est pas près de l'avoir anéanti, comme un certain accadiste l'avait annoncé à son de trompe dans plusieurs sociétés savantes.

J. HALÉVY.

---

132. — **Questions angevines,** par Célestin PORT, correspondant de l'Institut, membre non-résidant du Comité des Travaux historiques et du Comité des Beaux-Arts, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, archiviste de Maine-et-Loire. Première série. Angers, Lachèse et Dobleau; Paris, Em. Lechavelier, 1884, in-12 de IV-286 p.

M. C. Port rappelle, au début de sa vive et spirituelle *préface,* que les études rassemblées en ce premier recueil ont paru primitivement, l'une après l'autre, à distances inégales, dans la *Revue d'Anjou*, la plupart avec tirages à part depuis longtemps épuisés. Si elles ont été réimprimées dans les *Notes et notices angevines* (Angers, 1879, in-8°) « ce volume de regain », que l'auteur aurait eu plaisir à voir se répandre, fut tiré par malentendu à si petit nombre (40 exemplaires), qu'on le peut bien dire inédit. M. P., en reprenant « de troisième main » ses études, avec l'espoir qu'elles trouveront « une fortune meilleure », ne craint pas qu'on lui reproche quelque vanité d'auteur. Voici, du reste, quel serait en pareil cas son plaidoyer, lequel me semble trop bien tourné pour n'être pas victorieux (p. 11) : « J'invoquerais en témoignage de sentiments plus généreux, tous ces chercheurs, chasseurs, amoureux du nouveau, de l'inconnu, ou, pour mieux parler, de la simple vérité, leur émotion à la première piste, leurs transes dans l'arrêt, les ardeurs de la poursuite, la joie de la main-mise sur l'idée maîtresse, traquée quelquefois depuis si longtemps! Après la fête de la trouvaille, il y a le devoir de la raconter et le plaisir même de la redire; et l'on sait bien qu'il faut attacher une valeur de souvenir à proportion même de la peine qu'on y a prise. »

Voici la liste vraiment appétissante des sujets traités par M. P. — I *La belle Agnès.* II *L'hôtel de Lancrau.* III *La Godeline.* IV *Ogeron de la Boire.* V *La Loire et ses affluents, la Vienne, le Thouet et l'Anthion.* VI *Thomasseau de Cursay.* VII *L'hôtel de Pincé dit l'Hôtel d'Anjou.* VIII *La pyramide de Sorges.* IX *Les phénomènes physi-*

ques. (1 *Les inondations*, 2 *Les tremblements de terre*. 3 *Les grands hivers*). X *Les enfants de France à Fontevraud*. XI *L'hymne gloria, laus*. XII *Encore l'hymne gloria, laus; réponse à D. Chamard*. — *Petit post-scriptum*.

On voit par cette énumération que M. P. a eu raison de dire en son langage si pittoresquement imagé (p. II) : Dans cette fouille incessante, que j'ai menée sur mon petit territoire, Dieu sait combien j'en ai levé, des lièvres — dont quelques-uns courent encore! » L'auteur a soin de faire remarquer du reste (p. III) que tout dans son recueil n'est pas « de pure angevinerie ». Il constate que l'histoire de son Thomasseau de Cursay, « une des mystifications les plus audacieuses qu'on puisse citer dans la littérature historique », est toute parisienne, que la thèse sur Théodulfe « a surpris en quelque défaut la sagacité de l'érudition allemande », [1] enfin qu' « il n'est pas jusqu'à notre grande Académie des Inscriptions et Belles-Lettres », de laquelle il ne réclame cause gagnée « contre un mémoire absolument erroné, qu'elle a adopté parmi les siens sur la foi du nom toujours respecté de Walckenaer [2].

Ceci n'étant point un compte-rendu, mais une simple note indicative, je n'insisterai pas sur le mérite particulier de chacune des études de M. P. Je me contenterai de dire que toutes ces études sont fort intéressantes, même celles qui semblent appartenir à la compilation pure, [3] que la verve de l'écrivain s'y montre aussi intarissable que le savoir de l'érudit, et que, d'un bout à l'autre du recueil, M. P. nous apparaît, pour lui emprunter ses propres expressions, « ami de la discussion, non de la dispute, faisant fête aux arguments et donnant *les siens*, sans morgue ni pédantisme, en toute belle humeur et d'un bon cœur. » Tous ceux qui liront la première série des *quetions angevines*, où le langage est partout si savoureux et où la lumière est partout si rayonnante, désireront lire la seconde série. Je vais plus loin et j'ose déclarer qu'après cela la curiosité ne sera pas encore rassasiée et que, — tant on

1. Voir *petit post-scriptum*, p. 283, à propos du recueil de Théodulfe publié en 1881 par M. Ernest Duemmler dans les *Monumenta Germaniæ historica*.

2. *Des changements qui se sont opérés dans le cours de la Loire entre Tours et Angers et accessoirement de la position du lieu nommé Murus dans les actes de la vie de saint Florent* (*Mém. de l'Acad.* T. VI.) M. P., après avoir établi que l'histoire de l'Anjou est encore à faire — et qui donc pourrait la faire mieux que lui? — prouve jusqu'à l'évidence que la Loire, recevant la Vienne à Candes, n'a pas cessé de couler le long de la rive gauche jusqu'aux Ponts-de-Cé. J'ai vu peu de discussions aussi habilement menées. M. Port, du reste, excelle dans l'art de combattre la plume au poing. Je n'ai pas besoin d'ajouter que s'il est vif et pressant, s'il ne se refuse pas les joyeuses saillies et les pétillantes malices, il reste toujours homme de bon goût et de bon ton. C'est, en somme, un adversaire non moins courtois que dangereux.

3. *Inondations, tremblements de terre, hivers*. M. P. s'est élevé, à ce propos, contre certaines « hautes spéculations scientifiques » qui lui semblent plus téméraires que solides. A d'ambitieuses et vaines idées, il a opposé avec un ferme bon sens des constatations dont il faut bien que l'on tienne compte. C'est la théorie battue par la réalité.

aimera l'œuvre et l'ouvrier ! — M. Port fera bien de songer dès aujourd'hui à une troisième série — qui pourrait bien n'être pas la dernière.

T. DE L.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(17 mars 1884).

Soutenance de M. Henri Gœlzer.

I. Thèse latine : *Grammaticæ in Sulpicium Severum observationes, potissimum ad vulgarem latinum sermonem pertinentes.* Hachette ; 107 p. 1883.
II. Thèse française : *Etude lexicographique et grammaticale de la latinité de saint Jérôme.* Hachette ; 1884, 472 p.

I

M. Himly, doyen, prie M. Gœlzer d'exposer les raisons qui lui ont fait choisir son sujet et les idées dominantes de sa thèse. M. G. a choisi Sulpice Sévère parce que c'est un auteur relativement court et dans lequel on peut utilement étudier la question fort intéressante du latin populaire. Cette question a été reprise par Rebling et dans le *Philologus* par Wœlfflin. On entendait autrefois par latin populaire la *lingua romana*, opposée à la *barbaries*, le *sermo plebeius*. C'est de là que sont sorties les langues romanes sous l'influence du christianisme et des invasions barbares. Mais on a voulu savoir comment cette langue s'est formée. Des formes barbares mérovingiennes se retrouvent dans des inscriptions antérieures à la période classique : on a rapproché ce latin populaire de la langue archaïque. A l'origine, il n'y avait qu'une seule langue. La langue littéraire ne s'est détachée du tronc commun que lorsqu'il s'est formé une aristocratie qui a éprouvé le besoin d'avoir une langue différente de celle du peuple. Elle a vécu parallèlement à la langue vulgaire, la refoulant d'abord, puis refoulée par elle : ce sont deux dérivés du latin archaïque, dont l'un est plus restreint et plus artificiel. A Rome, les deux langues ne se mêlent pas. Si cette rupture permettait au latin de se polir, elle le contraignait à s'immobiliser et à périr. Cependant le latin populaire subit une certaine influence de la langue littéraire, de la langue officielle, et la langue littéraire, poésie et prose, a laissé pénétrer en elle quelque chose de la langue populaire (les poètes comiques. Le latin du *Bellum Africanum* et du *Bellum Hispaniense* qui a été étudié par Alb. Koehler est celui qui se rapproche le plus du latin vulgaire). Dans Horace (Satires, Epitres), dans Cicéron (les lettres, surtout celles à Atticus, les premiers discours) on trouve de nombreuses particularités, spéciales à la langue vulgaire. Il n'y a rien à tirer pour la phonétique de l'étude du latin populaire dans les classiques. Quant à la syntaxe, au vocabulaire et à l'élocution, au contraire, beaucoup de faits peuvent être éclaircis dans les langues romanes et surtout dans le latin par l'étude du latin populaire.

M. Martha regrette que M. G. ait choisi pour ses deux thèses des sujets aussi semblables. La thèse latine est écrite avec soin, précision, elle se lit avec un plaisir sévère : elle est bien composée, c'est une excellente contribution à l'enquête qui s'est ouverte sur le latin populaire, mais M. Martha ne voit pas nettement ce que c'est que cette langue vulgaire. M. G. la définit « l'usage familier du latin à tous ses

degrés », mais où est la limite qui sépare la langue écrite de la langue parlée ? Tous les auteurs sont mêlés de latin populaire, dit M. G. lui-même, sauf César et une partie de Cicéron. Il met les incorrections sur le compte du peuple, mais la langue du peuple est précisément la langue correcte. Ce sont les raffinés qui gâtent la langue. M. G. répond que tout cela est vrai, mais qu'à ses yeux le latin littéraire est une langue artificielle. M. G. a parlé du style de Sulpice Sévère avec une justesse fine, mais peut-être en fait-il un éloge un peu exagéré : après tout, ce n'est qu'un pastiche. Il y a des pages fort intéressantes sur les mots composés.

M. Crouslé a été frappé de ce qu'il y a de vague dans cette expression de latin populaire. Il espérait trouver plus dans cette thèse pour l'histoire des origines de la langue française : M. G. a fait avec les langues romanes quelques rapprochements fort intéressants, mais M. Crouslé en aurait souhaité davantage.

M. L. Havet trouve que la thèse est écrite en bon latin et correcte. L'auteur a été très bien choisi, il a l'avantage d'être court et il écrit dans un latin relativement classique. Il existe de Sulpice Sévère une édition critique (Halle, 1866), le relevé de M. G. est donc définitif et toutes les formes qu'il cite sont intéressantes. Cette étude a des applications immédiates, en faisant mieux connaître la langue de Sulpice Sévère, elle permet de mieux comprendre celle de ses contemporains, de restituer certaines formes et d'éviter des corrections arbitraires. Le tort de ceux qui définissent le latin vulgaire est d'en faire quelque chose d'absolu. Un mot ni une tournure ne sont vulgaires en eux-mêmes. Mais la langue littéraire ne se transforme que par la recherche de ceux qui l'emploient ou par l'admission de locutions qui ne s'écrivaient pas : c'étaient ces locutions avant qu'elles fussent écrites qui constituaient le latin populaire. Pourquoi n'avoir pas parlé du tout de l'ordre des mots ? C'eut été le chapitre le plus psychologique de la thèse et par conséquent le plus intéressant.

M. Lallier demande encore ce que c'est que le latin populaire, malgré le persévérant effort de M. G. pour éclaircir la question. Il signale certaines formes, données comme vulgaires, comme familières à Salluste (les substantifs en *tudo*) ou à Tite-Live.

II

M. Himly fait quelques remarques sur l'Introduction. Il a été étonné de ne pas voir citée dans l'énumération des œuvres de saint Jérôme la traduction de la Bible. On n'a ainsi qu'un demi saint Jérôme. M. G. répond que M. Rœnsch a étudié à fond la Vulgate dans son livre : *Itala und Vulgata*, que d'ailleurs il ne pouvait prendre pour étudier la latinité de saint Jérôme un document où tout n'est pas de saint Jérôme. Il y a d'après M. Himly, un personnage qui aurait droit de réclamer contre cette introduction, c'est saint Paul : c'est chose étrange que de le réunir à saint Luc. C'était un esprit métaphysique de premier ordre qui a créé la théologie chrétienne et la langue de cette théologie. M. Himly convient lui-même que ce ne sont là, du reste, que des critiques de malice.

M. Benoist, qui a lu la thèse en ms., ne pouvant assister à la soutenance, M. A. Darmesteter le remplace. La discussion ne portera, dit-il, que sur quelques questions particulières, de philologie romane surtout. M. G. a voulu étudier la langue de saint Jérôme et l'influence qu'avaient eu sur elle le latin classique, le grec et l'hébreu. Le latin de saint Jérôme est moins pur et moins savant que celui des écrivains de la grande époque, mais la *lingua romana* dont il se sert est relevée par la culture classique. Saint Jérôme est le plus savant des Pères et le mieux érudit en matière de langue. Il fallait rechercher quelle avait été sur lui l'influence de l'esprit classique, quelle avait été celle de l'esprit chrétien. M. G. a dû se fier aux travaux déjà faits pour ce qui concerne l'hébreu. Quant au grec qu'a connu

saint Jérôme, c'est le grec des Septante et du Nouveau-Testament, forme particulière de la langue hellénistique. Le fond de sa langue, c'est le latin populaire modifié par le christianisme. Le latin classique, pour M. Darmesteter, est une langue artistique, le latin populaire est le latin vivant, parlé. Ou n'a pas de documents écrits de cette langue parlée, mais c'est à elle que remonte un grand nombre de faits phonétiques. On ne connaît qu'une faible partie du lexique latin, il était beaucoup plus étendu que celui de la langue écrite. De même pour la syntaxe. Vers la fin de l'empire, on arrive à la latinité chrétienne : elle ne représente pas fidèlement la langue populaire. Beaucoup de particularités de cette langue appartiennent au latin populaire, mais il en est qu'il n'a pas connues. Il y a dans la langue du christianisme, M. G. le remarque lui-même, mais il aurait fallu le mettre plus en relief, une large part à faire à la langue savante. Le bas latin sera une langue nouvelle faite à la fois de la langue savante et de la langue populaire : ce sera la langue du moyen âge, celle de saint Thomas : elle créera la langue française savante et d'une manière toute différente de celle qu'on emploiera à partir du XIVe siècle dans les formations érudites. M. G. étudie séparément la composition et la dérivation de chaque ordre de mots : peut-être aurait-il mieux valu étudier tous les composés, puis tous les dérivés. Dans les composés augmentatifs ou diminutifs de *super* ou *sub*, le radical devient le complément de la préposition et le suffixe, le suffixe du composé total. P. 189, M. G. a signalé un fait intéressant; d'un substantif, on peut tirer un participe sans passer par un verbe : c'est devenu la règle en roman. P. 188. Le snffixe *re* a d'ordinaire une valeur de répétition, mais il est parfois explétif ou bien il marque une certaine opposition — moi de mon côté. M. G. a signalé les dérivés latins de mots grecs, les mots hybrides; cette hybridité n'est blâmable que lorsqu'elle est sentie. Le chapitre VI, sur les changements de signification, est l'un des plus intéressants. M. G. a élargi le sens du mot métaphore, il a confondu la métaphore et la catachrèse : c'est la catachrèse qui est l'instrument de transformation d'une langue. Il n'y a création que lorsqu'il y a oubli du sens premier du mot. M. G. a signalé des faits curieux sur le vocatif de l'adjectif possessif, faits qui expliquent un phénomène de grammaire provençale. M. Darmesteter signale encore les remarques de M. G. au sujet de la préposition *apud* avec le sens de *in*, qui est devenue le français *à*. (P. 331), p. 412. L'emploi d'*alterutrum* invariable comme pronom indéclinable. P. 422, *habet* comme verbe impersonnel. L'influence directe de l'hébreu a été faible — saint Jérôme n'emploie que très peu de mots hébraïques — mais elle a pu se faire sentir pour la syntaxe à travers les traductions grecques, qui sont souvent d'une étonnante littéralité.

M. Croiset reprend les remarques que fait M. G. sur les mots abstraits qui se multiplient chez les Pères. La raison que donne M. G. de leur rareté dans la langue latine, c'est que le peuple romain est peu enclin à la spéculation. La vraie raison est plus compliquée que cela. Les Grecs emploient toutes les tournures qu'indique M. G. comme remplaçant les abstractions, Il y a un grand nombre de formes abstraites dans le grec postérieur à Aristote, mais elles ne s'y sont introduites qu'après que des philosophes spécialistes les ont créées et leur ont assuré fortune. En France, il en est de même. C'est une langue scolastique et non le français populaire que parlent les lettrés.

M. L. Havet adresse à M. G. de grands éloges. Si M. G. n'a pas fait de conclusion, c'est qu'il aurait fallu pour cela qu'il ait étudié les autres écrivains ecclésiastiques. Mais M. G. a une certaine orthodoxie grammaticale avec laquelle il juge saint Jérôme et la manière dont il compose des mots : les éléments qui les composent, les suffixes, les radicaux n'ont pas d'existence absolue, ce sont des découpures que

nous faisons pour dresser plus commodément des catalogues. Les mots mêmes n'ont pas d'existence réelle, le langage est composé de phrases dont on a isolé les éléments par abstraction. Les mots et les formes sont créées par à peu près, par imitation. Si une forme est claire, elle est légitime. Il y aurait eu à prendre dans la Vulgate, elle aurait fourni de curieux faits grammaticaux, en raison de la nécessité où s'est trouvé saint Jérôme de serrer de très près le texte sacré qu'il traduisait. Ce qui manque un peu au livre de M. G., c'est qu'on sache bien l'objet auquel il est destiné. On pouvait envisager le sujet à deux points de vue différents : soit comme une contribution à la connaissance du latin, soit comme une étude de saint Jérôme. M. G. semble s'être décidé pour le premier point de vue. Le sujet peut-être n'était pas mûr encore : il faudrait avoir fait en même temps des dépouillements analogues des autres écrivains du temps, on ne sait quelle conclusion tirer d'un fait. M. Havet aurait préféré une étude particulière de saint Jérôme où l'on aurait examiné ses ouvrages par ordre de date. L'étude de saint Jérôme était prématurée du reste, parce qu'il n'existe pas d'édition critique de ses ouvrages, sauf pour la Chronique et le *De viris illustribus*. Mais la quantité de travail est considérable, les recherches sont méthodiques et très sérieuses.

M. Lallier a été éclairé par la discussion sur ce que c'était au juste que le latin populaire. Aussi rend-il pleine justice au livre de M. Gœlzer.

M. Gœlzer a obtenu l'unanimité.

CORRESPONDANCE

Lettre de M. Salomon Reinach.

Plusieurs personnes m'ayant interrogé au sujet des manuscrits laissés par M. Ch. Tissot, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, je prie la *Revue critique* de bien vouloir accorder sa publicité aux renseignements suivants.

Par son testament, M. Tissot m'a légué tous ses papiers, manuscrits, dessins, aquarelles, cartes, etc. Dans le nombre se trouve le deuxième volume de son grand ouvrage, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique;* l'auteur l'a tenu au courant des découvertes nouvelles et je pourrai le mettre sous presse immédiatement. Il comprend l'analyse complète du réseau routier de la province et l'étude des villes antiques situées en dehors des itinéraires. Vous savez sans doute que M. Tissot a pu corriger presque entièrement les épreuves du premier volume (géographie physique, ethnographie, topographie de Carthage), qui doit paraître très prochainement.

Le manuscrit des *Fastes Proconsulaires* de la province, dont une partie a déjà paru dans le *Bulletin trimestriel des Antiquités Africaines*, a été livré à l'impression au commencement du mois dernier; j'espère pouvoir faire distribuer cet ouvrage avant la fin de l'année courante.

Les cartes et les dessins, dont l'importance est considérable, seront, autant que possible, insérés dans le second volume de la *Géographie comparée;* d'autres seront reproduits par la gravure et réunis en un album qui formera le troisième volume du grand ouvrage.

Le reste des manuscrits, notamment un dictionnaire berbère-français, des notes de voyages et des correspondances scientifiques, sera l'objet d'un inventaire détaillé que je porterai à la connaissance du public.

Salomon REINACH.

CHRONIQUE

FRANCE. — MM. GAIDOZ et SÉBILLOT viennent de publier dans la *Revue de linguistique*, un supplément à leur *Blason populaire de la France.* Ce supplément se compose de dictons que la liberté du langage ou la grossièreté de certains détails ne permettait pas de publier dans leur volume, aussi est-il intitulé *Blason libre de la France.* Il peut intéresser les philologues et les ethnographes soit par l'histoire et les aventures d'un mot (comme le mot b...), soit par certains dictons assez caractéristiques, qu'ils soient vrais ou faux.

— La Ire partie du tome XXXI des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques* (Imprimerie nationale. In-4°, 499 p.) vient de paraître; elle contient 4 notices de M. L. DELISLE; sur deux livres ayant appartenu à Charles V, sur un manuscrit mérovingien de la Bibliothèque royale de Belgique, sur les manuscrits disparus de la bibliothèque de Tours pendant la première moitié du XIXe siècle et sur plusieurs manuscrits de la bibliothèque d'Orléans. Deux autres notices complètent ce demi-volume : l'une de M. FIERVILLE sur les nos 115 et 710 de la bibliothèque de Saint-Omer; l'autre, de M. PROU, sur les ressorts-battants de la chirobaliste d'Héron d'Alexandrie.

ALLEMAGNE. — M. Richard FŒRSTER, professeur à l'Université de Kiel, vient de publier dans un *programme* de l'Université une *Dissertatio de translatione latina Physiognomonicorum quae feruntur Aristotelis*, Kiel, 27 pages in-4°. Il établit le texte de cette traduction d'après quatre manuscrits choisis (il en existe trente-neuf autres) : son édition, qui occupe 15 pages de la dissertation, donne pour la première fois le véritable aspect de la *Phisionomia Aristotelis.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 11 juillet 1884.

Le prix fondé par M. Louis Fould, pour l'*Histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès*, n'est pas décerné; l'accessit de ce prix est attribué au *Bulletin de correspondance hellénique*, dont la septième année est en cours de publication.

Le prix La Fons-Mélicoq, pour un ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France (Paris non compris), est décerné à M. l'abbé Haigneré, pour son *Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais, arrondissement de Boulogne;* deux mentions honorables, *ex aequo*, sont accordées aux travaux de M. P. Bonnassieux, *le Château de Clagny et Madame de Montespan*, et de M. de Calonne, *la Vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois.*

M. Oppert lit un mémoire sur la langue des Élamites. Il a découvert, dit-il, cette langue en 1862, et il y a reconnu un idiome de la famille sémitique. Un

vocabulaire de cette langue, comprenant quarante-huit mots, vient d'être découvert au musée britannique. M. Delitzsch a voulu voir dans ce monument un spécimen de la langue des Cosséens, tribu de brigands des montagnes de la Susiane. M. Oppert rejette cette hypothèse : la langue en question est selon lui, celle des Élamites ou Hammurabi, peuple sémitique, distinct des Assyriens. Il a donc été parlé, dans le bassin du Tigre, quatre langues différentes, pour lesquelles l'écriture cunéiforme a été également employée : le sumérien, l'élamite, le suso-médique et l'assyrien. Ces quatre idiomes emploient, pour exprimer une même idée, des mots entièrement différents : ainsi pour désigner le ciel, on dit, selon qu'on parle l'une ou l'autre de ces langues, *anna*, *dagigi*, *kik* et *samu ;* pour « Dieu », *dingir, bashu*, *annap* et *ilu ;* pour « honorer », *kar*, *nimgirab*, *kukti* et *edir*, etc.

M. Delisle présente, au nom de Madame la comtesse de Bastard d'Estang et au sien, une planche de fac-similé héliographique qu'il a fait exécuter, d'après un manuscrit de Saint Gall, pour combler une lacune de l'ouvrage de feu M. le comte de Bastard d'Estang, *Peintures et ornements des manuscrits*. Il annonce en même temps qu'un exemplaire de choix et très complet de ce somptueux ouvrage vient d'être donné à la Bibliothèque nationale par la veuve du fils de l'auteur, Mme la comtesse de Bastard d'Estang, née de Lancosme.

M. le Dr Hamy lit un mémoire sur les peintures d'un tombeau égyptien de la XVIIIe dynastie (XVIIe siècle avant notre ère), où sont représentés des hommes de plusieurs peuples divers. On distingue quatre groupes ethniques principaux. M. Hamy s'attache à identifier les divers peuples figurés ; il s'aide pour cela des données que fournissent à la fois l'archéologie, l'histoire naturelle et l'ethnographie. Il croit pouvoir établir que les *Rotennou* sont un peuple du Liban, les gens de *Poun* les Çomalis, etc.

Ouvrages présentés : — par M. Renan : AUBÉ (B.), *Un supplément aux Acta sincera de Ruinart : actes inédits de l'évêque de Pamphylie Nestor, martyr le 28 février 250* (extrait de la *Revue archéologique*) ; — par M. Derenbourg : HAMBURGER (J.), *Talmudische Encyclopædie*, 2e partie ; — par M. Deloche : *Plan d'une école nationale de géographie* (opuscule rédigé, sur l'invitation de M. de Lesseps, par M. Ludovic Drapeyron, et publié par la Société française de topographie) ; — par M. Delisle : [ROZIÈRE (E. DE),] *Ministère de la marine et des colonies, commission supérieure des archives, actes officiels, rapport au ministre*, etc.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 2 juillet 1884.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. Courajod rappelle que dans un livre publié à la fin de 1883, offert en don à la Société des Antiquaires, intitulé *Les Della Robbia, leur vie et leur œuvre*, MM. Cavallucci et Molinier ont établi, page 160, un rapprochement très ingénieux entre deux petits monuments de terre cuite conservés au Musée de South Kensington et un bas relief de marbre sculpté par Antonio Rossellino dans une chapelle de l'église de Monte-Oliveto, à Naples. C'est donc avec étonnement qu'il vient de voir dans une correspondance anglaise insérée par la *Chronique des arts* du 21 juin 1884, signaler comme une découverte récemment faite à Londres les rapports démontrés depuis longtemps par les auteurs des Della Robbia entre les divers monuments énoncés ci-dessus.

M. Courajod appelle ensuite l'attention de la Société sur deux longs bas reliefs décorés chacun d'une guirlande de laurier entourée de bandelettes et munie d'un culot à l'une de ses extrémités. Ces deux remarquables fragments de sculpture décorative conservés dans la seconde cour en hémicycle de l'École des Beaux-Arts sont d'un goût excellent, ont été souvent reproduits par le moulage et proviennent du tombeau érigé dans l'église des Célestins à Henri de Rohan-Chabot. Ils formaient une partie de l'encadrement du mausolée. Le tombeau du duc de Rohan, dont le groupe principal se trouve actuellement au Musée de Versailles (no 1892 du catalogue de 1860), était l'œuvre de François Anguier. Il a été décrit et gravé dans la *description de Paris* par Pigariol, 1765, tome IV, page 208 et dans les *Antiquités Nationales* de Millin, t. I, Célestins, III, pl. 11, p. 53.

Le Secrétaire,
Signé : H. GAIDOZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nº 31 — **28 Juillet** — **1884**

Sommaire : 133. A. de Bourmont, La fondation de l'Université de Caen et son organisation au xvᵉ siècle; la Bibliothèque de l'Université de Caen au xvᵉ siècle. — 134. Molière, Les précieuses Ridicules, p. p. Lang; Beaumarchais, le Barbier de Séville, p. p. Dobson. — Thèses de M. Séailles : La morale de Descartes *et* Essai sur le génie dans l'art. — Société des Antiquaires de France.

---

133. — **La fondation de l'université de Caen et son organisation au XVᵉ siècle,** par le comte Amédée de Bourmont. Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1883, in-8 de 347 p.

La Bibliothèque de l'université de Caen au XVᵉ siècle, par le même. Paris, aux bureaux du Polybiblion, 1884, in-8 de 16 p.

La question des origines et de la constitution première de l'ancienne université de Caen, comme le rappelle M. de Bourmont en tête de sa *préface,* a occupé, dès le xviᵉ siècle, Charles de Bourgueille, sieur de Bras *(les recherches et antiquités de la province de Neustrie,* etc.; Caen, 1588, in-4°), cent ans plus tard, le docte Huet (*les Origines de la ville de Caen;* Rouen, 1708, in-8°), en 1820 l'abbé De La Rue (*Essais historiques sur la ville de Caen,* 2 vol. in-8°) et, de nos jours, un professeur de la faculté de droit de cette même ville, M. Cauvet (*Le collège des droits de l'ancienne université de Caen,* 1858, Caen, in-16). Ces divers travaux sont tous insuffisants. Feu M. Jules Quicherat avait exprimé le vœu de voir un de ses élèves traiter le sujet d'une façon approfondie, vraiment complète. Si ce « maître éminent et regretté », ainsi que l'appelle M. de B. (p. 2.) avait pu lire le volume que j'ai sous les yeux, il aurait déclaré que son vœu était pleinement réalisé [1].

Parmi les documents imprimés et manuscrits consultés par l'auteur avec ce soin et cette critique qui caractérisent les travaux de l'Ecole des Chartes [2], il en est un qu'il nous signale tout d'abord à cause de son importance capitale. C'est le Matrologe de l'Université, longtemps

---

1. M. de B. dit un peu plus loin (p. 22) avec autant de reconnaissance que de modestie : « C'est à lui que nous devons notre sujet, c'est à sa plume que nous devons quelques corrections. De vive voix, il nous avait donné maint conseil. Que la mémoire regrettée du maître reçoive un bien faible, mais bien sincère hommage du dernier de ses élèves. » Un tel hommage honore également le maître et le disciple.

2. Voir notamment la discussion des témoignages des historiens anglais et des historiens normands relatifs à la fondation de l'Université de Caen (p. 26-28). Voir encore les pages où M. de B. relève les erreurs de Huet (p. 162-164), de l'abbé De La Rue (p. 171-174).

perdu pour le public, et maintenant renfermé dans la collection Mancel, léguée par son propriétaire à la ville de Caen. On y trouve tous les titres de l'Université, délivrés sous la domination anglaise ou reconnus depuis le recouvrement de la Normandie par Charles VII. L'auteur du Matrologe est Pierre de Lesnauderie [1], né à Saint-Germain d'Auvillars (diocèse de Lisieux), successivement notaire apostolique, greffier de la cour des privilèges, recteur (en 1505 et 1520), docteur et régent ès deux facultés de droits, civil et canonique. C'est d'après l'autobiographie de P. de Lesnauderie, autobiographie où ne manquent pas même les plus minutieux détails, puisque le narrateur mentionne parmi les fastes de son rectorat les trente plats d'un repas officiel, que M. de B. retrace non sans *humour* une vie qu'il résume ainsi (p. 3) : « Il avait donné à l'Université tout son temps, tous ses soins, beaucoup d'argent et même une maison. Quoique marié on ne sait comment *(nescio quo facto uxoratus)*, il s'était attaché plus à l'Université qu'à sa femme, et l'avait prouvé en écrivant le Matrologe. Il avait entassé dans ce monument tous ses titres, ceux-là mêmes qui lui paraissaient suspects, et n'avait pas eu crainte d'y ajouter une farce (*La farce des pattes ouaintes*. Evreux, 1843, in-8°) ». Lesnauderie ne composa pas seulement ce poème satirique : il écrivit aussi un traité des docteurs et de leurs privilèges imprimé à Paris en 1516, réimprimé dans le recueil de Ziletti *(Tractatus illustrium... jurisconsultorum,* t. XVIII, in-f°, Venise, 1588), une épitre sur la vie contemplative où il ne ménageait pas les femmes [2], un livre où, réparant ses torts, il exalte très galamment le sexe qu'il avait outragé *(La louange du mariage et recueil des histoires des bonnes, vertueuses, illustres femmes.* Paris, 1523, 1525, etc.).

M. de B., après nous avoir si bien fait connaître un personnage qui a été oublié dans presque tous nos dictionnaires biographiques, ne nous fait pas moins bien connaître le Matrologe. Non content de le décrire et de l'analyser, il reproduit (p. 9-19) la « table ou repertoyre de ce livre », où toutes les matières sont plantureusement indiquées.

Le nouvel historien de l'Université de Caen a puisé, pour son excellente étude, à d'autres sources que le Matrologe, ne négligeant pas plus (sans parler des imprimés) le registre 10,066 du fonds latin de la Bibliothèque nationale *(Université et tabellionage de Caen)* que le registre des Archives du Calvados qui renferme les *Conclusions* ou procès-verbaux

1. M. de B. n'a pas rappelé que ce nom a été très diversement écrit. Voir, dans la *Bibliothèque françoise* de La Croix du Maine (édition de 1772), à l'article *Pierre de Lesnaudière,* une note à ce sujet de B. de la Monnoye. Ce critique indique plusieurs des formes données au nom de Lesnauderie, mais il ne les indique pas toutes, et l'on peut dire que rarement nom a éprouvé autant de vicissitudes.

2. La Croix du Maine voulait-il parler de cette épitre quand il citait, parmi les ouvrages de Lesnauderie, un *traité contre les mauvaises femmes?* Ou bien ce traité devrait-il être mis au nombre des ouvrages de lui qui ne nous ont pas été conservés et dont il est question dans le chapitre des *Origines de Caen* où Huet s'occupe de cet écrivain?

des assemblées de la même Université (1456-1512). Le livre de M. de B. se divise en onze chapitres : *Caen sous la domination anglaise; Fondation de l'Université; Confirmation du Pape; Progrès de l'Université; Confirmation de l'Université par Charles VII et ses successeurs; Les statuts généraux de l'Université; La faculté des arts; La médecine; Les droits; La théologie; Les collèges*. Ces chapitres se subdivisent en un grand nombre de paragraphes et, par exemple, dans le chapitre V, j'énumérerai les paragraphes intitulés : *Maison de l'Université; Charte de 1439; Statuts de 1457; Qui peut être membre de l'Université? Comment est-on affilié à l'Université? Comment vivent les universitaires; Fonctions du recteur; Biographie des recteurs durant l'occupation anglaise* [1]*; Chancelier; Conservateur ecclésiastique; Scribe; Promoteur; Appariteur; Conservateur royal; Receveur; Notaires, Avocats et Procureurs; Bedeaux; Libraires; Parcheminiers*, etc.; *Sonneur de cloche et Gardien de la bibliothèque; Messagers; Dispositions générales*. De tous ces détails, M. de B. a tiré avec beaucoup d'habileté un tableau d'ensemble d'une netteté et d'une fidélité frappantes, et que l'on ne rapprochera pas sans agrément et sans profit des beaux travaux de M. Ch. Jourdain, de feu son confrère M. Ch. Thurot, dont le souvenir est si cher à la *Revue critique*, et de la remarquable notice d'un autre membre de l'Institut, M. A. Germain, sur l'Université de Montpellier, notice qui n'est que le prélude de l'important ouvrage que le vénérable érudit prépare depuis plusieurs années sur l'histoire de cette Université [2].

1. L'un de ces recteurs, le sixième, Thomas Basin, a eu l'honneur, comme le rappelle M. de B. (p. 78), d'avoir pour biographe M. J. Quicherat. Aussi le nouvel historien de l'Université de Caen se contente-t-il de citer (p. 73) sur « le grand évêque de Lisieux », auprès de la notice du célèbre critique, les *Chroniques de Normandie* de M. Hellot (Nevers, 1881, in-8°), le *Répertoire* de M. l'abbé U. Chevalier, et d'ajouter qu'un vitrail de l'église de Caudebec, représentant Th. Basin, est reproduit dans le *Magasin pittoresque* de 1863 (tome XXXIII), et qu'un service fut célébré pour ce chroniqueur, à sa mort, par les soins du scribe de l'Université de Caen (registre déjà cité des Archives du Calvados). Indiquons (pp. 78-79) de courtes et bonnes notices sur deux autres recteurs dont on ne s'est pas occupé en France, Michel Trégov, ancien élève et procureur de l'Université d'Oxford, nommé archevêque de Dublin en 1444, mort en 1471, auteur d'un ouvrage en langue latine que M. de B. n'a pu découvrir, et J. Lenfant qui, après son rectorat (1440), devint maître des requêtes au conseil du roi à Rouen (1445) et, cinq ans plus tard, ambassadeur du roi Henri VI.

2. A côté des travaux d'aussi éminents devanciers, M. de B. cite souvent les travaux de MM. Beaune et d'Arbaumont, Bimbenet, docteur Laval, abbé Nadal, sur les Universités de Franche-Comté, d'Orléans, d'Avignon, de Valence. M. de B. n'a pas connu les savantes études de M. Gatien-Arnoult sur l'université de Toulouse, lesquelles ont paru à diverses reprises dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de cette ville, et dont la publication sera continuée dans les volumes suivants. M. de B. remarque (p. 23, note 3) que l'abbé O'Reilly, dans son *Histoire complète de Bordeaux* (Oh! l'imprudente épithète que voilà!) n'a pas dit le plus petit mot de la fondation de l'Université de cette ville.

Accordons une mention des plus honorables, mais des plus rapides, aux notes de M. de B. [1], aux *Pièces justificatives*, presque toutes du xve siècle et presque toutes inédites, qui occupent les pages 183-228, enfin aux *Tables (Table alphabétique, Table des pièces justificatives, Table chronologique)*, la première de ces tables (pp. 324-345) formant le complément indispensable du volume, car elle contient d'assez nombreuses notes, additions et corrections.

Je ne dirai qu'un mot de la brochure sur la *Bibliothèque de l'Université de Caen au* xve *siècle*, bibliothèque que Lesnauderie appelait « joyau incomparable » et qui a servi de base au fonds actuel de la ville de Caen [2]. M. de Bourmont, d'après les manuscrits déjà utilisés dans sa précédente étude, fournit de curieux renseignements sur l'organisation de cette bibliothèque. Voici de quelle pittoresque façon il décrit certains abus qui, hélas! peuvent trop souvent encore de nos jours être constatés dans nos dépôts publics (p, 5) : « Il y avait des désordres plus graves et que nous ne devons pas passer sous silence; il ont fait gémir avant nous le vieux scribe de l'Université, le bon Lesnauderie. Parmi ceux qui fréquentaient la bibliothèque ou s'y introduisaient subrepticement la nuit, les uns enlevaient les lettres d'or initiales des manuscrits, ou arrachaient les feuillets de garde en parchemin, les autres dérobaient ou mutilaient les livres. C'est en vain que les recteurs faisaient soigneusement leur inspection, et que, signalant ces déprédations, ils réclamaient auprès de l'ordinaire une monition, et auprès du Pape une bulle en forme de *significavit*. C'est en vain que des affiches menaçaient les malfaiteurs d'excommunication, et que pour les rendre plus intelligibles, on les rédigeait en latin et en français, *in lingua latina et laica* ». Je recommande aux bibliophiles la liste (p. 6-8) des dons de livres faits à l'Université de Caen, de 1460 à 1496, et l'inventaire (p. 8-16, dressé en 1515 des volumes réunis dans la bibliothèque de ladite Université, *in libraria communi hujus Universitatis Cademensis*.

T. DE L.

1. Parmi ces notes, je signalerai la note sur l'abbé de Juvigny (p. 43), la note sur l'évêque de Bayeux, Zénon de Branda de Castiglione, et sur son oncle le fameux cardlnal de Plaisance (p. 81), la note (très piquante) sur le collège Du Bois (p. 182), laquelle contient uue anecdote inscrite par Mercier, abbé de Saint-Léger, à la marge de la page 281 d'un exemplaire des *Origines de Caen* conservé dans la bibliothèque du château de Maltot.

2. Voir G. Lavalley, *Catalogue des mss. de la bibliothèque de Caen* (Caen, 1880, in-8°), cité par M, de B. (p. 3).

134. — CLARENDON PRESS SERIES. — **Molière's** *les Précieuses ridicules*, edited with introduction and notes by Andrew LANG, M. A. Late fellow of Merton College, in-12, 80 p.

— **Beaumarchais**, *le Barbier de Séville*, edited with introduction and notes by Austin DOBSON, in-12, 157 p.

Oxford, at the Clarendon Press, 1884. London, Henri Frowde.

Les deux volumes dont on vient de lire les titres font partie d'une collection justement estimée; ils ne la déparent pas et ils rendront certainement des services à l'étude de la littérature française en Angleterre. Non qu'ils soient parfaits de tout point; on y trouve même assez à redire. Leur principal défaut, c'est la valeur inégale des diverses parties dont ils se composent; leur mérite, c'est un effort consciencieux pour mettre à la portée de la jeunesse anglaise le résultat des plus récents travaux sur Molière et Beaumarchais.

I

Outre le texte des *Précieuses,* M. A. Lang nous donne, comme *Prolegomena,* une *Vie de Molière,* abrégée de celle qu'il avait publiée antérieurement dans l'*Encyclopédie britannique,* une étude sur *La comédie au temps de Molière* et une *Introduction aux* « Précieuses ridicules »; quelques notes terminent son travail. M. G. Saintsbury, auteur d'une édition de l'*Horace* de Corneille publiée dans la même collection de classiques français et directeur de cette collection, a intercalé dans les *Prolegomena* de M. L. un *Essai sur les progrès de la comédie en France.*

Le texte de M. L. est exact et correct. Il ne fait que reproduire, à ce qu'il semble, celui de la collection française, dite des *Grands écrivains,* publiée par la librairie Hachette et où le regretté E. Despois a donné les trois premiers volumes de Molière. M. L. a eu certainement sous les yeux ce Molière-Despois pendant toute la durée de son travail; un lecteur français s'en aperçoit vite, et l'éditeur anglais aurait pu le dire expressément. E. Despois avait choisi le texte de l'édition originale des *Précieuses* (Claude Barbin, in-12, 1660), en le ramenant à l'orthographe et à la ponctuation modernes. Cette édition est, en effet, la seule dont Molière se soit occupé; les réimpressions contemporaines, séparées ou en recueil, sont le fait des seuls libraires. M. L. a cru devoir, pour la plus grande commodité de son lecteur, multiplier les virgules beaucoup plus que n'avait fait Despois. En cela, il n'a pas eu toujours la main heureuse. S'il semble parfois adopter la ponctuation même de Molière[1], le plus souvent il ne prend conseil que de lui-même, sans souci ni

1. Les éditeurs de Molière s'attachent de plus en plus à suivre cette ponctuation, toutes les fois qu'elle ne s'écarte pas trop de nos habitudes présentes. C'est, en effet, une ponctuation *dramatique,* c'est-à-dire destinée à régler la déclamation ou inspirée par celle-ci; elle est tout à fait en rapport avec les habitudes de diction alors à la mode. Il en est de même pour Corneille et Racine. On s'aperçoit vite que ce dernier et Molière, assez peu soucieux de leur orthographe, qu'ils abandonnent, ce semble,

de l'ancien usage ni du moderne, et plusieurs de ses virgules coupent si malheureusement la phrase qu'elles donnent lieu à de véritables faux-sens. Enfin, la pudeur anglaise lui a imposé deux suppressions. L'une se comprend; c'est vers la fin de la scène IV, dans la dernière réplique de Cathos, la phrase fameuse : « Comment est-ce qu'on peut souffrir la pensée.... » L'autre est d'un *cant* par trop pudibond; c'est, au milieu de la scène XI, dans l'assaut de hâbleries militaires auquel se livrent Mascarille et Jodelet, la réplique de Mascarille : « Je vais vous montrer une furieuse plaie ». Ainsi mutilée, la scène perd la meilleure part de son comique, et les deux répliques suivantes, maintenues par M. L., sont dénaturées et peu claires.

La *Vie de Molière* (pp. 1-18) est un excellent résumé, aussi complet que succinct, des dernières recherches biographiques relatives à Molière. M. L. connaît jusqu'aux plus minces brochures publiées en France sur ce sujet et en fait un usage très judicieux. Il a cependant quelques affirmations hasardées et quelques inexactitudes. Ainsi (p. 6), parlant du reçu autographe que Molière aurait donné, le 4 février 1656, au trésorier des Etats de Languedoc, et qui a été publié en 1873, il ne semble pas soupçonner que rien n'est moins établi que l'authenticité de cette pièce. Plus loin (p. 9), il attribue à « l'acteur Marcel » la préface de l'édition de 1682; or il n'est pas sûr qu'il y ait eu un Marcel exerçant la profession de comédien; on ne connaît qu'un Marcel auteur d'une comédie dirigée contre Molière, le *Mariage sans mariage* [1]. Au sujet d'Armande Béjart (p. 11), M. L. fait dire à Bazin et à M. Livet plus qu'ils ne disent réellement. Citant (p. 17) l'importante *Lettre anonyme* sur les funérailles de Molière, découverte en 1850 par M. Benjamin Fillon, il aurait pu dire comment cette lettre fut écrite et à qui elle est adressée. Sa conclusion est d'une critique généreuse et large; pourquoi la gâter par une puérile concession faite à l'amour-propre anglais, en disant (p. 18) : « Molière est le plus grand nom de la littérature française, et, dans la littérature dramatique moderne, le plus grand après celui de Shakespeare » ? Si, retournant les termes de la comparaison, un Français écrivait que Shakespeare est « le plus grand nom du théâtre après celui de Molière », quel haro en Angleterre! Contentons-nous de dire que, entre de pareils génies, on ne saurait établir de rangs; le seul moyen de les comparer est de les mettre sur la même ligne, car ils sont égaux, quoique aussi différents que le génie même des deux peuples illustrés par eux [2].

---

au caprice de leurs imprimeurs, le sont beaucoup plus de leur ponctuation. Quant à Corneille, qui apporta toujours dans les questions de grammaire le plus curieux intérêt, il traite avec le même soin ponctuation et orthographe.

1. Voy. la *Préface de 1682* éditée et annotée par G. Monval, 1882, note préliminaire.

2. M. Nisard dit très justement, au sujet d'un autre parallèle bien souvent entrepris et tout aussi stérile : « Il n'y a rien au-dessus du génie, et, dans la sphère des Cor-

Dans son ensemble, l'étude de M. G. Saintsbury sur *les Progrès de la comédie en France* (pp. 19-38) est intéressante, vivement écrite et, dans sa première partie au moins, dénote une connaissance exacte du sujet. Toutefois, il y aurait beaucoup à discuter dans le détail, si l'on voulait relever toutes les opinions excessives ou hasardées de M. Saintsbury. Je me borne à l'indispensable. M. S. déclare spirituellement (p. 19) que « de Adam de la Halle à M. Sardou l'histoire de la comédie en France est aussi ininterrompue que l'histoire du parlement anglais de Simon de Montfort à lord Beaconsfield » ; et cependant il vient de dire, dès le début de son étude, que « les étapes de son développement n'ont pas été marquées par des progrès aussi frappants ou, à l'exception de Molière, par des noms aussi glorieux que ceux qui illustrent les annales de la tragédie française ». Ininterrompue, l'histoire de notre comédie l'est assurément, car, de tous les genres littéraires, c'est celui que nous avons cultivé avec le plus de prédilection et de succès. Mais nous ne voyons pas, en regard de la tragédie, cette infériorité dont parle M. Saintsbury. Bien au contraire, après l'éclat qu'elle a jeté au XVIIe siècle, la tragédie française n'a été que trop uniforme et conventionnelle; son histoire comprend une préparation assez courte, une grandeur plus courte encore, une longue décadence. Au moment de la plus grande gloire de la tragédie, au temps de Corneille et Racine, le seul Molière donne à la comédie une gloire au moins égale, et le total de nos chefs-d'œuvre comiques est très supérieur à celui de nos chefs-d'œuvre tragiques. Après Corneille et Racine, « les annales de la tragédie » n'inscrivent plus que Crébillon, un talent très inégal, et Voltaire qui donna seulement l'illusion du génie tragique; le reste vaut-il l'honneur d'être nommé? Au contraire, après Molière, la comédie nous donne Regnard, Lesage, Marivaux, Beaumarchais et, au-dessous d'eux, Destouches, Dancourt, Gresset, Piron, Sedaine. Au XIXe siècle, la comédie est morte, et, si le drame la remplace, est-il douteux, malgré le grand nom de Victor Hugo, que la prospérité de notre théâtre contemporain ne soit due surtout à la comédie?

M. S. ne fait pas assez grande la part des *Précieuses ridicules* dans le développement de la comédie française (p. 25). « Il en résultera, dit-il, quelques améliorations, aucune innovation ». C'est, au contraire, à ce petit acte qu'il convient de faire remonter la substitution d'une forme nouvelle aux vieux cadres de la comédie italienne ou espagnole; c'est avec lui que commence la comédie moderne. Par contre, dans le même passage, M. S. accorde beaucoup trop d'importance « aux types et aux formes » conventionnels. Mais une discussion détaillée de sa théorie entraînerait trop loin et prendrait trop de place. En revanche, il cons-

---

neille et des Racine, il y a des égaux, il n'y a pas de rangs. L'esprit de comparaison, qui nous aide à porter des jugements exacts sur les écrivains, deviendrait un travers si nous voulions donner des rangs à ceux qui sont hors de rang, et distinguer des degrés dans la perfection » (*Hist. de la littérat. franç.*, t. III, p. 20).

tate très justement l'indépendance de Molière à l'égard des règles imposées par la tradition et par la critique pédante de ses contemporains.

Selon M. S. (p. 27), « durant les cent années qui suivirent le début de Molière » la comédie fut représentée à Paris par quatre théâtres, savoir : la Comédie-Française, le Théâtre-Italien, l'Opéra-Comique et les scènes des Foires Saint-Germain et Saint-Laurent. Il y a là des confusions assez graves. Par Opéra-Comique, M. S. a certainement voulu désigner l'Opéra, fondé en 1667, non par Lulli, comme il le croit, mais par l'abbé Perrin ; et quel rapport entre l'opéra et la comédie? L'opéra comique, longtemps confiné dans le théâtre de la Foire, où il naquit de la comédie à ariettes et du vaudeville à couplets, n'eut une salle à lui qu'en 1762, époque où il succéda, rue Mauconseil, dans l'ancien Hôtel de Bourgogne, aux comédiens italiens délaissés.

Les pages suivantes (27-38) conduisent la comédie française jusqu'au temps présent. Elles prêteraient aussi matière à une longue discussion. Beaucoup trop systématique, M. S. abuse de la classification et des formules; il laisse percer une humeur puritaine et prédicante qui, dans un pareil sujet, devait de toute nécessité fausser son jugement. On admet difficilement avec lui que le théâtre de M. Labiche peigne exactement « la classe de l'ancienne bourgeoisie », celui de M. Pailleron « la société élégante contemporaine », enfin que celui de M. Halévy représente « le burlesque ». Il ne soupçonne pas la juste part qu'il convient de faire, dans chacun de ces théâtres, à la convention et à la vérité, à la fantaisie et à l'observation. Or, il est imprudent, lorsqu'on s'appuie sur des classifications aussi arbitraires, de moraliser de trop haut. Remarquons encore que, citer le nom de M. Halévy sans y joindre celui de M. Henri Meilhac, son collaborateur pendant si longtemps, c'est un oubli de nature à nous étonner.

Le chapitre de M. Lang sur *La comédie au temps de Molière* (pp. 39-41) résume brièvement les renseignements essentiels donnés par E. Despois dans son *Théâtre français sous Louis XIV*, avec quelques observations personnelles à M. L. sur la mise en scène. Le même Despois est encore mis à contribution dans l'*Introduction aux « Précieuses ridicules »* (pp. 41-46); M. L. se contente, en effet, de concentrer, avec quelques omissions regrettables (ainsi la mention des *Dictionnaires* de Somaize), la notice mise par son devancier en tête des *Précieuses* dans le Molière des *Grands écrivains*. Mais, à la différence de sa *Vie de Molière*, où il a toujours indiqué entre parenthèses ses sources et ses autorités, cette fois il ne nomme pas celui dont il reproduit jusqu'aux erreurs. Depuis 1875, où Despois publia son travail, les recherches sur Molière se sont multipliées et ont rectifié sur plusieurs points les renseignements et les théories du savant éditeur. M. L. n'aurait eu qu'à feuilleter la collection du *Moliériste* pour se tenir au courant. Il suit si fidèlement Despois qu'il maintient (p. 46) la distribution des rôles donnée par ce dernier. Mais cette distribution — transcrite incomplètement par M. L.

et sans souci de l'importance réciproque des rôles — était exacte en 1875 ; elle ne l'est plus, bien s'en faut, en 1884 : ainsi pour Mlle Dinah Félix, à qui M. L. maintient le rôle de Cathos, et qui a quitté depuis deux ans la Comédie, après avoir bien antérieurement cédé ce rôle à Mmes Croizette et Samary. Enfin, pour la distribution originale du temps de Molière (p. 48), M. L. accumule les erreurs. Là où il y a incertitude, il affirme sans hésiter. Il n'est nullement certain que Madelon ait été jouée, comme il l'avance, par Mlle de Brie ; ce serait plutôt Madeleine Béjart qui aurait créé le rôle. Mlle du Parc, si elle prit Cathos, ne fit que succéder à Mlle de Brie ; Marotte fut tenue non par Madeleine Béjart, mais par l'actrice du même nom, ou par Mlle Hervé, ou par Marie Ragueneau. Enfin M. L. se met en contradiction avec lui-même en attribuant Jodelet à Brécourt. Le rôle fut créé par le célèbre acteur du même nom, Julien Bedeau dit Jodelet, qui mourut quelques mois après et eut du Parc pour successeur.

On s'étonne encore de ne trouver à peu près rien, dans le travail de M. L., sur les sociétés précieuses et l'esprit précieux au temps de Molière, comme aussi sur l'état de la littérature française au moment où parurent les *Précieuses ridicules*. Faute de ces renseignements, on court risque de méconnaître la portée d'une pièce qui provoqua dans le goût français la plus nécessaire des révolutions.

Les quatre pages de notes qui suivent la pièce (pp. 77-80) sont généralement exactes, mais très insuffisantes. Il n'y a peut-être pas, dans tout le théâtre français, une pièce qui exige un commentaire plus continu que les *Précieuses*. Sans parler du jargon précieux, elles sont pleines d'allusions à des particularités de mœurs, d'usages, de modes, etc., parfois difficiles à comprendre pour des Français, certainement inintelligibles pour des étrangers, si le commentateur ne vient à leur secours. M. Lang, qui réussit souvent à enfermer dans une ligne des explications fort précises, aurait bien dû ne pas laisser sans explication des termes comme *le petit coucher*, *le sublime* (pour *le cerveau*), *poussé dans le dernier galant, l'âme des pieds, un furieux tendre;* ne pas se contenter de traduire *les braies nettes* par « *safe and sound,* sain et sauf », ce qui est un contre-sens, etc. Il aurait dû surtout, en disant (p. 22) que Lekain faisait trembler la salle dans le petit rôle du porteur de chaises, prévenir que cette anecdote, mise en circulation par Jules Janin, semble de pure fantaisie.

II

Le travail de M. Austin Dobson sur *le Barbier de Séville* a été exécuté sur le même plan et sous la même direction que *les Précieuses ridicules* de M. Lang. Il comprend donc des *Prolegomena* divisés en cinq parties, savoir : 1° *Vie et écrits de Beaumarchais ;* 2° *Progrès de la comédie en France*[1] *;* 3° *le Théâtre au temps de Beaumarchais ;*

1. C'est la reproduction du morceau de M. Saintsbury inséré dans les *Précieuses ridicules.*

4° le *Drame sérieux avant Beaumarchais;* 5° Introduction au *Barbier de Séville;* viennent ensuite la *Lettre modérée sur la chûte et la critique du* « Barbier de Séville », puis le texte de la pièce, enfin les notes.

La tâche de M. D. était plus facile que celle de M. Lang. Il s'en faut de beaucoup, en effet, que la critique française ait été aussi féconde sur Beaumarchais que sur Molière. Tandis que la *Bibliographie moliéresque* de M. Paul Lacroix, qui s'arrête en 1875, ne contient pas moins de 1733 numéros, la *Bibliographie de Beaumarchais*, publiée en 1883, par M. Henri Cordier, n'en relève que 522. Outre les éditions originales, les principales sources où doit puiser un éditeur de Beaumarchais sont, pour le texte, les éditions de MM. G. d'Heylli et F. de Marescot (1869), de M. Ch. Beauquier (1872), et d'Ed. Fournier (1876); pour la biographie et la critique, les études de La Harpe, de Saint-Marc-Girardin, de Sainte-Beuve, de L. de Loménie, de M. le chevalier d'Arneth, de MM. de Goncourt, de Jal, d'Ed. Fournier, de M. P. Stapfer, et de M. Aug. Vitu.

A la rigueur, on pourrait exiger d'un éditeur de Beaumarchais qu'il connaisse tous ces travaux, car ils se complètent mutuellement et il n'en est aucun qui dispense des autres. Pour une simple édition classique, M. D. s'est contenté de choisir, et il n'a pas mal choisi. Bien qu'il soit très sobre, lui aussi, d'indications de sources, il nomme au passage L. de Loménie, M. d'Arneth, M. A. Vitu et M. H. Cordier. On s'aperçoit, en effet, qu'il les a eus continuellement et exclusivement sous les yeux et qu'il leur doit tout, ou à peu près tout ce qu'il y a de bon dans son travail. Aussi aimerait-on à trouver chez lui une mention plus expresse de cette obligation.

La *Vie de Beaumarchais* (p. 1-15) suit pas à pas le grand travail de M. de Loménie. C'est dire qu'elle est exacte. On n'y trouve guère à reprendre que de menus détails. Ainsi (p. 10), la manière dont M. D. raconte, d'après M. d'Arneth, la mission diplomatique de Beaumarchais à Vienne. L'excellent travail de M. d'Arneth a été publié en 1868 et M. P. Stapfer faisait paraître, en 1880, dans la *Revue politique et littéraire*, sous le titre de *Beaumarchais en Allemagne*, une étude qui résume des recherches plus récents et modifie sur quelques points la version donnée par M. d'Arneth. Plus loin (p. 13), M. D. adopte trop aisément les conclusions un peu pessimistes de la préface, d'ailleurs si nette et si distinguée, mise par M. Vitu en tête de son édition du *Barbier de Séville*. Il lui eût été facile de les atténuer un peu à l'aide de Sainte-Beuve. Enfin (p. 15), M. D. fait une confusion assez amusante; croyant nommer Saint-Marc-Girardin, il appelle le fameux professeur et critique « M. de Girardin ». Ignore-t-on, en Angleterre, que ces deux noms ne désignent pas, à beaucoup près, un seul et même personnage?

Le chapitre sur le *Théâtre au temps de Beaumarchais* (p. p. 35-39), renferme aussi quelques menues erreurs. Comme on l'a déjà vu, l'Opéra n'a pas été fondé en 1671 par Lulli (p. 35), mais en 1667 par l'abbé

Perrin qui céda son privilège à Lulli. Ce n'est pas le duc d'Orléans qui permit aux comédiens italiens de prendre le titre de « Comédiens du roi »; cette faveur ne leur fut accordée qu'après la mort du Régent [1]. Il eût importé aussi de faire observer que ces comédiens étaient de retour à Paris depuis le mois de mai 1716. On voudrait (p. 38) des renseignements un peu plus précis sur les circonstances qui provoquèrent, de la part de Beaumarchais, la constitution de la Société des auteurs dramatiques [2].

Il n'y a point d'erreur de faits dans l'étude sur le *Drame sérieux avant Beaumarchais;* mais l'information n'y est peut-être pas assez personnelle. M. D., adoptant une opinion plus répandue que fondée, ne date que de 1733, avec la *Fausse antipathie* de La Chaussée, l'avénement du nouveau genre. Mais, sans parler du *Misanthrope* et du *Tartuffe* de Molière, qui sont, assurément, sinon des « drames sérieux », du moins des comédies sérieuses (on ne comprend guère, à vrai dire, cette expression *drame sérieux*, dont M. D. fait un terme technique et qu'il donne en français : *the « Drame sérieux » before Beaumarchais*), on trouverait facilement, avant cette date, ne fût-ce que dans Marivaux, des pièces intitulées comédies dans lesquelles une sensibilité plus ou moins vive se mêle au comique.

L'*Introduction au « Barbier de Séville »* (p. p. 45-51) ne laisse à désirer que sur un point, assez important, à vrai dire. Après avoir énuméré, d'après la pénétrante étude comparative de M. Vitu, les sources diverses où Beaumarchais a puisé sans scrupule, M. D. se contente d'ajouter (p. 29) que l'on remarque « certains passages où la *Fausse suivante* de Marivaux semble avoir influé sur le style du *Barbier*. » Ce n'est pas assez dire. Plusieurs critiques ont montré jusqu'à l'évidence que le rôle de Figaro, dans les premières scènes du *Barbier* et dans le grand monologue du *Mariage*, était une imitation, souvent même une copie textuelle de celui de Trivelin dans la *Fausse suivante*.

Le texte des deux chefs-d'œuvre comiques de Beaumarchais a été, pour la première fois, établi avec une critique attentive, par MM. G. d'Heylli et de Marescot, d'après la comparaison des éditions originales, des papiers inédits publiés par M. de Loménie et des manuscrits conservés aux archives de la Comédie-Française. Au contraire, dans l'édition dont M. Vitu a écrit la préface (Paris, Jouaust, 1882), on se contente de donner le texte de l'édition originalè. C'est ce dernier que reproduit M. Dobson. Il aurait pu, cependant, profiter, pour son commentaire, de plusieurs variantes très intéressantes relevées par MM. d'Heylli et de Marescot.

1. Em. Campardon : *les Comédiens du roi de la troupe italienne*, documents inédits recueillis aux Archives nationales, 1880, t. I, p. XXXIII.

2. M. de Loménie ne traite pas complètement la question dans le chapitre XIX : de *Beaumarchais et son temps;* M. J. Bonnassies l'a reprise, avec toutes les pièces nécessaires, dans son étude sur *les Auteurs dramatiques et la Comédie-Française aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*, 1874, pp. 61 et suiv.

Les notes qui suivent le texte (p. p.149-157), sont généralement judicieuses et précises, mais, comme pour les *Précieuses*, elles sont trop rares. Bien des expressions, bien des allusions aux mœurs, aux faits, aux institutions du temps resteront certainement lettre close pour les lecteurs anglais. D'autre part, les équivalents données par M. D. de certaines expressions françaises ne sont pas toujours bien exacts. Ainsi (p. 150), peut-on traduire par *the spleen* le mot *humeur*, employé dans cette phrase : « On rit peu de la gaieté d'autrui, quand on a de l'*humeur* pour son propre compte » ? On trouve que ce n'est pas expliquer l'expression provinciale *frapper comme un sourd* que de la traduire (p. 152) par « to strike without compunction or remorse ». Enfin, on s'étonne que M. D., empruntant à M. Vitu un grand nombre de ses comparaisons de détail avec les devanciers de Beaumarchais, laisse précisément de côte les plus curieuses, les citations que fait M. V. de la *Fausse suivante*, dont il était question tout à l'heure.

Si j'ai relevé aussi longuement les diverses erreurs ou omissions de MM. Saintsbury, Lang et Dobson, ce n'est pas afin de rabaisser le mérite de leurs travaux, mais pour traiter sérieusement une tentative sérieuse. Je le répète, leurs éditions rendront un grand service à l'étude de la littérature française en Angleterre, et ils ont fait un effort considérable pour se mettre au courant des meilleurs et des plus récents travaux dont leurs auteurs ont été l'objet. S'ils se sont trompés quelquefois, c'est qu'il est presque impossible pour des étrangers de satisfaire complètetement ceux dont ils étudient la littérature nationale, surtout lorsqu'ils abordent une branche de littérature très travaillée. Les Anglais sont assez prompts à l'ironie lorsque nous traitons de Shakespeare et de Byron ; ils ne s'étonneront pas que nous nous montrions attentifs lorsqu'ils s'attaquent à Molière et à Beaumarchais.

Gustave Larroumet.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

Faculté des lettres de Paris

(29 mars 1884).

Soutenance de M. Gabriel Séailles.

I. Thèse latine : *Quid de Ethicā Cartesius senserit*. Germer Baillière et Cie, 1883, 77 p.
II. Thèse française : *Essai sur le génie dans l'art*. Germer Baillière et Cie, 1883, 313 p.

I

M. Janet loue le choix du sujet. Il était très indiqué, il est net, bien circonscrit. Il a été bien traité, creusé à fond : tous les textes sont réunis. C'est un travail ingénieux et savamment construit, trop construit peut-être : il faudrait effacer beaucoup.

Tout est bien déduit et très clair. La langue est suffisamment correcte, c'est un peu celle de Descartes. M. Séailles expose alors les idées générales de sa thèse. Il a été frappé de la négligence où Descartes semble avoir tenu la morale : cependant on trouve indiquée dans le *Discours de la méthode* (6e partie), à côté de la morale provisoire, une morale que Descartes semble vouloir appuyer plutôt sur la science que sur la métaphysique. Dans les *Lettres* cette idée d'une morale positiviste disparaît pour reparaître dans Régis. Descartes part de cette idée qu'il est possible de constituer une morale. Le corps a une existence indépendante de l'âme, mais tout ce qui se passe dans le corps retentit dans l'âme : de là les passions. Par la médecine on peut ainsi agir sur l'âme. Descartes semble alors ne vouloir s'appliquer qu'à la médecine : ce qu'il y cherche, c'est la morale. Si cette morale n'a pas été faite, c'est que la médecine non plus n'était pas faite alors : il y avait là une idée profonde, c'est que l'hygiène est une condition de la moralité. Mais ce qui se passe dans l'esprit retentit aussi dans le corps. La science de la morale consistera à découvrir des idées telles que, suscitées dans l'esprit, elles changent la direction du mouvement des esprits animaux. Ici intervient la théorie de l'habitude : les pensées associées à certains mouvements des esprits animaux tendent à s'y associer à nouveau. La médecine cependant vaudrait mieux, car il y a des maladies et des désordres dont on n'est pas maître. Les principes qui nous dirigeraient supposent la science faite : ils en sont la conclusion dernière : c'est peut-être pour cela que Descartes n'a pas exposé une morale dogmatique. Il faut cependant avoir une morale en attendant. La solution semble se trouver dans la théorie du jugement. Il faut que la liberté fasse bon usage de la raison, mais ces idées qui guident la raison, elle les crée en quelque sorte elle-même : il faut vouloir être attentif. Les règles de la morale sont celles de la méthode, mais il faut y donner son adhésion. On est ainsi ramené à la bonne volonté : il faut faire du mieux que l'on peut. Il y a une morale idéale, celle de l'homme qui a bon jugement : ce qui reste à tous, c'est la bonne volonté, la constance. Descartes cherche à rendre la vie rationnelle : mais il y a des événements inévitables devant lesquels il faut s'incliner : ce qui arrive ne pouvait arriver autrement, toute chose est une conséquence du mécanisme universel. Puis par l'idée de Dieu tout s'éclaire : Dieu est parfait, la fin dernière de la morale est de s'unir à lui de manière à vouloir tout ce qu'il veut. La morale alors de scientifique est devenue mystique.

M. Janet pense que si Descartes n'a pas fait une morale, c'est avant tout par des raisons de prudence, par crainte de se compromettre auprès des théologiens. La morale est du reste chose qu'il appartient aux souverains de régler (voir la lettre à la princesse Elisabeth sur Machiavel). Pourquoi M. S. ne cite-t-il pas d'après l'édition Cousin : la chronologie des lettres y est établie et les dates avaient une grande importance pour la thèse de M. Séailles. Il cite d'après l'édition d'Amsterdam qui a vieilli et qu'il est d'ailleurs difficile à consulter. D'après M. S., la morale provisoire de Descartes est stoïcienne, elle est bien plutôt sceptique : c'est le doute méthodique en morale, et on la retrouverait tout entière dans Charron. Seulement ce scepticisme conduit en pratique à une sorte de stoïcisme. Parler de l'impératif catégorique à propos de Descartes, c'est faire un anachronisme : l'idée même du devoir se trouvait à peine chez lui. Descartes est un moraliste ancien, préoccupé de l'idée de la vertu et du souverain bien. Kant est le premier à avoir mis en lumière l'idée du devoir. M. Janet se demande si on n'aurait pas pu réduire à deux les trois parties de la thèse de M. Séailles. Il reprend rapidement la question de la création des vérités éternelles. Dieu crée ses idées en ce sens qu'elles ne sont pas antérieures à lui, mais il ne crée pas sa nature dont elles découlent. L'éthique de Descartes est stoïcienne, a

dit M. S., c'est encore une note forcée : Descartes cherche à concilier Zénon, Epicure et Aristote. Il croit à la valeur des biens extérieurs. M. S. n'a pas vu non plus que la volonté et le jugement sont subordonnés à un objet qui est la perfection.

M. Joly montre que si Descartes était si effrayé de traiter les questions morales, c'est à cause du milieu où il vivait. Jusqu'à Leibnitz, on ne discuta guère les principes moraux : c'était un domaine interdit comme celui du droit naturel. Descartes n'avait pas fait une médecine complète, mais il était arrivé à certains résultats. A-t-il jamais espéré du reste constituer une physique et une médecine complètes, lui qui croyait à l'infinité de la science ? La division très ingénieuse de M. S. est factice ; Descartes n'a jamais autant cru à la médecine que le prétend M. S., il n'en a jamais complètement désespéré. Il mêle des conseils médicaux aux conseils moraux qu'il donne à la princesse Elisabeth parce qu'il croit encore à l'influence de la médecine sur la morale. Il n'y a jamais eu d'abdication scientifique de la part de Descartes. L'idée dominante du cartésianisme, c'est qu'il faut par la science agir sur la nature : c'est là un devoir moral, et la résignation n'est de mise que lorsqu'on échoue. Cette morale est celle même qui est professée dans les *Lettres* à la princesse Elisabeth. Elle est tout l'opposé du stoïcisme. Trois vérités fondent la morale : l'immortalité de l'âme, la bonté de Dieu et la grandeur de l'univers. Cet univers est un univers sur lequel nous pouvons agir. Descartes est très préoccupé des conséquences des actes : il ne faut pas se sacrifier à ceux qui valent moins que vous, on irait jusqu'à perdre son âme pour ceux qui valent plus. Il croit beaucoup à la valeur matérielle des actes et non pas seulement à leur forme. Agir avec un cœur gai est une condition de réussite, c'est pourquoi la joie vaut mieux que la tristesse. S'il faut être un avec soi-même, c'est que c'est une nécessité pratique. S'il pense qu'il faut surtout penser, c'est que pour lui, spéculatif, le plaisir de la spéculation est le plus grand et qu'il croit d'ailleurs que seule la pensée peut agir sur le monde. Au reste, il y a plus de morale dans cette grande pensée naturaliste de Descartes que dans toutes les petites phrases stoïciennes que M. S. a recueillies çà et là dans les lettres à la Princesse.

D'après M. Marion, il aurait fallu tenir plus de compte des dates. Si la thèse de M. S. était vraiment historique, elle aurait un grand intérêt. La morale mystique dont il parle, il l'établit sur des textes du commencement de la vie de Descartes. Descartes n'avait pas à découvrir la part de la bonne volonté dans la morale : il est certain qu'elle est au début de toute morale, mais il faut savoir à quoi elle s'appliquera et c'est à cela que sert la science. Son rôle, c'est de déterminer les fins pratiques de la morale et les moyens d'y atteindre. Le *Traité des passions* qui indique parmi ces moyens la médecine est postérieur aux *Lettres* où M. S. trouve l'expression du mysticisme cartésien. M. S. répond qu'il suit le développement logique de la pensée de Descartes, indépendamment de l'ordre chronologique. M. Marion répond que Descartes a cru à la fin ce qu'il croyait au commencement, il a seulement un peu baissé le ton. Ce que veut atteindre Descartes par la science, c'est plus encore l'honnêteté objective que le bonheur. Par la voie qu'indique M. Marion, la voie est ouverte au progrès, par celle qu'indique M. S., elle est fermée, on s'arrête dans le mysticisme.

La thèse de M. S. a intéressé M. L. Carrau, précisément parce que c'est une thèse. La conclusion pour lui, c'est qu'il n'y a pas de morale dans Descartes. En 1646, il n'avait pas fait sa morale. C'est à la sollicitation de la princesse Elisabeth qu'il fait appel à ses souvenirs, à ses lectures : Charron, Sénèque, saint Thomas. La morale provisoire est prise à Montaigne, à Charron, elle remonte à Sextus Empiricus. Baillet dit qu'on peut être assuré que la morale de Descartes est celle de saint Tho-

mas, c'était un des auteurs favoris de Descartes, le seul théologien qu'il ait étudié. Sur le mécanisme des passions, Descartes manque d'originalité : le traité de De la Chambre est de 1640, celui du P. Senant de 1642. Il aurait fallu dire quelques mots de sa morale sociale et politique.

II

Il semblait d'abord à M. Caro que toutes les promesses de la thèse de M. S. étaient tenues, mais on peut se demander, après réflexion, si la question a avancé d'un pas. M. S. est un écrivain éclatant et d'ordre supérieur. Son livre paraît presque en même temps que celui de M. Sully Prud'homme. Le livre du poète est de la philosophie la plus abstraite et la plus sévère. Ici, c'est un philosophe qui écrit en poète : chaque chapitre est un oratorio d'une virtuosité superbe. Cette beauté trouble le calme de l'esprit. En esthétique comme en morale, il faut pratiquer le sacrifice. C'est un préjugé de croire qu'il faut écrire esthétiquement sur les choses esthétiques. Plus le sujet est vague, plus il faut être précis. L'idée de M. S. de comparer la création esthétique à la création de la vie organique est exacte, si ce n'est qu'une comparaison. Toute cette théorie est, au reste, exposée dans le Discours de Buffon sur le style. Mais, si on veut trouver là autre chose qu'une analogie, où tombe dans le faux. La part faite à la réflexion est trop petite : pour M. S., le génie est une longue passion; la volonté, c'est l'amour agissant. On ne voit pas, du reste, où commence le génie dans cette continuité indéfinie : pourquoi alors tous les hommes n'ont-ils pas du génie? Est-ce un procédé bien scientifique de confondre le dynamisme intérieur qui constitue la pensée avec le génie? D'après M. S., si chacun n'atteint pas l'ordre, bien que tous fassent effort vers lui, c'est que la nature a des nécessités : il ne prétend pas expliquer l'individuel. Mais, pour M. Caro, le génie, c'est précisément le singulier, l'individuel. Ce qui marque le progrès, c'est la marche vers l'individualité. Les lois générales n'empêchent pas qu'il y ait des individus. Il n'y a pas partout des transitions insensibles. Le génie est une création, et une création est une rupture de la chaîne. Le premier chapitre est le plus contestable de tous : il y a là une sorte de calembourg métaphysique, mais on est désarmé par la bonne grâce de M. S., par son talent dialectique. Il a l'ivresse des formules; il y en a trop et de trop belles dans sa thèse. L'ensemble du livre n'a rien appris, mais les détails sont charmants et apprennent beaucoup. D'après M. S. ce qui fait la valeur de son livre, c'est la théorie qu'il expose des rapports de l'image et du mouvement.

L'idée fondamentale de la thèse de M. S., dit M. Janet, c'est que le génie n'est pas un miracle, mais qui l'a soutenu? Ce qui n'a pas été tenté, mais ce qui le sera peut-être, c'est une explication expérimentale du génie par ses conditions immédiates et empiriques. Le génie est un fait complexe qui serait alors réduit à des faits élémentaires; pour le philosophe empirique, le génie est, avant tout, une mémoire très vive et un ensemble de combinaisons fortuites. M. S. ne s'est peut-être pas mis en état de répondre d'une manière très satisfaisante à une telle théorie. Il aurait fallu définir plus nettement l'esprit : il y a, dans toute œuvre d'art, une très large part à faire à l'attention : son rôle est de circonscrire, de délimiter; c'est la finalité qui se sert du mécanisme, l'idée du tout détermine celle des parties; le système empirique est l'inverse de celui-là.

M. Waddington juge le style de M. S. trop exubérant : pour le fond, les contradictions abondent. L'esprit crée ses idées, d'après M. S., et se les donne; comment concilier cela avec le rejet du scepticisme? Il regarde les choses de haut et semble se défier de la psychologie. On attend toujours dans sa thèse la personnalité, l'activité, la conscience, mais on les attend en vain. C'est, en somme, une œuvre d'art

méditée. Qu'est-ce que des faits qui ont des tendances? Tant qu'on n'a pas atteint un être, on n'a pas de cause réelle. M. S. répond qu'il n'a voulu que déterminer les lois des phénomènes. L'originalité du génie s'efface avec l'individuel : on dirait que c'est la chose la plus obscure, c'est le contraire qui est vrai. Les œuvres collectives sont une hypothèse récente et dont on revient.

M. Gebhart rend hommage au goût de M. Séailles. Il a vu beaucoup d'œuvres d'art, et il en parle comme il convient; mais il y a des rapprochements inquiétants : celui, par exemple, de la Madone de saint Sixte avec la Vénus de Milo. Dans les quelques pages qu'il a écrites sur la sculpture grecque, il y a des idées justes mêlées à bien des idées fausses. C'est un préjugé de croire que l'art grec est absolument impersonnel : ce n'est pas un art abstrait. Les Grecs ont été de grands réalistes, mais les types qu'ils copiaient étaient parfaits et presque impersonnels.

M. Joly fait remarquer que si l'image a une force spontanée d'organisation, elle a aussi une force inverse. Il y a un point de bifurcation entre le génie et la folie où il aurait fallu se placer. La maladie s'explique peut-être par les mêmes lois que la santé, mais l'idée fixe de l'homme de génie n'est pas l'idée impulsive du fou; il aurait fallu distinguer. M. S. tranche bien vite la question de la formation des grandes légendes poétiques. L'homme de génie n'est en rapport avec la foule que par l'intermédiaire d'un petit nombre d'hommes très distingués. On saisit toujours une continuité, mais après coup. N'est-ce pas l'homme de génie qui l'a établie, n'est-ce pas lui qui a donné à la foule ses idées? Il a souvent à lutter contre elle. L'homme de génie est un effet sans doute, mais un effet qui devient cause.

M. L. Carrau demande à M. S. ce que devient dans sa théorie le sublime qui est une disproportion entre l'homme et les forces de la nature et comment il s'explique la présence de la laideur dans le monde. Elle tient, répond M. S., à la part d'irrationnel qu'il y a dans la nature. La laideur est, du reste, une condition de l'art humain. La beauté est-elle autre chose que la conformité avec nous? C'est la thèse empirique que M. S. n'a pas réfutée.

M. Beljame a été frappé des pages que M. S. a écrites sur Shakespeare.

M. Séailles a obtenu l'unanimité.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 9 juillet.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. de Villefosse lit une note sur un plat d'argent romain portant l'inscription déjà connue mais mal publiée *Marti Randosati,* dont un dessin lui a été envoyé par le docteur Plecque.

M. Mowat communique de la part de M. Rochetin le texte d'une inscription Gauloise en caractères grecs trouvée à l'Isle (Vaucluse). Cette inscription se compose de deux noms d'homme.

M. Mowat donne des détails complémentaires sur une plaque de bronze qu'il avait précédemment communiquée et il établit l'authenticité de l'inscription qu'elle porte.

M. Courajod lit une note sur Simone Bianco, sculpteur Vénitien du XVIe siècle et apprécié par les écrivains contemporains. M. Courajod cite un buste d'homme déposé au Musée de Compiègne portant la signature de Simone Bianco en lettres grecques, *Simón Leutros o Enctos epoiei.* C'est une des pièces que Vasari dit avoir été envoyées en France par des marchands vénitiens.

Le Secrétaire,
Signé : H. GAIDOZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32 — **4 août** — **1884**

135. — **Lexici Aristophanei Specimen** composuit Ottomarus Bachmann. Francfort-sur-Oder, Trowitzsch et fils, 1884, in-4, p. 18.

En rendant compte ici même [1] de la concordance d'Aristophane, composée par H. Dunbar, nous exprimions le regret de n'avoir pas encore un lexique d'Aristophane [2] : le manque d'un tel secours constituait une grave lacune; tant qu'on n'a pas un lexique bien établi de la langue d'un auteur, la méthode la plus sûre, celle qui consiste à expliquer l'auteur par l'auteur lui-même, ne peut être appliquée que d'une manière imparfaite; quelques faits qu'on ait rassemblés à propos de tel passage, on peut toujours craindre que beaucoup d'autres n'aient été négligés. Aujourd'hui nous avons l'espoir que cette lacune sera bientôt comblée, grâce à la patience et au dévouement d'un savant envers lequel, si l'œuvre est bien faite, les amis d'Aristophane ne sauraient avoir trop de reconnaissance.

M. Bachmann s'est fait connaître, il y a quelques années, par un travail assez important [3] sur Aristophane; ce travail contenait plus d'une centaine de corrections nouvelles et presque le même nombre d'observations critiques sur des conjectures déjà proposées par d'autres savants. Ce qui attira l'attention sur cette étude, c'est la précision, la rigueur avec laquelle M. B. appliquait à la critique d'Aristophane la méthode qui s'appuie essentiellement sur la comparaison des passages pris dans l'auteur lui-même; étant donné un passage altéré, il s'agit de relever tous les passages analogues et de voir comment l'auteur procède, quelle tournure il affectionne, etc. M. B., sur chacun des points qu'il traitait, apportait toute la statistique de la question. Assurément on pouvait très bien ne pas accepter bon nombre des corrections proposées par

1. N° du 17 mars 1884.
2. Les deux lexiques publiés déjà à Oxford, l'un par Sanxay en 1811, l'autre par Caravella en 1822 sont trop imparfaits pour qu'on puisse vraiment en tenir compte.
3. *Conjecturarum observationumque Aristophanearum specimen I.* Gœttingue, 1876; ce travail, dit l'auteur en commençant, est un extrait d'une grande étude *de usu præpositionum apud Aristophanem.*

M. B., mais on ne pouvait lui refuser le mérite d'avoir signalé des fautes en bien des passages que jusqu'ici aucun critique n'avait suspectés.

On voit par ce premier travail et par la manière dont il était compris que, si M. B. n'avait pas déjà l'idée de faire un lexique d'Aristophane, il devait très facilement y être amené. Le *Specimen* donne une idée très favorable du futur lexique; les articles paraissent complets; les divisions adoptées pour indiquer les divers sens des mots sont faites d'après un ordre logique. Entre ce lexique et la Concordance de Dunbar, il y a la différence d'une œuvre véritablement scientifique avec un travail utile mais purement empirique.

L'auteur et l'éditeur se sont appliqués à donner au lexique une disposition qui pût en rendre l'emploi prompt et facile; cela est important pour un ouvrage destiné surtout à des recherches; d'autres lexiques récents, celui de Sophocle par Ellendt-Genthe, celui d'Eschyle et de Sophocle par W. Dindorf, celui d'Homère par Capelle, Eberhard, etc. ont le défaut d'être imprimés avec des caractères trop petits; il n'en est pas ainsi du lexique d'Aristophane. L'auteur et l'éditeur ont aussi songé à rendre visible à l'œil la division des paragraphes de chaque article; les mots latins, qui indiquent quel sens particulier de l'expression est l'objet du paragraphe, sont imprimés en caractères espacés. Tout cela est assurément très louable; on pourrait indiquer d'autres améliorations. Dans le spécimen que nous examinons, les articles ne se séparent pas assez nettement les uns des autres, dans les lexiques cités tout à l'heure une ligne en blanc est laissée entre chaque article; cette disposition serait indispensable pour le lexique d'Aristophane. On a indiqué, avons-nous dit, à l'aide de mots espacés, les divisions de chaque article; l'idée est bonne, mais le procédé qu'on a choisi n'est pas suffisant; ces mots espacés ne ressortent pas assez; dans ces longues colonnes du lexique, il faut un effort d'attention pour remarquer quelques indices de division. On pourrait faire plus : M. B. a adopté pour ces articles une première division en chiffres romains, une subdivision en chiffres arabes; il suffirait d'imprimer cette double série de chiffres en caractères *gras* pour que la division des articles fût indiquée avec la netteté suffisante.

M. B. trouve moyen encore ici de continuer ce qu'il a fait dans ses *Conjecturae observationesque Aristophaneae*, il propose des corrections au texte; il est évident que le rapprochement de tant de faits a pu jeter quelque lumière sur des points encore obscurs. Sur seize conjectures, indiquées par M. B. en tête de ce spécimen, il en est quelques-unes qui doivent être notées, par exemple, Lysistrate, 472, etc.; il en est d'autres au contraire qu'on ne peut accepter. Au v. 2 des *Acharniens:* ἥσθην δὲ βαιά, πανύ γε βαιά, τέτταρα, O. Schneider avait proposé : θάτερα, au lieu de τέτταρα; M. Bachmann rejette cette correction, il propose : πανύ γε βαι', εἰ ταῦτ ἄρα scilicet ἥσθην, ajoute-t il. Il me semble que cette correction fait un contre-sens, le mot βαιά, *petits*, doit

s'entendre ici de la quantité, comme dans Eschyle, *Perses*, 996, Sophocle, Œdip. R. 750. Dicéopolis a eu peu d'occasions de se réjouir, mais chaque fois qu'il l'a pu, il en a bien profité; on peut être certain qu'il s'est, par exemple, bien réjoui quand Cléon a dû rendre gorge de *ces* cinq talents, τὸ κέαρ εὐφράνθην ἰδών, — ταῦθ' ὡς ἐγανώθην — ἔργον, ἄξιον γὰρ Ἑλλάδι, il ne sait quelles expressions trouver pour rendre son contentement; d'ailleurs le mot ψαμμοκοσιογάργαρα indique bien que dans βαιά il faut voir l'idée de nombre.

Albert MARTIN.

---

136. — **Les fouilles de Sanxay**, par J.-A. HILD, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, 1883. Poitiers, Blanchier, in-8 de 16 p. (extrait du *Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers*, juillet 1883).

Les fouilles entreprises dans les ruines de Sanxay par le père De la Croix sont trop connues des lecteurs de la *Revue critique* pour que nous ayons à nous écarter de ce qui fait le fond de la brochure de M. Hild. Le père De la Croix prétend [1] que la ville dont il a fouillé les vestiges était un lieu de réunion où les Gaulois se rendaient, une fois par an, d'abord pour conspirer contre la domination romaine, puis pour se livrer au plaisir et célébrer des fêtes, sous les yeux de leurs vainqueurs : ce que confirmerait la nature des monuments dont on a reconnu la destination : temples, théâtres, thermes, hôtelleries et lupanars. — M. H. s'élève avec beaucoup d'esprit et de raison contre certaines fantaisies historiques du père De la Croix, et ne voit dans Sanxay qu'une ville comme une autre, non pas « une cité intermittente ». — Peut-être, en raison de l'importance et du caractère des édifices retrouvés, faut-il cependant accepter quelques-unes des hypothèses du père De la Croix. Sanxay a bien pu être une ville d'un genre particulier, un centre de culte, la capitale religieuse d'une cité. Les *Vocontii*, en Narbonnaise, avaient deux chefs-lieux, l'un politique et administratif, *Vasio*, l'autre religieux, *Dea Augusta* : les inscriptions de *Dea* sont des dédicaces de temple ou d'autel, ou rappellent des jeux et des combats de gladiateurs; « On n'a trouvé à Dea, dit M. Hirschfeld, aucune trace de monuments dédiés à des magistrats [2]. » — Faut-il comparer Sanxay à la métropole religieuse des Voconces? Le père De la Croix peut seul répondre à cette question, en découvrant, ce que l'on est en droit d'attendre de lui, beaucoup d'inscriptions [3].

Camille JULLIAN.

---

1. Voyez son *Mémoire archéologique sur les découvertes d'Herbord, dites de Sanxay*, Niort, Clouzot, 1883.
2. *Gallische Studien*, p. 299.
3. Que signifie (p. 12, n. 3) Orelli, *C. i. l.*, 202?

137. — Jules César. **De bello gallico.** Edition nouvelle illustrée. Avec une introduction, des notes, etc., par MM. Constans et Denis. Paris, Delagrave, 1884.

En Allemagne, deux collections d'auteurs anciens annotés se partagent la faveur du public depuis une trentaine d'années; ce sont les collections Weidmann et Teubner. La première, dès l'origine, n'a pas prétendu servir exclusivement l'intérêt des élèves. Les éditions Weidmann sont destinées au public lettré en général. Quelques-unes sont au premier rang des *éditions savantes*. Il suffit de citer le Tite-Live de Weissenborn et le Tacite de Nipperdey. La collection Teubner est expressément destinée aux classes. Mais là aussi plusieurs savants chargés de faire les annotations se sont laissé entraîner à parler trop souvent à leurs pareils plutôt qu'aux écoliers. C'est du moins l'avis de beaucoup de professeurs de gymnase. Aussi, l'on a commencé une nouvelle série d'éditions, intitulée *Bibliotheca Gothana*, en promettant de se borner strictement cette fois, à ce qui est nécessaire pour la préparation, sans anticiper sur l'explication orale, et sans charger les notes de matières qui seraient au-dessus de la portée des élèves. Mais déjà différents critiques reprochent à la nouvelle entreprise, soit de revenir aux errements des précédents éditeurs, soit de tomber dans des défauts nouveaux [1].

En France aussi nous sommes en train de chercher un type parfait d'édition classique. On a désigné comme tel, de différents côtés, le Virgile de M. Benoist; et il est certain que c'est un de nos meilleurs livres en ce genre, que l'on fait bien de prendre pour modèle. Cependant, on peut se demander si beaucoup de collégiens consultent le choix de variantes, p. 539 à 566, les remarques sur diverses particularités de prosodie, de métrique et de grammaire, et même la table des noms historiques et géographiques, plus commode à feuilleter à cause de l'ordre alphabétique. M. Benoist ne se fait pas d'illusion à ce sujet, et si dans l'excellent Tite-Live qu'il publie en collaboration avec M. Riemann, ce sont justement ces parties-là qui ont reçu de nouveaux développements, c'est qu'il a voulu fournir aux professeurs la matière des explications à donner en classe [2]. Mais on est allé plus loin encore. Notre regretté ami Ch. Graux, par exemple, a introduit dans ses éditions de Plutarque, si hautement et si justement appréciées, des dissertations critiques et des renseignements bibliographiques qui ne peuvent avoir le moindre intérêt pour les élèves. Ainsi donc, semble-t-il, nos *éditions classiques* aussi, et précisément les meilleures, risquent de devenir des *éditions savantes*, utiles surtout aux professeurs : faudra-t-il, chez nous aussi, en créer de nouvelles, composées vraiment et exclusivement pour les élèves? En attendant, ce n'est pas de ce côté qu'est le danger. Il est bien plutôt

1. *Jahrbücher für Philologie und Pædagogik*, CXXVIII (1883), p. 497 à 51?; *Lit. Centralblatt*, 1884, n° 5, col. 159; *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1884, n° 9, col. 266; etc.

2. Tite-Live, XXIII à XXV, préface, p. xi.

dans la multiplication des articles de pacotille dont on ne cesse d'inonder le marché; il faut croire que les mesures prises, il y a quelques années, par le ministère, pour en empêcher l'introduction dans les lycées, sont demeurées impuissantes. Un autre danger, non moins grave peut-être, est dans l'imitation maladroite des bons modèles, qui ne peut que discréditer ceux-ci.

Il y aurait de l'injustice, assurément, à faire rentrer le César de MM. Constans et Denis dans l'une ou l'autre de ces catégories. Il est recommandable à certains égards. Mais ce n'est pas le type que nous cherchons.

L'introduction, p. v à xii, consiste en un chapitre de l'Histoire de la littérature romaine de Paul Albert, que M. C. qualifie d'*excellente*. Cette *excellente* introduction apprendra aux enfants que César est né l'an 99; que ses commentaires sont de « véritables mémoires, écrits vraisemblablement au jour le jour »; que César, « comme historien, se rattache évidemment à l'école de Thucydide »; que le *Bellum Africanum* est généralement attribué à Hirtius; enfin, que la traduction grecque « attribuée au moine Planude » « ne manque pas d'importance pour contrôler les manuscrits [1] »! Il était facile, cependant, de mieux orienter les jeunes lecteurs, en tirant une courte notice de l'introduction de Kraner, par exemple, à qui MM. C. et D. doivent déjà tant. Pourquoi fuir une si légère peine?

Le texte est celui de M. Holder, avec un certain nombre de leçons empruntées à Dinter et autres [2]. C'est dire qu'il est préférable à ceux de la plupart de nos éditions classiques. Mais pourquoi faut-il payer cet avantage par une innovation des plus malencontreuses? M. C. a imaginé de placer au bas des pages les variantes de son texte comparé à celui de Dinter, et, en outre, un certain nombre de conjectures d'autres savants. Que veut-on que fassent de ces notes nos malheureux écoliers? ou quel profit en tireront leurs maîtres? Elles sont insuffisantes pour permettre à ces derniers de juger par eux-mêmes les leçons que présente le texte; et s'il s'agit de les avertir que la leçon n'est pas certaine (ce qui n'est pas sans utilité en vue de l'explication), on pouvait se contenter de quelques signes conventionnels, tels que crochets, italiques, etc. On ne fera que jeter du discrédit sur la critique appliquée aux textes des éditions classiques par ces citations de noms propres et de manuscrits, avec leur faux air d'érudition : « Morus, Kraner, Holder croient ces mots interpolés; c'est probable. Dinter les maintient. » — « *Patientiaque Germani* (Dinter); *qua G.* (mss. B. N. 5056 et 5763) », etc. M. C. paraît

1. La vérité, établie depuis 1857, c'est que cette traduction a été faite sur le César, imprimé par R. Estienne, à Paris, en 1544. Voy. H. J. Heller, *Philologus*, xii p. 110 suiv.

2. Préface, p. iv. Certains indices porteraient à croire plutôt qu'on a livré à l'imprimerie le texte de Dinter, corrigé d'une manière plus ou moins conséquente d'après Holder, ou bien une édition vulgaire, corrigée tantôt d'après l'un tantôt d'après l'autre.

d'ailleurs se faire une idée tout à fait surprenante de la critique de César quand, par exemple, l'édition Holder en mains, il écrit une phrase telle que celle-ci : « Nous avons collationné, pour tous les passages difficiles, deux bons manuscrits de la Bibliothèque nationale, les nos 5056 et 5763 du fonds latin, qui, quoique n'apportant aucune amélioration au texte connu, nous ont confirmé plusieurs fois dans le choix de nos leçons ». Est-il donc probable que M. Holder sera mal renseigné sur la leçon des mss. de Paris justement dans les « passages difficiles » ? Et comment les manuscrits de Paris à eux seuls peuvent-ils « confirmer dans le choix d'une leçon » ? Il faut avoir des notions bien confuses sur l'usage à faire de ces mss. pour parler ainsi. — L'orthographe paraît livrée au hasard. Elle n'est conforme ni aux éditions Holder ou Dinter, ni à nos anciennes éditions classiques. On lit *tentare, nunquam* à côté de *dilectus, milia*, *finis* accusatif, *cum* conjonction, etc. *Gneo* d'après Holder (qui ne prétend en cela représenter que l'archétype), et *Luteciam* d'après les mss., sont évidemment déplacés dans une édition classique. M. C. écrit en certains cas *conlectam*, *immortalium, assidua,* etc., contrairement aux mss., on ne sait pourquoi.

Les notes, extraites presque exclusivement des commentaires de Kraner et de Doberenz, sont bonnes, mais un peu maigres. On est surpris d'en trouver autant de grammaticales après cette déclaration : « Quant à l'annotation, nous l'avons allégée des remarques grammaticales, que nous avons réunies à la suite du texte ». Les Remarques dont il est ici parlé, et qui contiennent d'excellentes choses (p. 315 à 343), sont beaucoup trop touffues pour des élèves de quatrième, mais elles seront utiles aux professeurs qui sauront s'en servir avec discernement. Elles sont précédées d'un aperçu de l'organisation militaire chez les Romains (p. 299 à 314), et suivies d'un index géographique et d'une carte de la Gaule. Des cartes partielles et quelques gravures, représentant le pont du Rhin, des machines de guerre, etc., sont intercalées dans le texte. L'exécution typographique est agréable, sans être irréprochable au point de vue de la correction. Mais l'absence de chiffres au haut des pages, pour indiquer les livres et les chapitres, est extrêmement gênante.

Max Bonnet.

---

138. — **Pierre de Paschal, historiographe du roi (1522-1568).** Etude biographique et littéraire suivie de fragments inédits de ses histoires, par Paul Bonnefon, licencié en droit, ancien élève de l'école spéciale des langues orientales vivantes, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal. Paris, L. Techener ; Bordeaux, P. Chollet, 1883, petit in-4 de VIII-71 p. Tirage à 90 exemplaires.

M. Paul Bonnefon s'excuse, en son modeste *Avant-propos*, de livrer au public une esquisse biographique et littéraire sur Pierre de Paschal « fort incomplète », et il réclame le pardon de ses erreurs et omissions

« en faveur de la jeunesse et de l'inexpérience de l'auteur ». Sans doute il pourra plus tard, comme il en a le projet, développer et améliorer son travail d'aujourd'hui, mais ce travail, tel qu'il nous le présente, est fort estimable, et l'on doit d'autant plus savoir gré au jeune érudit des résultats obtenus déjà, que nous savions moins de choses jusqu'à ce jour sur Pierre de Paschal et sur ses ouvrages imprimés ou manuscrits.

M. B. établit d'abord que Paschal n'est point, comme on l'a tant et tant dit, un « gentilhomme de Languedoc », selon l'expression du *Moréri*, qu'il appartient à la Guyenne et qu'il est né, en 1522, à Sauveterre, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bazas [1]. Il invoque, à cet égard, un témoignage irrécusable, celui d'un contemporain très bien informé, Jean Gelida, le célèbre professeur du Collège de Guyenne, le correspondant, l'ami, le voisin de Paschal. Quoi de plus décisif que ces mots inscrits par Gelida en marge d'une lettre adressée à Paschal : « *Hic Aquitanus erat Salvaterrensis* »? [2] Si la correspondance de ce dernier [3] n'a pu fournir à M. B. aucune indication sur le père et la mère du futur historiographe, en revanche il en a tiré divers renseignements sur quelques circonstances de sa vie bien peu connues, par exemple, sur son séjour au collège de Carpentras. Je vais citer ce que dit M. B. de cet établissement dont l'histoire a été retracée d'une façon fort intéressante, mais trop rapide, par le conservateur actuel de la bibliothèque d'Inguimbert, M. G. Barrès [4] : « Il [Paschal] nous apprend encore lui-même que sa jeunesse se passa au collège de Carpentras, alors prospère sous la direction de Jacques Bording. On sait quel vif amour l'illustre

1. Un des premiers, Bernard de la Monnoye (note au bas de l'article *Pierre de Paschal* de la *Bibliothèque* de la Croix du Maine, t. II, 1772, p. 304), l'appela « gascon de Sauveterre, dans le Bazadois », ce qu'ont répété les auteurs des articles *Pascal ou Paschal (Pierre)* dans la *Biographie universelle* et dans la *Nouvelle Biographie générale*. Ce qui a fait croire à presque tous les autres biographes, y compris les rédacteurs de la *Biographie toulousaine*, que Paschal était Languedocien, c'est qu'il passa les dernières années de sa vie à Toulouse, où il mourut et où il fut enterré. Remarquons, en passant, que l'article de la *Biographie toulousaine* provient presque entièrement du *Dictionnaire de Moréri*.

2. *Joannis Gelidæ Valentini*, *Burdegalensis ludi magistri*, *epistolæ aliquot et carmina* (La Rochelle, 1571, in-8°, lettre XLII). Il est probable que c'est à une aussi bonne source que le grand fureteur La Monnoye avait puisé l'indication de l'origine de Paschal. Me sera-t-il permis de dire que nous devons à une question posée par le plus curieux des hommes dans la *Revue des Bibliophiles* de mars 1879, les éclaircissements de M. B. sur le lieu de naissance de son concitoyen et, par suite, la monographie dont nous nous occupons ?

3. *Epistolæ in Italica peregrinatione exaratæ*, à la suite des discours contre les assassins de Jean de Mauléon, *Petri Paschalii adversus Joannis Maulii parricidas*, etc. (Lyon, 1548, in-8°),

4. Discours prononcé, il y a une douzaine d'années, à la distribution des prix du collège de Carpentras dont M. Barrès était alors principal. Je ne retrouve pas la petite plaquette et je ne puis en indiquer la date précise. Combien il serait à désirer que M. Barrès donnât une édition augmentée de sa notice sur un collège qui a compté tant de professeurs célèbres, tant d'élèves célèbres aussi !

évêque de Carpentras, le cardinal Sadolet, avait pour les lettres... Aussi quel fut son chagrin, en arrivant dans la ville dont l'administration spirituelle lui avait été confiée, de la trouver plongée dans l'ignorance la plus complète des lettres et des beaux-arts. On n'y enseignait guère que la pratique du droit civil, non pour rendre l'homme meilleur, mais, comme il le dit lui-même, pour apprendre à gagner de l'argent... Ce lamentable état de choses attrista vivement le savant prélat et aucun sacrifice ne lui coûta pour le faire cesser au plus vite : il donna de sa bourse, pourtant assez mal garnie, soixante écus d'or par an, outre la table et le logement, à un jeune professeur écossais, du nom de Florentius, qu'il avait fait venir à Carpentras pour y enseigner le latin et le grec et qui avait étudié les lettres et la philosophie dans son pays, puis à Paris, où il avait été précepteur du neveu du cardinal d'York. Ce fut à cette époque que Pierre de Paschal séjourna au collège de Carpentras. Le régent, Jacques Bording, homme érudit et médecin renommé [1], avait fait à Montpellier, grâce à la protection de l'évêque de Mende, d'excellentes études et c'est à la mort de ce prélat, en 1530 [2], qu'il avait été nommé régent du collège de Carpentras. La durée de son rectorat ne semble pas avoir été stérile : il s'adonna encore davantage à la science et alla peu après prendre à Bologne le bonnet de docteur. Mais il revint aussitôt dans la capitale du Comtat-Venaissin, où l'instruction commençait à devenir florissante sous la généreuse impulsion de Sadolet. Cette solide direction eut une influence sur l'âme ardente de Paschal : il conserva toujours une vive reconnaissance à son maître Bording, si consommé dans les belles-lettres, et il vénéra toujours le caractère si conciliant et si libéral du cardinal Sadolet, cette douce figure d'évêque, tout entier à la charité et à ses études favorites, sur laquelle l'œil aime à se reposer au milieu des luttes fanatiques et de l'intolérance de ce siècle. Sur les bancs du collège, Paschal s'exerçait déjà, ainsi que l'atteste sa correspondance, à composer des lettres et des discours. »

1. Voir sur Jacques Bording (né à Anvers en 1511, mort à Copenhague en 1560) un article assez développé dans la *Biographie nationale*, publiée par l'Académie royale de Belgique (tome II, Bruxelles, 1868, colonnes 705-709). M. B. indique (p. 5, note 1), une petite pièce dont les biographes ne paraissent pas avoir eu connaissance : « les documents sur Bording étant fort rares, je crois utile de noter ici que l'épitaphe assez détaillée de ce savant se trouve dans Swertius, *Selectæ christiani orbis deliciæ*, Cologne, 1622, p. 335 ».

2. M. B. a emprunté cette date inexacte à l'article *Bording* du *Dictionnaire historique de Vaucluse*, par le Dr Barjavel (Carpentras, 1841). A 1530 il faut substituer 1538, époque du décès du protecteur de Bording, Jean de la Rochefoucauld, qui occupait le siège de Mende, depuis 1632. Bording, ayant quitté Carpentras au commencement de 1541, fut remplacé dans la direction du collège par son allié Claude Baduel, dont M. Gaufrès a si bien fait connaître la vie et l'enseignement. Voir la *Revue critique* du 27 février 1882 et surtout la *Revue des Deux-Mondes* du 1er décembre 1882, où l'appréciation de l'ouvrage de M. Gaufrès a été faite de main de maître, par M. Gaston Boissier.

C'est encore du recueil épistolaire de 1548 que M. B. a extrait divers détails sur les relations de Paschal avec le cardinal Georges d'Armagnac, qui fut son protecteur, son Mécène, et qui l'avait amené avec lui à Rome pour le perfectionner dans la science de l'antiquité. On lira avec beaucoup d'intérêt la traduction (p. 8-11) d'une lettre où le voyageur rend compte à son ami Pierre Michel de Mauléon, protonotaire de Durban, de l'emploi de ses journées dans la capitale du monde chrétien. Depuis l'aube jusqu'à dix heures, Paschal était tout à Cicéron ; de dix heures à midi, il se promenait pour *amasser de l'appétit*, selon sa franche déclaration ; à midi, se réunissaient avec Paschal, à la table du cardinal d'Armagnac, Jacques de Corneillan, le futur évêque de Vabres, et Guillaume Philandrier, le savant lecteur du cardinal. Après de longues causeries avec ces savants hommes qui étaient également amis des arts et des lettres, Paschal allait recueillir les inscriptions de la vieille Rome et veillait, ensuite, pour travailler, fort avant dans la nuit. Ce fut en janvier 1548, qu'il fut reçu docteur en droit et qu'il prononça un discours latin sur les lois, car, le 5 février de cette année, il annonçait à P. de Mauléon qu'il avait passé tout le mois précédent à mettre la dernière main à son œuvre oratoire et qu'il se proposait d'étudier, durant le reste du mois, les monuments antiques de la ville éternelle.

Quelque temps avant, un jeune homme de Gascogne, Jean de Mauléon, que sa famille avait envoyé à Padoue pour qu'il s'y formât aux belles-lettres, fut massacré par ses camarades. Paschal, chargé par les parents de la victime de demander vengeance de ce meurtre, se rendit à Venise. Il a décrit ses impressions dans une lettre à Philandrier, du 8 septembre 1548, fort bien traduite par M. B. (p. 21-23), où sont mentionnés les désagréments du voyage (soleil, poussière, tempête), et où il est question en termes très aimables du cardinal d'Armagnac, comparé à Apollon, et de divers amis de l'auteur, Corneillan, Durban, Paul Manuce, Antoine du Moulin, qui venait de découvrir un vieux manuscrit de Vitruve, enfin le plus illustre de tous, François Rabelais. M. B. n'a pas manqué de reproduire, d'après la harangue de Paschal [1], le récit du meurtre de l'étudiant, mais à ce récit trop *dramatisé*, il a eu soin d'opposer (pp. 19-20) une lettre « sobre et mesurée » dans laquelle Jean de Morvillier, évêque d'Orléans, ambassadeur du roi à Venise, fit part (31 juillet 1547), du triste événement au connétable de Montmorency. Le biographe de Paschal assure avec autant de bon sens que d'esprit, que ce document officiel « est plus digne de foi que le récit d'un avocat, surtout d'un avocat gascon [2]. »

---

1. *L'oraison de M. Pierre Paschal, prononcée au Sénat de Venise, contre les meurtriers de l'archidiacre de Mauléon, traduite du latin en français par le protonotaire Durban et nouvellement imprimée par commandement de la Royne de Navarre,* etc. Paris, Vascosan, 1549, petit in-8°.

2. Bibliothèque nationale, fonds français, vol. 2958, f° 87. M. B. observe (p. 20, note 1), que cette lettre n'a pas été publiée dans la thèse de doctorat de M. Ba-

L'éloquence déclamatoire de Paschal ne put rien obtenir des juges vénitiens. L'orateur, en quittant l'Italie, alla s'installer à Paris où il ne tarda pas à être nommé historiographe du roi Henri II avec douze cents livres de gages. Au bout de quelques années, on ne sait trop pourquoi, il abandonna Paris pour Toulouse, ville où il mourut, jeune encore, le 16 février 1565 [1], trois jours seulement avant son ami G. Philandrier, qui avait suivi dans la capitale du Languedoc le cardinal d'Armagnac, nommé archevêque de cette ville en 1562.

M. B. apprécie sans trop de rigueur ni trop d'indulgence les diverses œuvres de Paschal, d'abord ses discours et ses lettres (1548), dont il vient d'être question, puis l'éloge du roi Henri II (1560), composition au sujet de laquelle tant d'inexactitudes ont été commises. Il rappelle que, de plus, Paschal, d'après son propre témoignage [2], composa un traité philosophique que nul ne connaît, et ses poésies, non moins ignorées, qui lui valurent, aux Jeux Floraux, l'églantine (1545), le souci (1547), et, plus tard, le titre de Mainteneur. Ce fut en cette dernière qualité que l'ancien lauréat tint, en 1554, dans de solennelles circonstances, la place de Pierre de Ronsard, auquel l'Académie de la Gaie Science avait accordé une de ses fleurs [3]. M. B. s'appuie sur la mission si flatteuse alors confiée à Paschal pour montrer combien ses collègues le tenaient en haute estime et combien, dès lors, sont peu vraisemblables les accusations successives dirigées contre lui par Antoine Du Verdier [4], par Etienne Pasquier [5] et par Le Duchat [6].

---

guenault de Puchesse : *Jean de Morvillier, évêque d'Orléans, garde des sceaux*, 1870, in-8°). Ajoutons que Jean de Morvillier fut un des correspondants de Paschal.

1. Et non le 15, comme une faute d'impression (ce n'est, hélas! pas la seule) le fait dire à M. B. Les rédacteurs de la *Biographie toulousaine*, qui n'ont pas bien compris la date indiquée, d'après le calendrier romain, dans l'épitaphe de Paschal (XIV des calendes de mars), ont seuls au monde mis sa mort au 14 mars.

2. *Epistolae*, p. 82.

3. Il était d'autant plus juste que Paschal fût en cette fête littéraire le représentant du glorieux chef de la Pléiade, que, selon la remarque de La Croix du Maine, « il a été bien aimé de Pierre de Ronsard qui le loue fort en ses œuvres, et autres aussi ». Parmi ces autres on peut nommer Claude de Buttet, Joachim du Bellay, Jacques Tahureau, surtout Olivier de Magny.

4 Selon la sage observation du *Moréri*, Paschal a été *trop rabaissé* par Du Verdier. L'auteur de la *Bibliothèque françoise* le présente comme un imposteur, un charlatan, *un pur abuseur du monde, qui repaissoit les gens de fumée au lieu de rôt*. L'écho des invectives de Du Verdier se retrouve un peu adouci dans cette phrase de son confrère en bibliographie Weiss : « Littérateur sans talent, mais plein de vanité et d'impudence ». Weiss a tort de prétendre que Paschal était sans talent. Du Verdier lui-même, qui a été si hostile à Paschal, reconnaît « qu'il étoit éloquent et bon orateur en latin ».

5. Les lettres de Pasquier à La Croix du Maine et à Ronsard renferment au sujet de Paschal des difficultés qui ont grand besoin d'éclaircissements. M. B. n'a pas manqué de signaler ces difficultés (pp. 40-42). Appelons surtout l'attention des Ronsardistes sur l'allusion de Pasquier à un opuscule du grand poète qui semble bien être resté manuscrit.

6. Rapportons ici une judicieuse remarque des rédacteurs de *Moréri* : « M. Le Du-

Les manuscrits laissés par l'historiographe de France n'ont pas été étudiés avec moins de zèle par M. B. que les œuvres imprimées. Voici comment le jeune critique nous parle du bagage historique inédit de son compatriote, à propos de l'éloge du roi Henri II :

(P. 37) : « Paschal se proposait d'élever un monument plus vaste et plus durable à la gloire de ce monarque et il avait commencé à écrire l'histoire détaillée de son règne. Je suis parvenu, à l'aide de différents manuscrits appartenant à la Bibliothèque nationale, à reconstituer presque en totalité les quatre premiers livres de cet ouvrage [1]. C'est une œuvre considérable, qui ferait plus pour la renommée de son auteur que tous ses autres ouvrages imprimés. Ecrite dans ce latin cicéronien qu'affectionnait Paschal, elle est d'une lecture attachante et facile. Pour faire apprécier ce travail à sa juste valeur, j'en ai extrait un passage que je publierai en appendice de cette notice [2]. C'est le récit des troubles qui ensanglantèrent Bordeaux en 1543 et qui valurent à la ville rebelle un châtiment si atroce de la part du fameux rabroueur Montmorency ».

Il me resterait encore bien des choses curieuses à relever dans l'esquisse de M. B., mais comme il faut s'arrêter, je me contenterai de recommander surtout la discussion à la suite de laquelle (p. 47-53), il donne la solution d'un petit problème d'histoire littéraire qui a été fort débattu et il montre que certaine pièce latine de Turnèbe, traduite en vers français par J. Du Bellay, est une satire générale dont on a eu tort de faire l'application particulière à Paschal [3]. Recommandons encore les riches et précises indications bibliographiques des pages 56-59, enfin bon nombre de notes, dont une mérite, à cause des rectifications qu'elle contient, d'être reproduite ici (p. 45) :

« C'est ici le lieu de signaler une erreur qui a été commise par plusieurs érudits. L'édition de 1590 de l'Ausone de Vinet renferme, parmi les pièces consacrées à la louange du principal du collège de Guyenne,

---

chat en parle fort mal dans le *Ducatiana*, tom I, p. 66; mais il ne prouve point ce qu'il dit ».

1. Du Verdier est pris ici en flagrant-délit de... contre-verité, lui qui n'a pas craint de prétendre que l'historiographe « semait de petits billets portant ces mots : *P. Paschalii liber quartus rerum a Francis gestarum*, jaçoit qu'il n'en eût pas fait seulement six feuillets lorsqu'il mourut ».

2. P. 61-71. Ces fragments du livre II de l'ouvrage de Paschal se trouvent dans le ms. 624 de la collection Dupuy (f° 98, v°) et dans le ms. 18339 du fonds latin (f° 13. v°). M. B. constate (p. 59) que ce dernier ms. « est indiqué par erreur au catalogue comme une histoire de l'Ecosse ».

3. A propos de Du Bellay, félicitons M. B. de nous avoir donné (p. 43) la belle épitaphe que composa pour lui Paschal, qui s'intitule dans cette petite pièce le vieil et véritable ami du poète, *et vetus, et verus amicus*. Cette épitaphe, inconnue, ajoute M. B., à tous les biographes de Du Bellay, est rapportée dans le *Teatro d'uomini letterati* du Ghilini (1647, in-8°, t. II, p. 116), et aussi dans Swertius, *Selectae christiani orbis deliciæ* (Cologne, 1622, in-18, p. 634). M. B. publie encore (p. 54) l'épitaphe que fit Paschal pour un autre de ses amis, Hugues Salel, mort abbé de Saint-Chéron en 1553.

deux pièces de vers grecs et latins signées *P. Paschalius*. Le P. Niceron et, après lui, M. E. Gaullieur (dans sa belle histoire du collège de Guyenne, p. 369) y voient l'œuvre de l'historiographe de Henri II, sans songer que celui-ci était mort depuis 1565 et eût, par conséquent, été fort embarrassé de célébrer en vers les mérites d'Elie Vinet, décédé vingt-cinq ans après lui. D'autre part, M. Weiss (*Verbo* Elie Vinet, de la *Biographie Michaud*) nomme expressément Charles Paschal, ce qui est insoutenable en présence de la lettre P dont est précédé le nom du signataire de ces pièces. Seul, M. R. Dezeimeris, plus prudent, se contente de nommer Paschal sans autre désignation (*Recherches sur l'auteur des épitaphes de Montaigne,* p. 45). Je ne suis pas éloigné de croire, pour ma part, que l'auteur de cette épitaphe ne soit le Pierre de Paschal dont nous avons parlé plus haut [p. 3, note 2], qui fut maître des requêtes du roi de Navarre à Rions, etc. ».

Quand M. Bonnefon reviendra, pour l'approfondir d'une façon définitive, sur le sujet qu'il a traité avec une si fine et si agréable érudition [1], il faudra qu'il analyse minutieusement l'œuvre historique inédite de P. de Paschal en la rapprochant des récits contemporains. Il faudra qu'il nous donne aussi la traduction annotée de toutes les lettres du rarissime recueil de 1548, car dans presque toutes on trouve des particularités dignes d'attention relatives à l'auteur, à ses amis et à certaines circonstances intéressantes, telles par exemple, que la mort du cardinal Sadolet et que les préludes du Concile de Trente.

T. de L.

VARIÉTÉS

Les dérivés plastiques d'Isdoubar en Perse et en Grèce.

En recherchant les origines de l'architecture perse, j'ai été tout naturellement conduit à me préoccuper des sculptures en bas-relief de Persépolis.

Les œuvres des écoles assyriennes ou plutôt des vieilles écoles babyloniennes semblent, comme je l'établirai, avoir servi de modèles aux artistes des grands rois. Perses et Chaldéens rendent avec la même science les différents plans des bas-reliefs, les uns et les autres comprennent déjà

1. Comme les plus zélés travailleurs ont leur moment de distraction, leurs inévitables *lapsus*, de même que les meilleurs coursiers bronchent quelquefois, on ne sera pas trop étonné d'apprendre que M. B. (p. 2) a fait de la Monnoye un contemporain de Paschal. Reconnaissant sa faute, il a demandé à la conscience de son critique, qui est en même temps son ami, de la signaler sans miséricorde. J'espère qu'il lui sera tenu compte de cette généreuse déclaration qui a quelque chose de la confession publique d'autrefois et qui doit tout effacer.

la draperie et essayent d'en modeler les plis, ce que ne tentèrent jamais les Egyptiens et les Ninivites.

Il est inutile d'ajouter que tous les sujets traités à Persépolis l'avaient déjà été par les plus anciens graveurs d'Ur, d'Erech et d'Agadé. La lutte de Darius contre le lion, du lion contre le taureau, la procession de ruminants modelée sur la haute corniche des tombeaux achéménides reproduisent, trait pour trait, la lutte du légendaire *Isdubar*, les combats d'animaux et les troupeaux que l'on rencontre sur les cylindres les plus archaïques.

La collection de M. De Clerq qui va être incessamment publiée et quelques dessins [1] en reproduisant déjà les principaux cylindres, sont à ce sujet des plus intéressants à consulter.

Intéressants à double titre : d'abord à cause de la filiation fort reculée dont ces monuments donnent les traces, et plus encore parce que ces intailles précieuses nous font connaître de remarquables spécimens d'un art qui laisse loin derrière lui les arts similaires de l'Egypte et peut-être même de la Grèce [2].

L'homme nu en particulier est dessiné et gravé avec une habileté et une science rare. Les muscles sont exactement indiqués à leur place et traités sans dureté et sans exagération, la pose est naturelle, la composition équilibrée, c'est à peine si dans les doigts des pieds et des mains on retrouve quelques accents criticables.

Des modèles aussi parfaits et qu'il était aussi aisé de transporter dans le monde antique durent avoir une influence considérable sur les arts naissants des nations campées sur les rives méditerranéennes. La Phénicie d'abord, la Lycie, l'Ionie, la Grèce s'emparèrent des intailles asiatiques et les copièrent à l'envi. Et de fait on retrouve dans les pierres gravées mises à jour par les fouilles de M. Schliemann tous les sujets traités d'abord par les artistes chaldéens et plus tard par les Perses.

Isdoubar est travesti en Hercule, son taureau en Lion de Némée, les mythes changent, mais le tracé reste. Si on suit la marche ascendante de la statuaire grecque, les symboles se modifieront encore, mais moins que jamais changeront les sujets représentés. En parcourant les salles du British Museum consacrées à la sculpture grecque archaïque, on constate avec surprise que les seules scènes traitées sur les tombeaux de Xanthus sont empruntées à des intailles chaldéennes. Consulte-t-on les vases les plus archaïques, on arrive encore à des conclusions analogues.

Sur le Skyphos très remarquable décrit par M. Rayet [3], le peintre a retracé la lutte de Thésée et du Minotaure.

---

1. Ménant : *Recherches sur la glyptique orientale.*

2. Cette remarque s'applique notamment à un superbe cylindre au sujet duquel s'est élevée une contestation entre M. Ménant et M. Pinchès, ce dernier lisant Sargani (Sargon) le nom d'un roi lu par M. Ménant Ségani-SarL-uh.

3. *Thésée et le Minotaure. Gazette archéologique*, 1884.

Le malheureux Isdoubar, après avoir été successivement transformé en Génie assyrien, en dieu phénicien, en Hercule, revêt la tunique de Thésée comme il se déguisera plus tard en roi achéménide.

Le taureau androcéphale en revanche deviendra un homme bucéphale comme il a été une Chimère ou un Lion de Némée ; mais figé dans un moule hiératique, on retrouvera toujours sous ces différents aspects le même squelette, le même mannequin.

Ne semble t-il pas que pendant plus de trois mille ans les sculpteurs du monde ancien, les artistes égyptiens exceptés, se soient repassé un modèle rigide inventé en Chaldée et se soient contentés de le recouvrir d'oripeaux différents?

On savait depuis longtemps que les vieilles écoles de la Grèce procédaient des écoles assyriennes. Il suffisait, en effet, de comparer entre eux les métopes de Sélinonte, le soldat dit *Guerrier de Marathon*, le fronton d'Egine et les bas-reliefs de Dour Saryoukin ou de Nimroud pour remonter aux origines de la sculpture hellénique, mais il est néanmoins intéressant de constater que les intailles chaldéennes avaient, dès une haute antiquité, préparé les Grecs à accepter le faire et le style des Assyriens. C'est évidemment à cette dernière cause qu'il faut attribuer également la faible influence de la statuaire égyptienne sur la sculpture grecque archaïque de la Grèce.

Les sujets des Pharaons, par l'intermédiaire des navigateurs phéniciens, jetaient sur les marchés de la Méditerranée des quantités considérables de menus ustensiles, mais n'apportaient pas en général à la fabrication d'objets bon marché, destinés à l'exportation et exécutés d'ailleurs sur une matière facile à travailler et sans valeur intrinsèque, un soin aussi consciencieux que les Chaldéens à la gravure de cylindres taillés dans une pierre toujours très dure et le plus souvent coûteuse. Il est donc tout naturel que les Grecs en particulier aient préféré les modèles asiatiques aux modèles africains.

Plus tard, quand les Hellènes, sous le règne de Psametik, furent admis à contempler les statues égyptiennes de beaucoup supérieures aux rondes bosses chaldéennes et assyriennes, ils n'étaient pas sans doute en possession d'un art terminé, mais ils avaient déjà des écoles locales qui vivaient sur leur propre fond et ne purent emprunter à l'Egypte que la grandeur et la majesté de la statuaire.

J'espère montrer au contraire que ces mêmes ustensiles égyptiens, couverts la plupart d'ornements variés et souvent exécutés avec beaucoup de goût, reproduisaient, après leur avoir fait subir une transformation fort naturelle à expliquer, les principaux motifs de l'architecture pharaonique. Ces ornements architecturaux, mal interprétés par les peuples méditerranéens qui ne surent pas restituer d'après la copie à plat qui leur était donnée, le modèle original en ronde bosse, furent l'origine de la plastique décorative des Grecs.

J'appliquerai surtout cette méthode d'investigation à l'étude du cha-

piteau ionique dont on retouve l'origine exacte et complète dans les plus anciens chapiteaux lotiformes. M. DIEULAFOY.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Jules GIRARD, membre de l'Institut, professeur de poésie grecque à la Faculté des lettres de Paris, vient de donner une seconde édition de son bel *Essai sur Thucydide*, (Paris, Hachette. In-8°, XVI et 295 p. 3 fr. 50). Cet essai avait obtenu en 1858 un des prix proposés par l'Académie française. Il s'agissait, selon les termes du programme, d'étudier le génie historique et oratoire de Thucydide, de faire connaître les caractères de sa composition et de son style par des analyses, des traductions fidèles et expressives, des rapprochements avec les historiens anciens et modernes, d'examiner les principaux jugements dont il a été l'objet, d'apprécier son influence sur plusieurs des grands écrivains de l'antiquité. Le livre de M. Jules Girard répondait entièrement à ce programme. L'auteur n'a, dans cette seconde édition, apporté que peu de changements à son premier travail; il s'est borné à réviser quelques notes et à corriger ses traductions sur plusieurs points. « Ce n'est pas, dit-il dans son avant-propos, qu'il ne me paraisse pas très possible de faire autrement que je n'avais fait; mais il eût fallu briser le cadre primitif et composer un livre tout différent. Celui-ci a un mérite, à défaut d'autre, c'est qu'il se tient. Conçu en vue d'un objet déterminé par le programme de l'Académie française, il est, de plus, dans ses diverses parties, le développement d'une idée principale, celle qui est exprimée par l'épitaphe Νοῦς βασιλεύς. Il y a vingt-cinq ans, le tour spiritualiste dominait encore chez nous; ce n'était peut-être pas une mauvaise condition pour aborder l'étude de Thucydide qui, dans son histoire, subordonne tout, recherche des causes, méthodes et styles, à l'action de l'intelligence. » M. Jules Girard ne semble pas croire, d'ailleurs, que les derniers efforts de la critique aient abouti à des résultats d'une grande valeur. En somme, les dates de la naissance et de la mort de l'historien restent aussi incertaines qu'elles l'étaient en 1842, lors de la publication de l'ouvrage de Roscher; quant aux conjectures de Wilamowitz, de R. Hirzel, de R. Schœll, de O. Gilbert, sur le séjour de Thucydide à la cour d'Archélaüs de Macédoine, elles ne reposent que sur une phrase altérée ou incomplète de la biographie de Thucydide par Marcellinus. M. Jules Girard juge avec beaucoup de raison que les questions relatives à la composition de l'ouvrage sont d'un intérêt supérieur; il est avec Classen contre Ulrich; il affirme que la conception d'une œuvre si forte n'a pas été successive, que la composition est une : au lieu, dit-il avec bon sens et finesse, de nous consumer en efforts inutiles soit pour démembrer et pour diminuer Thucydide, soit pour déterminer chez lui ce qui se dérobe à notre examen, nous ferons mieux de prendre simplement pour point de départ l'état actuel, d'étudier encore, surtout dans les sept premiers livres, le puissant agencement d'une œuvre si concentrée, et de tâcher d'en recueillir la riche substance. Nous n'insistons pas davantage sur ce livre remarquable que connaissent nos lecteurs; on se rappelle les divisions de l'ouvrage, réparti par l'auteur en cinq chapitres : I. *Objet du travail de Thucydide;* II. *Les harangues;* III. *Les récits et les descriptions;* IV. *L'art dans Thucydide;* V. *De l'originalité du récit dans Thucydide*, et il n'est pas besoin d'ajouter que le travail de M. Jules Girard est le meilleur qu'on possède sur le grand historien : on n'a jamais apprécié avec autant de savoir et de sagacité celui qui « a inauguré dans l'histoire les principes essentiels de la critique, et qui le premier a su montrer, dans le récit dramatique des faits, les lois générales de l'esprit humain ».

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 18 juillet 1884.

M. le Ministre de l'instruction publique accuse réception de la délibération de l'Académie, en date du 23 juin, relative aux mesures à prendre pour assurer la conservation des monuments anciens dans les possessions françaises. Le ministre promet d'étudier la question, mais il craint que des difficultés financières ne fassent obstacle à l'exécution immédiate des mesures demandées. — M. Deloche insiste sur la nécessité d'une loi pénale contre les destructeurs des monuments. Cette mesure ne coûterait rien aux finances de l'Etat. — Il sera répondu en ce sens à la lettre du ministre.

M. le Ministre de l'instruction publique transmet des renseignements envoyés par M. le Vice-consul de France à Brindisi sur une mosaïque antique qui a été découverte en cette ville et qui représente le Labyrinthe, Thésée et le Minotaure. Cette mosaïque va être placée au musée de Brindisi.

M. Deloche communique un rapport de M. le capitaine d'artillerie Bernard sur quelques monuments de pierre brute observés chez les Touareg, au cours de la première mission Flatters, en 1880. Ces monuments, situés en divers points, à plus de vingt journées de marche au sud d'Ouargla, paraissent être tous des tombeaux. Ils rappellent, par leur construction, les monuments dits druidiques ou mégalithiques de nos pays. L'un d'entre eux comprend une enceinte rectangulaire divisée en deux compartiments qu'entoure une seconde enceinte circulaire de grandes pierres plates jointives. Le cercle est interrompu, vers l'est, sur une étendue d'environ cent degrés : des deux côtés de l'ouverture partent deux grands murs formés chacun d'une double rangée de pierres plates, qui se dirigent en ligne droite, en s'éloignant du centre du cercle, sur une longueur de 65 mètres. Un autre monument funéraire est composé de deux *tumuli*, l'un haut de 3 mètres, l'autre, au sud de celui-ci, haut de 2 mètres, entourés de deux enceintes circulaires et concentriques, de 7 et de 11 mètres de diamètre. Ailleurs on trouve des dolmens, des pierres levées, etc.

M. Héron de Villefosse communique deux fragments d'inscriptions romaines, trouvés, l'un à Djiammâa (Tunisie) par M. Letaille, l'autre à Marquise (Pas-de-Calais) par M. l'abbé Haigneré. Dans l'inscription de Djiammâa, on distingue les lettres ..AVG · ZAM · M../,..O..., que M. de Villefosse lit : [*Colonia*] *Augusta Zamensium Majorum*. Il reconnaît en conséquence dans cette localité la ville que Ptolémée appelle Ζάμα Μείζων et dont le nom latin devait être *Zama Majus*. Le fragment de Marquise est une dédicace aux *Sulevae Junones*, déesses protectrices d'*Aquae Sulis*, aujourd'hui Bath (Grande-Bretagne) :

SVLEVIS · IVNO
NIBVS · SACR
L · CAS ... VIC
M......................
ST....................

On a trouvé des inscriptions analogues, dédiées aux mêmes divinités, à Bath même, à Andernach (Prusse), sur le Rhin et à Rome, toutes consacrées par des soldats. L'auteur de la dédicace de Marquise est probablement un soldat de l'armée de Bretagne. Les troupes de cette armée passaient par Boulogne-sur-Mer pour aller en Bretagne et pour en revenir.

M. Abel des Michels lit une étude sur le poème tonkinois intitulé *Kim Vân Kiêu tân truyên*, dont l'auteur est le lettré Nguyên Ti, haut fonctionnaire du ministère des rites. Ce poème a plus 3,200 vers. Il raconte l'histoire d'une jeune fille nommée Kiêu qui, animée des sentiments les plus vertueux, se voit contrainte par la destinée à mener une vie toute contraire à ses penchants et ne réussit qu'après une série d'aventures étranges à retrouver son fiancé et à l'épouser. La donnée paraît être empruntée à quelque ouvrage chinois. L'ouvrage est empreint des doctrines bouddhistes; les malheurs de l'héroïne sont, selon l'auteur, la punition des fautes qu'elle avait commises dans une existence antérieure. Le poète montre un grand talent de style et use avec art des métaphores, mais il pousse l'emploi du langage figuré à un excès qui rend parfois ses expressions presque inintelligibles.

Ouvrages présentés : — par M. Ravaisson : Fabre (Joseph), *le Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, traduction avec éclaircissements (2e édition, corrigée) ; — par M. Delisle : Faucon (Maurice), *les Arts à la cour d'Avignon sous Clément V et Jean XXII, 1307-1334* (extrait des *Mélanges d'histoire et d'archéologie* publiés par l'Ecole française de Rome) ; — par l'auteur : Girard (Jules), *Essai sur Thucydide;* le même, *Études sur la poésie grecque.*

Julien Havet.

Erratum : n° 30, p. 80, l. 15 au lieu de « à Halle », lisez « par Halm, à Vienne. »

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33 — 11 août — 1884

139. — **Grammaire hébraïque**, par S. Preiswerk, docteur en théologie, 4e édition, refondue par S. Preiswerk, pasteur, avec un tableau comparatif des alphabets, Bâle, Genève, Lyon, H. Georg, libraire-éditeur, in-8, i-lxvi et 1-402 p.

La première édition de la grammaire hébraïque du docteur Preiswerk parut en 1838, la deuxième en 1864 et la troisième en 1871; la quatrième a été préparée par les soins de son fils après la mort de l'auteur. Le succès du livre est dû à la méthode simple et facile adoptée par l'auteur et à la clarté d'exposition des règles et des théories, qualités précieuses qui recommandent cette grammaire aux hébraïsants de langue française et surtout aux élèves qui abordent l'étude du texte biblique. La révision de M. P. fils a considérablement amélioré l'œuvre dans ses diverses parties; nombre de difficultés ou d'exceptions que les premières éditions ne soupçonnaient pas ont été relevées avec conscience et exposées avec soin. Il est cependant regrettable que l'auteur de la dernière édition se soit cru obligé de conserver le cadre tracé par son devancier et de suivre sa méthode pas à pas; les modifications qu'il a introduites se bornent de cette manière à des retouches et à des développements qui se fondent mal avec le texte ancien et qui manquent parfois de concision.

L'introduction, en tête de la grammaire, débute par des considérations générales sur les langues sémitiques, malheureusement trop superficielles et souvent peu exactes : p. xvii, note 1, *peschîtta* (avec le tav du féminin) signifie simple non pas par opposition aux traductions paraphrastiques, mais par opposition à l'Hexaplaire; p. xviii, le syriaque avait cessé d'être parlé bien avant le xiiie siècle; p. xix, note 1, la grammaire de Mgr David n'est d'aucune utilité pour l'araméen d'Ezra et de Daniel, son titre de *Chaldaïque* s'entend du syriaque oriental; p. xx, la littérature éthiopienne possède mieux *qu'une traduction de la Bible et un certain nombre d'écrits chrétiens;* pp. xxii-xxiii, l'idiome araméen biblique ne date pas de l'exil de Babylone, c'est un dialecte palestinien, l'araméen d'Ezra n'est guère antérieur à l'ère macédonienne, le livre de Daniel est de 167-166 avant l'ère chrétienne.

La seconde partie de l'introduction traite avec plus de détails et d'autorité de l'*histoire de la langue hébraïque* et des *travaux littéraires concernant le texte hébreu* : p. XXXIX, *mischna* et *guemara,* d'après l'étymologie moderne, signifient *enseignement;* XL la Guemara de Babylone était fixée définitivement à la fin du v[e] siècle, sous Rabînâ, voy. Article *Talmud* de J. Derenbourg dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses,* t. XII, p. 1012, 1017 et 1033.

Les voyelles sont la partie la plus ardue de la grammaire hébraïque, on ne s'en douterait guère à la lecture des premiers chapitres de la grammaire de M. P. Les voyelles sont divisées, suivant l'usage, en cinq longues : *â î ê oû ô* (*qâmeç*, *hireq* avec yod, *çéré*, *schoureq* et *holem*) et cinq brèves : *a i e ou o* (*patah*, *hireq* sans yod, *ségol*, *qibbouç* et *qâmeç-hâtouf*). Souvent, dans la Bible, *i* long est écrit par hireq sans yod et *ou* long par qibbouç, c'est ce qu'on appelle la *Scriptio defectiva*. Singulier système d'écriture, pense le lecteur, qui distingue tantôt les longues des brèves et tantôt les confond ensemble. M. P. aurait dû expliquer que les signes-voyelles n'ont été notés que lorsque le texte canonique était déjà depuis longtemps constitué; que dans ce texte les longues en question étaient quelquefois indiquées par un yod ou un vav (*matres lectionis*), mais non d'une manière régulière ; il en résulte que là où les *matres lectionis* faisaient défaut, les signes des longues se confondaient avec ceux des brèves. Autres difficultés : le signe d'*a* long ne se distingue pas de celui de *o* bref, en outre *e* bref se rencontre à la place d'*a* long par position, comme dans *melekh* pour malk comparé avec *çedeq* et *qôdesch* pour çidq et qodsch. Il est donc évident que la distinction des longues et des brèves, que la prosodie ne connaît pas, ne suffit point pour expliquer ces phénomènes et qu'il faut mettre en lumière, mieux que ne le fait M. P., le principe de la coloration des voyelles qui, par la suite des temps, envahit le domaine de la phonétique et bat en brèche le principe de la durée. Toute langue a son histoire et c'est en suivant le développement des procédés qu'elle emploie qu'on peut résoudre les difficultés qu'on est tenté de prendre pour des caprices de l'esprit humain. La voie frayée par Ewald dans ce sens devrait être suivie aujourd'hui par les hébraïsants. Si on s'en tient au système de la durée, la permutation des longues entre elles ou des brèves entre elles devient une énigme, il ne suffira pas d'admettre des degrés de durée pour les longues, en supposant que telle longue a plus de durée que telle autre longue, comme M. P. l'établit § 87 II, la logique voudrait aussi des différences de temps pour les brèves qui permutent entre elles et surtout pour *a* et *e* brefs qui demeurent dans des cas où *i o* et *ou* brefs ne se maintiennent pas. Avec la théorie de M. P., le lecteur ne se rend pas compte comment *baït*[h] maison, par exemple, fait à l'état construit *bêt*[h] et au pluriel *bâtîm* (et non *bâttîm*, § 53, comp. ZDMG, t. XXXII, p. 95, note 2); *á* est en sémitique une coloration fréquente de *ai*, en hébreu elle est régulière dans les désinences des noms qui

prennent le suffixe de la troisième pers. masc. sing., *m^elâk^hâv* pour *m^elâk^haiv* (suffixe mal expliqué § 324, 2 *a*). En tenant plus compte du phénomène de la coloration, M. P. se serait épargné un certain nombre de formes nominales superflues, les trois formes, par exemple, du paragraphe 288, 32, 33 et 34 auraient été ramenées à un seul type [1].

§ 60, *Schello* n'est pas contracté de *ascher lo*, *sche* et *ascher* sont deux mots différents, l'ancienneté du premier est établie par le chant de Déborah et par le phénicien; § 62 *a* et 359 *b*, dans *guemallim* et autres mots analogues, le daguesch n'a pas pour objet de soutenir la voyelle brève, mais d'indiquer que la consonne doit être prononcée dure et sans mouillement; § 81 1 *b*, 4 *a*, il est inadmissible que *qôm qôum qâm* soient pour *qâvôm*, *qâvôum qâvam*; § 87, I. 26, l'i de la première syllabe dans *bitti*, ma fille, est primitif et ne vient pas de *a*, de même § 289 *b* 5, *bath*, fille, vient de *bint* et non de *bant*, comp. ZDMG, t. XXXII, p. 42.

Les chapitres qui traitent des formes sont dignes d'éloges, les différents sens des conjugaisons, ou mieux des classes verbales y sont bien exposés : § 146 *a* 2, la théorie que le participe du qal se serait confondu à l'origine avec le parfait n'est pas confirmée par l'examen des autres langues sémitiques, le participe des 'aïn-vav (*qâm*) qui sert de base à cette théorie s'explique par l'hypothèse de racines bilittères; §§ 274 et 279, on ne devrait plus dériver aujourd'hui les noms des verbes; § 289, 39, il est douteux qu'alef soit une préformante dans les noms en hébreu, dans *ezrô'a* il facilite l'articulation du zaïn (alef prosthétique); § 312, l'explication du hé paragogique par un accusatif est trop absolue, elle est inapplicable aux pronoms *hemmâh* et *hennâh;* § 332. 2, l'*a* du pluriel des noms ségolés n'est pas propre à l'hébreu seul, on en trouve des traces dans les autres langues sémitiques, l'explication qu'en donne M. P. est donc fausse; §§ 415 et 428, on a contesté que l'article déterminatif soit abrégé de *hal* et le pronom *sche* de *ascher ;* § 431. 1, *hennâ* ici, ne devrait pas être donné comme le même mot que *hennâ* elles; § 438, il est inexact que *'alê* appartienne à une autre forme que *aharê*, car avec le suffixe de la 3e pers. masc. sing., on prononce *'alâv*, comp. de Lagarde, *Götting. Gelehrte Anzeigen,* 1884, n° 7, p. 274.

La syntaxe hébraïque reflète le génie sémitique au plus haut degré, une étude comparée des constructions des autres langues sœurs montrerait combien l'hébreu biblique a conservé de tournures primitives et combien il permet de suivre la marche de l'esprit sémitique dans ses manifestations littéraires. La proposition principale est le noyau autour duquel se groupent les propositions accessoires, d'abord par simple apposition, sans lien grammatical, puis, le besoin de clarté et d'élégance s'imposant, les phrases se subordonnent entre elles au moyen de particules et le principe de la coordination est relégué au rang des procédés

---

1. M. P. devrait bien laisser de côté les tournures si peu scientifiques comme *telle consonne aime* ou *n'aime pas* ou *préfère*, *le duel ne prétend pas*, etc.

archaïques. La phrase relative en hébreu est un exemple frappant de cette marche : dans nombre de cas, la proposition relative est simplement coordonnée à la phrase corrélative sans signe de la relation ; dans d'autres, le lien est marqué par une particule déterminative ou démonstrative, *ha*, *ze*, *zou*, *sche*, *ascher;* c'est cette dernière particule qui devient définitivement le signe ordinaire de la relation. Les autres langues sémitiques ont des règles fixes : en arabe la relation est indiquée si le corrélatif est déterminé, en araméen et en éthiopien, elle l'est toujours, que le corrélatif soit déterminé ou non ; les exceptions sont excessivement rares. Cet exemple nous servira à montrer l'intérêt qu'il y avait à traiter à part les phrases incidentes, interrogatives, relatives ou conditionnelles, au lieu d'en parler, comme l'a fait M. P., sous le chapitre du pronom relatif ou sous celui des particules. De même, le phénomène si remarquable du *vav* consécutif aurait mieux trouvé sa place dans la syntaxe que dans les formes verbales; le vav de l'apodose, dont il n'est pas fait mention, aurait dû également y figurer. § 459 *b*, ce que M. P. appelle *propositions nominales étendues* rentre dans la catégorie des propositions absolues du paragraphe 464; l'exemple, § 463 *b*, est mal choisi, dans Gen., 1, 1, *berêschît* est à l'état construit avec la phrase qui suit, il ne pouvait donc pas occuper d'autre place, voy. Ewald, *Lehrb.* § 332 *d.*; § 484, les imparfaits dans les exemples de ce paragraphe s'expliquent par le présent historique et sont analogues aux imparfaits précédés du vav consécutif; § 517. 3, *qôlî*, *pîmô*, *yemîn*^{e}*k*^{h}*â* ne sont pas régimes, ils sont placés d'une manière absolue et le verbe qui suit s'accorde avec la personne indiquée par le suffixe; § 545 *remarque*, le mot *ahad* dans Zach. 11, 7 et 2. Sam. 17, 22, n'est pas à l'état construit, Ewald, *Lehrb.*, 8e éd. § 287 *b*, p. 657; § 553. 3, dans le passage d'Aggée 2, 17, *et*^{h}*k*^{h}*em* est à l'accusatif en dépendance de la négation *e(i)n*, comp. l'accusatif en arabe après *lâ*.

M. P. a eu l'excellente idée de donner à la fin du volume des tables grammaticales complètes; l'élève qui doit aborder la grammaire par son côté matériel trouvera là les premiers éléments qu'il doit connaître avant d'arriver à l'étude des règles.

Le livre est divisé d'une manière logique et claire et ne laisse rien à désirer sous le rapport de la correction et de la netteté des caractères. Les répertoires des mots expliqués et des passages cités facilitent les recherches. L'auteur, qui s'est proposé d'écrire un manuel scolaire, a atteint son but et nous ne doutons pas que le succès des premières éditions ne soit réservé à la quatrième. C'est en vue de ce succès même et d'une nouvelle édition à venir que nous avons insisté sur les corrections et améliorations que l'ouvrage comporte encore.

Rubens Duval.

140. — **Archiv für lateinische Lexikographie u. Grammatik, mit Einschluss des ælteren Mittellateins,** als Vorarbeit zu einem Thesaurus linguæ latinæ, mit Unterstützung der K. Bayerischen Akademie der Wissenschaften, herausgg. von Ed. Wœlfflin. Erster Jahrgang. Heft I, 1884. Leipzig, Teubner, 160 pp. 8.

La *Revue* a annoncé l'année dernière (chroniques des nos 28, 31) cette publication destinée à la préparation d'un *Thesaurus* latin. Nous rappelons que cette entreprise est sous la direction de M. Edouard Wœlfflin et que l'Académie des sciences de Bavière lui a assuré, par une subvention, une existence d'au moins trois ans. Toute la littérature latine a été divisée entre 250 collaborateurs, qui doivent tous les six mois environ publier des articles destinés à servir de modèles et en même temps répondre aux listes de questions publiées par la rédaction. — Nous allons faire connaître au moyen d'une simple analyse la nature du nouveau recueil.

Le premier fascicule a paru depuis quelques mois. Il débute par un article préface de M. W. (pp. 1-23). Après avoir rappelé que la délimitation des périodes littéraires et l'individualité marquée de chaque écrivain favorisent une entreprise de ce genre plus pour la langue latine que pour la langue grecque, M. W. fait l'histoire d'une tentative analogue. En 1857, le roi Maximilien II de Bavière destina 10,000 florins à la rédaction d'un *Thesaurus*. C. Halm devait en prendre la direction avec le concours de Ritschl, de Fleckeisen et de Bücheler. L'année suivante, Halm se rendait au Congrès des philologues réunis à Vienne. Dans cette assemblée, il eut l'honneur de parler immédiatement après le président et fit approuver l'entreprise projetée. Elle devait surtout consister dans une révision des lexiques pour l'âge archaïque, pour l'âge d'or de la littérature et pour les principaux écrivains de l'âge d'argent. Quant aux auteurs de l'Empire, ils ne devaient être l'objet de recherches et de vérifications que pour les termes techniques et spéciaux. Enfin, on ne devait pas pousser les recherches au-delà du VIe siècle après Jésus-Christ. Un contrat fut passé en conséquence avec la maison Teubner, de Leipzig, qui se chargea de l'édition. Des rédacteurs spéciaux furent choisis. Mais des obscurités dans la répartition des travaux et l'impossibilité de faire venir le principal rédacteur comme professeur en Bavière retardèrent l'exécution. Survint la guerre d'Italie qui enleva à l'entreprise sa base matérielle.

C'est ainsi que l'ancien *Thesaurus* latin, œuvre de Robert Estienne, est resté en quelque sorte la propriété de l'Italie [1]. L'Allemagne ne peut lui opposer en ce genre que des tentatives individuelles, dont la plus remarquable est le dictionnaire de K. E. Georges.

Dans une seconde partie de son article, M. E. W. montre que le

---

1. On sait en effet que ce sont deux Italiens, Forcellini et de Vit, qui ont donné une nouvelle édition du *Thesaurus*.

plan adopté en 1857 était incomplet et défectueux. Il énumère d'abord les conditions générales qui s'imposent aux collaborateurs d'un *Thesaurus* : 1° se servir d'éditions vraiment critiques (au milieu de ce siècle, les auteurs du *Thesaurus* en auraient manqué pour un certain nombre d'ouvrages) ; — 2° observer si la forme du mot étudié se trouve dans les mss. ou repose sur une conjecture raisonnable ; — 3° tenir compte des langues romanes ; — 4° remarquer la sphère littéraire à laquelle appartient le mot en question (observation importante pour les mots employés à l'époque archaïque, qui reparaissent dans la langue post-classique à partir de Fronton : il importe de savoir si ces mots sont empruntés directement aux auteurs anciens par les écrivains postérieurs ou si, rejetés de la langue littéraire pendant la période classique, ils y ont reparu plus tard, conservés dans le parler populaire) ; 5° noter les alliances de mots usuelles (aveo + scire, trans + ultra, fine et trans + usque, etc.) ; — 6° observer si un mot ou une expression s'est localisé dans certaines régions de l'empire romain, soit que ces locutions proviennent de la langue antérieure du peuple vaincu, soit qu'elles aient appartenu tout d'abord à la langue latine commune et, pour cela, comparer la littérature de chaque province (ex. : l'emploi de l'adjectif *pandus* chez les écrivains espagnols).

M. W. détermine ensuite avec précision le contenu de tout article du futur *Thesaurus*. On y doit trouver : 1° l'orthographe fondée à la fois sur les textes et sur l'étymologie ; 2° les formes normales, irrégulières et défectives (ex. dat. et abl. plur. *iuribus*) ; 3° la forme populaire, autant qu'elle se trouve chez les écrivains classiques avec renvoi en son lieu ; 4° la signification, la filiation des sens et son explication, la comparaison avec les synonymes et les opposés que les auteurs rapprochent ; 5° dans la littérature de traduction, le terme grec auquel le mot latin correspondait, surtout pour les expressions techniques ; 6° l'histoire du mot : la date de son apparition et de sa disparition, l'indication de celui qui l'a remplacé dans la suite (par ex. dire non seulement quand *aeternus, perpetuus, auris, novus, quatere, merere (mereri), ducere, uncus* sont remplacés chacun par *aeternalis, perpetualis, auricula, novellus, quassare, meritare, conducere, aduncus*, mais encore marquer la succession d'expressions comme *nequiquam, frustra, incassum, in vanum)* ; 7° indiquer si le mot appartient au style noble ou au style familier, à la langue populaire ou à la langue littéraire, à la prose ou à la poésie et dans quel genre particulier ; dans les cas où de semblables indications ne peuvent être données, en faire la remarque ; 8° l'article doit aussi contenir des remarques syntaxiques sur la construction générale du mot, sur les formules, sur les expressions toutes faites, sur les alliances de mots entre eux.

Nous avons résumé une grande partie de l'article de M. W. pour donner une idée de l'œuvre conçue et montrer sur quelles larges bases on prétend l'exécuter. L'article suivant est une série d'extraits des glos-

saires latins (pp. 23-34), par le regretté Gustave Lœwe, mort, comme on sait, si malheureusement à Gœttingue, au mois de décembre dernier. Un article de ce genre se refuse à l'analyse. M. L. Havet communique une note sur le mot *pinnaria* (p. 34).

Pp. 35-68, article de M. Grœber sur les sources d'un lexique latin. Cet article complète l'avis préliminaire de M. Wölfflin et doit nous arrêter quelques instants. M. G. distingue deux classes de sources : les sources de la langue (sprachquellen) et les sources des mots (wortquellen). La première classe comprend toute la langue latine vivante, la langue littéraire aussi bien que la langue populaire. Elle fournit au lexicographe la forme du mot, sa signification, le développement du sens et les règles de l'usage. En Gaule la période de cette langue vivante s'étend jusqu'à la fin du premier tiers du VIe s. ap. J.-C.; on y doit comprendre également les œuvres de l'italien Venantius Fortunat et de Grégoire de Tours qui sont de la deuxième moitié du siècle. En Italie, la période du latin vivant se termine à Grégoire le Grand; les actes privés des années postérieures au troisième decennium se rattachent donc à la deuxième série de sources. Pour l'Afrique et la partie orientale de l'Empire, cette époque s'étend un peu plus, jusqu'au commencement de la deuxième moitié du VIe s. Enfin, c'est en Espagne qu'elle est la plus longue, puisqu'elle s'arrête seulement au milieu du VIIe s. La seconde classe de sources comprend les documents de l'époque où le latin a cessé d'exister comme langue maternelle et parlée. Les textes de cette période permettent d'enrichir le dictionnaire au moyen de mots inconnus par la première série de documents. A cette catégorie appartiennent les écrivains orientaux depuis Jordanès; les écrivains anglais depuis Gildas; la littérature juridique des nations nouvelles; les œuvres diverses en latin barbare, comme *Oribase*, la *Synopsis,* les *Joca monachorum ;* les inscriptions chrétiennes collectionnées par MM. de Rossi et Le Blant; les traités de grammaire réunis par Hagen; les mots latins trouvés dans les auteurs grecs, enfin le *substratum* latin des langues romanes. M. G. insiste particulièrement sur cette dernière source qui avait jusqu'ici été négligée par les lexicographes. Voici un exemple du procédé par lequel on peut retrouver sous la forme romane un mot latin perdu. Nous avons en français le mot *beste.* Il ne peut se rattacher au latin *bestia,* mais procède plutôt d'une forme *besta* qu'on n'a pas encore rencontrée dans les textes. Or on retrouve son diminutif *bestula* dans Fortunat (vit. Martini, 3, 341), son adjectif *besteus* dans Commod. (instr. passim), formé de *besta* comme *roseus* de *rosa*, *coronula* de *corona.* On voit donc qu'à interroger les langues romanes il y a profit, et chance, sinon de retrouver des mots disparus, au moins d'établir des rapprochements curieux et d'expliquer des faits particuliers. L'article du savant professeur de Strasbourg dont nous venons d'analyser les conclusions, présente ainsi un intérêt aussi bien pour les romanistes que pour les latinistes.

Les autres articles du premier fascicule sont : Notes de lexicographie tirées des Bibles latines, par P. Thielmann, p. 68; W. Kalb, de la latinité du jurisconsulte Gaius, p. 82; Ed. Wölfflin, sur la gradation en latin (traite des adverbes par lequels les Latins graduaient le sens des adjectifs, comme *magne, magnopere, summe, multum, valde,* etc.), pp. 95-101; Schenkl, *Modulabilis*, p. 101; *Mélanges* (étude sur divers mots par Bücheler, Studemund; *Luciliana*, par Stowasser) pp. 102-117; littérature de l'année 1883. Le cahier contient en outre deux listes de questions adressées aux collaborateurs et se termine par la liste des rédacteurs.

P.-A. Lejay.

Post-scriptum. — Le deuxième numéro de l'*Archiv* vient de paraître. Il contient : 1° un article de E. Wölfflin sur les particules causales en latin : *ob* et *propter, causa* et *gratia, merito* et *beneficio* dans la littérature post-classique, principalement chez les auteurs africains, *ergo,* etc. (pp. 161-176); 2° le suffixe latin *anus*, par H. Schnorr von Carolsfeld (pp. 177-194); 3° le génitif des thèmes en *a* dans Lucilius, par Stowasser (pp. 195-203); 4° du *substratum* latin des langues romanes, par G. Gröber, où l'auteur applique et complète la méthode exposée dans son article du premier numéro (pp. 204-254); cet article se termine par un lexique des mots du latin vulgaire qui ont passé dans les langues romanes et qui appartiennent aux lettres A et B : l'auteur en annonce du reste la suite; 5° des remarques sur la langue ecclésiastique, d'après diverses publications récentes, par Ph. Weber (pp. 255-266); 6° *Ennodiana,* par Fr. Vogel, qui prépare une édition d'Ennodius devant paraître cet automne dans la collection des *Monumenta Germaniae Historica* (pp. 267-271); 7° mélanges (pp. 272-295); 8° Littérature, revue des publications parues en 1883 et 1884 (pp. 296-315). Le numéro se termine par un article nécrologique sur Gustave Löwe et un supplément à la liste des collaborateurs donnée dans le premier cahier. Il contient, outre les articles que nous venons d'indiquer, quantité de notes et notules disséminées dans le fascicule.

P.-A. L.

---

141. — **Œuvres de Ghillebert de Lannoy,** voyageur, diplomate et moraliste, recueillies et publiées par M. Ch. Potvin. Louvain, 1878.

Messire Ghillebert de Lannoy (1386-1462), seigneur de Villerval, Tronchiennes et autres lieux, attaché d'abord au sénéchal de Hainaut Jean de Warchin, puis au duc de Bourgogne Jean sans Peur, finalement gouverneur, pendant près de trente ans, sous Philippe-le-Bon, du château de l'Ecluse, était connu comme homme de guerre, diplomate, et surtout comme un intrépide voyageur. On avait déjà publié,

en 1821, 1840 et 1844, ses *Voyages et Ambassades*, mais il restait à faire une édition critique de cet ouvrage si intéressant, dont maints passages avaient été défigurés ou tronqués par les précédents éditeurs. M. Potvin a entrepris cette tâche et il s'en est acquitté avec un soin méticuleux, ainsi qu'on en peut juger par les nombreuses variantes qu'il donne au bas de chaque page. Grâce aux trois ou quatre manuscrits qu'il a collationnés, nous lui devons un bon texte de ces itinéraires et qui restera définitif. La lecture en est très attachante, et le caractère aussi aventureux que réfléchi de Ghillebert s'y révèle tout entier. C'était, dans la force du terme, un homme courageux qui ne recula jamais devant le danger, et avec cela très observateur. Comme beaucoup de ceux qui n'ont jamais fait métier d'écrire, il a le style pittoresque; veut-il nous donner une idée du froid qu'il fait en Russie, il dira : « Une merveille de froit y avoit que, quant on chevauchoit par les forests, on y oyoit crocquer les arbres et fendre de hault en bas, de froit. Et y veoit-on les crottes de la fiente des chevaulz, qui estoient sur la terre engelées, saillir contremont, de froit. » Dans le voyage qu'il entreprit en 1421 et qu'il termina en 1423, il traversa toute la Prusse, la Pologne, une partie de la Russie centrale et arriva en Crimée où il s'embarqua pour Constantinople et de là pour Rhodes. L'Egypte surtout l'attirait. On rêvait encore en ce temps-là de croisades contre les infidèles, aussi le voyage du sieur de Lannoy est-il une véritable exploration dont il est chargé par le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne. Il n'est pas exagéré de dire que les deux princes avaient mis la main sur l'homme le plus apte à remplir cette mission. Il ne raconte pas, comme Joinville, que le Nil qui vient du Paradis terrestre roule dans ses eaux du gingembre, de la cannelle et autres espices, mais il examine curieusement « le viel et le nouvel port d'Alexandrie », note la profondeur des eaux, le tonnage des navires qui y peuvent entrer, les murs, tours ou tourelles qui servent de fortifications, « les grands couillarts » qui sont aux portes. Au Caire, il remarque que les maisons sont « de bricque et de terre cuite, les combles de quesne et de mechant marrien placquiez de terre, legieres à ardoir. » Quant à « la seignourie » des Soudans, il n'est pas longtemps à voir qu'elle est aussi précaire qu'instable : « Autant de temps que je fus en Surie, il y eut cinq Soudans. » Les Egyptiens lui paraissent impropres à la guerre, il n'y a que les Sarrasins qui puissent tenir campagne. — Il fit trois voyages en Terre-Sainte à des époques différentes, mais les notes qu'il en rapporta sont plutôt celles d'un pèlerin que d'un homme qui fait des reconnaissances militaires. N'était-ce pas cette fois pour détourner les soupçons? Il est intéressant de comparer son journal avec celui d'un autre voyageur, le sieur d'Anglure, qui partit pour Jérusalem en 1395. Les descriptions des lieux de dévotions sont parfois identiques chez l'un et chez l'autre, mais Lannoy est plus pressé : on sent sous ces notes qu'il jetait rapidement sur le papier que le but et le principal de ses longues pérégrinations

étaient avant tout de bien voir, de bien connaître le pays, en cas que l'on eût besoin d'y faire quelque expédition.

Ghillebert n'a pas été seulement un vaillant homme d'armes, un voyageur infatigable : ce fut aussi un moraliste qui composa deux petits Traités dont l'un, intitulé l'*Instruction d'un jeune prince*, destiné à Charles le Téméraire, l'autre, *Les enseignements paternels* adressés à son fils, donnent le plus grand intérêt à la publication de M. Potvin, d'autant plus que le second de ces Traités était jusqu'alors inédit. Le premier avait été publié chez Galliot du Pré, en 1517, à la suite du *Temple de Bocace*, par Chastellain, auquel il avait été longtemps attribué. M. Potvin, par des arguments irréfutables, a rendu à Ghillebert ce qui lui appartenait. A défaut d'autres preuves d'ailleurs, le style simple, naturel, concis et ferme de l'*Instruction* est si différent de la phrase savante, enchevêtrée et pompeuse de Chastellain qu'il y a lieu de s'étonner qu'on l'ait cru l'auteur de cet ouvrage. Joubert a dit quelque part : « Lisez les livres faits par les vieillards qui ont su y mettre l'originalité de leur caractère et de leur âge. » Cette pensée m'est venue à l'esprit en lisant et relisant les *Enseignements paternels* que Ghillebert écrivit au déclin de sa vie. Garder le silence, écouter les gens de bien et ceux qui ont acquis de l'expérience par les voyages, dans la guerre ou autrement, aimer Dieu, éviter *oyseuseté,* respecter les femmes, donner sagement et libéralement, voilà les recommandations qu'il fait à son fils, s'il veut parvenir « à grande et honnourable chevance »; mais qu'il ne craigne pas surtout « de preferer une glorieuse mort en une bataille à banniere desployee, que de retourner vilainement d'icelle. » Il a des expressions charmantes et d'un français ravissant quand il lui conseille de fuir « la hantise de varlets et de tous envolepeurs de langaige et qui ploient à tous vens », ou de se garder d'être « ung farseur et florisseur de bourdes ». (*Envolepeur* et *florisseur* sont absents du Dictionnaire de l'Ancienne Langue française par F. Godefroy. Ils seront dans le supplément.) Trente ans environ avant que Ghillebert composât ces Instructions pour son fils, le seigneur de Caumont, issu d'une illustre famille du Périgord, léguait aussi à ses enfants des *Dits et enseignements,* tout remplis des conseils les plus généreux et les plus chevaleresques. Décidément il y avait encore de belles âmes dans ces siècles de fer.

A. Delboulle.

---

142. — **Les Mémoires et Relations politiques du baron de Vitrolles,** publiés selon le vœu de l'auteur, par Eugène Forgues. Paris, Charpentier, 1884, 2 vol. in-8.

Les *Mémoires de Vitrolles* pourraient porter en sous-titre : *Comment on fait une Restauration*. Ce n'était pas facile, même en 1814. Les

Bourbons étaient déjà inconnus aux Français, suspects aux alliés. Attendant tout du ciel, ils n'avaient fait aucun préparatif de retour. Vitrolles se chargea de ce rôle providentiel. Sans caractère officiel, presque sans recommandation, il court au Congrès de Châtillon et obtient d'Alexandre et de Metternich un semblant d'approbation à ses projets. Il retourne à Paris dans les rangs des prisonniers de l'armée française, puis il plaide la cause de son Roi auprès des gens au pouvoir. Quand le trône est restauré, il se trouve alors en butte aux menaces d'une sorte de *bravo*, égaré au XIXe siècle, M. de Maubreuil, aux intrigues des puissants du jour, Talleyrand, Blacas et Montesquiou, qui veulent l'évincer de sa nouvelle position de secrétaire d'Etat. Tout ce récit est d'un attrait singulièrement captivant et quelque peu romanesque.

Dans l'accomplissement de sa tâche, que de déceptions causées par ses amis mêmes ! Il veut ménager au Roi une entrée à la Henri IV dans une capitale que les triomphes de l'Empire ont habituée aux cérémonies militaires : le Roi ne peut pas monter à cheval. Au premier Conseil de la monarchie, il attend que Louis XVIII parle en souverain : même au Conseil, Napoléon ne peut être remplacé. Puis, lorsque l'empereur débarque au golfe Juan, Vitrolles, tout inquiet, court chez Monsieur : Monsieur, qui sait pourtant la nouvelle, s'en est allé à vêpres. Le même Monsieur, auquel Vitrolles s'attache en particulier, l'avait déjà déconcerté quand, le plus naturellement du monde, il lui avait promis le prix de ses services, en froissant ainsi son royalisme désintéressé. Instruit par l'expérience, Vitrolles put voir que l'on tient compte surtout des dévouements qui s'achètent. Serviteur négligé de la monarchie, il dut reconnaître une fois de plus la vérité du *Sic vos non vobis*... D'ailleurs, il le sentait, une Restauration ne peut trouver de meilleurs ministres que dans les fonctionnaires des régimes précédents, parce que seuls ils ont l'expérience. Telle est la moralité qui se dégage du récit et que l'auteur indique d'un mot, d'un trait. Il n'en sert pas moins la Restauration qu'il croit son œuvre. Il nie avec raison que les Bourbons aient été imposés par les baïonnettes étrangères. Il serait, en effet, plus juste de dire qu'ils sont venus se placer entre l'enclume et le marteau.

Vitrolles réussit. Cela prouve que, même en politique, la fermeté hardie l'emporte sur l'habileté cauteleuse. Mais cet homme entreprenant est aussi un homme d'esprit. Les célèbres *Lettres du cousin et de la cousine*, qui sont de lui, suffiraient à le prouver. Mille traits confirment ce jugement. Un jour, un ancien officier de la marine royale, démis au moment de la Révolution, réclame au Conseil du roi le grade de contre-amiral, auquel, dit-il, il se serait élevé à l'ancienneté, s'il avait continué à servir la République et l'Empire. « Il a oublié seulement un fait essentiel, dit Vitrolles : c'est qu'il a été tué à la bataille de Trafalgar. » Il démasque d'un trait les intentions de ses rivaux. Blacas, comme Montesquiou, est sa bête noire. Il se moque agréablement du favori du roi

qui, au retour de l'île d'Elbe, proposa, pour résister à Napoléon, de se rendre en procession au devant de lui et de « lui demander ce qu'il venait faire ». Vitrolles appelle d'ailleurs l'abbé de Pradt un faquin, Talleyrand un grand comédien. Il accuse même ce dernier d'avoir commis, à l'entrevue d'Erfurt, une véritable trahison sur laquelle les Mémoires annoncés du célèbre diplomate donneront peut-être des éclaircissements.

Doit-on, en effet, se fier absolument à Vitrolles? Sans doute, il exagère l'enthousiasme des Parisiens à l'arrivée de Monsieur. On pourrait déjà relever chez lui des lapsus ou des erreurs. C'est ainsi que, se rendant de Joinville à Troyes, il dit qu'il passa d'abord par Vendeuvre, puis coucha à Bar-sur-Aube. Or Vendeuvre se trouve entre Bar et Troyes. Quoi qu'il en soit, ces Mémoires sont d'un grand intérêt historique. C'est un journal de la Restauration rédigé par le secrétaire d'Etat même du régime rétabli. Le second volume s'arrête au mois d'avril 1815; il s'y trouve cependant une lacune du 4 juin 1814 au 5 mars 1815. Vitrolles est de plus le témoin à décharge d'une cause souvent attaquée. Il convient de l'écouter pour respecter les droits de la minorité.

Telle est l'œuvre que M. Eugène Forgues a mise au jour. Il l'a fait précéder d'une préface instructive et lestement tournée qui lui fait honneur. On ne peut qu'approuver la forme qu'il a donnée au livre et le remercier en particulier de n'avoir pas alourdi ses pages par les notes souvent inutiles, plus souvent indigestes, dont on surcharge aujourd'hui la publication des Mémoires. De sobres appendices, rejetés à la fin de chaque volume, suffisent amplement à compléter nos notions sur divers incidents du récit.

Quoi d'étonnant d'ailleurs que M. F. ait bien rempli sa tâche? Sans embrasser toutes les opinions de Vitrolles, il a pour lui une grande estime et la fait partager au lecteur. Peut-être même va-t-il trop loin. Pour plaire à son héros, il jette par dessus bord tous les ministres de la Restauration. « Voulez-vous un homme d'Etat, dit-il, prenez le mien. » Cette admiration ne devrait pas aller non plus jusqu'à lui faire respecter les fautes d'orthographe et de grammaire de l'auteur. La reproduction n'en est d'aucun intérêt pour la critique historique. C'est ainsi que le texte contient des inadvertances de ce genre : Quelque *grand* qu'ils soient; *cet* espèce de collègue. Au volume II, page 52, on ne parvient pas à comprendre une phrase où intervient comme sujet *le frère du général Carnot* (sans doute pour le général Carnot lui-même). M. Forgues n'a-t-il aussi aucun ami qui sache l'allemand et qui puisse lui orthographier correctement ces mots : « Der muss ein *ganzor man seyn?* » Enfin, dans l'Introduction, il mentionne un marquis de Barbantence et un colonel d'Ernest, dont les vrais noms sont Barbentane et Ernst. Ce ne sont que des fautes d'impression. Nous sommes réduit à les relever pour remplir, à l'égard de l'intelligent éditeur, notre rôle de critique impartial.

Francis Decrue.

143. — A. **Beer. Die orientalische Politik Oesterreichs seit** 1774. Prag, Tempsky; Leipzig, Freytag. 1 vol. in-8, 832 p.

Le livre de M. Beer est un livre d'actualité. L'histoire de la politique orientale de l'Autriche est sans contredit la partie la plus importante de l'histoire des relations extérieures de ce pays depuis un siècle. Personne mieux que M. B. n'était à même de nous la faire connaître dans son ensemble après les remarquables travaux de détail qu'il avait déjà fait paraître sur le partage de la Pologne, sur la politique de Joseph II et de Kaunitz [1], etc. Il a eu, en outre, à sa disposition un grand nombre de pièces originales qu'il a puisées aux archives de Vienne, qu'il avait déjà publiées, en partie, ou qu'il publie à la suite de son livre, *Mémoires de Cobenzl* ou adressés à Cobenzl, *Mémoires et lettres de Metternich.* La dernière partie du livre seule n'a pu être faite d'après les documents de la chancellerie qui ne sont point encore mis, pour la période tout à fait contemporaine, à la disposition des travailleurs.

Il faut savoir gré à M. B. des ressources nouvelles qu'il fournit à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la question d'Orient. Mais on peut lui reprocher le parti qu'il en a tiré lui-même. Le livre de M. B. n'est à proprement parler qu'une analyse très complète, très sûre de toutes les pièces diplomatiques qu'il a eues entre les mains; c'est un résumé intéressant des opinions de Cobenzl, de Stadion, de Metternich; mais rien de plus. Sans doute il était utile, pour nous faire connaître la tradition politique de l'Autriche en Orient, de nous donner successivement les opinions et les projets des hommes qui l'ont créée ou servie. Mais ce n'était point suffisant : il fallait, pour nous permettre de la juger, nous apporter parallèlement les desseins des ministres étrangers auxquels ils s'étaient heurtés ou associés. Les historiens autrichiens adopteraient-ils cette méthode fâcheuse qui a été fort reprochée depuis quelques années aux historiens prussiens et particulièrement à M. de Treitschke par les allemands eux-mêmes? Des livres ainsi composés ont la valeur de simples publications de documents. Et ils ont le tort, en outre, de se présenter souvent comme des livres de polémique; on se prend à discuter leur valeur qui est cependant très réelle.

Un exemple : M. B. signale et étudie le rapprochement qui s'est produit en 1780 entre Joseph II et Catherine aux dépens de la Prusse. Il nous fournit un grand nombre de pièces autrichiennes. On voit très clairement, par les réflexions de Kaunitz sur l'entrevue des deux souverains (23 avril 1780), les dépêches de Cobenzl et les instructions de Kaunitz à Cobenzl (8 juin, 4 juillet, 11 novembre 1780, 2 janvier 1781), les projets de l'Autriche décidée à se servir de la Russie contre l'Empire Ottoman en lui faisant le moins de concessions possible. On

1. A. Beer : *Die erste Theilung Polens. Documente* (Vienne 1873). — *Joseph II, Leopold II und Kaunitz* (Wienn, 1873). — *Leopold II, Franz II u. Catharina Ihre Corr.* (Wien, 1874) et un grand nombre d'articles parus dans l'*Œsterreich. Geschichtsarchiv*

voit moins dans les mêmes pièces les desseins de Catherine II, qui cherche au même moment à rejeter l'Autriche sur l'Italie, pour se réserver la Turquie toute entière. N'aurait-il pas été utile que M. B. nous donnât des renseignements de source russe plus difficiles à trouver, je le reconnais, mais nécessaires? Tous les ministres de la czarine étaient loin d'être d'accord sur la politique à suivre : Panin, qui se retira des affaires en 1781, avait proposé un contre-projet de triple alliance où la Prusse servait de contre-poids entre la Russie et l'Autriche et favorisait en dernière analyse l'ambition exclusive de la première. Ce sont ces tendances, ces courants contraires de la politique russe qui auraient dû constituer l'autre partie du livre, celle qui reste à faire.

Pourquoi, étudiant les origines de la guerre de Crimée, M. B. ne consulte-il pas davantage les écrivains anglais, et particulièrement le livre si instructif de M. Théodore Martin sur la reine Victoria, le prince Albert et la politique anglaise en général? Peut-être aurait-il affirmé moins nettement que l'Angleterre, en 1844, accepta les propositions de la Russie relatives à un partage éventuel de l'empire ottoman. Il cite et analyse un mémoire du comte de Nesselrode qui aurait été présenté au cabinet anglais, après le voyage de Nicolas à Londres (p. 426). Mais il ne nous dit pas où il prend ce mémoire; il ne nous dit pas surtout la réponse que fit Peel à ces ouvertures et à ces Mémoires [1]. Les rares emprunts que M. B. fait aux chancelleries étrangères ne prouvent que davantage, par leur insuffisance, l'insuffisance de sa méthode.

Son livre, en somme, tout en étant moins passionné que les livres de M. de Vivenot sur le même sujet [2], s'en rapproche cependant beaucoup : M. B. ferait peut-être mieux de nous donner, comme celui-ci l'a fait dans les dernier temps de sa vie [3], et comme il l'avait fait jusqu'ici lui-même avec un réel savoir et un grand bonheur, des documents précieux. S'il voulait faire œuvre de polémique, il n'avait qu'à publier un petit livre analogue à l'excellent précis de Hagen sur la question d'Orient, en se plaçant à un autre point de vue, cela s'entend [4].

Ces réserves faites, on ne peut que féliciter M. B. du choix des documents qu'il a joints à son étude : le mémoire de Cobenzl (juin 1791) sur l'attitude politique de l'Autriche par rapport à la France, à la Russie, à la Prusse est de la plus haute importance : Nous y trouvons des déclarations comme celle-ci : « La Russie est l'*allié naturel (sic)* de l'Autriche. C'est un principe dont tous les politiques conviennent; la

1. Théodore Martin, *le prince Albert, etc.*, Trad. fr. par Augustin Craven; Paris Plon, 1883, t. I, pp. 114-115.

2. Ritter v. Vivenot : *Zur genesis der zweiten Theilung Polens.* Wien, Braumüller.

3. *Id., Quellen zur Geschichte der deutschen Kaiser Politik.* Wien, Braumüller, t. I et II.

4. Fr. Hagen. *Geschichte der Orientalischen Frage und ihrer Entwickelung v. dem Frieden v. Kutchuk. Kainardji; bis zur Kriegserklærung Russland an die Pforte.* 24 avril 1877. — Frankf. Sauerlaender, 1877 in-8° 172. p.

seule chose qui nous était à charge, quant à cette alliance, c'était l'exaltation de Catherine II, les vastes projets que lui faisaient concevoir ses anciens succès..... » (p. 762) ou encore, cette autre : « Les grandes puissances ne doivent se conduire que conformément à la raison d'Etat. L'intérêt doit l'emporter sur toute espèce de ressentiment, quelque juste qu'il puisse être » (p. 761.) L'alliance nécessaire avec la Russie, et le sacrifice des ressentiments et des passions aux résultats à obtenir, voilà des principes qui, exprimés au XVIIIe siècle par les ministres autrichiens, ont dans la pratique amené leurs successeurs du XIXe siècle à se rapprocher de la Prusse après Sadowa, à occuper la Bosnie, avec le concours de la Russie. Ce sont bien les vrais principes de la politique autrichienne dans la question d'Orient : Cobenzl y revient sans cesse (mémorial confidentiel de la fin de 1792) sur la politique à suivre vis à vis de la Russie pour s'assurer son concours contre la France (p. 770).

Toutes les pièces qui ont servi à M. B. à écrire un chapitre tout à fait nouveau sur l'insurrection serbe (1804. — n° 12) sont fort intéressantes, particulièrement les extraits de la correspondance de l'archiduc Charles avec Smbschen (pp. 790-800).

L'ouvrage entier se compose de 8 chapitres. — Une introduction générale à l'histoire de la politique orientale de l'Autriche jusqu'au traité de Kutschuk-Kainardschi (p. 1-29). — *Chap. II.* La Politique orientale de Joseph II (p. 30-145). — *Chap. III.* La Révolution française (p. 146-179); — *chap. IV.* L'insurrection Serbe (180-289). — *Chap V.* L'Indépendance de la Grèce (p. 260-386). —*Chap. VI.* Après la paix d'Andrinople (p. 387-420). — *Chap. VII.* La guerre de Crimée (p. 421-573). La conclusion *(chap. VIII)* est une longue étude sur les évènements qui séparent le traité de Paris de celui de Berlin, sur la politique du comte Andrassy qui est assez sévèrement jugée (p. 746-747). M. Beer lui reproche les annexions territoriales qui pourraient justifier et préparer des revendications postérieures de la Russie, les concessions qu'il a faites à tort au parti militaire. L'alliance russe poussée à ce point lui inspire des craintes, peut être légitimes; mais est-ce bien le comte Andrassy qu'il faut rendre responsable des conséquences nécessaires de cette alliance?

Emile BOURGEOIS.

CHRONIQUE

FRANCE.— En même temps qu'il donne une seconde édition de son *Essai sur Thucydide*, M. Jules GIRARD fait paraître des *Etudes sur la poésie grecque* (Paris, Hachette, in-8°, 353 p. 3 fr. 50). Ce sont des articles publiés déjà dans la « Revue des deux mondes » sur *Epicharme*, sur *Pindare*, sur *l'Hegelianisme dans l'interprétation de l'Antigone de Sophocle*, sur *la pastorale dans Théocrite*, sur *l'Alexandrinisme;* il est surtout question, dans cette dernière étude, d'Apollonius, des *Argonautiques* et du caractère de Médée. Le seul lien de ces diverses études, dit M. Girard, c'est qu'elles ont pour sujet commun la poésie grecque; j'ajouterais que

dans toute l'appréciation littéraire, j'appuie sur l'observation des mœurs, si tout le monde ne savait aujourd'hui que, pour comprendre les Grecs qui sont nos maîtres, mais dont nous différons tant, il faut commencer par essayer de se rendre compte des conditions très particulières où s'est produite leur puissante originalité. Nous comptons revenir prochainement sur ce volume où l'on retrouve les qualités de M. J. Girard et la même profondeur d'aperçus, la même finesse d'analyse, la même érudition ingénieuse et brillante, que dans l'*Essai sur Thucydide*, *les Etudes sur l'éloquence attique* et *le Sentiment religieux en Grèce*.

— Le n° 4 de *Mélusine* (5 juillet) nous apporte, sous la signature de M. Gaidoz, un assez curieux article. Il occupe la plus grande partie du numéro, et il est intitulé *Comme quoi M. Max Müller n'a jamais existé, étude de mythologie comparée.* C'est une parodie des théories mythologiques de M. Max Müller appliquées à leur auteur même que l'on montre être un mythe solaire. Le fond de cette « étude de mythologie comparée » est traduit d'un article anglais, augmenté de nombreux développements par M. Gaidoz qui cite en apparence à l'appui de sa thèse des passages de divers mythologues français. Sous une forme ironique et parfois plaisante (par exemple lorsque M. Gaidoz montre que Cadet Roussel est un mythe solaire), c'est une attaque en règle contre les théories qui règnent depuis un siècle en mythologie. Nous n'avons pas à nous ériger en juges d'un aussi grand débat, mais nous remarquons que *Mélusine* (ainsi qu'elle l'annonçait du reste dans son programme) n'est pas un simple recueil d'articles sans cohésion et sans lien, qu'elle est un organe de doctrine et de propagande et que l'intention de ses directeurs est d'introduire et de faire prévaloir des théories nouvelles dans les questions de mythologie. C'est ainsi que *Mélusine* a entrepris la publication d'une série d'extraits et de citations qu'elle réunit sous le titre significatif : *Les Védas réduits à leur juste valeur*. La revue de MM. Gaidoz et Rolland semble vouloir mener une véritable campagne contre les théories mythologiques actuellement en honneur.

— Sous ce titre : *Le dépôt légal, historique de la question, projets de réforme* (Tours, 1884, 8°, 42 pages, extrait de la *Revue libérale*), M. Emile Raunié vient de publier une intéressante étude de cette question. On sait qu'aujourd'hui le dépôt légal a pour double but de sauvegarder les droits des éditeurs ou des auteurs et de faciliter l'accroissement des collections nationales. La question a été tout récemment traitée par M. G. Picot, membre de l'Institut, qui, dans un mémoire lu à l'Académie des sciences morales et publié par la *Revue des Deux-Mondes*, a montré par des exemples nombreux l'insuffisance de la législation actuelle et la nécessité de la réviser. Un projet de loi a été préparé et viendra prochainement en discussion à la Chambre. M. E. Raunié a montré que ce projet de loi ne remédiera à rien, et propose d'astreindre au dépôt à la fois l'imprimeur et l'éditeur ou le libraire, de porter de cinq mois à un an le délai de prescription, enfin de faire effectuer au ministère de l'instruction publique le dépôt par les éditeurs. Le dépôt par l'imprimeur dans les préfectures de province pourrait être affecté aux bibliothèques municipales qui y trouveraient une source précieuse d'accroissement, principalement pour l'histoire locale. Les deux exemplaires envoyés par l'éditeur au ministère de l'instruction publique seraient attribués à la Bibliothèque nationale et aux autres bibliothèques de l'Etat. Le projet indiqué par M. Raunié paraît de nature à concilier à la fois l'intérêt des auteurs et des éditeurs et des collections nationales; espérons que la Chambre en tiendra compte quand elle abordera la discussion du projet de loi en préparation.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34 — **18 août** — **1884**

144. — **Histoire de Rouen,** par A. LEFORT, professeur au Lycée; Rouen, Augé, éditeur, 1884, in-12, 198 p.

Il ne s'agit pas ici d'un livre de science. L'auteur a écrit cet opuscule pour « les enfants de Rouen », pour leur rappeler que « la France est le soldat de Dieu, de l'humanité et de la liberté », et qu'ils « peuvent être fiers d'être Français, etc. ». Il faut avouer qu'il emploie, pour atteindre ce but, d'assez singuliers moyens, en leur représentant sous le jour le plus défavorable tout ce qui a précédé l'époque moderne. Le premier chapitre est une description « de Rouen et de ses habitants aux temps préhistoriques », ornée d'une gravure qui nous montre, conformément au texte les ancêtres des jeunes Rouennais « avec des bras longs et forts », avec « une bouche armée de fortes dents, le front bas, étroit et le menton très court, et des mâchoires saillantes. » Il est à croire que M. Lefort, en traçant ce portrait, a eu devant les yeux le squelette de quelque chimpanzé. Il peut paraître étrange de l'entendre dire après cela aux petits Rouennais : « A vous de ne pas dégénérer, car si vous êtes de bonne race, noblesse oblige. » Les quelques citations qu'on vient de lire indiquent le ton dans lequel l'ouvrage est écrit. Il y a des phrases que le vicomte d'Arlincourt eût signées. On est tout étonné qu'un historien qui emploie un style si romantique ait en telle exécration le moyen âge. Il ne voit à cette époque qu'un clergé avide et ambitieux, des Juifs affreusement persécutés, des lépreux sur lesquels les prêtres récitent les prières funèbres, des esclaves fouettés de lanières de cuir et ayant pour ordinaire quotidien « une livre de farine et de l'eau », des sorcières et sorciers mis à la torture. « Tere de France, mult estes dulz païs! » s'écriait pourtant le poète du XIe siècle. Nous sommes loin de prétendre que le moyen âge n'ait pas eu ses ignorances, ses crédulités, ses grossièretés, ses crimes; mais est-ce faire le tableau d'une époque que d'en présenter seulement les traits odieux ou grotesques? « Quoi qu'on fasse, a écrit Littré, ce moyen âge décrié ou vanté outre mesure, est le père de l'ère moderne... Que deviennent, confrontées avec la vérité historique,

les déclamations révolutionnaires contre la féodalité? » Puisque M. L. voulait inspirer à des enfants l'amour de leur pays et de leur ville natale, il devait commencer par leur donner une meilleure opinion de leurs ancêtres. Il est amusant sans doute de faire un long chapitre sur « les sorciers et le procès de Madeleine Bavent », mais il nous semble qu'il eût mieux valu consacrer au moins quelques pages à l'instruction publique à Rouen pendant le moyen âge. Dans un livre destiné aux enfants des écoles, rien n'était mieux à sa place. A défaut de recherches personnelles, M. L. aurait trouvé les éléments d'une étude intéressante dans un opuscule de M. Chéruel, publié en 1848. On peut aussi s'étonner que M. L. n'ait pas dit un seul mot des Etablissements de Rouen, confirmés et amplifiés par Philippe-Auguste, et qui permirent à cette ville de devenir dès le XIIe siècle une place commerciale très importante. Ces Etablissements ont une grande importance historique, et on sait qu'ils viennent de fournir à M. Giry toute la matière d'un excellent ouvrage. M. L. a raison de fulminer contre l'intolérance des catholiques au XVIe siècle, et de flétrir les persécutions contre les protestants, mais il ne faudrait pas laisser croire que le triomphe des protestants eût été celui de la tolérance. Le mot *tolérance*, quoiqu'il existât alors, n'était compris par aucun parti. Calvin, écrivant au régent d'Angleterre, pendant la minorité d'Edouard VI, lui propose pour modèle le saint roi Josias que Dieu loua pour « avoir aboli et raclé tout ce qui ne sert qu'à nourrir superstition », — et l'on sait comment il traita Servet. Aujourd'hui même l'intolérance, qui ne s'exerce plus de la même manière qu'autrefois, n'est pas toute du côté des croyants, et on pourra quelque jour citer en exemples du contraire des livres comme celui de M. Lefort.

A. Delboulle.

---

145. — **[The] Wycliffe exhibition in the king's library**, arranged by E. M. Thompson, Keeper of the mss., Londres (printed by order of the trustees), 1884, 1 vol. in-8 de XIX-68 pages. Prix 4d.

L'anniversaire de la naissance du Luther a été célébré, il y a un an, avec une grande pompe, en Allemagne principalement. Cette année nos voisins d'outre-Manche solennisent le cinq-centième anniversaire de la mort de Wyclif [1], le grand précurseur de Luther. Une exposition de

1. Cette orthographe est celle qui se retrouve le plus fréquemment dans les documents contemporains (V. la lettre de M. F. D. Matthew à l'*Academy* du 7 juin 1884); elle a été adoptée par la plupart des éditeurs des œuvres anglaises de Wyclif, par MM. T. Arnold, J. Shirley, F. D. Matthew, enfin par la Wyclif Society. L'orthographe Wycliffe suivie par M. Thompson est celle du nom du village d'où le réformateur tire son origine. La forme Wiclef usuellement acceptée en France devrait être abandonnée; on a trouvé une fois seulement dans les documents contemporains ce nom orthographié « Wyclefe. »

manuscrits, d'imprimés et de gravures intéressants pour l'histoire du vieux réformateur est installée en ce moment dans la *King's library* au British Museum. Elle a été organisée par M. E. M. Thompson, le conservateur des manuscrits, et la brochure dont nous allons rendre compte en est le catalogue.

Bien que modeste d'apparence, cette publication aura un intérêt permanent comme répertoire des principaux documents concernant Wyclif conservés en Angleterre. Elle comprend d'abord un aperçu de la vie du réformateur, d'après les recherches les plus récentes et une courte histoire[1] de la Bible et de ses traductions en langage vulgaire avant Wyclif. Vient ensuite la liste des quatre-vingt-treize objets exposés. Ce sont d'abord des traductions anglaises des livres saints antérieurs à Wyclif et des livres d'église traduits ou annotés en anglais; puis (p. 18) des commentaires sur les évangiles; des manuscrits contenant tout ou partie de la traduction Wyclifite de l'Ecriture (p. 25); une série de traités rédigés par le réformateur ou qui lui sont attribués (p. 48); une collection de mss. à consulter pour sa biographie (p. 58); enfin quelques portraits et gravures (p. 67). Chaque objet est décrit minutieusement; outre les renseignements usuels sur la date et le contenu du ms., M. T. donne encore les passages intéressants des pages qui sont exposées dans les vitrines au regard des visiteurs. Son catalogue a pour le lecteur l'attrait et l'utilité d'un recueil de citations bien choisies. Les curiosités que présentent les couvertures de certains ouvrages sont naturellement notées, comme par exemple la mention du prix de vente d'un ms. de la traduction Wyclifite du Nouveau testament à la fin du XVIe siècle (le prix était de six shillings, huit pence), ou la dédicace ampoulée mise par John Bridges, plus tard évêque d'Oxford, en tête d'un texte des évangiles de Wyclif qu'il offrait à la reine Elisabeth comme cadeau du nouvel an.

Cette exposition et la célébration de ce centenaire à l'occasion duquel plusieurs publications ont déjà paru, ou vont paraître par les soins de MM. Poole, Harris, Matthew, Buddensieg, etc., auront pour effet de rendre plus populaire le nom de Wyclif et peut-être de faire attribuer enfin sa place à cet homme, le plus grand penseur et le seul grand prosateur qu'ait eu l'Angleterre médiévale. S'il n'était pas venu si tôt, s'il n'avait pas devancé de tant de générations les réformés du XVIe siècle qui, tout en suivant un autre guide, n'ont fait que parcourir les chemins tracés par lui, sa renommée serait universelle. Il est temps de lui rendre justice. Il avait posé les deux grandes questions que la Réforme a tranchées et il avait proposé les solutions qu'elle fit prévaloir : La hiérarchie ecclésiastique du royaume devait-elle être à jamais ratta-

1. D'après Forshall et Madden : *The holy Bible containing the old and the new Testaments with the apocryphal books... made from the latin vulgate by John Wycliffe and his followers*, ed. by J. Forshall and sir Fred. Madden. Oxford, 1850, 2 vol. 4°.

chée à un pontife étranger? — L'Anglais devait-il garder pour juge de ses pensées et de sa conduite l'homme consacré à la prêtrise, ou ne plus répondre de lui-même qu'à sa conscience et à Dieu? Sur la question de l'Eucharistie, moins importante au point de vue social, Wyclif s'arrêta encore à des idées qu'adoptèrent plus tard exactement des réformés tels que Latimer. En ce qui concerne ce sacrement, Latimer déclare « that there is none other presence of Christ required than a spiritual presence; and that presence is sufficient for a christian man... As for that which is feigned of many (la transsubstantiation) I for my part take it for a papistical invention. » Il maintient qu'il reste dans l'hostie la *substance* du pain (*Works*, Parker society, Cambridge, 1844, 2 vol. 8° t. II, p. 250; première et deuxième conclusion de Latimer). Wyclif avait dit de même : « This oost is breed in his kynde, as ben other oostes unsacrid, and sacramentaliche goddis bodi; for Crist seith so that may not lye. » (*Select english works*, ed. T. Arnold, Oxford, 1869, 3 vol. 8°, t. II, p. 169).

Longtemps avant Bacon et avant Hobbes, Wyclif s'occupa encore des sources de la puissance dans ce monde et il eut des idées personnelles et originales sur le gouvernement et l'organisation des sociétés humaines.

Quant aux lettres, elles lui doivent plus qu'aucun traité de littérature n'a jamais dit; il a créé la prose anglaise. Comparé à lui, Rolle de Hampole, malgré le charme de quelques-uns de ses récits édifiants et le zèle pieux qui vivifie plusieurs de ses écrits [1], n'est que peu de chose. Mandeville, qui passa longtemps pour le premier grand prosateur anglais, n'a jamais écrit dans cette langue; le texte anglais de ses *Voyages* n'est qu'une traduction et ce n'est pas lui qui l'a faite. C'est le nom de Wyclif qui doit figurer en tête de la liste sur laquelle nos voisins ont pu inscrire depuis les noms de tant de penseurs, d'orateurs et d'écrivains illustres de toutes les sortes. Par ses traductions des Ecritures, il montra quelle majesté simple résidait sans qu'on y pensât dans cet idiôme vulgaire si rarement employé jusque là par les gens instruits. Par ses sermons et ses traités populaires, il fit voir combien aussi ce langage était souple et comme il se prêtait à ces raisonnements mêlés de railleries, égayés de traits humoristiques dont le goût s'est perpétué en Angleterre depuis le XIVe siècle jusqu'à nous.

Les historiens de la Réforme en Grande-Bretagne seront toujours obligés de constater, s'ils sont sincères, que le grand mouvement religieux du XVIe siècle s'accomplit sans qu'un seul homme de génie anglais parût pour le diriger; mais ils pourront, en se reportant en arrière à près de deux siècles, montrer que l'Angleterre a cependant produit un réformateur de génie, à savoir Wyclif.

J. J. JUSSERAND.

1. *English prose treatises of Richard Rolle de Hampole*, éd. Perry, Early english text society, 1866. 8°.

146. — Raphael LŒWENFELD. **Lukasz Gornicki, sein Leben und seine Werke.** Ein Beitrag zur Geschichte des Humanismus in Polen. 1 vol. in-8 de IX, 223 p. p. Breslau, Wilhelm Koebner, 1884.

Lucas Gornicki, né en 1527, mort en 1603, est l'un des écrivains les plus remarquables de la Pologne au XVIe siècle. Son nom n'est guère plus connu en Occident que celui de ses illustres compatriotes Jean Kochanowski ou Rej de Naglowice. Il mérite de l'être et il faut savoir gré à M. Löwenfeld de lui avoir consacré une monographie étendue. Cette monographie vise évidemment un public étranger à la langue polonaise; l'auteur, qui sans doute écrit dans son pays natal, a souvent perdu de vue ce public; il cite couramment des pages entières de prose ou de vers polonais qui ne laisseront pas que d'embrasser les profanes. Il eût mieux valu rejeter ces citations en appendice ou les remplacer par de simples traductions. Son livre est d'ailleurs, malgré certaines négligences de rédaction, instructif et intéressant. L'auteur a peut être trop insisté sur des détails qui n'ont de valeur que pour les compatriotes de son héros et il ne s'est pas assez occupé de faire comprendre le milieu où vécut Gornicki. Malgré ces défauts on lira avec profit l'analyse d'un certain nombre d'ouvrages encore classiques aujourd'hui et dont l'un, le *Courtisan polonais* (Dworzanin Polski), est assurément l'un des plus curieux du XVIe siècle. C'est une imitation libre du *Cortigiano* de Balthazar Castiglione, mais une imitation qui a tout le charme d'une œuvre originale; les personnages que Gornicki met en scène sont bien des gentilshommes polonais et les mœurs qu'il dépeint sont celles de leur pays. Les œuvres politiques de Gornicki ne sont pas moins intéressantes et M. L. en a tiré de curieuses citations.

Je regrette qu'il n'ait pas accompagné sa monographie d'une bibliographie détaillée de son auteur. On aimerait à savoir ce que les principaux critiques polonais ont dit de Gornicki. N'y avait-il rien à signaler, par exemple, dans l'article qu'un brillant critique, M. H. Tarnowski, a consacré autrefois au *Courtisan polonais* dans le *Przeglad polski* (Revue polonaise) de 1871; rien à relever dans les innombrables histoires de la littérature polonaise? En revanche, j'ai rencontré une bien singulière bévue à propos des Platoniciens d'Italie. Proclus (p. 34, ligne 7) est signalé comme ayant fait paraître à Venise, en 1545, son commentaire sur le Timée : « Proclus hatte zu Venedig seinen commentirten Timæus erscheinen lassen (1525). » J'ai le regret d'apprendre à M. Löwenfeld que Proclus est mort vers 485 après J. C., soit dix siècles environ avant l'invention de l'imprimerie.

L. LEGER.

---

qui, au retour de l'île d'Elbe, proposa, pour résister à Napoléon, de se rendre en procession au devant de lui et de « lui demander ce qu'il venait faire ». Vitrolles appelle d'ailleurs l'abbé de Pradt un faquin, Talleyrand un grand comédien. Il accuse même ce dernier d'avoir commis, à l'entrevue d'Erfurt, une véritable trahison sur laquelle les Mémoires annoncés du célèbre diplomate donneront peut-être des éclaircissements.

Doit-on, en effet, se fier absolument à Vitrolles? Sans doute, il exagère l'enthousiasme des Parisiens à l'arrivée de Monsieur. On pourrait déjà relever chez lui des lapsus ou des erreurs. C'est ainsi que, se rendant de Joinville à Troyes, il dit qu'il passa d'abord par Vendeuvre, puis coucha à Bar-sur-Aube. Or Vendeuvre se trouve entre Bar et Troyes. Quoi qu'il en soit, ces Mémoires sont d'un grand intérêt historique. C'est un journal de la Restauration rédigé par le secrétaire d'Etat même du régime rétabli. Le second volume s'arrête au mois d'avril 1815; il s'y trouve cependant une lacune du 4 juin 1814 au 5 mars 1815. Vitrolles est de plus le témoin à décharge d'une cause souvent attaquée. Il convient de l'écouter pour respecter les droits de la minorité.

Telle est l'œuvre que M. Eugène Forgues a mise au jour. Il l'a fait précéder d'une préface instructive et lestement tournée qui lui fait honneur. On ne peut qu'approuver la forme qu'il a donnée au livre et le remercier en particulier de n'avoir pas alourdi ses pages par les notes souvent inutiles, plus souvent indigestes, dont on surcharge aujourd'hui la publication des Mémoires. De sobres appendices, rejetés à la fin de chaque volume, suffisent amplement à compléter nos notions sur divers incidents du récit.

Quoi d'étonnant d'ailleurs que M. F. ait bien rempli sa tâche? Sans embrasser toutes les opinions de Vitrolles, il a pour lui une grande estime et la fait partager au lecteur. Peut-être même va-t-il trop loin. Pour plaire à son héros, il jette par dessus bord tous les ministres de la Restauration. « Voulez-vous un homme d'Etat, dit-il, prenez le mien. » Cette admiration ne devrait pas aller non plus jusqu'à lui faire respecter les fautes d'orthographe et de grammaire de l'auteur. La reproduction n'en est d'aucun intérêt pour la critique historique. C'est ainsi que le texte contient des inadvertances de ce genre : Quelque *grand* qu'ils soient; *cet* espèce de collègue. Au volume II, page 52, on ne parvient pas à comprendre une phrase où intervient comme sujet *le frère du général Carnot* (sans doute pour le général Carnot lui-même). M. Forgues n'a-t-il aussi aucun ami qui sache l'allemand et qui puisse lui orthographier correctement ces mots : « Der muss ein *ganzor man seyn?* » Enfin, dans l'Introduction, il mentionne un marquis de Barbantence et un colonel d'Ernest, dont les vrais noms sont Barbentane et Ernst. Ce ne sont que des fautes d'impression. Nous sommes réduit à les relever pour remplir, à l'égard de l'intelligent éditeur, notre rôle de critique impartial.

Francis Decrue.

143. — A. Beer. **Die orientalische Politik Oesterreichs seit** 1774. Prag, Tempsky; Leipzig, Freytag. 1 vol. in-8, 832 p.

Le livre de M. Beer est un livre d'actualité. L'histoire de la politique orientale de l'Autriche est sans contredit la partie la plus importante de l'histoire des relations extérieures de ce pays depuis un siècle. Personne mieux que M. B. n'était à même de nous la faire connaître dans son ensemble après les remarquables travaux de détail qu'il avait déjà fait paraître sur le partage de la Pologne, sur la politique de Joseph II et de Kaunitz [1], etc. Il a eu, en outre, à sa disposition un grand nombre de pièces originales qu'il a puisées aux archives de Vienne, qu'il avait déjà publiées, en partie, ou qu'il publie à la suite de son livre, *Mémoires de Cobenzl* ou adressés à Cobenzl, *Mémoires et lettres de Metternich.* La dernière partie du livre seule n'a pu être faite d'après les documents de la chancellerie qui ne sont point encore mis, pour la période tout à fait contemporaine, à la disposition des travailleurs.

Il faut savoir gré à M. B. des ressources nouvelles qu'il fournit à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la question d'Orient. Mais on peut lui reprocher le parti qu'il en a tiré lui-même. Le livre de M. B. n'est à proprement parler qu'une analyse très complète, très sûre de toutes les pièces diplomatiques qu'il a eues entre les mains; c'est un résumé intéressant des opinions de Cobenzl, de Stadion, de Metternich; mais rien de plus. Sans doute il était utile, pour nous faire connaître la tradition politique de l'Autriche en Orient, de nous donner successivement les opinions et les projets des hommes qui l'ont créée ou servie. Mais ce n'était point suffisant : il fallait, pour nous permettre de la juger, nous apporter parallèlement les desseins des ministres étrangers auxquels ils s'étaient heurtés ou associés. Les historiens autrichiens adopteraient-ils cette méthode fâcheuse qui a été fort reprochée depuis quelques années aux historiens prussiens et particulièrement à M. de Treitschke par les allemands eux-mêmes? Des livres ainsi composés ont la valeur de simples publications de documents. Et ils ont le tort, en outre, de se présenter souvent comme des livres de polémique; on se prend à discuter leur valeur qui est cependant très réelle.

Un exemple : M. B. signale et étudie le rapprochement qui s'est produit en 1780 entre Joseph II et Catherine aux dépens de la Prusse. Il nous fournit un grand nombre de pièces autrichiennes. On voit très clairement, par les réflexions de Kaunitz sur l'entrevue des deux souverains (23 avril 1780), les dépêches de Cobenzl et les instructions de Kaunitz à Cobenzl (8 juin, 4 juillet, 11 novembre 1780, 2 janvier 1781), les projets de l'Autriche décidée à se servir de la Russie contre l'Empire Ottoman en lui faisant le moins de concessions possible. On

1. A. Beer : *Die erste Theilung Polens. Documente* (Vienne 1873). — *Joseph II, Leopold II und Kaunitz* (Wienn, 1873). — *Leopold II, Franz II u. Catharina Ihre Corr.* (Wien, 1874) et un grand nombre d'articles parus dans l'*Œsterreich. Geschichtsarchiv*

voit moins dans les mêmes pièces les desseins de Catherine II, qui cherche au même moment à rejeter l'Autriche sur l'Italie, pour se réserver la Turquie toute entière. N'aurait-il pas été utile que M. B. nous donnât des renseignements de source russe plus difficiles à trouver, je le reconnais, mais nécessaires? Tous les ministres de la czarine étaient loin d'être d'accord sur la politique à suivre : Panin, qui se retira des affaires en 1781, avait proposé un contre-projet de triple alliance où la Prusse servait de contre-poids entre la Russie et l'Autriche et favorisait en dernière analyse l'ambition exclusive de la première. Ce sont ces tendances, ces courants contraires de la politique russe qui auraient dû constituer l'autre partie du livre, celle qui reste à faire.

Pourquoi, étudiant les origines de la guerre de Crimée, M. B. ne consulte-il pas davantage les écrivains anglais, et particulièrement le livre si instructif de M. Théodore Martin sur la reine Victoria, le prince Albert et la politique anglaise en général? Peut-être aurait-il affirmé moins nettement que l'Angleterre, en 1844, accepta les propositions de la Russie relatives à un partage éventuel de l'empire ottoman. Il cite et analyse un mémoire du comte de Nesselrode qui aurait été présenté au cabinet anglais, après le voyage de Nicolas à Londres (p. 426). Mais il ne nous dit pas où il prend ce mémoire; il ne nous dit pas surtout la réponse que fit Peel à ces ouvertures et à ces Mémoires [1]. Les rares emprunts que M. B. fait aux chancelleries étrangères ne prouvent que davantage, par leur insuffisance, l'insuffisance de sa méthode.

Son livre, en somme, tout en étant moins passionné que les livres de M. de Vivenot sur le même sujet [2], s'en rapproche cependant beaucoup: M. B. ferait peut-être mieux de nous donner, comme celui-ci l'a fait dans les dernier temps de sa vie [3], et comme il l'avait fait jusqu'ici lui-même avec un réel savoir et un grand bonheur, des documents précieux. S'il voulait faire œuvre de polémique, il n'avait qu'à publier un petit livre analogue à l'excellent précis de Hagen sur la question d'Orient, en se plaçant à un autre point de vue, cela s'entend [4].

Ces réserves faites, on ne peut que féliciter M. B. du choix des documents qu'il a joints à son étude: le mémoire de Cobenzl (juin 1791) sur l'attitude politique de l'Autriche par rapport à la France, à la Russie, à la Prusse est de la plus haute importance : Nous y trouvons des déclarations comme celle-ci : « La Russie est l'*allié naturel (sic)* de l'Autriche. C'est un principe dont tous les politiques conviennent; la

1. Théodore Martin, *le prince Albert, etc.*, Trad. fr. par Augustin Craven; Paris Plon, 1883, t. I, pp. 114-115.

2. Ritter v. Vivenot : *Zur genesis der zweiten Theilung Polens.* Wien, Braumüller.

3. *Id., Quellen zur Geschichte der deutschen Kaiser Politik.* Wien, Braumüller, t. I et II.

4. Fr. Hagen. *Geschichte der Orientalischen Frage und ihrer Entwickelung v. dem Frieden v. Kutchuk. Kainardji; bis zur Kriegserklærung Russland an die Pforte.* 24 avril 1877. — Frankf. Sauerlaender, 1877 in-8° 172. p.

seule chose qui nous était à charge, quant à cette alliance, c'était l'exaltation de Catherine II, les vastes projets que lui faisaient concevoir ses anciens succès..... » (p. 762) ou encore, cette autre : « Les grandes puissances ne doivent se conduire que conformément à la raison d'Etat. L'intérêt doit l'emporter sur toute espèce de ressentiment, quelque juste qu'il puisse être » (p. 761.) L'alliance nécessaire avec la Russie, et le sacrifice des ressentiments et des passions aux résultats à obtenir, voilà des principes qui, exprimés au XVIII[e] siècle par les ministres autrichiens, ont dans la pratique amené leurs successeurs du XIX[e] siècle à se rapprocher de la Prusse après Sadowa, à occuper la Bosnie, avec le concours de la Russie. Ce sont bien les vrais principes de la politique autrichienne dans la question d'Orient : Cobenzl y revient sans cesse (mémorial confidentiel de la fin de 1792) sur la politique à suivre vis à vis de la Russie pour s'assurer son concours contre la France (p. 770).

Toutes les pièces qui ont servi à M. B. à écrire un chapitre tout à fait nouveau sur l'insurrection serbe (1804. — n° 12) sont fort intéressantes, particulièrement les extraits de la correspondance de l'archiduc Charles avec Smbschen (pp. 790-800).

L'ouvrage entier se compose de 8 chapitres. — Une introduction générale à l'histoire de la politique orientale de l'Autriche jusqu'au traité de Kutschuk-Kainardschi (p. 1-29). — *Chap. II.* La Politique orientale de Joseph II (p. 30-145). — *Chap. III.* La Révolution française (p. 146-179); — *chap. IV.* L'insurrection Serbe (180-289). — *Chap V.* L'Indépendance de la Grèce (p. 260-386). —*Chap. VI.* Après la paix d'Andrinople (p. 387-420). — *Chap. VII.* La guerre de Crimée (p. 421-573). La conclusion *(chap. VIII)* est une longue étude sur les évènements qui séparent le traité de Paris de celui de Berlin, sur la politique du comte Andrassy qui est assez sévèrement jugée (p. 746-747). M. Beer lui reproche les annexions territoriales qui pourraient justifier et préparer des revendications postérieures de la Russie, les concessions qu'il a faites à tort au parti militaire. L'alliance russe poussée à ce point lui inspire des craintes, peut être légitimes; mais est-ce bien le comte Andrassy qu'il faut rendre responsable des conséquences nécessaires de cette alliance?

Emile BOURGEOIS.

CHRONIQUE

FRANCE. — En même temps qu'il donne une seconde édition de son *Essai sur Thucydide*, M. Jules GIRARD fait paraître des *Etudes sur la poésie grecque* (Paris, Hachette, in-8°, 353 p. 3 fr. 50). Ce sont des articles publiés déjà dans la « Revue des deux mondes » sur *Epicharme*, sur *Pindare*, sur *l'Hegelianisme dans l'interprétation de l'Antigone de Sophocle*, sur *la pastorale dans Théocrite*, sur *l'Alexandrinisme;* il est surtout question, dans cette dernière étude, d'Apollonius, des *Argonautiques* et du caractère de Médée. Le seul lien de ces diverses études, dit M. Girard, c'est qu'elles ont pour sujet commun la poésie grecque; j'ajouterais que

dans toute l'appréciation littéraire, j'appuie sur l'observation des mœurs, si tout le monde ne savait aujourd'hui que, pour comprendre les Grecs qui sont nos maîtres, mais dont nous différons tant, il faut commencer par essayer de se rendre compte des conditions très particulières où s'est produite leur puissante originalité. Nous comptons revenir prochainement sur ce volume où l'on retrouve les qualités de M. J. Girard et la même profondeur d'aperçus, la même finesse d'analyse, la même érudition ingénieuse et brillante, que dans l'*Essai sur Thucydide, les Etudes sur l'éloquence attique* et *le Sentiment religieux en Grèce.*

— Le n° 4 de *Mélusine* (5 juillet) nous apporte, sous la signature de M. Gaidoz, un assez curieux article. Il occupe la plus grande partie du numéro, et il est intitulé *Comme quoi M. Max Müller n'a jamais existé, étude de mythologie comparée.* C'est une parodie des théories mythologiques de M. Max Müller appliquées à leur auteur même que l'on montre être un mythe solaire. Le fond de cette « étude de mythologie comparée » est traduit d'un article anglais, augmenté de nombreux développements par M. Gaidoz qui cite en apparence à l'appui de sa thèse des passages de divers mythologues français. Sous une forme ironique et parfois plaisante (par exemple lorsque M. Gaidoz montre que Cadet Roussel est un mythe solaire), c'est une attaque en règle contre les théories qui règnent depuis un siècle en mythologie. Nous n'avons pas à nous ériger en juges d'un aussi grand débat, mais nous remarquons que *Mélusine* (ainsi qu'elle l'annonçait du reste dans son programme) n'est pas un simple recueil d'articles sans cohésion et sans lien, qu'elle est un organe de doctrine et de propagande et que l'intention de ses directeurs est d'introduire et de faire prévaloir des théories nouvelles dans les questions de mythologie. C'est ainsi que *Mélusine* a entrepris la publication d'une série d'extraits et de citations qu'elle réunit sous le titre significatif : *Les Védas réduits à leur juste valeur.* La revue de MM. Gaidoz et Rolland semble vouloir mener une véritable campagne contre les théories mythologiques actuellement en honneur.

— Sous ce titre : *Le dépôt légal, historique de la question, projets de réforme* (Tours, 1884, 8°, 42 pages, extrait de la *Revue libérale*), M. Emile Raunié vient de publier une intéressante étude de cette question. On sait qu'aujourd'hui le dépôt légal a pour double but de sauvegarder les droits des éditeurs ou des auteurs et de faciliter l'accroissement des collections nationales. La question a été tout récemment traitée par M. G. Picot, membre de l'Institut, qui, dans un mémoire lu à l'Académie des sciences morales et publié par la *Revue des Deux-Mondes,* a montré par des exemples nombreux l'insuffisance de la législation actuelle et la nécessité de la réviser. Un projet de loi a été préparé et viendra prochainement en discussion à la Chambre. M. E. Raunié a montré que ce projet de loi ne remédiera à rien, et propose d'astreindre au dépôt à la fois l'imprimeur et l'éditeur ou le libraire, de porter de cinq mois à un an le délai de prescription, enfin de faire effectuer au ministère de l'instruction publique le dépôt par les éditeurs. Le dépôt par l'imprimeur dans les préfectures de province pourrait être affecté aux bibliothèques municipales qui y trouveraient une source précieuse d'accroissement, principalement pour l'histoire locale. Les deux exemplaires envoyés par l'éditeur au ministère de l'instruction publique seraient attribués à la Bibliothèque nationale et aux autres bibliothèques de l'Etat. Le projet indiqué par M. Raunié paraît de nature à concilier à la fois l'intérêt des auteurs et des éditeurs et des collections nationales; espérons que la Chambre en tiendra compte quand elle abordera la discussion du projet de loi en préparation.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34 — **18 août** — **1884**

144. — **Histoire de Rouen,** par A. Lefort, professeur au Lycée; Rouen, Augé, éditeur, 1884, in-12, 198 p.

Il ne s'agit pas ici d'un livre de science. L'auteur a écrit cet opuscule pour « les enfants de Rouen », pour leur rappeler que « la France est le soldat de Dieu, de l'humanité et de la liberté », et qu'ils « peuvent être fiers d'être Français, etc. ». Il faut avouer qu'il emploie, pour atteindre ce but, d'assez singuliers moyens, en leur représentant sous le jour le plus défavorable tout ce qui a précédé l'époque moderne. Le premier chapitre est une description « de Rouen et de ses habitants aux temps préhistoriques », ornée d'une gravure qui nous montre, conformément au texte les ancêtres des jeunes Rouennais « avec des bras longs et forts », avec « une bouche armée de fortes dents, le front bas, étroit et le menton très court, et des mâchoires saillantes. » Il est à croire que M. Lefort, en traçant ce portrait, a eu devant les yeux le squelette de quelque chimpanzé. Il peut paraître étrange de l'entendre dire après cela aux petits Rouennais : « A vous de ne pas dégénérer, car si vous êtes de bonne race, noblesse oblige. » Les quelques citations qu'on vient de lire indiquent le ton dans lequel l'ouvrage est écrit. Il y a des phrases que le vicomte d'Arlincourt eût signées. On est tout étonné qu'un historien qui emploie un style si romantique ait en telle exécration le moyen âge. Il ne voit à cette époque qu'un clergé avide et ambitieux, des Juifs affreusement persécutés, des lépreux sur lesquels les prêtres récitent les prières funèbres, des esclaves fouettés de lanières de cuir et ayant pour ordinaire quotidien « une livre de farine et de l'eau », des sorcières et sorciers mis à la torture. « Tere de France, mult estes dulz païs! » s'écriait pourtant le poète du XIe siècle. Nous sommes loin de prétendre que le moyen âge n'ait pas eu ses ignorances, ses crédulités, ses grossièretés, ses crimes; mais est-ce faire le tableau d'une époque que d'en présenter seulement les traits odieux ou grotesques? « Quoi qu'on fasse, a écrit Littré, ce moyen âge décrié ou vanté outre mesure, est le père de l'ère moderne... Que deviennent, confrontées avec la vérité historique,

les déclamations révolutionnaires contre la féodalité? » Puisque M. L. voulait inspirer à des enfants l'amour de leur pays et de leur ville natale, il devait commencer par leur donner une meilleure opinion de leurs ancêtres. Il est amusant sans doute de faire un long chapitre sur « les sorciers et le procès de Madeleine Bavent », mais il nous semble qu'il eût mieux valu consacrer au moins quelques pages à l'instruction publique à Rouen pendant le moyen âge. Dans un livre destiné aux enfants des écoles, rien n'était mieux à sa place. A défaut de recherches personnelles, M. L. aurait trouvé les éléments d'une étude intéressante dans un opuscule de M. Chéruel, publié en 1848. On peut aussi s'étonner que M. L. n'ait pas dit un seul mot des Etablissements de Rouen, confirmés et amplifiés par Philippe-Auguste, et qui permirent à cette ville de devenir dès le XIIIe siècle une place commerciale très importante. Ces Etablissements ont une grande importance historique, et on sait qu'ils viennent de fournir à M. Giry toute la matière d'un excellent ouvrage. M. L. a raison de fulminer contre l'intolérance des catholiques au XVIe siècle, et de flétrir les persécutions contre les protestants, mais il ne faudrait pas laisser croire que le triomphe des protestants eût été celui de la tolérance. Le mot *tolérance*, quoiqu'il existât alors, n'était compris par aucun parti. Calvin, écrivant au régent d'Angleterre, pendant la minorité d'Edouard VI, lui propose pour modèle le saint roi Josias que Dieu loua pour « avoir aboli et raclé tout ce qui ne sert qu'à nourrir superstition », — et l'on sait comment il traita Servet. Aujourd'hui même l'intolérance, qui ne s'exerce plus de la même manière qu'autrefois, n'est pas toute du côté des croyants, et on pourra quelque jour citer en exemples du contraire des livres comme celui de M. Lefort.

A. DELBOULLE.

---

145. — **[The] Wycliffe exhibition in the king's library**, arranged by E. M. THOMPSON, Keeper of the mss., Londres (printed by order of the trustees), 1884, 1 vol. in-8 de XIX-68 pages. Prix 4[d].

L'anniversaire de la naissance de Luther a été célébré, il y a un an, avec une grande pompe, en Allemagne principalement. Cette année nos voisins d'outre-Manche solennisent le cinq-centième anniversaire de la mort de Wyclif [1], le grand précurseur de Luther. Une exposition de

1. Cette orthographe est celle qui se retrouve le plus fréquemment dans les documents contemporains (V. la lettre de M. F. D. Matthew à l'*Academy* du 7 juin 1884); elle a été adoptée par la plupart des éditeurs des œuvres anglaises de Wyclif, par MM. T. Arnold, J. Shirley, F. D. Matthew, enfin par la Wyclif Society. L'orthographe Wycliffe suivie par M. Thompson est celle du nom du village d'où le réformateur tire son origine. La forme Wiclef usuellement acceptée en France devrait être abandonnée; on a trouvé une fois seulement dans les documents contemporains ce nom orthographié « Wyclefe. »

manuscrits, d'imprimés et de gravures intéressants pour l'histoire du vieux réformateur est installée en ce moment dans la *King's library* au British Museum. Elle a été organisée par M. E. M. Thompson, le conservateur des manuscrits, et la brochure dont nous allons rendre compte en est le catalogue.

Bien que modeste d'apparence, cette publication aura un intérêt permanent comme répertoire des principaux documents concernant Wyclif conservés en Angleterre. Elle comprend d'abord un aperçu de la vie du réformateur, d'après les recherches les plus récentes et une courte histoire[1] de la Bible et de ses traductions en langage vulgaire avant Wyclif. Vient ensuite la liste des quatre-vingt-treize objets exposés. Ce sont d'abord des traductions anglaises des livres saints antérieurs à Wyclif et des livres d'église traduits ou annotés en anglais; puis (p. 18) des commentaires sur les évangiles; des manuscrits contenant tout ou partie de la traduction Wyclifite de l'Ecriture (p. 25); une série de traités rédigés par le réformateur ou qui lui sont attribués (p. 48); une collection de mss. à consulter pour sa biographie (p. 58); enfin quelques portraits et gravures (p. 67). Chaque objet est décrit minutieusement; outre les renseignements usuels sur la date et le contenu du ms., M. T. donne encore les passages intéressants des pages qui sont exposées dans les vitrines au regard des visiteurs. Son catalogue a pour le lecteur l'attrait et l'utilité d'un recueil de citations bien choisies. Les curiosités que présentent les couvertures de certains ouvrages sont naturellement notées, comme par exemple la mention du prix de vente d'un ms. de la traduction Wyclifite du Nouveau testament à la fin du XVIe siècle (le prix était de six shillings, huit pence), ou la dédicace ampoulée mise par John Bridges, plus tard évêque d'Oxford, en tête d'un texte des évangiles de Wyclif qu'il offrait à la reine Elisabeth comme cadeau du nouvel an.

Cette exposition et la célébration de ce centenaire à l'occasion duquel plusieurs publications ont déjà paru, ou vont paraître par les soins de de MM. Poole, Harris, Matthew, Buddensieg, etc., auront pour effet de rendre plus populaire le nom de Wyclif et peut-être de faire attribuer enfin sa place à cet homme, le plus grand penseur et le seul grand prosateur qu'ait eu l'Angleterre médiévale. S'il n'était pas venu si tôt, s'il n'avait pas devancé de tant de générations les réformés du XVIe siècle qui, tout en suivant un autre guide, n'ont fait que parcourir les chemins tracés par lui, sa renommée serait universelle. Il est temps de lui rendre justice. Il avait posé les deux grandes questions que la Réforme a tranchées et il avait proposé les solutions qu'elle fit prévaloir : La hiérarchie ecclésiastique du royaume devait-elle être à jamais ratta-

1. D'après Forshall et Madden : *The holy Bible containing the old and the new Testaments with the apocryphal books... made from the latin vulgate by John Wycliffe and his followers*, ed. by J. Forshall and sir Fred. Madden. Oxford, 1850, 2 vol. 4°.

chée à un pontife étranger? — L'Anglais devait-il garder pour juge de ses pensées et de sa conduite l'homme consacré à la prêtrise, ou ne plus répondre de lui-même qu'à sa conscience et à Dieu? Sur la question de l'Eucharistie, moins importante au point de vue social, Wyclif s'arrêta encore à des idées qu'adoptèrent plus tard exactement des réformés tels que Latimer. En ce qui concerne ce sacrement, Latimer déclare « that there is none other presence of Christ required than a spiritual presence; and that presence is sufficient for a christian man... As for that which is feigned of many (la transsubstantiation) I for my part take it for a papistical invention. » Il maintient qu'il reste dans l'hostie la *substance* du pain (*Works*, Parker society, Cambridge, 1844, 2 vol. 8° t. II, p. 250; première et deuxième conclusion de Latimer). Wyclif avait dit de même : « This oost is breed in his kynde, as ben other oostes unsacrid, and sacramentaliche goddis bodi; for Crist seith so that may not lye. » (*Select english works*, ed. T. Arnold, Oxford, 1869, 3 vol. 8°, t. II, p. 169).

Longtemps avant Bacon et avant Hobbes, Wyclif s'occupa encore des sources de la puissance dans ce monde et il eut des idées personnelles et originales sur le gouvernement et l'organisation des sociétés humaines.

Quant aux lettres, elles lui doivent plus qu'aucun traité de littérature n'a jamais dit; il a créé la prose anglaise. Comparé à lui, Rolle de Hampole, malgré le charme de quelques-uns de ses récits édifiants et le zèle pieux qui vivifie plusieurs de ses écrits [1], n'est que peu de chose. Mandeville, qui passa longtemps pour le premier grand prosateur anglais, n'a jamais écrit dans cette langue; le texte anglais de ses *Voyages* n'est qu'une traduction et ce n'est pas lui qui l'a faite. C'est le nom de Wyclif qui doit figurer en tête de la liste sur laquelle nos voisins ont pu inscrire depuis les noms de tant de penseurs, d'orateurs et d'écrivains illustres de toutes les sortes. Par ses traductions des Ecritures, il montra quelle majesté simple résidait sans qu'on y pensât dans cet idiôme vulgaire si rarement employé jusque là par les gens instruits. Par ses sermons et ses traités populaires, il fit voir combien aussi ce langage était souple et comme il se prêtait à ces raisonnements mêlés de railleries, égayés de traits humoristiques dont le goût s'est perpétué en Angleterre depuis le XIVe siècle jusqu'à nous.

Les historiens de la Réforme en Grande-Bretagne seront toujours obligés de constater, s'ils sont sincères, que le grand mouvement religieux du XVIe siècle s'accomplit sans qu'un seul homme de génie anglais parût pour le diriger; mais ils pourront, en se reportant en arrière à près de deux siècles, montrer que l'Angleterre a cependant produit un réformateur de génie, à savoir Wyclif.

J. J. JUSSERAND.

1. *English prose treatises of Richard Rolle de Hampole*, éd. Perry, Early english text society, 1866. 8°.

146. — Raphael Lœwenfeld. **Lukasz Gornicki, sein Leben und seine Werke.** Ein Beitrag zur Geschichte des Humanismus in Polen. 1 vol. in-8 de IX, 223 p. p. Breslau, Wilhelm Koebner, 1884.

Lucas Gornicki, né en 1527, mort en 1603, est l'un des écrivains les plus remarquables de la Pologne au XVIe siècle. Son nom n'est guère plus connu en Occident que celui de ses illustres compatriotes Jean Kochanowski ou Rej de Naglowice. Il mérite de l'être et il faut savoir gré à M. Löwenfeld de lui avoir consacré une monographie étendue. Cette monographie vise évidemment un public étranger à la langue polonaise; l'auteur, qui sans doute écrit dans son pays natal, a souvent perdu de vue ce public; il cite couramment des pages entières de prose ou de vers polonais qui ne laisseront pas que d'embrasser les profanes. Il eût mieux valu rejeter ces citations en appendice ou les remplacer par de simples traductions. Son livre est d'ailleurs, malgré certaines négligences de rédaction, instructif et intéressant. L'auteur a peut être trop insisté sur des détails qui n'ont de valeur que pour les compatriotes de son héros et il ne s'est pas assez occupé de faire comprendre le milieu où vécut Gornicki. Malgré ces défauts on lira avec profit l'analyse d'un certain nombre d'ouvrages encore classiques aujourd'hui et dont l'un, le *Courtisan polonais* (Dworzanin Polski), est assurément l'un des plus curieux du XVIe siècle. C'est une imitation libre du *Cortigiano* de Balthazar Castiglione, mais une imitation qui a tout le charme d'une œuvre originale; les personnages que Gornicki met en scène sont bien des gentilshommes polonais et les mœurs qu'il dépeint sont celles de leur pays. Les œuvres politiques de Gornicki ne sont pas moins intéressantes et M. L. en a tiré de curieuses citations.

Je regrette qu'il n'ait pas accompagné sa monographie d'une bibliographie détaillée de son auteur. On aimerait à savoir ce que les principaux critiques polonais ont dit de Gornicki. N'y avait-il rien à signaler, par exemple, dans l'article qu'un brillant critique, M. H. Tarnowski, a consacré autrefois au *Courtisan polonais* dans le *Przeglad polski* (Revue polonaise) de 1871; rien à relever dans les innombrables histoires de la littérature polonaise? En revanche, j'ai rencontré une bien singulière bévue à propos des Platoniciens d'Italie. Proclus (p. 34, ligne 7) est signalé comme ayant fait paraître à Venise, en 1545, son commentaire sur le Timée : « Proclus hatte zu Venedig seinen commentirten Timæus erscheinen lassen (1525). » J'ai le regret d'apprendre à M. Löwenfeld que Proclus est mort vers 485 après J. C., soit dix siècles environ avant l'invention de l'imprimerie.

L. Leger.

---

147. — **Albanesische Studien** von Gustav Meier. I. Die Pluralbildung der Albanesischen Nomina. Wien 1883 (Aus dem Jahrgange 1883 der Sitzungsberichte der phil. historischen Classe der kaiserl. Academie der Wissenschaften. N B. 1er Heft p. 257. besonders abgedruckt).

Ce traité peut être considéré comme la continuation des études albanaises publiées en 1870 et 1871 par M. Miklosich sur la phonétique de la langue shkipe, sur les mots slaves et romans qu'elle renferme, sur les transformations qu'elle fait subir aux verbes empruntés au turc, au bulgare, etc., en tout 120 pages gr. in-4°. Le nouveau chapitre de la grammaire albanaise que nous devons à M. Meier renferme un peu plus de 100 p. in-8°. Si les chapitres suivants sont destinés à avoir le même développement, la nouvelle grammaire complète pourra compter de 1500 à 2000 pages. Mais longueur n'est pas nécessairement prolixité, et qui sait si le shkipe fouillé à fond ne nous livrera pas la solution de plus d'un problème éthnographique et linguistique.

M. M. ne cite pas moins de 112 ouvrages parus sur l'idiome et le peuple des Skipetars, dont il a pu profiter; notre analyse de la grammaire albanaise figure au n° 84. Donc depuis 1879 il a paru 27 traités sur le même sujet dont nous n'avons pu nous procurer que le plus petit nombre (3 ou 4). M. M. commence par introduire quelques modifications dans l'alphabet albanais adopté par M. Miklosich. On sait qu'il n'y a pas encore d'alphabet qui soit d'un usage général. Puis ayant remarqué que le chapitre du pluriel des noms présente des lacunes nombreuses même dans la grammaire de Cristoforidi, il a réuni des matériaux considérables à l'aide desquels il s'est efforcé de dégager quelques règles générales. Ces matériaux cependant ne contiennent pas tous les noms albanais. Les noms qui se trouvent dans son travail sont classés d'après les consonnes et voyelles finales de leurs thèmes. Ainsi :

I. Thèmes terminés par des consonnes gutturales et palatales; II. Par des dentales et interdentales *(sic)* suivis d'une digression sur les diminutifs; III. Par des labiales; IV. Par des nasales; V. Par des liquides; enfin VI, par les voyelles a-i-ö-e. Dans ce dernier paragraphe nous rencontrons pour la première fois la division des noms en masculins et féminins. Puis viennent les substantifs si nombreux en-*e* généralement considérés comme féminins. A partir de la p. 95 commence le résumé : d'abord les formes plurielles en-i-e-a. On y trouve mêlée une excursion sur les genres qui ne sont pas nettement marqués en albanais. Puis on passe en revue les formes plurielles en *iz* et en *r*, en *n*, en *es* et *ezite* et enfin celles qui ont pour principe le changement de la voyelle radicale du thème.

De plus, chaque série de noms est divisée, quand il y a lieu, en cinq catégories : noms d'origine romane, grecque, slave, turque et noms albanais proprement dits. Ces derniers ne sont pas toujours les plus nombreux et, selon la remarque judicieuse de M. M., leur nombre pourrait

être réduit encore par la suite, si on parvient à les ramener à des racines grecques, latines ou slaves.

Malgré ce grand déploiement d'érudition philologique et malgré la stricte observation de la méthode inaugurée par Grimm, nous craignons fort que tout ce travail, méritoire d'ailleurs, ne soit à refaire. Car lorsqu'on entre ainsi dans les plus minimes détails de la formation d'une langue, on est tenu de ne pas négliger le grand, l'important chapitre des dialectes. Or à l'occasion de la fête du cinquième centenaire de la naissance de Boccace célébrée à Certaldo en 1875, les Albanais traduisirent, dans leur idiome national, le neuvième récit de la première journée du Décaméron. Il y eut onze traductions toutes différentes les unes des autres, chaque endroit représenté à la fête ayant fourni la sienne. Démétrio Camarda les publia en les accompagnant de ses observations et, en m'envoyant cette brochure, il me fit sentir la difficulté de faire un travail définitif sur la langue albanaise.

Voici la liste des onze localités : Barile et Ururi, dans la Basilicate; Frasineto, S. Demetrio Corone, Santa Catarina, Spezzano Albanese, dans la Calabre intérieure ; Greci, dans le Principato ulteriore ; Badessa, dans les Abruzzes ultérieures ; enfin Contessa, Palazzo Adriano, Piana de'Greci, dans la Sicile.

Maintenant où trouver l'albanais classique faisant loi aux dialectes ? Nous avons, dans l'Albanie proprement dite, le guègue et le tosque différant à peu près comme le dorien et l'ionien dans l'ancienne Grèce. Le guègue est parlé des Mirdites, voisins des Monténégrins; ils sont catholiques. Aussi le nouveau testament, le catéchisme, d'autres livres de piété rédigés à Rome à l'usage de cette population l'ont été en guègue. Le tosque, en revanche, est un dialecte plus littéraire. La grammaire de Hahn concerne surtout le tosque. Les poésies publiées par lui sont pour la plupart composées dans ce dialecte. Mais voici Giuseppe de Rada [1] qui écrit une grammaire surtout à l'usage des Albanais de l'Italie ; ils parlent, paraît-il, des dialectes mêlés dans une proportion différente de guègue et de tosque. Giuseppe a soin de nous dire qu'il est fils d'un père tosque et d'une mère guègue. M. Camarda assure que dans les colonies calabraises les voyelles se prononcent souvent avec un son nasal ; ce qui n'arrive pas dans celles de la Sicile, puisque les dialectes de Barile, d'Ururi, en Italie, celui de Piana de' Greci se rapprochent surtout du guègue. Il nous semble que, si l'on veut dresser scientifiquement la liste des formes grammaticales de la langue albanaise, il faudrait noter les modifications que chacune d'elles subit en tosque, en guègue, puis dans l'italo-tosque et dans l'italo-guègue. Pour la phonétique du tosque et du guègue, un premier essai a été fait déjà par Hahn dans sa grammaire (p. 6-24).

Au lieu d'agir ainsi, comment procède M. Meier?

1. Giuseppe de Rada vient de mourir, enlevé trop tôt à sa famille éplorée et à sa patrie.

Etant donné un nom, par exemple, *pesk, pisk* (l. piscis), il entasse pêle mêle toutes les formes plurielles qu'il en a pu découvrir dans les écrits qu'il a sous sa main; il cite religieusement leurs auteurs, la page même où se trouve la forme citée; mais il se garde bien de classer ces formes; c'est un travail qu'il abandonne au lecteur. Croirait-on que la liste des formes plurielles de *pesk, pisk,* suivies des titres abrégés des ouvrages où elles se trouvent occupe sept à huit lignes dans son traité (p. 18)? Nous nous bornons à reproduire les formes seules :

Pisk' (prononcez : pishkj); *piski* (plur. de pesk); *pisk'ite* (forme définie); *pisk'e; pisk'es* (pron. pishkje, pishkjesh); *pisket; piske* (ce dernier du nomin. sing. pisk); *pesk'; pesk'ite; pesk'is; pests*, *pestsit*; *pesk'e; pesk.*

Etait-il nécessaire d'indiquer toutes ces formes? Ne pouvait-on pas supprimer celles qui se terminent en *te*, *ete*, *ite,* qui sont celles de la déclinaison définie et qui ne nous apprennent rien? N'eût-il pas mieux valu nous dire que *piski, pisk', pisk'e* et même *pisk'es* paraissent des formes usitées surtout chez les Tosques, que *pes'k* est la forme préférée par les Guègues, que *pests* notamment, avec *ts* pour *k,* est celle qu'affectionne la population de Scutari?

Nous allons, pour caractériser la manière de M. M., citer les formes plurielles de quelques noms de plus :

Termek (l. terræ molus) plur. : *termetse; tremé'k.* Avec le *t* primitif *termete*, *termete-ra, termétena* et comme féminin *termete.*

Ulk, uik (l. lupus), pl. : *ul' k'; ujk'; u its; uts; ulk'i; ulk'e, ulk'e; ulk'er; ujk'ere; ukere; ulkera;* etc.

Il aurait été facile de faire ici un peu de lumière; les formes *uts, uits* sont certainement guègues; *ulk'i, ulk'e* étant citées par M. Camarda paraissent italiennes, *ulk'e* en même temps sicilien (Piana). *Ulkjer, ujkere*, *ukere*, *ulkera*, sont certainement tosques. Dans le dialecte guègue l'*r* aurait été généralement remplacé par un *n.*

En y regardant de près on s'aperçoit que M. M. a fait entrer dans un traité de grammaire ce qui aurait trouvé place bien mieux dans un dictionnaire visant à être complet. C'est ainsi, par exemple, que les dix formes plur. de *zok* oiseaux, les neuf de *mbret, mberet* (l. imperator), ne nous enseignent rien. Pour nous dédommager, étudions celles de *strat* lit (l. stratum) :

Strate; strate; stret, strete; stratena, *stratera; streten* (et définie : *stretnit); stretina, stretera;* le pluriel de *strat* affecte donc au moins cinq formes :

Dans *det* (quelques fois *deit) mer,* nous trouvons trois formes plurielles distinctes : *dete*, *detna*, *detera, deitera* (gen. dat. : *detervet).* Nous en trouvons trois à quatre dans *vit*, *viet* année : *vite, vitna, vitere, vitera-vet (vitervet); viet; viete; vieta*, cinq dans *gist, glist* doigt : *gist'*, *gista, gliste; g'iste; glistra; glistera; g'istera; g'istere, glistere; gistret (glistervet).* Il était inutile, évidemment, de citer toutes ces for-

mes. Mais l'énumération n'est que complète dans *kopest, kofst*, jardin : *kopste, kopestra, kofstera; kjipesna; kjipstera*, ou bien dans *ved*, pendant d'oreille : *vede, ved, vede, vade, vada* (mêmes formes dans *red*, couronne). Ailleurs, et cela très fréquemment, nous ne trouvons qu'une seule désinence, *e* ou *a* par exemple, comme dans les mots slaves en *ts : vrapets*-a, morceaux, *tsilts*-a, étés, *bitsa*, pourceaux, etc.

En présence de cette mobilité du langage, de cette variété et de cette abondance des formes, on est tenté de se demander si l'on peut les employer indifféremment toutes; mais on fera bien de ne pas se hâter de répondre par l'affirmative. Giuseppe de Rada, très versé dans ces matières, soutient que la désinence *ra*, par exemple, ne convient qu'à des masculins, et que le pluriel *oudera*, routes, est un solécisme, qu'il faut dire *oude* et avec l'article défini *oude-te*. Il est vrai que sur ce point il ne paraît pas d'accord avec d'autres savants de sa nationalité. Mais en concédant que certains noms n'admettent qu'*une* forme plurielle, que d'autres en repoussent une ou plusieurs, est-il raisonnable de parler de pluriels *fixes* en *i*, en *e*, en *es* et *ezite*? Si l'on excepte quelques mots qui prennent le pluriel turc en *lar* et quelques autres dont le pluriel est formé surtout par la modification de la voyelle radicale, il nous semble que, dans la plupart des cas, les noms prennent à volonté deux ou trois formes parmi celles que le génie de la langue a adoptées. Si l'on veut bien considérer que l'albanais est un idiome resté à l'état sauvage pendant plus de 2,000 ans peut-être, que pendant cette longue époque il ne s'est formé, dans la nation qui le parle, ni littérature (celle qui existe date tout au plus du xve siècle), ni même traditions scolaires, que cet idiome a subi l'action d'une demi-douzaine de langues d'un génie absolument différent, qu'il se présente à nous dans un état de confusion et même de corruption (*eine verkommene sprache*, dit Hahn), qui exclut toute possibilité de reconstruire les formes primitives, — si l'on considère tout cela, on peut s'étonner à juste titre que M. M. essaie de distinguer nettement, par exemple, entre les désinences *i* et *e* du pluriel, que, si de *pesk*, poisson, par exemple, nous avons les formes *peski* et *pesk'e*, il prétende y voir une *contamination*, au lieu d'y reconnaître une tendance progressive à l'affaiblissement des formes flexives ou simplement une négligence. Les rares cas où *i* est resté ne sont pas pour nous des latinismes, mais bien des italianismes.

La désinente *e* du plur. serait purement albanaise d'après M. M.; elle est ramenée par lui à une forme primitive *ai*, qui se rencontre dans le lithuanien *vilkai!* Quant au pluriel en *a*, il paraît en partie être commun aux masculins et aux féminins. Mais lorsqu'il appartient à des féminins, M. M. l'identifie avec l'indo-européen *âs*, en lithuan. *os* (rankos), goth. *os* (gibos), en osque *as* (pas, scriftas), etc., etc., anc. iranien *a* (tuatha). A côté de la terminaison plur. *e*, il y en a une en e (*e* mi-muet). Camarda est blâmé pour avoir confondu souvent les deux *e*. Il est vrai, que le guègue retranche souvent cet *e* dans les masculins.

M. M., qui le trouve difficile à expliquer, y voit l'*a* des noms neutres. La langue aurait commencé par dire, par exemple, *arme*, pour le lat. *arma*, et elle aurait ensuite, par une fausse analogie, étendu cet *e* au plur. d'un nombre infini de masculins et de féminins.

En pareil cas, on peut dire que dans une certaine mesure tout est possible, mais que rien n'est certain, que rien surtout ne saurait être prouvé scientifiquement, ou seulement être rendu vraisemblable. Dans d'autres idiomes, les désinences et les genres se prêtent une lumière et une aide réciproques. Il n'en est pas de même, hélas, en albanais; le neutre y a disparu presque entièrement; le féminin et le masculin s'y confondent dans un très grand nombre de cas (M. M. en cite plus de cent).

L'impression générale reste celle-ci; les désinences plurielles quelles qu'elles soient, *i, a* ou *es*, se sont affaiblies en *e* et e, généralement, et elles sont tombées en guègue surtout très fréquemment. La langue, pour remédier à l'obscurité résultant de cette destruction des formes flexives, eut recours alors à une désinence nouvelle : *na* en guègue, *ra* en tosque (*era*, *ura*, *ena*, etc.), désinence qu'elle trouva souvent trop longue, et qu'alors elle abrégea peut-être en *a*. L'albanais en outre affectionne beaucoup les diminutifs; il les emploie volontiers au pluriel avec l'article défini (*ezite*). Le nombre pluriel alors est suffisamment désigné par cette finale allongée. On sait qu'en albanais plus encore que dans les langues romanes le diminutif se substitue au thème primitif en perdant le sens de l'ὑποκορισμός, qu'il avait eu d'abord.

Que dans une langue où les formes sont arrivées à un tel degré de confusion, l'*Umlaut* ou la *déflexion* joue aussi son petit rôle, cela n'a rien que de très naturel. Ce qui est plus étrange, c'est qu'il ne conserve pas toujours son caractère phonétique comme il fait en général dans les langues indo-européennes; qu'il procède quelquefois par une opération virtuelle, comme dans l'hébreu ou l'arabe. On n'y trouve pas seulement des formes comme *stret*, de *strat ; tsiep*, de *tsiap* mais aussi *rade* de *red*; couronne; *ra*, de *re*, ténia; *va*, de *ve*, veuve; das, *dase*, *davere*, de des, sac, etc.

Dans ses essais étymologiques, M. M. est quelquefois téméraire à force de s'attacher trop à la lettre. Il faut que les règles de la phonétique s'accordent avec les transformations, que le sens, lui aussi, peut subir dans les mots comparés. On comprend, par exemple, que M. Bréal identifie le pronom *omnes* avec *homines*; mais nous sommes moins disposés à admettre que l'alb. *grua* femme est identique au gr. γραῦς vieille femme. Nous aimerions mieux conjecturer que *grua* est dit pour *gnua* (comme *sperese* pour *sperare; kelogini*, moine, pour καλόγερος; *guri*, genou, p. gr. γόνυ, allemand *kniu ; serôn*, p. *sanare*, etc. *Gnua* serait la métathèse de γοῦνα=γυνή. C'est ainsi que l'alb. *shoume*, beaucoup, n'a rien à démêler avec le lat. *summus*; il rappelle plutôt le *chamuq, chamu* des Tchouvaches, des Mogols et des Tongouses. Ajouté aux substantifs *tchouvaches*, il en désigne le pluriel. L'ancien pronom qui rendait le mot *beau-*

coup était *bol* (gr. πολύ). Il est peu usité aujourd'hui en albanais.

Faut-il continuer ? *Pul*, forêt, descend-il réellement de *padulem* p. *paludem? flake* se rattache-t-il plutôt à *facula* qu'à *flagro*, φλέγω ? *ses*, plaine, est-il bien le lat. *sessum?* Faut-il séparer *ude*, chemin, du gr. ὁδός pour l'identifier avec αὐλή? Il nous semble aussi que lorsqu'il cite les formes plur. *diaj, diej*, de *dial* (diabolus), M. M. n'aurait pas dû mettre sur la même ligne *diemen, diemnit, djemenit*, qui viennent manifestement du lat. *dæmon*.

Ne nous arrêtons pas trop à ces conjectures ou erronées ou trop hardies qui tranchent avec l'exactitude parfois minutieuse qui caractérise l'étude de M. Meier. Mais on peut être minutieux sans être rigoureusement méthodique, et si sérieux que soit le travail que nous venons d'examiner, pour marquer un progrès réel, il a besoin d'être repris et même refait d'après le plan que nous avons indiqué plus haut.

L. Benlœw.

---

148. — Eugène Hubert, docteur spécial en sciences historiques, professeur d'histoire à l'Athénée royal de Liège : **Etude sur la condition des protestants en Belgique,** depuis Charles-Quint jusqu'à Joseph II. Edit de tolérance de 1781. Bruxelles, Lebègue, xv et 251 p. 1882.

Eugène Hubert. **Les réformes de Marie Thérèse dans l'enseignement moyen aux Pays-Bas.** Étude historique. Gand, Vanderhaeghen, 1883. In-8, 33 p.

Eugène Hubert, professeur à la Faculté de philosophie et lettres. **L'origine des libertés belges,** leçon d'ouverture du cours d'histoire nationale, professé à l'Université de Liège. La Haye, Nijhoff. Bruxelles, Lebègue, 1884. In-8, 53 p.

Le premier de ces trois ouvrages est un travail très consciencieux et assez complet sur la condition des protestants en Belgique depuis Charles-Quint jusqu'à Joseph II. Il se divise naturellement en chapitres consacrés chacun à chaque règne et à l'état des protestants des Pays-Bas sous ce règne. Signalons d'abord dans le chapitre premier l'importance du rôle que M. Hubert attribue à Charles-Quint; c'est Charles-Quint qui rédigea contre l'hérésie le terrible code pénal que Philippe II se borna à conserver et à appliquer dans toute sa rigueur (p. 33). M. H. raconte ensuite la lutte des protestants des Pays-Bas contre Philippe II, il analyse la Pacification de Gand et surtout la Paix de religion d'Anvers; mais, dit-il (p. 49), la Paix de religion ne fut qu'une généreuse utopie repoussée par l'aveuglement et le fanatisme des contemporains, qui la déclaraient contraire à la Pacification de Gand; après la prise d'Anvers par Alexandre Farnèse, le catholicisme fut restauré en même temps que l'autorité de Philippe II, et la Belgique, qui s'appela pendant plus d'un siècle les Pays-Bas espagnols, ne connut plus la tolérance religieuse jusqu'à l'édit de Joseph II en 1781 (p. 52). Ce ne fut pas sans peine que cet édit fut proclamé : M. H. retrace le profond

désaccord qui existait déjà à ce sujet, sous le règne de Marie-Thérèse, entre l'impératrice et son fils; lorsque Joseph II arriva au trône, les réformés avaient obtenu, il est vrai, une tolérance tacite pour les opinions individuelles, mais ils ne possédaient aucune garantie, ils n'avaient ni temples ni ministres publics, ils n'étaient admis à aucune charge de de l'Etat. Joseph II, que sa mère regardait comme un mécréant, avait échangé avec elle une curieuse correspondance dont M. H. nous cite des extraits nombreux (pp. 97 et suiv.); il prenait, dit M. H., la défense de ses idées avec une fougue parfois éloquente. Le 12 novembre 1781, Joseph II fit envoyer à tous les conseils et magistrats des Pays-Bas autrichiens la lettre circulaire connue dans l'histoire sous le nom de *Décret de tolérance;* les Etats de Brabant, du Luxembourg, d'autres encore en sollicitèrent le retrait; mais Joseph II ne se laissa pas ébranler par les remontrances et les plaintes; son décret fut, dit M. H. à la conclusion de son savant mémoire, un acte opportun et méritoire : opportun, parce que depuis longtemps les réformés de nos provinces n'aspiraient plus à jouer un rôle politique comme leurs devanciers du xvie siècle et ne demandaient que la liberté religieuse; méritoire, parce qu'il était d'une modération extrême et qu'il accordait des droits naturels à des déshérités. Vingt-sept pièces justificatives terminent le volume; on y trouvera le texte de la Paix de religion de 1578 et celui de l'Edit de tolérance, des lettres, procès-verbaux et divers autres documents. Mais ce qui fait surtout la valeur de cette étude, c'est qu'elle restitue à Joseph II la part qui lui est due dans cette question de la liberté de conscience, dont on attribuait jusqu'ici à la Révolution française l'initiative et la gloire; elle fut dictée à Joseph, non par son irréligion, mais par son amour de la justice. Cet empereur a entrepris trop souvent des réformes prématurées, il a trop méprisé le conseil que lui donnait le baron de Stassart en lui rappelant le proverbe flamand « ce qu'on n'est pas sûr de faire le lundi, il faut savoir le différer jusqu'au samedi ». Il a eu l'imprudence de heurter de front des préjugés invétérés; il a commis la faute de fouler aux pieds des privilèges respectables et même de violer son serment constitutionnel; il a eu d'étranges inconséquences, comme par exemple son édit sur le costume des chanoinesses et sur les confréries et tous ces règlements minutieux, mesquins, tracassiers qu'il imposa à son clergé. Mais, comme l'a démontré M. H., il a l'honneur d'avoir donné cet Edit qui reconnaissait enfin aux protestants, après des siècles de lutte, la liberté de croire et leur ouvrait toutes les carrières honorables; ce décret du 12 novembre 1781 n'est pas aussi large que la loi fondamentale de 1815 et les articles 14 et 15 de la constitution belge, mais il porte la marque d'un esprit généreux et élevé.

La seconde étude de M. H. est consacrée aux réformes de Marie-Thérèse dans l'enseignement moyen ou secondaire aux Pays-Bas. L'organisation de cet enseignement date de 1777. Il avait été jusque-là dirigé exclusivement par le clergé, principalement par les jésuites qui

disposaient de dix-sept maisons d'éducation, tandis que les Oratoriens, les Augustins, les Récollets, le clergé séculier n'en possédaient ensemble que quarante-un. L'enseignement donné dans tous ces établissements était d'ailleurs détestable : « Tous les secours qu'il offrait alors, dit Lesbroussart, c'étaient quelques livres didactiques, composés sans ordre et sans goût, et un peu d'usage appuyé sur une routine défectueuse »; pas ou très peu d'histoire, de géographie, de mathématiques, et de français; on n'étudiait guère que le latin. L'abolition de l'ordre des jésuites imposait une réforme. Marie-Thérèse décréta l'organisation de l'enseignement moyen; une commission des études fut instituée; M. H. nous en retrace les travaux, d'après les documents qu'il a consultés aux archives du royaume; il analyse le *plan provisionnel* dressé par cette commission et où l'on trouve des remarques pleines de bon sens et des conseils excellents. Malheureusement, les nouveaux collèges ne réussirent pas; ils furent en butte à l'hostilité sourde du clergé; la bourgeoisie préféra envoyer ses enfants dans les institutions tenues par des ecclésiastiques; enfin, les nouveaux professeurs de collèges n'étaient pas à la hauteur de leurs fonctions [1]. M. H. nous cite des extraits forts curieux des nombreux rapports des inspecteurs-généraux du temps; partout, des professeurs ignorants ou paresseux, « expliquant les textes de la façon la plus ridicule ou ne les expliquant pas », l'enseignement du grec absolument nul, pas de discipline : à Anvers, les professeurs se révoltent contre le principal et dînent avec leurs élèves, le chapeau sur la tête et les coudes sur la table; à Namur, un professeur « est trop assidu dans des maisons peu honnêtes et décrié à cause de ses dettes »; à Gheel « les élèves fréquentent les cabarets plus que leurs classes; à Bruges, le préfet passe tout son temps à la cuisine et l'inspecteur-général est obligé de congédier la cuisinière; les professeurs traitent le principal, devant les élèves, de hibou et de loup-garou; il faut, en 1780, fermer le collège; à Herve, deux abbés-professeurs, au lieu de faire leurs cours, vont à cheval, donnent des sérénades, sont « assidus chez quelques personnes du sexe »; à Luxembourg, le principal est un ivrogne, et les professeurs « sont des muguets qui se font coquettement friser et ne songent qu'à leur toilette »; à Nivelles, un professeur est toujours ivre et ses élèves le jettent à terre et le piétinent; à Menin, deux professeurs se querellent avec leur principal; à Namur, les professeurs passent trop de temps à la cuisine, etc. Tels furent les résultats de la réforme; mais cet insuccès, remarque M. H., était inévitable. On ne crée pas de toutes pièces et, pour ainsi dire, du jour au lendemain, une organisation aussi vaste et aussi compliquée que l'enseignement moyen. Le nombre de collèges établis en 1777 était trop considérable, et le personnel peu préparé par ses études

1. Les candidats à une chaire de rhétorique avaient dû, tout simplement, à l'examen, expliquer un chapitre du *Pro Marcello* et traduire en latin, par écrit, les deux premières phrases de l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre et quelques vers de l'Iliade.

et son éducation aux fonctions difficiles du professorat; il n'avait d'autre titre qu'un concours à peu près dérisoire. Il eût fallu, avant de créer l'enseignement moyen, réorganiser l'enseignement supérieur tombé en pleine décadence; d'une université régénérée seraient sortis des hommes capables qui auraient été pour les collèges des professeurs excellents; mais pour cela, il aurait fallu du temps et de la patience; or, la patience n'était pas précisément la qualité maîtresse de nos gouvernants d'alors. Cependant, si les mesures manquaient de prudence, les intentions étaient excellentes et méritent qu'on leur rende justice.

Le troisième opuscule de M. Hubert est sa leçon d'ouverture du cours d'Histoire nationale; l'auteur essaie de tenir le juste milieu entre deux systèmes qui veulent tirer les libertés belges, l'un des anciennes coutumes nationales, l'autre, de la Révolution française; il fait la part à chacune de ces deux sources des droits publics de la Belgique; il rattache aux vieilles traditions des provinces les garanties de liberté individuelle, d'inviolabilité du domicile, le droit de pétition, l'autonomie de la province et de la commune, etc., et à la Révolution française la liberté du travail, l'égalité des citoyens devant la loi, devant la justice et devant l'impôt. Il y a toutefois d'autres sources encore que l'auteur n'oublie pas et pour lesquelles il réclame et l'attention et la reconnaissance de son pays : le régime hollandais et le congrès de 1830; le régime hollandais a donné à la Belgique la liberté de conscience, et le congrès de 1830, les libertés de la presse, de l'enseignement et de l'association.

C.

---

149. A. Monchanin, Dumouriez, 1739-1823. Paris, Paul Ollendorff, 1884. In-8, 349 p. 3 fr. 50.

Voilà un ouvrage qui n'a coûté ni beaucoup de temps ni beaucoup de travail à son auteur; M. Monchanin s'est borné à reproduire les *Mémoires* de Dumouriez et l'histoire de la *Révolution française* de Thiers; il n'a même pas consulté Sybel; il ne connaît pas les deux volumes consacrés récemment par M. de Boguslawski au vainqueur de Valmy et de Jemmapes. Nous nous garderons, par conséquent, de recommander ce volume à nos lecteurs. Il suffirait d'ailleurs d'énumérer les erreurs commises par M. Monchanin dans son récit des mois d'août et septembre 1792, pour mettre le public en garde contre cette biographie de Dumouriez. L'auteur dit qu'au 10 août, la foule savait que Longwy était investi (p. 212); or l'ennemi ne parut devant Longwy que le 21 août. Dumouriez est arrivé à Sedan, non pas le 26, mais le 28 août, et le conseil de guerre eut lieu, non le 28, mais le 29 du même mois (pp. 222 et 223). M. M. ignore que ce conseil de guerre demanda unanimement l'invasion des Pays-Bas autrichiens. Il prétend que Gal-

baud, envoyé pour renforcer Verdun, livra de « vigoureux combats d'avant-garde ». Il écrit « Chasot » au lieu de *Chazot*. Il parle des « montagnes de la Lune » (p. 235), qui ne sont qu'une simple hauteur. Mais à quoi bon insister? Il est impossible de composer une Vie de Dumouriez sans fouiller les archives et consulter les ouvrages allemands. M. M. n'a pas même daigné lire ce que Dumouriez écrivit dans l'exil, le *Tableau spéculatif de l'Europe*, par exemple. Ce qu'on ne croira pas, c'est que ce livre ne contient pas de table des matières et que les dix-huit chapitres qu'il renferme n'ont pas de titre; quoi de plus facile pourtant, quoi de plus commode et de plus clair que de mettre en tête de chaque chapitre : *Dumouriez en Corse*, *Dumouriez en Pologne*, etc. ? M. Monchanin n'a même pas pris cette peine.

A. C.

CHRONIQUE

FRANCE. — L'*Intermédiaire* du 10 juillet publie, sous la rubrique *Trouvailles et curiosités*, une lettre inédite d'Helvétius à Voltaire, communiquée par M. Dugast-Matifeux, un *Dialogue entre le libraire chargé de vendre les* Baisers *de M. Dorat et un acheteur* (pièce que M. Meaume a trouvé dans les papiers inédits de Thieriot), etc.

— Sous ce titre *La mort, le testament et l'héritage de Malebranche* (Poussielgue. In 8°, 15 p.), le P. Ingold, de l'Oratoire, publie quelques pages, tirées de la *Vie* manuscrite de Malebranche, par le P. André, et relatives aux derniers instants et à la mort du grand philosophe. Il y a joint plusieurs documents intéressants, tirés des Archives nationales, comme le testament de Malebranche et divers détails sur sa bibliothèque et les objets trouvés dans sa chambre après sa mort. La bibliothèque de Malebranche comprenait un millier de volumes qui furent estimés dans l'inventaire 1,600 livres; le philosophe savait, quoi qu'on aie dit, s'intéresser à autre chose qu'à la philosophie et aux mathématiques, car il avait un grand nombre d'ouvrages d'histoires, le *Moreri*, la *Dîme royale* de Vauban; il avait même des poètes, Homère, Térence, Horace, Stace, Perse, etc., et plusieurs volumes de Cicéron.

— M. J. Parmentier, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Poitiers, poursuit dans le « Bulletin mensuel » de cette Faculté ses études de littérature comparée. Il a extrait des numéros d'avril et de mai de ce Bulletin et nous a envoyé une étude sur *le Henno de Reuchlin et la farce de maistre Pathelin*; en voici la conclusion : « *Maître Pathelin* est un ouvrage capital, un incontestable chef-d'œuvre. Le *Henno* en diffère absolument par la conception du sujet, la composition, le dialogue; il n'en reproduit en réalité aucun caractère, aucune scène. Si un humaniste comme Reuchlin avait connu la pièce française, il n'en aurait point fait une pauvre comédie qu'il appelle lui-même un jeu de vieille femme, *ludum anilem*. Il a dû tirer son sujet d'une comédie italienne, une *comedia dell'arte* aujourd'hui perdue ».

— M. Maurice Faucon a fait tirer à part des « Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome ». (Paris, Thorin. In-8°, 124 p.), une étude sur *Les arts à la cour d'Avignon sous Clément V et Jean XXII, 1307-1334*.

L'auteur a consulté les documents qui se trouvent à l'*Archivio segreto Vaticano*, dans la série des *Cameralia*, registres des comptes du trésor pontifical, qui offrent, depuis les premières années du XIVe siècle jusqu'à la fin du XVIe, une série, incomplète, mais très précieuse, de recettes et de dépenses. C'est de ces comptes que M. Faucon a tiré les éléments du travail dont il publie aujourd'hui la Ire partie. Son étude est très rapide en ce qui concerne Clément V, à cause de la disparition presque totale des registres; mais elle n'embrasse que les trois ou quatre premières années du pontificat de Jean XXII, où les renseignements abondent. L'auteur cite ses documents le plus souvent possible, en les disposant méthodiquement, et les accompagnant, suivant l'exemple de M. E. Müntz, d'un texte explicatif qui sert de cadre.

— Le *Bulletin de correspondance africaine*, publié par l'École supérieure des lettres d'Alger (Alger, imprimerie de l'association ouvrière, P. Fontana et Cie ; prix de l'abonnement d'un an pour la France et l'Algérie, 20 francs; pour l'étranger 25 fr.), devient décidément une de nos meilleures revues tant par la solidité de ses articles de fond que par l'abondance des renseignements de tout genre qu'il contient, et nous félicitons vivement les professeurs de l'Ecole supérieure, et spécialement le secrétaire de la rédaction, M. R. DE LA BLANCHÈRE, du soin et de l'activité qu'ils apportent à la rédaction de ce recueil. Le *Bulletin* entre dans sa troisième année, mais il vient de subir une complète et heureuse transformation. On en jugera par l'analyse des deux fascicules II (15 mars) et III (15 mai). Ces deux fascicules contiennent les articles suivants : *Mission scientifique en Tunisie*, 2e partie, bibliographie, par MM. O. HOUDAS et René BASSET; *Malva, Mulucha, Molochath,* étude d'un nom géographique, par M. R. DE LA BLANCHÈRE; *Recherches sur les transformations du berbère*, par M. E. O. BROUSSAIS; *Quelques inscriptions* du Bellezma, de Ngaous, de Tobna et de Mdoukal, par M. E. MASQUERAY. On y trouve, en outre, sous la rubrique « notices et comptes-rendus », une *Bibliographie des ouvrages concernant la Cyrénaïque et la Tripolitaine* par M. Victor WAILLE; des comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et de la Société des antiquaires de France, rédigés par M. H. THÉDENAT; une *Chronique*, où on lit, entre autres notes intéressantes, des communications sur la mission de M. Salomon Reinach en Tunisie, sur des inscriptions inédites ou récemment découvertes, sur les fouilles de Carthage, sur des actes de vandalisme, etc.; enfin une *Bibliographie africaine* très complète, faite brièvement mais avec beaucoup de justesse et de conscience, et un dépouillement de périodiques, tels que la *Revue africaine*, le *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*, le *Bulletin de l'académie d'Hippone*, le *Bulletin de la société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, ainsi que de toutes les revues françaises et étrangères qui publient des articles sur l'Algérie, ses antiquités et son histoire. Nous permet-on de relever une erreur bien légère dans cette analyse des périodiques? L'article publié dans la *Revue critique* du 5 mai 1884 sur l'ouvrage de M. d'Ideville *(Le maréchal Bugeaud)* n'est pas de M. H. de Grammont; il n'est pas signé. Les rédacteurs de l'excellent recueil nous pardonneront cette petite chicane. Ils nous excuseront aussi, si nous leur reprochons d'attribuer à un M. Louis le compte-rendu des *Gœttingische gelehrte Anzeigen* sur les « contes arabes modernes de G. Spittabey »; l'auteur de cet article est M. A. Socin. Nous rappelons à nos lecteurs et abonnés qu'on peut s'adresser, pour les abonnements au *Bulletin de correspondance africaine* et les achats de numéros isolés, à l'éditeur de notre revue, M. E. Leroux.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35 — 25 août — 1884

150. — **Altfranzœsische Bibliothek herausgegeben,** von Dr WENDELIN FOERSTER, Heilbronn, Henninger, 1883-1884, t. II, deuxième édition; t. VI et t. VIII. Trois volumes in-12.

Nous avons parlé ici même l'an dernier [1] de la collection d'anciens textes français publiés en Allemagne sous la direction de M. Wendelin Foerster, le successeur de Diez dans la chaire de philologie romane à Bonn. Nous avons donné le compte-rendu des cinq premiers volumes. La collection s'est enrichie depuis de trois volumes nouveaux, ou, plus exactement, des deux volumes et d'une seconde édition d'un des tomes précédents, le tome deuxième.

I. *Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople,* publié par Eduard Koschwitz, deuxième édition complètement remaniée et augmentée, un vol. in-12 de 10, de LI et de 117 pages. *(Karls des Grossen Reise nach Jerusalem und Constantinopel, ein altfranzösisches Heldengedicht, herausgegeben von Eduard Koschwitz; zweite, vollständig umgearbeitete und vermehrte Auflage).*

Nous avons montré, dans l'article auquel nous renvoyons le lecteur, par quelle longue série de recherches M. Koschwitz s'était préparé à l'édition de ce texte curieux à tant d'égards, conservé dans un mauvais manuscrit anglo-normand du XIIIe-XIVe siècle et dans des imitations ou reproductions indirectes et plus ou moins infidèles que donnent des traductions scandinaves et galloises, et un roman français en prose du xve siècle *(Galien le réthoré).* De là était sortie cette édition de 1879 dont M. Koschwitz disait qu'elle n'avait nullement « la prétention d'être définitive. »

Cette édition, fort bien accueillie par la critique, avait inspiré aux maîtres les plus autorisés de la philologie romane, MM. Paris, Tobler, Mussafia, etc., des observations de détail ou d'ensemble dont l'éditeur fit son profit, en même temps que ses recherches personnelles lui per-

1. Voir la *Revue critique* de 1883, t. I, article 111.

M. M., qui le trouve difficile à expliquer, y voit l'*a* des noms neutres. La langue aurait commencé par dire, par exemple, *arme*, pour le lat. *arma*, et elle aurait ensuite, par une fausse analogie, étendu cet *e* au plur. d'un nombre infini de masculins et de féminins.

En pareil cas, on peut dire que dans une certaine mesure tout est possible, mais que rien n'est certain, que rien surtout ne saurait être prouvé scientifiquement, ou seulement être rendu vraisemblable. Dans d'autres idiomes, les désinences et les genres se prêtent une lumière et une aide réciproques. Il n'en est pas de même, hélas, en albanais; le neutre y a disparu presque entièrement; le féminin et le masculin s'y confondent dans un très grand nombre de cas (M. M. en cite plus de cent).

L'impression générale reste celle-ci; les désinences plurielles quelles qu'elles soient, *i, a* ou *es*, se sont affaiblies en *e* et e, généralement, et elles sont tombées en guègue surtout très fréquemment. La langue, pour remédier à l'obscurité résultant de cette destruction des formes flexives, eut recours alors à une désinence nouvelle : *na* en guègue, *ra* en tosque (*era*, *ura*, *ena*, etc.), désinence qu'elle trouva souvent trop longue, et qu'alors elle abrégea peut-être en *a*. L'albanais en outre affectionne beaucoup les diminutifs; il les emploie volontiers au pluriel avec l'article défini (*ezite*). Le nombre pluriel alors est suffisamment désigné par cette finale allongée. On sait qu'en albanais plus encore que dans les langues romanes le diminutif se substitue au thème primitif en perdant le sens de l'ὑποκορισμός, qu'il avait eu d'abord.

Que dans une langue où les formes sont arrivées à un tel degré de confusion, l'*Umlaut* ou la *déflexion* joue aussi son petit rôle, cela n'a rien que de très naturel. Ce qui est plus étrange, c'est qu'il ne conserve pas toujours son caractère phonétique comme il fait en général dans les langues indo-européennes; qu'il procède quelquefois par une opération virtuelle, comme dans l'hébreu ou l'arabe. On n'y trouve pas seulement des formes comme *stret*, de *strat; tsiep*, de *tsiap* mais aussi *rade* de *red*; couronne; *ra*, de *re*, ténia; *va*, de *ve*, veuve; *das*, *dase*, *davere*, de *des*, sac, etc.

Dans ses essais étymologiques, M. M. est quelquefois téméraire à force de s'attacher trop à la lettre. Il faut que les règles de la phonétique s'accordent avec les transformations, que le sens, lui aussi, peut subir dans les mots comparés. On comprend, par exemple, que M. Bréal identifie le pronom *omnes* avec *homines*; mais nous sommes moins disposés à admettre que l'alb. *grua* femme est identique au gr. γραῦς vieille femme. Nous aimerions mieux conjecturer que *grua* est dit pour *gnua* (comme *sperese* pour *sperare; kelogini*, moine, pour καλόγερος; *guri*, genou, p. gr. γόνυ, allemand *kniu; serôn*, p. *sanare*, etc. *Gnua* serait la métathèse de γοῦνα=γυνή. C'est ainsi que l'alb. *shoume*, beaucoup, n'a rien à démêler avec le lat. *summus*; il rappelle plutôt le *chamuq, chamu* des Tchouvaches, des Mogols et des Tongouses. Ajouté aux substantifs *tchouvaches*, il en désigne le pluriel. L'ancien pronom qui rendait le mot *beau-*

coup était *bol* (gr. πολύ). Il est peu usité aujourd'hui en albanais.

Faut-il continuer ? *Pul*, forêt, descend-il réellement de *padulem* p. *paludem? ſtake* se rattache-t-il plutôt à *facula* qu'à *flagro*, φλέγω ? ses, plaine, est-il bien le lat. *sessum?* Faut-il séparer *ude*, chemin, du gr. ὁδός pour l'identifier avec αὐλή ? Il nous semble aussi que lorsqu'il cite les formes plur. *diaj*, *diej*, de *dial* (diabolus), M. M. n'aurait pas dû mettre sur la même ligne *diemen*, *diemnit*, *djemenit*, qui viennent manifestement du lat. *dæmon*.

Ne nous arrêtons pas trop à ces conjectures ou erronées ou trop hardies qui tranchent avec l'exactitude parfois minutieuse qui caractérise l'étude de M. Meier. Mais on peut être minutieux sans être rigoureusement méthodique, et si sérieux que soit le travail que nous venons d'examiner, pour marquer un progrès réel, il a besoin d'être repris et même refait d'après le plan que nous avons indiqué plus haut.

L. Benlœw.

---

148. — Eugène Hubert, docteur spécial en sciences historiques, professeur d'histoire à l'Athénée royal de Liège : **Etude sur la condition des protestants en Belgique,** depuis Charles-Quint jusqu'à Joseph II. Edit de tolérance de 1781. Bruxelles, Lebègue, xv et 251 p. 1882.

Eugène Hubert. **Les réformes de Marie Thérèse dans l'enseignement moyen aux Pays-Bas.** Etude historique. Gand, Vanderhaeghen, 1883. In-8, 33 p.

Eugène Hubert, professeur à la Faculté de philosophie et lettres. **L'origine des libertés belges,** leçon d'ouverture du cours d'histoire nationale, professé à l'Université de Liège. La Haye, Nijhoff. Bruxelles, Lebègue, 1884. In-8, 53 p.

Le premier de ces trois ouvrages est un travail très consciencieux et assez complet sur la condition des protestants en Belgique depuis Charles-Quint jusqu'à Joseph II. Il se divise naturellement en chapitres consacrés chacun à chaque règne et à l'état des protestants des Pays-Bas sous ce règne. Signalons d'abord dans le chapitre premier l'importance du rôle que M. Hubert attribue à Charles-Quint ; c'est Charles-Quint qui rédigea contre l'hérésie le terrible code pénal que Philippe II se borna à conserver et à appliquer dans toute sa rigueur (p. 33). M. H. raconte ensuite la lutte des protestants des Pays-Bas contre Philippe II, il analyse la Pacification de Gand et surtout la Paix de religion d'Anvers ; mais, dit-il (p. 49), la Paix de religion ne fut qu'une généreuse utopie repoussée par l'aveuglement et le fanatisme des contemporains, qui la déclaraient contraire à la Pacification de Gand ; après la prise d'Anvers par Alexandre Farnèse, le catholicisme fut restauré en même temps que l'autorité de Philippe II, et la Belgique, qui s'appela pendant plus d'un siècle les Pays-Bas espagnols, ne connut plus la tolérance religieuse jusqu'à l'édit de Joseph II en 1781 (p. 52). Ce ne fut pas sans peine que cet édit fut proclamé : M. H. retrace le profond

désaccord qui existait déjà à ce sujet, sous le règne de Marie-Thérèse, entre l'impératrice et son fils; lorsque Joseph II arriva au trône, les réformés avaient obtenu, il est vrai, une tolérance tacite pour les opinions individuelles, mais ils ne possédaient aucune garantie, ils n'avaient ni temples ni ministres publics, ils n'étaient admis à aucune charge de de l'Etat. Joseph II, que sa mère regardait comme un mécréant, avait échangé avec elle une curieuse correspondance dont M. H. nous cite des extraits nombreux (pp. 97 et suiv.); il prenait, dit M. H., la défense de ses idées avec une fougue parfois éloquente. Le 12 novembre 1781, Joseph II fit envoyer à tous les conseils et magistrats des Pays-Bas autrichiens la lettre circulaire connue dans l'histoire sous le nom de *Décret de tolérance;* les Etats de Brabant, du Luxembourg, d'autres encore en sollicitèrent le retrait; mais Joseph II ne se laissa pas ébranler par les remontrances et les plaintes; son décret fut, dit M. H. à la conclusion de son savant mémoire, un acte opportun et méritoire : opportun, parce que depuis longtemps les réformés de nos provinces n'aspiraient plus à jouer un rôle politique comme leurs devanciers du XVIe siècle et ne demandaient que la liberté religieuse; méritoire, parce qu'il était d'une modération extrême et qu'il accordait des droits naturels à des déshérités. Vingt-sept pièces justificatives terminent le volume; on y trouvera le texte de la Paix de religion de 1578 et celui de l'Edit de tolérance, des lettres, procès-verbaux et divers autres documents. Mais ce qui fait surtout la valeur de cette étude, c'est qu'elle restitue à Joseph II la part qui lui est due dans cette question de la liberté de conscience, dont on attribuait jusqu'ici à la Révolution française l'initiative et la gloire; elle fut dictée à Joseph, non par son irréligion, mais par son amour de la justice. Cet empereur a entrepris trop souvent des réformes prématurées, il a trop méprisé le conseil que lui donnait le baron de Stassart en lui rappelant le proverbe flamand « ce qu'on n'est pas sûr de faire le lundi, il faut savoir le différer jusqu'au samedi ». Il a eu l'imprudence de heurter de front des préjugés invétérés; il a commis la faute de fouler aux pieds des privilèges respectables et même de violer son serment constitutionnel; il a eu d'étranges inconséquences, comme par exemple son édit sur le costume des chanoinesses et sur les confréries et tous ces règlements minutieux, mesquins, tracassiers qu'il imposa à son clergé. Mais, comme l'a démontré M. H., il a l'honneur d'avoir donné cet Edit qui reconnaissait enfin aux protestants, après des siècles de lutte, la liberté de croire et leur ouvrait toutes les carrières honorables; ce décret du 12 novembre 1781 n'est pas aussi large que la loi fondamentale de 1815 et les articles 14 et 15 de la constitution belge, mais il porte la marque d'un esprit généreux et élevé.

La seconde étude de M. H. est consacrée aux réformes de Marie-Thérèse dans l'enseignement moyen ou secondaire aux Pays-Bas. L'organisation de cet enseignement date de 1777. Il avait été jusque-là dirigé exclusivement par le clergé, principalement par les jésuites qui

disposaient de dix-sept maisons d'éducation, tandis que les Oratoriens, les Augustins, les Récollets, le clergé séculier n'en possédaient ensemble que quarante-un. L'enseignement donné dans tous ces établissements était d'ailleurs détestable : « Tous les secours qu'il offrait alors, dit Lesbroussart, c'étaient quelques livres didactiques, composés sans ordre et sans goût, et un peu d'usage appuyé sur une routine défectueuse »; pas ou très peu d'histoire, de géographie, de mathématiques, et de français; on n'étudiait guère que le latin. L'abolition de l'ordre des jésuites imposait une réforme. Marie-Thérèse décréta l'organisation de l'enseignement moyen; une commission des études fut instituée; M. H. nous en retrace les travaux, d'après les documents qu'il a consultés aux archives du royaume; il analyse le *plan provisionnel* dressé par cette commission et où l'on trouve des remarques pleines de bon sens et des conseils excellents. Malheureusement, les nouveaux collèges ne réussirent pas; ils furent en butte à l'hostilité sourde du clergé; la bourgeoisie préféra envoyer ses enfants dans les institutions tenues par des ecclésiastiques; enfin, les nouveaux professeurs de collèges n'étaient pas à la hauteur de leurs fonctions [1]. M. H. nous cite des extraits forts curieux des nombreux rapports des inspecteurs-généraux du temps; partout, des professeurs ignorants ou paresseux, « expliquant les textes de la façon la plus ridicule ou ne les expliquant pas », l'enseignement du grec absolument nul, pas de discipline : à Anvers, les professeurs se révoltent contre le principal et dînent avec leurs élèves, le chapeau sur la tête et les coudes sur la table; à Namur, un professeur « est trop assidu dans des maisons peu honnêtes et décrié à cause de ses dettes »; à Gheel « les élèves fréquentent les cabarets plus que leurs classes; à Bruges, le préfet passe tout son temps à la cuisine et l'inspecteur-général est obligé de congédier la cuisinière; les professeurs traitent le principal, devant les élèves, de hibou et de loup-garou; il faut, en 1780, fermer le collège; à Herve, deux abbés-professeurs, au lieu de faire leurs cours, vont à cheval, donnent des sérénades, sont « assidus chez quelques personnes du sexe »; à Luxembourg, le principal est un ivrogne, et les professeurs « sont des muguets qui se font coquettement friser et ne songent qu'à leur toilette »; à Nivelles, un professeur est toujours ivre et ses élèves le jettent à terre et le piétinent; à Menin, deux professeurs se querellent avec leur principal; à Namur, les professeurs passent trop de temps à la cuisine, etc. Tels furent les résultats de la réforme; mais cet insuccès, remarque M. H., était inévitable. On ne crée pas de toutes pièces et, pour ainsi dire, du jour au lendemain, une organisation aussi vaste et aussi compliquée que l'enseignement moyen. Le nombre de collèges établis en 1777 était trop considérable, et le personnel peu préparé par ses études

1. Les candidats à une chaire de rhétorique avaient dû, tout simplement, à l'examen, expliquer un chapitre du *Pro Marcello* et traduire en latin, par écrit, les deux premières phrases de l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre et quelques vers de l'Iliade.

et son éducation aux fonctions difficiles du professorat; il n'avait d'autre titre qu'un concours à peu près dérisoire. Il eût fallu, avant de créer l'enseignement moyen, réorganiser l'enseignement supérieur tombé en pleine décadence; d'une université régénérée seraient sortis des hommes capables qui auraient été pour les collèges des professeurs excellents; mais pour cela, il aurait fallu du temps et de la patience; or, la patience n'était pas précisément la qualité maîtresse de nos gouvernants d'alors. Cependant, si les mesures manquaient de prudence, les intentions étaient excellentes et méritent qu'on leur rende justice.

Le troisième opuscule de M. Hubert est sa leçon d'ouverture du cours d'Histoire nationale; l'auteur essaie de tenir le juste milieu entre deux systèmes qui veulent tirer les libertés belges, l'un des anciennes coutumes nationales, l'autre, de la Révolution française; il fait la part à chacune de ces deux sources des droits publics de la Belgique; il rattache aux vieilles traditions des provinces les garanties de liberté individuelle, d'inviolabilité du domicile, le droit de pétition, l'autonomie de la province et de la commune, etc., et à la Révolution française la liberté du travail, l'égalité des citoyens devant la loi, devant la justice et devant l'impôt. Il y a toutefois d'autres sources encore que l'auteur n'oublie pas et pour lesquelles il réclame et l'attention et la reconnaissance de son pays : le régime hollandais et le congrès de 1830; le régime hollandais a donné à la Belgique la liberté de conscience, et le congrès de 1830, les libertés de la presse, de l'enseignement et de l'association.

C.

---

149. A. Monchanin, Dumouriez, 1739-1823. Paris, Paul Ollendorff, 1884. In-8, 349 p. 3 fr. 50.

Voilà un ouvrage qui n'a coûté ni beaucoup de temps ni beaucoup de travail à son auteur; M. Monchanin s'est borné à reproduire les *Mémoires* de Dumouriez et l'histoire de la *Révolution française* de Thiers; il n'a même pas consulté Sybel; il ne connaît pas les deux volumes consacrés récemment par M. de Boguslawski au vainqueur de Valmy et de Jemmapes. Nous nous garderons, par conséquent, de recommander ce volume à nos lecteurs. Il suffirait d'ailleurs d'énumérer les erreurs commises par M. Monchanin dans son récit des mois d'août et septembre 1792, pour mettre le public en garde contre cette biographie de Dumouriez. L'auteur dit qu'au 10 août, la foule savait que Longwy était investi (p. 212); or l'ennemi ne parut devant Longwy que le 21 août. Dumouriez est arrivé à Sedan, non pas le 26, mais le 28 août, et le conseil de guerre eut lieu, non le 28, mais le 29 du même mois (pp. 222 et 223). M. M. ignore que ce conseil de guerre demanda unanimement l'invasion des Pays-Bas autrichiens. Il prétend que Gal-

baud, envoyé pour renforcer Verdun, livra de « vigoureux combats d'avant-garde ». Il écrit « Chasot » au lieu de *Chazot*. Il parle des « montagnes de la Lune » (p. 235), qui ne sont qu'une simple hauteur. Mais à quoi bon insister? Il est impossible de composer une Vie de Dumouriez sans fouiller les archives et consulter les ouvrages allemands. M. M. n'a pas même daigné lire ce que Dumouriez écrivit dans l'exil, le *Tableau spéculatif de l'Europe*, par exemple. Ce qu'on ne croira pas, c'est que ce livre ne contient pas de table des matières et que les dix-huit chapitres qu'il renferme n'ont pas de titre; quoi de plus facile pourtant, quoi de plus commode et de plus clair que de mettre en tête de chaque chapitre : *Dumouriez en Corse*, *Dumouriez en Pologne*, etc.? M. Monchanin n'a même pas pris cette peine.

A. C.

CHRONIQUE

FRANCE. — L'*Intermédiaire* du 10 juillet publie, sous la rubrique *Trouvailles et curiosités*, une lettre inédite d'Helvétius à Voltaire, communiquée par M. Dugast-Matifeux, un *Dialogue entre le libraire chargé de vendre les* Baisers *de M. Dorat et un acheteur* (pièce que M. Meaume a trouvé dans les papiers inédits de Thieriot), etc.

— Sous ce titre *La mort, le testament et l'héritage de Malebranche* (Poussielgue. In 8°, 15 p.), le P. Ingold, de l'Oratoire, publie quelques pages, tirées de la *Vie* manuscrite de Malebranche, par le P. André, et relatives aux derniers instants et à la mort du grand philosophe. Il y a joint plusieurs documents intéressants, tirés des Archives nationales, comme le testament de Malebranche et divers détails sur sa bibliothèque et les objets trouvés dans sa chambre après sa mort. La bibliothèque de Malebranche comprenait un millier de volumes qui furent estimés dans l'inventaire 1,600 livres; le philosophe savait, quoi qu'on aie dit, s'intéresser à autre chose qu'à la philosophie et aux mathématiques, car il avait un grand nombre d'ouvrages d'histoires, le *Moreri*, la *Dîme royale* de Vauban; il avait même des poètes, Homère, Térence, Horace, Stace, Perse, etc., et plusieurs volumes de Cicéron.

— M. J. Parmentier, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Poitiers, poursuit dans le « Bulletin mensuel » de cette Faculté ses études de littérature comparée. Il a extrait des numéros d'avril et de mai de ce Bulletin et nous a envoyé une étude sur *le Henno de Reuchlin et la farce de maistre Pathelin*; en voici la conclusion : « *Maître Pathelin* est un ouvrage capital, un incontestable chef-d'œuvre. Le *Henno* en diffère absolument par la conception du sujet, la composition, le dialogue; il n'en reproduit en réalité aucun caractère, aucune scène. Si un humaniste comme Reuchlin avait connu la pièce française, il n'en aurait point fait une pauvre comédie qu'il appelle lui-même un jeu de vieille femme, *ludum anilem*. Il a dû tirer son sujet d'une comédie italienne, une *comedia dell'arte* aujourd'hui perdue ».

— M. Maurice Faucon a fait tirer à part des « Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome ». (Paris, Thorin. In-8°, 124 p.), une étude sur *Les arts à la cour d'Avignon sous Clément V et Jean XXII, 1307-1334*.

L'auteur a consulté les documents qui se trouvent à l'*Archivio segreto Vaticano*, dans la série des *Cameralia*, registres des comptes du trésor pontifical, qui offrent, depuis les premières années du XIVe siècle jusqu'à la fin du XVIe, une série, incomplète, mais très précieuse, de recettes et de dépenses. C'est de ces comptes que M. Faucon a tiré les éléments du travail dont il publie aujourd'hui la Ire partie. Son étude est très rapide en ce qui concerne Clément V, à cause de la disparition presque totale des registres; mais elle n'embrasse que les trois ou quatre premières années du pontificat de Jean XXII, où les renseignements abondent. L'auteur cite ses documents le plus souvent possible, en les disposant méthodiquement, et les accompagnant, suivant l'exemple de M. E. Müntz, d'un texte explicatif qui sert de cadre.

— Le *Bulletin de correspondance africaine*, publié par l'École supérieure des lettres d'Alger (Alger, imprimerie de l'association ouvrière, P. Fontana et Cie ; prix de l'abonnement d'un an pour la France et l'Algérie, 20 francs ; pour l'étranger 25 fr.), devient décidément une de nos meilleures revues tant par la solidité de ses articles de fond que par l'abondance des renseignements de tout genre qu'il contient, et nous félicitons vivement les professeurs de l'Ecole supérieure, et spécialement le secrétaire de la rédaction, M. R. DE LA BLANCHÈRE, du soin et de l'activité qu'ils apportent à la rédaction de ce recueil. Le *Bulletin* entre dans sa troisième année, mais il vient de subir une complète et heureuse transformation. On en jugera par l'analyse des deux fascicules II (15 mars) et III (15 mai). Ces deux fascicules contiennent les articles suivants : *Mission scientifique en Tunisie*, 2e partie, bibliographie, par MM. O. HOUDAS et René BASSET ; *Malva, Mulucha, Molochath,* étude d'un nom géographique, par M. R. DE LA BLANCHÈRE; *Recherches sur les transformations du berbère*, par M. E. O. BROUSSAIS ; *Quelques inscriptions* du Bellezma, de Ngaous, de Tobna et de Mdoukal, par M. E. MASQUERAY. On y trouve, en outre, sous la rubrique « notices et comptes-rendus », une *Bibliographie des ouvrages concernant la Cyrénaïque et la Tripolitaine* par M. Victor WAILLE ; des comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et de la Société des antiquaires de France, rédigés par M. H. THÉDENAT ; une *Chronique*, où on lit, entre autres notes intéressantes, des communications sur la mission de M. Salomon Reinach en Tunisie, sur des inscriptions inédites ou récemment découvertes, sur les fouilles de Carthage, sur des actes de vandalisme, etc. ; enfin une *Bibliographie africaine* très complète, faite brièvement mais avec beaucoup de justesse et de conscience, et un dépouillement de périodiques, tels que la *Revue africaine*, le *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*, le *Bulletin de l'académie d'Hippone*, le *Bulletin de la société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, ainsi que de toutes les revues françaises et étrangères qui publient des articles sur l'Algérie, ses antiquités et son histoire. Nous permet-on de relever une erreur bien légère dans cette analyse des périodiques? L'article publié dans la *Revue critique* du 5 mai 1884 sur l'ouvrage de M. d'Ideville *(Le maréchal Bugeaud)* n'est pas de M. H. de Grammont; il n'est pas signé. Les rédacteurs de l'excellent recueil nous pardonneront cette petite chicane. Ils nous excuseront aussi, si nous leur reprochons d'attribuer à un M. Louis le compte-rendu des *Gœttingische gelehrte Anzeigen* sur les « contes arabes modernes de G. Spitta-bey » ; l'auteur de cet article est M. A. Socin. Nous rappelons à nos lecteurs et abonnés qu'on peut s'adresser, pour les abonnements au *Bulletin de correspondance africaine* et les achats de numéros isolés, à l'éditeur de notre revue, M. E. Leroux.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35 — 25 août — 1884

Sommaire : 150. W. FŒRSTER, Collection d'anciens textes français; Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople, 2e édit., p. p. KOSCHWITZ; La chanson de Roland, texte de Châteauroux et de Venise, VII, p. p. W. FOERSTER; Le traité de l'orthographe française, p. p. STÜRZINGER. — *Correspondance:* BATAILLARD : Les Tsiganes appelés Chimbres en Grèce, d'après un voyageur français du XVe siècle. — Thèses de M. Lesbazeilles : La logique de Spinoza *et* Le fondement du savoir. — Chronique.

150. — **Altfranzœsische Bibliothek herausgegeben,** von Dr WENDELIN FOERSTER, Heilbronn, Henninger, 1883-1884, t. II, deuxième édition; t. VI et t. VIII. Trois volumes in-12.

Nous avons parlé ici même l'an dernier [1] de la collection d'anciens textes français publiés en Allemagne sous la direction de M. Wendelin Foerster, le successeur de Diez dans la chaire de philologie romane à Bonn. Nous avons donné le compte-rendu des cinq premiers volumes. La collection s'est enrichie depuis de trois volumes nouveaux, ou, plus exactement, des deux volumes et d'une seconde édition d'un des tomes précédents, le tome deuxième.

I. *Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople,* publié par Eduard Koschwitz, deuxième édition complètement remaniée et augmentée, un vol. in-12 de 10, de LI et de 117 pages. *(Karls des Grossen Reise nach Jerusalem und Constantinopel, ein altfranzösisches Heldengedicht, herausgegeben von Eduard Koschwitz; zweite, vollständig umgearbeitete und vermehrte Auflage).*

Nous avons montré, dans l'article auquel nous renvoyons le lecteur, par quelle longue série de recherches M. Koschwitz s'était préparé à l'édition de ce texte curieux à tant d'égards, conservé dans un mauvais manuscrit anglo-normand du XIIIe-XIVe siècle et dans des imitations ou reproductions indirectes et plus ou moins infidèles que donnent des traductions scandinaves et galloises, et un roman français en prose du XVe siècle *(Galien le réthoré).* De là était sortie cette édition de 1879 dont M. Koschwitz disait qu'elle n'avait nullement « la prétention d'être définitive. »

Cette édition, fort bien accueillie par la critique, avait inspiré aux maîtres les plus autorisés de la philologie romane, MM. Paris, Tobler, Mussafia, etc., des observations de détail ou d'ensemble dont l'éditeur fit son profit, en même temps que ses recherches personnelles lui per-

1. Voir la *Revue critique* de 1883, t. I, article 111.

mettaient d'aller plus loin et de creuser plus avant les nombreuses questions de critique et de langue que soulève le *Voyage*.

Laissant toujours son travail sur le métier, il le reprit sur nouveaux frais; et c'est ainsi que trois ans après avoir publié sa première édition, — rapidement épuisée, — il nous donne cette seconde édition qu'il peut à juste titre considérer comme un nouvel ouvrage.

Comme la première, elle comprend une introduction, le texte, des notes critiques et un glossaire, mais ces diverses parties ont subi des refontes générales.

La nouvelle introduction supprime tout ce qui de la première est devenu inutile : elle résume brièvement les points acquis par de longues recherches qu'exposait l'ancienne; elle s'arrête, au contraire, sur les points obscurs sur lesquels, depuis 1879, la lumière a été appelée.

Pour le texte, M. K., au lieu de donner le texte critique reconstitué selon les règles, avec les leçons du ms. au bas des pages, donne cette fois le texte du manuscrit, reproduit diplomatiquement avec toute l'exactitude possible [1], et, en regard, le texte reconstitué : cette disposition est fort commode pour le lecteur qui peut sans effort remonter des corrections de l'auteur à l'original; elle permet, en outre, à M. K. de placer au bas des pages, sous le texte diplomatique, les divergences de lecture que présentent l'édition princeps de Fr. Michel ou les copies ou collations manuscrites prises par divers savants; et sous le texte critique, les renvois permanents aux traductions scandinaves et galloise et au *Galien*.

Les notes et observations critiques ont plus que doublé en étendue. Quant au lexique, primitivement simple recueil des mots difficiles, il est devenu le recueil complet de tous les mots du texte.

Cette seconde édition, on le voit, est un travail tout nouveau, travail qui fait le plus grand honneur à M. Koschwitz. On ne peut que le féliciter de s'être ainsi exclusivement attaché à une œuvre — une œuvre capitale, tant sont diverses les questions que soulève ce poème du xi[e] siècle, — pour la faire profiter de tous les progrès de la science contemporaine, et l'amener, si possible, au degré de perfection dont une édition est susceptible dans l'état actuel de nos connaissances de l'ancien français.

On peut considérer cette publication comme nous représentant assez exactement cet état de nos connaissances, et elle est bien faite pour montrer les progrès opérés par la philologie romane dans ces dernières années et la précision et la sûreté de la méthode qui lui est propre.

Nous donnons ici en note un certain nombre de menues observations que nous suggère une lecture rapide du *Dictionnaire* [2].

---

1. Depuis quatre années, le ms. a disparu du *British Museum*. On ne possède plus que l'édition princeps de Fr. Michel (1836), pleine de fautes de lecture, et des copies ou collations manuscrites faites par plusieurs savants.

2. M. K. donne pour chaque mot l'étymologie entre parenthèses; il remonte pres-

II. *L'ancienne chanson française de Roland, Texte de Châteauroux et de Venise*, VII, publiée par Wendelin Foerster, Heilbronn, 1883. *(Das altfranzösische Rolandslied, Text von Chateauroux und Venedig, VII*, hrggbn von Wendelin Foerster); tome VI de l'*Altfranzösische Bibliothek*, un vol. in-12 de XXII et 404 pages.

On sait que le poème primitif du XIe siècle connu sous le nom de

---

que toujours à la forme latine ou à la forme du latin populaire (précédée d'une * quand elle est hypothétique) qui explique phonétiquement le mot français (il ne fait guère d'exception que pour les mots d'origine germanique). Cette méthode a le grand avantage de la concision, mais a peut-être le tort de donner parfois une fausse idée de la façon dont le mot est formé; elle fait ou paraît faire remonter à l'époque des dérivations ou des compositions qui sont entièrement d'âge postérieur. Peut-on dire, par exemple, que *entre-baisier* soit *inter-basiare*, que *esleecier* soit *ex-laetitiare;* le premier est formé d'éléments purement français *entre* et *baisier*; le second serait *esletcier eslecier* s'il venait du dérivé verbal; il est formé à l'époque française de *leece ledece* qui est, lui, le dérivé direct de *laetitia*. Admettre une étymologie directe pour ces mots de dérivation postérieure mènerait loin. A ce compte, *déménagement* serait * *de-ex-mansion-atic-amentum!* L'étymologie doit tenir un compte plus sévère du développement historique et de la vie propre des mots.

M. K. donne aux mots latins (donnés comme étymologies) la forme du nominatif: c'est souvent inexact pour les noms masculins; ainsi *boef* n'est pas *bos*, mais *bovem;* ce l'est toujours pour les noms féminins; comment faire sortir *neif* de *nix*, *amor* de *amor*, etc.? C'est trop donner à la concision.

Voici maintenant quelques remarques détachées : nous suivons l'ordre des mots : « *acoillir (ad-*colligire)* »; *colligire* ne peut expliquer la forme *coillir*, il aurait donné *colgir, cougir*. — « *Aguillon (*acuculio*, de *acucula)* »; il conviendrait de marquer du signe de la longue le premier *u* de *acūcula*. — « *Aiglent (*acuculentum)*»; lisez *aculentum*. — « *Ainz* (de *ante*) » il faudrait préciser; *ainz* vient de *anteis*, forme du latin populaire qui a remplacé *antea*. — « Aleine *(halena)* »; *halena* n'est pas latin; mettre au moins * *halena* et indiquer le rapport du mot avec *anhelare*. — « *Anceis (ante-ipsum* ou *antius?)* » ni l'un ni l'autre, ils auraient donné *anteis, antois*. — « *Brusler (per-*ustulare)* », ajouter au moins un ? après ce *per-ustulare* fort problématique. — « Chaière (καθέδρα) »; pourquoi donner l'étymologie grecque, puisque le latin populaire a dit *cathedra;* à ce compte, autant donner ἀποστολὸς, κολαφὸς comme étymologies d'*apôtre, coup;* de même κάμαρα, comme origine de *chambre; camera* est une importation latine du grec plus ancienne que *apostolus, colapus* ou *cathedra;* mais la date plus ou moins récente ou plus ou moins reculée de l'importation n'empêche nullement le mot roman de remonter ici à une origine latine: même observation pour *ente*, du lat. populaire *empota* qui vient du grec ἔμφυτα.

« *Dolent (*dolentus)* »; lire *dolentis;* de même pour toutes les formes du participe présent; la comparaison avec les autres langues romanes montre que le latin populaire a fait passer la terminaison *ens entem, ans antem*, à *entis entem, antis antem*. — « *Dos (dorsum)* »; plus exactement * *dossum*. — « *El* (de * *alum* pour *al[i]ud)* »; *el* vient plutôt de *ale* amené par l'analogie de *tale, quale*. — « *Esclarcir* (de *ex-claricere)* », le *c*, dans les verbes tels que *éclaircir, obscurcir, noircir*, etc., ne peut représenter que la syllabe *-ic-* qu'on retrouve si fréquemment dans la dérivation nominale, *esclarcir* est donc * *ex-claricire*. — « *Estoveir* (* *stopere*) »; qu'est-ce que cette forme *stopere?* l'étoile qui la précède à gauche signifie qu'elle appartient au latin populaire; sur quelle autorité s'appuie M. K. pour la lui attribuer? — Même observation pour *ex-trud-are, estruer* et pour * *rocca*, roche; sur quoi s'appuient ces formes et quelle en est la valeur? — « *Galerne* (de l'irl. *gal)* »; le mot est bas-bre-

Chanson de Roland, nous a été conservé dans deux copies d'inégale valeur, l'une assez bonne, rédigée en Angleterre dans le dernier tiers du XIIe siècle, c'est le célèbre manuscrit d'Oxford ; l'autre, d'origine italienne, abominablement corrompue (elle est écrite en un français italianisé tout à fait barbare), et conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, fonds français, n° IV.

De plus, vers la fin du XIIe ou au commencement du XIIIe siècle, un poète remania le texte ancien du *Roland*, en lui faisant subir des modifications, quelquefois très profondes, qui altérèrent complètement la physionomie de l'original.

Le *Roman de Roncevaux* (tel est le nom sous lequel on désigne habituellement ce remaniement), a été conservé dans une demi-douzaine de manuscrits dont on ne possédait jusqu'ici que des copies imparfaites ou incomplètes. Or la restitution critique du *Roman de Roncevaux* est d'une importance capitale pour la reconstitution du texte primitif de la *Chanson de Roland*, de ce texte d'où sont sortis les mss. d'Oxford et de Venise IV, et sur lequel a travaillé l'auteur du *Roman*.

Pour la *Chanson de Roland*, on possède une édition photographiée et une édition diplomatique du ms. d'Oxford : c'est l'œuvre de M. E. Stengel, le laborieux professeur de philologie romane à l'Université de Marburg ; on possède également une reproduction diplomatique du ms. de Venise VII, due aux soins de M. Ed. Koschwitz. Le *Roman de Roncevaux* semblait oublié, et pourtant si un texte avait besoin des secours de la critique, c'était bien celui-là.

Les six manuscrits qui contiennent le *Roman* se divisent, en effet, en deux familles, l'une comprenant un manuscrit conservé à Châteauroux

---

ton : *gwalern.—Guarder, guarir, guarnir, guerpir :* il serait utile de remonter exactement aux types germaniques en *ân, ôn* pour les verbes français en *er*, aux types germaniques en *jân, jôn* pour les verbes français en *ir* (d'après une observation faite depuis longtemps par M. G. Paris). — « *Guionage* (DC *guionagium)* » ; comme la forme donnée par Du Cange n'est que le mot français traduit en bas-latin, elle ne nous apprend rien et ne sert à rien. — « *Honte* (anc. all. *hônita)* » ; sans doute M. K., changeant ici la valeur de l'étoile, suppose ainsi une forme *hònita*, parce que la forme la plus ancienne connue est (si nous ne nous trompons) *hônida*. Mais *hônida* suppose régulièrement *hônitha*, qui est la forme gothique, et par suite la forme primitive. Or, dans les mots germaniques qui ont passé au français, c'est une règle que l'aspirée dentale *th* se change en *t :* cf. les noms mérovingiens en *Theo*... = *Tié*... — « *Lointain (* longitaneus)* » ; plutôt ** longitanus*. — « *Mot (muttum?)* » Pourquoi ce point d'interrogation ? Je ne sache pas qu'on puisse faire des objections à cette étymologie, malgré le changement de *u* en *ò*. — « *Olivier (oliviarius)* » ; mieux *olivarius*. — « *Plevir (praebere)* », mettre un ? après *praebere;* quoique cette étymologie soit très vraisemblable (elle a l'avantage d'expliquer *pleige* en même temps que *plévir ;* le changement de *l* en *r* fait seul difficulté) ; cependant elle n'est que probable. — « *Préechier (praedicar)* » ; *praedicare* a donné *préchier* et non *préechier*. — « Puis *(pos)* » ; corrigez en *post :* étymologie inexacte ; *puis* est *posteis*, comme *ainz* est *anteis; postea* a donné *postea-s, postias* d'où le *poisses* de la *Passion* 232 et le provençal *poissas pueissas;* il a aussi donné *posteis, postiis*, d'où *puis;* cf. OSTI-UM *huis* — etc., etc.

et un autre conservé à Venise dans la bibliothèque de Saint-Marc, fonds français, nº VII [1]; l'autre comprenant un ms. conservé à Paris, un second à Lyon, un troisième à Cambridge, sans parler d'un court fragment écrit en dialecte lorrain.

Or, de ces manuscrits il n'a été publié jusqu'ici, comme copies complètes (je ne parle pas de courts morceaux publiés dans des chrestomathies), que le ms. de Châteauroux et le ms. de Paris. Le ms. de Paris a été publié en 1869, par M. Fr. Michel, avec la légèreté qui caractérise la plupart de ses éditions. Pour ne donner qu'un exemple, le compte des vers du poème est grossi indûment de 6,000 vers, quand, à la page 238, le nombre 3,913 est changé par mégarde en 9,913, et que cette erreur 122 fois répétée se poursuit sur les 122 pages suivantes jusqu'à la fin du poème qui compte 13,108 vers au lieu de 7,108! Quant au ms. de Châteauroux, il a été publié d'une façon tout à fait extraordinaire par un de ses anciens propriétaires, Jean-Louis Bourdillon (en 1840-41).

Bourdillon, convaincu que son manuscrit était le plus précieux de tous ceux qui conservent le texte de *Roland*, le prit pour base dans son essai de reconstitution de ce texte. Il l'apprit à peu près par cœur, puis, fermant le livre et s'abandonnant à son imagination, il essaya de retrouver par inspiration le texte original. Il écrivit ainsi sous la mystérieuse dictée d'un instinct supérieur qui, dédaignant la marche pénible et vulgaire de la méthode expérimentale, de la critique *a posteriori*, lui faisait retrouver *a priori*, par intuition, l'original à jamais perdu! De là est sorti ce *Roncisvals mis en lumière*, texte de fantaisie écrit dans une langue baroque, mélange d'ancien français et de français moderne habillé à l'ancienne, que Littré a eu la malheureuse idée de faire entrer à peu près tout entier dans l'*historique* de son dictionnaire comme texte de langue pour le XIIe siècle!

Le fragment lorrain (de 600 vers environ) avait été publié par M. Génin dans son édition de la *Chanson de Roland*.

Voilà où en était encore l'année dernière la publication du *Roman de Roncevaux*. M. F. poursuivant, en rivalité avec l'école de Marburg, la publication des documents relatifs au *Roland* qui doivent aboutir à une édition critique et vraiment scientifique du texte du XIe siècle, a abordé résolument la publication du *Roman de Roncevaux*. Il prépare une édition critique des mss. de Paris, Lyon, Cambridge et du fragment lorrain, et nous offre aujourd'hui le texte diplomatique des deux mss. de Châteauroux et de Versailles.

Dans la préface, M. F. donne une description étendue du ms. de Châteauroux ou ms. Bourdillon dont il fait l'histoire, et du ms. de Venise VII, et publie une intéressante notice sur Bourdillon obtenue pour

---

1. Ainsi le nº IV et le nº VII du fonds français de cette bibliothèque nous offrent les deux traditions du *Roland* le nº IV celle du poème primitif du XIe siècle, le nº VII celle du rajeunissement.

lui d'un habitant du pays, M. Pâturot, par M. Pauplin Mayet, bibliothécaire de la ville de Châteauroux. La description modifie en quelques points l'opinion généralement reçue sur l'un de ces manuscrits, au moins.

Pour le ms. de Châteauroux, contrairement à l'opinion de MM. Meyer et Gauthier qui le placent au xiv[e] siècle, il l'assigne à la seconde moitié et au plus tard à la fin du xiii[e] siècle. Il refuse également d'y reconnaître, comme le font les deux éminents paléographes, une écriture italienne, dont il ne trouve pas la plus petite trace [1].

Le ms. de Venise VII a été sûrement écrit en Italie, comme le prouvent l'écriture et les nombreux italianismes qui émaillent le texte. Tout le monde est d'accord à le placer à la fin du xiii[e] siècle ou au commencement du xiv[e] siècle. Il serait donc, suivant M. F., un peu postérieur au ms. de Bourdillon.

Comme les deux textes concordent presque partout, M. F. se contente de donner en interligne, en petits caractères, sous les vers correspondants du texte de Châteauroux, les vers du texte de Venise qui s'en écartent. Là où rien n'est noté, l'accord est complet entre les deux mss. Les lacunes du ms. de Venise ou du ms. de Châteauroux sont indiquées par le signe C + ou le signe V + [2] devant les vers du ms. de Châteauroux

1. Toutefois, on voudrait voir M. F. concilier cette conclusion avec le fait que ce ms. contient çà et là des italianismes, et qu'il vient d'Italie, puisqu'il faisait autrefois partie de la Bibliothèque des Gonzagues. Voir le n° 52 du catalogue des mss. fr. des Gonzagues dans *Romania*, 1880, p. 513.

2. M. F. désigne ici par V le ms. de Venise et par C le ms. de Châteauroux; ces désignations sont nouvelles et faites pour dérouter les habitudes reçues. Il propose dans une note de l'introduction un nouveau système de notation, qui ne nous paraît guère heureux, pour désigner l'ensemble des *textes rolandiens* :

1. F(rançais) : O = ms. d'Oxford; V = ms. de Venise IV; B = ms. de Bourdillon ou Châteauroux; M = manuscrit de Venise VII, c'est-à-dire de la Marciana; P = ms. de Paris; C = ms. de Cambridge; L = ms. de Lyon F = fragment lorrain.
2. D(eutsche texte; textes allemands) : r = le ruotlandes liet ou traduction allemande du *Rolant* par le curé Conrad; k = le Karlmeinet; s = le Stricker.
3. N(orois) : d = la traduction Noroise dite Karlamagnus Sagas; n = chronique Danoise.
4. H(ollandais) : l = fragment de Looz; b = fr. de Bruxelles; h = fr. de La Haye; r = fr. de Rijssel; v = le vlæmisches volksbuch.
5. E(nglisches gedicht : poèmes anglais).
6. L(atin) : t = Turpin; c = Carmen de proditione Guenonis.

Cette notation présente le défaut d'affecter les capitales simples à un double emploi, désignation des mss. (O, V, B, M, P, C, L, F) et désignation des genres ou groupes des mss. (F, D, N, H, E, L). Au moins faudrait-il que ces dernières capitales se distinguassent par un caractère propre, puisqu'elles ont une signification commune, qu'elles fussent en italiques par exemple. De plus, quelques-unes de ces lettres n'ont de sens que parce qu'elles sont initiales de mots allemands (D = Deutsche; E= englisches ;V= vlaemisches); or, c'est un principe de nomenclature dans de pareils cas, que ces lettres, si elles sont significatives, soient indépendantes des langues, et représentent des faits propres aux manuscrits. Il faut chercher ailleurs. Pourquoi-

ou du ms. de Venise qui ne sont pas représentés dans l'autre texte. Les mots absents dans le ms. de Venise qui manquent dans des vers présents sont indiqués par des tirets. Tout cela forme un système plus compliqué en apparence qu'en réalité, et dont on se rend assez vite maître.

Cependant, il eût été préférable que M. F., au lieu de donner la collation de V, eût reproduit exactement le texte comme il fait pour C. Le relevé des variantes d'un ms. par rapport à un autre ne va pas sans de nombreuses erreurs que ne comporte pas la simple reproduction diplomatique du texte; car ce dernier travail n'exige qu'une attention simple et continue, qui permet facilement d'arriver à une grande rigueur de copie. L'autre travail au contraire impose à l'esprit de se partager entre deux efforts d'attention différents; de là des chances sérieuses et beaucoup plus grandes d'erreur. M. F. a fait reviser ses épreuves sur le ms. par le bibliothécaire de la Marciana, M. le comte Soranzo; jusqu'à quel point est-il sûr de la justesse et de l'exactitude de la révision?

Nous ne pouvons guère résoudre cette question, n'ayant pas les manuscrits sous les yeux. Nous connaissons la compétence de M. F. et le soin avec lequel il a l'habitude de travailler, et nous voyons là des garanties sérieuses d'exactitude et de rigueur. Toutefois, en comparant çà et là quelques passages de ses textes avec des fragments des mss. de V et de C, publiés par des savants avant lui, par exemple, par feu Th. Müller dans son édition de la *Chanson de Roland* et par M. Paul Meyer dans sa *Chrestomathie de l'ancien français,* nous constatons quelques divergences dans les leçons.

Th. Müller, p. 93, en bas, et Foerster, strophe LXXXVI (dans V) [1], p. 69. Müller : *Montnègre — sur — ot — Li iert bien — porroient — qui — ne porront — od. els — corent.*

Foerster : *Mont Nègre — sor — oit — li veit len — porotent — qi — nen poront — o els — corrent.*

Paul Meyer, *Chrestomathie*, p. 226 (folio 63 et suiv. du ms. de Châteauroux, et Foerster, str. CCXLIII, de C (v. 206). Les numéros des vers cités se rapportent au texte de M. P. Meyer.

Vers 7 : *meins* (Meyer); *mains* (Foerster). — V. 18 *pom* (M.); *poin* (F.). — V. 25 : *tems* (M.); *tens* (F.). — V. 26 : *mors* (M.); *mort* (F.). V. 37 : *trespassement* (M.); *trepassement* (F.). — V. 42 : *conquiramment* (M.); *conquirazment* (F.). — V. 47 : *cons* (M.); *cors* (F.). — etc. Qui a raison? C'est aux mss. à décider.

Ces menues observations n'empêchent pas que nous ne soyons fort reconnaissants à M. F. de son utile publication, et nous souhaitons

---

ne pas prendre simplement les lettres dans l'ordre alphabétique A = ms. d'Oxford; B = ms. de Venise IV; C = ms. de Châteauroux; etc.? Il suffirait de s'entendre une fois pour toutes sur l'ordre des mss.

1. M. F. numérote les vers des strophes, et non les vers du poème : il ne pouvait pas faire autrement; cependant, pour faciliter la comparaison, il aurait dû renvoyer pour chaque strophe aux strophes correspondantes du ms. d'Oxford.

vivement que, fidèle à sa promesse, il donne prochainement le texte des autres mss. Nous serons ainsi en possession de tous les documents français nécessaires pour la reconstitution du texte primitif.

III. — *Le traité de l'orthographe française. (Orthographia gallica, aeltester Traktat ueber franzoesische Aussprache und Orthographie, nach vier Handschriften zum ersten Mal hrggbn von* J. Stürzinger, Heilbronn, 1884; un vol. in-12 de XLVI et 52 pages. — Volume VIII de la collection.

Il est curieux que les plus anciens traités grammaticaux dont notre langue ait été l'objet soient dus à des étrangers, à des Anglais. Si la chose surprend à première vue, on s'en rend cependant facilement compte en songeant que ce sont avant tout les étrangers qui ont besoin de pareils ouvrages. La langue maternelle au moyen-âge s'apprend par l'usage. La situation politique de l'Angleterre, les caractères de sa littérature, en grande partie française, ses rapports nombreux et divers avec la France, rendaient particulièrement utile aux Anglais la connaissance de notre langue. Voici ce que disait un Anglais de Chester, dans la préface d'un *Donat français* qu'il composait au XIVe siècle pour « brièvement introduire les Anglois en le droit language de Paris et du païs d'allentour. »

« Pour ceo que les bones gens du Roiaume d'Engleterre sont enbrasez « a scavoir lire et escrire, entendre et parler droit François, afin qu'ils « puissent entrecomuner bonement ové leur voisins, c'est a dire les bo- « nes gens du roiaume de France, et ainsi *pour ce que les leys d'En- « gleterre pour le graigneur partie et aussi beaucoup de bones « choses sont misez en François,* et aussi bien pres touz les seigneurs et « toutes les dames en mesme roiaume de Engleterre volentiers s'entres- « crient en romance, — tres necessaire je cuide estre aus Engleis de « scavoir la droite nature de françois [1]. »

Cette littérature grammaticale s'étend de la fin du XIIIe siècle au XVIe. Elle commence avec des gloses latines ou anglaises françaises, acquiert un développement original au XIVe siècle, semble s'arrêter au XVe pour prendre un nouvel essor au XVIe siècle.

De la littérature d'avant le XVIe siècle qui fut sans doute fort étendue, il ne reste que des débris, assez notables toutefois, appartenant spécialement au XIVe.

La plupart de ces documents ont déjà été publiés ou analysés; citons, en particulier, le travail important de M. Stengel dont nous donnons le titre au bas de cette page [1], et l'édition que M. Meyer a donnée dans ce recueil même (1870, t. II, p. 373-408) du curieux ouvrage inti-

1. Voir Stengel, *Die aeltesten Anleitungsschriften zur Erlernung der franzœsischen Sprache,* dans la *zeitschrift für neufranzœsische Sprache und Literatur,* t. I, (1879), p. 25. — Rappelé par M. S., p. XXIII.

tulé *Manières de langage*, recueil de phrases françaises à l'usage de l'Anglais voyageant en France.

Parmi ces documents, se trouve un petit traité de prononciation française connu sous le nom de *Document de Londres* ou *de la Tour de Londres*, publié jadis par M. Th. Wright. Ce document doit être rapproché de trois autres textes analogues beaucoup plus étendus, en partie inédits, que fournissent les bibliothèques de Cambridge, d'Oxford et du British Museum ; c'est le texte critique ou plutôt comparatif de ces quatre textes que publie en les accompagnant d'un commentaire M. Stürzinger.

L'auteur commence par une étude bibliographique sur cette littérature grammaticale, où il a réuni d'après l'ordre des matières (a. *prononciation et orthographe;* b. *théorie des formes;* c. *syntaxe et composition*), les divers mss. connus, publiés, analysés ou simplement indiqués, qui contiennent des documents sur la langue française : étude soigneuse, méthodique, mais d'une exposition confuse et quelque peu pénible. Pour être tout à fait complet, l'auteur aurait dû commencer par rappeler, sinon les gloses d'Alexandre Neckham et de Jean de Garlande qui regardent plutôt l'enseignement du latin que celui de français, du moins le traité de Gautier de Biblesworth, que Th. Wright avait jadis publié dans son Recueil de *Vocabulaires* (voir p. 142-174)[1]. Il aurait pu également, en note, signaler la curieuse grammaire hébraïque-française que nous avons publiée en 1877[2], et qui donne peut-être les plus anciens paradigmes de la conjugaison et de la déclinaison françaises que l'on possède.

Dans la seconde partie de son introduction, M. S. avec le même soin et le même scrupule, étudie l'*Orthographia gallica*. Il décrit les quatre mss. dont nous avons parlé : 1° le document de Londres (T) publié par Wright; 2° un ms. Harléien du British Museum, signalé plusieurs fois déjà, mais resté inédit (H) (ce ms. offre cette curieuse particularité que les règles latines sont souvent accompagnées des commentaires explicatifs à peu près contemporains rédigés en français); 3° un ms. de Cambridge (C), inédit et enfin, 4° un ms. d'Oxford (O), dont Ellis avait publié des fragments dans son traité *On Early English Prononciation* (p. 836-7). M. S. montre que ces quatre mss. se divisent en deux familles, la première représentée par T, c'est le texte le plus ancien, le plus voisin de l'original; l'autre famille représentée par les mss. HCO qui dérivent, à des degrés inégaux, d'un ms. *y* perdu, sorti comme T d'un même original. Il démontre ensuite facilement que l'auteur de l'*Orthographia gallica* était anglais, comme les remanieurs de l'œuvre primitive. Il place enfin, — sans donner de preuves bien fortes, — mais avec vraisemblance la composition du livre aux environs de 1300.

L'édition du texte est excellente : elle est en trois colonnes, à gauche

1. Voir également le *Recueil d'anciens textes français de M. Paul Meyer.*
2. Gloses et glossaires hébreux-français, Paris, Vieweg.

T, au milieu H, à droite CO (les deux mss. sont assez voisins l'un de l'autre pour rendre possible la fusion des deux rédactions en une seule). D'habiles dispositions typographiques placent chaque même règle dans les divers textes en présence l'un de l'autre.

Viennent ensuite des variantes ou leçons de ms. que l'éditeur a corrigées dans son texte, puis une série d'observations où il cherche à dégager de toutes ces règles latines plus ou moins confuses et plus ou moins obscures quelques résultats qui intéressent l'histoire de la prononciation française. Tous cela est fait avec intelligence et soin et porte la marque d'un esprit méthodique et consciencieux.

A. DARMESTETER.

CORRESPONDANCE

Les Tsiganes appelés Chimbres en Grèce, d'après un voyageur français du XV[e] siècle.

La *Revue critique* contient, dans son n° du 17 mars, un article de M. Picot sur une nouvelle publication de M. Tamizey de Larroque : *Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins, seigneur de Montaut* (exécuté en 1490, et raconté par un pèlerin de sa suite, Jehan de Belesta, sieur de La Binèle). Dans cette relation fort sommaire, M. Picot a relevé un passage qui devait attirer mon attention et qui est assez court pour que je le reproduise ici. Mais auparavant il me paraît utile de résumer les indications qui permettent d'apprécier les conditions dans lesquelles le renseignement a été recueilli et, d'une manière plus générale, dans quelle mesure nos voyageurs gascons ont pu connaître les choses de l'Orient.

Sans m'occuper des trajets qu'ils firent pour gagner Venise, ni pour revenir en France depuis Corfou et la terre d'Otrante, je remarque que leur voyage d'aller de Venise à Jaffa dura du 11 juin au 25 juillet, et que, repartis de Jaffa le 31 août, ils arrivèrent le 6 novembre à Corfou, qu'ils quittèrent d'abord le 10, mais où le mauvais vent les força de rentrer et de rester encore trois jours, ce qui ne leur permit d'arriver à Otrante que le 15 novembre.

De Venise à Jaffa, ils font huit escales : Zara en Dalmatie, Raguse (ils passent devant Corfou sans s'y arrêter), Modone, Candie, Rhodes et trois endroits de la côte de Chypre. — Mêmes escales au retour de Jaffa à Corfou, moins Raguse et Zara naturellement, plus une relâche longue et forcée dans le port devenu « inhabitable et désert » de Cacabon (?) entre Chypre et Rhodes.

Leur plus longue station *volontaire* fut, si je ne me trompe, de cinq jours à Rhodes au retour : le bon accueil du grand Maître et des cheva-

liers les y avait déjà retenus trois jours à l'aller. Quelquefois ils repartent le jour ou la nuit même de leur arrivée. C'est ce qu'ils firent certainement à Modone en revenant (p. 39), et ils paraissent ne s'y être guère arrêtés en allant (p. 22-23). Quant à Corfou, ils n'y ont touché qu'au retour, et la durée du séjour qu'ils y firent a déjà été indiquée.

C'est pourtant dans le trajet d'aller que se place le passage suivant (p. 22-23) : « Et de ladicte citté d'Arragossa (Raguse) allerent à Modon en la Morerie (Morée), et laissèrent Torson (Corfou) à main gauche. Lequel Modon et Torson est subject a la seignorie de Venize, et est joignant des mescreans; et y habitent audict païs une grande quantité de nations de gens qui se noment les *Chimbres*, que l'on appelle Boysmes en France, qui sont pouvres gens et mal conditionés. »

Ce petit document est loin d'avoir l'intérêt topique et la valeur rétrospective de ceux que feu Carl Hopf a publiés sur les Tsiganes en Grèce dans une brochure qui date déjà de quatorze ans [1], sans parler de ceux que j'avais réunis, dès 1849, dans mon second mémoire sur l'*apparition des Bohémiens en Europe* [2], ni des contributions involontaires que M. Miklosich a apportées à ma thèse ultérieure de l'antiquité des Tsiganes en Europe et dans l'Asie antérieure, en établissant, d'une part, l'identité du nom des Tsiganes et de celui des Athingans du moyen âge byzantin, identité qui m'avait paru depuis longtemps évidente [3], et en montrant, d'autre part, plus scientifiquement, qu'on ne

1. *Die Einwanderung der Zigeuner*, Gotha, 1870, petit in-8· de 47 p. — Il s'agit là notamment — des Tsiganes de Nauplie de Romanie vers 1378 (p. 11), — puis de ceux de Modone, sur lesquels Hopf renvoie à plusieurs voyageurs allemands du xve siècle (pp. 13-14) et cite un long et très intéressant passage de l'un d'eux, Arnold de Harff (pp. 14-16. Sur les Tsiganes du Péloponèse, voir aussi pp. 11-13), — enfin des Tsiganes de Corfou, depuis 1346 environ jusqu'à nos jours (pp. 17-22). — Voirt du reste, ma communication de 1876 au Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhist. de Buda-Pest, *Etat de la question de l'ancienneté des Tsiganes en Europe*, 1877, in-8° de 64 p.; j'y résume, pp 11-17, 20-22, toute cette partie de la brochure de M. Hopf, qui n'est guère, pour le reste, qu'un résumé de mes deux mémoires de 1844 et 1849 sur *l'apparition des Bohémiens en Europe*. — M. Hopf prétend faire venir de Roumanie les Tsiganes qu'il trouve ainsi en Grèce dès le xiiie siècle (et qui devaient y être depuis longtemps), ce qui est insoutenable. Un tort plus grave de l'auteur est d'indiquer très peu et très imparfaitement ses sources.

2. Publié (comme celui de 1844) dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, et tiré à part. — Pour m'en tenir ici à ce qui concerne les parages grecs, on y trouve quelques documents relatifs aux Tsiganes dans les îles de la Méditerranée orientale, notamment en Chypre au xve et xvie siècles, et en Crète dès 1322, car c'est à la Crète en 1322 (et non à Chypre en 1332, comme je l'ai imprimé alors, en ayant soin de prévenir que je citais de seconde main, n'ayant pu à cette époque me procurer l'ouvrage original) que se rapporte le précieux témoignage de Symon Syméon.

3. Miklosich, *Ueber die Mundarten und die Wanderungen der Zigeuner Europa's*, VIe mémoire in-4°, Wien, 1876, pp. 57-66. — M. Miklosich qui, ainsi qu'il a bien voulu me l'écrire alors, a été amené à l'étude de cette question toute spéciale par l'explication, selon lui erronée, que j'avais donnée du nom *Tsigane* dans ma lettre à la *Revue critique* (n^{os} des 25 sept., 2 et 9 octob. 1875), fait dériver ce nom

l'avait fait jusque là, la part initiale et importante de l'élément grec dans tous les dialectes tsiganes d'Europe [1], ce qui amène l'éminent philologue à conclure lui-même que les Tsiganes, avant de se répandre dans les autres contrées de l'Europe, ont dû subir l'influence de la langue grecque « un temps considérable, je croirais (dit-il) pendant des siècles [2]. »

Dans les termes généraux et bien vagues où il se présente, le témoignage de Philippe de Voisins, ou plutôt de Jehan de Belesta, a pourtant sa petite valeur; mais il en aurait davantage si le narrateur avait été dans de meilleures conditions pour se renseigner. Rien n'indique qu'il ait vu quelques-uns des gens dont il parle; il est même possible qu'il ne tienne le renseignement qu'il donne que du patron de la galère sur laquelle il voyageait, et qui était sans doute accoutumé à parcourir ces parages [3]. On peut remarquer aussi que cette galère portait,

---

de celui des Athingans, tandis que je crois que c'est le nom des Tsiganes qui a été appliqué par mépris à ces hérétiques de bas étage (voir *Etat de la question*, etc., pp. 33-40). — Il doit être bien entendu, d'ailleurs, que, là où je parle de l'*identité* des Tsiganes et des Athingans, je ne prétends pas dire que tous les Athingans aient été des Tsiganes, mais seulement (ce qu'à la vérité, dans l'état actuel des documents, je ne puis prouver, pas plus que M. Miklosich ne peut prouver le contraire) qu'il y avait des Tsiganes parmi ces hérétiques ou autour d'eux dès le premier moment où le nom d'Athingans leur fut donné, c'est-à-dire dès avant 622, date de la mort de Timothée, le premier auteur connu qui les mentionne sous ce nom (Miklosich, VI, p. 58). Du reste, M. Miklosich qui tient pour la priorité du nom *Athingans*, sur laquelle repose son explication du nom *Tsigane*, et qui veut établir que « les uns et les autres n'ont rien de commun que le nom » (*ibid.*, p. 63), reconnaît (p. 61 et 63) que tous les gens signalés sous le nom d'Athingans à Byzance, depuis le temps de l'empereur Nicéphore (an. 802-811) étaient des Tsiganes, ce qui nous fait remonter déjà jusqu'au commencement du IXe siècle. — Il ajoute avec beaucoup de raison (vers la fin de la note de présentation à l'Académie de Vienne de ce VIe mémoire, *Anzeiger der phil. hist. Classe* (in-8o) du 9 février 1876) que tout cela ne nous renseigne point sur l'époque de l'immigration des Tsiganes dans l'empire grec.

1. Miklosich, IIIe mémoire in-4o, 1873, p. 5.

2. *Ibid.*, p. 7. — M. Miklosich va ici plus loin. Il prétend que « la patrie primitive de *tous les groupes de Tsiganes* qui sont dispersés en Europe... n'est pas autre que *la Grèce elle-même.* » Ceci me paraît dépasser la portée des données philologiques, comme celle de toutes les indications historiques, géographiques et statistiques. Il serait, je pense, plus sûr et plus juste de conclure de cette étude des dialectes tsiganes, que dans tous les groupes en question se sont trouvés (dans une proportion impossible à préciser) des Tsiganes qui avaient longtemps vécu parmi des populations de langue grecque, — ce qui embrasse des contrées beaucoup plus étendues que la Grèce proprement dite.

3. Je dois remarquer toutefois que M. Picot commet une petite inexactitude en disant (*Revue crit.*, *l. c.* p. 223) que ce patron est le même Agostino Contarini, de Venise, qui, dix ans auparavant, avait conduit en Terre-Sainte d'autres pèlerins, dont la relation de voyage a été publiée par M. Schefer. Le patron de la galère qui conduisit Philippe de Voisins et sa suite, aller et retour, est Bernard Baldu (Voy. *Voyage...*, p. 22 et 39). C'est une autre galère « pourtant pellerins » rencontrée à Jaffa par nos voyageurs, qui appartenait à « Augustin Goutarin » (*ibid.*, p. 26); et, comme il est, depuis lors, question des « galées » et de leurs patrons au pluriel, il paraît que les deux galères firent de conserve la traversée de retour. — Ce qui est

au moins au retour, « aulcuns marchands », qui, pèlerins ou simples passagers, ne négligeaient pas leurs affaires en route (Voy. *Voyage* etc., p. 39) et qui devaient connaître toute cette côte. Nos voyageurs gascons, et tout particulièrement Jehan de Belesta, qui recueillait des notes pour écrire sa relation, eurent tout le loisir de s'entretenir avec eux.

Mais un détail plus nouveau et qu'il serait intéressant d'éclaircir, s'il se peut, c'est le nom de *Chimbres* qui nous est donné dans ce passage comme servant à désigner les Tsiganes « audict pays », c'est-à-dire quelque part de Modone à Corfou, qui sont deux points assez distants l'un de l'autre, mais que l'auteur rapproche comme étant « subject *(sic)* à la seignorie de Venise ». Et c'est surtout pour appeler l'attention et les lumières de ceux qui pourraient fournir cet éclaircissement, que j'ai pris la plume.

M. Picot dit que ce nom « n'est probablement qu'une corruption de *Tsiganes, Zingari.* » La corruption serait si forte (dans la seconde syllabe) qu'elle me paraît à peu près inadmissible, en l'absence de tout indice de transformation intermédiaire. La forme de ce nom, couramment employée en Grèce dans les documents latins des XIVe et XVe siècles, est *Acingani* (Nauplie, 1378; Corfou, 1386 et an. suiv.), qui n'est qu'une sorte d'équivalent du nom grec employé dès lors et encore de nos jours, Ἀτσίγγανοι ou Ἀτζίγκανοι. On peut y ajouter la forme, populaire sans doute et plus ou moins exactement rendue, *Suyguini* ou *Suyguinoi* (*Suyginer* à Modone, 1496-1499, avec la terminaison allemande que lui donne évidemment le voyageur Arnold de Harff, lequel prétend rattacher ce nom à celui d'une « contrée de Gyppe, — en Grèce — nommée aussi *Suginien* »). — Tout cela fourni par Hopf. De mon côté, je remarque que dans un document local (en italien) de 1468, les Bohémiens sont désignés en Chypre sous le nom (identique, sauf l'A initial, à celui que j'ai donné plus haut) de *Cingani* (Florio Bustron, dans mes *Nouv. Recherches sur l'apparition des Boh. en Europe*, 1849, p. 11, en note); nom qui se trouve francisé en *Cinquanes* (qu'il faut évidemment prononcer *Cinkanes*) par Lusignan, dans sa *Description de l'isle de Cypre* (1580, voy. *ibid.*, p. 10), et que Pierre Belon (1575, *ibid*, p. 9) écrit *Sînguani* (encore avec un *u* redondant), en parlant des « Egyptiens ou Baumiens » du Levant en général et du nom que leur donnent dans ces contrées les Italiens, qui y étaient alors si répandus. — Il n'y a rien là qui nous achemine au mot *Chimbres :* d'où je conclus que, si, contre toute vraisemblance, c'est réellement le nom *Cingani* qui a servi de prétexte à celui qui m'occupe, il a été com-

certain, c'est que ces patrons, comme les marchands dont il va être question dans mon texte, s'occupaient de commerce en route, témoins les arrêts de dix-neuf jours en somme qu'ils firent, au grand déplaisir des pèlerins, sur trois points de l'île de Chypre au retour, « pour charger blés, sel et autres choses « (*ibid.*, p. 37-38). En allant, la galère avait déjà touché aux mêmes trois endroits, où évidemment nos voyageurs gascons n'avaient que faire (*ibid.* p. 25-26).

plètement défiguré par le voyageur gascon, auquel cas il n'y aurait aucun compte à tenir de la forme sous laquelle il nous le donne.

Mais je répète qu'une pareille altération d'un nom facile à retenir et à noter est bien invraisemblable; j'ajoute qu'elle ne s'expliquerait pas mieux par une bévue du copiste [1]. Il me semble donc que, avant de rejeter ce nom, il serait à propos de rechercher, autant qu'il se peut, s'il n'y aurait pas là un nom nouveau des Tsiganes en Grèce, un nom sans doute populaire et local, qui serait resté inconnu jusqu'ici. C'est ainsi qu'en France les Bohémiens sont désignés, sur la côte de Saint-Jean-de-Luz sous le nom de *Cascarots*, à Béziers et dans les environs sous celui de *Carraco*, en Gascogne sous celui de *Patarins*, dans un coin de la Champagne sous celui de *Bibis* : noms fort inconnus ailleurs, et qui ont pourtant leur intérêt. C'est ainsi que, plus près des régions qui nous occupent, les Tsiganes, outre leur nom de Cingani, portaient en Chypre celui d'*Agariens* (Ismaélites, Arabes), comme nous l'apprend Lusignan [2] déjà cité, et qu'ils y sont aussi appelés aujourd'hui *Kilindjiridès*, nom qui se retrouve dans l'ile de Rhodes sous la forme *Kaldji*, deux appellations que j'ai apprises verbalement et par hasard [3], et qui sans doute ne datent pas d'hier. C'est ainsi enfin qu'à Corfou même et sur la côte voisine, les Tsiganes ont été d'abord compris sous le nom de *Vageniti* [4]. Sans m'éloigner beaucoup des parages grecs, je pourrais multiplier les exemples; je me contente de remarquer que beaucoup de noms locaux ont été donnés aux Tsiganes en raison des métiers principaux qu'ils exercent. Le mot *Chimbres*, évidemment francisé, ne renfermerait-il pas quelque nom local et populaire des Tsiganes, plus familier au patron de la barque et aux marchands qui fréquentaient ce littoral, qu'aux conquérants vénitiens qui l'occupaient, et qui peut avoir cependant son intérêt historique? Peut-être, au contraire, une rectification, même légère, dans la forme du mot, fera-t-elle apparaître son identité avec quelque nom des Tsiganes déjà connu. Pour ne négliger aucun côté de la question, il faut remarquer que, d'après les termes du texte (« une grande quantité de nations de gens *qui se noment les Chimbres* que l'on appelle Boysmes en France »), il pourrait s'agir d'un nom qu'ils se donnent *eux-mêmes*, c'est-à-dire probablement (non pas nécessairement) dans leur langue. Quoique cette

1. L'unique manuscrit de la relation de voyage est une copie du XVIIe siècle, qui est souvent incorrecte. Ainsi, le copiste a écrit *Torson* (p. 23), *Troffo* et *Torffo* (p. 39) pour Corfou. Mais, d'une part, les méprises essentielles s'expliquent ici, comme c'est le cas le plus ordinaire, par la ressemblance des lettres, — circonstance que je n'ai pas perdue de vue dans mes vains essais d'identification du mot *Chimbres* avec les diverses formes possibles de *Cingani* et avec les divers autres noms qui me sont connus; — et, d'autre part, les manuscrits les plus incorrects n'en fournissent pas à chaque ligne d'aussi fortes.

2. « Les Cinquanes sont peuples d'Egypte, dicts autrement Agariens... Iceux couroient tout autour de l'isle sans avoir domicile certain... »

3. V. *Lettre à la Revue critique*, 1874, déjà citée, p. 22 et 23 du tiré à part.

4 V. Hopf, pp. 17-18, ou *Etat de la question*, etc., pp. 20-21.

interprétation littérale ne me semble pas très vraisemblable, il y a là une éventualité (à double aspect comme je viens de l'indiquer) qui ne doit pas être perdue de vue.

Tout ce que je puis dire quant à présent, c'est que, ni les noms qui sont connus pour servir à désigner les Tsiganes en Grèce (à tous ceux que j'ai indiqués il faut ajouter au moins Κατζίβελος, et Γύφτος = Egyptien), ni ceux que les Tsiganes d'Europe se donnent eux-mêmes (*Romá*, *Romané tchavé* et quelquefois *Tchavé* ou *Chavé* tout seul, *Sinti*, *Kalé*, *Manouch* [1], etc.) ne me paraissent fournir le mot de l'énigme. L'explication, ou tout au moins la confirmation et la forme certaine du mot *Chimbre* reste à trouver, et je crains qu'elle ne puisse être utilement cherchée qu'en Grèce, spécialement entre Corfou et Modone, dans les lieux qui sont ou ont été particulièrement habités par les Tsiganes. Peut-être même les argots du pays ne seraient-il pas à négliger dans cette recherche.

Mais en voilà bien long pour poser une pareille question sans la résoudre.

Paul BATAILLARD.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(16 mai 1884).

Soutenance de M. Paul Lesbazeilles.

I. Thèse latine : *De logica Spinozæ*. L. Cerf, 108 p.
II. Thèse française : *Le fondement du savoir*. L. Cerf, 239 p.

I

M. Joly aurait désiré que M. Lesbazeilles indiquât quelles étaient les questions que ses devanciers avaient élucidées, quelles questions restaient obscures. M. L. reconnaît que cette critique est très juste, mais il dit que s'il a ainsi traité son sujet, c'est qu'il était très familier avec les idées qu'il expose. Il ne prétend pas apporter rien de nouveau, mais une interprétation personnelle du système de Spinoza. M. L. a pris trop exclusivement ses textes dans l'*Ethique* et le *De intellectus emendatione*. Rien n'est cité ni des Lettres, ni du Theologico-politique. Nulle part la logique dogmatique de Spinoza n'est rapprochée de sa méthodologie : à quelle logique obéit Spinoza par exemple dans la partie de sa philosophie qui se rapporte au droit naturel ? Le vrai titre de la thèse aurait été, dit M. L., la théorie de la connaissance dans Spinoza : la logique à ses yeux c'est la science du *logos*. M. L. ne dit presque rien sur le rôle de l'expérience en logique d'après Spinoza, sur ces vérités moyennes qui servent de

1. Je donne tous ces noms au nominatif pluriel masculin, excepté *Manouch*, dont le nom. pl. m. serait régulièrement *Manoucha* (V. Paspati, p. 64), mais qui, chez les Tsiganes allemands, c'est-à-dire chez ceux qui l'emploient tout particulièrement comme nom ethnique, ne paraît pas avoir de forme plurielle bien déterminée.

transition entre les vérités nécessaires et les faits accidentels. M. L. répond que Spinoza admet bien qu'il y a une logique expérimentale, mais qu'elle manque dans le traité inachevé de la *Réforme de l'Entendement*. On la trouve cependant, dit M. Joly, dans l'*Ethique* : *a priori* on ne peut trouver que les déterminations abstraites de l'étendue, non ses déterminations concrètes. L'idée vraie ne coïncide pas toujours avec l'idée adéquate : la différence est faite dans les Lettres (Ep. 44). Une idée peut être vraie sans s'appliquer à un objet : elle a une définition intrinsèque, elle affirme de la chose ce qui est enfermé dans sa définition essentielle Spinoza préfère à la méthode inductive la méthode adéquate et déductive, mais il ne méprise pas la première. Ce n'est pas la méthode idéale, mais lorsqu'on ne peut atteindre à cette méthode, il faut se contenter de l'expérience. Il y a une expérience méthodique qui apprend à connaître les choses par leurs causes prochaines. Souvent dans Spinoza l'ordre de la nature signifie l'ordre empirique. D'après M. L., la solution consiste à subordonner le sens empirique au sens transcendant. Mais cela n'est pas toujours possible, fait remarquer M. Joly. Il faut interpréter l'Ecriture d'une manière naturelle, dit Spinoza : il faut prendre ce livre comme on prend celui de la nature. S'il ne pratique pas beaucoup cette méthode, du moins il l'indique. Tout le droit naturel a été construit expérimentalement et Spinoza ne croit pas qu'il puisse se construire à *priori*. M. L. a aussi sacrifié la méthode morale de Spinoza, sa théorie de la certitude morale qu'il analyse et définit cinq fois dans le Theologico-politique. Il faut rapprocher de ce traité le *De Deo et homine*. Le raisonnement ne peut nous conduire à la béatitude, parce qu'il ne part pas du fond de l'âme humaine : il y a un autre mode de connaissance, une manifestation immédiate de l'objet à l'*intelligence* : ce n'est pas une connaissance adéquate, mais elle suffit pour que nous puissions nous unir à l'objet, comme nous nous unissons à notre corps que lui non plus nous ne connaissons pas adéquatement. M. L. pense que, si ce n'est pas là le raisonnement, c'est du moins la raison, le véritable *intellectus*. Cependant, fait remarquer M. Joly, c'est par leur perfection morale, d'après Spinoza, que Jésus-Christ et les prophètes savent ce qu'ils savent. Pour M. L., c'est la méthode géométrique se réjouissant d'elle-même qui constitue cette méthode morale. A propos des idées claires et distinctes, les comparaisons avec Descartes et Leibnitz manquent dans la thèse de M. L. C'est en somme une invention originale de choses connues.

M. Janet loue M. L. d'avoir consenti à sacrifier sa première thèse latine. Le travail qu'il présente aujourd'hui est quelque chose de plus qu'une thèse, c'est un acte de déférence vis-à-vis de la Faculté. Les conditions où il a été fait expliquent ses lacunes. D'après M. L. la science logique est la science de la raison, c'est la métaphysique même. Comme la morale, elle ne peut se constituer en dehors de la métaphysique. Pour Spinoza, en particulier, la logique s'absorbe dans la théorie de la connaissance. Mais il avoue qu'il l'a peut-être trop identifié avec Hegel. M. Janet trouve qu'il y a là plutôt la philosophie de la logique que la logique elle-même. D'ailleurs Spinoza n'est pas un pur métaphysicien : ce qui chez lui est le but, c'est le souverain bien. Sa philosophie est une philosophie morale : M. L. n'a pas assez tiré parti du traité de la *Réforme de l'Entendement*.

La thèse de M. L. n'a rien appris à M. Waddington sur la logique de Spinoza et cela le choque. La logique existe, M. L. la confond avec autre chose, cela prouve qu'il l'a peu étudiée. Puis il n'y a pas de conclusion, on ne sait ce que M. L. pense de la logique de Spinoza. M. L. répond que la définition de la logique ne lui semble pas encore s'imposer : pour lui c'est l'*ars cogitandi*. Il lui paraît impossible de porter un jugement sur la logique de Spinoza : il faudrait discuter alors le système tout entier. Pourquoi dire que Spinoza est cartésien ? Sa philosophie est le contre-

pied du cartésianisme. Pourquoi recourir à la logique de Port-Royal pour connaître la logique de Descartes ? Elle est dans le *Discours de la méthode* qu'il aurait fallu comparer avec le *De intellectus emendatione*. M. L. n'a pas fait d'histoire dans sa thèse : c'est une fantaisie personnelle sur Spinoza. Il n'y a aucun plan, aucun ordre, ni du reste aucune originalité. Le fond et la forme satisfont également peu M. Waddington et il juge que c'est faire injure à Descartes que de lui attribuer la logique de Spinoza.

M. L. Carrau s'associe aux éloges et aux critiques qui ont été adressés à M. Lesbazeilles. L'idée dans Spinoza est une manifestation spontanée de l'activité rationnelle : il aurait fallu faire l'histoire de cette théorie. Spinoza a-t-il toujours pensé que l'entendement se développe par une sorte de spontanéité ? M. L. n'oserait l'affirmer, mais c'est le fondement de sa philosophie développée. L'homme est un corps et il est en Dieu, sa pensée est le reflet des phénomènes du corps ou la pensée de Dieu se développant rationnellement. La proposition sur l'identité de l'ordre des choses et de celui des idées s'interprète dans les deux sens, tantôt il s'applique à la correspondance des faits mentaux et des modifications du corps humain, tantôt à la correspondance de la nature des choses considérées dans leurs lois universelles et de la pensée. Pour donner l'unité à ces deux aspects, il faut recourir à la substance absolue qui se développe en deux sens. M. Carrau croit que Spinoza est arrivé lentement à cette doctrine. Dans le *De Deo et homine*, il professe la théorie de la passivité de la connaissance, la pensée n'est que le reflet des choses. Dans la troisième partie de l'*Ethique*, la théorie de l'effort est introduite subrepticement. Pour M. L. ces distinctions ne sont pas absolues, l'idée de Dieu est passive en tant que nous la concevons comme individus, mais Dieu est actif en nous. Nous sommes un prétexte à Dieu pour penser en nous. M. Carrau pense cependant que la pensée de Spinoza s'est développée. Les deux premières parties de l'*Ethique* semblent avoir fait un livre complet. Après avoir écrit le Theologico-politique où il semble en morale le disciple de Hobbes, il compose la troisième partie. Alors apparaît la théorie de l'effort Si dans la substance se résolvent toutes les contradictions, les difficultés subsistent dans le domaine du relatif : il y a une confusion verbale entre l'image et l'idée : *idea* signifie encore l'idée de l'idée, ce qui achève de compliquer la question. Spinoza est-il réaliste ? Pour M. L., il y a trois objets réels d'après Spinoza : Dieu, la pensée, l'étendue. Intervient ici la question très obscure des modes infinis : elle est à peu près éclaircie dans une lettre à Tschirnhausen. M. Carrau demande à M. L. ce qu'il pense de l'immortalité de l'âme dans Spinoza : d'après M. L., seul l'intellect actif est immortel, c'est la théorie d'Aristote. Spinoza l'a connue par la tradition hébraïque.

M. Marion juge que le sujet, la logique de Spinoza, n'a pas été traité. Il n'y a ni notes, ni renvois. Les têtes de chapitre ont été mises après coup. Aucune comparaison avec les devanciers de Spinoza, aucune comparaison avec les philosophes qui l'ont suivi. M. L. s'est contenté d'exposer Spinoza : sa thèse semble une confidence personnelle du plaisir qu'il a éprouvé à le lire. M. L. répond qu'il a voulu non pas définir la méthode de Spinoza, mais la montrer dans son application aux choses : la méthode se confond avec la science. Le point original de la thèse, c'est à ses yeux l'étude du double sens de l'identité de l'ordre des choses et de l'ordre des idées.

II

La thèse de M. L. est, au jugement de M. Janet, l'une des plus remarquables qu'ait jamais reçues la Faculté des Lettres. La langue dont il se sert est sobre, sévère, fort claire relativement : il a fait preuve d'une rare puissance d'abstraction et de logique. M. L. a foi dans la métaphysique, et sans la métaphysique, il n'y a pas de

philosophie. Il a vu clair dans une question, qui, depuis une quinzaine d'années est devenue fort embrouillée. Le fondement du savoir, c'est pour M. L., l'unité de substance. On ne parlait plus de panthéisme : la conception panthéistique était plus ou moins sous-entendue, mais dans le langage on ne disait plus panthéisme, mais idéalisme. Les rapports du sujet et de l'objet ont remplacé ceux du fini et de l'infini. Seulement il y avait une équivoque : s'agissait-il de l'idéalisme subjectif ou de l'idéalisme absolu ? C'est un axiôme en métaphysique que l'identité de l'être et de la pensée dans l'absolu, mais ce qu'il faut établir, c'est l'identité du savoir relatif et du savoir absolu. M. L. l'a vu et démontré : l'idéalisme doit se transformer en panthéisme, s'il n'aboutit pas au scepticisme. M. Janet déclare qu'en principe il n'est pas opposé au panthéisme : plus une doctrine donne de réalité à ce que contient la pensée, plus elle renferme de philosophie : le positivisme est au plus bas degré. La philosophie véritable est celle qui admet à la fois la pensée subjective et la pensée objective. Il y a trois systèmes métaphysiques, le matérialisme, le spiritualisme et le panthéisme : le matérialisme, qui n'a pas de contenu subjectif, est placé dans une situation inférieure. Le spiritualisme et le panthéisme se sont partagé tous les grands philosophes. La limite entre les deux n'est pas tranchée ; dans l'idéal, au terme final de la pensée humaine, le panthéisme serait plus près de la vérité, mais il faut partir du spiritualisme, de la distinction de Dieu et du monde, de l'esprit et de la matière. Le spiritualisme actuel est moins dualiste que celui de Descartes, le fond des choses est un et il ne faut pas être ici plus difficile que l'Église. Il n'est pas contraire au spiritualisme de faire rentrer Dieu dans la nature, mais il faut entendre par l'absolu autre chose que la résultante des propriétés de l'Univers, par l'esprit autre chose que la résultante des propriétés de la matière. Il ne faut pas, sous le nom de panthéisme, enseigner le matérialisme. L'être, dit M. L., conditionne les phénomènes sans être conditionné par eux, l'esprit est indépendant des faits quoique lié à leur somme. La pensée est quelque chose de réel : pour fonder le savoir, il faut nécessairement qu'il y ait une pensée universelle. Le réalisme phénoméniste arrive à nier l'idée d'être qui n'est pour lui qu'un symbole conventionnel. Pour rendre l'affirmation possible, il faut admettre une fonction essentielle de notre raison, par laquelle elle croit à l'être : il faut qu'il y ait une essence universelle, indépendante de la réalité des « choses » et qui leur donne leur intelligibilité. Sans l'existence réelle de l'être, il n'y a plus que des lois, des conditions, des places pour les faits, il faut une puissance pour remplir le déterminisme vide du matérialisme. La pensée, en tant qu'elle n'est que la suite nécessaire des idées, n'est pas une substance spéciale, mais si l'esprit est pris dans son essence et dans sa fonction connaissante, on ne peut l'assimiler à une somme ou à une résultante. M. Janet reproche à M. L. d'employer des mots qui peuvent tromper sur sa pensée : il écarte substance et force, comme des expressions matérialistes; il dit forme et loi, mais ces mots ont d'autres inconvénients. Tout le réel disparaît, on n'a plus devant soi que des abstractions, des rapports. Pour M. L., la loi c'est l'idée directrice : le corps et l'esprit sont deux abstractions, ce qui existe c'est leur union, l'union de la liberté et du déterminisme. Dans l'absolu, il y a une distinction des deux ordres, distinction d'essence et non de substance. L'être individuel est un en tant qu'il participe à la substance universelle. Le tout est la force inépuisable dont les individus sont des manifestations successives. Mais que devient la réalité des objets particuliers, demande M. Janet, s'il n'y a de réalité que dans l'absolu ? Les panthéistes conséquents seraient alors les moines, les ascètes. Séparation des substances, c'est le dernier mot de M. Janet.

La forme extérieure de la thèse choque M. Caro : ce n'est en somme qu'un alinéa

unique de formules abstraites. Les concessions que fait M. L. semblent mal s'adapter à la rigidité de sa thèse. La finalité qu'il paraît accepter fait éclater son panthéisme. Chaque état de développement est une fin en soi, répond M. L., l'ensemble absolu n'a pas de fin, les choses particulières en ont. Le fait d'être d'une façon contingente est une fin : sans la contingence, il n'y aurait rien de concret, rien de positif, être c'est être contingent, l'être absolu est la contingence absolue. Le chapitre 1er, dit M. Caro, est pénétré de mécanisme. M. L. s'inspire de Spencer autant que de Spinoza : sa thèse n'est que la juxtaposition de ces deux philosophies. Les savants de valeur ne le suivront pas, on ne peut lui accorder comme démontrées les quatre unités expérimentales qu'il pose. Il ne s'appuie que sur des hypothèses. L'unité des forces physiques n'est pas admise, ni leur unité avec la vie, ni la génération spontanée, ni l'unité morphologique des espèces. M. L. répond que le mécanisme ne porte que sur les rapports des choses et non sur leur essence, que la thèse qu'il soutient n'est donnée qu'au titre d'espérance, que l'unité est la condition nécessaire pour que le monde soit intelligible et qu'il est probable que cette unité que la science souhaite correspond à la réalité. L'évolution implique un certain progrès, à chacune de ses phases il apparaît quelque chose de nouveau préparé dans la phase précédente, c'est à la fois une succession nécessaire et une création originale. La finalité qui opère ces créations, c'est la pensée suprême qui obéit à une nécessité interne, cette pensée est-elle consciente, est-elle pensée pensée ou pensée pensante? M. L. n'en sait rien.

Le fondement du savoir c'est, pour M. Waddington, une question de logique. M. L. en a fait une question de métaphysique. Pour M. Waddington, le fondement du savoir, c'est cette affirmation : Je suis. Le savant qui dit qu'il n'est pas est un monstre logique; c'est le sens du *Cogito, ergo sum* de Descartes : la réflexion suppose la conscience. D'après M. L., le pur point de vue cartésien aboutit à l'idéalisme sceptique. Il faut admettre que la fonction pensante a une valeur qui dépasse l'individu, attribuer à sa propre pensée une valeur universelle. Nous débutons inconsciemment par l'universel : la philosophie est la conscience de cette tendance.

M. Joly juge que M. L. pose arbitrairement l'unité de l'être. La théorie spiritualiste qu'il indique est vague. Notre besoin d'unité n'est-il contenté que par le panthéisme : la théorie de l'unité de plan n'est-elle pas aussi satisfaisante que celle de l'évolution. La théorie de l'évolution, d'après M. L., c'est la continuité du développement : qu'il y ait, au-dessus de ce monde qui se développe, autre chose, il n'en sait rien et n'y veut pas contredire. Le panthéisme, c'est pour lui la conciliation de l'esprit et de la matière en une substance unique : qu'on superpose, si l'on veut, à cette substance un Dieu personnel. Le spiritualisme, c'est l'explication par la finalité seule : la définition qu'il en donne est une définition théorique comme sa définition du matérialisme. M. Joly reconnaît l'intérêt de la thèse de M. L. et sa vigueur métaphysique.

M. L. Carrau trouve cette thèse très remarquable. C'est le droit de M. L., dit-il, de postuler des unités tant que la science n'est pas faite. Est-ce à juste titre qu'il ramène le sens moral à la sociabilité ? M. L. répond qu'il n'a voulu étudier que sa genèse empirique, il ne se manifeste que dans la société : l'instinct social est cause empirique de la moralité, c'est-à-dire condition nécessaire, comme le cerveau de la pensée. L'élément transcendant se trouve dans la pensée universelle, réservoir de tout le reste. Répondant à M. L. Carrau, M. L. dit que l'unité de substance satisfait plus que l'unité d'harmonie, parce qu'elle est réelle, tandis que la seconde n'existe que pour l'homme ou pour une intelligence supérieure.

M. Marion juge que le livre de M. L. est très bien construit et très bien écrit,

mais il fait sur la méthode les plus expresses réserves : elle est dangereuse et conduirait à faire de fort mauvais travaux : tout est construit dans la thèse de M. L., même les théories historiques. Il se croit trop facilement en possession de la vérité : M. Renouvier a écrit un livre pour prouver que le panthéisme peut avoir une théorie de la connaissance. M. L. reconnaît le caractère exclusif et artificiel de sa construction : son livre est le résumé d'une période qu'il a traversée et qu'il est heureux d'avoir traversée : il lui doit d'avoir compris la philosophie et d'avoir appris à l'aimer.

M. Lesbazeilles, malgré la haute valeur de sa thèse française, n'a pas obtenu l'unanimité.

CHRONIQUE

FRANCE. — Une brochure bien intéressante vient de paraître sous ce titre : *Un grand ingénieur au* XVIII*e siècle, Toufaire. Etude biographique de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, tenue à La Rochelle, le 12 janvier 1884, par* PHILIPPE RONDEAU, ancien conseiller à la Cour d'appel de Poitiers. (Pons, imprimerie de Noël Texier, 1884, in-8°, de 19 p.). Toufaire, dont le nom est presque oublié, éleva le bel hôpital de Rochefort et fonda les grandes usines d'Indret, du Creuset et de Ruelle. M. Ph. Rondeau a raconté la vie de l'éminent ingénieur avec autant d'exactitude que de talent. Il a eu communication du journal de Toufaire et il a tiré le plus heureux parti de ce précieux document, nous faisant connaître et admirer l'homme privé non moins que le grand citoyen et le grand ingénieur. L'ancien secrétaire de la Société des Antiquaires de l'Ouest a écrit de belles pages sur une belle vie.

— Sans vouloir rouvrir un débat sur lequel les lecteurs de la *Revue critique* ont été suffisamment édifiés (voir les nos du 21 avril et du 9 juin), il nous sera permis de signaler une pièce bonne à joindre au dossier : c'est une brochure de M. Eug. Hatin intitulée : *A propos de Théophraste Renaudot. L'Histoire, la fantaisie et la fatalité* (librairie Féchoz, in-8°, 16 p.). M. Hatin, dont son bouillant rival, dans sa réplique à M. Tamizey de Larroque, a fait un « nonagénaire » (il est né en réalité le 8 septembre 1809) raconte, avec une verve très excusable dans un plaidoyer *pro domo suâ*, comment M. de La Tourette se mit en relation avec lui, recueillit dans de fréquents entretiens plus d'une indication profitable et parla même de lui dédier son futur travail. On sait ce qu'il advint de cette velléité et comment M. de La Tourette a nié ici même qu'il eût envers l'historien de la presse française de si grandes obligations. M. Hatin se console de ses déboires en souhaitant que cette fâcheuse concurrence tourne au bénéfice de la gloire de Renaudot et il convie la *Gazette de France* à entreprendre cette œuvre de réparation et de justice. Il nous semble, quant à nous, que Théophraste Renaudot n'est pas plus « un grand homme » qu'un « charlatan » et qu'il doit être simplement classé au premier rang des industriels heureux dont les inventions ont survécu en se modifiant et en s'améliorant.

— Vient de paraître : *Les institutions de l'ancienne Rome*, par F. ROBIOU, correspondant de l'Institut, professeur de littérature et institutions grecques à la Faculté des lettres de Rennes, et D. DELAUNAY, professeur de littérature et institutions romaines à la Faculté des lettres de Rennes. I : Institutions politiques, militaires et religieuses. Paris, Emile Perrin (librairie académique Didier), 1884, XI-424 pages in-12.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36 — **1 septembre** — **1884**

151. — **Le cycle mythologique irlandais et la mythologie celtique,** par H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. Paris, Thorin, 1884. 1 vol. in-8.

Après avoir donné en quelque sorte la préface du cours de littérature qu'il préparait dans un premier volume : *Introduction à l'étude de la littérature celtique,* et l'avoir fait suivre presque aussitôt d'un second volume : *Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande,* sorte d'inventaire des richesses de la partie la plus originale des littératures néo-celtiques, M. d'Arbois de Jubainville aborde aujourd'hui l'exposition et l'analyse de la littérature irlandaise elle-même.

Jusqu'ici, on distinguait dans le vaste ensemble de la littérature irlandaise deux cycles, le cycle de Conchobar et le cycle d'Oisin (Ossian)[1] et on les regardait comme des cycles héroïques nés du travail de l'imagination des poètes sur un thème plus ou moins historique. On n'avait pas été sans s'apercevoir que toute cette littérature était pénétrée de traditions payennes et d'éléments mythiques. O'Curry[2] avait signalé le caractère fabuleux des récits concernant les premières races ayant peuplé l'Irlande, la race de Partholon, la race de Némed, les Fomoré, les Túatha Dé Danann. M. Gaidoz[3] avait rapproché le nom de *Camulus,* épithète appliquée au Mars gaulois, du nom de *Cumal* père de Finn, dans les traditions ossianiques. Mais personne n'avait distingué encore dans les récits épiques de l'Irlande une partie nettement mythologique. A M. d'A. de J. était réservé l'honneur de découvrir ce monde nouveau.

L'entreprise était aussi périlleuse que neuve. Mises par écrit vers le VIIe siècle de notre ère, les traditions fabuleuses de l'Irlande nous ont été conservées dans un certain nombre de manuscrits dont le plus ancien est du XIIe siècle; elles se trouvent particulièrement condensées dans la partie connue sous le nom de *Lebar gabala,* livre des conquêtes ou des invasions. Du VIIe au XIIe siècles, l'imagination des chrétiens s'est appli-

1. Windisch. Irische texte, p. 58.
2. O'Curry. *On the manners and customs of the ancient irish;* vol. I, p. LXXI.
3. Gaidoz. *Esquisse de la religion des Gaulois*, p. 10.

quée à réduire ces récits fabuleux à des proportions plus humaines et à les plier aux traditions bibliques; l'évhémérisme s'est donné carrière. De plus, bon nombre de récits mythiques mentionnés par des catalogues de la littérature irlandaise, dont l'un remonte à l'an 700 environ, nous manquent. Dégager le fond irlandais et payen des additions étrangères et chrétiennes et faire servir l'étude de la mythologie irlandaise à compléter ce que l'antiquité nous a appris ou plutôt nous laisse entrevoir de la religion des Gaulois, telle est la tâche que M. d'A. de J. s'est proposée. On se fait aisément une idée des difficultés auxquelles l'auteur a dû se heurter, si l'on songe combien de problèmes insolubles présente la mythologie grecque, dont les traits ont cependant été fixés, à une époque relativement très ancienne, par le génie et la foi.

M. d'A. de J. a suivi pour s'orienter au milieu de ces ténèbres la seule méthode possible : il a eu recours à la mythologie comparée. Quelques surprises que nous ménagent l'avenir et les travaux des Folkloristes, serait-il prouvé qu'il n'existe pas de mythologie ario-européenne, il sera toujours légitime et logique, lorsqu'on voudra porter la lumière dans le plus lointain passé intellectuel et moral d'un peuple de langue ario-européenne, d'aller demander de préférence aide et secours aux traditions d'un peuple de même langue et qui, par conséquent, à une époque décisive de son histoire, a vécu avec lui dans une étroite communion d'idées et de sentiments. M. d'A. de J. a été amené par les frappantes ressemblances qu'il a constatées entre les mythes grecs et les mythes irlandais à chercher son point d'appui dans la mythologie hellénique. Aussi, bien loin de lui savoir mauvais gré des rapprochements entre les deux mythologies auxquels il se livre si fréquemment qu'on pourrait presque intituler son œuvre : *Etude comparée de la mythologie irlandaise et de la mythologie grecque,* on ne peut que lui en faire un mérite. Il éclaire ainsi tout son travail et fournit sans effort une continuelle démonstration de sa thèse, la seule d'ailleurs possible en pareille matière : montrer l'identité d'un récit irlandais avec un récit mythologique grec, c'est fournir la preuve sans réplique que le premier à un caractère nettement fabuleux et mythique.

Les récits fondamentaux de la mythologie irlandaise sont ceux qui sont consacrés à l'émigration dans l'Irlande primitive de certaines races divines et humaines. Ces émigrations sont au nombre de sept :

1° Emigration de Partholon en Irlande;
2° Emigration de Némed en Irlande;
3° Emigration des Fir-Bolg;
4° Emigration des Túatha Dé Danann, ou de la nation du dieu de Dana;
5° Emigration de Milé, fils de Bile, en Espagne;
6° Emigration des fils de Milé d'Espagne en Irlande;
7° Emigration des Pictes de Thrace en Irlande et d'Irlande en Grande-Bretagne.

Suivant M. d'A. de J., les traditions concernant ces émigrations présentent la plus grande analogie avec les traditions grecques sur les diverses races qui se sont succédé sur la terre, notamment celles que nous a conservées Hésiode dans *Les Travaux et les Jours*. Les Túatha Dé Danann présentent tous les caractères de la race d'or; la race de Partholon est la race d'argent, celle de Némed, la race d'airain. Quant aux demi-dieux, ancêtres de la nation hellénique, ils sont représentés en Irlande par les Fir-Bolg, les fils de Milé ou Goidels, et les Pictes ou Cruithnech. L'ordre de succession des races seul est changé. Quant aux autres différences que l'on peut signaler, elles sont le fait, en général, de l'imagination des chrétiens. Les récits qui concernent les Túatha Dé Danann sont particulièrement frappants. Ils viennent du ciel; ce sont les dieux de la lumière et du jour. Ils ont à lutter en Irlande contre les Fomoré, dieux de la mort et de la nuit, analogues aux Titans grecs; querelleurs, méchants, ennemis des arts et de la *musique* ainsi que leurs alliés. Les Fomoré sont définitivement vaincus. Leur roi Balar est tué par le dieu Lug dont il est le grand-père. De même dans la mythologie grecque Kronos est vaincu par Zeus. Une particularité curieuse signalée par M. d'A. de J., c'est que, de même qu'en Grèce l'idée de l'or est associée au règne de Kronos, en Irlande également on attribue la fusion et le travail de l'or à Tigernmas, doublet de Balar, le Kronos gaëlique. Vaincus définitivement, les Fomoré abandonnent l'Irlande et retournent dans le pays des morts, leur patrie, où va régner leur dieu Téthra, doublet de Balar. C'est ainsi que d'après les traditions hésiodiques, Kronos détrôné va régner sur les héros défunts. Les Túatha Dé Danann ont aussi finalement le même sort que la race d'or. Vaincus par les fils de Milé, les Celtes, ancêtres des Irlandais actuels, ils sont transformés en divinités bienfaisantes, invisibles, exerçant une puissante influence sur les destinées des mortels et parfois même leur disputant les plaisirs de la vie. Leur dieu Lug est le père du héros Cuchulainn comme Zeus est le père d'Héraclès.

Des mythes d'un intérêt secondaire trouvent leur équivalent en Irlande. Le récit connu sous le nom de *Massacre de la tour de Conann* est à peu près l'histoire de Thésée et du Minotaure; le mythe d'Ethné est identique à celui de Danaé; Ith est le Prométhée irlandais; Lug a les mêmes aventures que Bellérophon et Persée, etc.....

Le déluge d'Ogygès et le déluge de Deucalion ont leur pendant dans les deux déluges qui forment le lac Neagh et le lac Erne.

Si la mythologie irlandaise présente par elle-même un vif intérêt, elle devient particulièrement importante si on s'en sert pour contrôler les récits des anciens sur les idées religieuses des Gaulois. De même qu'on se condamne à ne rien savoir de la langue gauloise, si on ne se livre à une étude approfondie des langues néo-celtiques, on peut affirmer hautement aussi que, sans le secours des littératures néo-celtiques, on est réduit à l'impuissance en ce qui regarde la religion des Gaulois. Les Romains

ramènent tout à leurs dieux; ils sont les types auxquels ils identifient les dieux gaulois. Souvent une simple ressemblance extérieure a dû leur faire conclure à une identité complète. Etait-il possible à un Romain, devant la statue d'un dieu gaulois armé de la foudre, de ne pas y voir le Jupiter latin ? Or Taranis, le dieu gaulois portant la foudre, est essentiellement différent en réalité de Jupiter. On lui offre en Gaule des sacrifices humains; c'est un dieu de la mort. En Irlande, le dieu de la foudre, Balar, est un dieu des Fomoré, c'est-à-dire un dieu de la mort. Les inscriptions gallo-romaines nous montrent que la confusion de culte des dieux gaulois avec le culte des grands dieux romains a été de bonne heure un fait accompli [1]. Aussi plus la critique se montrera sévère sur les sources latines et grecques où on peut aller étudier la religion des Gaulois, moins elle aura chance d'aboutir; elle ne pourra faire un pas sans s'exposer à l'erreur si elle ne s'appuie sur la mythologie de l'ancienne Irlande. Grâce à ce secours, M. d'A. de J., sans se flatter de tout éclaircir, a pu faire faire aux études de mythologie celtique un pas décisif. Il a pu vérifier et rectifier les récits des anciens sur ce sujet. C'est ainsi qu'une des assertions les plus extraordinaires de César « que les Gaulois se disaient issus de *Dîs pater* ou du Jupiter souterrain », trouve sa confirmation dans les traditions irlandaises. Milé, le père des Goidels ou Scots, c'est-à-dire des Irlandais, est le fils de Bilé, dieu de la mort. Les fils de Milé viennent du pays des morts, des îles des bienheureux; or, d'après les doctrines druidiques, c'est de ces îles des bienheureux que venait le plus ancien ban des peuples celtiques. La doctrine des Gaulois sur l'immortalité de l'âme devient aussi plus précise. Les anciens étaient persuadés que les Gaulois croyaient à la métempsycose. Il y a cependant entre la métempsycose et la croyance des Gaulois à l'immortalité de l'âme une différence essentielle.

Suivant Pythagore, renaître en ce monde, est le châtiment des méchants; les justes restent de purs esprits, libres de toute entrave matérielle. Pour les Celtes, Gaulois et Irlandais, la vie nouvelle est l'exacte continuation de celle-ci. Comme les Gaulois, les Irlandais croient que cette vie nouvelle a pour théâtre des îles lointaines, situées dans l'Océan. C'était aussi, aurait pu ajouter M. d'A. de J., la croyance des Bretons. Saint Malo, adolescent, se jette dans une barque à la recherche de ces îles fortunées, séjour de l'éternelle jeunesse ; au bout de trois jours, la tempête le rejette sur les rivages qu'il a quittés [2]. Cette croyance fait donc évidemment partie du patrimoine de la race celtique et remonte à

1. Voir à ce sujet, particulièrement, la préface de M. d'A. de J. Signalons un exemple tout récent de la facilité avec laquelle, sans être d'une foi à toute épreuve, on est disposé à prendre pour critérium des autres cultes celui que l'on pratique. Le correspondant du journal *Le Temps* au Tonkin raconte qu'en sa présence, dans une pagode, les soldats d'un détachement français ont unanimement reconnu la Sainte Vierge et l'enfant Jésus dans une idole tenant un enfant sur ses genoux.

2. Voir sa vie publiée par Mabillon d'après un manuscrit perdu d'Hérouval, du VIII-IX[e] siècle. Annal. sanct. ord. S. Bened. sæcal. I, pp. 177 et suiv.

une très haute antiquité. Aussi ne sommes-nous pas de l'avis de M. d'A. de J. lorsqu'il croit que la découverte de l'Océan au VIIe siècle par un navire samien a été suivie d'une évolution dans les idées des Grecs sur le séjour des morts; c'est à partir de ce moment qu'ils l'auraient transporté dans des îles situées au milieu de l'Océan. Or, il y a un abîme entre la conception de l'adès homérique et celle de ce nouveau séjour des morts; la condition des morts y est toute autre. Aussi croyons-nous que cette nouvelle doctrine a été empruntée par les Grecs ou qu'elle appartenait à une fraction de la race hellénique autre que celle qui a produit l'auteur de l'Odyssée.

M. d'A. de J. a pu rétablir quelques-uns de ces traits véritables de certains dieux gaulois en les comparant aux dieux irlandais. Le dieu irlandais qui répond au Mercure de César est le dieu *Lug* dont on trouve le nom dans *Lugudunum* (citadelle de Lug). Le dieu Lug est le dieu des arts, mais c'est aussi un dieu guerrier. Taranis n'est pas seulement un dieu de la foudre ; comme Esus et Teutatès, c'est un dieu de la mort et de la nuit. L'Ogmios de Lucien se retrouve en Irlande avec son nom même, sans qu'il y ait une seule lettre à y changer, dans le dieu *Ogmé* (= vieux-celtique Ogmios). En résumé, suivant M. d'A. de J., la religion celtique, comme la religion de l'Iran, est fondée sur deux principes, l'un bon et l'autre mauvais ; le bon serait sorti du mauvais. La religion des Celtes, comme celle des Grecs, était profondément naturaliste. Quant aux doctrines panthéistiques qui trouveront leur formule scientifique chez Jean Scot Erigène, elles ne sont sans doute goûtées que d'un certain nombre de lettrés.

M. d'A. de J. a traduit bon nombre de fragments épiques irlandais. On ne peut que l'exhorter à les multiplier dans ses prochains ouvrages sur les cycles héroïques irlandais. Beaucoup de ces récits sont d'un grand effet dramatique et ont une véritable beauté littéraire. Il n'a manqué qu'un Homère à l'Irlande pour avoir une épopée qui aurait fait pâlir l'Iliade et l'Odyssée.

La méthode exégétique qu'a adoptée l'auteur l'a condamné, comme il le prévoyait lui-même, à de fréquentes redites. Par un scrupule peut-être excessif, il s'est cru obligé de faire suivre à ses lecteurs le chemin qu'il a parcouru lui-même. Pionnier infatigable, il marche devant lui, sans se préoccuper des ronces et des épines qui pourraient arrêter ceux qui le suivent. L'effort, il est vrai, est ici largement récompensé.

Si, dans son *Introduction à l'étude de la littérature celtique*, M. d'Arbois de Jubainville n'a fait la plupart du temps que mettre à la portée du public lettré les résultats des études des celtisants, en revanche sa nouvelle œuvre est tout à fait originale et lui appartient entièrement.

J. LOTH.

---

152. — **Ysengrimus.** Herausgegeben und erklært von Ernst Voigt. Halle, Verlag der Buchhandlung des Waisenhauses, 1884, in-8, CXLVI-470 p.

M. Voigt, déjà connu par deux publications de poésies latines relatives au cycle de Renart, couronne ses travaux dans ce domaine par la magistrale publication de l'*Ysengrimus*. Il n'y a pas consacré une préparation de moins de dix années. « Pendant ce travail, dit-il, j'ai senti que je ne faisais plus, comme dans mes éditions précédentes, le métier de correcteur d'exercices d'écoliers, mais que j'avais à faire à l'œuvre considérable, savamment construite, habilement exécutée, d'un des plus grands poètes du moyen-âge, qui m'imposait des recherches aussi approfondies que variées, et qui méritait d'être connue et appréciée du public le plus étendu. Je me suis donc appliqué à éclairer dans tous les sens le poème que je publie, et j'offre le résultat de ces études au large cercle de tous les amis de la littérature et de la science ».

M. V. s'est peut-être un peu exagéré la valeur de l'*Ysengrimus* et la jouissance qu'il peut donner au public qui n'est pas spécialement érudit; mais nous sommes loin de nous en plaindre, puisque sa conviction l'a soutenu dans un labeur aussi difficile que fécond, dont la science recueille les fruits avec reconnaissance. Si on a jamais pu dire d'une publication qu'elle était définitive, c'est assurément de celle-ci : nous ne voyons pas, sauf la découverte peu probable de nouveaux documents, ce qu'il serait possible d'y ajouter. Le texte est établi d'après tous les manuscrits, commenté dans les plus petits détails avec une richesse d'information incomparable et une constante justesse d'intelligence; il est suivi d'un glossaire qui sera une des meilleures contributions à la lexicographie poétique du moyen âge; enfin il est précédé d'une longue introduction, dans laquelle sont traitées et épuisées toutes les questions qu'il soulève. Nous allons la résumer très brièvement. Le seul reproche qu'on puisse adresser à l'auteur, — reproche légitime puisqu'il veut faire lire son livre en dehors du monde des érudits, — c'est celui d'une concision excessive, non-seulement dans l'expression, mais dans la forme générale de l'exposition; il suppose trop volontiers que le lecteur connaît ce qu'il connaît lui-même, et pour bien le comprendre il faut avoir lu non-seulement son travail, mais tous ceux qui l'ont précédé.

L'*Ysengrimus* est le poème que Mone a publié sous le nom de *Reinhardus Vulpes;* il en existe une forme abrégée que J. Grimm a imprimée sous le nom d'*Ysengrimus* et dans laquelle, contrairement à toute vraisemblance, il a voulu voir l'œuvre originale et plus ancienne dont l'autre serait une amplification. M. V. démontre (§ VIII de l'*Introduction*) que le rapport est certainement inverse. — Un manuscrit donne à l'auteur le nom de « Magister Nivardus »; ce manuscrit, qui est du XIVe siècle et ne contient que des extraits (c'est un *Flores auctorum*), a peu d'autorité; mais en l'absence de toute autre indication, il n'y a pas de raison de rejeter ce nom. Ce qui est mieux assuré, grâce aux re-

cherches de M. V., c'est que l'auteur, sans doute flamand, « fut élevé à Gand, dans le cloître de Saint-Pierre, sous l'abbé Arnold I, fit ensuite, d'après l'usage du temps, ses études à Paris [1], y connut [2] notamment le célèbre médecin Obizo, et, après avoir parcouru la France du nord, les Pays-Bas et le nord-ouest de l'Allemagne, revint à Gand, où il fut fait chanoine et écolâtre de l'église de Sainte-Pharaïlde; c'est dans cette position qu'il termina l'*Ysengrimus* vers la fin de l'année 1148 (§ VII) ». Cette date est assurée par le curieux morceau du livre VII et dernier où le poète, sous l'impression des mauvaises nouvelles qu'on venait de recevoir de la seconde croisade, se livre contre le pape Eugène III aux accusations les plus violentes et les plus injustes; les cinq premiers livres, d'après M. V., ont été écrits un certain temps avant les deux derniers, comme le montre le changement des idées de l'auteur sur saint Bernard qui, dans le livre V, est encore pour lui le modèle de toutes les vertus, tandis qu'il en parle avec mépris au début du livre VI. Ce changement serait dû, comme l'invective contre Eugène III, à l'échec de la croisade, qui indisposa beaucoup de gens contre Bernard qui l'avait prêchée: *Ex predicatione itineris Hierosolymitani*, dit son biographe, *grave contra eum quorumdam hominum vel simplicitas vel malignitas scandalum sumsit, cum tristior sequeretur effectus.* Il ne nous paraît pas bien sûr que le v. 89 du l. VI contienne une attaque contre saint Bernard [3] : le fait d'avoir prêché la croisade ne pouvait déplaire à notre auteur, qui approuve l'expédition, en en déplorant l'insuccès. M. V. montre en Nivard un ennemi des mœurs grossières et violentes des clercs et notamment des moines ses contemporains, un partisan de la réforme ecclésiastique qui, pour la faire triompher, emploie les armes de la satire et accentue vivement dans ce sens les récits qu'il emprunte à la tradition, déjà très abondante, sur les aventures d'Ysengrin et de Renart.

Quelles étaient les origines de cette tradition? C'est ce que M. V. expose dans quelques pages extrêmement substantielles (§ VI). La chimère de « l'épopée animale » est aujourd'hui tout à fait abandonnée. Quelques allégories bibliques, mêlées à des apologues d'origine classique (et, ajouterons-nous, à des contes populaires), ont peu à peu formé un cycle qui a commencé par être tout latin et tout ecclésiastique. Ce cycle a pris un caractère nouveau, quand le loup, le goupil et quelques autres animaux ont reçu des noms humains et qu'ainsi, dans chaque fable, il s'est agi, non plus d'*un* loup, d'*un* goupil, mais toujours du même loup, Ysengrin, du même goupil, Renart. Quand, où, par qui a été créée cette nomenclature, c'est ce qu'on ne sait pas avec pré-

1. C'est là qu'il conçut pour la culture et la langue françaises une admiration que M. V. constate, non sans un certain regret.

2. M. V. dit « hœrte », mais il n'est pas probable que notre auteur ait suivi des cours de médecine, ni même qu'Obizo ait enseigné la médecine : il la pratiquait seulement.

3. Voy. l'art. *bernart* dans le Dictionnaire de M. Godefroy.

cision ; mais on est d'accord pour attribuer à la collaboration de clercs et de jongleurs appartenant au nord-est de la France la grande activité qui s'empara, vers le XIe siècle, du thème jusque-là familier aux seuls érudits et lui donna, en France d'abord, puis dans les pays voisins, une immense popularité. Tel est le résultat qu'acceptent aujourd'hui, après Müllenhoff, les savants allemands les plus autorisés, MM. Scherer, Martin, Voigt, et on peut le regarder comme assuré. C'est, sauf une plus complète et plus profonde démonstration [1], celui que Paulin Paris avait atteint de son côté et qui lui avait valu les âpres dédains de Jacob Grimm. Qu'il nous soit permis de rappeler ici ce que disait récemment, à propos d'une tout autre question, l'auteur des *Origines de l'épopée française :* « Bien que P. Paris ne soit pas proprement un investigateur d'origines, il mérite d'être mentionné ici, parce qu'avec sa voix nous pouvons dire que presque toujours c'est celle du bon sens que nous entendons [2]. »

M. Voigt compte douze récits principaux dont Nivard a composé son poème [3]. Presque tous se retrouvent dans des sources plus anciennes, et dans les autres poèmes de Renart, qui sont tous postérieurs dans leur forme à l'*Ysengrimus*, mais qui n'y ont certainement pas puisé. Un seul paraît de l'invention du versificateur latin, le dernier, où il nous montre Ysengrin mourant « de la mort de Mahomet [4] », c'est-à-dire immolé par des truies et des porcs. M. V. trouve cette fin « überaus passend » ; elle nous paraît manquer de sel autant que de vraisemblance : le loup se laisse mettre en pièces stupidement, sans opposer de résistance ; il se contente, après de longs discours, de demander à faire une dernière prière, dans laquelle, pour se venger, il adjure le démon *Agemundus* de donner désormais aux cochons ce que M. V. appelle la « perdophilie, » et de tourmenter les servantes (pourquoi ? on ne le devine pas [5]). Quant aux récits que Nivard a imités, ce n'est pas chez lui qu'il faut en chercher une forme heureuse, spirituelle, ni même toujours intelligible. Ces jolis contes, si agréablement dits dans notre *Renart* ou *Reinaert* flamand, ne servent ici que de prétextes à des exercices de style et surtout à d'inter-

1. Et aussi sauf l'antiquité sans doute excessive attribuée par P. Paris aux poèmes français de Renart qui nous sont parvenus.

2. P. Rajna, *Le Origini dell' epopea francese* (Firenze, 1884), p. 299.

3. En réalité, 8 *b* (le viol de la louve) n'a rien à faire avec 8 *a c* (Isengrin moine), dans lequel il est intercalé par notre poète.

4. Cette fable sur la mort honteuse du faux prophète se trouve dans le poème de Hildebert sur Mahomet, comme l'indique M. V. ; il y est fait souvent allusion dans la vieille poésie française.

5. Ce n'est certainement pas assez pour motiver, à ce moment suprême, les 36 vers dans lesquels Ysengrin dépeint les misères de la servante en proie aux vexations d'Agemundus, que le vers qui les introduit :

Obsequa si fuerit stirpis quid nacta prophane,

même en entendant, avec M. V., que cela veut dire : « Si une servante tient quelque chose de la race des porcs. »

minables discours, remplis de plaisanteries monotones et que le ton constamment ironique rend fatigants et souvent obscurs. Mais la version de l'*Ysengrimus* a de l'intérêt en ce qu'elle nous permet de deviner l'état de développement où l'auteur a recueilli les récits, et la date du poème en fera toujours un monument important dans l'histoire du cycle de Renart.

Nous n'entendons point d'ailleurs contester le très réel talent de l'auteur d'*Ysengrimus*. C'était un homme instruit, ayant beaucoup d'idées, de l'esprit, de l'habileté dans le maniement des vers (il s'est surtout formé d'après Ovide, et M. V. montre fort bien que les distiques étaient le meilleur mètre qu'il pût choisir), et, dans sa recherche d'expressions singulières et détournées, il montre une invention souvent heureuse. L'étude approfondie de M. V. sur son style (§ v) convaincra de son mérite ceux qui seraient rebutés au premier abord par la bizarrerie, la prolixité et le manque de goût que son admirateur lui-même ne peut s'empêcher de lui reconnaître; mais ce qui les convaincra surtout, ce sera la lecture du poème, s'ils ont le courage de la poursuivre : ils y trouveront, sinon dans l'ensemble, au moins dans les détails, un véritable agrément, et en outre, sur beaucoup de points intéressants de l'histoire des idées et des mœurs au moyen âge, de précieux renseignements, que le riche commentaire du nouvel éditeur fait ressortir et complète sans cesse.

En somme, nous ne pouvons que confirmer en terminant ce que nous avons indiqué au début : la publication de M. Voigt est une des meilleures et des plus importantes qui aient paru dans ces derniers temps; elle sera consultée avec le plus grand profit et avec une confiance peu ordinaire par tous ceux qui s'occuperont désormais, soit du cycle de Renart, soit de la poésie latine du moyen âge [1].

G. P.

---

153. — **Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV**, publiés d'après le ms. authentique appartenant à M. le duc des Cars, par le comte de COSNAC (Gabriel-Jules), et M. Edouard PONTAL, tome III (janvier 1689-décembre 1691). Un vol. in-12 de 524 pages. Paris, Hachette, 1884.

La publication de ces Mémoires est loin d'être rapide, si l'on songe au petit nombre de notes qu'ont ajoutées les éditeurs et à l'absence des tables particulières qu'on voudrait voir à la fin de chaque volume. Ce IIIe tome contient le récit des événements grands ou petits qui se sont accomplis à la cour ou à l'armée de 1689 à 1692, au commencement de la guerre contre la ligue d'Augsbourg. Il faut décidément renoncer à

1. Les §§ III et IV de l'*Introduction (Prosodie et Métrique, Grammaire)* sont à recommander à ceux qui étudient le latin du moyen âge (bien que la caractéristique de ce latin ne nous paraisse pas tout à fait juste). — Les §§ I et II sont consacrés à la *Description* et au *Rapport des manuscrits*.

trouver dans ce journal d'un homme à très courte vue soit un jugement soit un portrait; mais on y trouve des naïvetés et des puérilités en grand nombre (notamment le traitement de Seignelay malade par le lait de femme, p. 305), et ces Mémoires pourraient sans inconvénient être abrégés de moitié. Tels qu'ils sont, ils serviront surtout à fixer la date de quelques menus faits et à compléter sur certains points les gazettes et les relations du temps.

Sont-ils bien du marquis de Sourches? Le texte et les notes sont-ils d'un même auteur? On est amené à se le demander en voyant qu'un marquis parle de la cour comme s'il n'y connaissait particulièrement personne, et surtout en voyant que le texte et les notes présentent parfois des contradictions. Ainsi, p. 197, on lit : « Le 15 [février 1690] mourut à Paris le célèbre Lebrun, *l'un des plus grands peintres de son siècle* », et la note dit : « Grandissime dessinateur, mais *pas si grand peintre* ».

Ailleurs, la note corrige le texte dont elle aurait dû faire partie. Ainsi, p. 310, il est question de la santé du Dauphin; on lit dans le texte qu'elle était parfaite, *peut-être un peu trop parfaite*, et en note : « parce qu'il était prodigieusement engraissé », etc.

Les volumes qui vont suivre permettront peut-être d'annoter ou de contredire Saint-Simon, mais la comparaison entre les deux auteurs sera bien écrasante pour le marquis de Sourches.

A. Gazier.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

Faculté des lettres de Paris

(13 juin 1884).

Soutenance de M. L. Mention.

I. Thèse latine : *De duce Rohannio post pacem apud Alesium usque ad mortem* (MDCXXIX-MDCXXXVIII). A. Clavel. 103 p.

II. Thèse française : *Le comte de Saint-Germain et ses réformes* (1775-1777), *d'après les Archives du Dépôt de la Guerre*, A. Clavel, 323 p.

I

Le duc de Rohan est resté, après la thèse de M. Mention, une énigme pour M. Himly. Est-ce un bon Français ou un grand seigneur qui ne songe qu'à sa grandeur? La question de la Valteline n'a pas été non plus complètement éclaircie, malgré les documents que M. M. a recueillis aux archives des Affaires étrangères, au Dépôt de la Guerre, dans les mss. de la Bibliothèque nationale. Sur la mort du duc de Rohan, M. M. a été bien court; il a été trop long en revanche sur le mémoire du sieur d'Estampes. Le duc de Rohan, dit M. M., se réconcilie avec la cour, il est envoyé comme agent diplomatique et militaire en Valteline et en Suisse. Sa conduite est inattaquable jusqu'au traité signé avec les Grisons. Il est absolument d'accord avec

Richelieu sur la politique extérieure : il insiste dans ses ouvrages sur la grandeur du rôle de Henri IV : il est le serviteur fidèle de la politique de Richelieu. M. M. a voulu mettre en regard les affirmations contradictoires des mémoires de Rohan et de Richelieu, il a été frappé de la vivacité des accusations réciproques. Il les a considérés comme deux adversaires plaidant chacun sa propre cause, il a essayé, à l'aide des documents nouveaux, de discerner le vrai du faux. Il a tenté de déterminer, à l'aide des lettres de Gustave-Adolphe, de Rohan et de Richelieu, les relations de Gustave-Adolphe et de Rohan : Rohan croyait servir, en restant en relation avec Gustave-Adolphe, les projets de Richelieu. Son projet de passer en Italie était sérieux, ses relations étroites avec les cantons suisses en sont une preuve. Richelieu interrompt cette correspondance parce que le roi de Suède avait le tort de réussir trop. L'échec de la jonction de l'armée commandée par Rohan et de l'armée du duc de Savoie provint du manque de vivres et d'argent des deux armées. En 1635, on s'engage à rendre la Valteline aux Grisons, Richelieu trouve les garanties données aux catholiques insuffisantes et ne ratifie pas le traité : les Grisons se jettent dans les bras des Espagnols (traité d'Innsprück). Rohan capitule au fort du Rhin, il ordonne à son lieutenant de Lecques, d'évacuer la Valteline. Il est nommé à l'armée de Créqui, puis à celle de Franche-Comté; il reste à Genève, craignant à juste titre d'être arrêté : l'ordre d'arrestation était signé. Jusqu'au traité, Rohan fut donc un agent fidèle, intelligent et actif : il s'est engagé d'honneur et refuse de déchirer le traité. L'échec qu'il subit provient de la mauvaise organisation des finances et de l'armée : Richelieu l'accuse à tort de malversations, mais il donne prise aux soupçons, bien qu'il se soit suffisamment défendu au fort du Rhin. La conduite de Rohan à l'égard de de Lecques paraît à M. Himly très condamnable : de Lecques pouvait encore se défendre en Valteline. Tous ces grands seigneurs du XVIIe siècle n'inspirent du reste que peu de confiance à M. Himly : ils croient avoir le droit de faire la guerre pour leur compte : Rohan s'est trop souvenu qu'il avait été chef de parti. Son attitude dans l'affaire de Coire est suspecte. Mais cette conduite douteuse remonte plus loin. M. Himly aurait désiré que M. M. indiquât avec plus de précision ce qu'est la Valteline au point de vue géographique et qu'il nous renseignât avec plus de détails sur l'état politique du pays et sur les luttes qui le divisaient au moment de la mission de Rohan. Il aurait fallu aussi indiquer la politique de Richelieu en Suisse.

Le sujet primitif de la thèse de M. M., dit M. B. Zeller, c'était le rôle de Rohan en Valteline : M. M. a consenti à l'étendre, mais la satisfaction qu'il a donnée aux objections qu'on lui adressait est plus apparente que réelle. La bibliographie est fort longue et M. M. a mêlé dans sa liste des ouvrages d'importance fort diverse. Pourquoi n'a-t-il pas indiqué l'Autobiographie que Rohan a dictée à Sprecher : elle est fort intéressante, fixe plusieurs dates et éclaire beaucoup la question de l'authenticité des mémoires. Pourquoi surtout M. M. a-t-il tiré si peu de parti des dépêches des ambassadeurs vénitiens ? Il a laissé de côté de véritables trésors. M. M. aurait dû indiquer la date du départ de Rohan pour Venise, les gens qui l'accompagnaient. Ces renseignements, il les aurait trouvés avec mille autres dans ces dépêches : l'ambassadeur vénitien est le confident de la duchesse et chaque fois que Priolo vient à Paris, il cause avec lui. Le ch. II est composé en partie de l'analyse du Parfait Capitaine, ce qui est un hors-d'œuvre, mais en revanche M. M. n'indique pas la date de la révision des Mémoires qui est donnée dans l'Autobiographie. Ch. III, le roi insiste beaucoup auprès de la République de Venise pour qu'on donne un emploi à Rohan : elle répond que Rohan a un traité avec l'Espagne; ce n'était qu'un projet non ratifié. Ce que veut le roi, l'ambassadeur vénitien le dit, c'est qu'on retienne Rohan à Ve-

nise. Il est nommé général et envoyé dans les Grisons, il obtient une commission. Il part pour Venise et revient sans ordres, c'est qu'il espérait avoir le commandement de Thoiras et qu'il a été déçu. Le nom du P. Joseph est a peine cité par M. M., c'est cependant, et de son avis même, l'adversaire le plus acharné du duc de Rohan, qui a tout fait pour le gagner, se faisant le protecteur des catholiques dans les Grisons, dans l'Engadine. En 1634, Rohan vient à Paris pour informer le roi de l'état des choses. Déjà on méditait à la cour l'entreprise de la Valteline. Mais ce voyage du duc semblait aussi avoir pour but de ménager le mariage de sa fille avec La Meilleraye : il aurait eu alors l'épée de connétable, s'il s'était fait catholique. Le cardinal de Richelieu l'accueille bien et le fait déjeuner avec lui. La négociation traîne; en 1634, il est nommé général d'une des armées d'Allemagne, Richelieu le lui annonce devant toute la cour. Lorsqu'il signe le traité de Chiavenna, il ne fait que suivre les instructions de la cour, mais elle a changé d'avis et fait volte-face : elle s'est trouvée trop peu catholique et a craint de faire le jeu de l'Espagne. Rohan doit se donner un démenti vis-à-vis des Grisons et s'y refuse. Tout le rôle de la duchesse de Rohan, ses conversations avec Richelieu, les avances du cardinal, ses promesses si Rohan veut se faire catholique, puis ses menaces, les projets d'arrestation, tout cela se trouve dans les dépêches de l'ambassadeur vénitien. On veut attirer Rohan à l'armée de Franche-Comté pour faciliter son arrestation, mais il ne se laisse pas prendre à ce piège. Presque expulsé de Genève, il obtient à grand peine un sauf-conduit pour aller à Venise : il ne peut y arriver ni rester en Suisse, il n'a plus d'autre refuge que l'armée du duc de Saxe-Weimar où il entre comme volontaire : c'est là qu'il est blessé le 28 février, au premier combat de Rheinfelden ; il meurt d'une attaque d'apoplexie. On s'empresse à la cour auprès de sa femme et de sa fille, par la crainte de voir Marguerite de Rohan épouser le duc Bernard. Le duc de Rohan n'avait pas cessé d'écrire à Richelieu pour obtenir un nouveau commandement : l'accusation du P. Joseph à propos d'un traité qu'il aurait signé avec l'Espagne en 1638 est mensongère. M. B. Zeller juge que M. M. a étudié le sujet beaucoup plus profondément que ne le ferait croire sa thèse, qui cependant sera très utile pour l'étude des mémoires de Richelieu.

M. Rambaud reproche à M. M. sa bibliographie trop peu précise. Puis M. M. manie difficilement le latin et sa thèse est mal composée, c'est un chapitre isolé d'une histoire générale. La soutenance contraste avec la thèse, où l'on ne voit nulle part les opinions de M. M. exprimées nettement.

M. Pigeonneau adresse à M. M. des critiques analogues. M. M. a attendu la soutenance pour dire ce qu'il savait d'intéressant sur le sujet. Il ne nous donne presque rien sur ce que Rohan a fait en Alsace, sur l'affaire de Clauzel, sur les causes de la haine de Bullion contre Rohan.

II

La thèse française de M. M. semble à M. Himly très bonne et très originale. Peut être pourrait-on faire quelques critiques sur la disposition. La première partie était indispensable, M. M. a eu tort de la considérer comme un hors-d'œuvre. Quoique très satisfait du premier et du dernier chapitre, M. Himly croit que M. M. aurait pu mettre son jugement plus en relief. Le travail est très fouillé et fait par un homme qui a une intelligence très nette de ce qu'était alors l'armée. Il y a un excellent chapitre sur l'artillerie et le génie. Ce livre est une réhabilitation méritée, M. de Saint-Germain n'a pas travaillé en vain, son ministère a eu des résultats très durables : c'était un honnête homme et très capable, mais qui n'a pas eu l'habileté de courtisan de Louvois. M. M. prend la parole. C'est à M. de Choiseul, dit-il, que remonte

la réforme. Mais M. de Saint-Germain a dû tout recommencer en arrivant aux affaires. Il a édifié le monument le plus considérable de la législation militaire depuis Louvois. M. M. a raconté sa vie en insistant surtout sur ses mécomptes. En dépit de sa noblesse, il n'arrive à rien : il est trop pauvre pour acheter une compagnie, il va servir à l'étranger. Il rentre au service de la France, mais comme simple maréchal de camp. Ce qui le préoccupe pendant toutes ses campagnes, c'est le désir d'arriver. Son ambition démesurée le rend suspect à ses supérieurs. L'ordre du tableau où il ne vient que le 18e est aussi un obstacle à le faire avancer. C'est aussi à son ambition que sont dus ses démêlés avec le maréchal de Broglie qui aspire comme lui au commandement en chef. Il entre au service du Danemark, tente de réorganiser l'armée, ses réformes réalisent de grands progrès, mais elles blessent les privilégiés. Il est obligé de quitter le Danemark, rentre en France, travaille dans sa retraite, adresse des mémoires au roi; il est appelé par lui à remplacer le maréchal du Muy. Alors commence une période toute nouvelle, et la seconde partie du livre de M. M. : c'est une étude technique des réformes du comte de Saint-Germain : elles portent sur l'ensemble de nos institutions militaires. M. M. n'a pu suivre dans leur ordre chronologique les ordonnances du comte de Saint-Germain : il a dû prendre l'ordre logique et étudier l'armée telle qu'elle était sous l'ancien régime.

Il y avait un écueil à éviter, dit M. Pigeonneau, c'était de refaire l'almanach militaire et la théorie militaire de 1777. M. M. a su y réussir : son livre est à la fois technique et facile à lire. L'introduction était peut-être dans le ms. un peu trop longue, M. M. a fait d'heureux sacrifices. La thèse a de fort grandes qualités, la clarté, la netteté, une grande droiture de jugement, une exactitude scrupuleuse dans les détails techniques. M. M. a consulté et réuni beaucoup de documents, il ne les a pas entassés : on ne peut penser autrement que lui sur ce comte de Saint-Germain et sa thèse est un des travaux les plus intéressants que l'on ait faits sur les institutions militaires françaises. L'ordre chronologique était impossible à suivre, mais il eût été intéressant de le reconstituer : cela aurait permis de comprendre l'impopularité croissante du ministre. M. M. avait voulu publier cette liste des ordonnances, mais il avait craint qu'elle ne fût obscure; il aurait fallu la commenter et alors c'était un nouveau chapitre à écrire. Du reste, il pourra ajouter un carton. M. M. indique les principales sources, mais il aurait fallu signaler tous les travaux qui ont été faits sur le comte de Saint-Germain et ses réformes. M. M. ajoute qu'il n'y a rien aux Archives nationales qui puisse intéresser; les véritables sources, ce sont les Archives du Dépôt de la guerre. Il est regrettable que M. M. n'ait pas lu le *Soldat citoyen* de Servan. Le livre est antérieur aux réformes, mais il a été publié après la mort de Saint-Germain, avec des notes où tout le système est violemment critiqué. L'opposition est formelle sur la question de la nation armée : pour Saint-Germain, l'armée est entièrement séparée de la nation, le soldat doit servir tant que ses forces le lui permettent. L'introduction était indispensable, elle est très bonne : elle pose le personnage, très fier et très pauvre à la fois. Son éducation militaire a été faite dans toutes les armées de l'Europe. Très aimé de ses inférieurs, il est cassant avec ses supérieurs et ses égaux. Une fois ministre, il a ruiné sa popularité par la suppression des hautes payes. Lorsqu'il arrive aux affaires, il est accueilli avec la sympathie qui s'attache à un persécuté qui a un plan, mais dès qu'il fait quelque chose, sa popularité s'évanouit. M. M. semble regretter que M. de Saint-Germain n'ait pas réussi à installer le conseil de guerre qu'il voulait instituer, mais où le conseil aurait absorbé le ministre ou le ministre le conseil. Ses attributions sont très vagues. D'après M. M., le conseil devait maintenir la constitution militaire du comte de Saint-Germain et assurer aux officiers la propriété de leur grade. Ce conseil

devait être divisé en sept départements qui correspondraient à peu près aux comités d'armes actuels : il y a du reste dans les Mémoires quatre projets différents de conseils de guerre. — Ch. II. M. M. a-t-il songé, à propos de la réforme de la maison du roi, à regarder les cahiers des Etats-Généraux? Les cahiers du bailliage de Dijon (art. 23) demandent, en se couvrant de l'autorité de Saint-Germain, que la garde du roi soit supprimée et que son service soit fait par chaque régiment à tour de rôle. Saint-Germain, dit M. M., n'a jamais demandé la suppression des gardes du corps. Ce qu'il attaque, c'est une armée aristocratique qui ne rend pas de services et se superpose à l'armée régulière. Il est hostile à tout ce qui enlève de bons éléments aux troupes régulières. — Ch. III. Pour les écoles militaires, M. M. a tiré bon parti des pièces qu'il a consultées : il ne s'est pas servi des délibérations du corps des professeurs, il y aurait trouvé quelques renseignements intéressants. En réalité, les écoles militaires n'étaient pas des écoles militaires. Servan les critique amèrement, il critique aussi les cadets gentilshommes. Saint-Germain espérait réorganiser ces écoles. — Ch. IV. La grande réforme de Saint-Germain en matière de grades, c'est l'abolition de la vénalité. Mais il a été trop vite, il s'est peu soucié de ménager les intérêts de chacun. — Ch. V. Saint-Germain n'est pas, comme Servan, partisan du service obligatoire avec remplacement, il aurait fallu indiquer l'opinion de Servan. Pour les milices, les opinions étaient très partagées, les uns auraient voulu qu'on les supprimât, les autres qu'elles fussent maintenues seules. Servan critique fort les compagnies auxiliaires de recrutement : l'on se portait de préférence vers les milices où l'on avait moins de service et plus d'argent. La faute de Saint-Germain, ce fut de supprimer les hautes payes et d'établir comme punition les coups de plat de sabre : les cahiers des Etats réclament la suppression de cette punition; il l'avait établie parce que, d'après lui, elle n'était pas flétrissante et ne nuisait pas à la santé. — Les ch. VI, VII, VIII, qui traitent de questions techniques, sont fort exacts et fort clairs. Pour les milices, M. M. a tiré bon parti du travail de M. Gébelin auquel il a peu ajouté. Le système de Saint-Germain supprimait la plupart des inconvénients des milices : elles devenaient un corps de recrutement pour l'armée active. Ce que dit M. M. de la lutte des deux artilleries est fort intéressant et aussi ce qui concerne la querelle à propos de l'ordre mince et de l'ordre profond. La solution de Saint-Germain est la solution exacte, il faut se conformer aux circonstances et au terrain. — Ch. IX-X. Les réformes administratives du comte de Saint-Germain ont été assez mal accueillies (les guêtres, la capote, les ceintures). Il veut que le pain des soldats renferme moins de son; on lui attribue le désir contraire. Ce fut une maladresse de toucher aux Invalides, bien qu'il y eût là beaucoup d'abus à réformer.

M. Gebhart félicite vivement M. M. d'avoir, lui civil, entrepris cette étude technique d'histoire militaire. Les militaires, comme les artistes, n'aiment pas que des écrivains étrangers à leur métier traitent des questions dont ils s'occupent, mais ils restent eux-mêmes fort indifférents à l'érudition historique. Il y aurait danger cependant à laisser tomber ces questions entre les mains de rhéteurs ignorants et passionnés.

M. Rambaud trouve que le livre de M. M. permet de se faire une idée assez nette du comte de Saint-Germain. Il semble qu'on y puisse relever parfois quelques contradictions, à propos, par exemple, du jugement que porte Saint-Germain de la valeur comparative des armées française et prussienne. C'est qu'il faut distinguer, dit M. M. : les recrues françaises sont meilleures que les recrues prussiennes, mais l'administration ne vaut rien non plus que les généraux. De là la guerre du comte de Saint-Germain aux entrepreneurs de fournitures militaires, son dessein d'incorporer à l'armée les services auxiliaires. S'il exagère parfois, c'est à cause de son ima-

gination très vive. Il manque un peu d'équilibre. M. Rambaud trouve que le portrait que M. M. a tracé de Sénac de Meilhan est un peu flatté; il félicite M. M. sur le choix de son sujet : son livre explique l'armée de la Révolution, celle qui combattit à Valmy et à Jemmapes.

M. M. avait trois choses à faire, dit M. Lavisse, la biographie du comte de Saint-Germain, l'histoire de son ministère et un chapitre d'histoire générale. Ces trois parties devaient être intimement reliées l'une à l'autre : la seconde a été parfaitement bien traitée par M. M., très documentée sans abus de documents. L'histoire générale manque. Ce qu'il aurait fallu montrer, c'est le désordre militaire et financier, la décadence de la puissance royale : le roi n'est plus général. La petite noblesse pauvre, qui ne peut acheter de charges ni élever ses enfants, étouffe entre la bourgeoisie et la noblesse de cour. Le régime administratif est défectueux. De la vie provinciale, il ne reste que des abus : le gouvernement prend des mesures incohérentes, les réformes sont impuissantes, fatalement on est amené à une révolution. Tout cela est bien dans le livre de M. M., mais dispersé : il aurait fallu le réunir, le concentrer. De même, il ne nous montre Saint-Germain que trait par trait, il aurait fallu que le personnage apparût en pied en quelque endroit du livre. Le développement de son caractère n'est pas expliqué. Saint-Germain est noble, de vieille noblesse, mais médiocre : il est de pays récemment français, il a de l'esprit, des talents, mais il est pauvre. Il est décidé à arriver coûte que coûte et très haut ; il aime les aventures. Dans sa carrière, les mécomptes ne manquent pas. Tout cela explique son orgueil, sa méfiance perpétuelle, ses injustices. Comme ministre, il est plus complètement jugé, mais il fallait dire quelques mots des réformateurs de l'époque, il fallait louer leurs efforts et regretter qu'ils n'aient pas vu les obstacles. Le comte de Saint-Germain a été du nombre des esprits faux et qui ont fait du mal : son esprit était moins puissant que celui de Turgot; il a fait moins de mal que lui. Mais il a des préjugés de caste, il est maladroit, il a la main malheureuse. La partie la plus intéressante de la thèse de M. M., c'est la partie technique et c'est celle qui restera.

M. Mention a obtenu l'unanimité.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Gustave d'Eichthal avait publié en 1881 une remarquable étude intitulée *Socrate et notre temps, théologie de Socrate, dogme de la Providence* (Chamerot. In-8°, 96 p.); nous en avons rendu compte en son temps; M. d'Eichthal a voulu surtout y mettre en lumière la prédominance finale du dogme de la Providence, opposé par Socrate au scepticisme scientifique et à la superstition populaire. Ce travail vient d'être traduit en grec, sous le titre : Ὁ Σωκράτης καὶ τὰ καθ' ἡμᾶς, Θεολογία τοῦ Σωκράτους, τὸ περὶ προνοίας δόγμα, par M. Jean B. Baletta; la traduction nous a paru excellente, et le volume qui la renferme, d'une fort belle impression; il suffit de dire d'ailleurs qu'il sort des presses de Drugulin, à Leipzig.

— M. Eug. Müntz a fait tirer à part (de la « Revue numismatique » 3e série, t. II, 2me trim. 1884. Paris, Rougier. In-8°, 52 p.), une étude sur l'*atelier monétaire de Rome* : on y trouvera, comme l'indique le sous-titre du travail, des *Documents inédits sur les graveurs de monnaies et de sceaux et sur les médailleurs de la cour pontificale depuis Innocent VIII jusqu'à Paul III.* Ces documents serviront à compléter les recherches de MM. Armand, Friedlaender et Heiss, car ils rectifient bien des dates et restituent à leurs véritables auteurs bien des pièces douteuses, surtout en ce qui concerne les médailles frappées et les monnaies proprement dites.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 25 juillet 1884

M. Marius Boyé, lieutenant au 6e cuirassiers, commandant le peloton de cavalerie de la 4e compagnie mixte *bis*, à l'Oued Gilma (Tunisie), envoie la copie de dix inscriptions latines inédites recueillies pendant un voyage à Sbeitla, du 22 au 27 juin.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, donne lecture de son rapport semestriel sur les travaux de l'Académie.

M. Albert Dumont présente de la part de M. Foucart, directeur de l'école française d'Athènes, des reproductions en couleur de trois objets de la collection Schliemann, exécutées avec le plus grand soin par M. Blavette, architecte. Ces objets, trouvés à Mycènes, sont des lames de poignards ou d'épées courtes, ornées d'incrustations d'or qui présentent des figures d'hommes et d'animaux d'une rare finesse d'exécution et d'une merveilleuse perfection de dessin. Ces figures offrent une grande analogie avec celles qu'on rencontre sur les monuments égyptiens. Toutefois, M. Dumont et M. Georges Perrot qui s'associe à ses observations ne croient pas que ces lames d'épée aient été fabriquées en Egypte : ils y voient plutôt des produits d'une école artistique phénicienne qui a imité les procédés de l'art égyptien et dont les œuvres ont elles-mêmes servi de modèle aux artisans de Mycènes. Les lames reproduites par M. Blavette peuvent remonter au XIIe ou XIIIe siècle avant notre ère.

M. Pavet de Courteille lit un mémoire de M. Egger qui porte pour titre : *Souvenirs historiques concernant une des cinq académies de l'Institut*. C'est une courte histoire de l'épigraphie grecque et des travaux par lesquels les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au XVIIIe et au XIXe siècle, ont contribué à la formation et aux progrès de cette science.

M. le vicomte de Ponton d'Amécourt lit une *Note sur quelques ateliers monétaires mérovingiens* DE BRIE ET DE CHAMPAGNE : *Binson, Château-Thierry, Jouarre, Mouroux et Provins*.

Binson, village aujourd'hui détruit, mais autrefois bourg important et chef-lieu d'un *pagus*, a laissé la trace de son nom dans celui de Port-à-Binson (Marne), qui signifie passage d'eau ou bac pour arriver à Binson : ce bourg se trouvait en effet au point où la voie romaine de Sens à Reims croisait la Marne. M. de Ponton d'Amécourt reconnaît le nom primitif de Binson dans les mots BAINISSONE, BAGNISSVINI, inscrits sur quelques monnaies mérovingiennes.

Château-Thierry ne peut produire de monnaies mérovingiennes où soit inscrit son nom actuel, parce que le château auquel il doit ce nom n'existait pas au VIIe siècle, mais les recherches de M. Longnon ont établi que le *pagus* dont il était probablement le chef-lieu s'appelait *pagus Otmensis*. Diverses monnaies ont été frappées dans ce chef-lieu et portent la légende ODOMO FIT. Comme aucune des localités comprises dans ce *pagus* ne porte un nom qui rappelle la forme *Odomus*, il est probable que c'est la ville même de Château-Thierry qui s'appelait ainsi avant de recevoir le nom sous lequel elle est connue aujourd'hui.

M. d'Amécourt a découvert aussi une monnaie d'or de Jouarre, lieu célèbre par son abbaye fondée au VIIe siècle. Le nom de ce village, qui paraît avoir été *Diodurum* à l'époque gauloise et que les monnaies de la deuxième race nous présentent encore sous la forme IOTRO, se trouve écrit IORO sur la monnaie mérovingienne; M. d'Amécourt y trouve une occasion de plus de constater que les graveurs de coins monétaires, hommes peu lettrés, suivaient le mouvement populaire qui désorganisait alors la langue latine pour créer la langue française, tandis que, sous l'influence de Charlemagne et du clergé, une réaction littéraire s'est produite sous la deuxième race pour revenir aux formes latines.

Une monnaie qui porte la légende MVGRECE VICO paraît révéler l'existence d'un atelier monétaire à Mouroux, près Coulommiers, lieu où la voie romaine de Sens à Meaux traversait la rivière du Morin (*Mugra*).

Une autre monnaie porte d'un côté ORTEBRIDVRE, de l'autre PROVINVS M(*onetarius*) : M. d'Amécourt la croit frappée à Provins; il en conclut que cette ville a pris, au VIIe siècle, le nom d'un personnage nommé *Provinus* (forme de *Probinus*, diminutif de *Probus*) et que son nom gaulois était ORTEBRIDVRE, nom qui pourrait se traduire, selon lui, par « pont fortifié sur la Voulzie ».

M. Deloche n'admet pas ces dernières conjectures. Il n'y a aucune raison de supposer que Provins ait changé de nom. Un *monetarius* ou monnayeur mérovingien était un personnage trop humble pour donner son nom à une ville. D'ailleurs, s'il le lui avait donné, le nom de la ville, suivant les règles ordinaires de la formation des noms de lieu en Gaule, aurait été *Proviniacus*, qui aurait donné en français *Provigny* ou une forme analogue.

Ouvrages présentés : — par M. Pavet de Courteille, an nom de M. P.-Ch. Robert : MÜNTZ (Eug.), *Les graveurs de médailles et de sceaux depuis Innocent VIII jusqu'à Paul III*; — par M. Weil : HILD (G.-A.), *Etudes de religion et de littérature anciennes* : II. *Juvénal, notes biographiques*.

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nº 37 — 8 septembre — **1884**

154. — Wilhelm Bornemann. **Boileau Despréaux im Urtheile seines Zeitgenossen Jean Desmarets de Saint-Sorlin.** (Franzœsische Studien herausgegeben von G. Kœrting und E. Koschwitz. IV. Band. 3 Heft.) Heilbronn. Verlag von Gebr. Henninger, 1883. In-8, 148 p. Pr. 5 m.

Les critiques dont Boileau poursuivit les poètes de son temps ne restèrent pas sans réponse; l'un des plus célèbres d'entre eux et des plus maltraités, Desmarets de Saint-Sorlin, l'auteur du *Clovis*, en particulier, lui rendit attaque pour attaque et, dans un pamphlet publié en 1674, après l'apparition de l'*Art poétique* et des quatre premiers chants du *Lutrin,* il soumit à un examen sévère les œuvres du satirique et s'efforça de montrer que l'originalité créatrice et le véritable talent poétique lui manquaient également. Qu'y a-t-il de fondé dans les reproches de Desmarets? Tel est le problème curieux que M. W. Bornemann, en s'aidant du témoignage des commentateurs de Boileau et par la comparaison attentive de ses œuvres, s'est efforcé de résoudre dans l'étude dont je viens de donner le titre. Son travail se divise en deux parties : dans la première, il examine les critiques générales, dans la seconde, les critiques de détail de Desmarets.

Dans ses *Dialogues,* Desmarets s'était avant tout, il semblait, proposé de prendre en main « la défense du poème héroïque » chrétien et du style burlesque attaqués par Boileau; c'est par là aussi que M. W. B. commence l'examen de son pamphlet; puis il passe en revue, en les complétant, les « remarques du critique » sur les œuvres satiriques du poète. La conclusion à laquelle il arrive, c'est qu'à part la satire II qui lui appartient à peu près en entier et la satire IX où il a fait preuve d'une originalité incontestable, Boileau, dans les six autres qui sont antérieures à l'année 1674 [1], a le plus souvent imité les poètes latins Horace, Juvénal et Perse; Desmarets était donc autorisé à lui contester le don de l'invention créatrice. Dans ses autres ouvrages, Boileau a été

1. Desmarets étant mort en 1674 n'a pu naturellement parler des trois dernières satires, pas plus que des cinq dernières épitres, et des deux derniers chants du Lutrin postérieurs à cette date. M. W. B. en a néanmoins dit quelques mots.

beaucoup plus indépendant ; les emprunts qu'il a faits aux anciens dans ses épîtres, par exemple, se réduisent, comme l'ont montré Saint-Marc et Saint-Surin, à un nombre de vers assez restreint, et si, dans son *Art poétique,* il leur doit bien davantage, — sur 1148 vers, 231 sont imités d'Horace, — on ne peut néanmoins mettre en question l'originalité de cette œuvre à tant d'égards magistrale.

Après les critiques générales, M. W. B. passe à l'examen des critiques de détail de Desmarets ; elles portent en grande partie sur le style et la versification de Boileau ; les premières trahissent un parti-pris de blâme qui a souvent porté malheur au critique du XVIIe siècle ; quand, par exemple, à propos du vers du *Lutrin :*

Au nom de nos baisers jadis si pleins de charmes,

Desmarets dit : « Il faut demander quel nom avaient les baisers de l'horloger et de l'horlogère [1] », on est surpris d'une bévue aussi singulière et tenté de croire qu'il était assez inutile de la relever ; mais toutes les remarques du pamphlétaire ne sont pas de cette force ou plutôt de cette faiblesse, et comme Boileau n'a pas dédaigné de tirer parti de quelques-unes, il n'est peut-être pas sans intérêt de connaître l'origine et la cause des variantes qu'il leur doit. La partie qui a trait à la versification a été traitée par M. W. B. avec un soin particulier ; disciple de Tobler et de Lubarsch et mettant à profit le récent travail de M. Grœbedinkel « sur la versification de Desportes et de Malherbe », il examine tour à tour celle de Boileau au point de vue de la césure, des inversions, de la rime et de l'harmonie. Quelques-unes de ses critiques paraîtront bien sévères et quelques-unes sont bien peu fondées ; je ne parle point, par exemple, de *voir, recevoir,* mis évidemment par mégarde (p. 120) dans la liste des simples rimant à tort avec leurs composés ; mais comment admettre (p. 110) que le vers

Je ne sçais pour *sortir de porte* qu'Hildesheim

soit défectueux, parce que « le complément circonstanciel suit immédiatement son verbe et ne remplit pas le second hémistiche » ? *De porte* n'est pas le régime de *sortir* et avec *qu'Hildesheim* il forme le second hémistiche et le complément de *sçais.* Quelque chose qui choque aussi dans cette partie du travail de M. W. B., ce sont les nombreuses incorrections qu'on rencontre dans les vers qu'il cite. Ainsi, p. 110 :

Dans *cet* erreur *Sat.* XII, 225.

au lieu de

De *cette* erreur,

inocement p. 121, *moi* pour *mois,* p. 130, *hai*-tu, *di*-moi, *résou*-toi, *ibid.*

Sui-moi. Qu'à son lever soleil aujourd'hui

---

1. Dans la première rédaction, Boileau avait mis un horloger et une horlogère auxquels il substitua plus tard un perruquier et une perruquière.

p. 117, au lieu de

Suis-moi. Qu'à son lever *le* soleil aujourd'hui.

P. 128 le mot *a* est passé aussi dans le vers

C'est un pédant qu'on (*a*) sans cesse à ses oreilles.

etc. Ce que M. Wilhelm Bornemann dit de l'harmonie du vers de Boileau est ingénieux et parfois nouveau; on peut en dire autant de quelques-unes de ses remarques sur la rime. En somme, son étude est faite avec soin et méthode, et comme le livre de Desmarets [1] qui en est l'objet est rare et difficile à trouver, il y a là une double raison pour qu'elle soit favorablement accueillie.

Ch. J.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(29 mai 1884).

Soutenance de M. B. Haussoullier.

I. Thèse latine : *Quomodo sepulcra Tanagræi decoraverint.* E. Thorin, 110 pages, 7 planches.

II. Thèse française : *La vie municipale en Attique. Essai sur l'organisation des dèmes au quatrième siècle.* E. Thorin, 231 pages.

I

M. Collignon loue la logique du plan : topographie des nécropoles, forme des cippes, décoration sculpturale, forme intérieure de la sépulture, ce qu'il y a dans le tombeau. Mais malgré les soins minutieux de M. Haussoullier, les résultats sont maigres. Cependant comme il a séjourné à Tanagre, qu'il a assisté à des fouilles, il apporte des documents intéressants. — On ne peut guère adresser à une thèse comme celle de M. H. que des critiques de détail. M. H. semble diverger d'opinion avec M. Rayet sur certains points : pour lui, il y a bien des nécropoles le long des routes, mais il y en a ailleurs aussi. La division en trois grandes nécropoles est artificielle, M. H. l'avoue lui-même. C'est sur le Kokali (rive gauche du Lari) que sont les plus anciennes nécropoles; M. H. détermine d'après les inscriptions les âges des tombeaux. A propos de la forme et de la décoration des cippes, il y a trop peu de comparaisons avec les formes usitées dans les autres pays grecs. M. H. s'est trop enfermé dans son sujet, il considère trop souvent comme particulier à la Béotie ce qui se retrouve ailleurs. — P. 17. Si le fait était prouvé (la présence dans le tombeau aux pieds ou à la tête du mort de cippes en forme d'autel), ce serait la nouveauté de la thèse : d'autres cippes porteraient des inscriptions pour indiquer que la fosse est la propriété du mort : c'est là ce qui serait spécial à la Béotie, mais la théorie est-elle exacte? L'inscription n'est-elle pas avant tout une indication pour le survivant? M. H. n'a pas voulu faire une théorie générale, il faut distinguer entre

1. Voici le titre complet de cet ouvrage : *La défense du poème héroïque, avec quelques remarques sur les œuvres satyriques du sieur D***. Dialogues en vers et en prose.* Paris, 1674.

les grands et les petits autels; il y en a qui sont plus grands que le tombeau même, il faut en tout cas limiter cet usage à une époque archaïque. Les observations n'ont pas été faites par lui, il n'a pu contrôler tous les renseignements pris auprès des paysans. M. H. rattache la représentation du mort héroïsé et à cheval à un développement logique de la scène la plus simple : la croyance au mort héroïsé est, d'après lui, une croyance générale en Béotie. M. Collignon l'engage à ne pas insister sur l'héroïsation de Dermys et Kitylus, qui n'est pas prouvée. Il aurait fallu comparer les bas-reliefs béotiens à ceux de la Grèce du nord : cette représentation du mort héroïsé doit être originaire de là. M. H. répond qu'il n'a voulu que marquer le caractère des bas-reliefs béotiens et non chercher leur filiation : il a voulu surtout opposer la Béotie à l'Attique. La deuxième partie, qui traite de la structure intérieure du tombeau et du mobilier funéraire, renferme des explications précises, mais on ne voit pas bien quelles raisons ont amené la transformation du mobilier de la tombe archaïque. Il aurait fallu indiquer la physionomie du tombeau aux divers âges. M. H. croit qu'on ne peut dater les tombeaux de tuf, sauf ceux qui sont creusés dans le roc même. Dans sa conclusion, M. H. semble trop abandonner sa thèse; on croirait qu'il n'y a rien de très original en Béotie et que les Béotiens ressemblent fort aux Athéniens : pourquoi cette conclusion presque négative? La conclusion vraie, c'est que les Béotiens se rattachent aux Grecs du nord, mais qu'il y a eu chez eux des infiltrations de l'art athénien. Il semble très injuste de refuser tout art propre à la Béotie.

M. Geffroy trouve la thèse française très supérieure à la thèse latine. Le sujet de la thèse latine est un peu mince. M. H. ne s'est pas servi de tous les renseignements que pouvaient lui fournir Pausanias et les fragments faussement attribués à Dicearque. Y a-t-il eu transition entre l'époque archaïque et l'époque d'efflorescence, ou des artistes soit étrangers, soit attiques sont-ils arrivés brusquement en Béotie? M. H. répond qu'il n'y a pas de transition et que les documents ne fournissent pas d'indications à ce sujet. M. H. n'a pas rendu un compte aussi complet que possible de la *supellex*. Pourquoi les femmes prédominent-elles dans les bas-reliefs? Pourquoi M. H. ne dit-il rien des cultes funéraires? C'était le fond même du sujet. Il fallait indiquer l'origine religieuse des petits objets familiers. La tradition de l'obole à Caron est-elle plus grecque que latine, est-elle ancienne? M. H. la croit grecque, mais il ne peut le prouver.

La thèse latine de M. H. inspire à M. Perrot quelques remords : c'est lui qui l'a provoqué à traiter ce sujet à cause de sa passion pour les terres cuites de Tanagre. Les renseignements donnés par M. H. sont intéressants, mais peut-être n'y avait-il pas là un sujet de thèse. M. Perrot demande comment on s'explique la présence à Tanagre de toutes ces terres cuites et s'il y a une transition entre l'époque archaïque et celle d'Alexandre. Peut-être ce sont les vases peints, dit M. H., qui établissent cette transition. Il aurait fallu donner un croquis du mobilier funéraire en place dans le tombeau. M. H. n'a fait lui-même qu'une fouille, mais il aurait dû en indiquer cependant le procès-verbal.

M. Paul Girard fait remarquer qu'on croit longtemps qu'il s'agit des Tanagréens : il est fait de leurs nécropoles une étude très minutieuse. A la page 36, lorsque M. H. parle des bas-reliefs, il passe aux Béotiens en général. Il se pose cette question, qu'est-ce que l'art béotien a de spécial? Ce qu'il trouve de particulier, ce sont deux formes de cippes (autel et édicule), puis la représentation sur les bas-reliefs d'un homme appuyé sur un bâton, parfois accompagné d'un chien, qui parfois mange une cigale, et du cavalier : et encore cela n'est pas spécial à la Béotie et ne se rencontre qu'à une basse époque. L'impression, c'est qu'il ne fallait pas écrire 110 pages pour

arriver à cette conclusion, d'autant que les documents sont minces. La grande question, c'est ce que pensaient sur la mort les Béotiens et les Tanagréens; elle n'est pas traitée. Il fallait faire un travail de description pure ou une thèse où l'on aurait donné une esquisse du génie béotien. M. H. est resté entre les deux.

M. Jules Martha espérait trouver des renseignements sur les terres cuites : c'est là ce qui est intéressant à Tanagre; il a eu une déception. M. H. pousse trop loin l'exactitude; c'est une exagération de donner les dimensions précises de tous les monuments. M. H. semble parfois ne s'être pas dégagé suffisamment de ses notes.

II

M. Jules Girard rappelle un travail antérieur de M. H. sur le même sujet qui a été accueilli avec faveur par l'Académie des Inscriptions. La thèse est très bonne, très méthodique; on y a fait un bon usage des sources, il y a peu d'erreurs de détails. Les inscriptions ont été consultées avec fruit, mais surtout les textes anciens, Isée, Démosthènes. M. H. a su tracer un tableau de la vie municipale de l'Athénien en tant que démote. C'est un esprit modéré et sage qui ne dit que ce qu'il sait, sans prétendre aller au-delà. M. H. a voulu montrer comment la vie municipale était une préparation à la vie politique et il en a commencé l'étude par celle du dème, qui en est l'élément le mieux connu. Chronologiquement, il aurait dû commencer par l'étude des autres assemblées municipales, qui sont plus religieuses que politiques. Il a cherché à établir que, dans le dème comme dans l'assemblée du peuple, les affaires sont entre les mains d'un petit nombre d'hommes. Le défaut de cette étude, c'est de présenter le dème comme isolé, vivant d'une vie propre. Les affaires à régler dans l'intérieur du dème sont de peu d'importance : si le peuple prend quelque expérience politique, c'est dans les assemblées plus nombreuses de la tribu. Pour bien faire comprendre l'organisation des dèmes, il aurait fallu montrer comment ils se sont formés et indiquer leur rapport avec les naucraries. Sans doute, pour y voir clair dans cette question obscure des naucraries, il fallait d'abord étudier les dèmes, mais l'ordre de l'exposition n'est pas celui de la recherche. Il y a de très bons chapitres sur l'inscription des citoyens sur le registre civil, sur les lexiarques. M. H. a tiré bon parti des orateurs : le procès contre Léocharès est fort intéressant comme étude de mœurs. Il y a un excellent chapitre sur l'adoption posthume. Ce qui manque, ce sont des critiques, c'est un jugement moral sur la constitution athénienne. Les avantages, c'est le gouvernement par une minorité riche et intelligente. Toute la partie financière est traitée avec une grande exactitude. L'ordre suivi pour les magistrats du dème est bon, d'abord les magistrats secondaires, puis le démarque. Il y a des chapitres très intéressants sur la vie dans les dèmes fortifiés, au Pirée, sur Eleusis. M. H. a moins bien réussi à caractériser les autres dèmes.

M. Egger demande à M. H. si l'on peut classer les noms des dèmes. M. H. essaye une classification : les dèmes prennent leur nom du lieu même, d'un héros éponyme, de quelque famille importante et influente, d'une industrie particulière au dème. Certains noms de héros : Keramos, viennent du nom du dème.

M. Geffroy trouve au mot *municipale* une saveur romaine qui est étrange ici. Comment en un si petit espace y a-t-il place pour un gouvernement municipal ? A Athènes, dit M. H., il n'y a pas deux sortes de gouvernements : ce qui fait l'intérêt de cette étude, c'est l'unité de tous ces bourgs avec Athènes même; les bourgs sont parties intégrantes de la cité. Il s'est servi du mot *municipal* à défaut d'autre.

M. Perrot accorde à ce travail de très grands éloges. Il ne fait que des remarques

de détail. Il aurait désiré des explications sur le double sens du mot δῆμος : c'est à la fois une portion du territoire et ceux qui l'habitent; le second sens a fini par prédominer. M. Perrot demande comment le démarque était nommé. M. H. croit qu'on n'en peut rien savoir, mais que probablement il était élu comme les stratèges, tandis que les archontes, n'ayant pas de rôle actif, étaient tirés au sort. M. H. a insisté avec raison sur l'importance de la preuve testimoniale. Elle provient surtout de ce que ces habitudes remontent à une époque où l'on écrivait peu, puis on faisait prêter serment aux témoins, c'était une garantie de plus. — P. 82. M. Perrot demande quelle est la différence entre le logiste et l'euthyme ; ce n'est guère qu'une différence de hiérarchie. — P. 88. Il y a des obscurités à propos des σύνήγοροι, des σύνδικοι. D'après M. Perrot, c'est comme une ébauche du ministère public.

M. Croiset juge le sujet fort intéressant et très bien traité. M. H. s'appuie sur les documents sans chercher à en tirer plus qu'ils ne contiennent. Il a la bonne habitude de chercher à expliquer les mots grecs techniques qu'il cite, mais ses étymologies sont souvent trop élémentaires et ne sont pas toujours exactes.

La thèse de M. H. est bonne, d'après M. Bouché-Leclercq, mais M. H. aurait pu faire mieux. Il est un peu absent de sa thèse : il est trop impersonnel, c'est affaire de parti-pris sans doute, mais cela tient aussi à ce qu'il a éliminé de sa thèse l'histoire de l'organisation des dèmes. M. H. traduit dème par bourg; quelle différence y a-t-il entre la κώμη et le dème? M. H. le dit à la p. 183, mais cela aurait dû se trouver au commencement. La question des dèmes ruraux et des dèmes urbains aurait dû aussi être traitée ailleurs qu'à la conclusion. Le gros reproche à lui faire, c'est d'avoir comparé les dèmes athéniens à des communes modernes. Si on voulait comparer les dèmes avec quelque chose, c'était avec les *vici* et les *pagi* romains qu'il fallait les comparer, avec les municipes aussi, mais là les différences sont plus frappantes que les ressemblances.

M. Collignon demande s'il est possible de classer les affaires qui sont portées d'abord devant le dème et ensuite devant le tribunal de l'heliée. M. H. répond que l'assemblée du dème n'a qu'un pouvoir arbitral : elle n'a aucune juridiction, aucune compétence spéciale. — Pour M. H., les περίπολοι sont la seconde année de l'éphébie, tel n'est pas l'avis de M. Collignon.

M. Paul Girard demande pourquoi M. H. renvoie à un mémoire inédit de M. Homolle, au cours de M. Foucart, à celui de M. Rayet. M. H. touche à beaucoup de choses et soulève des questions qu'il ne résout pas : les κατά δήμους δικασταὶ, les représentations théâtrales dans les dèmes, les chorèges des dèmes, etc. On aurait voulu voir un rapprochement continuel entre le dème et la cité. C'est ce que n'a pas fait M. H., bien qu'il ait dit dans sa conclusion que le dème est l'image de la cité.

M. Jules Martha. P. 110, M. H. parle des φοίνικες comme d'une famille sacerdotale d'origine phénicienne, la colonie des Phéniciens ne serait-elle pas une explication plus claire? Dans sa conclusion, M. H. a fait plusieurs rapprochements : il y en avait un qui eût été fort intéressant, c'était le rapprochement du dème avec la κτοίνα rhodienne.

M. Haussoullier a obtenu l'unanimité.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(20 juin 1884).

Soutenance de M. Charles Dunan.

. Thèse latine : *Zenonis Eleatici argumenta*, Nantes, V. Forest et E. Grimaud, 37 pages.
II. Thèse française : *Essai sur les formes* à priori *de la sensibilité*, Fr. Alcan, 227 pages.

I

La thèse de M. Dunan, dit M. L. Carrau. représente plus de travail qu'on ne le croirait tout d'abord en raison de sa brièveté. Il y a un mérite à avoir cherché à préciser et à éclaircir la question; mais l'histoire manque dans cette thèse : pas un mot d'introduction, une conclusion de deux pages qui ne nous apprend rien sur le sort de ces arguments après Zénon : l'Ecole de Mégare, l'Ecole sceptique auraient dû y trouver place. M. D. répond que sa thèse n'est pas historique, il a voulu déterminer la valeur des arguments de Zénon et ne s'est servi de l'histoire que pour en préciser le sens. Une introduction n'aurait été qu'un lieu commun philosophique. Sa conclusion c'est que, sur les quatre arguments, il y en a un bon, un absurde et deux mauvais : c'est aussi qu'il y a contradiction à donner comme choses en soi les données de la représentation et que la représentation en tant que telle ne renferme aucune contradiction. M. L. Carrau maintient qu'une introduction n'aurait pas été inutile. Zeller combat par de bonnes raisons l'opinion de Cousin qni est appuyée cependant sur des textes formels. L'évidence n'est pas faite : est-ce la multiplicité elle-même ou la multipicité séparée de l'unité qu'il combat? Quant au titre de M. D., il est inexact. Il eût fallu ajouter *contra motum*. M. D. écarte le quatrième argument comme sophistique, mais il l'explique assez mal. Pourquoi ne cite-t-il pas Bayle? Le commentaire de Simplicius est obscur. Cet argument a toute une histoire qui en aurait éclairci le sens. D'après M. D., Zénon ne devait pas être de bonne foi, mais rien ne le prouve et on trouve dans les *Principes de physique* de Descartes un paralogisme analogue. A propos de l'argument de la flèche, M. D. discute le texte : il a raison contre M. Renouvier, il faut maintenir ᾗ κινεῖται. Pour le fond, ils sont d'accord, mais M. Renouvier n'a pas dit explicitement ce qui est la base même sur laquelle repose l'argument, que dans l'instant indivisible le mouvement est impossible. L'Achille est un cas particulier de la dichotomie avec un gros sophisme en plus que n'a pas signalé Aristote. Ni la tortue, ni Achille n'ont pu avancer. La dichotomie est, d'après M. D., un argument solide, mais non pas au sens où l'a pris Zénon d'Elée. Il aurait fallu discuter l'objection d'Aristote (*Métaph.*, VIII, 12), mais d'après M. D., il reconnaît la justesse de l'argument, loin de lui rien objecter. M. L. Carrau soutient qu'Aristote n'admet la divisibilité à l'infini qu'en puissance et non en acte. Il aurait fallu discuter l'opinion qui fait remonter à Parménide certains de ces arguments, l'Achille entre autres. Il fallait chercher dans Sextus Empiricus leur destinée après Zénon. Au fond, tous les Grecs sont plus ou moins des sophistes, même Platon : les arguments de Zénon d'Elée n'ont pas été pris très au sérieux : c'étaient des jeux d'esprit.

M. Waddington a lu la thèse de M. D. avec l'intérêt qui s'attache aux curiosités philosophiques, quelque peu de cas qu'on en puisse faire. Le sujet l'intéresse peu, il est épuisé et il n'a guère de sens; puis il faut regretter qu'il n'ait pas été traité

historiquement. La composition de la thèse prête à la critique. Il faut aller à la conclusion pour savoir ce que veut dire M. Dunan. Il n'y a pas de plan. Il aurait fallu donner les textes dans le corps même de la thèse, indiquer l'édition dont on s'est servi, les autorités, les variantes. Les deux thèses se répètent et aucune des deux n'est historique; il y a cependant à la Sorbonne deux chaires d'histoire de la philosophie et une seule chaire de philosophie. M. D. ne s'est pas replacé au temps de Zénon : il n'a point indiqué quelles étaient ses intentions, sa pensée. Pourquoi n'a-t-il rien dit de ceux qui se sont occupés de la question, de Bayle surtout? Pourquoi ne cite-t-il pas M. Cousin? M. Waddington se demande en quoi l'argument de la dichotomie est meilleur que les deux autres. Pourquoi considérer l'abstrait au lieu du réel et les confondre : ce qui est peut certainement être. La représentation n'est qu'une hypothèse substituée à la psychologie et commode pour le scepticisme. Pourquoi ce terme allemand au lieu d'un mot français? Ce que M. D. a oublié dans la connaissance, c'est l'effort, l'activité personnelle.

M. Gebhart regrette l'absence d'un cadre historique, il aurait voulu que M. D. indiquât la place que tiennent ou peuvent tenir dans l'éléatisme les arguments de Zénon. Sont-ce des jeux d'esprit ou une polémique contre des écoles rivales? Ne devaient-ils pas aboutir à une démonstration du dogme de l'unité?

M. Joly juge que pour discuter le fond de cette thèse, il faudrait discuter la thèse française. La question est celle-ci : en fait, l'argument ne porte pas, c'est abstraitement que le mouvement est impossible, à cause de la divisibilité idéale de l'espace.

II

La thèse de M. D., dit M. Janet, est un travail sérieux et distingué. C'est l'œuvre d'un chercheur qui veut se satisfaire lui-même et ne s'en laisse pas imposer, même par les plus grands noms. Le sujet était d'abord bien circonscrit, mais M. D. s'est laissé entraîner à l'étendre. Le point neuf et précis est celui-ci : on suppose accordée la théorie de Kant sur la subjectivité du temps et de l'espace, il faut rechercher si ce sont des formes *a priori* de la sensibilité ou des concepts de l'entendement. Cette dernière solution est celle de M. Dunan. Les deux chapitres qui traitent de la question sont la partie intéressante de la thèse : le reste est un peu un hors-d'œuvre. M. D. attaque ici une des parties les plus heureuses et les plus neuves de la théorie de Kant : il y a une géométrie constituée sur une imagination *a priori*, parce que l'espace est une représentation immédiate. D'après M. D., pour construire l'espace et le temps, il ne faut que la loi fondamentale de l'esprit, la multiplicité ramenée à l'unité. Mais la numération ne saurait nous donner l'espace, objecte M. Janet; Kant a insisté fortement sur le caractère représentatif de l'espace : il y a dans l'espace six directions, déterminations irréductibles à tout ce qui n'est pas lui : toute main doit être gauche ou droite, c'est l'idée mère du kantisme. M. D. répond que, pour lui, l'espace et le temps n'appartiennent pas à l'entendement, faculté d'ordonner des représentations déjà constituées, mais que les formes *a priori* de la sensibilité se constituent par abstraction à partir des représentations sous l'influence d'une loi *à priori*. La notion d'espace est une notion *a posteriori*, mais non empirique : l'espace est constitué par quelque chose qui n'est pas l'espace, mais qui comporte un élément d'ordre spatial : c'est une notion complexe, un élément est donné dans l'intuition, les deux autres dimensions sont construites. M. D. croit avoir déterminé une théorie intermédiaire entre le nativisme et l'empirisme : il l'attribue à M. Janet, qui décline cet honneur. En fait, ni Hering, ni Helmholtz ne sont de véritables empiristes, ils ne le sont que pour la vue : Wundt, Stuart Mill et Bain sont seuls réellement empiristes. M. D. dit qu'à ses yeux il n'y a rien de commun entre l'espace tactile et

l'espace visuel. Pour M. Janet, ces deux espaces n'en forment qu'un seul perçu par divers sens, il y a un sensible commun, comme il y a une même géométrie. Le procédé de M. D., qui consiste simplement à retourner la théorie habituelle et à dire que nous percevons directement la troisième dimension de l'espace et que nous construisons les deux autres est peu du goût de M. Janet; c'est le procédé de Proudhon faisant de Napoléon un grand politique, mais un mauvais capitaine. M. D. maintient son affirmation : ce qui constitue l'étendue, c'est le point lumineux, coloré, perçu dans l'instant indivisible. La deuxième partie de la thèse, c'est l'étude et la critique de la chose en soi. C'est une question qu'il faut étudier en elle-même et non comme un accessoire. La chose en soi est, dans l'école criticiste, une tête de Turc qu'on fabrique pour avoir le plaisir de frapper dessus. Kant n'a voulu dire que ceci, c'est que nous ne connaissons les choses que relativement, mais qu'il peut y avoir des choses en dehors de celles que nous connaissons. Ce que combat M. D., c'est une manière de penser qui n'est celle de personne, l'existence d'une substance qui ne serait pas unie aux phénomènes. On est fort étonné aussi en quittant un criticiste de tomber sur un chrétien : « La création du monde par un acte de liberté et d'amour, dit M. D., n'est pas plus susceptible de démonstration que l'incarnation du Fils de Dieu. » Il faudrait renoncer à faire, dans des thèses de doctorat, de ces professions de foi religieuses, c'est une habitude qui se prend maintenant, cela ressemble à une consigne. M. Janet admet qu'un philosophe puisse être chrétien, mais dans une thèse, acte officiel et légal, il ne le doit point dire et par égard pour la tolérance religieuse, dans l'intérêt même de la religion; on ne peut discuter, à la Faculté des Lettres, le dogme de l'Incarnation. M. D. ne croit pas être sorti de la question, mais M. Himly « craignant que la Faculté ne se transforme en synode ou en concile », lui retire la parole. M. D. rejette toute démonstration de la création et même peut-être de l'existence de Dieu; il ne peut accepter l'opinion de M. Janet, qui pense qu'on arrive à Dieu par induction : on ne peut conclure de choses relatives à un être transcendant. La conception que l'on se fait de Dieu est contradictoire; un Dieu, créateur naturel du monde, implique contradiction : Dieu ne peut avoir une pensée finie, par essence il doit ne pas connaître le monde; s'il le connaît, c'est qu'il l'a voulu : pour cela, il fallait que sa pensée devint multiple, s'amortît, d'où le dogme de l'Incarnation. Mais croire à Dieu par un raisonnement en forme qui aurait pour prémisses l'existence du monde, c'est commettre une faute de logique. Il ne faut pas jouer sur le mot démonstration, dit M. Janet, la démonstration philosophique est une approximation. Si les positivistes ont raison, la philosophie n'a pas de raison d'être. Entre les sciences positives et le christianisme, la philosophie mourrait étouffée : heureusement, le positivisme n'est pas la science, mais une philosophie arbitraire.

Au jugement de M. Caro, le vrai sujet de la thèse est une question de métaphysique : l'étude des formes *a priori* n'est qu'un préambule. Le paradoxe de cette thèse de métaphysique idéaliste, c'est de maintenir en même temps l'existence du monde extérieure et l'idéalisme le plus complet. Le monde extérieur et le *moi* sont pour M. D. les deux pôles de la pensée individuelle, ce sont deux termes conjugués qu'on ne sépare que par abstraction. Mais le monde extérieur n'existe qu'en tant qu'il est donné en une seule fois dans l'expérience. Le monde a été constitué inconsciemment, la science consiste à retrouver. Ce que M. D. propose, il le dit lui-même, ce n'est pas, du reste, une démonstration, mais une explication. La métaphysique de M. D., d'après M. Caro, n'est pas chrétienne, mais panthéiste. Comment, si Dieu a le maximum de conscience, n'est-il pas une personne? Pourquoi Dieu s'est-il amorti pour créer? M. D. répond que Dieu ne peut penser finiment : étant ce qu'il

est, il faut que Dieu, pour connaître le monde, se crée un moi, une personne. M. Caro avoue que ni lui ni son adversaire ne se comprennent plus ; M. D. a deux qualités, il tient à ses idées, il cherche à les expliquer par des idées plus obscures. Il ne peut, quant à lui, s'élever si haut, c'est la faute de son esprit.

M. Waddington fait à M. D. de grands éloges. Malgré ce qu'il y a d'excessif, d'aigu dans la thèse, le ton est très modéré et cependant très ferme. Ce sont des qualités rares et dont la réunion n'est pas commune. C'est une théorie de Kant qui est en apparence le sujet de la thèse, mais en apparence seulement : ce n'est pas en réalité une thèse historique. M. Waddington est ennuyé par tous ces travaux sur Kant qui donnent son système comme le dernier mot de la philosophie. Il date cependant d'un siècle, on vient après mille autres qui ont traversé Kant et l'ont jugé insuffisant. C'est une insulte à l'esprit français, aux philosophes français qui ont fait des cours sur Kant. C'est un dialecticien, il n'est ni psychologue ni historien ; il est plein de mots vagues : au fond, c'est un retardataire. M. D. a très bien argumenté contre lui, mais il lui accorde trop vite que le temps et l'espace ne peuvent avoir de réalité hors de nous. Dans sa théorie de la formation de la notion d'espace, M. D. a été très faible contre l'empirisme.

La pensée ne doit rien à des formes arbitraires et vides comme celles de Kant, dit M. Joly, c'est fort bien, mais ne doit-elle rien à rien ? M. D. n'est pas idéaliste comme Kant, mais il l'est plus que lui. La conception de la limite qui est dans Kant manque chez M. Dunan. L'esprit même est créé par la pensée. A force de s'isoler, cet idéalisme si autonome s'est bien affaibli, il est difficile à défendre contre le sensualisme que, d'après M. D., il faut écarter sans discussion. M. D. répond que le matérialisme est fondé lorsqu'il explique la pensée individuelle par l'organisme : la contre-partie, c'est que l'organisme lui-même n'existe que dans la pensée et *par la* pensée. Il est très logique que M. D. arrive sur Dieu à la conception d'Aristote, mais que vient faire alors le Dieu créant par amour ? M. D. a fait aussi, mais sans succès, des efforts énergiques pour expliquer dans l'homme la conscience et la personnalité.

Platon, fait remarquer M. L. Carrau, ne rejette pas la réalité de l'espace : c'est une erreur de M. Dunan. Mais, demande M. D., le lieu est-il bien l'espace à trois dimensions ? M. D. suppose la théorie de Kant connue et connue sans divergences possibles d'interprétation. Il se trompe. Il a un peu négligé le point de vue de l'observation intérieure. Le non-moi est donné comme une limite nécessaire de la pensée : c'est le point de vue de Hamilton qu'on a écarté avec un dédain excessif. Il existe, du reste, un intermédiaire qui n'est pas connu comme un objet quelconque, c'est notre corps ; nous avons conscience du monde extérieur en tant qu'il en est le prolongement. M. L. Carrau rappelle le livre de Shadworth Hodgson sur le temps et l'espace.

CHRONIQUE

FRANCE. — L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait mis au concours en 1880 l'étude des *Versions de la Bible en langue d'oïl antérieures à la mort de Charles VII*. Deux mémoires ont été présentés, l'un par M. Samuel Berger, secrétaire de la Faculté de théologie protestante de Paris, l'autre par M. Jean Bonnard. Le

mémoire de M. Berger a été couronné. Les deux concurrents ont repris leurs mémoires pour l'impression et, comme M. Berger avait plus spécialement étudié les textes en prose et M. Bonnard les textes en vers, les deux auteurs ont eu l'excellente idée de se partager le travail et d'échanger les documents que chacun d'eux avait recueillis et qui pouvaient servir à l'autre. De là sont sortis les deux livres qui ont eu les honneurs de l'impression gratuite à l'Imprimerie Nationale et dont la réunion embrasse l'étude de tous les textes français de la Bible au moyen âge. L'ouvrage de M. Berger est naturellement le plus considérable; il a pour titre : *La Bible française au moyen âge, Etude sur les plus anciennes versions de la Bible écrites en prose de langue d'oïl;* nous nous contentons de signaler ici ce bel ouvrage, la *Revue* devant en rendre prochainement compte. L'ouvrage de M. Jean Bonnard a pour titre : *Les traductions de la Bible en vers français au moyen âge* (un vol. in-8° de 244 pages : en vente, comme le précédent, chez Champion). L'auteur y étudie vingt-cinq traductions ou imitations en vers complètes ou fragmentaires de l'Ancien-Testament ou de parties de l'Ancien-Testament, parmi lesquelles six traductions du Psautier ou de Psaumes détachés; trois du Cantique, trois des Machabées; puis, dix poèmes imités du Nouveau-Testament, des Evangiles (surtout les Evangiles apocryphes) et racontant spécialement l'histoire de la Passion; enfin, dans un appendice, neuf poèmes sur la vie de Jésus et de la Vierge. Nombre de ces textes sont inédits; citons en particulier l'imitation en vers du *Liber de Infantia Salvatoris* (Bibliothèque de Grenoble), remplie de légendes et de récits miraculeux sur Jésus. M. Bonnard date la *Bible* de Herman de Valenciennes (vers 1140) qui se trouve ainsi antérieure de quinze ans au moins au *Brut* de Wace. Il revendique pour un poète inconnu jusqu'ici, Landri de Wabers, une paraphrase rimée du Cantique (Bibliothèque du Mans) et il apporte de nouveaux détails sur Jean Malkaraume (XIIIe siècle), traducteur d'une grande partie de l'Ancien-Testament et plagiaire de Benoît de Sainte-Maure.

— Le cinquième rapport de M. CLERMONT-GANNEAU sur sa mission de 1881 en Palestine et en Phénicie, faisant suite à ses *Premiers rapports*, etc., au Ministre de l'Instruction publique, vient de paraître à la librairie Maisonneuve [1]. Ce rapport résume les résultats de cette nouvelle série de recherches de M. Clermont-Ganneau et comprend le catalogue descriptif des objets provenant de cette dernière mission. En voici le relevé : *inscriptions phéniciennes*, 5 n^{os}; *hébraïques en caractères archaïques*, 3; *en hébreu carré*, 10; *grecques, gréco-romaines, judéo-grecques, byzantines*, 90; *romaines*, 14; *des Croisés* (latines ou françaises), 10; *coufiques*, 7; *diverses*, 19; *statuettes en bas-reliefs de bronze*, 23; *sculptures sur pierre*, 13 : *vases et lampes de terre cuite*, 57; *ossuaires ornementés*, 4; *objets divers*, 27; *relevés graphiques*, 5. — Ce second et dernier fascicule contient plus de 80 gravures dans le texte, 1 grande planche hors texte représentant le tracé de l'aqueduc de Siloé et 11 planches héliographiques, dont une double, reproduisant une quarantaine de monuments.

— Sous le titre : *Les thermomètres de salon en 1628*, M. Charles HENRY a réimprimé dans la *Revue scientifique* (10 mai 1884) une plaquette sans doute unique consacrée aux usages du thermomètre et datée de 1628. Il ne s'agit pas, en effet, du thermomètre scientifique d'alors que Galilée avait inventé, mais du thermomètre de salon. On range parmi les principaux usages du nouvel instrument la détermination du lieu du soleil au zodiaque, des heures de son lever et de son coucher, de la gran-

1. Fascicule I, *Premiers rapports sur une mission en Palestine et en Phénicie*, etc..., 1882; — Fascicule II, *Mission en Palestine et en Phénicie....., cinquième rapport*, 1884, 146 pp. in-8° et 12 planches — les deux fascicules, 12 fr. 50.

deur du jour et de la nuit, du nombre d'heures d'apparition de la lune : sa moindre utilité semble être la mesure des températures; on la développe en dernier lieu. Nous y notons aussi ce singulier principe de graduation : « Cette ligne est ainsi divisée en huict parties à cause que les Philosophes donnent huict degrés d'estendue aux quatre premières qualitez : d'où vient que pour exprimer l'excessive chaleur de quelque chose, ils disent qu'elle est chaude au huictième degré. »

— Le journal de Bordeaux *La Gironde* a publié, dans ses numéros du 22 et du 23 juillet 1884, une étude de M. Raymond Céleste intitulée la *Salle des Girondins*. L'auteur recherche l'endroit où s'est réunie à Bordeaux la Société des *Amis de la Constitution* dont faisaient partie Guadet, Gensonné, Vergniaud, et qui a donné naissance au groupe des Girondins. Il le retrouve dans l'ancien couvent des Dominicains, aujourd'hui abandonné et qu'on songe à démolir. M. C. demande avec infiniment de raison que ce monument, qui rappelle tant de souvenirs historiques, soit conservé et qu'on y réunisse les collections municipales d'antiquités, dispersées dans trois locaux différents. Espérons que ce vœu sera entendu de la municipalité bordelaise.

ALLEMAGNE. — La belle biographie nationale allemande, publiée dès 1875, avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs des plus compétents, par la commission historique de l'Académie de Munich, est arrivée à la fin de la lettre L (*Allgemeine Deutsche Biographie, XIXer Band*. Leipzig, Duncker u. Humblot, 1884, gr. 8°, 828 pp.); ce XIXe volume contient entre autres tous les princes du nom de *Ludwig* (Louis), l'article *Luther*, de Kœstlin, et l'article (retardé) sur *Lessing*, de Redlich.

— L'infatigable Const. de Wurzbach, qui n'a pas reculé devant la tâche écrasante de dresser à lui seul un dictionnaire biographique très détaillé des hommes dignes de mémoire nés ou ayant vécu à partir de 1750 dans les pays de nationalités si diverses qui forment l'empire d'Autriche, publication commencée en 1856, vient de faire paraître le XLIXe volume, comprenant les articles *Ullik-Vassimon* (*Biographisches Lexikon des Kaiserthums Œsterreich*... Wien, Staatsdruckerei, 1884, gr. 8°, VI et 326 pp.).

— Une œuvre du même genre, mais restreinte aux écrivains et à une seule ville, — œuvre à laquelle beaucoup de collaborateurs ont pris part, — le dictionnaire des auteurs hambourgeois, commencé en 1849 sous la direction de Hans Schrœder, est heureusement arrivée à son terme au bout de 34 ans par les soins de A. H. Kellinghusen; on vient de publier la 2e livraison du VIIIe volume (*Lexikon der Hamburgischen Schriftsteller bis zur Gegenwart*. Hamburg, W. Mauke Sœhne, 1883, 8°, pp. 161-258).

— Le jésuite H. Hurter, professeur de théologie à Innsbruck, a commencé en 1871 une très utile histoire littéraire, en latin, de la théologie catholique depuis la clôture du Concile de Trente (1564); deux tableaux synoptiques fort bien dressés, l'un d'après les diverses branches de la théologie, l'autre d'après les principaux pays de l'Europe, terminent et résument chaque livraison de l'ouvrage, embrassant une période de vingt années; d'amples tables alphabétiques finissent chaque tome, consacré à un espace de cent ans. Les deux premiers fascicules du tome III nous mènent jusqu'à l'an 1800 (*Nomenclator literarius recentioris theologiae catholicae*... Œniponte, Wagner, 1883, 8°, 492 pp.)

— La seconde édition de l'Encyclopédie de la théologie protestante, dirigée, après la mort de son fondateur, le prof. Herzog, d'Erlangen, par le prof. Hauck, de la même université, et qui doit former seize volumes, chacun de dix livraisons, plus un volume de tables, en est à la 136e livraison, soit la moitié du tome XIVe, au cours

de la lettre S. (*Real-Encyklopaedie für protestantische Theologie und Kirche.* Leipzig, Hinrichs.) — L'encyclopédie de la théologie catholique de Wetzer et Welte (dont la première édition a été traduite en français par Goschler, 26 vol. 1858-68) paraît également en une nouvelle édition fort améliorée, sous la direction du prof. Kaulen, de Bonn ; la 29e livraison termine la lettre C et commence la lettre D ; l'ouvrage doit former dix volumes compactes, à onze livraisons chacun. (Wetzer und Welte's *Kirchenlexikon oder Encyklopaedie der katholischen Theologie und ihrer Hülfswissenschaften.* Freiburg im Breisgau, Herder.)

— Le compte-rendu raisonné de la littérature théologique de l'année 1883, publié, comme les années précédentes, sous la direction de B. Punjer, prof. à Iéna, vient de paraître (*Theologischer Jahresbericht IIIer Band, enthaltend die Literatur des Jahres 1883.* Leipzig, Barth, 1884, gr. 8°, VIII et 406 pp.) Les diverses branches de la théologie y sont réparties entre des rapporteurs fort compétents : Siegfried, prof. à Iéna, pour l'Ancien-Testament et les langues orientales; Holtzmann, à Strasbourg, pour le Nouveau-Testament; Lüdemann, à Berne, pour l'histoire de l'église jusqu'au concile de Nicée; Bœhringer, à Bâle, jusqu'à la Réformation exclusivement; Benrath, à Bonn, jusqu'en 1700; A. Werner, pasteur à Guben, jusqu'à nos temps; Pünjer, pour l'histoire des religions, la philosophie religieuse, etc.; Lipsius, à Iéna, pour la dogmatique; Gass, à Heidelberg, pour la morale; Bassermann, à Heidelberg, pour la théologie pratique; Seyerlen, à Iéna, pour le droit ecclésiastique; Dreyer, à Gotha, pour les sermonnaires; enfin Punjer passe en revue les morts de l'année; une table alphabétique résume cet utile répertoire.

— M. F. H. Reusch, professeur de théologie à Bonn (vieux catholique) a commencé à publier le résultat de ses études très longues et fort approfondies sur un sujet plein de difficultés mais du plus vif intérêt : les catalogues d'ouvrages défendus par l'église; non-seulement il fait l'histoire détaillée de la censure ecclésiastique des livres dans le cours des siècles; non-seulement il énumère et classe avec grand soin les si nombreux index prohibitifs et expurgatoires, publiés en divers pays par l'inquisition, les facultés de théologie, les princes, le pape, la congrégation romaine de l'Index, mais encore il entre dans le détail des ouvrages censurés et éclaire par là un grand nombre de points d'histoire littéraire et de bibliographie. Ce premier volume va jusqu'à la fin du XVIe siècle; un second et dernier est en préparation. (*Der Index der verbotenen Bücher; ein Beitrag zur Kirchen-und Literaturgeschichte.* Bonn, Cohen, 1883, gr. 8°, XII et 624 pp.)

— A la fin d'une vie consacrée à l'étude patiente des manuscrits du Nouveau-Testament grec et des autres sources pouvant servir à la fixation scientifique de son texte, Tischendorf avait entrepris une huitième et dernière édition critique du Nouveau-Testament grec qui comprenait le recueil le plus considérable des variantes relevées jusqu'alors. Malheureusement, à cette édition, commencée en 1864, dont le premier volume fut achevé seulement en 1869 et le second en 1872, l'auteur fut empêché par la maladie, puis par la mort, de joindre l'introduction développée dans laquelle il devait rendre compte des principes qui avaient dirigé son travail et énumérer, en les jugeant, les sources où il avait puisé. M. Gregory, aidé de M. Abbot (mort en mars 1884), s'est chargé de suppléer à ce défaut, et il vient de publier la première partie de son ouvrage : *Novum Testamentum graece, ad antiquissimos testes denuo recensuit, apparatum criticum apposuit Constantinus* Tischendorf; *editio octava critica major. Volumen III; Prolegomena. Scripsit C. R.* Gregory. *additis curis Ezrae* Abbot. *Pars prior.* (Lipsiae, Hinrichs, 1884, in-8°, VI et 440 pp.) Ce beau travail est plus qu'une introduction d'une édition particulière au Nouveau-Testament, c'est un manuel complet de la critique du texte du Nouveau-Testament.

Trois chapitres préliminaires sont consacrés à Tischendorf et à l'énumération de ses œuvres, à l'indication des signes et notations dont il s'est servi dans cette édition et enfin aux principes d'après lesquels il a établi son texte ; le quatrième se rapporte aux questions grammaticales, le cinquième à l'ordre des livres du Nouveau-Testament et à leur division en chapitres et en versets, questions qui n'avaient pas été traitées encore avec autant de précision ; le sixième fait l'histoire des diverses recensions du texte avant et après l'imprimerie ; le septième passe en revue tous les manuscrits en lettres onciales connus jusqu'à ce jour. — La seconde partie, qui paraîtra après que les recherches de l'auteur sur les manuscrits, beaucoup plus nombreux, en lettres minuscules auront été complétées, sera consacrée à la revue de ces manuscrits, aux versions anciennes du Nouveau-Testament, aux citations faites par les Pères de l'Eglise, etc., et à une quintuple table alphabétique.

— La *Vossische Zeitung* du 9 août consacre un article assez étendu à la mémoire d'un poète tout à fait oublié aujourd'hui, le Silésien G. W. Burmann. Né en 1736, Burmann fit son droit à l'université de Francfort sur l'Oder et s'établit à Berlin ; il fut tour à tour professeur de musique, fournisseur de couplets de circonstance, collaborateur à la *Gazette de Spener* et rédacteur d'un journal hebdomadaire : *Für Litteratur und Herz*. Il mourut en 1805 dans la plus grande misère. Un jour Claudius vint le voir dans sa mansarde ; Burmann, en le reconnaissant, se jette à terre et se roule autour de la table en poussant de grands cris pour témoigner sa joie ; Claudius, qui ne veut pas être en reste de politesse, suit l'exemple de Burmann et ce n'est qu'après avoir fait plusieurs tours que les deux poètes se lèvent enfin et s'embrassent. Burmann repoussait avec brusquerie tous les bienfaits ; il ne fit qu'une exception en faveur de son ennemie, la célèbre Karschin, qui avait organisé une souscription en sa faveur ; mais, ce faisant, Burmann croyait jouer un mauvais tour à la Karschin.

— Le même journal (10 août) donne un aperçu de la vie et des œuvres de Léopold Zunz, l'hébraïsant qui vient d'entrer dans sa 91e année.

— M. Stiefel, de Nuremberg, a publié dans la revue mensuelle *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie* de juillet dernier un long article où il étudie les deux volumes de M. Léonce Person (*Histoire du véritable Saint-Genest* et *Histoire du Venceslas de Rotrou*). M. Stiefel reconnaît tout l'intérêt de la découverte de l'érudit français qui, le premier, a signalé les origines espagnoles du *Véritable Saint-Genest*. A propos du *Cosroès* que M. Léonce Person déclare avoir été inspiré par une pièce latine du jésuite Cellot, M. Stiefel annonce qu'il produira prochainement une pièce espagnole d'où Rotrou aurait tiré le sujet, les principaux caractères et jusqu'à l'exposition tant admirée de son chef-d'œuvre tragique. Enfin, répondant au vœu que M. Léonce Person avait exprimé que quelque heureux savant découvrît les origines de *La Sœur*, le chef-d'œuvre comique de l'auteur du *Venceslas*, M. Stiefel annonce que, depuis l'année 1878, il est en possession de cette source et qu'il compte bientôt la faire connaître au public lettré. Nous attendons avec la plus vive impatience ces importantes révélations.

— La librairie Teubner, de Leipzig, annonce les publications suivantes : 1° *Aristotelis ars rhetorica*, cum adnotatione critica edidit Ad. Roemer ; 2° *Platonis opera omnia*, recensuit et commentariis instruxit G. Stallbaum ; vol. II, sect. II, edit II ; *Meno et Eutyphro, incerti scriptoris Theages, Erastæ, Hipparchus*, recensuit, prolegomenis et commentariis instruxit R. Fritzsche ; 3° une édition de l'*Iphigénie à Aulis*, d'Euripide, par M. H. Stadtmüller ; 4° un ouvrage de M. Julius Beloch intitulé *Die attische Politik seit Perikles* ; 5° une 3e édition du *Trinummus* et une édition des *Captifs*, par Fr. Schoell ; une 2e édition des *Bacchides*, par C. Gœtz ;

6° enfin un lexique de César (*Lexicon Cæsarianum*) composé par MM. Rud. Menge et Siegm. Preuss.

— M. Schliemann doit publier prochainement un livre sur ses découvertes à Tirynthe.

— D'après M. Wecklein (*Philologische Wochenschrift* du 2 août) il ne faut plus dire « Clytemnestre », mais *Clytemestre*, cette dernière forme étant celle que donnent les inscriptions et les manuscrits.

— M. Heidenheim doit publier, en douze fascicules, à la librairie O. Schulze, de Leipzig, une *Bibliotheca Samaritana* renfermant une collection de textes samaritains hébreux, avec préface et notes; on y trouvera, outre un essai sur la littérature samaritaine, une nouvelle édition critique de la traduction samaritaine du Pentateuque et un choix d'hymnes et de prières.

— On annonce la mort à Bautzen du célèbre écrivain Serbe Ernest Smoler. Il était connu en Allemagne sous le nom de Schmaler. Il était né en 1816, dans la Haute Lusace; passionné pour sa langue maternelle le serbe (ou wende), il se consacra de bonne heure à l'étude de la philologie slave et suivit à Breslau les cours de Czelakovsky; en 1848 il s'établit à Bautzen et devint l'âme de la *Société littéraire wende (srpska matica)*; il fit paraître dans cette ville un certain nombre de recueils allemands (*Jahrbücher*, *Zeitschrift*, *Centralblatt für Slawische Literatur*) qui ont rendu de sérieux services. Il publiait en même temps divers journaux wendes. On lui doit aussi un dictionnaire wende-allemand, un recueil de chansons populaires (en collaboration avec Haupt), etc...

BELGIQUE. — Sous le titre de : *La contre-révolution religieuse au* XVIe *siècle* (Bruxelles, Muquardt, 1884, in-8°, xv et 618 pp.), M. Martin Philippson, ancien professeur d'histoire à l'Université de Bonn, actuellement à l'Université libre de Bruxelles, raconte l'histoire de la résistance, victorieuse dans toute une moitié de l'Europe, que l'Eglise catholique opposa, au XVIe siècle, au mouvement de la révolution. Se basant sur les nombreux travaux spéciaux publiés dans notre siècle, l'auteur groupe son récit autour de trois séries de faits qui lui donnent la division de son ouvrage : la fondation de nouveaux ordres religieux, en particulier de celui des Jésuites, la réorganisation de l'Inquisition et le concile de Trente. Une érudition sûre et étendue, une grande modération dans les jugements, un style clair font de ce livre un utile auxiliaire pour se rendre compte des *Origines du catholicisme moderne*, sous-titre de l'ouvrage.

— La *Biographie nationale* publiée par l'Académie royale de Belgique, dont le premier volume parut en 1866, a atteint la fin de la lettre G, avec le 2e fascicule du tome VIII (Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1884, gr. in-8°, col. 231-558). — De la *Bibliographie nationale, dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications 1830-1880*, qui a commencé à paraître en 1882, nous avons la 3e livraison, contenant les articles *Cordier-Defontaine* (Bruxelles, Weissenbruch, 1883, gr. in-8°, pp. 289-384).

— M. Charles Michel, chargé du cours de sanscrit à l'Université de Liège, a commencé l'impression d'un important ouvrage : *Le Panchatantra, texte sanscrit de la rédaction méridionale, publié pour la première fois et accompagné d'un commentaire critique.* Le texte est établi d'après quatre mss. principaux. Deux d'entre eux proviennent, l'un de la Bibliothèque nationale, l'autre de l'*India office*. Les deux autres ont été mis à la disposition de M. Michel par leurs propriétaires : MM. Max Müller et G. Bühler.

— Le mois dernier sont morts deux érudits laborieux et bien connus en Belgique : M. Galesloot, archiviste d'Ypres, et M. A. Pinchart; ce dernier, archéologue

d'un grand mérite, avait publié, entre autres, de remarquables études sur les anciennes tapisseries flamandes et sur les cuivres ouvragés dits *Dinanderies*.

— M. Vanderkindere, professeur à l'Université de Bruxelles, vient d'être nommé membre de la commission royale d'histoire.

— Un cours d'histoire des religions vient d'être confié par la faculté de philosophie de l'Université de Bruxelles à M. Goblet d'Alviella. On ne sait pourquoi cette faculté a cru devoir décerner tout d'abord au nouveau professeur, dont la compétence est bien connue, le titre, *honoris causa*, de *Docteur spécial en sciences des religions*.

BOHÊME. — On va publier prochainement la *Correspondance* inédite du célèbre physiologiste Purkyme; elle renferme d'importants matériaux pour l'histoire de la Renaissance slave en Bohême.

ÉTATS-UNIS. — M. J. Child, professeur à Harvard, a publié la seconde partie de sa belle édition des *English and scotch popular ballads;* on y trouvera vingt-cinq ballades avec leurs versions diverses.

— Près de 1,400 étudiants — parmi lesquels 200 femmes — ont suivi l'année dernière les cours de l'Université de Michigan.

GRANDE-BRETAGNE. — Le premier volume de l'*Encyclopaedia britannica* renfermera un article de M. Robertson Smith sur *Palmyre* où l'histoire de Zénobie sera éclairée, grâce aux inscriptions araméennes et grecques et aux documents numismatiques, d'une lumière nouvelle.

— Mrs. Fenwick Miller travaille à une biographie de *Harriet Martineau* qui paraîtra dans la collection des « Eminent women ».

— Dans la même collection doit paraître une étude de M. Vernon Lee sur la *comtesse d'Albany;* on y trouvera plusieurs lettres inédites écrites par la comtesse à Alfieri.

— M. H. T. Warton doit publier une édition des fragments de Sapho, accompagnés d'une traduction en prose et de quelques traductions en vers dues à M. J. A. Symonds.

— Il va paraître une traduction anglaise des *Caractères* de La Bruyère, par M. Henri van Laun (chez l'éditeur Nimmo); elle sera accompagnée d'une introduction, d'une étude biographique et de notes nombreuses, de six portraits par B. Damman et de dix-huit vignettes par V. Foulquier.

— M. Théodore Walrond a entrepris d'écrire la vie du doyen Stanley.

— Le comte de Ducie recueille, dit-on, des matériaux pour une histoire de l'*Invincible Armada*.

— Le centenaire du docteur Johnson (mort le 13 décembre 1784) sera célébré cette année; à cette occasion paraîtra à la librairie Fisher Unwin, dans la collection des « Centenary Series », un ouvrage de M. Macaulay intitulé *Doctor Johnson, his life, works and table-talk*.

ITALIE.— M. Henry Narducci, dont on connaît les beaux travaux bibliographiques, vient de publier dans les Actes de l'Académie royale des Lincei et à part (Rome, 1884, 120 pp. in-4°) la liste de 472 ouvrages ou éditions non cités par Gianmaria Mazzuchelli dans ses « *Gli scrittori d'Italia*. » Ces additions ne s'appliquent qu'aux lettres A et B.

HOLLANDE. — Cette contrée peut être fière à juste titre de ses collectionneurs et de ses bibliographes; comprenant l'importance qu'ont pour l'histoire nationale les pamphlets, brochures et feuilles volantes contemporaines des événements, MM. Tiele et van der Wulp n'avaient pas craint le travail assujettissant de cataloguer en détail deux collections particulières d'opuscules hollandais de ce genre, riche chacune de plus de 9,000 pièces, jusqu'à l'année 1702 pour l'une et 1713 pour l'autre, catalo-

gues qui furent publiés chacun en 3 volumes in-4° aux frais de leurs possesseurs, MM. Fred. Müller, libraire à Amsterdam (1858-61), et Meulmann (1866-68), dont la collection appartient maintenant à la bibliothèque de l'Université de Gand. Voici maintenant M. Louis D. Petit, conservateur de la bibliothèque universitaire de Leyde, qui publie un catalogue semblable des pièces faisant partie de deux bibliothèques publiques de Leyde, celle fondée au xviie siècle par Jean Thysius, dont elle porte le nom, et celle de l'Université; tout en laissant de côté toutes les brochures suffisamment décrites dans les deux catalogues cités ci-dessus, M. Petit n'en arrive pas moins à décrire pour sa part, et cela fort exactement, 5,638 pièces, datées des années 1507 à 1702 *(Bibliothek van Nederlandsche Pamfletten...* La Haye, Nijhoff, 1882-84. 2 vol. in-4°, xi, 280 et 330 pp.)

RUSSIE. — M. Koulikovsky, ancien élève de l'Ecole des Hautes-Etudes pour le sanscrit et le zend, à présent professeur à l'Université d'Odessa, a entrepris une série de « Recherches sur les cultes bacchiques dans l'antiquité indo-européenne, dans leurs rapports avec le rôle de l'extase dans la civilisation primitive (*Oput izouceniya Bakkhiceskikh Koultov Indoevropeiskoï drevnosti;* Odessa, Zelenu, 1884, 239 pages in-8°). L'auteur, comme le titre l'indique, étudie la question en philosophe autant qu'en philologue. La première partie, la seule encore parue, est consacrée au culte de Soma dans l'Inde védique. La table des matières donnera une idée du contenu : I. Résultat de l'étude comparative des cultes bacchiques dans l'antiquité indo-européenne. — Soma, Haoma, Dionysos. — Théorie de l'orage. — Théorie psychologique. — Caractéristiques générales de Soma comme divinité d'extase. — II. L'extase de l'ivresse et l'extase du chant. — Le chant cause d'extase et effet de l'extase. — Conception de l'extase. — La parole et le chant conçus comme liquide coulant. — Son et lumière. — Psychologie de l'extase d'après le langage. — La parole-oiseau et Soma-faucon. — La parole-dieu. — III. Traits de civilisation primitive dans les hymnes de Soma. — IV. Conceptions mystiques de Soma. — V. Soma dans ses rapports avec les mythes célestes : Soma-Soleil, Soma-Savitar, Soma et le Grandhava, Soma-Lune. — VI. Les divinités parentes de Soma : Sarasvân et Sarasvatî, Brahmanaspati, Dadhikrâ, Tvashtar. — VII. Conclusions.

— M. Petrov vient de faire paraître à Kiev un volume d'essais sur la littérature petite-russienne du xixe siècle.

SUISSE. — Le tome XXXIIIe des *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande* (publié en retard après le XXXVIe) a pour titre spécial : *Documents relatifs à l'histoire du Vallais, recueillis et publiés par l'abbé* J. Gremaud, prof. et bibliothécaire à Fribourg. *Tome V. 1351-1375.* (Lausanne, Bridel, 1884, in-8°, cxv et 550 pp.) Les cinq volumes, dont le premier parut en 1875 et dont nous venons d'indiquer le dernier, fournissent, par les 2,200 documents qu'ils contiennent, des matériaux en grand nombre pour l'histoire du Vallais au moyen âge et des renseignements sur ses institutions, ses évêques, ses familles féodales, sa vie économique, ecclésiastique, morale et intellectuelle, jusqu'à la mort de l'évêque Guichard Tavelli et à l'expulsion de la puissante famille des La Tour-Châtillon, en 1375. Dans une utile introduction mise en tête du Ve volume, le savant éditeur résume les principales de ces données. Il fait espérer une nouvelle série de volumes pour les documents qu'il a réunis sur la période suivante de l'histoire du Vallais qui fut marquée par le déclin de plus en plus accentué de la souveraineté temporelle de ses évêques.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 1er août 1884.

M. Robert Mowat communique une inscription latine, grossièrement gravée sur une petite plaque de bronze qui fait partie de la collection de M. Dutuit, de Rouen. M. Dutuit a acquis cette plaque à Rome, il y a quelques années. Elle a été sans doute primitivement clouée ou soudée sur la base d'une statuette. D'après la langue du texte et la forme des lettres, le monument doit remonter à environ un siècle avant notre ère. M. Mowat le lit ainsi :

ORCEVIA · NVMERI//////////
NATIONV · //////RATIA
FORTVNA · DIOVO · FILEI//////
PRIMO · ƆENIA
DONOM · DEDI

Orcevia Numeri [*fileia*] *nationu* [*g*]*ratia Fortuna Diovo filei*[*a*] *Primo-Cenia donom dedi*. En latin classique : *Orcevia Numerii filia, nationis gratia, Fortunae Jovis filiae Primigeniae donum dedi*. En français : moi, Orcévia, fille de Numérius, en reconnaissance d'un heureux accouchement, j'ai offert ce don à la Fortune *Primigenia*, fille de Jupiter. Cette Fortune, honorée par les mères, était la déesse de Préneste.

M. Salomon Reinach présente des observations sur un passage d'une stèle phénicienne de Cittium (Chypre), qui a fort embarrassé les interprètes. Dans ce document, qui est une pièce de comptabilité d'un temple phénicien, il est fait mention de diverses personnes rétribuées, serviteurs, scribes, maçons, etc., et enfin de *kelebim*, « chiens ». Ce mot, suivant MM. Renan et Derenbourg, désigne les mignons sacrés du temple, suivant M. Halévy, les chiens de garde. M. Reinach remarque que, dans deux inscriptions grecques nouvellement découvertes à Epidaure, il est fait mention de chiens attachés au temple d'Esculape, qui guérissaient les malades en passant la langue sur leurs plaies; en cette qualité, ils sont assimilés au serpent sacré, qui remplit le même office dans des textes analogues. D'où la conclusion que les *kelebim* de Cittium sont bien des chiens et que la mention de ces animaux parmi les ministres du dieu s'explique sans doute, comme à à Epidaure, par le rôle qui leur était attribué.

M. Reinach signale en outre divers indices qui montrent le rôle important qu'a eu le chien, aussi bien que le serpent, dans le culte d'Esculape. Il y a même lieu de soupçonner que ce dieu a été primitivement adoré sous la forme d'un serpent et sous celle d'un chien.

MM. Ravaisson et Gerges Perrot appuient cette dernière remarque; plusieurs faits, disent-ils, tendent à faire croire que le système anthropomorphique de la mythologie grecque classique est de date relativement récente et a succédé à un système complet de zoomorphisme divin.

M. Perrot, sans contester l'intérêt du rapprochement ingénieux proposé par M. Reinach entre les textes trouvés à Cittium et à Epidaure, fait remarquer que ce rapprochement serait plus sûrement fondé si l'on savait que le temple de Cittium fût, comme celui d'Epidaure, un temple d'Esculape; malheureusement, jusqu'ici, on ignore à quel dieu il était consacré.

M. Héron de Villefosse rend compte en quelques mots de diverses inscriptions latines copiées à Sbeitla *(Sufetuta)* par le lieutenant Marius Boyé. Deux de ces inscriptions sont particulièrement intéressantes; l'une mentionne un *tribunus numeri Palmurenorum*, l'autre a été gravée en l'honneur d'un médecin qui avait été édile à Sufetula. D'autres textes n'ont pu être lus encore d'une façon certaine; on attend des estampages qui doivent arriver prochainement.

L'Académie décide au scrutin qu'il y a lieu de pourvoir à la place laissée vacante par la mort de M. Charles Tissot, membre libre. L'examen des titres des candidats est fixé au 28 novembre.

Ouvrages présentés, de la part des auteurs par M. de Rozière : — *Département du Nord : Inventaire sommaire des archives de l'hôpital de Comines* (dressé par M. Jules Finot, archiviste du Nord; gr. in-4°); — Van Drival (le chanoine A.), *les tapisseries de haute lisse à Arras après Louis XI*; le même, *les Tapisseries d'Arras, étude historique et archéologique;* — Tanon, *Histoire des justices des anciennes églises et communautés monastiques de Paris.*

Julien Havet.

Séance du 8 août 1884.

M. Maspero rend compte des fouilles qui ont été faites sous sa direction, en Egypte, depuis un an.

On a mis en pratique un nouveau système qui présente le double avantage de réduire les frais à presque rien et de diminuer les fouilles clandestines, en intéressant les indigènes à les empêcher. On accorde aux fellahs l'autorisation de pratiquer des fouilles eux-mêmes, sous la surveillance d'un inspecteur, à condition de partager par moitié avec l'administration les objets trouvés. A mesure que ces objets sont découverts, un représentant de l'administration les distribue, comme il le juge à propos, par groupes de deux objets chacun : puis celui qui a fait les fouilles en choisit un dans chaque groupe. Ce procédé garantit d'une façon évidente la loyauté du partage et donne ainsi pleine confiance aux fellahs. En même temps, il permet de s'assurer la possession de tous les objets intéressants au point de vue archéologique : il suffit de les associer, dans les groupes présentés au choix des indigènes, à des monuments d'un moindre intérêt, mais d'une plus grande valeur vénale ; on est sûr que ceux-ci seront toujours préférés. Le musée de Boulaq a pu ainsi se procurer, en un an, sans autre dépense que celle du transport, environ deux mille objets d'un intérêt varié.

On a trouvé à Memphis, d'une part, une nécropole de la XIIe dynastie ; de l'autre, des *mastabas* ou tombes de la VIe dynastie, d'un type nouveau, où la maçonnerie de brique repose sur le couvercle même du sarcophage, de manière à défendre plus efficacement l'accès de la sépulture. Une voûte de brique soutient cette maçonnerie et protège ainsi le tombeau contre le danger d'être écrasé par la masse. La chambre sépulcrale, qui surmonte le sarcophage et que recouvrent la voûte et le reste de la maçonnerie, est ornée de peintures. Ces *mastabas* présentent une ressemblance très grande avec des sépultures de la XIe dynastie qui ont été découvertes à Thèbes. Cette persistance d'un même type de Memphis à Thèbes et de la VIe dynastie à la XIe est une preuve nouvelle de la fixité qui est un des caractères distinctifs de l'art égyptien.

Plusieurs monuments de la XIIIe dynastie ont été découverts à Thèbes : ils prouvent que le règne de cette dynastie n'a pas été, comme on l'avait cru, une époque de décadence artistique. M. Maspero signale notamment une statuette d'ivoire dont la finesse d'exécution égale, de l'avis de plusieurs connaisseurs, les plus beaux ivoires italiens de la Renaissance.

En passant à Ptolémaïs, M. Maspero a recueilli plusieurs monuments de l'époque hellénique, notamment une curieuse inscription qui donne la liste de la troupe du théâtre de Ptolémaïs, poètes, acteurs, musiciens, machiniste et comité d'amateurs.

On a craint longtemps que les fondations et le bas des murs du temple de Louxor ne fussent minés par l'inondation qui les envahit tous les ans et qu'il ne fût impossible de les déblayer. Des sondages récents ont établi qu'au contraire tout le bas de l'édifice est intact, y compris même le dallage antique. Le déblaiement pourra donc être opéré; ce n'est qu'une question de temps et d'argent.

Par contre, les beaux monuments de Karnak sont menacés d'un danger imminent. Une partie du second pylône s'est écroulée, on ne sait par quelle cause. Si ce sont seulement quelques pierres qui ont cédé, le mal pourra s'arrêter là ; mais si, comme il est permis de le craindre, c'est le sol même qui se tasse sous le poids de l'édifice, la ruine prochaine du pylône entier s'en suivra et aucune précaution ne saurait la prévenir. De plus, il est à craindre que la chute du pylône n'entraîne, par contre-coup, celle de la salle hypostyle.

L'une des découvertes les plus curieuses de l'année est celle d'une nécropole située à l'est de la ville d'Akhmîm, au sommet et sur le versant d'une montagne de roche très friable. Le nombre des momies qui ont été trouvées là a dépassé toutes les prévisions. Sur le plateau, au haut de la montagne, M. Maspero a compté, dans une visite rapide, environ deux cents puits, séparés souvent les uns des autres par des intervalles de moins d'un mètre. Ces puits conduisent à plusieurs étages de chambres superposées, toutes remplies de momies : chaque puits renferme ainsi de cent à cent cinquante corps. Sur le versant de la montagne, les momies ont été placées dans des cavernes naturelles : elles y ont été accumulées en tel nombre que souvent les cercueils ont été brisés par la pression ; le sol même de ces chambres funéraires est formé de momies empilées et recouvertes d'une légère couche de sable. En tout, ce cimetière peut renfermer de huit à dix mille momies. Ce n'est pourtant pas le seul que possédât la ville d'Akhmîm : celui-ci paraît avoir renfermé principalement les sépultures de la classe moyenne de la population ; on a trouvé dans un autre endroit le cimetière des pauvres, et dans un troisième celui de la classe riche. Les indigènes ont entrepris des fouilles, sous la surveillance de l'administration, suivant le système qui a été expliqué plus haut. Environ trois mille cinq cents momies ont été enlevées et examinées : sur ce nombre, l'administration du musée en a recueilli trois à quatre cents, qui seules présentaient quelque intérêt. L'examen de cette collection a permis d'observer les variations de la mode des sépultures pendant la pé-

riode à laquelle appartenaient ces momies et qui s'étend sur environ deux siècles. Dans ce court espace de temps, on trouve une douzaine de types différents, un notamment, très curieux et dont on n'a qu'un spécimen unique : c'est une femme, une prêtresse enfermée dans un cercueil de bois peint et sculpté, qui la représente, non vêtue ou même emmaillottée, selon l'usage, mais au contraire entièrement nue.

Ouvrages présentés : — par M. Egger : Edon (Georges), *Nouvelles études sur le chant lémural, les frères Arvales et l'écriture cursive des Latins* ; — par M. Renan : 1° Doughty (Charles), *Documents épigraphiques recueillis dans le nord de l'Arabie*, 2° Clermont-Ganneau, *Mission en Palestine et en Phénicie, entreprise en 1881*, 5e rapport ; — par M. Heuzey : Cros (H.) et Charles Henry, *l'Encaustique et les autres procédés de peinture chez les anciens* (*Bibliothèque internationale de l'art*).

Julien Havet.

Séance du 13 août 1884.

M. le président annonce la mort de M. Albert Dumont, membre de l'Académie. La séance est levée en signe de deuil.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séances des 23 et 30 juillet.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD.

M. Eug. Muntz communique la première partie d'un travail intitulé : *Jacopo Bellini*, ses études d'après l'antique, son influence sur Mantegna, d'après des documents inédits.

M. Héron de Villefosse dit à ce propos qu'un recueil de dessins de ce maître vient d'être acquis par le Musée du Louvre, grâce à l'intervention de notre confrère M. Courajod ; il entretient la Société des inscriptions antiques reproduites dans ce recueil.

M. Courajod communique en les accompagnant de commentaires les photographies de plusieurs dessins de Jacopo Bellini qu'il a fait exécuter pendant que ce recueil était entre ses mains.

M. Héron de Villefosse présente les originaux de trois inscriptions chrétiennes de Trèves offertes au Musée du Louvre par M. Daubrée. Ces inscriptions avaient été publiées par M. Le Blant.

M. Duplessis lit un mémoire sur quelques gravures de Martin Schoen.

M. Courajod lit un mémoire sur un projet de formation au Louvre d'une collection complète de sculptures originales de l'École française. Il entretient la Société des monuments qu'il a déjà réunis dans ce but et qui proviennent tant des salles du Louvre que des chantiers de Saint-Denis et des palais de Versailles, Fontainebleau et Compiègne.

M. Gaidoz donne des détails sur la présence de roues de fortune dans les Eglises au moyen âge et dans les temps modernes. Des observations sont présentées par M. Mowat.

M. de Lasteyrie met sous les yeux de la Société une inscription funéraire chrétienne du VIIIe siècle trouvée récemment à Hermes (Oise).

M. Mowat communique l'estampage d'une inscription du moyen âge trouvée à Amiens par M. Cagnat. C'est une inscription chrétienne de la basse époque.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38 — 15 septembre — 1884

Nous apprenons à l'instant la funeste nouvelle de la mort soudaine de M. Stanislas Guyard, professeur au Collège de France et l'un des directeurs de cette Revue. Nous ne pouvons pour le moment que consigner ici l'expression de notre profonde douleur. Nous consacrerons incessamment une notice à la vie et aux travaux du savant distingué, de l'excellent ami qui, en pleine jeunesse et en pleine activité, vient de nous être si inopinément ravi.

155. — **Syntaxe de la langue grecque,** principalement du dialecte attique, par J. N. MADVIG, professeur à l'Université de Copenhague, traduite par M. l'abbé HAMANT, professeur au petit séminaire de Metz, avec préface par O. RIEMANN, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. Paris, Klincksieck, 1 vol. in-8, x-354 p. 6 fr.

Nous signalons avec empressement ce livre; il a sa place marquée aussi bien dans la bibliothèque de nos professeurs de grammaire et de lettres que dans celle des étudiants de nos Facultés. De toutes les grammaires grecques publiées dans ces derniers temps, celle de M. Madvig est peut-être la plus simple, la moins embrouillée et par conséquent la plus facile à lire, celle dans laquelle l'étudiant et le professeur novice risquent le moins de se perdre. Sans doute il en est de plus complètes, de plus savantes encore; mais on ne pourrait pas sans danger en recommander la lecture même aux candidats à l'agrégation; ce serait les faire entrer dans un véritable dédale de règles, d'observations et de remarques particulières où un professeur déjà exercé a quelquefois bien de la peine à se retrouver. Les livres comme la grammaire de Kühner sont de véritables répertoires où sont catalogués tous les faits, où sont discutés et souvent résolus presque tous les problèmes grammaticaux. Mais autre chose est un répertoire, autre chose un ouvrage d'enseignement.

M. Riemann, dans l'excellente préface qu'il a mise en tête de la traduction française, a fort bien montré que les mérites de M. Madvig sont tout différents de ceux de Kühner et de Krüger, par exemple. « La « syntaxe grecque de M. Madvig, dit-il, se prête mieux à une étude « suivie. On y retrouve les qualités qui ont déjà rendu célèbre chez « nous la grammaire latine de l'illustre philologue danois : les faits « essentiels sont bien choisis et bien mis en lumière ; les faits accessoi- « res, souvent indiqués d'un mot sont, habilement groupés autour des « premiers; les règles sont formulées d'une manière claire, nette et « simple ; dans les questions controversées, l'auteur fait souvent preuve « d'un sens grammatical très juste..... » On ne peut mieux dire et il est inutile d'insister.

Cette préface est tout entière à lire et à méditer. Cependant il me paraît qu'à la fin M. Riemann, préoccupé de soustraire nos jeunes grammairiens aux séductions de la *linguistique*, a oublié de nous dire d'où vient que notre pays semble avoir perdu le goût des études de syntaxe. Ne faudrait-il pas chercher la cause de ce fait assurément grave et inquiétant dans l'obstination que mettent les savants les plus considérables à faire intervenir la logique et uniquement la logique dans le plan de leurs grammaires? Ne peut-on pas reprocher à la grande majorité de ceux qui se sont jusqu'ici occupés de syntaxe d'avoir songé plutôt à énumérer les faits méthodiquement qu'à en chercher les raisons? Et c'est précisément ce qui fait l'attrait de la *linguistique ;* cette science satisfait très largement à un des besoins les plus impérieux de notre esprit, la curiosité. Dans la syntaxe, on nous dit trop souvent : cela est parce que cela est. Ce qui est possible au linguiste est-il donc impossible au grammairien? Ne peut-il pas, lui aussi, substituer l'*histoire* à la *logique?* En fait, on ne comprend pas autrement aujourd'hui la syntaxe des langues modernes. Pourquoi n'essaierait-on pas d'appliquer la même méthode à la langue grecque? Certes sur ce point les difficultés sont grandes, mais elles ne sont pas insurmontables. Je n'en veux pour preuve que la petite syntaxe grecque élémentaire traduite par M. Cucuel, annotée, remaniée et publiée, l'an dernier, par M. Riemann [1]. Les auteurs n'ont-ils pas modifié complètement la théorie des cas, par exemple, pour la mettre en harmonie avec les découvertes de la grammaire comparée? M. R. qui, en maint endroit de ce petit livre, n'a pas hésité à introduire d'heureuses modifications empruntées à R. Debbrück et Fr. Holzweissig, ne me contredira pas, je pense, si j'estime que la science exacte des faits grammaticaux n'est pas exclusivement réservée aux partisans des anciennes méthodes.

Tout cela ne m'empêche pas de reconnaître qu'il est difficile d'être plus exact, plus clair, plus intéressant que M. Madvig. D'ailleurs traitant du dialecte attique dans ses représentants classiques, l'auteur ne

1. *Règles fondamentales de la syntaxe grecque*, par Moritz Seyffert et Albert von Bamberg, Paris, Klincksieck.

pouvait guère choisir un autre plan que celui auquel il s'est arrêté. Il a eu, en outre, l'excellente idée de renvoyer par des chiffres placés entre parenthèses aux paragraphes correspondants de la grammaire latine : on pourra donc comparer aisément la syntaxe du grec à celle du latin.

La traduction de M. l'abbé Hamant est fort bien faite; elle est suffisamment claire en même temps que fidèle. On peut toutefois regretter qu'il n'ait pas jugé à propos d'y introduire quelques modifications sans grande importance, mais qui auraient été commodes pour le lecteur français. Un exemple suffira à indiquer ce que j'aurais désiré. On sait que les grammairiens allemands désignent par *attribut* et par *prédicat* ce que nous appelons en France *épithète* et *attribut*. Il aurait été bon de se conformer sur ce point à l'usage français.

En somme, tous ceux qui ont quelque souci des études grecques rendront grâce à M. Hamant, mais ils ne devront pas oublier ceux qui l'ont accueilli et protégé.

Voilà en tout cas un excellent livre de plus mis à la portée des étudiants français. Mais nous attendons mieux encore. Dans sa préface, M. Riemann s'exprime ainsi : « Il est à espérer qu'un jour ou l'autre nous aurons en France même une syntaxe grecque développée. » Nous sera-t-il permis de voir dans ce vœu une promesse?

Henri Goelzer.

---

156. — **Les figures criophores dans l'art grec, l'art gréco-romain et l'art chrétien,** par M. A. Veyries (Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicule 3e). Paris, Thorin, 1884, in-8, vii-81 p. 2 fr. 25.

Ce mémoire est le premier essai d'un auteur mort à 24 ans avant d'avoir pu donner tout ce que promettait son talent. M. Veyries était membre de l'Ecole d'Athènes. Après un an de séjour à la maison de Lycabette, il partit en voyage, parcourut quelques îles et se rendit enfin en Asie-Mineure, à Myrina : là il prit la suite des fouilles qu'y avaient si heureusement commencées MM. Pottier et S. Reinach et d'où sont sorties tant de terres cuites charmantes. Bientôt il s'y sentit malade, il revint à Smyrne, et ce fut pour y mourir.

Avant de quitter Athènes, il avait, suivant l'usage de l'Ecole, adressé un mémoire manuscrit à l'Académie des Inscriptions. Ce travail a été imprimé depuis par les soins d'un ami. Sans faire ici l'analyse détaillée de chacune des trois parties dont il se compose, nous nous bornerons à résumer les principales conclusions de l'auteur.

Selon lui, il a existé à l'origine un type criophore phénicien qui a été importé en Grèce, particulièrement en Eubée et en Béotie. Né de la coutume de représenter des personnages apportant des offrandes aux dieux, il ne paraît pas avoir eu dans le principe une signification pastorale. Le bélier y joue le rôle de victime et non celui de compagnon d'un dieu

berger. La signification pastorale du type est d'origine hellénique. Elle se rattache aux légendes de certaines divinités, comme Hermès et Apollon, qui passaient pour avoir jadis mené parmi les hommes une existence de bergers. Le type criophore a donc des antécédents phéniciens, mais seulement des antécédents plastiques, non symboliques. Avec le temps et sous l'influence d'un art moins religieux et plus réaliste, le type perd sa signification précise pour n'être plus qu'un motif familier que les modeleurs de terres cuites s'amusent à reproduire et qu'ils tournent en caricature par la substitution du Silène ou du Satyre à l'Hermès traditionnel. Dans l'art romain, le type n'a plus aucune signification symbolique. Il se développe sous l'influence de l'idylle et de la pastorale dont le goût a pénétré à Rome avec la littérature et l'art hellénistiques. Les figures criophores, au lieu d'être des divinités, ne sont plus que de simples chasseurs, de simples paysans, de simples bergers.

Quant au Bon Pasteur chrétien, il dérive de l'art païen, en même temps que des souvenirs évangéliques. C'est le berger gréco-romain tel qu'il existe dans les fresques de Pompéi avec le costume ordinaire des pâtres, leur tunique courte, leurs chaussures, leurs attributs. La figure a été acceptée et est devenue populaire parce qu'elle traduisait mieux que toute autre la parabole évangélique du Bon Pasteur.

Ces conclusions qui, dans leur ensemble, sont assez justes, ne sont pas à l'abri de la critique. On pourrait faire à l'auteur bien des objections de détail. Mais il n'est pas là pour se défendre. Aussi bien, s'il eût vécu, il eût certainement remanié, corrigé et complété son travail. Tel qu'il est cependant, ce mémoire est intéressant. Il est composé avec méthode et écrit avec finesse et une certaine franchise juvénile. La lecture de cet opuscule de début ne peut qu'ajouter aux regrets naturellement excités par le malheur d'une destinée si brusquement et si tôt brisée.

J. Martha.

---

157. — C. Jullian. **Les transformations politiques de l'Italie sous les empereurs romains**; thèse de doctorat. Paris, Thorin, 1883, in-8 de 216 pages.

M. Jullian s'est proposé de décrire la lente évolution qui fit passer l'Italie de la condition privilégiée qu'elle avait vers l'année 43 av. J.-C. au régime de droit commun qui s'y trouva substitué vers l'année 330. Il a voulu montrer en un mot par quelles réformes elle fut peu à peu assimilée aux autres provinces de l'Empire. Ce changement ne fut point l'œuvre d'un jour; il s'opéra, au contraire, d'une façon presque insensible; l'auteur va même jusqu'à dire que la politique impériale, « dans le gouvernement de l'Italie comme en toutes choses, fut éminemment conservatrice » (p. 214). Il n'en est pas moins vrai qu'on innova beaucoup et que les différences sont considérables entre l'Italie

de la fin de la république et celle du IVe siècle. Il n'est pas aussi certain qu'il y ait eu là un plan arrêté d'avance et fidèlement exécuté. M. J. tend à croire que « dès le premier jour, les empereurs ont songé à l'égalité de tous les peuples soumis à la loi romaine, soit comme à un problème qu'il fallait résoudre pour simplifier l'administration, soit comme à un devoir à remplir envers ceux qu'ils gouvernaient » (p. 39). Cette opinion, à mon sens, n'est nullement établie, et le livre même de M. J. semble autoriser une conclusion tout opposée. Ce qui frappe plutôt, c'est de voir combien peu les empereurs s'occupaient d'idées théoriques ; loin de commander aux événements, ils se laissaient d'ordinaire guider par eux ; presque jamais ils n'ont prévu les conséquences lointaines de leurs réformes, et il n'est pas rare qu'une institution ait tourné tout autrement qu'ils n'auraient voulu. Je crains donc que M. J. ne s'abuse en parlant de leur *programme*. Ils ont eu assurément des desseins ; mais il ne faut pas toujours voir une intention là où il n'y a eu souvent qu'un rapport de cause à effet.

Cette critique n'enlève rien d'ailleurs au mérite de M. J. Son étude est de tous points excellente, nourrie de textes et de faits, pleine d'idées justes, d'aperçus nouveaux, conduite enfin avec une singulière sûreté de critique. L'auteur connaît bien les ouvrages de seconde main, mais il garde son indépendance. Il a soin de s'approprier ce qu'ils ont de bon ; mais il se place avant tout en présence des documents et il n'est pas embarrassé pour les interpréter. Son seul défaut est peut-être de pécher à cet égard par excès de richesse, non que je lui reproche de trop étaler son érudition, mais plutôt parce qu'il paraît, au moins par endroits, plier sous le poids de ses connaissances. Il en résulte parfois une légère confusion dans l'ensemble des développements. Le mal, en somme, n'est pas grand et M. J. a largement le temps d'en guérir.

Il n'est guère possible d'analyser ici un ouvrage qui touche à toute l'organisation de l'Empire romain. Je me contenterai de signaler comme étant les meilleures du livre les pages consacrées aux *curateurs* des cités (91-112) et celles qui traitent des correcteurs (149-171). Outre l'intérêt que ces deux questions présentent par elles-mêmes, c'est là que l'on peut le mieux apprécier les rares qualités de l'auteur.

Paul GUIRAUD.

---

158. — **Jean Ier**, comte de Foix, vicomte souverain de Béarn, lieutenant du roi en Languedoc, par Léon FLOURAC, archiviste des Basses-Pyrénées. Paris, Picard, 1884, in-8.

L'histoire d'un puissant baron qui a pris une part importante aux événements des règnes agités de Charles VI et de Charles VII devait forcément présenter un grand intérêt ; mais l'intérêt s'accroît encore quand dans la vie de ce personnage se réflètent le caractère et les mœurs

Conflans, fille aînée de Louis Gabriel, marquis de Conflans, et de Jeanne Antoinette Portail, née en 1759 ou 1760, morte le 13 septembre 1832); de vingt-et-une *lettres* (pp. 65-148) écrites, de juillet 1791 à août 1792, par la marquise de Coigny à Armand Louis de Gontaut, duc de Lauzun, puis duc de Biron (né le 15 avril 1747, mort sur l'échafaud le 31 décembre 1793); d'une *Notice sur lady Elisabeth Foster* [fille du duc de Bristol] *et son amie la duchesse de Devonshire* (pp. 149-152); de trois *lettres* et d'un *billet* (pp. 153-165) *de la marquise de Coigny à lady Foster, depuis duchesse de Devonshire* (12 juillet 1803-15 août 1806); d'une *lettre* (décembre 1814) *à la duchesse de Devonshire* (pp. 170-174) par la duchesse de Coigny, (Mlle d'Andlau, veuve du comte de Châlons, ambassadeur à Venise et à Lisbonne, seconde femme du beau-père de la marquise du même nom); d'une *Notice* (pp. 177-185) *sur Aimée de Coigny* (d'abord duchesse de Fleury, puis, par un second mariage, comtesse de Montrond, immortalisée par André Chénier dans la *Jeune captive*); de quatre *lettres* (pp. 187-200) *d'Aimée de Coigny à Lauzun, duc de Biron* (1791-12 février 1793); de quatre *lettres* de la même (pp. 205-216) à un membre de l'Académie française, l'auteur du jadis si populaire *Hermite de la Chaussée-d'Antin,* Etienne de Jouy (1813-1818); d'une *Notice* (pp. 219-220) *sur Mme de Buffon* (femme du comte de Buffon, le fils du célèbre naturaliste); d'une *lettre* (pp. 221-232) de cette favorite du duc d'Orléans à Lauzun (20 août 1792); d'une *lettre* (pp. 235-243) écrite au duc de Gontaut en novembre 1792 par Amélie de Boufflers, duchesse de Lauzun et de Biron, que, selon une piquante remarque de M. P. Lacroix (p. II) « tous les historiens de la Révolution font mourir sur l'échafaud et qui s'est survécu à elle-même, dans la misère et dans l'oubli, jusqu'au milieu de la Restauration »; d'un *Appendice* (pp. 247-286) où sont groupées quatre lettres du comte de Narbonne à Lauzun (10 janvier-3 mars 1792), une lettre de ce dernier au maréchal de Rochambeau (24 avril 1792), une lettre de Dumouriez à Lauzun (26 avril 1792), une lettre de ce dernier à Rochambeau (29 avril 1792), un billet au même (29 avril 1792) de Chaumont, l'aide-de-camp du général Théobald Dillon, général que ses propres soldats venaient d'assassiner, deux lettres au même du général de La Fayette, qui lui offre *son tendre hommage* (30 avril et 1er mai 1792), un Rapport de Lauzun sur la retraite de Mons, adressé le 2 mai 1792 au chevalier de Grave, ministre de la guerre, un billet de ce dernier au maréchal de Rochambeau (2 mai 1792), une déclaration de Lauzun (Valenciennes, 3 mai 1792), laquelle témoigne de l'abnégation la plus patriotique, une lettre de Louis XVI à Rochambeau dictée par Dumouriez (9 mai 1792). Indiquons enfin, à la suite de l'*Appendice* (pp. 287-301) les *fac-similés des lettres autographes de la marquise de Coigny, de la duchesse de Fleury, de Mme de Buffon, de la duchesse de Lauzun* et (pp. 305-315), les *Additions et rectifications.*

Les documents ainsi énumérés nous aident surtout à connaître trois personnes : la marquise de Coigny, sa cousine Aimée de Coigny et leur ami Lauzun.

Pour ce qui regarde l'héroïne du livre, je ne puis mieux faire que de laisser M. P. Lacroix nous dire ce qu'elle fut (p. I-II) : « Le recueil de lettres que nous offrons au lecteur est destiné à mettre en lumière une femme qui s'était fait une renommée presque européenne par son esprit original, souvent mordant et redoutable, mais toujours prodigue de pensées ingénieuses, de vives reparties, de jugements exquis et de mots charmants. D'abord recherchée et admirée à Versailles, la marquise de Coigny devint ensuite la reine des salons de Paris. On répétait à l'envi ses opinions, ses boutades, ses saillies ; on ne parlait que de ses lettres étincelantes de verve et de malice. Mais, dès que la Révolution l'eût forcée d'émigrer, par bonheur pour elle, car sa terrible langue lui aurait certainement été funeste, le silence se fit sur son compte, quoiqu'elle conservât son prestige et son empire en Angleterre où elle s'était établie pour attendre la fin de la Terreur. On peut dire qu'elle avait disparu avec la cour de Versailles et la belle société française. Elle revint en France sous le consulat, mais elle avait vieilli, et sa brillante réputation d'esprit transcendant resta concentrée dans sa famille et parmi ses amis d'autrefois. Elle n'a laissé, dans l'histoire de son temps, qu'un reflet, un écho, un souvenir, qui reparaît çà et là avec un éloge vague et insuffisant dans les Mémoires écrits par ses contemporains. C'est toujours et partout la belle et spirituelle marquise de Coigny, mais rien de plus ; il y a contre elle une conspiration du silence : elle n'a pas d'article spécial dans les plus volumineuses biographies, et la comtesse de Genlis, qui avait vécu à côté d'elle pendant quinze ans dans l'intimité du duc d'Orléans et des habitués du Palais-Royal, ne lui a pas même accordé une mention de six lignes dans les dix tomes de Mémoires où elle ne parle que d'elle-même. — Fort heureusement, le hasard a fait tomber entre les mains d'un collectionneur d'autographes une liasse de lettres inédites de Mme de Coigny à Lauzun. Ces lettres, les premières qui fussent sorties, on ne sait comment, du mystère des correspondances intimes, étaient, en quelque sorte, des pièces justificatives, destinées à prouver la réputation de femme de tête et de cœur que Mme de Coigny avait acquise, à si juste titre, dès sa jeunesse. — Il y a dans ces vingt-et-une lettres tout un roman d'amitié, sinon d'amour, qui se noue et se déroule à travers les sinistres préludes de la Révolution française. »

L'auteur de l'attachante *Notice sur la marquise de Coigny* a très bien analysé (pp. 43-44) les lettres de Mme de Coigny à Lauzun ; il a signalé les curieux détails que l'on y trouve sur le séjour de la marquise en Angleterre pendant l'émigration, ainsi que sur tout ce qui touche au duc de Biron, à sa conduite politique, à son rôle de membre de l'Assemblée nationale, à sa mission secrète à Londres avec Talleyrand, à

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 1er août 1884.

M. Robert Mowat communique une inscription latine, grossièrement gravée sur une petite plaque de bronze qui fait partie de la collection de M. Dutuit, de Rouen. M. Dutuit a acquis cette plaque à Rome, il y a quelques années. Elle a été sans doute primitivement clouée ou soudée sur la base d'une statuette. D'après la langue du texte et la forme des lettres, le monument doit remonter à environ un siècle avant notre ère. M. Mowat le lit ainsi :

ORCEVIA · NVMERI//////////
NATIONV · /////RATIA
FORTVNA · DIOVO · FILEI//////
PRIMO · ƆENIA
DONOM · DEDI

Orcevia Numeri [*fileia*] *nationu* [*g*]*ratia Fortuna Diovo filei*[*a*] *Primo-Cenia donom dedi.* En latin classique : *Orcevia Numerii filia, nationis gratia, Fortunae Jovis filiae Primigeniae donum dedi.* En français : moi, Orcévia, fille de Numérius, en reconnaissance d'un heureux accouchement, j'ai offert ce don à la Fortune *Primigenia*, fille de Jupiter. Cette Fortune, honorée par les mères, était la déesse de Préneste.

M. Salomon Reinach présente des observations sur un passage d'une stèle phénicienne de Citium (Chypre), qui a fort embarrassé les interprètes. Dans ce document, qui est une pièce de comptabilité d'un temple phénicien, il est fait mention de diverses personnes rétribuées, serviteurs, scribes, maçons, etc., et enfin de *kelebim*, « chiens ». Ce mot, suivant MM. Renan et Derenbourg, désigne les mignons sacrés du temple, suivant M. Halévy, les chiens de garde. M. Reinach remarque que, dans deux inscriptions grecques nouvellement découvertes à Epidaure, il est fait mention de chiens attachés au temple d'Esculape, qui guérissaient les malades en passant la langue sur leurs plaies ; en cette qualité, ils sont assimilés au serpent sacré, qui remplit le même office dans des textes analogues. D'où la conclusion que les *kelebim* de Citium sont bien des chiens et que la mention de ces animaux parmi les ministres du dieu s'explique sans doute, comme à à Epidaure, par le rôle qui leur était attribué.

M. Reinach signale en outre divers indices qui montrent le rôle important qu'a eu le chien, aussi bien que le serpent, dans le culte d'Esculape. Il y a même lieu de soupçonner que ce dieu a été primitivement adoré sous la forme d'un serpent et sous celle d'un chien.

MM. Ravaisson et Gerges Perrot appuient cette dernière remarque ; plusieurs faits, disent-ils, tendent à faire croire que le système anthropomorphique de la mythologie grecque classique est de date relativement récente et a succédé à un système complet de zoomorphisme divin.

M. Perrot, sans contester l'intérêt du rapprochement ingénieux proposé par M. Reinach entre les textes trouvés à Citium et à Epidaure, fait remarquer que ce rapprochement serait plus sûrement fondé si l'on savait que le temple de Citium fût, comme celui d'Epidaure, un temple d'Esculape ; malheureusement, jusqu'ici, on ignore à quel dieu il était consacré.

M. Héron de Villefosse rend compte en quelques mots de diverses inscriptions latines copiées à Sbeitla *(Sufetuta)* par le lieutenant Marius Boyé. Deux de ces inscriptions sont particulièrement intéressantes ; l'une mentionne un *tribunus numeri Palmurenorum*, l'autre a été gravée en l'honneur d'un médecin qui avait été édile à Sufetula. D'autres textes n'ont pu être lus encore d'une façon certaine ; on attend des estampages qui doivent arriver prochainement.

L'Académie décide au scrutin qu'il y a lieu de pourvoir à la place laissée vacante par la mort de M. Charles Tissot, membre libre. L'examen des titres des candidats est fixé au 28 novembre.

Ouvrages présentés, de la part des auteurs par M. de Rozière : — *Département du Nord : Inventaire sommaire des archives de l'hôpital de Comines* (dressé par M. Jules Finot, archiviste du Nord ; gr. in-4°) ; — Van Drival (le chanoine A.), *les tapisseries de haute lisse à Arras après Louis XI* ; le même, *les Tapisseries d'Arras, étude historique et archéologique* ; — Tanon, *Histoire des justices des anciennes églises et communautés monastiques de Paris.*

Julien Havet.

Séance du 8 août 1884.

M. Maspero rend compte des fouilles qui ont été faites sous sa direction, en Egypte, depuis un an.

On a mis en pratique un nouveau système qui présente le double avantage de réduire les frais à presque rien et de diminuer les fouilles clandestines, en intéressant les indigènes à les empêcher. On accorde aux fellahs l'autorisation de pratiquer des fouilles eux-mêmes, sous la surveillance d'un inspecteur, à condition de partager par moitié avec l'administration les objets trouvés. A mesure que ces objets sont découverts, un représentant de l'administration les distribue, comme il le juge à propos, par groupes de deux objets chacun : puis celui qui a fait les fouilles en choisit un dans chaque groupe. Ce procédé garantit d'une façon évidente la loyauté du partage et donne ainsi pleine confiance aux fellahs. En même temps, il permet de s'assurer la possession de tous les objets intéressants au point de vue archéologique : il suffit de les associer, dans les groupes présentés au choix des indigènes, à des monuments d'un moindre intérêt, mais d'une plus grande valeur vénale ; on est sûr que ceux-ci seront toujours préférés. Le musée de Boulaq a pu ainsi se procurer, en un an, sans autre dépense que celle du transport, environ deux mille objets d'un intérêt varié.

On a trouvé à Memphis, d'une part, une nécropole de la XIIe dynastie ; de l'autre, des *mastabas* ou tombes de la VIe dynastie, d'un type nouveau, où la maçonnerie de brique repose sur le couvercle même du sarcophage, de manière à défendre plus efficacement l'accès de la sépulture. Une voûte de brique soutient cette maçonnerie et protège ainsi le tombeau contre le danger d'être écrasé par la masse. La chambre sépulcrale, qui surmonte le sarcophage et que recouvrent la voûte et le reste de la maçonnerie, est ornée de peintures. Ces *mastabas* présentent une ressemblance très grande avec des sépultures de la XIe dynastie qui ont été découvertes à Thèbes. Cette persistance d'un même type de Memphis à Thèbes et de la VIe dynastie à la XIe est une preuve nouvelle de la fixité qui est un des caractères distinctifs de l'art égyptien.

Plusieurs monuments de la XIIIe dynastie ont été découverts à Thèbes : ils prouvent que le règne de cette dynastie n'a pas été, comme on l'avait cru, une époque de décadence artistique. M. Maspero signale notamment une statuette d'ivoire dont la finesse d'exécution égale, de l'avis de plusieurs connaisseurs, les plus beaux ivoires italiens de la Renaissance.

En passant à Ptolémaïs, M. Maspero a recueilli plusieurs monuments de l'époque hellénique, notamment une curieuse inscription qui donne la liste de la troupe du théâtre de Ptolémaïs, poètes, acteurs, musiciens, machiniste et comité d'amateurs.

On a craint longtemps que les fondations et le bas des murs du temple de Louxor ne fussent minés par l'inondation qui les envahit tous les ans et qu'il ne fût impossible de les déblayer. Des sondages récents ont établi qu'au contraire tout le bas de l'édifice est intact, y compris même le dallage antique. Le déblaiement pourra donc être opéré; ce n'est qu'une question de temps et d'argent.

Par contre, les beaux monuments de Karnak sont menacés d'un danger imminent. Une partie du second pylône s'est écroulée, on ne sait par quelle cause. Si ce sont seulement quelques pierres qui ont cédé, le mal pourra s'arrêter là; mais si, comme il est permis de le craindre, c'est le sol même qui se tasse sous le poids de l'édifice, la ruine prochaine du pylône entier s'en suivra et aucune précaution ne saurait la prévenir. De plus, il est à craindre que la chute du pylône n'entraîne, par contrecoup, celle de la salle hypostyle.

L'une des découvertes les plus curieuses de l'année est celle d'une nécropole située à l'est de la ville d'Akhmîm, au sommet et sur le versant d'une montagne de roche très friable. Le nombre des momies qui ont été trouvées là a dépassé toutes les prévisions. Sur le plateau, au haut de la montagne, M. Maspero a compté, dans une visite rapide, environ deux cents puits, séparés souvent les uns des autres par des intervalles de moins d'un mètre. Ces puits conduisent à plusieurs étages de chambres superposées, toutes remplies de momies : chaque puits renferme ainsi de cent à cent cinquante corps. Sur le versant de la montagne, les momies ont été placées dans des cavernes naturelles : elles y ont été accumulées en tel nombre que souvent les cercueils ont été brisés par la pression; le sol même de ces chambres funéraires est formé de momies empilées et recouvertes d'une légère couche de sable. En tout, ce cimetière peut renfermer de huit à dix mille momies. Ce n'est pourtant pas le seul que possédât la ville d'Akhmîm : celui-ci paraît avoir renfermé principalement les sépultures de la classe moyenne de la population; on a trouvé dans un autre endroit le cimetière des pauvres, et dans un troisième celui de la classe riche. Les indigènes ont entrepris des fouilles, sous la surveillance de l'administration, suivant le système qui a été expliqué plus haut. Environ trois mille cinq cents momies ont été enlevées et examinées : sur ce nombre, l'administration du musée en a recueilli trois à quatre cents, qui seules présentaient quelque intérêt. L'examen de cette collection a permis d'observer les variations de la mode des sépultures pendant la pé-

riode à laquelle appartenaient ces momies et qui s'étend sur environ deux siècles. Dans ce court espace de temps, on trouve une douzaine de types différents, un notamment, très curieux et dont on n'a qu'un spécimen unique : c'est une femme, une prêtresse enfermée dans un cercueil de bois peint et sculpté, qui la représente, non vêtue ou même emmaillottée, selon l'usage, mais au contraire entièrement nue.

Ouvrages présentés : — par M. Egger : Edon (Georges), *Nouvelles études sur le chant lémural, les frères Arvales et l'écriture cursive des Latins* ; — par M. Renan: 1° Doughty (Charles), *Documents épigraphiques recueillis dans le nord de l'Arabie*, 2° Clermont-Ganneau, *Mission en Palestine et en Phénicie, entreprise en 1881*, 5e rapport ; — par M. Heuzey : Cros (H.) et Charles Henry, *l'Encaustique et les autres procédés de peinture chez les anciens* (*Bibliothèque internationale de l'art*).

Julien Havet.

Séance du 13 août 1884.

M. le président annonce la mort de M. Albert Dumont, membre de l'Académie. La séance est levée en signe de deuil.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séances des 23 et 30 juillet.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD.

M. Eug. Muntz communique la première partie d'un travail intitulé : *Jacopo Bellini*, ses études d'après l'antique, son influence sur Mantegna, d'après des documents inédits.

M. Héron de Villefosse dit à ce propos qu'un recueil de dessins de ce maître vient d'être acquis par le Musée du Louvre, grâce à l'intervention de notre confrère M. Courajod ; il entretient la Société des inscriptions antiques reproduites dans ce recueil.

M. Courajod communique en les accompagnant de commentaires les photographies de plusieurs dessins de Jacopo Bellini qu'il a fait exécuter pendant que ce recueil était entre ses mains.

M. Héron de Villefosse présente les originaux de trois inscriptions chrétiennes de Trèves offertes au Musée du Louvre par M. Daubrée. Ces inscriptions avaient été publiées par M. Le Blant.

M. Duplessis lit un mémoire sur quelques gravures de Martin Schoen.

M. Courajod lit un mémoire sur un projet de formation au Louvre d'une collection complète de sculptures originales de l'École française. Il entretient la Société des monuments qu'il a déjà réunis dans ce but et qui proviennent tant des salles du Louvre que des chantiers de Saint-Denis et des palais de Versailles, Fontainebleau et Compiègne.

M. Gaidoz donne des détails sur la présence de roues de fortune dans les Eglises au moyen âge et dans les temps modernes. Des observations sont présentées par M. Mowat.

M. de Lasteyrie met sous les yeux de la Société une inscription funéraire chrétienne du VIIIe siècle trouvée récemment à Hermes (Oise).

M. Mowat communique l'estampage d'une inscription du moyen âge trouvée à Amiens par M. Cagnat. C'est une inscription chrétienne de la basse époque.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38 — 15 septembre — 1884

Nous apprenons à l'instant la funeste nouvelle de la mort soudaine de M. Stanislas Guyard, professeur au Collège de France et l'un des directeurs de cette Revue. Nous ne pouvons pour le moment que consigner ici l'expression de notre profonde douleur. Nous consacrerons incessamment une notice à la vie et aux travaux du savant distingué, de l'excellent ami qui, en pleine jeunesse et en pleine activité, vient de nous être si inopinément ravi.

155. — **Syntaxe de la langue grecque,** principalement du dialecte attique, par J. N. Madvig, professeur à l'Université de Copenhague, traduite par M. l'abbé Hamant, professeur au petit séminaire de Metz, avec préface par O. Riemann, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. Paris, Klincksieck, 1 vol. in-8, x-354 p. 6 fr.

Nous signalons avec empressement ce livre; il a sa place marquée aussi bien dans la bibliothèque de nos professeurs de grammaire et de lettres que dans celle des étudiants de nos Facultés. De toutes les grammaires grecques publiées dans ces derniers temps, celle de M. Madvig est peut-être la plus simple, la moins embrouillée et par conséquent la plus facile à lire, celle dans laquelle l'étudiant et le professeur novice risquent le moins de se perdre. Sans doute il en est de plus complètes, de plus savantes encore; mais on ne pourrait pas sans danger en recommander la lecture même aux candidats à l'agrégation; ce serait les faire entrer dans un véritable dédale de règles, d'observations et de remarques particulières où un professeur déjà exercé a quelquefois bien de la peine à se retrouver. Les livres comme la grammaire de Kühner sont de véritables répertoires où sont catalogués tous les faits, où sont discutés et souvent résolus presque tous les problèmes grammaticaux. Mais autre chose est un répertoire, autre chose un ouvrage d'enseignement.

M. Riemann, dans l'excellente préface qu'il a mise en tête de la traduction française, a fort bien montré que les mérites de M. Madvig sont tout différents de ceux de Kühner et de Krüger, par exemple. « La « syntaxe grecque de M. Madvig, dit-il, se prête mieux à une étude « suivie. On y retrouve les qualités qui ont déjà rendu célèbre chez « nous la grammaire latine de l'illustre philologue danois : les faits « essentiels sont bien choisis et bien mis en lumière; les faits accessoi- « res, souvent indiqués d'un mot sont, habilement groupés autour des « premiers; les règles sont formulées d'une manière claire, nette et « simple; dans les questions controversées, l'auteur fait souvent preuve « d'un sens grammatical très juste..... » On ne peut mieux dire et il est inutile d'insister.

Cette préface est tout entière à lire et à méditer. Cependant il me paraît qu'à la fin M. Riemann, préoccupé de soustraire nos jeunes grammairiens aux séductions de la *linguistique*, a oublié de nous dire d'où vient que notre pays semble avoir perdu le goût des études de syntaxe. Ne faudrait-il pas chercher la cause de ce fait assurément grave et inquiétant dans l'obstination que mettent les savants les plus considérables à faire intervenir la logique et uniquement la logique dans le plan de leurs grammaires? Ne peut-on pas reprocher à la grande majorité de ceux qui se sont jusqu'ici occupés de syntaxe d'avoir songé plutôt à énumérer les faits méthodiquement qu'à en chercher les raisons? Et c'est précisément ce qui fait l'attrait de la *linguistique;* cette science satisfait très largement à un des besoins les plus impérieux de notre esprit, la curiosité. Dans la syntaxe, on nous dit trop souvent : cela est parce que cela est. Ce qui est possible au linguiste est-il donc impossible au grammairien? Ne peut-il pas, lui aussi, substituer l'*histoire* à la *logique?* En fait, on ne comprend pas autrement aujourd'hui la syntaxe des langues modernes. Pourquoi n'essaierait-on pas d'appliquer la même méthode à la langue grecque? Certes sur ce point les difficultés sont grandes, mais elles ne sont pas insurmontables. Je n'en veux pour preuve que la petite syntaxe grecque élémentaire traduite par M. Cucuel, annotée, remaniée et publiée, l'an dernier, par M. Riemann [1]. Les auteurs n'ont-ils pas modifié complètement la théorie des cas, par exemple, pour la mettre en harmonie avec les découvertes de la grammaire comparée? M. R. qui, en maint endroit de ce petit livre, n'a pas hésité à introduire d'heureuses modifications empruntées à R. Debrück et Fr. Holzweissig, ne me contredira pas, je pense, si j'estime que la science exacte des faits grammaticaux n'est pas exclusivement réservée aux partisans des anciennes méthodes.

Tout cela ne m'empêche pas de reconnaître qu'il est difficile d'être plus exact, plus clair, plus intéressant que M. Madvig. D'ailleurs traitant du dialecte attique dans ses représentants classiques, l'auteur ne

1. *Règles fondamentales de la syntaxe grecque*, par Moritz Seyffert et Albert von Bamberg, Paris, Klincksieck.

pouvait guère choisir un autre plan que celui auquel il s'est arrêté. Il a eu, en outre, l'excellente idée de renvoyer par des chiffres placés entre parenthèses aux paragraphes correspondants de la grammaire latine : on pourra donc comparer aisément la syntaxe du grec à celle du latin.

La traduction de M. l'abbé Hamant est fort bien faite; elle est suffisamment claire en même temps que fidèle. On peut toutefois regretter qu'il n'ait pas jugé à propos d'y introduire quelques modifications sans grande importance, mais qui auraient été commodes pour le lecteur français. Un exemple suffira à indiquer ce que j'aurais désiré. On sait que les grammairiens allemands désignent par *attribut* et par *prédicat* ce que nous appelons en France *épithète* et *attribut*. Il aurait été bon de se conformer sur ce point à l'usage français.

En somme, tous ceux qui ont quelque souci des études grecques rendront grâce à M. Hamant, mais ils ne devront pas oublier ceux qui l'ont accueilli et protégé.

Voilà en tout cas un excellent livre de plus mis à la portée des étudiants français. Mais nous attendons mieux encore. Dans sa préface, M. Riemann s'exprime ainsi : « Il est à espérer qu'un jour ou l'autre nous aurons en France même une syntaxe grecque développée. » Nous sera-t-il permis de voir dans ce vœu une promesse?

Henri GOELZER.

---

156. — **Les figures criophores dans l'art grec, l'art gréco-romain et l'art chrétien,** par M. A. VEYRIES (Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicule 3ᵉ). Paris, Thorin, 1884, in-8, VII-81 p. 2 fr. 25.

Ce mémoire est le premier essai d'un auteur mort à 24 ans avant d'avoir pu donner tout ce que promettait son talent. M. Veyries était membre de l'Ecole d'Athènes. Après un an de séjour à la maison de Lycabette, il partit en voyage, parcourut quelques îles et se rendit enfin en Asie-Mineure, à Myrina : là il prit la suite des fouilles qu'y avaient si heureusement commencées MM. Pottier et S. Reinach et d'où sont sorties tant de terres cuites charmantes. Bientôt il s'y sentit malade, il revint à Smyrne, et ce fut pour y mourir.

Avant de quitter Athènes, il avait, suivant l'usage de l'Ecole, adressé un mémoire manuscrit à l'Académie des Inscriptions. Ce travail a été imprimé depuis par les soins d'un ami. Sans faire ici l'analyse détaillée de chacune des trois parties dont il se compose, nous nous bornerons à résumer les principales conclusions de l'auteur.

Selon lui, il a existé à l'origine un type criophore phénicien qui a été importé en Grèce, particulièrement en Eubée et en Béotie. Né de la coutume de représenter des personnages apportant des offrandes aux dieux, il ne paraît pas avoir eu dans le principe une signification pastorale. Le bélier y joue le rôle de victime et non celui de compagnon d'un dieu

berger. La signification pastorale du type est d'origine hellénique. Elle se rattache aux légendes de certaines divinités, comme Hermès et Apollon, qui passaient pour avoir jadis mené parmi les hommes une existence de bergers. Le type criophore a donc des antécédents phéniciens, mais seulement des antécédents plastiques, non symboliques. Avec le temps et sous l'influence d'un art moins religieux et plus réaliste, le type perd sa signification précise pour n'être plus qu'un motif familier que les modeleurs de terres cuites s'amusent à reproduire et qu'ils tournent en caricature par la substitution du Silène ou du Satyre à l'Hermès traditionnel. Dans l'art romain, le type n'a plus aucune signification symbolique. Il se développe sous l'influence de l'idylle et de la pastorale dont le goût a pénétré à Rome avec la littérature et l'art hellénistiques. Les figures criophores, au lieu d'être des divinités, ne sont plus que de simples chasseurs, de simples paysans, de simples bergers.

Quant au Bon Pasteur chrétien, il dérive de l'art païen, en même temps que des souvenirs évangéliques. C'est le berger gréco-romain tel qu'il existe dans les fresques de Pompéi avec le costume ordinaire des pâtres, leur tunique courte, leurs chaussures, leurs attributs. La figure a été acceptée et est devenue populaire parce qu'elle traduisait mieux que toute autre la parabole évangélique du Bon Pasteur.

Ces conclusions qui, dans leur ensemble, sont assez justes, ne sont pas à l'abri de la critique. On pourrait faire à l'auteur bien des objections de détail. Mais il n'est pas là pour se défendre. Aussi bien, s'il eût vécu, il eût certainement remanié, corrigé et complété son travail. Tel qu'il est cependant, ce mémoire est intéressant. Il est composé avec méthode et écrit avec finesse et une certaine franchise juvénile. La lecture de cet opuscule de début ne peut qu'ajouter aux regrets naturellement excités par le malheur d'une destinée si brusquement et si tôt brisée.

J. MARTHA.

---

157. — C. JULLIAN. **Les transformations politiques de l'Italie sous les empereurs romains**; thèse de doctorat. Paris, Thorin, 1883, in-8 de 216 pages.

M. Jullian s'est proposé de décrire la lente évolution qui fit passer l'Italie de la condition privilégiée qu'elle avait vers l'année 43 av. J.-C. au régime de droit commun qui s'y trouva substitué vers l'année 330. Il a voulu montrer en un mot par quelles réformes elle fut peu à peu assimilée aux autres provinces de l'Empire. Ce changement ne fut point l'œuvre d'un jour; il s'opéra, au contraire, d'une façon presque insensible; l'auteur va même jusqu'à dire que la politique impériale, « dans le gouvernement de l'Italie comme en toutes choses, fut éminemment conservatrice » (p. 214). Il n'en est pas moins vrai qu'on innova beaucoup et que les différences sont considérables entre l'Italie

de la fin de la république et celle du IVe siècle. Il n'est pas aussi certain qu'il y ait éu là un plan arrêté d'avance et fidèlement exécuté. M. J. tend à croire que « dès le premier jour, les empereurs ont songé à l'égalité de tous les peuples soumis à la loi romaine, soit comme à un problème qu'il fallait résoudre pour simplifier l'administration, soit comme à un devoir à remplir envers ceux qu'ils gouvernaient » (p. 39). Cette opinion, à mon sens, n'est nullement établie, et le livre même de M. J. semble autoriser une conclusion tout opposée. Ce qui frappe plutôt, c'est de voir combien peu les empereurs s'occupaient d'idées théoriques ; loin de commander aux événements, ils se laissaient d'ordinaire guider par eux; presque jamais ils n'ont prévu les conséquences lointaines de leurs réformes, et il n'est pas rare qu'une institution ait tourné tout autrement qu'ils n'auraient voulu. Je crains donc que M. J. ne s'abuse en parlant de leur *programme*. Ils ont eu assurément des desseins; mais il ne faut pas toujours voir une intention là où il n'y a eu souvent qu'un rapport de cause à effet.

Cette critique n'enlève rien d'ailleurs au mérite de M. J. Son étude est de tous points excellente, nourrie de textes et de faits, pleine d'idées justes, d'aperçus nouveaux, conduite enfin avec une singulière sûreté de critique. L'auteur connaît bien les ouvrages de seconde main, mais il garde son indépendance. Il a soin de s'approprier ce qu'ils ont de bon; mais il se place avant tout en présence des documents et il n'est pas embarrassé pour les interpréter. Son seul défaut est peut-être de pécher à cet égard par excès de richesse, non que je lui reproche de trop étaler son érudition, mais plutôt parce qu'il paraît, au moins par endroits, plier sous le poids de ses connaissances. Il en résulte parfois une légère confusion dans l'ensemble des développements. Le mal, en somme, n'est pas grand et M. J. a largement le temps d'en guérir.

Il n'est guère possible d'analyser ici un ouvrage qui touche à toute l'organisation de l'Empire romain. Je me contenterai de signaler comme étant les meilleures du livre les pages consacrées aux *curateurs* des cités (91-112) et celles qui traitent des correcteurs (149-171). Outre l'intérêt que ces deux questions présentent par elles-mêmes, c'est là que l'on peut le mieux apprécier les rares qualités de l'auteur.

Paul GUIRAUD.

---

158. — **Jean Ier**, comte de Foix, vicomte souverain de Béarn, lieutenant du roi en Languedoc, par Léon FLOURAC, archiviste des Basses-Pyrénées. Paris, Picard, 1884, in-8.

L'histoire d'un puissant baron qui a pris une part importante aux événements des règnes agités de Charles VI et de Charles VII devait forcément présenter un grand intérêt; mais l'intérêt s'accroît encore quand dans la vie de ce personnage se reflètent le caractère et les mœurs

de son temps : tel est bien, si je ne me trompe, le cas de Jean Ier. Comte de Foix et vicomte de Béarn en 1412, Jean a été mêlé, jusqu'à sa mort survenue en 1436, à tous les faits accomplis dans la France méridionale qui ont eu quelque influence sur les destinées du royaume; aussi sa biographie présente-t-elle l'attrait d'une histoire d'ensemble; c'est, comme l'auteur l'a ajouté en sous-titre, une véritable « étude historique sur le Sud-Ouest de la France pendant le premier tiers du xve siècle ». Vivant à une époque où les liens de la féodalité ne rattachaient déjà plus les vassaux au roi et où le patriotisme ne groupait pas encore la nation autour d'un même drapeau, Jean Ier n'a eu d'autre principe que son intérêt : son attitude a toujours été équivoque; sa politique a varié constamment suivant les besoins de la situation.

Jean représenta d'abord dans le Midi la cause bourguignonne; il était naturel qu'il se jetât dans le parti opposé à son rival, le comte d'Armagnac. Le triomphe de ce dernier, en septembre 1413, fut le signal de la retraite du comte de Foix qui ne tarda pas à se déclarer contre ses anciens amis les Bourguignons. Nommé lieutenant général en Languedoc par le Dauphin et chargé par ce prince de chasser de cette province les partisans de Jean-sans-Peur, il obtint du roi le même titre, ce qui ne l'empêcha point, l'année même, de porter atteinte au pouvoir royal en signant la ligue d'Aire. Après l'affaire du pont de Montereau, Jean Ier trahit la cause du Dauphin qui le révoqua. Alors, il se tourna du côté des Anglais et soutint ouvertement leur cause depuis le mois de mars 1420 jusqu'au milieu de l'année 1422; il obtint d'eux en récompense le gouvernement de Languedoc et de Bigorre. A la mort de Charles VI, il négocia en secret avec le nouveau roi de France et se rallia à lui malgré les protestations du conseil de Bordeaux. Charles VII lui rendit la lieutenance du Languedoc et le chargea de plusieurs expéditions où le comte se montra plus ardent à pressurer les paysans qu'à donner la chasse aux routiers. Ce singulier lieutenant général était d'ailleurs, comme vicomte de Béarn, l'ami du roi d'Angleterre et traitait avec lui au sujet de ses terres béarnaises.

Tel est le personnage dont M. Flourac a entrepris de retracer l'histoire. On conçoit combien cette tâche était ardue, tant à cause des contradictions de la conduite de Jean Ier que du mystère dont il s'entourait. M. F. a dû compulser de nombreux ouvrages et fouiller les grands dépôts scientifiques de Paris et du Midi : Toulouse, Montpellier et surtout les admirables archives de Pau. S'il a mené son œuvre à bonne fin, c'est au prix d'un travail considérable. M. F. a fait preuve dans son livre de perspicacité et de sens critique en relevant notamment bien des erreurs chronologiques. Sa méthode est rigoureuse; chacune de ses assertions est accompagnée en note de l'indication des sources. Quarante-deux pièces justificatives inédites forment l'appendice de cette remarquable étude.

Malgré ses soins, l'auteur a cependant laissé passer quelques erreurs.

Et d'abord, je crois en voir une dans le titre même du livre : Jean Ier était-il vicomte *souverain* de Béarn? Les historiens méridionaux, trop généralement portés à exagérer l'importance de leur pays, ont légèrement abusé de ce mot. Que des barons de la région pyrénéenne aient profité de l'éloignement du roi et de la situation de leurs domaines inaccessibles pour jouir d'une indépendance de fait, on l'admet; mais tant que le pouvoir royal ne renonça pas aux droits qu'il avait sur eux, ces seigneurs restèrent sous sa dépendance. Tout droit suppose un titre, et je ne vois pas quel pouvait être, au xve siècle, le titre des vicomtes de Béarn à l'indépendance et à la souveraineté. Si je me suis permis d'insister sur ce point, c'est qu'il n'est pas inutile, même aujourd'hui, de combattre une théorie qui reconnaît à une province le droit de se dérober à l'autorité souveraine.

M. F., avant d'aborder l'histoire de Jean Ier, fait connaître les prédécesseurs du comte; l'idée est évidemment excellente; mais peut-être est-ce trop lui sacrifier que de consacrer à cette étude préliminaire près du quart du livre.

Une erreur s'est glissée dans l'énumération des biens laissés par le père de Jean Ier à ses enfants (p. 43-44.) : le testament d'Archambaud n'assigne pas à son cinquième fils, Mathieu, vingt mille francs d'or et un apanage; il ne constitue cet apanage que dans le cas où on refuserait de payer à Mathieu les vingt mille francs.

Tournay est dans l'arrondissement de Tarbes, et non pas de Bagnères (p. 23, note 6). A ce propos, je ferai remarquer que si l'identification des noms de lieux est utile dans le texte de l'histoire, elle l'aurait été bien davantage aux pièces justificatives où ces noms sont le plus souvent défigurés.

Mais ce sont là des imperfections de détail et le livre de M. Flourac ne s'en recommande pas moins par la sûreté de sa méthode, l'étendue de ses investigations et l'heureux choix du sujet. On trouverait aisément des biographies plus émouvantes; il est rare d'en rencontrer d'aussi consciencieuses et aussi instructives.

A. Brutails.

---

159. — **Lettres de la marquise de Coigny et de quelques autres personnes, appartenant à la Société française de la fin du XVIIIe siècle,** publié sur les autographes avec notes et notices explicatives. Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, 1884. Grand in-8 de IV-320 p.

Il y a tant de choses dans le beau volume dont je viens rendre compte que, pour ne rien laisser échapper, il me paraît utile de donner tout d'abord une minutieuse énumération des documents qu'il renferme.

Le recueil se compose d'une *Préface* (pp. I-IV) par M. Paul Lacroix; d'une *Notice* (pp. 1-63) *sur la marquise de Coigny* (Louise Marthe de

Conflans, fille aînée de Louis Gabriel, marquis de Conflans, et de Jeanne Antoinette Portail, née en 1759 ou 1760, morte le 13 septembre 1832); de vingt-et-une *lettres* (pp. 65-148) écrites, de juillet 1791 à août 1792, par la marquise de Coigny à Armand Louis de Gontaut, duc de Lauzun, puis duc de Biron (né le 15 avril 1747, mort sur l'échafaud le 31 décembre 1793); d'une *Notice sur lady Elisabeth Foster* [fille du duc de Bristol] *et son amie la duchesse de Devonshire* (pp. 149-152); de trois *lettres* et d'un *billet* (pp. 153-165) *de la marquise de Coigny à lady Foster, depuis duchesse de Devonshire* (12 juillet 1803-15 août 1806); d'une *lettre* (décembre 1814) *à la duchesse de Devonshire* (pp. 170-174) par la duchesse de Coigny, (Mlle d'Andlau, veuve du comte de Châlons, ambassadeur à Venise et à Lisbonne, seconde femme du beau-père de la marquise du même nom); d'une *Notice* (pp. 177-185) *sur Aimée de Coigny* (d'abord duchesse de Fleury, puis, par un second mariage, comtesse de Montrond, immortalisée par André Chénier dans la *Jeune captive*); de quatre *lettres* (pp. 187-200) d'*Aimée de Coigny à Lauzun, duc de Biron* (1791-12 février 1793); de quatre *lettres* de la même (pp. 205-216) à un membre de l'Académie française, l'auteur du jadis si populaire *Hermite de la Chaussée-d'Antin*, Etienne de Jouy (1813-1818); d'une *Notice* (pp. 219-220) *sur Mme de Buffon* (femme du comte de Buffon, le fils du célèbre naturaliste); d'une *lettre* (pp. 221-232) de cette favorite du duc d'Orléans à Lauzun (20 août 1792); d'une *lettre* (pp. 235-243) écrite au duc de Gontaut en novembre 1792 par Amélie de Boufflers, duchesse de Lauzun et de Biron, que, selon une piquante remarque de M. P. Lacroix (p. II) « tous les historiens de la Révolution font mourir sur l'échafaud et qui s'est survécu à elle-même, dans la misère et dans l'oubli, jusqu'au milieu de la Restauration »; d'un *Appendice* (pp. 247-286) où sont groupées quatre lettres du comte de Narbonne à Lauzun (10 janvier-3 mars 1792), une lettre de ce dernier au maréchal de Rochambeau (24 avril 1792), une lettre de Dumouriez à Lauzun (26 avril 1792), une lettre de ce dernier à Rochambeau (29 avril 1792), un billet au même (29 avril 1792) de Chaumont, l'aide-de-camp du général Théobald Dillon, général que ses propres soldats venaient d'assassiner, deux lettres au même du général de La Fayette, qui lui offre *son tendre hommage* (30 avril et 1er mai 1792), un Rapport de Lauzun sur la retraite de Mons, adressé le 2 mai 1792 au chevalier de Grave, ministre de la guerre, un billet de ce dernier au maréchal de Rochambeau (2 mai 1792), une déclaration de Lauzun (Valenciennes, 3 mai 1792), laquelle témoigne de l'abnégation la plus patriotique, une lettre de Louis XVI à Rochambeau dictée par Dumouriez (9 mai 1792). Indiquons enfin, à la suite de l'*Appendice* (pp. 287-301) les *fac-similés des lettres autographes de la marquise de Coigny, de la duchesse de Fleury, de Mme de Buffon, de la duchesse de Lauzun* et (pp. 305-315), les *Additions et rectifications.*

Les documents ainsi énumérés nous aident surtout à connaître trois personnes : la marquise de Coigny, sa cousine Aimée de Coigny et leur ami Lauzun.

Pour ce qui regarde l'héroïne du livre, je ne puis mieux faire que de laisser M. P. Lacroix nous dire ce qu'elle fut (p. I-II) : « Le recueil de lettres que nous offrons au lecteur est destiné à mettre en lumière une femme qui s'était fait une renommée presque européenne par son esprit original, souvent mordant et redoutable, mais toujours prodigue de pensées ingénieuses, de vives reparties, de jugements exquis et de mots charmants. D'abord recherchée et admirée à Versailles, la marquise de Coigny devint ensuite la reine des salons de Paris. On répétait à l'envi ses opinions, ses boutades, ses saillies; on ne parlait que de ses lettres étincelantes de verve et de malice. Mais, dès que la Révolution l'eût forcée d'émigrer, par bonheur pour elle, car sa terrible langue lui aurait certainement été funeste, le silence se fit sur son compte, quoiqu'elle conservât son prestige et son empire en Angleterre où elle s'était établie pour attendre la fin de la Terreur. On peut dire qu'elle avait disparu avec la cour de Versailles et la belle société française. Elle revint en France sous le consulat, mais elle avait vieilli, et sa brillante réputation d'esprit transcendant resta concentrée dans sa famille et parmi ses amis d'autrefois. Elle n'a laissé, dans l'histoire de son temps, qu'un reflet, un écho, un souvenir, qui reparaît çà et là avec un éloge vague et insuffisant dans les Mémoires écrits par ses contemporains. C'est toujours et partout la belle et spirituelle marquise de Coigny, mais rien de plus; il y a contre elle une conspiration du silence : elle n'a pas d'article spécial dans les plus volumineuses biographies, et la comtesse de Genlis, qui avait vécu à côté d'elle pendant quinze ans dans l'intimité du duc d'Orléans et des habitués du Palais-Royal, ne lui a pas même accordé une mention de six lignes dans les dix tomes de Mémoires où elle ne parle que d'elle-même. — Fort heureusement, le hasard a fait tomber entre les mains d'un collectionneur d'autographes une liasse de lettres inédites de Mme de Coigny à Lauzun. Ces lettres, les premières qui fussent sorties, on ne sait comment, du mystère des correspondances intimes, étaient, en quelque sorte, des pièces justificatives, destinées à prouver la réputation de femme de tête et de cœur que Mme de Coigny avait acquise, à si juste titre, dès sa jeunesse. — Il y a dans ces vingt-et-une lettres tout un roman d'amitié, sinon d'amour, qui se noue et se déroule à travers les sinistres préludes de la Révolution française. »

L'auteur de l'attachante *Notice sur la marquise de Coigny* a très bien analysé (pp. 43-44) les lettres de Mme de Coigny à Lauzun; il a signalé les curieux détails que l'on y trouve sur le séjour de la marquise en Angleterre pendant l'émigration, ainsi que sur tout ce qui touche au duc de Biron, à sa conduite politique, à son rôle de membre de l'Assemblée nationale, à sa mission secrète à Londres avec Talleyrand, à

son emprisonnement pour dettes, à son commandement d'une division de l'armée du Nord. Mais ce que l'on y remarque le plus, c'est l'expression constante de l'affection, du dévouement de Mme de Coigny pour Lauzun. Jamais, dit l'auteur de la *Notice*, « l'amitié d'une femme pour un homme qui n'était pas, qui n'a pas été son amant [1], ne s'est manifestée par des sentiments plus délicats, par des paroles plus émues, par des inquiétudes plus vraies, par une sensibilité plus exquise ». Cette phrase de la première lettre (p. 65) donnera une juste idée du ton de toute la correspondance : « De loin comme de près, vous êtes vraiment la lumière et la douceur de ma vie » [2]. Les lettres de Mme de Coigny sont toutes du tour le plus heureux et le « bibliophile étranger », comme l'appelle (p. IV) M. P. Lacroix, « le généreux anonyme », comme il l'appelle encore, auquel nous les devons, doit être à jamais béni par tous les gens de goût, car il a donné à la littérature française un habile écrivain de plus [3].

La réputation de la jolie femme qu'André Chénier chanta dans une de ses plus délicieuses élégies, ne gagnera pas autant que la *réputation* de sa cousine à la publication du splendide volume que j'ai sous les yeux. Les lettres d'Anne Françoise Aimée Franquetot de Coigny [4] sont assurément spirituelles, mais leur style est loin d'avoir le charme de celui des lettres de la marquise de Coigny : le naturel y manque trop et je demande si l'on a jamais vu lignes plus prétentieuses que ces lignes de sa première lettre à Lauzun, écrite de Naples en 1791 (pp. 187-188) : « Je viens de me déterminer et je choisis cette ville, dont le climat et l'habitation me conviennent également, sans compter que la lune y est plus notre divinité que partout ailleurs. La mer semble là exprès, pour

1. C'est la marquise de Coigny qui a dit la première ce mot si souvent répété : « Prendre un amant, c'est abdiquer. » Le jour du départ de Lauzun pour l'Amérique, lisons-nous (p. 9), « il lui avait coupé une mèche de ses cheveux ; elle les lui redemanda, et il les rendit, en soupirant ». Ces cheveux redemandés à l'heure des adieux, à cette heure où, selon un de nos vieux auteurs, l'*affection s'eschauffe*, sont toute une démonstration décisive. La vertu de la marquise de Coigny a, du reste, été reconnue par tous ceux des contemporains dont le témoignage a quelque *autorité*.

2. Rapprochons de cette phrase le début de la dernière lettre (p. 196) : « Mon intérêt pour vous est l'âme de mon existence ; ainsi, ne me sachez pas plus gré de vous aimer que de vivre ». Cette lettre, écrite après les massacres du 10 août, se termine ainsi : « Mon Dieu ! Voici donc la guerre civile et la guerre étrangère établies *à la fois* dans ce malheureux pays ! O Liberté, quel mal tu nous causes pour les biens que tu nous a promis. Adieu, croyez que mon cœur, mon âme et mon esprit sont tout à vous et en vous ».

3. Souhaitons que l'on mette la main sur bon nombre d'autres pages de Mme de Coigny, perles cachées qu'il importe de faire briller au grand jour. M. P. Lacroix nous apprend en ces termes (p. IV) une nouvelle qui justifie les plus riantes espérances : « De tous côtés, on s'est déjà mis en quête pour retrouver les correspondances inédites de cette épistolière de première force ».

4. Deux fois mariée, deux fois divorcée, elle mourut à Paris en janvier 1820, à l'âge de 49 ans.

la réfléchir, l'adorer : à peine veut-elle être agitée devant elle et on voit bien seulement, quand elle gémit, que c'est l'amour uniquement qui l'agite »[1]. Mme de Fleury n'est pas moins inférieure à Mme de Coigny au point de vue moral qu'au point de vue littéraire. Dans la correspondance de l'une, on admire les élans de la plus noble amitié. La correspondance de l'autre révèle des sentiments d'un genre bien différent. Encore si celle que Lauzun surnommait sa *Nigretta* (par allusion sans doute à son teint brun) avait été fidèle au souvenir de l'homme qui lui avait été enlevé par le couperet de la guillotine ! Mais nous la retrouvons, trente ans plus tard, envoyant de compromettantes allusions [2] à l'auteur de *Tippo-Saëb*, sans se laisser effrayer par le redoutable et légendaire vers :

Que fait Tippo-Saëb à Seringapatam? [3]

Le volume tout entier peut servir de supplément aux Mémoires de Lauzun qui, comme on le sait, se terminent au 11 mars 1783, au moment où il s'embarquait, après la guerre d'Amérique, pour revenir en France. Les lettres de son amie et de son amante achèvent de nous montrer en Lauzun « le type le plus parfait et le plus séduisant du gentilhomme et de l'homme à bonnes fortunes », comme l'appelle (p. 5) l'auteur de la *Notice sur la marquise de Coigny*. L'appendice, formé surtout de documents extraits des archives du marquis de Rochambeau et relatifs aux premières opérations de la fatale campagne de 1792 en Flandre, complète ce que nous savions sur la vie militaire et politique du duc de Biron. Les historiens de la Révolution ne pourront désor-

1. La duchesse de Fleury, sur laquelle avaient déteint les *Lettres d'une péruvienne* de Mme de Graffigny, fait du pathos à propos du soleil (p. 195), comme elle vient d'en faire au sujet de la lune : « Aucun sentiment ne peut altérer celui que la fille du Soleil vous a voué dans la pureté (?) et douce chaleur de son âme, dont les doux et bienfaisants rayons ont allumé la vôtre du feu sacré de la plus enivrante amitié. »

2. Je n'en citerai qu'une (p. 115) : Rappelez-vous les moments agréables que nous avons passés ensemble ». Parmi les autres rivaux de Lauzun, on nomme lord Malmesbury, rencontré à Naples à l'époque des sentimentales phrases sur la lune, Mailla Garat, le neveu du ministre Garat, enlevé par l'habile coquette à Mme de Condorcet.

3. Aimée de Coigny raconte à son « cher ermite » (p. 205) qu'un vieux critique lui a dit : *voilà un auteur tragique véritable!* Ou le vieux critique radotait, ou il voulait railler. L'ancienne duchesse de Fleury, qui était si guindée quand elle écrivait à Lauzun, est parfois d'une familiarité singulière dans ses lettres à Jouy, surtout quand elle parle ainsi de l'Académie française où elle voulait faire entrer son nouvel amant (p. 208) : « J'ai bien peur qu'il n'arrive que cet ennuyeux Campenon n'entre dans cette chienne d'assemblée comme dans une synagogue, pour son vilain petit *Enfant prodigue.* » Dans la même lettre, elle oppose plaisamment les tragédies de Jouy au poème de Campenon : « Jusque-là, nous pourrons faire rougir d'avoir préféré ce morveux d'*Enfant* à nos fiers enfants du Gange ». Ajoutons que la *Jeune captive* devint un *bas-bleu,* qu'elle fit imprimer (avec le concours de Jouy) un roman intitulé *Alvar* imprimé chez Didot à 25 exemplaires, qu'elle publia aussi (1814) des lettres politiques qui n'ont pas été connues de nos meilleurs bibliographes, et qu'enfin elle a laissé des mémoires sur son temps et une collection de portraits des contemporains, manuscrits qui ont probablement été détruits.

mais négliger un volume où abondent, avec tant d'indications sur la société française à la fin du XVIII[e] siècle, des détails particuliers si intéressants sur le voyage de Lauzun à Londres, sur la retraite de Mons, enfin sur la détention et la mort de celui qui racheta par son patriotisme, par sa bravoure et par sa mort les fautes innombrables de l'homme du monde [1].

Le possesseur et éditeur des lettres autographes de la marquise de Coigny, de la duchesse de Fleury, etc., a entouré ces documents de notes abondantes et curieuses. Il a consulté tous les Mémoires du temps et aussi tous les livres publiés de nos jours qui pouvaient le mieux éclairer sa marche. Dans ce commentaire où sont réunies la quantité et la qualité (*res sæpe dissociabiles*), on remarquera principalement les notes sur le prince de Galles, Marie-Antoinette [2], le prince de Tarente, M[lle] Laurent, de la Comédie française, une des mille et une maîtresses de Lauzun, le baron de Staël, la générale Sébastiani, fille de la marquise de Coigny, le chevalier de Grave, le prince de Poix, le maréchal Luckner, le comte de Valence, le château de Mareuil-sur-Bar, le chevalier de Sauvigny, etc., etc.

Le volume « imprimé à un très petit nombre d'exemplaires par un

1. En dehors des documents de l'*Appendice*, voir (pp. 225-227) une lettre inédite qui, comme celle de M[me] de Buffon à Lauzun, sera bonne à consulter au sujet de l'épouvantable journée du 10 août : cette lettre, du 13 août, fut écrite par un nommé La Montagne à une dame Lascade dont le mari était officier au régiment de Bourbon-dragons. L'annotateur du document fait observer que La Montagne « paraît sans doute pénétré des calomnies que les Jacobins avaient répandues dans le peuple, » mais que « son récit n'en est pas moins très précieux par les faits qu'il contient et qu'il exprime naïvement »

2. M[me] de Coigny, parlant à Lauzun de certains patriotes qu'elle ne croit pas incorruptibles et contre lesquels elle décoche ce bon mot : « Je crains toujours que des gens qui deviennent si sages ne soient payés pour l'être », ajoute : « Prenez garde qu'ils ne répondent à la liste civile, comme la feue reine : *Vous m'en direz tant!!!* ». L'annotateur (p, 70) assure que « c'est une allusion évidente à un mot célèbre, que la distraction ou toute autre préoccupation avait fait sortir de la bouche de Marie-Antoinette et non pas de celle de la feue reine Marie Leczinska ». Mais, se reprenant lui-même (*Additions et corrections*, p. 311), il reconnaît « que la marquise de Coigny n'avait peut-être pas tort d'attribuer à la feue reine le fameux mot : « *Vous m'en direz tant!* » Il est très probable que le mot n'a pas plus été dit par Marie Leczinska que par Marie-Antoinette. Ce sont là des mots comme on en invente tant et qui courent les livres, après avoir couru les salons. J'ai grande envie de rejeter dans l'immense recueil des mots controuvés ce dialogue (p. 184, note 3) entre Aimée de Coigny et l'Empereur : *Aimez-vous toujours les hommes?* lui demanda un jour Napoléon. — *Oui, sire, quand ils sont polis!* répliqua-t-elle avec une audacieuse présence d'esprit ». Un tel dialogue ne semble pas possible. Constatons, en outre, que, selon une version très répandue, l'interlocutrice de Napoléon aurait été une femme plus célèbre que la galante Aimée de Coigny. Pour cette historiette, l'annotateur pourrait répéter l'aveu fait (p. 170) à l'occasion de l'historiette : *Vous m'en direz tant* : « Nous serions en peine d'indiquer la source ». Je n'ai plus qu'une petite observatton à présenter. Le savant commentateur cite (p. 89, note 20) « les *Mémoires de la baronne d'Oberkirch* (revus et remaniés par la comtesse Dash, d'après le manuscrit autographe appartenant au comte de Montbrison) ». Est-il bien sûr que ce manuscrit soit autographe ?

des premiers maîtres typographes de Paris », comme s'exprime M. P. Lacroix, ne pouvait, comme le dit encore l'aimable bibliophile, « se passer d'un portrait de cette reine de beauté et d'esprit » en l'honneur de laquelle il est publié. Nous nous sommes arrêtés, ajoute-t-il, « au délicieux portrait à l'aquarelle, d'après le tableau de Thomas Lawrence, que lady Manners, une des petite-filles de la marquise de Coigny, avait bien voulu nous communiquer, pour en confier la gravure à un de nos premiers peintres aqua-fortistes, M. Adrien Lalauze ». Ce portrait, où l'artiste français a rivalisé de talent avec l'illustre artiste anglais et qui représente Mme de Coigny à l'âge de trente-cinq ou quarante ans non moins ravissante que jamais [1], fait comprendre toute la vérité de ce cri d'enthousiasme qui retentit dans les *Mémoires* de Lauzun : « Je n'avais encore rien rencontré qui lui ressemblât. »

T. de L.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

Faculté des lettres de Paris

(23 juin 1884).

Soutenance de M. Lucien Brunel.

I. Thèse latine : *De tragædia apud Romanos circa principatum Augusti corrupta.* Hachette et Cie, 115 pages.
Thèse française : *Les philosophes et l'Académie française au dix-huitième siècle.* Hachette et Cie, 571 pages.

M. Himly, doyen, donne la parole à M. Brunel. M. B. s'est proposé de combler une lacune dans l'histoire de la tragédie romaine. La tragédie romaine est représentée par deux monuments principaux : les fragments de l'époque archaïque et les tragédies de Sénèque. Dans l'intervalle, on ne sait trop ce qu'il y a eu, il reste peu de fragments (15 en tout) répartis assez iniquement entre les tragiques; il ne reste rien d'Asinius Pollion, par exemple; M. B. a voulu étudier cette période qui va de Sylla à Sénèque; il n'apporte pas de documents nouveaux : ce qu'il a souhaité de faire, c'est une histoire du goût public à Rome au point de vue de la tragédie; il a été obligé d'empiéter sur les périodes voisines de celle qu'il étudiait. La conclusion, c'est que la masse du public n'a jamais été, à Rome, très favorable à la tragédie. Bien accueillie sous la République, la tragédie ne s'est cependant jamais acclimatée à Rome; on n'en a pas compris les beautés supérieures, aussi a-t-elle peu à peu émigré du théâtre. A la scène, il n'est resté que la pantomime et l'opéra; ces gen-

1. Ainsi fut réalisé le vœu formé en 1787 par un des plus spirituels correspondants de la marquise de Coigny, le prince de Ligne, dans les papiers duquel on retrouverait peut-être quelques-unes des lettres qu'il recevait souvent d'elle : « Je me surprends quelquefois à invoquer Mahomet tout comme un autre. Puisse-t-il verser sur votre joli visage la rosée de ses bénédictions, pour qu'il soit toujours aussi frais que sa sœur du matin ! »

res font suite à la tragédie sans solution de continuité. M. Himly demande si cela s'applique à la comédie. M. B. ne le croit pas. La comédie a subsisté; on a continué à la représenter, mais le théâtre comique paraît s'être épuisé.

La thèse, dit M. Martha, est bien composée, bien écrite et bien imprimée, mais le sujet n'est pas bien choisi; il a été traité et même épuisé. M. B. a dû se donner grand peine pour le renouveler; grâce aux livres de Welcker, de Ribbeck, à la thèse de Boissier, sans parler des dissertations spéciales, cette lacune n'avait pas besoin d'être comblée. Ce qu'il y a de nouveau, ce sont des vues personnelles, plusieurs très justes, d'autres bien hasardées. Il semble se contredire à propos des dispositions des Romains pour la tragédie. M. B. répond que la contradiction se résout ainsi : leur aptitude morale n'était pas secondée par une égale aptitude intellectuelle. Cependant, fait remarquer M. Martha, les témoignages de Tite-Live, de Cicéron, établissent que la tragédie excita un véritable enthousiasme. M. B. attribue cet enthousiasme à certaines situations exceptionnelles, à des pensées philosophiques, des allusions politiques : cela prouverait tout au moins que le peuple était attentif. Du reste, pourquoi suspecter tous ces succès de n'être pas littéraires et soupçonner Cicéron de vanter la tragédie romaine par patriotisme et sans sincérité ? Si la tragédie est tombée, c'est, d'après M. Martha, qu'il n'y avait plus d'auteurs dramatiques et qu'il n'aurait guère pu s'en former pendant la guerre civile ; les acteurs manquent aussi. Puis le public a changé, il se compose en grande partie d'étrangers qui comprennent mal le latin ou ne le comprennent pas. Les combats de gladiateurs ont pu aussi faire tort à la tragédie. Chez un peuple aussi riche, il est fatal qu'on se prenne à aimer les pièces à grand spectacle; d'ailleurs le style de la tragédie se raffine trop et cesse d'être tragique, comme celui de la comédie d'être comique. M. B. a fait un bon chapitre sur Horace; il ne donne pas à l'expression « propriè communia dicere » le même sens que M. Martha : pour l'un, c'est s'approprier les choses qui n'ont point encore été dites; pour l'autre, traiter un type général de manière à en faire un individu. M. B. a commis une erreur sur Labienus et sur Cassius Severus : Labienus était un historien, Cassius Severus un grand avocat, ni l'un ni l'autre n'étaient des déclamateurs. Sur Pomponius Secundus, il aurait dû rassembler tout ce que l'on sait, c'est-à-dire, en somme, fort peu de choses, mais son *excursus* est regrettable. Il vaudrait mieux, pour sa thèse, qu'il ne l'y ait point ajouté.

M. J. Girard s'associe aux compliments qu'on a faits à M. B., à ceux surtout qui portent sur le style. — P. 7. M. B. exagère : ce ne sont pas les Romains qui ont inventé la *saltatio mimica ;* ils ont imité les Grecs, là comme presque partout. Il faudrait ici plus de mesure et de précision. Les arguments par lesquels M. B. veut établir que les Romains préféraient le jeu à la poésie dans la tragédie sont faibles.

La thèse de M. B., dit M. Benoist, a un grand intérêt comme latinité. Il a vérifié les passages d'Horace que cite M. B. pour voir s'il était au courant des derniers travaux sur le texte. Il questionne M. B. sur diverses leçons qu'il a adoptées et sur les raisons qui les lui ont fait choisir. M. B. attache beaucoup trop d'importance aux commentaires d'Acron, c'est une compilation sans grande autorité et dont on ne possède pas un bon texte; il n'a pas assez insisté sur l'épître 1 du livre II. Pour les conclusions, M. Benoist est d'accord avec lui; il mettra sa thèse dans sa bibliothèque pour la consulter à l'occasion.

M. Crouslé loue l'élégance, la facilité, la correction du style de M. Brunel. Il trouve obscure cette séparation de l'auditoire en deux parties sur laquelle il insiste. Il n'est pas convaincu de cette grossièreté profonde du peuple romain; Shakespeare a intéressé les Anglais qui n'étaient pas plus lettrés que les Romains. Des drames tirés de l'histoire romaine auraient intéressé le peuple romain, mais les poètes tragiques

se sont trop faits à Rome les élèves des Grecs, et devinrent de siècle en siècle plus serviles. C'est l'histoire retournée de notre tragédie.

M. Jules Martha trouve que M. B. est très sévère, beaucoup trop sévère pour le peuple romain. La faute doit retomber sur les auteurs au moins autant que sur le public. Les premiers poètes ont emprunté aux fables grecques ce qui convenait le mieux au caractère brutal et violent des Italiotes. L'étude de l'art italo-grec éclaire l'histoire de la tragédie; il a ce même caractère de réalisme brutal : c'est toujours le moment le plus violent, le plus odieux de la scène qui est représenté. Quand la culture grecque s'est répandue, on a voulu trop imiter la Grèce, fine et cultivée; le public alors s'est détourné du théâtre, il est allé aux combats de gladiateurs.

II

La thèse de M. B., dit M. Himly, est amusante comme un journal. Il ne sait si ses héros seraient très charmés de ce qu'il raconte sur leur compte, mais le public aime à connaître les grands hommes par leurs petits côtés. M. B. a eu raison de donner une liste des membres de l'Académie, mais il aurait fallu remonter jusqu'à la mort de Louis XIV; cette liste permet de se reconnaître un peu au milieu de toutes ces compétitions. Si le livre est amusant, il est peu édifiant. Voltaire surtout est fort maltraité; il semble un composé de grandes idées et de basses intrigues.

M. Crouslé a été heureux de lire cette thèse; elle est très agréable et très bien faite. C'est véritablement un livre. Mais il y a des objections à faire et d'abord sur le dessein même de l'ouvrage. Le titre n'est pas mal trouvé, mais on voudrait savoir si c'est l'histoire des philosophes ou celle de l'Académie que M. B. veut raconter. M. B. répond qu'il ne s'est attaché qu'aux rapports de l'Académie et des philosophes. On est un peu étonné que M. B. n'ait pas cherché à faire connaître ce qui est caché sous le nom de philosophe; il suppose trop facilement les choses connues, il ne veut pas les expliquer pour ne pas donner prise. Il ne s'occupe que d'histoire littéraire : l'histoire de la littérature, il la suppose connue et n'y fait que des allusions. On ne sait s'il a ou s'il n'a pas de préférences, il dit cependant une fois que ses sympathies sont pour les philosophes, mais après avoir lu son livre on a une pauvre opinion d'eux. Au reste, la conscience de Voltaire était fort souple et les mauvaises actions ne lui coûtaient rien. M. B. n'a pas été trop sévère, mais il n'insiste pas assez sur la grandeur de la cause débattue entre les deux partis; il sacrifie trop facilement et les dévots et les philosophes. Il semble reprocher aux dévots de s'être défendus. — Non, mais de s'être mal défendus, répond-il. — Il aurait fallu leur donner un mot d'encouragement rétrospectif. M. B. aurait dû définir le mot philosophe : l'expression est déjà en crédit à la fin du XVIIe siècle; quelques mots sur les prédécesseurs étaient nécessaires, Bayle n'est pas nommé, Fontenelle et La Mothe ne le sont qu'incidemment. M. B. croit avoir donné dans sa préface les explications nécessaires. Le mot de philosophie est mal choisi : la philosophie alors est une direction, l'esprit d'insurrection contre l'autorité : mais les philosophes avaient fort inégalement conscience de ce qu'ils voulaient faire. L'ouvrage de M. B. est très exact, est très impartial, mais on a le droit, tout en restant véridique, d'avoir des préférences et une opinion, et peut-être le livre y gagnerait-il. Pourquoi dire qu'au commencement du XVIIIe siècle les lettres étaient mal représentées par l'Académie? Quel homme distingué restait en dehors d'elle, sauf Voltaire, et il était peu considéré alors; puis on était inquiet pour l'ensemble des croyances et des institutions qui constituent la vie sociale. Mais ce qui est curieux, dit M. B., ce sont les variations de l'Académie au sujet de Voltaire; il ne semble pas y avoir eu de répugnance appuyée sur des théories générales. M. Crouslé fait remarquer que

ses amitiés, ses trahisons, ses mensonges le rendaient suspect : on connaît sa conduite avec d'Alembert, avec le président Hesnault. Son génie littéraire même était alors contesté. Il n'est arrivé à l'Académie qu'à force d'intrigues auprès de la cour. M. B. reproche à Louis XV son peu de bienveillance pour les gens de lettres, mais c'était un homme timide, médiocre et appliqué, fort peu propre à goûter Voltaire. Il le craignait, il ne l'aimait pas tout en l'admirant; il l'a fait gentilhomme ordinaire et lui a donné des pensions : Voltaire a choqué maladroitement la reine et ses filles; Louis XV n'avait ni mépris, ni indifférence véritable pour les gens de lettres, mais seulement un certain orgueil monarchique et le désir de ne pas se gêner. S'il se moque de la réputation de Mécène de Frédéric II, c'est qu'il trouve qu'il se l'est faite à bon marché. M. B. est trop dur aussi pour le cardinal de Fleury, il n'était guère despote au fond, mais tracassier seulement et sans grande franchise.

M. Perrot a été entraîné à lire presque toute la thèse par l'agrément du style. Il y a là une très grande somme de travail, des documents inédits et qui ont été mis en œuvre. M. Perrot trouve M. B. dur pour Voltaire; il mentait sans doute, mais un homme de lettres pouvait-il faire autrement à cette époque? M. B. répond qu'il n'en est pas qui ait eu pour lui-même une telle facilité de conscience; il ment avec luxe, par plaisir.

Pour M. Gebhart, la vie académique de Voltaire est une vie de corsaire. Sa querelle avec M. de Brosses en est le trait le plus frappant. La vraie cause de la querelle est-elle dans ces trois cents francs qu'il ne voulait pas payer, n'y a-t-il pas là quelque jalousie de métier? On lisait déjà les *lettres d'Italie*, bien qu'elles ne fussent pas imprimées. Les méchancetés, les fourberies, les trahisons de Voltaire et de ses amis à l'Académie ne s'expliquent-elles pas par le milieu : l'intérêt de la compagnie ne leur servait-il pas à couvrir leurs passions et ne leur donnait-il pas une audace qu'ils n'auraient point eue sans cela?

Le plan de la thèse, dit M. Petit de Julleville, est un peu confus; il est à la fois chronologique et analytique : de là des redites, des digressions. On pourrait relever aussi trois ou quatre contradictions. Il y a un peu de monotonie dans la répétition de tous ces menus faits; les détails sont plus intéressants que l'ensemble. C'est que ce n'est pas à l'Académie que se livre sérieusement la bataille; toutes ces intrigues, c'est une succession de tempêtes dans un verre d'eau. Tout cela n'aboutit à rien. On pourrait écrire une histoire des idées sans nommer l'Académie. C'est d'ailleurs un corps littéraire, elle ne doit tenir compte que du talent; la neutralité n'était pas possible, mais on peut le regretter. Pourquoi prendrions-nous parti? La liberté de penser n'est pas une conquête des Encyclopédistes; elle est due à l'esprit critique et scientifique qui n'a rien à voir avec l'Encyclopédie. Diderot d'ailleurs et Rousseau ne sont pas de l'Académie. Pourquoi dire que c'est un triomphe pour la libre-pensée que Watelet ait remplacé Mirabaud; Mirabaud était athée, c'est bien quelque chose. A la fin comme au commencement du siècle, l'Académie est remplie d'abbés de cour et ce sont des femmes qui font les élections; seulement ces abbés ne disent plus la messe. Il ne faut pas croire les philosophes sur parole quand ils se disent persécutés : les *Philosophes* de Palissot sont une méchante comédie, mais peu cruelle. M. B. prétend sans preuves que Louis XV a voulu détruire l'Académie; en 1772, il approuve l'élection de d'Alembert comme secrétaire perpétuel. Voltaire est mesquin dans son Commentaire sur Corneille, quoi qu'en dise M. B.; c'est une œuvre de mauvaise foi dont il veut rejeter l'odieux sur l'Académie, un pamphlet contre Corneille. M. B. aurait dû être plus sévère pour Thomas, c'est lui que cette lutte a produit et non la liberté de penser, c'est un triste résultat. Il n'a pas d'idées et son style est atroce;

c'est un mauvais professeur de rhétorique qui a failli perdre l'éloquence en France. Voltaire a oublié, parmi les Thomas auxquels il le compare, Thomas Diafoirus. Au reste, il faut jeter par dessus bord dévots et philosophes. Leur querelle est vaine et à la fin du siècle, c'est en Gluckistes et Piccinistes qu'est divisée l'Académie. Tout ce bruit a été du bruit perdu.

La thèse de M. B. est, au jugement de M. Gazier, excellente à bien des égards, mais elle est un peu décousue. M. B. aurait dû lire un peu plus les adversaires des philosophes; pourquoi n'y a-t-il rien sur Gilbert, Gresset, sur l'abbé Guenée? Pourquoi n'y a-t-il rien sur Maupertuis? Il y a beaucoup de choses dont il aurait fallu parler davantage : la bulle *Unigenitus* et les Jésuites, le roi, le clergé, la presse, les parlements, les bourgeois; puis M. B. a quelques rancunes et quelques haines : l'abbé Batteux, l'abbé Trublet, Lefranc de Pompignan surtout et d'Alembert. Pompignan a été la victime de Voltaire; il a payé pour son frère, l'évêque du Puy, qui a écrit contre l'incrédulité, mais non comme un fanatique. Quant au discours, il faut l'abandonner; c'est l'œuvre d'un lourd pédant. Pompignan est le Thomas des dévots, dit M. Brunel. D'Alembert a été traité bien rudement par M. B.; il n'est point intolérant, la preuve en est dans ses œuvres et dans le témoignage des contemporains. M. B. répond qu'il est correct dans ses actes, mais que sa correspondance témoigne contre lui. Si c'est un fourbe, dit M. Gazier, il a poussé bien loin les bienséances.

M. Beljame pose quelques questions à M. B. au sujet de Mme Montague, qu'il ne ne faut pas confondre avec Lady Montague.

M. Brunel a obtenu l'unanimité.

CHRONIQUE

FRANCE. — Dans ses deux derniers nos (5 août et 5 septembre) *Mélusine*, a entrepris des enquêtes sur le feu Saint-Elme, les navires fantastiques, la marée et elle en annonce une sur les vents et les tempêtes sur mer pour son numéro du 5 octobre. Nous apprenons que ces enquêtes seront suivies d'autres encore sur les génies de la mer, les monstres fabuleux de la mer, les îles flottantes, les oblations à la mer, les contes de marins, les proverbes et les devinettes relatives à la mer, etc. En un mot *Mélusine* entreprend de faire connaître les légendes et les traditions de la mer, sujet peu connu, curieux pour les savants autant qu'amusant pour le grand public, et l'initiative de *Mélusine* ne peut qu'être approuvée et appuyée par tous les amis du Folk-Lore. Ces études ont d'autant plus d'intérêt qu'elles présenteront certainement beaucoup de points d'analogie ou de comparaison avec les croyances et les usages des Grecs, ce grand peuple marin de l'antiquité. Un des principes que suivent MM. Gaidoz et Rolland dans leur revue est de confronter l'antiquité avec l'époque contemporaine et d'expliquer la première par la seconde.

— MM. Ch. Henry et R. Candiani vont publier prochainement une adaptation française d'un roman récent de M. Grégoire Danilewsky sur la princesse Tarakanoff. D'intéressants articles de Prosper Mérimée et de M. Challemel-Lacour ont fait connaître au public français cette prétendue fille de l'Impératrice Elisabeth qui causa tant d'inquiétudes à Catherine. L'éminent auteur de *Potemkin* et de *Mirovitsch* a condensé dans son œuvre les recherches historiques les plus spéciales.

— On annonce que M. J. Malinowski prépare une *biographie de Jacques Gourdon de Genouillac*, dit Galiot (né le 10 juillet 1466, au château d'Assier, près de Figeac, et mort au même château le 4 décembre 1546).

— L'auteur de deux très recommandables travaux sur Gerson et Mabillon, M. Henri Jadart, secrétaire de l'Académie de Reims, prépare un nouveau travail sur *Dom Thierry Ruinart.*

— M. A. Ledieu, archiviste-bibliothécaire d'Abbeville, fera prochainement un *Catalogue des manuscrits* de la bibliothèque de cette ville.

— Un ouvrage du xvi[e] siècle, *le Livre d'amitié dédié à Jehan de Paris par l'escuyer Pierre Sala, Lyonnois,* vient d'être publié pour la première fois, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, par M. Guigne, archiviste de la ville de Lyon, Lyon, Georg).

(— Le premier fascicule des *Inscriptions de l'ancien diocèse d'Orléans* sera prochainement publié par M. Edmond Michel (Orléans, Herluison).

— L'archiviste du Loiret, M. Jules Doinel, travaille en ce moment à une *Histoire de protestantisme français* dans l'Orléanais : l'ouvrage comprend la période entre la révocation de l'édit de Nantes et la Révolution. (1688-1789).

— On annonce également, pour paraître bientôt, une *Bibliographie des corporations ouvrières,* par M. Hippolyte Blanc (un vol. in-8° raisin de 80 à 100 pages, à deux colonnes, format Brunet, avec tables de matières et d'auteurs. Paris, Société bibliographique. 3 fr.)

— Un nouveau recueil périodique intitulé *Revue de France* vient d'être fondé à Marmande par M. Etienne Bertrand.

ALLEMAGNE. — Le volume II des ΚΡΥΠΤΑΔΙΑ ou *Recueil de documents pour servir à l'étude des traditions populaires,* doit bientôt paraître et sera tiré à 135 exemplaires numérotés. Voici la table des matières : *Folk-lore de la Haute-Bretagne. — Contes picards.* 2[de] *Série. — Schwedische Schwænke und Aberglauben aus Norland. — Anmerkungen. — Literatura popular erotica de Andalucia. — Some erotic Folk-lore from Scotland. — Dictons et formulettes de la Basse-Bretagne. — An erotic English Dictionary. — Trois contes alsaciens. — Glossaire cryptologique du breton. — Welsh Archæologie etc.* Prix 20 fr. (= 16 mark = 16 shill.) à la librairie Henninger de Heilbronn.

— M. J. von Pflugk-Harttung va publier à la librairie Kohlhammer de Stuttgart, un recueil de spécimens de chartes pontificales originales ; un fascicule-prospectus a été répandu dans le public.

— La librairie Teubner, de Leipzig, vient de mettre en vente le deuxième volume des *Grammairiens grecs,* p. p. Schneider et Uhlig. Ce deuxième volume renferme la *Grammaire de Denys de Thrace,* texte grec constitué d'après les manuscrits, les scolies et les traductions arménienne et syriaque; en outre, cent pages de prolégomènes, des index très complets, etc., etc. M. Uhlig a été aidé, pour les traductions en langues orientales, par M. A. Merx.

— Depuis la 11[e] livraison de l'Encyclopédie de l'histoire moderne (*Encyclopædie der neueren Geschichte*) de M. Wilhelm Herbst, neuf autres livraisons, de la douzième à la vingtième, ont paru à la librairie Perthes, de Gotha. La mort soudaine de M. Herbst n'a pas interrompu la publication du recueil qui a été continué par M. Alfred Schulze. La douzième livraison commence à *Farini* et la vingtième se termine à *Karl Eugen.* On remarquera dans ces neuf fascicules les articles suivants qui sont les plus développés : *France* du xvi[e] au xviii[e] siècle; les *Frédéric* de Prusse; *Gênes*; les *Georges* d'Angleterre; *Gladstone; Grey, Grande-Bretagne, Guise, Gustave, Hanovre, Hardenberg, Haïti, Henri, Hesse,* etc. Remarquons en-

core les art. *Johann* (ou Jean) et le premier des articles écrits dans l'« Encyclopédie » par M. Ed. ROSENTHAL, d'Iéna, et qui traite de l' « empire » (*Kaiserthum*). Ce sera, en somme, une très utile publication, indispensable à tous ceux qui étudient l'histoire des trois derniers siècles; les articles sont assez brefs, mais toujours exacts et très complets; on trouve à la fin de chacun d'eux des indications bibliographiques importantes. Comme dans les fascicules précédents, nous avons relevé, en feuilletant les nouvelles livraisons, quelques erreurs ou lacunes. P. 118, on s'étonne de lire que Gaston de Foix ait été général sous François I[er] (« Feldherr unter Franz I »), lisez évidemment : sous Louis XII. P. 119, lisez *Fontenoy* et non « Fontenay ». P. 124, il y a une véritable disproportion entre les articles *Foulon* et *Fouquet;* ce dernier est trop court et il aurait fallu parler des goûts élégants du surintendant et de la protection qu'il donna aux gens de lettres et aux artistes. P. 125, art. *Fouquier-Tinville;* il ne fallait pas citer uniquement, comme source, le livre de Domenget, paru en 1878, qui n'est qu'une compilation dont la science historique ne doit tenir aucun compte; il valait mieux citer les publications de Campardon, de Berriat-Saint-Prix, de H. Wallon. P. 318, quoique le général *Gratien* soit très connu en Allemagne parce qu'il a vaincu le major Schill, il ne méritait pas, ce nous semble, un article de deux colonnes, — surtout lorsqu'on oublie de dire un mot de Georges Forster. P. 493, art. *Hérault de Séchelles :* Hérault ne s'était pas borné à visiter un émigré, il lui avait donné asile dans son appartement. P. 525, il n'est pas exact de dire que les cendres de Hoche furent déposées avec celles de Marceau à Weissenthurm, près de Neuwied; ceux qui ont fait le voyage des bords du Rhin savent que Marceau repose à Coblence, près du Pétersberg, à quelque distance du fort qui portait son nom et qui s'appelle aujourd'hui le fort François, et que Hoche est non loin de lui, dans le réduit du même fort François, à gauche de l'entrée, sous une lame de marbre sans inscription. P. 598, le nom du valet de chambre de Dumouriez cité à l'art. *Jemmapes* est Baptiste Renard et non « Jean Renard ». P. 644, il est curieux qu'on ait mentionné, à l'art. *Jeanne d'Albret*, H. Martin, M[me] de Vauvilliers, Muret, Pressel, et qu'on ait oublié M. de Ruble. P. 668, trois colonnes sur Anne de Joyeuse qui « prit, reprit, quitta la cuirasse et la haire »; n'est-ce pas trop ? Mais ces chicanes n'enlèvent rien à la grande valeur de ce répertoire biographique dont nous attendons la suite avec impatience.

BELGIQUE. — M. J. DELBŒUF, professeur à l'Université de Liège, va faire paraître une édition remaniée des remarquables articles publiés par lui en 1879-80 dans la *Revue philosophique*, sous le titre de : *Le sommeil et les rêves*.

— L'édition des œuvres de *Jean d'Outremeuse*, chroniqueur liégeois du XIV[e] siècle, entreprise par la commission royale d'histoire, est achevée. Les trois premiers livres seuls du *Myreur des Histoires* ont paru; le quatrième n'a pu être retrouvé. M. Stanislas BORMANS, chargé de cette importante publication (6 vol. in-4°) depuis la mort de M. Ad. Borgnet en 1875, prépare un volume de tables et une introduction dont l'impression est commencée. M. B. a lu, à la dernière séance de l'Académie, une intéressante étude sur son auteur. — Le même éditeur vient de faire paraître le dernier volume de la collection des *Coutumes de la principauté de Liège*. Il est consacré aux *Records* et est précédé d'une préface de M. le conseiller CRAHAY.

— Le dernier fascicule paru des *Analecta Bolandiana*, dont il est regrettable que les grandes Revues ne publient pas régulièrement les sommaires, contient, entre autres textes, une importante *Vie* de saint Lonogilus du VIII[e]-IX[e] siècle.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 22 août 1884.

M. Philippe Berger lit un mémoire de M. Egger qui porte pour titre : *l'Encyclopédie, origines du mot et de la chose.* Les encyclopédistes du XVIIIe siècle, dit M. Egger, se sont peu préoccupés de signaler les travaux de leurs devanciers. Ils ne reconnaissent guère pour ancêtre que François Bacon. Le fait est que l'idée d'un recueil de science universelle a, aussi bien que le mot même d'encyclopédie, ses origines chez les Grecs et chez les Romains. La plupart des philosophes grecs, certains Romains, comme Pline l'Ancien, les docteurs du moyen âge, furent, les uns après les autres, des encyclopédistes.

M. Joseph Halévy communique quelques observations sur une inscription araméenne découverte dans l'oasis de Teima, à l'est du golfe d'Acaba, en Arabie, et publiée par M. Nelde. Cette inscription, longue de 25 lignes, est relative à l'installation de la statue d'un prêtre nommé Schezib dans un temple appelé la « maison d'images de Hagam » où officiaient ses descendants. Sur la face de la stèle opposée à celle qui porte l'inscription, on voit l'image d'une divinité tenant une lance, avec un disque ailé au-dessus et plus bas un prêtre dans l'attitude de l'adoration auprès d'un autel que surmonte une tête de bœuf. Ce monument est postérieur au règne d'Alexandre.

M. Schlumberger explique la légende d'un sceau de plomb byzantin du IXe siècle, conservé au cabinet des médailles, à la Bibliothèque nationale. Cette légende se traduit ainsi : « Georges Mélias, protospathaire et strtège impérial de Mamistra, Anazarbe et Tzamandos. » Georges Mélias ou Mélinas était un capitaine arménien au service de l'empereur Léon VI. Il fut successivement investi de divers commandements et prit part à plusieurs guerres.

Séance du 29 août 1884.

M. Delisle présente quelques observations sur treize feuillets du *Miroir* de saint Augustin, écrits au VIIIe siècle, qui font aujourd'hui partie d'un manuscrit de la collection du comte d'Ashburnham, le n° 16 du fonds Libri. A l'aide d'un catalogue des manuscrits de l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire, rédigé au XVIIIe siècle et récemment retrouvé à Orléans, M. Delisle établit que ces feuillets ont fait partie du manuscrit n° 10 de cette abbaye, dont les autres feuillets sont aujourd'hui conservés à la bibliothèque d'Orléans.

M. Héron de Villefosse rend compte d'un second envoi de copies d'inscriptions latines, recueillies à Sbeitla (Tunisie), l'ancienne *Suffetula*, par M. le lieutenant Marius Boyé. La plus importante de ces inscriptions est longue de 14 lignes. Elle contient le *cursus honorum* d'un personnage consulaire, dont le nom est devenu illisible : après avoir été vigintivir et triumvir, ce personnage était entré au sénat en qualité de questeur et, en vertu d'une concession spéciale de l'empereur, il y avait pris rang parmi les patriciens, quoiqu'il fût de famille plébéienne. Il avait exercé ensuite les fonctions de préteur urbain.

M. Philippe Berger communique les principaux résultats du déchiffrement, commencé par M. Renan et continué par lui, des inscriptions nabatéennes recueillies à Medaïn Salih (Arabie) par MM. Huber et Doughty. Ces textes qui sont nombreux, permettent de se rendre compte de l'importance du royaume nabatéen, de plusieurs faits de son histoire, de divers détails des mœurs du peuple qui l'habitait, etc. Ils sont datés pour la plupart, ce qui est rare en Orient et particulièrement précieux.

M. le Dr Rouire lit un nouveau mémoire de géographie historique sur les Syrtes et le lac Triton. Répondant aux objections du commandant Roudaire, il combat de nouveau l'identification du lac Triton avec les Chotts. Selon Scylax, le lac Triton était une baie comprise entre Thapus et Néopolis, c'est-à-dire, selon M. Rouire, au fond du golfe de Hammamat.

M. Joseph Halévy commence la lecture d'un mémoire sur les inscriptions nabatéennes et sur l'introduction de la langue araméenne en Perse.

Ouvrages présentés par M. Delisle : 1° BABEAU (Albert), *les Voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution ;* 2° BOULAINVILLIERS (DE), *Mémoire sur le droit d'amortissement des gabelles et la conversion du revenu des Aides,* publié par DUCROCQ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — 22 septembre — 1884

STANISLAS GUYARD

Les obsèques de Stanislas Guyard, né à Frottey-lès-Vesoul (Haute-Saône) le 27 septembre 1846, mort à Paris le 7 septembre 1884, ont eu lieu le mardi 9 septembre, à trois heures, au cimetière Montparnasse. La plupart des amis du défunt étant absents de Paris à cette époque de l'année, l'assistance était peu nombreuse. Nous y avons remarqué MM. Ernest Havet, Oppert, Maspero, Paul Meyer, Léon Renier, Flach, du Collège de France, MM. Halévy, Jacob, Longnon, Rayet, Chatelain, de l'Ecole des Hautes-Etudes, M. Doniol, directeur de l'Imprimerie Nationale, M. Chuquet, secrétaire de la *Revue critique*, MM. Julien Havet, Zotenberg, Vernes, Fagniez, Harrisse, Hartwig Derenbourg, Morel-Fatio, Müntz, Psichari. Le deuil était mené par les deux beaux-frères de Guyard. Au cimetière, M. Renan a prononcé, avec une émotion profondément ressentie par tous les auditeurs, le discours suivant, au nom du Collège de France :

Quelle fatalité, messieurs, que la mort soit venue prendre parmi nous le plus jeune, le plus désigné pour les grandes œuvres, le plus aimé ! Six mois à peine se sont écoulés depuis que Stanislas Guyard remplaçait dans la chaire d'arabe au Collège de France le regretté Defrémery, et voilà que le coup le plus imprévu nous l'enlève au milieu d'une féconde activité. Il n'avait que trente-huit ans. En peu d'années, il a su remplir le cadre d'une longue vie scientifique ; il en a fait assez pour sa tâche virile ; mais nous qui fondions sur lui tant d'espérances, nous qui nous consolions de vieillir en voyant grandir à côté de nous cette laborieuse et vaillante jeunesse, c'est pour nous qu'est le deuil. Depuis le jour où j'ai serré sa main sur son lit d'agonie, sans qu'elle m'ait répondu, il me semble que nos études ont été atteintes dans quelque organe vivant, près du cœur.

Le goût de Stanislas Guyard pour les études orientales data de sa première jeunesse. Son esprit ferme et sagace lui révéla tout d'abord qu'en fait de sciences historiques, c'était là qu'il y avait le plus de travail utile à dépenser, le plus de vrai à découvrir. Il fit à sa vocation les plus grands sacrifices et il fallut la ténacité extrême de sa volonté pour continuer les recherches de son choix, malgré la situation extérieurement

défavorable où sont placées des études capitales, il est vrai, par leurs résultats philosophiques, mais qui n'ont presque point d'application professionnelle. Longtemps il n'eut pour récompense que l'estime des témoins de ses travaux; mais cette estime, du moins, lui fut bien vite acquise. Nous éprouvâmes tous une sensible joie quand nous vîmes venir à notre Société asiatique ce jeune homme sérieux, ardent, consciencieux, ami passionné du vrai, ennemi de tout charlatanisme et de toute hypocrisie. On sentait, derrière sa modestie, les qualités essentielles du savant, la droiture et l'indépendence du caractère, la sincérité absolue de l'esprit.

Bientôt, des travaux de haute importance se succédèrent. Guyard s'attaqua successivement aux problèmes les plus difficiles des langues et des littératures de l'Asie occidentale. Les questions délicates relatives au khalifat de Bagdad, l'histoire des Ismaéliens et des sectes incrédules dans le sein de l'Islam, la métrique arabe, où tant de choses nous surprennent, les formes bizarres de ce qu'on appelle les pluriels brisés, chapitre si curieux de la théorie comparée des langues sémitiques, furent pour notre savant collègue l'objet de travaux approfondis, toujours fondés sur l'étude directe des sources.

Sa lecture de l'arabe était rapide et sûre. Quand une société composée des arabisants les plus éminents de toute l'Europe se partagea le travail immense d'une édition complète du texte des *Annales* de Tabari, M. Guyard se chargea d'un volume et c'est grâce à lui que la France a été représentée dans cette entreprise monumentale. L'achèvement de la traduction de la *Géographie* d'Aboulféda, commencée par M. Reinaud, lui fut confiée. Attaché comme auxiliaire au *Recueil des Historiens arabes des croisades* publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Guyard a été, en ce travail, pour M. Barbier de Meynard, le plus précieux des collaborateurs.

Tous les grands problèmes l'attiraient. L'intérêt hors ligne que présente l'assyriologie le frappa, et il est probable que, s'il eût vécu davantage, il eût de plus en plus tourné ses études de ce côté. Il voyait l'immense avenir d'une science qui nous fournira un jour sur la haute antiquité des lumières inattendues. Son nom figurera parmi ceux des vaillants travailleurs qui auront marché au premier rang à la conquête de ce monde nouveau.

Comme professeur, d'abord à l'Ecole des Hautes-Etudes, puis parmi nous, M. Stanislas Guyard n'a pas rendu de moindres services. Il savait attacher ses élèves, leur inspirer le goût du travail qui le remplissait lui-même. Son assiduité était admirable; il aimait à dépasser à cet égard les obligations qui nous sont imposées. L'amour du bien public, le sentiment abstrait du devoir formaient l'unique mobile de sa vie. Il était, dans les relations privées, d'une douceur charmante; ses frères, ses sœurs l'adoraient. Tous ceux qui l'ont approché ont gardé de lui l'impression de quelque chose de supérieur.

Hélas ! il était trop parfait et, quand on est arrivé à ce degré extrême de désintéressement, la terre ne vous retient plus assez; on est trop prêt, au moindre signe, à la quitter. La soif du travail allait chez lui jusqu'à l'obsession; il avait tué en lui la possibilité du repos. Quand il pensait à tant de belles choses qui seraient à faire, quand il voyait la moisson si belle et les ouvriers si peu nombreux, il était pris d'une sorte de fièvre; il assumait pour lui la tâche de dix autres. La fatigue amena bientôt l'insomnie, l'incapacité de travail. L'incapacité de travail, c'était pour lui la mort. Vivre sans penser, sans chercher, lui parut un supplice.

Imitez-le en tout, jeunes amis, excepté en cette espèce de tension dangereuse qui fait qu'on ne peut plus associer au devoir le sourire, le divertissement honnête, le plaisir de contempler un monde où, à côté de tant de parties sombres, il y a des touches si lumineuses. *Indulgere genio* est un art que notre ami ne savait pas, ne voulait pas savoir.

Il ne pécha que par excès d'amour pour le bien. La vie était pour lui tellement identifiée avec le travail qu'un ordre de repos lui sembla insupportable. La perspective de vivre sans travailler lui parut un cauchemar plus affreux que la mort.

Et puis il y avait en tout cela quelque chose de plus profond encore. L'espèce de providence inconsciente qui veille à la destinée des grandes âmes semble faire en sorte que la récompense ne vienne que tard et quand elle a perdu son attrait. Il en fut ainsi pour Guyard. La vie s'était toujours montrée à lui par le côté austère. Quand elle commença de lui sourire, le stoïcien eut des scrupules; il crut qu'il allait perdre de sa noblesse en acceptant le prix qu'il avait si bien mérité; il sembla se dérober, se soustraire...

Pauvre cher ami, entré maintenant dans la sérénité absolue, donne le repos à ce cœur inquiet, à cette conscience timorée, à cette âme toujours craintive de ne pas assez bien faire. Tu as été un bon ouvrier dans l'œuvre excellente qui se construit avec nos efforts. Ta tristesse seule fut parfois un peu injuste, injuste pour la Providence, injuste pour ton siècle et pour toi-même. Sois tranquille, ta gerbe fleurira; tu as montré la route; ce que tu n'as pu faire, d'autres le feront. Ta vie sera pour tous ceux qui t'ont connu une leçon de désintéressement, de patriotisme, de travail et de vertu.

M. Gaston Paris, au nom de l'Ecole des Hautes-Etudes, a dit ensuite :

Messieurs,

Je viens apporter devant cette tombe, si cruellement et si prématurément ouverte, le tribut des regrets profonds de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes. Stanislas Guyard nous appartenait dès la fondation de

de dix collèges de Cambridge [1] et de la Bibliothèque universitaire de la même ville. Peu après, en 1605, le même Th. James fit paraître un catalogue de la Bodleienne, où les manuscrits sont confondus avec les imprimés [2]. En 1697 parurent à Oxford les *Catalogi librorum manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ*, de Bernard, en deux grands tomes in-folio [3] où le travail de James est reproduit, mais qui contient en outre les inventaires des collections manuscrites de plusieurs collèges que James avait laissées de côté, et surtout les inventaires de la Bodleienne, et d'un grand nombre de bibliothèques appartenant à des chapitres de cathédrales ou à des particuliers. Encore maintenant, pour plusieurs des fonds de la Bodleienne, pour Trinity College (Dublin), pour la plupart des collèges de Cambridge, pour les bibliothèques de cathédrales (sauf Durham, Canterbury et Salisbury), il n'existe pas d'autre catalogue que ceux de Bernard.

Mais la Royauté et le Parlement ne montrèrent pas pour la formation et l'entretien des bibliothèques le même zèle que les Universités. Le Musée britannique, fondé au milieu du siècle dernier par l'incorporation des collections de sir Robert Cotton, de Hans Sloane, du comte d'Oxford, eut des commencements difficiles. A cet égard, la parcimonie des premiers rois de la maison de Hanovre contraste défavorablement avec la libéralité de François Ier ou de Louis XIV. Par une heureuse fortune toutefois, la plus précieuse des collections dont se forma le musée naissant, la bibliothèque de Robert Cotton, avait son catalogue déjà imprimé, lorsqu'en 1700 elle fut donnée à la nation par sir John Cotton. Et ce catalogue, publié à Oxford en 1696 par Th. Smith [4], est encore maintenant très précieux, car non-seulement il est remarquablement détaillé, eu égard au temps où il parut, mais encore il nous a conservé la notice de bien des mss. qui ont disparu dans l'incendie de 1731. Le premier catalogue de mss. rédigé par l'établissement qui devait bientôt devenir le Musée britanique, est celui qui fut consacré aux mss. du fonds du roi par le bibliothécaire David Casley, *A catalogue of the manuscripts of the King's Library*, 1734, in-4°. C'est un très pauvre ouvrage. Il faut attendre ensuite

---

1. Benet (Corpus), Caius, Peterhouse, Pembroke, Emmanuel, Jesus, Queens', King's, Trinity Hall, Trinity.

2. *Catalogus librorum Bibliothecæ publicæ* quam vir ornatissimus THOMAS BODLEIUS, Eques auratus, in Academia Oxoniensi nuper instituit; continet autem libros alphabetice dispositos secundum quatuor facultates, cum quadruplici elencho expositorum S. Scripturæ, Aristotelis, Juris utriusque, et principum medicinæ, ad usum almæ Academiæ Oxoniensis, auctore THOMA JAMES, ibidem bibliothecario. Oxoniæ, apud Josephum Barnesium, Ann. Dom. 1605. — In-4°, 656 pages, plus un index non paginé.

3. Le premier se divise en trois parties (la seconde et la troisième ont une pagination continue). Ces deux tomes sont ordinairement reliés en un volume.

4. *Catalogus librorum manuscriptorum Bibliothecæ Cottonianæ*, Oxonii, e Theatro Sheldoniano. In-fol., 159 pages et un index non paginé de 24 pages.

jusqu'en 1782 pour voir paraître un nouveau catalogue : celui d'Ayscough [1], conçu selon un ordre de matières qui est loin, à mon avis, de faciliter les recherches, où on peut toutefois, avec de la patience, trouver la description des mss. additionnels jusqu'au n° 5017. Mais dès le commencement de ce siècle, une activité féconde se manifeste. Le Musée publie successivement le nouveau catalogue du fonds Cotton (1802), les quatre volumes du catalogue Harléien (1808-12), les catalogues des fonds Lansdowne (1812-9), Arundel (1834), Burney (1840), enfin l'index des mss. additionnels et Egerton acquis de 1783 à 1835 (1849). Tous ces volumes sont in-folio, mais l'administration du Musée ne tarda pas à renoncer à ce format archaïque pour adopter le grand in-8°, plus maniable. Le catalogue du fonds Sloane, presque entièrement imprimé dans le format in-folio, ne fut point publié [2]. Depuis 1839 le Musée faisait connaître ses nouvelles acquisitions en livres et manuscrits par une publication sinon périodique, du moins paraissant à peu d'années d'intervalle, et c'est pour cette publication que le format grand in-8° fut adopté. D'abord les listes des livres imprimés furent jointes à celles des mss., mais à partir de 1841 le Musée renonça à faire connaître ses nouvelles acquisitions en imprimés [3] et se borna à publier les listes des mss. appartenant aux fonds ouverts, qui sont les fonds *additional* et Egerton, chacun de ces deux fonds se divisant en deux séries : 1° manuscrits; 2° chartes et rouleaux; chaque série ayant sa numérotation à part. Sept volumes du catalogue des « additions aux manuscrits du Musée britannique » ont paru successivement de 1843 à 1882. Les trois derniers, publiés en 1875, 1877 et 1882, figurent en tête du présent article. Voici les titres des quatre autres :

List of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1836-50. London 1843. — Avec index. Il y a une pagination spéciale pour chaque année. Contient les mss. *additional* 10013 à 11748 et Egerton 607 à 888 [4].

Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1841-5. London 1850. — Avec index; pagination spéciale pour chaque année. Contient les *addit.* 11749 à 15667 et les Egerton 889 à 1139.

Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1846-7. [London], 1864.—Avec index. Désormais la pagi-

---

1. *A catalogue of the manuscripts preserved in the British Museum hitherto undescribed, consisting of five thousand volumes...* by Samuel AYSCOUGH, London, 1782, 2 vol. gr. in-4°.

2. Il y en a un exemplaire à la disposition des lecteurs dans la salle de lecture au Musée, 220 pp. contenant la description de 1091 mss.

3. Depuis quelques années le Musée britanique a organisé une publication périodique fort commode qui porte à la connaissance du public toutes ses nouvelles acquisitions en livres.

4. J'omets les *additional charters and rolls*, et les papyrus.

— On annonce que M. J. Malinowski prépare une *biographie de Jacques Gourdon de Genouillac*, dit Galiot (né le 10 juillet 1466, au château d'Assier, près de Figeac, et mort au même château le 4 décembre 1546).

— L'auteur de deux très recommandables travaux sur Gerson et Mabillon, M. Henri Jadart, secrétaire de l'Académie de Reims, prépare un nouveau travail sur *Dom Thierry Ruinart.*

— M. A. Ledieu, archiviste-bibliothécaire d'Abbeville, fera prochainement un *Catalogue des manuscrits* de la bibliothèque de cette ville.

— Un ouvrage du xvie siècle, *le Livre d'amitié dédié à Jehan de Paris par l'escuyer Pierre Sala, Lyonnois*, vient d'être publié pour la première fois, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, par M. Guigne, archiviste de la ville de Lyon, Lyon, Georg).

(— Le premier fascicule des *Inscriptions de l'ancien diocèse d'Orléans* sera prochainement publié par M. Edmond Michel (Orléans, Herluison).

— L'archiviste du Loiret, M. Jules Doinel, travaille en ce moment à une *Histoire de protestantisme français* dans l'Orléanais : l'ouvrage comprend la période entre la révocation de l'édit de Nantes et la Révolution. (1688-1789).

— On annonce également, pour paraître bientôt, une *Bibliographie des corporations ouvrières*, par M. Hippolyte Blanc (un vol. in-8° raisin de 80 à 100 pages, à deux colonnes, format Brunet, avec tables de matières et d'auteurs. Paris, Société bibliographique. 3 fr.)

— Un nouveau recueil périodique intitulé *Revue de France* vient d'être fondé à Marmande par M. Etienne Bertrand.

ALLEMAGNE. — Le volume II des ΚΡΥΠΤΑΔΙΑ ou *Recueil de documents pour servir à l'étude des traditions populaires*, doit bientôt paraître et sera tiré à 135 exemplaires numérotés. Voici la table des matières : *Folk-lore de la Haute-Bretagne. — Contes picards. 2de Série. — Schwedische Schwænke und Aberglauben aus Norland. — Anmerkungen. — Literatura popular erotica de Andalucia. — Some erotic Folk-lore from Scotland. — Dictons et formulettes de la Basse-Bretagne. — An erotic English Dictionary. — Trois contes alsaciens. — Glossaire cryptologique du breton. — Welsh Archœologie etc.* Prix 20 fr. (= 16 mark = 16 shill.) à la librairie Henninger de Heilbronn.

— M. J. von Pflugk-Harttung va publier à la librairie Kohlhammer de Stuttgart, un recueil de spécimens de chartes pontificales originales ; un fascicule-prospectus a été répandu dans le public.

— La librairie Teubner, de Leipzig, vient de mettre en vente le deuxième volume des *Grammairiens grecs*, p. p. Schneider et Uhlig. Ce deuxième volume renferme la *Grammaire de Denys de Thrace*, texte grec constitué d'après les manuscrits, les scolies et les traductions arménienne et syriaque; en outre, cent pages de prolégomènes, des index très complets, etc., etc. M. Uhlig a été aidé, pour les traductions en langues orientales, par M. A. Merx.

— Depuis la 11e livraison de l'Encyclopédie de l'histoire moderne (*Encyclopædie der neueren Geschichte*) de M. Wilhelm Herbst, neuf autres livraisons, de la douzième à la vingtième, ont paru à la librairie Perthes, de Gotha. La mort soudaine de M. Herbst n'a pas interrompu la publication du recueil qui a été continué par M. Alfred Schulze. La douzième livraison commence à *Farini* et la vingtième se termine à *Karl Eugen*. On remarquera dans ces neuf fascicules les articles suivants qui sont les plus développés : *France* du xvie au xviiie siècle ; les *Frédéric* de Prusse; *Gênes*; les *Georges* d'Angleterre; *Gladstone; Grey, Grande-Bretagne, Guise, Gustave, Hanovre, Hardenberg, Haïti, Henri, Hesse*, etc. Remarquons en-

core les art. *Johann* (ou Jean) et le premier des articles écrits dans l'« Encyclopédie » par M. Ed. ROSENTHAL, d'Iéna, et qui traite de l' « empire » (*Kaiserthum*). Ce sera, en somme, une très utile publication, indispensable à tous ceux qui étudient l'histoire des trois derniers siècles; les articles sont assez brefs, mais toujours exacts et très complets; on trouve à la fin de chacun d'eux des indications bibliographiques importantes. Comme dans les fascicules précédents, nous avons relevé, en feuilletant les nouvelles livraisons, quelques erreurs ou lacunes. P. 118, on s'étonne de lire que Gaston de Foix ait été général sous François Ier (« Feldherr unter Franz I »), lisez évidemment : sous Louis XII. P. 119, lisez *Fontenoy* et non « Fontenay ». P. 124, il y a une véritable disproportion entre les articles *Foulon* et *Fouquet;* ce dernier est trop court et il aurait fallu parler des goûts élégants du surintendant et de la protection qu'il donna aux gens de lettres et aux artistes. P. 125, art. *Fouquier-Tinville;* il ne fallait pas citer uniquement, comme source, le livre de Domenget, paru en 1878, qui n'est qu'une compilation dont la science historique ne doit tenir aucun compte; il valait mieux citer les publications de Campardon, de Berriat-Saint-Prix, de H. Wallon. P. 318, quoique le général *Gratien* soit très connu en Allemagne parce qu'il a vaincu le major Schill, il ne méritait pas, ce nous semble, un article de deux colonnes, — surtout lorsqu'on oublie de dire un mot de Georges Forster. P. 493, art. *Hérault de Séchelles :* Hérault ne s'était pas borné à visiter un émigré, il lui avait donné asile dans son appartement. P. 525, il n'est pas exact de dire que les cendres de Hoche furent déposées avec celles de Marceau à Weissenthurm, près de Neuwied; ceux qui ont fait le voyage des bords du Rhin savent que Marceau repose à Coblence, près du Pétersberg, à quelque distance du fort qui portait son nom et qui s'appelle aujourd'hui le fort François, et que Hoche est non loin de lui, dans le réduit du même fort François, à gauche de l'entrée, sous une lame de marbre sans inscription. P. 598, le nom du valet de chambre de Dumouriez cité à l'art. *Jemmapes* est Baptiste Renard et non « Jean Renard ». P. 644, il est curieux qu'on ait mentionné, à l'art. *Jeanne d'Albret*, H. Martin, Mme de Vauvilliers, Muret, Pressel, et qu'on ait oublié M. de Ruble. P. 668, trois colonnes sur Anne de Joyeuse qui « prit, reprit, quitta la cuirasse et la haire »; n'est-ce pas trop? Mais ces chicanes n'enlèvent rien à la grande valeur de ce répertoire biographique dont nous attendons la suite avec impatience.

BELGIQUE. — M. J. DELBEUF, professeur à l'Université de Liège, va faire paraître une édition remaniée des remarquables articles publiés par lui en 1879-80 dans la *Revue philosophique*, sous le titre de : *Le sommeil et les rêves*.

— L'édition des œuvres de *Jean d'Outremeuse*, chroniqueur liégeois du XIVe siècle, entreprise par la commission royale d'histoire, est achevée. Les trois premiers livres seuls du *Myreur des Histoires* ont paru; le quatrième n'a pu être retrouvé. M. Stanislas BORMANS, chargé de cette importante publication (6 vol. in-4°) depuis la mort de M. Ad. Borgnet en 1875, prépare un volume de tables et une introduction dont l'impression est commencée. M. B. a lu, à la dernière séance de l'Académie, une intéressante étude sur son auteur. — Le même éditeur vient de faire paraître le dernier volume de la collection des *Coutumes de la principauté de Liège*. Il est consacré aux *Records* et est précédé d'une préface de M. le conseiller CRAHAY.

— Le dernier fascicule paru des *Analecta Bolandiana*, dont il est regrettable que les grandes Revues ne publient pas régulièrement les sommaires, contient, entre autres textes, une importante *Vie* de saint Lonogilus du VIIIe-IXe siècle.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 22 août 1884.

M. Philippe Berger lit un mémoire de M. Egger qui porte pour titre : *l'Encyclopédie, origines du mot et de la chose*. Les encyclopédistes du XVIIIe siècle, dit M. Egger, se sont peu préoccupés de signaler les travaux de leurs devanciers. Ils ne reconnaissent guère pour ancêtre que François Bacon. Le fait est que l'idée d'un recueil de science universelle a, aussi bien que le mot même d'encyclopédie, ses origines chez les Grecs et chez les Romains. La plupart des philosophes grecs, certains Romains, comme Pline l'Ancien, les docteurs du moyen âge, furent, les uns après les autres, des encyclopédistes.

M. Joseph Halévy communique quelques observations sur une inscription araméenne découverte dans l'oasis de Teima, à l'est du golfe d'Acaba, en Arabie, et publiée par M. Nelde. Cette inscription, longue de 25 lignes, est relative à l'installation de la statue d'un prêtre nommé Schezib dans un temple appelé la « maison d'images de Hagam » où officiaient ses descendants. Sur la face de la stèle opposée à celle qui porte l'inscription, on voit l'image d'une divinité tenant une lance, avec un disque ailé au-dessus et plus bas un prêtre dans l'attitude de l'adoration auprès d'un autel que surmonte une tête de bœuf. Ce monument est postérieur au règne d'Alexandre.

M. Schlumberger explique la légende d'un sceau de plomb byzantin du IXe siècle, conservé au cabinet des médailles, à la Bibliothèque nationale. Cette légende se traduit ainsi : « Georges Mélias, protospathaire et stratège impérial de Mamistra, Anazarbe et Tzamandos. » Georges Mélias ou Mélinas était un capitaine arménien au service de l'empereur Léon VI. Il fut successivement investi de divers commandements et prit part à plusieurs guerres.

Séance du 29 août 1884.

M. Delisle présente quelques observations sur treize feuillets du *Miroir* de saint Augustin, écrits au VIIIe siècle, qui font aujourd'hui partie d'un manuscrit de la collection du comte d'Ashburnham, le no 16 du fonds Libri. A l'aide d'un catalogue des manuscrits de l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire, rédigé au XVIIIe siècle et récemment retrouvé à Orléans, M. Delisle établit que ces feuillets ont fait partie du manuscrit no 10 de cette abbaye, dont les autres feuillets sont aujourd'hui conservés à la bibliothèque d'Orléans.

M. Héron de Villefosse rend compte d'un second envoi de copies d'inscriptions latines, recueillies à Sbeitla (Tunisie), l'ancienne *Suffetula*, par M. le lieutenant Marius Boyé. La plus importante de ces inscriptions est longue de 14 lignes. Elle contient le *cursus honorum* d'un personnage consulaire, dont le nom est devenu illisible : après avoir été vigintivir et triumvir, ce personnage était entré au sénat en qualité de questeur et, en vertu d'une concession spéciale de l'empereur, il y avait pris rang parmi les patriciens, quoiqu'il fût de famille plébéienne. Il avait exercé ensuite les fonctions de préteur urbain.

M. Philippe Berger communique les principaux résultats du déchiffrement, commencé par M. Renan et continué par lui, des inscriptions nabatéennes recueillies à Medaïn Salih (Arabie) par MM. Huber et Doughty. Ces textes qui sont nombreux, permettent de se rendre compte de l'importance du royaume nabatéen, de plusieurs faits de son histoire, de divers détails des mœurs du peuple qui l'habitait, etc. Ils sont datés pour la plupart, ce qui est rare en Orient et particulièrement précieux.

M. le Dr Rouire lit un nouveau mémoire de géographie historique sur les Syrtes et le lac Triton. Répondant aux objections du commandant Roudaire, il combat de nouveau l'identification du lac Triton avec les Chotts. Selon Scylax, le lac Triton était une baie comprise entre Thapus et Néopolis, c'est-à-dire, selon M. Rouire, au fond du golfe de Hammamat.

M. Joseph Halévy commence la lecture d'un mémoire sur les inscriptions nabatéennes et sur l'introduction de la langue araméenne en Perse.

Ouvrages présentés par M. Delisle : 1o BABEAU (Albert), *les Voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution*; 2o BOULAINVILLIERS (DE), *Mémoire sur le droit d'amortissement des gabelles et la conversion du revenu des Aides*, publié par DUCROCQ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — 22 septembre — 1884

STANISLAS GUYARD

Les obsèques de Stanislas Guyard, né à Frottey-lès-Vesoul (Haute-Saône) le 27 septembre 1846, mort à Paris le 7 septembre 1884, ont eu lieu le mardi 9 septembre, à trois heures, au cimetière Montparnasse. La plupart des amis du défunt étant absents de Paris à cette époque de l'année, l'assistance était peu nombreuse. Nous y avons remarqué MM. Ernest Havet, Oppert, Maspero, Paul Meyer, Léon Renier, Flach, du Collège de France, MM. Halévy, Jacob, Longnon, Rayet, Chatelain, de l'Ecole des Hautes-Etudes, M. Doniol, directeur de l'Imprimerie Nationale, M. Chuquet, secrétaire de la *Revue critique*, MM. Julien Havet, Zotenberg, Vernes, Fagniez, Harrisse, Hartwig Derenbourg, Morel-Fatio, Müntz, Psichari. Le deuil était mené par les deux beaux-frères de Guyard. Au cimetière, M. Renan a prononcé, avec une émotion profondément ressentie par tous les auditeurs, le discours suivant, au nom du Collège de France :

Quelle fatalité, messieurs, que la mort soit venue prendre parmi nous le plus jeune, le plus désigné pour les grandes œuvres, le plus aimé ! Six mois à peine se sont écoulés depuis que Stanislas Guyard remplaçait dans la chaire d'arabe au Collège de France le regretté Defrémery, et voilà que le coup le plus imprévu nous l'enlève au milieu d'une féconde activité. Il n'avait que trente-huit ans. En peu d'années, il a su remplir le cadre d'une longue vie scientifique ; il en a fait assez pour sa tâche virile ; mais nous qui fondions sur lui tant d'espérances, nous qui nous consolions de vieillir en voyant grandir à côté de nous cette laborieuse et vaillante jeunesse, c'est pour nous qu'est le deuil. Depuis le jour où j'ai serré sa main sur son lit d'agonie, sans qu'elle m'ait répondu, il me semble que nos études ont été atteintes dans quelque organe vivant, près du cœur.

Le goût de Stanislas Guyard pour les études orientales data de sa première jeunesse. Son esprit ferme et sagace lui révéla tout d'abord qu'en fait de sciences historiques, c'était là qu'il y avait le plus de travail utile à dépenser, le plus de vrai à découvrir. Il fit à sa vocation les plus grands sacrifices et il fallut la ténacité extrême de sa volonté pour continuer les recherches de son choix, malgré la situation extérieurement

défavorable où sont placées des études capitales, il est vrai, par leurs résultats philosophiques, mais qui n'ont presque point d'application professionnelle. Longtemps il n'eut pour récompense que l'estime des témoins de ses travaux; mais cette estime, du moins, lui fut bien vite acquise. Nous éprouvâmes tous une sensible joie quand nous vîmes venir à notre Société asiatique ce jeune homme sérieux, ardent, consciencieux, ami passionné du vrai, ennemi de tout charlatanisme et de toute hypocrisie. On sentait, derrière sa modestie, les qualités essentielles du savant, la droiture et l'indépendence du caractère, la sincérité absolue de l'esprit.

Bientôt, des travaux de haute importance se succédèrent. Guyard s'attaqua successivement aux problèmes les plus difficiles des langues et des littératures de l'Asie occidentale. Les questions délicates relatives au khalifat de Bagdad, l'histoire des Ismaéliens et des sectes incrédules dans le sein de l'Islam, la métrique arabe, où tant de choses nous surprennent, les formes bizarres de ce qu'on appelle les pluriels brisés, chapitre si curieux de la théorie comparée des langues sémitiques, furent pour notre savant collègue l'objet de travaux approfondis, toujours fondés sur l'étude directe des sources.

Sa lecture de l'arabe était rapide et sûre. Quand une société composée des arabisants les plus éminents de toute l'Europe se partagea le travail immense d'une édition complète du texte des *Annales* de Tabari, M. Guyard se chargea d'un volume et c'est grâce à lui que la France a été représentée dans cette entreprise monumentale. L'achèvement de la traduction de la *Géographie* d'Aboulféda, commencée par M. Reinaud, lui fut confiée. Attaché comme auxiliaire au *Recueil des Historiens arabes des croisades* publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Guyard a été, en ce travail, pour M. Barbier de Meynard, le plus précieux des collaborateurs.

Tous les grands problèmes l'attiraient. L'intérêt hors ligne que présente l'assyriologie le frappa, et il est probable que, s'il eût vécu davantage, il eût de plus en plus tourné ses études de ce côté. Il voyait l'immense avenir d'une science qui nous fournira un jour sur la haute antiquité des lumières inattendues. Son nom figurera parmi ceux des vaillants travailleurs qui auront marché au premier rang à la conquête de ce monde nouveau.

Comme professeur, d'abord à l'Ecole des Hautes-Etudes, puis parmi nous, M. Stanislas Guyard n'a pas rendu de moindres services. Il savait attacher ses élèves, leur inspirer le goût du travail qui le remplissait lui-même. Son assiduité était admirable; il aimait à dépasser à cet égard les obligations qui nous sont imposées. L'amour du bien public, le sentiment abstrait du devoir formaient l'unique mobile de sa vie. Il était, dans les relations privées, d'une douceur charmante; ses frères, ses sœurs l'adoraient. Tous ceux qui l'ont approché ont gardé de lui l'impression de quelque chose de supérieur.

Hélas ! il était trop parfait et, quand on est arrivé à ce degré extrême de désintéressement, la terre ne vous retient plus assez; on est trop prêt, au moindre signe, à la quitter. La soif du travail allait chez lui jusqu'à l'obsession; il avait tué en lui la possibilité du repos. Quand il pensait à tant de belles choses qui seraient à faire, quand il voyait la moisson si belle et les ouvriers si peu nombreux, il était pris d'une sorte de fièvre; il assumait pour lui la tâche de dix autres. La fatigue amena bientôt l'insomnie, l'incapacité de travail. L'incapacité de travail, c'était pour lui la mort. Vivre sans penser, sans chercher, lui parut un supplice.

Imitez-le en tout, jeunes amis, excepté en cette espèce de tension dangereuse qui fait qu'on ne peut plus associer au devoir le sourire, le divertissement honnête, le plaisir de contempler un monde où, à côté de tant de parties sombres, il y a des touches si lumineuses. *Indulgere genio* est un art que notre ami ne savait pas, ne voulait pas savoir.

Il ne pécha que par excès d'amour pour le bien. La vie était pour lui tellement identifiée avec le travail qu'un ordre de repos lui sembla insupportable. La perspective de vivre sans travailler lui parut un cauchemar plus affreux que la mort.

Et puis il y avait en tout cela quelque chose de plus profond encore. L'espèce de providence inconsciente qui veille à la destinée des grandes âmes semble faire en sorte que la récompense ne vienne que tard et quand elle a perdu son attrait. Il en fut ainsi pour Guyard. La vie s'était toujours montrée à lui par le côté austère. Quand elle commença de lui sourire, le stoïcien eut des scrupules; il crut qu'il allait perdre de sa noblesse en acceptant le prix qu'il avait si bien mérité; il sembla se dérober, se soustraire...

Pauvre cher ami, entré maintenant dans la sérénité absolue, donne le repos à ce cœur inquiet, à cette conscience timorée, à cette âme toujours craintive de ne pas assez bien faire. Tu as été un bon ouvrier dans l'œuvre excellente qui se construit avec nos efforts. Ta tristesse seule fut parfois un peu injuste, injuste pour la Providence, injuste pour ton siècle et pour toi-même. Sois tranquille, ta gerbe fleurira; tu as montré la route; ce que tu n'as pu faire, d'autres le feront. Ta vie sera pour tous ceux qui t'ont connu une leçon de désintéressement, de patriotisme, de travail et de vertu.

M. Gaston Paris, au nom de l'Ecole des Hautes-Etudes, a dit ensuite :

MESSIEURS,

Je viens apporter devant cette tombe, si cruellement et si prématurément ouverte, le tribut des regrets profonds de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes. Stanislas Guyard nous appartenait dès la fondation de

l'Ecole; à peine âgé de 22 ans, il avait déjà fait preuve d'une science assez étendue et d'une critique assez sûre pour qu'on le chargeât de représenter l'enseignement du persan et de l'arabe dans cet établissement, modeste en apparence, auquel un ministre éclairé confiait la grande mission de donner dans notre pays une impulsion nouvelle aux études originales et approfondies. Le jeune répétiteur, nommé plus tard directeur-adjoint, justifia d'une manière éclatante, par son zèle autant que par ses capacités, la confiance qu'on avait mise en lui. Il se donna tout entier à cette tâche attrayante et féconde, mais qui exige tant de dévouement et des talents si variés, de diriger dans la voie rigoureuse de l'investigation méthodique et critique de jeunes esprits curieux, mais mal préparés, avides de savoir, mais souvent impatients du joug de cette discipline austère qu'on apprend à aimer quand on a pu apprécier ce qu'elle ajoute de vraie force à l'intelligence, ce qu'elle fait rendre au travail de fruits inespérés. Profitant à sa manière de la liberté qui a toujours régné entre nous, il faisait jusqu'à six conférences hebdomadaires, bien qu'il ne reçût pour tant de peine, préparée par tant d'étude, qu'une rémunération à peu près insignifiante. D'autres diront avec une compétence que je n'ai pas l'autorité qu'il prit de bonne heure et l'influence heureuse qu'il exerça sur un groupe restreint, mais fidèle, d'élèves. Je veux seulement le remercier au nom de nous tous pour l'aide qu'il nous a prêtée, pour la part notable qu'il a eue au succès de l'œuvre commune, succès tout spirituel, mais qui n'en est que plus noble, et qui est dû tout entier à un généreux et infatigable concours de talents et d'abnégations. Guyard montra, qu'il me soit permis de l'ajouter, le même désintéressement quand il accepta, sur ma demande, une part dans la direction de la *Revue critique d'histoire et de littérature*, ce recueil fondé un peu avant l'Ecole des Hautes-Etudes et que des liens étroits ont rattaché à cette école depuis qu'elle existe. Il nous apporta aussi le même zèle et, grâce à lui, la partie orientale de la *Revue* prit bientôt une importance hors ligne. Nous contemplons aujourd'hui avec stupeur le vide que la disparition soudaine d'un tel collaborateur laisse dans nos rangs; que dire du vide que sa perte laisse dans nos cœurs? Guyard était sympathique à première vue et le devenait plus à mesure qu'on le connaissait mieux. La franchise, la bonne grâce, la plus aimable et la plus naturelle aménité de manières lui gagnaient vite l'amitié de ceux-mêmes qui ne pouvaient apprécier toute la force de sa pensée indépendante et réfléchie, toute la richesse et la sûreté de son savoir. Il fallait pénétrer plus avant dans son intimité, qu'il ouvrait rarement, pour découvrir que cet extérieur si avenant et si facile cachait une âme mélancolique et désenchantée pour laquelle le travail était une diversion autant qu'une jouissance, et qui, ayant à sa portée bien des conditions du bonheur, semblait s'y refuser de parti pris et ne pouvait échapper à l'obsession de quelque sinistre vision d'avenir. Cette vision, on voulait croire que son imagination la créait seule; elle était, hélas!

trop réellement menaçante, elle se rapprochait de jour en jour, elle a enveloppé, elle a emporté sa jeunesse..... Que de mérite, que de qualités, que de brillants et utiles travaux sont ainsi ravis à la science, à l'amitié, à la patrie! Nous qui avons connu, qui avons aimé Stanislas Guyard, nous qui devinons tout ce qu'il a souffert, nous qui savons tout ce qu'il valait, plaignons-le, plaignons-nous et conservons pieusement sa touchante image et son noble souvenir!

---

160. — **Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1854-1875.** [Vol. I]. Printed by order of the Trustees. [London], 1875. Gr. in-8, vij-938 pp.

Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1854-1875. Vol. II. Printed by order of the Trustees. Longmans [London], 1877. Gr. in-8, xij-1050 pp.

Index to the catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1854-1875. Printed by order of the Trustees. Longmans [London], 1880. Gr, in-8, vi-1575 pp.

Catalogue of additions in the manuscripts in the British Museum in the years 1876-1881. Printed by order of the Trustees. Longmans [London], 1882. Gr. in-8, viij-616 pp. [1]

Catalogue of romances in the department of manuscripts in the British Museum by H. L. D. WARD. Vol. I. Printed by order of the Trustees. Longmans [London], 1883. Gr. in-8, xx-955 pp.

Catalogue of a selection from the Stowe manuscripts exhibited in the King's Library in the British Museum. Printed by order of the Trustees [London], 1883. In-4, iv-83 pp. et quinze planches de fac-similés en autotype. Prix : 3 sh. 6[d], et 6[d] sans les fac-similés.

L'Angleterre est probablement, après la France, le pays qui possède les plus nombreuses et les plus belles collections de manuscrits. C'est assurément celui où le plus tôt on s'est imposé la tâche de faire connaître ces richesses et d'en assurer la conservation par la composition et la publication de catalogues. En France, les admirables bibliothèques du roi et de certains établissements religieux ont été l'objet d'inventaires successifs dont plusieurs remontent au moyen-âge. Les inventaires de la librairie du Louvre, de la collection de Jean, duc de Berry sont célèbres, mais ce n'est guère qu'au XVIII[e] siècle qu'il a été imprimé des catalogues de manuscrits. En Angleterre, dès l'an 1600, nous voyons paraître à Londres l'*Ecloga Oxonio-Cantabrigiensis* de Th. James [2], dont la première partie contient l'inventaire des mss. de treize collèges d'Oxford [3],

---

1. Les pp. 1 à 356 contiennent les notices des mss.; le reste du volume est occupé par un index alphabétique.
2. In-4°, 144 et 132 pp.
3. New College, Merton, Balliol, Magdalen, Lincoln, Oriel, All Souls, Corpus Trinity, Exeter, Brasenose, Queen's, Christ Church.

de dix collèges de Cambridge [1] et de la Bibliothèque universitaire de la même ville. Peu après, en 1605, le même Th. James fit paraître un catalogue de la Bodleienne, où les manuscrits sont confondus avec les imprimés [2]. En 1697 parurent à Oxford les *Catalogi librorum manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ*, de Bernard, en deux grands tomes in-folio [3] où le travail de James est reproduit, mais qui contient en outre les inventaires des collections manuscrites de plusieurs collèges que James avait laissées de côté, et surtout les inventaires de la Bodleienne, et d'un grand nombre de bibliothèques appartenant à des chapitres de cathédrales ou à des particuliers. Encore maintenant, pour plusieurs des fonds de la Bodleienne, pour Trinity College (Dublin), pour la plupart des collèges de Cambridge, pour les bibliothèques de cathédrales (sauf Durham, Canterbury et Salisbury), il n'existe pas d'autre catalogue que ceux de Bernard.

Mais la Royauté et le Parlement ne montrèrent pas pour la formation et l'entretien des bibliothèques le même zèle que les Universités. Le Musée britannique, fondé au milieu du siècle dernier par l'incorporation des collections de sir Robert Cotton, de Hans Sloane, du comte d'Oxford, eut des commencements difficiles. A cet égard, la parcimonie des premiers rois de la maison de Hanovre contraste défavorablement avec la libéralité de François Ier ou de Louis XIV. Par une heureuse fortune toutefois, la plus précieuse des collections dont se forma le musée naissant, la bibliothèque de Robert Cotton, avait son catalogue déjà imprimé, lorsqu'en 1700 elle fut donnée à la nation par sir John Cotton. Et ce catalogue, publié à Oxford en 1696 par Th. Smith [4], est encore maintenant très précieux, car non-seulement il est remarquablement détaillé, eu égard au temps où il parut, mais encore il nous a conservé la notice de bien des mss. qui ont disparu dans l'incendie de 1731. Le premier catalogue de mss. rédigé par l'établissement qui devait bientôt devenir le Musée britanique, est celui qui fut consacré aux mss. du fonds du roi par le bibliothécaire David Casley, *A catalogue of the manuscripts of the King's Library*, 1734, in-4°. C'est un très pauvre ouvrage. Il faut attendre ensuite

---

1. Benet (Corpus), Caius, Peterhouse, Pembroke, Emmanuel, Jesus, Queens', King's, Trinity Hall, Trinity.

2. *Catalogus librorum Bibliothecæ publicæ* quam vir ornatissimus Thomas Bodleius, Eques auratus, in Academia Oxoniensi nuper instituit; continet autem libros alphabetice dispositos secundum quatuor facultates, cum quadruplici elencho expositorum S. Scripturæ, Aristotelis, Juris utriusque, et principum medicinæ, ad usum almæ Academiæ Oxoniensis, auctore Thoma James, ibidem bibliothecario. Oxoniæ, apud Josephum Barnesium, Ann. Dom. 1605. — In-4°, 656 pages, plus un index non paginé.

3. Le premier se divise en trois parties (la seconde et la troisième ont une pagination continue). Ces deux tomes sont ordinairement reliés en un volume.

4. *Catalogus librorum manuscriptorum Bibliothecæ Cottonianæ*, Oxonii, e Theatro Sheldoniano. In-fol., 159 pages et un index non paginé de 24 pages.

jusqu'en 1782 pour voir paraître un nouveau catalogue : celui d'Ayscough [1], conçu selon un ordre de matières qui est loin, à mon avis, de faciliter les recherches, où on peut toutefois, avec de la patience, trouver la description des mss. additionnels jusqu'au nº 5017. Mais dès le commencement de ce siècle, une activité féconde se manifeste. Le Musée publie successivement le nouveau catalogue du fonds Cotton (1802), les quatre volumes du catalogue Harléien (1808-12), les catalogues des fonds Lansdowne (1812-9), Arundel (1834), Burney (1840), enfin l'index des mss. additionnels et Egerton acquis de 1783 à 1835 (1849). Tous ces volumes sont in-folio, mais l'administration du Musée ne tarda pas à renoncer à ce format archaïque pour adopter le grand in-8º, plus maniable. Le catalogue du fonds Sloane, presque entièrement imprimé dans le format in-folio, ne fut point publié [2]. Depuis 1839 le Musée faisait connaître ses nouvelles acquisitions en livres et manuscrits par une publication sinon périodique, du moins paraissant à peu d'années d'intervalle, et c'est pour cette publication que le format grand in-8º fut adopté. D'abord les listes des livres imprimés furent jointes à celles des mss., mais à partir de 1841 le Musée renonça à faire connaître ses nouvelles acquisitions en imprimés [3] et se borna à publier les listes des mss. appartenant aux fonds ouverts, qui sont les fonds *additional* et Egerton, chacun de ces deux fonds se divisant en deux séries : 1º manuscrits; 2º chartes et rouleaux; chaque série ayant sa numérotation à part. Sept volumes du catalogue des « additions aux manuscrits du Musée britannique » ont paru successivement de 1843 à 1882. Les trois derniers, publiés en 1875, 1877 et 1882, figurent en tête du présent article. Voici les titres des quatre autres :

List of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1836-50. London 1843. — Avec index. Il y a une pagination spéciale pour chaque année. Contient les mss. *additional* 10013 à 11748 et Egerton 607 à 888 [4].

Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1841-5. London 1850. — Avec index; pagination spéciale pour chaque année. Contient les *addit.* 11749 à 15667 et les Egerton 889 à 1139.

Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1846-7. [London], 1864.—Avec index. Désormais la pagi-

---

1. *A catalogue of the manuscripts preserved in the British Museum hitherto undescribed, consisting of five thousand volumes...* by Samuel Ayscough, London, 1782, 2 vol. gr. in-4º.

2. Il y en a un exemplaire à la disposition des lecteurs dans la salle de lecture au Musée, 220 pp. contenant la description de 1091 mss.

3. Depuis quelques années le Musée britanique a organisé une publication périodique fort commode qui porte à la connaissance du public toutes ses nouvelles acquisitions en livres.

4. J'omets les *additional charters and rolls*, et les papyrus.

nation est continue. Contient les *addit.* 15668 à 17277 et les Egerton 1140 à 1149.

Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1848-53. [London] 1868. — Avec index. Contient les *addit.* 17278 à 19719 et les Egerton 1150 à 1636.

Il est temps maintenant de commencer l'examen des volumes les plus récents de cette collection, ceux qui ont été publiés depuis 1875. Le volume de 1880 est l'index des deux tomes précédents (1875 et 1877); le volume de 1882 contient à la fois des notices (pour les acquitions de 1876 à 1881) et l'index alphabétique de ces mêmes notices. On voit que le Musée britannique, comme au reste la plupart des grandes bibliothèques, a procédé avec quelque hésitation, qu'il n'est pas arrivé du premier coup à un système qui le satisfît. Le système auquel il s'est arrêté en dernier lieu, dans la partie publiée en 1882, celui qui consiste à comprendre dans un même volume les notices et la table de ces notices, paraît de beaucoup le plus commode.

Le lecteur n'attend pas de nous que nous mettions en lumière par des citations les richesses infinies que font connaître ces catalogues. Les collections du Musée britannique sont assez célèbres pour se passer de recommandation. Qu'il me suffise de dire que si, parmi les mss. acquis dans ces cinquante dernières années, il en est peu qui aient pour l'antiquité classique ou le haut moyen-âge une importance considérable, en revanche, presque toutes les parties de l'histoire ou de la littérature soit du bas moyen-âge, soit des temps modernes peuvent être éclairées par les documents contenus dans les *additional* ou dans les *Egerton mss.* Pour ma part j'étudie depuis plus de vingt ans les mss. relatifs à notre ancienne littérature que renferme le Musée et je suis loin de me croire au terme de mes recherches. Mais, ce qui domine, ce sont naturellement les correspondances et les papiers d'état, et de ce côté il y a pour notre histoire politique une mine très riche à exploiter. Plutôt que d'entasser des citations arbitrairement choisies et qui occuperaient dans la *Revue* un espace démesuré, je préfère dire quelques mots de la façon dont sont rédigées les notices. En principe, le système adopté est de tout point excellent. Les rédacteurs du catalogue se sont attachés à donner strictement les indications nécessaires pour faire connaître le contenu des mss., leur provenance, leur état matériel. Ils se sont sagement abstenus de toute excursion sur le domaine de l'histoire littéraire ou politique. Ils ont compris qu'ils avaient à constater l'identité des auteurs et des ouvrages, non à présenter des vues personnelles sur la valeur des documents décrits. Dès qu'on s'écarte de limites strictement fixées, on ne sait plus où s'arrêter, et un catalogue menace de dégénérer en une série de dissertations d'une étendue indéterminée qui paraîtront toujours trop longues ou trop courtes selon le point de vue auquel se placera le lecteur. Un catalogue de manuscrits ne doit rien avoir de com-

mun avec les *Notices et Extraits des manuscrits* publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Les *Notices et Extraits* sont rédigés par des savants spéciaux qui choisissent leur sujet et s'attachent à faire sortir d'un manuscrit toutes les informations qu'il peut contenir sur un point d'histoire ou de littérature. Les catalogues sont nécessairement l'œuvre d'un petit nombre d'érudits, parfois d'une seule personne, à qui on ne peut supposer une science universelle, mais de qui on peut exiger, outre la description matérielle de chaque manuscrit, l'indication précise de l'ouvrage ou des ouvrages contenus dans ce ms. Même dans ces limites restreintes, la tâche est assez vaste et ceux qui ont catalogué des manuscrits savent ce qu'il faut d'érudition et d'expérience bibliographique pour découvrir l'auteur de tant de traités anonymes, pour déterminer entre tant d'homonymes l'identité d'un personnage désigné à l'*incipit* ou à l'*explicit* ou à la fin d'une lettre par son nom seul. Le long usage que j'ai fait des catalogues des additions aux mss. du Musée me permet d'attester que les rédacteurs se sont en général fort bien acquittés de la tâche sagement circonscrite qu'ils se sont imposée. Ils ont dû commettre des erreurs sur des détails ; ils le savent mieux que personne : le volume d'index publié en 1880 se termine par trois pages d'additions et corrections aux deux volumes de 1875 et 1877, et sans doute il y aurait place pour d'autres améliorations; mais le système général est excellent, et c'est là l'important. Voici toutefois quelques observations générales que m'a suggérées la lecture de ce catalogue. Lorsqu'un ouvrage est peu connu, il serait utile d'en indiquer une édition, s'il en existe, ou du moins de renvoyer à quelque livre ou dissertation dans lequel cet ouvrage aurait été étudié. C'est ce que les rédacteurs du catalogue font parfois : ainsi ils se réfèrent pour beaucoup de livres appartenant à notre ancienne littérature, aux *Manuscrits françois* de Paulin Paris ; mais ils auraient pu faire un usage plus fréquent de ce procédé si commode pour le lecteur et qui n'augmente pas d'une façon appréciable la longueur des notices. Pour les ouvrages anonymes ou dont l'auteur est incertain, il eût été avantageux de transcrire les premiers mots du texte. En Angleterre même, le regretté H. O. Coxe a suivi très généralement ce système dans ses divers catalogues, donnant ainsi aux érudits qui ont étudié particulièrement certains points d'histoire littéraire le moyen de reconnaître des écrits que lui-même n'était pas en état d'identifier. Je voudrais aussi qu'on eût soin d'indiquer exactement les travaux dont un ms. a été l'objet. Les rédacteurs des catalogues du Musée le font quelquefois ; il faudrait le faire toujours. Ainsi il y avait lieu d'indiquer que le ms. 28260 a été décrit et en partie édité dans la *Romania*, I, 420 et suiv. Notons en passant que dans le catalogue on a omis de mentionner l'auteur bien connu du premier des ouvrages que renferme le ms. ; cet auteur est Philippe de Navarre. Dans la même notice je lis « Petrus *de* Riga » ; c'est une vieille erreur ; il faut dire : *Petrus Riga*. — Les titres sont autant que possible empruntés au

ms. même. Ce qui est ajouté est prudemment placé entre crochets. Grâce à cette précaution, le lecteur pourra parfois, mais rarement, corriger le catalogue ; ainsi n° 24065 : « Map of the world « faite à Arqves par Pierre Descelier *P[res]b[yte]re* » lis. : *Presbtre*. — Les mesures des mss. sont données, à l'ancienne mode, par des indications de format qui, pour des mss. sur parchemin, n'ont pas de signification précise. Il est maintenant plus usuel de donner des mesures exactes. Bien entendu ce système pourrait n'être appliqué qu'aux mss. en parchemin.

Il nous faut maintenant dire quelques mots des index, soit publiés séparément comme celui de 1880, soit joints aux notices comme dans le volume de 1882. Ces index méritent un éloge sans réserve. Je dirai qu'ils sont presque trop bons en ce sens qu'ils dispensent de lire le catalogue. C'est le catalogue même disposé dans l'ordre alphabétique des noms et des principales matières. Ils sont même parfois plus riches que celui-ci, car on y a fait entrer des noms qui ne figurent pas dans les notices de certains recueils de lettres [1]. On tirera surtout beaucoup de profit des articles matières dont une liste sommaire se trouve en tête de l'index de 1880. Je signalerai dans ce même index l'article France qui occupe les pages 568 à 584. Il se divise en deux sections : 1° généralités de l'Histoire de France, chroniques, actes, papiers d'administration, relations d'ambassades, généalogies, cartes, marine; 2° série des souverains de la France, de Dagobert à Napoléon III, sous le nom de chacun desquels sont placés les renvois aux documents qui concernent sa personne ou sa politique.

Actuellement, les catalogues imprimés des mss. du Musée s'étendent jusqu'à l'année 1881 inclusivement : le volume publié en 1882 conduit les *additional* jusqu'au n° 31896 et les Egerton jusqu'au n° 2600. Quant aux mss. acquis en 1882 et 1883, on peut en connaître le contenu au Musée même, grâce à un inventaire sommaire *(Hand. list)* tenu soigneusement à jour, dont deux exemplaires manuscrits sont à la disposition des lecteurs.

Les catalogues dont je viens de donner une idée me paraissent répondre à tous les besoins. Ils se publient à intervalles assez rapprochés pour suivre la collection dans son développement : ils sont accompagnés d'index qui rendent faciles toutes les recherches. Il semble donc qu'il n'y ait rien de plus à exiger d'une administration éclairée et soucieuse de ses devoirs. Les autorités du Musée ne l'ont pas pensé ainsi. Elles ont voulu faire plus encore : elles ont pris en considération cette classe peu estimable de lecteurs qui se présentent aux bibliothécaires avec un sujet mal défini et sans recherches préparatoires, et lui disent : « Qu'avez-vous sur tel sujet? » C'est pour satisfaire les travailleurs de cette caté-

1. Il y a d'autres exemples d'index plus complets que les catalogues auxquels ils se rapportent; telle est, par exemple, la table de l'inventaire sommaire des Archives Nationales.

gorie qu'ont été entrepris certains catalogues dont je vais maintenant parler, et qui, à mon avis, ne présentent pas une utilité en rapport avec les peines et les frais qu'ils coûtent. Ces catalogues sont des catalogues par langues et par matières.

Le classement des mss. par langues a de grands avantages, encore bien qu'il soit impossible de l'effectuer avec toute rigueur. En général, on adopte pour les langues orientales une division à base purement linguistique, tandis que pour les langues occidentales on groupe les idiomes de même famille lorsqu'ils sont ou ont été en usage dans un seul état. C'est le classement scientifique tempéré par des considérations politiques. Ainsi à la Bibliothèque nationale les mss. provençaux font partie du fonds français et les mss. catalans sont classés avec les mss. castillans. Il y a là une sorte de convention qui est sans inconvénient pourvu que le classement soit opéré avec compétence et qu'on ne confonde pas par exemple le catalan et le provençal comme cela est arrivé à la Bibliothèque nationale aussi bien qu'au Musée britannique [1]. Les difficultés, dans l'application ne laissent pas d'être assez grandes, parce que beaucoup de mss., principalement les recueils de correspondances diplomatiques, sont composés de pièces en diverses langues. On s'en tire toutefois dans les bibliothèques bien ordonnées par des règles fixes, et en somme, l'avantage du classement par langues, tel qu'il est adopté à la Bibliothèque nationale, est assez grand pour compenser les menus inconvénients inséparables de tout système. La commodité qui résulte de cette division est surtout manifeste pour les manuscrits orientaux qui se prêtent très bien à cette sorte de classement. Au Musée britannique, ces mss. constituent une section à part qui a son conservateur spécial, M. Rieu, le savant auteur du catalogue des mss. persans dont il a été rendu compte ici-même [2]. Les mss. orientaux n'ont jamais figuré que pour mémoire dans les catalogues des additions au Musée britannique. Ils y figurent par leur numéro seul et avec un renvoi à l'un des catalogues de la série orientale. Par analogie, il semble que l'administration ait projeté une série de catalogues par langues des mss. occidentaux. C'est ainsi qu'il a été publié trois gros volumes d'un catalogue des mss. espagnols comprenant les mss. catalans et même, par une véritable erreur, des mss. provençaux, que le rédacteur, un savant espagnol étranger à l'adminis-

1. A la Bibliothèque nationale, il est resté dans le fonds français certains mss. catalans qui avaient été pris pour provençaux lors de la formation des fonds par langue, vers 1860. En revanche, des mss. provençaux avaient été mis à tort dans le fonds espagnol. Lorsque, dans ces dernières années, M. Morel Fatio a rédigé le catalogue du fonds espagnol, il a naturellement rejeté les mss. provençaux indûment attribués à ce fonds. Il était alors impossible de les intercaler dans le fonds français auquel dès l'origine on aurait dû les attribuer. Il a donc fallu les rejeter dans le fonds ouvert des Nouvelles acquisitions françaises où ils se voient tristement relégués, encore que plusieurs d'entre eux soient à la Bibliothèque depuis Louis XIV.

2. Voy. année 1882, art. 241.

tration du Musée, a crus catalans. Fera-t-on de même des catalogues spéciaux pour les mss. italiens, français, allemands, anglais? Je l'ignore: ce sera là, selon moi, une œuvre assez peu utile, sans rapport avec le mode de classement adopté au Musée et faisant double emploi avec les catalogues des additions. Il n'en résultera pas de commodités particulières pour les recherches puisque les index suffisent à tous les besoins[1].

Voici maintenant que le Musée inaugure, avec le gros livre de M. Ward, une nouvelle série : celle des catalogues par matières. L'ouvrage de M. W. dont le titre est inscrit en tête de cet article est le tome Ier d'un catalogue de tous les romans manuscrits, en grec, en latin, en langues romanes, germaniques, scandinaves et celtiques, que renferme le Musée. L'antiquité et les temps modernes sont exclus, encore bien qu'on ait admis d'une part Julius Valerius, le traducteur du *Pseudo-Callisthènes,* qui est certainement antérieur au moyen-âge, et d'autre part un roman autobiographique de Sir Kenelm Digby, composé au XVIIe siècle.

Ce classement n'offre aucun avantage qu'on ne puisse obtenir à l'aide d'une table des matières, il a des inconvénients qui lui sont inhérents. Il est à peu près impossible de l'exécuter d'une manière complète et conséquente; il oblige de morceler les descriptions, parce que beaucoup de manuscrits contiennent des matières très variées; enfin il dégénère facilement en un recueil de dissertations dont le sort est de vieillir vite, tandis qu'un catalogue doit avoir une valeur permanente. Ces critiques, qu'il me sera aisé de justifier, portent non pas sur l'œuvre du rédacteur du catalogue : le travail de M. W., une fois le système admis, est très satisfaisant; l'auteur est au courant des questions variées qu'il aborde au hasard des manuscrits, et il fournit mainte indication qui profitera à l'histoire des littératures du moyen-âge; mais le système lui-même repose sur une très fausse conception de ce que doit être un catalogue de mss. Prenons, pour vérifier les critiques générales qui précèdent, un petit nombre d'exemples.

Les premiers articles du catalogues sont consacrés à des mss. grecs : les *Heroica* de Philostratos et les *Iliaca* de J. Tzetzès. J'affirme que jamais personne n'aura la pensée de chercher la description de ces mss. dans le catalogue de M. Ward. Ce sont des ouvrages qui n'ont aucune espèce de rapport avec les divers romans de Troie en latin et en roman qui viennent ensuite; le premier même (l'ouvrage de Philostratos) n'a point du tout le caractère d'un roman. Je ne vois aucune raison d'admettre ces écrits bysantins et de rejeter l'*Iliade* qui est bien certaine-

1. Il faut ajouter que sur divers points l'initiative privée vient en aide à l'action administrative. C'est ainsi que l'un des bibliothécaires du Musée, M. W. de Gray Birch, a publié un catalogue des miniatures et dessins contenus dans les mss., qui rend de grands services aux artistes et aux paléographes : *Early Drawings and Illuminations. An introduction to the study of illustrated mss.; with a Dictionary of subjects in the British Museum.* London, 1879; in-8°.

ment la source première, quoique indirecte, de tous les romans de Troie. Plus loin (pp. 27 et suiv.) sont étudiés des poèmes latins, (*Pergama flere volo...*, et un autre) qui sont des œuvres savantes et n'ont aucun droit à figurer dans la littérature des romans. Les y faire entrer c'est les détacher bien à tort de la littérature scolastique à laquelle ils appartiennent. M. W. s'est, pour ces poèmes comme pour tout le reste, donné la peine de rassembler nombre d'indications bibliographiques que du reste on ne pensera pas à chercher là; disons en passant qu'il y faut ajouter au moins un renvoi à l'édition et aux recherches de M. Hauréau sur le poème *Pergama* et sur un autre ayant le même sujet, dans les *Notices et extraits des mss.*, XXVIII, 438 et suiv.[1] C'est ce qui existe de plus important sur la matière.

Si le *Catalogue of Romances* contient certains ouvrages qu'on ne s'attendrait pas à y rencontrer, en revanche il en omet qui devraient y prendre place. Il y a une subdivision intitulée « Romans allégoriques et didactiques »; toute personne versée dans la littérature du moyen-âge voit quel nombre considérable d'ouvrages peut être classé sous cette rubrique. Or je n'y vois figurer que le *Roman de la Rose*, le *Chemin de Vaillance* de Jean de Courcy, le livre de Sydrac et le livre de l'Ordre de chevalerie. Notons qu'il faut entendre le mot anglais *romances* dans un sens singulièrement large pour l'appliquer aux deux derniers de ces quatre ouvrages. Mais pourquoi omettre les romans allégoriques (les poèmes de Christine de Pisan, par exemple) et les poèmes didactiques dont abonde la littérature du moyen-âge? J'avoue que je ne me rends pas compte des principes qui ont présidé au classement.

Quant au système adopté pour la rédaction des notices, il est tout différent de celui qui a été suivi dans les *Catalogues of Additions*. M. Ward s'est surtout proposé de faire connaître les auteurs et les ouvrages. Il analyse les romans dont il traite; il rassemble autant de renseignements qu'il en peut réunir sur les auteurs, sur la date de la composition, etc. En un mot, chaque notice de ms. devient une dissertation d'histoire littéraire, qui ne se rapporte pas spécialement au ms. décrit, mais pourrait aussi bien avoir été publiée à l'occasion de n'importe quelle édition de l'ouvrage contenu dans ce ms. Ainsi le ms. Harley 4334, contenant un fragment déjà deux fois publié de *Girart de Roussillon*, fournit le prétexte d'une étude sur la légende de Girart de Roussillon en général, qui est un bon résumé de ce qu'on savait sur ce sujet jusqu'à l'année dernière. Mais la même notice eût pu être faite sur l'un quelconque des autres mss. du même ouvrage. Le système admis, on ne peut que louer l'étendue et la sûreté des connaissances de M. Ward. Il a surtout une information bibliographique qui serait à remarquer partout, qui certainement n'est pas commune en Angleterre. Il est rare par exemple qu'il néglige d'indiquer les notices qui ont précédé la

1. Le travail de M. Hauréau a été réimprimé à part sous ce titre : *Les Mélanges poétiques d'Hildebert de Lavardin*, 1882, in-8°; voy. pp. 206 et suiv.

sienne. Notons cependant quelques omissions. Le ms. Roy. 19. D. I. est étudié en deux endroits, inconvénient forcé de tout catalogue par matières, d'abord p. 123 pour la version française de l'*Historia de prœliis*, ensuite p. 143 pour la *Vengeance de la mort Alexandre*. Mais nulle part il n'est dit que ce ms. avait déjà été décrit dans les *Archives des Missions*, 2e série, III, 315 et suiv. Le ms. Roy. 15. E. VI, fournit la matière de neuf articles dispersés par tout le volume, mais je ne vois nulle part mentionnée la description que M. F. Michel en a faite dans ses *Rapports au Ministre*, où sont également signalés plusieurs autres des ms. étudiés dans le *Catalogue of Romances*, par ex. le Harley 527. Le roman de *Theseus*, ms. addit. 16955, est l'objet d'une notice de six pages (pp. 769-75) : il n'est pas dit que ce ms. a déjà été décrit dans les *Archives des Missions*, 2e série, III, 277 et 326, où sont indiquées deux autres copies du même roman.

Encore une observation qui porte sur la méthode à suivre dans la rédaction des catalogues. Quand il est avéré qu'un manuscrit est la transcription pure et simple d'un autre manuscrit encore existant, il semble que la constatation de ce fait devrait dispenser de toute autre recherche. M. W. n'en a pas jugé ainsi. Une copie faite au XIXe siècle d'un des nombreux mss. des *Vœux du paon* que possède la Bibliothèque nationale lui fournit l'occasion de quatre pages de recherches sur ce poëme. Près de vingt pages (pp. 698-707, 714-6, 727-8, 804-10) sont consacrées à une copie du ms. fr. 19152 de la Bibliothèque nationale [1]. Mais qui aura jamais l'idée de faire usage de ces copies, puisque l'original existe ?

Je ne puis entrer ici dans l'examen détaillé des notices dont se compose le *Catalogue of Romances*. Cet article risquerait, comme le catalogue lui-même, d'échapper à toutes limites. Je me résume en disant que M. W. a mis dans ce travail, visiblement exécuté avec amour, une science considérable. Les extraits qu'il donne sont généralement bien transcrits. La plupart des notices résument parfaitement l'état de la science au moment où elles ont été rédigées ; d'autres nous donnent plus encore et contiennent des vues nouvelles ou des faits inédits. Je citerai en général les articles qui concernent Geoffroy de Monmouth, certains romans de la Table ronde, Gautier Map [2], Jean de Courcy. Mais, dût-on me taxer d'esprit administratif à l'excès, je ne concéderai jamais qu'un catalogue puisse être rédigé à la façon d'une histoire littéraire. Il faut que toutes les parties d'un catalogue soient

1. M. Ward pense que cette copie a été faite pour Sainte-Palaye, mais les notes marginales qu'il signale ne sont pas de la main de cet antiquaire. Je crois que c'est une seconde copie, faite sur la copie que Sainte-Palaye s'était fait faire.

2. Les recherches fort intéressantes de M. W. sur cet auteur à divers égards si important sont placées dans la notice du roman d'Ipomedon, pp. 734 et suiv. Je note en passant que le curieux témoignage de l'auteur de ce roman sur Gautier Map avait déjà été cité par Th. Wright, *Biographia Britannica litteraria*, II, 338.

rédigées sur un plan rigoureusement uniforme et selon des proportions fixes. Or il n'y a plus ni proportions ni plan dès que chaque ms. peut devenir prétexte à dissertation. Il est en effet de toute évidence que personne, pas même l'auteur du *Catalogue of Romances*, n'est préparé à traiter avec une égale compétence toutes les parties de l'immense littérature des romans. Il n'est pas moins évident que les *excursus* auxquels s'est livré M. W. auraient beaucoup gagné à paraître sous forme détachée dans les mémoires de quelqu'une des nombreuses sociétés savantes du Royaume-Uni. Car alors M. Ward aurait pu concentrer ses recherches sur l'ensemble des mss. qu'on possède d'un même ouvrage, tandis qu'ici il est obligé de les disperser entre les notices des divers mss. ou de renvoyer constamment d'une notice à une autre.

Le *Catalogue of romances* étant commencé devra être fini, mais je ne conseillerais pas au Musée britannique de continuer la série. A tout prendre, les catalogues par langues, inaugurés au Musée par le catalogue espagnol, offrent moins d'inconvénients que les catalogues par matières. En tout cas, les deux systèmes ne peuvent exister simultanément ailleurs que dans des tables. Il faut opter.

Le dernier des livres dont j'ai à rendre compte est une publication de circonstance qui n'entre pas dans la série générale des catalogues du Musée, mais qui toutefois ne laisse pas d'offrir un véritable intérêt. On sait que le gouvernement anglais a acquis l'an dernier pour le prix fort élevé de 45,000 livres sterling la collection Stowe, l'un des quatre fonds dont se composait la bibliothèque manuscrite du comte d'Ashburnham. La grande majorité des articles de cette collection est attribuée au Musée ; quelques volumes irlandais ou relatifs aux affaires d'Irlande ont été donnés à la Bibliothèque de l'Académie royale irlandaise à Dublin. Une exposition des pièces les plus curieuses dont vient de s'enrichir le Musée a été organisée, et le *Catalogue of a selection from the Stowe mss.* est le livret de cette exposition. Il contient un court aperçu, par M. Thompson, le conservateur des mss. du Musée, de la formation du fonds Stowe ; des notices sur les pièces exposées et quinze phototypies fort bien exécutées.

P. M.

---

161. — **Les Fables de La Fontaine,** édition classique, par M. A. LEGOUËZ, professeur au Lycée Condorcet. Paris, ap. Garnier frères.

Il ne se passe point d'année où l'on ne publie quelque édition dite *classique* des *Fables* de La Fontaine. Si toutes ne sont pas aussi mauvaises que celle de M. Aubertin, par exemple, elles ne valent guère mieux, à en juger par celles que j'ai entre les mains. J'ai hâte de dire que j'excepte de cette condamnation l'édition que vient de faire paraître M. Legouëz. Elle est destinée spécialement aux jeunes filles qui suivent

les cours de l'enseignement secondaire, mais on pourrait aussi bien la mettre dans les mains des élèves de nos lycées. L'annotateur s'est attaché à relever avec soin les archaïsmes, les idiotismes, toutes les particularités de syntaxe qui abondent dans les *Fables* et à les justifier par des rapprochements avec cette langue du XVIe siècle que La Fontaine connaissait si bien. C'est le meilleur moyen d'enrichir de connaissances grammaticales la mémoire des enfants. Je regrette même que ces rapprochements ne soient pas plus nombreux et que l'annotateur qui est, comme on le sait, un humaniste distingué, se contente de renvoyer trop fréquemment les élèves à la grammaire historique : les exemples qu'on met sous les yeux frappent beaucoup plus que les préceptes. Les six premiers livres des *Fables* étant destinés aux jeunes filles de première année, M. L. a fait tout ce qu'il a pu pour se mettre à la portée des élèves; ses explications sont simples et claires, et son expérience l'a bien servi. On en trouve bien çà et là quelques-unes de contestables, mais c'est le très petit nombre. Je relèverai celle-ci, liv. II, p. 43, note 12 : « Dans l'ancien français, la place du participe passé était indifférente, *parce qu'il s'accordait toujours avec son complément direct*, que celui-ci fût avant ou après le verbe. » C'est bientôt dit, mais quand on a lu quelques pages de notre vieille langue, on n'est pas si affirmatif. Je croyais qu'il n'y avait plus personne pour expliquer « Martin-bâton » par « valet d'écurie » : M. L. m'a détrompé. Dans les six derniers livres qui s'adressent aux élèves plus âgées qui suivent le cours de seconde année, les explications grammaticales n'ont pas été négligées davantage, mais M. L. a donné à ses notes « un caractère plus littéraire, afin d'apprendre aux élèves à apprécier à la fois le mérite du style et de la composition. » On ne peut qu'approuver cette intention, mais il y a un danger et M. L. ne l'a pas toujours évité, c'est de glisser dans les notes admiratives, comme celle-ci : « Ce derniers vers est d'une allure magnifique », liv. X, p. 181; « l'épithète lancée à la fin du vers fait mieux saisir l'immensité de la plaine liquide », liv. XIII, p. 102. Ce ne sont là que des critiques minutieuses qui n'ôtent rien au mérite de cette édition vraiment bonne et sérieusement travaillée. J'ajouterai que M. Legouëz a toujours eu à la pensée qu'il s'adressait à des jeunes filles et que la mère de famille la plus scrupuleuse ne trouverait rien à reprendre à son La Fontaine. Il a été fidèle à ce mot de Joubert : « L'éducation se compose de ce qu'il faut dire et de ce qu'il faut taire, de silences et d'instructions. Il y a partout des *verenda, nefanda, silenda, tacenda, alto premenda.* »

A. Delboulle.

NÉCROLOGIE

Albert Dumont.

La mort de M. Albert Dumont, enlevé le lundi 11 août dernier par une attaque d'apoplexie, a frappé douloureusement tous les amis de la science et de l'Université. La *Revue critique* ne perd pas seulement en lui un de ses plus éminents collaborateurs, mais un ami qui l'a toujours encouragée dans ses efforts pour répandre en France les bonnes méthodes et le goût des études désintéressées. M. Dumont était un helléniste et un archéologue des plus distingués; c'est à ce titre que l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres l'avait fait entrer à l'Institut en mars 1882; mais sa meilleure gloire sera d'avoir, depuis 1879, comme directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, donné à notre haut enseignement une vitalité dont il avait manqué jusque-là. Admirablement apte au maniement des hommes, dévoué jusqu'au sacrifice à une œuvre qu'il croyait essentielle au relèvement de la patrie, il a travaillé avec autant de persévérance et d'énergie que de prudence et d'habileté à appliquer les idées de réforme de l'enseignement supérieur élaborées depuis quinze ans par les esprits les plus éclairés dans l'Université et à la diffusion desquelles notre *Revue* a largement travaillé. Il a succombé à la tâche, au retour d'un voyage accompli pour remplir un devoir professionnel, pour représenter la France au Congrès pédagogique de Londres. Nous ne saurions mieux rendre hommage à la mémoire d'un ami qui nous fut si cher, d'un savant dont nous admirions les rares qualités, d'un administrateur en qui nous mettions notre confiance et notre espoir, qu'en reproduisant la plus grande partie du discours prononcé par M. Perrot au nom de l'Institut sur la tombe de son confrère :

Après avoir fait ses études au lycée de Strasbourg et les avoir achevées au lycée Charlemagne, Albert Dumont était à l'Ecole normale quand je le vis pour la première fois; il songeait à l'Ecole d'Athènes; il vint me faire visite et me demander conseil. Est-il besoin de dire que je l'engageai vivement à suivre son idée? Je lui promis que, de toute manière, il trouverait en Grèce les trois plus heureuses années de sa vie, dans cette existence si variée où l'étude même, qui se fait à cheval et au grand air, est un plaisir et presque une aventure. Jamais il n'a regretté le parti qu'il a pris et il est resté plus longtemps membre de l'Ecole qu'aucun de ceux qui s'y sont succédé; mais ce qu'il y goûtait, c'était moins l'enivrement du voyage que la liberté du travail, la sévérité de la recherche scientifique et l'agrément de se sentir apprécier par des juges compétents.

M. Dumont a beaucoup voyagé; mais il a voyagé surtout par curiosité, pour remplir un programme qu'il s'était tracé; ce n'était pas le voyage lui-même qu'il aimait, pour les occasions incessantes que l'on y trouve de dépenser sa force et d'exercer son adresse. Cet homme d'un esprit si souple et si agile était paresseux de corps, et c'est peut-être ce qui l'a fait plier si tôt sous le poids d'une charge que

supportait vaillamment, tout près de lui, la verte vieillesse d'un de ses plus chers collègues.

Ce qu'il y avait dans M. Dumont de vraiment admirable, c'est que cette sorte de répugnance pour le mouvement ne l'empêchait jamais de faire son devoir. Il l'a prouvé de bonne heure. Quand éclata la guerre de 1870, il quitta l'Ecole, rentra en France, et commença par entrer, comme infirmier, dans une ambulance qui, dirigée par le docteur Ulysse Trélat, accompagna l'armée du maréchal de Mac-Mahon. Après Sedan, quand furent guéris tous les blessés qui avaient été laissés à sa garde dans un petit village, il revint à Paris. Je l'y vis arriver seul; sa famille était bloquée dans Strasbourg. Je crus qu'il allait s'engager de nouveau dans les ambulances, et c'était là sa vraie place; avec son tact et sa bonté, avec l'influence qu'il prenait si vite sur les esprits et sur les cœurs, il aurait fait merveille dans une salle d'hôpital; il y aurait été bientôt le vrai maître et le grand consolateur. Ce fut cependant un autre parti qu'il adopta; il craignit de ne pas payer assez largement sa dette à la patrie en se contentant de panser et de soigner ceux qui s'exposeraient pour elle; il voulut, lui aussi, aller au feu. Personne n'était moins préparé que lui au métier de soldat; jamais il n'avait touché un fusil; sa myopie lui aurait d'ailleurs rendu l'apprentissage du tir plus long et plus difficile qu'à tout autre. Je n'essayai pourtant pas de combattre son projet; j'aime ceux qui, en matière de délicatesse et de scrupule, pèchent par excès. Il entra donc dans la garde nationale; je le fis inscrire dans ma compagnie. Les instructeurs le trouvèrent d'abord un peu gauche à l'exercice; mais on fut bientôt à même de le juger. Quand on forma les compagnies de marche, il fut un des premiers à donner son nom et à partir pour les avant-postes. Nous ne le revîmes plus que le lendemain de Buzenval, écrasé de fatigue, mais, dans sa tristesse même, tout content de n'avoir pas eu peur.

Vous me pardonnerez de m'être attardé à ces souvenirs; ils vous feront comprendre quelle affectueuse estime plusieurs d'entre nous conçurent dès lors pour ce jeune homme qui s'acquittait si simplement des devoirs mêmes qui semblaient les plus faits pour lui déplaire. Nous avions déjà remarqué sa gravité précoce, son esprit délié, sa parole insinuante et fine; il était aisé de deviner en lui de hautes ambitions; mais nous étions sûrs désormais que celles-ci ne seraient jamais tournées que vers le bien.

Un patriotisme, encore tout vibrant des émotions du siège, éclate à chaque page du premier livre qu'Albert Dumont ait publié en s'adressant au grand public. Nous voulons parler d'un petit volume qui ne fit pas grand bruit, n'étant pas signé d'un nom connu. Il avait pour titre : *L'administration et la Propagande prussienne en Alsace* (Didier, in-18, 1871). Le jeune homme avait été rejoindre sa famille à Strasbourg; il avait eu le bonheur de retrouver tous les siens, échappés aux périls du bombardement; il avait séjourné quelques mois auprès d'eux. Pour s'occuper, pour chercher dans les malheurs mêmes du présent quelque raison d'espérer, il avait étudié sur le vif le caractère des vainqueurs, leurs procédés de conquête et de gouvernement. Il y a là une analyse psychologique d'une rare subtilité, dans le meilleur sens du mot. On est étonné de trouver ce don d'observation et de sagacité pénétrante chez un débutant qui ne s'était encore essayé que dans des travaux de pure érudition.

Albert Dumont ne s'engagea pas plus avant dans cette voie de la politique et de la polémique contemporaines. Docteur depuis 1870, il demanda à retourner en Grèce, pour y achever divers travaux commencés [1]; il passa plusieurs mois à

1. Ses deux thèses ont pour titre : *De plumbeis apud Græcos tesseris* et *Essai sur la chronologie des archontes athéniens postérieurs à la CXXIIe olympiade et sur la succession des ma-*

Athènes et il parcourut toute la Thrace, alors si peu connue. L'année suivante, il se fit renvoyer en Orient, avec une mission scientifique, à laquelle fut adjoint un artiste éminent, M. Chaplain, aujourd'hui notre confrère à l'Académie des Beaux-Arts. Les deux voyageurs que devait bientôt unir un étroit lien de famille, visitèrent ensemble toute la côte orientale de l'Adriatique; ils traversèrent l'Albanie et la Grèce occidentale, puis ils séjournèrent à Athènes, où M. Chaplain fit de beaux dessins de ces vases antiques, de ces lécythes blancs que M. Dumont se proposait d'étudier dans la seconde partie de ses *Céramiques de la Grèce propre*.

Albert Dumont était déjà connu dans le monde de la science. Les *Archives des missions scientifiques* imprimaient son mémoire sur les *Marques des anses d'amphore*, c'était dans ce même recueil que devaient paraître, quelques années plus tard, ses *Inscriptions et Monuments de la Thrace*; il avait eu un prix sur une question mise au concours par l'Académie, la description et l'interprétation des bas-reliefs qui sont connus sous le nom de *Banquets funèbres* [1]; il avait donné de nombreux articles à la *Revue archéologique* et à la *Revue des Deux-Mondes* [2]. Sa situation était dès lors assez bien établie pour qu'il entreprît de réaliser un projet qu'il avait formé et nourri dans les longues chevauchées de ses derniers voyages, celui de fonder à Rome une école de hautes études d'érudition qui serait, avec un cadre plus large, le pendant de l'Ecole d'Athènes. Je le vis à l'œuvre; réussir à faire accepter son idée ne fut pas chose facile. Aujourd'hui que l'institution a fait ses preuves, on ne saurait croire contre quels préjugés, contre quelles objections misérables il eut à lutter. Dix fois l'affaire parut manquée; toujours, avec une douce et patiente obstination qui ne s'irritait de rien, pas même de la sottise humaine, il renoua le fil qui semblait coupé, jusqu'au moment où le décret du 25 mars 1873 donna à l'Ecole de Rome un commencement d'existence.

Cette Ecole n'était encore, à ce moment, qu'une modeste annexe de l'Ecole d'Athènes [3]; mais la pensée était juste et féconde; le germe avait en lui ce je ne sais quoi qui est la vie et l'avenir. L'arbre a grandi, et déjà plusieurs générations de jeunes érudits se sont abritées sous ses branches et y ont recueilli les fruits de la science.

Par suite de diverses circonstances, l'aînée de l'Ecole de Rome, l'Ecole d'Athènes, périclitait. Le ministre demanda à M. Dumont d'aller relever cette école. M. Dumont venait de se marier; il aurait pu craindre d'imposer à sa jeune femme un si lointain exil; mais celle-ci, déjà associée à toutes les pensées de l'époux qu'elle avait choisi, ne voulut pas l'empêcher d'aller rendre un service de plus au pays et à la science. M. Dumont remit donc l'École de Rome aux mains de M. Geffroy, qui s'y dévoua tout entier et qui l'a transmise, mieux dotée et douée de nouveaux organes, à notre cher confrère M. Edmond Leblant; il partit pour Athènes et il fut là ce qu'il avait été à Rome, le *directeur* par excellence; on dirait que le mot a été créé pour lui. La fondation du

---

gistrats éphébiques. Celle-ci est comme un chapitre détaché du grand ouvrage qui parut en deux volumes in-8°, chez Didot, en 1875, avec ce titre : *Essai sur l'éphébie attique*.

1. M. Dumont n'a jamais eu le temps de revoir et de publier ce mémoire, qui est resté inédit

2. Les articles où il avait raconté son voyage en Illyrie, en Albanie et en Thrace devinrent un livre excellent, plein d'observations fines et de prévisions dont plusieurs ont déjà été confirmées par les événements qui ont si gravement modifié la situation en Roumélie. L'ouvrage est intitulé : *Le Balkan et l'Adriatique* (Didier, in-8°, 1873). Il se compose de quatre chapitres : *Les Bulgares et les Albanais. — L'administration en Turquie. — La vie des campagnes — Le panslavisme et l'hellénisme*.

3. M. Dumont n'avait reçu d'abord que le titre de sous-directeur de l'Ecole d'Athènes; il était censé s'établir à Rome pour y préparer à leur séjour en Grèce les pensionnaires d'Athènes qui devraient désormais passer un an à Rome et s'y former par l'étude des collections italiennes

Bulletin de correspondance hellénique et, bientôt après, de la *Bibliothèque des Ecoles d'Athènes et de Rome,* en assurant à toutes les recherches et à tous les travaux des élèves une publicité rapide et régulière, mit l'école en rapport constant avec les savants de toute l'Europe et éveilla chez ces jeunes gens une ardeur qui ne devait plus s'éteindre. Aucun de ceux qui ont passé par cette discipline ne s'est endormi et n'a cessé de suivre l'impulsion alors reçue. C'est que M. Dumont excellait à tourner chacun vers l'étude qui lui convenait le mieux, à retenir les impatients et à stimuler les timides.

Je me hâte vers ce dénouement cruel qui nous a tous plongés dans la stupeur. En 1878, l'école était redevenue prospère; M. Dumont accepta de rentrer en France. Pendant quelques mois, il fut recteur à Grenoble et à Montpellier; mais partout on sentait qu'il était fait pour un plus grand théâtre. M. A. Du Mesnil venait d'être appelé au Conseil d'Etat, récompense qu'il avait méritée par le zèle intelligent avec lequel il avait servi, depuis le ministère de M. Duruy, la cause des hautes et fortes études; il laissait vacant le poste de directeur de l'enseignement supérieur; un ministre dont le nom est resté cher à l'Université, M. Jules Ferry, donna M. Dumont pour successeur à M. Du Mesnil.

Dès lors, grâce à la libéralité des pouvoirs publics, les progrès se sont continués, plus rapides encore que dans les années précédentes. Ce n'est pas à moi de juger ici l'œuvre dont M. Dumont a été le principal ouvrier, sous quatre ministres, qui, malgré la différence des politiques et des tempéraments, lui ont tous accordé leur pleine et entière confiance. Ces fonctions l'ont tué; mais il les aimait, et si, quand il s'est senti mortellement atteint, il a pu, dans un éclair de conscience, repasser sa vie tout entière, il a eu certainement cette consolation suprême de se dire qu'il laissait en bonne voie et presque terminées toutes les grandes affaires dont il s'était occupé. D'autres, plus heureux, récolteront ce qu'il a semé.

Dans ces souvenirs jetés un peu au hasard, je vous ai moins parlé des livres de notre ami que de l'homme même. C'est que chez lui, au rebours de ce qui arrive souvent, l'homme était encore supérieur à l'érudit. Ses livres resteront parmi les meilleurs qu'ait produits la génération de savants à laquelle il appartenait; et nous espérons que la main pieuse d'un de ses élèves achèvera, sur ses notes, son ouvrage capital, les *Céramiques de la Grèce propre;* mais ce qui lui survivra plus sûrement encore, c'est l'influence qu'il a exercée sur tant d'esprits inégalement doués, dont chacun lui doit la meilleure part de ses progrès et de son développement. Quoique sorti d'une école qui a pour mission de former des professeurs, il n'a jamais professé : il n'en a pas moins, par l'exemple et le conseil, exercé plus d'action sur les intelligences que beaucoup de professeurs des plus renommés. Son grand don, c'était celui de juger les hommes, avec une clairvoyance sans illusion et cependant avec bienveillance; c'était de les juger en les aimant et de trouver plaisir à les conduire, mais pour les conduire au travail, au bien, à la pleine possession de leurs meilleures qualités.

Par là, si les circonstances l'avaient amené à siéger dans quelque grande assemblée politique, il y aurait certainement pris, avec le temps, une très grande place; il y aurait été bientôt écouté, estimé et suivi. Bien d'autres, quand les occasions les ont poussés en avant, se sont trouvés au-dessous de l'attente générale et incapables de tenir le rang qu'ils avaient ambitionné. Au contraire, M. Dumont a toujours été égal ou plutôt supérieur aux situations importantes qu'il a successivement occupées, et, quand il meurt à quarante-trois ans, il laisse à tous ceux qui l'ont bien connu la conviction intime que, malgré de si brillants succès, il n'a pas rempli toute sa destinée, ni donné toute sa mesure.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le 1er fascicule du *Liber pontificalis* qui vient de paraître par les soins de M. l'abbé DUCHESNE (Thorin, in-4°), renferme 112 pages d'introduction et 128 pages du texte. L'introduction comprend les trois premiers chapitres et le commencement du quatrième : 1° l'histoire et la chronologie des papes avant le *Liber pontificalis ;* 2° la date du « Liber pontificalis », 514-530 ; 3° la première édition ; 4° les sources, noms et ordre des papes, leur nationalité, durée de leurs pontificats, récits historiques ou légendaires sur les papes martyrs, origine de légendes qui ne sont pas martyrologiques : du roi breton Lucius, de la translation des apôtres Pierre et Paul, de l'invention de la vraie Croix, du baptême de Constantin, etc. Le texte comprend le catalogue libérien du IVe siècle avec deux tables d'anniversaires des papes et des martyrs de Rome d'après le chronographe de 354, quatorze catalogues pontificaux (neufs latins, trois grecs et deux orientaux), un fragment d'un ancien recueil de la vie des papes, deux abrégés de la plus ancienne rédaction du *Liber pontificalis,* avec une restitution de cette rédaction et enfin le commencement de l'édition proprement dite, texte accompagné des variantes des manuscrits et d'un commentaire historique (il n'y est question que des huit premiers papes).

— A gauche de la route qui mène de Sauve à Durfort (arr. du Vigan, dép. du Gard), sur un rocher escarpé qui domine la vallée du Crespenon, se trouvent des ruines assez considérables, connues dans le pays sous le nom de *la ville de Mus*. La tradition voit là les débris de constructions sarrasines : du reste, tout ce qui est antique passe, dans le midi, pour dater des Maures. Les rares auteurs qui ont décrit ces ruines ont pour la plupart accepté la tradition. « On remarque », dit entre autres ARMAN, dans les *Tablettes militaires de l'arrondissement du Vigan*, p. XVI (1814, Nîmes, in-8°), « les restes d'un ouvrage des Sarasins. Un acqueduc amenait au lieu appelé *Mus* ou *ville de Mus* l'eau de la fontaine dite *des Sarasins*... M. de Sauvages croit que ce n'a été qu'une maison de campagne appartenant à quelque grand seigneur, et il conjecture qu'un général des Sarasins appelé *Musa* lui a donné son nom ». La *Statistique du département du Gard* (1842, Nîmes, in-4°), à l'article Durfort, reproduit cette assertion. Des fouilles récentes conduites par M. FÉMINIER, d'Alais, et dont ce dernier rendra bientôt compte dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire* de cette ville ont déterminé la nature et l'âge de ces ruines : c'est un *oppidum* ou un village gallo-romain, peut-être un de ces vingt-quatre *vici* qui dépendaient de Nîmes : nous savons en effet, par les inscriptions, que le territoire de Nîmes s'étendait jusqu'à Durfort. Il a dû être abandonné au premier siècle : c'est ce que semblent prouver les matériaux employés, les procédés de construction, les nombreux objets en bronze, en verre et en terre cuite et en particulier les médailles, qui ont été trouvés dans les ruines. Un certain nombre de marques de potier sont inédites. Il est à souhaiter que la *Société scientifique* d'Alais continue à défrayer les fouilles si fructueuses et si utiles que dirige M. Féminier.

— La librairie Klincksieck (11, rue de Lille) vient de publier la 1re partie du *Catalogue d'une collection de thèses publiées dans les Pays-Bas donnée à la Bibliothèque nationale* par le service des échanges internationaux du ministère de l'Instruction publique. Ce catalogue comprend les thèses de droit (69 p., prix : 2 francs).

— La même librairie fera prochainement paraître les ouvrages suivants : 1° H. BENDER, *Précis de littérature latine*, traduit par M. VESSEREAU, avec introduction et notes par F. PLESSIS ; 2° E. BERGER, *Stylistique latine*, traduit par F. GACHE et S. PIQUET, revue et adaptée aux besoins des élèves français par M. BONNET ; 3° F. KRANER,

L'armée romaine au temps de César, traduite par L. Baldy et G. Larroumet, avec préface de F. Benoist (avec quatre planches lithographiées); 4° C. Meissner, *Phraséologie latine*, traduite par M. Pascal, avec préface par E. Benoist ; 5° L. Mueller, *Biographie historique et littéraire d'Horace*, traduite par Rabiet, avec préface par E. Benoist ; 6° une édition du Xe livre de Quintilien, annotée par J. A. Hild, professeur à la Faculté de lettres de Poitiers ; 7° une édition des *Adelphes* de Térence, avec un commentaire perpétuel, explicatif et critique par F. Plessis ; 8° les *Fastes de la province d'Afrique*, par C. Tissot, avec préface de M. Salomon Reinach, membre de la mission archéologique de la Tunisie. Ajoutons que la librairie Klincksieck vient encore de faire paraître un recueil de *Documents épigraphiques rapportés du nord de l'Arabie* par M. Ch. Doughty et publiés par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, avec préface et traduction des inscriptions nabatéennes de Medaïn-Salih, par M. Ernest Renan (in 4°, soixante-six planches, 28 fr.).

— MM. Héron de Villefosse et H. Thédenat sont chargés par le Ministère de l'Instruction publique de publier le recueil des bornes milliaires de la Gaule et ont reçu, pour préparer ce grand travail, une mission spéciale.

— Le premier fascicule du recueil de *Documents* que publie la Société historique et archéologique du Gâtinais renfermera la *Correspondance inédite du cardinal de Châtillon*.

— On annonce la prochaine publication de l'Inventaire sommaire des archives communales de Tournus.

— Les numéros du 31 juillet et du 2 août du *Temps* renferment des *Lettres inédites de Voltaire à d'Alembert*, d'après un manuscrit de la collection de M. Guillaume Guizot. Ces lettres sont publiées par M. Charles *Henry*, et au nombre de treize; elles sont détachées d'une édition des *Œuvres et de la correspondance inédite de d'Alembert* qui doit prochainement paraître à la librairie Charpentier. Elles avaient été supprimées dans la grande édition de Kehl parce que Voltaire s'y exprimait fort librement sur Rousseau, Frédéric II, les querelles de Genève, etc. On y remarquera le changement de date de la lettre II, qui est particulièrement important, parce qu'il nous fait retrouver une lettre de Frédéric que Beuchot croyait perdue et qui se trouve, pensons-nous, dans toutes les éditions à la date du 22 février 1766.

ALLEMAGNE. — En attendant le moment de parler plus amplement de la suite de la grande publication des *Œuvres complètes de Herder*, par M. Bernhard Suphan (Berlin, librairie Weidmann), nous voulons annoncer, aussi vite que possible, les deux volumes nouveaux qui viennent de paraître, grâce aux soins assidus et au zèle infatigable de l'éditeur M. Suphan et des collaborateurs qu'il a su s'attacher. Ces deux volumes sont, l'un, le XVIIIe, paru déjà l'an dernier, et le XXVIIIe que nous avons reçu récemment. Ces deux volumes offrent un intérêt tout particulier. Le XVIIIe, qui est dû tout entier à M. Suphan, renferme les *Briefe zu* (et non pas *zur*, comme on a coutume de le dire et de l'imprimer) *Befœrderung der Humanitæt* (septième, huitième, neuvième et dixième recueil, lettres 81-124). M. Suphan y a joint en appendice quelques articles, pour la plupart inédits, que Herder avait détachés des *Lettres sur l'humanité* et qu'il destinait à un journal de Berlin; ce sont les lettres 10, 11, 13, 14, 16, 18, 19, 20, 22, 24 du premier recueil sous leur première forme, ainsi que la lettre 17 du second recueil sur « l'esprit des temps » et la « réforme », la lettre 43 du quatrième recueil sur la « gallicomanie des cours allemandes », etc., etc. Viennent ensuite (pp. 357-500) de *petits écrits* de Herder, parmi lesquels on trouvera ses « contributions » à la *Neue deutsche Monatsschrift* (1795) et aux *Heures* (1795 et 1796); signalons, en passant, parmi les art. de la *Monatsschrift*, les

suivants : « Pourquoi n'avons-nous pas encore une histoire des Allemands? », « Sénèque, philosophe et ministre », « Boileau et Horace », et, parmi les art. des *Heures*, « Homère, favori du temps », « Homère et Ossian », « la fête des Grâces », « Iduna ou la pomme de Jouvence ». M. Suphan a, en outre, inséré dans ce XVIIIe volume, sous le titre *Zusætze und Nachtræge*, une conférence de Herder sur les « questions de Franklin » (1792), une étude sur « Luther, maître de la nation allemande », etc. Il termine le volume par le *Schlussbericht* ou compte-rendu final qu'il avait promis dans le tome précédent et par des notes (*Anmerkungen*). Le *Schlussbericht*, qui compte plus de cent pages, est ce que nous connaissons de plus complet sur les *Lettres de l'humanité* de Herder. M. Suphan montre quelle idée les a inspirées à l'original écrivain, leur liaison et leurs rapports avec un autre ouvrage du philosophe, les *Ideen*; Herder, dit-il, a voulu agir en un tel moment (la Révolution) sur ses contemporains d'Allemagne, éclairer et diriger leur jugement sur les forces qui poussaient et menaient le siècle (p. 528). Le commentaire qu'on trouve à la fin du volume est sobre et instructif; on ne relèvera, dans ce gros tome de plus de six cents pages, que l'erreur commise à propos de Hans; on a reproché très cruellement à M. Suphan de n'avoir pas connu ce village de la Champagne où les Prussiens campèrent après Valmy; le coupable est, non pas M. Suphan, mais (ce qui n'étonnera personne) M. de Treitschke qui, consulté par l'éditeur, lui a déclaré gravement que le nom de Hans ne se trouvait nulle part dans l'histoire de la campagne de 1792! — Il nous reste à parler encore d'un autre volume de cette collection, le XXVIIIe : il contient les essais dramatiques et épiques de Herder, entre autres le *Brutus*; il s'ouvre par l'*Etranger du Golgotha*, écrit en 1764 et se termine par le plus beau poème de Herder, par ce *Cid* composé en 1802 et qui, selon le mot de Gervinus, est devenu le bien et un des biens les plus chers de la nation allemande. On trouve donc dans ce volume le tableau complet de tout un côté, et non des moins curieux, de l'activité littéraire de Herder. Il est publié par un des plus érudits et des plus habiles collaborateurs de M. Suphan, M. Carl Redlich, avec tout le soin, toute l'exactitude consciencieuse qui distingue les volumes précédents. M. Redlich a mis, à la fin du volume, un certain nombre de notes fort utiles, parmi lesquelles on remarquera surtout les citations tirées de la *Bibliothèque universelle des romans* (récit attribué à Couchu); ajoutons que son texte du *Cid* repose sur la base la plus sûre; il a eu entre les mains le manuscrit complet de Herder et son premier brouillon : grâce au manuscrit, il a pu corriger les fautes et les changements arbitraires de l'édition de la vulgate; grâce au brouillon, il a pu montrer la marche et l'allure du travail de Herder, et indiquer les ouvrages qu'il a consultés, outre le récit de Couchu. — Nous ne terminerons pas ce petit compte-rendu sans féliciter et remercier à la fois la librairie Weidmann qui donne une si belle forme à cette publication et M. Suphan qui consacre son existence à cette édition définitive et désormais classique des œuvres complètes de Herder.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 5 septembre 1884

L'Académie procède au choix de deux commissaires chargés de vérifier les comptes de l'année 1883. Sont désignés MM. Léopold Delisle et Henri Weil.

M. Oppert communique la traduction d'une inscription babylonienne d'un roi sé-

leucide, Antiochus Soter, fils de Séleucus. Cette inscription est conservée au Musée britannique. Le nom d'Antiochus y est écrit *Antikus*, celui de Séleucus, *Sèlukku*, et celui de Stratonice *Astartanikku*. Le monument est daté de l'an 43 de l'ère séleucide, ou 269 avant notre ère. Voici la traduction donnée par M. Oppert :

« Antiochus, le grand roi, le roi puissant, le roi sauveur, roi de Babylone, roi des pays, restaurateur de la Pyramide et de la Tour, fils aîné du roi Séleucus le Macédonien, roi de Babylone, moi :

« Depuis longtemps mon esprit m'a porté à faire la Pyramide et la Tour, et j'avais moulé beaucoup de briques (semblables à celles) de la Pyramide et de la Tour dans le pays de Syrie, par mes mains augustes, dans la..... de pierre, et je les avais fait apporter pour jeter les fondations de la Pyramide et de la Tour.

« Au mois d'Adar, le 20e jour, de l'année 43, j'ai jeté les fondements de la Tour, la maison éternelle, le temple du dieu Nebo, qui est dans Borsippa.

« Dieu Nebo, fils sacré du..... des dieux, l'excitateur, qui est proche à ceux qui le préconisent, fils aîné de Merodach, rejeton de la déesse Anesana, la reine...., sois gracieusement propice.

« Par ta sainte parole (dont aucun mot ne soit sans effet!), j'obtiendrai l'anéantissement du pays de mes ennemis, la victoire sur les rebelles, l'affermissement de la maison par la force, la justice dans ma royauté, des années de règne de splendeur, des années du bonheur du cœur, l'accroissement de ma race : que cela soit accordé!

« Tu augmenteras la royauté d'Antiochus et du roi Séleucus son fils, pour toujours!

« O dieu Nebo, fils de la Pyramide, premier-né de Merodach, fils aîné, rejeton de la déesse A..., la reine, quand tu entreras, joyeusement et volontairement, dans la Tour, la maison éternelle, la maison de ton pouvoir céleste, le siège du plaisir de ton cœur : que par ton ordre, qui ne peut être éludé, mes jours soient prolongés, mes années multipliées, que mon trône soit affermi, que mon règne devienne vieux!

« Que par ton burin suprême, qui règle les révolutions du ciel et de la terre, soit établie mon existence heureuse devant ta face sublime! Que mes mains atteignent les pays depuis le lever du soleil jusqu'au coucher du soleil, que j'amoncèle leurs tributs, pour pouvoir les employer à l'achèvement de la Pyramide et de la Tour!

« O Nebo, fils aîné, quand tu entreras dans la Tour, la maison éternelle, que soit prédestinée devant ta face la félicité d'Antiochus, roi des pays, du roi Séleucus son fils, de la reine Stratonice son épouse, la félicité à eux tous! »

On remarquera la mention d'un roi Séleucus, fils d'Antiochus. L'existence de ce fils, qui mourut avant son père, n'était connue que par un passage des extraits de Trogue Pompée qui se lisent à la suite de Justin; mais on ne savait jusqu'ici ni son nom ni le fait de son association à la royauté paternelle.

M. Delisle commence la lecture d'un *Mémoire sur d'anciens sacramentaires.*

Julien Havet.

Séance du 12 septembre 1884.

M. Delisle continue la lecture de son mémoire sur plusieurs sacramentaires manuscrits de l'époque carolingienne.

L'Académie décide qu'il y a lieu de pourvoir à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. Albert Dumont. L'examen des titres des candidats est fixé au 5 décembre.

M. Oppert lit un mémoire sur *Une Inscription assyrienne concernant les cycles lunaires.* Il y a plus de vingt ans, M. Oppert découvrit dans les inscriptions du roi Sargon la mention d'un grand cycle lunaire, dont l'une des révolutions se terminait en l'an 712 avant Jésus-Christ. Plus tard, il acquit la conviction que ce cycle n'était autre que la période de 1,805 ans ou 22,325 lunaisons, après laquelle la série des éclipses lunaires se représente dans le même ordre. Les Chaldéens connaissaient donc cette période, ce qui suppose de leur part des observations astronomiques continuées pendant un très grand nombre de siècles. Ils la faisaient partir de l'an 11542 avant notre ère; c'est aussi l'année d'où partent les périodes sothiaques de 1,460 ans, dont la dernière finit en l'an 139 de notre ère. Ces deux cycles de 1,460 et de 1,805 ans jouent un rôle prépondérant, dans l'Orient antique, pour la supputation des temps chronologiques : douze de chacun de ces cycles donnent respectivement 17,520 et 21,660 ans, ou 292 et 361 soixantaines d'années, chiffres qui se retrouvent dans la Bible, dit M. Oppert, pour exprimer la durée des temps compris du déluge à la naissance d'Abraham et de la naissance d'Abraham à la fin des récits de la Genèse. Dans une tablette babylonienne récemment étudiée par M. Oppert se trouvent des calculs de chronologie à la fois historique et mathématique, qu'il explique en détail; ces calculs fournissent une preuve de plus de l'importance qu'ont eue, chez les populations de l'Asie antique, les deux cycles chronologiques, partant l'un et l'autre de l'an 11542 avant notre ère, signalés par M. Oppert. Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — 29 septembre — 1884

Après avoir reproduit dans le numéro précédent de la *Revue* les discours prononcés par MM. Ernest Renan et Gaston Paris aux funérailles de Stanislas Guyard, nous donnons aujourd'hui la notice que nous avions promise à nos lecteurs sur la vie et les œuvres de notre jeune et tant regretté directeur.

STANISLAS GUYARD

Après Camille de La Berge, après Charles Graux, voici encore un jeune homme, qui, comme eux, avait accepté, par pur dévouement, sa part de peine et de responsabilité dans la direction de cette *Revue*, et qui nous est enlevé par un coup plus soudain et plus tragique. Nous avons déjà reproduit, avec une reconnaissance émue, l'hommage qu'un de nos maîtres les plus illustres a rendu à cette belle mémoire. Nous ne pouvons ne pas dire en notre nom l'étendue et les principales causes des regrets qu'il nous laisse. En Stanislas Guyard, ce n'est point seulement la *Revue critique*, où il avait pris, il y a trois ans, la place de M. Bréal, qui perd un de ses collaborateurs les plus aimés, un de ses conseillers les plus sûrs : c'est la science française qui voit disparaître un de ses plus nobles représentants. Dans l'œuvre de restauration nationale par la science, Guyard était un de ceux qui avaient fait et promettaient le plus, et il était une de nos forces et de nos espérances les plus chères.

Des circonstances exceptionnelles s'étaient jointes aux dons naturels les plus rares pour préparer Guyard au rôle prépondérant qu'il était destiné à remplir dans l'Orientalisme français. D'une curiosité d'esprit sans limite, ouvert aux sciences, à l'art, aux lettres, d'une mémoire qui émerveillait les mieux doués, il avait été élevé et instruit par son père

sous une forte discipline intellectuelle et avait passé, au sortir de l'enfance, trois années en Russie, où son père était précepteur, croyons-nous, dans une maison où étaient élevés de jeunes seigneurs persans. Trois ans plus tard, à quinze ans à peine, Guyard revenait à Paris, parlant le russe et le persan comme sa langue maternelle, lisant le turc, et connaissant le monde et l'esprit oriental comme peu d'orientalistes de profession. La duplicité des éléments qui composent le persan, — élément aryen et élément sémitique, — éveilla sa curiosité, et, pour la satisfaire, il se mit à l'étude simultanée du sanscrit et de l'arabe. Telle était pourtant la richesse de cette organisation que ces études, où il portait toute la rigueur et tout le sérieux d'un esprit droit ennemi de l'à-peu-près, n'étaient qu'un passe-temps qui, dans sa pensée, ne devait jamais être destiné à l'absorber; sa vocation était d'un autre côté : il était né musicien, il composait, et longtemps encore, même après que les circonstances eurent dirigé sa carrière dans un autre sens, il songea plus d'une fois à revenir sur ses pas et à faire de l'art l'objet de sa vie, comme il était celui de son culte.

Tandis qu'il cherchait sa voie, dans cette heureuse indécision des natures trop bien douées, les circonstances extérieures vinrent la lui tracer. L'Ecole des Hautes-Etudes s'ouvrait (1868) : on lui offrit, comme un service à l'œuvre naissante, de se charger de la répétition d'arabe et de persan et il se trouva ainsi peu à peu définitivement engagé par la force des choses dans la philologie sémitique. Mais ni ses études aryennes, ni même ses études musicales ne devaient être perdues pour le progrès de la science. Son premier essai philologique, sur la formation des pluriels brisés, qu'il publia à vingt-trois ans, en 1869, et qui forme le quatrième fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, était une application ingénieuse et hardie des principes de la phonétique germanique et de la théorie de l'*Umlaut* à l'un des phénomènes les plus obscurs de la grammaire arabe; sans nous décider sur le fond de la question, nous pouvons dire que des innombrables hypothèses qui ont été présentées sur le sujet, la sienne est encore la plus neuve, la plus rationnelle et la plus *naturelle*, au sens scientifique du mot. Il nous est impossible d'énumérer ici tous les mémoires publiés dans les quinze années qui suivirent, dans le *Journal asiatique*, les *Notices et extraits*, les *Mémoires de la Société de Linguistique*, la *Revue critique*, et où il parcourut tour à tour toutes les branches de la philologie arabe, linguistique, poésie, histoire, géographie, portant partout, avec le soin minutieux du détail et la recherche exacte du fait, la vue large des ensembles. Nous mentionnerons spécialement ses Mémoires sur la Secte des Ismaéliens, dont il publia, traduisit et commenta les textes dogmatiques

les plus importants (*Notices et Extraits*, XXII, I [1]); ses études sur Abd-ar-Razzâq et la théorie soufie de la prédestination et du libre arbitre [2]; enfin son mémoire sur la métrique arabe (*Journal asiat.*, 1876), œuvre capitale, qui fut couronnée par l'Institut: le jeune philologue, appuyé sur ses fortes études musicales et son instinct d'artiste, mettait la lumière dans le chaos inextricable des mètres arabes, en substituant l'étude du son réel et vivant à celle des notations artificielles et mortes où s'étaient embarrassés et perdus les prosodistes de cabinet. Une confirmation éclatante de ses théories lui vint du grand arabisant Palmer qui retrouva pour la première fois, en l'entendant scander les vers arabes, le rythme et l'accent qu'il avait entendus sous la tente, de la bouche des chanteurs du désert.

Mais le monde arabe ne suffisait plus à sa curiosité. En même temps qu'il traduisait du russe la grammaire palie de Minayeff et mettait à la portée des aryanisants de l'Occident une œuvre de premier ordre à peu près perdue pour eux, il s'engageait dans ce champ si vaste et si obscur encore de l'assyriologie. Il reconnut qu'après le grand effort de la première heure et ce qu'on peut appeler l'époque héroïque de l'assyriologie, après la fièvre du déchiffrement et de la synthèse des premiers maîtres, l'heure était venue de l'analyse minutieuse et froide, qu'il fallait refaire mot par mot le lexique assyrien, et il se consacra à cette tâche (*Notes de lexicographie assyrienne*). Dans la grande question qui passionne les assyriologues, la question accadienne, après avoir suivi au début la doctrine dominante, il se rallia avec décision à la théorie antiaccadienne à laquelle il apporta l'autorité d'une méthode calme et sachant faire dans ces questions obscures la part de l'inconnaissable. Étendant sans cesse la portée de ses investigations, il abordait ces mystérieuses inscriptions d'Arménie, écrites dans l'alphabet assyrien, moitié en idéogrammes dont on connaît le sens sans la lecture, moitié en caractères phonétiques dont on connaît la lecture sans le sens : il souleva le premier le voile [3] en isolant dans ces inscriptions la partie qui correspond aux formules imprécatoires des rois d'Assyrie et en dégageant ainsi la méthode qui peu à peu expliquera d'une façon précise tous ces textes.

Depuis longtemps déjà, Guyard était reconnu un maître dans la philologie arabe, et quand le chef reconnu des arabisants d'Europe, M. de Goeje, entreprit la publication du texte arabe reconstitué de la grande chronique de Tabari, il s'adressait à lui pour sa part de collaboration

1. Cf. *Le Fetwa d'Ibn Taimiyyah sur les Nosairis*, *Journal asiatique*, 1871, II, 158; — *Un grand maître des Assassins au temps de Saladin; ibid.*, 1877, I, 324).
2. *Ibid.*, I, 125; nouvelle traduction, Gouverneur, 1875.
3. *Journal asiatique*, 1880, I, 540.

française dans cette grande œuvre internationale (Leyde, 1881). Il y a un an, quand la mort de son maître vénéré, M. Defrémery, rendit la chaire d'arabe vacante au Collège de France, le vote unanime du Collège et de l'Institut appelait Guyard à sa succession, comme son seul héritier possible. Il ouvrait son cours en mai dernier par une leçon sur la civilisation arabe, chef-d'œuvre de concision et de précision, qui deviendra classique, où il embrassait toutes les branches de ce domaine si varié et si vaste avec une aisance, une clarté, une hauteur d'aperçus qui, à chaque ligne, révélaient un esprit maître d'un monde. Jamais cette puissante intelligence n'avait été plus vigoureuse, plus lucide, plus maîtresse d'elle-même. Hélas ! ces pages, qui semblaient la préface de quelque œuvre monumentale, ne devaient être qu'un testament scientifique [1].

Le vide que sa disparition fait dans la science se fera sentir de jour en jour plus profondément. Il est certains problèmes posés à présent, principalement dans les études cunéiformes — problèmes d'Accad, de Van, de Suse, de Hamath — qui ne seront résolus définitivement que par un esprit aussi libre que le sien et armé comme il l'était. Ce n'est point tous les jours que se rencontre une union d'aptitudes si diverses et de circonstances si heureuses mises au profit d'une intelligence droite et sûre.

Ce qu'était le savant et ce qu'il aurait été, l'œuvre reste là pour le dire ; mais ce qu'elle ne dit point et ce qu'il est de notre devoir de dire, c'est combien l'homme était grand et combien le caractère était à la hauteur de l'intelligence. Les circonstances et la nature avaient mis dans cette âme les mêmes variétés et les mêmes harmonies que dans cette intelligence. D'une douceur et d'une fermeté inaltérables; prêt à tous les services et à tous les devoirs, si ingrats qu'ils fussent, mais incapable d'une complaisance qui coutât si peu que ce fût à la conscience; modeste et fier, aussi incapable d'empiéter sur le droit ou l'honneur scientifique d'autrui que de laisser empiéter sur le sien ; tenant à ses opinions parce qu'il les croyait vraies, sachant y renoncer et se laisser convaincre, dédaignant l'intrigue et les intrigants et ne craignant point de le marquer quand l'occasion s'offrait, sans la chercher : il était de ceux qui inspirent le respect dans l'amitié. Ses amis voyaient pour lui une longue carrière de travaux et de découvertes, ennoblie par toutes les curiosités de l'esprit, honorée par tous les succès, qui venaient à lui

1. Signalons encore sa publication avec traduction d'un chapitre du *Farhangi Djehangiri* sur la dactylonomie (*Journ. asiat.*, 1871, II, 106); son manuel franco-anglais de la langue persane vulgaire (Maisonneuve, 1880, in-12); l'achèvement de la traduction de la géographie d'Aboulféda (*Ibid.*, 1883, in-4°).

d'eux-mêmes, par la seule nécessité des choses et l'ascendant tranquille du talent : ils ne savaient pas que cette noble existence, si riche de promesses, était rongée depuis de longues années par un mal sourd et sans espoir qui empoisonnait tout bonheur et tout succès et qu'envenimait l'activité d'une pensée merveilleusement lucide et trop consciente de sa souffrance. Stoïcien par principe et par nature, il allait pourtant, soutenu par l'intérêt de la science et par le devoir, cachant l'angoisse sous un sourire : puis un moment vint où la force de résistance se trouva épuisée. Nous rappelions tout à l'heure la perte, encore toute récente dans nos cœurs, de Camille de La Berge, le fin historien, le sagace archéologue, de Charles Graux, l'helléniste de vingt-neuf ans que les vétérans saluaient comme un maître; il y a quelques semaines, l'homme qui a le plus fait pour le relèvement de l'enseignement supérieur en France, Albert Dumont, nous était enlevé, à quarante-trois ans, au milieu de son œuvre inachevée; à présent c'est une des fiertés de notre jeune école orientale qui disparaît. Ce serait à croire qu'une fatalité poursuit notre régénération scientifique, si le découragement était permis dans une œuvre nationale. Les élèves que Guyard a eu le temps de former durant sa trop courte carrière travailleront pieusement à l'œuvre que sa main défaillante a laissé inachevée ; parmi nous, ses collaborateurs et amis de quinze ans, qui avons travaillé et espéré avec lui, beaucoup sentiront jusqu'au bout un vide douloureux autour d'eux: car ils chercheront en vain cette large et noble intelligence en qui ils avaient foi et dont l'approbation était pour eux une force et un appui. Mais le poste qu'il avait accepté de remplir et qui se trouve si cruellement vide ne sera pas déserté; l'arme qui vient de tomber de la main de ce vaillant soldat est aussitôt ressaisie. M. James Darmesteter, que nos lecteurs connaissent et apprécient depuis longtemps, a consenti à se charger dorénavant de diriger la partie orientale de la *Revue critique;* nous l'en remercions cordialement pour nous, pour nos lecteurs, pour la science, et aussi au nom de l'ami que nous pleurons, et qui, nous le savons, n'aurait pas souhaité ni désigné d'autre successeur. .

---

162. — **Prolegomena zur Geschichte Israels,** von J. WELLHAUSEN. Zweite Ausgabe der Geschichte Israels, Band I. Berlin, G. Reimer, 1883, x et 455 p., in-8.

Le premier volume de l'*Histoire d'Israël* de M. Wellhausen, paru en 1878 et dont nous avons en son temps entretenu les lecteurs de la *Revue*, a eu un retentissement considérable en Allemagne. Ç'a été une mise en demeure adressée à l'exégèse biblique de se prononcer sur une

question qu'elle ne se résolvait pas à aborder de front. La logique impérieuse, la rigueur de l'analyse, le talent de composition de l'auteur ont obtenu le plus beau résultat dont il pût se flatter, à savoir de vives controverses où il a vu adopter par un grand nombre le point de vue recommandé par lui.

Qu'est-ce que la *loi de Moïse?* Est-elle au point de départ du développement religieux et rituel des anciens Juifs? Ne représente-t-elle point au contraire l'aboutissement d'une longue incubation, d'un travail séculaire dont les prophètes ont été les principaux ouvriers? Date-t-elle, en un mot, des premiers temps de la royauté (xe ou ixe siècle avant notre ère) ou de la captivité de Babylone (vie et ve siècles)? M. W., volontiers mordant, apprécie dans les termes suivants l'effet produit par son livre :

« J'ai obtenu sans contredit ce succès que l'hypothèse de Graf — le nom n'est pas satisfaisant, mais je continue de m'en servir parce que les autres désignations ne valent pas mieux et qu'on ne peut cependant pas dire l'hypothèse Vatke-George-Reuss — a été mise à l'ordre du jour par mon livre en Allemagne même, où elle était restée inconnue jusqu'alors des cercles dirigeants et traitée par suite avec un parfait dédain. Les spécialistes allemands ont été aiguillonnés par moi, et ce fait n'est aucunement affaibli par cette considération qu'ils se sont trouvés soudain savoir de longtemps ce qu'ils avaient appris de moi. Il n'est guère un hébraïsant ou un théologien tenant la plume qui n'ait senti depuis 1878 le besoin de prendre position dans le débat... »

La nouvelle édition de l'*Histoire d'Israël*, aujourd'hui *Prolégomènes*, ne diffère de la première que par des changements de détail, sauf un chapitre (la narration de l'Hexateuque) dont les matériaux ont été répartis dans un ordre différent.

Nous relevons avec une vive satisfaction l'empressement avec lequel l'éminent écrivain a indiqué la part qui revient à M. Edouard Reuss dans l'élaboration de la thèse qui place les prophètes avant les légistes dans l'ordre des temps. Dès 1833, l'illustre critique strasbourgeois posait les thèses suivantes : « Les prophètes du viiie et du viie siècle ne savent rien du code mosaïque. Le Deutéronome (sous Josias) est la partie la plus ancienne de la législation comprise dans le Pentateuque. Ezéchiel est antérieur à la rédaction du code rituel ». Graf, d'après lequel les Allemands dénomment volontiers l'hypothèse de Reuss (ils l'appellent aussi l'hypothèse de Graf-Wellhausen) a été disciple de celui-ci.

Les *Prolegomena* de M. Wellhausen sont une maîtresse œuvre. L'auteur a sans doute les défauts de ses qualités; comme le chef de l'école de Tubingue, Baur, avec lequel il me semble avoir bien des points communs, il est plus logicien qu'historien. Sous sa férule dominatrice, il faut que tout s'ordonne selon des catégories bien tranchées. Mais il n'est guère que ces esprits-là pour faire brèche dans les enceintes de la routine. Saluons-les au passage : nous n'avons point à craindre de les voir se multiplier.

M. VERNES.

163. — **Nouvelle étude sur le chant lémural.** Les frères Arvales et l'écriture cursive des Latins. Par Georges Édon, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de l'Université, professeur au lycée Henri IV. Orné de vingt-sept figures ou fac-simile. Paris, Vve Eugène Belin, rue de Vaugirard, 52. 1884. Gr. in-8, XVI-232 p.

M. Édon avait publié en 1882 un livre intitulé: *Traité de langue latine. Ecriture et prononciation du latin savant et du latin populaire* [1]... Ce travail, fort méritoire par le soin que l'auteur avait apporté à la recherche et au triage des matériaux, facile à comprendre grâce à l'ampleur du système d'exposition adopté, avait un caractère différent de la plupart des livres d'érudition qui se publient sur des sujets analogues. A ses défauts comme à ses qualités, on sentait que l'auteur n'était plus un écolier quand il s'était plongé dans l'étude du vieux latin ou du latin populaire; si le lecteur y était arrêté par quelque hérésie contraire à l'orthodoxie linguistique, il avait là même l'avantage d'avoir affaire à une pensée personnelle, avantage qu'on ne trouve pas, il s'en faut, dans les dissertations de tous les érudits. Sur certains points, M. Édon ajoutait incontestablement quelque chose à notre stock de vérités; il a réussi par exemple à jeter une lumière nouvelle sur un petit événement qui a consommé la séparation des alphabets grecs et de l'alphabet latin : l'introduction du *c* avec trait diacritique pour rendre le son *g*.

Parmi des questions fort diverses, ou effleurées ou approfondies par M. Édon dans son précédent ouvrage, la plus intéressante était celle de l'interprétation du « *carmen* » des Arvales. M. Édon croyait pouvoir établir que ce texte n'appartenait pas à une corporation religieuse déterminée; que c'était un exorcisme pour les revenants ou *Lemures*, une formulette [2] qu'on sait avoir été, encore au temps d'Auguste, en usage dans toutes les maisons bien pensantes, qu'enfin, Ovide nous donnant dans les *Fastes* une paraphrase poétique de cette formulette, on pouvait restituer au moyen de sa paraphrase le texte authentique. — Le *carmen*, comme chacun sait, nous a été conservé par une inscription unique, gravée avec une négligence extraordinaire, en caractères cursifs, sous l'empereur Héliogabale. Cette inscription est le procès-verbal d'une cérémonie accomplie par les Arvales en l'an 218.

Plusieurs journaux d'érudition ont rendu compte des théories de M. Édon, ne marchandant pas l'éloge à l'ingéniosité et à la patience méticuleuse de l'auteur, et en même temps multipliant les réserves et les objections à l'égard de son système. De ces critiques élogieuses est sorti le nouveau livre. M. Édon a dégagé de son premier ouvrage tout ce qui se rapportait (directement ou indirectement) à la question capitale du *carmen* des Arvales, soit en grammaire, soit en paléographie, soit en

1. Paris, Vve Belin, gr. in-8, XVI-362 p.
2. M. Édon n'emploie nulle part ce terme technique.

histoire. Il a repris à nouveau tous ces petits problèmes, discuté avec le plus grand soin les moindres chicanes de détail présentées par ses contradicteurs, et, en ce qui touche le texte de l'inscription cursive, appuyé chacune de ses corrections sur des arguments de *critique littérale* dignes du meilleur paléographe. Toutes ces petites dissertations, si dispersées qu'on puisse les croire si on parcourt des yeux la table des matières, ne sont pourtant que des paragraphes d'une dissertation unique. Le présent livre, à la différence du précédent, forme un tout bien défini; il ne parle en réalité que d'un seul sujet, le fameux *carmen;* et il est la démonstration d'une seule proposition : l'identité de ce *carmen* avec la formulette lémurale.

Quand un ouvrage est ainsi parfaitement un, il ne faudrait pas vouloir le juger par des détails. Tout est dans une seule question : le *carmen* des Arvales est-il identique à la formulette? Si oui, peu importe que l'on soit d'accord avec M. Édon sur tel mot ou telle lettre : son écrit contient une découverte insigne, destinée à faire époque, du moins dans le petit monde des spécialistes. Si non, les observations relatives à la confusion entre deux lettres, ou les objections parfois fort graves adressées par l'auteur aux systèmes de ses devanciers, peuvent évidemment subsister et former un amas de matériaux précieux, mais le livre n'est plus qu'un livre ordinaire.

Disons-le à grand regret, l'auteur a été trompé par la rigueur de sa méthode. Tout ce qu'il dit sur la substitution *possible* d'un jambage à un autre est d'une justesse si frappante qu'elle fait illusion; l'ensemble de ses restitutions est chimérique, le problème paléographique, comme dirait un mathématicien, étant ici un problème indéterminé. Ayant d'ailleurs à choisir entre tant de solutions diverses, nous avons bien peur que M. Édon n'en ait proposé une tout à fait inacceptable.

La formulette paraphrasée par Ovide était adressée aux revenants par tout chef de famille fidèle aux traditions du bon vieux temps. Puisqu'elle était vivante au temps d'Ovide, elle devait être conçue en latin classique. En ce cas pourquoi, deux siècles plus tard, les Arvales auraient-ils chanté cette même formulette en style antédiluvien: *Himilua fave; Marmar, serp, incure se...?* Est-ce là ce qu'Ovide a traduit en jolis vers? mais Ovide aurait été un piètre philologue pour interpréter ce *vieil languaige*, et nous serions dupes de nous laisser guider par sa traduction. Ou bien, la variante archaïque de la formulette vient-elle d'un vieux rituel, beaucoup plus ancien qu'Ovide? mais, suivant M. Édon, la première introduction du *carmen* dans les cérémonies des Arvales est due à une lubie personnelle de l'empereur Héliogabale; il explique même qu'elle doit avoir été antidatée sur la pierre!

Un croyant quelconque, dans son rituel laïque, et en s'adressant aux morts de sa famille, disait, d'après Ovide: *Manes exite paterni.* D'après M. Édon, c'est le collège des Arvales qui aurait dit: *Manis paternei ab-*

volate. Rien de plus satisfaisant quant à la correspondance des deux textes, une fois qu'on l'a admise en principe. Mais que pouvait signifier *paternei* dans la bouche des Arvales? Héliogabale, par fanatisme de la religion syrienne, leur aurait-il donc imposé ce texte dénué de sens dans l'intention raffinée de ridiculiser le paganisme d'Occident? Car autrement, — M. Édon ne s'en aperçoit pas, — Héliogabale n'avait aucune raison pour instituer ou restaurer un rite non syrien : tout au contraire.

Un point extrêmement grave a été passé sous silence par M. Édon. Le *carmen* des Arvales a été chanté en 218, le *29 mai*. En feuilletant les pages du livre, on aperçoit fréquemment cette date, *29 mai*. On s'imagine au premier abord qu'elle importe à la démonstration, qu'elle doit en fournir l'argument essentiel : le lecteur le plus sceptique sentirait naître un commencement de foi, si le jour du *29 mai* avait un rapport particulier avec les revenants. Justement la formulette d'Ovide se disait, ou se chantait, à date fixe. Quel jour? c'est ce que nous cherchons en vain. Parmi les pièces justificatives groupées dans l'introduction, il y a bien un extrait des *Fastes* qui fait connaître la formulette et la cérémonie qu'elle accompagne, mais c'est un passage tronqué, réduit à une suite de neuf vers; il nous laisse ignorer quelle est la date, et même, ce qui est essentiel, le fait qu'il y a une date et qu'on ne dit pas la formulette n'importe quand, comme un : *Dieu vous bénisse*. Partout où nous voyons discuter telle ou telle particularité de la conjuration des revenants, la date n'est pas non plus examinée ni mentionnée. Pour compléter le passage si mal à propos écourté, il faut prendre son Ovide. Alors on sait que la formulette lémurale se disait la nuit (on se levait exprès), non le *29 mai*, mais le 9 du même mois.

Quelque estime que mérite le travail de M. Édon, nous ne pouvons croire qu'il n'ait pas fait fausse route. Aujourd'hui comme avant, les points de départ d'une étude sur le *carmen* des Arvales sont les suivants : 1° le texte est en très vieux latin, comme l'indique l'archaïsme *Lases* pour *Lares*, et il n'y a aucune vraisemblance qu'il en existe une paraphrase en latin classique; 2° ce texte doit avoir trait à une cérémonie du *29 mai;* 3° il est rythmé à trois temps (*tripodauerunt* in uerba haec) comme les hémistiches des hexamètres homériques et des vers saturniens; — M. Édon en fait de la prose; — 4° la séparation des unités rythmiques (1 ou 2 tripodies) est donnée par leur triple répétition; M. Édon prétend rectifier cette séparation. Rien de définitif n'existe encore. Quant à la méthode qui consiste à interroger Ovide, elle ne peut donner de résultats.

Pourtant, que les chercheurs futurs y fassent bien attention, ils se priveraient d'un secours fort utile s'ils négligeaient de s'assimiler la substance du livre de M. Édon. Sur certaines bizarreries dans l'histoire du texte, il fait des observations dont tout interprète devra tenir compte. Pour toute conjecture qui pourra tendre à corriger par des per-

mutations de jambages la leçon gravée sur la pierre en cursive, il donne un excellent modèle de sévérité paléographique.

---

164. — C. Jullian. **De Protectoribus et domesticis Augustorum**: thèse de doctorat. Paris, Thorin, 1883, in-8 de 96 p.

Le présent travail ne contient pas une étude complète sur la garde personnelle des empereurs. M. Jullian a consacré ailleurs (*Bulletin épigraphique de la Gaule*, 1883, pp. 61-71) quelques bonnes pages à ces Germains ou Bataves qui entouraient les premiers Césars; ici, il ne leur a donné que quelques lignes. Il a passé aussi très rapidement sur les *equites singulares*. C'eût été sortir de son sujet que d'insister sur ces deux points.

Il recherche d'abord à quelle époque les *protectores* furent institués. Le premier document qui les mentionne est daté de l'année 261 (Wilmanns, 1639); mais ils sont d'origine antérieure; M. J. attribue leur création au règne de Gallien. Il étudie ensuite les divers noms qu'ils ont portés, leurs fonctions, leurs privilèges, leur mode de recrutement, leur armement, leur costume, en un mot toute leur organisation. Il place leur suppression sous le règne d'Héraclius.

Dans un travail plus récent (*Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, 1884, pp. 59-85), M. Jullian est encore revenu sur cette question. Il s'est efforcé de maintenir, contre M. Mommsen (*Ephem. epigr.*, V, 121-141), ses précédentes conclusions, parfois en les modifiant légèrement. Il a de plus essayé « de rattacher l'institution des protecteurs à toute l'organisation militaire du IVe siècle ». Cela l'a conduit à exprimer quelques idées qui ne manquent pas d'intérêt.

P. G.

---

165. — **Inscriptions de la colonie romaine de Béziers**, par Louis Noguier. Beziers, 1883, deuxième édition, in-8, p. 86.

La *Revue critique* relevait récemment (nº du 5 mai, *Chronique*) dans le dernier fascicule du *Bulletin de la Société archéologique* de Béziers, quelques faits intéressants. On sait que cette compagnie est, parmi les sociétés savantes de la province, une de celles où l'on travaille [1]. Je viens, un peu tard peut-être, signaler aux lecteurs de cette *Revue* un travail qui intéressera tous ceux qui s'occupent de l'histoire ancienne de notre pays.

M. L. Noguier, membre de la Société archéologique, avait fait paraî-

1. Il nous suffira de renvoyer à un article de M. Paul Meyer dans cette *Revue* (nº du 1er septembre 1871) sur les *Troubadours de Béziers*, par M. G. Azais.

tre, dans le *Bulletin* de l'année 1882, un article de plus de cent pages (pp. 282-310) intitulé : *La colonie romaine de Béziers, épigraphie et monuments.* C'est la première partie de ce travail que l'auteur vient de publier en deuxième édition. Nous regrettons que M. N. n'ait pas publié le mémoire complet : la partie qu'il n'a pas rééditée est aussi très intéressante; parmi les monuments qui y sont décrits, un certain nombre mériterait d'être connu.

Le recueil de M. N. comprend 105 numéros; à l'exception d'une seule, qui est grecque, toutes ces inscriptions sont latines. On peut voir tout de suite par ce chiffre quelle est l'importance de la publication nouvelle. M. Herzog, dans son *Histoire de la Narbonnaise* [1], ne donne sur Béziers que cinq inscriptions. Le plus grand nombre des inscriptions, comprises par M. N. dans son recueil, a déjà été publié dans le *Bulletin* de la Société, quelques-unes dans la *Revue épigraphique du midi de la France ;* mais toutes ont été revues, corrigées et complétées sur place, le texte peut en être considéré comme certain.

M. N. n'a pas seulement publié les inscriptions qui sont conservées soit dans le Musée de Béziers, soit dans les communes environnantes, il a aussi donné toutes les inscriptions aujourd'hui perdues qui ont été vues et copiées par nos anciens archéologues du Midi, Anne de Rulman, G. Catel, P. Andoque, etc. M. Lebègue, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, a communiqué à M. N. deux inscriptions inédites (nos 102 et 104) qu'il avait relevées dans des manuscrits appartenant aux bibliothèques de Nîmes et de Leyde.

Il y a beaucoup de choses intéressantes à relever dans toutes ces inscriptions, nous indiquerons seulement les plus importantes. N° 3, corrige une erreur de Gruter (éd. de 1602, p. 173, n° 10). — N° 7, inscription déjà publiée par Maffei (*Mus. Veron.*, 1739) et Herzog (*Gall. Narb. Hist. appendix*, n° 82), mais d'une manière incomplète. La restitution, donnée par M. N. d'après Rulman, fait connaître un fait important : « Béziers eut l'honneur de compter Caius César, fils adoptif de l'empe- « reur Auguste, parmi ses Duumvirs. Ce prince avait délégué Lucius « Aponius comme préfet pro-duumvir pour le suppléer. » L. Aponio... praefecto pro II viro C. Caesaris Augusti f.; de plus, nous apprenons que cet Aponius a été le premier flamine d'Auguste à Béziers : Flamini. Aug. primo... urbi Jul. Baeter. — N° 16, donne des renseignements nouveaux sur Lodève, la qualification de colonie et le nom de Claudia : C(olonia) Claud. Luteva. « On ne connaissait jusqu'à présent que le nom de *Forum Neronis* donné par Pline (H. N. 54, 3, 5). » — N° 20, Herzog (Appendice, p. 20) attribue par erreur cette ins-

1. *Galliæ Narbonensis Historia,* Leipzig, 1864. Les inscriptions publiées par M. H. sont les numéros 3, 7, 19, 20, 23, plus deux inscriptions de Mayence relatives à deux enfants de Béziers morts tous les deux sur les bords du Rhin, l'un appartenant à la 21e légion, l'autre à la 24e légion macedonica. M. N. a reproduit ces deux inscriptions dans l'introduction.

cription à Vienne. — N° 21, fait connaître une Flaminica de Julia Augusta. Livie eut donc un culte à Béziers après la mort d'Auguste. — N° 36, confirme une rectification faite par M. Henzen au n° 1739 d'Orelli ; il faut lire, en effet, *Digenibus* et non *Dis genibus*. — N° 39, autel consacré à *Ricordia;* est-ce là une divinité topique ou romaine?

Les dieux romains le plus souvent mentionnés sont Mercure, Mars, Jupiter, etc. Parmi les divinités locales, nous citerons : les Mars Divannonis et Dinomogetimar (n° 37, insc. publiée par M. Allmer, *Revue épigraphique,* 1882, n° 286), les déesses Menmandutiæ ou Menmandutæ (Menmandutis | M. Licinius | Sabinus | v. s. l. m.).

M. N. pense que ce sont là des déesses champêtres analogues aux Matrae, aux Matronae, etc.

Dans les n°s 7, 13, 20, 24, Béziers est désigné par le sigle C. V. I. B Colonia V... Julia Baeterrensium. « La lettre V, dit M. N., est l'initiale d'une épithète qui n'est pas connue » [1].

L'unique inscription grecque que possède le musée de Béziers est ainsi conçue : Φίλων | Σωτάδου | Μοψεάτης | ῥήτωρ | Ἀρτεμιδώρω | τῶ ἀδελφῶ | ῥήτορι. M. N. dit : « La beauté des caractères de notre inscription permet de l'attribuer au second siècle de l'ère moderne ». L'inscription est, en effet, bien gravée; le creux des lettres est très profond, ce qui rend l'estampage assez difficile. Je m'étais déjà occupé de ce texte et je suis heureux de voir que la date que je lui avais attribuée concorde avec celle que M. N. a proposée; la forme des caractères indique, en effet, l'époque des Antonins. L'inscription est intéressante; voilà deux rhéteurs, deux frères qui viennent des extrémités de l'empire, de l'Asie-Mineure; ils font ce qu'a fait Lucien qui, lui aussi, est venu en Gaule et s'y est enrichi en professant la rhétorique, μεχρὶ τῆς Κελτικῆς συνεπτάρασα εὐπορεῖσθαι ἐποίησα. (*Bis Accus.*, 27). Ils quittent leur patrie pour aller enseigner l'éloquence grecque; peut-être même nos deux rhéteurs, au lieu de revenir dans leur patrie, comme Lucien, se sont-ils fixés à Béziers; en tout cas, ils s'y trouvaient tous les deux à la même époque. « Mopsueste, dit M. N., est une ville de la Cilicie qui a frappé des médailles impériales grecques avec son ère particulière, depuis Antonin jusqu'à Trajan Dèce ». L'ethnique Μοψεάτης est donné par Etienne de Byzance v. Μόψου ἑστίαν : ... ὁ πολίτης Μοψεάτης κατὰ παραγωγὴν μιᾶς τῶν λέξεων, ἀφ'οὗ ὁ γραμματεὺς Ἡρακλείδης ὁ Μοψεάτης. Mopsueste est aussi la patrie du rhéteur Théodore, qui fut l'ami de saint Jean Chrysostôme.

1. Mon ancien collègue de l'Ecole de Rome, M. G. Lacour-Gayet, m'écrit qu'ici il faut restituer Colonia *Victrix* Julia B. L'épithète *Victrix* est très fréquente pour les colonies; on la trouve, par exemple, appliquée à Tarraco, Leptis Magna, Carthago Nova; il n'y a guère qu'un ou deux exemples de Colonia Virtus. — D'après M. L.-G., le n° 7 doit se placer entre l'année 9 av. J.-C., date de la mort de Drusus, et l'an 2 après J.-C., date de la mort de C. César. M. Mowat a, dans cette *Revue* (1880, t. II, p. 29 sqq.), parlé d'une inscription récemment découverte qui montrait que C. César était patron de Nîmes, qu'il avait habité cette ville et qu'il l'avait embellie d'édifices publics.

On ne peut penser pour notre inscription à Sotadès, le poète des Σωτάδεια, l'auteur du λόγος κιναιδόλογος, qui est contemporain de Ptolémée-Philadephe; des combinaisons que présentent ces trois noms, Sotadès, Philon, Artémidore, je n'en connais aucune qui puisse nous fournir quelque lumière pour l'interprétation de notre texte.

En tous cas, le fait qu'il nous révèle mérite d'être relevé; Béziers a possédé, au IIe siècle, deux rhéteurs grecs; c'est un renseignement qui a quelque importance pour l'histoire littéraire de notre pays. Ce qui frappe le plus quand on examine cette inscription dans le musée lapidaire de Béziers, c'est son caractère si exclusivement grec; à côté de toutes les autres qui sont latines, celle-ci forme le contraste le plus tranché; ce n'est pas seulement la langue qui est différente, on se trouve véritablement ici en présence d'une autre civilisation, on peut dire même d'un autre monde; rien ne rappelle Rome ni la civilisation romaine, les personnages sont désignés, d'après l'usage grec, par leur nom, par celui du père et celui de la patrie; pas de *gentilicium,* pas d'indication de tribu; rien ne rappelle la famille et la cité romaine, rien non plus ne rappelle l'organisation politique de Rome; aucune charge, aucun honneur n'est mentionné, nos deux personnages ont été ῥήτορες; ce titre leur suffit, il est répété après chacun des deux noms comme la qualification qui était la plus honorifique aux yeux des deux personnages.

Si nos deux Grecs n'étaient que de simples *grammatici,* des *maîtres d'école,* on voit cependant qu'ils sont fiers de se donner le titre de ῥήτορες. Le mot ἀδελφός doit être pris ici dans son sens propre de *frère;* d'après la rédaction du texte, le patronymique et l'ethnique se rapportent aux deux personnages; ils sont tous les deux fils de Sotadès et citoyens de Mopsueste [1].

C'est pour nous un plaisir de féliciter M. Noguier du travail qu'il vient de publier; en réunissant dans un seul ouvrage toutes les inscriptions qui étaient éparses dans les *Bulletins de la Société archéologique,* dans d'autres recueils ou dans les ouvrages de nos anciens archéologues, il a rendu un véritable service; si, dans chacune de nos villes qui possèdent des monuments antiques, il se trouvait des hommes dévoués comme lui, l'œuvre que poursuit la science deviendrait aussitôt bien moins difficile [2].

Albert MARTIN.

1. Nous avons un avertissement à donner aux savants qui se serviront du présent ouvrage : la transcription que M. N. donne de cette inscription indique des *iôta* souscrits dans les mots Σωτάδου, Μοψεάτης, ῥήτωρ; c'est simplement là une faute d'impression. Nous croyons cependant que, pour les exemplaires qui seront distribués ou mis en vente, il serait bon de rédiger une petite note rectificative qu'on pourrait coller sur le verso de la première page; le premier mérite d'un travail comme celui de M. N., c'est la précision absolue, surtout pour ce qui regarde les transcriptions.

2. Nous apprenons que le congrès annuel de la Société française d'archéologie, qui s'est tenu cette année dans l'Ariège, vient de décerner à M. N. une grande médaille de vermeil pour le travail dont nous rendons compte.

166. — **Die Poesie der Troubadours**, nach gedruckten und handschriftlichen Werken derselben dargestellt, von Friedrich Diez; zweite vermehrte Auflage, von Karl Bartsch. Leipzig, J. A. Barth, 1883, un vol. in-8 de XXIII-314 pages.

En 1882, M. Karl Bartsch publiait une réimpression des *Vies et œuvres des Troubadours* que Diez avait fait paraître en 1829[1]; il annonçait en même temps la prochaine réimpression du premier ouvrage de Diez, la *Poésie des Troubadours* (1826). Il a tenu parole et le public peut maintenant lire dans des éditions facilement abordables, ces deux ouvrages par lesquels Diez débutait dans la carrière qu'il devait si brillamment parcourir.

M. B. a eu la bonne fortune de trouver un exemplaire de la *Poésie* chargé de notes et additions autographes de Diez, menues observations écrites pour la plupart au crayon, renvoyant au *Lexique romain* de Raynouard, au livre de Wolf *sur les Lais* ou même à la *Chrestomathie provençale* de Bartsch (1868).

Toutes ces annotations manuscrites ont été scrupuleusement recueillies (sauf une ou deux devenues illisibles) par le nouvel éditeur qui ne s'est pas contenté de reproduire exactement le texte de Diez, mais encore a multiplié les renvois à Raynouard, à son propre *Grundriss* et à d'autres ouvrages récents, et surtout a complété les énumérations des œuvres provençales devenues dans l'ouvrage de Diez vraiment insuffisantes par suite des progrès de la science. La *Poésie des Troubadours* en effet, comme le faisait remarquer M. Paul Meyer dans l'article de la *Revue* précédemment signalé, a plus vieilli que les *Vies et œuvres des Troubadours*, parce qu'elle n'embrasse pas seulement la *poésie lyrique* dont l'histoire n'a guère été modifiée par les découvertes ultérieures, mais toute la poésie provençale. Or certains domaines de cette poésie ont été singulièrement agrandis. Qu'on feuillette par exemple dans la nouvelle édition de M. B. la section consacrée à la poésie narrative et didactique; les *quatre* légendes signalées par Diez s'augmentent de *trois* autres; la poésie didactique qui ne connaissait en 1826 que *six* textes, en a maintenant *onze*. Les poésies morales s'enrichissent de *huit* articles (sur *vingt*). Les poèmes narratifs de *quatre* s'élèvent à *onze*, etc. M. B. a donc voulu que cette nouvelle édition représentât le plus fidèlement possible l'état actuel de nos connaissances sur la littérature provençale. Il a voulu en même temps ne porter aucune atteinte au texte. Toutes les additions personnelles de l'éditeur, les moindres corrections sont entre crochets, de façon à se distinguer de l'œuvre originale. D'ailleurs M. Bartsch ne s'est pas prodigué et a fait preuve de la même réserve que dans son édition des *Vies et Œuvres*. Il s'est discrètement effacé derrière l'œuvre du maître pour ne paraître que quand sa présence était nécessaire et prendre alors la parole avec mesure et sobriété. En rendant justice à cette discrétion, la critique doit en même temps être re-

1. Voir *Revue critique* (1882, t. II, p. 266), l'art. de M. P. Meyer.

connaissante au provençaliste le plus autorisé de l'Allemagne de ces utiles réimpressions qu'il a pieusement entreprises à l'honneur du grand maître de la philologie romane.

A. DARMESTETER.

VARIÉTÉS

Notes d'archéologie orientale.

XI

La stèle du temple de Jérusalem.

Le dernier numéro de la *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins* (VII, cah. 2) contient un intéressant article de M. G.-H. Mordtmann sur l'épigraphie de la Palestine.

Il nous donne une information dont l'importance n'échappera à personne. L'original de la fameuse stèle du Temple que j'ai découverte en 1871 et qui, mystérieusement disparu peu après la découverte, était considéré comme perdu depuis treize ans, est actuellement déposé au Musée impérial de Tchinilikieuchk, à Constantinople. Il est vraiment singulier que ce précieux document ait échappé si longtemps aux investigations des nombreux savants qui ont été à même de visiter et d'étudier le Musée de Constantinople.

XII

Inscription copte.

Dans le même article, M. Mordtmann donne le fac-similé d'une inscription conservée dans le même Musée. Il suppose qu'elle est grecque-byzantine et provient de Jérusalem. Il a vainement essayé de la déchiffrer. Cela n'a rien de surprenant, attendu que ce n'est pas une inscription grecque, comme le croient M. Mordtmann et les éditeurs de la *Zeitschrift*, mais une inscription *copte* qui provient certainement d'Egypte et n'a, par conséquent, rien à voir avec la Palestine. L'on y reconnaît facilement l'invocation initiale copte : [ΠΙ]ΩΤ ΠchΗ[PE] ΠΕ ΠΝΕΥΜΑ ΕΤΟΥΑΑΒ, etc... : *Père! Fils! Saint-Esprit!*, etc. C'est, à ce qu'il semble, l'épitaphe d'une certaine Maria.

Je ferai remarquer, en passant, que la correction ΚΑ(Λ)ΛΙCΤΡΑΤΟΥ, suggérée par M. Mordtmann au lieu de ΚΑΝCΤΡΑΤΟΥ dans le déchiffremnet de l'inscription en mosaïque du Mont des Oliviers, a déjà été proposée par moi, il y a plusieurs années, dans la *Revue archéologique*.

XIII

Le trépied du Mont Garizim.

J'ai fait connaître l'année dernière à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une base triangulaire en marbre découverte à Naplouse au pied du Mont Garizim et couverte de bas-reliefs et d'inscriptions grecques. Depuis j'ai publié, dans les *Proceedings* de la Société d'archéologie biblique [1], une planche phototypique reproduisant les trois faces sculptées, et une interprétation du monument.

Le numéro de la *Zeitschrift* cité plus haut reproduit à son tour le monument, avec une transcription des inscriptions par M. Schreiber qui, plus heureux que moi, a réussi à en obtenir des estampages que j'avais vainement demandés [2]. Ces estampages lui ont permis d'arriver à une lecture beaucoup plus complète des épigraphes que je n'avais pu déchiffrer qu'en partie, à cause de l'exiguité et du manque de clarté des photographies. Il en résulte qu'une des scènes attribuées par M. Schreiber et par moi, d'après les apparences, au mythe de Thésée, représente en réalité la victoire d'Héraklès sur le fleuve Acheloüs (τὰ περὶ τὸν Ἀχελῶον). Le trépied, provenant de l'Attique, a été fait par Marcus Aurelius Pyrrhus, Athénien, sénateur. Je propose de restituer ·E·ITEYC, laissé de côté par M. Schreiber, en (M)E(Λ)ITEYC, c'est-à-dire du dème de Mélité (tribu de Cecrops). Mèlité ou Mèta était, dans la légende nationale de l'Attique, la première femme du roi Ægée, ce qui pourrait contribuer à expliquer la présence parmi les bas-reliefs de scènes relatives au mythe de Thésée.

XIV

Latroun et Natroun.

M. Nœldeke propose de reconnaître dans le nom très *défiguré* [3] de cette localité voisine d'Emmaüs et où les Croisés, suivis par la tradition monastique, n'ont pas manqué de reconnaître le *bourg du bon Larron (vicus boni latronis),* une forme primitive *Natroun,* donnée par les historiens arabes et dérivant de la racine *Natar* « garder, regarder » (lieu de garde, poste). Il ignore que cette explication a déjà été donnée par moi, ici même [4] entre autres endroits, depuis longtemps. La substitution de *Natroun* au *Khatoun* fautif de l'itinéraire de Nassiri Khosrau avait déjà aussi été suggérée par moi à M. Schefer qui l'a adoptée sur ma proposition dans son édition de ce voyageur persan antérieur aux croisades.

1. Mars 1884 et mai, p. 182 et suiv.
2. Je les reçois au moment où je corrige ces lignes.
3. *Latroun, Atroun, Ratloun.*
4. *Revue critique,* 1876, p. 52. — J'incline à croire que la véritable forme primitive est *Nāt'roūn,* pour *Nātiroūn,* « les gardes », pluriel archaïque pour *Nawātir.*

XV

La stèle araméenne de Teima.

M. Nœldeke vient de publier, dans un des derniers numéros des comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences de Berlin [1], un monument du plus grand intérêt pour l'épigraphie sémitique en général et pour l'épigraphie araméenne en particulier. C'est une stèle en grès gris, malheureusement fort mutilée, portant une inscription araméenne de 24 à 25 lignes de caractères en relief.

Le monument a été découvert en 1880, à Teima, dans l'Arabie septentrionale, par M. Huber, missionnaire français. L'original rapporté par M. Euting, qui s'était adjoint à la seconde mission de M. Huber, est en route pour Berlin. En attendant l'arrivée de l'original, qui permettra d'en donner une édition définitive, M. Nœldeke le publie provisoirement d'après un croquis,un estampage partiel et des notes envoyées par M. Euting.

D'après les quelques lignes que M. Nœldeke a réussi à déchiffrer, il s'agit d'une dédicace de caractère religieux, de l'offrande d'un *selem* (image?) faite par un personnage nommé *Chizab* [2], *fils de Petosiri* [3]. L'auteur de la dédicace invoque la protection des « dieux de Teima » contre ceux qui endommageraient le monument. Des palmiers appartenant à un territoire indéterminé et au trésor du roi sont assignés en revenus à l'institution pieuse.

Sur un des petits côtés de la stèle est sculpté en bas-relief un personnage doryphore, debout, de profil, barbu, coiffé d'un bonnet comique à gros bouton avec des bandelettes retombant sur les épaules, vêtu d'un costume rappelant le costume assyrien. Au-dessous, dans un registre à part, un second personnage de plus petites dimensions, nu-tête, officie devant un autel décoré d'une tête de bœuf: une courte inscription nous apprend que c'est le *Selem de Chizab*, *le prêtre*.

M. Euting est tenté d'assigner à ce monument, qui est malheureusement sans signification historique directe, une date très reculée; il n'aurait pas d'objection à le faire remonter jusqu'au VIIIe siècle avant notre ère; il le considère en tous cas comme antérieur à 500 et, par conséquent, à la période perse. M. Nœldeke semble être du même avis sur ce point.

Je crois qu'il y a lieu de faire des réserves sur ces dates. J'ai montré autrefois, dans un mémoire spécial [4], que tous les monuments araméens d'Egypte, papyrus, inscriptions, *graffiti*, etc., devaient être ramenés à

---

1. *Sitzungsberichte*, etc..., 10 juillet 1884, avec 2 planches.

2. *Chin*, *zain*, *beth*.

3. *Phe*, *tet*, *samech*, *rech*, *yod*. Si le nom est bien lu, il équivaudrait à une forme égyptienne *pet-ousri*, qui appartient à Osiris. Il faut remarquer que le *samech* est douteux et que l'*aleph* manque. Il faudrait alors considérer le nom comme ainsi constitué : *Petou-sri*.

4. *Origine perse des monuments araméens d'Egypte*.

l'époque perse; que l'apparition de l'araméen comme langue officielle dans les provinces excentriques était caractéristique de la domination perse. Ici encore, j'estime qu'il y a lieu de bien réfléchir avant de considérer le cas présent comme une exception à cette règle. Jusqu'à plus ample informé, je ne vois, pour ma part, dans le monument de Teima, rien qui s'oppose paléographiquement [1] et archéologiquement à ce qu'on le fasse descendre jusqu'à l'époque perse. Si le nom égyptien de Petosiris est confirmé par l'original, le fait de l'origine égyptienne du prêtre aramaïsant de Teima ne serait qu'un indice de plus d'une relation étroite avec la période achaménide et le monde araméo-égyptien de cette période. Cette opinion peut être modifiée assurément par l'examen plus approfondi d'un monument que nous ne connaissons encore que superficiellement. Mais, jusqu'à nouvel ordre, je demande la permission de la maintenir sur le terrain des possibilités pour ne pas dire des probabilités.

XVI

Sur un monument phénicien apocryphe du musée du Louvre.

Je crois avoir démontré, pour la première fois, dans mon mémoire inséré dans le *Journal Asiatique* [2] et préalablement communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, la fausseté d'un scarabée phénicien des collections du Louvre inscrit au Catalogue sous le nº 592 [3].

M. Ledrain, conservateur-adjoint du département des Antiquités orientales au musée du Louvre, vient de publier à ce sujet, dans le premier numéro de la *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie Orientale* [4], la note suivante :

« Il a été fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres (séance du « 4 avril 1884) une communication sur un scarabée du Louvre. Dans « cette communication on a bien voulu nous apprendre que cet objet « est faux. C'est un renseignement que nous possédions depuis long- « temps. Quand le département des *Antiquités orientales* a été créé, « en 1881, le scarabée n'était pas dans les vitrines. Il en avait été déjà « retiré par le département des Antiques. Ce sont des faits que connais- « sent tous ceux qui s'intéressent à cet objet. Demander qu'on le raye « du Catalogue est assez singulier, attendu qu'il est marqué sur le Ca- « talogue de M. de Longpérier dont la dernière édition (1854) est depuis « longtemps épuisée. »

Le ton de cette note, les sous-entendus qu'elle contient, la doctrine finale qu'elle tend à faire prévaloir, me forcent à revenir sur la question

1. L'écriture de la stèle est l'écriture araméenne confirmée, avec toutes les altérations caractéristiques du type archaïque. Elle rappelle celle de la table à libation du Serapeum et des tablettes cunéiformes datées des premiers Achéménides.

2. 1884.

3. *Notice des antiquités assyriennes, babyloniennes, perses, hébraïques, exposées dans les galeries du Louvre*, par A. de Longpérier, 3ᵉ éd. Paris. 1854.

4. P. 38.

et à rappeler certains faits sur lesquels, par un sentiment de réserve que l'on comprendra, je n'avais pas cru devoir insister, me renfermant strictement dans les limites techniques du problème que je m'étais proposé de résoudre.

Le Louvre possédait en effet depuis longtemps — avant même l'entrée de M. Ledrain au département, récemment créé, des Antiquités orientales — le « renseignement » que le monument était faux, et ce monument avait été retiré des vitrines. Je dois confesser que j'étais même au nombre de « tous ceux qui, s'intéressant à cet objet, connaissaient ces faits ». Et cela pour une assez bonne raison. M. Ledrain, nouveau venu à la Conservation, paraît en effet ignorer un détail qu'il n'est peut-être pas inutile de faire connaître : c'est que c'est justement par moi que le « renseignement » a été fourni au Louvre et que c'est à mon instigation que l'objet a été retiré des vitrines... Je précise. C'est en novembre 1876, à la suite d'une visite au British Museum, que j'ai constaté l'existence, dans cet établissement, de l'original de ce monument, très connu des archéologues, dont le Louvre avait cru jusqu'à ce jour être possesseur et dont il n'avait, en réalité, qu'une grossière contrefaçon. Je rapportai, dès cette époque, pour procéder à une confrontation, un moulage du scarabée du British Museum que je déposai au cabinet du *Corpus Inscriptionum Semiticarum* comme pièce à conviction. Mon premier soin fut d'avertir M. Heuzey (commencement de décembre 1876). Je communiquai également le résultat de mes constatations à mon maître Renan et à M. de Longpérier lui-même. Je dois dire que ce dernier ne se rendit à pas à mes raisons et maintint l'authenticité du scarabée incriminé.

Cependant le scarabée continua de figurer dans les vitrines du Louvre jusqu'au 4 février 1877. Ce jour-là — j'ai pris note exacte de la date sur mon carnet — j'eus occasion de faire part de mes doutes formels à M. Héron de Villefosse, alors attaché à la Conservation des Antiques, et de lui en démontrer le bien fondé, *corpus delicti* en main. Cela se passait un samedi. Le lendemain, ou le surlendemain — je retournai au Louvre le mardi [1] — le scarabée avait disparu des vitrines, pour n'y plus reparaître.

Par déférence pour l'autorité de M. de Longpérier, je n'avais pas cru devoir en ce moment faire publiquement la preuve de la fausseté du scarabée, l'exécution sommaire dont il avait été l'objet sur ma dénonciation réitérée donnant un commencement de satisfaction aux légitimes exigences de la science.

M. de Longpérier étant mort et une seconde contrefaçon du scarabée original étant tombée depuis entre mes mains d'une façon assez inattendue, j'estimai qu'il y aurait avantage à saisir les savants et à appeler un jugement définitif sur le monument en litige.

1. L'on sait que le Louvre n'est pas ouvert au public le lundi.

philologie romane en Allemagne épuiseront rapidement plusieurs éditions de ce manuel, alors qu'en France un pareil ouvrage sera à peu près complètement inutile.

A. DARMESTETER.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le neuvième fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* publié par MM. DAREMBERG et SAGLIO (Hachette. In-4°, pp. 1281-1440, 5 fr.) contient 187 gravures et les articles suivants : *Cognati* (F. Baudry) ; *Cognitio* et *a cognitionibus* (H. Thédenat); *Cohors* (Masquelez); *Collegium* (F. Baudry, F. Gayet et G. Humbert); *Colonia* (G. Humbert); *Color* (W. Fol.); *Columbarium* (E. Saglio); *Columna* (Ch. Chipiez); *Coma* (E. Pottier, M. Albert, E. Saglio) ; *Comes* (G. Humbert) ; *Commissatio* (H. Thédenat); *Comitia* (G. Humbert) ; *Commentariensis, a Commentariis* et *Commentarium* (H. Thédenat) ; *Commercium, Comissoria lex, Commissum, Commodatum, Communia* (G. Humbert) ; *Comœdia* (E. Pottier et G. Boissier); *Compensatio* (E. Caillemer) ; *Compitalia, Compitum, Concha* (E. Saglio); *Conatus, Conciliabulum, Concilium, Concursus actionum, Concursus delictorum, Confessoria actio* (G. Humbert) ; *Concubinatus* (E. Caillemer et F. Baudry); *Concordia, Condimenta* (E. Pottier), etc. ; le fascicule commence à la fin du mot *cœna* et se termine par les premières lignes d'un article sur la *confiscatio*.

— M. L. PELLOUX vient de faire tirer, à 120 exemplaires, une brochure de 48 p. (Marseille, Lebon, in-8°), intitulée *La Voie Domitienne entre Sisteron et Apt à travers l'arrondissement de Forcalquier*. Il y étudie le tracé de la voie romaine (qu'il appelle voie Domitienne) du Rhône en Italie entre les stations de Sisteron, *Alaunium* (qu'il place avec raison à Notre-Dame-des-Anges), *Catuiaca* (Carluec, selon l'auteur), et Apt. M. P. s'est beaucoup servi, dit-il lui-même, d'une notice (d'ailleurs bien faite) de D. ARBAUD, intitulée *La voie romaine entre Sisteron et Apt* (1868, Paris, Dumoulin, in-8°, de 33 p.).

— M. Ph. TAMIZEY DE LARROQUE vient de publier des *Lettres et billets inédits de Jules Mascaron, évêque de Tulle et d'Agen* (Marmande, Duberort. In-8° 23 p., extrait de la *Revue de France*, livraisons des 1 et 15 août, tiré à 60 exemplaires). Ces « lettres et billets » ont été adressés par Mascaron à Baluze; il reste, dit M. T. de L., beaucoup de lettres de Mascaron à mettre en lumière et j'espère que peu à peu nous arriverons à en former un recueil vraiment précieux. Pour ma part, j'apporte aujourd'hui à la future guirlande quelques fleurs qui sont presque toutes d'une entière fraîcheur. Je dis presque toutes, car sur l'ensemble on en compte à peine deux ou trois qui aient déjà été exposées aux regards des curieux. Si je les redonne ici, c'est pour ne pas les séparer de leurs sœurs, c'est pour que la série ne soit pas incomplète. Demandant la permission de continuer la métaphore commencée, j'avouerai que toutes ces fleurs, tous ces boutons — ce sont les billets qui représentent les boutons — ne sont point parés des plus riantes couleurs et n'exhalent point les parfums les plus exquis. Mais si l'éclat n'en est pas très vif, la nuance en est agréable; si la senteur n'en est pas enivrante, elle a bien sa douceur. Mascaron, dans sa correspondance avec Baluze, se montre à nous sous un gracieux aspect. On le voit

simple, bon, cordial, aimant fort ses amis, aimant beaucoup aussi ces autres amis que l'on nomme les livres. » La correspondance éditée par M. T. de L. est, comme toujours, accpmpagnée de notes pleines de goût et de savoir; elle rectifie ou augmente sur quelques points la monographie de M. Lehanneur; on la lira avec le plus vif intérêt. Nous recevons en même temps de l'infatigable érudit une brochure qui ne rentre pas, à vrai dire, dans le cadre de notre revue, mais que nous ne pouvons nous empêcher de signaler, au moins en passant; elle a pour titre : *Gonin Joseph et le vignoble de Saint-Joseph* (Agen, Lamy. In-8°, extrait de la *Revue de l'Agenais* et tiré à 60 exemplaires). M. T. de L. a fait là une excursion en dehors du cercle de ses études et raconté avec beaucoup d'agrément et de verve la vie d'un cultivateur de Gontaud, près Marmande, qui, à l'âge de 75 ans, acheta une terre de quatre hectares et demi et y planta une vigne qui, dix ans après, lorsqu'il mourut, donnait par an cent barriques de vin, lesquelles étaient logées dans un profond souterrain creusé de la main même de Gonin, au cœur de son vignoble. Le courageux vieillard dont M. Tamizey de Larroque recommande éloquemment l'exemple a été enterré dans sa vigne « sous son œuvre». M. Reinhold Dezeimeris, rendant compte de cette brochure, souhaite qu'elle figure dans un *Plutarque* rustique ou dans une *Agriculture en action,* composée de courtes biographies comme celle de Joseph Gonin et d'extraits bien choisis sur la culture de la terre et le « ménage des champs »; Virgile, dit M. Dezeimeris, y paraîtrait en une traduction plus fidèle que celle de Delille; Olivier de Serres, délicatement rajeuni, fournirait des pages tout imprégnées du charme de la vie rurale. Pourquoi, ajoute M. Dezeimeris, ne fait-on pas exécuter à l'Imprimerie nationale une belle et bonne réimpression du *Théâtre d'agriculture* pour la livrer, au lieu de médailles d'or et d'argent, aux Sociétés d'agriculture et aux Comices? « Le beau livre exercerait une influence permanente. De 1600 à 1685, dix-huit ou dix-neuf éditions de cet ouvrage furent publiées; il était partout et ce fut, à cette époque, un des éléments appréciables des progrès de l'agriculture. Aujourd'hui l'édition de 1804 n'est guère plus facile à rencontrer que les vieilles éditions faites du temps d'Henri IV. Une réimpression serait donc urgente et les lettrés autant que les agronomes l'accueilleraient avec une joie véritable. »

— Notre collaborateur M. P. de Nolhac vient de publier un recueil de lettres inédites de Granvelle à Fulvio Orsini et au cardinal Sirlet (*Lettere inedite del card. de Granvelle a Fulvio Orsini e al card. Sileto*, extrait des « Studi e documenti di storia e diritto ». In-8°, 32 p.); il y donne toute la série des lettres adressées par Granvelle à Orsini et conservées dans les deux volumes du fonds Vatican 4104 et 4105; le trait distinctif de cette correspondance, dit M. de N., est ce laisser-aller de l'amitié où se révèle, plus que dans les dépêches officielles, la véritable nature du cardinal. M. P. de N. a fait, en même temps, tirer à part des « Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'Ecole française de Rome » une étude sur *Les collections d'antiquités de Fulvio Orsini* (in-8°, 95 p.); il a découvert à la Bibliothèque Ambrosienne, parmi les manuscrits d'un ami d'Orsini, G. V. Pinelli, une copie du temps, absolument authentique, de l'inventaire descriptif, dressé par le célèbre érudit, de toutes les antiquités qu'il avait réunies chez lui pendant un demi-siècle; ce document, attendu depuis longtemps avec impatience par les archéologues d'Italie, et qui nous donne la liste de 400 pierres gravées, de 100 peintures ou dessins, de 150 inscriptions, de 60 bustes de marbre ou bas-reliefs et de plusieurs centaines de médailles, a été entouré, par M. P. de Nolhac, de notes curieuses et instructives.

— La publication des *Mémoires* de Metternich est terminée. Le tome VII° et dernier (troisième partie, la période de repos, 1848-1859, in-8°, 722 p., 9 francs) vient de paraître à la librairie Plon. Il comprend le livre X et le livre XI. On trouve dans

C'est alors que je me décidai à publier une démonstratton qui pouvait d'un jour à l'autre être faite par quelque archéologue venant de l'étranger. Le monument avait beau ne plus figurer matériellement dans les collections ; il était bien et dûment enregistré dans le Catalogue qui, tout « épuisé » qu'il est, n'en fait pas moins loi jusqu'à nouvel ordre. « L'épuisement » d'un livre n'a jamais, que je sache, frappé de prescription son contenu. Tout savant, en vertu du Catalogue, dont on peut facilement encore se procurer des exemplaires, avait le droit de réclamer la production du n° 592 et de faire à son sujet telles observations critiques qu'il lui plairait. Pour annuler un monument incorporé dans ces conditions à une collection publique, il ne suffit pas d'un retrait pur et simple non motivé, comme celui que mes révélations avaient déterminé. — Il faut un jugement scientifique en bonne forme, le déclarant faux et le rayant des catalogues et des inventaires. Entré officiellement, il doit sortir officiellement. C'est ce jugement indispensable que je me suis efforcé de provoquer. Mon mémoire constitue l'acte d'accusation; aux autorités compétentes de rendre un arrêt qui ne peut être, j'en ai la conviction, que conforme à mes conclusions.

Tel est le terrain inattaquable sur lequel je me suis placé et j'entends me maintenir. J'aurais assurément préféré, pour éviter de mêler à cette affaire, si simple en soi, des questions de personnes, ne pas me voir contraint à entrer dans ces explications. Elles étaient nécessaires pour remettre en lumière la vérité obscurcie par la note de M. Ledrain et montrer que la porte ouverte qu'on m'accuse d'avoir enfoncée a été en réalité ouverte par moi.

CLERMONT-GANNEAU.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le n° 3 du *Bulletin de la Société historique et cercle Saint-Simon* contient des *Etudes* de M. HANOTAUX sur Henri Martin (elles sont extraites d'un ouvrage que prépare M. G. Hanotaux) et la conférence faite le 20 mai par M. Charles NORMAND, sur Priolo *(un bohême de lettres au* XVIIe *siècle).*

— La mort a surpris un des disciples et amis de l'abbé Bautain, l'abbé Eugène de REGNY, « au moment où il s'apprêtait à offrir au public, comme suprême témoignage d'une piété filiale que rien n'avait jamais pu altérer », un volume de 500 pages intitulé : *L'abbé Bautain. Etude sur sa vie et ses œuvres avec des documents inédits* (Paris, Poussielgue, 1884, brochure grand in-8° de 27 pages, tirée à 50 exemplaires et ornée d'un portrait). Le P. INGOLD a publié, dans le *Correspondant,* une excellente analyse de cet ouvrage et il y a joint quelques lettres dont le biographe n'a pas fait usage. L'ancien bibliothécaire de la maison de l'Oratoire a très heureusement résumé le livre de l'abbé de Regny : il ne l'a pas moins heureusement complété en mêlant à sa vive et nette analyse des documents qui feront mieux connaître, comme il le dit

(p. 5), « une figure qui, sans être absolument de premier ordre, tiendra cependant une place des plus honorables dans l'histoire de l'église de France au XIXe siècle ». On remarquera, parmi ces documents, trois belles lettres du P. Lacordaire, à une desquelles (1er novembre 1835) j'emprunterai cette phrase qui semble écrite par Fénelon : « Une fois qu'on s'écarte par le plus petit point de la soumission à l'autorité établie de Dieu, on ne sait jamais où l'on s'arrêtera : comme par l'autre voie on ne sait jamais toute la lumière dont sera payée notre abnégation de nous-mêmes ». Signalons encore un charmant billet écrit à l'abbé Bautain par Mgr Sibour, archevêque de Paris, pour le remercier d'avoir accepté la charge de vicaire général. Le P. Ingold n'a pas seulement complété le livre de l'abbé de Regny par d'aussi précieux documents, mais encore par quelques récits nouveaux, comme celui où (p. 24) figurent, au sujet de la communauté de Saint-Louis des Français, le nonce Fornari et le futur cardinal de Bonnechose. De l'élégante plaquette d'aujourd'hui nous aurons bientôt à rapprocher un recueil que prépare le P. Ingold de lettres inédites du Père Gratry, de l'Académie française, si digne ami de l'abbé Bautain par ses vertus comme par son talent.

BOHÊME. — La *Revue historique* (Sbornik historicky) de Prague commence la publication des mémoires inédits de Vacslav Paroubek, curé de Libeznice (en tchèque). Ces mémoires vont de 1740 à 1774. Les premières pages contiennent des détails intéressants sur la campagne des Français en Bohême, sur la prise de Prague en 1741, etc.

BULGARIE. — La Société littéraire récemment établie à Sofia vient de tenir sa séance solennelle en présence du prince Alexandre; la Société a déjà publié 9 volumes de mémoires.

CHINE. — Le 17 mai est mort Mgr Eustache ZANOLI, des Mineurs Observatins, vicaire apostolique du Hou-pé oriental ; il était né à Mombirazzo, dans le pays de Modène, le 18 mai 1831; il partit pour la Chine au mois de décembre 1855 ; il fut, au bout de cinq ans, nommé coadjuteur de Mgr Spelta, et lui succéda le 1er septembre 1868 comme vicaire du Hou-pé; cette région ayant été divisée en trois missions (1870), il en administrait la partie orientale. Ses funérailles ont eu lieu le 19 mai.

COCHINCHINE. — Une *Société des études indo-chinoises* a été fondée à Saïgon; elle publie un *Bulletin* auquel nous souhaitons de nombreux lecteurs; son secrétaire est M. Henri VIENOT.

ESPAGNE. — Nous avons avons reçu de M. José MONTERO Y VIDAL, chef de bureau au ministère du « fomento », un ouvrage intitulé : *La bolsa, el comercio y las sociedades mercantiles* (Madrid, 1883. In-8°, 262 p.). C'est la troisième édition, corrigée et considérablement augmentée, d'un livre utile et rempli de documents dont toute la presse périodique d'Espagne a fait le plus grand éloge.

ÉTATS-UNIS. — Le révérend Samuel LONGFELLOW prépare une biographie de son frère, le célèbre poète américain : les documents sont nombreux, car Longfellow avait une vaste correspondance et tenait un journal.

GRANDE-BRETAGNE. — M. SANDYS, en présentant à l'Université de Cambridge les personnes honorées du titre de docteur, a prononcé, à propos de M. W. H. WADDINGTON, les paroles suivantes : « Unum ex alumnis nostris, scholae magnae Britannicae discipulum, collegii maximii Britannici olim scholarem, nuper honoris causa socium electum, virum honoribus Academicis et in Britannia et in Gallia cumulatum, et Reipublicae Gallicae inter viros primarios insignem virum tantum, inquam, publicarum rerum e luce Academiae umbraculis paulisper redditum, quanta voluptate, quanta animi elatione hodie iubemus salvere. Salutamus illum, qui quondam e certamine nautico, Isidos cum alumnis Thamesis inter undas commisso, ad

Camum nostrum victor reversus, fortasse nunc quoque, sive Thamesis, sive Sequanae suae prope ripam, inter rerum publicarum fluctus Cami sui arundines salicesque non nunquam recordatur. Salutamus illum qui Asiam occidentalem itineribus tam prosperis plus quam semel lustravit, ut e regionis illius numismatis antiquis, monumentis inscriptis, fastis denique provincialibus, per Europem totam inter omnes doctos famam insignem acquireret. Salutamus Reipublicae maximae civem senatoremque, qui imperatoris Romani edictum celeberrimum, a Britannis olim repertum, ordine lucido descripsit et commentario eruditissimo illustravit. Salutamus denique Reipublicae illius legatum fidelissimum, cuius adventus populo utrique concordiae non interruptae pignus, pacisque in perpetuum duraturae omen feliciter exstitit. Ergo Academiae nostrae oliva illum hodie libentissime coronamus qui, sive inter Gallos, sive inter Britannos, Galliae devotissimus, idem est omnium Gallorum Cantabrigiae carissimus. »

— M. Max Müller travaille à un volume d'articles biographiques qui contiendra, entre autres, des essais sur Bunsen, Mohl, Colebrooke, Râmmohun-Roy, Keshub Chunder et Danâyanda Saravasti.

ITALIE. — Les moines basiliens de Grotta-Ferrata, près de Rome, viennent de faire paraître le catalogue descriptif de leur célèbre bibliothèque. En voici le titre : *Codices cryptenses seu abbatiae Cryptae Ferratae in Tusculano digesti et illustrati cura et studio D. Antonii Rocchi, hieromonasterii basiliani bibliothecae custodis. Tusculani, typis abbatiae Cryptae Ferratae, 1883* (In-4° de 540 pp.). L'auteur annonce des *Prolégomènes* contenant une histoire de la bibliothèque.

— A l'occasion de la Saint-Léon, le cardinal Hergenroether, archiviste du Vatican, a présenté au pape le premier fascicule des *Régestes de Léon X*. La publication est faite par la maison Herder, de Fribourg, et les exemplaires seront prochainement mis dans le commerce. Le procédé de transcription intégrale des pièces, appliqué aux publications de l'Ecole française de Rome, n'a pas été employé pour les régestes de Léon X, à cause de la quantité énorme des bulles de son pontificat (environ 40,000). On s'est borné à exposer le sujet de chaque bulle, et ce sera une précieuse table de documents nouveaux sur l'histoire de la Renaissance et celle de la Réforme. Ajoutons que plusieurs Bénédictins travaillent en ce moment, aux archives vaticanes, à la publication des Régestes de Clément V, qui seront suivis par ceux de tous les papes d'Avignon. Cette grande entreprise est exécutée aux frais de Léon XIII. Pour achever la réorganisation des archives et donner aux Romains les moyens d'y travailler comme les étrangers, le Pape a décidé de créer une école de paléographie au Vatican. Le directeur de cette nouvelle école sera le chanoine Carigni, que Léon XIII a fait dans ce but venir de Palerme, où il remplissait les fonctions de sous-directeur des archives d'Etat.

— Nous aurions dû annoncer depuis longtemps la publication d'une *Rivista storica italiana* qui paraît tous les trimestres chez les frères Bocca (à Rome, Turin et Florence) et qui est dirigée par M. le professeur C. Rinaudo, avec la collaboration de MM. A. A. Fabretti, P. Villari, G. de Leva et « di molti cultori di storia patria ». Chaque fascicule compte près de 200 pages ; les quatre fascicules forment un volume ; on s'abonne, par an, au prix de 20 francs pour l'Italie et de 24 francs pour tous les pays compris dans l'union postale. Le programme de la nouvelle revue est suffisamment indiqué par ces mots de la préface des éditeurs : « Manca un punto che raggruppi e dimostri tutto il movimento storico italiano ; d'onde la ragione e lo scopo della nostra Rivista. » Le premier fascicule de la *Revue historique italienne* — nous annoncerons prochainement les suivants — renferme des comptes-rendus et des articles de fond, parmi lesquels nous citerons : de M. P. Villari, *Una nuova*

questione sul Savonarola; de M. G. de Leva, *L'elezione di Papa Giulio III;* de M. Vito La Mantia, *I communi dello stato Romano nel medio evo;* de M. G. Rosa, *I Francescani nel secolo* XIII.

RUSSIE. — Le journal *Novosti* (Les Nouvelles), rendant compte du *Nestor* récemment publié par M. Louis Leger, fait une réflexion assez curieuse : « La traduction française de M. Leger, dit-il, est un service rendu même au public russe; beaucoup de nos compatriotes préfèreront le texte français au texte original écrit dans une langue qui — pour être nationale — n'est pas accessible à tout le monde ».

SLAVES MÉRIDIONAUX. — Le *Slovinac* de Raguse continue à publier des traductions inédites de Molière; il publie en ce moment le *Festin de Pierre.*

— L'Académie d'Agram organise dans cette ville pour l'été de 1885 un congrès d'écrivains jougo-slaves.

— Une *Histoire illustrée de la nation serbe* par M. Kosta Mandrovitch paraît à la librairie Massanetz et Cie.

SUISSE. — La librairie Huber édite un ouvrage du directeur du musée d'antiquités de Berne, M. l'architecte E. von Rodt; il comprendra deux séries de planches in-folio et a pour titre : *Kunstgeschichtliche Denkmæler der Schweiz.*

— M. L. Vautrey, curé à Delémont, connu déjà par ses nombreuses publications historiques, vient de faire paraître le tome premier de son *Histoire des évêques de Bâle* (Einsiedeln, Benziger, 1884, gr. in-8°, 244 pp., 10 fr.), qui doit avoir quatre volumes. Outre l'étendue de recherches patiemment poursuivies pendant vingt ans, sur un sujet qui n'avait pas encore été traité dans son ensemble, et l'heureuse disposition des matériaux ainsi rassemblés, cet ouvrage se distingue par une admirable exécution typographique et de nombreuses illustrations bien choisies.

— Les *Chroniques des chanoines de Neuchatel, suivies des Entreprises du duc de Bourgogne contre les Suisses* (Neuchatel, Berthoud, 1884, pet. in-8°, VIII et 331 pp., 3 fr. 50), publiées par la Société d'histoire et d'archéologie de Neuchatel, contiennent : 1° La réimpression des extraits des Annales rédigées par une longue série de chanoines et maintenant brûlées; ces extraits, faits au XVIIIe siècle sur les originaux par Sam. de Pury, et publiés une première fois en 1839, vont de 1377 à 1516, et ont trait essentiellement aux rapports de Neuchatel avec les Suisses; le court récit, par le chanoine Hugues de Pierre, de la guerre de Bourgogne (pp. 34-52), admiré à juste titre par Michelet, est la perle du volume; 2° la réimpression, plus complète et plus exacte que dans l'édition de 1839, du recueil de notes latines (avec trad. franç.) et françaises, réunies sans ordre par un chanoine anonyme vivant au commencement du XVIe siècle, sur des faits concernant l'église de Neuchatel aux XIIIe, XIVe et XVe siècles; le fragment le plus curieux donne le texte en vers français d'un court *Mystère de la nativité,* qui était représenté le jour des Rois dans l'église de Neuchatel (pp. 174-191), et qui a échappé aux patientes recherches de M. Petit de Julleville; 3° *Les entreprises du duc de Bourgogne contre les Suisses* (pp. 213-310), fragment inédit d'un ouvrage disparu, attribué au chanoine Baillod, du commencement du XVIe siècle; 4° l'appendice renferme un discours de M. Bachelin, président de la Société, sur les chroniques mentionnées sous le n° 1.

— Amédée Roget, l'historien si consciencieux que Genève a perdu le 29 septembre dernier, tout en rédigeant son *Histoire du peuple de Genève, depuis la Réforme jusqu'à l'Escalade* (Genève, 1870 et suiv.), qui faisait suite à *Les Suisses et Genève ou l'émancipation de la communauté genévoise au seizième siècle, 1474-1537* (Genève, 1864, 2 vol. pet. in-8°), publiait, sous le titre d'*Etrennes genevoises; hommes et choses du temps passé* (1877-1882), cinq annuaires renfermant des documents et des études détachées relatives à l'histoire de sa patrie. Un sixième volume de ces

Etrennes (Genève, Carey, 1884, pet. in-8°, XIII et 210 pp., 2 fr.), dont l'impression était déjà commencée lors de sa mort, a été publié par les soins de ses amis et renferme, outre une courte notice sur l'auteur, une *Chronique genévoise* très détaillée et puisée aux sources officielles, des années agitées de 1780 à 1785 et un travail sur *Pierre Bayle et Genève*. Peu après on imprimait la seconde moitié du tome VII de son *Histoire du peuple de Genève* (Genève, Jullien, pet. in-8°, VIII et 145-279, pp. 1 fr. 50 c.), qui va jusqu'en janvier 1568; cette œuvre, si précieuse par son exactitude, sans atteindre la fin du XVIe siècle, but que s'était assigné l'auteur, a du moins dépassé la vie de Calvin, si importante dans l'histoire de Genève.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 19 septembre 1884.

Une lettre du ministre de l'instruction publique annonce à l'Académie la mort de M. Charles Huber chargé d'une mission archéologique en Arabie. M. Huber a été assassiné, avec son serviteur Mahmoud, à Kasar-Aliah, près Tafna, au nord de Djeddah. Le ministre de l'instruction publique a prié le ministre des affaires étrangères de prendre les mesures nécessaires pour faire rentrer en France, s'il est possible, les papiers de M. Huber et les objets recueillis par lui au cours de son voyage.

M. le lieutenant Marius Boyé annonce un nouvel envoi de textes épigraphiques recueillis en Tunisie.

M. Oppert lit un mémoire intitulé : *la Non-Identité de Phul et de Téglathphalasar prouvée par des textes cunéiformes*. Selon M. Oppert, Phul et Téglatphalasar sont deux personnages distincts, le premier chaldéen, le second assyrien, et c'est à tort qu'on les a confondus.

L'Académie se forme en comité secret.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 3 septembre.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. le Président prononce une allocution dans laquelle il exprime les regrets inspirés à la Société par la mort si prématurée de M. Albert Dumont, membre résidant.

M. Gaidoz annonce la mort du célèbre égyptologue Lepsius, correspondant étranger de la Société.

M. Eugène Müntz continue la lecture de son travail sur le palais de Sorgues (1319-1395), près d'Avignon, travail dont la première partie avait été communiquée à la Société en 1879. Il fait connaître le nom des artistes, presque tous français, employés à la décoration de ce monument.

M. Müntz communique en outre les photographies qu'il vient de faire exécuter, d'après les fresques, toutes encore inédites, du palais des papes à Avignon, de la cathédrale de Notre-Dame-des-Dômes et de la Chartreuse de Villeneuve.

M. Gaidoz, revenant sur une communication précédente où il avait expliqué comme Dieu gaulois du *Soleil* un personnage que les monuments figurés représentent comme tenant une roue et qui a été assimilé par les Romains à Jupiter, explique pourquoi les Romains ont assimilé le Dieu gaulois du Soleil à leur Jupiter et non à leur Dieu Apollon (qui était un Dieu de la santé et de la médecine) et par suite de quelles idées naïves sur la physique du globe l'image classique du foudre se trouve quelquefois associée à celle de la roue sur des autels gallo-romains.

Le Secrétaire de la Société,
Signé : H. GAIDOZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — 6 octobre — **1884**

167. — **Fragmente syrischer und arabischer Historiker,** herausgegeben und uebersetzt von Frederic BAETHGEN, in-8, p. 160, Leipzig, 1884, Brockhaus, numéro 3 du volume VIII des *Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes,* publiées par la Société orientale allemande.

M. Baethgen qui s'est fait connaître comme syrologue par ses éditions de la version syriaque de Sindban et de la grammaire d'Elias de Tirhan, ainsi que par ses comptes-rendus dans les Rapports annuels de la Société orientale allemande, vient de publier dans les Mémoires de cette Société des fragments de la Chronique syriaque d'Elias de Nisibe. Le titre tout indiqué semblait donc être : « Fragments de la chronique d'Elias de Nisibe ». Pourquoi M. B. lui a-t-il préféré celui de « Fragments d'historiens arabes et syriens » ? Ce titre est inexact, puisqu'Elias ne transcrit pas les passages des historiens qu'il met à contribution, mais rédige une chronique en citant les sources où il puise ses informations ; il a, en outre, l'inconvénient de laisser ignorer que la chronique d'Elias est publiée en partie.

M. B. a choisi pour son édition la dernière partie de la chronique, qui commence à la première année de l'Hégire et va jusqu'à l'année 409 (1018 de J.-C.), c'est-à-dire jusqu'aux temps mêmes de l'auteur qui est mort dans la première moitié du XIe siècle. Malheureusement elle renferme deux lacunes qui la fractionnent en trois tronçons : la première lacune s'étend sur un siècle presque entier, 199-264 de l'Hégire; la deuxième comprend les années 361-384. Cette partie, la mieux conservée de l'œuvre, a le grand mérite, comme le fait ressortir M. B., d'indiquer ses autorités et, comme Elias consulte de préférence les historiens les plus près des événements, les faits et les dates qu'il rapporte y gagnent en crédit. Cependant, il y a parfois des divergences dans les dates : la mort d'Héraclius est rapportée à l'année 19 de l'Hégire d'après Khuwârazmî et à l'année 20 d'après Ischôdenah; la prise d'Hamadan et de Rai est indiquée à l'année 23 par Khuwârazmî et plus exactement à l'année 24 par la Chronique des Arabes qui spécifie les mois où ces villes tombèrent au pouvoir des Arabes. Dans l'introduction, M. B. a relevé avec soin les

noms des auteurs et des livres cités. Parmi les historiens syriaques ce sont : Ischodenah, métropolitain de Basra, auteur d'une histoire ecclésiastique; Siméon, diacre jacobite, auteur d'une chronique; un nestorien désigné sous le nom de « Le directeur du Grand-Cloître »; Denys de Telmahrê, mort le 22 Ab 1156 des Gr. (Barhebræus, chr. eccles. p. 368), et non le 18 Nisân 1220, comme l'indique M. B., en confondant ce patriarche avec le deuxième du nom de Denys; Pétion, auteur d'une histoire ecclésiastique; Cyprien de Nisibe; Hénanischo, évêque de Hirta; Elias d'Anbar, auteur d'une histoire ecclésiastique; Ahron, un inconnu, Jacques d'Edesse. Sont encore cités sans nom d'auteur: Chronique des patriarches jacobites; Chronique des Catholici ou patriarches nestoriens; chronique des Métropolitains de Nisibe; Chronique des rois d'Edesse, probablement la source de Denys de Telmahrê pour sa chronologie de ces rois; Histoire des Métropolitains de Nisibe; Recueils (d'anecdotes ou histoires diverses). Comme sources arabes nous rencontrons : Khuwârazmî qui nous est révélé comme historien et qui est cité avec Obeid Allah Ibn Ahmad pour la période de l'an 1 à 167 de l'Hégire; pour la période suivante, 265-303, c'est Tabari qui est la principale autorité (l'édition qui se publie actuellement de ses Annales ne dépassant pas l'année 251, ne peut encore servir de contrôle); pour la dernière période jusqu'aux temps où l'auteur parle en son propre nom; Tâbit Ibn Sinât est l'historien cité; sont mentionnés en outre : Muhammad Ibn Yahya Es-Soûlî; Chronique des Kalifes; Chronique des Arabes; Livre des Chroniques. On voit par cette intéressante énumération que M. B. a été bien inspiré en choisissant ces fragments qui forment un sérieux appoint à l'histoire des premières conquêtes arabes et des Kalifes de Bagdad. Déjà MM. Abbeloos et Lamy en avaient tiré parti, en consultant le manuscrit d'Elias, pour leur édition de la chronique ecclésiastique de Barhebræus, dont les données concordent en général avec celles d'Elias. Ces fragments, malgré l'altération de quelques-uns des noms propres, seront également utiles pour la réédition devenue si nécessaire de la chronique syriaque de Barhebrœus dont l'édition faite par Bruns et Kirsch est complètement à refaire.

Voici quelques observations et corrections que nous soumettons à l'appréciation de M. Baethgen.

P. 72, l. 18, lire *ᶜazîztâ* au lieu de *ᶜazîzâ*.

P. 75, l. 12, l'alef après *neschbatʰ* est une faute d'impression.

P. 76, l. 3 d'en bas, il semble qu'on doive lire *Râdʰân* au lieu de *Dâran*.

P. 77, l. 9, d'après Barhebræus, chron. syr., 177 *ult.*, compar. avec Josué-le-Styl., éd. Wright, 31, 17, et Denys de Telm., 52, 11; 179, 13, il faut lire : *vᵉ lâ mamdîn bᵉ cnainâschâ danᶜapoun*, les gens ne suffisaient pas à ensevelir, et, dans le texte arabe correspondant : *wamâ yalhaquna*, et ne parvenaient pas.

P. 78, l. 10. Au lieu de Skîlûn, Barhebræus, chr. syr. 178 *ult* a Basil l'eunuque.

P. 81, l. 13, traduire : *il déclara devant témoins qu'il devait beaucoup d'argent à Kasem son serviteur*.

P. 81, l. 3 d'en bas, la grammaire veut *tre(i)n alpîn*.

P. 82, l. 6. Au lieu de *qapîrtâ,* lire *schapîrtâ,* belle, le *qaf* et le *schîn* se confondant parfois dans les manuscrits. Cette simple correction, exigée par le sens, rend inutile la trop longue note p. 138-140. Barhebræus qui rapporte le fait, chr. syr. 180, 10, a conservé le mot arabe *baghala*, mule, que les éditeurs n'ont naturellement pas compris.

P. 82, l. 11. Le supplice de Hallâdj rapporté par Elias à l'année 301 est donné sous l'année 309 par Barheb. Chron. syr., p. 182.

P. 94, 15. La leçon : mille huit cents hommes, est confirmée par Barheb., chron. syr., 191 *pen*.

P. 94, *ult*. Au lieu de 80 coudées (dans la traduction, p. 142, 8, 8 coudées est une faute d'impression), Barheb., chron. syr., p. 192, 10, a 300 coudées. Nous ferons observer ici que l'écriture de *te cmânîn* avec *alèf* après le premier *noun* n'est pas aussi irrégulière que le veut la note 1 de la page 37, v. Nœldeke, syr. gram. p. 87 et notre traité p. 57, note 2.

P. 98, l. 8. Au lieu de la forteresse d'Ardumuscht, Barheb., p. 199, 8, a : la forteresse de Kuvaschai.

P. 100, l. 16, *me chaimânâ* dans cet endroit ne signifie pas *eunuque* mais *chrétien,* comme l'indique l'épithète *nîh nafschâ*, comp. p. 105, 13.

P. 101, l. 6, lire sans doute : *peràseh*, au lieu de *perîseh*, *perîsâ* ne signifiant pas *tapis*.

Elias a divisé sa chronique par années ; en tête de chaque paragraphe, il indique le mois et le quantième de l'année de l'ère macédonienne auxquels commence l'année correspondante de l'Hégire, puis vient la mention des principaux événements de cette année relatifs aux Arabes et aux chrétiens de Syrie. Une version arabe accompagne le texte syriaque du premier fragment et de la majeure partie du second ; dans le troisième les gloses arabes sont rares. Cet arabe, fortement mêlé de vulgarismes, surtout dans le deuxième fragment, fournit quelques matériaux pour la connaissance des dialectes arabes de la Syrie. Quant au syriaque, il n'apporte guère de nouveaux éléments à la lexicographie, abstraction faite de purs arabismes, comme *petah*, s'emparer de ; nous signalerons seulement le mot *qupsâ* = κύβος, qui dans Barhebræus, chr. syr. 169, 4, a le sens de dé à jouer, et dans Elias, 96, 9 et 14 ; 98, 13, signifie grêlon.

La publication de ces textes offrait de sérieuses difficultés dues au mauvais état du manuscrit, un autographe d'Elias, et à l'absence de points diacritiques dans le texte arabe (dans le texte syriaque, les points du pluriel et le point du *hé* du suffixe féminin manquent quelquefois

aussi). M. B. a vaillamment triomphé de ces difficultés et ses judicieuses critiques montrent qu'il est également bon arabisant. En dehors des fragments qu'il a publiés, M. Baethgen signale comme particulièrement importante la partie de la chronique d'Elias qui contient l'histoire des patriarches nestoriens, malheureusement le manuscrit est dans un si mauvais état qu'on ne peut lire cette partie sans le secours de réactifs chimiques. Nous espérons que l'accueil que ce livre recevra du public savant engagera son auteur à continuer son œuvre et à ajouter de nouveaux extraits aux premiers fragments qu'il a publiés.

Rubens Duval.

---

168. — **Les origines du sénat romain, recherches sur la formation et la dissolution du sénat patricien,** par Bloch, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, ancien membre de l'Ecole française de Rome (*Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. XXIX), 1883, Paris, Thorin, in-8 de VIII-336 p. — Du même auteur, **Recherches sur quelques gentes patriciennes** (extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés par l'Ecole française de Rome, t. II, 1882), in-8, Rome et Paris.

Le sénat de la république romaine, par P. Willems, professeur à l'Université de Louvain. — Tome Ier : *La composition du sénat*, 1878, Louvain, Peeters ; Paris, Thorin, in-8 de 638 p.

Nous réunissons à dessein l'analyse des livres de MM. Willems et Bloch. A certains égards, le travail de l'un a modifié celui de l'autre : le premier volume de M. Willems, dit M. B., « a paru pendant que je travaillais à ce livre... Je me suis emparé des résultats acquis, me bornant à renvoyer à l'auteur. Ainsi, j'ai retranché tout ce qui concernait les attributions du sénat primitif, l'admission des premiers plébéiens, la date et les dispositions de la loi *Ovinia* [p. IV] ». En somme, la publication de M. W. a eu pour conséquence de rejeter plus complètement M. B. dans l'étude des origines du sénat, de l'organisation de la Rome patricienne. Ce à quoi le professeur de Louvain consacre quelques pages à peine (pp. 1-28) fait le fond de l'ouvrage de M. B., qui a plus de trois cents pages, d'une impression singulièrement fine et serrée. Aussi, si, d'une part, ces deux travaux se complètent l'un par l'autre, si l'un finit où l'autre commence, ils forment chacun un ensemble isolé, ils ont tous deux leur raison d'être, leur caractère, leur originalité.

Il faut les réunir encore parce qu'ils sont les deux études les plus sérieuses, les plus complètes, les plus fouillées, qui aient encore paru sur le sénat romain. M. Mommsen doit faire dans le *Manuel des antiquités romaines* que publie la maison Hirzel, à Leipzig, le volume [*Staatsrecht*, t. III] consacré au sénat et aux assemblées. Il est annoncé depuis longtemps : il ne paraîtra pas de sitôt, du moins c'est ce que l'on nous donne à regretter. Peut-être l'auteur a-t-il voulu attendre la publication de ces deux ouvrages. En tout cas, au moins pour ce qui con-

cerne le sénat, nous permettront-ils de patienter avant le traité de M. Mommsen, et, ce traité paru, nous fourniront le sujet d'intéressantes comparaisons et de piquantes discussions. On ne risque rien à dire que la question du sénat sera alors la plus et la mieux connue du droit public romain.

Enfin, quelque différents que soient les procédés de MM. W. et B., ils ont tous deux un égal mérite, qui laisse dans l'ombre leurs autres qualités : ils ont travaillé avec une conscience merveilleuse, ils n'ont rien négligé de ce qu'il fallait connaître pour résoudre les questions auxquelles ils se sont attachés. Ce sont des modèles de saine et sérieuse érudition.

Etudions maintenant le fond de ces deux travaux.

I. *Les origines du sénat* (livre de M. Bloch; Willems, t. I, pp. 1-28). —Le point de départ du livre de M. B. est la division de Rome en trois [1] tribus, les Ramnes, les Tities, les Luceres [2] : ces tribus étaient de simples subdivisions d'un seul et même peuple. « Les faits que l'on a pu relever (p. 37), loin d'évoquer le souvenir d'un antagonisme quelconque entre les trois tribus, les montrent, dès le début, fondues l'une dans l'autre à l'état de nationalité une et compacte ». Mais ont-elles participé, toutes trois, dès le premier jour, aux mêmes droits, aux mêmes charges?

Les historiens anciens nous montrent le *sénat* formé à l'origine de 100 membres : puis, par suite d'augmentations successives, l'effectif de l'assemblée atteint le chiffre de 300, avant ou sous Tarquin l'Ancien. De même, il y a d'abord trois *centuries équestres :* chacune contient 100 chevaliers. Sous Tarquin, il y a six centuries, chacune de 200 chevaliers. De même, le nombre des *vestales*, des *augures*, des *pontifes* est peu à peu augmenté.

Ces accroissements peuvent être expliqués de deux manières. Ou bien une seule tribu a participé d'abord aux droits de l'état : les autres y ont été admises plus tard. Ou bien les trois tribus étaient également représentées à l'origine dans le sénat et l'ordre équestre : mais cette représentation était fournie, non pas par toutes les familles des tribus, mais par une partie seulement; il y avait, dans chacune d'elles, deux classes de familles : la classe inférieure n'a été que plus tard assimilée à la classe

1. M. B. étudie (pp. 1-12) la *division ternaire dans les institutions politiques des anciens*, chez les Germains, les Celtes, les Sémites, les Grecs et les Romains. Ces recherches ne sont-elles pas plus spécieuses que probantes? Il serait aussi facile de montrer l'importance de la division quaternaire que celle de la division ternaire. M. B. nous dit (p. 8) : « Le nombre trente domine chez les Latins... Il répond à une sorte d'idéal dont les esprits ne pouvaient se détacher ». Un érudit allemand vient, au contraire, de chercher à démontrer que le chiffre idéal des Latins était quatre et que ce nombre était le principe et qu'il donnait l'explication des institutions romaines.

2. Sur les *pagi* de la Rome primitive, sur le *Septimontium* (pp. 16-31), M. B. nous paraît entièrement dans le vrai.

offrent non pas quelque certitude (il faut y renoncer dans toutes ces questions), mais une vraisemblance qui séduit.

1° Le nombre des *gentes* patriciennes a très rapidement diminué. Des 73 que l'on peut constater vers le ve siècle, il en reste 14 seulement dans le dernier siècle de la république. Sous Tibère, on n'en retrouve que 6 : *Æmilia, Claudia, Cornelia, Fabia, Valeria, Sulpicia ;*

2° Chaque gens a ses *praenomina* traditionnels ;

3° A l'origine (et c'est cette conclusion qui nous paraît la plus nouvelle et la plus originale), le *cognomen* est réservé aux familles patriciennes. « Parmi les familles où l'on en constate l'absence, on n'en rencontre pas une qui ne soit plébéienne. Au contraire, il n'y a pas une *gens* patricienne qui ne soit en possession d'un surnom... Le *cognomen* étant inséparable du titre de patricien et nullement lié à celui de plébéien, a passé du patriciat à la plèbe et non de la plèbe au patriciat » (pp. 136, 137) ;

4° Le petit nombre des *gentes* qui ont survécu se sont fractionnées en plusieurs familles, chacune ayant sa vie propre et formant à elle seule une sorte de *gens* [1].

L'extinction d'un certain nombre de familles patriciennes, d'une part, le morcellement des autres, en second lieu, eurent pour conséquence de bouleverser la composition du sénat ; l'effectif des *gentes* ne correspon-

1. Un paragraphe spécial, p. 198, est consacré à ces « dix sénateurs » que Denys, 6, 68, 84 ; 8, 76 ; 11, 15, appelle πρῶτοι τοῦ συνεδρίου. M. B. y voit une institution ancienne et la compare à celle des *decemprimi* des colonies et des municipes. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus. M. B. cite l'inscription suivante, originaire d'Afrique et du temps de Commode (*Corpus*, VIII, 7041) :

....
FLORVS · LABAEONIS · FIL
PRINCEPS · ET · VNDECIMPRIMVS
GENTIS SABOIDVM ....
....

« Cette formule n'étant répétée nulle part ailleurs », dit M. B., « est très obscure. Comment, en effet, le même homme pouvait-il être classé le onzième et qualifié de *princeps* ? Il paraît seulement que l'on distinguait chez ce peuple entre les dix premières catégories et les autres qui formaient une catégorie inférieure ». On peut tout d'abord faire remarquer à M. B. qu'il est très périlleux d'étudier l'organisation du sénat primitif à l'aide de celle des tribus numides de l'Afrique impériale. M. B. conclut de cette comparaison que « l'idée d'un conseil des Dix n'était pas particulière aux Romains ». Mais il y a dans l'inscription VNDECIMPRIMVS, et rien n'autorise M. B. à décomposer *undecimus, primus*, comme il le fait. D'abord *primus* serait inutile, puisqu'il y a déjà *princeps*. Puis *undecimprimus* signifie « membre du conseil des Onze » et il est difficile de donner de ce mot une autre interprétation. *Decemprimus* se rencontre souvent dans les textes du Bas-Empire à propos de l'organisation militaire : il signifie « celui qui est classé », non pas le dixième, mais « parmi les dix premiers » sur les rôles d'une troupe. *Decemprimatus* désigne le grade d'un *decemprimus*. Par conséquent, Florus faisait partie du conseil de la *gens Saboidum* qui était composé de onze membres, et il était en même temps *princeps*, chef ou gouverneur de la ville au nom des Romains.

dit plus à l'effectif normal, légal du sénat. Comment rétablir l'équilibre, maintenir l'intégrité du corps sénatorial ?

Si le dédoublement de certaines *gentes* avait pu compenser la disparition des autres, l'équilibre eût été conservé en donnant à chacune des branches le nom et les droits d'une *gens*. Mais les principes du droit primitif se sont longtemps opposés à ce que l'on constituât une *gens* indépendante[1].

On eut recours à un autre expédient. On créa (sous Tarquin l'Ancien sans doute : du reste, il importe peu de savoir le moment précis où eut lieu cette réforme), on créa de nouvelles *gentes* patriciennes. Ce sont les *gentes minores* dont la tradition parle si souvent. Mais d'où venaient-elles ?

M. B. remarque que l'octroi du patriciat aux *gentes minores* a correspondu à un certain nombre de changements politiques que la tradition nous a conservés. « C'est l'adjonction des *Luperci Fabiani,* recrutés dans la *gens Fabia,* laquelle habitait sur le Quirinal, aux *Luperci Quinctiales,* tirés de la *gens Quinctia* et dont le culte avait pour siège le Palatin. C'est l'apparition des *Salii Collini,* venant s'ajouter aux *Salii Palatini,* deux collèges dont le nom indique assez la destination et la provenance. C'est enfin, à côté du *Flamen Martialis*, qui dessert le temple de Mars sur le Palatin, l'institution d'un *Flamen Quirinalis,* consacré au temple du même dieu sur le Quirinal. Cette triple création n'est qu'un détail détaché de l'ensemble » (p. 213).

On peut donc considérer ainsi cette réforme : le Quirinal a été annexé à la cité, la population qui l'habitait a été assimilée au peuple romain, c'est-à-dire aux patriciens. Les familles en sont devenues des *gentes ;* les *patresfamilias,* des sénateurs.

M. B. recherche l'origine de cette population du Quirinal[2], le nom et le domicile des nouvelles *gentes :* il n'arrive à ce sujet à aucun résultat certain, positif. Du reste, il semble désespérer lui-même, à cet endroit de son livre, de ses propres recherches. Il détruit heureusement plus d'une hypothèse ; mais « une critique prudente » lui interdit sans cesse « de trop s'avancer » (p. 315).

La hardiesse n'est cependant pas la moindre qualité de M. B. On a vu déjà comme il aime, comme il recherche les comparaisons les plus audacieuses, rapprochant les époques les plus éloignées, les insti-

---

1. Peut-être M. B. eût-il pu développer plus longuement ces considérations ou du moins y insister plus fortement. Il est nécessaire de les avoir très présentes à l'esprit pour comprendre la suite de l'histoire du sénat et le caractère de la nouvelle réforme.

2. M. B. combat (pp. 215 et s.) tous les arguments qui ont été avancés pour faire de la population du Quirinal une population sabine. La chose, évidemment, ne saurait être prouvée ; nous nous permettrons de croire, même après la démonstration très ferme et très fine de M. B., que l'assertion qu'il combat a encore beaucoup pour elle.

tutions les plus disparates. Il eût pu trouver, à propos de cet accroissement de la Rome patricienne, une hypothèse qu'il est souvent sur le point d'indiquer, mais qu'il ne développe nulle part.

Rome a compté à l'origine 300 *gentes*. Comment ce chiffre a-t-il été obtenu? Rome, dit M. B., est une colonie albaine : par suite, la fondation de cette colonie « s'est opérée suivant certaines formes consacrées, semblables à celles que l'on observe plus tard dans les colonies romaines. Les hommes descendus d'Albe sur le plateau du Palatin y sont venus avec les institutions politiques et religieuses de la mère-patrie, organisés par tribus et par curies et distribués dans les tribus et dans les curies en nombre égal. C'est ainsi qu'eux-mêmes enverront au dehors leurs essaims des *trois cents* colons organisés à leur image » (p. 196). « On comprend comment on a pu fixer le nombre de 300 *gentes*, car le nombre de 300 colons était consacré chez les Latins » (p. 312).

Cette comparaison est excellente. On pourrait la pousser plus avant. Dans toute colonie romaine, il y a la population nouvelle, celle des colons, et la population primitive. Celle-ci n'est pas admise complètement dans la cité : elle participe aux charges militaires ou financières, elle ne jouit d'aucun droit; elle n'envoie pas de sénateurs dans la curie municipale, elle ne nomme pas de magistrats. Elle forme une sorte de commune subordonnée ou sujette [1]. Un jour vient où la population primitive est assimilée aux colons, où elle peut fournir des sénateurs et des magistrats. La chose s'est passée à Rome, colonie albaine, comme dans les colonies romaines. Les 300 *gentes* patriciennes, formées par les colons albains, possèdent tous les droits, constituent le peuple romain. La population primitive,— celle des Aborigènes, suivant la tradition, ou les Sabins du Quirinal,— vit en dehors de l'enceinte sacrée et est privée de tout droit. Un jour, elle est assimilée à la colonie, à la population conquérante : les pères de ses *gentes* deviennent des sénateurs romains.

Voilà donc le sénat reconstitué par l'annexion des *gentes minores*.

Cette infusion d'un sang nouveau ne devait pas arrêter la décroissance du sénat et du peuple patricien. La fin du livre de M. B. est consacrée aux causes de cette nouvelle décadence et de cette chute définitive.

1° La *gens* se démembre. — On a vu tout à l'heure que les *gentes* patriciennes qui avaient survécu s'étaient dédoublées, morcelées : les nouveaux rameaux demeuraient cependant attachés au tronc commun, ils appartenaient toujours à la même *gens* politique et religieuse. Un moment vint, — lorsque les principes du droit primitif s'oublièrent ou s'altérèrent, — où chaque branche forma une *gens* à elle seule. Il y eut alors plus de 300 pères de famille : le nombre des *gentes*, de nouveau, ne correspondit plus à l'effectif légal du sénat; mais, cette fois, ce fut

1. Cette hypothèse de M. Madvig, émise d'abord et développée dans ses *Opuscula*, pp. 232 et s., puis résumée dans sa *Verfassung*, I, p. 44, sans être généralement acceptée, a pour elle toutes les vraisemblances et tous les textes.

pour le dépasser. On dut choisir parmi les *patres* ceux qui devaient siéger à la curie : dès lors, les sénateurs se nomment « pères choisis », *patres conscripti*.

2° Les fils de famille sont admis au sénat. — M. B. ne nous dit pas bien comment et pourquoi l'accès de la curie fut donné aux fils de famille. Aussi bien cette mesure est-elle peut-être difficile à concilier avec ce qui précède : car si les *gentes*, en se démembrant, ont donné naissance à plus de familles qu'il ne faut de sénateurs, il n'y avait plus de lacune à combler, il n'était point besoin d'admettre les fils à jouir des mêmes privilèges que leurs pères. Il est à supposer que beaucoup, parmi les familles nouvelles, se sont éteintes très rapidement, que la première réforme ne tarda pas à devenir insuffisante : après avoir « émancipé » les *patres* des branches cadettes, il fallut émanciper les fils de famille.

3° La création des magistratures annuelles. — La suppression de la royauté, son remplacement par une magistrature annuelle acheva la transformation du sénat : un nouveau « principe de classification » fut introduit, la classification « par les magistratures ». On distingua les sénateurs qui avaient été magistrats des non-consulaires. Le sénat cesse d'être désormais la représentation des familles patriciennes.

Là s'arrête le livre de M. Bloch.

La révolution qui chassa la royauté romaine appartient encore à l'histoire légendaire : on voit que M. B. ne pénètre guère dans la période des faits précis et des documents dignes de foi. Même, dans les siècles qu'il étudie, évite-t-il avec soin tout ce qui ressemble à une date, tout ce qui aurait l'air d'une fixation chronologique. On peut distinguer cependant quatre époques dans l'histoire qu'il raconte : 1° Rome se fonde, un sénat de 100 membres est formé ; 2° le sénat se compose de 300 membres, les *patresfamilias* des 300 *gentes* patriciennes ; 3° le sénat est complété par l'admission des pères des *gentes minores ;* 4° la création des magistratures achève de dénaturer le caractère du sénat. Ce qu'il faut retenir dans cette histoire, dit M. B., ce n'est pas qu'un de ces événements, une de réformes eut lieu à telle date, sous tel règne : nous n'en saurions rien, même quand tous les historiens anciens seraient d'accord. Il faut seulement tenir compte de la suite chronologique des différents faits.

Est-ce bien même succession *chronologique* qu'on doit dire pour faire comprendre la pensée de M. B. et le caractère de son livre ? *Logique* vaudrait mieux. Il ne faut point dire que les choses se sont passées de cette manière, mais qu'elles ont dû se passer ainsi. Les textes nous l'apprennent bien moins que le raisonnement. M. B. traite, en effet, les textes des anciens comme les écrits des modernes. Il semble que, dans sa pensée, Tite-Live, Denys ou Cicéron ne savent pas mieux l'histoire de Rome que Niebuhr, Nitzsch ou Mommsen : ils sont plus rapprochés des évènements, mais ils ont moins de critique. Si c'est l'avis de

Camum nostrum victor reversus, fortasse nunc quoque, sive Thamesis, sive Sequanae suae prope ripam, inter rerum publicarum fluctus Cami sui arundines salicesque non nunquam recordatur. Salutamus illum qui Asiam occidentalem itineribus tam prosperis plus quam semel lustravit, ut e regionis illius numismatis antiquis, monumentis inscriptis, fastis denique provincialibus, per Europem totam inter omnes doctos famam insignem acquireret. Salutamus Reipublicae maximae civem senatoremque, qui imperatoris Romani edictum celeberrimum, a Britannis olim repertum, ordine lucido descripsit et commentario eruditissimo illustravit. Salutamus denique Reipublicae illius legatum fidelissimum, cuius adventus populo utrique concordiae non interruptae pignus, pacisque in perpetuum duraturae omen feliciter exstitit. Ergo Academiae nostrae oliva illum hodie libentissime coronamus qui, sive inter Gallos, sive inter Britannos, Galliae devotissimus, idem est omnium Gallorum Cantabrigiae carissimus. »

— M. Max Müller travaille à un volume d'articles biographiques qui contiendra, entre autres, des essais sur Bunsen, Mohl, Colebrooke, Râmmohun-Roy, Keshub Chunder et Danâyanda Saravasti.

ITALIE. — Les moines basiliens de Grotta-Ferrata, près de Rome, viennent de faire paraître le catalogue descriptif de leur célèbre bibliothèque. En voici le titre : *Codices cryptenses seu abbatiae Cryptae Ferratae in Tusculano digesti et illustrati cura et studio D. Antonii Rocchi, hieromonasterii basiliani bibliothecae custodis. Tusculani, typis abbatiae Cryptae Ferratae, 1883* (In-4° de 540 pp.). L'auteur annonce des *Prolégomènes* contenant une histoire de la bibliothèque.

— A l'occasion de la Saint-Léon, le cardinal Hergenroether, archiviste du Vatican, a présenté au pape le premier fascicule des *Régestes de Léon X*. La publication est faite par la maison Herder, de Fribourg, et les exemplaires seront prochainement mis dans le commerce. Le procédé de transcription intégrale des pièces, appliqué aux publications de l'Ecole française de Rome, n'a pas été employé pour les régestes de Léon X, à cause de la quantité énorme des bulles de son pontificat (environ 40,000). On s'est borné à exposer le sujet de chaque bulle, et ce sera une précieuse table de documents nouveaux sur l'histoire de la Renaissance et celle de la Réforme. Ajoutons que plusieurs Bénédictins travaillent en ce moment, aux archives vaticanes, à la publication des Régestes de Clément V, qui seront suivis par ceux de tous les papes d'Avignon. Cette grande entreprise est exécutée aux frais de Léon XIII. Pour achever la réorganisation des archives et donner aux Romains les moyens d'y travailler comme les étrangers, le Pape a décidé de créer une école de paléographie au Vatican. Le directeur de cette nouvelle école sera le chanoine Carigni, que Léon XIII a fait dans ce but venir de Palerme, où il remplissait les fonctions de sous-directeur des archives d'Etat.

— Nous aurions dû annoncer depuis longtemps la publication d'une *Rivista storica italiana* qui paraît tous les trimestres chez les frères Bocca (à Rome, Turin et Florence) et qui est dirigée par M. le professeur C. Rinaudo, avec la collaboration de MM. A. A. Fabretti, P. Villari, G. de Leva et « di molti cultori di storia patria ». Chaque fascicule compte près de 200 pages; les quatre fascicules forment un volume; on s'abonne, par an, au prix de 20 francs pour l'Italie et de 24 francs pour tous les pays compris dans l'union postale. Le programme de la nouvelle revue est suffisamment indiqué par ces mots de la préface des éditeurs : « Manca un punto che raggruppi e dimostri tutto il movimento storico italiano; d'onde la ragione e lo scopo della nostra Rivista. » Le premier fascicule de la *Revue historique italienne* — nous annoncerons prochainement les suivants — renferme des comptes-rendus et des articles de fond, parmi lesquels nous citerons : de M. P. Villari, *Una nuova*

questione sul Savonarola; de M. G. de Leva, *L'elezione di Papa Giulio III;* de M. Vito La Mantia, *I communi dello stato Romano nel medio evo;* de M. G. Rosa, *I Francescani nel secolo* XIII.

RUSSIE. — Le journal *Novosti* (Les Nouvelles), rendant compte du *Nestor* récemment publié par M. Louis Leger, fait une réflexion assez curieuse : « La traduction française de M. Leger, dit-il, est un service rendu même au public russe; beaucoup de nos compatriotes préfèreront le texte français au texte original écrit dans une langue qui — pour être nationale — n'est pas accessible à tout le monde ».

SLAVES MÉRIDIONAUX. — Le *Slovinac* de Raguse continue à publier des traductions inédites de Molière; il publie en ce moment le *Festin de Pierre.*

— L'Académie d'Agram organise dans cette ville pour l'été de 1885 un congrès d'écrivains jougo-slaves.

— Une *Histoire illustrée de la nation serbe* par M. Kosta Mandrovitch paraît à la librairie Massanetz et Cie.

SUISSE. — La librairie Huber édite un ouvrage du directeur du musée d'antiquités de Berne, M. l'architecte E. von Rodt; il comprendra deux séries de planches in-folio et a pour titre : *Kunstgeschichtliche Denkmæler der Schweiz.*

— M. L. Vautrey, curé à Delémont, connu déjà par ses nombreuses publications historiques, vient de faire paraître le tome premier de son *Histoire des évêques de Bâle* (Einsiedeln, Benziger, 1884, gr. in-8°, 244 pp., 10 fr.), qui doit avoir quatre volumes. Outre l'étendue de recherches patiemment poursuivies pendant vingt ans, sur un sujet qui n'avait pas encore été traité dans son ensemble, et l'heureuse disposition des matériaux ainsi rassemblés, cet ouvrage se distingue par une admirable exécution typographique et de nombreuses illustrations bien choisies.

— Les *Chroniques des chanoines de Neuchatel, suivies des Entreprises du duc de Bourgogne contre les Suisses* (Neuchatel, Berthoud, 1884, pet. in-8°, VIII et 331 pp., 3 fr. 50), publiées par la Société d'histoire et d'archéologie de Neuchatel, contiennent : 1° La réimpression des extraits des Annales rédigées par une longue série de chanoines et maintenant brûlées; ces extraits, faits au XVIII° siècle sur les originaux par Sam. de Pury, et publiés une première fois en 1839, vont de 1377 à 1516, et ont trait essentiellement aux rapports de Neuchatel avec les Suisses; le court récit, par le chanoine Hugues de Pierre, de la guerre de Bourgogne (pp. 34-52), admiré à juste titre par Michelet, est la perle du volume; 2° la réimpression, plus complète et plus exacte que dans l'édition de 1839, du recueil de notes latines (avec trad. franç.) et françaises, réunies sans ordre par un chanoine anonyme vivant au commencement du XVI° siècle, sur des faits concernant l'église de Neuchatel aux XIII°, XIV° et XV° siècles; le fragment le plus curieux donne le texte en vers français d'un court *Mystère de la nativité,* qui était représenté le jour des Rois dans l'église de Neuchatel (pp. 174-191), et qui a échappé aux patientes recherches de M. Petit de Julleville; 3° *Les entreprises du duc de Bourgogne contre les Suisses* (pp. 213-310), fragment inédit d'un ouvrage disparu, attribué au chanoine Baillod, du commencement du XVI° siècle; 4° l'appendice renferme un discours de M. Bachelin, président de la Société, sur les chroniques mentionnées sous le n° 1.

— Amédée Roget, l'historien si consciencieux que Genève a perdu le 29 septembre dernier, tout en rédigeant son *Histoire du peuple de Genève, depuis la Réforme jusqu'à l'Escalade* (Genève, 1870 et suiv.), qui faisait suite à *Les Suisses et Genève ou l'émancipation de la communauté genévoise au seizième siècle, 1474-1537* (Genève, 1864, 2 vol. pet. in-8°), publiait, sous le titre d'*Etrennes genevoises; hommes et choses du temps passé* (1877-1882), cinq annuaires renfermant des documents et des études détachées relatives à l'histoire de sa patrie. Un sixième volume de ces

Etrennes (Genève, Carey, 1884, pet. in-8°, XIII et 210 pp., 2 fr.), dont l'impression était déjà commencée lors de sa mort, a été publié par les soins de ses amis et renferme, outre une courte notice sur l'auteur, une *Chronique genévoise* très détaillée et puisée aux sources officielles, des années agitées de 1780 à 1785 et un travail sur *Pierre Bayle et Genève*. Peu après on imprimait la seconde moitié du tome VII de son *Histoire du peuple de Genève* (Genève, Jullien, pet. in-8°, VIII et 145-279, pp. 1 fr. 50 c.), qui va jusqu'en janvier 1568; cette œuvre, si précieuse par son exactitude, sans atteindre la fin du XVI° siècle, but que s'était assigné l'auteur, a du moins dépassé la vie de Calvin, si importante dans l'histoire de Genève.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 19 septembre 1884.

Une lettre du ministre de l'instruction publique annonce à l'Académie la mort de M. Charles Huber chargé d'une mission archéologique en Arabie. M. Huber a été assassiné, avec son serviteur Mahmoud, à Kasar-Aliah, près Tafna, au nord de Djeddah. Le ministre de l'instruction publique a prié le ministre des affaires étrangères de prendre les mesures nécessaires pour faire rentrer en France, s'il est possible, les papiers de M. Huber et les objets recueillis par lui au cours de son voyage.

M. le lieutenant Marius Boyé annonce un nouvel envoi de textes épigraphiques recueillis en Tunisie.

M. Oppert lit un mémoire intitulé : *la Non-Identité de Phul et de Téglathphalasar prouvée par des textes cunéiformes*. Selon M. Oppert, Phul et Téglatphalasar sont deux personnages distincts, le premier chaldéen, le second assyrien, et c'est à tort qu'on les a confondus.

L'Académie se forme en comité secret.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 3 septembre.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. le Président prononce une allocution dans laquelle il exprime les regrets inspirés à la Société par la mort si prématurée de M. Albert Dumont, membre résidant.

M. Gaidoz annonce la mort du célèbre égyptologue Lepsius, correspondant étranger de la Société.

M. Eugène Müntz continue la lecture de son travail sur le palais de Sorgues (1319-1395), près d'Avignon, travail dont la première partie avait été communiquée à la Société en 1879. Il fait connaître le nom des artistes, presque tous français, employés à la décoration de ce monument.

M. Müntz communique en outre les photographies qu'il vient de faire exécuter, d'après les fresques, toutes encore inédites, du palais des papes à Avignon, de la cathédrale de Notre-Dame-des-Dômes et de la Chartreuse de Villeneuve.

M. Gaidoz, revenant sur une communication précédente où il avait expliqué comme Dieu gaulois du *Soleil* un personnage que les monuments figurés représentent comme tenant une roue et qui a été assimilé par les Romains à Jupiter, explique pourquoi les Romains ont assimilé le Dieu gaulois du Soleil à leur Jupiter et non à leur Dieu Apollon (qui était un Dieu de la santé et de la médecine) et par suite de quelles idées naïves sur la physique du globe l'image classique du foudre se trouve quelquefois associée à celle de la roue sur des autels gallo-romains.

Le Secrétaire de la Société,
Signé : H. GAIDOZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — 6 octobre — **1884**

167. — **Fragmente syrischer und arabischer Historiker**, herausgegeben und uebersetzt von Frederic Baethgen, in-8, p. 160, Leipzig, 1884, Brockhaus, numéro 3 du volume VIII des *Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes*, publiées par la Société orientale allemande.

M. Baethgen qui s'est fait connaître comme syrologue par ses éditions de la version syriaque de Sindban et de la grammaire d'Elias de Tirhan, ainsi que par ses comptes-rendus dans les Rapports annuels de la Société orientale allemande, vient de publier dans les Mémoires de cette Société des fragments de la Chronique syriaque d'Elias de Nisibe. Le titre tout indiqué semblait donc être : « Fragments de la chronique d'Elias de Nisibe ». Pourquoi M. B. lui a-t-il préféré celui de « Fragments d'historiens arabes et syriens » ? Ce titre est inexact, puisqu'Elias ne transcrit pas les passages des historiens qu'il met à contribution, mais rédige une chronique en citant les sources où il puise ses informations ; il a, en outre, l'inconvénient de laisser ignorer que la chronique d'Elias est publiée en partie.

M. B. a choisi pour son édition la dernière partie de la chronique, qui commence à la première année de l'Hégire et va jusqu'à l'année 409 (1018 de J.-C.), c'est-à-dire jusqu'aux temps mêmes de l'auteur qui est mort dans la première moitié du xie siècle. Malheureusement elle renferme deux lacunes qui la fractionnent en trois tronçons : la première lacune s'étend sur un siècle presque entier, 199-264 de l'Hégire; la deuxième comprend les années 361-384. Cette partie, la mieux conservée de l'œuvre, a le grand mérite, comme le fait ressortir M. B., d'indiquer ses autorités et, comme Elias consulte de préférence les historiens les plus près des événements, les faits et les dates qu'il rapporte y gagnent en crédit. Cependant, il y a parfois des divergences dans les dates : la mort d'Héraclius est rapportée à l'année 19 de l'Hégire d'après Khuwârazmî et à l'année 20 d'après Ischôdenah; la prise d'Hamadan et de Rai est indiquée à l'année 23 par Khuwârazmî et plus exactement à l'année 24 par la Chronique des Arabes qui spécifie les mois où ces villes tombèrent au pouvoir des Arabes. Dans l'introduction, M. B. a relevé avec soin les

noms des auteurs et des livres cités. Parmi les historiens syriaques ce sont : Ischodenah, métropolitain de Basra, auteur d'une histoire ecclésiastique ; Siméon, diacre jacobite, auteur d'une chronique ; un nestorien désigné sous le nom de « Le directeur du Grand-Cloître » ; Denys de Telmahrê, mort le 22 Ab 1156 des Gr. (Barhebræus, chr. eccles. p. 368), et non le 18 Nisân 1220, comme l'indique M. B., en confondant ce patriarche avec le deuxième du nom de Denys ; Pétion, auteur d'une histoire ecclésiastique ; Cyprien de Nisibe ; Hénanischo, évêque de Hirta ; Elias d'Anbar, auteur d'une histoire ecclésiastique ; Ahron, un inconnu, Jacques d'Edesse. Sont encore cités sans nom d'auteur : Chronique des patriarches jacobites ; Chronique des Catholici ou patriarches nestoriens ; chronique des Métropolitains de Nisibe ; Chronique des rois d'Edesse, probablement la source de Denys de Telmahrê pour sa chronologie de ces rois ; Histoire des Métropolitains de Nisibe ; Recueils (d'anecdotes ou histoires diverses). Comme sources arabes nous rencontrons : Khuwârazmî qui nous est révélé comme historien et qui est cité avec Obeid Allah Ibn Ahmad pour la période de l'an 1 à 167 de l'Hégire ; pour la période suivante, 265-303, c'est Tabari qui est la principale autorité (l'édition qui se publie actuellement de ses Annales ne dépassant pas l'année 251, ne peut encore servir de contrôle) ; pour la dernière période jusqu'aux temps où l'auteur parle en son propre nom ; Tâbit Ibn Sinât est l'historien cité ; sont mentionnés en outre : Muhammad Ibn Yahya Es-Soûlî ; Chronique des Kalifes ; Chronique des Arabes ; Livre des Chroniques. On voit par cette intéressante énumération que M. B. a été bien inspiré en choisissant ces fragments qui forment un sérieux appoint à l'histoire des premières conquêtes arabes et des Kalifes de Bagdad. Déjà MM. Abbeloos et Lamy en avaient tiré parti, en consultant le manuscrit d'Elias, pour leur édition de la chronique ecclésiastique de Barhebræus, dont les données concordent en général avec celles d'Elias. Ces fragments, malgré l'altération de quelques-uns des noms propres, seront également utiles pour la réédition devenue si nécessaire de la chronique syriaque de Barhebrœus dont l'édition faite par Bruns et Kirsch est complètement à refaire.

Voici quelques observations et corrections que nous soumettons à l'appréciation de M. Baethgen.

P. 72, l. 18, lire *ᶜazîztâ* au lieu de *ᶜazîzâ*.

P. 75, l. 12, l'alef après *neschbatʰ* est une faute d'impression.

P. 76, l. 3 d'en bas, il semble qu'on doive lire *Râdʰân* au lieu de *Dâran*.

P. 77, l. 9, d'après Barhebræus, chron. syr., 177 *ult.*, compar. avec Josué-le-Styl., éd. Wright, 31, 17, et Denys de Telm., 52, 11 ; 179, 13, il faut lire : *vᵉ lâ mamdîn bᵉ cnainâschâ danᶜapoun*, les gens ne suffisaient pas à ensevelir, et, dans le texte arabe correspondant : *wamâ yalhaquna*, et ne parvenaient pas.

P. 78, l. 10. Au lieu de Skilûn, Barhebræus, chr. syr. 178 *ult* a Basil l'eunuque.

P. 81, l. 13, traduire : *il déclara devant témoins qu'il devait beaucoup d'argent à Kasem son serviteur.*

P. 81, l. 3 d'en bas, la grammaire veut *tre(i)n alpîn.*

P. 82, l. 6. Au lieu de *qapîrtâ,* lire *schapîrtâ,* belle, le *qaf* et le *schîn* se confondant parfois dans les manuscrits. Cette simple correction, exigée par le sens, rend inutile la trop longue note p. 138-140. Barhebræus qui rapporte le fait, chr. syr. 180, 10, a conservé le mot arabe *baghala,* mule, que les éditeurs n'ont naturellement pas compris.

P. 82, l. 11. Le supplice de Hallâdj rapporté par Elias à l'année 301 est donné sous l'année 309 par Barheb. Chron. syr., p. 182.

P. 94, 15. La leçon : mille huit cents hommes, est confirmée par Barheb., chron. syr., 191 *pen.*

P. 94, *ult.* Au lieu de 80 coudées (dans la traduction, p. 142, 8, 8 coudées est une faute d'impression), Barheb., chron. syr., p. 192, 10, a 300 coudées. Nous ferons observer ici que l'écriture de *t^e cmânîn* avec *alèf* après le premier *noun* n'est pas aussi irrégulière que le veut la note 1 de la page 37, v. Nœldeke, syr. gram. p. 87 et notre traité p. 57, note 2.

P. 98, l. 8. Au lieu de la forteresse d'Ardumuscht, Barheb., p. 199, 8, a : la forteresse de Kuvaschai.

P. 100, l. 16, *m^e chaimânâ* dans cet endroit ne signifie pas *eunuque* mais *chrétien,* comme l'indique l'épithète *nîh nafschâ,* comp. p. 105, 13.

P. 101, l. 6, lire sans doute : *p^eráseh,* au lieu de *p^erîseh, p^erîsâ* ne signifiant pas *tapis.*

Elias a divisé sa chronique par années ; en tête de chaque paragraphe, il indique le mois et le quantième de l'année de l'ère macédonienne auxquels commence l'année correspondante de l'Hégire, puis vient la mention des principaux événements de cette année relatifs aux Arabes et aux chrétiens de Syrie. Une version arabe accompagne le texte syriaque du premier fragment et de la majeure partie du second ; dans le troisième les gloses arabes sont rares. Cet arabe, fortement mêlé de vulgarismes, surtout dans le deuxième fragment, fournit quelques matériaux pour la connaissance des dialectes arabes de la Syrie. Quant au syriaque, il n'apporte guère de nouveaux éléments à la lexicographie, abstraction faite de purs arabismes, comme *p^etah,* s'emparer de ; nous signalerons seulement le mot *qupsâ* = κύβος, qui dans Barhebrœus, chr. syr. 169, 4, a le sens de dé à jouer, et dans Elias, 96, 9 et 14 ; 98, 13, signifie grêlon.

La publication de ces textes offrait de sérieuses difficultés dues au mauvais état du manuscrit, un autographe d'Elias, et à l'absence de points diacritiques dans le texte arabe (dans le texte syriaque, les points du pluriel et le point du *hé* du suffixe féminin manquent quelquefois

aussi). M. B. a vaillamment triomphé de ces difficultés et ses judicieuses critiques montrent qu'il est également bon arabisant. En dehors des fragments qu'il a publiés, M. Baethgen signale comme particulièrement importante la partie de la chronique d'Elias qui contient l'histoire des patriarches nestoriens, malheureusement le manuscrit est dans un si mauvais état qu'on ne peut lire cette partie sans le secours de réactifs chimiques. Nous espérons que l'accueil que ce livre recevra du public savant engagera son auteur à continuer son œuvre et à ajouter de nouveaux extraits aux premiers fragments qu'il a publiés.

Rubens Duval.

---

168. — **Les origines du sénat romain, recherches sur la formation et la dissolution du sénat patricien,** par Bloch, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, ancien membre de l'Ecole française de Rome (*Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. XXIX), 1883, Paris, Thorin, in-8 de viii-336 p. — Du même auteur, **Recherches sur quelques gentes patriciennes** (extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés par l'Ecole française de Rome, t. II, 1882), in-8, Rome et Paris.

Le sénat de la république romaine, par P. Willems, professeur à l'Université de Louvain. — Tome Ier : *La composition du sénat,* 1878, Louvain, Peeters ; Paris, Thorin, in-8 de 638 p.

Nous réunissons à dessein l'analyse des livres de MM. Willems et Bloch. A certains égards, le travail de l'un a modifié celui de l'autre : le premier volume de M. Willems, dit M. B., « a paru pendant que je travaillais à ce livre... Je me suis emparé des résultats acquis, me bornant à renvoyer à l'auteur. Ainsi, j'ai retranché tout ce qui concernait les attributions du sénat primitif, l'admission des premiers plébéiens, la date et les dispositions de la loi *Ovinia* [p. iv] ». En somme, la publication de M. W. a eu pour conséquence de rejeter plus complètement M. B. dans l'étude des origines du sénat, de l'organisation de la Rome patricienne. Ce à quoi le professeur de Louvain consacre quelques pages à peine (pp. 1-28) fait le fond de l'ouvrage de M. B., qui a plus de trois cents pages, d'une impression singulièrement fine et serrée. Aussi, si, d'une part, ces deux travaux se complètent l'un par l'autre, si l'un finit où l'autre commence, ils forment chacun un ensemble isolé, ils ont tous deux leur raison d'être, leur caractère, leur originalité.

Il faut les réunir encore parce qu'ils sont les deux études les plus sérieuses, les plus complètes, les plus fouillées, qui aient encore paru sur le sénat romain. M. Mommsen doit faire dans le *Manuel des antiquités romaines* que publie la maison Hirzel, à Leipzig, le volume [*Staatsrecht*, t. III] consacré au sénat et aux assemblées. Il est annoncé depuis longtemps : il ne paraîtra pas de sitôt, du moins c'est ce que l'on nous donne à regretter. Peut-être l'auteur a-t-il voulu attendre la publication de ces deux ouvrages. En tout cas, au moins pour ce qui con-

cerne le sénat, nous permettront-ils de patienter avant le traité de M. Mommsen, et, ce traité paru, nous fourniront le sujet d'intéressantes comparaisons et de piquantes discussions. On ne risque rien à dire que la question du sénat sera alors la plus et la mieux connue du droit public romain.

Enfin, quelque différents que soient les procédés de MM. W. et B., ils ont tous deux un égal mérite, qui laisse dans l'ombre leurs autres qualités : ils ont travaillé avec une conscience merveilleuse, ils n'ont rien négligé de ce qu'il fallait connaître pour résoudre les questions auxquelles ils se sont attachés. Ce sont des modèles de saine et sérieuse érudition.

Etudions maintenant le fond de ces deux travaux.

I. *Les origines du sénat* (livre de M. Bloch; Willems, t. I, pp. 1-28). —Le point de départ du livre de M. B. est la division de Rome en trois [1] tribus, les Ramnes, les Tities, les Luceres [2] : ces tribus étaient de simples subdivisions d'un seul et même peuple. « Les faits que l'on a pu relever (p. 37), loin d'évoquer le souvenir d'un antagonisme quelconque entre les trois tribus, les montrent, dès le début, fondues l'une dans l'autre à l'état de nationalité une et compacte ». Mais ont-elles participé, toutes trois, dès le premier jour, aux mêmes droits, aux mêmes charges?

Les historiens anciens nous montrent le *sénat* formé à l'origine de 100 membres : puis, par suite d'augmentations successives, l'effectif de l'assemblée atteint le chiffre de 300, avant ou sous Tarquin l'Ancien. De même, il y a d'abord trois *centuries équestres* : chacune contient 100 chevaliers. Sous Tarquin, il y a six centuries, chacune de 200 chevaliers. De même, le nombre des *vestales*, des *augures*, des *pontifes* est peu à peu augmenté.

Ces accroissements peuvent être expliqués de deux manières. Ou bien une seule tribu a participé d'abord aux droits de l'état : les autres y ont été admises plus tard. Ou bien les trois tribus étaient également représentées à l'origine dans le sénat et l'ordre équestre : mais cette représentation était fournie, non pas par toutes les familles des tribus, mais par une partie seulement; il y avait, dans chacune d'elles, deux classes de familles : la classe inférieure n'a été que plus tard assimilée à la classe

---

1. M. B. étudie (pp. 1-12) la *division ternaire dans les institutions politiques des anciens*, chez les Germains, les Celtes, les Sémites, les Grecs et les Romains. Ces recherches ne sont-elles pas plus spécieuses que probantes? Il serait aussi facile de montrer l'importance de la division quaternaire que celle de la division ternaire. M. B. nous dit (p. 8) : « Le nombre trente domine chez les Latins... Il répond à une sorte d'idéal dont les esprits ne pouvaient se détacher ». Un érudit allemand vient, au contraire, de chercher à démontrer que le chiffre idéal des Latins était quatre et que ce nombre était le principe et qu'il donnait l'explication des institutions romaines.

2. Sur les *pagi* de la Rome primitive, sur le *Septimontium* (pp. 16-31), M. B. nous paraît entièrement dans le vrai.

supérieure. Tel est le premier problème que M. B. cherche à résoudre.

Il le résout avec bonheur. Il pense — et très finement — qu'il faut distinguer entre l'admission aux charges et l'admission aux droits. Faire partie des centuries équestres, servir comme cavalier dans les camps, c'est un devoir, c'est une charge. Aussi les trois tribus ont-elles été également représentées, dès le début, dans les centuries : il y a trois de ces corps, un par tribu. — Mais, au contraire, faire partie du sénat, c'est un droit, c'est un privilège : aussi une seule tribu fournit-elle, à l'origine, des sénateurs; le sénat se compose de cent membres. De même pour l'admission aux prêtrises : le nombre des vestales, des pontifes, des augures est, comme celui des sénateurs, un chiffre qui n'est pas divisible par 3. C'est pour avoir voulu assimiler, coûte que coûte, l'ordre équestre et l'ordre sénatorial que Cicéron, Denys, Tite-Live, — et les modernes après eux, — ont accumulé les contradictions.

Voilà donc la cité constituée au temps de Tarquin l'Ancien : un sénat de 300 membres, un ordre équestre de 1,200 chevaliers réparti en six centuries. Les uns et les autres sont des *patriciens* : état romain, cité patricienne désignent une seule chose. Etudions l'organisation intérieure et les destinées des deux ordres.

De l'*ordre équestre*, on ne sait rien pour la période antérieure aux réformes de Servius. M. B., — suivant une méthode qui lui est très familière — retrouve ce qu'il était alors en recherchant ce qu'il fut au temps des guerres puniques. On sait qu'aux six centuries primitives, qui étaient *patriciennes*, Servius en a ajouté douze, formées de *plébéiens;* mais les six premières ont une place à part : leurs membres sont appelés *illustres*, portent l'anneau d'or; elles votent, dans les assemblées, en qualité de *prærogativæ*. — Plus tard, les plébéiens y pénètrent : ils y entrent en même temps qu'ils entrent au sénat. Mais

1. M. B. parle jusqu'à la p. 55 des six *centuries patriciennes*; de la p. 56 à la p. 80, de six *centuries sénatoriales*. Ce n'est qu'à la p. 80 que nous voyons, qu'il nous est prouvé que ces centuries étaient les mêmes à l'origine : « la composition patricienne des six centuries n'est qu'une conséquence de leur relation avec le sénat. Elles étaient patriciennes parce qu'elles étaient sénatoriales » (p. 83). Je sais bien que M. B. n'est arrivé à cette conclusion qu'après avoir étudié les privilèges de ces six centuries aux temps classiques. Mais il importait, pour ne pas dérouter le lecteur placé subitement dans un monde tout nouveau, d'annoncer cette conclusion. Si M. B. avait placé ces phrases ou celles de la p. 306, l. 15 et s., en tête du chapitre IV, il en eût justifié le titre et eût donné au lecteur un point de repère indispensable.

2. Ce n'est qu'à l'armée que les six centuries anciennes et les douze nouvelles se trouvent confondues. C'est l'opinion de M. B. contre M. Belot, *Chevaliers*, I, p. 154 et s., qui croit que les six centuries sont la cavalerie de réserve des légions. M. B. montre aisément qu'aucun texte ne donne positivement raison à M. Belot. Mais nous hésitons toutefois à l'abandonner, aucun texte ne prouvant non plus *directement* l'hypothèse contraire. C'est d'ailleurs une idée chère à M. B. qu' « il était de règle, chez les Romains (p. 37), de mêler sous les drapeaux les contingents des di-

elles n'en continuent pas moins à se distinguer, à se séparer des autres centuries : elles sont réservées aux membres de l'ordre sénatorial. Le sénat et les six centuries sont maintenant accessibles aux plébéiens, mais c'est la même classe d'hommes où se recrutent les deux corps. Nous avons appelé jusqu'ici *patriciennes* les six centuries; nous les appellerons maintenant *sénatoriales :* « elles ont éprouvé les mêmes vicissitudes et subi les mêmes transformations que le sénat lui-même » (p. 306).

Le *sénat* est organisé sur le modèle de la cité. Il y a 300 sénateurs parce qu'il y a 300 *gentes :* la *gens* a un seul chef; elle forme une sorte de commune, d'état gouverné par un *paterfamilias :* c'est ce *pater* qui représente la *gens* au sénat; *pater* et *senator* sont synonymes.

M. B. nous donne ensuite la liste de toutes les *gentes* et des membres de chacune d'elles dont le nom nous a été conservé. M. W. avait déjà abordé cette étude : M. B. se sert de quelques-uns de ses résultats, combat les autres, en ajoute de nouveaux. Aussi bien aucun des points de détail qui sont examinés à ce sujet par l'un et l'autre savant n'est et ne sera jamais résolu. Comment décider, par exemple, du prénom d'un consul du IVe siècle avant notre ère, si l'on songe qu'il s'écrivait par une seule lettre et que cette lettre a passé par les mains de dix ou vingt copistes avant d'arriver jusqu'à nous? Les listes épigraphiques viennent parfois à notre secours, mais elles sont loin d'être impeccables. Elles ont subi maintes et maintes corrections dont les traces sont parfois visibles sur les monuments eux-mêmes [1]. Quelques-unes, parmi ces listes, sont perdues et nous ont été conservées par des copies qu'il faut soumettre à la même critique que les documents écrits. Nous ne voulons pas dire que M. B. ait négligé ce travail de critique : c'est un procès que nous serions mal venu de lui faire. Il n'accepte jamais, sans les contrôler ou les discuter, les textes publiés par le *Corpus :* il les attaque souvent, il les corrige heureusement quelquefois [2]. Mais cette fastidieuse nécessité qui s'impose éternellement à lui de descendre dans des détails toujours plus menus, de morceler sans cesse ses textes et ses arguments, finit par éveiller quelque crainte au sujet de la solidité de l'édifice qu'il construit : la moindre pierre a besoin d'être assujettie, et le tout repose sur le sable.

Voici, en tout cas, les conclusions auxquelles arrive M. B., dans ses études sur les *gentes* patriciennes : quelques-unes sont nouvelles; les autres reçoivent de ses recherches une confirmation nouvelle; toutes

vers territoires », aussi bien que de confondre « les chevaliers patriciens et les plébéiens » (p. 82). Sans vouloir entrer à ce sujet dans une discussion qui ne pourrait être qu'incidente, nous pensons que le contraire est infiniment plus plausible ici.

1. M. Boissevain, professeur au Collège royal de Rotterdam, nous signalait, sur les tables de marbre du Musée capitolin, des traces de grattage ou de martelage. Nous souhaiterions qu'il voulût bientôt nous donner son travail, depuis si longtemps promis, sur les *noms martelés* dans les inscriptions latines.

2. Voyez p. 145, n. 3 et 4; p. 159, n. 6; p. 165, n. 3; p. 168, n. 4.

offrent non pas quelque certitude (il faut y renoncer dans toutes ces questions), mais une vraisemblance qui séduit.

1° Le nombre des *gentes* patriciennes a très rapidement diminué. Des 73 que l'on peut constater vers le v° siècle, il en reste 14 seulement dans le dernier siècle de la république. Sous Tibère, on n'en retrouve que 6 : *Æmilia, Claudia, Cornelia, Fabia, Valeria, Sulpicia ;*

2° Chaque gens a ses *praenomina* traditionnels ;

3° A l'origine (et c'est cette conclusion qui nous paraît la plus nouvelle et la plus originale), le *cognomen* est réservé aux familles patriciennes. « Parmi les familles où l'on en constate l'absence, on n'en rencontre pas une qui ne soit plébéienne. Au contraire, il n'y a pas une *gens* patricienne qui ne soit en possession d'un surnom... Le *cognomen* étant inséparable du titre de patricien et nullement lié à celui de plébéien, a passé du patriciat à la plèbe et non de la plèbe au patriciat » (pp. 136, 137) ;

4° Le petit nombre des *gentes* qui ont survécu se sont fractionnées en plusieurs familles, chacune ayant sa vie propre et formant à elle seule une sorte de *gens* [1].

L'extinction d'un certain nombre de familles patriciennes, d'une part, le morcellement des autres, en second lieu, eurent pour conséquence de bouleverser la composition du sénat ; l'effectif des *gentes* ne correspon-

---

1. Un paragraphe spécial, p. 198, est consacré à ces « dix sénateurs » que Denys, 6, 68, 84 ; 8, 76 ; 11, 15, appelle πρῶτοι τοῦ συνεδρίου. M. B. y voit une institution ancienne et la compare à celle des *decemprimi* des colonies et des municipes. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus. M. B. cite l'inscription suivante, originaire d'Afrique et du temps de Commode (*Corpus*, VIII, 7041) :

....
FLORVS · LABAEONIS · FIL
PRINCEPS · ET · VNDECIMPRIMVS
GENTIS SABOIDVM ....
....

« Cette formule n'étant répétée nulle part ailleurs », dit M. B., « est très obscure. Comment, en effet, le même homme pouvait-il être classé le onzième et qualifié de *princeps*? Il paraît seulement que l'on distinguait chez ce peuple entre les dix premières catégories et les autres qui formaient une catégorie inférieure ». On peut tout d'abord faire remarquer à M. B. qu'il est très périlleux d'étudier l'organisation du sénat primitif à l'aide de celle des tribus numides de l'Afrique impériale. M. B. conclut de cette comparaison que « l'idée d'un conseil des Dix n'était pas particulière aux Romains ». Mais il y a dans l'inscription VNDECIMPRIMVS, et rien n'autorise M. B. à décomposer *undecimus, primus*, comme il le fait. D'abord *primus* serait inutile, puisqu'il y a déjà *princeps*. Puis *undecimprimus* signifie « membre du conseil des Onze » et il est difficile de donner de ce mot une autre interprétation. *Decemprimus* se rencontre souvent dans les textes du Bas-Empire à propos de l'organisation militaire : il signifie « celui qui est classé », non pas le dixième, mais « parmi les dix premiers » sur les rôles d'une troupe. *Decemprimatus* désigne le grade d'un *decemprimus*. Par conséquent, Florus faisait partie du conseil de la *gens Saboidum* qui était composé de onze membres, et il était en même temps *princeps*, chef ou gouverneur de la ville au nom des Romains.

dit plus à l'effectif normal, légal du sénat. Comment rétablir l'équilibre, maintenir l'intégrité du corps sénatorial ?

Si le dédoublement de certaines *gentes* avait pu compenser la disparition des autres, l'équilibre eût été conservé en donnant à chacune des branches le nom et les droits d'une *gens*. Mais les principes du droit primitif se sont longtemps opposés à ce que l'on constituât une *gens* indépendante[1].

On eut recours à un autre expédient. On créa (sous Tarquin l'Ancien sans doute : du reste, il importe peu de savoir le moment précis où eut lieu cette réforme), on créa de nouvelles *gentes* patriciennes. Ce sont les *gentes minores* dont la tradition parle si souvent. Mais d'où venaient-elles ?

M. B. remarque que l'octroi du patriciat aux *gentes minores* a correspondu à un certain nombre de changements politiques que la tradition nous a conservés. « C'est l'adjonction des *Luperci Fabiani,* recrutés dans la *gens Fabia,* laquelle habitait sur le Quirinal, aux *Luperci Quinctiales,* tirés de la *gens Quinctia* et dont le culte avait pour siège le Palatin. C'est l'apparition des *Salii Collini,* venant s'ajouter aux *Salii Palatini,* deux collèges dont le nom indique assez la destination et la provenance. C'est enfin, à côté du *Flamen Martialis*, qui dessert le temple de Mars sur le Palatin, l'institution d'un *Flamen Quirinalis,* consacré au temple du même dieu sur le Quirinal. Cette triple création n'est qu'un détail détaché de l'ensemble » (p. 213).

On peut donc considérer ainsi cette réforme : le Quirinal a été annexé à la cité, la population qui l'habitait a été assimilée au peuple romain, c'est-à-dire aux patriciens. Les familles en sont devenues des *gentes ;* les *patresfamilias,* des sénateurs.

M. B. recherche l'origine de cette population du Quirinal[2], le nom et le domicile des nouvelles *gentes :* il n'arrive à ce sujet à aucun résultat certain, positif. Du reste, il semble désespérer lui-même, à cet endroit de son livre, de ses propres recherches. Il détruit heureusement plus d'une hypothèse ; mais « une critique prudente » lui interdit sans cesse « de trop s'avancer » (p. 315).

La hardiesse n'est cependant pas la moindre qualité de M. B. On a vu déjà comme il aime, comme il recherche les comparaisons les plus audacieuses, rapprochant les époques les plus éloignées, les insti-

1. Peut-être M. B. eût-il pu développer plus longuement ces considérations ou du moins y insister plus fortement. Il est nécessaire de les avoir très présentes à l'esprit pour comprendre la suite de l'histoire du sénat et le caractère de la nouvelle réforme.

2. M. B. combat (pp. 215 et s.) tous les arguments qui ont été avancés pour faire de la population du Quirinal une population sabine. La chose, évidemment, ne saurait être prouvée ; nous nous permettrons de croire, même après la démonstration très ferme et très fine de M. B., que l'assertion qu'il combat a encore beaucoup pour elle.

tutions les plus disparates. Il eût pu trouver, à propos de cet accroissement de la Rome patricienne, une hypothèse qu'il est souvent sur le point d'indiquer, mais qu'il ne développe nulle part.

Rome a compté à l'origine 300 *gentes*. Comment ce chiffre a-t-il été obtenu? Rome, dit M. B., est une colonie albaine : par suite, la fondation de cette colonie « s'est opérée suivant certaines formes consacrées, semblables à celles que l'on observe plus tard dans les colonies romaines. Les hommes descendus d'Albe sur le plateau du Palatin y sont venus avec les institutions politiques et religieuses de la mère-patrie, organisés par tribus et par curies et distribués dans les tribus et dans les curies en nombre égal. C'est ainsi qu'eux-mêmes enverront au dehors leurs essaims des *trois cents* colons organisés à leur image » (p. 196). « On comprend comment on a pu fixer le nombre de 300 *gentes*, car le nombre de 300 colons était consacré chez les Latins » (p. 312).

Cette comparaison est excellente. On pourrait la pousser plus avant. Dans toute colonie romaine, il y a la population nouvelle, celle des colons, et la population primitive. Celle-ci n'est pas admise complètement dans la cité : elle participe aux charges militaires ou financières, elle ne jouit d'aucun droit; elle n'envoie pas de sénateurs dans la curie municipale, elle ne nomme pas de magistrats. Elle forme une sorte de commune subordonnée ou sujette [1]. Un jour vient où la population primitive est assimilée aux colons, où elle peut fournir des sénateurs et des magistrats. La chose s'est passée à Rome, colonie albaine, comme dans les colonies romaines. Les 300 *gentes* patriciennes, formées par les colons albains, possèdent tous les droits, constituent le peuple romain. La population primitive, — celle des Aborigènes, suivant la tradition, ou les Sabins du Quirinal, — vit en dehors de l'enceinte sacrée et est privée de tout droit. Un jour, elle est assimilée à la colonie, à la population conquérante : les pères de ses *gentes* deviennent des sénateurs romains.

Voilà donc le sénat reconstitué par l'annexion des *gentes minores*.

Cette infusion d'un sang nouveau ne devait pas arrêter la décroissance du sénat et du peuple patricien. La fin du livre de M. B. est consacrée aux causes de cette nouvelle décadence et de cette chute définitive.

1° La *gens* se démembre. — On a vu tout à l'heure que les *gentes* patriciennes qui avaient survécu s'étaient dédoublées, morcelées : les nouveaux rameaux demeuraient cependant attachés au tronc commun, ils appartenaient toujours à la même *gens* politique et religieuse. Un moment vint, — lorsque les principes du droit primitif s'oublièrent ou s'altérèrent, — où chaque branche forma une *gens* à elle seule. Il y eut alors plus de 300 pères de famille : le nombre des *gentes*, de nouveau, ne correspondit plus à l'effectif légal du sénat; mais, cette fois, ce fut

1. Cette hypothèse de M. Madvig, émise d'abord et développée dans ses *Opuscula*, pp. 232 et s., puis résumée dans sa *Verfassung*, I, p. 44, sans être généralement acceptée, a pour elle toutes les vraisemblances et tous les textes.

pour le dépasser. On dut choisir parmi les *patres* ceux qui devaient siéger à la curie : dès lors, les sénateurs se nomment « pères choisis », *patres conscripti*.

2° Les fils de famille sont admis au sénat. — M. B. ne nous dit pas bien comment et pourquoi l'accès de la curie fut donné aux fils de famille. Aussi bien cette mesure est-elle peut-être difficile à concilier avec ce qui précède : car si les *gentes*, en se démembrant, ont donné naissance à plus de familles qu'il ne faut de sénateurs, il n'y avait plus de lacune à combler, il n'était point besoin d'admettre les fils à jouir des mêmes privilèges que leurs pères. Il est à supposer que beaucoup, parmi les familles nouvelles, se sont éteintes très rapidement, que la première réforme ne tarda pas à devenir insuffisante : après avoir « émancipé » les *patres* des branches cadettes, il fallut émanciper les fils de famille.

3° La création des magistratures annuelles. — La suppression de la royauté, son remplacement par une magistrature annuelle acheva la transformation du sénat : un nouveau « principe de classification » fut introduit, la classification « par les magistratures ». On distingua les sénateurs qui avaient été magistrats des non-consulaires. Le sénat cesse d'être désormais la représentation des familles patriciennes.

Là s'arrête le livre de M. Bloch.

La révolution qui chassa la royauté romaine appartient encore à l'histoire légendaire : on voit que M. B. ne pénètre guère dans la période des faits précis et des documents dignes de foi. Même, dans les siècles qu'il étudie, évite-t-il avec soin tout ce qui ressemble à une date, tout ce qui aurait l'air d'une fixation chronologique. On peut distinguer cependant quatre époques dans l'histoire qu'il raconte : 1° Rome se fonde, un sénat de 100 membres est formé ; 2° le sénat se compose de 300 membres, les *patresfamilias* des 300 *gentes* patriciennes ; 3° le sénat est complété par l'admission des pères des *gentes minores* ; 4° la création des magistratures achève de dénaturer le caractère du sénat. Ce qu'il faut retenir dans cette histoire, dit M. B., ce n'est pas qu'un de ces événements, une de réformes eut lieu à telle date, sous tel règne : nous n'en saurions rien, même quand tous les historiens anciens seraient d'accord. Il faut seulement tenir compte de la suite chronologique des différents faits.

Est-ce bien même succession *chronologique* qu'on doit dire pour faire comprendre la pensée de M. B. et le caractère de son livre ? *Logique* vaudrait mieux. Il ne faut point dire que les choses se sont passées de cette manière, mais qu'elles ont dû se passer ainsi. Les textes nous l'apprennent bien moins que le raisonnement. M. B. traite, en effet, les textes des anciens comme les écrits des modernes. Il semble que, dans sa pensée, Tite-Live, Denys ou Cicéron ne savent pas mieux l'histoire de Rome que Niebuhr, Nitzsch ou Mommsen : ils sont plus rapprochés des évènements, mais ils ont moins de critique. Si c'est l'avis de

M. B., nous ne sommes pas loin de l'approuver. En tout cas, il se comporte partout comme si telle était sa pensée.

Il en résulte que, si l'on veut combattre les idées de M. B. à l'aide des textes, son édifice s'écroule avec une rapidité effrayante. Il le sait, du reste, il ne s'en cache nullement. Il parle quelque part (p. 303) de « la demi-obscurité dans laquelle nous avons marché si longtemps et où tous nos efforts n'ont pu saisir que de rares et fugitives lueurs ». Il dit ailleurs (p. 54), que « l'histoire n'est pas tenue de résoudre toutes les difficultés. Elle se doit seulement de n'en dissimuler aucune. C'est à ce prix que les investigations, même infructueuses, pourront ne pas être perdues pour les progrès à venir ».

« Même infructueuses » ! M. B. n'aurait peut-être pas dû prononcer cette parole de doute qui fait, du reste, grand honneur à sa modestie et à sa réserve. Il sait comme il a construit son système : il sait surtout que c'est un système. Pourquoi avoir, de temps à autre, l'air de n'y point tenir ? Il doit, au contraire, s'y attacher fermement. A certains égards, nous en sommes plus partisans qu'il ne l'est lui-même : nous aimons plus cette œuvre que ne le fait son auteur. Et cependant, il a tous les droits d'en être fier.

Je ne parle pas seulement de la valeur esthétique de la construction qu'il a élevée : tout s'y tient admirablement, on a pu le voir par cette analyse. Mais il y a plus : cette conception de l'histoire primitive de Rome a pour elle d'excellents arguments. Elle n'est pas plus en contradiction avec les textes que les autres théories. Elle est plus simple que beaucoup d'entre elles. Surtout, elle a le mérite de nous rendre compte de tous les changements apportés à la constitution de Rome; et, en même temps, elle nous les montre se succédant plus lentement, elle donne à l'histoire une marche plus douce et plus paisible. Rome apparaît, dans le livre de M. B., comme un état très conservateur, c'est-à-dire qu'elle est représentée, à ses origines, avec le caractère qu'elle garda durant tout le cours de son existence.

Cela seul suffirait à nous faire accepter avec une certaine joie l'histoire écrite par M. Bloch. Il est bien entendu que les documents officiels ont été brûlés par les Gaulois; on ne peut pas retrouver l'histoire de la Rome primitive, il faut la refaire : Tite-Live et Denys l'ont reconstruite à leur manière, les modernes et M. Bloch après eux. Nous le disons en toute sincérité : la restauration tentée par ce dernier est une belle œuvre et qui restera, comme un monument de patience et de logique : tout le monde est d'accord là-dessus et nous venons très tard pour décerner à M. B. cet éloge, pour lui rendre cette justice. Nous sommes convaincus en outre, pour notre part, qu'il n'y a pas seulement à admirer le travail de l'esprit : l'histoire qu'il nous raconte a toutes les chances du monde pour être la vraie.

II. — *La composition du sénat* (Willems, tome I). — M. B. nous a retenus dans la période légendaire de l'histoire romaine : avec M. Wil-

lems, nous entrons dans la pleine lumière des faits et des dates. « Sortie de cette première période », dit avec raison M. B. (p. 303), « l'histoire du sénat offre une matière plus riche et plus sûre où s'est exercée de préférence la critique exacte et lumineuse de M. Willems ». Ces paroles caractérisent bien l'œuvre de M. Willems. C'est, avant tout, le travail d'un érudit d'une rare sagacité et d'une infatigable patience. Nous reviendrons longuement, du reste, sur la nature de son ouvrage, à propos de son second volume. Nous ne voulons que dire quelques mots sur le premier et M. W. nous excusera de parler si rapidement d'une étude qui a rendu et qui rendra de si longs et de si glorieux services.

Le livre a paru il y a six ans; il est aujourd'hui épuisé. M. W. en prépare une réimpression : s'il veut tenir compte des études qui y ont été consacrées, il aura plus d'un éloge à enregistrer et bien peu de changements à faire. Pour la *Revue critique*, le livre est trop connu, trop apprécié pour qu'une critique détaillée apprenne quelque chose à ses lecteurs ou apporte quelque profit à M. Willems.

En outre, des deux volumes de M. W., le premier échappe bien plus que l'autre à toute analyse. Il se compose avant tout de tableaux statistiques qui sont dressés avec une minutieuse exactitude et auxquels on peut se fier entièrement : 1° *Gentes* dont les familles patriciennes sont représentées au ve siècle par des sénateurs curules (p. 69); — 2° liste des personnages ayant revêtu des magistratures curules de 366 à 313 (p. 90); — 3° sénateurs curules au IVe siècle (p. 95); — 4° sénatus-consultes qui nous ont été conservés (p. 248); — 5° composition du sénat au IIIe siècle (p. 268); — 6° historique des *lectiones senatus* de 216 à 179 (p. 287); — 7° le sénat en 179 (p. 308); — 8° le sénat en 557 (p. 427). — Ces deux dernières listes sont les plus importantes, parce qu'elles nous donnent le *cursus honorum* très complet, avec textes à l'appui, de tous les sénateurs qui y sont mentionnés.

Trois dissertations surtout font saillie dans ce livre :

1° A quel moment les plébéiens ont-ils fait partie du sénat? M. W. arrive à cette conclusion que « toutes les indications s'accordent à assigner la fin du ve siècle avant J.-C. comme l'époque probable de l'entrée effective des plébéiens au sénat romain » (p. 63). Cette conclusion nous paraît définitive.

2° La date et le caractère du plébiscite ovinien. M. W. le place entre 318 et 312; il le considère comme ayant fait définitivement du sénat « une assemblée d'anciens magistrats ». M. B. s'est rangé pour tous ces points à l'avis de M. W. : on ne peut pas ne pas l'imiter, car c'est ce plébiscite qui avait été le premier sujet d'études auquel s'était consacré M. Bloch.

3° L'origine de la plèbe. « La plèbe », dit M. W. (p. 15), « dérive de la clientèle; les clients sortent des rapports du patronat par l'extinction de la famille patricienne du patron. L'absence du droit de patronat transforme les clients en plébéiens ». M. B. a combattu, dans son livre,

cette hypothèse sur l'origine de la plèbe, sans du reste nier qu'une partie des plébéiens ne fussent des clients sortis de la *gens*. Il croit que la grande majorité venait des habitants des villes vaincues, les uns transportés à Rome, les autres laissés sur le territoire conquis. Nous inclinons volontiers du côté de M. B. : la plèbe rustique habitait sur l'emplacement occupé jadis par ces bourgades latines, soumises et détruites par le peuple romain. L'effet de la conquête a été de transformer ces cités, *res publicae*, en cantons ruraux, en *pagi*, et leurs habitants en plébéiens. Quelques-uns, mais en nombre moins grand qu'on ne l'admet d'ordinaire, ont été transplantés à Rome. Il faut aussi tenir compte de la population primitive habitant dans les faubourgs de Rome et antérieures à la colonisation albaine.

4° Notons encore la dissertation de M. W. sur le *calceus patricius* (p. 123), pleine de vues nouvelles sur la question, qui n'a pas seulement une importance archéologique. M. W. veut que le *calceus patricius* ait été un insigne, non des sénateurs patriciens, mais des sénateurs curules : « Les *magistratus patricii* », dit-il (p. 128), « furent longtemps l'apanage exclusif des patriciens; de là ce nom. Plus tard, quand la plèbe obtint l'éligibilité à ces magistratures, elles se nomment néanmoins *magistratus patricii*. Les magistratures patriciennes sont justement les *magistratus curules*. Le *calceus patricius*, insigne des magistratures patriciennes, garda son nom, même lorsqu'il fut porté par des plébéiens curules ». Cela paraît d'une extrême justesse.

Comme nous l'avons dit, nous reviendrons bientôt sur le second volume de M. Willems, consacré aux *Attributions du sénat*.

Camille JULLIAN.

---

169. — **Matthaei Parisiensis monachi Sancti Albani Chronica majora.** Edited by Henry Richards LUARD. Vol. VI : Additamenta, 1882. Vol. VII : Index, Glossary, 1883. Londres, Longmans (Rolls series).

M. Luard a mené à bonne fin son édition des grandes Chroniques de de Matthieu Paris. La voici terminée avec le septième volume, paru à la fin de l'année dernière. Le texte même de la chronique remplit les cinq premiers volumes. La *Revue critique* (Nouv. série, t. VII, 1879, p. 6; t. X, 1880, p. 382), les a signalés en son temps. Le t. VI comprend, sous le nom d'*Additamenta*, ce qu'on pourrait appeler les Pièces justificatives que Matthieu Paris avait recueillies lui-même et auxquelles il renvoie en maint endroit de son ouvrage. Une partie seulement de ces pièces avait été publiée par Wats dans son édition des *Chronica majora*. M. L. les donne toutes et il fait remarquer avec raison que parmi celles qui voient ici le jour pour la première fois, plus d'une offre un véritable intérêt : par exemple, le récit de la bataille de Mansourah et de la captivité de saint Louis, sorte de relation officielle par un Hospitalier (p. 191); la lettre où Sanchie, femme de Richard de Cornouail-

les, annonce au prieur de Wallingford qu'elle vient d'être couronnée avec son mari à Aix-la-Chapelle (17 mai 1257), au milieu d'un grand concours de peuple (p. 366); l'obituaire de Saint-Alban, de 1216 à 1253, dressé par Matthieu Paris qui prend soin d'indiquer lui-même l'année où il prit l'habit (« hoc anno [1217], ego frater M. P. habitum suscepi religiosum, die sancte Agnetis, qui hec scripsi... » p. 270); la liste des pierres précieuses et des tapisseries qui appartenaient au monastère, avec le dessin de quelques-uns des bijoux les plus précieux, de la main même de Matthieu Paris (p. 383; cf. le facsimile placé en tête du volume); etc. Un grand nombre concernent uniquement le monastère de Saint-Alban, ses biens, ses procès, ses obligations féodales, mais elles sont précieuses pour l'histoire des institutions, en ce qu'elles permettent de saisir sur le vif les conditions d'existence d'une grande seigneurie ecclésiastique. Est-il besoin d'ajouter que ces documents sont publiés avec le plus grand soin? Ainsi pour les bulles des papes du XIIIe siècle et en particulier pour celles d'Innocent IV, M. L. a pris soin de collationner les copies données par Matthieu Paris avec le texte des registres du Vatican; on trouvera l'indication des principales variantes à l'app. II du volume. L'appendice I contient la liste, par ordre alphabétique, des armoiries décrites par Matthieu Paris dans ses œuvres; le 3e donne la description, feuillet par feuillet, du ms. qui contient les *Additamenta* (Cotton; Nero D. 1); les pièces y ont été transcrites sans aucun ordre, tandis que M. L. les a publiées suivant l'ordre chronologique. Enfin le 4e appendice est une table de concordance des principales éditions de Matthieu Paris : édition de Parker en 1571, de Wats en 1640 et 1684; enfin celle de Luard.

Le t. VII contient une préface, la table générale des matières, un glossaire, une longue liste d'*addenda* et de *corrigenda*.

La préface est un peu maigre : M. L. résume très brièvement comment se sont formées les *Grandes Chroniques* en passant par les mains de différents écrivains [1]; puis il étudie la valeur de l'ouvrage et le degré

1. Voici en quelques mots les conclusions de M. Luard : Jean de la Celle, vingt-deuxième abbé de Saint-Alban, de 1195 à 1214, a composé la première partie des *Grandes Chroniques,* jusqu'à la fin de l'année 1188; Roger de Wendover les a reprises, remaniées en partie et continuées jusqu'en 1235. Matthieu Paris a fait subir le même sort au travail de ses devanciers. A partir de 1235, il est original. Il s'arrêta d'abord à l'an 1250 : le ms. Cotton. Nero D, 5, contient cette première rédaction de Matthieu Paris (ms. C. de l'édition). Puis il la revisa lui-même, adoucissant certaines expressions trop vives contre le roi, l'archevêque Boniface, les moines dominicains et franciscains, etc., et la continua jusqu'en 1253. C'est à cette date que s'arrête le ms. du collège de *Corpus Christi,* à Cambridge. A cette époque, M. P. composa un abrégé de sa chronique, qu'on appelle d'ordinaire *Historia minor*, et que M. Fr. Madden a publié sous le titre d'*Historia Anglorum*. Enfin dans ses dernières années il reprit le *calame* et composa le troisième livre de sa chronique, sans doute au milieu même des troubles civils de l'année 1258; sa mort en 1259 l'arrêta avant qu'il ait eu le temps de reviser cette dernière partie. Ces conclusions sont tout à fait acceptables.

de confiance que l'on peut accorder à l'auteur. Ce qu'il en dit est judicieux, exact, intéressant, mais ne dispense nullement de recourir aux préfaces particulières de chacun des volumes de la chronique. C'est un défaut de méthode qui n'est pas particulier à l'auteur, mais qui paraît être un des traits distinctifs de cette collection, si précieuse d'ailleurs à tous égards, du Maître des rôles. Quoi qu'il en soit, on lira avec plaisir et profit le portrait que M. L. compose d'après Matthieu Paris, du roi Henri III, de son frère Richard de Cornouailles, de son beau frère Simon de Montfort. Ces portraits sont vivants, car Matthieu Paris est, pour son temps, un grand peintre, passionné, mais sincère autant que bien informé.

On ne peut qu'adresser à M. L. les plus vifs remerciements pour l'excellent *index* qu'il a composé; il rendra les plus grands et les plus durables services. Le glossaire n'était pas inutile; mais il est bien sec. La liste des *Errata* et *Addenda* est longue; cela n'a rien de surprenant, et il n'y a pas lieu de le reprocher autrement à M. L.; elle aurait pu être plus complète encore : ainsi je n'y retrouve aucune des corrections indiquées antérieurement par la *Revue critique*. Mais c'est péché véniel et M. Luard a raison de se glorifier (t. VII, p. xx), d'avoir donné pour la première fois un texte correct et presque exactement conforme aux manuscrits d'un des plus grands parmi les chroniqueurs du moyen âge; nous nous féliciterons avec lui du bonheur qui lui a été donné de voir la fin de ce pénible labeur de quatorze années.

Ch. Bémont.

---

170. — **Altfranzoesisches Uebungsbuch zum Gebrauch bei Vorlesungen und Seminaruebungen** herausgegeben von W. Foerster und E. Koschwitz; erster Theil; die aeltesten Sprachdenkmaeler, mit einem Facsimile; Heilbronn, Verlag von Gebr. Henninger, 1884; in-8, 168 colonnes.

L'activité des séminaires de philologie romane en Allemagne est infatigable; une rivalité ambitieuse excite les divers professeurs qui dirigent ces écoles de science; c'est à qui aura sa revue, sa collection de textes ou de mémoires originaux; chaque tentative nouvelle amène des tentatives du même genre qui cherchent, par un progrès nouveau, à supplanter les autres : signe incontestable d'une exubérance de forces que nous pouvons envier.

M. Koschwitz avait jadis publié un *Recueil des plus anciens textes français* (dont il a été parlé ici): ce recueil fut suivi d'une publication de M. Stengel faite sur le même plan et qui en faisait la suite : c'était une collection des *textes de langue* contenant en reproduction diplomatique l'*Alexis* de Lambspringen avec les variantes des mss. de Paris et d'Ashburnham, le *Cantique*, l'*Epitre de la Sainte-Etienne,* et l'*Alexandre* d'Alberic, le tout suivi d'un dictionnaire complet de tous les mots

et de toutes les formes cités non-seulement dans ces textes, mais encore dans ceux que contenait la publication de M. Koschwitz. Mais voilà que M. Foerster, s'associant avec M. K., reprend sur nouveaux frais le travail de M. Stengel qui, devant cette concurrence, s'empresse d'ajouter à sa publication un fascicule nouveau où il fait entrer les textes mêmes qui formaient le recueil de M. K. et que supposait le sien.

Nous voilà donc en présence de deux ouvrages ayant même objet : celui de M. Stengel garde la supériorité que lui assurent ces tables minutieuses qui donnent sous *toutes* les formes qu'ils présentent *tous* les mots contenus dans ces textes, classés dans l'ordre alphabétique d'abord, puis dans l'ordre des formes grammaticales, de telle façon qu'au lexique complet s'ajoute la grammaire complète de ces documents.

Mais le recueil de MM. F. et K. qui ne donnent que des textes diplomatiques, sans glossaire ni tables, reprend la supériorité par la façon dont les documents sont présentés et par l'édition de textes inconnus au recueil de M. Stengel.

M. Foerster ajoute une liste abondante de glosses prises aux anciens glossaires du VIII[e] siècle, glosses inconnues jusqu'ici, (car Diez n'en avait donné dans ses *Anciens glossaires romans* qu'un nombre relativement restreint)[1]. Tout ce qui, dans ces vieux recueils, intéresse le lexique roman, s'y retrouve désormais mis à la portée de tous. Il ajoute encore un fragment de texte bas-latin, contenant une formule curieuse du *Jugement de Dieu* en dialecte normand, formule du commencement du XII[e] siècle.

La publication des textes est, en outre, plus commode et de maniement plus facile. Pour l'*Alexis,* en particulier, au lieu de donner, comme M. Stengel, pour chaque vers du texte de Lambspringen, les variantes isolées des mss. de Paris ou d'Ashburnham, — disposition tellement défectueuse et embarrassante qu'il est à peu près impossible sans grand effort d'attention de restituer les vers complets de ces mss., — M. Foerster, par une disposition qui simplifie singulièrement le travail pour le lecteur autant que pour lui, met en regard de chaque strophe de L. les strophes correspondantes des autres mss.

Dans tous ces textes, la bibliographie est donnée d'une façon absolument complète comme aussi sont complètement réunies au bas des pages toutes les variantes des éditions antérieures.

Cette publication n'est que la première partie d'un ensemble de documents du même genre que les auteurs espèrent mettre à la disposition des étudiants. La seconde partie contiendra des matériaux abondants qui serviront non-seulement pour les exercices de critique de texte, mais encore pour l'étude des plus importants dialectes. Les séminaires de

1. Soulignons cette bizarrerie d'un fragment de glossaire donné col. 35, 36, d'après un ms. désigné comme il suit : *Wo?* Nr. 224. — M. F., en prenant jadis des extraits de ce ms., avait noté le numéro ; il oublia de noter la bibliothèque. Malgré toutes les recherches ultérieures, il n'a pu arriver à retrouver le ms.

philologie romane en Allemagne épuiseront rapidement plusieurs éditions de ce manuel, alors qu'en France un pareil ouvrage sera à peu près complètement inutile.

A. Darmesteter.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le neuvième fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* publié par MM. Daremberg et Saglio (Hachette. In-4°, pp. 1281-1440, 5 fr.) contient 187 gravures et les articles suivants : *Cognati* (F. Baudry); *Cognitio* et *a cognitionibus* (H. Thédenat); *Cohors* (Masquelez); *Collegium* (F. Baudry, F. Gayet et G. Humbert); *Colonia* (G. Humbert); *Color* (W. Fol.); *Columbarium* (E. Saglio); *Columna* (Ch. Chipiez); *Coma* (E. Pottier, M. Albert, E. Saglio) ; *Comes* (G. Humbert) ; *Commissatio* (H. Thédenat); *Comitia* (G. Humbert) ; *Commentariensis, a Commentariis* et *Commentarium* (H. Thédenat) ; *Commercium, Comissoria lex, Commissum, Commodatum, Communia* (G. Humbert) ; *Comœdia* (E. Pottier et G. Boissier); *Compensatio* (E. Caillemer); *Compitalia, Compitum, Concha* (E. Saglio); *Conatus, Conciliabulum, Concilium, Concursus actionum, Concursus delictorum, Confessoria actio* (G. Humbert); *Concubinatus* (E. Caillemer et F. Baudry); *Concordia, Condimenta* (E. Pottier), etc. ; le fascicule commence à la fin du mot *cœna* et se termine par les premières lignes d'un article sur la *confiscatio*.

— M. L. Pelloux vient de faire tirer, à 120 exemplaires, une brochure de 48 p. (Marseille, Lebon, in-8°), intitulée *La Voie Domitienne entre Sisteron et Apt à travers l'arrondissement de Forcalquier*. Il y étudie le tracé de la voie romaine (qu'il appelle voie Domitienne) du Rhône en Italie entre les stations de Sisteron, *Alaunium* (qu'il place avec raison à Notre-Dame-des-Anges), *Catuiaca* (Carluec, selon l'auteur), et Apt. M. P. s'est beaucoup servi, dit-il lui-même, d'une notice (d'ailleurs bien faite) de D. Arbaud, intitulée *La voie romaine entre Sisteron et Apt* (1868, Paris, Dumoulin, in-8°, de 33 p.).

— M. Ph. Tamizey de Larroque vient de publier des *Lettres et billets inédits de Jules Mascaron, évêque de Tulle et d'Agen* (Marmande, Duberort. In-8° 23 p., extrait de la *Revue de France*, livraisons des 1 et 15 août, tiré à 60 exemplaires). Ces « lettres et billets » ont été adressés par Mascaron à Baluze; il reste, dit M. T. de L., beaucoup de lettres de Mascaron à mettre en lumière et j'espère que peu à peu nous arriverons à en former un recueil vraiment précieux. Pour ma part, j'apporte aujourd'hui à la future guirlande quelques fleurs qui sont presque toutes d'une entière fraîcheur. Je dis presque toutes, car sur l'ensemble on en compte à peine deux ou trois qui aient déjà été exposées aux regards des curieux. Si je les redonne ici, c'est pour ne pas les séparer de leurs sœurs, c'est pour que la série ne soit pas incomplète. Demandant la permission de continuer la métaphore commencée, j'avouerai que toutes ces fleurs, tous ces boutons — ce sont les billets qui représentent les boutons — ne sont point parés des plus riantes couleurs et n'exhalent point les parfums les plus exquis. Mais si l'éclat n'en est pas très vif, la nuance en est agréable; si la senteur n'en est pas enivrante, elle a bien sa douceur. Mascaron, dans sa correspondance avec Baluze, se montre à nous sous un gracieux aspect. On le voit

simple, bon, cordial, aimant fort ses amis, aimant beaucoup aussi ces autres amis que l'on nomme les livres. » La correspondance éditée par M. T. de L. est, comme toujours, accpmpagnée de notes pleines de goût et de savoir; elle rectifie ou augmente sur quelques points la monographie de M. Lebanneur; on la lira avec le plus vif intérêt. Nous recevons en même temps de l'infatigable érudit une brochure qui ne rentre pas, à vrai dire, dans le cadre de notre revue, mais que nous ne pouvons nous empêcher de signaler, au moins en passant; elle a pour titre : *Gonin Joseph et le vignoble de Saint-Joseph* (Agen, Lamy. In-8°, extrait de la *Revue de l'Agenais* et tiré à 60 exemplaires). M. T. de L. a fait là une excursion en dehors du cercle de ses études et raconté avec beaucoup d'agrément et de verve la vie d'un cultivateur de Gontaud, près Marmande, qui, à l'âge de 75 ans, acheta une terre de quatre hectares et demi et y planta une vigne qui, dix ans après, lorsqu'il mourut, donnait par an cent barriques de vin, lesquelles étaient logées dans un profond souterrain creusé de la main même de Gonin, au cœur de son vignoble. Le courageux vieillard dont M. Tamizey de Larroque recommande éloquemment l'exemple a été enterré dans sa vigne « sous son œuvre ». M. Reinhold Dezeimeris, rendant compte de cette brochure, souhaite qu'elle figure dans un *Plutarque* rustique ou dans une *Agriculture en action,* composée de courtes biographies comme celle de Joseph Gonin et d'extraits bien choisis sur la culture de la terre et le « ménage des champs »; Virgile, dit M. Dezeimeris, y paraîtrait en une traduction plus fidèle que celle de Delille; Olivier de Serres, délicatement rajeuni, fournirait des pages tout imprégnées du charme de la vie rurale. Pourquoi, ajoute M. Dezeimeris, ne fait-on pas exécuter à l'Imprimerie nationale une belle et bonne réimpression du *Théâtre d'agriculture* pour la livrer, au lieu de médailles d'or et d'argent, aux Sociétés d'agriculture et aux Comices? « Le beau livre exercerait une influence permanente. De 1600 à 1685, dix-huit ou dix-neuf éditions de cet ouvrage furent publiées; il était partout et ce fut, à cette époque, un des éléments appréciables des progrès de l'agriculture. Aujourd'hui l'édition de 1804 n'est guère plus facile à rencontrer que les vieilles éditions faites du temps d'Henri IV. Une réimpression serait donc urgente et les lettrés autant que les agronomes l'accueilleraient avec une joie véritable. »

— Notre collaborateur M. P. de Nolhac vient de publier un recueil de lettres inédites de Granvelle à Fulvio Orsini et au cardinal Sirlet (*Lettere inedite del card. de Granvelle a Fulvio Orsini e al card. Sileto*, extrait des « Studi e documenti di storia e diritto ». In-8°, 32 p.); il y donne toute la série des lettres adressées par Granvelle à Orsini et conservées dans les deux volumes du fonds Vatican 4104 et 4105; le trait distinctif de cette correspondance, dit M. de N., est ce laisser-aller de l'amitié où se révèle, plus que dans les dépêches officielles, la véritable nature du cardinal. M. P. de N. a fait, en même temps, tirer à part des « Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'Ecole française de Rome » une étude sur *Les collections d'antiquités de Fulvio Orsini* (in-8°, 95 p.); il a découvert à la Bibliothèque Ambrosienne, parmi les manuscrits d'un ami d'Orsini, G. V. Pinelli, une copie du temps, absolument authentique, de l'inventaire descriptif, dressé par le célèbre érudit, de toutes les antiquités qu'il avait réunies chez lui pendant un demi-siècle; ce document, attendu depuis longtemps avec impatience par les archéologues d'Italie, et qui nous donne la liste de 400 pierres gravées, de 100 peintures ou dessins, de 150 inscriptions, de 60 bustes de marbre ou bas-reliefs et de plusieurs centaines de médailles, a été entouré, par M. P. de Nolhac, de notes curieuses et instructives.

— La publication des *Mémoires* de Metternich est terminée. Le tome VII° et dernier (troisième partie, la période de repos, 1848-1859, in-8°, 722 p., 9 francs) vient de paraître à la librairie Plon. Il comprend le livre X et le livre XI. On trouve dans

le livre X des Extraits du *Journal* de la princesse Mélanie (départ de Vienne, séjour à Londres, Brighton, Richmond, Bruxelles et Johannisberg, retour en Autriche) et un recueil de lettres écrites par le prince de Metternich à sa fille Léontine ainsi qu'à divers personnages, comte Buol, baron Koller, Nesselrode, cardinal Rauscher, etc., sur les événements politiques du jour; deux appendices renfermant des documents de toute sorte, mélanges, notes autographes du prince, entre autres un mémoire sur la question allemande, des indications à Schwarzenberg sur la politique étrangère, des observations inspirées à Metternich par tel ou tel incident, tel ou tel article de journal, telle ou telle conversation avec un personnage en vue, etc. L'éditeur, M. Richard de Metternich, annonce une autre publication qui comprendra : 1° des documents qu'il n'a pu disposer suivant l'ordre chronologique; 2° d'autres écrits émanant du prince et qui lui sont venus de différents côtés pendant l'impression des *Mémoires;* ces suppléments et matériaux feront l'objet d'une publication spéciale.

— L'impression du *Grand Inventaire de l'abbaye de Cluny* vient de commencer, par les soins de l'Académie de Mâcon; cet *Inventaire* comprendra plusieurs volumes; on y trouvera l'analyse complète de tous les manuscrits et chartes qui étaient conservés dans l'abbaye de Cluny à la fin du XIIe siècle.

— M. le comte de Marsy vient de publier un *Obituaire et livre des distributions de l'église cathédrale de Beauvais*, d'après un manuscrit des Archives de l'État à Mons; ce manuscrit semble avoir été rédigé vers 1260 et 1270.

— M. Denis d'Aussy prépare une *Histoire de la Réforme en Saintonge.*

— M. Alfred Leroux, archiviste de la Haute-Vienne, a mis sous presse un volume de *Chartes et chroniques pour servir à l'histoire de la Marche et du Limousin* (à Tulle, chez Crauffon).

— On nous apprend que M. O. de Gourjault publiera prochainement un travail sur *le maréchal de Saint-Paul et la Ligue dans les Ardennes.*

— Une *Bibliographie générale et raisonnée de Jeanne d'Arc* que M. Henri Stein prépare depuis quelques années doit paraître, nous dit-on, l'année prochaine. L'auteur a consulté les principales collections lorraines et orléanaises, les bibliographes étrangers, les papiers inédits de Jules Quicherat; il fait un dernier appel aux amateurs et collectionneurs qui possèderaient quelque document ou rareté concernant Jeanne d'Arc; sa *bibliographie* comprendra, en effet, non-seulement les livres et documents imprimés, mais les ouvrages artistiques, peintures, sculptures, gravures, émaux, relatifs à l'héroïne.

— M. Guardia est chargé d'une mission aux îles Baléares, pour y étudier les dialectes de la langue catalane, et M. Molinier (maître de conférences à Besançon), chargé d'une mission à Rome pour recueillir, à la Bibliothèque du Vatican, des documents relatifs à l'Inquisition.

— Dans les séances des 9, 16 et 23 août, M. Chéruel a lu à l'Académie des sciences morales et politiques, un mémoire sur la *Ligue du Rhin* conclue par Mazarin en 1658.

ALLEMAGNE. — La librairie Gustave Fischer, d'Iéna, publie, par livraisons, un Lexique de César *(Lexikon zu den Schriften Cæsars und seiner Fortsetzer mit Angabe sæmmtlicher Quellen)* par M. H. Merguet, l'auteur du « Lexique des discours de Cicéron » et privat-docent à l'Université de Kœnigsberg. L'ouvrage comprendra environ 10 à 100 feuilles d'impression en 5 ou 6 livraisons, chacune du prix de 8 marks; il sera terminé à la fin de l'année 1885. Nous y reviendrons très prochainement.

— Encore de nouvelles publications annoncées par la librairie Teubner : 1° *Inschriften griechischer Bildhauer, mit Facsimiles*, p. p. Em. Loewy (sous les auspi-

ces de l'Académie des sciences de Vienne); 2° *Eusebii Canonicum Epitome, ex Dionysii Telmaharensis chronico petita,* verterunt notisque illustrârunt C. SIEGFRIED et H. GELZER; 3° *Die Gliederung der altattischen Komœdie*, par Th. ZIELINSKI; 4° *Aeschyli Tragœdiae*, p. p. H. WEIL (Bibliotheca Teubneriana).

— On annonce une nouvelle revue qui aura pour titre : *Archiv für Literatur-und Kirchengeschichte des Mittelalters* « Archive pour l'histoire littéraire et ecclésiastique du moyen âge ». La revue aura deux directeurs, le P. Henri DENIFLE, dominicain, archiviste à la Bibliothèque du Vatican, et le P. François EHRLE, jésuite. Elle ne comprendra que des études originales basées sur des documents inédits et paraîtra en janvier 1885, à la librairie Weidmann, de Berlin.

— M. A. HETTLER, de Berlin, travaille à une *Chaucer-Bibliography* et à une *Bibliographie der altfranzœsischen und provenzalischen Literatur*.

— Nous apprenons la mort (2 août, à Brünn) de l'historien BRATANEK et de M. Fr. LICHTENSTEIN, de Breslau, connu par une édition d'*Eilhart von Oberge;* M. Lichtenstein s'est noyé au milieu du mois d'août à Binz (île de Rügen).

ETATS-UNIS. — M. J. HOSMER vient de publier (à Washington et à New-York) une biographie de *Samuel Adams*.

— Par suite de la mort du dr WILLIAMS, le sinologue bien connu, M. WHITNEY a passé du secrétariat à la présidence de la Société Orientale d'Amérique. M. Charles LANMAN, l'auteur des belles études sur le *Verbe védique,* remplace M. Whitney comme secrétaire.

GRANDE-BRETAGNE. — M. ELLIS prépare une édition d'*Orientius*, poète chrétien du ve siècle, d'après un manuscrit de la collection de lord Ashburnham (venu de la bibliothèque de Tours).

— Trois volumes nouveaux de la collection « English men of letters » sont en préparation : de M. John MORLEY, sur *John Stuart Mill*; de sir James FITZ JAMES STEPHEN sur *Carlyle;* de M. TRAILL, sur *Coleridge*.

— M. W. SKEAT va publier pour la Clarendon Press le *Tale of Gamelyn*.

GRÈCE. — Un de nos correspondants nous écrit d'Athènes : Il y a deux ans une loi avait été votée par le Parlement hellénique, aux termes de laquelle on n'admettrait dans les établissements publics et privés que les livres de classes approuvés par des comités d'hommes compétents. Les commissions, élues d'après la loi, ont soumis leurs rapports au ministère de l'instruction publique, et ces rapports très détaillés ont été imprimés comme supplément au *Journal officiel*. Les rapports concernant les grammaires grecques et latines sont d'une très grande importance.

— M. N. G. POLITIS a été nommé chef de division au ministère de l'instruction publique.

— Un incendie ayant détruit tous les magasins du Marché, la *Société archéologique* a obtenu l'autorisation de faire des fouilles à la place du Marché qui correspond presque à l'Ancienne Agora. Ces fouilles qui promettent des résultats très heureux viennent de commencer.

— Parmi les livres nouvellement publiés nous signalons les suivants : Διδαχὴ τῶν δώδεκα Ἀποστόλων, publiée pour la première fois avec des prolégomènes, des notes, etc., par le Métropolitain de Nicomédie Philotheos BRYENNIOS. Constantinople, 1883.

— Κατάλογος τῶν βιβλίων τῆς Ἐθνικῆς βιβλιοθήκης. Section I, Théologie. Athènes (imprimerie Τοῦ Κάλλους). 1883.

— Νομίσματα καὶ μετάλλια τῆς Ἑπτανήσου πολιτείας καὶ τῆς προσωρινῆς τῶν Ἰονίων νήσων παρὰ τῶν Ἄγγλων κατοχῆς, par Paul Lambros (extrait du Bulletin de la *Société d'histoire*). Athènes, Perris, 1884.

— Cléon Rhangabé, Ὁ καθ' Ὅμηρον οἰκογενειακὸς βίος, 2e édition. Leipzig. 1884.

— Ἱστορικὴ Μελέτη περὶ τῶν αἰτίων τῆς ὑπὸ τῶν ἑσπερίων κρατῶν τῆς Εὐρώπης καταπολεμήσεως τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας (extrait du « Platon »), par George Derbos. Athènes (Ch. N. Philadelphion), 1884.

— Hercher, *Homère et la vraie Ithaque,* traduction grecque par Sp. C. Pappageorg. Corfou (Nahamoulis), 1883.

— Βιογραφικὰ σχεδάρια τῶν ἐν τοῖς γράμμασιν, ὡραίαις τέχναις καὶ ἄλλοις κλάδοις τοῦ κοινωνικοῦ βίου διαλαμψάντων Κερκυραίων, etc., ὑπὸ Λαυρεντίου Σ. Βροκίνη, τεῦχος δεύτερον, ἐν Κερκύρᾳ (Ναχαμούλη). La première partie a été publiée en 1877.

— Δοκίμιον ἱστορικῆς περιλήψεως τῆς πόλεως Ἄρτης καὶ Πρεβέζης, etc., par le Métropolitain d'Arta Séraphim Byzantios. Athènes (imprimerie Τοῦ Κάλλους), 1884.

ITALIE. — Le 1er fascicule de la *Collezione fiorentina di fac-simili paleografici greci e latini* vient de paraître à la librairie Lemonnier, de Florence (prix, 50 francs). La collection qui comprendra, reproduits par l'héliogravure, les fac-similés des plus beaux manuscrits de Florence, aura douze fascicules, renfermant environ 300 fac-similés. Elle est publiée par deux professeurs de l'Institut des études supérieures, MM. Cesare Paoli et Girolamo Vitelli. Le 1er fascicule contient des fac-similés de Saint-Jean Chrysostôme, Saint-Grégoire de Nazianze, Theodoret, Oppien, Dion Chrysostôme, Lucien, Eschyle, Tacite, Orose, Boèce, Horace, Pétrarque, etc.

SUISSE. — M. Jules Vuy (*Le réformateur Froment et sa première femme.* Paris, Palmé, 1883, 8°, 42 pp.) s'atache avec un plaisir évident à retracer minutieusement les disgrâces et la fin misérable d'un des prédécesseurs de Calvin à Genève, désavoué depuis par ce dernier et cependant souvent trop encensé par les historiens protestants, le chroniqueur Froment, du Dauphiné ; il revendique en outre pour cet écrivain deux pamphlets genevois, dont l'un, anonyme, a été attribué par M. Rilliet à la femme de Froment, Marie d'Ennetières, de Tournay; tandis que l'autre serait pseudonyme, vu qu'il porte les initiales de cette femme. Ce dernier opuscule, dont le titre est mentionné par les bibliographes belges et autres depuis trois cents ans (*Epistre tres utile envoyée à la Royne de Navarre...* 1539), mais dont on ne connaissait aucun exemplaire, a été retrouvé et en partie reproduit, dans le tome V (1878) de la *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française*, par M. Herminjard. Ce dernier, travailleur si érudit et si consciencieux, a publié un tome VI (Genève, Georg, 1883, 8°, 501 pp. 10 fr.) de son inestimable recueil, embrassant la correspondance de sept. 1539 à la fin de 1540.

— Les éditeurs strasbourgeois des J. Calvini *Opera quae supersunt omnia* ont continué leur belle publication par un tome XXVII (Brunswick, Schwetschke et fils, 1884, 4°, 702 col.), soit le cinquième des œuvres exégétiques et homilétiques, contenant la suite des *Sermons sur le Deutéronome* (chap. x à xxi).

— M. Henri Fazy, pour faire suite à son travail sur *La Saint-Barthélemy et Genève* (1879), a publié : *Genève, le parti huguenot et le traité de Soleure, 1574 à 1579* (extrait du tome XV des *Mémoires de l'Institut national genévois;* Genève, Georg, 1883, 4°, 239 pp. avec un portr. de Michel Roset); l'historien montre Genève dans ses rapports avec Condé et le parti huguenot qu'elle soutient ; en récompense, son indépendance est assurée grâce au traité de Soleure, par lequel elle entre dans l'alliance qui unissait la France et plusieurs cantons suisses. Des pièces justificatives, au nombre de 49, sont jointes à ce solide travail.

— *Journal d'Esaie* COLLADON; *mémoires sur Genève, 1600 à 1605* (Genève, Jullien, 1883, 8°, XI et 132 pp.). Ces notes recueillies au jour le jour par un bourgeois de Genève, que M. Théophile DUFOUR nous fait connaître dans l'introduction, offrent un intérêt particulier à cause des dangers que courut la république, dans ces années agitées, de la part du duc de Savoie, dont Henri IV contint l'ambition. Elles servent à confirmer l'exactitude de plus d'un renseignement donné par L'Estoile. On y lit de curieux détails sur l'activité, aux derniers jours de sa vie, de Théodore de Bèze, qui occupe aussi une grande place dans l'ouvrage de M. Fazy cité dans la note précédente.

— Les *Etrennes religieuses* 35e année (Genève, Carey, 1884, 18°, 336 pp.) contiennent entre autres (p. 34-52) un mémoire de M. GABEREL sur *Jean Lecomte d'Etaples, réformateur à la cour de Navarre et dans le canton de Berne, 1500-1572*. Ce travail n'ajoute rien de nouveau à ce que feu Ed. BESSON avait fait connaître dans sa notice sur le même personnage (*Berner Taschenbuch auf das Jahr 1877*, pp. 138-168).

— Les *Etrennes chrétiennes*, 11e année (Genève, Cherbuliez, 1884, 12°, 378 pp.) renferment entre autres les articles suivants : *Edgar Quinet, sa pensée religieuse*, par J. J. GOURD; *Calvin et les églises de Pologne*, par A. ROGET; *la Tour de Constance et ses prisonniers*, par E. SAINT-PAUL; *la rentrée de J. J. Rousseau dans l'église de Genève*, par E. RITTER. Ce dernier travail, puisé aux sources, comme tous ceux que M. Ritter a déjà consacrés à Rousseau, ne fait qu'augmenter le désir de voir enfin une biographie complète du philosophe genevois émaner d'une plume si compétente.

— M. Fritz BERTHOUD avait recueilli dans un piquant volume, publié en 1882, les souvenirs du passage de Rousseau dans le pays de Neuchatel. Des documents inédits qui lui ont été communiqués depuis viennent compléter cette première publication et jeter une vive lumière sur l'état des esprits à Neuchatel et à Genève, d'où l'on était parti en guerre contre l'auteur des *Lettres de la montagne* (*J. J. Rousseau et le pasteur de Montmollin, 1762-1765. Suite et complément de « J. J. Rousseau au Val-de-Travers »*. Fleurier, 1884, pet. 8°, 373 pp.)

— La société d'histoire du canton de Berne a commencé la publication d'un recueil biographique s'étendant à toutes les personnalités qui, dans les temps anciens ou nouveaux, se sont distinguées en quelques manière dans ce canton, ainsi qu'aux Bernois qui se sont fait connaître à l'étranger; les notices se suivent pêle-mêle et au hasard de leur rédaction, mais chaque volume sera terminé par de bonnes tables. Une première livraison (*Sammlung Bernischer Biographien, herausgegeben von dem Historischen Verein des Kantons Bern*. Bern, Dalp 1884. gr. 8°, 80 et VIII pp.) contient, outre le prospectus et 24 biographies d'étendue fort diverse, une liste provisoire de plus de mille noms auxquels des notices devront être consacrées. Si cette œuvre patriotique si utile arrive à son terme, elle dépassera de beaucoup, par son étendue et par son caractère complet, les recueils biographiques que possèdent déjà les cantons du Tessin, de Neuchatel, de Genève et Vaud, et fournira un précieux contingent à un dictionnaire biographique de la Suisse que l'on désire depuis si longtemps.

— Un savant distingué et cartographe du plus grand mérite, que la Suisse a perdu l'année dernière, Ziegler, né à Winterthur en 1801 et mort à Bâle en 1883, a trouvé dans son compatriote et ami, M. G. GEILFUS, un biographe compétent et plein de cœur (*Das Leben des Geographen Dr. Jakob Melchior Ziegler.-Nach handschriftlichen Quellen. Ein Denkmal der Freundschaft*. Winterthur, Westfehling, 1884. gr. 8°, VIII et 140 pp. av. portr. — 4 fr. 50).

— Peu auparavant la carrière d'un des vétérans des géologues suisses, le professeur Pierre Merian, né à Bâle le 20 décembre 1795 et mort le 8 février 1883, a été esquissée par un de ses collègues, qui rappelle brièvement tout ce que cet homme éminent a fait pour sa ville natale, spécialement pour son université, sa bibliothèque et ses collections scientifiques, ainsi que pour la science en général (*Rathsherr Peter Merian. Programm zur Rectoratsfeier der Universitaet Basel, von L.* Rütimeyer. Basel, 1883. 4°, 61 pp.)

— M. Rœmer, président de la ville de Zurich, l'un des trois délégués suisses qui eurent le privilège d'entrer à Strasbourg pendant le siège de 1870 et d'en faire sortir deux mille vieillards, femmes et enfants, fait avec sobriété le récit de cet événement, dans une brochure dédiée à une des sociétés de tir de Zurich; il a soin, dès le début, de rappeler les anciennes et bonnes relations qui unissaient la Suisse et spécialement Zurich avec Strasbourg, sans oublier l'épisode de la fameuse marmite de millet apportée par les Zurichois au tir de Strasbourg en 1576 (*Strassburg und Zürich in den Jahren 1576 und 1870*. Zürich, Schulthess, 1884. 8°, 39 pp.)

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA *REVUE CRITIQUE*

Amiel (H. F.), Fragments d'un journal intime précédés d'une étude par Edmond Scherer. Genève et Bâle, Georg., 2 vols. — Arréat, La morale dans le drame, l'épopée et le roman. Paris, Alcan. — Briefe des Grafen Mercy-Argenteau an Grafen Louis-Starhemberg, Originaldocumente gesammelt und geordnet von A. Graf Thürheim. Innsbruck, Wagner. — Brunel, Les philosophes et l'Académie française au xviiie siècle. Paris, Hachette. — Chatelain, Paléographie des classiques latins. Première livraison in-folio. Paris, Hachette. — Clermont-Ganneau, Mission en Palestine et en Phénicie, 5e rapport. Paris, Imprimerie Nationale. — Corneille, Pompée, édition nouvelle, par Félix Hémon. Paris, Delagrave. — Dejob, De l'influence du concile de Trente sur la littérature et les beaux-arts chez les peuples catholiques, essai d'introduction à l'histoire littéraire du siècle de Louis XIV. Paris, Thorin. — Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges, publiés au nom du comité d'histoire vosgienne par Chapellier, Chevreux et Gley. Paris, Dumoulin et Champion. — Douais, Essai sur l'organisation des études dans l'ordre des Frères prêcheurs au xiiie et au xive siècle, 1216-1342, première province de Provence, province de Toulouse, avec de nombreux textes inédits et un état du personnel enseignant dans cinquante-cinq couvents du midi de la France. Paris, Picard. — Ferrière, Le paganisme des Hébreux jusqu'à la captivité de Babylone. Paris, Alcan. — Jadart, J.-B. Buridan, jurisconsulte du xviie siècle, professeur en droit à l'Université de Reims, commentateur des Coutumes du Vermandois, recherches sur sa famille, ses fonctions et ses travaux, *et* le Bourdon de Notre-Dame de Reims, œuvre du Rémois Pierre Deschamps, sa description et son histoire. Reims, Michaud. — Jusserand (J.-J.), Les Anglais au moyen âge; la vie nomade et les routes d'Angleterre au xive siècle. Paris, Hachette. — Merguet, Lexikon zu den Schriften Caesars und seiner Fortsetzer. I Lieferung. Iena, Fischer. — Peukert, Die Memoiren des Marquis von Valory. Berlin, Weber. — Rondeau, Un grand ingénieur au xviiie siècle, Pierre-Toufaire. 1739-1794. Paris, rue Lafontaine, 40. — Scherer, Emanuel Geibel. Berlin, Weidmann. — Turmair's Genannt Aventinus. bayerische Chronik, hrsg. von Lexer. II, 1., livres III-VIII. Munich, Kaiser. — Vising, Sur la versification anglo-normande. Upsal, Almqvist et Wiksell.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42 — **13 octobre** — **1884**

171. — **Die apokryphen Apostelgeschichten und Apostellegenden.** (Les histoires apocryphes et les légendes apostoliques), von Richard Adelbert Lipsius. Braunschweig, 1884, deuxième partie du second volume, in-8, de 431 pp.

On a fait imprimer la deuxième partie du second volume de cet ouvrage avant la première, parce que, nous dit l'éditeur qui nous prie d'en faire part au public, l'auteur n'a pas encore des pièces relatives à l'apôtre Pierre, qui doivent figurer dans celle-ci. En attendant, nous allons faire connaître le contenu de cette deuxième partie du second volume; et quand nous aurons reçu la première partie, nous ajouterons quelques observations à celles que nous avons déjà présentées en annonçant le premier volume de cet ouvrage remarquable.

La partie deuxième du second volume contient les différentes légendes sur Philippe (p. 1-53), sur Barthélemy (p. 54-108), sur Matthieu (p. 109-141), sur Simon et Jude, frères de Jacques (p. 142-200), sur Jacques, fils de Zébédée (p. 201-228), sur Jacques, le frère du Seigneur, (p. 229-257), sur Matthias (p. 258-259), sur Barnabas (p. 270-320), sur Marc (p. 321-353), sur Luc (p. 354-371), sur Timothée (p. 372-400), et sur Tite (p. 401-406).

Il nous suffit de faire remarquer ici que les diverses légendes sur chacun de ces personnages apostoliques diffèrent quant à leur origine, quant aux pays où chacun a pris naissance, aussi bien que quant aux sectes chez lesquelles elles se sont répandues. Il est rare qu'on puisse trouver le moindre accord entre elles et on peut hardiment affirmer qu'elles n'ont à peu près jamais le moindre fondement historique.

Nous pourrons entrer dans des considérations plus précises quand nous aurons sous les yeux les trois volumes qui formeront ce travail qui a demandé de longues et patientes recherches.

172.— **Zur Auslegung der Stelle Philipper II, 5-11,** zugleich ein Beitrag zur Paulinischen Christologie, von Dr Wilh. Weiffenbach, professor am Prediger-Seminar zu Friedberg in Hessen. Karlsruhe und Leipzig. Verlag von H. Reuther, 1884, p. 78, in-8.

Le passage de l'épître de saint Paul aux Philippiens, à l'interprétation duquel est consacrée cette étude, est un des plus fameux qui soient : il est aussi un de ceux qui ont provoqué les discussions les plus passionnées soit quant à son sens, soit quant aux conclusions qu'il est licite d'en tirer à l'égard de l'authenticité du court écrit où il figure. Rappelons-en le contenu d'après la traduction donnée par M. Reuss dans sa *Bible :* « Soyez animés du même sentiment dont était animé le Christ Jésus, *lequel, existant dans une condition divine, ne regarda pas cette égalité avec Dieu comme une chose à retenir avec force, mais se dépouilla lui-même* pour prendre la condition d'un esclave, en devenant semblable aux hommes... C'est aussi pour cette raison que Dieu l'a élevé au plus haut degré... » Les dissidences les plus importantes ont eu pour objet les mots que nous avons soulignés et dont il y a lieu de reproduire l'original : ... ὃς ἐν μορφῇ θεοῦ ὑπάρχων οὐχ ἁρπαγμὸν ἡγήσατο τὸ εἶναι ἴσα θεῷ ἀλλὰ ἑαυτὸν ἐκένωσεν... On se divise sur le sens exact de de la *forme divine* possédée par le Christ avant qu'il vînt sur la terre; on se demande s'il faut entendre par là quelque chose d'inférieur à *l'égalité avec Dieu* ou considérer les deux expressions comme désignant une même condition ; on épilogue sur ce *dépouillement* par lequel le Christ est passé de la *forme divine* à la *forme humaine*, l'on a même bâti là-dessus en Allemagne une théorie, dite de la Kénose, que l'on oppose au dogme de la coexistence des deux natures; enfin et surtout, on ne parvient point à se mettre d'accord sur la signification du ἁρπαγμὸν ἡγήσατο : les uns traduisent : ... n'a point considéré comme une usurpation d'être égal à Dieu...; d'autres : ... ne s'est pas prévalu (ou n'a pas profité) de sa forme divine pour s'emparer de l'égalité avec Dieu (ou pour s'égaler à Dieu)...; d'autres enfin, avec M. Reuss : ... n'a pas retenu jalousement, comme on s'attache à une proie, la haute situation qui faisait de lui l'égal de Dieu. — La première de ces interprétation, qui est déjà ancienne, a été généralement abandonnée par l'exégèse contemporaine comme ne s'accordant pas avec le mouvement général de la phrase et de la pensée, mais la seconde et la troisième ont des tenants également résolus.

M. Weiffenbach propose une voie nouvelle. S'étant attaché à dégager le sens et la portée du passage ci-dessus en s'aidant des travaux les plus modernes, ayant tenu tout particulièrement compte d'un article étendu de Holtzmann publié récemment, il procède à un examen détaillé des propositions de cet écrivain et nous livre avec un commentaire copieux sa propre pensée. Nous ne saurions le suivre dans cette étude, patiente et solide sans doute, mais minutieuse et lente, qu'il nous aura suffi de signaler à l'attention des spécialistes. L'écrivain insiste sur

la nécessité de prendre ἁρπαγμόν dans un sens actif (*direptio*) et non passif (*præda*) ; il me semble que, s'il peut invoquer en sa faveur la composition du mot, il a contre lui à cet égard la construction et le mouvement général de la phrase. M. Weiffenbach est, en effet, amené ainsi à une interprétation bien subtile, bien compliquée qui rencontrera sans doute un accueil peu empressé. — Le Christ n'a point eu la pensée d'exploiter dans un intérêt personnel son égalité avec Dieu. Il aurait pu venir sur la terre pour y triompher, pour y jouer le rôle d'un Messie glorieux; au lieu de cela, il s'est abaissé aux suprêmes humiliations. — Pour ne point risquer de faire tort au consciencieux écrivain, nous reproduirons ses propres paroles : « Son haut privilège d'une forme d'existence céleste et divine n'a pas signifié pour le Christ : *dérober*, *faire du butin*. Il n'a point eu, au moment d'entrer en ce monde terrestre, la pensée d'accaparer égoïstement un butin, de tirer violemment à soi la puissance, la richesse, etc..., de la royauté messianique... » Ce sont là de ces explications auxquelles on est entraîné par degrés quand, la pensée s'étant attachée à deux ou trois lignes séparées de leur ensemble, un mot d'apparence simple finit par découvrir un monde d'aperçus sans limites; lorsqu'on prend un peu de reculée, chacun des éléments du texte revient à sa place et l'illusion disparaît. Nous croyons que le contexte est décidément favorable à l'interprétation qu'a adoptée M. Reuss et que nous avons indiquée dans ce qui précède.

M. VERNES.

---

173. — **Aristophanes the Frogs,** with introduction and notes, by W. W. MERRY, Oxford, at the Clarendon Press, 1884. Un vol. in-16, XVI-139 p.

L'auteur de cette édition des *Grenouilles* n'est pas un inconnu : il a déjà publié, en collaboration avec M. J. Riddel, une édition de l'Odyssée qui fut accueillie de la manière la plus flatteuse; l'Angleterre avait enfin du poème homérique une édition en rapport avec les progrès de la science. Après Homère, M. Merry a abordé Aristophane; il a donné, il y a quelques années, une édition des *Nuées;* aujourd'hui, il publie les *Grenouilles*. Les éditions de M. M. n'ont aucune prétention à la nouveauté; tant pour la constitution du texte que pour le commentaire, l'auteur ne s'applique qu'à faire connaître les résultats acquis; il fait seulement œuvre de vulgarisateur. Ainsi comprises, ces éditions sont l'œuvre d'un homme qui a du goût, du bon sens et une connaissance sérieuse du sujet. Toutes ces qualités se retrouvent dans la présente édition.

L'introduction contient tout ce qui est nécessaire pour connaître dans quelles circonstances la pièce a été composée, quelle en est la portée et quelle a été l'intention de l'auteur. Peut-être M. M. insiste-t-il un peu trop sur le caractère *conservateur* d'Aristophane. Assurément c'est

bien là le trait essentiel de notre poète; mais on risque de se tromper si on isole Aristophane, si on ne le rapproche de ses rivaux dans la Muse comique; eux aussi, les Cratinus, les Eupolis, sont des ennemis du temps présent; la comédie ancienne est très décidément pour le parti aristocratique; Périclès a été aussi violemment, aussi grossièrement attaqué par les comiques de son temps que pourra l'être plus tard Cléon. Aristophane est le seul de tous ces comiques dont nous possédions des pièces complètes; c'est par lui surtout que nous pouvons connaître la comédie ancienne; il nous est facile de relever chez cet auteur des traits qui, sans infirmer en rien le fait général du caractère *conservateur* de la comédie ancienne, montrent qu'il pouvait y avoir là aussi des nuances, des variations assez sensibles. Dans les *Acharniens*, en 425, Aristophane, avec tout le parti aristocratique, est pour l'ennemi national, il donne raison à Sparte contre Athènes; les *Chevaliers*, en 424, marquent la plus violente explosion de sa haine contre la démocratie; la pièce n'a d'autre objet que de défendre cette triste maxime qu'il faut pousser les choses au pis, que plus la situation sera mauvaise, plus on aura des chances d'en sortir. Cléon est bien vil, bien scélérat, il ne l'est pas encore assez; il faut mettre à sa place un misérable encore plus bas que lui; et pour cela, l'aristocratie doit s'allier avec le parti ultra-démocratique pour lui faire faire les choses les plus compromettantes et les plus dangereuses. Vingt ans après, en 405, dans les *Grenouilles*, Aristophane appartient toujours au parti aristocratique; la proposition d'amnistie (v. 687 sqq.) le montre clairement; cette mesure ne devait profiter qu'aux aristocrates qui avaient tenté de renverser la démocratie en 411 et qui la renversèrent, après la défaite d'Athènes, en 404. Mais s'il appartient encore au parti aristocratique, s'il attaque les démagogues comme Cléophon, Archédémos, etc., Aristophane ne ménage pas des aristocrates comme Thoricion, Théramène (v. 541, 697), Adimante (v. 1513); ces deux derniers sont alors les chefs du parti; Théramène a eu une action décisive sur le jugement qui a envoyé à la mort les stratèges des Arginuses, ses collègues; Adimante est un de ces aristocrates chez lesquels le fanatisme politique étouffe tout autre sentiment; il pourra être accusé, et d'une façon sérieuse, d'avoir livré à l'ennemi la dernière flotte d'Athènes à Ægos-Potamos. L'attitude d'Aristophane vis-à-vis d'Alcibiade est encore plus caractéristique; on peut dire que, du moins dans les pièces qui nous sont parvenues, Aristophane ne l'attaque jamais bien violemment; dans les *Grenouilles* même, il lui est franchement favorable; la *procession* des initiés n'a d'autre objet que de rappeler la célébration des Mystères de l'an 408, la πομπή se déroulant sur la Voie sacrée, pour la première fois depuis l'occupation de Décélie; le conseil donné par Eschyle (v. 1431 sq.) d'une façon si originale, est encore une preuve des sentiments du comique; tous ces traits et d'autres encore, par exemple l'éloge de Lamachos si violemment attaqué dans les *Acharniens*, montrent qu'Aristo-

phane n'est plus cet aristocrate fougueux tel que nous le voyons dans les *Acharniens* et les *Chevaliers*, il appartient à présent au parti aristocratique modéré; on peut suivre les traces de cette évolution déjà dans les pièces précédentes, dans les *Thesmophoriazusæ*, par exemple; elle apparaît plus clairement et plus nettement dans les *Grenouilles;* cette pièce, par sa date, est un document historique des plus importants, elle a été représentée aux Lénéennes (janvier) de l'an 405, quatre mois après la victoire des Arginuses (septembre 406), trois mois après le procès des stratèges (octobre); elle précède de sept mois la catastrophe finale, la ruine de la flotte dans l'Hellespont (août 405); on trouve déjà dans maints endroits de la comédie (v. 1419 sqq. 1436, 1501) des pressentiments sur cette catastrophe si prochaine. Parmi les pièces d'Aristophane, il en est peu que nous devions étudier avec autant de soin. Il nous semble que M. M. n'a pas assez insisté sur ce point du sujet; même dans une édition comme celle qu'il a donnée, quelques indications de plus là-dessus n'auraient pas été déplacées.

Le commentaire donne à peu près tout ce qu'il faut; M. M. dit dans la préface qu'il a fait un usage constant des éditions Kock et Fritzsche; il ne s'en est pas tenu là : on voit qu'il a aussi connu les travaux de Meineke, de Velsen, etc. Cette édition est donc généralement au courant; les discussions sur l'établissement du texte ont la place qui leur est due dans une édition de ce genre; il nous semble seulement que la grammaire et la métrique ont été un peu sacrifiées. — Finissons par deux ou trois observations sur des points qui, dans ces derniers temps, ont été expliqués d'une façon plus satisfaisante.

Il aurait été bon de rappeler dans l'introduction le succès obtenu par la pièce, succès attesté par les Ὑποθέσεις : οὕτω δὲ ἐθαυμάσθη τὸ δρᾶμα διὰ τὴν ἐν αὐτῷ κατάβασιν ὥστε καὶ ἀνεδιδάχθη, ὥς φησι Δικαίαρχος. La correction κατάβασιν au lieu de παράβασιν, faite par M. Henri Weil (*Annuaire de l'Association pour l'enc. des études grec.* 1882), peut-être considérée comme certaine : il se trouve que, précisément dans les *Grenouilles*, à cause des chants qui précèdent, le chœur des Grenouilles, celui des Initiés, la parabase est moins importante que dans la plupart des autres pièces d'Aristophane. Une *descente aux Enfers*, et traitée comme l'a fait Aristophane, a dû au contraire exciter une vive admiration.

Au v. 1265, il ne suffit pas, à propos du refrain burlesque qu'Euripide ajoute à des vers d'Eschyle, de rappeler qu'on trouve aussi des refrains chez Théocrite et dans les églogues de Virgile. Cette question des ἐφύμνια d'Eschyle est aujourd'hui à l'ordre du jour. Je n'ai qu'à renvoyer au travail de M. N. Wecklein : *Ueber die Technik und den Vortrag der Chorgesänge des Æschylus*[1]. Cette particularité de la poésie d'Eschyle nous est beaucoup mieux connue depuis trois ou qua-

1. M. Th. Reinach en a rendu compte dans cette *Revue*, n° du 28 mai 1883.

tre ans, et dans la pièce d'Aristophane nous comprenons mieux à présent la portée de la critique qu'Euripide adresse à son rival.

Au v. 616, il y a une allusion à un usage qu'il eût été bon de faire connaître : la torture est le seul moyen légal employé en justice pour obtenir des témoignages des esclaves; leurs témoignages ne sont admis que s'ils leur sont arrachés par la souffrance; ils sont désignés sous le nom de βάσανοι et ils s'opposent ainsi à la μαρτυρία des hommes libres.

Albert MARTIN.

---

174. — **La procession des Rameaux au Mans.** Recherches sur la corporation des mézaigers et les francs-bouchers du Mans, par Robert TRIGER, docteur en droit, etc. Mamers, 1884, in-8 de 139 p.

Il s'agit ici d'une cérémonie fort ancienne et encore existante aujourd'hui au Mans, dont le but était de vénérer un célèbre et antique crucifix. Après avoir été quelque temps purement religieuse, cette procession prit tout à coup un éclat exceptionnel et devint une vraie institution municipale, une fête populaire, que la faveur des habitants n'abandonna jamais. Sur son origine, peu ou point de documents authentiques : mais voici ce que raconte une tradition fortement accréditée et que rien n'est venu démentir, — ni du reste confirmer jusqu'ici. Vers les dernières années du XIe siècle, une bande d'aventuriers Normands s'était jetée sur la procession qui traversait la campagne et s'était emparée du grand crucifix alors exposé et du comte du Maine qui marchait à la tête des assistants. Aussitôt les premiers bourgeois et les bouchers de la ville s'armèrent tant bien que mal, poursuivirent les ravisseurs et leur arrachèrent leur butin. Tel serait le point de départ du cérémonial pratiqué pendant tant de siècles le jour des Rameaux. De là surtout viendraient les privilèges accordés en récompense : aux bourgeois, le droit exclusif de porter le crucifix; aux bouchers, celui de l'escorter à cheval et en armure de guerre comme de vrais chevaliers. Diverses franchises étaient en outre attribuées aux deux corporations. — Les *francs-bouchers* ont seuls disparu aujourd'hui. Il n'en est pas de même des *mézaigers*, vingt des bourgeois les plus importants de la ville, qui se transmettaient souvent leur charge de père en fils : ce sont aujourd'hui, pour la plupart, des vignerons ou des bouchers, constitués en « Société des Porteurs du Christ ». La cérémonie a perdu son aspect militaire et féodal et on a supprimé les joûtes qui en étaient le complément; mais elle a pu, malgré bien des vicissitudes, rester à peu près intacte dans ses parties essentielles et conserver, avec sa simplicité, son vrai caractère populaire.

Dans le pays, les chercheurs se sont souvent préoccupés de cette fête du Dimanche des Rameaux et de ses origines historiques. Mais il manquait un travail spécial qui en donnât une vue d'ensemble. M. Triger

nous présente ici, en quatre chapitres [1], d'abord un résumé de la question qui témoigne d'abondantes lectures, puis le résultat de recherches consciencieuses dans les documents inédits des Archives de la Sarthe, de la ville du Mans et même des Archives Nationales. Le récit est intéressant et clair, et le style quelquefois plein de charme, notamment dans la description de la cérémonie sous le règne de Louis XIV (p. 53-59).

Ce livre a plus qu'un attrait local ; il sera lu avec plaisir par tous ceux qu'attirent encore les vieilles coutumes du moyen âge. Il reste trop peu de ces institutions populaires auxquelles tenaient tant les villes d'autrefois et dont la tradition et le caractère se perdent de plus en plus. Nous avons vu l'année dernière encore une de ces processions solennelles, de ces fêtes dont la pompe extraordinaire réunit plus de vingt villes et villages avec leurs costumes et leurs bannières. Ce sont les *Ostensions* du Dorat, cérémonies seulement septennales, suivies, elles aussi, de carrousels et de cavalcades. C'est là un des rares vestiges du moyen âge à notre époque.

H. DE CURZON.

---

175. — **Aboriginal american authors and their productions, especially those in the native languages. A Chapter in the History of Literature** by Daniel G. BRINTON, A. M., M. D. Philadelphia, n° 115 south seventh street 1883, 63 p. in-8.

Dans cet opuscule il y a en germe la matière d'un gros volume ; espérons qu'un jour le laborieux mythographe le développera comme il le mérite et consacrera plusieurs chapitres à chaque paragraphe de ce résumé. Il passe rapidement en revue les facultés littéraires des races indigènes du Nouveau-Monde, leur littérature narrative, y compris l'histoire qui a tant de représentants distingués au Mexique ; le genre didactique : calendrier, rituels, géographie illustrée, grammaires, sermons, monologues sur la passion du Christ ; l'éloquence politique et religieuse à laquelle se rattachent les prières et les prophéties ; la poésie et les chants populaires ; enfin la littérature dramatique, représentée par les *areytos* des Antilles et du Mexique, par le drame d'Ollanta au Pérou, celui de Rabinal Achi chez les Quichès du Guatemala, et la comédie-ballet de Güegüence au Nicaragua, sans parler d'une foule d'œuvres moins connues.

Après avoir parcouru cet exposé si clair, on tombe d'accord, avec le savant auteur, que les productions littéraires des Indiens mériteraient d'être recueillies et publiées, et on ne peut que le remercier d'avoir donné l'exemple en entreprenant la *Library of aboriginal American*

1. Les origines de la procession. — Son histoire du XII° au XV° siècle. — Depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution. — Depuis la Révolution. Il y a à la fin vingt-huit pièces justificatives, depuis 1387.

Literature, où figurent déjà : I, les *Chroniques Mayas ;* II, le *Livre des rites Iroquois* ; III, *Güegüence,* et où doivent successivement paraître : la *Légende nationale des Creeks*, les *Annales des Kakchiquels* ; les importantes *Annales de Quauhtitlan* ou *Codex Chimalpopoca*, l'*Anthologie aborigène de l'Amérique*. Mais comme il faudra fort longtemps pour publier ces œuvres et beaucoup d'autres non moins intéressantes, il est à souhaiter que le Dr Brinton reprenne le sujet qu'il vient d'ébaucher d'après un plan aussi vaste qu'original, et qu'il nous donne au moins l'analyse détaillée et la bibliographie complète des milliers de chants, récits, discours, drames, etc., composés par des Indiens, non-seulement dans les pays civilisés, comme le Mexique, l'Amérique centrale et le Pérou, mais aussi chez les tribus de chasseurs et de pêcheurs, dans les régions boréales, aux Etats-Unis, au Brésil.

Il va de soi que, dans un premier essai embrassant tant de siècles et de peuples, il y a des omissions : l'*Historia de las Indias* du P. Diego Duran mérite, aussi bien que la *Cronica Mexicana* de Tezozomoc et l'*Historia Chichimeea* d'Ixtlilxochitl, d'être mise au nombre des productions indigènes; car, s'il n'est pas prouvé que l'auteur, né à Mexico et élevé à Tezcuco, fût, comme ces écrivains, de sang mêlé, il a tout aussi bien et même mieux qu'eux reproduit les traditions aztèques; il est vrai qu'il a écrit en espagnol, mais c'est aussi le cas pour ses deux émules plus récents. On peut contester que la *Cronica Mexicana* soit bien écrite, mais peu digne de foi (p. 16); c'est plutôt le contraire qui est la vérité : son dernier éditeur, Orozco y Berra, qui était un juge des plus compétents, signale souvent l'enchevêtrement et l'obscurité des phrases ; quant aux faits, ils sont à peu près les mêmes que dans Duran ; que dans le Codex Ramirez édité en tête de Tezozomoc et qui est un résumé de l'*Historia de las Indias* composée par Juan de Tobar; enfin que la partie mexicaine de l'*Historia natural y moral de las Indias*, par le P. J. de Acosta, qui s'appuie principalement sur J. de Tobar et qui jouit pourtant d'une grande autorité. — L'ouvrage de D. Francisco Antonio de Fuentes y Guzman, cité comme inédit (p. 37), a été publié par D. Justo Zaragoza sous le titre de *Historia de Guatemala o Recordacion Florida*. Madrid, 1882, 2 vols. in-8°, les seuls parus de la *Biblioteca de los Americanistas,* et ils ont été déposés sur le bureau du Congrès des Américanistes à Copenhague (1883) en même temps que la première rédaction du présent opuscule du Dr Brinton. — Gemelli Carreri n'a pas écrit bien longtemps (long before) avant Boturini ; les deux écrivains étaient contemporains, quoique le dernier fût un peu plus jeune. — On peut ajouter aux contes et aux chants des indigènes ceux des Acadiens, dont Lescarbot nous a conservé des analyses et notamment un curieux refrain des Souriquois que l'auteur de cet article a tenté d'interpréter dans la *Norombègue* (extrait du *compte-rendu* du deuxième congrès des Américanistes à Bruxelles, en 1879).

E. Beauvois.

176. — **Dictionnaire de l'ancienne Langue française, lettre E,** par M. F. Godefroy. In-4, fasc. 10, pp. 706, prix : 50 fr. Paris, Vieweg, 1883-1884.

Ce Dictionnaire de l'ancienne langue française laisse de bien loin derrière lui tous les travaux antérieurs du même genre et il serait souverainement injuste de ne pas admirer le courage, la ténacité de l'homme qui l'a entrepris. Mais notre vieille langue est si abondante, si riche, que M. Godefroy laissera encore beaucoup à faire aux lexicographes qui viendront après lui. Un volume presque tout entier est consacré à la lettre E qui a environ 10,000 mots : nous l'avons lu avec le plus vif intérêt, fascicule par fascicule, et nous le répétons, nous avons été emerveillé, c'est le mot juste, des découvertes qu'il renferme. C'est pourquoi si nous signalons à l'auteur un certain nombre de mots absents (nous en avons trouvé près de six cents), ce sera moins pour le critiquer que pour l'encourager à mieux faire encore, à s'efforcer d'être plus complet, puisque c'est possible. Tous les mots omis que nous avons recueillis, à de rares exceptions près, se rencontrent dans des ouvrages imprimés : M. G. qui a la passion de l'inédit, c'est un reproche qui lui a déjà été fait, n'a pas eu le temps de les relire, et qu'on nous passe l'expression, de les *redépouiller*. Voici la liste très abrégée des mots principaux que nous n'avons pas trouvés dans le Dictionnaire de M. Godefroy :

Du XIe siècle : *envenir* = trouver.

Du XIIe siècle : *entrafiement*, *envaloir*, *enhardir*, v. a, = entreprendre avec hardiesse ; *s'entrenvaïr*, *s'entrevouloir*, *emboement*, de emboer ; *enfouir* = prendre feu, plus ancien que son synonyme *enfouer*, *enheritagé*, *enfremee* = maladie, *escornofle* = injure, *entrefaille*, *s'entrefaillir*, *endurant*, au sens de courageux, vaillant; *enmuevre* = enmouvoir, *esaimé* = engraissé, mot qui traduit le latin *impinguatus*, *ensprendement*, *esdoler*, *espi* = palme de pèlerin, *esfebloier*, *esforcir*, *empurgier*, *encoué* = qui a une longue queue, *enamonester*, *enaraisoner*, *à esclos* = à decouvert, etc.

Du XIIIe siècle, *s'entrepouvoir*, *s'entrescachier*, *escervelerie* = acte de folie; *esbaquier* = défoncer, éventrer, *esclate* = violence, *s'entrechastier*, *esgrapir*, *s'entrassembler* = en venir aux mains des deux côtés; *eschevelu*, *esgaiole*, *s'entredamagier*, *esperitué*, s. m, = partie vitale, *s'entralumer*, *enercier*, *s'entrappeler*, terme de droit; *enuser* = user, *s'encondire*, *enganté* = qui a des gants, *esperart*, nom de je ne sais quelle bête féroce, *s'entreforcier*, *s'entrespargnier*, *escaude* = petite barque, *estoupeson*, *estandeffle* = machine à lancer des pierres; *s'entrejouster*, *s'entramender*, *escireure*, *engagieres*, *estefier* = bâtir, *estefierres* = bâtisseur, *estricos*, querelleur, *empreincion*, *s'entredeliter*, *enmieudrir*, *esguagier* *entrecop*, *entreprier*, *s'entrarmer*, *enfermerie* = prison, *escaudir* = échauffer, *s'entrentendre*, *esmuier* = mugir, *s'entreflaeler*, *s'entreregarder*, *engracier*, *s'entreconjoier*, *s'en-*

trecomencier, enlettré, enfenestré, embordeure, entresentir, s'enmerveillier, s'entramonester, s'entresermonner, encusant = accusateur, *embrasée* = incendie, etc.

Du xiv[e] siècle : *entrechamp,* terme de blazon, *entonnillier, entrasille, envaïs* = envaïe, *enmesurant* = sage, modéré; *esciencer, esmengeur, encorer* = prendre à cœur, *s'entretendre, enné* = inné, *enfait* qui a le même sens que *enné, entreprendeur, s'entrehacher, ensuite* = émulation, *engrangir* = engrangier, *entusé, esbailler* = donner, *endite* qui a le même sens que enditement; *entonneur* = chantre, *enmerveillable, esbalufreement, espoulastre, esmaillet, espartelé* = tour d'adresse, *esparaing* = épargne, *escandeli, enmutir, esclite* = eau sale, *emprosperer, eschaignon, escouvert* = machine de guerre, quelque chose comme mantelet; *estoupée* = lieu fermé, *estrat* = chemin, grande route, *empunier,* = empuantir, etc.

Du xv[e] siècle : *eschauffe* = échafaud, *s'eschauffer* = s'élever, *eriviere* = pourboire, gratification, *estainte* = atteinte, *enguigneux* = perfide, qui regarde de coin, *espositoire, encauchiner, enrigouré, embarber* = braver, *encensée* = vapeur de l'encens, *entrelaciere, exauditeur, estabilique, enferme* = maladie, *esbatonné, exhortance, espiter* = cracher, *effroieus, effroieusement, effrayeus, effusté, s'esfierir, s'entresjoier, entresentement, entreconfroisser,* etc.

Du xvi[e] siècle (nous excluons les formes savantes proprement dites) : *esconjurer, espauletée (par espauletées* est équivalent à la locution de Montaigne *par espaulettes); s'escuver, s'engaster, entorpi, emboutir, entrecroiseure, escrevichon, esqueuille* = détritus, ordure; *esgousse, esgousseur,* puisque *esgousser* a été admis; *s'entredehacher, escart* = écarté, solitaire, *esmanoir* = manoir, *esdemise* = remise d'une dette, *se esdemettre* = renoncer à, *escervellement* = acte de fou, *embaaillé* = béant, *estansonnier* = regrattier, *endos* = revers d'un sillon, *escrue* = broussaille, jeune taillis, *escotue* = souche, *effondamment, s'engager, enracineure, embossoier, encrousture, s'essortir, enflacquonneur, empestre* de la famille *d'empaistrer, estrangle-liepard* = espèce d'herbe, *espessisseure, ennaser* = mépriser, faire un pied de nez; *enorgueillissement* = tumeur, gonflement, *exceptivement, ensanglanterie, esbroté* = brouté, *enjarteler* = lier par les jarrets, *s'entregosillier, espeuter, entierrer* = attacher un animal par une corde à un pieu, ou piquet pour le faire paître; *erucir,* qui coexiste avec *erucer, enhosteler, eshonter* = faire honte, *entrevestir, esmoucheure, esgoutaille, esjeter, esbarder, empaver, exornement, entrefait* = contestation, etc., etc.

Quelques autres omissions ou négligences, inséparables d'un pareil travail, pourraient encore être signalées. Ainsi *engloter* est à supprimer et à remplacer par *englotre,* forme variée de engloutir. *Espouilleresse* est le féminin de *espouilleur,* celui qui épouille, et non de *espoilleur* = spoliateur. Les infinitifs *esforcir, empeinturer, enfroidurer, enmatir,*

enjointier, existent, quoique M. G. n'en donne que les participes passés. A l'article *entrefondre* il faut lire *entrefondrer; esquinance* est une forme très commune aux xve et xvie siècles qui n'est pas accompagnée d'exemples; *esmerveillement* expliqué par « chose merveilleuse » signifie dans le Livre de Job « admiration ». *Envieus* se trouve avec le sens du latin *invidiosus* = odieux, *esclarci* avec celui de « lumineux, resplendissant », significations omises dans le Dictionnaire. Il n'y a pas d'exemple de « *emprenderes* », cas sujet de *emprendeur*. *Entreluire*, *s'entreluire*, sont employés fréquemment aux xve et xvie siècles : M. G. ne donne néanmoins que le part. présent *entreluisant; s'entrehaster* manque avec le sens de « s'exciter l'un l'autre », *enfondre* avec celui de « répandre et d'imbiber ». *Estiver* = serrer, mettre à l'écart, *espurer* = exprimer nettement, *escurer* démontrer, *esmeuter* = troubler, émouvoir, *entreporter* = supporter, tolérer, *esclairi* = qui recouvre la vue, *emprunté* = faux, celui qui se fait passer pour un personnage qu'il n'est pas; *emprunter* = employer, *esfort* = viol, *s'emprendre à* = se comparer à, *emploier* = obliger, enlacer, *enclinant à* = dépendant de, *enciselé* = gravé, *entrapé* = difficile, tortueux, en parlant des choses, *estonnement* = paralysie *s'entrevenir* = se convenir : tous ces mots sont dans le Dictionnaire de M. G., mais sans les acceptions particulières que nous relevons ici. Si la plupart des mots ont parfois un historique trop abondant, quelques-uns n'ont pas été si bien traités. Ainsi *entroverture, esbloer, enroir, empainturé, entravoir, s'entrejoindre, enjointure, enarration,* quoique usités jusqu'en plein xvie siècle, sont accompagnés d'exemples qui ne vont pas au delà du xiiie ou tout au au plus du xive siècle. Je rencontre *equivocation* et *escorchevel* dans un ouvrage imprimé en 1652.

Ces additions ne déplairont pas à M. Godefroy qui est bien résolu à profiter de toutes les remarques pour améliorer son œuvre « si vaste et si complexe ».

A. JACQUES.

---

177. — **Ueber Lautphysiologie und deren Bedeutung für den Unterricht**, von Dr. Hermann BREYMANN, München und Leipzig, 1884, in-8, 32 pages.

Petite dissertation agréablement écrite, venant d'un homme compétent, qui a pour objet de montrer une lacune fâcheuse dans l'enseignement des langues modernes en Allemagne et ailleurs. La prononciation est négligée par les maîtres et les élèves qui voient dans les langues étrangères plutôt des langues écrites que des langues parlées. Le principal remède à ce mal, c'est d'exiger des maîtres une étude plus rigoureuse de la physiologie des sons et de donner aux élèves des notions plus nettes sur la

phonétique et les rapports des sons aux lettres qui les représentent plus ou moins bien.

Çà et là des observations intéressantes. L'auteur — professeur à l'Université de Munich — constate avec regret que l'enseignement du français en Bavière a par an 320 heures seulement (alors qu'en Prusse il en réclame 840!), et qu'en Alsace-Lorraine on a commis la faute de réduire l'enseignement du français à deux heures par semaine. Il approuve la réforme qui a substitué dans certains collèges la prononciation ancienne du latin et du grec à la moderne, réforme partie surtout d'Oxford. Ajoutons qu'au *London University school* (lycée annexé à l'Université de Londres), depuis longtemps les élèves sont enseignés à prononcer le latin d'après la prononciation latine. En Suisse, la même chose se passe. Quand verrons-nous introduire cette prononciation à notre Ecole Normale supérieure?

A. D.

VARIÉTÉS

Un dernier document sur le suicide d'un soldat français après la capitulation de Verdun en 1792.

On se souvient peut-être que l'an dernier (*Revue critique,* 1883, n° 43, p. 322-326) j'ai démontré que le soldat dont parle Gœthe dans sa *Campagne de France* et que les Prussiens arrêtèrent à Verdun le 2 septembre 1792, était, non pas un grenadier, mais un chasseur à cheval et qu'il avait, non pas tiré un coup de fusil inutile, mais tué un lieutenant des hussards de Köhler, le comte de Henkel. Un nouveau document que me communique M. Edmond Dommartin, membre de la Société philomatique de Verdun [1], achève de faire la lumière sur ce petit épisode historique. Gœthe dit de ce soldat, à la date du 3 septembre : « Je l'ai vu moi-même au corps de garde principal, où il avait été mené (c'est le corps de garde du pont Sainte-Croix) : c'était un jeune homme très beau et bien bâti, au regard ferme et au maintien tranquille; jusqu'à ce que son sort fût décidé, on le gardait assez négligemment. Tout près du poste était un pont sous lequel passait un bras de la Meuse; le soldat se plaça sur le petit mur, resta quelque temps tranquille, puis, se renversant en arrière, se précipita au fond de l'eau; on ne l'en retira que mort. » Le document trouvé par M. Edm. Dommartin prouve que le soldat s'est en effet jeté dans la Meuse, comme le dit Gœthe; mais ce suicide a eu lieu quatre jours après l'arrestation, et non le jour même ou

1. M. E. Dommartin est l'auteur d'un travail intéressant dont j'ai rendu compte ici même (*Revue critique,* 1884, n° 20, art. 102) sur *Beaurepaire.*

le lendemain, comme on serait tenté de le croire d'après le récit du poète allemand. Voici ce document extrait par M. Edm. Dommartin des archives du greffe de la justice de paix de Verdun; c'est le procès-verbal de la levée du corps du chasseur, on en a conservé scrupuleusement l'orthographe.

N° 137, procès-verbal d'un cadavre noyé du 9ᵉ régiment de chasseurs en garnison dans cette ville.

« L'an mil sept cent quatre-vingt-douze, le six septembre les quatre heures de relevé

« Nous Jean-Baptiste Barthe, juge de paix du canton de la ville haute de Verdun, accompagné du sieur Jean-Baptiste Herbin, greffier dudit canton, sur l'avis à nous donné par M. Viard procureur de la commune qu'il venait d'être instruit par différens particuliers qu'il y avait dans le fond de la Meuse, au dessous du pont Sainte-Croix et au dérière de la maison du sieur Jean Garnier, un cadavre noyé, et sur sa requisition d'en faire la levée

« Nous sommes transporté chez ledit sieur Garnier et de sa galerie, nous avons apperçu dans le fond de l'eau et à quel que distance de sa maison un cadavre ayant le visage et les mains en l'aire; nous avons prié le sieur François Louis Verjus de prêter sa barque pour retirer ledit cadavre, à quoi defférant il a bien voulut lui-même en assistance de deux hommes retirer ledit cadavre qui a été ammené sur le bord du port, et nous avons reconnus qu'il était habillee d'un habit et pentalont verd, parment, collet et doublure jaune de l'uniforme du neuvième regiment de chasseurs, les boutons portant numéro neuf et un corps de chasse, ayant des bottes aux jambes, étant attaché par les deux bras audessus du coude avec une corde forte et ayant les cheveux noire; nous avons fait foullier dans ses poches, dans lesquels il ne s'est trouvé aucune choses, et ayant fait invité M. Fonpérine, chirugien-major de l'hopital militaire et des hopiteaux de charité, maître en chirugie, demeurant en cette ville de faire la visite du dit cadavre, defférant à notre prière après exament par lui fait du dit cadavre, il nous a déclaré qu'il n'avait reconnu aucune blessure qu'il estime que ledit cadavre d'après la tumefaction à la figure et la masseration aux mains, il pouvait y avoir environ dix heurs qu'il était dans l'eau, en outre l'a trouvé hors d'état de lui administrer aucun secours.

« Comme nous étions informé qu'un chassseur françois avait tué il y a quatre jours un officier prussien dans cette place, qu'il avait été arrêtée, déposé dans le corps de garde de Sainte-Croix, et que dans la matinée de ce jour, sous prétexte de besoin il était parvenu à se jetter dans la rivière; nous avons fait part de ce que dessus à M. le major prussien qui nous a fait accompagner d'un homme de sa troupe; il est venu en suite lui-même reconnaître le cadavre, et dans le moment que nous dressions le présent procés-verbal, il nous a fait dire par un autre

officier qu'il avait chargé un quelqu'un de faire enterer le dit cadavre que est resté sous la garde d'un factionnaire prussien placé par ordre de mondit sieur le major.

« De tout quoi nous avons fait et dressé le présent procés-verbal en présence de mon dit sieur de Fonpérine et de messieurs François Louis Verjus et Joseph Anchy notable de cette ville, lesquels apres lecture faite ont signé avec nous les jour et an susdits.

« Signé : Fonpérine, F. L. Verjus, Joseph Anchy, Herbin et Barthe. »

Au procès-verbal qui précède se trouve annexée la pièce suivante :

« A Monsieur,

« Monsieur le juge de paix du canton de la ville haute de Verdun et « à ses assesseurs. »

« Nicolas Thomas Viard, procureur de la commune, en cette qualité, instruit par différents particuliers, qu'il y avait dans la rivière de Meuse derrière la maison du sieur Jean Garnier un cadavre noyé; en conséquence il vous requiert en cette ditte qualité de vous faire accompagner d'un chirurgien de deux notables bourgeois, ou autres témoins, et en présence s'il est possible de deux soldats de la garde prussienne, pour en dresser procès-verbal et en ordonner l'inhumation conformément aux lois.

« Fait en l'hôtel de ville, aujourd'hui six septembre mil sept cent quatre-vingt-douze, les deux heures de relevée. Signé : Viard. »

M. Edm. Dommartin, en m'envoyant ce curieux document, ajoute quelques détails intéressants sur le meurtre du lieutenant Henkel et sur l'impression que le suicide du chasseur produisit à Verdun. Selon M. Dommartin, le chasseur s'était caché dans une maison du quartier Saint-Victor, l'avant-dernière de la rue Saint-Sauveur, en amont du pont Saint-Airy (la maison Defrance actuelle) et le coup de feu partit d'un étage supérieur. La tradition orale rapporte que le meurtrier se sauva par les toits et fut arrêté sur l'une des maisons de la rue (la cinquième ou la sixième). Ce qui est certain, c'est que le 4 juillet 1793, le conseil général de la commune de Verdun, ayant décidé de donner de nouvelles dénominations aux rues de la ville, se souvint du meurtrier de Henkel et arrêta que le pont et le quai Saint-Airy recevraient le nom de *pont* et *quai du dragon* : on ne se rappelait plus exactement à quel régiment de cavalerie appartenait le soldat et l'on croyait qu'il avait fait partie du dépôt du 2e régiment de dragons ci-devant Condé, qui tenait garnison à Verdun. Mais entre la prise de l'arrêté et sa publication, on remarqua l'erreur; le pont et le quai Saint-Airy reçurent le nom de *pont du chasseur* et *quai du chasseur*, comme le prouvent les placards imprimés à Verdun chez Christophe, an II de la République[1],

1. Mss. de la Bibliothèque de Verdun, *Verdun-Révolution*, tome II, collection Buvignier, n° 210.

et ils furent appelés ainsi jusqu'au 12 mai 1807 où un nouvel arrêté municipal rendit aux rues de Verdun leurs anciennes dénominations.

A. CHUQUET.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Othon RIEMANN vient de publier à la librairie Thorin une deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée de ses *Etudes sur la langue et la grammaire de Tite-Live*. (In-8°, 9 fr.).

— M. Henri CHARDON, vice-président de la Société historique du Maine, ancien élève de l'Ecole des Chartes, déjà connu par *La Troupe du Roman Comique dévoilée et les Comédiens de campagne au* XVII*e* *siècle*, et plusieurs autres études *mancelles*, vient de faire paraître une étude littéraire et biographique intitulée : *La Vie de Rotrou mieux connue, documents inédits sur la société polie de son temps et la Querelle du Cid*. La *Revue critique* reviendra prochainement sur cet important travail qui contient des hypothèses ingénieuses et des solutions décisives.

— On se rappelle que nous avons rendu compte ici même d'une fort intéressante étude biographique de M. Philippe RONDEAU, ancien conseiller à la cour d'appel de Poitiers, sur *un grand ingénieur au* XVIII*e* *siècle, Pierre Toufaire* (1739-1794), qui fut ingénieur des bâtiments civils, attaché au port de Rochefort, qui créa à Indret une fonderie de canons, qui fit le tracé des bâtiments du Creusot, et qui, au moment où il mourut, venait d'être envoyé dans Toulon reconquis pour tout organiser. On nous prie d'annoncer que la brochure où M. Rondeau a retracé cette belle vie d'après le *journal* même de Toufaire est extraite du *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* (avril 1884) et que le produit de la vente de cette brochure est consacré à l'orphelinat d'Auteuil dirigé par M. l'abbé Roussel; on se la procure en s'adressant, soit à M. l'abbé Roussel, 40, rue Lafontaine, à Auteuil-Paris, soit à Paris même, à la librairie de la « France illustrée », 15, rue Férou.

— M. Henri DE CURZON, archiviste aux Archives Nationales, a publié tout récemment une *Notice archéologique sur l'église d'Iseure-lès-Moulins*. (Imprimerie Nationale; extrait du « Bulletin du Comité des travaux historiques, *Archéologie* », n° 3 de 1884). C'est une église de moyenne taille, sans grande apparence, à l'est de Moulins; mais elle est une des plus anciennes du pays; elle a été la mère-paroisse de Moulins (c'est au XII*e* siècle seulement que remonte la chapelle Sainte-Marie qui devait être un jour la cathédrale). M. de Curzon résume les documents qui nous restent sur l'église, au point de vue de l'histoire ecclésiastique; il retrace les remaniements qui ont modifié sensiblement l'esprit extérieur et dénaturé un peu le plan primitif de l'église d'Iseure; il établit à quelles dates se rapportent les différentes parties de l'église et à quelles influences il faut en attribuer le style; en somme, l'extérieur de l'église d'Iseure a été l'objet de remaniements assez grossiers; l'intérieur, au contraire, a conservé d'heureuses proportions et un caractère homogène; on pourrait encore l'améliorer sur quelques points et rendre, par une restauration bien dirigée, à l'église d'Iseure son aspect vrai et attachant.

ALLEMAGNE. — Sous le titre de *Kritische Bemerkungen zu den Nibelungen* (Berlin, Weidmann. In-8°, VIII et 94 p.). M. Max ROEDIGER, professeur à l'Univer-

sité de Berlin et rédacteur en chef de la « Deutsche Literaturzeitung », vient de publier une suite de remarques critiques sur le texte des *Nibelungen;* la plupart de ces notes ont été inspirées par une étude fort attentive du texte et par une heureuse sagacité; nous y reviendrons.

— M. Maurenbrecher est nommé professeur d'histoire à l'Université de Leipzig; il est remplacé à Bonn par M. Alfred Dove, et ce dernier, à Breslau, par M. Dietrich Schaefer.

— La faculté de philosophie de l'Université de Berlin a mis au concours les questions suivantes: *Ueber den Einfluss des Altnordischen auf die neuenglische Schriftsprache* et *Die Sprache Luthers in seiner Uebersetzuug des Neuen Testaments vom September 1522.*

— Le 15 mars 1884 est mort à Oldenbourg le professeur et bibliothécaire Dr. Auguste Lübben, à l'âge de soixante-sept ans (il était né le 21 janvier 1818).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 26 septembre 1884.

M. Alexandre Bertrand communique un mémoire de M. Abel Maître intitulé: *les Tumulus de Gavr' Inis; explication de l'origine des dessins sculptés sur les pierres de l'allée couverte.* L'île de Gavr' Inis, dans le golfe du Morbihan, est connue par son allée couverte, longue de 12m50 et large de 1m40, dont presque toutes les pierres sont ornées de dessins bizarres et inexpliqués, en forme de lignes spirales parallèles. M. Maître estime que ces dessins reproduisent, dans des dimensions colossales, les lignes striées qu'on remarque sur l'épiderme des doigts et des mains. Si l'on compare des photographies agrandies des lignes de la main avec une reproduction des dessins des pierres de Gavr' Inis, on remarque entre les deux tracés une ressemblance étonnante. M. Maître suppose que les tombes ornées de ces dessins devaient être celles de quelques médecins, devins ou charlatans qui pratiquaient la chiromancie.

M. Salomon Reinach présente quelques observations sur le sens du mot *aretalogus.* Ce mot se rencontre dans Juvénal : les interprètes l'expliquent par « bouffon qui figurait aux banquets des riches Romains et qui égayait les hôtes par des sermons ridicules sur la vertu ». Cette interprétation paraît contredite par deux inscriptions grecques de Délos où l'auteur d'un ex-voto se nomme lui-même *arétalogue et interprète de songes.* M. Reinach fait observer que *virtus*, équivalent du grec ἀρετή, est employé dans le latin biblique au sens de « miracle » : il est alors la traduction d'un mot sémitique, *gebôra*, qui signifie également « miracle » et « force ». Il semble donc que la signification primitive d'*aretalogus* a dû être « interprète de miracles », d'où est venu ensuite le sens dérivé de « conteur d'histoires fabuleuses ». Ces deux traductions, dit M. Reinach, doivent seules être admises et rendent compte de tous les passages latins ou grecs où l'*aretalogus* est mentionné.

Séance du 3 octobre 1884.

L'Académie reçoit ampliation d'un décret du président de la République qui l'autorise à accepter, jusqu'à concurrence des deux tiers, le legs à elle fait, par M. Benoit Garnier, de la nue propriété de ses biens. L'Académie devra employer les revenus des biens légués, après l'extinction de l'usufruit actuellement établi sur ces biens, à encourager des voyages d'exploration scientifique dans l'Afrique centrale et la haute Asie.

M. Delisle donne une seconde lecture de son *Mémoire sur l'école calligraphique de Tours au* IXe *siècle.*

M. Salomon Reinach commence la lecture d'un *Mémoire sur les fouilles exécutées à Carthage, par MM. Salomon Reinach et Ernest Babelon, aux mois de mars et avril 1884.*

Ouvrages présentés : — par M. Maspero : *Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire*, année 1883-1884 (travaux de MM. Loret, Bouriant et Dulac); — par M. Barbier de Meynard : *Voyage en Espagne d'un ambassadeur musulman*, traduit par H. Sauvaire (*Petite Bibliothèque orientale elzévirienne*).

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — 20 octobre — 1884

178. — **Die Echtheit der ignatianischen Briefe aufs neue vertheidigt** (L'authenticité des lettres d'Ignace de nouveau défendue), von Dr F. Funk. Tübingen, 1883, in-8 de 11 ff. et 214 pp.

M. Funk se met en opposition dans cet opuscule avec les critiques les plus renommés de notre temps qui regardent les Epîtres d'Ignace comme non authentiques en tout ou en partie. Après une introduction où il expose l'état de la question et les différentes hypothèses proposées sur ce sujet, il plaide la cause de l'authenticité d'abord par les témoignages d'Irénée, d'Origène et d'Eusèbe, et ensuite par l'examen des preuves internes qui, à ce qu'il assure, ne prouvent pas, comme le prétendent les partisans de la non authenticité, que le contenu n'en répond pas à l'état des choses à l'époque où on les place. L'épiscopat l'emporta sur le presbytérat beaucoup plus tôt qu'on ne l'affirme, à ce qu'assure M. Funk. Ces suppositions prévaudront-elles sur tant d'ouvrages qui affirment le contraire? C'est ce que sans doute nous montrera bientôt la discussion qui ne peut manquer de s'ouvrir de nouveau sur ce point.

---

179. — **Berliner Studien für classische Philologie und Archæologie**, herausgegeben von Ferd. Ascherson, Erster Halbband. Berlin, 1883, Calvary et Cie, un vol, in-8, 1-356 p.

Wilhelm Gemoll, **Untersuchungen über die Quellen, den Verfasser und die Abfassungszeit der Geoponica**, 1-280 p.

Ern. Kuhnert, **De cura Statuarum apud Græcos**, p. 280-356.

La publication de ces *Berliner Studien* a pour objet de créer, dans le domaine de la philologie classique et de l'archéologie, un organe propre à recueillir les travaux « qui seraient à la fois trop considérables pour une revue et pas assez pour une publication spéciale », par exemple les programmes, les dissertations, etc. Le premier volume, ou plutôt

le premier demi-volume, dont nous venons rendre compte aujourd'hui, contient deux dissertations intéressantes.

I

Le travail de M. Gemoll sur les Géoponiques est important.

Les γεωπονικά sont, comme on le sait, une compilation byzantine relative à l'agriculture. L'auteur dit, dans la préface, que la question était depuis longtemps un des « noli me tangere » de la philologie. Depuis l'édition de Nicolas (1781), il n'avait guère été publié sur ce sujet qu'une étude de M. Raynal *(Annuaire de l'Assoc. pour l'enc. des Et. gr. en Fr.* 1874), étude qui n'est pas sans mérite, mais qui est surtout une œuvre de vulgarisation. M. Rambaud (l'*Empire grec au* x*e siècle*) et V. Rose *(Aristoteles Pseudepigraphus)* n'avaient pu qu'effleurer le sujet.

M. G. a eu à sa disposition des secours nouveaux pour la connaissance du texte des Géoponiques; il a pu se servir d'une double collation du Guelferbytanus 86 faite par J. G. Schneider et par Hercher; il a pu encore connaître les leçons de trois manuscrits dont on n'avait pas fait usage jusqu'ici, le Marcianus 524 et les deux Laurentiani XXVIII 23, LIX 32. Ces trois manuscrits avaient été collationnés par M. Max Treu qui a communiqué ses collations à M. G.; c'est là un acte de complaisance des plus louables (M. G. dédie son ouvrage au savant qui lui a rendu ce service).

Le travail comprend deux parties principales : la discussion des sources et l'identification du compilateur. De ces deux parties, la première était certainement la plus difficile; M. G. y a consacré trois longs chapitres : 1° sources indirectes, c'est-à-dire mentionnées incidemment dans l'intérieur des chapitres; 2° sources directes, mentionnées seulement dans les suscriptions des chapitres, non dans le Prooemium; 3° sources directes, mentionnées dans l'Argumentum du livre 1. D'après M. B., de ces trois catégories de sources, c'est la dernière seule qui a de la valeur; nous y trouvons mentionnés Africanus, Apulée, Didyme, Fronton, Varron, Zoroastre etc., mais la source principale est Anatolius. Le mérite de M. G. est d'avoir bien dégagé ce qui appartient à Anatolius et aux autres auteurs dont le compilateur a fait usage. Cet Anatolius est connu par une notice de Photius (Bibl. cod. 163); il aurait été contemporain de l'empereur Julien à qui très probablement l'ouvrage d'Anatolius, Συναγωγὴ γεωργικῶν ἐπιτηδευμάτων, aurait été dédié. Des imitations assez nombreuses furent faites de cet ouvrage, plusieurs nous sont parvenues (celle de Palladius, par exemple), elles ont permis à M. G. de bien indiquer quel était le caractère de cette Συναγωγή.

La seconde partie de l'étude de G. est consacrée à rechercher par qui et à quelle époque le recueil a été compilé. M. G. démontre que c'est bienn Cassianus Bassus Scholasticus qui en est l'auteur; le nom est certain, on sait aussi que Cassianus avait un fils; quant à tout ce

qu'on a voulu déduire de prétendues allusions qui se trouveraient dans les Géoponiques, par exemple que Cassianus a vécu à Constantinople, M. G. démontre que tout cela est absolument hypothétique : il s'appelait Cassianus Bassus, il avait un fils, voilà les seules choses certaines qu'on puisse affirmer sur son compte.

Cassianus vivait au milieu du x[e] siècle, sous le règne de Constantin Porphyrogénète, l'âge d'or des compilations ; et alors, comme l'ouvrage est dédié à un *seul* empereur, il faudrait en placer l'époque entre les années 944-959, période pendant laquelle Constantin a en effet régné seul.

Voilà les principaux résultats de ce travail qui témoigne d'un très grand soin et d'une patience très méritoire, en même temps que d'un sens critique très exercé. Nous ne pouvons demander que d'avoir bientôt une édition critique des Géoponiques ; les matériaux pour cette œuvre sont prêts ; c'est à M. Max Treu qu'il revient de nous donner cette édition et à son défaut à M. G. Le besoin d'une publication de ce genre se fait vivement sentir aujourd'hui ; sur bien des points, nous avons été obligé d'en croire M. G. de confiance, sans pouvoir contrôler ses assertions.

II

La dissertation de M. Ern. Kuhnert, *de cura statuarum apud Graecos,* est divisée en deux parties.

Dans la première partie, *de curatoribus statuarum apud Graecos,* l'auteur traite des personnes qui étaient chargées de s'occuper des statues, soit pour les faire exécuter, κατασκευή, soit pour les faire élever, ἀνάστασις. Ces personnes agissent au nom de l'Etat, ce sont des *curatores publici* et M. K. indique comme pouvant être chargés de ce soin les archontes, les membres du conseil, les stratèges, les trittyarques, les trésoriers, les scribes, les prytanes, les éphores, etc. ; parfois ces *curatores publici* peuvent être des simples particuliers (des parents ou des amis de la personne à qui la statue a été élevée). Quoique un particulier ne puisse obtenir une statue qu'après l'approbation du conseil et du peuple, on trouve quelquefois des *curatores* qui sont simples particuliers et qui n'agissent pas au nom de l'Etat, par exemple *Corp. Insc. Graec.* 345, 2264, 2714, etc.

La seconde partie est intitulée : *Statuis perfectis locoque constituto positis quomodo consuluerint Graeci.* Les statues étaient l'objet soit d'outrages sacrilèges analogues à la mutilation des Hermès en 415 dans Athènes, soit de dégradations malveillantes, soit enfin de vols. Une inscription de l'île de Chio (*Corp. Jnsc. Graec*, 2229) mentionne le fait d'un voleur assez audacieux pour avoir volé une statue d'Hermès, le roi des voleurs.

Ἑρμῆν τὸν κλέπτην τίς ὑφείλετο ; θερμὸς ὁ κλέπτης,
ὃς τῶν φηλητέων ὤχετ' ἄνακτα φέρων !

Pour empêcher de pareils crimes, on gravait souvent sur les statues des inscriptions contenant des imprécations contre les sacrilèges et les voleurs; on eut recours aussi à des moyens de répression plus effectifs, et M. K. en signale quelques-uns qui sont très sévères.

Cette dissertation se lit agréablement; il n'y a rien de bien nouveau, mais le sujet est bien présenté et il n'y manque rien d'important. Certaines parties auraient pu être plus développées. Il nous semble qu'on pouvait tirer meilleur parti des passages si intéressants des deux discours de Démosthène contre Androtion (§§ 69 sqq.), et contre Timocrate (§§ 176 sqq); il n'y est question, il est vrai, que de coupes et de couronnes, mais plusieurs des détails qui se rapportent à ces objets, peuvent aussi être appliqués aux statues. La question de la conservation des statues chryséléphantines (p. 334 sq.) est aussi un peu écourtée.

Albert Martin.

---

180. — I. Fr. Sick, **Notice sur les ouvrages en or et en argent dans le Nord.** Copenhague, Lehmann et Stage; imprimerie Græbe, 1884, 50 p. Gr. in-8, avec 9 planches.

De tout temps, à partir de l'âge de bronze, les habitants de la Scandinavie ont été passionnés pour les objets d'art en métaux précieux; c'est à ce goût et à la coutume d'enfouir les présents funéraires dans les sépultures des grands personnages, ou à celle de cacher en terre ou dans les eaux sacrées les richesses offertes aux dieux, qu'il faut attribuer la conservation de tant de précieux restes de l'antiquité. Après la conversion du pays au Christianisme, les fidèles ornèrent leurs églises; les rois et les seigneurs, leurs palais et leurs châteaux; les bourgeois eux-mêmes, leurs maisons plus modestes, — d'œuvres d'art en or, en argent, dont quelques spécimens remontent au moyen âge; mais ce sont naturellement les derniers siècles qui nous ont légué le plus grand nombre de ces remarquables échantillons de l'industrie nationale et étrangère. Les rois de Danemark dont les Etats s'étendirent, durant plus de quatre cents ans, de l'Elbe au cap Nord et qui étaient au nombre des plus grands potentats, avaient de magnifiques collections; la reine Sophie, mère de Christian IV et belle-mère de Jacques VI (d'Ecosse, I d'Angleterre) était la plus riche princesse de l'Europe; le luxe était si grand au château de Frederiksborg, édifié au commencement du xvi[e] siècle, qu'il faisait l'admiration d'un ambassadeur de Louis XIV; le chevalier de Terlon écrivait en effet que l'argent y remplaçait le fer. Mais ce n'est pas tout de posséder des richesses, il faut savoir les conserver; les rois de Danemark s'y sont appliqués et y ont mieux réussi qu'à maintenir intact leur empire autrefois si vaste. Et pourtant dans les revers qu'ils subirent périodiquement, ils payaient non-seulement de leur personne, mais aussi de leur argent et, ce qui était encore une

plus grande privation, ils firent fondre à diverses reprises les joyaux légués par leurs ancêtres, afin de contribuer à la libération du royaume ; mais si les déprédations de l'étranger et de fréquents incendies leur firent perdre aussi une partie de ces trésors, ils n'eurent du moins pas la douleur de les voir détruits par leurs propres sujets. Il leur en est resté assez pour que le musée des souverains, au château de Rosenborg (Copenhague), soit encore un des plus beaux du monde entier. Les historiens de l'art français auront à étudier dans cette splendide collection qui s'accroît sans cesse quelques-unes des plus jolies productions de la bijouterie et de l'orfèvrerie parisienne.

Voilà une sommaire indication de ce que l'on trouve dans l'intéressant opuscule de M. le chambellan Sick. L'incorrection du style ne nuit pas à la clarté de l'exposition, et nous aurions mauvaise grâce de nous en plaindre, quand il nous a fait la faveur de préférer notre langue à la sienne propre. Ce qui ajoute à l'utilité de ce manuel du collectionneur de pièces d'orfèvrerie, c'est la description des poinçons et marques de deux cent quatre-vingt-cinq villes d'Europe et les figures des poinçons de cent seize localités (planches IV-IX). Une fine gravure de M. Magnus Petersen représente une ancienne fibule norvégienne richement ornée d'entrelacs et deux planches lithographiées nous donnent un type de couronne et cinq de vases à senteurs. Quelques pièces justificatives en danois seront lues avec intérêt par ceux qui désirent des notions précises et détaillées sur les anciens officiers de l'argenterie du roi, sur le service en or de la maison royale, sur le nombre et le poids des cadeaux de fiançailles offerts en 1640 à Laurids Ulfeldt et Else Parsberg, etc.

E. Beauvois.

---

181. — **Le Jargon du XVe siècle.** étude philologique. Onze ballades en jargon attribuées à François Villon, dont cinq ballades inédites publiées pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque royale de Stockholm, précédées d'un discours préliminaire sur l'organisation des gueux et l'origine du jargon, et suivies d'un vocabulaire analytique du jargon, par Auguste Vitu. Paris, Charpentier, 1884, in-8, 546 p.

Le long titre que nous venons de transcrire indique suffisamment l'objet du livre de M. Vitu. Le manuscrit de Stockholm, bien connu maintenant de tous ceux qui s'intéressent à Villon, contient cinq ballades en jargon qui viennent s'ajouter aux six qui figurent dans les anciennes éditions du poète; l'une de ces ballades nouvelles donne en acrostiche le nom de Villon [1], ce qui ne laisse pas de doutes sur le fait

1. Cet acrostiche sort des règles ordinaires que Villon, qui s'est souvent nommé ainsi, a toujours observées : *Loing*, qui commence le v. 6, doit fournir au mot en acrostiche à la fois un *l* et un *o*; nous admettrions volontiers qu'il manque après ce vers et avant le v. 6, qui commence par *n*, un vers commençant par *o*. Quant aux

que l'auteur des *Testaments* s'est amusé à employer en vers la langue des gueux, qu'il avait toute raison pour connaître à fond. Malheureusement aucune des onze ballades en jargon n'existe en double récension, et on n'a que la conjecture pour corriger des textes évidemment très altérés et dans l'impression et dans le manuscrit. Et la conjecture manque de bases à cause de notre pénurie de documents sur le jargon du xv° siècle. En dehors de ces ballades mêmes, on en est réduit en maints endroits et sans aucun secours d'abord à rétablir non pas un texte intelligible, mais un texte inintelligible qui ait l'air vraisemblable, puis à en imaginer une interprétation possible. M. V. a appliqué à cette tâche ingrate beaucoup de patience et d'ingéniosité; il a obtenu ainsi un résultat qui s'exprime par la traduction littérale qu'il donne des onze ballades; or cette traduction est très souvent dénuée de sens, d'autres fois elle n'en a que grâce à d'adroits compléments du traducteur, et quand elle en a un, il est d'ordinaire d'une incomparable platitude. L'entreprise de restaurer les ballades en jargon et de les comprendre était courageuse : elle a échoué; c'est le contraire qui nous eût surpris.

Le *Vocabulaire*, fort étendu, [1] qui suit le texte, sera consulté avec fruit à cause des nombreux exemples qu'il contient. Ce n'est pas que ces exemples soient tous bien choisis et dignes de confiance. Du Cange et Sainte-Palaye, voilà les deux grandes sources de M. V., et l'on sait que si elles sont abondantes, elles ont aussi besoin d'être très soigneusement filtrées [2]. M. V., qui n'a guère recouru directement aux textes qu'il trouvait allégués par ses garants, tombe naturellement dans bien des pièges qu'une vérification soigneuse lui aurait fait éviter. Donnons un exemple. Au mot *ans, ens, emps* [3], on lit : « On trouve aussi dans le *Roman de Rou : Le fist a son* ens *se mal non, Et en toute religion.* Mais il ne faut voir ici dans *ems* qu'une contraction de *esme,* avis, opinion. » Des deux vers, le second, qui commence une phrase, n'a visiblement rien à faire ici; le premier doit se lire : Ne *fist a son* tens *se mal non*, ce qui détruit l'admirable explication de *ens* comme « contraction arbitraire » de *esme* [4]. Il arrive aussi à M. V., comme à tous ceux qui travaillent de seconde main, de ne pas bien comprendre les indications de ses auteurs et, en les reproduisant, de les modifier d'une façon qu'il croit sans importance et qui est parfois comi-

---

anagrammes que M. V. croit avoir découverts dans cette strophe, ils sont assez surprenants, mais nous les regardons comme probablement fortuits.

1. Nous n'avons remarqué qu'une omission, qui est surprenante, celle du mot fort intéressant *gayeux*.

2. Il est singulier que M. V. n'ait aucunement consulté les volumes du *Dictionnaire* de M. Godefroy parus avant la publication de son livre. Il est plus singulier encore qu'il ne se soit même pas servi de Roquefort.

3. M. V. identifie ce mot de jargon au fr. *an;* c'est une explication peu probable.

4. M. V. ne donnant pas le chiffre du vers de Wace, je n'ai pu le contrôler, mais la correction est sûre.

que. On connaît le livre de Fr. Redi, qui sous la forme d'un commentaire à un dithyrambe appelé *Bacco in Toscana*, contient de précieux renseignements sur la langue et les usages populaires de la Toscane. Sainte-Palaye a emprunté à Redi, qui était membre de l'académie de la Crusca, une citation provençale, d'ailleurs défigurée [1]; voici ce qu'en dit M. V. : « Je trouve la forme *orlot* dans les vers suivants cités par La Curne comme extraits des *redi* de l'académie de la Crusca. »

Les exemples, outre qu'ils sont en partie peu sûrs et de seconde main [2], sont souvent aussi mal choisis. Presque tout ce qui appartient au moyen âge plus ancien que le xve siècle est à vrai dire inutile pour aider à deviner l'argot des compagnons de Villon, et à tous les points de vue M. V. aurait bien fait d'être plus réservé sur ce terrain. En revanche, aucune des productions si abondantes de la littérature populaire des xve et xvie siècles ne devait être négligée. M. V. l'a certainement mise à profit, et les rapprochements qu'il donne pour certains mots avec le mystère de *Saint Christophe*, notamment, sont très utiles; mais il aurait pu faire beaucoup plus dans cette voie : qu'il suffise de mentionner le fait qu'il ne cite pas une seule fois les quinze volumes du recueil de MM. de Montaiglon et de Rothschild, qu'il aurait dû compulser d'un bout à l'autre.

Quant à la « science philologique » de l'auteur, sur laquelle il se plaît à insister, elle semble au premier abord, dans ce volume, aussi profonde qu'étendue. Des rapprochements avec toutes les langues, des discussions minutieuses, de graves remarques sur les permutations des lettres rempliront certainement de respect le lecteur profane qui, peut-être, alléché par le nom d'un des plus spirituels rédacteurs du *Figaro*, se risquera à parcourir ce *Vocabulaire*. Mais il ne faudrait pas trop presser cette brillante surface. Nous ne le ferons pas. Signalons seulement l'imperturbable sérieux avec lequel M. V. rend des oracles en matière d'ancien français (voy. p. ex. p. 319 les remarques doctorales sur *frons*, et p. 374 l'article délectable sur *jars, gallus, coq)*. L'allemand, ancien et moderne, joue un grand rôle dans ces savantes élucubrations; l'auteur, qui en général puise toute sa science dans le vieux Scherz, nous apprend çà et là des choses tout à fait neuves et curieuses. Ainsi « la prononciation allemande (de *Dolch*) fait tantôt *dolq* et tantôt *dolg*, selon l'accent local (p. 245) »; — « un seul mot se rapproche d'*arlonyns* [3], c'est l'allemand *harlein*, plur. *härleinen*, petits cheveux (p. 162) »; — « ces différents

1. Il faut (sans parler d'autres fautes) lire *arlot* et non *orlot;* mais encore ici il est impossible de vérifier, M. V. renvoyant à « La Curne » sans autres renseignements, et La Curne n'ayant ni *arlot* ni *orlot*.

2. La plus grande partie des passages cités par Du Cange et Sainte-Palaye d'après des manuscrits sont aujourd'hui publiés; M. V., les trois quarts du temps, les a reproduits tels quels quand il lui aurait été très aisé d'en avoir des textes bien meilleurs.

3. Ce mot, que nous ne prétendons pas expliquer, nous paraît devoir être lu *arlouyns* plutôt qu'*arlonyns*.

vocables (*dub*, *deube*, *diebe*, *duve* et *dupen*) répondent à la condition d'ancienneté; on les rencontre, par exemple, dans l'*Alsatia diplomatica* de Schœpflin, qui ne renferme que des actes se référant aux dynasties mérovingienne et carlovingienne (p. 257) », etc. Citons, dans un autre genre, ce fragment de l'article « *martin* » (p. 409) qui montre en même temps l'érudition variée de l'auteur, l'opportunité avec laquelle il l'utilise et le bel ordre dans lequel il la dispose : « Le *martinet* est évidemment, au point de vue philologique, un diminutif de *Martin*. — Le latin ne donne, au sens de marteau, que *martiolus* et *martulus*, qui ont pu et dû faire *marteau*, mais qui ne rendent pas raison de *martinet*. — Le dieu Thor, qui était le Mars des peuples septentrionaux, était armé d'un marteau... — *Martin bâton*. — Sur *Marcus*, le dieu *Mars*. Voyez *Vœux du Paon*, f° 5. » Ce dernier paragraphe est peu clair : d'une part le point après *Mars* et le bon sens empêchent de croire qu'il faille chercher au f° 5 (de quel ms.?) des *Vœux du Paon* des explications « sur *Marcus*, le dieu *Mars* » ; d'autre part que signifient ces mots isolés : « Sur *Marcus*, le dieu *Mars* » ?

Nous ne voudrions pas que ces passages fussent pris comme des spécimens exacts de l'œuvre de M. Vitu. Cette œuvre, malgré ce qui lui manque et surtout ce qu'elle a en trop, est encore méritoire et en quelques points vraiment utile. Ainsi l'art. *voler*, sauf les singulières considérations finales, est judicieux et présente des données assez nouvelles ; l'art. *dorelot* est bon, sauf l'étymologie ; il faut en dire autant de l'art. *mate* (où toutefois l'it. *matto* est mêlé sans raison) et de plusieurs autres (M. V. a vu que *bourreau* = *carnifex* se rattache à *bourreau* primitif de *bourrelet*). Il faut surtout signaler les nombreux rapprochements avec des livres d'argot postérieurs, qui ont permis d'éclairer réellement quelques mots du jargon de Villon ; c'est un commencement de secours pour celui, s'il doit se trouver, qui reprendra avec plus de circonspection et de méthode l'œuvre entreprise par M. Vitu.

Le *Discours préliminaire* sur l'organisation des gueux et l'origine du jargon contient quelques renseignements nouveaux sur un sujet fort obscur ; l'auteur nous paraît prendre trop au sérieux les prétendus historiens du royaume de Tunes, mais la discussion de ce point nous ferait dépasser de beaucoup les limites d'un compte-rendu. Pour nous en tenir à ce qui concerne Villon, nous ne sommes guère porté à croire ni qu'il ait été colporteur en Bretagne parce qu'il s'appelle « povre mercerot de Rennes », ni que, quand il dit avoir appris le « poitevin », il entende par là le jargon.

Ψ.

---

182. — **Correspondance inédite de Mallet du Pan avec la cour de Vienne (1794-1798),** publiée d'après les manuscrits conservés aux archives de Vienne, par André MICHEL, avec une préface de M. Taine. Paris, Plon, 1884, 2 vol. in-8, XXIX, 433 et 438 p. 15 fr.

Ces deux volumes sont une nouvelle preuve de l'empressement extrême que met à rendre service à l'histoire et aux historiens l'éminent directeur général des Archives impériales de Vienne. Non-seulement M. d'Arneth a bien voulu autoriser la copie de cette correspondance inédite de Mallet du Pan, mais il l'a fait faire sous la surveillance d'un des archivistes. Ce n'est pas là un fait isolé. Il y a déjà plusieurs années, moi-même j'ai reçu une cinquantaine de pages d'extraits de documents fort curieux; il m'avait suffi de demander à M. d'Arneth la copie de passages des dépêches de Mercy concernant la disgrâce de Choiseul. Pendant le temps que je viens de passer dans ces archives, j'ai vu presque chaque jour le même fait se reproduire; les archivistes à Vienne sont certainement plus occupés pour répondre aux demandes adressées par lettres que pour donner satisfaction aux demandes que les travailleurs viennent faire eux-mêmes dans ces archives où l'on est si cordialement accueilli. Ce système est trop utile aux historiens pour qu'on laisse échapper, chaque fois qu'elle se présente, l'occasion de remercier chaleureusement M. d'Arneth et ses collaborateurs.

Ces facilités exceptionnelles de travail ont parfois leur danger. Certains historiens, et M. Michel est du nombre, croient qu'en demandant aux archives la copie des pièces qu'ils désirent ils ont accompli tous leurs devoirs d'éditeurs et ils se dispensent de venir eux-mêmes faire à Vienne des recherches indispensables. Cependant, si obligeants et si complaisants que soient les archivistes de Vienne, ils ne peuvent pas eux-mêmes fouiller tous les fonds de leurs archives et y rechercher tous les documents qui pourraient être utiles pour telle ou publication. Il leur serait impossible d'y suffire; c'est déjà beaucoup de faire copier et collationner eux-mêmes des centaines de pièces, en ne demandant pour récompense de leurs peines qu'un exemplaire de la future édition, exemplaire qui, placé dans la bibliothèque des archives, sert ensuite à tous les travailleurs. On ne saurait leur demander d faire le travail qui incombe aux historiens et aux éditeurs. C'est ce que M. M. paraît ne pas avoir compris. Il ne s'est pas douté qu'en dehors de la correspondance dont on lui envoyait la copie, il pouvait y avoir des documents très importants pour l'histoire des rapports de Mallet du Pan avec la cour de Vienne et pour l'appréciation de la valeur politique et historique de sa correspondance. Cependant on devait prévoir que cette correspondance avait provoqué un échange d'observations entre l'empereur et ses ministres Thugut et Colloredo, entre ces derniers et le baron de Degelmann, ministre résident de l'empereur en Suisse; il était clair que cette correspondance qui valait à Mallet du Pan un traite-

ment avait occasionné des rescripts à l'Empereur pour en ordonner le paiement, etc.

Si M. M. était venu à Vienne, il aurait sûrement trouvé un certain nombre de pièces importantes; quant à moi je n'avais pas le temps de rechercher tous les documents qui pouvaient avoir quelques rapports avec la correspondance de Mallet du Pan; d'ailleurs cela n'était pas mon affaire; je me suis borné à parcourir la correspondance du baron de Degelmann avec Thugut et Colloredo pendant la fin de 1794 et le commencement de 1795. Voici ce que j'y ai trouvé :

Le 12 novembre 1794 Degelmann envoie à Thugut une longue dépêche pour lui rendre compte d'une lettre qu'il avait reçue la veille du baron de Vignet, ministre de Sardaigne. « Il (Vignet) me dit, sous le sceau du secret, que les circonstances intérieures de la France étaient telles qu'elles pouvaient d'un moment à l'autre exiger que les ministres des puissances alliées s'assemblassent à Berne pour concerter aux fins d'agir dans le même sens et d'en tirer ainsi parti en demandant au besoin les ordres de leurs cours sur des informations qu'ils seraient dans le cas peut-être de donner par des courriers. M. de Vignet m'invite à me tenir prêt de me rendre à Berne, où mylord Fitzgerald viendrait également de Lausanne. Il ajoute que le plus grand des maux consistait à ses yeux en ce que les peuples voyant les progrès de l'ennemi et entendant publier que leurs souverains respectifs sont divisés, sans que ceux-ci ne répondent rien ni aux faits ni aux mépris que ces ennemis répandent, perdent la confiance et l'affection naturelle en leurs protecteurs et ne voient de salut que dans les paix partielles dont leurs corrupteurs les flattent pour les perdre les uns après les autres. Or c'est précisément dans cette manière de présenter les choses que je crois entrevoir et les faiseurs qui pourraient bien le mener et le dessein dans lequel cette confidence m'a été faite. D'abord les notions sur l'état intérieur de la France doivent venir pour Berne du côté de la Franche-Comté et de la Lorraine. J'ai eu l'honneur de dire à Votre Excellence, dans mon rapport du premier octobre, qu'un baron de Crussol m'avait proposé une insurrection dans ces pays-là qui serait soutenue par des gentilshommes du pays de Vaud; donc il est à présumer que ce sont des individus de cette espèce qui ont suggéré les idées relatives au ministre de Sardaigne et c'en est d'autant plus probable que M. de Faverney, sage et impartial tel qu'il est, me dit le contraire des dispositions de ces provinces et paraît abandonner tout espoir qui serait fondé sur de pareilles données. Il est bon de savoir ensuite que M. de Vignet a une grande déférence pour les opinions de M. Mallet du Pan, tout comme mylord Fitzgerald est dirigé absolument par M. Mounier de Grenoble, ci-devant membre de la Convention et président à la funeste journée du six octobre. Ces deux émigrés, le premier d'un esprit fin et philosophique, le second, à ce qu'il paraît, d'un caractère énergique et hardi, pourraient bien, dans l'appréhension de l'avenir qui paraît attendre leur parti, avoir le projet

de faire de la Suisse le foyer d'une contre-révolution, en mettant en avant les ministres des puissances et en rejetant sur eux tous les risques et l'odieux possible d'une entreprise de cette nature..... »

Degelmann fit à Vignet une réponse vague et prétendit qu'il lui était nécessaire d'avoir des ordres de sa cour avant de faire une démarche aussi importante. Mallet du Pan, qui était bien l'instigateur de Vignet, ne se découragea pas et, huit jours après, il s'adressa directement au baron Degelmann. Le 20 novembre 1794 il lui écrivit de Berne la lettre suivante que M. M. paraît n'avoir pas connue :

« Monsieur le Baron, je prends la liberté de vous prier d'avoir la bonté de m'apprendre si monseigneur l'archiduc Charles est encore à l'armée du Rhin et où S. A. R. se trouve en ce moment. M. le baron Vignet vous avait annoncé de ma part un paquet que je désirais transmettre à S. Ex. le baron de Thugut : ce mémoire était un exposé authentique de la situation actuelle de la France et de la Convention : il résultait de ce tableau [de l'exactitude duquel je me rendais responsable] qu'avant six mois, avec de la patience, une contenance ferme, de la dextérité, les puissances coalisées verraient la Convention crouler d'elle-même, la République disparaître, sans qu'il en coûtât un bataillon, et la Révolution finir par le rétablissement du gouvernement monarchique limité. La certitude des négociations entamées et avancées pour la paix a rendu mon travail inutile et je n'ai pas cru devoir fatiguer de sa lecture le baron de Thugut, puisque ces faits et leurs conséquences n'auront plus d'application possible. »

Cette lettre ne fait pas grand honneur au sens politique de Mallet du Pan dont on exagère aujourd'hui singulièrement la perspicacité. Il est impossible de se tromper davantage sur les dispositions de la France. Le comte de Faverney, un homme dont on ne peut suspecter la sincérité, était beaucoup plus franc et ne cherchait pas à induire en erreur les ministres de la cour de Vienne par de vaines espérances. On a vu, dans la dépêche du 12 novembre citée plus haut, qu'il était découragé et qu'il n'avait pas la moindre confiance dans les idées inspirées au baron de Vignet par Mallet du Pan.

La lettre du célèbre publiciste royaliste fit sur Degelmann une fâcheuse impression qu'il traduisait ainsi dans une lettre adressée à Thugut, le 22 novembre : « J'ose présenter à V. Ex. une lettre que je reçus hier de M. Mallet du Pan ; son contenu est, à ce qu'il paraît, une manière de scruter s'il existe des projets de paix de notre part. Je lui fais aujourd'hui la réponse qui suit, dans laquelle j'ai cru pouvoir lui dire, et pour cause, des choses obligeantes. » — « Un général autrichien arrivé de l'armée du Rhin hier a dit que S. A. R. Mgr l'archiduc Charles s'y trouve actuellement au quartier général à Heidelberg. Je ne connais pas, Monsieur, la source des renseignements qui fixent votre opinion sur les circonstances présentes, mais je conviens volontiers que je n'ai aucune notion de ce que vous me faites l'honneur de me mar-

quer. Au reste, quelle que soit la nature des événements qui nous attendent et que j'ignore, il me semble, Monsieur, que la manière de voir d'un homme tel que vous comporte un intérêt qui en est indépendant et permettez moi, par cette raison, d'ajouter que vous pourriez avoir tort de ne pas la communiquer. »

A Vienne on craignait Mallet du Pan que Thugut appelait un enragé. On redoutait les coups de ce vigoureux pamphlétaire et on voulait le ménager. Cependant on ne se décidait pas à accepter les offres de service que Mallet ne se lassait pas de faire. Déjà en septembre 1793 on voit Mallet employer le comte de Montlosier et Pellenc près de Mercy pour tâcher de se faire charger d'une correspondance politique analogue à celle que Pellenc rédigeait pour l'empereur depuis le mois de janvier 1793. Mallet du Pan faisait les mêmes tentatives en Angleterre et demandait même au gouvernement anglais de le charger d'une mission politique en Suisse. Il échoua partout et il dut rentrer à Berne comme simple particulier. Mais c'était un intrigant trop habile et trop tenace pour se tenir pour battu. Il recommença son manège et les documents publiés plus haut montrent quel était son système d'insinuations perfides. Cette lettre du 20 novembre décida les ministres de l'empereur à en finir et, par l'intermédiaire du colonel Frossard, ils s'entendirent avec Mallet du Pan pour en obtenir une correspondance moyennant un traitement régulier et pour tenir de cette façon dans leur dépendance cet homme dont ils redoutaient la plume.

Thugut attendait même avec une certaine impatience le premier envoi de Mallet du Pan : le 5 janvier 1795 il écrivait au chancelier Colloredo : « Je joins encore une lettre que M. de Metternich m'a communiquée comme venant de Mallet du Pan ; il est à désirer que tous les faits qui y sont affirmés soient bien exacts..... Je suppose aussi que V. Ex. n'a pas encore reçu de nouvelles directes de Mallet du Pan... » [1]. Le 12 janvier 1795 Degelmann transmit à Thugut le premier paquet que Mallet du Pan lui avait envoyé par le comte de Colloredo. Ce sont les premières lettres publiées par M. M.; une lettre du 1er février 1795 [2] prouve qu'elles furent immédiatement communiquées à Thugut par Colloredo. Ainsi tombe à plat la fable imaginée par Mallet du Pan qui voulait faire croire que Colloredo lui avait demandé cette correspondance pour s'en servir contre Thugut [3].

Thugut d'ailleurs appréciait Mallet du Pan à sa juste valeur ; il n'avait qu'une très médiocre estime pour le caractère de l'homme qui

1. Vivenot, *Vertrauliche Briefe des Frh. von Thugut*, Wien, 1872, 2 vol. 8°, tome I, p. 167.

2. *Ibidem*, 179.

3. « M. de Colloredo qui voulait une lutte vigoureuse contre la Révolution avait besoin de renseignements éprouvés d'un homme tel que Mallet du Pan pour combattre auprès de l'empereur l'influence de Thugut lequel poussait à la paix par des peintures chimériques des dispositions de la France. » Sayous, *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, II, p. 111.

cherchait à tirer le meilleur parti de sa plume en se faisant craindre de ses amis comme de ses ennemis politiques; il se défiait de la valeur des renseignements dont Mallet du Pan se servait; mais il rendait justice à l'écrivain. Cette lettre de Thugut à Colloredo, du 16 février 1795, que M. M. n'a pas connue, en est la meilleure preuve : « J'ai l'honneur de présenter à V. Ex. mes actions de grâces d'avoir bien voulu me communiquer les quatre notes de Mallet du Pan que j'ai l'honneur de lui renvoyer ci-joint ensemble avec une lettre de M. Froissard qui y est relative et que V. Ex. a eu la bonté de me confier également. Je ne répondrais pas de la justesse absolue de toutes les données citées par M. Mallet du Pan, mais je n'en désirerais pas moins que S. M. daignât les lire ; car au moins y trouve-t-on une bonne logique, des raisonnements conséquents, une suite de choses vues en grand et par là plus dignes de l'attention d'un grand souverain [1]. »

Après cette lettre il est impossible d'accuser Thugut de partialité et de mauvais sentiments contre Mallet du Pan et de récuser le jugement que cet homme d'Etat portera sur cette correspondance lorsqu'il aura eu le temps d'en apprécier la valeur.

Le 7 juillet 1795, Thugut écrit à Colloredo en lui renvoyant la dernière feuille de Mallet du Pan. « Il est bien vrai que ce verbiage, tiré presque toujours des gazettes, ne vaut pas, la plupart du temps, l'argent qu'il coûte; aussi serai-je d'avis qu'à la fin du trimestre prochain l'on en pourrait supprimer l'envoi en y donnant cependant des tournures pour que cet enragé de Mallet du Pan ne s'avise de nous déchirer dans ses écrits [2]. »

Mais, à la réflexion, Thugut et Colloredo virent que casser aux gages un homme comme Mallet du Pan était trop dangereux et ils se résignèrent à lui continuer ses appointements pour cette correspondance inutile. Cependant Mallet du Pan ne se tint pas tranquille ; dès qu'il put le faire impunément, il se refit gazetier et, sans la moindre vergogne, il égratigna même l'empereur et ses ministres.

Le 28 juin 1797, Thugut écrit à Colloredo en lui renvoyant la dernière feuille de Mallet du Pan : « Le même Mallet du Pan vient de s'associer avec l'auteur de la *Quotidienne* qui s'imprime à Paris. V. Ex. trouvera ici le premier numéro du travail de Mallet du Pan sur la déclaration de guerre de la part de la France à la République de Venise. Si V. Ex. veut bien se donner la peine de le lire, elle y remarquera la liberté avec laquelle l'on écrit actuellement à Paris, même sur les opérations du gouvernement ; mais elle observera en même temps que M. Mallet du Pan, *quoique ses semestres et l'état de ses frais extraordinaires lui soient toujours régulièrement payés* [3], ne néglige pas pour cela de nous donner des coups de patte. Au fond, Mallet du Pan

1. Vivenot, *opere citato*, I, 189.
2. *Ibidem*, 239.
3. La phrase est soulignée dans l'original.

est un génevois équivoque et qui ne vaut pas mieux qu'un autre; mais il faut prendre ces sortes de gens comme on les trouve [1]. »

Qui faut-il croire? M. Taine qui déclare qu'avec la correspondance de Mallet du Pan « on quitte le *Moniteur*, la sequelle des journaux et le fatras des pamphlets [2] », ou Thugut qui déclare non moins catégoriquement que cette fameuse correspondance n'est « qu'un verbiage presque toujours tiré des gazettes » ? La question valait la peine d'être examinée. M. M., qui n'a pas connu la curieuse publication de Vivenot n'hésite pas un instant. Il se contente de dire : « Ces lettres présentent une histoire, au jour le jour, de la Révolution française. On sait dans quel esprit elle a été écrite. M. Taine a dit par quel témoin......... L'éditeur de ces lettres n'avait qu'à laisser la parole à son auteur en intervenant le moins possible. » Pour se conformer à ce système par trop commode, M. M. s'est contenté de prendre quelques rapprochements dans les rapports de police publiés par Schmidt. Aussi les notes que M. M. a jointes en si petit nombre aux lettres de Mallet sont-elles insuffisantes.

Si M. M. était allé à Vienne, il aurait sans doute connu les lettres de Thugut publiées par Vivenot; il aurait aussi parcouru les dépêches de Degelmann qui sont pleines de renseignements précis sur les affaires intérieures de la France et sur la vie des émigrés en Suisse et particulièrement sur celle des constitutionnels Montesquiou, Mounier, Mallet du Pan et ses amis. Alors il aurait sans doute compris la nécessité d'étudier les correspondances analogues à celles de Mallet et surtout les dépêches des ministres de l'empereur. Il aurait senti qu'il était absolument nécessaire de contrôler de très près ces lettres sur lesquelles Thugut porte un jugement si sévère. L'intégrité de Thugut est douteuse; mais personne n'a jamais dit qu'il fût un sot; personne n'a jamais douté qu'il ne fût très capable d'apprécier la valeur d'une correspondance. Dans le cas particulier de Mallet du Pan, Thugut est une grande autorité; ce ministre connaissait bien la France et la Révolution dont il avait pu suivre la marche dès le commencement. Il ne faut pas oublier que Thugut avait fait à Paris un long séjour en 1790 et 1791 [3].

Cette édition de la correspondance de Mallet du Pan avec la cour de Vienne devrait être remaniée. Espérons que M. Michel, qui est très capable de mener à bien cette œuvre, en aura bientôt le temps et l'occasion.

Jules FLAMMERMONT.

1. Vivenot, *opere citato*, t. II, p. 41.

2. Préface p. x.

3. Il aurait encore été très intéressant de comparer les lettres que Mallet du Pan adressait à la cour de Vienne avec celles que dans le même temps il envoyait au roi de Prusse; on en trouve une vingtaine dans les archives de Berlin. Cette comparaison était d'autant plus nécessaire que dans la publication de Sayous il est dit que Mallet du Pan ne présentait pas les faits sous le même jour à Vienne qu'à Berlin.

183. — **Das Realgymnasium**, von C. DILLMANN, Oberstudienrat, Rector des Realgymnasiums in Stuttgart. — Stuttgart, C. Krabbe, 1884. Un volume in-8, 161 pp.

Le livre de M. Dillmann se divise en quatre parties : une introduction, un aperçu historique sur les *Realgymnasien*, surtout celui de Stuttgart, dont il est le recteur et le fondateur, une discussion des principales objections soulevées contre ces établissements, enfin une sorte de théorie du *Realgymnasium*, où l'auteur cherche à prouver que cette nouvelle école est un vrai gymnase et doit enfin être reconnue comme telle.

On ne saurait nier qu'un souffle idéaliste anime le livre du commencement à la fin, et en ceci il se distingue avantageusement de la plupart des études du même genre. On sent chez l'auteur une vocation réelle et une foi ardente en l'œuvre qu'il poursuit depuis une vingtaine d'années, et, malgré les réserves qu'on fera sur certains points, ses propositions méritent d'être prises en sérieuse considération.

L'introduction débute d'une manière singulière : elle donne le texte d'un rescrit du maréchal de Manteuffel, du 20 juin 1883, par lequel les *Realgymnasien* sont supprimés purement et simplement en Alsace-Lorraine. Et de quelle manière? En modifiant la rédaction du paragraphe premier de la loi scolaire de 1873 de telle sorte que les *Realgymnasien*, qui y figurent dans la liste des établissements d'enseignement secondaire, *ne se trouvent plus mentionnés* dans la nouvelle rédaction! A cet enseignement appartiennent, dit le rescrit, les écoles suivantes :

1° Les gymnases, progymnases, écoles latines;

2° Les *Realschulen*.

M. D. constate que cette mesure a produit une vive émotion dans le personnel enseignant de l'ancienne Allemagne. Il ne veut ni examiner ni même rechercher les raisons qui ont inspiré le maréchal, il les ignore complètement, mais elles doivent être bonnes en Alsace-Lorraine; cependant il ne faudrait pas qu'on supprime lesdites écoles partout : c'est pourquoi il a pris la plume pour plaider leur cause.

Qu'on nous permette ici une parenthèse. Malgré les déclarations presque solennelles par lesquelles M. D. renonce à découvrir les raisons du maréchal, nous ne croyons pas blesser son désintéressement en lui révélant le mystère. Qu'il veuille bien méditer les paroles suivantes, écrites par M. Laas, professeur de philosophie à l'université de Strasbourg, dans un livre fort estimé en Allemagne : « Il est *incontestable* qu'une connaissance prématurée de la langue française a pour effet *de troubler et de souiller l'âme* de l'enfant [1]. » C'est pour diminuer les causes de

1. « Ganz unlæugbar ist, dass das jugendliche Gemüth durch eine zu frühe Bekanntschaft mit der franzœsischen Sprache befleckt und verwirrt wird ». Prof. E. Laas, Der deutsche Unterricht auf hœhern Lehranstalten, p. 66 de la première édition.

trouble dans l'esprit de la jeunesse qu'on a supprimé des écoles où l'enseignement du français tenait une large place, le grec en étant banni, — comme d'ailleurs on a également réduit les heures consacrées au français dans les gymnases ordinaires. C'est un épisode de la chasse au français en Alsace. Mais revenons à notre livre.

L'historique de la naissance et du développement des *Realschulen* et des *Realgymnasien* est très intéressant. Parmi les premières on distingue les *Realschulen* primitives, dites de deuxième ordre, et celles de premier ordre, où l'on enseigne le latin. Mais tandis que ces dernières ont pour point de départ les *Realschulen* primitives, où l'on a introduit après coup l'enseignement restreint du latin, qui vient ainsi se greffer sur un enseignement non-humaniste, le *Realgymnasium*, au contraire, se confond pendant les trois premières années complètement avec le gymnase ordinaire; puis on commence le français à la place du grec, plus tard l'anglais, les mathématiques et les sciences naturelles, qu'on poursuit aussi loin que dans les *Realschulen* ordinaires, c'est-à-dire jusques et y compris les éléments du calcul infinitésimal; mais dans les classes inférieures et moyennes le latin occupe la même place qu'au gymnase : l'enseignement scientifique et des langues vivantes a donc pour base un enseignement humaniste approfondi. C'est pourquoi M. D. réclame pour ses élèves les mêmes droits que possèdent les élèves des autres gymnases : il demande leur admission à toutes les facultés de l'université, sauf la philologie classique et la théologie. En ce qui concerne la faculté de médecine, son argumentation est à la fois irréfutable et amusante; pour la faculté de droit, les raisons données nous paraissent probantes aussi.

M. D. cite d'abord à l'appui de sa thèse des chiffres : un grand nombre d'élèves sortant du *Realgymnasium* de Stuttgart et entrant à l'université, *après avoir subi un examen supplémentaire pour le grec,* ont passé plus tard des examens brillants en médecine ou en droit. Malheureusement ces chiffres ne prouvent absolument rien : des *sujets d'élite*, en passant par n'importe quelle école, et subissant même de grands retards dans leurs études, finissent toujours par obtenir de brillants succès.

Les considérations philosophiques, si je puis m'exprimer ainsi, que l'auteur développe en faveur de sa thèse, ont une toute autre valeur. On les suit avec le plus vif intérêt et sans la moindre fatigue. La discussion est brillante et offre la plus grande variété : une polémique du meilleur ton et des remarques fines et judicieuses sur les hommes et sur les choses. M. D. y affirme avec une foi enthousiaste l'harmonie et l'unité de toutes les sciences et leur idéal commun. Il montre comme une instruction exclusive (*einseitig*) peut rendre stérile l'activité des hommes les plus brillamment doués. Notons ici quelques belles pages sur Fr. David Strauss : pendant quelques temps il avait remué d'une manière prodigieuse les esprits en Allemagne, dans toutes les classes de la

société, pour tomber ensuite dans l'oubli pendant de longues années. A la fin de sa vie seulement il rentre un moment en scène; mais « c'était « la lueur projetée par un brillant météore qui éclate lorsqu'il est attiré « et absorbé par quelque puissante planète; car dans sa *Foi ancienne et « foi moderne*, Strauss donne tête baissée contre le nouvel astre du dar- « winisme, et va s'y briser sans force et sans discernement. C'était une « conséquence de son éducation exclusivement philologique. »

Ici se pose une question capitale, que M. D. a complètement négligée, quoique l'avenir du *Realgymnasium* en dépende entièrement. Quels sont les *instruments* avec lesquels on peut réaliser les espérances et atteindre le but élevé que se propose l'auteur? Et d'abord les instruments *vivants*, c'est-à-dire les professeurs? A de rares exceptions près, ils ont tous reçu une instruction *exclusive*, soit dans le sens littéraire, soit dans le sens scientifique. Il en résulte un antagonisme profond entre les deux catégories de professeurs. M. D. sait mieux que nous avec quel souverain mépris ces messieurs se traitent réciproquement. Et, en effet, il y a un abîme entre eux : ils ne se comprennent pas et ne peuvent pas se comprendre, ils ont un autre monde moral. Leur mépris réciproque est à la hauteur de leur ignorance réciproque. C'est là un contraste qu'il faut faire disparaître ou du moins diminuer dans l'avenir, et le *Realgymnasium* nous paraît surtout être appelé à remplir cette mission, mais à une condition essentielle : il faut qu'une partie du personnel enseignant des classes moyennes et supérieures ait reçu une double instruction supérieure, humaniste et scientifique, qui le mette à même de comprendre l'harmonie des différentes branches de la science. Mais ce personnel est difficile à recruter et ce sera là toujours la raison qui s'opposera à la multiplication des *Realgymnasien;* ils devront toujours exister en nombre restreint.

Nous ne nous arrêterons pas longtemps aux instruments *matériels*, c'est-à-dire aux livres et aux méthodes; car ces instruments dépendent directement des professeurs et de leur discernement. Or, ils ne seront à la hauteur de leur tâche qu'en tant qu'ils auront l'instruction suffisante. Nous visons ici surtout l'enseignement des langues vivantes : il doit y avoir un caractère aussi sérieux que celui du latin qui lui sert ici de base immédiate. C'est ce qu'on a compris depuis assez longtemps déjà dans une partie de l'Allemagne du Nord, où les professeurs chargés de cet enseignement sont obligés d'étudier ces langues à un point de vue rigoureusement scientifique, c'est-à-dire historique, — souvent malheureusement aux dépens d'une connaissance exacte et pratique de la langue moderne même. Mais cet extrême n'excuse pas l'autre, tel qu'on le rencontre encore dans quelques pays allemands, par exemple dans le Würtemberg où cet état des choses est dû en bonne partie à l'influence de feu MM. les professeurs Ad. Keller et Péchier à Tübingue, une des rares universités où il n'existe pas encore de chaire spéciale pour les langues romanes. On comprend donc que l'honorable

recteur du *Realgymnasium* de Stuttgart n'a pas traité cette question avec la même compétence que les autres; on peut dire qu'il évite même d'en parler, craignant son incompétence. En effet, M. D., qui a étudié avec tant de sympathie plusieurs branches de la science, n'a jamais eu l'occasion de se familiariser avec l'étude scientifique des langues modernes; car cette occasion n'existait même pas lorsqu'il faisait ses études; de là cette grave lacune dans son livre, où, avec une sincérité qui l'honore, il n'a pas voulu traiter une question qu'il n'a jamais eu les moyens d'approfondir; de là aussi l'insuffisance de cet enseignement dans le *Realgymnasium* de Stuttgart, comme cela est attesté, entre autres, par l'emploi, dans cet établissement, de la grammaire française de Widmeyer, livre plus que médiocre à tous les points de vue.

Ceci nous montre encore une fois la difficulté de recruter convenablement le personnel enseignant des *Realgymnasien*, difficulté qui, nous l'avons dit, s'opposera toujours à leur extension. Car on aura beau fournir les occasions d'acquérir les connaissances les plus variées, — et ces occasions existent aujourd'hui de fait, — les sujets désireux et capables d'étudier *avec sympathie* plusieurs branches de la science seront toujours peu nombreux. M. Dillmann est de ce nombre, il l'a prouvé par son livre; mais qu'il se garde bien de juger les autres par lui-même : cette généreuse illusion compromettrait singulièrement l'avenir de la cause qu'il défend.

Alfred BAUER.

---

184. — **Diccionario de construccion y régimen de la lengua Castellana,** par R. J. CUERVO. Paris, A. Roger y F. Chernoviz, 1884, 160 pp. Gr. in-8.

Ce dictionnaire, comme l'indique son titre, n'est pas un dictionnaire complet de la langue castillane; l'auteur s'est proposé d'y recueillir seulement « les mots qui offrent quelque particularité syntaxique soit par les combinaisons auxquelles ils se prêtent, soit par les diverses fonctions grammaticales dont ils sont susceptibles, soit encore par le rôle qu'ils jouent dans l'assemblage des termes de la proposition ou des propositions entre elles ». Réduite à cette partie du lexique, la tâche que s'est imposée M. R. J. Cuervo n'en reste pas moins considérable et l'une des plus difficiles et des plus délicates qu'il y ait. Pour établir, en effet, le sens primitif des mots et la généalogie de leurs acceptions, l'auteur a dû rédiger les articles de son recueil avec l'extension qu'il leur aurait donnée dans un dictionnaire général de la langue Voici le plan qu'il a suivi.

M. C. comprend dans son lexique : *a)* les substantifs et les adjectifs de complément spécial, comme *abandono, aborrecimiento, amor; aborrecible, absarto, abundante;* — *b)* les pronoms personnels, démonstratifs et relatifs; — *c)* les articles et autres mots déterminatifs; — *d)* les

verbes de construction ou de complément spécial ; — *e)* les adverbes démonstratifs, relatifs, etc. ; — *f)* les prépositions et les conjonctions. Telle est la matière du livre. Pour ce qui est de l'étude et de l'analyse de ces variétés, l'auteur commence par ranger les acceptions conformément aux principes scientifiques reçus aujourd'hui. Il part du sens étymologique et en suit le développement, de façon que le sens général ou spécial et les métaphores s'expliquent par le sens spécial ou général et le sens propre qui leur ont donné naissance ; il définit ensuite avec précision le caractère grammatical et les combinaisons des mots dans toutes leurs acceptions ; ainsi, pour les substantifs et les adjectifs, il note le génitif subjectif et objectif comme aussi les compléments qu'ils ont hérité du verbe primitif ; pour les verbes, il signale la valeur transitive et intransitive dans chaque acception, l'emploi réfléchi et réciproque, etc. Une analyse si minutieuse et qui suppose naturellement des lectures très étendues, le dépouillement d'un nombre très considérable de textes de toutes les époques manquerait son but, si elle n'était illustrée et complétée par les exemples que l'auteur a recueillis pour son usage : M. C. l'a si bien compris qu'il a accordé aux preuves documentaires une place tout à fait prépondérante, il a multiplié les exemples empruntés à la littérature de tous les âges, comme jamais on ne l'avait fait avant lui, et c'est là ce qui donne une valeur exceptionnelle à ce nouveau dictionnaire. Le fonds où il a le plus puisé est, comme bien l'on pense, la *Bibliotheca de autores españoles* de Rivadeneyra ; il ne pouvait en être autrement, cette collection étant la plus riche et la plus accessible que l'Espagne nous ait encore fournie : on doit donc s'en servir, mais en se tenant toujours sur ses gardes. En effet, beaucoup de textes y ont été fort mal établis et presque tous ont subi un remaniement systématique en ce qui concerne l'orthographe. M. C. le sait aussi bien que nous et il est évident que ce vice de la *Bibliothèque* Rivadeneyra l'a souvent mis dans l'embarras : on peut s'en rendre compte en lisant ses remarques sur les formes concurrentes *acechar* et *asechar*, *aceptar* et *acetar*.

C'est avant tout la langue moderne que M. C. a en vue et qu'il s'efforce d'expliquer, aussi ses exemples sont-ils empruntés aux écrivains de ce siècle-ci et des trois précédents. Mais il ne s'est pas interdit de butiner aussi dans les textes antérieurs à l'année 1500, afin de mieux établir le développement des sens ; seulement, et comme dans le dictionnaire de Littré, cette récolte faite dans la vieille littérature est séparée du corps de chaque article et forme un paragraphe à part sous le titre de « période antéclassique ». Enfin la partie documentaire et historique du livre est complétée par une partie étymologique où M. C. se montre adepte fervent de l'école moderne de philologie romane, parfaitement renseigné et prêt lui-même à aller de l'avant.

La valeur d'un dictionnaire ne s'apprécie qu'à la longue ; il est nécessaire qu'un répertoire de ce genre soit consulté et contrôlé souvent pour livrer tous ses secrets, les bons comme les mauvais, car une pre-

mière lecture, forcément superficielle et incomplète, n'en donne pas la mesure exacte. Toutefois nous pouvons dès maintenant affirmer, sans crainte d'avoir plus tard à nous déjuger, que le dictionnaire de M. C. témoigne d'un travail considérable, d'une conscience scrupuleuse dans l'exposé des difficultés, d'une méthode sûre et d'un sens grammatical très aiguisé. A vrai dire, nous n'avons trouvé le temps d'examiner jusqu'ici que l'article consacré à la préposition *á*, mais cet article, qui couvre à lui seul cinquante-six colonnes à soixante-huit lignes d'un texte très serré, parle pour les autres, parce qu'il n'en est pas qui prête à autant d'observations grammaticales et syntaxiques. Ce que M.C. y dit du datif et de l'accusatif du pronom *(le, lo)*, sa discussion des théories subtiles des *loistas* et des *leistas*, ses remarques sur l'emploi à peine noté par les grammairiens de *le*, accusatif, pour *la*, tout cela est fort judicieux et intéressant. Parfois M. C. renonce au style algébrique du lexicographe pour exposer avec plus d'ampleur ses idées, discuter l'opinion d'un confrère ou serrer de près un texte difficile; c'est tout profit pour le lecteur, que ces oasis reposent de l'amoncellement effrayant des définitions et des exemples. Dans tous les cas d'ailleurs, qu'il se borne à définir ou qu'il disserte, sa langue garde la précision indispensable. Nous ne ne lui ferons, en passant, qu'une chicane à propos des formes verbales « irrégulières », telles qu'*absuelvo, absuelva, absuelte. Irrégulières,* c'est ainsi que les nomme la routine, mais M. C. est trop bon phonétiste pour leur conserver une qualification aussi impropre [1].

L'agencement de ce dictionnaire, sa disposition typographique prêteraient peut-être à quelques critiques. N'y aurait-il pas moyen de rendre ces colonnes un peu moins touffues, de grossir les chiffres et les lettres qui marquent les divisions et les subdivisions et de donner en tête des articles les plus longs un sommaire des matières traitées avec l'indication correspondante des chiffres et des lettres? L'article de la préposition *á*, notamment, ressemble trop à une forêt vierge, on n'y entre qu'une hache à la main et on a peine à s'y retrouver. Au reste, l'impression du livre ne laisse rien à désirer, les caractères de tous les corps sont très nets et la correction excellente.

M. Cuervo n'est pas un débutant et n'a pas besoin d'être présenté aux lecteurs de cette revue; ses études sur les particularités phonétiques et syntaxiques du castillan parlé à Bogota, qui ont mérité les éloges du célèbre Pott, l'édition très améliorée qu'il a donnée de la grammaire de Bello, la meilleure grammaire espagnole que nous ayons aujourd'hui, œuvre d'un chilien, ont mis son nom à l'ordre du jour de la linguistique romane. Par sa connaissance approfondie de la grammaire générale et son aptitude remarquable à saisir les

1. Dans l'article *abrir*, M. C., il me semble, aurait pu s'abstenir de noter une forme *obrir*, dont il ne produit qu'un exemple tiré de la *Vida de S^a^ Mª Egipciaca :* ce texte, traduit du provençal, ne saurait faire autorité en matière de castillan.

nuances les plus fines de la syntaxe de sa langue, le savant bogotain était vraiment tout à fait qualifié pour entreprendre le travail que nous annonçons. Sans faire tort à personne, on peut dire hardiment qu'il ne se trouverait pas en Espagne aujourd'hui un seul grammairien capable de tenter une entreprise de ce genre : il est fort honorable pour l'Amérique du sud et pour la Colombie en particulier qu'à un de ses enfants incombe le soin de rapprendre à l'ancienne mère-patrie l'histoire de sa langue.

Il n'a été publié jusqu'ici du *Diccionario de construccion y régimen* qu'un fascicule *(A — Acrecentar)*, à titre de spécimen ; mais l'auteur compte pouvoir terminer un volume avant la fin de l'année : l'éditeur ouvrira alors une souscription. Tous les hispanisants et tous les romanistes, nous ne disons pas assez, tous ceux qu'intéressent de près ou de loin les questions grammaticales voudront y prendre part, afin d'assurer le prompt achèvement d'une œuvre de haute valeur et qui aura sa place marquée à côté des meilleurs ouvrages lexicographiques et grammaticaux de notre époque.

Alfred MOREL-FATIO.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le 1er fascicule de la *Paléographie des classiques latins* par M. Emile CHATELAIN vient de paraître. C'est le commencement d'une collection de fac-similés des principaux manuscrits de Plaute, Térence, Varron, Cicéron, César, Cornélius Népos, Lucrèce, Catulle, Salluste, Virgile, Horace, Tibulle, Properce, Ovide, Tite-Live, Justin, Phèdre, Sénèque, Quinte-Curce, Perse, Lucain, Pline l'ancien, Valérius Flaccus, Stace, Martial, Quintilien, Juvénal, Pline le Jeune, Suétone, etc. Cette collection comprendra environ dix livraisons in-folio, et chaque livraison, environ 15 planches en héliogravure, tirées sur beau papier et exécutées par M. Dujardin, avec quatre pages de texte. La première livraison se compose d'un texte sur les manuscrits de Plaute, Térence, Varron, Catulle et des 15 planches suivantes : 1° PLAUTE, *Ambrosianus* G. 82 sup. *Palimpsestus*, écriture capitale du IVe siècle ; — 2° *Palatinus* 1615 ou *Vetus codex*, minuscule du XIe siècle ; — 3° *Heidelbergensis* ou *decurtatus* 4° — *Heidelbergensis* ou *decurtatus*, *Vaticanus* 1370 ou *Ursinianus*, minuscule du XIe siècle ; — 5° *Ambrosianus* J. 257 in-f. minuscule du XIIe siècle ; — 6° TÉRENCE : *Vaticanus* 3226 ou *Bembinus*, capitale du Ve siècle ; — 7° *Paris* 7899, minuscule du IXe siècle ; — 8° *Ambrosianus* H 75 inf. minuscule du IXe siècle ; — 9° *Vaticanus* 3868, minuscule du IXe siècle ; — 10° *Basilic. S. Petri*, H 19, minuscule du Xe siècle ; *Laurentianus* XXXVIII, 24, minuscule du Xe siècle ; — 11° *Vaticanus* 1640 ou *decurtatus*, minuscule du XIe siècle ; — 12° VARRON : *Laurentianus* LI, 10, écriture lombarde du XIe siècle ; — 13° *Paris* 7350, écriture lombarde du VIIIe siècle ; — 14° CATULLE : *Paris* 8071 ou *Thuaneus*, minuscule du IXe siècle ; — 15° *Paris* 14137, écriture italienne de 1375. Le prix du fascicule a été fixé à 6 fr. pour les souscripteurs, à 10 ou 12 fr., suivant le nombre des planches, pour les non-souscripteurs. On souscrit à la librairie Hachette.

— M. H. Omont a fait tirer à part de la « Bibliothèque de l'École des Chartes » (t. XLV, pp. 314-350), sa *Notice sur les manuscrits grecs du British Museum*. M. Omont donne la liste de tous les manuscrits grecs disséminés dans les différents fonds du British Museum; il réunit dans un même ordre alphabétique les noms des établissements religieux, des grands seigneurs, des prélats, des savants auxquels ces manuscrits ont appartenu; enfin il dresse une liste alphabétique des copistes des manuscrits grecs du British Museum avec le texte des souscriptions qu'ils ont pris soin de mettre à la fin des volumes par eux transcrits, et il n'omet pas de mentionner ceux qui, au xve et au xvie siècles, ont négligé de nous laisser leur nom, mais dont il a pu reconnaître certainement l'écriture.

— Le *Cours complet d'histoire* publié, sous la direction de M. Gabriel Monod, par la librairie Germer-Baillière (Alcan, successeur), vient de s'enrichir d'un nouveau volume. C'est l'*Histoire romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'invasion des Barbares*, (in-12, 495 p. 4 fr. 50), due à nos collaborateurs MM. Paul Guiraud (qui a écrit la partie relative à la République), et Lacour-Gayet (introduction et Empire). L'ouvrage contient 26 figures dans le texte, exécutées par M. Profit et qui reproduisent ou des monuments de Rome dans leur état actuel ou des œuvres d'art, surtout des sculptures du musée du Louvre; on y trouve également cinq cartes établies d'après les cartes de l'atlas antique de Spruner-Mencke. « Notre précis », est-il dit dans la préface, « s'adresse avant tout aux élèves de la classe de quatrième. Nous pensons néanmoins qu'il pourra aussi être consulté avec fruit par les candidats à la licence ou même à l'agrégation ». Nous croyons que le livre répond pleinement à la pensée des auteurs; la nature de leur ouvrage leur interdisait tout appareil d'érudition, et ils n'apportent aucune preuve à l'appui de leurs assertions; mais on peut être sûr que, sur tant de questions controversées en histoire romaine, ils ont adopté les meilleures solutions et ne se sont décidés que par des raisons sérieuses. Ils ont ajouté à leur précis un appendice indiquant les mesures et les monnaies usitées chez les Romains ainsi qu'un Index géographique qui permettra aux élèves d'établir la concordance des noms modernes et des noms anciens et de retrouver sur les cartes tous les noms de lieux mentionnés dans le texte.

— Il vient de paraître chez Lebon, à Marseille, et chez Isnard, à Toulon, une plaquette intitulée : *Histoire de Saint-Nazaire* [dép. du Var], (in-8°, de 62 p.), par Claude Brun. Elle renferme, p. 21 et suiv., quelques notes sur l'itinéraire ancien de Toulon à Marseille.

— Le tome VIIIe des *Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges* que publient, au nom du comité d'histoire vosgienne, M. J. C. Chapellier, M. P. E. Chevreux, archiviste du département et M. G. Gley (Paris, Dumoulin et Champion; Epinal, Collot. In-8°, 393 p.), renferme 120 chartes ou pièces nouvelles qui font connaître un grand nombre de faits relatifs à l'histoire des communes du département des Vosges. Il s'ouvre par une permission donnée en 1224 à Albert de la Haute-Pierre de bâtir un château sur le mont *Ansus* ou de rebâtir celui de la Haute-Pierre et se termine par des lettres-patentes du roi, confirmatives de la bulle d'érection d'un évêché à Saint-Dié (1777) et par les procès-verbaux de la première session du Conseil général des Vosges (juillet 1790). On remarquera, entre autres curieux détails historiques, l'acte qui constate qu'en 1426 Jacques d'Arc, le père de la Pucelle d'Orléans, jouissait à Domremy d'une assez grande aisance. Cet acte, daté du 31 mars 1426 et dont l'original est au Trésor des chartes de Lorraine, est relatif à certaines difficultés qui s'étaient élevées entre un habitant de Montigny, Guiot Poignant, et Henri d'Ogevillers, seigneur de Greux et de Domremy; il y est question de « noble homme Robert seigneur de Baudrecourt », et les procureurs des « manans et habi-

tants » de Greux et de Domremy sont « Jaques Flament, prebtre, Jehan Morel de Greux et Jaquot d'Ars dudit Dompremy ». Quelques-unes de ces chartes font voir la misère des âges passés ; d'autres, comme celle qui retrace la lutte, au XIVe siècle, des habitants de Bazoilles contre leur seigneur montrent que les Vosgiens ont su de tout temps résister avec énergie à l'oppression ; d'autres aussi prouvent que les populations ont trouvé appui et protection auprès de leurs souverains. On ne peut que souhaiter le plus grand succès à cette publication de documents qui appartient aux œuvres les plus importantes publiées sur les Vosges. Le volume est d'ailleurs fort bien imprimé et renferme une Table complète des noms de personnes et de lieux.

ALLEMAGNE. — La librairie Oppenheim, de Berlin, vient de publier le premier volume d'une Histoire de la littérature italienne (*Geschichte der italienischen Literatur*) par M. Gaspary, professeur à l'Université de Breslau.

— Les examens de maturité ou de baccalauréat soutenus au mois de septembre dans les vingt-sept établissements publics d'enseignement secondaire à Berlin ont donné les résultats suivants : sur 192 candidats, 163 ont été reçus; 29 (soit 15 %) ont été refusés.

BELGIQUE. — Le chanoine Daris vient de publier une *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVIe siècle* (Liège, Demarteau). Cet ouvrage qui atteste un grand travail ne possède malheureusement aucune note. En outre, le plan adopté condamne l'auteur à de perpétuelles redites et le style est déplorable. Tel qu'il est — et pourvu que dans les chapitres sur les conflits religieux du XVIe siècle on ne s'en rapporte à l'auteur qu'avec prudence — l'ouvrage rendra cependant de sérieux services.

— La déplorable situation financière de la *Commission pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique* va retarder sérieusement l'apparition du *Recueil des traités belges* que prépare M. Bormans. Les fonds dont cette commission dispose pour ses publications dépendent du Ministère de la Justice qui les a affectés l'année dernière à l'impression de l'avant-projet de la révision du code civil par M. Laurent.

— Sur la proposition de M. N. de Pauw, la commission royale d'histoire a décidé de publier toutes les chartes relatives aux d'Artevelde. Celles des chartes qui sont inédites paraîtront seules *in extenso*. — La Société gantoise *De taal is gansch het volk* publie depuis longtemps déjà les comptes communaux des d'Artevelde.

— M. Schoolmeesters publiera pour la Commission d'histoire, d'après un ms. de Londres, une relation du *schisme de Liège en 1407*.

— MM. Prost et Van den Busch viennent d'être nommés chefs de section à la Bibliothèque Royale en remplacement de MM. Pinchart et Galesloot, décédés.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 10 octobre 1884.

M. Alexandre Bertrand communique des renseignements nouveaux qui lui ont été transmis par M. le Dr Closmadeuc, sur l'allée couverte de l'île de Gavr'Inis. M. Closmadeuc a constaté que les dalles de l'allée et de la chambre sont séparées du sol naturel par un espace d'au moins un mètre, limité latéralement par les jambages des menhirs-supports, qui s'enfoncent jusqu'au roc, et rempli d'un mélange de sable, de pierrailles, de coquillages et de menues poteries. Les sculptures des menhirs ne s'arrêtent pas au dallage, en sorte qu'en déblayant la partie inférieure on a mis au

jour des fragments jusqu'ici inconnus. Il faut en conclure que ces sculptures sont antérieures à la construction de l'allée couverte.

M. Bréal propose une interprétation d'une inscription gravée sur un casque récemment acquis par le musée de Vienne. Cette inscription est en langue osque, comme l'a remarqué avec raison M. Bücheler, qui l'a publiée le premier. Selon M. Bréal, M. Bücheler a bien identifié les noms propres, mais il s'est trompé sur la manière dont il faut lire l'inscription et sur le mot principal. La seconde ligne doit être lue la première; en effet, elle se termine par le signe composé de deux points qui se retrouve dans chaque ligne entre les mots pour les séparer; la fin de cette ligne n'est donc pas la fin de la phrase. En commençant par la seconde ligne, le texte se lit ainsi :

Spedis : Mamerckies :
Saipine : anasaket.

Les trois premiers mots sont des noms propres, déjà reconnus par M. Bücheler. Quant à *anasaket*, dont le premier éditeur a fait deux mots, M. Bréal y voit un seul verbe qui répond au latin *consecravit*. Il traduit donc l'inscription en latin ainsi : *Spedius Mamercius Saepinas consecravit.*

L'Académie nomme trois commissions chargées de lui proposer des sujets de prix à mettre au concours, dans les trois ordres d'étude de l'antiquité classique, du moyen âge et de l'Orient. Sont élus : pour l'antiquité, MM. Egger, Jules Girard, Heuzey et Weil; pour le moyen âge, MM. Delisle, Hauréau, Gaston Paris et Siméon Luce; pour l'Orient, MM. Adolphe Regnier, Renan, Barbier de Meynard et Schefer.

M. Germain entretient l'Académie de la publication qu'il a entreprise, au nom de la Société archéologique de Montpellier, du manuscrit intitulé : *Liber instrumentorum memorialium*, communément dit *Mémorial des nobles*. Il s'attache à mettre en relief la valeur considérable de ce cartulaire dont une partie seulement avait été utilisée jusqu'ici par les érudits qui se sont occupés d'écrire l'histoire du Languedoc. Les actes qui le composent y ont été transcrits au commencement du XIIIe siècle, à l'époque où les rois d'Aragon ont succédé aux Guillem dans la seigneurie de Montpellier, par le mariage de Pierre II avec la fille de Guillem VIII et d'Eudoxie Comnène. Ils sont au nombre de 170, d'écriture uniformément nette, sur deux colonnes. Ces textes n'intéressent pas moins la philologie que l'histoire. Plusieurs d'entre eux remontent au Xe siècle et on y suit les transformations de la langue latine en train de devenir la langue provençale. Le recueil débute par une préface; ensuite sont enregistrées les diverses pièces, classées par catégories :

1° Privilèges, sauvegardes, admonitions, lettres ou bulles des papes, concernant les seigneurs de Montpellier;
2° Débats et accords entre les évêques de Maguelonne et les seigneurs de Montpellier;
3° Transactions entre les comtes de Melgueil et les seigneurs de Montpellier;
4° Testaments des seigneurs de Montpellier;
5° Actes concernant la viguerie de Montpellier;
6° Mariages des seigneurs;
7° Coutumes et juridictions;
8° Fiefs et domaines, etc.

Tout le ressort de la seigneurie de Montpellier est représenté dans le Mémorial, dont l'intérêt s'étend ainsi bien au-delà des limites de la ville. Peu de manuscrits fournissent des renseignements aussi complets sur l'ensemble d'une administration princière et féodale au moyen âge. La publication annoncée par M. Germain paraît devoir s'achever assez vite, car le premier fascicule est déjà prêt et va paraître dans quelques jours.

Ouvrages présentés par M. Delisle : 1° *Deux Lettres de Bertrand du Guesclin et de Jean le Bon, comte d'Angoulême*, 1368 et 1444, publiées par Léopold Delisle; 2° *Compte du trésor du Louvre sous Philippe le Bel (Toussaint 1296)*, publié par Julien Havet; 3° *Notes sur les manuscrits grecs du British Museum*, par M. Omont. (Ces trois publications sont extraites de la dernière livraison de la *Bibliothèque de l'École des chartes*.)

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — 27 octobre — 1884

185. — **Die Enneakrunosepisode bei Pausanias.** Ein Beitrag zur Topographie und Geschichte Athens, par G. LŒSCHCKE. Dorpat, Schnakenburg, 1883; in-4, 26 p.

M. Lœschcke s'est proposé, dans ce mémoire, d'éclaircir la topographie de cette partie de l'ancienne Athènes qui s'étendait de l'Agora au théâtre de Dionysos. Prenant Pausanias pour guide, mais le contrôlant, le rectifiant avec le secours d'autres auteurs, à l'aide aussi des inscriptions et des renseignements fournis par les dernières fouilles, il essaie de fixer l'emplacement de l'Odéon de Périclès, de l'Ennéakrounos, de l'Eleusinion, du sanctuaire d'Artémis Eukleia, du Théseion. Nous ne suivrons pas l'auteur dans le détail de ses ingénieuses conjectures. Bornons-nous à dire qu'en général il interprète et commente les textes de la façon la plus judicieuse. On peut citer comme exemple une fine étude (pp. 1-9) du passage d'Andocide relatif à la déposition de Diokleidès (*sur les Mystères*, 38).

Un autre mérite de ce travail est de nous montrer comment Pausanias a composé son ouvrage et de nous avertir du peu de confiance qu'il faut, dans certains cas, accorder à ses descriptions. M. L. signale, en effet, à propos de l'Odéon de Périclès, une curieuse erreur du périégète. Pausanias a vu l'Odéon d'Ariobarzane, qui avait la forme d'un théâtre, comme l'Odéon d'Hérode, construit plus tard sur le même emplacement, et il le nomme à deux reprises différentes (I, 8, 6 et 14, 1[1]); mais il ne se doute pas que cet Odéon s'élève à l'endroit même qu'occupait celui de Périclès, détruit pendant la guerre de Mithridate. Son voyage achevé, trouvant dans les *guides* auxquels il a recours pour raviver ou compléter ses souvenirs la mention d'un Odéon bâti jadis sur le plan de la tente de Xerxès, puis brûlé par Sylla, puis réédifié, il s'aperçoit que ses notes sont muettes sur cet Odéon, qui n'est autre, évidemment, selon M. L., que l'Odéon de Périclès. Alors, voulant être complet, mais ne sachant trop où placer ce monument embarrassant, trop respectueux de l'exactitude pour ne pas tenir compte de l'indica-

1. Et non 16, 1, comme l'indique M. L., p. 22.

tion topographique du *guide*, πλησίον τοῦ ἱεροῦ τοῦ Διονύσου καὶ τοῦ θεάτρου, ne pouvant, d'autre part, donner pour emplacement à cet édifice le flanc sud-ouest de l'Acropole, où il se souvient d'avoir vu l'Odéon d'Ariobarzane, à tout hasard, il se risque à le placer sur la pente sud-est de la citadelle et le mentionne rapidement à la suite de sa description du sanctuaire et du théâtre de Dionysos (I, 20, 4). Il décrit donc ainsi deux Odéons, tandis qu'il n'y en a jamais eu qu'un; seulement, un reste de scrupule l'empêche, en parlant de l'Odéon de Périclès, d'employer le mot Odéon, et il se sert du terme vague de κατασκεύασμα, qui trahit son embarras. — Telle est l'hypothèse de M. Lœschcke. On conviendra qu'elle est séduisante. Il ne faudrait pourtant pas abuser de ces essais de psychologie rétrospective, qui pourraient conduire à beaucoup de subtilité.

Il est regrettable que M. Lœschcke n'ait pas joint à son travail un plan : quand on s'occupe de topographie, il ne faut jamais craindre d'être trop clair. Telles qu'elles sont, cependant, ces quelques pages offrent un réel intérêt et l'on ne saurait étudier la topographie d'Athènes sans les consulter.

Paul GIRARD.

---

186. — **Tibur, eine Roemische Studie,** par le Dr Ludwig MEYER, de Berlin (n° 413-414, des *Wissenschaftliche Vortraege* de Virchow et V. Holtzendorff), 1883, Berlin, Habel, in-8 de 80 p.

En tête de cette brochure, l'auteur et les éditeurs nous avertissent que *les droits de traduction en langue étrangère sont réservés*. Cette formule est ici bien mal placée : la prétendue « étude romaine » de M. Ludwig Meyer est, mot pour mot, de la première ligne jusqu'à la dernière, la traduction d'une « promenade archéologique » de M. Gaston Boissier. Seulement, le titre primitif *La villa d'Hadrien* est devenu *Tibur*. Ce changement et une épigraphe fort mal choisie sont tout ce que M. Meyer peut revendiquer, dans cette brochure, comme son œuvre personnelle. Il ne se trouve aucune note qui ne vienne des *Promenades archéologiques* : tout ce qui est dans le français a passé dans l'allemand. Ajoutons que le nom de M. Boissier n'est nulle part prononcé, ce qui permet de caractériser ce travail comme un simple plagiat.

Camille JULLIAN.

---

187. — **Henrici de Bracton de Legibus et consuetudinibus Angliæ libri quinque** in varios tractatus distincti, ad diversorum et vetustissimorum codicum collationem typis vulgati. Edited by sir Travers Twiss (Rerum Britannicarum medii aevi scriptores). Londres, Longmans, etc. Volumes I à VI, 1878-1883. Prix 10 sh. 6. d. le volume.

Il paraît que le besoin d'une nouvelle édition de Bracton se faisait sentir, non moins aux Etats-Unis qu'en Angleterre, c'est M. Twiss qui le déclare dans la préface du t. I. Je n'y contredirai pas; bien au contraire : quelque critique que j'aie à présenter au sujet du travail entrepris par M. Travers T., je déclare très volontiers au début de cet article que je tiens pour fort estimables les efforts produits et les résultats obtenus par le nouvel éditeur.

L'œuvre de Bracton, capitale pour l'histoire du droit et j'ajouterai des institutions de l'Angleterre au XIIIe siècle, n'était abordable jusqu'ici que dans deux éditions, celle de 1569 et celle de 1640; cette dernière n'est d'ailleurs qu'une réimpression textuelle de la première. Comment la nouvelle édition a-t-elle été exécutée ? Quels progrès réalise-t-elle sur les précédentes ? Qu'apprend-elle de nouveau sur Bracton et sur son œuvre ? Telles sont les questions que je me propose d'examiner.

Quand on se trouve en présence d'un texte du moyen âge, la première question qui se pose est celle de savoir comment ce texte peut être constitué. De quels éléments disposait l'éditeur de Bracton ? Il en connaît trente-cinq manuscrits, rien qu'en Angleterre, et ce ne sont pas les seuls; il donne lui-même la description de vingt-trois mss. dans la préface au t. I de son édition (p. XLIX à LX) [1]. Comment met-il à profit de telles richesses ? Il ne faut pas que le titre de l'ouvrage, que j'ai transcrit en tête de cet article, donne le change : ce serait se tromper de croire que le texte a été « imprimé d'après la collation de plusieurs manuscrits et des plus anciens. » Pour s'en convaincre, on n'a qu'à ouvrir au hasard un quelconque des six volumes déjà parus, et d'en feuilleter une cinquantaine de pages; on rencontrera çà et là quelques variantes tirées de quatre ou cinq manuscrits environ. Et pourquoi ceux là plutôt que d'autres ? Est-ce d'eux que découlent tous les autres ? On n'en sait rien. M. T. ne nous apprend qu'une chose, c'est qu'un de ces mss., aujourd'hui conservé à la Bodléienne sous la cote : Rawlinson C. 160, est à ses yeux « le plus pur » de tous; non pas que ce soit le plus ancien : il a été écrit seulement dans les premières années du XIVe siècle; mais il paraît représenter un ms. très ancien, antérieur à l'avénement d'Edouard Ier (1272), ou au moins antérieur à son retour en Angleterre (1274). Plusieurs exemples bien choisis par M. T. (voy. t. I, p. XIII, XX, XLIX) tendent, en effet, à montrer que ce manuscrit, si on le compare à l'édition de 1569, donne presque toujours une leçon plus satisfaisante. Je crois qu'il a raison; mais était-ce bien ce qu'on attendait de lui ?

1. Plus deux autres décrits au t. VI, p. LXIV.

De ce que le ms. Rawl. C. 160 est supérieur à l'édition de 1569 et qu'il donne la plupart du temps le texte le plus satisfaisant si on le compare à d'autres, s'ensuit-il qu'il doive être pris comme unique base de l'édition? M. T. déclare (I, p. xxi et lii), que tous les autres mss. de Bracton proviennent de types postérieurs à celui qu'a copié le scribe à qui nous devons le ms. Rawlinson; mais il ne le démontre pas[1]. Enfin, quand même cela serait exact, serait-ce une raison pour les rejeter tous en bloc? Une classe, même secondaire, de mss., peut contenir d'excellentes variantes, et l'éditeur n'a pas le droit d'en faire fi, tant qu'il n'a pas établi que le seul ms. admis par lui reproduit la pureté absolue de l'original, et que tous les autres sont des copies dérivées et sans valeur.

Si enfin l'on admet que le ms. Rawl. C. 160 est de beaucoup le meilleur, il semble qu'il doive être pris pour la base même de l'édition. C'est ce texte excellent qu'il fallait nous donner tout d'abord; la comparaison avec d'autres mss. ou avec l'édition ne devrait fournir de variantes qu'en cas d'erreur manifeste. Est-ce ainsi qu'a procédé M. Twiss? En aucune façon. En dépit de son attestation formelle et réitérée que ce ms. Rawlinson est le plus ancien de tous et le plus pur, il arrive le plus souvent que la leçon fournie par ce ms. est reléguée en note, et que la leçon traditionnelle est conservée dans le texte. En faut-il des exemples? Je les prends à l'aventure : t. II, p. 177 : « Misericordia siquidem injusta est cum incorrigibili, et non est in eos liberalitatis augustæ *(sic)* referenda humanitas, qui impuritatem veteris admissi *consuetudinibus* potius quam emendationi deputarunt ». Le ms. porte : *consuetudini;* pourquoi ne pas garder cette leçon? Quelques lignes plus bas : « Item pauperis non misereatur quis in judicio, misericordia scilicet remissionis, cui tantum misericordia *compassione* (ms. : *compassionis*) est, sicut et omnibus miserendum. Et quibus et qualiter sit miserendum eum *doceat* (ms. : *doceant*) merita vel demerita personarum ». Il n'est pas douteux dans ces deux derniers cas que la vraie leçon ne soit celle du manuscrit. N'est-ce pas également vrai pour ce passage de la p. 284? « Inquiratur etiam utrum mortuus ille notus fuerit vel ignotus, et ubi nocte illa hospitatus; secundum quod inquisitione fuerit, attachientur *hospes et hospites* (ms. : *hospites et hospitae*), et tota familia in domo inventa ubi fuerit hospitatus ». Je pourrais multiplier ces exemples presque à l'infini; mais je préfère, comme tout à l'heure, m'en rapporter au jugement du lecteur : qu'il ouvre au hasard un quelconque des six vols. parus, et qu'il étudie les variantes (le travail sera tôt fait, tant les variantes sont rares); il verra combien de fois la bonne leçon est en note, et la mauvaise dans le corps du texte.

D'autres fois il est vrai, mais plus rarement, c'est une mauvaise leçon du ms. Rawlinson que M. T. a cru être la bonne et qu'il a insérée dans le texte. Le second traité du livre III est intitulé, dans le ms.

1. A deux reprises différentes, et par exemple I, xxi, M. Twiss a essayé de donner un classement des mss.; mais sans résultat.

Rawl. « Liber tertius de Itineratione Justitiariorum ». M. T. a préféré garder le titre admis par l'édition de 1569 : « Liber tertius, in quo tractatur de corona ». Le premier avait pourtant l'avantage d'être plus clair ; mais passons ! Bracton expose, dès le début, comment les juges doivent procéder dans leurs tournées : ils déclareront tout d'abord qu'ils commenceront par les plaids de la couronne, où sont réglées toutes sortes d'actions criminelles ; puis ils se retireront dans un endroit à l'écart, « et vocatis ad se quatuor, vel sex, vel pluribus de majoribus de comitatu, qui dicuntur *busones (sic)* comitatus, ... ». Ici le ms. Rawl. porte : *buzones ;* un autre : *barones*. Ce passage n'a pas manqué d'attirer l'attention de M. T. ; à la page xlviij du tome II, il rapproche de la forme « bosones », qui ne se retrouve nulle part ailleurs, le flamand « boss », qui signifie un gaillard gros et bruyant, et le terme d'argot « boss » employé par les ouvriers anglais pour désigner leur directeur ou leur chef d'équipe. Bracton aurait donc ici employé un mot d'argot ! Tant d'ingéniosité est inutile : Bracton a voulu dire ceci : les juges itinérants prennent à part six personnes ou plus, parmi les plus notables, qu'on appelle « les barons » du comté ; cette acceptation du mot « baro, barones », est bien connue : elle désigne toujours des hommes libres exerçant certaines charges et jouissant d'une certaine considération ; c'est ainsi qu'on parle des « barons » de l'Echiquier, des « barons » de Londres, des « barons » des Cinq Ports. Il fallait donc ici rejeter la mauvaise leçon du ms. Rawlinson, et faire imprimer : « de majoribus comitatus, qui vocantur *barones* comitatus. »

Ces exemples suffisent, je crois, pour montrer comment M. T. a constitué son texte. La méthode est mauvaise, parce que le point de vue où il se place est peu scientifique : il n'a pas songé à nous donner le meilleur texte possible de Bracton par la comparaison méthodique des mss. existant ; son ambition plus modeste s'est bornée à reproduire le texte traditionnel de 1569 et de 1640 en le corrigeant çà et là par une collation attentive avec un ou deux bons manuscrits. Ce parti regrettable, M. T. l'a pris en pleine connaissance de cause et voici les raisons qu'il en donne II, p. lxxxv : « les amis des recherches d'érudition regretteront peut-être que l'éditeur n'ait pas donné de Bracton une édition « Variorum ». Le projet a été soigneusement discuté entre l'éditeur et feu M. Th. D. Hardy, et abandonné après mûre délibération. L'éditeur était pour sa part disposé à donner l'édition avec les variantes des divers mss. ; mais en examinant plus de vingt mss., dont aucun ne pouvait être identifié avec aucun des douze utilisés par l'éditeur de 1569, il y trouva un nombre infini de variantes provenant de l'omission de certains mots, parfois de phrases entières ; le plus souvent cependant c'étaient des variantes de pure forme, intéressantes pour le bibliographe (bibliographical antiquary), peu utiles pour l'érudit (scholar), inutiles pour le jurisconsulte (law student). Les mss. écrits par des moines se distinguent pour la plupart des mss. écrits dans les cours de justice

parce qu'ils sont en général mieux soignés au point de vue du style; mais ces variantes sont évidemment arbitraires et ne prouvent qu'une chose, à savoir la supériorité du latin écrit dans les monastères sur le latin écrit dans les cours de justice. S'il y avait seulement six ou sept mss. connus de Bracton, et si le texte imprimé de 1569 avait été notoirement corrompu, on aurait eu raison d'entreprendre une édition « Variorum » ; mais encombrer une édition officielle (Rolls édition) de Bracton de corrections fantaisistes dues à des moines, ou de fautes commises par des légistes négligents, pour ne rien dire de la transposition de phrases entières, qui caractérise beaucoup de mss. existant, n'aurait, dans l'opinion de l'éditeur, servi de rien, et aurait encombré le texte d'une inutile « campana supellex ».

Quel singulier raisonnement! Les mss. présentent les plus grandes différences, donc il vaut mieux s'en tenir au texte de 1569 parce qu'il n'est pas notoirement corrompu! Mais le texte de 1569 contient des fautes nombreuses, donc nous le corrigerons à l'aide de quelques bons manuscrits! Qu'en pense M. Viollet?

Le nom de M. Viollet se présente naturellement à l'esprit; l'édition qu'il a donnée des *Etablissements de Saint-Louis* montre ce qu'aurait dû être l'édition de Bracton, et l'on se rend beaucoup mieux compte des défauts de celle-ci quand on connaît les mérites éminents de celle-là. La Société de l'Histoire de France s'est honorée en autorisant M. Viollet à faire une édition vraiment critique; croit-on que le travail de M. T. ajoutera quelque chose à la renommée, fort légitime d'ailleurs, de la collection du Maître des Rôles? Je sais bien qu'on a reproché à M. Viollet d'être tombé dans l'excès inverse, et l'on s'est plaint que l'extrême abondance des notes rendît la lecture du texte difficile : on admet pourtant que pour un texte en français du XIIIe siècle, cet appareil critique était loin d'être inutile. Serait-il aussi bien à sa place dans un ouvrage écrit en latin? J'accorde volontiers qu'il eût été fastidieux de noter les moindres variantes graphiques des mss.; il faut en tout de la mesure, mais M. T. avoue des différences d'une toute autre nature, et c'est de celles-là qu'on peut à bon droit lui reprocher de n'avoir pas voulu tenir compte.

En réalité M. T. n'a pas voulu donner de Bracton un texte *critique*, mais seulement une édition *pratique*. Il fallait d'abord le présenter sous un format plus commode : au lieu d'un in-folio embarrassant, nous avons aujourd'hui six gros in-8°. Y gagne-t-on beaucoup? Il fallait ensuite changer le moins possible les habitudes de lecteurs ordinaires de Bracton : l'édition de 1569 était imprimée avec les abréviations telles que les mss. les contiennent, ou à peu près : M. T., après avoir commencé de publier le texte en résolvant les abréviations, est promptement revenu (voy. t. I, p. 162) à l'ancien système, bien qu'il n'ait plus aujourd'hui la moindre raison d'être. Il fallait enfin mettre Bracton à la portée même de ceux qui ne sauraient lire et comprendre son latin, pourtant si clair, et

relativement si pur; c'est pourquoi M. T. a entrepris la tâche délicate et difficile de traduire son auteur. Loin de moi l'idée de l'en blâmer. Le travail de la traduction oblige de regarder le texte de très près et peut suggérer bien des doutes heureux sur la pureté même de ce texte; d'autre part une bonne traduction peut être considérée comme une sorte de commentaire perpétuel. Oserai-je le dire cependant? Il me semble que la traduction de T. ne résout qu'à demi les problèmes que soulève la lecture de Bracton. Est-ce parce que l'anglais m'est moins familier que le latin? Plus d'une fois, lorsque, arrêté par quelque mot difficile du texte, j'ai invoqué le secours de la traduction, j'ai trouvé le mot anglais si exactement calqué sur le mot latin, que mon incertitude s'est accrue au lieu de se dissiper. Je suis cependant tout disposé à croire que cette traduction rendra de réels services aux Anglais et aux Américains pour qui elle est faite. D'autre part, peut-être trouveront-ils, eux aussi, que cette traduction ne suffit pas à tenir lieu de tout commentaire; le fait est qu'en dehors de certaines dissertations disséminées dans les préfaces des six volumes, et sur lesquelles je reviendrai plus loin, le commentaire se réduit à presque rien.

Est-ce donc à dire que la présente édition est inutile? Non pas entièrement. A condition d'y mettre le prix (les 6 vol. parus qui contiennent le texte entier de Bracton, coûtent 75 fr.; et ce n'est pas tout), on peut se procurer aisément une réimpression expurgée de l'édition de 1569 et de 1640. On a par dessus le marché une traduction littérale, en anglais, du texte traditionnel. Enfin les préfaces contiennent d'excellentes choses qu'il me reste à faire connaître.

Ici encore malheureusement c'est par une critique, assez grave où mes yeux, que je crois devoir commencer : ces préfaces sont rédigées avec la plus extrême confusion. On se fait difficilement l'idée d'un pareil désordre; il faut les parcourir pour y croire. Il eût été logique de consacrer la préface du t. I à l'étude et au classement des manuscrits; celle des autres volumes (car chaque volume de la collection, pouvant se vendre à part, semble faire un tout en soi) à l'étude de certains points spéciaux de jurisprudence ou d'histoire du droit, enfin de réserver celle du dernier volume pour la biographie Bracton; mais il n'en est rien; chacune de ces préfaces parle de tout cela à la fois, au hasard, et l'on ne saurait prévoir quelle surprise nous réserve celle du septième et dernier volume. Essayons cependant de débrouiller ce chaos.

M. T. a réussi à reconstituer à peu près la biographie de Bracton. C'est un des points vraiment nouveaux de son ouvrage, et dont il faut lui savoir gré. Le célèbre jurisconsulte du XIII[e] siècle paraît être né à Bratton Fleming, village situé un peu à l'ouest de Barnstable, au comté de Devon, qui avait déjà donné le jour à un des prédécesseurs et maîtres de Bracton, à Guillaume de Ralegh (Twiss II, XLIII). La vraie forme de son nom serait donc Bratton, non Bracton; mais cette dernière est celle qui se retrouve le plus fréquemment dans les mss. (I, IX), et celle

que peut-être employait Bracton lui-même [1]. La date de sa naissance nous est inconnue; nous ne savons rien non plus sur son éducation, sinon qu'il était clerc (I, xi); une tradition ancienne veut aussi qu'il ait enseigné le droit civil à Oxford (I, xxviii et II passim). Il exerça pendant longtemps, les fonctions de juge à la cour du roi, et fut employé à plusieurs reprises comme juge itinérant. C'est à ce titre que nous trouvons la première mention de lui en 1246 : « coram Henrico de Bathonia, Jeremia de Caxton et Henrico de Bracton justiciariis » (I, ix). Depuis cette époque, où retrouve plusieurs fois son nom dans les documents ou rôles officiels : en 1252 (*Placitorum Abbreviatio,* fol. 138); en 1255 (Nouveau Rymer, I, 320); dans les *Excerpta e rotulis finium*, de 1250 à 1267. C'est peut-être lui aussi, ajouterai-je, qui est désigné par Mathieu Paris dans ses *Additamenta* (t. VI, pp. 343, 347, 348, à l'œuvre 1257) : « et ita inrotulatur in rotulis regis coram Henrico et Brettona et Nicholao de Turri, tunc justiciariis domini regis. » (Cf. III, p. lv.) En janvier 1263, Bracton est désigné comme archidiacre de Barnstable; l'année suivante, (18 mai) il devint chancelier de l'église cathédrale d'Exeter. En 1268, le registre de l'évêque de l'église d'Exeter, Walter Bronescombe (1237-80), mentionne la nomination des successeurs de Bracton à la charge de chancelier et aux autres fonctions ecclésiastiques qu'il remplissait dans le même diocèse (3 sept.); d'autre part un nécrologe d'Exeter mentionne l'obit de Bracton au quatrième jour des calendes d'octobre (29 sept.). On doit donc admettre la date du 29 sept. 1268 comme celle de la mort de Bracton. M. T., fort incertain encore à cet égard dans la préface du t. I, est plus affirmatif dans celle du t. II, et il y a toute apparence que, cette fois, il est dans le vrai (II, xii). Bracton fut enseveli dans l'église même d'Exeter, devant l'autel de la Vierge situé dans la nef, au sud de l'entrée du chœur, et qui fut toujours appelé depuis « l'autel de Bratton ». La mémoire de Bracton et le souvenir de l'endroit où il avait été enseveli persistèrent longtemps, et pendant trois siècles ils furent consacrés par une messe célébrée tous les matins devant l'autel; c'est seulement après la messe dite que les portes de la cathédrale étaient ouvertes au public (Twiss II, lxviii). Il est évident que Bracton s'était assuré par une rente perpétuelle la perpétuité de ces prières. On n'en est pas moins heureux et touché de voir le nom d'un des grands jurisconsultes de l'Angleterre honoré ainsi jusqu'à la Réforme; c'est comme un discret hommage rendu à l'un des hommes qui ont le plus illustré le règne brillant à tant d'égards de Henri III.

1. Ainsi au livre I du quatrième traité de Bracton chap. 20 (Twiss III, 212) il parle des erreurs que l'on peut commettre dans la rédaction d'un bref royal, et qui peuvent avoir pour effet de l'annuler : on peut, dit-il, se tromper dans une syllabe, « ut si quis alium nominet Henricum de Brocheton ubi nominari deberet Henricus de Bracton »; ou dans une lettre : « ut si quis enarraverit sic nominando Henricum de Bracthon ubi nominare deberet Henricum de Bracton »; ou dans une qualité : « ut si dicatur in brevi : questus est nobis Henricus de Bracton precentor, cum sit decanus » cf. III, p. lvj.

Bracton appartenait à une forte génération de juges, dont les historiens nous citent quelques-fois les noms, et signalent l'activité féconde, mais dont la vie nous est à peine connue : dans le nombre, Bracton en nomme surtout deux : Martin de Pateshull et William ou Guillaume de Ralegh; M. T. donne çà et là (I, XLIII; III, XXVI et XXVIII, etc.) de maigres détails biographiques sur ces personnages, sur le premier surtout, un des plus acharnés travailleurs de son temps. Les décisions qu'ils prirent dans leurs tournées en qualité de juges itinérants (justices of the eyre), sont comme autant d'oracles pour Bracton; sans cesse il les invoque [1] pour fixer des points douteux de droit et de procédure. Il puisa également à d'autres sources : dans le droit romain, par l'intermédiaire surtout de la *Summa* d'Azo de Bologne (I, XXIX; II, lXXIX; III, XXV.); et dans le droit canonique (I, XXXVIII; II, lx). M. T. montre ce qu'il doit à ces diverses sources; il résume très bien, d'après l'ouvrage de Güterbock [2], quelle sorte d'influence le droit romain exerça son esprit. Il faut noter aussi ce que dit M. T. du droit canonique, de ce que Bracton lui emprunte, et de l'indépendance qu'il montre à l'égard des décrétales (II, lXII.). Il résulte de ces observations que l'ouvrage de Bracton expose, non pas les principes du droit romain ou canonique, mais le pur droit anglais; les éléments romains dont il est facile de constater la présence dans ce droit, ne sont pas un emprunt arbitraire de Bracton, mais faisaient partie intégrante de la loi anglaise.

C'est que Bracton, avant toute autre chose, s'est proposé de composer un manuel de la loi commune de l'Angleterre pour l'usage et pour l'instruction des juges itinérants. (Twiss II; I, XXIV; II, lXVII); et aussi, à un point de vue plus particulier, de fournir aux juges d'assises qui, en vertu de la seconde Grande Charte de Henri III, étaient tenus de visiter chaque comté une fois l'an, une connaissance approfondie de la loi en matière de possession, d'héritages, et autres matières qu'il traite dans son quatrième livre (II, xlIX.). Ce caractère propre à l'œuvre de Bracton le distingue expressément d'autres jurisconsultes de la même époque; ainsi, l'on ne trouvera pas chez lui le point de vue philosophique élevé, le sens profond de la vie et l'intime connaissance des hommes qu'on rencontre par exemple chez Beaumanoir.

A quelle époque Bracton a-t-il composé son œuvre? Sur ce point, les idées de M. T. se sont précisées peu à peu. Après avoir paru admettre (préface du t. I.), que les divers traités qui la composent avaient été écrits à des époques différentes, il change d'idée (II, xlVII). En fait, il

---

1. Dans une note publiée par l'*Athenaeum* du 19 juillet 1884, M. Paul Vinogradoff a appelé l'attention sur le ms. du Brit. Mus. Addit. 12,269, qu'il croit être un livre d'extraits faits par Bracton comme préparation à ce grand ouvrage. Cette note contient aussi quelques indications biographiques sur Bracton.

2. *Henricus de Bracton, und sein Verhæltniss zum ræmischen Rechte.* Berlin, 1862. Cet ouvrage a été traduit en anglais et annoté par M. Brinton Coxe. Philadelphie, 1865.

est probable que Bracton, après avoir acquis une longue pratique des lois et de la jurisprudence, se mit à rédiger son ouvrage peu après l'année 1256, car il parle en un endroit de l'élection de Richard de Cornouailles à la couronne d'Allemagne comme d'une chose encore incertaine (Twiss I, XVI etc.); il doit l'avoir terminé avant la fin de 1259, car il n'a pas tenu compte des changements apportés, cette année même, par le statut de Westminster sur les tenures féodales et sur les actions relatives aux douaires et aux avoueries. D'autre part, M. T. allègue ingénieusement un fait cité par Madox (*Exchequer* II, 257) : en 1259, « Henricus de Bratton » fut invité à rapporter aux archives les rôles de Martin de Pateshull et de Guillaume de Ralegh. Privé de cette mine indispensable de renseignements, Bracton s'arrêta. Peut-être fut-il aussi écarté de la cour du roi pendant les troubles civils des années 1258-65. Il paraît enfin certain que Bracton laissa son œuvre inachevée (Twiss VI; VIII, LXV.)

Elle est aujourd'hui divisée en cinq livres. M. T. fait observer que, si l'ordre des matières tel qu'il existe dans les éditions modernes doit être considéré comme étant l'ordre primitif, la division des chapitres, et les titres donnés à ces chapitres semblent être postérieurs à Bracton. (Voy. Twiss I, XXIV, XLVIII; II, XXXV, XLVII, LXXXVIII; III, VIII, VI, p. XLIX; VI, LXVI.)

Dans ses différentes préfaces, M. T. analyse les matières contenues dans chacun des traités qui composent l'ouvrage de Bracton ; à l'occasion, il étudie certains points de la législation et des institutions anglaises. Ni pour l'originalité des vues, ni pour la méthode d'exposition, ces digressions ne sauraient être comparées à l'introduction aux *Établissements de Saint-Louis;* elles sont loin cependant d'être sans valeur. Je me contenterai de les indiquer ici : t. II, p. XXXV et LIII, sur l'office du Chief-Justice; p. XXXII sur les juges du Banc du roi (répétition, p. LIII et LIV); p. XLV sur les juges itinérants (répétition III, XVIII); p. XXIX, sur les deux statuts de Merton de 1234 et de 1236, et sur le parlement de Tewkesbury, faussement attribué à l'année 1234 (voy. l'appendice III, où M. T. publie pour la première fois le rôle des « Placita coram rege » tenus à Westminster le 12 oct. 1234, avec le nom de ceux qui assistèrent à ce parlement. Cf. t. III, p. XXIX); p. LIX, sur la procédure en cas de haute trahison (l'opinion de Bracton sur ce point marque une époque dans l'histoire de la loi anglaise); p. LXIV, sur la loi d'anglaiserie. Tome IV, p. VIII, sur le droit d'avouerie et sur *l'advocatus ecclesiae;* p. XXXII, sur la façon dont on comptait les heures du jour en Angleterre au XIII[e] s.; p. LIII, sur le douaire. Tome V, p. XII, sur l'histoire du shériff; p. XLIX sur la législation relative aux essoines ou excuses légales; et à ce propos sur la date du « Statute of Leap year », qui régla la manière de calculer les délais légaux dans les années bissextiles, et sur la manière de commencer l'année. Tome VI, p. XXI sur la garantie (M. T. publie le texte inédit d'un autre rôle des « Placita coram

rege » de 1258 qui confirme le texte de Bracton sur ce point); p. xxx, sur le mariage et sur les enfants illégitimes.

Chaque volume se termine par une table des matières. C'est une heureuse idée. Je regrette cependant que l'auteur ait cru devoir y admettre presque uniquement les termes de la traduction anglaise, et non les mots sous leur forme latine. Ici encore, on constate la malencontreuse pensée qu'a eue M. T. de faire une édition pratique et nullement scientifique.

Il me reste à faire une dernière sorte de critiques : la correction matérielle laisse à désirer, surtout dans les deux premiers volumes. Si je m'arrête un moment sur ce point, c'est qu'il est fort rare dans les livres anglais, et en particulier dans les volumes de la collection des Rôles, imprimés d'ordinaire avec un grand soin. Dans la préface du t. I, je note cette faute plusieurs fois répétée, et qui trouble le raisonnement : le premier statut de Westminster est donné comme étant de la troisième année d'Edouard III, au lieu d'Edouard I (p. xii et xix); p. xiii, anno regni regis Edwardi, regis Henricii *tercii,* au lieu de *tercio;* p. xx un statut de 1274 est indiqué comme étant de la quatrième année d'Edouard I, au lieu de la deuxième; et j'en passe. Page xxx, il est fort incorrect de dire que les Assises de Jérusalem ont été publiées « by the French Academy », par le comte Beugnot; p. xxvii la guerre qui se termina en 1217 n'a pas eu lieu entre Henri III et Louis IX. — Dans le texte, je note aussi au hasard quelques corrections : t. I, page 40, l. 7 : la phrase « sic ergo rex » est mal ponctuée; il faut lire : « Sic ergo rex, ne potestas sua maneat infrenata. Igitur non debet... »; ici, la traduction est plus exacte que le texte. Page 66, l. 14, lisez : « Nam si in *arbore* mea consederint »; p. 116, l. 15, lisez « coram nobis vel *justiciariis* nostris »; p. 132, l. 1, lisez « Falconi de *Breaute* » au lieu de *Breante ;* p. 282, cinq lignes avant la fin : *servitium,* au lieu de *servitum;* etc. Je crois inutile de pousser plus loin cet *erratum.* Je me bornerai à ajouter cette remarque : le fait de reproduire un texte du moyen-âge avec les abréviations figurées n'est pas une garantie de correction; on pourrait aisément en administrer fréquemment ici la preuve. Alors à quoi bon conserver ce mode de transcription! Il se comprenait au xvi[e] siècle où l'on était encore familier avec les mss. chargés d'abréviations; il n'est plus aujourd'hui d'aucune utilité.

J'ai dit plus haut combien le commentaire laisse à désirer. Il eût été bon par exemple d'expliquer, t. II, p. 4, les mots « cone et keye » avec plus de précision qu'on ne l'a fait; p. 250, les mots saxons : *Sothale* et *Filctale*. Page 301, on voudrait savoir quel est ce Simon de Montfort contre lequel des plaintes furent élevées au concile d'Oxford en 1222. Tome III, p. lxv, l'époque où fut rédigé l'Ancien Coutumier de Normandie doit être rectifiée d'après les recherches de M. Tardif. Enfin je ne puis partager l'avis de l'éditeur sur la manière dont il traduit le mot latin *vicecomes*. Partout il le rend par *viscount*, et non par *sheriff;* les

raisons par lesquelles il essaie de se justifier (V, p. XII) ne m'ont nullement convaincu.

Il est temps de mettre fin à ce long compte-rendu. J'ai pensé qu'un texte de l'importance de celui-ci, publié dans une collection aussi justement estimée que celle des Rôles, par un érudit qui n'en est plus à ses débuts et qui s'est fait un nom honoré par ses travaux antérieurs, pouvait être l'objet d'une critique rigoureuse. Est-ce ma faute si elle est sévère? M. Twiss s'est trompé. Il a mal compris, à mon sens, la manière dont il fallait publier à nouveau Bracton; pour n'être pas inutile, son travail est notoirement insuffisant. Nous avons un texte de Bracton de plus; il est impossible de dire que nous en avons une bonne édition.

Ch. Bémont.

---

189. — **Les Huguenots et les Gueux.** Etude historique sur vingt-cinq années du xvi[e] siècle, 1560-1585, par M. le baron Kervyn de Lettenhove, président de la commission royale d'histoire, membre de l'Académie de Belgique, correspondant de l'Institut de France, etc. Tome III, 1572-1576, Bruges, Beyaert-Storie; Paris, Lecoffre, 1884. In-8 de 644 p.

Le tome III de la grande étude de M. Kervyn de Lettenhove embrasse l'histoire de la France depuis la Saint-Barthélemy jusqu'à la mort de Charles IX (1572-1574) et l'histoire des Pays-Bas depuis le siège de Mons jusqu'au départ du duc d'Albe (1572-1573). Les longs articles consacrés au tome I (n° du 3 mars dernier, pp. 190-194) et au tome II (n° du 7 juillet, pp. 27-34), me permettent d'examiner plus rapidement le tome III. Nous y retrouvons toutes les qualités déjà louées dans les deux précédents volumes et les futurs historiens du xvi[e] siècle ne pourront se dispenser de consulter tous ces chapitres pleins de choses et de choses souvent nouvelles qui sont intitulés : *La France après la Saint-Barthélemy*, *Armements du duc d'Albe*, *les Anglais en Zélande*, *Campagne du prince d'Orange*, *les représailles du duc d'Albe*, *les deux couronnes* (c'est-à-dire les couronnes d'Angleterre et de Pologne convoitées par la France), *la Mission de Maisonfleur*, *le siège de la Rochelle*, *la convention de Nimègue*, *le prince d'Orange en Hollande*, *ses propositions secrètes*, *la foire de Francfort*, *l'élection de Pologne*, *la candidature d'Angleterre*, *les Pays-Bas jusqu'au départ du duc d'Albe*, *Mission du seigneur de Lumbres à Paris*, *le voyage de Blamont*, *le complot du mardi-gras*, *le complot du jeudi-saint*, *mort de Charles IX*, *Régence de Catherine de Médicis*, *le Gouvernement de Requesens*, *la négociation de Marnix*, *le combat de Mookerheyde*, *les Mutinés*, *Avènement de Henri III*, *Intrigues de Condé*, *le sacre de Henri III*, *les conférences de Breda*, *les bourreaux de la Noord-Hollande*, *revendications des Huguenots*, *l'alliance de Henri III et du Taciturne*, *l'alliance d'Elisabeth et de Philippe II*, *le Taciturne*

chef-souverain, les complots du duc d'Alençon, la fuite du duc d'Alençon, les ambassades anglaises en Hollande, l'ambassade hollandaise à Londres, la paix de Monsieur.

Ne pouvant tout analyser, ne pouvant même citer tout ce qui, dans le vaste tableau peint d'une main si ferme et si sûre par M. K. de L., me paraît particulièrement remarquable, je vais me contenter de mentionner quelques-uns seulement des passages les plus curieux du volume, m'attachant de préférence aux passages rectificatifs.

On a souvent répété que la tête de Coligny avait été envoyée à Rome. M. K. de L. nous rappelle (p. 5) que, selon une version fort répandue à Paris [1], ce fut au cardinal de Lorraine [2] que « les agents les plus ardents » expédièrent « comme un trophée, la tête sanglante de Coligny ». Il ajoute que Brantôme est disposé à croire que le funèbre présent fut envoyé à Philippe II, mais que rien ne justifie cette assertion. A mon humble avis, les rumeurs qui ont trouvé de l'écho dans la lettre du diplomate florentin n'avaient pas plus de réalité que l'assertion de Pierre de Bourdeilles, et la tête de l'amiral n'alla pas plus en Italie qu'en Espagne. En tout cas, ce ne fut pas au Vatican que l'horrible hommage aurait été apporté, car M. K. de L. a très bien établi que le pape désapprouva formellement les excès d'août 1572 (pp. 14-15) : « Depuis peu de mois, le siège pontifical était occupé par Grégoire XIII, digne successeur de Pie V par la vie la plus exemplaire et par l'intégrité de sa doctrine (Lettre du cardinal d'Armagnac, du 21 mai 1572). Lorsqu'il connut les sanglantes péripéties de la Saint-Barthélemy, *il en jeta des larmes de deuil. Je pleure*, dit-il, *la façon dont le roy a usé, par trop illicite et deffendue de Dieu pour faire une telle punition* [3]. Rapprochez des paroles de Pie V, avant la Saint-Barthélemy, celles de Grégoire XIII prononcées aussitôt après, et rien ne restera de ces accusations si souvent dirigées contre le Saint-Siège comme ayant été, non le défenseur des persécutés, mais le complice des persécuteurs ».

M. K. de L. emprunte à des documents étrangers des renseignements exacts sur une scène qui a été odieusement travestie (p. 22) : « Quinze jours environ après la Saint-Barthélemy, Charles IX, se rendant à la

---

1. Voir, notamment, Lettre de Petrucci, du 2 novembre 1572.

2. M. K. de L. est impitoyable pour le cardinal de Lorraine. Voici son acte d'accusation (p. 5) : « Ce prélat aux mœurs douteuses, qui cherchait, selon Alava, à cacher son incapacité sous les dehors d'un fastueux orgueil, s'applaudissait seul sans réserve de tout ce qu'il avait appris et il ne vit dans la Saint-Barthélemy que la gloire de sa maison ». Je ne pense pas que l'*incapacité* du cardinal de Lorraine ait été aussi grande qu'a bien voulu le dire Alava. Voir les témoignages contraires au sien réunis en grand nombre par M. H. Paris (*Etudes sur Charles, cardinal de Lorraine*, Reims, 1845, in-8°) et par M. J.-J. Guillemin (*Le cardinal de Lorraine, son influence politique et religieuse au* XVIe *siècle.* Paris, 1847, in-8°).

3. Brantôme, t. IV, p. 306. Cette protestation est confirmée, selon la remarque de M. K. de L. (p. 14, note 4), par une lettre de Don Diego de Çuniga, du 22 septembre 1572, où cet ambassadeur de Philippe II déclare que le pape a été frappé d'horreur (*se espantavo*) en apprenant la Saint-Barthélemy.

chasse aux environs de Saint-Denis, passa près de Montfaucon. Voyant des curieux réunis autour du gibet, il demanda ce qu'ils faisaient là, et comme on lui répondit qu'ils se pressaient autour du cadavre de Coligny, il prescrivit de l'ensevelir [1]. D'anciens serviteurs de l'amiral prévinrent les ordres du roi et déposèrent secrètement ses restes à Chantilly sous la protection du maréchal de Montmorency qui avait été son ami [2]. De là on les porta à Châtillon où ils furent longtemps cachés à l'intérieur d'une muraille et où ils reposent encore aujourd'hui au milieu des ruines [3]. A ce simple récit, le dernier chapitre de la légende de Coligny a substitué la scène fameuse qui montre Charles IX, Catherine de Médicis et toute la cour accourant à Montfaucon pour repaître leurs regards du spectacle de leur ennemi mort, et où l'on fait répéter au roi de France le mot de Vitellius : « *l'odeur d'un ennemy est très bonne* [4] ».

C'est encore de documents qui n'ont pas été utilisés jusqu'à présent, pas même par M. le marquis de Noailles [5], que M. K. de L. tire ce récit de l'évasion du royaume de Pologne du futur roi de France Henri III : « Après avoir soupé, il se retira d'assez bonne heure dans sa chambre d'où il sortit par une fenêtre vers minuit pour monter à cheval avec quatorze ou quinze des siens. Il ne prit de repos que lorsqu'il eut atteint la frontière de la Silésie. Il était quatre heures du matin quand les Polonais s'aperçurent de sa fuite. Ils firent aussitôt sonner les cloches et les trompettes et battre le tambour, et ils réunirent ainsi quinze cents chevaux pour reconquérir leur monarque fugitif; mais le palatin de Lublin parvint seul à l'atteindre. Il était trop faible pour mettre la main sur lui et se borna inutilement à lui rappeler ses promesses et ses devoirs. Henri avait laissé sa cotte d'armes dans l'église de Cracovie : les Polonais la déchirèrent comme celle d'un prince sans honneur [6] ».

---

1. Lettre de Petrucci, du 13 octobre 1572. M. K. de L. mentionne (p. 22) une autre lettre d'un diplomate italien, Cavriana, d'après laquelle (19 octobre 1572) les commentaires de Coligny, autobiographie brûlée par le comte de Retz, dont c'est là un nouveau crime, étaient « œuvre fort remarquable et fort belle ».

2. Lettre du 19 octobre 1572. Record Office. Dans les mêmes archives, M. K. de L. a trouvé l'*Epitaphe de Gaspar de Colligni* (en 30 vers) qu'il reproduit (p. 20, note 1). Cette épitaphe n'est qu'une cruelle satire où le cadavre même de l'amiral est outragé d'une manière impie, infâme.

3. M. K. de L. renvoie aux « intéressants détails donnés par M. le prince Eug. de Caraman-Chimay dans son « Histoire de Coligny ».

4. M. K. de L. aurait pu rappeler que Voltaire (*Essai sur les mœurs*), se montrant mieux avisé que dans ses notes de la *Henriade*, avait rejeté le prétendu mot de Charles IX. Combien d'historiens pourtant, même de nos jours, ont répété avec une noble colère cette exclamation renouvelée des... Romains!

5. *Henri de Valois et la Pologne en 1572* (tome II, Paris, 1867, pp. 451 et suiv.). Voir *Revue critique* du 18 mai 1867, pp. 316-320.

6. Lettre de Mondoucet à Catherine de Médicis, du 4 juillet 1574; Lettre de Bingham à Walsingham, du 9 juillet 1574. Quelques circonstances ne sont pas les mêmes dans les deux relations de M. de Noailles et de M. K. de L., par exemple, le premier de ces historiens ne fait point passer le roi de Pologne par une fenêtre, mais

Il y aurait bien d'autres passages curieux à signaler sur l'astrologue florentin Cosmo Ruggieri [1], sur l'évêque de Valence Jean de Monluc, dont M. Rodolphe Reuss a jadis si doctement parlé ici même [2], à propos des *Notes et documents inédits pour servir à la biographie* de ce grand négociateur [3], sur le duc d'Alençon, au sujet duquel ont été réunis avec une richesse vraiment luxuriante tous les témoignages accusateurs des contemporains (pp. 107-109) [4], sur le poète-diplomate Jérôme l'Huillier, seigneur de Maisonfleur (pp. 115 et suiv.), l'auteur du très rare et très peu connu recueil intitulé : *Cantiques de Maisonfleur, œuvre excellente et pleine de piété* (1586), sur Joseph de Boniface, seigneur de la Mole en Provence (p. 150), sur une espièglerie de Charles IX qui, le jour de l'entrée solennelle du roi de Pologne à Paris (septembre 1573), s'étant déguisé en simple bourgeois avec un vieil habit et un vieux chapeau, et s'étant placé dans une petite maison sur le pont où devait défiler le cortège, fit répandre des seaux pleins d'eau sur la tête des mendiants groupés sous sa fenêtre [5], etc.

Quelques menues observations doivent trouver place ici. M. K. de L. cite (p. 4), à l'occasion de la demi-captivité du roi de Navarre (octobre

---

bien par une porte basse du côté des communs du château de Cracovie. Henri, dit-il, « se cacha dans un escalier et Souvray alla demander les clefs au gardien, *en alléguant une assignation que lui avait donnée une belle dame dans les faubourgs* ».

1. P. 95, p. 329. On voit dans cette dernière page que Ruggieri, qui avait fabriqué l'image de cire trouvée chez la Mole et destinée à l'envoûtement de Charles IX, fut condamné à neuf ans de galères, « non point pour avoir conspiré contre le roi, mais pour s'être prêté à des maléfices en matière d'amour », et que « l'on se borna à l'envoyer au bagne de Marseille, où il se logea, non sans y être fort honoré, dans la maison du capitaine des galères, maison qu'il convertit bientôt en une académie de mathématiques et d'astrologie ».

2. N° du 10 avril 1869. pp. 255-237.

3. M. K. de L. a trouvé dans les pasquils du Musée Britannique cette boutade contre Jean de Monluc accusé de calvinisme (p. 98) : « *Sub pelle ovina latet mens vulpina* ». Il cite (p. 214) une lettre de l'envoyé anglais, le docteur Dale, du 30 mai 1573, où brille un grand éloge de l'éloquence du prélat. Enfin, il nous apprend (p. 236) que, pour son heureuse négociation de Pologne, l'évêque de Valence reçut de Charles IX une gratification de 20,000 livres.

4. Le comte H. de La Ferrière, dans un article sur *les Huguenots et les Gueux (Revue des Questions historiques* du 1er octobre 1884, p. 612), s'exprime ainsi : « Dans ce curieux chapitre nous avons une erreur à relever. Le portrait que l'auteur emprunte aux *Mémoires de Nevers* s'applique au duc d'Anjou, le futur Henri III. et non au duc d'Alençon, qui ne prit que plus tard le titre de duc d'Anjou ».

5. Lettre du docteur Dale, du 18 septembre 1573 (Record Office). J'aime mieux cette mauvaise plaisanterie, quelque peu royale qu'elle soit, que le féroce amusement que prit Charles IX, selon son biographe Papire Masson, à couper les jarrets d'un mulet récalcitrant. Pour revenir aux douches administrées par l'ordre du roi de France aux pauvres de sa bonne ville de Paris, je constaterai que les princes, au XVIe siècle, ne gardaient pas assez leur dignité, et M. K. de L. nous montre (p. 620), d'après les révélations de d'Aubigné et des relations florentines, le jeune roi de Navarre jetant, pendant le prêche, des noyaux de cerise à la figure des ministres. Du moins Jeanne d'Albret se contentait de dormir au prêche !

1572) à la cour de France, la phrase que voici : « Le peu de compte qu'on faisoit de ce petit prisonnier de roitelet, qu'on galoppoit à tous propos de paroles et brocards comme on eust fait un simple page ou laquais de cour, faisoit bien mal au cœur ». Il ajoute : « C'est ainsi que s'exprime Pierre de l'Estoile en parlant du prince qui depuis fut Henri IV ». Ce n'est point P. de l'Etoile qui s'exprime ainsi ; c'est un *arrangeur* anonyme dont on a confondu le texte avec celui que nous a laissé le grand audiencier de la Chancellerie, comme je l'ai déjà rappelé ici plusieurs fois (notamment dans le nº du 7 juillet dernier, p. 32). La chronique de l'Estoile ne commence qu'au « dimanche xxxᵉ may, jour de Pentecoste 1574 ». Par conséquent, les citations de M. K. de L. tirées de récits antérieurs à cette date, comme celles des pages 23, 29, 328, n'appartiennent point aux *Registres-journaux* et devront, dans une prochaine édition, être restituées au mystérieux compilateur que l'on peut en quelque sorte surnommer le faux l'Estoile [1]. — L'auteur de *Les Huguenots et les Gueux* décrit ainsi (p. 291) le trouble éprouvé, à la suite des massaces d'août 1572, par le futur Henri III : « Les sombres images de la Saint-Barthélemy devaient plus d'une fois s'offrir à l'esprit du duc d'Anjou. Déjà, au sein des délices de Paris, il était parfois réveillé par les croassements des corbeaux qui planaient sur les tours du Louvre, et il croyait y reconnaître les gémissements des mourants. Ce fut bien pis encore dans sa triste royauté de Pologne, et ce sera pendant une de ces douloureuses insomnies qu'il dictera à son médecin Miron la relation des sanglants événements auxquels il avait pris une part si considérable ». M. K. de L. ajoute (en note) : « Je ne vois aucun motif de suspecter l'authenticité du récit dicté au médecin Miron. Mathieu l'a inséré dans son histoire [ah ! le bon billet qu'a la Châtre !], et il en existe une copie aux archives de Simancas ». Il y a plus d'un motif, plus d'un très grave motif, de suspecter l'authenticité du prétendu récit de Miron. J'ai déjà eu l'occasion de le déclarer ici en mentionnant (incidemment) le remarquable travail de M. Henri Bordier (*La Saint-Barthélemy et la critique moderne*. Genève, 1879, in-4°). Je me persuade que si M. K. de L., dont l'esprit se montre à la fois judicieux et sagace en tant de discussions de choses douteuses, examine attentivement le chapitre que M. Bordier a intitulé : *Comment le faux devient vrai ou le discours de Henri III à Miron* (pp. 52-58), il reconnaîtra que l'habile critique n'a pas pris un téméraire engagement en annonçant que le document « est d'une fausseté absolue que le lecteur va toucher du doigt ». — Matthieu qui, le premier, selon la remarque de M. Bordier (p. 60), a introduit Miron dans l'affaire de Cracovie, sans alléguer la moindre preuve à l'appui de son dire, Matthieu dont ici j'ai déjà deux fois signalé le peu de véracité (nº du 30 mars, p. 193, et nº du 7 juillet,

1. Je ne vois rien dans les *Mémoires-journaux* publiés d'après les manuscrits autographes, de ce qu'indique M. K. de L. (p. 555, note 2) sur l'entrevue de Catherine de Médicis et du duc d'Alençon, au château de Chambord (fin septembre 1575).

p. 32), est aussi le premier qui attribue à Charles IX les paroles funèbres ainsi répétées par M. K. de L. (p. 342) : « La fin de Charles IX fut touchante. Il témoigna une tendre affection et un vif regret de ses fautes à sa compagne Elisabeth d'Autriche qui fondait en larmes; puis il fit appeler le duc d'Alençon et le roi de Navarre et, montrant à celui-ci plus d'affection qu'à son frère : *Sachez*, leur dit-il, *qu'à défaut du droit héréditaire, il n'y a qu'une voie qui conduise au trône : c'est celle de l'honneur* ». Matthieu est le seul des écrivains du temps qui rapporte ce petit *speech* beaucoup plus édifiant qu'il n'est vraisemblable. Ce grand fabricateur de mots historiques n'aurait-il pas fabriqué celui-là? On y retrouve très nette et très frappante, ce me semble, la touche de l'auteur des *Quatrains de la vanité du monde*, du professeur de morale quelque peu déclamatoire. — Une dernière observation : c'est sans doute par une de ces distractions qui sont familières aux hommes d'esprit que M. Kervyn de Lettenhove appelle Avignon (p. 441) « la vieille cité bâtie aux bords de la Durance [1] ».

T. DE L.

---

189. — **Mémoires de Madame la duchesse de Tourzel,** gouvernante des enfants de France, pendant les années 1789, 1790, 1791, 1792, 1793, 1795, publiés par le duc DES CARS, ouvrage enrichi du dernier portrait de la reine. 2 volumes. Paris, Plon. In-8, 1883 (XIV et 404 p.; 355 p.) 15 francs.

Louise-Elisabeth-Félicité de Croy-Havré (née à Paris le 11 juin 1749, morte le 15 mai 1832) avait épousé le 8 avril 1764 Louis-François du Bouchet de Sourches, marquis de Tourzel et grand prévôt. Elle devint, après le départ de la duchesse de Polignac pour l'émigration, gouvernante des enfants de France : « J'avais confié mes enfants à l'amitié, lui dit Marie-Antoinette, je les confie maintenant à la vertu. » On sait le rôle qu'elle joua pendant la Révolution; elle fit le voyage de Varennes; elle montra le plus noble dévouement à la famille royale; désormais, dit l'éditeur, sa vie, ses affections, ses pensées se concentrent exclusivement sur les augustes enfants dont les épaisses murailles du Temple pourront seules la séparer. Louis XVIII lui conféra, en 1816, le titre de duchesse.

Mme de Tourzel avait composé des mémoires dont le manuscrit origi-

1. Les *Pièces justificatives* (pp. 635-638) se composent de : *Lettres d'Elisabeth à Catherine de Médicis et à Charles IX* (mars 1573?), d'une *lettre de Charles IX au duc d'Anjou* (3 avril 1575) et d'une *Lettre d'Elisabeth au roi de Navarre* (mai 1576). M. K. de L., *je le sais*, aime beaucoup mieux les critiques utiles que les vains compliments, aussi me permettra-t-il de lui dire que nous donner seulement quatre documents, c'est bien peu pour un chercheur qui en a comme lui des centaines à sa disposition. Que penserait-on d'un homme prodigieusement riche qui, en de graves circonstances, ne laisserait glisser de sa main qu'un tout petit nombre de pièces d'or?

nal est venu par héritage entre mains de M. le duc des Cars. Ce sont ces mémoires qui paraissent aujourd'hui par les soins de M. de La Ferronays. On saura le plus grand gré à M. le duc des Cars d'avoir consenti à leur publication, et nous sommes reconnaissants à M. de La Ferronays d'en avoir surveillé l'impression. Sans être un document historique d'une valeur *absolument incomparable* (introd. p. V), ces mémoires nous font mieux connaître Louis XVI et Marie-Antoinette dont Mme de Tourzel a reçu les confidences; ils éclairent d'une lumière nouvelle certains évènements de la Révolution, ils ajoutent d'intéressants détails à ce que l'on sait déjà sur l'arrestation de Louis XVI à Varennes, sur la journée du 20 juin, sur l'insurrection du 10 août, sur les massacres de septembre; ils sont une source des plus précieuses et que ne devront pas négliger tous ceux qui s'occupent, à quelque point de vue que ce soit, de l'histoire de cette orageuse époque. Il suffit de relever deux points, signalés d'ailleurs dans l'introduction : Bouillé dit que l'opiniâtreté de Mme de Tourzel à vouloir suivre le dauphin dans le voyage de Varennes empêcha le roi de prendre dans sa voiture un militaire résolu dont l'intervention eût été d'une importance capitale; Mme de Tourzel démontre (I, p. 302) qu'elle ne mérite pas ce reproche. On sait que tous les aventuriers qui tentèrent de se faire passer pour Louis XVII, ont prétendu qu'ils avaient demandé à être confrontés avec Mme de Tourzel, mais que la famille royale leur avait toujours refusé l'autorisation qu'ils sollicitaient : mais Mme de Tourzel elle-même n'a jamais voulu se prêter à cette confrontation; elle aussi avait fait son enquête sur la fin du jeune prince ; elle était entièrement convaincue de la mort de Louis XVII ; elle avait interrogé les médecins qui pratiquèrent l'autopsie ; elle avait lu, dans une visite à Mme Royale, un registre où étaient inscrits jour par jour les actes de l'enfant ; elle avait eu des renseignements très précis du curé de Sainte-Marguerite, dont le suisse avait été témoin de l'inhumation ; j'interromps, dit-elle dans ses *Mémoires*, le récit de ce qui regarde Madame pour parler de ce que j'appris au Temple, concernant le jeune roi, dont je parlais souvent à Gomin et à Lasne, et je joindrai à ce détail le récit de sa mort et des précautions que je pris pour m'assurer de sa réalité, *dont je ne puis conserver le plus léger doute* (II, p. 326 et suiv.)

Mais notre but, conforme à celui de cette Revue, est moins de nous occuper des *Mémoires* de Mme de Tourzel, que de la méthode suivie par l'éditeur dans la publication de cette œuvre importante. « Les mémoires ont été imprimés sur le manuscrit original; aucune altération n'y a été apportée et un pieux respect à présidé aux moindres détails; toutes les notes sont de la main même de l'auteur. » (p. XIX-XX) C'est, à notre avis, rendre la besogne de l'éditeur trop aisée et ce n'eût pas été altérer les *Mémoires* de Mme de Tourzel que de donner aux noms propres une orthographe uniforme, et leur forme véritable et connue de tous. Croit-on que si Mme de Tourzel se fût résolue à

faire imprimer ses *Mémoires*. elle y eût laissé les fautes qu'a conservées l'éditeur? Eût-elle laissé à la fois *Goupil-Préfel* (I. p. 57) et *Goupil-Préfeln* (p. 107), *Palloi* (I, p. 296) et *Palloy* (II, p. 244), *Davauz* (I, p. 35) et *D'Avaux* (I, p. 299)?

Il nous paraît d'ailleurs que l'éditeur n'a pas toujours reproduit le manuscrit avec autant de scrupule et de « pieux respect » qu'il le prétend. Il lui est arrivé quelquefois, de mal lire l'original des *Mémoires*. Est-il possible que Mme de Tourzel ait écrit *Imbert Colonia* (I, p. 67) pour « Imbert-Colomès » et *Garaud* de Coulon (I, p. 210) pour « Garand de Coulon »? [1]. Est-il bien certain qu'elle ait écrit *Gliuglin* (I, p. 364) pour « Glinglin » [2], *Jarjage* (I, p. 347) pour « Jarjaye », *Pragnan* (I, p. 365) pour « Prugnon », *Thurcoi* (II, p. 64) pour « Thuriot », *Frondières* (II, p. 115) pour « Froudière », *Montesquieu* (II, p. 184) pour « Montesquiou » *Maudat* (II, p. 209 et 212) pour « Mandat »? Est-il bien sûr qu'elle ait écrit tantôt *Davanthon* (II, p. 60 et 87) et tantôt *Duranthon* (II, p. 129), ici *Branyer* (I, p. 304) et là *Branger* (I, p. 365)? Est-il croyable qu'elle ait pris Choiseul-Stainville pour deux personnes différentes et qu'elle ait fait la même erreur à propos de Gay de Vernon? [3] Ce sont là des chicanes, des minuties, me répondra l'éditeur. Il n'en est pas moins vrai que, soit par inadvertance, soit qu'il ait été trompé par l'écriture de Mme de Tourzel, il a mis dans le texte imprimé des erreurs qui ne se trouvent évidemment pas dans le manuscrit, et il n'eût pas commis ces erreurs, s'il avait voulu prendre la peine d'identifier les noms et faire quelque chose de plus qu'une simple copie. Il ne s'agit plus aujourd'hui de reproduire tel quel un document historique et de laisser le public se débrouiller comme il peut; il faut éclairer ce document, le rendre accessible aux lecteurs, le purger des fautes qu'il contient. Mme de Tourzel écrit *Goyer* dans son manuscrit (II, p. 106), mais tous les lecteurs reconnaîtront-ils sous cette forme le nom du futur membre du Directoire Gohier? Au moins l'éditeur devrait-il, s'il veut conserver à tout prix l'orthographe de son auteur, mettre une note au bas de la page.

Si ces *mémoires* ont une seconde édition, nous prions donc l'éditeur de ne plus écrire dans le premier volume *Fritzlard* (p. 7), *Guillermi* (p. 195), *Dagoût* (p. 308), *Sommevel* (p. 313), *Blanc* (p. 344), *d'Offelyse, Disoteur*, *Guoguelas* (p. 364), *Maudelle* (p. 365), *Sausse* (p. 378), *Esnard, Le Quinço*, [4] *Cerotti* (p. 398) et, dans le second volume, *Lescène*, *Manvielle, Tournel, Raphaël* (p. 11), *Quatremer* (p. 22), *Cayer* (p. 29), *Streiner* (p. 70), *Brohé* (p. 75), *Gauchon* (p. 79), *Rouger* (p. 90

1. La vraie forme du nom est Garran.
2. La vraie forme du nom est Klinglin.
3. L'éditeur imprime, avec une virgule qui sépare les deux noms, Choiseul, Stainville (I, p. 364 « Heymann, Klinglin, d'Offelisse, Desoteux, Goguelat, Choiseul, Stainville, Mandel, Fersen) et Gay, Vernon (II, p. 66 « Torné, Fauchet, Gay, Vernon et autres ».)
4. II, p. 66, Mme de Tourzel écrit correctement Le Quinio.

et 164), *de Laureau* (p. 94), *Basire* (p. 102), *La Jarre* (p. 129), *Jean de Brie* et *De Launay d'Angers* (p. 163), *Daverhoust* (p. 170), etc.; mais Fritzlar, Guilhermy, d'Agoult, Sommevesle, Leblanc, d'Offelisse, Desoteux, Goguelat, Mandel, Sauce, Isnard, Lequinio, Cerutti, Mainvielle, Tournal, Raphel, Lecesne, Quatremère (de Quincy), Cahier (de Gerville), Steiner, Brahé, Gonchon, Rouyer, Loreau, Bazire, Lajard, Jean Debry, Delaunay (d'Angers), Daverhoult, etc.

Enfin, l'éditeur n'aurait-il pu — et ne pourrait-il plus tard — soit supprimer, soit signaler en note les erreurs flagrantes que Mme de Tourzel a commises au cours de son récit? Il est bien évident, par exemple (II, p. 41) que le traité de *1766* est le traité de 1756 et que c'est *Dumas* (Mathieu Dumas), et non Damas, qui parle à l'assemblée (II, p. 115). Devait-on laisser sans observation le passage suivant (II, p. 228): « Le résultat des votes... fut la réintégration de Roland, Servan et Clavières dans les ministères de la guerre, de l'intérieur [1] et des finances; puis les nominations de Danton dans celui de la justice; de Monge à la marine, de Grouvelle aux affaires étrangères et de Le Brun aux contributions publiques »? Le ministère des finances s'appelant alors le ministère des contributions publiques, il faudrait croire, d'après ce passage, qu'il y eut deux ministres des finances : Clavières et Le Brun. Mme de Tourzel s'est trompée : Grouvelle n'était que secrétaire du conseil exécutif provisoire, et Le Brun dirigea les affaires extérieures. Enfin, il faudrait dire (I, p. 327) que M. de Dampierre n'était pas, comme le croit Mme de Tourzel, gentilhomme de Clermont, et il ne fut pas tué ainsi que l'affirme l'auteur des mémoires, entre Clermont et Sainte-Menehould ; c'est au-delà de Sainte-Menehould, à un quart de lieue de cette ville, en allant vers Châlons, près de Dommartin-la-Planchette, que fut massacré le seigneur de Hans [2].

A. Chuquet.

CHRONIQUE

FRANCE.— Un de nos savants de province les plus consciencieux et les plus infatigables, M. Henri Jadart, secrétaire général de l'Académie de Reims, dont on connaît les érudites monographies de Robert de Sorbon (1877), de Dom Jean Mabillon (1879) et de Jean de Gerson (1881), ainsi que les travaux sur le marquis d'Asfeld, sur le

1. Ou mieux « dans les ministères de l'intérieur, de la guerre et des finances ».

2. Le portrait de Marie-Antoinette qui figure en tête du premier volume, a été fait pour Mme de Tourzel; il a été interrompu lors de la fuite à Varennes, puis repris en 1792, et au 10 août dissimulé derrière une porte; le marquis de Tourzel le retrouva trois ans après. Une dernière preuve de la négligence de l'éditeur : le peintre se nomme tantôt (au bas du portrait) *Kucharsky*, tantôt (introd., p. VIII, n. 1) *Kouarski*).

présidial de Réthel et sur la population de Reims au moyen âge, nous envoie deux nouvelles études, l'une relative au *Bourdon de Notre-Dame de Reims (Le Bourdon de Notre-Dame de Reims, œuvre du Rémois Pierre Deschamps, sa description et son histoire, 1570-1883* Reims, Michaud. In-8°, 100 p. avec dix figures par M. Ed. LAMY); l'autre à Buridan (*Buridan, jurisconsulte du* XVII° *siècle, professeur en droit à l'Université de Reims, commentateur des coutumes du Vermandois, recherches sur sa famille, ses fonctions et ses travaux.* Reims, Michaud. In-8°, 70 p.). Dans la première de ces études, M. J. nous fait l'histoire de la plus célèbre et de la plus sonore des cloches de Reims, la seule qui ait survécu à la Révolution, et nous résume la vie du fondeur Pierre Deschamps. Dans la seconde, il fait la biographie de l'un de ces hommes de robe qui ont donné, comme l'a remarqué M. Louis Paris, plus d'illustration au pays de Reims que les hommes d'épée. Jean-Baptiste Buridan a enseigné à l'Université de Reims et sa principale production a été éditée sous les auspices de Colbert; mais on ignore les particularités de sa vie et même la date de sa naissance; on le confond même parfois avec le fameux docteur scolastique Jean Buridan. M. J. a recouru aux minutes des notaires et aux registres paroissiaux; il a remis en pleine lumière la vie du jurisconsulte; on saura désormais que Buridan naquit à Guise, qu'il fut précepteur des enfants d'un M. de Conflans et qu'en 1616 il était « docteur ès droictz » et avocat à Reims, qu'en 1619 il était déjà pourvu de la chaire de droit civil, qu'il professa et écrivit à Reims durant quinze à vingt années au plus (1615-1633), qu'il joignit à sa besogne de professeur et d'écrivain la charge de prévôt de Montfaucon (1630), enfin qu'il mourut le 5 avril 1633. Son fils publia ses œuvres inédites et fut chanoine du chapitre Notre-Dame; il eut pour successeur le poète Maucroix, l'ami de La Fontaine. On sait que les œuvres de Buridan, qui sont aujourd'hui lettre morte, nous renseignent sur l'histoire du droit et sur les phases de ses transformations dans la haute Champagne; il a groupé dans ses Commentaires toutes les coutumes de Vermandois, Laon, Ribemont, Noyon, Saint-Quentin et Coucy, sans négliger les coutumes voisines de Reims, de Châlon et de Vitry; mais il ne publia que son traité sur les coutumes de Vermandois et laissa inédits ses autres travaux sur les coutumes de Châlons, de Vitry et de Reims. M. Jadart donne à ce sujet un grand nombre d'informations instructives; le grand mérite de Buridan, dit-il à la fin de son livre, est d'avoir initié ses successeurs à l'étude approfondie des coutumes où se trouvait le germe du code civil; il n'a pas éclairci cette masse législative encore confuse, mais il a préparé l'unification et mis au service d'une gigantesque entreprise le patient labeur et le ferme bon sens qui distinguent, entre tous, nos vieux légistes français. M. Jadart a fait suivre chacune de ses études de *pièces justificatives* et d'appendices où il publie in-extenso un certain nombre de documents, ainsi que d'autres détails intéressants, par exemple des documents sur les chanoines Flamain, Buridan et Maucroix, extraits du recueil de Weyen sur le chapitre Notre-Dame de Reims, la bibliographie des commentaires de Buridan et l'Indice des villes et villages ressortissant au baillage de Vermandois, siège et présidial de Reims.

— Une édition de la *Mort de Pompée*, de Corneille, vient de paraître à la librairie Delagrave, par les soins de M. Félix HÉMON, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne. On pourrait reprocher au jeune érudit de n'avoir pas mentionné dans son introduction le *Traître* de Beaumont et Fletcher qui offre de curieux rapprochements avec la tragédie de Corneille et où l'on trouve, comme dans l'œuvre française, de nombreuses imitations de Lucain. Mais l'introduction est très nourrie; M. Hémon examine d'abord les sources historiques et poétiques de Corneille; il analyse la *Cornélie* de Garnier et la *Mort de Pompée* de Chaulmer; il fait l'histoire

de la pièce; il apprécie l'action et les caractères; en somme, conclut-il, « la *Mort de Pompée* est un beau tableau d'histoire plutôt qu'un drame entraînant; les beautés mêmes qu'on y voit briller et qui ne sont pas médiocres, ont quelque chose de grave et d'un peu froid, malgré la magnificence, parfois voulue et forcée du style », et il rappelle le mot de Geoffroy : « C'est l'un des moins réguliers des chefs-d'œuvre de Corneille et l'un de ceux qui portent le plus l'empreinte de son génie créateur. » Le commentaire est, comme dans les éditions précédentes de M. Hémon, copieux et instructif; les rapprochements curieux y abondent, et l'on sent à chaque page que l'éditeur connaît bien la langue et la littérature du XVIIe siècle.

— Le livre que M. Lucien Arréat vient de publier sous le titre *La morale dans le drame, l'épopée et le roman* (Alcan. In-8°, 219 p.) est divisé en huit chapitres : I. *Les sources de notre activité morale*, II. *Les fins du devoir*, III. *Le commandement moral*, IV. *Les conflits moraux*, V. *La sanction et le remords*, VI. *Le théâtre justicier*, VII. *Le mécanisme de la volonté*, VIII. *La sanction de la vie future*. L'auteur a voulu, selon son expression, apporter à la science morale le riche tribut des analyses du drame; comme M. Janet, il ne sépare pas la philosophie de la littérature; mais il déclare hautement qu'il n'appartient pas à l'école de M. Janet; il plaide pour la morale positive. Nous n'avons pas à nous prononcer ici sur les théories de M. Arréat, mais on trouve dans son livre des vues ingénieuses et justes en même temps que des comparaisons intéressantes qui prouvent une lecture très étendue. C'est ainsi que, dans le chapitre des *conflits moraux*, il cite à la fois « le Tragique comme loi du monde » de Bahnsen, la *Stella* de Gœthe, les *Batailles du mariage* de M. Hector Malot, Patrocle s'abstenant de combattre à l'exemple d'Achille, Max Piccolomini abandonnant Wallenstein pour l'empereur, le margrave Rüdiger s'armant pour Etzel contre ses hôtes les Burgondes, l'épisode de Gauvain et de Lantenac dans le *Quatre-vingt-treize* de Victor Hugo, etc. Ce volume aura la fortune que lui souhaite son auteur (p. 5); il apportera quelque profit aux purs philosophes et intéressera en même temps les lecteurs curieux de critique littéraire.

— Le P. Ingold, qui est toujours bibliothécaire de l'Oratoire, ne publiera pas, comme nous l'avons dit (*Revue critique*, n° 40, p. 268), les lettres du P. Gratry; il ne fait que les recueillir et n'a d'autre dessein que de sauver de la destruction des documents qni seront indispensables pour écrire la vie du célèbre oratorien. Ajoutons, d'après une communication d'un de nos lecteurs, que le P. Gratry fut beaucoup moins l'ami de l'abbé Bautain que le fait supposer notre note. Il vit le premier le danger des tendances anti-rationnelles du philosophe de Strasbourg, et ce fut lui qui, le premier encore, quitta la société que l'abbé Bautain avait essayé de fonder; il écrit, à ce sujet, dans un passage inédit de ses *Mémoires* : « J'ai la consolation et l'honneur d'avoir été appelé à rompre, en me retirant, la première maille de ce filet qui fut bientôt tout entier dénoué. »

— La nouvelle livraison (7e de la 2e série) des *Biographies alsaciennes* — avec portraits en photographie — renferme des notices sur Jean-Frédéric Bruch, Jean Schlumberger, Louis Ratisbonne et Ernest Boetzel.

BELGIQUE.—Voici le programme des concours établis par la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique pour l'année 1886 : *1° Faire l'histoire du cartésianisme en Belgique; 2° apprécier l'influence de Walter Scott sur le roman historique; 3° faire l'histoire des origines, des développements et du rôle des officiers fiscaux près les conseils de justice dans les anciens Pays-Bas depuis le* XVe *siècle jusqu'à la fin du* XVIIIe; *4° faire, d'après les auteurs et les inscriptions, une étude historique sur l'organisation, les droits, les devoirs et l'influence des corporations d'ouvriers et d'ar-*

tistes chez les Romains; 5° *faire un exposé comparatif, au point de vue économique, du système des anciens corps de métiers et des systèmes d'associations coopératives de production formulés dans les temps modernes*; 6° *apprécier d'une façon critique et scientifique l'influence exercée par la littérature française sur les poètes néerlandais des* XIIIe *et* XIVe *siècles*. La valeur des médailles d'or présentées comme prix sera de 800 fr. pour chacune des cinq premières questions; elle sera de 600 pour la sixième. Les mémoires pourront être rédigés en français, en flamand ou en latin; ils devront être adressés, avant le 1er février, à M. J. Liagre, secrétaire perpétuel, au palais des Académies. L'Académie exige la plus grande exactitude dans les citations et demande, à cet effet, que les auteurs indiquent les éditions et les pages des livres qu'ils citeront. Le prix Stassart de 1,000 fr., pour une notice sur un Belge célèbre, sera donné à l'auteur de la meilleure notice, en français, en flamand ou en latin, consacrée à la vie et aux travaux de *David Téniers* (né en 1610, mort vers 1690). Le grand prix Stassart, de 3,000 fr., pour l'une question d'histoire nationale, sera décerné à l'auteur du meilleur travail, rédigé en français, en flamand ou en latin, sur la question suivante : *Tracer sur la carte de la Belgique et des départements français limitrophes une ligne de démarcation indiquant la séparation actuelle des pays de langue romane et des pays de langue germanique; consulter les anciens documents contenant les noms de localités, de lieux-dits, etc., et constater si cette ligne idéale est restée la même depuis des siècles, ou si, par exemple, telle commune wallone est devenue flamande ou vice-versa; dresser des cartes historiques indiquant ces fluctuations pour des périodes dont on laisse aux concurrents le soin de déterminer l'étendue; enfin, rechercher les causes de l'instabilité ou de l'immobilité signalées*. Le prix Saint-Genois, de 700 fr., sera donné à l'auteur du meilleur travail, rédigé en flamand, sur la question suivante : *Letterkundige en wijsgeerige beschouwing van Coornhert's werken* (Etude littéraire et philosophique des œuvres de Coornhert). Enfin, le prix fondé par feu Auguste Teirlinck, greffier de la justice de paix du canton de Cruyshautem (Flandre orientale) — prix de mille francs — sera décerné à l'auteur du meilleur travail sur l'*Histoire de la poésie néerlandaise avant Marnix de Sainte-Aldegonde*. Tous les mémoires présentés à ces divers concours devront être remis avant le 1er février 1886.

— M. Henri Omont, attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale à Paris, vient de commencer dans la *Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique* la publication d'un Catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque royale de Bruxelles; grâce à ce catalogue, les recherches jusqu'alors difficiles deviendront aisées; on a sous les yeux l'indication exacte des titres, du contenu, de l'âge et de la provenance de ces manuscrits, dont quelques-uns sont très précieux; la *Revue de l'instruction publique* se dit « heureuse de pouvoir offrir à ses lecteurs un travail qui rendra de grands services aux philologues et qui sera certainement accueilli avec faveur en Belgique et à l'étranger ». Ajoutons que M. Omont fera suivre ce catalogue du Catalogue des manuscrits grecs d'Anvers et de Louvain.

GRANDE-BRETAGNE. — La librairie Elliot Stock annonce la publication d'un ouvrage sur Bayard Taylor, édité par la veuve du poète et littérateur : *Bayard Taylor's Life and Letters.*

— Stanley publiera au commencement de l'année prochaine un nouveau livre sur *le Congo* (chez Sampson Low).

— Paraîtront bientôt à la librairie Kegan Paul, Trench et Cie : *Shakspeare et Montaigne*, par M. Jacob Feis; *Thought Symbolism and Grammatic Illusions*, par M. Hutchinson; *Higher Education in Germany and England*, par M. Ch. Bird; une

édition des *Confessions of an opium Eater*, de de Quincey, par M. Richard GARNETT, avec des notes curieuses; des *Selections from the Prose Writings of Jonathan Swift*, par M. Stanley Lane POOLE, et une édition de la *Scepsis scientifica* de Glanvil (XVII[e] siècle), par M. John OWEN.

— La librairie Trübner annonce la publication d'un volume intitulé *Persian for Travellers* par M. Alex. FINN, consul d'Angleterre à Resht, et de deux volumes nouveaux de la collection des « Simplified grammars », *Pali*, par M. E. MÜLLER et *Albanian* par WASSA PACHA.

— On annonce, pour paraître prochainement à la librairie Longman : *Carlyle's Life in London, from 1834 to his death in 1881*, par M. FROUDE; *Custom and Myth, Studies of Early Usage and Belief*, par M. Andrew LANG, et le premier volume d'une *History of England under Henry IV*, par M. J. H. WYLIE.

— M. MORFILL va faire paraître un volume sur l'ancienne législation des peuples slaves, *Slavonic Law.*; M. Stephen DOWELL, une *History of Taxation and Taxes in England*, en quatre volumes; M. Théodore DUKA, *The Life and Travels of Alexander Csoma de Kœrœs;* M. Croom ROBERTSON, un livre sur *Hobbes*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 17 octobre 1884.

M. Alexandre Bertrand communique des renseignements qu'il a recueillis au sujet d'un trésor de monnaies gauloises acquis cette année par le musée de Saint-Germain et qui a fait l'objet d'une communication de M. P.-Ch. Robert à l'Académie. D'après l'indication donnée par le marchand genevois qui a vendu ces monnaies au musée, on croyait qu'elles avaient été découvertes en Alsace. La vérité est qu'elles ont été trouvées à Fribourg-en-Brisgau, par des ouvriers qui travaillaient à un mur. D'autres pièces trouvées en même temps ont été vendues, les unes à un marchand d'antiquités de Vienne (Autriche), les autres au musée de Berlin.

M. Gaston Paris est désigné pour lire, à la séance publique annuelle de l'Académie, un extrait de son mémoire sur les traductions françaises de l'*Art d'aimer* d'Ovide au moyen âge. Cette séance aura lieu le 14 novembre.

L'Académie se forme en comité secret. A la reprise de la séance publique, M. le Secrétaire perpétuel fait connaître les décisions prises par l'Académie au sujet des concours ouverts pour divers prix. Les questions déjà posées inutilement, sur la langue des inscriptions latines, sur la *Bibliothèque* de Photius, sur la langue berbère et sur la civilisation sous le khalifat, sont remises au concours, la dernière avec quelques changements dans la rédaction du programme. La question relative aux œuvres de Christine de Pisan est retirée. L'Académie met au concours trois questions nouvelles : 1° sur la *Geographie* de Strabon; 2° sur les noms de saints qu'on rencontre en France et les formes qu'ont pris ces noms en langue d'oui et en langue d'oc; 3° sur les contributions demandées en France aux gens d'Eglise depuis le XIII[e] siècle. Deux prix de la fondation de Delalande-Guérineau seront décernés à la fois, l'un à un ouvrage relatif au moyen âge, l'autre à un ouvrage relatif à l'Orient[1].

M. Renan annonce qu'il a reçu du P. Delattre l'estampage d'un fragment d'inscription phénicienne trouvé à Carthage. Ce texte est très mutilé. Il offre une particularité assez rare : l'écriture y est répartie sur deux colonnes. On ne connaissait jusqu'ici qu'un exemple de cette disposition dans une inscription phénicienne.

Ouvrages présentés : — par M. Maury : SCHLUMBERGER, *Sigillographie de l'empire byzantin*; — par M. Renan : 1° *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, publiée sous la direction de MM. OPPERT et LEDRAIN ; 2° SAINTE-MARIE (E. DE), *Mission à Carthage*; 3° CLERMONT-GANNEAU, *Trois Monuments phéniciens apocryphes* (extrait du *Journal asiatique*); — par M. Deloche : DRAPEYRON (Ludovic), *Un Carlovingien en Limousin*; — par M. Barbier de Meynard : RINN (Louis), *Marabouts et Khouans, étude sur l'Islam en Algérie*.

Julien HAVET.

1. La *Revue critique* donnera, comme d'habitude, le programme complet de ces concours et le texte exact des questions dans le compte-rendu de la séance publique annuelle du 14 novembre.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — **3 novembre** — **1884**

Sommaire : 190. J. Girard, Etudes sur la poésie grecque. — 191. Constans, Chrestomathie de l'ancien français. — 192. Lettres de Mercy. — Argenteau à Starhemberg, p. p. Thürheim. — 193. Koskinen, Histoire du peuple finnois, correspondance officielle de Sprengtporten. — *Variétés :* A. Gazier, Les comédiens et le clergé au xviie siècle, réponse à M. Livet.—Adolphe Regnier. — Chronique.— Académie des Inscriptions.

190. — **Etudes sur la Poésie grecque,** par Jules Girard, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris. Un vol. in-12, vi-353 pages. Paris, Hachette. 3 fr. 50.

Ce nouveau volume de M. Jules Girard est un recueil de cinq études précédemment publiées dans la *Revue des Deux-Mondes*, sur Epicharme, Pindare, l'*Antigone* de Sophocle, Théocrite et Apollonius. Tous les amis de la littérature grecque ont déjà lu sous leur première forme ces études précises et délicates. Je n'ai donc pas à les analyser longuement, mais c'est un devoir pour la critique, et un plaisir aussi, de profiter de cette réimpression pour signaler des morceaux où la solidité du savoir s'allie si naturellement avec la finesse du goût. C'est là d'ailleurs, on le sait depuis longtemps, la marque propre de leur auteur. M. J. G. est très touché des belles choses et tandis que d'autres, dans la littérature, aiment surtout ce qu'elle peut renfermer ou d'histoire ou de philosophie, il semble que, pour lui, ce soit surtout le côté de l'art qui soit le plus attrayant ; mais il est à la fois trop consciencieux et trop fin pour ne pas vouloir admirer en pleine connaissance de cause, et son goût délicat ne dédaigne pas l'érudition : il se contente de la dissimuler discrètement, comme un échafaudage qui doit disparaître après que l'édifice est achevé.

C'est ainsi que, dans ces cinq études, on trouvera très peu de renvois à des travaux antérieurs ; les notes sont rares. La destination primitive de ces morceaux, qui s'adressaient d'abord à ce qu'on appelle aujourd'hui « le grand public » suffirait à expliquer ce caractère : mais on croit sentir que cette discrétion est conforme en définitive aux préférences intimes de l'auteur et à son respect de la composition littéraire. Qu'on ne s'y trompe pas d'ailleurs : sans appareil didactique, la science est ici du meilleur aloi. Je n'en voudrais pour preuve que l'article sur Epicharme. Les problèmes obscurs se posent en foule à propos du vieux comique sicilien ; M. J. G., sans prendre plaisir à construire des systèmes qui ne prouvent d'ordinaire que l'esprit ingénieux de leur auteur, n'élude pas non plus les difficultés. Tantôt il choisit parmi les

opinions de ses prédécesseurs celles qui lui paraissent les plus vraisemblables, tantôt il propose sa solution personnelle; mais j'ose dire que bien rarement le lecteur sera tenté d'être d'un autre avis.

On trouvera d'un bout à l'autre de ce volume (est-il besoin de le dire?) cette sorte d'intérêt et de charme qui dérive d'un sentiment exquis des œuvres antiques et d'une intelligence déliée du genre de beauté qui est propre à chacune d'elles. Sur Pindare, sur Sophocle, sur la Médée d'Apollonius, M. J. G. a écrit nombre de pages achevées, toutes remplies d'appréciations précises, mesurées, pénétrantes. Au sujet de Théocrite, en particulier, il est difficile de mieux sentir et de mieux faire comprendre comment l'art raffiné des Alexandrins s'associe chez lui à une véritable grandeur et la puissance avec laquelle, dans des cadres un peu étroits et artificiels, le poète de Syracuse sait exprimer la poésie profonde des vieilles légendes.

Mais, sans s'arrêter aux détails, on peut dire qu'une des leçons générales qui ressortent avec le plus de force de ces études, et aussi l'une des plus utiles, c'est combien la finesse du goût sert à éclairer l'érudition elle-même, et combien au contraire le savoir, sans le tact littéraire, est sujet à errer quand il s'agit d'élucider ces délicats problèmes que soulève l'interprétation des œuvres grecques. M. J. G. se trouve amené au cours de ses recherches à discuter quelques-unes de ces erreurs. On en trouverait d'amusants exemples dans trois ou quatre morceaux qui composent le présent volume. Je n'en citerai qu'un en terminant. Dans son article sur *Antigone*, M. Jules Girard prouve contre Hegel, et, chose plus étonnante peut-être, contre Bœckh, que, dans la pièce de Sophocle, c'est Antigone seule, et non Créon, qui mérite notre sympathie.

C.

---

191. — **Chrestomathie de l'ancien français** (IXe-XVe siècles), à l'usage des classes, précédée d'un tableau sommaire de la littérature française au moyen-âge et suivie d'un glossaire étymologique détaillé, par L. Constans, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. Paris, Vieweg, 1884. Un vol. in-8 de XLVIII et 370 pages. Prix : 5 fr.

On sait que le Conseil supérieur de l'Instruction publique, par une innovation hardie, a introduit dans les derniers programmes de l'enseignement secondaire l'histoire de notre ancienne langue et de notre ancienne littérature. Désormais dans les classes de seconde et de rhétorique, à côté de Montaigne, Malherbe et des grands classiques, on explique les *Serments de Strasbourg*, la *Chanson de Roland*, Joinville, Villehardouin. Il n'est pas rare de voir, aux examens du baccalauréat, de bons élèves demander à être interrogés sur le *Roland* ou Joinville. Les professeurs cependant ne pouvaient guère mettre entre les mains des élèves d'autres textes que les éditions de MM. Gautier ou Natalis de

Wailly ou de mauvais Essais sur l'histoire de la littérature française contenant quelques *textes de langue*, les *Serments*, la *Cantilène*, etc.

Des recueils spéciaux devenaient donc nécessaires. Un premier essai a été tenté l'an dernier, essai dont l'auteur n'a eu d'autre but et n'a d'autre mérite que d'arriver beau premier sur le marché. Le recueil d'anciens textes publié par M. Aubertin ne compte pas. Voici le second ouvrage paru pour répondre aux exigences du programme. L'auteur s'est fait connaître par des recherches sur l'ancienne littérature et sur des patois méridionaux. On lui doit en particulier une étude sur le *Roman de Thèbes et Stace au moyen-âge*. Il paraît donc compétent pour l'ouvrage qu'il a entrepris là. La chrestomathie qu'il destine aux élèves des lycées nous offre, en effet, un effort sérieux qui mérite la sympathie de la critique. Mais cet effort a-t-il complètement réussi? Nous n'oserions l'affirmer.

Le reproche le plus grave que nous ferons à l'auteur, c'est d'avoir trop perdu de vue le public spécial auquel s'adresse son livre, public tout à fait ignorant de l'ancienne langue et de l'ancienne littérature et avec qui il est besoin des plus grands ménagements et des plus habiles tempéraments. Il semble à première vue que ce recueil soit fait pour des candidats à l'agrégation ayant déjà une certaine expérience dans la recherche et le travail personnel et quelque connaissance de l'ancien français. L'auteur (qui pourtant a professé dans l'enseignement secondaire avant d'arriver aux Facultés) a négligé de mettre sa chrestomathie à la portée de son jeune public. C'est ce qui ressortira facilement de l'analyse des diverses parties.

Et d'abord, avant d'entrer dans le détail, un indice caractéristique. Le livre n'a pas de table des matières. Or, si ouvrage en a besoin, c'est bien un recueil de ce genre composé uniquement de fragments et de fragments tout nouveaux pour le lecteur et où maîtres et élèves ne pourront se retrouver sans fil conducteur. De plus, si chaque extrait a son numéro d'ordre, ce numéro d'ordre n'est pas reproduit au haut de la page, à côté du nom de l'auteur cité qui forme le titre courant [1]. Or comme le plus souvent les extraits s'étendent sur plus de deux pages, cette nouvelle lacune ajoute encore aux inconvénients de l'ouvrage. Il est impossible, sans refaire la table, de connaître l'ensemble des auteurs cités; il est également impossible, sans de fastidieux tâtonnements, de retrouver un auteur dont le lexique, par exemple, aura donné le numéro d'ordre. C'est le comble de l'incommodité.

J'arrive maintenant au livre. On peut le diviser en quatre parties, *Introduction, Textes, Grammaire, Lexique;* nous les examinons successivement. L'introduction (p. IV-XLVIII) forme un tableau sommaire de la vieille littérature. L'auteur y passe en revue, en sept sections : 1° les plus anciens textes; 2° la poésie épique et narrative; 3° la poésie pasto-

1. Signalons ici une erreur de numérotation. Il y a deux numéros 46 (Phil. de Thaün et le Lapidaire de Marbode). L'absence du numéro 48 rétablit l'ordre.

rale et lyrique; 4° la poésie satirique et didactique; 5° la poésie dramatique; 6° la chronique et l'histoire; 7° la littérature religieuse en vers et en prose. Dans le détail, nous aurions modifié çà et là la disposition qui est quelquefois artificielle; mais quelque division qu'on choisisse, les œuvres littéraires du moyen-âge forment un ensemble si varié, si riche d'aspect qu'il n'est pas de classification qui ne pêche par quelque côté. Passons donc. Cet aperçu général donne une idée assez exacte de l'étendue et des limites du sujet. Les proportions sont bien gardées et la vue d'ensemble est juste parce que la part faite à chaque genre et à chaque œuvre est mesurée à leur valeur; mérite notable qu'il convient peut-être de rapporter surtout au maître éminent de M. Constans, M. G. Paris. M. C. a utilisé, — en divers endroits, il indique, au bas des pages, ses emprunts, — un cours fait par M. Paris à l'école des Hautes-Etudes sur l'ancienne littérature, cours encore inédit et qui doit entrer dans un recueil d'anciens textes que M. Paris prépare lui-même pour les classes. Ce cours, il est vrai, ne va pas, croyons-nous, au delà du XIIIe siècle, tandis que M. C. pousse son étude jusqu'au XVe; mais il n'en est pas moins vrai que ce sont les œuvres des XIIe et XIIIe siècles dont l'exposition présente le plus de difficultés et que cette exposition entraîne naturellement celle des œuvres postérieures.

Si ce tableau sommaire a le mérite de la proportion, dans le détail il a un grave défaut. M. C., dans l'énumération et l'analyse des œuvres, procède le plus souvent par allusion, comme s'il s'agissait de faire un résumé qui servît à revoir des matières déjà apprises mais à demi-oubliées. Il ne s'est pas mis suffisamment à la portée du public. Quelques exemples au hasard : p. VII. « *La Cantilène de sainte Eulalie*, composée [1] de quatorze strophes de deux vers et d'une *coda*... » Qu'est-ce qu'une *coda?* se demandera le lecteur. P. XI. « Il faut accorder une mention spéciale au nombreuses imitations écrites en franco-italien à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe par des jongleurs italiens, lesquelles ont servi de transition entre les poèmes français et la vaste compilation en prose du XIVe siècle, connue sous le nom de *Reali di Francia* (les Royaux de France.) » Qu'est-ce qu'il faut entendre par *franco-italien?* Que sont-ce ces *Royaux de France?* et quels rapports y a-t-il entre nos poèmes français et cette compilation? Autant de points d'interrogation que se posera le lecteur soucieux d'avoir des notions précises.

Encore un exemple qu'on m'excusera de reproduire malgré sa longueur parce qu'il est typique (p. XXI) : « C'est Benoît de Sainte-Maure

1. *Composées*, dans le texte, par faute d'impression. Les fautes d'impression (non relevées dans l'errata) abondent dans cette introduction. Je n'en citerai qu'une, bien bizarre : p. VII : tous les textes que nous venons d'énumérer, sauf la *Passion*, appartiennent aux dialectes *oridentaux* de la langue d'oïl. — Est-ce *occidentaux?* est-ce *orientaux?* Heureusement que la phrase suivante indique la vraie leçon : *orientaux*.

qui occupe la place d'honneur dans le cycle de l'antiquité. Vassal du roi d'Angleterre Henri II, il a rimé pour ce prince une *Chronique* qui continue celle de Wace et dont il sera question plus loin. Son *Eneas* (vers 1150), traduit en allemand à la fin du XIIe siècle par Henri de Veldeke, quoique un peu prolixe et maniéré, offre des passages intéressants, bien traités. Il est cependant fort au-dessous, pour l'invention et pour le style, du *Roman de Troie,* écrit vers 1160 et dédié à Alienor, femme de Henri II, où il faut noter surtout l'ingénieux épisode des amours de Troïlus et de Briséïda. Shakspeare s'en est inspiré dans sa pièce de *Troïle et Crissida,* non directement, mais par l'intermédiaire du latin de Gui des Colonnes (Guido di Columna) qui, traduisant Benoît vers 1286, avait réussi à faire passer son livre pour original. Le *Roman de Troie* est basé en partie sur le faux *Dictys,* mais surtout sur le faux *Darès* et nullement sur l'*Iliade* que le moyen âge ne lisait que dans l'abrégé de 1100 vers du *Pseudo-Pindare.* » (Suit un développement sur le *Dictys* et le *Darès*). Qui ne voit combien l'auteur cherche à accumuler de faits à l'aide d'incidentes qui ne sont point le développement naturel des propositions principales? Il veut être complet, mais il l'est aux dépens de la facilité et de la clarté. Les lecteurs en seront-ils plus avancés sur tous les points de détail? Sauront-ils qui est ce traducteur allemand appelé Henri de Veldeke? qui est ce Guy de Colonne, plagiaire de Benoît? quel est cet abrégé appelé le *Pseudo-Pindare?* Les phrases sont chargées, bourrées à éclater. L'élève lit, se fatigue à comprendre et retient peu de chose de la masse des faits ainsi accumulés. A ce compte, mieux aurait valu encore être incomplet.

Les renvois bibliographiques semblent donnés au hasard. Ils ont d'ailleurs plutôt pour objet de justifier les assertions de l'auteur que de mettre le lecteur en état de poursuivre, au besoin, les investigations. Ce sont notes d'érudit; ce ne sont point des indications qui fassent connaître les ouvrages à consulter sur la question. Pour l'histoire de l'épopée, croirait-on que l'ouvrage de M. Léon Gautier n'est pas cité une seule fois? pour l'histoire du théâtre, celui de M. Petit de Julleville? En revanche, les renvois à des dissertations savantes, à des mémoires de Revues abondent, comme si maîtres et élèves devaient ou pouvaient les consulter!

M. C. a cherché à être le plus complet possible dans ses énumérations et n'oublie pas des ouvrages même insignifiants : il en omet pourtant qui sont de premier ordre. Pas un mot sur Garnier de Pont-Sainte-Maxence et son *Thomas le Martyr,* le plus beau poème historique que nous ait légué le moyen âge. Les erreurs également se rencontrent dans cette introduction, quelques-unes assez graves. Nous en signalons un certain nombre en note [1].

---

1. P. VI, note 1 : « *oui* de *hoc-illud* » étymologie fausse. Que M. C. se rappelle la note de M. Cornu dans la *Romania,* 1880, p. 117. — *Ibid.* « Ce n'est que dans la seconde moitié du XIIe siècle que l'on commença à déroger à cet usage (qui défen-

Nous arrivons maintenant à la chrestomathie proprement dite (pp. 1, 207). Les textes classés dans l'ordre que présente le *Tableau sommaire* se divisent également en sept séries. L'auteur donne de ces différents genres un choix de *soixante-douze* morceaux qui offre une idée assez juste de la variété des genres littéraires au moyen âge. Mais dans le détail le choix comporterait bien des réserves. M. C. s'est il bien préoccupé de ne prendre que les morceaux les plus capables d'intéresser des élèves? Les chansons de geste ne sont représentés que

dait de traduire la Bible en français). » Les premières traductions datent du commencement du XIIe siècle. — « Ces deux poèmes (la *Passion* et le *Saint-Léger*) ont assurément pour base un texte latin aujourd'hui perdu. » Ce n'est vrai que pour la *Passion* : Le *Saint-Léger* traduit la *Vita Leodegarii* du prieur Ursinus, que l'on possède encore. — *Ibid.* note 3 (sur la métrique de la *Cantilène de Sainte-Eulalie*) renvois bibliographiques tout à fait insuffisants qui ignorent les derniers et plus importants travaux ; il fallait au moins rappeler la dernière théorie, celle de M. Suchier, ou simplement renvoyer au dernier texte qui reproduisit toute la bibliographie de la question.

P. X. « *Gormond et Isembard*, dont un fragment important, datant du XIe siècle, a été récemment découvert et publié. » Il a été découvert et publié pour la première fois en 1838. M. C. cite en note l'édition de Schéler et ignore celle de M. Heiligbrodt. — Toute cette page sur l'histoire et le développement des chansons de geste est singulièrement confuse. A la première époque, c'est-à-dire aux Xe et XIe siècles, « appartiennent dans leur rédaction primitive : *Ogier*, *Girart de Roussillon*, (XIIe siècle), *Raoul de Cambrai, Aquin*, *Renaud*, *Girart de Vienne, Raoul de Cambrai* (*sic*) (XIIIe siècle), *Doon de Nanteuil* (XIVe siècle), etc... Une époque intermédiaire entre la période primitive et la période cyclique est celle qui s'étend du milieu du XIIe siècle à la fin du XIIIe siècle; on y rajeunit les chansons de la première époque... » Que signifient alors les indications de date : XIIe siècle, XIIIe siècle, XIVe siècle, qui suivent les titres des chansons de la première époque? Toute cette rédaction implique contradiction. — p. XI. « La vaste compilation en prose du XIVe siècle connue sous le nom des *Reali di Francia*. » Il serait plus exact de dire de « la fin du XIVe siècle ou du commencement du XVe. » C'est à cette époque que M. Rajna place l'auteur des *Reali*, Andréa da Barberino. — P. XIV. « La vaste compilation imprimée sous le nom de *Garin de Montglane*. » *Montglave* serait plus exact. — *Ibid.* M. C. est-il bien sûr que la *Chanson de Roland* nous représente les mœurs guerrières du XIe siècle? — P. XXII. M. C. admet que le *Roman de Thèbes* est une imitation de la *Thébaïde* de Stace « faite à travers une rédaction latine abrégée »; ce point est à démontrer. — P. XXIII, note 3. Nous voyons reparaître ce nom de *Robert* attribué à Wace; erreur qui traîne dans tous ces prétendus manuels de l'histoire littéraire du moyen âge bien que M. Edelestant du Méril en ait fait justice voilà 25 ans. Il est étrange que M. C. ait encore accueilli cette vieille erreur. Ne connaît-il pas du moins la biographie que M. G. Paris a faite de Wace dans la *Romania*, t. IX, p. 592? — P. XXV et XXVI, Luce de Gasse, lire *Gast;* le *Brut*, lire le *Bret*. — P. XXX, la châtelaine de *Vergis*, lire *Vergy*. — P. XXXIV, sur le *Voirdit*, de Guill. de Machault, M. C. ignore, comme on le voit par la note 1, le beau livre de M. Paulin Paris qui réfute l'affirmation par lui reproduite. *Ibid.* Les poésies de Froissart, p. p. Schéler, comprennent 3 vol et non 2. —P. XXXVI, quel est ce M. *Thalberg*, éditeur du *Livre des manières* d'Ét. de Fougères? Assurément M. Talbert, le professeur de français au Prytanée militaire de la Flèche, refuserait de se reconnaître dans ce travestissement qui le transforme en allemand. — P. XLVI, note 1. « La dernière édition de Commines, *et la meilleure*, est celle que vient de donner M. de Chantelauze. » Je crois que M. C. est à peu près le seul de son avis dans le jugement à porter sur l'édition de Commines si luxueusesement éditée par la maison Didot.

par huit fragments, trois pour la geste du *Roi*, deux pour les gestes de *Guillaume*, trois pour les gestes isolées (*Raoul de Cambrai*, *Amis et Amile*, *Chanson d'Antioche*). Rien de la geste de *Doon de Mayence*. Or ne sont-ce point les chansons de geste qui devaient fournir un des appoints les plus considérables? Et M. C. ne peut objecter le manque d'espace. Car que viennent faire ces *quatorze* pages de prose tirées du *Galien*? Une demi-page en note d'un fragment bien choisi du Galien n'aurait-elle pas suffi à la démonstration que voulait donner l'auteur, à savoir la transformation des poèmes primitifs en romans en prose de la fin du moyen âge? J'aurais donné les dix pages de Jehan de Thuim et de Jacot de Forest pour un fragment d'*Ogier*, du *Renaud* ou d'*Aymery de Narbonne*, et l'*Evangile aux femmes* et le *Lapidaire de Marbode*, pour une page épique ou lyrique de Jehan Bodel et une invective de Rutebœuf [1]. Pourquoi tous ces fragments qui intéressent plutôt le curieux que l'homme de goût? Dans le choix des morceaux, l'éditeur devait uniquement guidé par des vues littéraires. Quand, par exemple, on a la bonne fortune d'avoir sous la main les belles imitations de V. Hugo, dans la *Légende des siècles*, quelle faute de s'en priver! Il fallait, par un choix habile apprendre à l'élève à comprendre notre vieille littérature et à s'y intéresser. Il fallait encore, par des rapprochements ingénieux, par des notes judicieuses, éveiller sa curiosité, l'habituer à jeter un coup-d'œil sur des chefs-d'œuvre des littératures voisines sorties de la nôtre, en un mot, lui inspirer le goût de la recherche littéraire. Ce n'est point une ou deux allusions jetées en passant (comme l'allusion aux *Prunes* de Daudet, voir p. 137, ou la note de la page 105), qui atteindront le but. A la place de ce commentaire perpétuel, littéraire et souvent philologique, qui devait courir le long du texte au bas des pages, que nous donne l'éditeur, en fait de notes? Des indications bibliographiques d'éditions et de manuscrits, dont la rédaction composée souvent de citations purement allemandes, ferait croire qu'on a affaire à une édition allemande, et d'abondants relevés de variantes [2]. Que feront de tout cet appareil maîtres et élèves? Peu de chose, assurément. M. C. voulait-il mettre à l'abri sa conscience d'éditeur scrupuleux? Je rends hommage à ce scrupule. Mais six ou huit pages rejetées à la fin du livre, des variantes et notices de mss., en petit texte, n'auraient-elles pas mieux valu? Dans les ouvrages de ce genre qui s'adressent aux classes rien ne doit paraître de ce qui fait montre de l'érudition : celle-ci doit se sentir, se laisser deviner partout; elle ne doit s'étaler nulle part, « invisible et présente ».

L'érudition elle-même n'est pas du meilleur aloi. Nous l'avons trou-

---

1. Rutebœuf n'est representé que par un fragment, le dit de l'*Erberie*, parodie d'un boniment de charlatan, où M. C. n'a pas encore fait assez de coupures.

2. Voyez, par exemple, les variantes données en note du fragment du *Roman de Thèbes*. Elles occupent le quart ou le tiers de chaque page, et cela, parce que M. C., préparant une édition du *Roman*, a étudié de plus près les variantes de ce texte!

vée déjà sujette à caution dans l'*Introduction;* nous le verrons encore à l'œuvre dans la troisième et la quatrième partie. Ici, pour les textes, le choix, quoique fort étendu, semble indiquer un cercle de lectures assez restreint. Huit ou neuf morceaux se trouvent déjà dans les chrestomathies de M. P. Meyer et de M. Karl Bartsch, soit qu'il y ait coïncidence, ce qui nous paraît douteux, soit qu'il y ait emprunt, et de fait pour certains de ces textes, l'emprunt est formellement indiqué. L'établissement des textes, chose si importante, laisse aussi bien à désirer. Le plus souvent, M. C. donne le texte d'après des éditions modernes, ce qui est commode, mais non pas toujours rigoureux, quand les éditions sont insuffisantes. Pour les fragments de la *Chanson de Roland*, par exemple, il reproduit le texte critique de M. Léon Gautier. Or ce texte, établi il y a une dizaine d'années, est aujourd'hui singulièrement arriéré; et les contradictions et les erreurs abondent dans les 150 ou 200 vers reproduits par M. C. Je ne citerai que le vers 36 de l'extrait où on lit *vedeir poez : vedeir* indique forcément la correction *podez* (si ce n'est pas *podeiz*). Quelquefois, il donne les extraits d'après les mss. originaux, ce qui serait à louer, si la méthode était partout rigoureuse. Mais qu'est-ce qu'une édition de texte, d'après un ms. pris pour base, et corrigé à l'aide d'un second ms., quand on a sous la main, non pas deux, mais quatre, mais une demi-douzaine, une douzaine de mss. et plus. C'est, par exemple, le cas pour le *Coronnement Loïs*, le *Roman de Troie*, etc.

Arrivons maintenant à la troisième partie: *Tableau sommaire des flexions en ancien français* (p. 208-214).

Le recueil de textes ne contenant aucune note philologique, les explications linguistiques devaient être recueillies dans les deux dernières parties du livre, les questions de grammaire dans le Tableau des flexions, les notes sur l'étymologie et le sens des mots dans le Lexique.

Pour simplifier son travail, M. C. a réduit la grammaire aux notes les plus sommaires sur la déclinaison et la conjugaison régulière. Elle tient en six pages! La déclinaison des pronoms, la conjugaison des verbes irréguliers ont été rejetées au lexique, où il faut les chercher pour chaque mot, à son ordre alphabétique. Silence complet sur la phonétique générale, et sur les lois phonétiques spéciales de la flexion du nom et du verbe. Cette façon de procéder est vraiment trop sommaire. Les étudiants, maîtres ou élèves, ne pourront apprendre la grammaire de l'ancienne langue sans un considérable effort de synthèse qu'on a pas le droit de leur imposer. Ils auront, pour ainsi dire, à la tirer eux-mêmes des textes que la chrestomathie met sous leurs yeux. Quant aux questions de phonétique, si importantes pour l'intelligence des différences dialectales [1], ils seront réduits à chercher leur information

1. « Dans le choix des morceaux, nous avons eu en vue deux résultats principaux à atteindre : 1° .....; 2° accessoirement, donner une idée des différents dialectes qui ont contribué à former la langue française » (Préface).

ailleurs. Et même les faits les plus élémentaires de la prononciation et de l'orthographe resteront des énigmes pour eux. Rien dans le livre, par exemple, ne leur apprendra que la lettre *u* dans leurs textes doit se prononcer tantôt *u*, tantôt *o* fermé ou bien *ou*.

Ces six pages de grammaire élémentaire ne vont pas d'ailleurs sans inexactitudes. P. 208. La déclinaison des noms en *ant* (= *ans*, *antis*) est oubliée ; elle devrait prendre place à la Remarque. — P. 209. « La deuxième déclinaison féminine se termine... par une consonne ou une voyelle accentuée autre que *e*. Elle comprend tous les noms féminins de la troisième déclinaison latine dont le thème est terminé par une consonne ou par un groupe de consonnes... » Deux inexactitudes : le mot *main* qui n'est pas de la troisième déclinaison latine, appartient à la deuxième déclinaison féminine. De plus les substantifs en *e* accentué (tels que *bonté*, *verté*, etc.) font aussi partie de cette déclinaison. — P. 211. Paradigme de *chanter* : « *je chant* » ; il faudrait ajouter : *j'entre* ; — « *je chantove, tu chantoves* » etc. ; remplaçons partout le *v* par un *u* et supprimons la note 4. — « *chantïeiz* (*-ïez*) » ; pourquoi mettre en première ligne la forme exceptionnelle *chantïeiz* et non la forme normale et régulière *chantïez* ? — « Impératif : *chant* (*-te*) ». Je ne connais pas la forme *chant*. — P. 212. « *Vendeiz* (*-eiz*, *-oiz*) » ; « *vendez* (*-eiz*, *-oiz*) » ; il faut commencer ici par les formes en *eiz* (*oiz*) qui sont étymologiques et finir par les formes en *ez* qui sont analogiques. — P. 213. « Le suffixe inchoatif *-iss* (dans les verbes en *ir*) se joint... aux verbes d'origine germanique qui avaient un *yod* entre le thème et la désinence (*werpian*, *guerpir*) » — Cependant l'ancien français dit *haïr* (de *hatjan*) *haïant*, et non *haissant*, et la langue moderne dit encore *je hais*, *tu hais*, *il hait* et non *je haïs*, etc.

Le lexique qui va de la page 215 à la page 370, est, comme on le voit, très étendu. Il est fait avec soin et l'auteur n'a rien épargné d'un travail pénible et fastidieux pour le rendre complet. Il contient (autant qu'on peut le préjuger) tous les mots du recueil et presque toujours avec renvoi aux fragments où les mots se trouvent ; mais les diverses formes sous lesquelles se présente un même mot manquent trop souvent. Le nominatif *cos* (de *coq*) est bien indiqué à *coq*, mais le mot *cos* qui renvoie à *coq* fait défaut. Comment l'élève saura-t-il qu'il faut chercher *cos* à *coq*, alors surtout que les paradigmes de la déclinaison qui rendraient compte de la forme *cos* brillent par leur absence ? *Come* se trouve au lexique sous les formes *come*, *cume*, *com*, etc. : l'orthographe *con*, si fréquente dans les textes de M. C., manque à son rang alphabétique et au mot *com*. Comment l'élève saura-t-il qu'il faut voir dans ce mot, non la préposition latine *cum*, mais une variante de *come*, *comme* ? J'aurais beaucoup d'exemples de ce genre à citer et l'inconvénient de ces omissions est d'autant plus sensible que sont plus insuffisantes les notes grammaticales de la troisième partie.

Chaque mot est suivi de l'étymologie, mais seulement quand celle-ci

est latine et facilement reconnaissable, et l'étymologie est donnée d'après les principes suivis par M. Koschwitz dans son édition du *Voyage de Charlemagne*. Nous avons critiqué cette méthode comme peu rigoureuse dans la *Revue*[1] : les inconvénients ne deviennent que plus sensibles dans un ouvrage qui ne s'adresse pas, comme le *Voyage*, à des spécialistes, mais à des lecteurs ignorants de la formation du français[2]. Souvent ces explications étymologiques sont à peu près inintelligibles pour les non-initiés. Que dire de celles données à *aler*: « pour *aner*, *ander* de **andar* = *ad-dare* »? Je mets au défi qui que ce soit qui n'est pas au courant de la question de comprendre la signification de cet énigmatique *ad-dare*. Et ceci : « pautonier, (*palitonem-(palit*ari*onem)-arium) »? L'étymologie n'est pas du reste toujours irréprochable, loin de là; et la plupart des erreurs portent sur des principes généraux de dérivation, ce qui est grave. Le suffixe *ié* représentant *atum* précédé d'une palatale est ainsi expliqué erronément par *iatum* : *aforkier* = *ad-furc(am)-iare* (lisez : *ad-furc-are*); *arrachier* = *ad-radic(em)-iare* (lisez *ad-radicare* et mieux *abradicare*); *archiée* = *ar(cum)-iata* (lisez *arcata*); et des centaines du même genre. Voici d'autres étymologies qui contredisent les lois de la phonétique (toutes prises uniquement dans la lettre A) : *Ais* = *aquas* (lisez *aquis*); *alemant* = *alemanni* (lisez *alamanni*); *anemi* = *inimicum* (lisez **inamicum*); *ameçon* = *hamum-tionem* (lisez **hamicionem*); *ancore* = *hanc-horam* (lisez *hanc ad horam*, et mieux encore *hinc ad horam*); *adjutorie* = *adjutorium* (lisez *adjutoria*); *acquis* = *acquisitum* (lisez : **acquisum*: analogie de *pris*); *ambassadeur ambact(um)-iatorem* (lisez : dérivé de *ambassade*, mot d'origine italienne); un mot comme *ambactiatorem* fût devenu *ambaiceur*; *Anjou* = *Andegavi* (lisez *Andegavum*). Toutes ces étymologies sont données par à peu près et malheureusement il en est ainsi du plus grand nombre. Voici enfin des étymologies fausses ou très douteuses que je recueille çà et là, au hasard (et l'auteur a supprimé ce qu'il y a de plus difficile, l'étymologie germanique) : « *Desramé (dis-ram(um)-atum)*, nom propre d'homme, prince sarrazin »; *Desramé* est, à peine changé, le nom du chef sarrazin *Abderrhaman*, *Abdérame*. — « *escuyrie* (scut(um)-*ari(um)-ia)* » le mot n'a rien à voir avec *scutum*; c'est le haut allem. *skiura*, d'où **escuire*, *escuirie*; *scutaria* (et non *scutariia*) aurait donné *escuerie*. — « *brusler (perustulare)* »; étymologie plus que douteuse (voir Storm, dans *Romania*, 1876, p. 173). — Pour le pronom *il* (qui n'est pas à son rang alphabétique, mais est cité à *lui*), l'étymologie donnée par M. C. est, non *illic*, mais *ille*, vieille étymologie depuis longtemps reconnue fausse. Quant au datif *lui*, M. C. adopte l'étymologie de M. Thomas *illo* + *ei*, étymo-

1. Voir le n° 35, article 150 de cette année.

2. Un seul exemple entre mille: *afaire* = *ad-facere*. Pourquoi ne pas dire simplement, ce qui seul est vrai : de *à* et *faire*. Le mot est de formation française et non latnie.

logie qui soulève les plus grandes difficultés et me paraît fort contestable. — « *hideux (hispidosum)* » étymologie inadmissible. — « *Laier* (**lagare* pour *legare*), étymologie plus que douteuse; — « *regne* **retiniam*, de *retinere* »; dans *retiniam*, l'accent serait sur *ti*, ce qui donnerait *redègne*, *reegne* et non point *regne*; *regne* est tout simplement une fausse orthographe pour *renne*, *rène* = *rétina*, — etc.

Il est temps de conclure ce long compte-rendu. M. Constans a dépensé beaucoup d'effort et de travail dans cette chrestomathie. Mais comme les conditions de l'œuvre ont été mal comprises, le but à poursuivre mal saisi, que la science de l'auteur est incomplète et assez souvent incertaine, il en est résulté une œuvre assurément estimable, mais peu pratique, péchant par l'absence de méthode autant que par le peu de précision et de sûreté scientifique.

A. DARMESTETER.

---

192. — **Briefe des Grafen Mercy-Argenteau an Grafen Louis Starhemberg,** vom 26 Dec. 1791 bis 15 August 1794. Originaldocumente aus dem schriftlichen Nachlasse des letzteren gesammelt und geordnet nebst Erläuterungen von dessen Enkel A. Graf THÜRHEIM. Innsbruck, Wagner, 1884. In-8, xx et 288 p.

On sait que Mercy-Argenteau fut en réalité, de la fin de 1790 jusqu'au jour où il partit pour l'Angleterre (15 août 1794), gouverneur des Pays-Bas autrichiens; il vit de près les premières guerres de la Révolution; il était chargé par l'empereur d'observer les opérations militaires; il conférait avec les généraux, avec Beaulieu, Clerfayt, etc.; il recevait de toutes parts des nouvelles et des informations. C'est de cette époque que datent les lettres publiées aujourd'hui par M. le comte Thürheim; Mercy les adressait au comte Louis Starhemberg, son ami, ambassadeur d'Autriche à La Haye, puis à Londres, et grand-père de l'éditeur de cette correspondance.

Les lettres sont au nombre de cent dix-huit, dont une datée du 26 décembre 1791, et huit de la fin de l'année 1792; toutes les autres ont été écrites en 1793 et en 1794; elles sont presque toutes intéressantes, et, sans renfermer beaucoup de nouveau, rendront de grands services à tous ceux qui étudient l'époque de la première coalition et les guerres de la Révolution dans les Pays-Bas. Il y est question de l'invasion et de la défection de Dumouriez, des sièges de Valenciennes, de Maubeuge, du Quesnoy, de Landrécies, des combats livrés de la Sambre à la mer par Cobourg, de la bataille décisive de Fleurus, des négociations avec l'Angleterre et la cour de Berlin qui ne « sera jamais qu'un ennemi plus ou moins caché » (p. 118) et qui n'emploiera ses forces qu'à « en-

traver les succès » et à « causer des embarras » (p. 218) [1]. On y remarquera avec quelle force Mercy exprime sa haine pour la Révolution, les alarmes qu'il ressent en voyant se précipiter sur les Pays-Bas « toutes les hordes carmagnoles » (p. 231), le dépit et la mauvaise humeur que lui inspirent les lenteurs de son gouvernement et le manque d'accord entre les alliés : ceux qu'il appelle les factieux, les forcenés, les scélérats, lui semblent « capables de toute audace, de toute l'énergie, de tous les moyens propres aux entreprises les plus extraordinaires » (p. 206). Mais que les coalisés ont peu de promptitude et d'action ! Ils oublient donc que chaque journée est incalculable ; hélas ! les distances nous tuent, on s'entend mal, on arrive toujours trop tard, l'activité de nos ennemis nous gagne partout de vitesse (p. 190). Un seul homme inspire confiance à Mercy-Argenteau ; c'est Mack, celui qui doit capituler à Ulm en 1805 et qu'on appelle alors le brave colonel Mack ; lui seul, selon Mercy, a du zèle et des talents (p. 197).

Nous n'insisterons pas davantage sur la valeur de cette correspondance et sur l'intérêt qu'elle présente ; on le voit de reste. M. le comte T. y a joint, en appendice, des lettres du secrétaire Hoppe relatives à la mort de Mercy et à ses papiers (Mercy mourut à Londres le 26 août 1794), une lettre de Mlle Levasseur avec qui Mercy vivait depuis vingt-quatre années qui avaient « consolidé une confiance réciproque et une amitié sans bornes » (p. 263), enfin dix autres lettres, dont sept écrites par le prince de Cobourg à Mercy (p. 269-282), et une — la dernière qu'ait écrite l'ancien Mentor de Marie-Antoinette — à Thugut ; je pars, dit Mercy, malade d'inquiétude et de tracas ; il faut donner à notre armée un chef qui sache la commander, y rétablir l'ordre, et remédier aux abus effroyables qui règnent dans toutes les branches de cette grande machine (v. p. 283).

M. le comte T. a fait précéder cette correspondance d'une courte notice sur Mercy et sur le comte Louis Starhemberg ; il a mis, à la fin du volume, une table des noms de personnes (p. 285-288) ; il a reproduit le texte des lettres, d'après l'original, avec l'exactitude la plus minutieuse, en conservant l'orthographe de Mercy [2] ; enfin, il a jeté çà et là, au bas des pages, de petites notes biographiques. Sa publication, faite avec soin, mérite donc de grands éloges et nous n'avons que fort peu de critiques à faire au consciencieux éditeur.

En ce qui concerne le texte, est-il bien certain que Mercy ait écrit (p. 191) « toutes les *plages* de l'Egypte » ? (lisez évidemment « playes »

1. Mercy parle déjà (23 mars 1794) de la « demi-défection » du roi de Prusse : « Vous ne sauriez croire combien cette cochonnerie prussienne a démonté les têtes à notre armée ».

2. Etait-ce bien la peine ? Que nous importe l'orthographe de Mercy ? Ne valait-il pas mieux adopter l'orthographe actuelle, ponctuer le texte, lui donner ainsi plus de clarté ? Il est vrai que le procédé adopté par M. de Thürheim est plus commode pour un étranger.

ou « plaies »), « impravido vultu » (p. 216), « le maréchal de Freytag a été *déporté* » (pour « débordé », p. 133)? a-t-il commis le barbarisme *vouldt* (pour « voulût », p. 81)?

Voici en outre quelques observations sur les notes de M. de Thürheim. « Custine (p. 29) avait conquis en 1792 Landau, Spire, Worms, Mayence et Francfort »; l'éditeur ne sait-il pas que Landau appartenait alors à la France? Custine commandait cette place au début de la guerre.

P. 80, le camp retranché « à Auzun », près Valenciennes; c'est évidemment *Anzin*.

M. Kranfourt (p. 85) ou M. de Kranfourt (p. 88) ou Cranfort (p. 210) n'est autre que le colonel anglais Crawford, dont il est souvent question dans la correspondance de Fersen.

Le partisan royaliste Gaston (p. 104) a beaucoup intrigué M. de T., qui écrit en note : « c'est un prénom, mais je n'ai pu découvrir [1] le nom de famille ». Ce pourrait être un nom de famille ; il était porté à cette époque par deux personnages : 1° le conventionnel Gaston qui fut commissaire à l'armée des Pyrénées; 2° M. J. H. de Gaston, capitaine de cavalerie, émigré qui traduisit l'*Enéide* en vers et devint proviseur du lycée de Limoges. Le Gaston dont il est question ici, est un chef vendéen dont Fersen parle souvent (II, p. 72, 74, 75, 76). Selon Fersen, il aurait été « major d'infanterie et lieutenant-colonel constitutionnel »; en réalité, c'était un perruquier; il se mit à la tête d'une bande, s'empara de Chantonay et se fit tuer; son vrai nom était Gaston Bourdic [2].

Mercy nomme, en même temps que Gaston, M. de Wimpffen (p. 104); l'éditeur écrit en note que Wimpffen commandait les partisans de la Normandie; il valait mieux dire que les Girondins l'avaient mis à la tête de leur petite armée et qu'il avait défendu Thionville l'année précédente avec succès.

Il n'y a pas eu, je crois, de général républicain qui s'appelait Haimann (p. 110); on aura dit à Mercy que ce général battu en Vendée était l'alsacien Westermann; il aura confondu les noms et écrit Heymann (un autre Alsacien, lieutenant de Bouillé et passé au service du roi de Prusse).

Mallet du Pan est cité trois fois seulement, mais son nom est défiguré; deux fois (p. 127) on lit *du Pau* et une troisième fois (p. 287), *Malet*.

Dasoteux (p. 153), Désoteaux (p. 163), Désoteux (p. 177) : c'est le

---

1. *Eruiren!* Pourquoi employer ce mot barbare, au lieu de *entdecken?*

2. Michelet, *Histoire de la Révolution française*, IV, p. 482. Michelet qui est assez complet et très curieux sur la guerre de Vendée, remarque fort justement. « Au premier moment, on crut que le généralissime de la Vendée était le perruquier Gaston. On le crut à la Convention, on le répéta dans toute l'Europe. Tant cette guerre et ce pays étaient peu connus. Dans la réalité, il y avait vingt chefs indépendants. »

nom d'un adjudant-général de Bouillé, émigré avec celui-ci, ainsi que Heymann, Klinglin, etc.; la vraie forme du nom est Desoteux.

Mercy parle (p. 230) de l'exécution de M. de Laborde, de Mmes de Gramont, du Châtelet et de M. de Malesherbes. Ces quatre personnages ne furent pas guillotinés ensemble, comme dit M. de T., et ne firent pas partie de la même fournée : de Laborde est condamné le 29 germinal, les trois autres, le 3 floréal.

Le M. de *Moution* (lettre du 10 mai 1794, p. 231) que Mercy recommande à Starhemberg, est le baron de Montyon, et nous avons là sur le fondateur des prix de vertu un document à la fois curieux et inattendu. « Un M. de Moution, cidevant chancelier de M. le comte d'Artois, m'avait prié de le recommander à vos bontés, je le lui avais promis, je ne sais si je m'en suis acquitté; ce M. de Moution est d'une très bonne famille de robe, il a été employé à diverses intendances, il a des connaissances, j'ignore ce qu'il pense de faire à Londres où il a pris asile. » C'est bien notre Montyon, ancien intendant d'Auvergne, de Provence et de la Rochelle, ancien chancelier du comte d'Artois, émigré en Angleterre depuis 1793.

M. de Thürheim met des notes aux noms de Rochambeau, de Luckner, de d'Autichamp; pourquoi a-t-il négligé de consacrer également une note à Eustache, à Jarry (maréchal-de-camp qui commanda l'avant-garde de Luckner et émigra seulement après le 10 août), à l'évêque d'Arras (p. 49; son nom est Conzié), à Flachslanden (p. 56); à Roger de Damas (p. 180), à Vandamme (p. 275)? Enfin, il était aisé, par l'examen d'une carte, de corriger les noms de lieux, comme *Villers en Cauchies* (et non « Villers en Cauche », p. 137).

A. CHUQUET.

---

193. — **Suomen kansan historia,** kirjoitannut Yrjœ KOSKINEN. Toinen uudistetu painos. Helsingissæ, 1881-1882. G. W. Edlund'in kustantama [1], 621 p., in-8.

Yrjœ Maunu Sprengtportenin, Suomen kenraali-kuvernœrin, virallista kirjevaihtoa, vv. 1808-1809. — *Correspondance officielle de George-Magnus Sprengtporten, gouverneur général de la Finlande en 1808-1809,* formant le t. I de *Todistuskappaleita Suomen historiaan, julkaisut Suomen historiallinen Seura.* Helsingissæ, Suomen kirjallisuuden seuran kirjapainossa [2]. 1882, xxii-320 p., in-8.

Le zélé promoteur de la littérature finnoise vient de l'enrichir de deux nouveaux ouvrages qui ne seront sans doute pas ses derniers, mal-

1. *Histoire du peuple finnois*, par Yrjœ Koskinen. 2e édition remaniée. Helsingfors, aux frais de G. W. Edlund.

2. Ce second ouvrage dont la préface est signée: Yrjœ Koskinen, forme le t. I des *Documents pour l'Histoire de Finlande* édités par la Société historique de Finlande. Il est publié aux frais de la Fondation Collan.

gré de hautes fonctions politiques qui absorberont désormais la plus grande partie de son activité, naguère partagée entre l'enseignement et les travaux d'érudition. Quand on fait l'histoire, on n'est pas dispensé de l'écrire, bien au contraire : nos hommes d'Etat anciens et modernes l'ont bien prouvé quand ils savaient manier la plume, et beaucoup d'entre eux n'y étaient pas aussi bien préparés que l'éminent professeur d'histoire à l'Université de Helsingfors. Mais s'il fait des mémoires, ce n'est probablement pas notre génération qui pourra les lire. Contentons-nous donc de ce qu'il nous donne, sans vouloir anticiper sur l'héritage de nos descendants.

Après avoir publié nombre de monographies parfois volumineuses, (notamment sur les origines finnoises, sur la guerre des paysans, sur la grande guerre de 1710 à 1721, sur l'annexion de la Finlande à la Russie, sur Sprengtporten, l'agent de ce grand acte politique), et traité ainsi par fragments une grande partie du présent sujet, il en a rempli les lacunes par ses propres recherches et celles de ses émules, et fondu le tout en un récit qui forme l'ouvrage le plus complet sur l'histoire générale de Finlande en langue finnoise; les leçons du professeur Rein sur la matière sont seules plus détaillées, mais, outre qu'elles sont en suédois, elles s'arrêtent en 1809, tandis que la présente histoire s'étend jusqu'à l'avénement du Grand-Duc actuel, le tzar Alexandre III. Un notable avantage de cette dernière, c'est que les principales sources y sont citées, à propos de chaque grande division, subdivision ou épisode, et que les progrès des lettres, des sciences, des arts, de la législation, y sont brièvement exposés. Dans cette seconde édition remaniée et augmentée, M. Koskinen a conservé le cadre de la première, tout en amplifiant le récit, surtout pour la période la plus ancienne et pour la plus récente. Son livre, bourré de faits et de dates, ne pêche pourtant pas par la sécheresse; il est de ceux que l'on peut à la fois lire avec plaisir et consulter avec fruit. Il serait à souhaiter que l'auteur, pour le rendre plus pratique, joignît à la table des matières un index alphabétique des noms d'hommes et de lieux, et aux six tableaux généalogiques une table chronologique des principales dates.

Le sujet est plus important qu'on ne le croit généralement : la Finlande, quoique placée sous le sceptre du Tzar, n'a rien de commun avec la Russie que la personne de son Grand-Duc; elle forme un Etat autonome avec son armée et sa flotte particulière; avec son administration nationale et sa législation propre qui lui était commune avec la Suède, mais qu'elle seule a conservée; avec ses deux langues dont aucune n'a de rapport avec le russe; avec sa religion, ses finances et ses douanes particulières, même avec sa monnaie, qui ne ressemble à aucune de celles des peuples voisins, mais qu'elle a voulu rendre identique à la nôtre. Et pourtant ce n'est pas comme Etat qu'elle tient le plus de place dans l'histoire universelle, sa politique lui étant naturellement dictée par le grand empire auquel elle est unie. Elle a d'ailleurs, depuis le commen-

cement de cette union, joui d'une paix profonde, à peine troublée pendant la guerre de Crimée; et, puisque les ménages heureux sont ceux dont on parle le moins, la Finlande, repliée sur elle-même, absorbée par ses affaires intérieures, marchant à grands pas dans la voix du progrès, mais sans sortir de ses limites, n'a pas souvent attiré l'attention de l'étranger. Elle chemine lentement mais sûrement, sans se presser mais sans se ralentir, avec si peu de bruit que l'on sera tout surpris de la voir paraître un jour sur la scène du monde avec un peuple aussi éclairé que pas un, plus sérieux et plus tenace que beaucoup d'autres, comme on a pu l'être déjà de le voir doué d'une si grande maturité politique et capable de se gouverner avec tant de sagesse. Aussi éloigné du nihilisme russe que des stériles agitations des Polonais, il mérite d'être proposé comme modèle à toutes les nations soumises au successeur de Pierre le Grand.

Par quelles évolutions les derniers entrés dans la grande fédération de l'Europe chrétienne sont-ils devenus capables de tenir dignement leur place à côté de ceux qui les avaient précédés de mille ans, on le voit par le livre de M. Koskinen. Parmi les problèmes qui s'y rattachent, l'un de ceux qui passionnent le plus notre auteur est la constitution de la Finlande en Etat autonome. Il a pour Sprengtporten, l'un des fondateurs de cette autonomie, une prédilection qu'il a montrée par la publication d'une biographie de ce personnage et par de nombreuses polémiques qu'il a soutenues en sa faveur. Il ne pouvait rien faire de plus avantageux pour le premier gouverneur général du Grand-Duché que d'éditer sa correspondance. A quelque point de vue que l'on se place pour juger cet homme d'Etat : qu'on le regarde comme traître vis-à-vis de Gustave IV, ou comme grand patriote vis-à-vis de la Finlande; qu'on le blâme d'avoir travaillé à l'amoindrissement de la Suède, sa première patrie, ou qu'on le loue d'avoir contribué à la réunion des deux parties, suédoise et russe, de la Finlande depuis si longtemps divisée; que l'on se félicite de cet avantageux résultat ou que l'on désavoue les moyens employés pour y parvenir, — il faut reconnaître qu'une fois le but atteint, Sprengtporten se montra digne de son élévation : sa correspondance atteste sa sollicitude pour les intérêts qui lui étaient confiés; tantôt il demande des ménagements pour les militaires finnois qui n'avaient pas suivi son exemple, mais « combattaient encore sous les drapeaux de la Suède et qui ne pouvaient se soustraire à leurs devoirs avant la paix » (p. 37); et cette démarche était d'autant plus méritoire qu'il la faisait en faveur de ses adversaires et au risque de s'attirer les soupçons des conquérants; tantôt il demande la diminution des droits de saunerie, ou des indemnités pour les habitants et communautés ayant eu à souffrir des hostilités. Il veille à ce que le choix des gouverneurs de province porte sur des hommes qui en connaissent la langue et soient versés dans les lois du pays. Il fallait « sauver le peuple d'une famine inévitable » (p. 64), et réparer « les désordres d'une administration impoli-

tique et ruinante » (*sic*, p. 50). Sprengtporten parle avec fermeté et même avec une noble franchise des matières de sa compétence, mais il ne craint pas de faire ouvertement l'aveu naïf de son peu de capacité en matière de finances. Ces documents n'éclairent pas seulement une situation mal connue; on les lit encore avec intérêt. La plupart sont en français, langue que Sprengtporten savait manier de longue date; les autres en suédois, en russe, en allemand. En les publiant, M. Koskinen a rendu service même à ceux qui ne partagent pas sa manière de voir.

E. Beauvois.

VARIÉTÉS

Les Comédiens et le Clergé au XVII[e] siècle. (Réponse à M. Ch. Livet).

La célébration du second centenaire de Pierre Corneille a été l'occasion de manifestations touchantes et dans le nombre on a remarqué le service anniversaire célébré à Saint-Roch le mercredi 1[er] octobre. Les sociétaires et pensionnaires du Théâtre français ont reçu du curé de la paroisse une invitation spéciale, et naturellement on a ressuscité à ce propos l'éternelle question des rapports de l'Eglise et du théâtre. M. Ch. Livet, qui connaît si bien l'histoire littéraire du XVII[e] siècle, a même écrit au journal *le Temps*[1] une lettre dont voici les derniers mots : « ... les comédiens n'ont jamais été séparés de l'Eglise par une « excommunication juridiquement valable et les foudres du clergé di- « rigées contre eux n'avaient qu'un caractère purement moral, comme « l'ont été les étranges sorties de J.-J. Rousseau. M. le curé de Saint- « Roch a donc pu, sans manquer à la tradition officielle de l'Eglise, « convoquer les comédiens du Théâtre français à assister au service « religieux célébré dans son église en l'honneur de P. Corneille; c'est « cette vérité que nous avons voulu démontrer. »

Ces conclusions sont nettes et comme les assertions de M. L. ont le privilège, mérité d'ailleurs, de faire autorité quand il s'agit d'histoire littéraire, on pourrait croire que les comédiens n'ont jamais été excommuniés en France, pas même au temps de Molière. Ils l'ont été, et Molière a été traité en excommunié par l'archevêque de Paris; telle est la vérité qu'à mon tour je voudrais démontrer, sans toucher le moins du monde à la question théologique, laquelle n'est pas ici en cause.

Laissons de côté, pour aller droit au but, les raisonnements plus ou moins spécieux accumulés par M. L. et voyons les affirmations qu'il oppose à l'opinion généralement accréditée. « Les suites de l'excom-

1. V. le numéro du 2 octobre 1884.

« munication, dit M. L., d'après le texte des *Lois ecclésiastiques*, sont « que l'excommunié ne peut ni recevoir, ni administrer les sacrements, « assister aux prières de l'Eglise, ni même recevoir après sa mort la sé« pulture ecclésiastique. — *Tous les comédiens ont toujours pu se con« fesser, se marier devant l'Eglise, faire baptiser leurs enfants et être « enterrés en terre sainte, à moins de se trouver dans des circons« tances exceptionnelles, indépendantes de la qualité de comédien, « comme nous le verrons pour Molière, Rosimont, etc.* »

Assurément les comédiens ont toujours pu se confesser et il eût été monstrueux de refuser le baptême à leurs enfants; c'est pour légitimer ces mêmes enfants que les curés, seuls officiers de l'état civil, consentaient à marier les comédiens; mais on leur refusait et les derniers sacrements et la sépulture ecclésiastique; ainsi le voulait la loi religieuse. Comment se fait-il que M. L., prononçant si souvent dans son article le mot *officiel*, n'ait pas consulté le plus officiel de tous les documents en fait de discipline ecclésiastique, c'est-à-dire les *Rituels* imprimés par ordre des évêques, les instructions et ordonnances synodales publiées dans tous les diocèses? Pour éviter d'avoir trop longuement raison, je me contenterai de citer le Rituel de Paris composé par l'archevêque Harlay de Chanvallon, le fameux contemporain de Molière, et publié, en 1697, par Antoine de Noailles, archevêque de Paris. On y lit, page 73, au chapitre *de Communione infirmorum* : « Cavendum autem in primis est ne ad indignos, cum aliorum scandalo, deferatur [viaticum], quales sunt publici usurarii, concubinarii, comoedi, notorie criminosi, nominatim excommunicati, aut denuntiati; nisi sese prius sacrâ confessione purgaverint, et publicae offensioni, prout de jure, satisfecerint. »

Voilà donc les usuriers, les concubinaires, les comédiens enveloppés dans la même proscription; Molière ne pouvait pas recevoir le viatique à la mort, pas plus que le concubinaire scandaleux qui avait nom Louis XIV, à moins de repentir et de pénitence; tous deux étaient excommuniés.

Page 340 (*de Sacramento ordinis*) on met au nombre de ceux qui ne peuvent pas entrer dans les ordres « scurrae, mimi, comoedi, histriones ». Enfin la sépulture ecclésiastique doit être refusée « manifestis et publicis peccatoribus qui sine poenitentia moriuntur..... aliis denique quibus in articulo mortis deneganda est eucharistia, ut supra, titulo de Communione infirmorum, artic. 2. p. 73 ». C'est dire clairement que les comédiens ne peuvent pas être ensevelis en terre sainte.

Tous les rituels du XVII[e] et du XVIII[e] siècle [1] reproduisent les mêmes

1. On lit dans le Rituel de Meaux, publié en 1734 par l'évêque de Bissy, successeur de Bossuet : « On refusera la sépulture aux comédiens, farceurs et bateleurs, s'ils n'ont renoncé avant leur mort à cette profession que l'Eglise a toujours réprouvée. » P. 238. Le Rituel de Lectoure (1751) porte la même interdiction pour « les pécheurs publics, tels que les usuriers, comédiens, farceurs et autres de cette espèce ». P. 212.

défenses, et quelques-uns prononcent la peine de l'excommunication contre le curé qui les enfreindrait, parce que les comédiens sont réputés infâmes.

Le cas de Molière, invoqué par M. Livet, servira de preuve nouvelle à ce qui vient d'être établi. C'est en vertu des lois en vigueur dans le diocèse de Paris que l'archevêque Harlay refusa d'enterrer Molière; mais Louis XIV ayant dit : « Je le veux », le prélat courtisan, celui que Fénelon appelait faux et scandaleux, se souvint d'avoir lu dans *Tartuffe* :

Il est avec le ciel des accommodements.

Il imagina donc l'expédient que l'on sait; il ordonna une enquête et permit d'enterrer Molière au cimetière de Saint-Joseph, mais à la nuit noire (à huit heures du soir, en février!), comme s'il eût voulu cacher aux Parisiens la honte de sa capitulation.

La conclusion qui s'impose est donc celle-ci : au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, les comédiens étaient bel et bien excommuniés et privés de sépulture par cela seul qu'ils exerçaient la profession de comédiens.

A. GAZIER.

ADOLPHE REGNIER

Après tant de deuils récents, la science française a un nouveau deuil à porter. Plus d'une branche de l'érudition est frappée par la mort de M. Adolphe Regnier : en lui les études orientales perdent leur doyen, les études françaises un de leurs représentants les plus autorisés et la science tout entière un des hommes qui l'honoraient le plus, autant par l'élévation du caractère que par l'étendue et la profondeur de l'érudition.

Jacques-Auguste-Adolphe Regnier, mort le 22 octobre 1884 à Fontainebleau, était né le 7 juillet 1804 à Mayence, alors ville française et chef-lieu du département du Mont-Tonnerre : son père était un officier de la grande armée. Entré dans l'enseignement, il professa d'abord les lettres dans des collèges de province et, après avoir passé l'agrégation des classes supérieures, en 1829, professa la rhétorique au lycée Saint-Louis, puis au lycée Charlemagne et, fut nommé maître de conférences de langue et de littérature allemande à l'Ecole normale supérieure. C'était le moment où les études nouvelles de philologie comparée, illustrées alors par Burnouf, essayaient de s'acclimater en France, malgré les dédains et les préjugés de l'ancienne Université. M. Regnier fut un des hommes qui firent le plus pour tenter de faire entrer dans l'Université l'esprit et les méthodes de la nouvelle école et il comprit un des premiers que la haute culture littéraire n'avait rien à redouter de la science vraie. Elève et ami d'Eugène Burnouf, il fit pendant deux ans un cours

élémentaire de sanscrit dans une salle de la Société asiatique et, dans une série d'ouvrages destinés à l'enseignement secondaire [1], en particulier à l'enseignement de l'allemand, il sut faire entrer discrètement dans la pratique les résultats généraux de la philologie historique. Le dictionnaire allemand qu'il publia en collaboration avec M. Schuster (1841, 2 vol.) est le meilleur que nous possédions encore : ses *Mémoires sur l'histoire des langues germaniques* (Recueil de l'Académie des Inscriptions, 1848-1850) sont un des rares travaux originaux que la France ait produits dans le domaine de la philologie germanique : il trouva malheureusement peu de disciples pour le suivre dans la voie qu'il voulait ouvrir.

Cependant sous l'influence de Burnouf et comprenant que pour renouveler la philologie il fallait s'établir au centre plutôt qu'aux extrémités du monde aryen, il se consacrait de plus en plus à l'étude du sanscrit et en particulier du sanscrit le plus archaïque, celui des Védas [2]. Il fut un des premiers pionniers de ce terrain alors si neuf encore. Ses *Etudes sur l'idiome des Védas,* 1855, in-4°, furent le premier essai d'une restitution grammaticale de la langue archaïque de l'Inde et, après trente années, sont encore, par la précision et la clarté de la recherche, la meilleure initiation pour le débutant et le guide le plus sûr. Son édition, avec commentaire et traduction, du *Prâtiçâkhya* du Rig Véda (1856-1859, 3 in-8) n'a pas été dépassée : c'était la première fois qu'on abordait les difficiles et délicats problèmes de la phonétique indigène. A la mort de Burnouf, la voix unanime du monde savant le désignait comme l'héritier indiqué du maître : le Collège de France et l'Institut le présentaient en première ligne : mais M. Regnier, qui avait été pendant dix ans précepteur d'un des princes de la famille d'Orléans, homme de conscience autant que de science, ne put se résigner à prêter le serment que le gouvernement d'alors exigeait et il rentra volontairement dans sa studieuse retraite. Quand plus tard, un ministre plus intelligent, faisant passer les intérêts de la science et le respect des convictions avant les préoccupations de parti, lui offrit d'inaugurer la chaire de philologie comparée en le dispensant du serment, M. Regnier, par un nouveau et non moins noble scrupule, craignit d'accepter une charge dont les études nouvelles qu'il avait embrassées semblaient l'écarter et il désigna lui-même un candidat plus jeune et qui pût se donner tout entier et sans réserve à l'organisation de l'enseignement nouveau.

Ce que les études orientales perdaient par la retraite de M. Regnier, les études françaises le gagnèrent. Il est inutile de rappeler aux lecteurs

---

1. Grammaire allemande, 1830. Editions du *Guillaume Tell* de Schiller, 1841 ; *d'Iphigénie en Tauride* de Goethe, 1843 ; traduction des *Œuvres de Schiller,* 1860-1862, 8 vol. in-8°, etc.

2. En 1841, il publiait modestement comme préface à une édition des *Racines grecques* un essai magistral sur la composition des mots en grec, comparée à la composition sanscrite, latine et germanique.

de la *Revue critique* l'admirable collection des *Grands écrivains de la France* publiée sous sa direction, véritable monument élevé à la gloire de notre littérature. M. Regnier, membre de l'Institut depuis 1855, directeur des impressions orientales à l'imprimerie nationale et président de la Société asiatique depuis la mort de M. Mohl, n'avait pas perdu son intérêt dans les études orientales dont il restait comme le président respecté. Même après une carrière si remplie et si pleine d'œuvres, sa perte sera profondément ressentie des orientalistes de France, parce que, quoiqu'il eût cessé de prendre une part active à leurs travaux, il n'avait pas cessé d'en rester le juge et l'arbitre. Dans tous les corps savants auxquels il appartenait, en dépit de sa modestie et par sa modestie même, il exerçait une autorité prépondérante, faite du prestige d'un désintéressement incorruptible, d'une sincérité absolue et d'un dévouement sans borne aux intérêts de la science et de la vérité. Dans la science, il laissera un nom durable, comme un des premiers et des plus vaillants organisateurs des études védiques : élève de Burnouf, il a eu toutes les qualités du maître, le bon sens inaltérable, la sagacité patiente, la clarté d'esprit et de style qui est une des formes intellectuelles de l'honnêteté. C'est un des malheurs des études orientales en France que les circonstances, en arrêtant sa carrière, aient tranché pour des années la tradition de Burnouf. Telle quelle, son œuvre est de celles qui resteront, car il était de ces savants qui ne marchent qu'à coup sûr et il laissera dans l'histoire de la science non-seulement un nom, mais une œuvre.

CHRONIQUE

FRANCE. — MM. Héron de Villefosse et Thédenat viennent de publier chez Champion, à Paris, en un joli volume in-8°, le recueil des *Inscriptions latines de Fréjus*. Les monuments ont été consultés, les livres dépouillés, même les manuscrits de Séguier, de Peiresc et de Solier. C'est donc un travail qui peut être cité comme un modèle du genre.

— M. l'abbé Albanès, docteur en théologie et en droit canonique, historiographe du diocèse de Marseille, vient de faire paraître en un magnifique volume in-4°, un *Armorial sigillographique des évêques de Marseille, avec des notices historiques sur chacun de ces prélats*. Ce qui fait l'intérêt de cet ouvrage, ce sont surtout et avant tout ces notices. On y trouve la chronologie rigoureuse des évêques qui se sont succédé à Marseille depuis l'origine du siège épiscopal : la mention de chacun d'eux est accompagnée de l'indication des principales pièces qui le concernent; l'auteur a, toutes les fois qu'il l'a pu, consulté les originaux mêmes des documents. Il a eu la bonne fortune de rencontrer, dans ces recherches, des pièces inédites, qu'il a soin de transcrire in-extenso. La plus importante sans contredit est une lettre adressée à Charlemagne par un de ses *missi dominici*, publiée d'après une copie originaire de Saint-Victor, aujourd'hui aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône : il

y est fait allusion à un voyage que saint Mauront, évêque de Marseille, aurait fait au palais d'Héristall, et à une révolte de la Provence contre le bisaïeul de Charlemagne. — De RUFFI, l'historiographe de Marseille possédait un extrait d'un polyptique du IXe siècle renfermant la nomenclature des esclaves et des domaines que possédait le monastère de Saint-Sauveur de Marseille : ce fragment avait été inexactement publié dans l'*Antiquité de l'église de Marseille*, par M. l'évêque de Marseille [H. DE BELSUNCE, 3 in-4°, Marseille, 1747-1751], page 302. M. Albanès en donne une transcription fidèle, d'après le manuscrit de Ruffi, aujourd'hui en sa possession. — A la p. 4, on trouve un bon fac-similé de la plus ancienne inscription chrétienne de Marseille. Toutes les reproductions de sceaux sont faites d'après les originaux, et sont très bien venues. — Notons enfin que l'ouvrage (191 p. de texte, XVI de préface et 8 de table) est imprimé avec un grand luxe par la maison Olive, de Marseille, et paraît sous les auspices de l'évêché. A tout égards, c'est le livre le plus important qui ait paru depuis des années sur l'histoire religieuse de Marseille.

— M. Alfred LEROUX, archiviste de la Haute-Vienne, a publié tout récemment le premier fascicule de l'*Inventaire sommaire des archives hospitalières antérieures à 1790*. (Limoges, imprimerie typographique D. Gely, 10, rue des Grandes-Pousses. In-4°, XXXVIII et 130 p., 24 p.). Ce premier fascicule renferme les séries *A* à *D* de la ville de Limoges; le second comprendra la suite de l'inventaire des archives hospilières de Limoges, celui des villes de Bellac, Dorat, Magnat, Laval et Saint-Yrieix et les tables analytiques. M. A. Leroux a fait précéder le premier fascicule, que nous annonçons ici, d'une esquisse historique fort remarquable et instructive sur *Les institutions charitables dans l'ancien diocèse de Limoges* (cette esquisse a été tirée à part). L'archiviste de la Haute-Vienne expose d'abord l'état matériel des dépôts hospitaliers et les renseignements généraux qu'ils fournissent; il montre les causes de la misère dans la Marche et le Limousin; après avoir constaté les besoins, il fait voir les secours : on apprend successivement ce qu'étaient pendant le moyen âge les hôpitaux, léproseries, hospices, confréries charitables et aumônes particulières à Limoges; ce qu'étaient sous l'ancien régime les institutions charitables dans la capitale du Limousin; les documents du XVIIIe siècle donnent surtout un grand nombre de faits intéressants : « Il est manifeste, conclut l'auteur, que l'activité charitable de nos ancêtres, aussi admirable qu'elle ait été, est toujours restée au-dessous de la tâche et n'a produit que des soulagements partiels et momentanés; sans égale quand il s'agit de guérir les douleurs de l'âme humaine, la charité chrétienne est limitée dans ses effets quand elle se trouve aux prises avec les innombrables souffrances physiques qui accablent les classes populaires. Les moyens d'action lui font défaut, quelle que soit la forme que revêt son assistance : privée ou publique, ecclésiastique ou communale. Il faut donc monter encore et, à l'esprit de charité qui soulage toujours les misères inévitées, il faut ajouter l'esprit de justice qui tend à corriger sans cesse les iniquités sociales d'où dérivent la plupart de ces misères ». Du chef-lieu, M. Leroux passe au diocèse, et donne la liste de 80 hôpitaux, maladreries ou hospices — dont la moitié ne sont nés que fort tard, au XVIe, au XVIIe et même au XVIIIe siècle — qu'il a pu relever à l'aide des inventaires d'archives, des anciens calendriers du diocèse et des notes laissées par un patient chercheur du siècle dernier, Nadaud.

— Dans un article *Sur l'histoire de la théorie de la Capillarité* publié par la *Revue de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement supérieur* (1er octobre 1884), M. CHARLES HENRY publie des pages inédites de Léonard de Vinci empruntées à l'*Atlantique* de Milan, d'où il ressort que le grand penseur a bien véritablement constaté l'élévation de l'eau sur les parois des vases qu'elle baigne, sa dépression quand elle ne les mouille pas, son ascension dans les canalicules des plantes : l'au-

teur cite un passage de Boyle qui prouve que les Anglais ont reçu de France connaissance des premières expériences capillaires et publie ensuite, d'après un manuscrit de la *Marciana*, un fragment d'une lettre inédite de Pierre Petit, de Montluçon, adressée au marquis Cornelio de Malvasia le 25 avril 1664, après laquelle il n'y a plus lieu de revendiquer en faveur de l'Italie plutôt que de la France la priorité des expériences principales. La troisième partie de l'histoire de la capillarité, c'est-à-dire l'histoire des recherches mathématiques « est, s'il est possible, plus honorable encore pour la science française »; mais nous n'avons pas à insister ici sur ce sujet.

— Notre collaborateur M. Tamizey de Larroque a fait tirer à part, à 100 exemplaires, sous forme de brochure, deux documents curieux qu'il avait publiés dans la *Revue de France* et qu'il a tirés de la belle bibliothèque de M. Jules Delpit, à Izon. Ces deux documents sont l'un et l'autre relatifs à une petite ville de l'Agenais, la ville de Sainte-Bazeille. Le premier est une lettre de Henri IV à un M. d'Eynier; le second est une mazarinade. « Ah! disait Paulin Paris avec son fin sourire, des mazarinades! quand il n'y en a plus, il y en a encore »; cette mazarinade inédite et que Moreau n'a pas signalée, a pour titre : *Réduction de la ville de Sainte-Bazeille sous l'obéissance du roy et de messieurs les princes, par M. de Galapian* » (le Galapian resté légendaire dans l'Agenais et dont le nom signifie encore, dans le langage populaire, un mauvais garçon). La nouvelle plaquette de M. Tamizey de Larroque (in-8°, 11 p.) est intitulée : *Une lettre inédite du roi Henri IV et une mazarinade inconnue.*

— Le n° 4 du *Bulletin* de la « Société historique et cercle Saint-Simon », qui vient de paraître, renferme : 1° les passages essentiels de la conférence de M. Coquelin aîné sur le *Tartuffe* de Molière; 2° la conférence de M. le commandant Niox sur les *confréries religieuses en Algérie;* 3° une note de M. Ch. Normand sur la *Société des amis des monuments parisiens*, constituée dans le but de veiller sur les monuments d'art et la physionomie monumentale de Paris.

ALLEMAGNE. — La vingt-cinquième assemblée plénière de la Commission historique de l'Académie des sciences de Bavière a eu lieu les 2, 3 et 4 octobre. La commission a publié depuis sa dernière réunion : 1° Les lettres du palatin Jean Casimir, p. p. F. de Bezold, II, 1582-1586; 2° Les annales de l'empire allemand sous Conrad II, vol. II, 1032-1039, p. p. H. Bresslau; 3° le vol. XXIV des *Forschungen zur deutschen Geschicte*; 4° les livraisons LXXXVI-XCVI de l'*Allgemeine deutsche Biographie*. On a repris l'impression de la *Geschichte der deutschen Historiographie,* par M. de Wegele; M. E. Landsberg, de Bonn, a été chargé de commencer l'impression du manuscrit de la continuation de l' « Histoire de la jurisprudence allemande » laissé par Roderich de Stintzing; le IVe volume des *deutsche Reichstagsakten* (2e vol. du règne du roi Robert) paraîtra l'année prochaine, par les soins de MM. Weizsæcker, Bernheim et Quidde; ce dernier, aidé de M. Froning, travaille au volume qui sera consacré au règne de Frédéric III. En outre, l'impression du XIXe volume des *Chroniques des villes*, publiées par M. Hegel, est presque achevée; ce vol. renfermera les *Chroniques de Lubeck* (chronique de Detmar, 1105-1386, en trois recensions différentes) et paraîtra par les soins de M. K. Koppmann; il sera suivi d'un autre volume où l'on trouvera la fin de la *Chronique de Detmar* (jusqu'à l'année 1395 et la continuation jusqu'en 1400), la Chronique dite de Rufus et différents autres morceaux peu considérables. Le VIe volume des *Hanserecesse*, que prépare également M. Koppmann et qui sera consacré aux années 1411-1420, ne paraîtra pas de longtemps encore; mais MM. Meyer de Knonau et Winkelmann travaillent, le premier aux *Jahrbücher* de Henri IV et de Henri V, le second aux *Jahrbücher* de

l'empereur Frédéric II. M. OELSNER, de Francfort, revoit le travail de feu Bonnell, *Die Anfænge des Karolingischen Hauses;* M. SIMSON, de Fribourg, le premier volume des Annales de Charlemagne, rédigé par feu Sigurd Abel; MM. WAITZ et DÜMMLER, les parties des *Jahrbücher* qu'ils ont éditées précédemment. La « biographie générale allemande », rédigée par MM. de LILIENCRON et de WEGELE, poursuit régulièrement son cours; elle a, dans le courant de l'année, atteint son XVIIIe et son XIXe volume; la première livraison du XXe volume vient de paraître. M. de BEZOLD s'occupe de réunir les lettres du Palatin Casimir qui doivent former un IIIe volume; M. de DRUFFEL, après des recherches aux archives de Vienne et de Dresde, compte bientôt commencer l'impression du IVe vol. des *Briefe und Akten zur Geschichte des XVI. Jahrhunderts;* M. STIEVE rassemble les matériaux qui formeront les VIe et VIIe vol. des *Briefe und Akten zur Geschichte des Dreissigjaehrigen Krieges* (années 1608-1610); M. de LOEHER travaille toujours, avec ses auxiliaires, à l'histoire du roi Louis de Bavière à Rome, surtout d'après les documents du Vatican. Enfin, la commission avait décerné un prix de 2,500 marks à M. Ant. SPECHT, auteur d'un travail sur l' « histoire de l'enseignement en Allemagne depuis les temps les plus anciens jusqu'au XIIIe siècle », quoique le travail ne fût pas entièrement achevé; elle avait promis en même temps d'ajouter encore 1,500 marks à ce prix, lorsque l'étude de M. Specht serait terminée et approuvée; le travail ayant été mené à bonne fin, l'auteur a reçu la récompense promise, et son œuvre sera prochainement publiée.

— La librairie Wilhelm Hertz, de Berlin, vient de publier un nouveau recueil d'essais et d'études d'Adolphe SCHOELL (*Gesammelte Aufsætze zur klassischen Litteratur alter und neuerer Zeit*) et annonce la publication prochaine — par M. R. M. WERNER — de lettres inédites de Gœthe, sous le titre *Gœthe und Græfin O'Donell, ungedruckte Briefe nebst dichterischen Beilagen* (avec deux portraits).

HONGRIE. — La livraison d'octobre de la *Revue philologique hongroise* (pp. 899-919) contient un compte-rendu des ouvrages de philologie parus en France durant les années 1882-1883, notamment une analyse de l'ouvrage de M. COUAT sur *la poésie alexandrine*, de M. CROISET sur *Lucien*, des thèses de doctorat concernant l'antiquité classique, en un mot de tous les ouvrages de littérature ancienne, d'archéologie et de critique de texte. La livraison du mois de novembre donnera la suite et la fin de ce compte-rendu, dû à M. J. KONT, ancien privat-docent de l'Université de Budapest, aujourd'hui professeur au collège d'Auxerre.

ITALIE. — Nous avons reçu un exemplaire d'un ouvrage de M. Vincenzo MORTILLARO, marquis de VILLANEBRA, intitulé *Nuove pagine di cronaca recente, continuazione della cronografia contemporanea* (Palermo, Uff. tip. diretto da Pietro Pensante. In-8°, XI et 264 p.).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 24 octobre 1884.

L'Académie ayant perdu l'un de ses membres, M. Adolphe Regnier, dont les obsèques ont eu lieu ce jour-même, la séance est levée en signe de deuil.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — **10 novembre** — **1884**

194. — **Crestomazia ebraica e caldaica** con note e vocabolario di Francesco SCERBO, alunno del R. Istituto di Studi superiori. Firenze, tipografia dei successori Le Monnier, in-8, préface I-X, chrestomathie 1-136, vocabulaire et index 139-200.

La Bible hébraïque étant à la portée de tous, une chrestomathie limitée à l'hébreu biblique ne peut avoir d'autre prétention que d'être un manuel analytique destiné à guider les premiers pas des débutants dans l'étude de cette langue difficile. C'est ce que M. Scerbo expose justement dans sa préface et les nombreuses notes grammaticales qui accompagnent le texte et qui occupent un bon tiers des pages montrent qu'il a su accomplir sa tâche. Les grammaires de Gesenius *(Hebræische gramm.*, 20e éd. et *Ausführliches Gebœude)* et le traité d'Ewald (*Lehrbuch*, 8e éd.) sont les autorités sur lesquelles M. Sc. appuie sa critique et auxquelles il renvoie le lecteur. Ce choix est assurément louable : les grammaires de Gesenius se recommandent par leur clarté et la simplicité de leur méthode; le traité d'Ewald est connu par la profondeur de sa science et la sûreté de ses jugements.

M. Sc. s'est appliqué à résoudre les difficultés du texte hébreu, à signaler les formes rares ou anormales et à expliquer les constructions qui sortent du génie de nos langues. Il aurait peut-être pu augmenter le nombre de ses explications et abréger ou supprimer quelques notes moins utiles; sur ce point, la critique est facile, un passage qui paraît clair aux uns peut être pour d'autres embarrassant, ce sont les élèves qui, dans ces questions, sont les meilleurs juges. Au surplus, les notes témoignent du bon esprit et des connaissances linguistiques de leur auteur; nous avons trouvé peu à y reprendre :

Gen. I. 1, *b^e^rêschîth* devrait être considéré à l'état construit avec Ewald, *Lehrb.* § 332 *d.*

Gen. XL. 10. Le deuxième membre du verset doit être traduit ainsi : « et, en même temps qu'elle poussait, ses fleurs sortaient et ses grappes de raisins mûrissaient », *aschk^e^lôt^h^êhâ 'anab^h^îm* forme un état appositionnel remplaçant l'état construit, Ewald, *Lehrb.* § 291 *b.* Nous nous permettrons d'engager M. Sc. à s'abstenir de donner plusieurs

« munication, dit M. L., d'après le texte des *Lois ecclésiastiques*, sont « que l'excommunié ne peut ni recevoir, ni administrer les sacrements, « assister aux prières de l'Eglise, ni même recevoir après sa mort la sé- « pulture ecclésiastique. — *Tous les comédiens ont toujours pu se con-* « *fesser, se marier devant l'Eglise, faire baptiser leurs enfants et être* « *enterrés en terre sainte, à moins de se trouver dans des circons-* « *tances exceptionnelles, indépendantes de la qualité de comédien,* « *comme nous le verrons pour Molière, Rosimont, etc.* »

Assurément les comédiens ont toujours pu se confesser et il eût été monstrueux de refuser le baptême à leurs enfants; c'est pour légitimer ces mêmes enfants que les curés, seuls officiers de l'état civil, consentaient à marier les comédiens; mais on leur refusait et les derniers sacrements et la sépulture ecclésiastique; ainsi le voulait la loi religieuse. Comment se fait-il que M. L., prononçant si souvent dans son article le mot *officiel*, n'ait pas consulté le plus officiel de tous les documents en fait de discipline ecclésiastique, c'est-à-dire les *Rituels* imprimés par ordre des évêques, les instructions et ordonnances synodales publiées dans tous les diocèses? Pour éviter d'avoir trop longuement raison, je me contenterai de citer le Rituel de Paris composé par l'archevêque Harlay de Chanvallon, le fameux contemporain de Molière, et publié, en 1697, par Antoine de Noailles, archevêque de Paris. On y lit, page 73, au chapitre *de Communione infirmorum* : « Cavendum autem in primis est ne ad indignos, cum aliorum scandalo, deferatur [viaticum], quales sunt publici usurarii, concubinarii, comoedi, notorie criminosi, nominatim excommunicati, aut denuntiati; nisi sese prius sacrâ confessione purgaverint, et publicae offensioni, prout de jure, satisfecerint. »

Voilà donc les usuriers, les concubinaires, les comédiens enveloppés dans la même proscription; Molière ne pouvait pas recevoir le viatique à la mort, pas plus que le concubinaire scandaleux qui avait nom Louis XIV, à moins de repentir et de pénitence; tous deux étaient excommuniés.

Page 340 (*de Sacramento ordinis*) on met au nombre de ceux qui ne peuvent pas entrer dans les ordres « scurrae, mimi, comoedi, histriones ». Enfin la sépulture ecclésiastique doit être refusée « manifestis et publicis peccatoribus qui sine poenitentia moriuntur..... aliis denique quibus in articulo mortis deneganda est eucharistia, ut supra, titulo de Communione infirmorum, artic. 2. p. 73 ». C'est dire clairement que les comédiens ne peuvent pas être ensevelis en terre sainte.

Tous les rituels du XVII[e] et du XVIII[e] siècle [1] reproduisent les mêmes

1. On lit dans le Rituel de Meaux, publié en 1734 par l'évêque de Bissy, successeur de Bossuet : « On refusera la sépulture aux comédiens, farceurs et bateleurs, s'ils n'ont renoncé avant leur mort à cette profession que l'Eglise a toujours réprouvée. » P. 238. Le Rituel de Lectoure (1751) porte la même interdiction pour « les pécheurs publics, tels que les usuriers, comédiens, farceurs et autres de cette espèce ». P. 212.

défenses, et quelques-uns prononcent la peine de l'excommunication contre le curé qui les enfreindrait, parce que les comédiens sont réputés infâmes.

Le cas de Molière, invoqué par M. Livet, servira de preuve nouvelle à ce qui vient d'être établi. C'est en vertu des lois en vigueur dans le diocèse de Paris que l'archevêque Harlay refusa d'enterrer Molière; mais Louis XIV ayant dit : « Je le veux », le prélat courtisan, celui que Fénelon appelait faux et scandaleux, se souvint d'avoir lu dans *Tartuffe* :

Il est avec le ciel des accommodements.

Il imagina donc l'expédient que l'on sait; il ordonna une enquête et permit d'enterrer Molière au cimetière de Saint-Joseph, mais à la nuit noire (à huit heures du soir, en février!), comme s'il eût voulu cacher aux Parisiens la honte de sa capitulation.

La conclusion qui s'impose est donc celle-ci : au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, les comédiens étaient bel et bien excommuniés et privés de sépulture par cela seul qu'ils exerçaient la profession de comédiens.

A. GAZIER.

ADOLPHE REGNIER

Après tant de deuils récents, la science française a un nouveau deuil à porter. Plus d'une branche de l'érudition est frappée par la mort de M. Adolphe Regnier : en lui les études orientales perdent leur doyen, les études françaises un de leurs représentants les plus autorisés et la science tout entière un des hommes qui l'honoraient le plus, autant par l'élévation du caractère que par l'étendue et la profondeur de l'érudition.

Jacques-Auguste-Adolphe Regnier, mort le 22 octobre 1884 à Fontainebleau, était né le 7 juillet 1804 à Mayence, alors ville française et chef-lieu du département du Mont-Tonnerre : son père était un officier de la grande armée. Entré dans l'enseignement, il professa d'abord les lettres dans des collèges de province et, après avoir passé l'agrégation des classes supérieures, en 1829, professa la rhétorique au lycée Saint-Louis, puis au lycée Charlemagne et, fut nommé maître de conférences de langue et de littérature allemande à l'Ecole normale supérieure. C'était le moment où les études nouvelles de philologie comparée, illustrées alors par Burnouf, essayaient de s'acclimater en France, malgré les dédains et les préjugés de l'ancienne Université. M. Regnier fut un des hommes qui firent le plus pour tenter de faire entrer dans l'Université l'esprit et les méthodes de la nouvelle école et il comprit un des premiers que la haute culture littéraire n'avait rien à redouter de la science vraie. Elève et ami d'Eugène Burnouf, il fit pendant deux ans un cours

élémentaire de sanscrit dans une salle de la Société asiatique et, dans une série d'ouvrages destinés à l'enseignement secondaire [1], en particulier à l'enseignement de l'allemand, il sut faire entrer discrètement dans la pratique les résultats généraux de la philologie historique. Le dictionnaire allemand qu'il publia en collaboration avec M. Schuster (1841, 2 vol.) est le meilleur que nous possédions encore : ses *Mémoires sur l'histoire des langues germaniques* (Recueil de l'Académie des Inscriptions, 1848-1850) sont un des rares travaux originaux que la France ait produits dans le domaine de la philologie germanique : il trouva malheureusement peu de disciples pour le suivre dans la voie qu'il voulait ouvrir.

Cependant sous l'influence de Burnouf et comprenant que pour renouveler la philologie il fallait s'établir au centre plutôt qu'aux extrémités du monde aryen, il se consacrait de plus en plus à l'étude du sanscrit et en particulier du sanscrit le plus archaïque, celui des Védas [2]. Il fut un des premiers pionniers de ce terrain alors si neuf encore. Ses *Etudes sur l'idiome des Védas,* 1855, in-4°, furent le premier essai d'une restitution grammaticale de la langue archaïque de l'Inde et, après trente années, sont encore, par la précision et la clarté de la recherche, la meilleure initiation pour le débutant et le guide le plus sûr. Son édition, avec commentaire et traduction, du *Prâtiçâkhya* du Rig Véda (1856-1859, 3 in-8) n'a pas été dépassée : c'était la première fois qu'on abordait les difficiles et délicats problèmes de la phonétique indigène. A la mort de Burnouf, la voix unanime du monde savant le désignait comme l'héritier indiqué du maître : le Collège de France et l'Institut le présentaient en première ligne : mais M. Regnier, qui avait été pendant dix ans précepteur d'un des princes de la famille d'Orléans, homme de conscience autant que de science, ne put se résigner à prêter le serment que le gouvernement d'alors exigeait et il rentra volontairement dans sa studieuse retraite. Quand plus tard, un ministre plus intelligent, faisant passer les intérêts de la science et le respect des convictions avant les préoccupations de parti, lui offrit d'inaugurer la chaire de philologie comparée en le dispensant du serment, M. Regnier, par un nouveau et non moins noble scrupule, craignit d'accepter une charge dont les études nouvelles qu'il avait embrassées semblaient l'écarter et il désigna lui-même un candidat plus jeune et qui pût se donner tout entier et sans réserve à l'organisation de l'enseignement nouveau.

Ce que les études orientales perdaient par la retraite de M. Regnier, les études françaises le gagnèrent. Il est inutile de rappeler aux lecteurs

1. Grammaire allemande, 1830. Editions du *Guillaume Tell* de Schiller, 1841 ; *d'Iphigénie en Tauride* de Goethe, 1843 ; traduction des *Œuvres de Schiller*, 1860-1862, 8 vol. in-8°, etc.

2. En 1841, il publiait modestement comme préface à une édition des *Racines grecques* un essai magistral sur la composition des mots en grec, comparée à la composition sanscrite, latine et germanique.

de la *Revue critique* l'admirable collection des *Grands écrivains de la France* publiée sous sa direction, véritable monument élevé à la gloire de notre littérature. M. Regnier, membre de l'Institut depuis 1855, directeur des impressions orientales à l'imprimerie nationale et président de la Société asiatique depuis la mort de M. Mohl, n'avait pas perdu son intérêt dans les études orientales dont il restait comme le président respecté. Même après une carrière si remplie et si pleine d'œuvres, sa perte sera profondément ressentie des orientalistes de France, parce que, quoiqu'il eût cessé de prendre une part active à leurs travaux, il n'avait pas cessé d'en rester le juge et l'arbitre. Dans tous les corps savants auxquels il appartenait, en dépit de sa modestie et par sa modestie même, il exerçait une autorité prépondérante, faite du prestige d'un désintéressement incorruptible, d'une sincérité absolue et d'un dévouement sans borne aux intérêts de la science et de la vérité. Dans la science, il laissera un nom durable, comme un des premiers et des plus vaillants organisateurs des études védiques : élève de Burnouf, il a eu toutes les qualités du maître, le bon sens inaltérable, la sagacité patiente, la clarté d'esprit et de style qui est une des formes intellectuelles de l'honnêteté. C'est un des malheurs des études orientales en France que les circonstances, en arrêtant sa carrière, aient tranché pour des années la tradition de Burnouf. Telle quelle, son œuvre est de celles qui resteront, car il était de ces savants qui ne marchent qu'à coup sûr et il laissera dans l'histoire de la science non-seulement un nom, mais une œuvre.

CHRONIQUE

FRANCE. — MM. Héron de Villefosse et Thédenat viennent de publier chez Champion, à Paris, en un joli volume in-8°, le recueil des *Inscriptions latines de Fréjus*. Les monuments ont été consultés, les livres dépouillés, même les manuscrits de Séguier, de Peiresc et de Solier. C'est donc un travail qui peut être cité comme un modèle du genre.

— M. l'abbé Albanès, docteur en théologie et en droit canonique, historiographe du diocèse de Marseille, vient de faire paraître en un magnifique volume in-4°, un *Armorial sigillographique des évêques de Marseille, avec des notices historiques sur chacun de ces prélats*. Ce qui fait l'intérêt de cet ouvrage, ce sont surtout et avant tout ces notices. On y trouve la chronologie rigoureuse des évêques qui se sont succédé à Marseille depuis l'origine du siège épiscopal : la mention de chacun d'eux est accompagnée de l'indication des principales pièces qui le concernent; l'auteur a, toutes les fois qu'il l'a pu, consulté les originaux mêmes des documents. Il a eu la bonne fortune de rencontrer, dans ces recherches, des pièces inédites, qu'il a soin de transcrire in-extenso. La plus importante sans contredit est une lettre adressée à Charlemagne par un de ses *missi dominici*, publiée d'après une copie originaire de Saint-Victor, aujourd'hui aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône : il

y est fait allusion à un voyage que saint Mauront, évêque de Marseille, aurait fait au palais d'Héristall, et à une révolte de la Provence contre le bisaïeul de Charlemagne. — De Ruffi, l'historiographe de Marseille possédait un extrait d'un polyptique du IXe siècle renfermant la nomenclature des esclaves et des domaines que possédait le monastère de Saint-Sauveur de Marseille : ce fragment avait été inexactement publié dans l'*Antiquité de l'église de Marseille*, par M. l'évêque de Marseille [H. de Belsunce, 3 in-4°, Marseille, 1747-1751], page 302. M. Albanès en donne une transcription fidèle, d'après le manuscrit de Ruffi, aujourd'hui en sa possession. — A la p. 4, on trouve un bon fac-similé de la plus ancienne inscription chrétienne de Marseille. Toutes les reproductions de sceaux sont faites d'après les originaux, et sont très bien venues. — Notons enfin que l'ouvrage (191 p. de texte, XVI de préface et 8 de table) est imprimé avec un grand luxe par la maison Olive, de Marseille, et paraît sous les auspices de l'évêché. A tout égards, c'est le livre le plus important qui ait paru depuis des années sur l'histoire religieuse de Marseille.

— M. Alfred Leroux, archiviste de la Haute-Vienne, a publié tout récemment le premier fascicule de l'*Inventaire sommaire des archives hospitalières antérieures à 1790*. (Limoges, imprimerie typographique D. Gely, 10, rue des Grandes-Pousses. In-4°, XXXVIII et 130 p., 24 p.). Ce premier fascicule renferme les séries *A* à *D* de la ville de Limoges; le second comprendra la suite de l'inventaire des archives hospitalières de Limoges, celui des villes de Bellac, Dorat, Magnat, Laval et Saint-Yrieix et les tables analytiques. M. A. Leroux a fait précéder le premier fascicule, que nous annonçons ici, d'une esquisse historique fort remarquable et instructive sur *Les institutions charitables dans l'ancien diocèse de Limoges* (cette esquisse a été tirée à part). L'archiviste de la Haute-Vienne expose d'abord l'état matériel des dépôts hospitaliers et les renseignements généraux qu'ils fournissent; il montre les causes de la misère dans la Marche et le Limousin; après avoir constaté les besoins, il fait voir les secours : on apprend successivement ce qu'étaient pendant le moyen âge les hôpitaux, léproseries, hospices, confréries charitables et aumônes particulières à Limoges; ce qu'étaient sous l'ancien régime les institutions charitables dans la capitale du Limousin; les documents du XVIIIe siècle donnent surtout un grand nombre de faits intéressants : « Il est manifeste, conclut l'auteur, que l'activité charitable de nos ancêtres, aussi admirable qu'elle ait été, est toujours restée au-dessous de la tâche et n'a produit que des soulagements partiels et momentanés; sans égale quand il s'agit de guérir les douleurs de l'âme humaine, la charité chrétienne est limitée dans ses effets quand elle se trouve aux prises avec les innombrables souffrances physiques qui accablent les classes populaires. Les moyens d'action lui font défaut, quelle que soit la forme que revêt son assistance : privée ou publique, ecclésiastique ou communale. Il faut donc monter encore et, à l'esprit de charité qui soulage toujours les misères inévitées, il faut ajouter l'esprit de justice qui tend à corriger sans cesse les iniquités sociales d'où dérivent la plupart de ces misères ». Du chef-lieu, M. Leroux passe au diocèse, et donne la liste de 80 hôpitaux, maladreries ou hospices — dont la moitié ne sont nés que fort tard, au XVIe, au XVIIe et même au XVIIIe siècle — qu'il a pu relever à l'aide des inventaires d'archives, des anciens calendriers du diocèse et des notes laissées par un patient chercheur du siècle dernier, Nadaud.

— Dans un article *Sur l'histoire de la théorie de la Capillarité* publié par la *Revue de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement supérieur* (1er octobre 1884) M. Charles Henry publie des pages inédites de Léonard de Vinci empruntées à l'*Atlantique* de Milan, d'où il ressort que le grand penseur a bien véritablement constaté l'élévation de l'eau sur les parois des vases qu'elle baigne, sa dépression quand elle ne les mouille pas, son ascension dans les canalicules des plantes : l'au-

teur cite un passage de Boyle qui prouve que les Anglais ont reçu de France connaissance des premières expériences capillaires et publie ensuite, d'après un manuscrit de la *Marciana*, un fragment d'une lettre inédite de Pierre Petit, de Montluçon, adressée au marquis Cornelio de Malvasia le 25 avril 1664, après laquelle il n'y a plus lieu de revendiquer en faveur de l'Italie plutôt que de la France la priorité des expériences principales. La troisième partie de l'histoire de la capillarité, c'est-à-dire l'histoire des recherches mathématiques « est, s'il est possible, plus honorable encore pour la science française »; mais nous n'avons pas à insister ici sur ce sujet.

— Notre collaborateur M. Tamizey de Larroque a fait tirer à part, à 100 exemplaires, sous forme de brochure, deux documents curieux qu'il avait publiés dans la *Revue de France* et qu'il a tirés de la belle bibliothèque de M. Jules Delpit, à Izon. Ces deux documents sont l'un et l'autre relatifs à une petite ville de l'Agenais, la ville de Sainte-Bazeille. Le premier est une lettre de Henri IV à un M. d'Eynier; le second est une mazarinade. « Ah! disait Paulin Paris avec son fin sourire, des mazarinades! quand il n'y en a plus, il y en a encore »; cette mazarinade inédite et que Moreau n'a pas signalée, a pour titre : *Réduction de la ville de Sainte-Bazeille sous l'obéissance du roy et de messieurs les princes, par M. de Galapian* » (le Galapian resté légendaire dans l'Agenais et dont le nom signifie encore, dans le langage populaire, un mauvais garçon). La nouvelle plaquette de M. Tamizey de Larroque (in-8°, 11 p.) est intitulée : *Une lettre inédite du roi Henri IV et une mazarinade inconnue.*

— Le n° 4 du *Bulletin* de la « Société historique et cercle Saint-Simon », qui vient de paraître, renferme : 1° les passages essentiels de la conférence de M. Coquelin aîné sur le *Tartuffe* de Molière; 2° la conférence de M. le commandant Niox sur les *confréries religieuses en Algérie;* 3° une note de M. Ch. Normand sur la *Société des amis des monuments parisiens*, constituée dans le but de veiller sur les monuments d'art et la physionomie monumentale de Paris.

ALLEMAGNE. — La vingt-cinquième assemblée plénière de la Commission historique de l'Académie des sciences de Bavière a eu lieu les 2, 3 et 4 octobre. La commission a publié depuis sa dernière réunion : 1° Les lettres du palatin Jean Casimir, p. p. F. de Bezold, II, 1582-1586; 2° Les annales de l'empire allemand sous Conrad II, vol. II, 1032-1039, p. p. H. Bresslau; 3° le vol. XXIV des *Forschungen zur deutschen Geschicte*; 4° les livraisons LXXXVI-XCVI de l'*Allgemeine deutsche Biographie*. On a repris l'impression de la *Geschichte der deutschen Historiographie*, par M. de Wegele; M. E. Landsberg, de Bonn, a été chargé de commencer l'impression du manuscrit de la continuation de l' « Histoire de la jurisprudence allemande » laissé par Roderich de Stintzing; le V° volume des *deutsche Reichstagsakten* (2° vol. du règne du roi Robert) paraîtra l'année prochaine, par les soins de MM. Weizsæcker, Bernheim et Quidde; ce dernier, aidé de M. Froning, travaille au volume qui sera consacré au règne de Frédéric III. En outre, l'impression du XIX° volume des *Chroniques des villes*, publiées par M. Hegel, est presque achevée; ce vol. renfermera les *Chroniques de Lubeck* (chronique de Detmar, 1105-1386, en trois recensions différentes) et paraîtra par les soins de M. K. Koppmann; il sera suivi d'un autre volume où l'on trouvera la fin de la *Chronique de Detmar* (jusqu'à l'année 1395 et la continuation jusqu'en 1400), la Chronique dite de Rufus et différents autres morceaux peu considérables. Le VI° volume des *Hanserecesse*, que prépare également M. Koppmann et qui sera consacré aux années 1411-1420, ne paraîtra pas de longtemps encore; mais MM. Meyer de Knonau et Winkelmann travaillent, le premier aux *Jahrbücher* de Henri IV et de Henri V, le second aux *Jahrbücher* de

l'empereur Frédéric II. M. OELSNER, de Francfort, revoit le travail de feu Bonnell, *Die Anfænge des Karolingischen Hauses;* M. SIMSON, de Fribourg, le premier volume des Annales de Charlemagne, rédigé par feu Sigurd Abel; MM. WAITZ et DÜMMLER, les parties des *Jahrbücher* qu'ils ont éditées précédemment. La « biographie générale allemande », rédigée par MM. de LILIENCRON et de WEGELE, poursuit régulièrement son cours; elle a, dans le courant de l'année, atteint son XVIIIe et son XIXe volume; la première livraison du XXe volume vient de paraître. M. de BEZOLD s'occupe de réunir les lettres du Palatin Casimir qui doivent former un IIIe volume; M. de DRUFFEL, après des recherches aux archives de Vienne et de Dresde, compte bientôt commencer l'impression du IVe vol. des *Briefe und Akten zur Geschichte des XVI. Jahrhunderts;* M. STIEVE rassemble les matériaux qui formeront les VIe et VIIe vol. des *Briefe und Akten zur Geschichte des Dreissigjaehrigen Krieges* (années 1608-1610); M. de LŒHER travaille toujours, avec ses auxiliaires, à l'histoire du roi Louis de Bavière à Rome, surtout d'après les documents du Vatican. Enfin, la commission avait décerné un prix de 2,500 marks à M. Ant. SPECHT, auteur d'un travail sur l' « histoire de l'enseignement en Allemagne depuis les temps les plus anciens jusqu'au XIIIe siècle », quoique le travail ne fût pas entièrement achevé; elle avait promis en même temps d'ajouter encore 1,500 marks à ce prix, lorsque l'étude de M. Specht serait terminée et approuvée; le travail ayant été mené à bonne fin, l'auteur a reçu la récompense promise, et son œuvre sera prochainement publiée.

— La librairie Wilhelm Hertz, de Berlin, vient de publier un nouveau recueil d'essais et d'études d'Adolphe SCHŒLL (*Gesammelte Aufsætze zur klassischen Litteratur alter und neuerer Zeit*) et annonce la publication prochaine — par M. R. M. WERNER — de lettres inédites de Gœthe, sous le titre *Gœthe und Græfin O'Donell, ungedruckte Briefe nebst dichterischen Beilagen* (avec deux portraits).

HONGRIE. — La livraison d'octobre de la *Revue philologique hongroise* (pp. 899-919) contient un compte-rendu des ouvrages de philologie parus en France durant les années 1882-1883, notamment une analyse de l'ouvrage de M. COUAT sur *la poésie alexandrine,* de M. CROISET sur *Lucien,* des thèses de doctorat concernant l'antiquité classique, en un mot de tous les ouvrages de littérature ancienne, d'archéologie et de critique de texte. La livraison du mois de novembre donnera la suite et la fin de ce compte-rendu, dû à M. J. KONT, ancien privat-docent de l'Université de Budapest, aujourd'hui professeur au collège d'Auxerre.

ITALIE. — Nous avons reçu un exemplaire d'un ouvrage de M. Vincenzo MORTILLARO, marquis de VILLANERA, intitulé *Nuove pagine di cronaca recente, continuazione della cronografia contemporanea* (Palermo, Uff. tip. diretto da Pietro Pensante. In-8°, XI et 264 p.).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 24 octobre 1884.

L'Académie ayant perdu l'un de ses membres, M. Adolphe Regnier, dont les obsèques ont eu lieu ce jour-même, la séance est levée en signe de deuil.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — 10 novembre — 1884

194. — **Crestomazia ebraica e caldaica** con note e vocabolario di Francesco Scerbo, alunno del R. Istituto di Studi superiori. Firenze, tipografia dei successori Le Monnier, in-8, préface I-X, chrestomathie 1-136, vocabulaire et index 139-200.

La Bible hébraïque étant à la portée de tous, une chrestomathie limitée à l'hébreu biblique ne peut avoir d'autre prétention que d'être un manuel analytique destiné à guider les premiers pas des débutants dans l'étude de cette langue difficile. C'est ce que M. Scerbo expose justement dans sa préface et les nombreuses notes grammaticales qui accompagnent le texte et qui occupent un bon tiers des pages montrent qu'il a su accomplir sa tâche. Les grammaires de Gesenius *(Hebræische gramm.*, 20ᵉ éd. et *Ausführliches Gebœude)* et le traité d'Ewald (*Lehrbuch*, 8ᵉ éd.) sont les autorités sur lesquelles M. Sc. appuie sa critique et auxquelles il renvoie le lecteur. Ce choix est assurément louable : les grammaires de Gesenius se recommandent par leur clarté et la simplicité de leur méthode; le traité d'Ewald est connu par la profondeur de sa science et la sûreté de ses jugements.

M. Sc. s'est appliqué à résoudre les difficultés du texte hébreu, à signaler les formes rares ou anormales et à expliquer les constructions qui sortent du génie de nos langues. Il aurait peut-être pu augmenter le nombre de ses explications et abréger ou supprimer quelques notes moins utiles; sur ce point, la critique est facile, un passage qui paraît clair aux uns peut être pour d'autres embarrassant, ce sont les élèves qui, dans ces questions, sont les meilleurs juges. Au surplus, les notes témoignent du bon esprit et des connaissances linguistiques de leur auteur; nous avons trouvé peu à y reprendre :

Gen. I. 1, *bᵉrêschîtʰ* devrait être considéré à l'état construit avec Ewald, *Lehrb.* § 332 *d*.

Gen. xl. 10. Le deuxième membre du verset doit être traduit ainsi : « et, en même temps qu'elle poussait, ses fleurs sortaient et ses grappes de raisins mûrissaient », *aschkᵉlôtʰêhâ ʿanabʰîm* forme un état appositionnel remplaçant l'état construit, Ewald, *Lehrb.* § 291 *b*. Nous nous permettrons d'engager M. Sc. à s'abstenir de donner plusieurs

sens pour un même passage; il n'y en a qu'un de bon, c'est celui-là qu'il faut choisir.

Gen. LIII. 10. Dans ce verset, le second *Kî* n'a pas d'autre objet que de reprendre le premier, éloigné par une proposition conditionnelle de la phrase qu'il introduit. En syriaque le *dâleth* conjonctif se répète quelquefois aussi, en pareil cas. V. Nœldeke, *syr. gram.*, p. 265 § 369 et notre *Traité de gram. syr.*, p. 380 § 393.

Ruth I, 12. Dans *mihyôt*^{h} la préposition est le *min* du comparatif et non le *min* privatif. Ewald, *Lehrb.* § 217 *b* 1 *a*.

Prov. VIII, 32. M. Sc.donne le sens reçu et conforme du reste à la ponctuation des Massorètes. Nous nous permettons d'en proposer un nouveau, en prenant *aschrê* pour le pluriel construit de *âschâr*, trace, correspondant à l'arabe et à l'araméen de *at*^{h}*ar*, et de traduire : « gardez (qu'ils gardent) les traces de mes voies ». Si *aschrê* était à l'état construit avec un relatif contenu implicitement dans le verbe *yismoru*, ce verbe devrait suivre immédiatement.

La note linguistique de la page 117 est erronée. Le syriaque qui est l'ancienne langue de la Mésopotamie et qui est devenu la langue classique de toute la Syrie, appartient au dialecte araméen oriental, et non au groupe occidental. En sens inverse, l'araméen de Daniel représente le dialecte parlé en Palestine un siècle et demi avant notre ère, c'est pour cette raison que l'expression de *chaldéen* devrait être rejetée d'une manière absolue et remplacée par celle d'*araméen biblique*.

Dans Daniel, v. 21, VII. 4, 6, 7, 8, le Ketîbh indique la prononciation *'alêh*, *gappêh*, *qodâmêh*, et le qerê, la prononciation *'alah*, *gappah*, *qodâmah*, il fallait choisir, les formes *'alaih*, *gappaih*, *qodâmaih* ne répondent à rien.

P. 134, note 4. La vieille étymologie de *K*^{e} *nêmâ*= *K*^{e} + *nêmar* ne mérite plus de crédit, en araméen *Kî* ou *K*^{e} ne se met pas devant un verbe.

Les fautes de texte sont très rares, peu d'omissions dans les signes-voyelles, sauf dans le verset 7 du psaume XLIX; lire *eschschâ* avec *qâmeç* au lieu de *patah* dans Dan. VII, 11.

Le choix des textes est bien fait ; M. Sch. a recueilli les morceaux les plus remarquables de la Bible et les a disposés par gradations de manière à donner au commencement les plus faciles et à la fin les plus ardus. Le vocabulaire que nous avons feuilleté nous paraît complet et bien fait ; pour *bâtim*, maisons, et non *battîm*, nous renvoyons M. Scerbo à l'article de M. Philippi dans la *Zeitsch. der* D.M.G., t. XXXII, p. 93, note 2.

Ce livre qui est le premier de ce genre, à notre connaissance[1], sera utile non-seulement aux commençants qui étudient l'hébreu une grammaire et un dictionnaire à la main, mais aussi aux élèves qui suivent

1. M. Kautzsch a publié un livre d'exercices hébraïques sous le titre de *Uebungsbuch zu Gesenius-Kautzsch hebraeischer Grammatik*, 2e éd.

les leçons d'un maître où souvent l'exégèse a plus de place que la grammaire; nous lui souhaitons bien volontiers bonne chance.

Rubens DUVAL.

---

195. — Charles TISSOT. **Géographie comparée de la province romaine d'Afrique.** Tome I. Géographie physique, géographie historique, chorographie. VI-697 pages. Paris, Imprimerie Nationale, 1884.

Au printemps de 1853, Charles Tissot, alors élève-consul à Tunis, entreprit son premier voyage dans l'intérieur de la Régence. Il poussa jusqu'à Tozer et visita la région des Chtout[1]. Un peu plus tard, chargé d'une mission dans le pays des Khoumirs, il s'aventurait dans cette partie montagneuse de la Tunisie qu'aucun Européen n'avait encore explorée. En 1857, il repartit pour le Sud, passa par Kairouan, atteignit la région des lacs, parcourut en tous les sens le Djerid, le Nefzâoua et le Sahara tunisien, puis, sur le chemin du retour, eut la joie de découvrir l'emplacement de *Thuburbo majus* vainement cherché jusque-là par Shaw et Pellissier[2]. Cette découverte décida de sa vocation archéologique. Depuis quelques années déjà, à la suite de son premier voyage, il s'était mis à étudier les voies romaines de la Régence et en particulier cette question du lac Triton qui devait lui fournir, en 1863, le sujet d'une thèse de doctorat[3]; mais sa correspondance trahit surtout, au début, le projet d'un ouvrage d'ensemble sur la Tunisie moderne. Après la découverte de *Thuburbo majus*, il écrit à son père, le 27 mai 1857 : « Je suis en train de tirer les conséquences de ma découverte de *Thuburbo* et j'espère arriver à déterminer un certain nombre de stations intermédiaires entre ce point et Hadrumète. Mannert a pataugé, et pour cause, dans toute cette partie de la table de Peutinger. Malheureusement, les instruments me manquent. Il me faudrait une bonne édition des *Itinéraires :* j'en suis réduit à travailler sur deux fragments que j'ai trouvés dans une vieille édition de Shaw... Il me prend envie, parfois, de reprendre ma thèse sur le Triton et d'en faire, avec les études auxquelles je me suis livré sur la géographie ancienne de la Régence, une nouvelle thèse sur la géographie comparée de la province d'Afrique et de la Tunisie. Mais ce qui me retient toujours, c'est le manque d'instruments! Il me faudrait Strabon, Ptolémée, Pline, Méla, etc. Je crois que pour faire quelque chose de passable, je serai obligé d'attendre le mo-

1. Un abrégé du rapport qu'il rédigea sur son voyage parut dans le *Moniteur* du 6 juillet 1853, mais défiguré par des fautes d'impression et de maladroites coupures.

2. Voir les petits mémoires publiés par Tissot dans la *Revue africaine* de 1857 : *Routes romaines au Sud de la Byzacène; fragment d'un travail sur le lac Triton; notice sur Thuburbo majus.* Cf. aussi sa *Notice sur le Choti-el-Djerid* (*Bull. de la Soc. de Géographie*, juillet 1879).

3. *De Tritonide lacu*, Dijon, 1863.

ment où j'aurai pu me former une bibliothèque spéciale et les loisirs de mon premier trou consulaire. Mais ce que je puis faire dès maintenant et ce que je fais autant que je peux, c'est de rassembler les matériaux que le pays seul peut me fournir. »

Si nous citons ici ce fragment de lettre, c'est qu'il fait connaître à la fois l'origine du grand ouvrage de Tissot et l'obstacle principal qui en retarda l'achèvement. Le manque de livres fut le maheur de cette jeunesse si douée, si laborieuse, mais si pauvre, que l'acquisition de quelques volumes condamnait à de véritables privations[1]. A la Corogne, à Salonique, à Andrinople, dans presque tous les postes consulaires ou diplomatiques qu'il occupa jusqu'en 1869, Tissot n'eut d'autre bibliothèque que la sienne, formée à grand peine et naturellement insuffisante. Pendant les courts séjours qu'il eut l'occasion de faire en France, soit en congé, soit comme sous-directeur au Ministère (1866-1869), ce furent les loisirs qui lui firent défaut. A Londres où il occupa, de 1869 à 1871, les fonctions de secrétaire d'ambassade, puis de chargé d'affaires du gouvernement de la Défense, il put à peine songer à l'archéologie au milieu des graves évènements qui l'absorbaient. De 1871 à 1876, Tissot fut ministre de France au Maroc. En remettant le pied dans l'Afrique romaine, il se sentit sur son terrain, plus libre cette fois de satisfaire ses goûts, disposant de loisirs et de ressources moins précaires. Voyageur intrépide, il parcourut les routes romaines du Maroc et écrivit ce beau mémoire sur la Maurétanie tingitane[2] qui lui ouvrit, en 1878, les portes de l'Institut; en même temps, il commençait la rédaction du livre auquel il songeait depuis vingt ans et dont les matériaux s'étaient entassés dans ses cartons, la géographie comparée de la province Proconsulaire, de cette Tunisie qui allait devenir française et où il souhaitait ardemment de retourner. Ministre à Athènes en 1877, il trouva dans la bibliothèque de notre École un auxiliaire qui lui avait toujours manqué : c'est là qu'il acheva son manuscrit, ou plutôt son premier manuscrit, car il n'est guère de chapitre qu'il n'ait refait en entier à plusieurs reprises. En 1879, il obtint une mission scientifique pour étudier la vallée du Bagrada. Le voyage qu'il fit alors en Tunisie, et qui devait être le dernier, fut fécond en découvertes importantes qu'il a consignées dans un mémoire publié en 1881[3]; mais, entrepris pendant les mois les plus chauds de l'année, il porta un coup funeste à sa santé déjà ébranlée par un long séjour au Maroc. En 1880, nommé membre de l'École Française, je rencontrai Tissot à Athènes; il travaillait assi-

1. Comme élève-consul à Tunis, de 1852 à 1858, Tissot touchait un traitement annuel de 3,000 fr.

2. *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie tingitane*, extrait des Mémoires présentés par divers savants, 1877 (première série, t. IX). V. aussi, dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, sept. 1876, l'*Itinéraire de Tanger à Rabat, esquisse d'une partie du royaume de Fâs*.

3. *Le bassin du Bagrada et la voie romaine de Carthage à Hippone par Bulla Regia*, 1881 (Mémoires présentés par divers savants, t. IX, deuxième partie).

dûment à *son Afrique*, comme il l'appelait, et entretenait volontiers de ses études ceux qu'il croyait capables d'y prendre goût à leur tour. Il me prêta son manuscrit, je lui offris mes services et nous commençâmes à travailler ensemble. Malheureusement, nous devions bientôt nous séparer; Tissot remplaça M. Fournier comme ambassadeur à Constantinople, tandis que je partais pour l'Asie Mineure et l'Archipel. C'était le moment de l'occupation de la Tunisie, et Tissot, dans ces circonstances difficiles, dut consacrer presque tout son temps aux questions politiques que soulevait la Régence, sacrifiant presque entièrement ses études sur la géographie comparée de ce pays. D'ailleurs, avec la campagne de 1880, une ère nouvelle venait de s'ouvrir pour l'archéologie africaine; dès que la Tunisie fut pacifiée, l'Institut y envoya ses missionnaires, qui, éclairés par les conseils de Tissot, conduits par les brigades topographiques à travers des régions encore inexplorées de l'intérieur, découvrirent une douzaine de villes nouvelles et modifièrent sur beaucoup de points les résultats des explorations précédentes. Tissot était l'âme de ce travail collectif auquel prenaient part les officiers du corps d'occupation ; sans cesse il tenait son manuscrit au courant des découvertes nouvelles qui vérifièrent plus d'une fois ses hypothèses. Au commencement de 1882, j'allai le trouver à Constantinople; comme il était déjà très souffrant et surchargé d'occupations, il désirait que je m'adjoignisse à lui pour la publication de son ouvrage. En 1883, étant ambassadeur à Londres, il fut nommé président de la commission archéologique de Tunisie [1] ; j'étais attaché à la commission en qualité de secrétaire, chargé spécialement de faire commencer, à l'Imprimerie Nationale, l'impression du manuscrit qu'il m'avait confié. M. X. Charmes, directeur du service des Missions, avait conçu le plan d'une collection de monographies, tant archéologiques que scientifiques, consacrées à la description de la Tunisie : la géographie comparée de la province devait être la première de la série. Au printemps de 1883, Tissot, presque à bout de forces, quitta l'ambassade de Londres et vint s'établir à Paris. Il espérait encore que sa santé, bien que très gravement compromise, lui permettrait pourtant de retourner en Tunisie pour y diriger les fouilles de Carthage. Mais la maladie qui le minait est de celles qui ne pardonnent pas. Le 15 juin 1884, nous corrigeâmes ensemble pour la dernière fois les épreuves du chapitre V, relatif à la topographie de Carthage ; à partir de ce jour, la force d'écouter lui manqua. Il s'éteignit le 2 juillet, à l'âge de cinquante-six ans, sans avoir eu la joie de voir paraître le commencement d'une œuvre à laquelle il avait employé ses loisirs depuis trente ans.

Dans la pensée de Tissot, la *Géographie de la Province d'Afrique* devait comprendre non-seulement la description du pays et l'étude des

1. C'est en qualité de président de cette commission qu'il a rédigé cinq rapports sur les découvertes faites en Tunisie, insérés dans les comptes-rendus de l'Académie et dans les *Archives des Missions*.

itinéraires, mais un tableau complet de l'administration romaine dans la Proconsulaire. Il n'a pas eu le temps de rédiger cette dernière partie de son livre et les nombreux manuscrits qu'il m'a légués ne contiennent à ce sujet que des notes. Heureusement, il a pu terminer les *Fastes de la Province* qui devaient servir d'appendice au 3e volume traitant de l'administration et qui paraîtront prochainement en un volume séparé [1]. Je compte publier en 1885 le second volume de la *Géographie*, comprenant l'étude des itinéraires; il sera peut-être suivi d'un atlas où je ferai reproduire quelques-uns des très nombreux dessins que T. a exécutés, au cours de ses différents voyages, dans des régions très peu connues de la Tunisie. L'ouvrage ainsi complété aura tenu toutes les promesses de son titre : c'est à d'autres que sera réservée la tâche difficile d'écrire l'histoire politique et administrative de la Tunisie à l'époque romaine.

La partie du grand ouvrage de Mannert relative à l'Afrique du nord, traduite en français par Marcus [2], a servi de base jusqu'à présent, malgré son extrême inexactitude, aux études de géographie comparée dont cette région a été l'objet. Tissot avait l'ambition de rendre cette compilation inutile et de fournir, comme il le dit lui-même, « une base solide à des recherches ultérieures ». Sa préoccupation dominante était d'écarter les fausses synonymies qui, proposées par Shaw ou par Mannert, se sont perpétuées jusqu'à nos jours dans les dictionnaires, les commentaires des éditeurs et tous les livres de seconde main. Ne pouvant résumer ici un volume de faits géographiques qui ne se prêtent pas à l'analyse, nous voulons du moins indiquer rapidement les synonymies nouvelles établies par T., synonymies dont la plupart sont incontestables et qui doivent être considérées comme acquises à la science. Chemin faisant, nous donnerons une idée du contenu des chapitres où, sans réfuter les erreurs de ses devanciers, il a réuni pour la première fois les témoignages des auteurs touchant la géographie physique de la Tunisie.

I

Orographie. — La contrée décrite par T. est plus vaste que la Tunisie actuelle : ses limites sont celles de la province d'Afrique à l'époque où, comprenant la Numidie et la Tripolitaine, elle atteignit ses limites les plus étendues. L'orographie de cette région, caractérisée par l'unité du massif atlantique, a échappé aux auteurs anciens; aussi est-il très difficile d'identifier aux noms modernes les noms des massifs montagneux qu'ils nous ont transmis. Cela est surtout vrai pour l'orographie de Ptolémée, évidemment entachée des plus graves erreurs. Tissot adopte entre autres les synonymies suivantes : 1° *Buzara* = le prolon-

1. Une partie des *Fastes* a été publiée par Tissot, à titre de spécimen, dans le *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*, t. I, p. 1, 77, 154, 218.

2. Marcus et Duesberg, *Géographie ancienne des Etats Barbaresques*, 1842.

gement est du Magris ou le Bou Kahil (suivant Mannert, le Djebel Ouousgar; suivant Forbiger, les montagnes de Tittery); 2° *Uzarae* et *Suggaris* = Ahmar Khaddou et Djebel Chechar; 3° *Audus*. La synonymie de l'Audus avec l'Aurès, proposée par Mannert et Forbiger, est contestée par Tissot. L'Audus serait un des massifs de la chaîne du littoral; 4° *Cirna* = Bou Kerin, et non le Djebel-el-Echkeul; 5° *Mampsarus* = le massif de Khemissa? 6° *Mons Jovis* = le Zaghouan; 7° *Vasaletus*, source du fleuve Triton dans Ptolémée, n'est pas le Djebel Ouslet, situé à l'ouest de Kaïrouân, mais le Djebel Madjour, prolongement oriental du Djebel Chechar. La synonymie du *Vasaletus* et de l'*Ouslet*, proposée par Mannert à cause de l'analogie des noms, a été récemment reprise par M. Rouire à l'appui du paradoxe géographique par lequel il prétend identifier le Triton au lac Kelbia [1]; 8° *Zucchabâri* = la chaîne tripolitaine du Gharian; 9° *Giglius* = monts de Nalout et de Zintân; 10° *Thizibi* = Djebel-el-Alia; 11° *Bellus mons* = Djebel Djedidi, et non Djebel-er-Reças, synonymie de Shaw; 12° *Burgaon* = Djebel beni Younès? La synonymie de Dureau de la Malle, qui l'identifie avec un mont *Burganim*, repose sur une erreur singulière: le vrai nom de la montagne en question est *Bou-Ghanem* « le père des troupeaux »; 13° *Pappua* = Djebel Nador, suivant la conjecture de M. Papier, et non l'Edough (Shaw, Mannert); 14° *Agalumnus* = Djebel Arbet; 15° *Macubius* = Djebel beni Younès; 16° Μύρτουσα = Djebel er Rih'ân, traduction arabe du nom grec (montagne des myrtes). — Nous laissons de côté d'autres synonymies dont l'établissement n'appartient pas en propre à T.; on les trouvera réunies dans l'index que nous avons dressé à la fin du volume, et où nous avons donné, à côté de chaque nom géographique moderne, sa synonymie ancienne, et réciproquement.

II

Hydrographie intérieure : fleuves, lacs. — 1° Mannert a identifié le *Rubricatus* de Ptolémée avec l'*Ubus* (Seybouse); T. l'identifie à l'*Armua* ou *Armoniacus* (oued Mafragh); 2° L'oued Zouâra est le *Chulcul* de la Table de Peutinger; 3° Le *lacus Regius*, placé par l'*Itinéraire* d'Antonin sur la route de Thamugas à Cirta, a été identifié au chott Mzouri : c'est en vérité la sebkha de Djendéli; 4° L'oued Chemorra n'est pas, comme l'a cru Nau de Champlouis, l'*Abigas* de Procope; ce dernier est l'oued bou-Roughal, et l'oued Chemorra est le *Popletus*; 5° L'*Ardalio* d'Orose n'est pas l'oued Chabro, mais l'oued Haïdra.

T. consacre une étude détaillée à la grande rivière numide le Bagrada. La forme la plus ancienne du nom paraît être *Makaratha*, où

1. L'accueil généralement favorable que l'on a fait à ce paradoxe montre la nécessité du livre de Tissot; deux académies ont entendu patiemment exposer des erreurs aussi énormes sans qu'une seule voix se soit élevée pour les réfuter. Tissot avait eu l'idée d'écrire quelques pages à ce sujet; mais il pensa, peut-être à tort, que la réponse de M. Roudaire était suffisante. (*Nouvelle Revue*, 1er mai 1884.)

l'on a voulu retrouver le nom de l'Hercule tyrien, Makar ou Melkarth. T. observe avec raison que si les Romains ont appelé cette rivière *Bagrada,* à une époque où le phénicien était encore parlé et où Melkarth était parfaitement connu, c'est apparemment que le nom n'a rien de commun avec celui de la divinité phénicienne. « Nous croyons donc que c'est dans l'onomastique libyenne qu'il faut chercher l'étymologie du mot Makarath ou Magarath, et si nous ne pouvons pas préciser le sens de ce mot, nous constatons tout au moins qu'on le retrouve dans la nomenclature géographique de la Tripolitaine sous les deux formes Μέγερθις et *Magradi,* appliquées l'une par l'Itinéraire d'Antonin, l'autre par le Stadiasme à une station située à l'embouchure d'un fleuve et probablement à ce fleuve lui-même. On a abusé des étymologies phéniciennes. A une époque où l'on connaissait à peine l'existence de la langue berbère... il était naturel de demander exclusivement à l'Orient l'explication de la toponymie liby-phénicienne. Nous savons aujourd'hui que les Berbères sont les descendants directs de ces populations primitives, que leur langue actuelle reproduit, selon toute apparence, le fond de la vieille langue libyenne et que leur alphabet conserve encore la plupart des caractères de l'alphabet libyen. Il est nécessaire de tenir compte de ces données nouvelles et de réserver à la race qui a primitivement peuplé le nord de l'Afrique et qui y prédomine encore la large part à laquelle elle a droit. » Nous avons cru devoir reproduire ce passage (p. 60), parce qu'il caractérise l'attitude adoptée par T. dans toutes les questions de toponymie africaine : arabisant et berbérisant lui-même, il s'est toujours montré très sagement réservé à l'endroit des étymologies sémitiques.

6° T. démontre, contre Mannert, que l'oued Mellag n'est pas le cours supérieur du Bagrada ; contrairement à tous ses prédécesseurs, il reconnaît dans cet affluent le *Muthul* de Salluste [1]. L'*Armascla* de la Table de Peutinger est l'oued bou Heurtma.

7° Les autres cours d'eau de la Province sont des ruisseaux sans importance et la plupart n'ont pas été nommés par les anciens. Le *Tana* de Salluste est l'oued ed Derb et non pas, comme on l'a cru, l'oued Tina, près de Thenae ; cet oued prend sa source au nord-est de Tébessa et va se perdre dans la Sebka de Kaïrouân.

L'hydrographie de la zône sahariennne soulève des questions très difficiles. Pline, d'après les renseignements consignés dans le livre du roi Juba sur la Libye, place dans la région maurétanienne un grand fleuve qu'il considère comme la source du Nil d'Égypte. T. reconnaît ce prétendu fleuve dans la longue ligne de bas-fonds inondés qui s'étend au pied du versant méridional de l'Atlas ; un des principaux cours d'eau de cette région porte encore le nom *d'oued Nili.* Quant au *Gir* et au

1. Tissot a discuté la plupart des récits de Salluste avec une précision et une connaissance des lieux qui rendent son livre indispensable à tous les éditeurs futurs du *Jugurtha.*

Nigir de Ptolémée, il renonce, après une discussion approfondie, à en préciser la situation, étant données, d'une part, les inexactitudes du géographe alexandrin, et de l'autre les notables changements, attestés par les auteurs arabes, que l'hydrographie du Sahara a subis depuis les deux premiers siècles de notre ère.

La question du Triton a occupé T. depuis 1853 ; il l'a étudiée sur place à deux reprises et paraît l'avoir définitivement résolue. Le lac Triton n'est autre que le chott el Djerid. C'est ce qui ressort nettement de la description d'Hérodote (IV, 178), pour ne point parler du passage altéré de Scylax. Mais comme les rivages des Syrtes étaient défendus contre la curiosité des Grecs par la politique ombrageuse de Carthage, le lac Triton, avec les légendes qu'on y rattachait, fut traité dans la suite comme un nom de la géographie fabuleuse et relégué tantôt à l'ouest de la Libye, tantôt à Bérénice en Cyrénaïque. C'est là, dans la lagune de Benghazi, nommée par lui *Tritonis palus*, que Lucain fait entrer la flotte romaine (IX, 345). La Table de Peutinger place le Triton, *lacus Tritonum*, sur la grande Syrte, dans le voisinage de Bérénice. Le témoignage de Ptolémée est le plus précis. Au dire du géographe alexandrin, le fleuve Triton prend sa source dans les monts d'Ousaléton, forme le lac Libye, puis le lac Pallas, et enfin le lac Tritonitis ; il se jette dans la Syrte au nord et à peu de distance de Tacape (Gabès). Aethicus et Orose ne parlent que d'un *lacus Salinarum* situé sur les confins de la Tripolitaine et de la Byzacène : or, la désignation arabe *Chott-el-Djerid* est la traduction littérale de *lacus Salinarum*.

D'autre part, les traditions grecques qui font communiquer le lac Triton et la mer s'accordent avec les récits des Arabes que T. a pu recueillir dans le Djerid. L'aspect des lieux, d'ailleurs, impose le pressentiment qu'il a pu exister une communication entre la Méditerranée et le bassin des Chtout. Mais cette communication, à l'époque grecque comme aujourd'hui, n'a sans doute été qu'une tradition légendaire, et il est bien certain qu'elle n'existait plus à l'époque gréco-romaine. Scylax seul, dans un passage altéré, parle de l'embouchure, *στόμα*, du lac Tritonide : Ptolémée ne connaît que l'embouchure du fleuve Triton. Ce fleuve, souvent identifié à l'oued Akarit, est peut-être l'oued Kabès, bien que cette rivière n'ait jamais pu communiquer avec le chott dont elle est séparée par les montagnes des Matmata ; mais les Libyens croyaient volontiers au cours souterrain des fleuves et Ptolémée a très bien pu voir dans l'oued Kabès le déversoir du lac. Le cours supérieur du Triton, qui forme les trois lacs Tritonide, Pallas et Libye, est vraisemblablement l'oued Djedi qui se déverse dans le chott Melghigh, identifié par T. au lac Libye de Ptolémée. Hérodote place dans le lac Tritonide une île de Phla que l'on a généralement assimilée à la presqu'île de Nefzâoua : T. la reconnaît dans un archipel du Chott nommé aujourd'hui *Djezira Nkhil Farâoun* « îles des Palmiers de Pharaon », palmiers dont les traditions locales rattachent l'origine à une invasion égyptienne.

Nous ne pouvons entrer ici dans la discussion du système de M. Rouire, qui place le Triton près de Hammamet. Le pourrions-nous, que nous ne le ferions pas, puisque un tel système dénote, de la part de ceux qui l'ont soutenu et accepté, une ignorance absolue des textes sans lesquels une discussion sérieuse est impossible.

III

Le littoral et les îles. — A partir de l'Amsaga, limite occidentale de la province d'Afrique, les nombreux accidents du littoral ont été l'objet d'identifications contradictoires. Voici les synonymies acceptées par T. et que nous croyons certaines : *Audum promontorium* = cap Cavallo; *Tretum promontorium* = *Metagonium promontorium* = ras Sebâa Rous; *Stoborrum promontorium* = Ras el Hamra = cap de Garde; *Neptuni arae* = les rochers des Fratelli; *promontorium Candidum* = cap Blanc; *promontorium Apollinis* = râs Sidi-Ali-el-Mekki; *promontorium Mercurii* = *promontorium Pulchri* = καλὸν ἀκρωτήριον = cap Bon. Cette dernière correspondance est très importante et T. y est revenu à deux reprises (p. 157 et 550), parce qu'elle a été souvent méconnue; Tite-Live (XXIX, 27), s'est lui-même trompé en donnant le nom de *promontorium Pulchri* à une pointe qui ne peut être que le râs Sidi-Ali-el-Mekki *(promontorium Apollinis)*.

Nous ne suivrons pas T. dans sa description du golfe de Carthage, des îles Kerkenna et de Djerba, bien que cette description contienne à chaque pas des remarques neuves et justes ou des renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs. L'identification de Meninx et de Bordj-el-Kantara, proposée par T. contre l'opinion de C. Müller, est absolument certaine depuis les dernières fouilles exécutées sur cet emplacement. Mais T. s'est trompé en répétant, d'après Barth, que les ruines de Meninx appartiennent à « la meilleure époque de l'art romain ». Je puis affirmer le contraire pour les avoir visitées récemment : les nombreux débris d'architecture qui couvrent la plage à Bordj el Kantara ne sont probablement pas antérieurs à l'époque de Volusien.

Les Autels des Philènes ont été placés par Barth aux limites des territoires de Sort et de Barka, par C. Müller au Ras Linouf. T. se prononce pour l'hypothèse de Barth, que confirme d'ailleurs l'analyse du réseau routier.

IV

Les chapitres III et IV sont consacrés à l'étude du climat et des productions naturelles de la province d'Afrique. Suivant la méthode constante de T., les témoignages des auteurs forment comme un texte dont les faits d'observation actuelle sont le commentaire. Bien des passages de Lucain, de Salluste, de Corippus, paraissent ainsi sous un jour nouveau où les détails insignifiants en apparence prennent du relief. Les méthodes de culture en usage dans l'Afrique romaine, la flore et la faune de ce pays, sont exposés à l'aide des textes antiques et des monu-

ments figurés. Parmi ces derniers, il faut citer les curieux bas-reliefs conservés au Musée de Constantinople, qu'Albert Dumont avait attribués à l'art byzantin et où T. a reconnu la frise du mausolée d'un chef libyen exécutée par des artistes indigènes. Les nombreuses vignettes insérées dans le texte de ces chapitres, reproduisant des bas-reliefs, des monnaies, des dessins rupestres, des mosaïques, sont choisies et exécutées avec grand soin. On voit que T. s'est complu à écrire cette partie de son ouvrage qui est peut-être la plus attrayante pour le lecteur.

V

La deuxième partie du volume porte le titre général : *Géographie historique et chorographie*. Le chapitre premier traite de l'ethnographie de l'Afrique avant la conquête romaine, en particulier de la race libyenne, les *Tamahou* des monuments égyptiens. Ce nom de *Tamahou*, donné par les textes d'Edfou, est identique avec le mot *Tamahak*, qui est encore aujourd'hui, chez les Berbères du Sahara, l'ethnique de la race amazigh. Abordant le difficile problème de l'étymologie du mot *Africa*, T. se prononce en faveur de l'hypothèse de M. Carette, qui fait dériver ce nom de celui de la grande tribu indigène des *Aourigha*, les *Afarik* des généalogistes arabes, les *Ifuraces* de Corippus. Il combat l'étymologie généralement adoptée pour le nom de *Mauri*, que l'on explique par le grec Μαῦροι, les « noirs », alors que les Maures des anciens géographes sont précisément des populations blanches. Pour T., les Maures sont les *Occidentaux*, les *Maouharim*, surnom donné par les Carthaginois à leurs voisins de l'Occident, comme les Arabes de l'Ifrikia ont appelé *Gharaba* les habitants du nord-ouest de l'Afrique ou *Maghreb* (Occident). Quant aux Berbères, ce ne sont certainement pas les Βάρβαροι, comme on l'a voulu ; le mot est indigène et doit être rapproché d'autres noms de tribus comme les *Sabarbares* et les *Barbares*, que Julius Honorius place près de l'embouchure de la Mulucha. Les Romains se sont laissés aller à la ressemblance de cet ethnique avec un adjectif de leur langue comme nous avons nous-mêmes transformé Berbérie en Barbarie.

Dans la race berbère elle-même, T. distingue d'abord deux éléments ethniques primitifs : une race brune européenne et une race brune saharienne, profondément différente de la race noire. L'élément blond de l'Afrique n'est nullement, comme on l'a cru, un reste de l'invasion des Vandales. Dans les monuments égyptiens de la XIXe dynastie, les *Libou* et les *Tamahou* de l'Afrique septentrionale sont déjà représentés avec des traits européens et des cheveux blonds. Le même type s'est trouvé aux îles Canaries et est encore très fréquent dans le Maroc. L'existence dans ce pays, de Berbères blonds et de dolmens, semblables de tous points à ceux de l'Europe, a fait penser que les populations blondes de l'Afrique sont d'origine aryenne et ont pénétré dans le Maghreb par le sud de l'Espagne. En effet, la proportion des blonds aux bruns diminue

à mesure que l'on s'avance vers l'est. T. reconnaît dans les traditions libyennes conservées par Salluste un souvenir confus de cette invasion européenne, en même temps que celui des deux éléments ethniques qu'elle avait trouvés installés sur le sol africain. Il semble d'ailleurs que la langue des autochthones se soit imposée aux nouveaux venus, car le berbère n'offre qu'un très petit nombre de mots d'origine indo-européenne, dont plusieurs (comme *ourti*, jardin, *andjelous*, ange) ont été empruntés au latin[1]. En ce qui concerne les Ibères-Atlantes, T. est tenté d'admettre l'hypothèse de M. d'Arbois de Jubainville, mais il pense que l'ibère n'a nullement modifié le libyen. « Le *Tillibari* de l'Itinéraire d'Antonin n'est pas autre chose que le composé ibère *Illi berri* « ville neuve », berbérisé par le préfixe *t*. Cette berbérisation d'un mot ibère prouve que la langue libyenne était déjà formée lors de l'invasion des Ibères. » Il y a d'ailleurs entre la toponymie de l'Afrique et celle de la péninsule ibérique certaines analogies frappantes, relevées par T., qui obligent de reconnaître aux Ibères une certaine part dans la colonisation du nord de l'Afrique.

Traitant de la colonisation phénicienne, T. est conduit à examiner l'hypothèse de M. Meltzer (*Geschichte des Karthager*, p. 62 et 436-438) qui ne voit dans les Liby-phéniciens des anciens auteurs qu'une « catégorie politique » et non pas un groupe ethnographique. Cette conclusion lui paraît exagérée, mais il n'admet pas non plus la théorie de Movers suivant laquelle les Phéniciens auraient trouvé en Afrique des établissements sémitiques d'une date plus ancienne. M. Renan, dans son *Histoire générale des langues sémitiques*, avait déjà fait justice des arguments que Movers a multipliés à l'appui de sa thèse et dont aucun n'a une valeur sérieuse.

Les deux chapitres suivants sont consacrés à la répartition géographique des tribus libyennes, question difficile que les découvertes épigraphiques ont beaucoup contribué à éclaircir, et au tableau des mœurs des tribus libyennes telles que les font connaître les monuments et les textes. Cette étude est d'un grand intérêt à cause des rapprochements nombreux et frappants qu'elle permet d'établir entre les anciens Libyens et les populations berbères actuelles. C'est ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, que les jeune filles des Ouled Naïl algériens et des tribus Touareg campées près de Ghadamès amassent leur dot exactement comme les femmes gindanes dont parle Hérodote (IV, 176). La religion, le costume, les occupations des Libyens sont exposés ici pour la première fois d'une manière aussi attrayante que précise. Les monuments funé-

1. On peut contester les rapprochements suivants admis par T.: « *Tennaout*, navire, rappelle le mot latin *nauta*. » Nous ne voyons là qu'une analogie fortuite. — Hérodote raconte (IV, 159) que les Cyrénéens dépouillèrent de ses Etats un roi indigène dont le nom était Adicran; or, T. a supposé que ce nom se retrouvait, avec le sens de *chef*, dans le sanscrit *Adikarana*. T. voudrait aussi attribuer une origine européenne au mot *Ar*, composant initial des noms de quatre cours d'eau africains et qui se retrouve dans la nomenclature hydrographique de l'Europe et de l'Asie.

raires de la race libyque et son alphabet, qui s'est retrouvé chez les Touareg de l'Ahaggar, fournissent la matière de deux curieuses études. T. se range pleinement à l'opinion de M. Letourneux qui attribue au signe I la valeur de *n*, contrairement à MM. Judas et Halévy, qui y ont vu un *z* ou un *a* bref. Plusieurs autres identifications des mêmes philologues sont également discutées et confirmées; toutefois, dans le signe T, où M. Letourneux voit un *j* et M. Halévy un *w*, l'auteur serait disposé à reconnaitre l'équivalent du *yeg* berbère.

Les derniers chapitres du livre sont consacrés à la géographie punique et en particulier à la topographie de Carthage. Signalons encore quelques identifications importantes proposées par Tissot dans cette partie de son travail.

Le théâtre de la défaite de Regulus n'est pas, comme on l'a souvent écrit, le village moderne d'El Aouïna, sur les bords du lac de Tunis; la bataille s'est livrée beaucoup plus loin, sur les bords de la Djériba, longue lagune qui s'allonge parallèlement au golfe d'Hammamet jusqu'à la latitude d'Hergla. Le défilé de la Scie (et non *de la Hache,* comme on traduit à tort le grec Πρίων) est identifié par T. au *Teniet-es-Sif* ou « col du Sabre », situé entre le bassin de l'oued Nebhan et celui de l'oued el-Kebir. Les Grands-Champs dans lesquels Scipion remporta une victoire décisive sur Hasdrubal et Syphax sont la Dakhla de Ouled-bou-Salem ou plaine de Djendouba. Nepheris, identifiée par Mannert à Mraïsa et par les cartes du Dépôt de la guerre à Sidi Daoud en Noubi, se trouve certainement sur l'oued Tunis, à trois kilomètres environ de sa source. Citons enfin une jolie conjecture de T. qui termine le chapitre de la topographie punique. Etienne de Byzance mentionne une ville de Libye nommée *Gephyrote.* « Peut-être est-il permis d'entrevoir sous ce dernier mot, évidemment hellénisé, un dérivé du radical sémitique *Gaphrit* « poix », dont le nom de la *Cellae Picentinae* de l'Itinéraire ne serait que la traduction » (p. 504-65).

Il n'a pas été donné à Tissot de réaliser un des rêves de sa jeunesse, de pratiquer des fouilles sur l'emplacement de Carthage. Ce n'est pas faute d'en avoir compris et proclamé la nécessité. Il pensait avec grande raison qu'en dehors des levés topographiques de Falbe et de Daux, rien de sérieux n'avait encore été fait sur ce terrain. Comme Graux et peut-être avec plus d'autorité que lui, il disait que la Carthage à détruire était celle de Dureau de la Malle, dont les identifications hasardées ou tout à fait gratuites avaient le don de le mettre hors de lui. Quant aux *Fouilles de Carthage* de Beulé, il avait fini par reconnaître que ce n'est pas un livre de bonne foi. Beulé décrit avec une précision apparente ce qu'il n'a pas vu et ce qu'il n'a pu voir ; quand on cherche à se rendre compte exactement de ce qu'il veut dire, on ne trouve rien au-dessous du voile des mots. Mais Beulé est encore un véritable savant à côté de Nathan Davis, l'auteur d'une *Topography of Carthage* remplie non-seulement d'inepties incroyables mais d'inexactitudes volon-

taires. Il est fâcheux que l'homme le mieux informé des choses de Carthage, qui a pratiqué des sondages sur un grand nombre de points de son territoire, l'ingénieur Daux, soit mort en 1881 sans avoir publié le résultat de ses recherches et que ses papiers mêmes aient en grande partie disparu. Ce qui reste de ses manuscrits, comprenant une carte de Carthage à grande échelle, a été acquis, en 1882, par M. Irisson d'Hérisson, qui a fort obligeamment permis à T. d'en prendre connaissance. C'est en partie d'après la carte manuscrite de Daux que T. a dessiné le plan de Carthage inséré dans son livre. J'avoue, pour ma part, que si la bonne foi de Daux ne m'est pas suspecte, je crains qu'il ne se soit laissé emporter par une imagination trop vive. Ce n'est pas seulement dans le tracé de la triple enceinte, mais surtout dans l'*implexus* de rues qu'il a indiqués sur sa carte, que cette faculté créatrice, bien déplacée chez un ingénieur, paraît s'être donné libre carrière. Ayant pratiqué moi-même des fouilles à Carthage sur une étendue de terrain considérable, je peux affirmer que si Daux avait vu tout ce qu'il a marqué sur son plan, les fouilles de Carthage ne seraient plus à faire aujourd'hui, puisque les traces des alignements des rues ne se découvrent qu'à cinq mètres de profondeur.

T. a étudié, dans deux longs chapitres, la topographie de la Carthage punique et celle de la Carthage romaine. Il a mis en œuvre avec un soin extrême tous les documents grecs, romains et arabes, ainsi que les témoignages des archéologues contemporains, sans arriver à se satisfaire lui-même sur le plus grand nombre des points. Il a refait ces deux chapitres au moins trois fois et les a modifiés de nouveau sur les épreuves, en accentuant de plus en plus ses réserves touchant la valeur des résultats où ses prédécesseurs se sont arrêtés. « Du moins, écrit-il en terminant, nos conclusions, pour être négatives, n'en auront pas moins leur utilité, puisque le doute est un progrès relativement à l'erreur. » Et il reproche à la carte du Dépôt de la Guerre, publiée en 1878, d'indiquer l'emplacement précis de la curie, du forum, du gymnase, du théâtre, de la basilique de Thrasamond, des temples de Saturne, de Baal, etc. Sauf en ce qui concerne le forum, dont la situation nous paraît certaine, nous partageons entièrement l'opinion de notre maître et ami : la topographie de Carthage est encore un mystère que des fouilles seules pourront éclaircir, et ces fouilles seront longues, difficiles, peu productives en objets d'art, plus utiles à la science qu'à l'accroissement des collections d'un Musée. T. nourrissait quelques illusions à cet égard et parlait parfois d'une *Pompéï Carthaginoise ;* mais des palais de la ville punique, les citernes seules sont restées.

Tout n'est pas négatif, il s'en faut, dans le travail de T. sur Carthage. Il a étudié et expliqué avec une remarquable précision les épisodes du siège de Carthage par les Romains et commenté pas à pas le récit d'Appien dont l'aspect actuel du terrain éclaire bien des détails. Ici encore, comme partout, T. applique les textes au terrain et le terrain aux

textes, sans dissimuler les contradictions qui se présentent parfois lorsque le terrain a changé ou que les textes sont entachés d'erreurs. En somme, le texte d'Appien, fort suspecté autrefois par Graux, subit assez heureusement l'épreuve de l'étude sur place; il n'y a guère que le passage relatif à la prise du Cothon dont il soit bien difficile, sinon impossible, de se rendre compte aujourd'hui. On se convainc, en lisant ce texte à Carthage même, qu'il n'a jamais pu correspondre à l'état des lieux et qu'Appien a dû mal comprendre ou trop abréger le passage de Polybe dont il s'est servi.

Les deux appendices du volume ont pour sujet l'Atlantide, dont T. admet l'existence, et les cales observées par Daux et Beulé dans les ports d'Utique et de Carthage. Etant données les dimensions de ces cales, T., aidé d'un ingénieur des constructions navales, M. Jéhenne, a essayé de reconstituer la trière carthaginoise qui pouvait y prendre place. Sa restitution diffère notablement de celle de M. Cartault que M. Jéhenne considère comme inadmissible au point de vue nautique. En ce qui touche les cales elles-mêmes, nous ne pensons pas que leur existence soit prouvée. Celles que l'on a signalées à Carthage paraissent être plutôt les vestiges de magasins; d'autres, que Beulé a cru découvrir autour du Cothon, sont tout bonnement des citernes.

On trouvera dans ce livre toutes les hautes qualités d'esprit que les amis seuls de Charles Tissot ont eu l'occation d'apprécier de son vivant : un sens critique délicat et ferme, un instinct topographique d'une merveilleuse sûreté, l'aptitude à juger et à discuter les témoignages, un style d'une élégance soutenue, digne de celui qui passa longtemps au département des affaires étrangères pour le modèle des rédacteurs de dépêches; enfin et surtout, un savoir solide, tout de première main, dédaigneux du charlatanisme et de l'étalage d'une érudition d'emprunt. On y trouvera aussi, nous en sommes convaincu, de nouveaux motifs pour regretter la perte si prématurée d'un homme dont la politique et la science se sont partagé les talents, mais qui, mal secondé ou secondé trop tard par les circonstances, n'a donné ni à l'une ni à l'autre tout ce qu'elles pouvaient espérer de lui.

Salomon REINACH.

---

195. — **Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou glossaire de la langue française,** depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV, par Lacurne de Sainte-Palaye, publié par les soins de L. FAVRE. Paris et Niort, 10 volumes in-4, 1875-1882.

Malgré les vives critiques dont il la vit accueillir au début, M. L. Favre, sans se laisser déconcerter, a mené courageusement à bonne fin sa hardie entreprise. Chaque année a vu régulièrement se succéder un

ou deux volumes et sept années ont suffi à achever l'œuvre. M. F. a eu confiance dans le succès et il a eu raison.

Parmi les amateurs de l'ancienne langue, il n'en est point un seul assurément qui se fasse illusion sur la valeur réelle de l'œuvre de Sainte-Palaye. Sainte-Palaye eût-il mis la dernière main au dictionnaire qu'il préparait pour l'impression, lui eût-il donné toute la perfection dont la science de son temps eût été capable, qu'il n'aurait fait qu'une œuvre très imparfaite, puisqu'il ne pouvait utiliser les textes manuscrits de l'ancienne langue et que les documents dont il disposait étaient d'une valeur en général fort médiocre. Tout lettré un peu au courant de notre vieille langue et de notre vieille littérature sait donc à quoi s'en tenir sur les imperfections notables de l'œuvre. Et cependant M. F. a réussi dans son entreprise et l'édition, croyons-nous, n'est pas loin d'être épuisée.

D'où vient cette contradiction apparente? Elle s'explique bien simplement, par le besoin pressant qu'on a de documents lexicologiques: le dictionnaire de Godefroy, si légèrement composé et si imparfait qu'il soit, répond cependant à tant de besoins que son succès est partout assuré. Ce dictionnaire ne donne que ce qui est mort dans la langue et, par suite, est sans explication sur les origines des usages lexicologiques actuels. Le dictionnaire de Lacurne, lui, tout incomplet qu'il est, donne du moins des mots qui ont continué de vivre dans la langue moderne, aussi bien que des mots qui ont disparu. Sur le xve et le xvie siècle, il peut encore offrir des renseignements qu'on ne trouve pas ailleurs.

Littré en a tiré un grand parti dans la partie historique de son Dictionnaire : il n'en a pourtant pas tiré tout le parti possible et bien des trouvailles y sont encore à faire. Je ne citerai qu'un exemple : Littré, au mot *piston*, donne les explications suivantes :

« 1° Organe mécanique, en forme de cylindre très court remplissant « exactement une certaine portion de la capacité d'un tube dans lequel « il exécute un mouvement de va-et-vient; 2° Partie mobile qui est dans « le cylindre de la machine à vapeur; 3° Petits boutons qui servent à « ouvrir une boîte en les pressant du pouce; 4° Fusil à piston (suit l'explication de l'expression); 5° Cornet à piston (suit l'explication de « l'expression); 6° Terme de fontainier, pièce mouvante d'une soupape « de fond : piston de garde-robe. » — Pas d'historique. Etymologie : « italien *pestone*, de *pestare*, fouler, frapper. »

En parcourant cette série de significations, on ne voit là qu'une suite de sens spéciaux dérivés d'un sens primitif qui manque. D'ailleurs l'italien *pestone* signifie proprement *pilon :* et il n'est pas vraisemblable que le premier sens du mot dans Littré (pièce mouvante d'un cylindre) dérive directement, par emprunt, du sens de *pilon* qu'a l'italien.

Ouvrons Lacurne et nous y lirons : « *Piston*, pilon ». Suit un exemple de Rabelais où on lit *fourgons, tenailles, mortiers, pistons*, etc. Le sens du mot au xvie siècle était donc *pilon*. De là sortent tous les sens

spéciaux que Littré donne un à un et la filiation des significations est parfaitement établie.

Même après ce qu'en a tiré Littré, Lacurne offre encore des ressources notables : c'est une œuvre bien inférieure à ce que pourraient exiger les érudits les plus indulgents ; mais notre pauvreté en dictionnaires de la vieille langue est si grande, nous souffrons, si je puis dire ainsi, d'une telle misère lexicologique, que le Lacurne peut encore être fort utile. Et il faut remercier son courageux éditeur d'avoir osé mettre entre les mains du grand public l'amas de matériaux bruts et souvent informes amassés par Lacurne et qui dormaient au fond de nos grandes bibliothèques.

A. DARMESTETER.

KARL HILLEBRAND

Le 18 octobre est décédé à Florence, à l'âge de cinquante-cinq ans, K. Hillebrand, jadis secrétaire de H. Heine [1], puis, jusqu'en 1870, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Douai, et qui, il y a une quinzaine d'années, fut un actif collaborateur de la *Revue des Deux Mondes,* du *Journal des Débats* et de la *Revue critique.* Nos anciens lecteurs n'ont pas perdu le souvenir des nombreux articles qu'il nous a donnés sur des livres de littérature allemande et italienne. Il traduisit en français l'*Histoire de la littérature grecque* d'O. Müller, et publia en 1868 (libr. Franck) un volume d'*Études historiques et littéraires* dont la matière lui avait été fournie par son enseignement [2]. Ce n'était point un érudit de profession, mais un lettré fort instruit et à vues larges et généralisatrices. Il parlait et écrivait le français, l'anglais et l'italien comme sa langue maternelle. Depuis la guerre il s'était retiré à Florence. Il y composa en allemand une histoire de France depuis 1830, qui devait être plus goûtée de ses compatriotes d'origine que de ses compatriotes d'adoption [3]. Il fonda, sous le titre d'*Italia,* un recueil qui dura peu, dont l'objet était de faire mieux connaître l'Italie à l'Allemagne [4], et écrivit un grand nombre d'essais dont plusieurs ont été réunis en volume [5]. Dans ces dernières années, la maladie à laquelle il a succombé, la phtisie laryngée, lui avait rendu tout travail impossible et le condamnait à une réclusion presque absolue. Il supportait ses souffrances avec un grand courage et sans se faire aucune illusion sur sa situation : « A l'année prochaine, si je vis, » disait-il il y a pré-

1. Voy. *Revue critique*, 1878, II, 189.
2. *Rev. crit.*, 1869, art. 117.
3. *Rev. crit.* 1878; art. 104.
4. *Rev. crit.* 1874, II, 380; 1875, I, 157.
5. *Rev. crit.* 1876, art. 215; 1879, art. 191, etc.

cisément un an, à un des anciens directeurs de la *Revue critique* qui était venu lui serrer la main. Selon ses dernières volontés, son corps a été incinéré.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Barthélemy, de l'École des Hautes-Études, publie, comme thèse de sortie, une édition de la *Conférence d'Abala,* texte pehlvi rendant compte des discussions théologiques entre parsis et musulmans à la cour d'Almamoun. Le texte pehlvi sera accompagné de traductions indigènes en persan et parsi, d'une traduction et d'un commentaire en français, d'un lexique et d'une introduction sur la date du livre et sur sa valeur historique.

— La 4e édition de l'ouvrage de M. Legrelle sur *Louis XIV et Strasbourg* a paru à la librairie Hachette.

— La 10e livraison de la 2e série des *Biographies alsaciennes,* rédigées sous la direction de M. P. Ristelhuber et accompagnées de portraits en photographie par M. Ant. Meyer, est consacrée à l'agronome Jean Louis *Stoltz*; à Jacques *Matter*, l'historien de l'école d'Alexandrie, du gnosticisme et des mystiques du xviiie siècle; à Jean Henri *Schnitzler*, l'auteur de l'*Histoire intime de la Russie sous Alexandre et Nicolas*, et de l'*Empire des tsars* (1856-1869); enfin à Antoinette *Lix*, receveuse des postes de Lamarche et lieutenant d'une compagnie franche dans la guerre de 1870.

— Vient de paraître le 1er numéro du *Bulletin des bibliothèques et des archives*, publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique et sous la direction de M. Ulysse Robert, inspecteur général des archives et bibliothèques (à Paris, chez Champion). Ce *Bulletin* fait suite à l'ancien *Cabinet historique* fondé en 1854 par M. Louis Paris.

— La bibliothèque de l'Arsenal vient de perdre successivement et à peu d'intervalle deux de ses conservateurs, l'un et l'autre attachés au département des manuscrits : M. François Ravaisson, décédé le 17 septembre à l'âge de 72 ans, et M. P. Lacroix, décédé le 16 octobre à l'âge de 78 ans. Le premier était surtout connu par sa volumineuse publication des *Archives de la Bastille*, dont les différents volumes ont été dans la *Revue critique* l'objet de comptes rendus bienveillants. On peut regretter que cette entreprise n'ait pas été précédée d'un inventaire détaillé des archives de la Bastille, qui nous aurait fait connaître l'état exact de ces archives, et aurait permis à l'éditeur de coter les pièces qu'il a publiées. Néanmoins, la publication de M. Ravaisson, telle qu'elle est, ne laisse pas d'être un utile recueil de documents historiques. — M. Paul Lacroix, connu dans les lettres sous le nom de Bibliophile Jacob, s'était fait dans le monde purement littéraire, par ses œuvres d'imagination, une place qui dès sa jeunesse fut considérable. Comme érudit, il est surtout connu par de nombreuses éditions d'auteurs français du xve au xviie siècle, qui, si elles ne satisfont pas à toutes les exigences de la critique, ont du moins mis à la portée du grand public, en des éditions d'un prix abordable, des textes rares ou même inédits. S'il fut parfois un peu trop prompt à attribuer à nos grands écrivains des œuvres indignes d'eux, il sut aussi à l'occasion faire preuve de critique. C'est

ainsi qu'il sut reconnaître un faux dans une pièce attribuée à Olivier Basselin, que d'autres avaient crue authentique. (Voy. *Revue critique*, 1866, II, 262). M. Lacroix était un bibliothécaire aussi obligeant qu'instruit, qui laissera des regrets à tous ceux qui l'ont connu.

ALLEMAGNE. — Le prof. Ed. RIEHM, de Halle, a entrepris en 1874, avec le concours de plusieurs savants, la publication d'un dictionnaire de l'antiquité biblique qu'il vient d'achever par une XIXe et dernière livraison. (*Handwœrterbuch des Biblischen Alterthums für gebildete Bibelleser.* Bielefeld u. Leipzig, Velhagen u. Klasing, 1884. Gr. 8°, xv et 1849 p. à 2 colonnes, av. nombr. illustr.). Cet ouvrage présente avec concision l'état actuel de la science dans le domaine de la géographie, de l'histoire naturelle, de l'histoire et de l'archéologie bibliques; par contre ce qui touche aux doctrines et à la critique littéraire a été à dessein laissé de côté, comme se prêtant moins bien à l'exposition nécessairement fragmentaire d'un dictionnaire.

— Le Dr. J. HAMBURGER, rabbin à Strelitz, a publié de 1866 à 1883, en deux forts volumes in-octavo, un dictionnaire en langue allemande où il expose et explique le contenu de l'Ancien-Testament, dans une première partie, celui du Talmud, dans une seconde; il embrasse toutes les questions de géographie, d'histoire, d'histoire naturelle, de dogme, de morale, de jurisprudence, de culte, etc., et les traite d'après la tradition juive et avec peu d'esprit critique. Ce qui fait la valeur principale de ce travail de longue haleine, surtout pour des lecteurs qui ne sont pas des coreligionnaires de l'auteur, et ce qui le distingue des ouvrages du même genre dûs à des auteurs chrétiens, c'est l'exposé historique des doctrines du judaïsme, exposé partant de l'Ancien-Testament, mais poursuivi au travers de la littérature alexandrine, pour aboutir au Talmud. A peine arrivé au terme, l'auteur a repris son ouvrage et le reproduit actuellement en une seconde édition, augmentée et corrigée, dont nous avons sous les yeux la première livraison. (*Real-Encyclopædie für Bibel und Talmud. Heft I. A-Babel.* Leipzig, Koehler, 1884. Gr. 8°, 138 p.).

— Voilà trois siècles que nombre d'orientalistes, et parmi eux quelques-uns des plus illustres, Jos. Scaliger, Peiresc, J. Morin, R. Simon, Silvestre de Sacy, Bargès, pour ne nommer que les Français, ont porté leur attention sur le petit peuple des Samaritains, sur son histoire, son culte, sa recension particulière du Pentateuque hébreu, sa très maigre littérature, sa langue. Cette dernière, un dialecte araméen assez informe, mort depuis longtemps, est conservée essentiellement dans une version du Pentateuque et dans des liturgies. M. KAUTZSCH a résumé avec exactitude et concision l'état actuel de nos connaissances sur tous ces points dans un remarquable article sur les Samaritains de la seconde édition de la *Real-Encyklopædie* de Herzog (t. XIII, 1884, p. 340-355). — Le Dr HEIDENHEIM, à Zurich, s'est signalé depuis bien des années dans ce champ d'études par les travaux et les textes liturgiques qu'il a insérés dans les cinq volumes de la *Revue théologique* publiée par lui à Gotha, puis à Zurich, de 1861 à 1873, sous les titres de *Deutsche Vierteljahrsschrift*, puis de *Vierteljahrsschrift für deutsch-und englisch-theologische Forschung und Kritik.* Aujourd'hui, grâce à un vaillant éditeur, il inaugure, sous le titre de *Bibliotheca Samaritana*, un recueil de textes samaritains, imprimés en caractères hébraïques, avec introductions et commentaires, recueil qui, en une douzaine de livraisons indépendantes, doit renfermer une nouvelle édition de la version samaritaine du Pentateuque, les principaux morceaux liturgiques, la chronique samaritaine, etc. La première livraison donne, avec introduction, variantes et notes critiques, le texte de la Genèse, revu sur les manuscrits, spécialement sur celui en trois langues

que Peiresc légua au cardinal Barberini, et qui avait été insuffisamment utilisé jusqu'ici (*Die Samaritanische Pentateuch-Version. Die Genesis.* Leipzig, O. Schulze, 1884. 8°, LII et 98 p. — 3 mark 50). Il apporte ainsi un contingent utile pour la correction de ce texte, que les polyglottes de Paris et de Londres avaient donné d'une manière très défectueuse, et qui restait encore fort imparfait après les éditions de Petermann (1872), de Brüll (1873) et les fragments publiés par Kohn (1876).

— M. KAUTZSCH. professeur à Tubingue, auquel on doit déjà les deux dernières éditions de la grammaire hébraïque de Gesenius, a publié une grammaire du dialecte araméen dans lequel sont écrits en partie les livres de Daniel et d'Esdras, dialecte connu généralement sous le nom inexact de chaldéen (*Grammatik des Biblisch-Aramaïschen.* Leipzig, Vogel, 1884. 8°, VIII et 181 p.). L'auteur se base sur l'édition fort améliorée des livres bibliques en question donnée en 1882 par Baer et Delitzsch. Une savante introduction, écrite avec la clarté et l'érudition qui distingue M. Kautzsch, assigne aux dialectes araméens occidentaux leur place dans la famille sémitique; elle donne, en outre, le relevé critique des diverses locutions araméennes employées dans le Nouveau Testament grec.

— Le 10 août 1794 naissait à Detmold Léopold ZUNZ, auquel les études littéraires juives doivent leur restauration dans notre siècle. Il y a vingt ans, les amis et les disciples de ce vétéran de la science marquaient le soixante-dixième anniversaire de sa naissance en créant, sous le nom de *Zunzstiftung,* une fondation pour l'avancement des études judaïques, en même temps que quelques-uns d'entre eux, Steinschneider, Abr. Geiger, Jolowitz, Lebrecht, G. Wolf, lui dédiaient divers opuscules. Dix ans plus tard, STEINSCHNEIDER célébrait l'octogénaire par une bibliographie détaillée de ses travaux (*Die Schriften des Dr. L. Zunz. zum 10 August 1874 zusammengestellt.* Berlin, Benzian, 1874. 8°, 8 p.), et les administrateurs de la Zunzstiftung commençaient la publication du recueil des opuscules, jusque-là dispersés, du maître vénéré. (*Gesammelte Schriften von Dr Zunz.* Berlin, Gerschel 1875-76, 3 vol. 8°.) Cette année, les mêmes administrateurs publient en l'honneur du nonagénaire un beau volume (*Jubelschrift zum neunzigsten Geburtstag des Dr L. Zunz.* Berlin, Gerschel, 1884. gr. 8°, V, 174 et 217 p.) renfermant, dans une première partie, des dissertations de STEINSCHNEIDER (les travaux des auteurs juifs sur la métaphysique d'Aristote), de Dav. ROSIN (étude de quelques passages de de l'Ancien Testament), de Marco MORTARA (en italien : la Genèse et la science; note sur l'origine et l'âge de l'humanité), de N. BRÜLL (idée et origine de la Tosefta), de M. GÜDEMANN (Haggada et Midrasch-Haggada; contribution à l'histoire de la légende, de D. CASSEL (Abraham b. Natan de Lunel, auteur du livre intitulé Manhig), ainsi que les introductions (en allemand, anglais ou italien) aux textes hébreux édités dans la seconde partie par NEUBAUER, l'abbé PERREAU, de GÜNZBURG, SCHORR, KAUFMANN, J. DERENBOURG (texte arabe et hebr.). EGERS et FRANKL ; JELLINEK donne en hébreu une bibliographie d'oraisons funèbres hébraïques. Nous joindrons à cette courte annonce un vœu, c'est que les amis de Zunz nous fournissent aussi la réimpression de deux travaux de leurs maître qui, pour anciens qu'ils sont et peut-être dépassés en plus d'un point par des recherches plus récentes, n'en sont pas moins fort utiles encore, mais à peu près inaccessibles; nous voulons parler de la biographie de Raschi, publiée en allemand par Zunz dans sa *Zeitschrift für die Wissenschaft des Judenthums* (1823), et qui n'a été reproduite qu'en hébreu ou en allemand mais sans les notes, et surtout de l'ouvrage capital de Zunz (*Die Gottesdienstliche Vorträge der Juden,* 1832), que l'on se dispute dans les ventes à des prix fabuleux.

— Dans son étude sur la poésie des synagogues au moyen âge (Berlin, 1855)

Zunz a rendu en vers allemands les nombreux spécimens qu'il donne de ces chants religieux; BERLINER commence la publication des textes hébreux de celles de ces poésies qu'il a pu retrouver, avec la traduction dont nous parlons en regard. Une première livraison contient 35 poésies *(Synagogal-Poesieen. Hebraïsche Texte mit der deutschen Uebertragung aus des « Synagogalen Poesie des Mittelalters von Dr. Zunz. »* I. Berlin, Gerschel, 1884, pet. in-8°, 80 p.)

— Le Dr. Georges RATZINGER fait paraître une seconde édition entièrement remaniée de son mémoire, couronné en 1868, sur l'histoire de la bienfaisance ecclésiastique. (*Geschichte der Kirchlichen Armenpflege.* Freibourg im Breisgau, Herder, 1884, gr. in-8°, XIV et 616 p.) Le titre n'est pas tout à fait exact, vu que l'auteur ne parle que de l'église catholique, laissant à dessein presque entièrement de côté ce qui regarde les églises protestantes, pour lesquelles cependant quelques travaux récents auraient fourni d'utiles matériaux ; ainsi la leçon d'ouverture de Bernard RIGGENBACH, riche en détails sur le XVI[e] siècle (*Das Armenwesen der Reformation. Habilitations-Vorlesung.* Basel, Schneider, 1883, in-8°, 56 p.) Le théologien luthérien G. UHLHORN traite le sujet avec plus d'ampleur dans le grand ouvrage qu'il a commencé (*Die christliche Liebesthætigkeit.* Stuttgart, Gundert, 1882-84. 2 vol. 8°, IV et 421 ; VIII et 531 p.) et dont le premier volume est consacré aux premiers siècles de l'église, et le second au moyen âge.

— La biographie de Tholuck (1799-1877), professeur de théologie à Halle, dont les ouvrages exégétiques et les travaux sur l'histoire religieuse du XVII[e] siècle seront encore longtemps consultés avec fruit, doit former deux volumes; le premier, qui vient de paraître, comprend les années 1799 à 1826. *(Das Leben Fr. Aug. G. Tholuck's dargestellt von Professor Leopold* WITTE. *Erster Band.* Bielefeld u. Leipzig, Velhagen u. Klasing, 1884, in-8°, VII et 478 p. avec portr. et fac-simile.)

SUISSE. — Charles DAENDLIKER publie en allemand une nouvelle histoire de la Suisse, qui, en trois volumes, doit présenter au grand public l'état actuel de la science et donner le résultat des discussions auxquelles plusieurs parties de cette histoire ont donné lieu de notre temps. Le premier volume va jusqu'à la fin du XIV[e] siècle, et fait bien augurer de ceux qui suivront (*Geschichte der Schweiz, mit besonderer Rücksicht auf die Entwicklung des Verfassungs-und Kulturlebens, von den æltesten Zeiten bis zur Gegenwart. Nach den Quellen und neuesten Forschungen gemeinfasslich dargestellt. Band I.* Zürich, Schulthess, 1884, gr. in-8°, 688 p., 12 fr.). L'auteur connaît bien le sujet; son style est aisé; les notes, rejetées à la fin du volume, détaillent la bibliographie de chaque chapitre, élucident quelques points spéciaux et présentent des fragments de textes anciens; enfin une centaine de gravures, choisies avec intelligence, illustrent le texte par la reproduction d'objets anciens, de monuments du moyen âge, de plans, etc.

— La confédération suisse a ordonné la publication officielle des actes et décisions des diètes suisses des siècles passés; dans cette entreprise considérable, M. STRICKLER, ancien archiviste de l'État de Zürich, a été chargé de la période comprise entre les années 1521 et 1532 ; il s'est acquitté de cette tâche avec grand soin, accompagnant les protocoles officiels d'un grand nombre de documents accessoires qui les éclairent, et terminant ses deux gros volumes in-quarto par d'excellentes tables. (*Die eidgenœssische Abschiede aus dem Zeitraum von 1521 bis 1532.* Brugg, 1873-76.) Pour compléter ce travail, il a publié de son chef un recueil dans lequel sont reproduits, intégralement ou en résumé, plus de huit mille documents relatifs à l'histoire de la réformation en Suisse pendant la même période, tirés des diverses archives cantonales. Quatre volumes ont paru de 1878 à 1881; le cinquième, qui vient de paraître, termine ce travail de bénédictin. (*Actensammlung zur schwei-*

zerischen Reformationsgeschichte in den Jahren 1521-1532. Band V. Zürich, Meyer u. Zeller, 1884, gr. in-8°, 132, 172, vi et 81 p., 17 fr.). Ce volume renferme : 1° un supplément d'environ 250 documents et un *errata;* 2° une triple table alphabétique très pratiquement dressée pour les matières, les localités et les personnes, table indispensable pour s'orienter rapidement au milieu des richesses accumulées dans les cinq volumes; 3° le relevé bibliographique, disposé chronologiquement, de tous les imprimés publiés en Suisse de 1521 à 1532 et touchant de près ou de loin à la réformation; les titres, au nombre de plus de cinq cent, sont accompagnés de l'indication des bibliothèques où se trouvent ces pièces, la plupart rarissimes, et dont quelques-unes étaient restées inconnues jusqu'ici à tous les chercheurs. Par ce précieux complément, dont il existe un tirage à part (*Neuer Versuch eines Literaturverzeichnisses zur schweizerischen Reformationsgeschichte, enthaltend die zeitgenœssische Literatur. 1521-1532, ibid.,* in-8°; vi et 81 p., 2 fr. 50). M. Strickler a rendu aux études historiques un nouveau service et a considérablement enrichi et précisé la bibliographie du xvi° siècle, entre autre celle d'Erasme, d'Œcolampade, de Zwingli, etc.

— M. Ernest Staehelin, docteur en théologie et pasteur à Bâle, prépare une nouvelle édition de la vie de Calvin qu'il a fait paraître il y a vingt ans en deux volumes, comme quatrième partie du recueil de biographies des pères et fondateurs de l'église réformée (*Leben und ausgewæhlte Schriften der Væter und Begründer der reformirten Kirche.* Elberfeld, Friderichs, 1857-63. 10 tomes en 11 volumes, in-8°).

— Le tome IX de l'annuaire publié par la Société générale suisse d'histoire (*Jahrbuch für Schweizerische Geschichte.* Zürich, Hœhr, 1884. (gr. 8°, xxix et 363 p.) contient les travaux suivants, tous en langue allemande : 1°) le d' Emile Bloesch, bibliothécaire à Berne, montre dans une etude pleine d'aperçus nouveaux (*Die Vorreformation in Bern*) comment à la fin du xv° siècle la réformation fut préparée d'une manière inconsciente à Berne par la nécessité où l'État se trouva de revendiquer, dans une série de cas particuliers, ses droits souverains contre les empiètements du clergé et en face des abus de l'Église; 2°) l'antistes Metzger met en lumière la situation et l'histoire du canton de Schaffhouse pendant la guerre de trente ans; 3°) Ch. Heuking relate, d'après les papiers inédits de Jean de Müller, la participation de ce dernier aux événements politiques de son temps dans leur rapport avec la Suisse; 4°) Ferd. Vetter raconte la réformation dans la ville et au couvent de Stein s. Rhin, sujet encore peu connu et qu'il a étudié aux sources. — Le même auteur a retracé dans une publication spéciale l'histoire de ce même couvent pendant le moyen âge (*Das S. Georgenkloster in Stein am Rhein.* Bâle, 1884.)

— On sait quelle a été l'importance de l'abbaye de Saint-Gall au moyen âge, et quelle belle collection de manuscrits elle a transmis aux temps modernes. La Société historique de Saint-Gall y a puisé les matériaux de publications importantes. Le XIX° volume (ou IX° de la nouvelle série) de ses communications (*Mittheilungen zur vaterlændischen Geschichte.* S. Gallen, Huber et Cie, 1884. 8°, 463 pp.) a trait surtout à l'histoire du couvent même de Saint-Gall, par la publication du diptyque et du registre des serments d'obédience, par le prof. Arbenz, et par celle d'un second nécrologe, par Wartmann, qui en avait publié déjà un plus ancien dans le tome XI; les *Annales* par contre, au nombre de neuf, publiées par Heuking, dépassent les murs du cloître et continuent la série des travaux historiques des moines, inaugurés par les diverses *Chroniques* publiées dans les six volumes précédents.

— Le choix de chansons populaires de la Suisse allemande publiée en 1882 par Louis Tobler, professeur à Zurich (cf. *Rev. crit.* 10 sept. 1883), a révélé combien grand est le nombre de pièces de ce genre que ce savant germaniste est parvenu à

rassembler. Accédant au désir de nombreux lecteurs, il vient de publier un second volume contenant principalement des chansons historiques (*Schweizerische Volkslieder; mit Einleitung und Anmerkungen herausgegeben. Zweiter Band*. Frauenfeld, Huber, 1884. 8°, XVIII et 264 pp. — 4 fr. — Cet ouvrage forme le tome V de la *Bibliothek ælterer Schriftwerke der deutschen Schweiz*).

— Le dictionnaire des dialectes de la Suisse allemande publié dès 1881 par Fr. Staub et L. Tobler, sous le titre de *Schweizerisches Idiotikon* (cf. *Rev. crit.* 22 août 1881), s'est accru d'une septième livraison.

— G. Finsler retrace avec exactitude et finesse la vie politique, ecclésiastique et sociale de Zurich dans le demi-siècle qui a précédé la révolution dans une monographie intitulée : *Zürich in der zweiten Hælfte des achtzehnten Jahrhunderts; ein Geschichte — und Kulturbild* (Zürich, Orell, Füssli, u. Co., 1884. 8°, VIII et 264 pp. — 3 fr. 80).

— Fr. de Wyss a publié le premier volume de la biographie détaillée qu'il consacre à deux hommes d'État de sa famille, qui ont joué un rôle important dans le canton de Zurich et dans la confédération à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci. (*Leben der beiden Zürcherischen Bürgermeister David von Wyss Vater und Sohn; aus deren schriftlichem Nachlass als Beitrag zur neueren Geschichte der Schweiz geschildert. Band I.* Zürich, Hœhr, 1884. 8°, VIII et 564 p. av. portr., 6 fr. 50). Ce travail, fait essentiellement d'après des matériaux inédits, contribue à mieux faire connaître l'époque agitée dans laquelle Zurich et la Suisse tout entière passaient de l'ordre de choses ancien à l'ère nouvelle.

— C'est par contre une page d'histoire contemporaine que présente le pasteur Gottfried Heer dans la biographie de Joachim Heer (1825-1879), homme d'État auquel le canton de Glaris et toute la Suisse conservent un souvenir reconnaissant (*Landammann und Bundespræsident Dr. J. Heer; Lebensbild eines republikanischen Staatsmannes.* Zürich, Schulttess, 1885. 8°, VIII et 208 p. av. portr. 3 fr.).

— Deux universités de la Suisse, celle de Zurich et celle de Berne, ont célébré à un an de distance le cinquantième anniversaire de leur fondation; à cette occasion l'histoire de ces établissements a été racontée : pour la première par G. de Wyss, professeur d'histoire; (*Die Hochschule Zürich in den Jahren 1833-1883.* Zürich, Meyer u. Zeller, 1883. 4°, 111 p., 3 fr. 50), pour la seconde par Ed. Müller, professeur de théologie. (*Die Hochschule Bern in den Jahren 1834-1884.* Bern, Dalp, 1884. 8°, VII et 227 p., 2 fr. 50). Parmi les dissertations dédiées à cette occasion à ces universités par d'autres établissements nous relèverons celles de l'université de Bâle : Fr. Misteli résume les caractères du groupe des langues altaïques, surtout d'après le finnois et le magyare; (*Der Altaische Sprachtypus. Fragment einer Neubearbeitung von Steinthal's Charakteristik der hauptsæchlichsten Typen des Sprachbaues.* Basel, 1883. 4°, 23 p.). Eug. Huber recherche l'influence que l'ancienne législation des Burgondes et des Allemands a exercée sur les lois des cités fondées par la maison de Zaehringen, en particulier de Berne, quant aux biens des époux. (*Die historische Grundlage des ehelichen Güterrechts der Berner Handfeste.* Basel, 1884. 4°, 62 p.).

— C'est aussi à l'université de Berne que la Société d'histoire de ce canton dédie le premier volume de sa nouvelle édition de Valère Anshelm. (*Die Berner-Chronik des Valerius Anshelm; herausgegeben vom Historischen Verein des Kantons Bern. Erster Band.* Bern, Wyss, 1884, gr. 8°, VIII et 441 p., 7 fr. 50). Ce chroniqueur, souabe d'origine, fixé dès 1505 à Berne, où il fut maître d'école, puis médecin, enfin historiographe officiel, et où il mourut en 1540, a été témoin d'une bonne partie des événements qu'il rapporte, entre autres de la réformation, dont il fut dès l'ori-

gine un partisan décidé. Consultant soigneusement tous les documents qu'il peut se procurer, entre autres ceux des archives de l'État, il raconte en détail et avec verve l'histoire de Berne de 1474 à 1536. Citée souvent par les historiens de la Suisse et de Berne, sa chronique fut publiée par Wyss et Stierlin (Berne, 1825-33, 6 vol. 8°), mais d'une manière peu correcte et seulement jusqu'en 1526. La nouvelle édition, faite avec soin sur le manuscrit autographe, sous la direction de E. Bloesch, bibliothécaire de Berne, donnera enfin l'ouvrage entier, brièvement annoté par des renvois bibliographiques. Le premier volume va jusqu'à la fin de 1494; le dernier, qui sera probablement le quatrième, contiendra un glossaire des mots difficiles et une introduction étendue. En attendant cette dernière on consultera avec fruit la conférence donnée à Berne en 1880 par Bloesch. (*Valerius Anshelm und seine Chronik*. Basel, Schweighauser, 1881. 8°, 38 p. 1 fr. 20).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 31 octobre 1884.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre le rapport de la commission des antiquités de la France.

La séance étant redevenue publique, M. Alexandre Bertrand dépose sur le bureau des dessins envoyés par M. le Dr Closmadeuc. Ces dessins reproduisent les parties de la galerie couverte de l'île de Gavr'Inis mises au jour au cours des fouilles récemment faites par M. Closmadeuc, à qui appartient la propriété de l'île.

M. Bertrand lit ensuite une note de M. Henri Gaidoz sur l'usage d'employer les chiens au traitement de diverses maladies. On se rappelle qu'à propos de deux inscriptions grecques d'Épidaure et d'une inscription phénicienne de Citium, dans l'île de Chypre, M. Salomon Reinach a mis en lumière le rôle important qui était attribué au chien dans le culte d'Esculape. Il a montré qu'il y avait dans les temples de ce dieu des chiens sacrés par lesquels on faisait lécher les yeux ou le visage des personnes atteintes, soit d'affection de la vue, soit de plaies ou de tumeurs à la tête. M. Gaidoz a réuni un grand nombre de citations qui établissent que le peuple, dans beaucoup de pays divers, croit également à la vertu curative de l'application de la langue des chiens sur les yeux malades ou les plaies du visage. Les Hindous s'imaginent que les Anglais ont l'art d'extraire un médicament de la langue du chien. Les Vénitiens croient que la salive du chien renferme un baume, *balsemo*. Dans un livre publié à Rouen en 1600, un médecin, Joubert, traite cette question : Est-il vrai que la langue du chien soit médicinale et guérisse les ulcères? Un ancien proverbe français dit :

Langue de chien
Sert de médecin.

La pratique suivie dans le temple d'Esculape à Épidaure, et probablement aussi, selon la conjecture de M. Reinach, à Citium, se rattache donc à un préjugé populaire, répandu dans toute l'Europe et au moins dans une partie de l'Asie.

M. Salomon Reinach termine la lecture du compte rendu des fouilles faites par lui et M. Babelon, au printemps dernier, à Carthage. Ces fouilles ont été entravées par la mauvaise volonté des propriétaires de terrains et l'imperfection de la législation tunisienne, qui permet difficilement de recourir à l'expropriation. Les découvertes les plus importantes ont été faites dans les propriétés personnelles du cardinal Lavigerie, qui a mis libéralement ses terrains à la disposition des explorateurs. On a trouvé peu d'objets propres à enrichir les musées; mais on a mis au jour un ensemble important de substructions antérieures à la conquête romaine, et l'on a pu se rendre compte que la Carthage primitive est conservée, à une profondeur de 5 à 8 mètres au-dessous du sol actuel, beaucoup plus complètement qu'on ne le soupçonnait jusqu'ici. C'est le principal résultat qui ait été obtenu par ces dernières fouilles.

Ouvrages présentés : — par M. Maury : Müller (Max), *Biographical Essays* ; — par M. Gaston Paris : Mussafia (Adolf), *Ein altneapolitanisches Regimen sanitatis* ; — Joret (Ch.), *Mélanges de phonétique normande* ; — Joret (Ch.), *Des rapports intellectuels et littéraires de la France avec l'Allemagne avant 1789*.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — **17 novembre** — **1884**

196. — A. H. Sayce, professeur à l'Université d'Oxford. **Principes de philologie comparée,** traduits en français pour la première fois, par E. Jovy, et précédés d'un avant-propos, par M. Bréal. Paris, Delagrave, 1884. In-12, xxii-311 pp.

On trouvera dans ce livre l'exposé succinct d'idées très personnelles à M. Sayce, qui, lorsqu'elles ont paru pour la première fois (1874), heurtaient bien des préjugés d'école, qui depuis se sont répandues, affermies et sont devenues, pour la plupart, les principes mêmes de toute saine philologie. Assyriologue et sémitisant, M. S. abordait le domaine indo-européen, l'esprit libre des erreurs traditionnelles qu'on acceptait de confiance : il s'est attaqué à ces *idoles de la glottologie* (ce sont ses propres termes), et il a donné le signal du mouvement qui aujourd'hui les emporte une à une. On ne peut que le féliciter d'avoir provoqué une enquête sévère sur un grand nombre de théories linguistiques, dont les unes doivent disparaître, les autres sortir plus fortes, nous l'espérons, d'une discussion plus attentive.

Parmi les premières, nous rangerons le monosyllabisme de la racine, qui autrefois était presque un dogme. Il semblait que ces syllabes irréductibles, derniers termes de l'abstraction linguistique, fussent les premiers sons poussés par le gosier humain, ou que l'homme primitif, moins avancé que certains animaux, se trouvât dans l'impossibilité d'exprimer une sensation par une articulation polysyllabique. Nous n'en sommes plus là, et la question des racines dissyllabiques, sans être résolue, tant s'en faut, est du moins nettement posée. Mais, d'autre part, quand on a isolé une racine, on ne croit plus, selon l'heureuse expression de M. Bréal, tenir sous ses doigts la cellule même du langage. Déjà Bopp avait fait observer que les langues les plus jeunes et les plus déformées, le celte, le français, l'anglais, sont aussi celles qui contiennent le plus de monosyllabes ; mais, l'histoire de mots tels que *sot, dé, chef,* étant bien connue, nul ne s'avise d'y chercher des racines. Pourtant, par une contradiction étrange, on persistait à dire et à croire que tous les monosyllabes chinois étaient autant de racines. M. S.

fait bien voir que ce sont probablement d'anciens polysyllabes parvenus depuis longtemps au dernier stade de la réduction phonétique.

Autre erreur, due à la nature même des recherches, qui portaient sur le document écrit bien plus que sur la langue parlée et vivante : on ne considérait que le mot isolé, on l'analysait jusque dans ses éléments les plus mystérieux, et l'on ne s'apercevait pas qu'on n'opérait que sur un cadavre. On aura beau mettre un muscle à nu; pour savoir comment il joue il faut l'avoir vu jouer. A ce point de vue, mais à celui-là seulement, nous souscrirons volontiers à la formule de l'auteur (p. 3) : « Le langage commence avec la phrase et non avec le mot isolé. » Dans sa brièveté, cet axiome en apparence si simple enferme, entre autres conséquences importantes, toute la théorie des doublets syntactiques, qui a déjà éclairé bien des points obscurs.

Personne ne lira sans profit le chapitre qu'il a consacré à l'analogie linguistique (p. 246 sq.) étudiée rapidement dans ses principales manifestations, création de formes nouvelles, adaptation de formes anciennes à une fonction spéciale, doublets, étymologies populaires, mythes et formes rythmiques. Mais, en faisant à cet agent dissolvant et créateur sa large part dans la transformation du langage, il ne tombe point dans l'excès qu'on a pu justement reprocher à d'autres, et se garde bien de déclarer dogmatiquement qu'il *faut* rattacher à l'analogie tout phénomène qui ne s'explique ni par une loi phonétique ni par une divergence dialectale, axiome qui impliquerait l'incroyable prétention de connaître d'ores et déjà toutes les lois phonétiques existantes ou possibles.

La pensée de M. S. nous paraît se dégager moins clairement dans le chapitre qu'il consacre à la réfutation de la doctrine agglutinative (p. 103 sq.) : non que nous la veuillons défendre dans les termes où Bopp et Schleicher l'ont posée; mais il nous semble que, si les applications qu'ils en ont faites sont à bon droit contestées, le principe demeure inattaquable. Si l'on ne suppose que les suffixes formatifs, les désinences de déclinaison ou de conjugaison ont été à l'origine des mots indépendants, il est difficile d'en concevoir la fonction, ou même l'existence. M. S. a raison de dire que la racine pronominale est un mythe, en ce sens que les mots *je*, *tu*, etc., ne sont sans doute que des résidus de substantifs plus anciens (qui signifiaient, par exemple, *serviteur*, *maître*, et dont le sens à la longue s'est perdu); mais, le jour où la syllabe *je* n'a plus signifié que *je*, elle s'est fondue avec la racine verbale de manière à ne plus former avec elle qu'un tout indissoluble, et ce jour-là est né ce que nous nommons la conjugaison.

L'ouvrage est publié en France à peu près tel qu'il a paru en Angleterre il y a dix ans : c'est dire que, sur quelques points de détail, il n'est pas au courant des plus récents progrès. L'inconvénient est médiocre : ce qui importe dans une telle œuvre, ce n'est pas le détail, mais la vue d'ensemble. Les linguistes feront d'eux-mêmes les rectifications néces-

saires. Appelons pourtant l'attention sur celles qui nous ont le plus frappé.

P. 29. — Le terme *langues touraniennes*, qui revient assez souvent, devrait être à jamais banni de la science, son moindre défaut étant de ne rien signifier. En effet, ou bien, à l'exemple de M. Max Müller, encore suivi en partie par un récent manuel anglais [1], on y englobe à peu près toutes les langues asiatiques non-aryennes, et l'on consacre ainsi la pire des « idoles », ou bien, avec M. S., on le restreint au sens de *langues ouralo-altaïques*, et alors mieux vaut employer ce dernier terme qui a l'avantage de ne pas prêter à l'équivoque.

P. 61 1. n. — M. S. rattache l'accadien aux langues touraniennes. Depuis cette époque, M. Donner, qui fait autorité en matière d'ouralo-altaïsme, s'est nettement prononcé contre toute conjecture de ce genre [2]. Il eût été intéressant de savoir si M. S. maintient aujourd'hni son opinion.

P. 113. — « Les langues polysynthétiques... caractérisent un continent tout entier. » La proposition est trop générale, toutes les langues américaines ne rentrent pas à beaucoup près dans cette classe. Et encore faudrait-il s'entendre sur les caractères réels du polysynthétisme, qui nous paraît une catégorie linguistique tout artificielle, fondée sur des apparences décevantes : ces locutions souvent citées, qui sont censées enfermer en un seul mot une proposition tout entière, ne sont-elles pas au fond de véritables phrases condensées simplement par la rapidité de la prononciation ? Un grammairien algonquin débarqué en France, qui noterait dans la bouche du gamin de Paris le trissyllabe *kekseksa* et le décomposerait en *que est-ce que c'est que cela ?* serait aussi bien fondé à prétendre que la langue française est polysynthétique.

P. 179. — Je ne crois pas que le public français soit très familiarisé avec la notion des quatre consonnes *claquantes* ou *inspiratoires* des Hottentots. M. Jovy eût pu en donner en note une courte description. Il y en a une à la fois très courte et très nette dans le *Grundriss* de M. Fr. Müller.

P. 180. — «... Nous ne pouvons pas supposer que le *t* plus difficile ait été adopté à la place du *d* plus aisé ». La phonétique rigoureuse doit ici faire ses réserves : aucun phonème n'est par lui-même plus aisé ou plus difficile qu'un autre, c'est une pure question d'organes et d'adaptation. L'*ayin* arabe paraît très facile aux Arabes, et il y a dans l'Allemagne du Sud des populations entières qui sont incapables de prononcer un *d*. Il arrive même parfois qu'on croit fort difficile une articulation d'un usage quotidien.

P. 197. — (Dans une langue du Caucase) « les adjectifs et le verbe substantif changent leur lettre initiale après certains substantifs : exemple : *hatxleen wa*, le prophète est ; *hatxleen ba*, les prophètes sont ; *waso*

1. Papillon, *Manual of comparative Philology*, Oxford 1882, p. 8-9.
2. En appendice à P. Haupt, *die Akkadische Sprache;* Berlin, 1883, p. 42.

wa, le frère est; *wasar ba*, les frères sont ». Il ne nous semble pas que le phénomène soit clairement décrit, ni que les exemples donnés concordent avec la règle.

P. 199. — A propos de l'incapacité numérale d'un grand nombre de tribus sauvages, qui ne sauraient compter au-dessus de deux, on eût pu utilement citer les Chiquitos (Bolivie), à qui le nombre *deux* lui-même fait défaut.

P. 223. — Tout le chapitre consacré à la mythologie comparée est du plus haut intérêt; mais on souhaiterait parfois que la part de l'élément légendaire dans le récit mythique fût mieux précisée. Ainsi l'on accordera facilement que l'Iliade est un « mythe fané », qu'Achille est un héros solaire, que la prise de Troie n'est qu'une des formes de l'antique combat de la nuit et du jour; mais il faudrait ajouter qu'il a bien réellement existé une ville de Troie, qu'elle a été prise et détruite par les Grecs d'Europe, et qu'autour de la tradition légendaire de cet évènement sont venues plus tard se grouper d'anciennes traditions mythiques. Roland et Olivier sont probablement aussi des héros solaires; la défaite de Roncevaux n'en est pas moins un fait historique. Je ne doute pas d'ailleurs que ces restrictions ne soient dans la pensée de M. Sayce, il prend même soin de les indiquer en note, mais peut-être eût-il été bon d'y insister davantage.

P. 230. — Le dieu Kronos ne peut être assimilé au temps (χρόνος) que par un jeu de mots renouvelé des Grecs, car il y a incompatibilité entre un κ et un χ.

P. 243. — Il n'est pas exact de dire qu'avec un peu d'ingéniosité « il soit possible de transformer tout individu, quel qu'il soit, en une image du soleil, comme l'archevêque Whateley reléguait Napoléon Ier dans le royaume des fables ». Napoléon ne passera jamais pour un héros solaire, tant du moins que la légende ou l'histoire gardera quelque souvenir de la date de sa naissance ou de celle de sa mort : le soleil ne naît pas au mois d'août ni ne meurt au mois de mai.

P. 253. — «... ποδά pour ποδάμ ». Il était facile de supprimer les deux derniers mots qui ne font point corps avec le développement et sont de nature à propager une erreur. En outre, l'accentuation est défectueuse. Il en faut dire autant de l'optatif sanscrit « *'syât* » cité en note : l'apostrophe donnerait à penser que la forme est tronquée, tandis qu'au contraire c'est le sanscrit *syât* qui garde la forme ancienne, et le grec εἴη qui a ajouté un ε.

V. Henry.

197. — **Œuvres de A. de Longpérier,** membre de l'Institut, réunies et mises en ordre, par G. Schlumberger, de la Société des Antiquaires de France. Paris, E. Leroux, 1883-1884; 6 vol. in-8, accompagnés de planches et de gravures intercalées dans le texte.

Parmi les travailleurs, on peut distinguer deux catégories : ceux qui font de gros volumes ; ceux qui sèment leurs idées et leurs découvertes à droite et à gauche, sous forme soit d'articles dans les publications périodiques, soit de simples notes ou de communications verbales aux compagnies savantes.

Les premiers sont des spécialistes qui, pendant des années, quelquefois pendant la plus grande partie de leur vie, réunissent des matériaux sur un sujet; quand ce sont de véritables érudits, ils y ajoutent de leur propre fonds, ils coordonnent les travaux de leurs devanciers et font de véritables ouvrages de doctrine. Quand ce ne sont pas des érudits, ils compilent; mais comme les gros volumes en imposent, le public en admire les auteurs, de confiance, sans s'attarder à feuilleter leurs œuvres. A notre époque, les gros volumes font peur.

Les seconds, lus par les vrais connaisseurs, ne sont guère pris au sérieux par la foule; et cependant les services rendus par eux à la science sont incontestables. Ils donnent cours avec libéralité, j'allais dire avec prodigalité, à leurs idées, au fur et à mesure qu'elles prennent forme; ils touchent à une foule de sujets, rapprochant ceux qui paraissent les plus étrangers entre eux, signalant, sans tarder, tous les faits nouveaux qui surgissent, mettant à pied d'œuvre, tout préparés, les matériaux que les entrepreneurs de gros volumes n'ont plus qu'à employer. Lorsque ces travailleurs infatigables sont arrivés au terme de leur carrière, le public répète machinalement qu'ils n'ont rien créé, qu'ils ne laissent rien après eux. Le public se trompe — ce qui lui arrive souvent; — ces savants laissent de véritables trésors que l'on vient, plus tard, piller sans mot dire.

Adrien de Longpérier appartenait à ces deux classes d'érudits; il a fait quelques gros livres, mais il a été surtout prodigue de sa science. Aujourd'hui que nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'ensemble de près de quatre cents articles réunis dans le recueil dont nous venons de transcrire le titre, n'oublions pas qu'on lui doit des livres de haute valeur tels que l'*Essai sur les médailles des rois perses de la dynastie sassanide, la chronologie et l'iconographie des rois parthes arsacides*, une excellente notice sur les bronzes antiques exposés dans le Musée du Louvre, une autre notice sur les monuments exposés dans la galerie des antiquités assyriennes, au même musée, le musée Napoléon III consacré à l'étude d'un choix de monuments antiques servant à l'histoire de l'art en Orient et en Occident.

On peut dire que Longpérier possédait une intelligence encyclopédique; dans ses conversations familières, dans sa correspondance, on butinait toujours quelque chose, même sur les sujets que l'on se figurait

que Peiresc légua au cardinal Barberini, et qui avait été insuffisamment utilisé jusqu'ici (*Die Samaritanische Pentateuch-Version. Die Genesis.* Leipzig, O. Schulze, 1884. 8°, LII et 98 p. — 3 mark 50). Il apporte ainsi un contingent utile pour la correction de ce texte, que les polyglottes de Paris et de Londres avaient donné d'une manière très défectueuse, et qui restait encore fort imparfait après les éditions de Petermann (1872), de Brüll (1873) et les fragments publiés par Kohn (1876).

— M. Kautzsch, professeur à Tubingue, auquel on doit déjà les deux dernières éditions de la grammaire hébraïque de Gesenius, a publié une grammaire du dialecte araméen dans lequel sont écrits en partie les livres de Daniel et d'Esdras, dialecte connu généralement sous le nom inexact de chaldéen (*Grammatik des Biblisch-Aramäischen.* Leipzig, Vogel, 1884. 8°, VIII et 181 p.). L'auteur se base sur l'édition fort améliorée des livres bibliques en question donnée en 1882 par Baer et Delitzsch. Une savante introduction, écrite avec la clarté et l'érudition qui distingue M. Kautzsch, assigne aux dialectes araméens occidentaux leur place dans la famille sémitique; elle donne, en outre, le relevé critique des diverses locutions araméennes employées dans le Nouveau Testament grec.

— Le 10 août 1794 naissait à Detmold Léopold Zunz, auquel les études littéraires juives doivent leur restauration dans notre siècle. Il y a vingt ans, les amis et les disciples de ce vétéran de la science marquaient le soixante-dixième anniversaire de sa naissance en créant, sous le nom de *Zunzstiftung*, une fondation pour l'avancement des études judaïques, en même temps que quelques-uns d'entre eux, Steinschneider, Abr. Geiger, Jolowitz, Lebrecht, G. Wolf, lui dédiaient divers opuscules. Dix ans plus tard, Steinschneider célébrait l'octogénaire par une bibliographie détaillée de ses travaux (*Die Schriften des Dr. L. Zunz. zum 10 August 1874 zusammengestellt.* Berlin, Benzian, 1874. 8°, 8 p.), et les administrateurs de la Zunzstiftung commençaient la publication du recueil des opuscules, jusque-là dispersés, du maître vénéré. (*Gesammelte Schriften von Dr Zunz.* Berlin, Gerschel 1875-76, 3 vol. 8°.) Cette année, les mêmes administrateurs publient en l'honneur du nonagénaire un beau volume (*Jubelschrift zum neunzigsten Geburtstag des Dr L. Zunz.* Berlin, Gerschel, 1884. gr. 8°, V, 174 et 217 p.) renfermant, dans une première partie, des dissertations de Steinschneider (les travaux des auteurs juifs sur la métaphysique d'Aristote), de Dav. Rosin (étude de quelques passages de de l'Ancien Testament), de Marco Mortara (en italien : la Genèse et la science; note sur l'origine et l'âge de l'humanité), de N. Brüll (idée et origine de la Tosefta), de M. Güdemann (Haggada et Midrasch-Haggada; contribution à l'histoire de la légende), de D. Cassel (Abraham b. Natan de Lunel, auteur du livre intitulé Manhig), ainsi que les introductions (en allemand, anglais ou italien) aux textes hébreux édités dans la seconde partie par Neubauer, l'abbé Perreau, de Günzburg, Schorr, Kaufmann, J. Derenbourg (texte arabe et hebr.). Egers et Frankl; Jellinek donne en hébreu une bibliographie d'oraisons funèbres hébraïques. Nous joindrons à cette courte annonce un vœu, c'est que les amis de Zunz nous fournissent aussi la réimpression de deux travaux de leurs maître qui, pour anciens qu'ils sont et peut-être dépassés en plus d'un point par des recherches plus récentes, n'en sont pas moins fort utiles encore, mais à peu près inaccessibles; nous voulons parler de la biographie de Raschi, publiée en allemand par Zunz dans sa *Zeitschrift für die Wissenschaft des Judenthums* (1823), et qui n'a été reproduite qu'en hébreu ou en allemand mais sans les notes, et surtout de l'ouvrage capital de Zunz (*Die Gottesdienstliche Vorträge der Juden*, 1832), que l'on se dispute dans les ventes à des prix fabuleux.

— Dans son étude sur la poésie des synagogues au moyen âge (Berlin, 1855)

Zunz a rendu en vers allemands les nombreux spécimens qu'il donne de ces chants religieux; BERLINER commence la publication des textes hébreux de celles de ces poésies qu'il a pu retrouver, avec la traduction dont nous parlons en regard. Une première livraison contient 35 poésies *(Synagogal-Poesieen. Hebraïsche Texte mit der deutschen Uebertragung aus des « Synagogalen Poesie des Mittelalters von Dr. Zunz.* » I. Berlin, Gerschel, 1884, pet. in-8°, 80 p.)

— Le Dr. Georges RATZINGER fait paraître une seconde édition entièrement remaniée de son mémoire, couronné en 1868, sur l'histoire de la bienfaisance ecclésiastique. (*Geschichte der Kirchlichen Armenpflege.* Freibourg im Breisgau, Herder, 1884, gr. in-8°, XIV et 616 p.) Le titre n'est pas tout à fait exact, vu que l'auteur ne parle que de l'église catholique, laissant à dessein presque entièrement de côté ce qui regarde les églises protestantes, pour lesquelles cependant quelques travaux récents auraient fourni d'utiles matériaux ; ainsi la leçon d'ouverture de Bernard RIGGENBACH, riche en détails sur le XVI° siècle (*Das Armenwesen der Reformation. Habilitations-Vorlesung.* Basel, Schneider, 1883, in-8°, 56 p.) Le théologien luthérien G. UHLHORN traite le sujet avec plus d'ampleur dans le grand ouvrage qu'il a commencé (*Die christliche Liebesthætigkeit.* Stuttgart, Gundert, 1882-84. 2 vol. 8°, IV et 421 ; VIII et 531 p.) et dont le premier volume est consacré aux premiers siècles de l'église, et le second au moyen âge.

— La biographie de Tholuck (1799-1877), professeur de théologie à Halle, dont les ouvrages exégétiques et les travaux sur l'histoire religieuse du XVII° siècle seront encore longtemps consultés avec fruit, doit former deux volumes; le premier, qui vient de paraître, comprend les années 1799 à 1826. *(Das Leben Fr. Aug. G. Tholuck's dargestellt von Professor Leopold* WITTE. *Erster Band.* Bielefeld u. Leipzig, Velhagen u. Klasing, 1884, in-8°, VII et 478 p. avec portr. et fac-simile.)

SUISSE. — Charles DAENDLIKER publie en allemand une nouvelle histoire de la Suisse, qui, en trois volumes, doit présenter au grand public l'état actuel de la science et donner le résultat des discussions auxquelles plusieurs parties de cette histoire ont donné lieu de notre temps. Le premier volume va jusqu'à la fin du XIV° siècle, et fait bien augurer de ceux qui suivront (*Geschichte der Schweiz, mit besonderer Rücksicht auf die Entwicklung des Verfassungs-und Kulturlebens, von den ælltesten Zeiten bis zur Gegenwart. Nach den Quellen und neuesten Forschungen gemeinfasslich dargestellt. Band I.* Zürich, Schulthess, 1884, gr. in-8°, 688 p., 12 fr.). L'auteur connaît bien le sujet; son style est aisé; les notes, rejetées à la fin du volume, détaillent la bibliographie de chaque chapitre, élucident quelques points spéciaux et présentent des fragments de textes anciens; enfin une centaine de gravures, choisies avec intelligence, illustrent le texte par la reproduction d'objets anciens, de monuments du moyen âge, de plans, etc.

— La confédération suisse a ordonné la publication officielle des actes et décisions des diètes suisses des siècles passés; dans cette entreprise considérable, M. STRICKLER, ancien archiviste de l'État de Zürich, a été chargé de la période comprise entre les années 1521 et 1532; il s'est acquitté de cette tâche avec grand soin, accompagnant les protocoles officiels d'un grand nombre de documents accessoires qui les éclairent, et terminant ses deux gros volumes in-quarto par d'excellentes tables. (*Die eidgenœssische Abschiede aus dem Zeitraum von 1521 bis 1532.* Brugg, 1873-76.) Pour compléter ce travail, il a publié de son chef un recueil dans lequel sont reproduits, intégralement ou en résumé, plus de huit mille documents relatifs à l'histoire de la réformation en Suisse pendant la même période, tirés des diverses archives cantonales. Quatre volumes ont paru de 1878 à 1881; le cinquième, qui vient de paraître, termine ce travail de bénédictin. (*Actensammlung zur schwei-*

zerischen Reformationsgeschichte in den Jahren 1521-1532. Band V. Zürich, Meyer u. Zeller, 1884, gr. in-8°, 132, 172, VI et 81 p., 17 fr.). Ce volume renferme : 1° un supplément d'environ 250 documents et un *errata;* 2° une triple table alphabétique très pratiquement dressée pour les matières, les localités et les personnes, table indispensable pour s'orienter rapidement au milieu des richesses accumulées dans les cinq volumes; 3° le relevé bibliographique, disposé chronologiquement, de tous les imprimés publiés en Suisse de 1521 à 1532 et touchant de près ou de loin à la réformation; les titres, au nombre de plus de cinq cent, sont accompagnés de l'indication des bibliothèques où se trouvent ces pièces, la plupart rarissimes, et dont quelques-unes étaient restées inconnues jusqu'ici à tous les chercheurs. Par ce précieux complément, dont il existe un tirage à part (*Neuer Versuch eines Literaturverzeichnisses zur schweizerischen Reformationsgeschichte, enthaltend die zeitgenœssische Literatur. 1521-1532, ibid.*, in-8°; VI et 81 p., 2 fr. 50). M. Strickler a rendu aux études historiques un nouveau service et a considérablement enrichi et précisé la bibliographie du XVIe siècle, entre autre celle d'Erasme, d'Œcolampade, de Zwingli, etc.

— M. Ernest Staehelin, docteur en théologie et pasteur à Bâle, prépare une nouvelle édition de la vie de Calvin qu'il a fait paraître il y a vingt ans en deux volumes, comme quatrième partie du recueil de biographies des pères et fondateurs de l'église réformée (*Leben und ausgewæhlte Schriften der Væter und Begründer der reformirten Kirche.* Elberfeld, Friderichs, 1857-63. 10 tomes en 11 volumes, in-8°).

— Le tome IX de l'annuaire publié par la Société générale suisse d'histoire (*Jahrbuch für Schweizerische Geschichte.* Zürich, Hœhr, 1884. gr. 8°, XXIX et 363 p.) contient les travaux suivants, tous en langue allemande : 1°) le d^r^ Emile Bloesch, bibliothécaire à Berne, montre dans une etude pleine d'aperçus nouveaux (*Die Vorreformation in Bern*) comment à la fin du XVe siècle la réformation fut préparée d'une manière inconsciente à Berne par la nécessité où l'État se trouva de revendiquer, dans une série de cas particuliers, ses droits souverains contre les empiètements du clergé et en face des abus de l'Église; 2°) l'antistes Metzger met en lumière la situation et l'histoire du canton de Schaffhouse pendant la guerre de trente ans; 3°) Ch. Heuking relate, d'après les papiers inédits de Jean de Müller, la participation de ce dernier aux événements politiques de son temps dans leur rapport avec la Suisse; 4°) Ferd. Vetter raconte la réformation dans la ville et au couvent de Stein s. Rhin, sujet encore peu connu et qu'il a étudié aux sources. — Le même auteur a retracé dans une publication spéciale l'histoire de ce même couvent pendant le moyen âge (*Das S. Georgenkloster in Stein am Rhein.* Bâle, 1884.)

— On sait quelle a été l'importance de l'abbaye de Saint-Gall au moyen âge, et quelle belle collection de manuscrits elle a transmis aux temps modernes. La Société historique de Saint-Gall y a puisé les matériaux de publications importantes. Le XIXe volume (ou IXe de la nouvelle série) de ses communications (*Mittheilungen zur vaterlændischen Geschichte.* S. Gallen, Huber et Cie, 1884. 8°, 463 pp.) a trait surtout à l'histoire du couvent même de Saint-Gall, par la publication du diptyque et du registre des serments d'obédience, par le prof. Arbenz, et par celle d'un second nécrologe, par Wartmann, qui en avait publié déjà un plus ancien dans le tome XI; les *Annales* par contre, au nombre de neuf, publiées par Heuking, dépassent les murs du cloître et continuent la série des travaux historiques des moines, inaugurés par les diverses *Chroniques* publiées dans les six volumes précédents.

— Le choix de chansons populaires de la Suisse allemande publiée en 1882 par Louis Tobler, professeur à Zurich (cf. *Rev. crit.* 10 sept. 1883), a révélé combien grand est le nombre de pièces de ce genre que ce savant germaniste est parvenu à

rassembler. Accédant au désir de nombreux lecteurs, il vient de publier un second volume contenant principalement des chansons historiques (*Schweizerische Volkslieder; mit Einleitung und Anmerkungen herausgegeben. Zweiter Band*. Frauenfeld, Huber, 1884. 8°, xviii et 264 pp. — 4 fr. — Cet ouvrage forme le tome V de la *Bibliothek ælterer Schriftwerke der deutschen Schweiz*).

— Le dictionnaire des dialectes de la Suisse allemande publié dès 1881 par Fr. Staub et L. Tobler, sous le titre de *Schweizerisches Idiotikon* (cf. *Rev. crit.* 22 août 1881), s'est accru d'une septième livraison.

— G. Finsler retrace avec exactitude et finesse la vie politique, ecclésiastique et sociale de Zurich dans le demi-siècle qui a précédé la révolution dans une monographie intitulée : *Zürich in der zweiten Hælfte des achtzehnten Jahrhunderts; ein Geschichte — und Kulturbild* (Zürich, Orell, Füssli, u. Co., 1884. 8°, viii et 264 pp. — 3 fr. 80).

— Fr. de Wyss a publié le premier volume de la biographie détaillée qu'il consacre à deux hommes d'État de sa famille, qui ont joué un rôle important dans le canton de Zurich et dans la confédération à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci. (*Leben der beiden Zürcherischen Bürgermeister David von Wyss Vater und Sohn; aus deren schriftlichem Nachlass als Beitrag zur neueren Geschichte der Schweiz geschildert. Band I.* Zürich, Hœhr, 1884. 8°, viii et 564 p. av. portr., 6 fr. 50). Ce travail, fait essentiellement d'après des matériaux inédits, contribue à mieux faire connaître l'époque agitée dans laquelle Zurich et la Suisse tout entière passaient de l'ordre de choses ancien à l'ère nouvelle.

— C'est par contre une page d'histoire contemporaine que présente le pasteur Gottfried Heer dans la biographie de Joachim Heer (1825-1879), homme d'État auquel le canton de Glaris et toute la Suisse conservent un souvenir reconnaissant (*Landammann und Bundespræsident Dr. J. Heer; Lebensbild eines republikanischen Staatsmannes*. Zürich, Schulttess, 1885. 8°, viii et 208 p. av. portr. 3 fr.).

— Deux universités de la Suisse, celle de Zurich et celle de Berne, ont célébré à un an de distance le cinquantième anniversaire de leur fondation; à cette occasion l'histoire de ces établissements a été racontée : pour la première par G. de Wyss, professeur d'histoire; (*Die Hochschule Zürich in den Jahren 1833-1883*. Zürich, Meyer u. Zeller, 1883. 4°, 111 p., 3 fr. 50), pour la seconde par Ed. Müller, professeur de théologie. (*Die Hochschule Bern in den Jahren 1834-1884*. Bern, Dalp, 1884. 8°, vii et 227 p., 2 fr. 50). Parmi les dissertations dédiées à cette occasion à ces universités par d'autres établissements nous relèverons celles de l'université de Bâle : Fr. Misteli résume les caractères du groupe des langues altaïques, surtout d'après le finnois et le magyare; (*Der Altaische Sprachtypus. Fragment einer Neubearbeitung von Steinthal's Charakteristik der hauptsæchlichsten Typen des Sprachbaues*. Basel, 1883. 4°, 23 p.). Eug. Huber recherche l'influence que l'ancienne législation des Burgondes et des Allemands a exercée sur les lois des cités fondées par la maison de Zaehringen, en particulier de Berne, quant aux biens des époux. (*Die historische Grundlage des ehelichen Güterrechts der Berner Handfeste*. Basel, 1884. 4°, 62 p.).

— C'est aussi à l'université de Berne que la Société d'histoire de ce canton dédie le premier volume de sa nouvelle édition de Valère Anshelm. (*Die Berner-Chronik des Valerius Anshelm; herausgegeben vom Historischen Verein des Kantons Bern. Erster Band.* Bern, Wyss, 1884. gr. 8°, viii et 441 p., 7 fr. 50). Ce chroniqueur, souabe d'origine, fixé dès 1505 à Berne, où il fut maître d'école, puis médecin, enfin historiographe officiel, et où il mourut en 1540, a été témoin d'une bonne partie des événements qu'il rapporte, entre autres de la réformation, dont il fut dès l'ori-

gine un partisan décidé. Consultant soigneusement tous les documents qu'il peut se procurer, entre autres ceux des archives de l'État, il raconte en détail et avec verve l'histoire de Berne de 1474 à 1536. Citée souvent par les historiens de la Suisse et de Berne, sa chronique fut publiée par Wyss et Stierlin (Berne, 1825-33, 6 vol. 8°), mais d'une manière peu correcte et seulement jusqu'en 1526. La nouvelle édition, faite avec soin sur le manuscrit autographe, sous la direction de E. Bloesch, bibliothécaire de Berne, donnera enfin l'ouvrage entier, brièvement annoté par des renvois bibliographiques. Le premier volume va jusqu'à la fin de 1494; le dernier, qui sera probablement le quatrième, contiendra un glossaire des mots difficiles et une introduction étendue. En attendant cette dernière on consultera avec fruit la conférence donnée à Berne en 1880 par Bloesch. (*Valerius Anshelm und seine Chronik.* Basel, Schweighauser, 1881. 8°, 38 p. 1 fr. 20).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 31 octobre 1884.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre le rapport de la commission des antiquités de la France.

La séance étant redevenue publique, M. Alexandre Bertrand dépose sur le bureau des dessins envoyés par M. le Dr Closmadeuc. Ces dessins reproduisent les parties de la galerie couverte de l'île de Gavr'Inis mises au jour au cours des fouilles récemment faites par M. Closmadeuc, à qui appartient la propriété de l'île.

M. Bertrand lit ensuite une note de M. Henri Gaidoz sur l'usage d'employer les chiens au traitement de diverses maladies. On se rappelle qu'à propos de deux inscriptions grecques d'Épidaure et d'une inscription phénicienne de Citium, dans l'île de Chypre, M. Salomon Reinach a mis en lumière le rôle important qui était attribué au chien dans le culte d'Esculape. Il a montré qu'il y avait dans les temples de ce dieu des chiens sacrés par lesquels on faisait lécher les yeux ou le visage des personnes atteintes, soit d'affection de la vue, soit de plaies ou de tumeurs à la tête. M. Gaidoz a réuni un grand nombre de citations qui établissent que le peuple, dans beaucoup de pays divers, croit également à la vertu curative de l'application de la langue des chiens sur les yeux malades ou les plaies du visage. Les Hindous s'imaginent que les Anglais ont l'art d'extraire un médicament de la langue du chien. Les Vénitiens croient que la salive du chien renferme un baume, *balsemo*. Dans un livre publié à Rouen en 1600, un médecin, Joubert, traite cette question : Est-il vrai que la langue du chien soit médicinale et guérisse les ulcères? Un ancien proverbe français dit :

Langue de chien
Sert de médecin.

La pratique suivie dans le temple d'Esculape à Épidaure, et probablement aussi, selon la conjecture de M. Reinach, à Citium, se rattache donc à un préjugé populaire, répandu dans toute l'Europe et au moins dans une partie de l'Asie.

M. Salomon Reinach termine la lecture du compte rendu des fouilles faites par lui et M. Babelon, au printemps dernier, à Carthage. Ces fouilles ont été entravées par la mauvaise volonté des propriétaires de terrains et l'imperfection de la législation tunisienne, qui permet difficilement de recourir à l'expropriation. Les découvertes les plus importantes ont été faites dans les propriétés personnelles du cardinal Lavigerie, qui a mis libéralement ses terrains à la disposition des explorateurs. On a trouvé peu d'objets propres à enrichir les musées; mais on a mis au jour un ensemble important de substructions antérieures à la conquête romaine, et l'on a pu se rendre compte que la Carthage primitive est conservée, à une profondeur de 5 à 8 mètres au-dessous du sol actuel, beaucoup plus complètement qu'on ne le soupçonnait jusqu'ici. C'est le principal résultat qui ait été obtenu par ces dernières fouilles.

Ouvrages présentés : — par M. Maury : Müller (Max), *Biographical Essays*; — par M. Gaston Paris : Mussafia (Adolf), *Ein altneapolitanisches Regimen sanitatis*; — Joret (Ch.), *Mélanges de phonétique normande*; — Joret (Ch.), *Des rapports intellectuels et littéraires de la France avec l'Allemagne avant 1789*.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — 17 novembre — **1884**

196. — A. H. Sayce, professeur à l'Université d'Oxford. **Principes de philologie comparée,** traduits en français pour la première fois, par E. Jovy, et précédés d'un avant-propos, par M. Bréal. Paris, Delagrave, 1884. In-12, xxii-311 pp.

On trouvera dans ce livre l'exposé succinct d'idées très personnelles à M. Sayce, qui, lorsqu'elles ont paru pour la première fois (1874), heurtaient bien des préjugés d'école, qui depuis se sont répandues, affermies et sont devenues, pour la plupart, les principes mêmes de toute saine philologie. Assyriologue et sémitisant, M. S. abordait le domaine indo-européen, l'esprit libre des erreurs traditionnelles qu'on acceptait de confiance : il s'est attaqué à ces *idoles de la glottologie* (ce sont ses propres termes), et il a donné le signal du mouvement qui aujourd'hui les emporte une à une. On ne peut que le féliciter d'avoir provoqué une enquête sévère sur un grand nombre de théories linguistiques, dont les unes doivent disparaître, les autres sortir plus fortes, nous l'espérons, d'une discussion plus attentive.

Parmi les premières, nous rangerons le monosyllabisme de la racine, qui autrefois était presque un dogme. Il semblait que ces syllabes irréductibles, derniers termes de l'abstraction linguistique, fussent les premiers sons poussés par le gosier humain, ou que l'homme primitif, moins avancé que certains animaux, se trouvât dans l'impossibilité d'exprimer une sensation par une articulation polysyllabique. Nous n'en sommes plus là, et la question des racines dissyllabiques, sans être résolue, tant s'en faut, est du moins nettement posée. Mais, d'autre part, quand on a isolé une racine, on ne croit plus, selon l'heureuse expression de M. Bréal, tenir sous ses doigts la cellule même du langage. Déjà Bopp avait fait observer que les langues les plus jeunes et les plus déformées, le celte, le français, l'anglais, sont aussi celles qui contiennent le plus de monosyllabes ; mais, l'histoire de mots tels que *sot, dé, chef,* étant bien connue, nul ne s'avise d'y chercher des racines. Pourtant, par une contradiction étrange, on persistait à dire et à croire que tous les monosyllabes chinois étaient autant de racines. M. S.

fait bien voir que ce sont probablement d'anciens polysyllabes parvenus depuis longtemps au dernier stade de la réduction phonétique.

Autre erreur, due à la nature même des recherches, qui portaient sur le document écrit bien plus que sur la langue parlée et vivante : on ne considérait que le mot isolé, on l'analysait jusque dans ses éléments les plus mystérieux, et l'on ne s'apercevait pas qu'on n'opérait que sur un cadavre. On aura beau mettre un muscle à nu; pour savoir comment il joue il faut l'avoir vu jouer. A ce point de vue, mais à celui-là seulement, nous souscrirons volontiers à la formule de l'auteur (p. 3) : « Le langage commence avec la phrase et non avec le mot isolé. » Dans sa brièveté, cet axiome en apparence si simple enferme, entre autres conséquences importantes, toute la théorie des doublets syntactiques, qui a déjà éclairé bien des points obscurs.

Personne ne lira sans profit le chapitre qu'il a consacré à l'analogie linguistique (p. 246 sq.) étudiée rapidement dans ses principales manifestations, création de formes nouvelles, adaptation de formes anciennes à une fonction spéciale, doublets, étymologies populaires, mythes et formes rythmiques. Mais, en faisant à cet agent dissolvant et créateur sa large part dans la transformation du langage, il ne tombe point dans l'excès qu'on a pu justement reprocher à d'autres, et se garde bien de déclarer dogmatiquement qu'il *faut* rattacher à l'analogie tout phénomène qui ne s'explique ni par une loi phonétique ni par une divergence dialectale, axiome qui impliquerait l'incroyable prétention de connaître d'ores et déjà toutes les lois phonétiques existantes ou possibles.

La pensée de M. S. nous paraît se dégager moins clairement dans le chapitre qu'il consacre à la réfutation de la doctrine agglutinative (p. 103 sq.) : non que nous la veuillons défendre dans les termes où Bopp et Schleicher l'ont posée; mais il nous semble que, si les applications qu'ils en ont faites sont à bon droit contestées, le principe demeure inattaquable. Si l'on ne suppose que les suffixes formatifs, les désinences de déclinaison ou de conjugaison ont été à l'origine des mots indépendants, il est difficile d'en concevoir la fonction, ou même l'existence. M. S. a raison de dire que la racine pronominale est un mythe, en ce sens que les mots *je*, *tu*, etc., ne sont sans doute que des résidus de substantifs plus anciens (qui signifiaient, par exemple, *serviteur*, *maître*, et dont le sens à la longue s'est perdu); mais, le jour où la syllabe *je* n'a plus signifié que *je*, elle s'est fondue avec la racine verbale de manière à ne plus former avec elle qu'un tout indissoluble, et ce jour-là est né ce que nous nommons la conjugaison.

L'ouvrage est publié en France à peu près tel qu'il a paru en Angleterre il y a dix ans : c'est dire que, sur quelques points de détail, il n'est pas au courant des plus récents progrès. L'inconvénient est médiocre : ce qui importe dans une telle œuvre, ce n'est pas le détail, mais la vue d'ensemble. Les linguistes feront d'eux-mêmes les rectifications néces-

saires. Appelons pourtant l'attention sur celles qui nous ont le plus frappé.

P. 29. — Le terme *langues touraniennes*, qui revient assez souvent, devrait être à jamais banni de la science, son moindre défaut étant de ne rien signifier. En effet, ou bien, à l'exemple de M. Max Müller, encore suivi en partie par un récent manuel anglais [1], on y englobe à peu près toutes les langues asiatiques non-aryennes, et l'on consacre ainsi la pire des « idoles », ou bien, avec M. S., on le restreint au sens de *langues ouralo-altaïques*, et alors mieux vaut employer ce dernier terme qui a l'avantage de ne pas prêter à l'équivoque.

P. 61 i. n. — M. S. rattache l'accadien aux langues touraniennes. Depuis cette époque, M. Donner, qui fait autorité en matière d'ouralo-altaïsme, s'est nettement prononcé contre toute conjecture de ce genre [2]. Il eût été intéressant de savoir si M. S. maintient aujourd'hni son opinion.

P. 113. — « Les langues polysynthétiques... caractérisent un continent tout entier. » La proposition est trop générale, toutes les langues américaines ne rentrent pas à beaucoup près dans cette classe. Et encore faudrait-il s'entendre sur les caractères réels du polysynthétisme, qui nous paraît une catégorie linguistique tout artificielle, fondée sur des apparences décevantes : ces locutions souvent citées, qui sont censées enfermer en un seul mot une proposition tout entière, ne sont-elles pas au fond de véritables phrases condensées simplement par la rapidité de la prononciation ? Un grammairien algonquin débarqué en France, qui noterait dans la bouche du gamin de Paris le trissyllabe *kekseksa* et le décomposerait en *que est-ce que c'est que cela ?* serait aussi bien fondé à prétendre que la langue française est polysynthétique.

P. 179. — Je ne crois pas que le public français soit très familiarisé avec la notion des quatre consonnes *claquantes* ou *inspiratoires* des Hottentots. M. Jovy eût pu en donner en note une courte description. Il y en a une à la fois très courte et très nette dans le *Grundriss* de M. Fr. Müller.

P. 180. — «... Nous ne pouvons pas supposer que le *t* plus difficile ait été adopté à la place du *d* plus aisé ». La phonétique rigoureuse doit ici faire ses réserves : aucun phonème n'est par lui-même plus aisé ou plus difficile qu'un autre, c'est une pure question d'organes et d'adaptation. L'*ayin* arabe paraît très facile aux Arabes, et il y a dans l'Allemagne du Sud des populations entières qui sont incapables de prononcer un *d*. Il arrive même parfois qu'on croit fort difficile une articulation d'un usage quotidien.

P. 197. — (Dans une langue du Caucase) « les adjectifs et le verbe substantif changent leur lettre initiale après certains substantifs : exemple: *hatxleen wa*, le prophète est; *hatxleen ba*, les prophètes sont; *waso*

1. Papillon, *Manual of comparative Philology*, Oxford 1882, p. 8-9.
2. En appendice à P. Haupt, *die Akkadische Sprache*; Berlin, 1883, p. 42.

wa, le frère est; *wasar ba*, les frères sont ». Il ne nous semble pas que le phénomène soit clairement décrit, ni que les exemples donnés concordent avec la règle.

P. 199. — A propos de l'incapacité numérale d'un grand nombre de tribus sauvages, qui ne sauraient compter au-dessus de deux, on eût pu utilement citer les Chiquitos (Bolivie), à qui le nombre *deux* lui-même fait défaut.

P. 223. — Tout le chapitre consacré à la mythologie comparée est du plus haut intérêt; mais on souhaiterait parfois que la part de l'élément légendaire dans le récit mythique fût mieux précisée. Ainsi l'on accordera facilement que l'Iliade est un « mythe fané », qu'Achille est un héros solaire, que la prise de Troie n'est qu'une des formes de l'antique combat de la nuit et du jour; mais il faudrait ajouter qu'il a bien réellement existé une ville de Troie, qu'elle a été prise et détruite par les Grecs d'Europe, et qu'autour de la tradition légendaire de cet événement sont venues plus tard se grouper d'anciennes traditions mythiques. Roland et Olivier sont probablement aussi des héros solaires; la défaite de Roncevaux n'en est pas moins un fait historique. Je ne doute pas d'ailleurs que ces restrictions ne soient dans la pensée de M. Sayce, il prend même soin de les indiquer en note, mais peut-être eût-il été bon d'y insister davantage.

P. 230. — Le dieu Kronos ne peut être assimilé au temps (χρόνος) que par un jeu de mots renouvelé des Grecs, car il y a incompatibilité entre un κ et un χ.

P. 243. — Il n'est pas exact de dire qu'avec un peu d'ingéniosité « il soit possible de transformer tout individu, quel qu'il soit, en une image du soleil, comme l'archevêque Whateley reléguait Napoléon Ier dans le royaume des fables ». Napoléon ne passera jamais pour un héros solaire, tant du moins que la légende ou l'histoire gardera quelque souvenir de la date de sa naissance ou de celle de sa mort : le soleil ne naît pas au mois d'août ni ne meurt au mois de mai.

P. 253. — «... ποδά pour ποδάμ ». Il était facile de supprimer les deux derniers mots qui ne font point corps avec le développement et sont de nature à propager une erreur. En outre, l'accentuation est défectueuse. Il en faut dire autant de l'optatif sanscrit « *'syât* » cité en note : l'apostrophe donnerait à penser que la forme est tronquée, tandis qu'au contraire c'est le sanscrit *syât* qui garde la forme ancienne, et le grec εἴη qui a ajouté un ε.

V. Henry.

197. — **Œuvres de A. de Longpérier,** membre de l'Institut, réunies et mises en ordre, par G. Schlumberger, de la Société des Antiquaires de France. Paris, E. Leroux, 1883-1884; 6 vol. in-8, accompagnés de planches et de gravures intercalées dans le texte.

Parmi les travailleurs, on peut distinguer deux catégories : ceux qui font de gros volumes ; ceux qui sèment leurs idées et leurs découvertes à droite et à gauche, sous forme soit d'articles dans les publications périodiques, soit de simples notes ou de communications verbales aux compagnies savantes.

Les premiers sont des spécialistes qui, pendant des années, quelquefois pendant la plus grande partie de leur vie, réunissent des matériaux sur un sujet; quand ce sont de véritables érudits, ils y ajoutent de leur propre fonds, ils coordonnent les travaux de leurs devanciers et font de véritables ouvrages de doctrine. Quand ce ne sont pas des érudits, ils compilent; mais comme les gros volumes en imposent, le public en admire les auteurs, de confiance, sans s'attarder à feuilleter leurs œuvres. A notre époque, les gros volumes font peur.

Les seconds, lus par les vrais connaisseurs, ne sont guère pris au sérieux par la foule; et cependant les services rendus par eux à la science sont incontestables. Ils donnent cours avec libéralité, j'allais dire avec prodigalité, à leurs idées, au fur et à mesure qu'elles prennent forme; ils touchent à une foule de sujets, rapprochant ceux qui paraissent les plus étrangers entre eux, signalant, sans tarder, tous les faits nouveaux qui surgissent, mettant à pied d'œuvre, tout préparés, les matériaux que les entrepreneurs de gros volumes n'ont plus qu'à employer. Lorsque ces travailleurs infatigables sont arrivés au terme de leur carrière, le public répète machinalement qu'ils n'ont rien créé, qu'ils ne laissent rien après eux. Le public se trompe — ce qui lui arrive souvent; — ces savants laissent de véritables trésors que l'on vient, plus tard, piller sans mot dire.

Adrien de Longpérier appartenait à ces deux classes d'érudits; il a fait quelques gros livres, mais il a été surtout prodigue de sa science. Aujourd'hui que nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'ensemble de près de quatre cents articles réunis dans le recueil dont nous venons de transcrire le titre, n'oublions pas qu'on lui doit des livres de haute valeur tels que l'*Essai sur les médailles des rois perses de la dynastie sassanide, la chronologie et l'iconographie des rois parthes arsacides,* une excellente notice sur les bronzes antiques exposés dans le Musée du Louvre, une autre notice sur les monuments exposés dans la galerie des antiquités assyriennes, au même musée, le musée Napoléon III consacré à l'étude d'un choix de monuments antiques servant à l'histoire de l'art en Orient et en Occident.

On peut dire que Longpérier possédait une intelligence encyclopédique; dans ses conversations familières, dans sa correspondance, on butinait toujours quelque chose, même sur les sujets que l'on se figurait

connaître le mieux; il n'était pas, surtout dans la dernière période de sa vie, curieux d'éditer des volumes, il n'était pas professeur, et cependant ses appréciations s'imposaient au monde savant. Ajoutons qu'il était véritablement séduisant dans ses conversations, sachant de tout, pouvant parler d'un Salon comme d'un papyrus, sans pédantisme, gaulois à ses heures, et toujours attachant par le charme avec lequel il savait traiter les questions les plus abstraites.

Les articles et les notices imprimés dans de nombreux périodiques, en France et à l'étranger, étaient tellement dispersés que ses meilleurs amis ne les connaissaient pas tous. Aujourd'hui, Longpérier n'a pas à craindre les *démarqueurs;* M. G. Schlumberger, en réunissant en un corps d'ouvrage toutes ces feuilles volantes, en a formé un recueil qui doit être toujours sous la main de l'archéologue. Il est à regretter que, dans son empressement à élever ce monument à la mémoire du maître, M. G. S. n'ait pas cru devoir, par une annotation sobre, rappeler les discussions soulevées quelquefois par les idées émises par Longpérier, ou renvoyer, au moins, aux ouvrages où elles sont consignées.

Les dissertations et les notes de Longpérier sont réparties en trois séries : archéologie orientale, comprenant l'Orient proprement dit et les monuments arabes (1 vol.); antiquités grecques, romaines et gauloises (2 vol.); moyen-âge et renaissance et antiquités américaines (3 vol.). On comprend qu'il est impossible de s'arrêter à chacun de ces articles; nous ne pouvons que signaler ceux qui sont particulièrement remarquables, tout en confessant qu'il n'y a pas une page où l'on ne trouve une idée féconde, une interprétation lumineuse.

L'histoire et les antiquités de l'Orient ont été pour Longpérier, avec la numismatique, un sujet d'études favori. Sa merveilleuse facilité à apprendre les langues lui était d'un grand secours; grâce à cette aptitude, il déchiffrait également l'arabe, le pelhevi, l'hébreu, l'écriture hiéroglyphique, les inscriptions tracées en caractères cunéiformes, etc., etc. Dans le premier volume de ses *Œuvres,* nous remarquons les notices sur les monnaies des rois parthes, qui viennent compléter l'ouvrage publié par lui sur le même sujet; sur celles de Mérédate, roi des Omanes; sur celles des rois d'Éthiopie, sur celles de l'Yemen et des Homérites : ici il a été le premier à classer et à interpréter des pièces dont, jusqu'à lui, personne n'avait parlé. L'archéologie sassamide, l'archéologie assyrienne lui ont inspiré des pages qui n'ont pas vieilli : n'oublions pas que c'est à lui que revient l'honneur d'avoir déchiffré le nom du roi Sargon dans une inscription cunéiforme, et que cette lecture, véritable conquête pour la science, a permis de dater toute une série de monuments. Dans les dernières heures de sa vie, Longpérier, oubliant un moment ses douleurs physiques, a pu, grâce aux découvertes de M. de Sarzec, revenir encore utilement sur les antiquités chaldéennes. En ce qui touche aux monuments arabes, on lira toujours avec intérêt et profit les pages qui traitent de ce que l'on désignait au moyen-âge sous le nom

d'*Œuvre Salomon*, ainsi que les appréciations sur l'emploi des caractères arabes dans l'ornementation, chez les peuples chrétiens d'Occident. On regrette qu'il n'ait pas eu le loisir de rédiger le « Recueil des documents numismatiques destinés à servir à l'histoire des Arabes d'Espagne »; le simple programme, très détaillé à la vérité, que nous en possédons peut servir de canevas au premier érudit qui voudra entreprendre ce travail.

Les articles sur les antiquités grecques, romaines et gauloises, comprennent 164 numéros. On y trouve nombre de monuments inédits; sur chacun d'eux Longpérier sait donner, le plus souvent, une explication complète, et toujours quelque chose de neuf et de fondé. On y remarque de précieuses rectifications qui, sans table générale, sont en quelque sorte perdues dans la gerbe. Comment être à même de profiter de ces savants *errata*, comment savoir si telle pièce rare est décrite et expliquée, si l'on n'a pas les moyens de s'en assurer sans avoir à feuilleter un millier de pages? Qu'il s'agisse d'épigraphie grecque ou latine, de sujets représentés sur des vases peints, de la lecture d'un papyrus contenant des fragments de l'Iliade; de bronzes antiques, tels que Hercule Ogmius, un squelette offert en *ex-voto* à Esculape; des bustes d'Auguste et de Livie, *ex-voto* d'un Gaulois, de philologie gauloise, nous retrouvons toujours notre érudit donnant des explications claires, et en quelques pages, quelquefois en quelques lignes, épuisant le sujet. Notons, en passant, ses opinions sur l'archéologie dite préhistorique, à laquelle il touche aussi, mais sans se laisser entraîner à ces écarts d'imagination imprudents que son grand bon sens lui interdisait. Longpérier était un savant qui a toujours évité de s'engager sur la pente dangereuse de l'hypothèse. Malgré son goût prononcé qui l'entraînait vers la haute antiquité et l'Orient, vers les souvenirs de la Grèce et de l'Italie, il ne négligeait rien de ce qui touchait à l'archéologie nationale. Sur ce sujet il a pris la parole à plusieurs reprises; son étude sur les pierres écrites des arènes de Lutèce, sur le faux dieu *Leherennus*, sur les monnaies des Salasses, sont des travaux qui resteront. Si l'attribution de certaines pièces gauloises à *Agedincum* n'est plus admise, il faut avouer que, lorsqu'elle a été proposée, elle était très séduisante; on ne savait pas encore que les ethniques sont de très rares exceptions dans la numismatique gauloise.

Jusque dans les comptes rendus, Longpérier trouvait le moyen d'instruire ses lecteurs et quelquefois l'auteur dont il examinait le livre. Ses appréciations de l'*Élite des monuments céramographiques* de MM. Lenormand et de Witte, de même que celles du livre de M. Schlumberger sur les *monnaies hymiaritiques* sont de véritables dissertations; j'en dirai autant de l'examen des *monnaies grecques au Tau* de M. L. Müller et des *Regenbogen-Schüsselchen* de M. F. Streber. Généralement, les comptes rendus sont des amplifications du titre du livre et de la table, avec des louanges plus ou moins banales. Longpérier lisait les ouvrages

dont il voulait parler, d'un bout à l'autre, il les résumait et faisait part des idées personnelles que cette lecture lui avait suggérées; telle est la véritable critique dont chacun, auteurs et lecteurs, peuvent faire leur profit.

C'est peut-être dans la troisième série que nous trouvons le plus de ces comptes rendus qui sont des petits traités; appelé à la collaboration du *Journal des Savants*, Longpérier trouva dans ce recueil une place favorable pour exercer son rôle de critique érudit. Citons comme modèles les articles relatifs au *Recueil des inscriptions de la France* du baron de Guilhermy, au *Livre des mestiers* édité par M. H. Michelant, à l'*Histoire numismatique de François Ier* par Saulcy, au *Louis de cinq sous* de M. de Massagli. En ce qui touche à la numismatique du moyen âge et de la Renaissance, il est hors de doute que personne ne peut aborder cette branche de l'archéologie sans recourir à notre regretté confrère. Il a fait connaître des pièces de tout pays, de toute époque, et les a classées et expliquées; les numismatistes comme Poey d'Avant et M. E. Caron qui ont le courage d'entreprendre de véritables *Corpus*, ont eu largement recours à Longpérier, qui bien souvent a facilité leur tâche. Là, comme partout, son tact et son jugement se manifestent presque sans ombres. Je ne connais guère que les monnaies de Déols au sujet desquelles il s'est égaré en prétendant les transporter à Dol, en Bretagne; sur les deniers à répartir entre les divers carolingiens du nom de Charles, il a pu être trop exclusif; mais il faut reconnaître qu'il ne pouvait s'éclairer des nombreuses découvertes faites depuis et qui ont servi à M. Gariel à établir un classement plus probable. En revanche, sur les émaux, sur les figures velues employées au moyen âge et considérées quelquefois comme antiques, sur certains points d'archéologie parisienne, sur Jean Goujon, sur de modestes jetons, etc., on trouve dans ses *Œuvres* des pages qui ne vieilliront pas.

Nous attendons maintenant, avec quelque impatience, le volume supplémentaire que souhaite le public, qu'on lui fait espérer, et qui contiendra une table générale des matières contenues daus ces six volumes. Je ne parle pas d'une table des articles, mais bien de tous les points importants à signaler contenus dans chaque article. Ce fil conducteur est indispensable pour pouvoir se diriger dans ce vaste musée dont la publication fait également honneur à l'archéologue qui l'a entreprise, à la famille qui a fourni à celui-ci les moyens de faire un travail aussi complet que possible et à l'éditeur qui n'a pas été effrayé par l'entreprise d'une pareille édition enrichie de nombreuses planches et d'une belle collection de gravures intercalées dans le corps de l'ouvrage.

Anatole de BARTHÉLEMY.

---

198. — **Le registre de Benoit XI**, *recueil des bulles de ce pape, publié d'après le manuscrit original des archives du Vatican*, par Ch. GRANDJEAN, membre de l'Ecole française de Rome. Paris, Thorin, 1883, in-4 à deux colonnes. Premier fascicule, colonnes 1 à 256.

Le plan de cette publication a été imposé par la nature même du document qu'elle reproduit. M. Grandjean avait à choisir entre deux systèmes : ranger les pièces dans l'ordre chronologique, ou laisser à chacune la place qu'elle occupe dans le manuscrit; c'est à ce dernier parti qu'il s'est arrêté, et voici les raisons qui ont dû l'y déterminer. D'abord les registres des papes, et notamment ceux qui ont été rédigés au XIIIe siècle et au commencement du XIVe, sont des recueils si importants qu'en les publiant on doit tenir à leur laisser autant que possible leur apparence originale; les derniers travaux de critique auxquels ces registres ont donné lieu, tant en France qu'en Allemagne, l'ont suffisamment démontré. D'autre part les nombreux renvois que les scribes auxquels nous devons ces volumes faisaient d'une pièce à l'autre, rendraient souvent l'usage des documents fort difficile, si on faisait disparaître l'ordre d'enregistrement; cette disposition, applicable à un simple catalogue de pièces, ne peut être adoptée pour une édition où les copies intégrales sont très nombreuses. Enfin l'auteur de cette entreprise se propose certainement de terminer son volume par un index chronologique, grâce auquel seront levées toutes les difficultés qui peuvent tenir au classement peu rigoureux des pièces dans le manuscrit.

Les lettres les plus anciennes que renferme ce premier fascicule remontent à la fin d'octobre 1303, les plus récentes sont de février 1304; une seule, en avance de deux mois sur les autres, est datée du 3 avril (nº 356). Pour faciliter les recherches, M. G. a donné à chacun de ses documents un numéro d'ordre, une date en français, une analyse latine, conçue, sauf les corrections indispensables, dans le style de la chancellerie apostolique. Les indications bibliographiques et les renvois aux *Regesta* de M. Potthast, placés entre parenthèse, précèdent à chaque fois le texte, qui, très souvent, est publié en entier; le règne de Benoit XI n'ayant duré que huit mois et demi, M. G. a pu, sans étendre outre mesure les dimensions de son recueil, donner *in extenso* un très grand nombre de lettres; ayant de la place, il a échappé à la nécessité de ne faire connaître que par des analyses et de très courts extraits les pièces déjà publiées, ce qui, presque toujours, dispensera ses lecteurs d'avoir recours à d'autres ouvrages. D'ailleurs l'inédit prédomine de beaucoup dans le registre de Benoit XI, et pour se rendre compte des ressources nouvelles que cette publication fournit aux historiens, on n'aura qu'à faire un simple calcul : les *Regesta Pontificum Romanorum*, qui sans être tout à fait complets ne sont pas beaucoup en deçà de la vérité, donnent pour tout le règne environ cent soixante-dix numéros; le registre contient plus de treize cents pièces, dont cent soixante et onze lettres curiales, sans compter les documents très nombreux qui ont été

mentionnés sous la forme *in eumdem modum;* le premier fascicule, à lui seul, atteint au chiffre de trois cent soixante-cinq.

Il faudra sans doute attendre les dernières feuilles de cette collection pour se faire une idée juste des éléments nouveaux qu'elle fournit à l'histoire générale, pour définir le rôle joué par Benoit XI eomme successeur de Boniface VIII, son influence sur les destinées de l'Eglise, ses rapports avec les souverains. Le présent volume n'est pas encore très avancé, et d'ailleurs on sait que les lettres les plus importantes pour la politique du Saint-Siège ont été, sous Benoit XI, réunies dans des cahiers de *Litterae curiales;* à cet égard, Benoit ne s'est pas départi d'un usage qu'on voit apparaître à la chancellerie des papes dès 1245; on peut s'en convaincre, en attendant mieux, par un simple coup d'œil jeté sur les *Annales ecclesiastici* de Raynaldi. Je ne m'arrêterai pas à montrer combien de corrections le registre de Benoit XI permettra de faire aux listes d'archevêques, d'évêques et d'abbés, qui pour cette seule année 1203-1204 seront en bien des points modifiées. Je n'insisterai pas davantage sur les faits nombreux que les lettres de Benoit XI apprendront à ceux qui étudient l'histoire littéraire; on sait que ce mérite de la publication entreprise par M. G. a été mis en lumière par M. Hauréau (*Journal des savants,* 1884, page 153). Enfin ce serait certainement empiéter sur un domaine que l'auteur se réserve, que d'entrer ici dans des recherches de diplomatique. Même en laissant de côté l'histoire générale, la statistique religieuse, l'histoire littéraire et la diplomatique pontificale, on est sûr de trouver, à la lecture de ce recueil, une quantité de faits nouveaux.

Boniface VIII mourut le 11 octobre 1303; c'est le 22 octobre que le Sacré-Collège lui donna pour successeur Nicolas, évêque d'Ostie, le 27 que Benoit XI fut couronné. Nous ne possédons par le registre aucune pièce datée de la courte période qui sépare ces deux derniers événements; les lettres par lesquelles le nouveau pape annonça son élection au roi d'Angleterre, à l'archevêque de Milan et à ses suffragants, sont du 31 octobre; un seul acte est antérieur à cette date (nº 2); il est du 28 octobre. Mais les pages qui suivent, en plus d'un endroit, nous ramènent en arrière. Quand on parcourt les *Regesta Pontificum Romanorum* de M. Potthast pour les deux derniers mois de Boniface VIII, on est frappé de voir combien peu de pièces sont datées de cette époque; pendant ces jours troublés, Boniface ne put sans doute pas s'occuper des affaires courantes; il est probable aussi que les travaux de la chancellerie furent alors fort ralentis. Dès le 2 novembre, en effet, nous voyons Benoit XI délivrer copie de lettres diverses remontant au mois d'août (nºs 4, 12, 19, 35), restées dans les bureaux où le vice-chancelier les a retrouvées, et qui n'ont pas encore été bullées; souvent aussi le pape se borne à rappeler et confirmer, sans en reproduire exactement les termes, les dispositions de lettres rendues au nom de Boniface VIII, et qui se trouvent dans le même cas (nºs 5, 7, 8, 14, 16; lettres des 2, 8,

10 et 16 novembre); ailleurs il dit que les lettres dans lesquelles son prédécesseur devait exprimer une concession n'ont pas vu le jour (nullatenus emanârunt; n° 72). Ainsi Boniface avait laissé à son successeur un certain nombre d'actes à expédier. Il va sans dire que Benoit XI eut souvent à terminer des affaires engagées avant son avènement; plusieurs cas démontrent qu'il eut soin d'en finir sans retard avec les questions restées trop longtemps en suspens (voir, entre autres, le n° 29 : bulle du 22 novembre, terminant une affaire restée en litige sous Martin IV, Nicolas IV et Boniface VIII).

Quand il monta sur le trône, il s'agissait à la fois d'améliorer les relations de la Papauté avec certaines puissances et de pacifier l'Italie. On sait les efforts inutiles faits par le pape, dans les premiers mois de 1304, pour mettre fin à la guerre civile qui divisait les Florentins : d'autres tentatives du même genre signalèrent son élévation au trône. Le 13 décembre 1303 (n° 91) il écrit à l'évêque d'Orviéto de faire restituer par les magistrats de cette ville le bétail enlevé dans une course sur les terres de Bolsène. Le recteur de la Marche d'Ancône reçoit l'ordre (n° 109) de rétablir la paix à Camerino, d'y faire rentrer les exilés, de faire obtenir réparation à l'évêque et à des membres du clergé que des habitants ont naguère emprisonnés et dépouillés d'une partie de leurs biens; le gouvernement de la ville devra être confié « persone comuni et ydonee et non suspecte alicui partium ». Pietro Caetani, comte de Caserta, se plaint de ce que des nobles lui ont enlevé la ville et le château de Giove, au diocèse d'Amélia; le recteur du Patrimoine de Saint-Pierre leur fera signifier l'ordre d'évacuer dans les huit jours tout ce qu'ils ont occupé, et de donner au comte de Caserta pleine satisfaction; ils devront y être contraints, s'il le faut, par des peines temporelles (n° 270 : 18 janvier 1304). Les intentions conciliantes du pape se montrent dans une lettre à l'évêque élu de Mantoue; le prédécesseur de ce prélat, Philippe, pour des raisons déjà anciennes, avait maintenu excommuniés le podestat, le capitaine, les conseillers de Mantoue; ceux-ci, du vivant de Boniface VIII, en avaient appelé au Saint-Siège, et des lettres apostoliques avaient été adressées en leur faveur à différents exécuteurs; le 16 février 1304 (n° 318), le pape autorise le nouvel élu à lever l'excommunication.

En Italie les préoccupations du pape se portaient tout spécialement sur le domaine temporel du Saint-Siège; sous ce rapport, le Père Theiner est loin d'avoir épuisé le registre que publie M. Grandjean. Six pièces (nos 278 à 283) sont relatives au nouvel hôpital de Spolète. Une lettre à Jean, évêque d'Osimo et vicaire du Saint-Siège à Rome (n° 3), donne de curieux renseignements sur la juridiction des Sénateurs de Rome. A l'évêque d'Osimo succède, dans la charge de vicaire, l'évêque de Sutri (n° 96, 24 décembre 1303). Le pape, nommant un noble de Brescia recteur au temporel pour la Romagne, la ville et le diocèse de Ravenne et le comté de Bertinoro, lui parle des lourdes charges que la guerre a fait peser sur cette contrée, dont il lui confie le gouvernement :

« tua studia efficaciter convertendo ad pacificandos discordes, spoliatos ac exules ad propria reducendo, quodque tam ipsos extrinsecos quam intrinsecos in statu pacifico necnon et fidelitate ac devotione Romane Ecclesie confovebis... » (nº 243; 13 janvier 1304). Huit jours après (nº 244; 20 janvier), un recteur « in spiritualibus » est nommé pour la même région, avec les prescriptions et les formules d'usage, qui se retrouvent dans les nominations de recteurs au spirituel pour la province de Campanie et de Maritime (nºs 6 et 349); là comme ailleurs le « rector in temporalibus » apparaît à côté du « rector in spiritualibus » (nº 276); un des Anibaldi, de Rome, est créé recteur de Bénévent (nº 204).

Les cas relatifs aux mœurs du clergé, à la discipline ecclésiastique, si intéressants qu'ils soient, ne présentent rien qui paraisse spécial au règne de Benoit XI; la pluralité des bénéfices était alors aussi répandue que sous les papes précédents, et le souverain pontife ne se faisait pas faute d'enrichir, aux dépens d'églises étrangères, les Italiens qu'il voulait favoriser. Des faits aussi ordinaires ne méritent pas d'être tous énumérés; il suffira d'en citer un : non-seulement le cardinal Jean Lemoine, prêtre du titre des saints Marcellin et Pierre, conserve dans l'église de Bayeux son titre de doyen et une prébende qu'il cumule avec ses autres prébendes d'Amiens et de Paris (nº 81), mais dans cette même église de Bayeux des canonicats et des prébendes sont attribués, le 14 décembre 1303, à un Romain (nº 210), et le 11 janvier suivant à un autre Italien (nº 188). Ce ne sont plus les églises de l'Angleterre, mais celles de la France et des pays d'Empire avoisinants qui servent à enrichir les clercs de la Péninsule.

A plusieurs reprises Benoit XI prend en main les intérêts des banquiers italiens contre les prélats qui sont leurs débiteurs. On sait que souvent les archevêques, évêques ou abbés, venus au siège de la Papauté pour les affaires de leurs églises, s'y trouvaient à court d'argent et obtenaient du pape la permission de contracter des emprunts. Les nécessités de cette situation étaient les mêmes sous Benoit XI qu'avant lui. On le voit autoriser l'archevêque de Cashel (nº 106) et l'évêque de Bologne (nº 167) à se faire prêter de l'argent pour subvenir aux frais de leur séjour à la cour pontificale; dans de tels cas, les biens des emprunteurs et de leurs églises répondaient de leur solvabilité. Le pape tenait à l'exécution des engagements ainsi contractés : il fit enjoindre à Guy, évêque d'Utrecht, de payer dans les deux mois à un marchand romain quinze cents florins d'or qui avaient été prêtés à l'évêque Guillaume, son prédécesseur (nº 153); des dommages intérêts durent en outre être remis au créancier; passé deux mois, les exécuteurs avaient ordre de citer au besoin l'évêque à comparaître devant le pape dans un délai déterminé. Dans une lettre du 17 janvier 1304 (nº 190), le pape rappelle qu'il a autorisé l'archevêque de Cashel, alors en cour de Rome, à contracter un emprunt. En vertu de cette permission, l'archevêque s'est fait prêter six

cents marcs d'argent par les Chiarenti, de Pistoia. Les trois exécuteurs auxquels s'adresse Benoit XI doivent le sommer de payer cette dette, et le pape leur indique les peines par lesquelles il pourra être contraint. Si l'archevêque vient à mourir, la même obligation, sous la menace des mêmes châtiments, doit incomber à son successeur. Les mêmes personnes sont chargées de faire payer aux Chiarenti, par l'évêque d'Albenga, cinq cents florins d'or (n° 217), tandis que d'autres reçoivent l'ordre d'adresser une sommation semblable à l'archevêque de Lunden (n° 217, *in eumdem modum*). L'évêque de Bologne, sur autorisation du pape, s'est engagé, toujours envers les mêmes banquiers, pour mille florins d'or; le 19 février 1304 des exécuteurs sont institués avec mission de poursuivre le paiement de cette dette (n° 353). Enfin nous voyons apparaître comme banquiers de la Chambre apostolique (*camere nostre mercatores,* n° 181) les Cerchi de Florence : l'évêque de Marseille, chargé par Boniface VIII de percevoir dans les provinces d'Aix et d'Arles l'argent de la dîme levée *pro oneribus et necessitatibus Ecclesie Romane,* reçoit l'ordre de le verser à des représentants de cette maison (13 janvier 1304)[1].

Les marchands italiens, selon leur antique coutume, ne se font pas faute de commercer avec les infidèles. Le prieur des Dominicains de Gênes (n° 86) reçoit la permission d'absoudre, à son choix, vingt personnes excommuniées pour s'être rendues à Alexandrie et dans les autres domaines du sultan, avoir apporté ou fait passer aux Sarrasins des armes, du fer, d'autres denrées, et d'adoucir dans la mesure qu'il jugera convenable les peines encourues pour ce délit. L'absolution est donnée à des Vénitiens coupables de la même faute (n°s 90 et 351); l'un d'eux est allé vendre, à Alexandrie, tout un chargement de bois avec la galère qui le portait. Il est juste de dire que les Italiens ne sont pas seuls à profiter de ces dispositions indulgentes : l'élu d'Agram, en date du 27 décembre 1303, est chargé d'absoudre, dans les mêmes conditions, Bernard Giraut de Florensac, au diocèse d'Agde (n° 163).

En attendant le fascicule oú M. G. publiera les lettres curiales, intéressantes entre toutes pour l'histoire diplomatique, il peut être utile de relever parmi les pièces jusqu'à présent imprimées quelques documents qui concernent les rapports du pape avec des souverains.

On sait que Benoit XI, refusant de donner à Frédéric II de Sicile le titre qui appartenait à Charles II d'Anjou, l'appela toujours roi de Trinacrie; c'est ainsi qu'il le désigne dans la lettre n° 271, qui autorise la princesse Isabelle, sa fille, à épouser le fils de Roger de Loria, dans les pièces 233 à 239, et 274, fort intéressantes pour l'histoire de l'île, puisqu'on y trouve les nominations aux sièges de Girgenti, Monreale, Palerme, Cefalù, Messine, Syracuse, et Catane (10 janvier 1304). Les

1. Pour les relations de la Papauté avec les Cerchi, voir le mémoire de M. Grandjean, *Documents relatifs à la légation du cardinal de Prato en Toscane*; Rome, 1883; extrait des *Mélanges* publiés par l'Ecole française de Rome, page 44.

rapports avec la nouvelle dynastie de Sicile avaient commencé à se détendre dès Boniface VIII; ceux avec la France s'améliorèrent, on le sait, sous Benoit XI.

La reprise de relations courtoises avec la royauté française est visible dans deux pièces relatives à Lyon, dont l'une a pour la première fois été publiée par M. Bonnassieux dans son mémoire sur la *réunion de Lyon à la France* (nº 259; Potthast, 25333). M. G. l'a reproduite en entier; elle est précieuse pour l'histoire de notre pays, et ne peut être séparée d'une autre pièce qui la suit.

En raison de ses démêlés avec les bourgeois de Lyon et le roi de France, l'archevêque de Lyon avait lancé l'interdit sur la ville; Benoit XI, le 3 janvier 1304 (nº 259), chargea l'archevêque de Vienne et l'archidiacre de Viviers de lever cette sentence, moyennant certaines conditions, pendant une année à partir de la Chandeleur suivante. Par une deuxième lettre datée du même jour (nº 260), le pape informe l'archevêque de Besançon et le duc de Bourgogne de ce qu'il vient d'écrire à l'archevêque de Vienne et à l'archidiacre de Viviers; il les prie de se charger, pendant le délai fixé aux parties, soit par eux-mêmes, soit par un fondé de pouvoirs qu'ils choisiront d'accord, du droit d'appel, objet de la querelle; il leur confie la garde de la ville et le soin de remettre à l'archevêque de Lyon et au chapitre, ou à leurs procureurs, les revenus qu'ils auront perçus. Le pape se montre très désireux de donner à cette affaire une solution équitable. Il est juste d'ajouter que le caractère de Louis de Villars, archevêque de Lyon, ne devait pas lui inspirer une grande confiance : deux mois auparavant, le 2 novembre, il avait dû adresser à ce prélat une lettre au sujet de violences dont quelques nobles de son entourage s'étaient rendus coupables envers le prieur de Saint-Pierre de Mâcon (nº 60). L'attaque et les scènes brutales qui s'en étaient suivies avaient eu lieu presque sous les yeux de l'archevêque, près de Trévoux, où il se trouvait alors.

Des pièces de cette importance, rehaussant à chaque instant l'intérêt d'une publication, ne peuvent manquer d'en faire comprendre la valeur; on doit désirer que les fascicules du *registre de Benoit XI* se succèdent avec rapidité. Dans son article sur la *légation du cardinal de Prato en Toscane*. dans ses *Recherches sur l'administration financière du pape Benoit XI*, M. Grandjean a déjà montré combien sont intéressants les évènements de ce règne trop court; nous pouvons nous figurer aujourd'hui quelle quantité de faits nouveaux les pièces insérées dans le *Registre de Benoit XI* apporteront à l'histoire de la Papauté et du monde chrétien pendant les premières années du XIVᵉ siècle.

Élie BERGER.

---

199. — **Pisma k M. P. Pogodinu iz slavjanskich zemelj.** (Lettres adressées à M. P. Pogodine, des pays slaves, 1835-1861, 3 vol. in-8, publiés avec une introduction et des notes, par M. Nil Popov. Moscou, 1879-1880).

Je suis un peu en retard avec cette très intéressante publication ; il y a loin de Moscou à Paris et un recueil de correspondances littéraires en sept ou huit langues différentes ne se lit pas en quelques jours. Il faut les loisirs des vacances pour dépouiller la plume à la main une collection polyglotte comme celle-ci. Elle mérite une étude sérieuse et je suis heureux de pouvoir la recommander à tous ceux qu'intéresse l'histoire de la renaissance slave au XIXe siècle.

Michel Pogodine mort il y a quelques années à Moscou a été un des représentants les plus originaux de l'esprit russe à notre époque, l'un des apôtres les plus ardents du Slavisme, improprement appelé chez les publicistes occidentaux Panslavisme. Professeur à l'université de Moscou, il ne joua jamais aucun rôle politique ; il n'en exerça pas moins une influence considérable sur ses contemporains et fut pendant de longues années un des directeurs de l'opinion publique qui, quoi qu'on en dise, a aussi son rôle en Russie.

Dès sa jeunesse il avait été frappé du mouvement littéraire et scientifique qui se dessinait chez les Slaves occidentaux ; en 1825, il traduisait en Russe le livre de Dobrovsky sur les apôtres Cyrille et Méthode ; en 1833, il traduisait également les *Institutiones linguæ Slavicæ dialecti veteris* du même auteur ; en 1829, il publiait à ses frais les recherches du Petit-Russien Veneline sur les Bulgares, travail aujourd'hui sans valeur, mais qui fut à cette époque toute une révélation. Dès ce moment, il conçut l'idée d'une exploration scientifique des pays slaves, beaucoup plus ignorés des Russes que ne l'étaient l'Allemagne, la France ou l'Italie. En 1835, il visita la Bohême et s'y lia d'une amitié sincère avec Schafarik dont il admirait à la fois le noble caractère et la profonde érudition. Il connut également Palacky, Jungmann, Hanka, l'heureux inventeur ou fabricant de manuscrits de Kralove Dvor, le poète philologue Czelakovsky ; plus tard, il entra à Vienne en relations avec Kopitar, avec Miklosich, Louis Gaj, le rénovateur de l'Illyrisme, Karadjitch, l'éditeur des chants serbes, Zubritsky l'historien ruthène de la Galicie, Maciejowski, le compilateur du droit slave, Linde, l'auteur du grand dictionnaire polonais, etc. Quelques-uns d'entre eux furent ses collaborateurs pour la Revue le *Moscovite* que Pogodine fonda en 1841 à Moscou. D'autre part, dans les années qui précédèrent et suivirent 1840, le gouvernement Russe confia à un certain nombre de jeunes gens (Preis, Sreznevsky, Bodiansky, etc...) des missions scientifiques pour les mettre en état d'occuper les chaires de littérature et de philologie slave récemment créées dans les Universités. Il ne s'agissait pas seulement d'aller *découvrir* les peuples slaves, il fallait rapporter les matériaux du nouvel enseignement, créer en Russie des bibliothèques spéciales ; il fallait, d'autre part, faire connaître la littérature

scientifique russe aux Slaves occidentaux qui l'ignoraient presque absolument.

Toutes ces circonstances donnaient lieu à un mouvement intellectuel des plus intenses et où Pogodine joua un rôle considérable, tantôt comme Mécène, tantôt comme conseiller ou intermédiaire. Il a eu l'heureuse idée de conserver et de classer pendant plus de quarante ans les lettres qu'il recevait de toute la Slavie. Cette correspondance très curieuse a trouvé un éditeur excellent dans la personne de M. Nil Popov professeur à l'Université de Moscou comme Pogodine et l'un des slavistes les plus distingués de la Russie contemporaine. Elle renferme des lettres de vingt-cinq correspondants différents; ces lettres sont en russe, en allemand, en slovaque, en polonais, en petit russien et même en latin. M. P. les a accompagnées d'un commentaire excellent et de notices biographiques qui mettent le lecteur au courant des moindres détails. La partie la plus importante de cette correspondance va de 1830 à 1856. Les cinquante premières années du XIXe siècle ont été pour les Slaves occidentaux une sorte de *Sturm* et *Drangperiode* qui mériterait une histoire détaillée. Pour écrire cette histoire il est peu de documents plus précieux que la correspondance de Pogodine; on peut d'ailleurs la compléter par les nombreuses lettres qui paraissent depuis quelques années dans la *Revue du Musée de Prague (Czasopis)*, dans la *Revue slave* (Slovansky Sbornik) de cette même ville, et dans l'*Archiv für slawische Philologie*. Assurément aucun des correspondants ne songeait à écrire pour la postérité; la plupart désiraient même que leurs lettres fussent tenues secrètes; sous le régime de Metternich ils avaient tout à craindre du cabinet noir de Vienne et de la police autrichienne. Ces documents, — où les correspondants se jugent parfois les uns les autres — ont donc le cachet indiscutable d'une sincérité absolue.

Les correspondances les plus considérables sont celles de Bodiansky et de Schafarik. Le premières sont relatives au séjour que le jeune *magister* de l'Université de Moscou fit dans les pays slaves de 1837 à 1841. La plupart sont datées de Prague; le brillant slaviste avait eu la bonne fortune d'y rencontrer Schafarik et de profiter de ses leçons. L'illustre érudit achevait alors les *Antiquités slaves;* il se débattait contre la misère et Bodiansky eut la bonne fortune de lui procurer en Russie quelques subsides sous forme de souscriptions qui l'aidèrent à publier ce grand ouvrage. Ce sont ces relations purement littéraires qui donnèrent lieu à la fable des agents moscovites ou panslavistes semant les roubles par toute l'Europe. On voit par la correspondance de Schafarik lui-même combien il avait peur de voir mentionnées dans les journaux les souscriptions qu'il recevait de Russie. Chemin faisant, Bodiansky exprime des desiderata qui se sont depuis réalisés, ou raconte des anecdotes littéraires assez piquantes; il réclame la fondation d'un journal spécial pour la philologie slave; nous l'avons aujourd'hui : c'est l'*Archiv für Slawische Philologie*. Il est très intrigué d'une prétendue

découverte de manuscrits slaves (découverte parfaitement apocryphe d'ailleurs) au Montenegro, très occupé de la chaire qui vient d'être créée au collège de France pour Mickiewicz et dont les journaux allemands font grand bruit : « Honneur aux Français, s'écrie-t-il; malgré la présomption bruyante et l'érudition universelle de nos voisins [les Allemands] les Français ont les premiers compris combien il était important de connaître les Slaves, leur littérature, leur histoire, leurs langues. Quels qu'aient été les motifs et les vues de celui qui a établi la chaire... sachez apprécier ses efforts : tout ce qui est impur s'évaporera au creuset du temps, s'épurera et il ne restera que l'élement bon et noble... » Bodiansky tout absorbé par ses études scientifiques s'occupe peu des événements politiques. Chemin faisant néanmoins il donne sur les rapports des diverses nationalités de curieux détails : « Au moment où j'achève ces lignes, écrit-il (mars 1839), Kollar — le poète de la solidarité slave — entre chez moi, le visage sombre et me tend une lettre où un anonyme le menace de venir le tuer à Pesth s'il ne renonce à s'occuper des Slaves... Il faut avoir vécu en Hongrie pour s'imaginer jusqu'à quel point va la persécution des Slaves. »

La correspondance de Schafarik comprend plus de 300 pages in-8°; elle va du mois de septembre 1835 au 12 décembre 1858. Elle nous entretient surtout des travaux de l'auteur. Elle est tout entière en allemand et il est regrettable qu'elle n'ait pas été tirée à part du recueil où elle figure; de temps en temps Schafarik promet bien d'écrire sa prochaine lettre en tchèque; mais évidemment son correspondant ne l'y encourage pas. Pogodine se contentait d'être slavophile; ce ne fut jamais un slaviste. Ces lettres donnent une excellente idée de la conscience méticuleuse de Schafarik, de ses efforts infatigables pour arriver à la vérité, des difficultés contre lesquelles il avait à lutter pour se procurer de livres ou des manuscrits, de l'enthousiasme que lui inspirent ses découvertes. Cet enthousiasme s'égare quelquefois. Schafarik qui dénonce avec indignation les divinités obotrites inventées par Potocki s'emballe absolument quand il croit avoir déchiffré l'inscription runique de Bamberg qui fournit un dieu nouveau à la mythologie slave. Ici par parenthèse l'éditeur aurait bien dû mettre une note pour le commun des lecteurs qui risquent de s'emballer eux-mêmes à la suite du grand slaviste.

Cette correspondance fait le plus grand honneur à sa probité scientifique et à la dignité de son caractère. Pour rester fidèle à son pays et à son œuvre Schafarik refuse à la fois les offres de ses amis russes qui veulent l'attirer à l'Université du Moscou et celles du gouvernement prussien qui l'appelle à l'Université de Berlin. On sent d'ailleurs par endroit percer la peur du *cabinet noir*. Schafarik ne tarit point d'éloges sur la magnanimité du généreux souverain qui le laisse mourir de faim avec un traitement de 400 florins par an! Hanka qui écrit en russe à Pogodine accuse franchement Schafarik de n'être qu'un *poltron*. Je ne

sais rien de plus navrant que la lettre où il raconte la tentative de suicide du grand slaviste, las de la vie, épuisé et désespéré (1856). A la fin de la correspondance de Schafarik, M. Nil Popov a placé un document fort intéressant, c'est le mémoire adressé par Schafarik au gouvernement prussien sur l'organisation de l'enseignement de la philologie slave dans les universités prussiennes.

Les lettres qui fournissent le plus de détails sur les conflits des nationalités sont celles des Petits Russiens Zoubritsky et Vagilevitch; celles de Zoubritsky sont presque toutes en russe, celles de Vagilevitch dans un petit russien dont l'orthographe change à chaque lettre. Ces questions d'orthographe en Galicie prenaient presque l'importance de questions politiques. Je ne puis malheureusement entrer ici dans le détail de ces minuties qui n'intéressent que les slavistes de profession; je termine comme j'ai commencé en leur recommandant chaleureusement ces trois volumes.

Louis Léger

CORRESPONDANCE [1]

L'intérêt que présente l'histoire encore si peu connue des rapports intellectuels et littéraires de la France avec l'Allemagne m'engage à donner quelques *additions* et *corrections* à l'étude rapide que j'ai faite de cette curieuse question, étude dont la *Revue* a rendu compte dans le numéro du 31 mars dernier. Je ne m'arrêterai pas à relever deux ou trois fautes d'impression, comme 1485 pour 1585, p. 12, fautes que le lecteur aura lui-même pu remarquer; mais je crois devoir signaler, p. 42, note 5, la forme incorrecte *Dalainvel* pour *Dalainval;* de même, p. 44, n. 2, la suppression de l'article *la* devant « Martelière » a défiguré le nom de cet obscur écrivain. Une inexactitude plus grave est celle que j'ai faite au commencement de la note 3 de la page 42. J'ai dit que le nom de Mœller ne se trouve pas dans le *Grundriss* de Gœdeke; on ne l'y trouve pas, il est vrai, sous la forme *Mœller,* ce qui a causé mon erreur, mais sous celle de *Möller,* et le savant historien de la littérature allemande a consacré, p. 643, une notice courte, mais substantielle, à ce poète-acteur. J'arrive à des faits plus importants.

On lit, p. 43, que les *Dernières Aventures du jeune d'Olban* — une faute d'impression m'a fait dire *Dernières années* — sont tirées du *Werther* de Gœthe; cela n'est qu'en partie vrai et demande quelques explications. Le « drame en trois journées » de Ramond de Carbonnières, que je ne connaissais que de nom quand j'ai fait mon étude, renferme

---

1. Cette note de M. Joret aurait dû paraître depuis longtemps; l'abondance des articles et, s'il faut bien le dire, une erreur involontaire en ont retardé l'insertion.

bien des réminiscences évidentes du célèbre roman de Gœthe, mais on ne peut pas dire qu'il en est directement tiré, tant l'œuvre sentimentale et déclamatoire de Ramond diffère de celle du grand poète allemand. Une œuvre, au contraire, qui a été d'une manière incontestable inspirée par *Werther* est le roman anonyme intitulé *Les Amours malheureux d'un Vendéen à Strasbourg*, dont M. Rodolphe Reuss m'a signalé l'existence dans la bibliothèque qu'il dirige, roman qu'il incline, comme on l'a fait d'ailleurs avant lui, à attribuer à l'auteur des *Dernières Aventures*. Ce petit opuscule de 32 pages se compose de lettres entre un amant d'abord heureux, son rival préféré et son amante infidèle, Charlotte K., nom qui fait penser à la Charlotte Kestner de Gœthe.

Quant au *Gœtz*, s'il n'a pas, je crois, comme je l'ai dit, été mis directement sur la scène française, il a, en partie du moins, inspiré à Ramond son drame historique de *la Guerre d'Alsace pendatn le grand schisme d'Occident, terminée par la mort du vaillant comte Hugues, surnommé le Soldat de saint Pierre*. A Basle, 1770, XXIII, 285 p.. in-12, avec deux gravures. L'auteur, dans un passage que M. Reuss a eu la complaisance de copier pour moi, cite lui-même comme ses modèles « les pièces historiques de Shakespeare, les tragédies politiques de Bodmer, *le Godefroy à la main de fer* de Gœthe, le *François II* du président Hénaut (!). » Ce drame, qui rappelle déjà le *Gœtz* par le changement continuel du lieu de l'action, en offre une réminiscence encore plus incontestable dans l'épisode de la passion d'Adalbert, chevalier du parti de l'évêque de Strasbourg, pour Ottilie, sœur du comte Hugues.

La rareté des ouvrages que je viens de citer et la trace manifeste qu'on y trouve de l'imitation allemande feront comprendre, je l'espère, aux lecteurs de la *Revue* pourquoi j'ai tenu à les faire mieux connaître qu'ils ne l'ont été jusqu'ici.

Charles JORET.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. E. MILLER, de l'Institut, vient de publier dans le tome XXXI, IIe partie, des *Notices et extraits des manuscrits*, sous le titre de : *Bibliothèque royale de Madrid. Catalogue des manuscrits grecs (supplément au catalogue d'Iriarte)*, la description des manuscrits N. 126-141 et O. 1-103 de la *Bibliotheca nacional* de Madrid, qui ne figurent point dans le tome Ier (seul publié) des *Regiæ Bibliothecæ Matritensis Codices græci* d'Iriarte (Madrid, 1769, in-fol.). Le regretté Charles Graux a laissé aussi, croyons-nous, des notices détaillées de cette même série de manuscrits, ainsi que de ceux des autres bibliothèques d'Espagne qu'il avait visitées en 1877.

— La Revue orientale de notre collaborateur M. CLERMONT-GANNEAU, publiée dans le no du 2-3 novembre du *Journal Officiel* contient, entre autres choses, le compte

rendu de divers ouvrages nouveaux : *la Mission à Carthage*, par M. de Sainte-Marie; *la Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, de MM. Oppert et Ledrain; *Le paganisme hébreux*, par M. E. Ferrière.

BELGIQUE. — M. Alphonse VAN DEN PEEREBOOM, ancien ministre de Belgique, né à Ypres en 1812, est mort dans les premiers jours de ce mois; il laisse inachevé un ouvrage fort important relatif à sa ville natale et intitulé *Ypriana*. Cette publication comprend sept volumes : le premier est consacré aux halles d'Ypres, le second à l'histoire de la Chambre des échevins, le troisième traite des origines de la ville, le quatrième de son activité commerciale au moyen âge; enfin des recherches sur *Tuindag et Notre-Dame de Tuine*, une étude sur Corneille Jansénius et d'importantes contributions à l'histoire du parti *leliaert* en Flandre sont le sujet des trois derniers. M. van den Peereboom était le représentant en Belgique de la théorie qui donne aux communes du moyen âge la Gilde pour unique origine. Il fut pris à partie à ce propos par M. Van der Kindere, dans une brochure dont il a été parlé ici même en son temps par M. Giry. (Notice sur l'origine des magistrats communaux et sur l'organisation de la marke dans nos contrées au moyen âge.)

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 7 novembre 1884.

M. Edmond Le Blant annonce la mort d'un membre de l'école française de Rome, M. Poisnel, agrégé à la faculté de droit de Douai, qui s'était fait connaître par des travaux sur la *vicesima hereditatium*, sur le droit canonique, etc.

M. Hauréau lit un mémoire sur la vie d'Alain de Lille, auteur du XII[e] siècle, et sur quelques-uns de ses écrits. Alain, né à Lille, surnommé le *Docteur universel*, fit ses études à Paris, fut quelque temps chef de l'école épiscopale de cette ville, puis se retira dans l'abbaye de Cîteaux, où il passa la plus grande partie de sa vie. Dans ses dernières années, il enseigna la théologie à Montpellier. C'est à tort que dom Brial l'a confondu avec un moine anglais du même nom, qui n'est jamais venu en France. Il nous est parvenu un grand nombre de sermons d'Alain de Lille; mais la plupart ont été imprimés par erreur sous le nom d'un autre personnage du même temps, Hugues de Saint-Victor. D'autres sont inédits : M. Hauréau indique les manuscrits de la Bibliothèque nationale où on les trouve.

M. Georges Perrot lit un travail intitulé : *le Rôle historique des Phéniciens*. C'est le dernier chapitre du tome III de l'ouvrage que M. Perrot publie, en collaboration avec M. Chipiez, sur l'*Histoire de l'art antique*. L'auteur y trace le tableau de la civilisation phénicienne et décrit, d'après les témoignages des auteurs grecs, les mœurs des Phéniciens, peuple de commerçants et de pirates à la fois, que les Grecs détestaient et dont ils ne pouvaient pourtant se passer. Il termine en insistant sur les services que les Phéniciens, en dépit du renom peu favorable que leur a laissé l'antiquité, ont rendus à la civilisation générale de l'humanité. Ils lui ont donné leur alphabet, d'où sont sorties l'écriture des Grecs, celle des Romains et la nôtre, et leurs vaisseaux ont mis, les premiers, en relation les uns avec les autres la plupart des peuples qui habitaient les côtes de la Méditerranée.

M. Renan dépose des photographies envoyées par M. Pognon, qui représentent un monument assez peu connu, de l'époque des Séleucides, situé à Hurmul, dans la Beqaa (Cœlé-Syrie). M. Pognon a relevé aussi, dans la même région, des inscriptions de l'empereur Hadrien analogues à celles que M. Renan a trouvées autrefois au Liban : on y lit, à la suite des noms de l'empereur, ces mots, tantôt en toutes lettres, tantôt en abrégé : *Arborum genera quattuor, cetera privata.*

Ouvrages présentés : — par M. Maury : A. DE BOISLISLE, *Notice biographique et historique sur Etienne de Vesc, pour servir à l'histoire des expéditions d'Italie* (extrait de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*); — par M. Jourdain : A. DE BOISLISLE, *les Conseils du roi sous Louis XIV*; TAMIZEY DE LARROQUE, *Quinze Lettres et Billets en partie inédits de Mascaron*; TAMIZEY DE LARROQUE, *Une lettre inédite du roi Henri IV et une Mazarinade inconnue*; par M. Desjardins : A. LONGNON, *Atlas historique de la France*, 1[re] livraison; — par M. Delisle : *Mémoires du duc de Saint-Simon*, publiés par A. DE BOISLISLE, tome IV.

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — 24 novembre — 1884

200. — ΓΝΩΜΑΙ, **sive thesaurus sententiarum et apophthegmatum** ex scriptoribus græcis præcipue poetis, collegit disposuit et edidit G. H. Opsimathes. Lipsiæ, in ædibus Weigelii, 1884. Gr. in-8, vi-366 p.

Un aimable livre qui mérite d'être recommandé à tous les amis de la Grèce. L'auteur, qui se dissimule sous le pseudonyme d'Opsimathes, nous apprend dans la préface qu'après avoir employé sa vie à de tout autres occupations, il s'est pris sur le tard d'un goût très vif pour les poètes grecs et a fait, pour son usage personnel d'abord, des extraits de leurs œuvres, disposés sous différents chefs généraux tels que *Ambitio*, *Amicitia*, *Amor*, etc. C'est à la demande de ses amis qu'il s'est décidé à publier ce florilège et personne ne trouvera qu'il ait eu tort d'écouter leurs conseils. Il existait déjà quelques recueils de ce genre, notamment une volumineuse collection latine des opinions des Pères de l'Eglise sur toutes les questions morales; mais le *Thesaurus* d'Opsimathes est le premier ouvrage où la sagesse des poètes grecs, dramatiques, épiques ou gnomiques, ait été disposée suivant des lieux communs avec tant d'abondance et de goût. Ce n'est pas à dire que certains détails ne trahissent la main d'un dilettante. Les textes sont reproduits d'après des éditions un peu anciennes. Nous regrettons que l'auteur ait laissé de côté beaucoup de poètes postérieurs, tels que Quintus de Smyrne, Musée et Nonnus, où il aurait trouvé d'intéressantes citations. Le recueil des *Epigrammata graeca* de M. Kaibel aurait dû aussi être dépouillé; il n'est guère de chapitre auquel il n'eût fourni des additions, ou même des éléments nouveaux qui ne sont pas à dédaigner pour le moraliste. L'exécution est très élégante et l'impression généralement correcte.

S. R.

201. — **De cura statuarum apud Graecos**, par E. KUHNERT. Berlin, Calvary, 1883, in-8, de 72 pages [1].

On serait tenté de croire, au premier abord, que l'auteur s'est uniquement proposé de faire connaître la manière dont les Grecs préservaient leurs statues contre les dégradations de toute nature qui pouvaient les menacer. Le sujet traité par M. Kuhnert est plus étendu. Non-seulement, en effet, nous apprenons, dans ces quelques pages, comment s'y prenaient les Grecs pour conserver les nombreuses statues qui peuplaient leurs cités, mais nous voyons encore quelles personnes ils chargeaient du soin de faire fabriquer ces statues et de procéder à leur mise en place. L'ouvrage comprend ainsi deux parties : 1° des *épimélètes* des statues : épimélètes publics, épimélètes privés, épimélètes sacrés; 2° la statue terminée et dressée dans le lieu auquel elle était destinée, moyens employés pour la protéger contre les dégradations volontaires ou accidentelles et contre les intempéries; honneurs dont elle était l'objet à de certains jours, ornements dont on la parait, etc.

M. K. a réuni un assez grand nombre de textes; les inscriptions lui ont beaucoup servi : il en a su tirer de curieux renseignements. Sa dissertation, toutefois, n'est pas sans défauts : signalons quelques-unes des erreurs ou des lacunes qui s'y rencontrent.

P. 31. Pourquoi M. K., au lieu de renvoyer, pour la dédicace en l'honneur du médecin Sozon, à l' Ἀθήναιον, V, p. 323, ne renvoie-t-il pas au *C. I. A.* III, 780 *a*? L' Ἀθήναιον est un recueil difficile à trouver, tandis que le *Corpus* est partout. — P. 37. A propos des actes de vandalisme commis sur les statues par les simples particuliers, M. K. eût pu rappeler la plaisanterie d'Aristophane au sujet du poète Cinésias, v. 366 des *Grenouilles :* ἢ κατατιλᾷ τῶν Ἑκαταίων, κυκλίοισι χοροῖσιν ὑπᾴδων (cf. le scoliaste). — P. 42. En citant comme spécimen des comptes des trésoriers sacrés d'Athéna *C. I. A.* I, 139, M. K. semble croire qu'il n'existe qu'une seule inscription de ce genre. Pourquoi ne pas renvoyer à la série tout entière, qui va du n° 117 au n° 176? — P. 45. M. K. paraît considérer comme un fait extraordinaire l'acte que nous révèle l'inscr. 1570 du *Corpus* de Boeckh, où il est question de certaines réparations à faire dans le sanctuaire d'Amphiaraos. M. K. dit à ce propos: « hoc quamquam ad vasa pertinet, tamen non est, cur de statuis instaurandis similiter interdum actum esse negemus. » C'est une erreur : il s'agit là d'une opération aujourd'hui assez bien connue, grâce à de récentes découvertes, et qui n'a rien à voir avec les statues : c'est la fonte des ex-voto de métal que le temps a gâtés, fonte qui, dans certains sanctuaires, comme l'Asclépieion, à Athènes, revenait périodiquement,

---

1. Quoique notre collaborateur A. Martin ait tout récemment parlé de ce livre en rendant compte des premiers volumes de la collection des *Berliner Studien*, nous ne croyons pas qu'il soit inutile de donner un second article sur l'ouvrage de M. Kuhnert. (Réd.)

et dont l'exécution était confiée à des commissaires spéciaux. M. K. se borne à rapprocher de l'inscription d'Oropos *C. I. A.* II, 403 : il eût fallu citer également *C. I. A.* II, 1, 404, 405, 405 *b; C. I. A.* II, 2, 766, 835, 836; *C. I. A.* III, 238 *a*, 238 *b*, etc. Si M. K. eût connu ces textes, ainsi que les derniers travaux relatifs aux commissions sacrées, il n'eût point écrit : « hoc decretum inusitata poene ac subita liberalitate ortum esse mihi videri non taceo. » — P. 50. Sur l'entretien des statues de marbre, M. K. déclare que les renseignements nous font défaut : « signis deinde ex marmore exsculptis quomodo consultum sit, non comperimus : hæc autem flabello item, aut si nimia sorde affecta erant aqua emundata esse contendere non dubitamus. » Et il ajoute en note : « fortasse etiam nova interdum in iis circumlitio... adhibita est... » C'est là un point qu'il fallait éclaircir. Deux textes pouvaient fournir à M. K. quelque lumière : l'un est de Vitruve (il y renvoie sans le citer) : « ... deinde cum candela linteisque puris subigat (parietem), uti signa marmorea nuda curantur » (Vitruv., VII, 9, 4); l'autre est de Pline (il le néglige) : « ... postea candelis subigatur (paries) ac deinde linteis puris, sicut et marmora nitescunt » (Plin., XXXIII, 7, 40). — Pp. 52 sqq. M. K. s'étend assez longuement sur les φαιδυνταί, renvoyant, pour plus de détails encore, à l'*Heortologie* de M. A. Mommsen. On eût aimé que M. K. traitât complètement et pour son compte cette question du rôle et des fonctions du φαιδυντής : c'était un personnage très important, non-seulement à Olympie, mais à Athènes, dans le culte des divinités éleusiniennes. L'institution du αιδυντής d'Eleusis remontait probablement à une haute antiquité, comme l'indiquent les mots κατὰ τὰ πάτρια d'une inscription de l'époque impériale, où ce fonctionnaire est représenté signifiant à la prêtresse d'Athéna la présence des ἱερά dans la ville, lors de la fête des Eleusinies (*C. I. A.* III, 5). — P. 55. A propos des jeunes filles chargées de l'entretien de la statue d'Athéna, le mot « electas » dont se sert M. K. est de nature à tromper : les λουτρίδες, les πλυντρίδες appartenaient, selon toute vraisemblance, au γένος des Praxiergides. Etaient-elles élues? Nous n'en savons rien; mais il fallait marquer que leurs fonctions, toutes patrimoniales, se perpétuaient, de génération en génération, dans la même famille. Même observation à propos du κατανίπτης. — P. 63. M. K. est très incomplet sur tout ce qui concerne la manière dont on parait les statues des dieux. Le catalogue des vêtements de femme consacrés à Artémis Brauronia, l'inscription de Samos qui contient tout le détail du κόσμος de Héra, les inventaires de l'Asclépieion lui fournissaient pourtant sur ce sujet de nombreux renseignements. Ne devait-il point aussi parler de la στρῶσις τῆς κλίνης, de la κόσμησις τῆς τραπέζης, en un mot, de tout ce que les Grecs appelaient la θεραπεία des dieux ? — P. 66. M. K. fait allusion aux processions dans lesquelles figuraient des images divines qu'on promenait d'un temple à l'autre : il cite à ce propos la procession dans laquelle la statue de Dionysos était portée de la ville au petit temple du

Céramique. Il aurait pu rappeler aussi la marche solennelle des ἱερά entre Eleusis et Athènes, au début des Eleusinies, ainsi que le retour des ἱερά à Eleusis avec l'image d'Iacchos. De même, parmi les processions qui n'avaient point pour terme un sanctuaire, il pouvait citer la pompe des Skirophories.

Ces exemples suffisent à montrer les défauts du travail de M. Kuhnert. Tout en réunissant un assez grand nombre de documents, M. K. en a laissé de côté beaucoup d'autres qui lui eussent été fort utiles. Ces lacunes viennent en partie de ce que l'auteur ignore les travaux récents relatifs à son sujet. Les travaux français lui ont particulièrement échappé. Ainsi, il ne paraît pas connaître les *Sacerdoces athéniens* de M. J. Martha qui, sur plus d'un point, lui eussent été d'un grand secours ; p. 28, à propos des artistes dionysiaques, il cite Lüders, et oublie M. Foucart ; p. 72, il renvoie, pour le testament d'Epictéta, au *Corpus* de Boeckh, et néglige le commentaire qu'a publié de ce curieux monument M. Dareste, dans la *Nouvelle revue historique de droit français et étranger* (1882), etc. Il y a là, sans doute, moins de parti pris que d'inexpérience, mais ces ignorances ont nui à M. K. et l'on doit regretter les fautes qu'elles lui ont fait commettre.

Ajoutons enfin que M. K nous donne de nombreux détails sur les soins matériels dont les Grecs entouraient leurs statues, mais que sur l'idée qu'ils se faisaient de ces images, sur le sens qu'ils attachaient à ces représentations, sur le sentiment très particulier que pouvaient leur inspirer ces formes plus ou moins idéales, sentiment qui se trahit, semble-t-il, dans les vers d'Eschyle sur la douleur de Ménélas : εὐμόρφων δὲ κολοσσῶν — ἔχθεται χάρις ἀνδρί... (*Agamemnon*, v. 416), M. Kuhnert est muet. C'était là, pourtant, un côté intéressant de la question qu'il traitait. Aussi son travail, méritoire à certains égards, est-il à refaire.

Paul Girard.

---

202. — Ernest Havet. **Le christianisme et ses origines**, t. IV : *le Nouveau Testament*. Paris, Calmann Lévy, 1884, in-8 ; vii et 524 p. 7 fr. 50.

L'esprit goûte une sorte de mâle plaisir à cette œuvre forte, où l'un des meilleurs penseurs et écrivains de ce temps a mis au service d'une hauteur de vues rare une langue ferme, pleine, savoureuse.

La France, restée bien en arrière de ses voisins pour les travaux de l'histoire religieuse, peut aujourd'hui opposer aux nombreuses publications, de valeur d'ailleurs inégale, de ses voisins deux ouvrages d'ensemble où éclatent des qualités de premier ordre, les sept volumes où M. Renan a raconté l'*Histoire des origines du christianisme*, les quatre tomes où M. Havet a exposé *le Christianisme et ses origines*[1]. Le grand mérite, qui leur est commun à tous deux,

1. A côté des ouvrages de MM. Renan et Havet, il me paraît équitable d'en ranger un troisième, malheureusement inachevé, qui ne les vaut pas sans doute par le talent

c'est qu'on n'y rencontre point cette tendance à l'édulcoration de l'histoire, trop familière aux théologiens, même les plus indépendants, d'outre-Rhin et qui ôte à leurs productions les plus savantes le prix irremplaçable de l'entière franchise. Leurs défauts sont autres, très saillants, très visibles sans doute, comme leurs qualités elles-mêmes; mais le calcul n'y entre point, calcul du théologien à l'endroit du dogme de son église, du pasteur à l'égard de ses ouailles. La légende a son charme, quand elle a pour organe une bouche naïve: témoin la *Vie de N.-S Jésus-Christ* de M. l'abbé Fouard, dont nous avons ici-même vanté le très réel mérite. L'histoire critique a sa saveur. Ce qui n'a qu'un charme suspect et une saveur frelatée, c'est la légende faite vraisemblable, le miracle rendu naturel, l'impossible rogné aux dimensions de l'humanité réelle.

I

Le *Nouveau Testament* forme le tome quatrième, comme la troisième et dernière partie, de l'œuvre de M. Havet. La première partie, l'*Hellénisme*, datait de 1872; la seconde, le *Judaïsme*, de 1878. « Jusqu'ici, nous dit l'auteur dans sa préface, quoique j'eusse pris le même titre général que M. Renan, je n'avais pas encore traité le même sujet, parce que cette expression, « les Origines du Christianisme, » signifie chez M. Renan ses commencements et chez moi ses antécédents, helléniques ou judaïques. Cette fois, arrivant au christianisme lui-même, je me trouve sur le même terrain. On ne me soupçonnera pas d'avoir eu la prétention de refaire le grand monument qu'il a élevé. Ce monument est une Histoire, avec tout ce que l'histoire comporte de larges développements et de riches tableaux; l'histoire est résurrection; l'historien s'applique à faire que nous revivions le passé. Mon volume n'est qu'un travail de critique, une suite d'éclaircissements sur des questions que l'histoire suggère, un supplément d'étude à l'usage des travailleurs. » Nous tiendrons compte dans notre examen de cet avertissement, utile à conserver.

M. Havet intitule comme suit les huit chapitres de son volume: I, Critique des récits sur la vie de Jésus; II, La résurrection. — Paul; III, Les trois premiers Evangiles; IV, Le livre des Actes; V, L'Apocalypse; VI, Le quatrième Evangile; VII, Les Epîtres apocryphes; VIII, La propagation du christianisme. — Quelques-uns de ces chapitres sont fort longs, notamment le second, qui a 150 pages; M. Havet aurait dû, pour la commodité des recherches, y joindre des sommaires développés. La *Table alphabétique générale pour l'ouvrage entier*, placée à la fin du volume, ne saurait en tenir lieu.

Chacun conçoit la division d'une matière à sa façon; l'essentiel est que l'auteur trouve la place pour ce qu'il se propose de dire et que la suite de l'histoire se détache d'une façon visible. A cet égard, j'eusse

littéraire, mais ne leur cède point pour la vigueur et la pénétration de la recherche *les Evangiles* par G. d'Eichthal.

préféré voir intituler le second chapitre : Naissance de l'Eglise, et le troisième : Paul. M. Havet a jugé sans doute que les éléments lui manquaient pour retracer le tableau du premier groupement des disciples de Jésus après la mort de leur maître. Toutefois c'est là un objet absolument distinct, que M. Renan a traité sous le titre des *Apôtres* et qui laisse ici quelque apparence de lacune. J'aurais voulu aussi lire, au lieu de : Les trois premiers Évangiles, quelque chose comme ceci : La légende du Christ, les Évangiles. L'analyse littéraire des trois écrits dits synoptiques, en effet, n'est pas tout ce que nous réclamons : nous voudrions que le portrait du Christ, du Messie (non plus de *Jésus*, mais de *Jésus-Christ*) tel qu'il apparaissait à ses croyants dans la seconde moitié ou vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, fût mis expressément sous nos yeux. Nous ne concevons plus, par exemple, l'histoire du bouddhisme sans le double exposé de ce qu'on sait sur la personne du Bouddha et de ce qu'a été la légende du Bouddha. Toute histoire des origines du christianisme doit contenir à son tour, et d'une façon absolument distincte : 1° un essai de vie de Jésus, point de départ réel du mouvement religieux qui remonte à ce personnage; 2° un exposé de la légende de Jésus-Christ, caractéristique de cette figure, telle que l'ont faite les premiers cercles de croyants et telle qu'ils l'ont prêchée. La légende, ainsi comprise, devient un chapitre essentiel de l'histoire. Il y a quelque temps, il aurait fallu batailler pour faire comprendre ce point de vue; aujourd'hui on ne le contestera plus guère. Et quand on fait réflexion que le Jésus de la légende est celui de l'Eglise, on ne tarde pas à s'apercevoir que son importance *historique* est de premier ordre : sans sa connaissance, l'*histoire* du christianisme est incompréhensible [1].

L'essai sur la vie de Jésus qui ouvre le volume a paru, pour la première fois, dans la *Revue des Deux Mondes*. Il a fait sensation, et on le comprend. Jamais assaut ne fut plus vigoureux. On eût dit de fenêtres subitement ouvertes dans une pièce à l'atmosphère chargée. Après que M. Renan eut tracé d'une main sûre le cadre géographique et historique où vécut Jésus, mais esquissé la figure même de son héros d'une manière qui le laisse flotter entre la réalité et la fiction, il était bon qu'on déclarât le caractère foncièrement légendaire des seuls documents par lesquels nous connaissons le fondateur du christianisme, que l'on contestât ouvertement quelques-uns des actes et des traits qu'une sorte d'unanimité lui prête. Nous ne saurions entreprendre ici pour la seconde fois l'examen relativement détaillé auquel nous nous sommes livré il y a trois ans [2]. Nous nous bornerons en conséquence à l'essentiel.

1. Nous avons marqué cela de tout notre pouvoir dans la *Revue de l'histoire des religions*, t. IV (1881), p. 189-194. — Dans le même ordre d'idées, nous demandons la permission de citer le propos d'un écrivain qu'on ne s'attend point à rencontrer ici : « La légende m'a toujours paru plus vraie que la vérité; car elle est la vérité accrue de l'effet qu'elle a produit sur l'imagination des hommes. » Cette formule heureuse est de M. Francisque Sarcey.

2. Voyez la *Revue de l'histoire des religions*, t. IV (1881), p. 208-223.

J'estime donc que M. Havet a bien fait de relever l'importance de Jean le Baptiste. Je trouve légitime la question qu'il pose : Jésus s'est-il donné pour le Christ? La supposition de M. Havet a été presque traitée d'extravagante. Je ne partage pas ce sentiment. Qu'on se souvienne du temps où l'on admettait que Jésus s'était donné pour le Messie (ou le Christ) dès le premier jour de son ministère! Cette vue a été tellement ébranlée que beaucoup en ont fait le sacrifice. D'après eux, Jésus se serait donné pour le Christ dans la dernière partie seulement de sa vie, en même temps qu'il prévoyait sa fin tragique. Or, la série des textes ainsi retenus est loin d'offrir les caractères d'une authenticité irréfragable. M. Havet s'attaque d'emblée au principal argument des défenseurs de la thèse traditionnelle; c'est devant le Sanhédrin que Jésus s'est déclaré solennellement le Messie, et cette déclaration a amené la sentence du tribunal. On lira dans l'ouvrage même les raisons qui rendent suspecte à M. Havet la scène de la comparution devant les autorités juives et l'incident qui en aurait été le coup de théâtre en provoquant un dénouement fatal.

Mais, dira-t-on, si Jésus ne s'est jamais donné clairement pour le Messie, l'énigme de la naissance du christianisme devient, pour le coup, indéchiffrable. L'effort de la création en retombe tout entier sur ses disciples, dont nous n'attendions point pareille initiative. A cela M. Havet pourrait répondre qu'il ne connaît que les textes et que, là où ceux-ci ne lui permettent pas d'affirmer, il a tout droit de provoquer le doute. Il faut remarquer, d'autre part, que ces termes de Messie, de règne messianique, continuent à rester entourés d'une grande obscurité. A distance, les transitions s'effacent; on n'aperçoit plus les choses que sous l'aspect de contrastes, d'oppositions tranchées. On est Messie, ou on ne l'est pas. Qu'on se souvienne cependant de la scène dite de la Confession de Pierre! D'après ce récit, dont l'historicité n'est pas ici en question et où il suffit que nous trouvions l'écho des façons de penser de l'époque de Jésus, celui-ci pouvait être également considéré comme étant Jean-Baptiste ressuscité, comme Elie, comme un prophète, comme le Messie. Le rôle même de Messie, n'y avait-il point plusieurs manières de l'envisager? Quand on voit la fortune si rapidement faite par les descriptions de la seconde partie du livre d'Isaïe, qui parlent d'un serviteur de Dieu, prêchant la justice à son peuple, humble et modeste d'allures, victime des péchés des siens et en portant le poids, quand on considère que ces textes servirent de bonne heure de base à l'apologétique de la naissante Eglise contre les Juifs qui refusaient de croire en Jésus-Christ, on en doit conclure, ce semble, que le type du Messie politique, conquérant, révolutionnaire, victorieux, n'avait nullement pris l'importance que la tradition lui attribue pour cette époque; qu'en tout cas, il n'était aucunement exclusif d'autres conceptions fort différentes.

Ce qui touche la condamnation de Jésus par le Sanhédrin juif ne sera pas lu avec un moindre intérêt. C'est là un point nouveau, et l'on devra

tenir un grand compte des remarques présentées par M. Havet contre le bien-fondé des récits évangéliques. M. Havet nie également que Jésus ait annoncé la réprobation des Juifs et l'élection des païens à leur place. Sur ce point sa démonstration est parfaitement fondée, mais elle avait été déjà faite antérieurement [1]. Enfin, il ne croit pas aux vives attaques dirigées contre les pharisiens : sur ce dernier point, on est disposé à lui donner partiellement raison.

Mais nous n'avons jusqu'ici que des doutes ou des négations. Sur ce sol, où M. Havet vient d'établir si fortement qu'on ne saurait faire fond, ne pourrions-nous cependant ébaucher une image, si vague fût-elle, de ce qu'a été le Jésus de l'histoire? L'écrivain le tente. Il définit Jésus comme un *inspiré,* note ses alternatives d'amertume et d'abandon, sa pitié pour les humbles et les souffrants, met en lumière les épisodes authentiques où reparaît cette figure presque disparue. Il y a dans ces pages bien des choses fortes et heureuses; je tiens, en particulier, pour une vraie trouvaille ce terme d'inspiré, où se fondent volontiers les traits d'une physionomie que l'on éprouve une grande peine à réduire à l'unité.

Ce Jésus toutefois, que se proposait-il de faire? Il prêche le prochain avènement du royaume de Dieu, — de l'ère messianique, — ouvert aux humbles et aux petits. Comment prétend-il y travailler? — C'est ici la partie faible du travail de M. Havet. Ce n'est pas une réponse à ces questions que le résumé suivant : « Dans les limites de ses idées et de ses croyances, Jésus a été puissant par le cœur, par la passion, par la bonté. Il a aimé son pays et sa religion au point de n'en pouvoir supporter l'humiliation et les misères, et c'est ce qui lui a fait croire, d'une foi si énergique et si contagieuse, à un lendemain réparateur... Sa vie a été un combat, sans bruit pourtant et sans violence... Il n'en a pas moins été le martyr de son patriotisme et de son amour des misérables, et il a laissé le souvenir d'une existence toute d'élan et de dévouement, terminée par une mort affreuse sur la croix : souvenir assez touchant et assez profond pour qu'après sa mort quelques-uns aient dit : Celui-là n'a-t-il pas été le Christ? et qu'une fois cela dit, on l'ait cru sans peine... Voilà Jésus tel que nous arrivons à le ressaisir, et on ne peut que l'aimer et le vénérer. »

Non, dans cet hommage rendu au fondateur du christianisme, il n'y a point de quoi satisfaire la légitime curiosité provoquée par les pages qui précèdent. Partir en guerre si vigoureusement, ébranler les traditions les plus reçues et finir par une caractéristique — disons le mot — aussi banale, c'est se montrer au-dessous de l'attente excitée. M. Havet a beau nous dire : Voltaire n'en jugeait pas autrement. — Je suis ravi pour Voltaire qu'il s'accorde avec M. Havet, ravi pour M. Havet qu'il

1. Voyez notre *Histoire des Idées messianiques*, p. 203-208. A lire M. Havet, on croirait qu'il revendique la priorité de l'idée.

emboîte le pas à Voltaire : mais ni Voltaire ni M. Havet ne m'apportent grande lumière sur le point qui m'importait.

Serait-ce que les textes nous contraignent à rester dans un vague regrettable? Serait-ce que le nouveau critique de la vie de Jésus eût dû les dépasser pour donner à son portrait la couleur qui lui fait défaut? — Nous accordons que ces textes sont fort insuffisants, mais nous devons dire que nous ne trouvons nulle part posée nettement la question au sujet de laquelle il les fallait rigoureusement interroger, dût-on y trouver une réponse incomplète ou même point du tout de réponse : Qu'est-ce que Jésus s'est proposé de faire? A-t-il eu un plan, et quel plan? Cette lacune est grave, elle est étonnante; nous nous permettrons de dire qu'elle est incompréhensible. Si sceptique que soit M. Havet sur le degré de confiance que méritent les textes évangéliques, il y a là des faits qu'on ne peut nier : l'un d'eux, c'est que Jésus avait groupé autour de lui en Galilée un certain nombre de disciples dans l'espoir de la révolution céleste qui allait inaugurer le règne des humbles; le second, c'est qu'il se transporte soudain de la province dans la capitale et que, après s'y être trouvé en conflit avec les différents partis religieux, en particulier avec les autorités ecclésiastiques, il meurt victime du rôle qu'il s'est assigné. Quelle est ici l'importance de cette entrée quasi solennelle à Jérusalem, de la scène dite de la purification du Temple, de plusieurs paroles dont il ne semble point qu'on puisse révoquer l'authenticité? M. Havet croit inutile de s'en expliquer. Autant est remarquable la partie purement critique de son étude, autant en est insuffisante la partie positive [1].

Le chapitre II, consacré à saint Paul, contient beaucoup de choses intéressantes et bien vues. Je le tiens cependant pour le moins satisfaisant du volume, parce que l'exposé de la doctrine de celui qui est le vrai fondateur de la théologie chrétienne est manifestement manqué. M. Havet n'y a guère vu qu'une eschatologie ou doctrine des choses dernières; ce qui en est la moelle et le fond lui a échappé, à savoir cette sorte de substitution double, d'une part, du Christ prenant la place de l'humanité coupable et mourant pour elle, d'autre part, du fidèle s'identifiant au Christ par la foi et bénéficiant ainsi de ses glorieux privilèges. Cette erreur d'interprétation est d'autant plus singulière que M. Havet trouvait sur ce point d'excellents guides en notre propre langue, l'*Histoire de la théologie chrétienne* de M. Reuss, l'*Apôtre Paul* de M. Sabatier, sans parler du *Saint Paul* de M. Renan et d'un travail très pé-

1. Je ne crois pas à propos d'insister sur ce point. Dans un article précédemment cité j'avais signalé cette lacune dans les termes suivants : « Je désirerais vivement « qu'avant de donner une forme définitive à son *Jésus*, M. Havet le reprît en se « préoccupant uniquement de porter la lumière sur ce point : Comment Jésus s'i- « maginait-il, aux différents moments de sa carrière, travailler à l'avènement de « l'ère messianique? — Il ne manquerait pas, avec sa méthode sûre et rigoureuse, de « s'approcher de la solution. » Je regrette de constater que M. Havet n'a pas tenu compte de mon desideratum.

nétrant de M. Ménégoz : *Le péché et la rédemption d'après saint Paul.* Si M. Havet rend pleine et haute justice à l'homme d'action, le penseur lui a échappé. On rencontre même dans ces pages un développement bien étrange sur la glossolalie ou don des langues. Ce phénomène d'agitation extatique est bien connu de tous ceux qui s'occupent du christianisme primitif : M. Havet a cru devoir imaginer qu'il consistait en ce que « dans le discours, on mêlait à la langue ordinaire des termes empruntés à celle d'un autre temps et d'une autre localité ; ces termes s'appelaient des *langages* [1]. » Ce sont là de ces pages qu'on voudrait effacer et qui sont malheureusement de nature à dissimuler la haute valeur de l'œuvre à ceux qui, par position ou par tendance, sont portés à la méconnaître.

En revanche, le chapitre consacré aux *trois premiers évangiles* contient foule de choses excellentes. C'est ici qu'on voit bien quel tort M. Havet se fait à lui-même quand il se proclame trop modestement un disciple du XVIIIe siècle en matière d'histoire religieuse. Il n'est pas un critique comme lui pour embrasser l'ensemble d'un texte et le fouiller en même temps dans ses profondeurs. Il nous met sous les yeux dans son entier le récit de la Passion de façon à faire ressortir invinciblement son caractère idéal et légendaire. Sa critique des trois récits, dits les Évangiles, contient beaucoup de remarques, déjà anciennes, mais présentées avec une netteté et une sorte de conviction robuste qui les font paraître nouvelles, sans parler de mainte observation, ingénieuse ou forte, dont le mérite lui revient tout entier. M. Havet a donné la préférence à l'évangile de Marc, ce qui est une vue très digne d'approbation ; il se montre fort sévère pour les éléments nouveaux que soit Matthieu, soit Luc apportent au cadre fourni par le second évangile. Je suis tenté de me ranger à côté de lui sur bien des points, cependant je trouve exagéré son scepticisme à l'endroit du sermon sur la montagne. Pas plus que lui je n'y vois, sans doute, une sténographie des déclarations de Jésus ; mais, dans cette sorte de résumé de la prédication morale du christianisme naissant, il me paraît impossible de contester son influence directe.

Dans le chapitre sur l'Apocalypse, on constatera d'abord l'adhésion de l'écrivain à ce qui est généralement considéré comme une des plus ingénieuses découvertes de la critique moderne, l'explication du chiffre 666 par Néron ; toutefois M. Havet, insistant sur différents points, entre autres sur le sens du chapitre XVII, estime que l'œuvre n'est pas antérieure au temps de Domitien. La place manque ici pour la discussion de ces vues intéressantes ; on les signale à qui de droit, en concédant que différents traits du livre s'accordent mal, en effet, à la façon de voir qui a prévalu récemment.

Le chapitre VIII et dernier est un des plus captivants de l'œuvre. L'écrivain se propose d'y « examiner en général ce qui a pu favoriser

1. P. 163.

la conversion des gentils au christianisme, ou au contraire ce qui était de nature à y faire obstacle. » Il y est traité notamment des persécutions exercées par le gouvernement impérial contre les partisans de la foi nouvelle.

Nous résumerons ainsi notre jugement sur le *Nouveau Testament* de M. Havet : Œuvre incomplète, inégale, mais d'une puissante originalité. Lettré, chez lequel la finesse de perception va de pair avec l'ampleur du coup d'œil; logicien, qui saisit le défaut de la cuirasse et y enfonce son arme jusqu'à la garde; humaniste, dont le cœur vibre au bien et au beau sous quelque vêtement qu'ils se présentent, dont la conscience se révolte à l'injustice, d'où qu'elle vienne; âme probe, sincère, candide, M. Havet apporte, de plus, en son étude une incroyable fraîcheur d'impressions, qui tient à ce qu'il ne sort pas des écoles. Par ses défauts comme par ses qualités, ce volume est ainsi une contribution précieuse à des recherches, auxquelles l'auteur ne semblait pas d'abord destiné. Venu du coin de l'horizon opposé à celui d'où partent les historiens habituels du christianisme, M. Havet a fait, en effet, dans ce volume une sorte de *preuve* ou de vérification de leurs résultats. Ce qui a résisté à cette double expérience devient donc très solide. J'estime qu'il est devenu ainsi relativement facile de tracer devant le public indépendant une esquisse, aussi approchée que les documents le permettent, de nos connaissances touchant les commencements de la révolution religieuse d'où est sortie la société européenne.

II

Nous avons à considérer également le nouveau volume de M. Havet comme partie intégrante d'une étude plus vaste, *le Christianisme et ses origines,* dont on n'a pas oublié qu'il forme la troisième et dernière partie. Reportons-nous à la préface de l'*Hellénisme.* J'y lis ce qui suit : « J'étudie le christianisme dans ses origines, non pas seulement dans ses origines immédiates, c'est-à-dire la prédication de celui qu'on nomme le Christ et de ses apôtres, mais dans ses sources premières et plus profondes, celles de l'antiquité hellénique, dont il est sorti presque tout entier. Je fais l'histoire des croyances, des idées, des pratiques que nous appelons chrétiennes, en remontant aux commencements mêmes de la pensée grecque... La seconde partie aura pour objet les origines juives de la religion nouvelle et l'étude de la révolution par laquelle cette religion se détache en apparence du judaïsme pour se répandre dans le monde païen... — Ce que je me propose d'établir, (c'est) que le christianisme est beaucoup plus hellénique qu'il n'est juif. Il faut distinguer l'essence et l'accident... [1] » Il semble que ce propos réclame comme conclusion nécessaire le tableau de l'*hellénisation* du christianisme juif, le spectacle des éléments orientaux de la nouvelle formule religieuse su-

1. Préface du tome Ier, p. v et vi.

201. — **De cura statuarum apud Græcos,** par E. Kuhnert. Berlin, Calvary, 1883, in-8, de 72 pages [1].

On serait tenté de croire, au premier abord, que l'auteur s'est uniquement proposé de faire connaître la manière dont les Grecs préservaient leurs statues contre les dégradations de toute nature qui pouvaient les menacer. Le sujet traité par M. Kuhnert est plus étendu. Non-seulement, en effet, nous apprenons, dans ces quelques pages, comment s'y prenaient les Grecs pour conserver les nombreuses statues qui peuplaient leurs cités, mais nous voyons encore quelles personnes ils chargeaient du soin de faire fabriquer ces statues et de procéder à leur mise en place. L'ouvrage comprend ainsi deux parties : 1° des *épimélètes* des statues : épimélètes publics, épimélètes privés, épimélètes sacrés; 2° la statue terminée et dressée dans le lieu auquel elle était destinée, moyens employés pour la protéger contre les dégradations volontaires ou accidentelles et contre les intempéries ; honneurs dont elle était l'objet à de certains jours, ornements dont on la parait, etc.

M. K. a réuni un assez grand nombre de textes ; les inscriptions lui ont beaucoup servi : il en a su tirer de curieux renseignements. Sa dissertation, toutefois, n'est pas sans défauts : signalons quelques-unes des erreurs ou des lacunes qui s'y rencontrent.

P. 31. Pourquoi M. K., au lieu de renvoyer, pour la dédicace en l'honneur du médecin Sozon, à l' Ἀθήναιον, V, p. 323, ne renvoie-t-il pas au *C. I. A.* III, 780 *a*? L' Ἀθήναιον est un recueil difficile à trouver, tandis que le *Corpus* est partout. — P. 37. A propos des actes de vandalisme commis sur les statues par les simples particuliers, M. K. eût pu rappeler la plaisanterie d'Aristophane au sujet du poète Cinésias, v. 366 des *Grenouilles :* ἢ κατατιλᾷ τῶν Ἑκαταίων, κυκλίοισι χοροῖσιν ὑπᾴδων (cf. le scoliaste). — P. 42. En citant comme spécimen des comptes des trésoriers sacrés d'Athéna *C. I. A.* I, 139, M. K. semble croire qu'il n'existe qu'une seule inscription de ce genre. Pourquoi ne pas renvoyer à la série tout entière, qui va du n° 117 au n° 176? — P. 45. M. K. paraît considérer comme un fait extraordinaire l'acte que nous révèle l'inscr. 1570 du *Corpus* de Boeckh, où il est question de certaines réparations à faire dans le sanctuaire d'Amphiaraos. M. K. dit à ce propos : « hoc quamquam ad vasa pertinet, tamen non est, cur de statuis instaurandis similiter interdum actum esse negemus. » C'est une erreur : il s'agit là d'une opération aujourd'hui assez bien connue, grâce à de récentes découvertes, et qui n'a rien à voir avec les statues : c'est la fonte des ex-voto de métal que le temps a gâtés, fonte qui, dans certains sanctuaires, comme l'Asclépieion, à Athènes, revenait périodiquement,

1. Quoique notre collaborateur A. Martin ait tout récemment parlé de ce livre en rendant compte des premiers volumes de la collection des *Berliner Studien*, nous ne croyons pas qu'il soit inutile de donner un second article sur l'ouvrage de M. Kuhnert. (Réd.)

et dont l'exécution était confiée à des commissaires spéciaux. M. K. se borne à rapprocher de l'inscription d'Oropos *C. I. A.* II, 403 : il eût fallu citer également *C. I. A.* II, 1, 404, 405, 405 *b; C. I. A.* II, 2, 766, 835, 836; *C. I. A.* III, 238 *a*, 238 *b*, etc. Si M. K. eût connu ces textes, ainsi que les derniers travaux relatifs aux commissions sacrées, il n'eût point écrit : « hoc decretum inusitata poene ac subita liberalitate ortum esse mihi videri non taceo. » — P. 50. Sur l'entretien des statues de marbre, M. K. déclare que les renseignements nous font défaut : « signis deinde ex marmore exsculptis quomodo consultum sit, non comperimus : hæc autem flabello item, aut si nimia sorde affecta erant aqua emundata esse contendere non dubitamus. » Et il ajoute en note : « fortasse etiam nova interdum in iis circumlitio... adhibita est... » C'est là un point qu'il fallait éclaircir. Deux textes pouvaient fournir à M. K. quelque lumière : l'un est de Vitruve (il y renvoie sans le citer) : « ... deinde cum candela linteisque puris subigat (parietem), uti signa marmorea nuda curantur » (Vitruv., VII, 9, 4); l'autre est de Pline (il le néglige) : « ... postea candelis subigatur (paries) ac deinde linteis puris, sicut et marmora nitescunt » (Plin., XXXIII, 7, 40). — Pp. 52 sqq. M. K. s'étend assez longuement sur les φαιδυνταί, renvoyant, pour plus de détails encore, à l'*Heortologie* de M. A. Mommsen. On eût aimé que M. K. traitât complètement et pour son compte cette question du rôle et des fonctions du φαιδυντής : c'était un personnage très important, non-seulement à Olympie, mais à Athènes, dans le culte des divinités éleusiniennes. L'institution du φαιδυντής d'Eleusis remontait probablement à une haute antiquité, comme l'indiquent les mots κατὰ τὰ πάτρια d'une inscription de l'époque impériale, où ce fonctionnaire est représenté signifiant à la prêtresse d'Athéna la présence des ἱερά dans la ville, lors de la fête des Eleusinies (*C. I. A.* III, 5). — P. 55. A propos des jeunes filles chargées de l'entretien de la statue d'Athéna, le mot « electas » dont se sert M. K. est de nature à tromper : les λουτρίδες, les πλυντρίδες appartenaient, selon toute vraisemblance, au γένος des Praxiergides. Etaient-elles élues? Nous n'en savons rien; mais il fallait marquer que leurs fonctions, toutes patrimoniales, se perpétuaient, de génération en génération, dans la même famille. Même observation à propos du κατανίπτης. — P. 63. M. K. est très incomplet sur tout ce qui concerne la manière dont on parait les statues des dieux. Le catalogue des vêtements de femme consacrés à Artémis Brauronia, l'inscription de Samos qui contient tout le détail du κόσμος de Héra, les inventaires de l'Asclépieion lui fournissaient pourtant sur ce sujet de nombreux renseignements. Ne devait-il point aussi parler de la στρῶσις τῆς κλίνης, de la κόσμησις τῆς τραπέζης, en un mot, de tout ce que les Grecs appelaient la θεραπεία des dieux ? — P. 66. M. K. fait allusion aux processions dans lesquelles figuraient des images divines qu'on promenait d'un temple à l'autre : il cite à ce propos la procession dans laquelle la statue de Dionysos était portée de la ville au petit temple du

Céramique. Il aurait pu rappeler aussi la marche solennelle des ἱερά entre Eleusis et Athènes, au début des Eleusinies, ainsi que le retour des ἱερά à Eleusis avec l'image d'Iacchos. De même, parmi les processions qui n'avaient point pour terme un sanctuaire, il pouvait citer la pompe des Skirophories.

Ces exemples suffisent à montrer les défauts du travail de M. Kuhnert. Tout en réunissant un assez grand nombre de documents, M. K. en a laissé de côté beaucoup d'autres qui lui eussent été fort utiles. Ces lacunes viennent en partie de ce que l'auteur ignore les travaux récents relatifs à son sujet. Les travaux français lui ont particulièrement échappé. Ainsi, il ne paraît pas connaître les *Sacerdoces athéniens* de M. J. Martha qui, sur plus d'un point, lui eussent été d'un grand secours; p. 28, à propos des artistes dionysiaques, il cite Lüders, et oublie M. Foucart; p. 72, il renvoie, pour le testament d'Epictéta, au *Corpus* de Boeckh, et néglige le commentaire qu'a publié de ce curieux monument M. Dareste, dans la *Nouvelle revue historique de droit français et étranger* (1882), etc. Il y a là, sans doute, moins de parti pris que d'inexpérience, mais ces ignorances ont nui à M. K. et l'on doit regretter les fautes qu'elles lui ont fait commettre.

Ajoutons enfin que M. K nous donne de nombreux détails sur les soins matériels dont les Grecs entouraient leurs statues, mais que sur l'idée qu'ils se faisaient de ces images, sur le sens qu'ils attachaient à ces représentations, sur le sentiment très particulier que pouvaient leur inspirer ces formes plus ou moins idéales, sentiment qui se trahit, semble-t-il, dans les vers d'Eschyle sur la douleur de Ménélas : εὐμόρφων δὲ κολοσσῶν — ἔχθεται χάρις ἀνδρί... (*Agamemnon*, v. 416), M. Kuhnert est muet. C'était là, pourtant, un côté intéressant de la question qu'il traitait. Aussi son travail, méritoire à certains égards, est-il à refaire.

Paul GIRARD.

---

202. — Ernest HAVET. **Le christianisme et ses origines**, t. IV : *le Nouveau Testament*. Paris, Calmann Lévy, 1884, in-8 ; VII et 524 p. 7 fr. 50.

L'esprit goûte une sorte de mâle plaisir à cette œuvre forte, où l'un des meilleurs penseurs et écrivains de ce temps a mis au service d'une hauteur de vues rare une langue ferme, pleine, savoureuse.

La France, restée bien en arrière de ses voisins pour les travaux de l'histoire religieuse, peut aujourd'hui opposer aux nombreuses publications, de valeur d'ailleurs inégale, de ses voisins deux ouvrages d'ensemble où éclatent des qualités de premier ordre, les sept volumes où M. Renan a raconté l'*Histoire des origines du christianisme*, les quatre tomes où M. Havet a exposé *le Christianisme et ses origines*[1]. Le grand mérite, qui leur est commun à tous deux,

1. A côté des ouvrages de MM. Renan et Havet, il me paraît équitable d'en ranger un troisième, malheureusement inachevé, qui ne les vaut pas sans doute par le talent

c'est qu'on n'y rencontre point cette tendance à l'édulcoration de l'histoire, trop familière aux théologiens, même les plus indépendants, d'outre-Rhin et qui ôte à leurs productions les plus savantes le prix irremplaçable de l'entière franchise. Leurs défauts sont autres, très saillants, très visibles sans doute, comme leurs qualités elles-mêmes; mais le calcul n'y entre point, calcul du théologien à l'endroit du dogme de son église, du pasteur à l'égard de ses ouailles. La légende a son charme, quand elle a pour organe une bouche naïve: témoin la *Vie de N.-S Jésus-Christ* de M. l'abbé Fouard, dont nous avons ici-même vanté le très réel mérite. L'histoire critique a sa saveur. Ce qui n'a qu'un charme suspect et une saveur frelatée, c'est la légende faite vraisemblable, le miracle rendu naturel, l'impossible rogné aux dimensions de l'humanité réelle.

I

Le *Nouveau Testament* forme le tome quatrième, comme la troisième et dernière partie, de l'œuvre de M. Havet. La première partie, l'*Hellénisme*, datait de 1872; la seconde, le *Judaïsme*, de 1878. « Jusqu'ici, nous dit l'auteur dans sa préface, quoique j'eusse pris le même titre général que M. Renan, je n'avais pas encore traité le même sujet, parce que cette expression, « les Origines du Christianisme, » signifie chez M. Renan ses commencements et chez moi ses antécédents, helléniques ou judaïques. Cette fois, arrivant au christianisme lui-même, je me trouve sur le même terrain. On ne me soupçonnera pas d'avoir eu la prétention de refaire le grand monument qu'il a élevé. Ce monument est une Histoire, avec tout ce que l'histoire comporte de larges développements et de riches tableaux; l'histoire est résurrection; l'historien s'applique à faire que nous revivions le passé. Mon volume n'est qu'un travail de critique, une suite d'éclaircissements sur des questions que l'histoire suggère, un supplément d'étude à l'usage des travailleurs. » Nous tiendrons compte dans notre examen de cet avertissement, utile à conserver.

M. Havet intitule comme suit les huit chapitres de son volume: I, Critique des récits sur la vie de Jésus; II, La résurrection. — Paul; III, Les trois premiers Evangiles; IV, Le livre des Actes; V, L'Apocalypse; VI, Le quatrième Evangile; VII, Les Epîtres apocryphes; VIII, La propagation du christianisme. — Quelques-uns de ces chapitres sont fort longs, notamment le second, qui a 150 pages; M. Havet aurait dû, pour la commodité des recherches, y joindre des sommaires développés. La *Table alphabétique générale pour l'ouvrage entier*, placée à la fin du volume, ne saurait en tenir lieu.

Chacun conçoit la division d'une matière à sa façon; l'essentiel est que l'auteur trouve la place pour ce qu'il se propose de dire et que la suite de l'histoire se détache d'une façon visible. A cet égard, j'eusse

---

littéraire, mais ne leur cède point pour la vigueur et la pénétration de la recherche *les Evangiles* par G. d'Eichthal.

préféré voir intituler le second chapitre : Naissance de l'Eglise, et le troisième : Paul. M. Havet a jugé sans doute que les éléments lui manquaient pour retracer le tableau du premier groupement des disciples de Jésus après la mort de leur maître. Toutefois c'est là un objet absolument distinct, que M. Renan a traité sous le titre des *Apôtres* et qui laisse ici quelque apparence de lacune. J'aurais voulu aussi lire, au lieu de : Les trois premiers Évangiles, quelque chose comme ceci : La légende du Christ, les Évangiles. L'analyse littéraire des trois écrits dits synoptiques, en effet, n'est pas tout ce que nous réclamons : nous voudrions que le portrait du Christ, du Messie (non plus de *Jésus*, mais de *Jésus-Christ*) tel qu'il apparaissait à ses croyants dans la seconde moitié ou vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, fût mis expressément sous nos yeux. Nous ne concevons plus, par exemple, l'histoire du bouddhisme sans le double exposé de ce qu'on sait sur la personne du Bouddha et de ce qu'a été la légende du Bouddha. Toute histoire des origines du christianisme doit contenir à son tour, et d'une façon absolument distincte : 1° un essai de vie de Jésus, point de départ réel du mouvement religieux qui remonte à ce personnage; 2° un exposé de la légende de Jésus-Christ, caractéristique de cette figure, telle que l'ont faite les premiers cercles de croyants et telle qu'ils l'ont prêchée. La légende, ainsi comprise, devient un chapitre essentiel de l'histoire. Il y a quelque temps, il aurait fallu batailler pour faire comprendre ce point de vue; aujourd'hui on ne le contestera plus guère. Et quand on fait réflexion que le Jésus de la légende est celui de l'Eglise, on ne tarde pas à s'apercevoir que son importance *historique* est de premier ordre : sans sa connaissance, l'*histoire* du christianisme est incompréhensible [1].

L'essai sur la vie de Jésus qui ouvre le volume a paru, pour la première fois, dans la *Revue des Deux Mondes*. Il a fait sensation, et on le comprend. Jamais assaut ne fut plus vigoureux. On eût dit de fenêtres subitement ouvertes dans une pièce à l'atmosphère chargée. Après que M. Renan eut tracé d'une main sûre le cadre géographique et historique où vécut Jésus, mais esquissé la figure même de son héros d'une manière qui le laisse flotter entre la réalité et la fiction, il était bon qu'on déclarât le caractère foncièrement légendaire des seuls documents par lesquels nous connaissons le fondateur du christianisme, que l'on contestât ouvertement quelques-uns des actes et des traits qu'une sorte d'unanimité lui prête. Nous ne saurions entreprendre ici pour la seconde fois l'examen relativement détaillé auquel nous nous sommes livré il y a trois ans [2]. Nous nous bornerons en conséquence à l'essentiel.

1. Nous avons marqué cela de tout notre pouvoir dans la *Revue de l'histoire des religions*, t. IV (1881), p. 189-194. — Dans le même ordre d'idées, nous demandons la permission de citer le propos d'un écrivain qu'on ne s'attend point à rencontrer ici : « La légende m'a toujours paru plus vraie que la vérité; car elle est la vérité accrue de l'effet qu'elle a produit sur l'imagination des hommes. » Cette formule heureuse est de M. Francisque Sarcey.

2. Voyez la *Revue de l'histoire des religions*, t. IV (1881), p. 208-223.

J'estime donc que M. Havet a bien fait de relever l'importance de Jean le Baptiste. Je trouve légitime la question qu'il pose : Jésus s'est-il donné pour le Christ? La supposition de M. Havet a été presque traitée d'extravagante. Je ne partage pas ce sentiment. Qu'on se souvienne du temps où l'on admettait que Jésus s'était donné pour le Messie (ou le Christ) dès le premier jour de son ministère! Cette vue a été tellement ébranlée que beaucoup en ont fait le sacrifice. D'après eux, Jésus se serait donné pour le Christ dans la dernière partie seulement de sa vie, en même temps qu'il prévoyait sa fin tragique. Or, la série des textes ainsi retenus est loin d'offrir les caractères d'une authenticité irréfragable. M. Havet s'attaque d'emblée au principal argument des défenseurs de la thèse traditionnelle; c'est devant le Sanhédrin que Jésus s'est déclaré solennellement le Messie, et cette déclaration a amené la sentence du tribunal. On lira dans l'ouvrage même les raisons qui rendent suspecte à M. Havet la scène de la comparution devant les autorités juives et l'incident qui en aurait été le coup de théâtre en provoquant un dénouement fatal.

Mais, dira-t-on, si Jésus ne s'est jamais donné clairement pour le Messie, l'énigme de la naissance du christianisme devient, pour le coup, indéchiffrable. L'effort de la création en retombe tout entier sur ses disciples, dont nous n'attendions point pareille initiative. A cela M. Havet pourrait répondre qu'il ne connaît que les textes et que, là où ceux-ci ne lui permettent pas d'affirmer, il a tout droit de provoquer le doute. Il faut remarquer, d'autre part, que ces termes de Messie, de règne messianique, continuent à rester entourés d'une grande obscurité. A distance, les transitions s'effacent; on n'aperçoit plus les choses que sous l'aspect de contrastes, d'oppositions tranchées. On est Messie, ou on ne l'est pas. Qu'on se souvienne cependant de la scène dite de la Confession de Pierre! D'après ce récit, dont l'historicité n'est pas ici en question et où il suffit que nous trouvions l'écho des façons de penser de l'époque de Jésus, celui-ci pouvait être également considéré comme étant Jean-Baptiste ressuscité, comme Elie, comme un prophète, comme le Messie. Le rôle même de Messie, n'y avait-il point plusieurs manières de l'envisager? Quand on voit la fortune si rapidement faite par les descriptions de la seconde partie du livre d'Isaïe, qui parlent d'un serviteur de Dieu, prêchant la justice à son peuple, humble et modeste d'allures, victime des péchés des siens et en portant le poids, quand on considère que ces textes servirent de bonne heure de base à l'apologétique de la naissante Eglise contre les Juifs qui refusaient de croire en Jésus-Christ, on en doit conclure, ce semble, que le type du Messie politique, conquérant, révolutionnaire, victorieux, n'avait nullement pris l'importance que la tradition lui attribue pour cette époque; qu'en tout cas, il n'était aucunement exclusif d'autres conceptions fort différentes.

Ce qui touche la condamnation de Jésus par le Sanhédrin juif ne sera pas lu avec un moindre intérêt. C'est là un point nouveau, et l'on devra

tenir un grand compte des remarques présentées par M. Havet contre le bien-fondé des récits évangéliques. M. Havet nie également que Jésus ait annoncé la réprobation des Juifs et l'élection des païens à leur place. Sur ce point sa démonstration est parfaitement fondée, mais elle avait été déjà faite antérieurement [1]. Enfin, il ne croit pas aux vives attaques dirigées contre les pharisiens : sur ce dernier point, on est disposé à lui donner partiellement raison.

Mais nous n'avons jusqu'ici que des doutes ou des négations. Sur ce sol, où M. Havet vient d'établir si fortement qu'on ne saurait faire fond, ne pourrions-nous cependant ébaucher une image, si vague fût-elle, de ce qu'a été le Jésus de l'histoire? L'écrivain le tente. Il définit Jésus comme un *inspiré,* note ses alternatives d'amertume et d'abandon, sa pitié pour les humbles et les souffrants, met en lumière les épisodes authentiques où reparaît cette figure presque disparue. Il y a dans ces pages bien des choses fortes et heureuses; je tiens, en particulier, pour une vraie trouvaille ce terme d'inspiré, où se fondent volontiers les traits d'une physionomie que l'on éprouve une grande peine à réduire à l'unité.

Ce Jésus toutefois, que se proposait-il de faire? Il prêche le prochain avènement du royaume de Dieu, — de l'ère messianique, — ouvert aux humbles et aux petits. Comment prétend-il y travailler ? — C'est ici la partie faible du travail de M. Havet. Ce n'est pas une réponse à ces questions que le résumé suivant : « Dans les limites de ses idées et de ses croyances, Jésus a été puissant par le cœur, par la passion, par la bonté. Il a aimé son pays et sa religion au point de n'en pouvoir supporter l'humiliation et les misères, et c'est ce qui lui a fait croire, d'une foi si énergique et si contagieuse, à un lendemain réparateur... Sa vie a été un combat, sans bruit pourtant et sans violence... Il n'en a pas moins été le martyr de son patriotisme et de son amour des misérables, et il a laissé le souvenir d'une existence toute d'élan et de dévouement, terminée par une mort affreuse sur la croix : souvenir assez touchant et assez profond pour qu'après sa mort quelques-uns aient dit : Celui-là n'a-t-il pas été le Christ? et qu'une fois cela dit, on l'ait cru sans peine... Voilà Jésus tel que nous arrivons à le ressaisir, et on ne peut que l'aimer et le vénérer. »

Non, dans cet hommage rendu au fondateur du christianisme, il n'y a point de quoi satisfaire la légitime curiosité provoquée par les pages qui précèdent. Partir en guerre si vigoureusement, ébranler les traditions les plus reçues et finir par une caractéristique — disons le mot — aussi banale, c'est se montrer au-dessous de l'attente excitée. M. Havet a beau nous dire : Voltaire n'en jugeait pas autrement. — Je suis ravi pour Voltaire qu'il s'accorde avec M. Havet, ravi pour M. Havet qu'il

1. Voyez notre *Histoire des Idées messianiques*, p. 203-208. A lire M. Havet, on croirait qu'il revendique la priorité de l'idée.

emboîte le pas à Voltaire : mais ni Voltaire ni M. Havet ne m'apportent grande lumière sur le point qui m'importait.

Serait-ce que les textes nous contraignent à rester dans un vague regrettable? Serait-ce que le nouveau critique de la vie de Jésus eût dû les dépasser pour donner à son portrait la couleur qui lui fait défaut? — Nous accordons que ces textes sont fort insuffisants, mais nous devons dire que nous ne trouvons nulle part posée nettement la question au sujet de laquelle il les fallait rigoureusement interroger, dût-on y trouver une réponse incomplète ou même point du tout de réponse : Qu'est-ce que Jésus s'est proposé de faire? A-t-il eu un plan, et quel plan? Cette lacune est grave, elle est étonnante; nous nous permettrons de dire qu'elle est incompréhensible. Si sceptique que soit M. Havet sur le degré de confiance que méritent les textes évangéliques, il y a là des faits qu'on ne peut nier : l'un d'eux, c'est que Jésus avait groupé autour de lui en Galilée un certain nombre de disciples dans l'espoir de la révolution céleste qui allait inaugurer le règne des humbles; le second, c'est qu'il se transporte soudain de la province dans la capitale et que, après s'y être trouvé en conflit avec les différents partis religieux, en particulier avec les autorités ecclésiastiques, il meurt victime du rôle qu'il s'est assigné. Quelle est ici l'importance de cette entrée quasi solennelle à Jérusalem, de la scène dite de la purification du Temple, de plusieurs paroles dont il ne semble point qu'on puisse révoquer l'authenticité? M. Havet croit inutile de s'en expliquer. Autant est remarquable la partie purement critique de son étude, autant en est insuffisante la partie positive [1].

Le chapitre II, consacré à saint Paul, contient beaucoup de choses intéressantes et bien vues. Je le tiens cependant pour le moins satisfaisant du volume, parce que l'exposé de la doctrine de celui qui est le vrai fondateur de la théologie chrétienne est manifestement manqué. M. Havet n'y a guère vu qu'une eschatologie ou doctrine des choses dernières; ce qui en est la moelle et le fond lui a échappé, à savoir cette sorte de substitution double, d'une part, du Christ prenant la place de l'humanité coupable et mourant pour elle, d'autre part, du fidèle s'identifiant au Christ par la foi et bénéficiant ainsi de ses glorieux privilèges. Cette erreur d'interprétation est d'autant plus singulière que M. Havet trouvait sur ce point d'excellents guides en notre propre langue, l'*Histoire de la théologie chrétienne* de M. Reuss, l'*Apôtre Paul* de M. Sabatier, sans parler du *Saint Paul* de M. Renan et d'un travail très pé-

1. Je ne crois pas à propos d'insister sur ce point. Dans un article précédemment cité j'avais signalé cette lacune dans les termes suivants : « Je désirerais vivement « qu'avant de donner une forme définitive à son *Jésus*, M. Havet le reprît en se « préoccupant uniquement de porter la lumière sur ce point : Comment Jésus s'i- « maginait-il, aux différents moments de sa carrière, travailler à l'avènement de « l'ère messianique? — Il ne manquerait pas, avec sa méthode sûre et rigoureuse, de « s'approcher de la solution. » Je regrette de constater que M. Havet n'a pas tenu compte de mon desideratum.

nétrant de M. Ménégoz : *Le péché et la rédemption d'après saint Paul.* Si M. Havet rend pleine et haute justice à l'homme d'action, le penseur lui a échappé. On rencontre même dans ces pages un développement bien étrange sur la glossolalie ou don des langues. Ce phénomène d'agitation extatique est bien connu de tous ceux qui s'occupent du christianisme primitif : M. Havet a cru devoir imaginer qu'il consistait en ce que « dans le discours, on mêlait à la langue ordinaire des termes empruntés à celle d'un autre temps et d'une autre localité ; ces termes s'appelaient des *langages*[1]. » Ce sont là de ces pages qu'on voudrait effacer et qui sont malheureusement de nature à dissimuler la haute valeur de l'œuvre à ceux qui, par position ou par tendance, sont portés à la méconnaître.

En revanche, le chapitre consacré aux *trois premiers évangiles* contient foule de choses excellentes. C'est ici qu'on voit bien quel tort M. Havet se fait à lui-même quand il se proclame trop modestement un disciple du XVIII[e] siècle en matière d'histoire religieuse. Il n'est pas un critique comme lui pour embrasser l'ensemble d'un texte et le fouiller en même temps dans ses profondeurs. Il nous met sous les yeux dans son entier le récit de la Passion de façon à faire ressortir invinciblement son caractère idéal et légendaire. Sa critique des trois récits, dits les Évangiles, contient beaucoup de remarques, déjà anciennes, mais présentées avec une netteté et une sorte de conviction robuste qui les font paraître nouvelles, sans parler de mainte observation, ingénieuse ou forte, dont le mérite lui revient tout entier. M. Havet a donné la préférence à l'évangile de Marc, ce qui est une vue très digne d'approbation ; il se montre fort sévère pour les éléments nouveaux que soit Matthieu, soit Luc apportent au cadre fourni par le second évangile. Je suis tenté de me ranger à côté de lui sur bien des points, cependant je trouve exagéré son scepticisme à l'endroit du sermon sur la montagne. Pas plus que lui je n'y vois, sans doute, une sténographie des déclarations de Jésus ; mais, dans cette sorte de résumé de la prédication morale du christianisme naissant, il me paraît impossible de contester son influence directe.

Dans le chapitre sur l'Apocalypse, on constatera d'abord l'adhésion de l'écrivain à ce qui est généralement considéré comme une des plus ingénieuses découvertes de la critique moderne, l'explication du chiffre 666 par Néron ; toutefois M. Havet, insistant sur différents points, entre autres sur le sens du chapitre XVII, estime que l'œuvre n'est pas antérieure au temps de Domitien. La place manque ici pour la discussion de ces vues intéressantes ; on les signale à qui de droit, en concédant que différents traits du livre s'accordent mal, en effet, à la façon de voir qui a prévalu récemment.

Le chapitre VIII et dernier est un des plus captivants de l'œuvre. L'écrivain se propose d'y « examiner en général ce qui a pu favoriser

1. P. 163.

la conversion des gentils au christianisme, ou au contraire ce qui était de nature à y faire obstacle. » Il y est traité notamment des persécutions exercées par le gouvernement impérial contre les partisans de la foi nouvelle.

Nous résumerons ainsi notre jugement sur le *Nouveau Testament* de M. Havet : Œuvre incomplète, inégale, mais d'une puissante originalité. Lettré, chez lequel la finesse de perception va de pair avec l'ampleur du coup d'œil; logicien, qui saisit le défaut de la cuirasse et y enfonce son arme jusqu'à la garde ; humaniste, dont le cœur vibre au bien et au beau sous quelque vêtement qu'ils se présentent, dont la conscience se révolte à l'injustice, d'où qu'elle vienne; âme probe, sincère, candide, M. Havet apporte, de plus, en son étude une incroyable fraîcheur d'impressions, qui tient à ce qu'il ne sort pas des écoles. Par ses défauts comme par ses qualités, ce volume est ainsi une contribution précieuse à des recherches, auxquelles l'auteur ne semblait pas d'abord destiné. Venu du coin de l'horizon opposé à celui d'où partent les historiens habituels du christianisme, M. Havet a fait, en effet, dans ce volume une sorte de *preuve* ou de vérification de leurs résultats. Ce qui a résisté à cette double expérience devient donc très solide. J'estime qu'il est devenu ainsi relativement facile de tracer devant le public indépendant une esquisse, aussi approchée que les documents le permettent, de nos connaissances touchant les commencements de la révolution religieuse d'où est sortie la société européenne.

II

Nous avons à considérer également le nouveau volume de M. Havet comme partie intégrante d'une étude plus vaste, *le Christianisme et ses origines,* dont on n'a pas oublié qu'il forme la troisième et dernière partie. Reportons-nous à la préface de l'*Hellénisme.* J'y lis ce qui suit : « J'étudie le christianisme dans ses origines, non pas seulement dans ses origines immédiates, c'est-à-dire la prédication de celui qu'on nomme le Christ et de ses apôtres, mais dans ses sources premières et plus profondes, celles de l'antiquité hellénique, dont il est sorti presque tout entier. Je fais l'histoire des croyances, des idées, des pratiques que nous appelons chrétiennes, en remontant aux commencements mêmes de la pensée grecque... La seconde partie aura pour objet les origines juives de la religion nouvelle et l'étude de la révolution par laquelle cette religion se détache en apparence du judaïsme pour se répandre dans le monde païen... — Ce que je me propose d'établir, (c'est) que le christianisme est beaucoup plus hellénique qu'il n'est juif. Il faut distinguer l'essence et l'accident... [1] » Il semble que ce propos réclame comme conclusion nécessaire le tableau de l'*hellénisation* du christianisme juif, le spectacle des éléments orientaux de la nouvelle formule religieuse su-

1. Préface du tome Ier, p. v et vi.

bissant l'influence de la civilisation où ils se fondent, l'*accidentel* disparaissant dans l'*essentiel*. Or rien de pareil. Nous sommes mis en présence des facteurs du christianisme, le facteur grec, qu'on nous déclare le principal, le facteur juif, qui est secondaire, mais n'en est pas moins le père immédiat du christianisme primitif. Nous prétendons qu'on nous montre comment le christianisme définitif est sorti de ces éléments, qui nous ont été jusqu'ici présentés isolément, comment dans ce mélange l'élément juif s'est subordonné à l'élément grec. Silence complet. M. Havet ne soupçonne même point notre attente, légitimement excitée par ses promesses. Il nous donne l'analyse, à savoir les *origines* ou antécédents du christianisme, il nous prive de la synthèse, le *christianisme*. Cela est, en vérité, très étrange et je me l'explique mal [1].

L'ouvrage, sous la forme définitive qu'il a reçue, répond plutôt à une autre préoccupation, également avouée dans la préface, celle de ruiner le caractère surnaturel que la tradition reconnaît au christianisme : « C'est pour combattre et, s'il se peut, pour déraciner ce préjugé (d'une révélation surnaturelle), que j'écris ce livre [2]. » Si l'on se place à ce point de vue, on conçoit que le miracle, qui est nié dans les facteurs, ne puisse exister dans le produit ; il n'en reste pas moins que le plan de l'œuvre demeure sujet à caution.

Mais, dira-t-on, si le christianisme est avant tout un produit de l'hellénisme, le fond doit en être tenu pour excellent par un homme qui ne fait pas mystère de son attachement à l'antiquité classique. Grattez le chrétien, vous trouverez le disciple de l'antique sagesse. Eh bien! tout au contraire, il faut constater que M. Havet rêve la ruine du christianisme. Il lui échappe de dire : « Telle a été l'illusion que, lorsque la multitude a fait chez nous la Révolution, elle a cru quelquefois la faire d'après l'Évangile, tandis qu'en réalité la Révolution est destinée à effacer l'Évangile à jamais [3]. » M. Havet se donne ici pour un fidèle de l'Évangile révolutionnaire, levant le drapeau de sa foi contre celui, opposé, de l'Évangile chrétien. La théologie chrétienne est jugée avec une sévérité sans appel : « Pour constituer la théologie, il fallait unir à la faculté d'associer les disparates, qui est dans l'esprit de l'Orient, celle d'argumenter sans fin, qui caractérise l'esprit grec. Et c'est là ce qui s'est produit quand les sombres fantaisies de Paul ont été reprises et développées par les Pères [4]. » — Nous lisons ailleurs ceci : « Quand on disait autrefois quelle grande part Paul avait eue dans l'établissement du christianisme, on lui donnait, aux yeux de presque tous, un éloge su-

1. L'explication est sans doute à trouver en ceci, que M. Havet ayant rassemblé les éléments de la solution et les ayant mis à la disposition de ses lecteurs, leur laisse à eux-mêmes le soin de faire la synthèse. M. Havet, qui est beaucoup plus logicien qu'historien, trouve peut-être cela suffisant.

2. *Ibidem*, p. v.

3. T. IV, p. 265.

4. *Ibidem*, p. 153.

prême. Les choses aujourd'hui sont bien changées. Ceux qui regardent l'avènement du christianisme comme un grand malheur pour l'humanité ne peuvent en savoir beaucoup de gré à l'apôtre des gentils [1]. » Et encore : « Même pour échapper à la loi, il (l'apôtre Paul) se croyait obligé de s'autoriser de la Bible, et il y a emprisonné après lui pour quinze siècles l'esprit humain, qui, dans le monde hellénique, n'avait connu aucune servitude de cette espèce, mais qui dès lors a été frappé d'impuissance, de stérilité et de mort [2]. »

Il faudrait pourtant s'entendre. Si le christianisme est *essentiellement* un produit de l'hellénisme et *accidentellement* un produit du judaïsme, il ne saurait être si mauvais, qu'il faille travailler à lui substituer la religion des principes de 1789. Si, en revanche, il mérite la condamnation expressément formulée dans les citations qui précèdent, c'est qu'il n'est pas sorti *presque tout entier* de l'antiquité hellénique.

Je me reprocherais d'insister. M. Havet subit ici visiblement l'influence du jugement frivole et haineux porté par le XVIIIe siècle sur la religion et le christianisme. Il parle dans ces lignes comme un disciple docile, auquel aurait été confié le drapeau de la libre pensée. Mais sa plume, toujours sincère, le met à chaque instant en contradiction avec ses prémisses. Laissons donc de côté une philosophie, aujourd'hui tombée dans un discrédit mérité, pour ne plus voir dans cette belle œuvre que l'enquête parallèle, admirablement poursuivie, sur le double développement religieux et moral dont nous sommes issus : sans prétendre faire battre l'une contre l'autre ou l'une par l'autre les civilisations dont nous sommes les fils, appliquons-nous plutôt à réunir dans un même hommage la patrie grecque et la patrie juive, dont M. Havet a si éloquemment établi les titres égaux à notre amour et à notre vénération [3].

Maurice VERNES.

---

1. P. 219.
2. P. 221.
3. Il ne me paraît pas possible de laisser passer sans les relever des déclarations, que j'ai lues avec étonnement dans la préface du tome IV. — On se souvient que M. Havet avait développé au cours de son troisième volume une hypothèse très hardie, d'après laquelle le recueil des prophéties bibliques, au lieu d'être l'œuvre d'écrivains du VIIIe au Ve siècle, daterait seulement du second siècle avant notre ère. En la préface du présent volume, il se plaint dans les termes suivants de l'accueil qui a été fait à ses propositions : « Celle-là (la partie de ses vues relative aux livres des prophètes) n'a eu personne pour elle. Presque tous les critiques l'ont condamnée, et les seuls qui l'aient ménagée sont ceux quiln'en ont rien dit. » (P. III.) Et ailleurs : « Les arguments que j'ai tirés (en faveur de ma thèse), soit du caractère général des temps représentés dans ces livres, soit de certains détails particuliers, remplissent une trentaine de pages de mon tome III. On n'a pas daigné les examiner. » Or, nous avons à cette même place (22 février et 1er mars 1879) soumis les vues de M. Havet à un examen, non pas sans doute complet, mais somme toute assez développé, lui accordant que la thèse habituellement reçue méritait d'être sérieusement modifiée, que des portions considérables des écrits prophétiques pouvaient fort bien n'être que l'œuvre d'écrivains plus récents qui auraient repris librement des thèmes anciens ; mais nous n'avons pas cru devoir le suivre dans sa supposition d'une littérature entière,

VARIÉTÉS

Notes d'archéologie orientale.

XVII

Les inscriptions araméennes de Teima : le dieu Çelem.

I

Dans une note précédente [1], j'ai fait des réserves sur la date assignée par M. Nœldeke à la stèle araméenne de Teima. Je voudrais maintenant présenter quelques observations sur certains points du contenu même de ce texte tel qu'il est traduit par M. Nœldeke.

Une petite scène figurée nous montre, sur le côté gauche de la stèle, un personnage nu-tête, debout, officiant devant un autel. Au-dessous sont écrits en deux lignes les mots que M. Nœldeke lit : צלם שזב כמרא, et rend par : *Image de Chezeb* [2] *le prêtre.*

A première vue cette interprétation paraît assez plausible, le mot צלם *çelem* (littéralement *ombre*) désignant fréquemment dans l'épigraphie sémitique [3] la représentation figurée, statue ou autre, d'un personnage, le plus souvent d'un défunt, ce qui, suivant M. Nœldeke, serait peut-être ici le cas.

Cependant, je me demande s'il ne vaudrait pas mieux ici lire en un seul mot צלמשזב, *Çelemchezeb*, et traduire : *Çelemchezeb, le prêtre. Çelemchezeb* deviendrait alors un nom propre théophore, signifiant celui que *Çelem* (c'est-à-dire le dieu Çelem) *a délivré, sauvé.*

L'interprétation que je propose me semble trouver une première confir-

sortie de toutes pièces des crises religieuses du second siècle avant l'ère chrétienne. Voilà ce qu'on ne soupçonnerait pas si l'on s'en tenait aux lignes que j'ai reproduites ci-dessus. Mais, ce n'est pas tout: j'avais indiqué à M. Havet deux points sur lesquels sa discussion était insuffisante, deux points de première importance, en dehors de pas mal d'objections de moindre valeur. D'une part j'écrivais : « J'ose dire que cette hypothèse ne prendrait une apparence redoutable que du moment où le livre de Jérémie serait directement attaqué et serré de près; or c'est ce qui n'est pas. » D'autre part, je remarquais que M. Havet avait omis de rechercher si sa « solution répondait aux exigences qu'il avait réclamées de la solution ordinaire. N'aurait-il pas été frappé, dans ce cas, du peu de convenance qu'offre la collection prophétique, si l'on considère son immense variété de sujets, ses longueurs, ses obscurités, sa complication, avec l'idée et le but précis que doit se proposer la prédication en un temps d'épreuves extraordinaires? Qu'il relise Daniel à cet égard et qu'il voie la différence! Pour nous, une pareille hypothèse, soumise à cette sorte de contre-épreuve, se heurte à mille impossibilités... » M. Havet a-t-il répondu à ces objections, que je me permets de continuer à tenir pour fort graves? Non; pour me servir de sa propre expression, il « n'a pas daigné les examiner ». Mais, au moins, qu'il n'adresse pas le reproche contraire à tous ses critiques!

1. *Revue critique*, 29 sept. 1884, p. 365.

2. Pour plus de commodité, je donne au nom *Chezeb*, dont M. Nœldeke laisse sagement la prononciation indéterminée, une vocalisation conventionnelle.

3. Voir les inscriptions palmyréniennes et nabatéennes.

mation dans une autre inscription araméenne, recueillie par M. Euting, également à Teima, où il est question d'une dédicace faite : לצלם אלהא[1]; M. Nœldeke traduit : *à l'image du dieu;* ne serait-ce pas plutôt : *à Çelem le dieu?* C'est exactement l'équivalent de la formule que nous trouvons dans les inscriptions araméennes d'Egypte : לאוסרי אלהא *à Osiris le dieu*[2].

Cette interprétation tend à modifier d'une façon sensible la teneur générale de la stèle de Teima, où les mots en discussion reviennent plusieurs fois et sont comme le pivot du texte. Ainsi aux lignes 10 et 11 il ne faudrait plus traduire avec M. Nœldeke : « *Que les dieux de Teima protègent l'image de Chezeb, fils de Petosiri* (?), *et sa race* », mais, ce qui semble d'un parallélisme bien plus naturel : ..... *protègent Çelemchezeb, fils de Petosiri, et sa race.* A la ligne 12 les mots בבית צלם *im Bildhaus,* deviendraient forcément : *dans le temple de Çelem.* Aux lignes 20-21 ce ne serait plus l'*image de Chezeb,* mais, ce qui se comprend beaucoup mieux, *Çelemchezeb* lui-même qui serait exempté des redevances religieuses et séculières (si tel est bien le sens de la phrase).

A plusieurs reprises le nom du dieu *Çelem* est suivi des mots : זי חגם, et une fois de : ? זי מחר, que M. Nœldeke renonce à expliquer. Ne pourrait-on songer, malgré l'absence du ב locatif, à des appellations qualificatives de ce dieu, peut-être d'ordre géographique[3] ?

Quant à la personnalité même de ce dieu *Çelem*, ou *Çalm,* qui est peut-être à chercher dans le panthéon assyrien ou sabéen, on peut essayer, faute de mieux, de se renseigner par l'étymologie, la racine *Çalam* signifiant *ombre, ténèbres, obscurité.* Les passages bibliques où le mot *çelem* est employé dans le sens spécifique d'*idole* sont bien connus; il ne faut pas oublier surtout le passage d'Amos (V, 25), aussi fameux qu'obscur, où, bien qu'au pluriel, notre mot semble mis en parallélisme avec Molek. Peut-être faut-il également rapprocher du nom de *Çelemchezeb* le nom du roi madianite *Çalmounnà*, צלמנע (Juges, VIII, 5) ; il ne faut pas perdre de vue que Teima n'est pas très loin de Midian.

Quoi qu'il en soit, si l'interprétation que je suggère était admise, le sens général de la stèle de Teima y gagnerait quelque clarté. Il s'agirait de l'établissement à Teima, sous les auspices et à côté des divinités locales, d'un culte importé du dehors, le culte du dieu Çelem.

Ce culte aurait été desservi dans un temple distinct par un prêtre Çelemchezeb, dont le nom, comme c'est souvent le cas, serait formé avec celui du dieu qu'il adorait. Des redevances auraient été assignées

1. Cette inscription avait déjà été relevée par M. Ch. Doughty en 1877 (*Documents épigraphiques recueillis dans le nord de l'Arabie,* pl. XXVII, fol. 51-53). Il faut en rapprocher, pour la formule initiale, une autre inscription découverte par le même (pl. III. f° 1).

2. Cf. dans l'inscription nabatéenne bilingue trouvée à Sidon : לדושרא אלה à Dousarès le dieu.

3. A moins que le mot suivant le relatif *zi* ne soit, surtout dans le second cas, un verbe le régissant.

au nouveau culte, et Çelemchezeb lui-même aurait été exempté de toutes taxes. Ces dispositions devaient être établies au nom d'une autorité supérieure dont la mention était contenue dans la partie de la stèle qui a souffert.

II

Sur un autre fragment araméen de la même région, copié par M. Euting, M. Nœldeke lit : ...בר שעלן ברת שבען et traduit : [tombeau de NN, fille de NN], *fils de Cha'lân, âgée de soixante-dix ans.*

L'on peut concevoir des doutes sur la façon dont M. Nœldeke lit et rend les derniers mots. En tout cas, les premiers sont certainement mal lus : les deux premiers caractères où M. Nœldeke voit בר *fils*, sont, en réalité, נפ ; le *chin* du prétendu nom propre *Cha'alan*, doit leur être rattaché, et l'on obtient le mot נפש *nefech* « tombeau ».

Ma lecture reçoit une double confirmation de la copie de M. Doughty [1], prise plusieurs années avant celle de M. Euting, et aussi de la comparaison avec une autre inscription araméenne, découverte à Teima par le voyageur anglais [2], inscription qui débute également par le mot *nefech*, clairement écrit. Le nom même du défunt, ou de la défunte, se trouve dès lors gravement modifié par l'attribution du *chin* initial au mot précédent ; ce n'est plus שעלן *Cha'lan*, mais עלן *'Alan, 'Alain*; cf. עלינא, Ἀλαίνης des inscriptions de Palmyre [3].

Il est inutile de rappeler l'emploi si fréquent du mot *nefech*, avec le sens de tombeau, dans l'épigraphie araméenne postérieure de Palmyre et des Nabatéens ; il est intéressant de constater l'ancienneté de cet emploi.

CLERMONT-GANNEAU.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance publique annuelle du 14 novembre 1884.

M. G. Perrot, président, prononce un discours dans lequel, après avoir rendu hommage à la mémoire des quatre académiciens morts cette année, MM. Thomas-Henri Martin, Charles Tissot, Albert Dumont et Adolphe Régnier, il annonce les prix décernés en 1884 et les sujets de prix proposés.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit une *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Thomas Henri Martin, membre libre de l'Académie.*

M. Gaston Paris lit un mémoire intitulé : *les Anciennes Versions françaises de l'*Art d'aimer *et des* Remèdes d'amour *d'Ovide.*

JUGEMENT DES CONCOURS

PRIX ORDINAIRE. — L'Académie avait prorogé à l'année 1884 la question suivante : « Classer et identifier autant qu'il est possible les noms géographiques de l'Occident de l'Europe qu'on trouve dans les ouvrages rabbiniques depuis le Xe siècle jusqu'à la fin du XVe. Dresser une carte de l'Europe occidentale où tous ces noms soient placés, avec signes de doute s'il y a lieu. » Elle décerne le prix à M. Neubauer, attaché à la Bibliothèque bodléienne, à Oxford.

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. — L'Académie décerne trois médailles : la première à M. Pothier, pour son mémoire : *les Tumulus du plateau de Ger* (manuscrit); la deuxième à M. Loth, pour son ouvrage : *l'Emigration bretonne en Armorique du Ve au VIIIe siècle de notre ère* (Paris, 1883, in-8°); la troisième à M. Ch. Mortet, pour son travail intitulé : *le Livre des Constitucions demenées el Chastelet de Paris* (Paris, 1883, in-8°). L'Académie accorde en outre six mentions honorables : la pre-

---

1. *l. c.*
2. *Op. cit.*, pl. XXVII, f° 52.
3. De Vogüé, *Syrie centrale; Inscriptions sémitiques*, n° 10 et suivants.

mière à M. Armand Gasté, pour ses *Etudes sur les Noëls virois par Jean Le Houx, Olivier Basselin et les compagnons du Vau de Vire, les Chansons normandes du* XVe *siècle* (Caen, 1866, in-12), *Noëls et Vaudevires du manuscrit de Jehan Porée* (Caen, 1883, in-8º) : la deuxième à M. P. Du Chatellier, pour ses *Recherches sur les sépultures de l'époque de bronze en Bretagne, explorations et études comparatives* (1877-1882), broch. in-8º; le troisième à M. Léon Flourac, pour son livre sur *Jean Ier, comte de Foix, vicomte souverain de Béarn* (Paris, 1884, in-8º); la quatrième à M. Paul Guérin, pour son *Recueil de documents concernant le Poitou, contenus dans les registres de la Chancellerie de France;* la cinquième à M. Bouquet, pour l'étude intitulée : *la Parthénie ou banquet des Palinods de Rouen en 1546, poème latin du* XVIe *siècle* (Rouen, 1883, in-8º); la sixième à M. le comte Amédée de Bourmont, pour son livre sur la *Fondation de l'Université de Caen et son organisation au* XVe *siècle* (Caen, 1883. in-8º).

PRIX DE NUMISMATIQUE. — Le prix biennal de numismatique fondé par Mme Ve Duchalais et destiné au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge, publié depuis le mois de janvier 1882, est partagé cette année entre M. Caron, pour ses *Monnaies féodales françaises*, et M. de Ponton d'Amécourt, pour ses *Recherches des monnaies mérovingiennes du Cenomannicum.*

PRIX FONDÉ PAR LE BARON GOBERT, pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent. — Le premier prix est décerné à M. Paul Viollet, pour son édition des *Etablissements de saint Louis* et son premier fascicule du *Précis de l'histoire du droit français* (Paris, 1883, in-8º); le second prix à M. Tuetey, pour son livre sur *les Allemands en France et l'invasion du comté de Montbéliard* (Paris, 1883, in-8º).

PRIX FONDÉ PAR M. BORDIN. — L'Académie avait proposé pour l'année 1884 la question suivante : « Etudier la Râmayana au point de vue religieux. Quelles sont la philosophie religieuse et la morale religieuse qui y sont professées ou qui s'en déduisent? — Ne tenir compte de la mythologie qu'autant qu'elle intéresse la question ainsi posée. » Le prix n'est pas décerné. Une récompense de la valeur de deux mille francs est accordée à M. Schœbel, pour son mémoire portant pour épigraphe : *Caliginosa nocte premit Deus* (Horat).

PRIX LOUIS FOULD. — Le prix fondé par M. Louis Fould, pour l'*Histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès*, n'est pas décerné cette année. L'Académie accorde un accessit, de la valeur de trois mille francs, au *Bulletin de Correspondance hellénique.*

PRIX LA FONS-MÉLICOCQ. — Un prix triennal de dix-huit cents francs a été fondé par M. de la Fons-Mélicocq, en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France (Paris non compris), publié dans les trois années qui auront précédé le concours. L'Académie décerne le prix à M. l'abbé Haigneré, pour son *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais*. Elle accorde en outre deux mentions honorables : l'une à M. Bonnassieux, pour son ouvrage : *le Château de Clagny et Mme de Montespan. d'après les documents originaux, histoire d'un quartier de Versailles* (Paris, 1881, in-8º); l'autre à M. de Calonne, pour son livre intitulé : *la Vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois* (Paris, 1883, in-8º).

PRIX STANISLAS JULIEN. — M. Stanislas Julien a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente de quinze cents francs pour fonder un prix annuel en faveur du meilleur ouvrage relatif à la Chine. L'Académie décerne le prix au Père Zottoli, pour son *Cursus litteraturæ Sinicæ* (5 vol. in-8º).

PRIX DE LA GRANGE. — M. le marquis de la Grange a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente annuelle de mille francs destinée à fonder un prix en faveur de la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France. L'Académie décerne le prix à M. Gaston Raynaud ponr son *Recueil des motets français des* XIIe *et* XIIIe *siècles.*

ANNONCE DES CONCOURS

DONT LES TERMES EXPIRENT EN 1885, 1886 ET 1887

PRIX ORDINAIRE DE L'ACADÉMIE, — L'Académie rappelle qu'elle a prorogé à l'année 1885 la question suivante qu'elle avait proposée d'abord pour l'année 1883 : « Faire l'énumération complète et systématique des traductions hébraïques qui ont été faites au moyen âge d'ouvrages de philosophie ou de science, grecs. arabes ou même latins. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1884. — L'Académie avait prorogé à l'année 1884 le sujet suivant : « Traiter un point quelconque touchant l'histoire de la civilisation sous le Khalifat. » Ancun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie la retire du concours et la remplace par la question suivante : « Etudier d'après les chroniques arabes et principalement celles de Tabari, Maçoudi, etc., les causes politiques, religieuses et sociales qui ont déterminé la chute de la dynastie des Omeyyades et l'avènement des Abassides. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie avait proposé pour le concours de 1884 : I. « Examen historique et critique de la *Bibliothèque* de Photius. » II. « Etude grammaticale et historique de la langue des inscriptions latines, comparée avec celle des

tenir un grand compte des remarques présentées par M. Havet contre le bien-fondé des récits évangéliques. M. Havet nie également que Jésus ait annoncé la réprobation des Juifs et l'élection des païens à leur place. Sur ce point sa démonstration est parfaitement fondée, mais elle avait été déjà faite antérieurement [1]. Enfin, il ne croit pas aux vives attaques dirigées contre les pharisiens : sur ce dernier point, on est disposé à lui donner partiellement raison.

Mais nous n'avons jusqu'ici que des doutes ou des négations. Sur ce sol, où M. Havet vient d'établir si fortement qu'on ne saurait faire fond, ne pourrions-nous cependant ébaucher une image, si vague fût-elle, de ce qu'a été le Jésus de l'histoire? L'écrivain le tente. Il définit Jésus comme un *inspiré,* note ses alternatives d'amertume et d'abandon, sa pitié pour les humbles et les souffrants, met en lumière les épisodes authentiques où reparaît cette figure presque disparue. Il y a dans ces pages bien des choses fortes et heureuses; je tiens, en particulier, pour une vraie trouvaille ce terme d'inspiré, où se fondent volontiers les traits d'une physionomie que l'on éprouve une grande peine à réduire à l'unité.

Ce Jésus toutefois, que se proposait-il de faire? Il prêche le prochain avènement du royaume de Dieu, — de l'ère messianique, — ouvert aux humbles et aux petits. Comment prétend-il y travailler ? — C'est ici la partie faible du travail de M. Havet. Ce n'est pas une réponse à ces questions que le résumé suivant : « Dans les limites de ses idées et de ses croyances, Jésus a été puissant par le cœur, par la passion, par la bonté. Il a aimé son pays et sa religion au point de n'en pouvoir supporter l'humiliation et les misères, et c'est ce qui lui a fait croire, d'une foi si énergique et si contagieuse, à un lendemain réparateur... Sa vie a été un combat, sans bruit pourtant et sans violence... Il n'en a pas moins été le martyr de son patriotisme et de son amour des misérables, et il a laissé le souvenir d'une existence toute d'élan et de dévouement, terminée par une mort affreuse sur la croix : souvenir assez touchant et assez profond pour qu'après sa mort quelques-uns aient dit : Celui-là n'a-t-il pas été le Christ? et qu'une fois cela dit, on l'ait cru sans peine... Voilà Jésus tel que nous arrivons à le ressaisir, et on ne peut que l'aimer et le vénérer. »

Non, dans cet hommage rendu au fondateur du christianisme, il n'y a point de quoi satisfaire la légitime curiosité provoquée par les pages qui précèdent. Partir en guerre si vigoureusement, ébranler les traditions les plus reçues et finir par une caractéristique — disons le mot — aussi banale, c'est se montrer au-dessous de l'attente excitée. M. Havet a beau nous dire : Voltaire n'en jugeait pas autrement. — Je suis ravi pour Voltaire qu'il s'accorde avec M. Havet, ravi pour M. Havet qu'il

1. Voyez notre *Histoire des Idées messianiques*, p. 203-208. A lire M. Havet, on croirait qu'il revendique la priorité de l'idée.

emboîte le pas à Voltaire : mais ni Voltaire ni M. Havet ne m'apportent grande lumière sur le point qui m'importait.

Serait-ce que les textes nous contraignent à rester dans un vague regrettable? Serait-ce que le nouveau critique de la vie de Jésus eût dû les dépasser pour donner à son portrait la couleur qui lui fait défaut? — Nous accordons que ces textes sont fort insuffisants, mais nous devons dire que nous ne trouvons nulle part posée nettement la question au sujet de laquelle il les fallait rigoureusement interroger, dût-on y trouver une réponse incomplète ou même point du tout de réponse : Qu'est-ce que Jésus s'est proposé de faire? A-t-il eu un plan, et quel plan? Cette lacune est grave, elle est étonnante; nous nous permettrons de dire qu'elle est incompréhensible. Si sceptique que soit M. Havet sur le degré de confiance que méritent les textes évangéliques, il y a là des faits qu'on ne peut nier : l'un d'eux, c'est que Jésus avait groupé autour de lui en Galilée un certain nombre de disciples dans l'espoir de la révolution céleste qui allait inaugurer le règne des humbles ; le second, c'est qu'il se transporte soudain de la province dans la capitale et que, après s'y être trouvé en conflit avec les différents partis religieux, en particulier avec les autorités ecclésiastiques, il meurt victime du rôle qu'il s'est assigné. Quelle est ici l'importance de cette entrée quasi solennelle à Jérusalem, de la scène dite de la purification du Temple, de plusieurs paroles dont il ne semble point qu'on puisse révoquer l'authenticité? M. Havet croit inutile de s'en expliquer. Autant est remarquable la partie purement critique de son étude, autant en est insuffisante la partie positive [1].

Le chapitre II, consacré à saint Paul, contient beaucoup de choses intéressantes et bien vues. Je le tiens cependant pour le moins satisfaisant du volume, parce que l'exposé de la doctrine de celui qui est le vrai fondateur de la théologie chrétienne est manifestement manqué. M. Havet n'y a guère vu qu'une eschatologie ou doctrine des choses dernières; ce qui en est la moelle et le fond lui a échappé, à savoir cette sorte de substitution double, d'une part, du Christ prenant la place de l'humanité coupable et mourant pour elle, d'autre part, du fidèle s'identifiant au Christ par la foi et bénéficiant ainsi de ses glorieux privilèges. Cette erreur d'interprétation est d'autant plus singulière que M. Havet trouvait sur ce point d'excellents guides en notre propre langue, l'*Histoire de la théologie chrétienne* de M. Reuss, l'*Apôtre Paul* de M. Sabatier, sans parler du *Saint Paul* de M. Renan et d'un travail très pé-

1. Je ne crois pas à propos d'insister sur ce point. Dans un article précédemment cité j'avais signalé cette lacune dans les termes suivants : « Je désirerais vivement « qu'avant de donner une forme définitive à son *Jésus*, M. Havet le reprît en se « préoccupant uniquement de porter la lumière sur ce point : Comment Jésus s'i- « maginait-il, aux différents moments de sa carrière, travailler à l'avènement de « l'ère messianique? — Il ne manquerait pas, avec sa méthode sûre et rigoureuse, de « s'approcher de la solution. » Je regrette de constater que M. Havet n'a pas tenu compte de mon desideratum.

nétrant de M. Ménégoz : *Le péché et la rédemption d'après saint Paul.* Si M. Havet rend pleine et haute justice à l'homme d'action, le penseur lui a échappé. On rencontre même dans ces pages un développement bien étrange sur la glossolalie ou don des langues. Ce phénomène d'agitation extatique est bien connu de tous ceux qui s'occupent du christianisme primitif : M. Havet a cru devoir imaginer qu'il consistait en ce que « dans le discours, on mêlait à la langue ordinaire des termes empruntés à celle d'un autre temps et d'une autre localité ; ces termes s'appelaient des *langages* [1]. » Ce sont là de ces pages qu'on voudrait effacer et qui sont malheureusement de nature à dissimuler la haute valeur de l'œuvre à ceux qui, par position ou par tendance, sont portés à la méconnaître.

En revanche, le chapitre consacré aux *trois premiers évangiles* contient foule de choses excellentes. C'est ici qu'on voit bien quel tort M. Havet se fait à lui-même quand il se proclame trop modestement un disciple du XVIIIe siècle en matière d'histoire religieuse. Il n'est pas un critique comme lui pour embrasser l'ensemble d'un texte et le fouiller en même temps dans ses profondeurs. Il nous met sous les yeux dans son entier le récit de la Passion de façon à faire ressortir invinciblement son caractère idéal et légendaire. Sa critique des trois récits, dits les Évangiles, contient beaucoup de remarques, déjà anciennes, mais présentées avec une netteté et une sorte de conviction robuste qui les font paraître nouvelles, sans parler de mainte observation, ingénieuse ou forte, dont le mérite lui revient tout entier. M. Havet a donné la préférence à l'évangile de Marc, ce qui est une vue très digne d'approbation ; il se montre fort sévère pour les éléments nouveaux que soit Matthieu, soit Luc apportent au cadre fourni par le second évangile. Je suis tenté de me ranger à côté de lui sur bien des points, cependant je trouve exagéré son scepticisme à l'endroit du sermon sur la montagne. Pas plus que lui je n'y vois, sans doute, une sténographie des déclarations de Jésus ; mais, dans cette sorte de résumé de la prédication morale du christianisme naissant, il me paraît impossible de contester son influence directe.

Dans le chapitre sur l'Apocalypse, on constatera d'abord l'adhésion de l'écrivain à ce qui est généralement considéré comme une des plus ingénieuses découvertes de la critique moderne, l'explication du chiffre 666 par Néron ; toutefois M. Havet, insistant sur différents points, entre autres sur le sens du chapitre XVII, estime que l'œuvre n'est pas antérieure au temps de Domitien. La place manque ici pour la discussion de ces vues intéressantes ; on les signale à qui de droit, en concédant que différents traits du livre s'accordent mal, en effet, à la façon de voir qui a prévalu récemment.

Le chapitre VIII et dernier est un des plus captivants de l'œuvre. L'écrivain se propose d'y « examiner en général ce qui a pu favoriser

1. P. 163.

la conversion des gentils au christianisme, ou au contraire ce qui était de nature à y faire obstacle. » Il y est traité notamment des persécutions exercées par le gouvernement impérial contre les partisans de la foi nouvelle.

Nous résumerons ainsi notre jugement sur le *Nouveau Testament* de M. Havet : Œuvre incomplète, inégale, mais d'une puissante originalité. Lettré, chez lequel la finesse de perception va de pair avec l'ampleur du coup d'œil; logicien, qui saisit le défaut de la cuirasse et y enfonce son arme jusqu'à la garde; humaniste, dont le cœur vibre au bien et au beau sous quelque vêtement qu'ils se présentent, dont la conscience se révolte à l'injustice, d'où qu'elle vienne; âme probe, sincère, candide, M. Havet apporte, de plus, en son étude une incroyable fraîcheur d'impressions, qui tient à ce qu'il ne sort pas des écoles. Par ses défauts comme par ses qualités, ce volume est ainsi une contribution précieuse à des recherches, auxquelles l'auteur ne semblait pas d'abord destiné. Venu du coin de l'horizon opposé à celui d'où partent les historiens habituels du christianisme, M. Havet a fait, en effet, dans ce volume une sorte de *preuve* ou de vérification de leurs résultats. Ce qui a résisté à cette double expérience devient donc très solide. J'estime qu'il est devenu ainsi relativement facile de tracer devant le public indépendant une esquisse, aussi approchée que les documents le permettent, de nos connaissances touchant les commencements de la révolution religieuse d'où est sortie la société européenne.

II

Nous avons à considérer également le nouveau volume de M. Havet comme partie intégrante d'une étude plus vaste, *le Christianisme et ses origines,* dont on n'a pas oublié qu'il forme la troisième et dernière partie. Reportons-nous à la préface de l'*Hellénisme*. J'y lis ce qui suit : « J'étudie le christianisme dans ses origines, non pas seulement dans ses origines immédiates, c'est-à-dire la prédication de celui qu'on nomme le Christ et de ses apôtres, mais dans ses sources premières et plus profondes, celles de l'antiquité hellénique, dont il est sorti presque tout entier. Je fais l'histoire des croyances, des idées, des pratiques que nous appelons chrétiennes, en remontant aux commencements mêmes de la pensée grecque... La seconde partie aura pour objet les origines juives de la religion nouvelle et l'étude de la révolution par laquelle cette religion se détache en apparence du judaïsme pour se répandre dans le monde païen... — Ce que je me propose d'établir, (c'est) que le christianisme est beaucoup plus hellénique qu'il n'est juif. Il faut distinguer l'essence et l'accident... [1] » Il semble que ce propos réclame comme conclusion nécessaire le tableau de l'*hellénisation* du christianisme juif, le spectacle des éléments orientaux de la nouvelle formule religieuse su-

1. Préface du tome Ier, p. v et vi.

bissant l'influence de la civilisation où ils se fondent, l'*accidentel* disparaissant dans l'*essentiel*. Or rien de pareil. Nous sommes mis en présence des facteurs du christianisme, le facteur grec, qu'on nous déclare le principal, le facteur juif, qui est secondaire, mais n'en est pas moins le père immédiat du christianisme primitif. Nous prétendons qu'on nous montre comment le christianisme définitif est sorti de ces éléments, qui nous ont été jusqu'ici présentés isolément, comment dans ce mélange l'élément juif s'est subordonné à l'élément grec. Silence complet. M. Havet ne soupçonne même point notre attente, légitimement excitée par ses promesses. Il nous donne l'analyse, à savoir les *origines* ou antécédents du christianisme, il nous prive de la synthèse, le *christianisme*. Cela est, en vérité, très étrange et je me l'explique mal [1].

L'ouvrage, sous la forme définitive qu'il a reçue, répond plutôt à une autre préoccupation, également avouée dans la préface, celle de ruiner le caractère surnaturel que la tradition reconnaît au christianisme : « C'est pour combattre et, s'il se peut, pour déraciner ce préjugé (d'une révélation surnaturelle), que j'écris ce livre [2]. » Si l'on se place à ce point de vue, on conçoit que le miracle, qui est nié dans les facteurs, ne puisse exister dans le produit; il n'en reste pas moins que le plan de l'œuvre demeure sujet à caution.

Mais, dira-t-on, si le christianisme est avant tout un produit de l'hellénisme, le fond doit en être tenu pour excellent par un homme qui ne fait pas mystère de son attachement à l'antiquité classique. Grattez le chrétien, vous trouverez le disciple de l'antique sagesse. Eh bien! tout au contraire, il faut constater que M. Havet rêve la ruine du christianisme. Il lui échappe de dire : « Telle a été l'illusion que, lorsque la multitude a fait chez nous la Révolution, elle a cru quelquefois la faire d'après l'Évangile, tandis qu'en réalité la Révolution est destinée à effacer l'Évangile à jamais [3]. » M. Havet se donne ici pour un fidèle de l'Évangile révolutionnaire, levant le drapeau de sa foi contre celui, opposé, de l'Évangile chrétien. La théologie chrétienne est jugée avec une sévérité sans appel : « Pour constituer la théologie, il fallait unir à la faculté d'associer les disparates, qui est dans l'esprit de l'Orient, celle d'argumenter sans fin, qui caractérise l'esprit grec. Et c'est là ce qui s'est produit quand les sombres fantaisies de Paul ont été reprises et développées par les Pères [4]. » — Nous lisons ailleurs ceci : « Quand on disait autrefois quelle grande part Paul avait eue dans l'établissement du christianisme, on lui donnait, aux yeux de presque tous, un éloge su-

1. L'explication est sans doute à trouver en ceci, que M. Havet ayant rassemblé les éléments de la solution et les ayant mis à la disposition de ses lecteurs, leur laisse à eux-mêmes le soin de faire la synthèse. M. Havet, qui est beaucoup plus logicien qu'historien, trouve peut-être cela suffisant.

2. *Ibidem*, p. v.

3. T. IV, p. 265.

4. *Ibidem*, p. 153.

prême. Les choses aujourd'hui sont bien changées. Ceux qui regardent l'avènement du christianisme comme un grand malheur pour l'humanité ne peuvent en savoir beaucoup de gré à l'apôtre des gentils [1]. » Et encore : « Même pour échapper à la loi, il (l'apôtre Paul) se croyait obligé de s'autoriser de la Bible, et il y a emprisonné après lui pour quinze siècles l'esprit humain, qui, dans le monde hellénique, n'avait connu aucune servitude de cette espèce, mais qui dès lors a été frappé d'impuissance, de stérilité et de mort [2]. »

Il faudrait pourtant s'entendre. Si le christianisme est *essentiellement* un produit de l'hellénisme et *accidentellement* un produit du judaïsme, il ne saurait être si mauvais, qu'il faille travailler à lui substituer la religion des principes de 1789. Si, en revanche, il mérite la condamnation expressément formulée dans les citations qui précèdent, c'est qu'il n'est pas sorti *presque tout entier* de l'antiquité hellénique.

Je me reprocherais d'insister. M. Havet subit ici visiblement l'influence du jugement frivole et haineux porté par le XVIIIe siècle sur la religion et le christianisme. Il parle dans ces lignes comme un disciple docile, auquel aurait été confié le drapeau de la libre pensée. Mais sa plume, toujours sincère, le met à chaque instant en contradiction avec ses prémisses. Laissons donc de côté une philosophie, aujourd'hui tombée dans un discrédit mérité, pour ne plus voir dans cette belle œuvre que l'enquête parallèle, admirablement poursuivie, sur le double développement religieux et moral dont nous sommes issus : sans prétendre faire battre l'une contre l'autre ou l'une par l'autre les civilisations dont nous sommes les fils, appliquons-nous plutôt à réunir dans un même hommage la patrie grecque et la patrie juive, dont M. Havet a si éloquemment établi les titres égaux à notre amour et à notre vénération [3].

Maurice VERNES.

---

1. P. 219.
2. P. 221.
3. Il ne me paraît pas possible de laisser passer sans les relever des déclarations, que j'ai lues avec étonnement dans la préface du tome IV. — On se souvient que M. Havet avait développé au cours de son troisième volume une hypothèse très hardie, d'après laquelle le recueil des prophéties bibliques, au lieu d'être l'œuvre d'écrivains du VIIIe au Ve siècle, daterait seulement du second siècle avant notre ère. En la préface du présent volume, il se plaint dans les termes suivants de l'accueil qui a été fait à ses propositions : « Celle-là (la partie de ses vues relative aux livres des prophètes) n'a eu personne pour elle. Presque tous les critiques l'ont condamnée, et les seuls qui l'aient ménagée sont ceux quiln'en ont rien dit. » (P. III.) Et ailleurs : « Les arguments que j'ai tirés (en faveur de ma thèse), soit du caractère général des temps représentés dans ces livres, soit de certains détails particuliers, remplissent une trentaine de pages de mon tome III. On n'a pas daigné les examiner. » Or, nous avons à cette même place (22 février et 1er mars 1879) soumis les vues de M. Havet à un examen, non pas sans doute complet, mais somme toute assez développé, lui accordant que la thèse habituellement reçue méritait d'être sérieusement modifiée, que des portions considérables des écrits prophétiques pouvaient fort bien n'être que l'œuvre d'écrivains plus récents qui auraient repris librement des thèmes anciens ; mais nous n'avons pas cru devoir le suivre dans sa supposition d'une littérature entière,

VARIÉTÉS

Notes d'archéologie orientale.

XVII

Les inscriptions araméennes de Teima : le dieu Çelem.

I

Dans une note précédente [1], j'ai fait des réserves sur la date assignée par M. Nœldeke à la stèle araméenne de Teima. Je voudrais maintenant présenter quelques observations sur certains points du contenu même de ce texte tel qu'il est traduit par M. Nœldeke.

Une petite scène figurée nous montre, sur le côté gauche de la stèle, un personnage nu-tête, debout, officiant devant un autel. Au-dessous sont écrits en deux lignes les mots que M. Nœldeke lit : צלם שזב כמרא, et rend par : *Image de Chezeb* [2] *le prêtre.*

A première vue cette interprétation paraît assez plausible, le mot צלם *çelem* (littéralement *ombre*) désignant fréquemment dans l'épigraphie sémitique [3] la représentation figurée, statue ou autre, d'un personnage, le plus souvent d'un défunt, ce qui, suivant M. Nœldeke, serait peut-être ici le cas.

Cependant, je me demande s'il ne vaudrait pas mieux ici lire en un seul mot צלמשזב, *Çelemchezeb*, et traduire : *Çelemchezeb, le prêtre. Çelemchezeb* deviendrait alors un nom propre théophore, signifiant celui que *Çelem* (c'est-à-dire le dieu Çelem) *a délivré, sauvé.*

L'interprétation que je propose me semble trouver une première confir-

---

sortie de toutes pièces des crises religieuses du second siècle avant l'ère chrétienne. Voilà ce qu'on ne soupçonnerait pas si l'on s'en tenait aux lignes que j'ai reproduites ci-dessus. Mais, ce n'est pas tout: j'avais indiqué à M. Havet deux points sur lesquels sa discussion était insuffisante, deux points de première importance, en dehors de pas mal d'objections de moindre valeur. D'une part j'écrivais : « J'ose dire que cette hypothèse ne prendrait une apparence redoutable que du moment où le livre de Jérémie serait directement attaqué et serré de près; or c'est ce qui n'est pas. » D'autre part, je remarquais que M. Havet avait omis de rechercher si sa « solution répondait aux exigences qu'il avait réclamées de la solution ordinaire. N'aurait-il pas été frappé, dans ce cas, du peu de convenance qu'offre la collection prophétique, si l'on considère son immense variété de sujets, ses longueurs, ses obscurités, sa complication, avec l'idée et le but précis que doit se proposer la prédication en un temps d'épreuves extraordinaires? Qu'il relise Daniel à cet égard et qu'il voie la différence! Pour nous, une pareille hypothèse, soumise à cette sorte de contre-épreuve, se heurte à mille impossibilités... » M. Havet a-t-il répondu à ces objections, que je me permets de continuer à tenir pour fort graves? Non; pour me servir de sa propre expression, il « n'a pas daigné les examiner ». Mais, au moins, qu'il n'adresse pas le reproche contraire à tous ses critiques!

1. *Revue critique*, 29 sept. 1884, p. 365.

2. Pour plus de commodité, je donne au nom *Chezeb*, dont M. Nœldeke laisse sagement la prononciation indéterminée, une vocalisation conventionnelle.

3. Voir les inscriptions palmyréniennes et nabatéennes.

mation dans une autre inscription araméenne, recueillie par M. Euting, également à Teima, où il est question d'une dédicace faite : לצלם אלהא [1] ; M. Nœldeke traduit : *à l'image du dieu;* ne serait-ce pas plutôt : *à Çelem le dieu?* C'est exactement l'équivalent de la formule que nous trouvons dans les inscriptions araméennes d'Egypte : לאוסרי אלהא *à Osiris le dieu* [2].

Cette interprétation tend à modifier d'une façon sensible la teneur générale de la stèle de Teima, où les mots en discussion reviennent plusieurs fois et sont comme le pivot du texte. Ainsi aux lignes 10 et 11 il ne faudrait plus traduire avec M. Nœldeke : « *Que les dieux de Teima protègent l'image de Chezeb, fils de Petosiri* (?), *et sa race* », mais, ce qui semble d'un parallélisme bien plus naturel : ..... *protègent Çelemchezeb, fils de Petosiri, et sa race.* A la ligne 12 les mots בבית צלם *im Bildhaus,* deviendraient forcément : *dans le temple de Çelem.* Aux lignes 20-21 ce ne serait plus l'*image de Chezeb,* mais, ce qui se comprend beaucoup mieux, *Çelemchezeb* lui-même qui serait exempté des redevances religieuses et séculières (si tel est bien le sens de la phrase).

A plusieurs reprises le nom du dieu *Çelem* est suivi des mots : זי חגם, et une fois de : זי מחר ?, que M. Nœldeke renonce à expliquer. Ne pourrait-on songer, malgré l'absence du ב locatif, à des appellations qualificatives de ce dieu, peut-être d'ordre géographique [3] ?

Quant à la personnalité même de ce dieu *Çelem*, ou *Çalm,* qui est peut-être à chercher dans le panthéon assyrien ou sabéen, on peut essayer, faute de mieux, de se renseigner par l'étymologie, la racine *Çalam* signifiant *ombre, ténèbres, obscurité.* Les passages bibliques où le mot *çelem* est employé dans le sens spécifique d'*idole* sont bien connus; il ne faut pas oublier surtout le passage d'Amos (V, 25), aussi fameux qu'obscur, où, bien qu'au pluriel, notre mot semble mis en parallélisme avec Molek. Peut-être faut-il également rapprocher du nom de *Çelemchezeb* le nom du roi madianite *Çalmounnâ,* צלמנע (Juges, VIII, 5) ; il ne faut pas perdre de vue que Teima n'est pas très loin de Midian.

Quoi qu'il en soit, si l'interprétation que je suggère était admise, le sens général de la stèle de Teima y gagnerait quelque clarté. Il s'agirait de l'établissement à Teima, sous les auspices et à côté des divinités locales, d'un culte importé du dehors, le culte du dieu Çelem.

Ce culte aurait été desservi dans un temple distinct par un prêtre Çelemchezeb, dont le nom, comme c'est souvent le cas, serait formé avec celui du dieu qu'il adorait. Des redevances auraient été assignées

---

1. Cette inscription avait déjà été relevée par M. Ch. Doughty en 1877 (*Documents épigraphiques recueillis dans le nord de l'Arabie,* pl. XXVII, fol. 51-53). Il faut en rapprocher, pour la formule initiale, une autre inscription découverte par le même (pl. III. f° 1).

2. Cf. dans l'inscription nabatéenne bilingue trouvée à Sidon : לדושרא אלה à Dousarès le dieu.

3. A moins que le mot suivant le relatif *zi* ne soit, surtout dans le second cas, un verbe le régissant.

au nouveau culte, et Çelemchezeb lui-même aurait été exempté de toutes taxes. Ces dispositions devaient être établies au nom d'une autorité supérieure dont la mention était contenue dans la partie de la stèle qui a souffert.

II

Sur un autre fragment araméen de la même région, copié par M. Euting, M. Nœldeke lit : בר שעלן ברת שבען... et traduit : [tombeau de NN, fille de NN], *fils de Cha'lân, âgée de soixante-dix ans.*

L'on peut concevoir des doutes sur la façon dont M. Nœldeke lit et rend les derniers mots. En tout cas, les premiers sont certainement mal lus : les deux premiers caractères où M. Nœldeke voit בר *fils*, sont, en réalité, נפ ; le *chin* du prétendu nom propre *Cha'alan*, doit leur être rattaché, et l'on obtient le mot נפש *nefech* « tombeau ».

Ma lecture reçoit une double confirmation de la copie de M. Doughty [1], prise plusieurs années avant celle de M. Euting, et aussi de la comparaison avec une autre inscription araméenne, découverte à Teima par le voyageur anglais [2], inscription qui débute également par le mot *nefech*, clairement écrit. Le nom même du défunt, ou de la défunte, se trouve dès lors gravement modifié par l'attribution du *chin* initial au mot précédent ; ce n'est plus שעלן *Cha'lan*, mais עלן *'Alan, 'Alain* ; cf. עלינא, Ἀλαίνης des inscriptions de Palmyre [3].

Il est inutile de rappeler l'emploi si fréquent du mot *nefech*, avec le sens de tombeau, dans l'épigraphie araméenne postérieure de Palmyre et des Nabatéens ; il est intéressant de constater l'ancienneté de cet emploi.

CLERMONT-GANNEAU.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance publique annuelle du 14 novembre 1884.

M. G. Perrot, président, prononce un discours dans lequel, après avoir rendu hommage à la mémoire des quatre académiciens morts cette année, MM. Thomas-Henri Martin, Charles Tissot, Albert Dumont et Adolphe Régnier, il annonce les prix décernés en 1884 et les sujets de prix proposés.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit une *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Thomas Henri Martin, membre libre de l'Académie.*

M. Gaston Paris lit un mémoire intitulé : *les Anciennes Versions françaises de l'*Art d'aimer *et des* Remèdes d'amour *d'Ovide.*

JUGEMENT DES CONCOURS

PRIX ORDINAIRE. — L'Académie avait prorogé à l'année 1884 la question suivante : « Classer et identifier autant qu'il est possible les noms géographiques de l'Occident de l'Europe qu'on trouve dans les ouvrages rabbiniques depuis le xe siècle jusqu'à la fin du xve. Dresser une carte de l'Europe occidentale où tous ces noms soient placés, avec signes de doute s'il y a lieu. » Elle décerne le prix à M. Neubauer, attaché à la Bibliothèque bodléienne, à Oxford.

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. — L'Académie décerne trois médailles : la première à M. Pothier, pour son mémoire : *les Tumulus du plateau de Ger* (manuscrit) ; la deuxième à M. Loth, pour son ouvrage : *l'Émigration bretonne en Armorique du* v^e *au* viiie *siècle de notre ère* (Paris, 1883, in-8°) ; la troisième à M. Ch. Mortet, pour son travail intitulé : *le Livre des Constitucions demenées el Chastelet de Paris* (Paris, 1883, in-8°). L'Académie accorde en outre six mentions honorables : la pre-

---

1. *l. c.*

2. *Op. cit.*, pl. XXVII, f° 52.

3. De Vogüé, *Syrie centrale ; Inscriptions sémitiques*, n° 10 et suivants.

mière à M. Armand Gasté, pour ses *Etudes sur les Noëls virois par Jean Le Houx, Olivier Basselin et les compagnons du Vau de Vire, les Chansons normandes du* xve *siècle* (Caen, 1866, in-12), *Noëls et Vaudevires du manuscrit de Jehan Porée* (Caen, 1883, in-8°) : la deuxième à M. P. Du Chatellier, pour ses *Recherches sur les sépultures de l'époque de bronze en Bretagne, explorations et études comparatives* (1877-1882), broch. in-8°; le troisième à M. Léon Flourac, pour son livre sur *Jean Ier, comte de Foix, vicomte souverain de Béarn* (Paris, 1884, in-8°); la quatrième à M. Paul Guérin, pour son *Recueil de documents concernant le Poitou, contenus dans les registres de la Chancellerie de France;* la cinquième à M. Bouquet, pour l'étude intitulée : *la Parthénie ou banquet des Palinods de Rouen en 1546, poème latin du* XVIe *siècle* (Rouen, 1883, in-8°); la sixième à M. le comte Amédée de Bourmont, pour son livre sur la *Fondation de l'Université de Caen et son organisation au* XVe *siècle* (Caen, 1883. in-8°).

PRIX DE NUMISMATIQUE. — Le prix biennal de numismatique fondé par Mme Ve Duchalais et destiné au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge, publié depuis le mois de janvier 1882, est partagé cette année entre M. Caron, pour ses *Monnaies féodales françaises*, et M. de Ponton d'Amécourt, pour ses *Recherches des monnaies mérovingiennes du Cenomannicum.*

PRIX FONDÉ PAR LE BARON GOBERT, pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent. — Le premier prix est décerné à M. Paul Viollet, pour son édition des *Etablissements de saint Louis* et son premier fascicule du *Précis de l'histoire du droit français* (Paris, 1883, in-8°); le second prix à M. Tuetey, pour son livre sur *les Allemands en France et l'invasion du comté de Montbéliard* (Paris, 1883, in-8°).

PRIX FONDÉ PAR M. BORDIN. — L'Académie avait proposé pour l'année 1884 la question suivante : « Etudier la Râmayana au point de vue religieux. Quelles sont la philosophie religieuse et la morale religieuse qui y sont professées ou qui s'en déduisent? — Ne tenir compte de la mythologie qu'autant qu'elle intéresse la question ainsi posée. » Le prix n'est pas décerné. Une récompense de la valeur de deux mille francs est accordée à M. Schœbel, pour son mémoire portant pour épigraphe : *Caliginosa nocte premit Deus* (Horat).

PRIX LOUIS FOULD. — Le prix fondé par M. Louis Fould, pour l'*Histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès*, n'est pas décerné cette année. L'Académie accorde un accessit, de la valeur de trois mille francs, au *Bulletin de Correspondance hellénique.*

PRIX LA FONS-MÉLICOCQ. — Un prix triennal de dix-huit cents francs a été fondé par M. de la Fons-Mélicocq, en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France (Paris non compris), publié dans les trois années qui auront précédé le concours. L'Académie décerne le prix à M. l'abbé Haigneré, pour son *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais.* Elle accorde en outre deux mentions honorables : l'une à M. Bonnassieux, pour son ouvrage : *le Château de Clagny et Mme de Montespan. d'après les documents originaux, histoire d'un quartier de Versailles* (Paris, 1881, in-8°); l'autre à M. de Calonne, pour son livre intitulé : *la Vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois* (Paris, 1883, in-8°).

PRIX STANISLAS JULIEN. — M. Stanislas Julien a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente de quinze cents francs pour fonder un prix annuel en faveur du meilleur ouvrage relatif à la Chine. L'Académie décerne le prix au Père Zottoli, pour son *Cursus litteraturæ Sinicæ* (5 vol. in-8°).

PRIX DE LA GRANGE. — M. le marquis de la Grange a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente annuelle de mille francs destinée à fonder un prix en faveur de la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France. L'Académie décerne le prix à M. Gaston Raynaud ponr son *Recueil des motets français des* XIIe *et* XIIIe *siècles.*

ANNONCE DES CONCOURS

DONT LES TERMES EXPIRENT EN 1885, 1886 ET 1887

PRIX ORDINAIRE DE L'ACADÉMIE. — L'Académie rappelle qu'elle a prorogé à l'année 1885 la question suivante qu'elle avait proposée d'abord pour l'année 1883 : « Faire l'énumération complète et systématique des traductions hébraïques qui ont été faites au moyen âge d'ouvrages de philosophie ou de science, grecs, arabes ou même latins. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1884. — L'Académie avait prorogé à l'année 1884 le sujet suivant : « Traiter un point quelconque touchant l'histoire de la civilisation sous le Khalifat. » Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie la retire du concours et la remplace par la question suivante : « Etudier d'après les chroniques arabes et principalement celles de Tabari, Maçoudi, etc., les causes politiques, religieuses et sociales qui ont déterminé la chute de la dynastie des Omeyyades et l'avènement des Abassides. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie avait proposé pour le concours de 1884 : I. « Examen historique et critique de la *Bibliothèque* de Photius. » II. « Etude grammaticale et historique de la langue des inscriptions latines, comparée avec celle des

écrivains romains, depuis le temps des guerres puniques jusqu'au temps des Antonins. » Aucun mémoire n'ayant été déposé sur ces deux questions, l'Académie les proroge toutes les deux à l'année 1887. Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé : 1° Pour le concours de l'année 1885 : I. « Etude sur l'instruction des femmes au moyen âge. Constater l'état de cette instruction dans la société religieuse et dans la société civile en ce qui regarde la connaissance des lettres profanes et des genres divers de littérature vulgaire. Apprécier sommairement le caractère et le mérite relatif des écrits composés par les femmes, particulièrement du XIe siècle au XVe siècle. » II. « Exposer la méthode d'après laquelle doit être étudie, préparé pour l'impression et commenté, un ancien obituaire. Appliquer les règles de la critique à l'étude d'un obituaire rédigé en France avant le XIIIe siècle. Montrer le parti qu'on peut tirer de l'obituaire pris comme exemple, pour la chronologie, pour l'histoire des arts et des lettres et pour la biographie des personnages dont le nom appartient à l'histoire civile ou à l'histoire ecclésiastique. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1884; 2° Pour le concours de l'année 1886 : « Faire d'après les textes et les monuments figurés le tableau de l'éducation et de l'instruction que recevaient les jeunes Athéniens aux Ve et IVe siècles av. J.-C. jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Les concurrents sont invités à ne pas insister sur les exercices gymnastiques. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1885. — L'Académie propose en outre pour l'année 1887 le sujet suivant : « Etude sur les contributions demandées en France aux gens d'Eglise depuis Philippe-Auguste jusqu'à l'avènement de François Ier. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — Chacun de ces prix est de la valeur de deux mille francs.

Antiquités de la France. — Trois médailles de la valeur de cinq cents francs chacune seront décernées aux meilleurs ouvrages manuscrits ou publiés dans le cours des années 1883 et 1884 sur les antiquités de la France, qui auront été déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1885. Les ouvrages de numismatique ne sont pas admis à ce concours.

Prix de numismatique. — I. Le prix de numismatique fondé par M. Allier de Hauteroche sera décerné, en 1885, au meilleur ouvrage de numismatique qui aura été publié depuis le mois de janvier 1883. Ce concours est ouvert à tous les ouvrages de numismatique ancienne. Le prix est de la valeur de quatre cents francs. — II. Le prix biennal de numismatique fondé par Mme veuve Duchalais sera décerné, en 1886, au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge qui aura été publié depuis le mois de janvier 1884. Le prix est de la valeur de huit cents francs. — Les ouvrages devront être déposés au secrétariat de l'Institut : pour le concours Allier de Hauteroche, le 31 décembre 1884; pour le concours Duchalais, le 31 décembre 1885.

Prix fondés par le baron Gobert. — Pour l'année 1885, l'Académie s'occupera à dater du 1er janvier, de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1er janvier 1884, et qui pourront concourir aux prix annuels fondés par le baron Gobert. En léguant à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la moitié du capital provenant de tous ses biens, après l'acquittement des frais et des legs particuliers indiqués dans son testament, le fondateur a demandé: « que les neuf dixièmes de l'intérêt de cette moitié fussent proposés en prix annuel pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, et l'autre dixieme pour celui dont le mérite en approchera le plus : déclarant vouloir, en outre, que les ouvrages couronnés continuent à recevoir, chaque année, leur prix jusqu'à ce qu'un ouvrage meilleur le leur enlève, et ajoutant qu'il ne pourra être présenté à ce concours que des ouvrages nouveaux. » — Tous les volumes d'un ouvrage en cours de publication qui n'ont point encore été présentés au prix Gobert seront admis à concourir, si le dernier volume remplit toutes les conditions exigées par le programme du concours. — Sont admis à ce concours les ouvrages composés par des écrivains étrangers à la France. — Sont exclus de ce concours les ouvrages des membres ordinaires ou libres et des associés étrangers de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — L'Académie rappelle aux concurrents que, pour répondre aux intentions du baron Gobert, qui a voulu récompenser les ouvrages les plus savants et les plus profonds sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, ils doivent choisir des sujets qui n'aient pas encore été suffisamment éclairés ou approfondis par la science. Telle serait une histoire de province où l'on s'attacherait à prendre pour modèle la méthode et l'érudition de dom Vaissète : l'Ile-de-France, la Picardie, etc., attendent encore un travail savant et profond. L'érudition trouverait aussi une mine féconde à exploiter si elle concentrait ses recherches sur un règne important : il n'est pas besoin de proposer ici d'autre exemple que la *Vie de saint Louis*, par Le Nain de Tillemont. Enfin un bon dictionnaire historique et critique de l'ancienne langue française serait un ouvrage d'une haute utilité, s'il rappelait le monument élevé par Du Cange dans son *Glossaire de la latinité du moyen âge*. — Tout en donnant ces indications, l'Académie réserve expressément aux concurrents leur pleine et entière liberté. Elle a voulu seulement appeler leur attention sur quelques-uns des sujets qui pourraient être mis en lumière par de sérieuses recherches ; elle

veut faire de mieux en mieux comprendre que la haute récompense instituée par le baron Gobert est réservée à ceux qui agrandissent le domaine de la science en pénétrant dans des voies encore inexplorées. — Six exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ce concours devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1885, et ne sont pas rendus.

Prix Bordin. — M. Bordin, notaire, voulant contribuer aux progrès des lettres, des sciences et des arts, a fondé par son testament des prix annuels qui sont décernés par chacune des cinq Académies de l'Institut. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé pour l'année 1886 les deux questions suivantes : I. « Étude critique sur les ouvrages en vers et en prose, connus sous le titre de Chronique de Normandie. » II. « Étudier la numismatique de l'île de Crète. Dresser le catalogue des médailles. Expliquer les titres principaux et les motifs accessoires. Insister sur les rapports de la numismatique crétoise avec les autres monuments trouvés dans le pays, ainsi qu'avec les types de l'art asiatique et de l'industrie primitive de la Grèce. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1885. — L'Académie rappelle qn'elle a prorogé à l'année 1885 la question suivante, qu'elle avait d'abord proposée pour l'année 1883 : «Étudier à l'aide des documents d'archives et de textes littéraires le dialecte parlé à Paris et dans l'Ile-de-France jusqu'à l'avènement des Valois. Comparer ce dialecte, d'après les résultats obtenus, à la langue française littéraire, et rechercher jusqu'à quel point le dialecte parisien était considéré au moyen âge comme la langue littéraire de la France. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1884. — L'Académie avait prorogé à l'année 1884 l' « Étude historique et critique sur la vie et les œuvres de Christine de Pisan », qu'elle avait d'abord proposée pour 1880 et prorogée une première fois à l'année 1882. Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie la retire du concours et la remplace par la question suivante : « Relever, à l'aide de documents historiques et littéraires et des dénominations locales, les formes vulgaires des noms des saints en langue d'oui et en langue d'oc; signaler la plus ancienne apparition en France des noms latins auxquels correspondent ces diverses formes. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie avait proposé pour l'année 1884 le sujet suivant : « Étude sur la langue berbère sous le double point de vue de la grammaire et du dictionnaire de cette langue; — insister particulièrement sur la formation des racines et sur le mécanisme verbal; — s'aider pour cette étude des inscriptions libyques recueillies dans ces dernières années; indiquer enfin la place du berbère parmi les autres familles de langues. » Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie la proroge à l'année 1887. Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé : 1° Pour l'année 1885 : I. « Étude critique sur les œuvres que nous possédons de l'art étrusque; origines de cet art; influence qu'il a eue sur l'art romain. » II. « Examiner et apprécier les principaux textes épigraphiques, soit latins, soit grecs, qui éclairent l'histoire des institutions municipales dans l'empire romain, depuis la chute de la République jusqu'à la fin du règne de Septime Sévère. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1884. 2° Pour l'année 1886 : « Étudier d'après les documents arabes et persans les sectes dualistes, Zendiks, Mazdéens, Daïsanites, etc., telles qu'elles se montrent dans l'Orient musulman. Rechercher par quels liens elles se rattachent soit au zoroastrisme, soit au gnosticisme et aux vieilles croyances populaires de l'Iran. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1885. — L'Académie propose en outre pour l'année 1887 la question suivante : « Examen critique de la géographie de Strabon. » Les concurrents sont invités : 1° à résumer l'histoire de la constitution du texte de cet ouvrage; 2° à caractériser la langue de Strabon par comparaison avec celle des écrivains grecs ses contemporains, tels que Diodore de Sicile et Denys d'Halicarnasse; 3° à faire la part des notions recueillies par l'observation directe des lieux, et de celles que le géographe a puisées dans les écrits de ses devanciers; 4° à exprimer des conclusions précises sur la critique dont il a fait preuve dans l'usage de ces divers documents. Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886.

Prix Louis Fould. — Le prix fondé par M. Louis Fould, pour l'*Histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès*, sera décerné, s'il y a lieu, en 1887. — L'auteur de cette fondation, amateur distingué des arts de l'antiquité, a voulu engager les savants à en éclairer l'histoire dans sa partie la plus reculée et la moins connue. — Il a mis à la disposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de vingt mille francs, pour être donnée en prix à l'auteur ou aux auteurs de la meilleure *Histoire des arts du dessin : leur origine, leurs progrès, leur transmission chez les différents peuples de l'antiquité jusqu'au siècle de Périclès.* — Par les arts du dessin, il faut entendre la sculpture, la peinture, la gravure, l'architecture, ainsi que les arts industriels dans leurs rapports avec les premiers. — Les concurrents, tout en s'appuyant sans cesse sur les textes, devront apporter le plus grand soin à l'examen des œuvres d'art de toute nature que les peuples de l'ancien monde nous ont laissées, et s'efforcer d'en préciser les caractères et les détails, soit à l'aide de dessins, de calques ou de photographies, soit par une description fidèle qui témoigne d'une

étude approfondie du style particulier à chaque nation et à chaque époque. — Les ouvrages envoyés au concours seront jugés par une commission composée de cinq membres : trois de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, un de celle des sciences, un de celle des beaux-arts. — Le jugement sera proclamé dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'année 1887. — A défaut d'ouvrages ayant rempli toutes les conditions du programme, il pourra être accordé un accessit de la valeur des intérêts de la somme de vingt mille francs pendant les trois années. — Le concours sera ensuite prorogé, s'il y a lieu, par périodes triennales. — Tous les savants français et étrangers, excepté les membres régnicoles de l'Institut, sont admis au concours.

Prix La Fons-Mélicocq. — Un prix triennal de dix-huit cents francs a été fondé par M. de la Fons-Mélicocq, en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France (Paris non compris). L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1887; elle choisira entre les ouvrages manuscrits ou imprimés en 1884, 1885 et 1886, qui lui auront été adressés avant le 31 décembre 1886.

Prix Brunet. — M. Brunet, par son testament en date du 14 novembre 1867, a fondé un prix triennal de trois mille francs pour un ouvrage de bibliographie savante que l'Académie des inscriptions, qui en choisira elle-même le sujet, jugera le plus digne de cette récompense. L'Académie rappelle qu'elle a proposé pour le concours de 1885 la question suivante : « Relever sur le grand catalogue de bibliographie arabe intitulé *Fihrist* toutes les traductions d'ouvrages grecs en arabe; critiquer ces données bibliographiques d'après les documents imprimés et manuscrits. » Les ouvrages pourront être imprimés ou manuscrits et devront être d'une date postérieure à la clôture du dernier concours. Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 31 décembre 1884.

Prix Stanislas Julien. — M. Stanislas Julien a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de quinze cents francs pour fonder un prix annuel en faveur du *meilleur ouvrage relatif à la Chine*. Les ouvrages devront être déposés, en double exemplaire, au secrétariat de l'Institut, le 31 décembre 1884.

Prix Delalande-Guérineau. — Mme Delalande, veuve Guérineau, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de vingt mille francs (réduite à dix mille cinq francs) dont les intérêts doivent être donnés en prix tous les deux ans, au nom de Delalande-Guérineau, à la personne qui aura composé l'ouvrage jugé le meilleur par l'Académie. Le prix n'ayant pas été décerné en 1884, l'Académie décernera deux prix en 1886 : 1° *Au meilleur ouvrage dans l'ordre des études du moyen âge;* 2° *Au meilleur ouvrage dans l'ordre des études orientales*. Les ouvrages destinés au concours devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au secrétariat de l'Institut, le 31 décembre 1885.

Prix Jean Reynaud. — Mme veuve Jean Reynaud, « voulant honorer la mémoire de son mari et perpétuer son zèle pour tout ce qui touche aux gloires de la France », a fait donation à l'Institut d'une rente de dix mille francs, destinée à fonder un prix annuel qui sera successivement décerné par chacune des cinq Académies. Conformément au vœu exprimé par la donatrice, « ce prix sera accordé au travail le plus méritant, relevant de chaque classe de l'Institut, qui se sera produit pendant une période de cinq ans. Il ira toujours à une œuvre originale, élevée et ayant un caractère d'invention et de nouveauté. Les membres de l'Institut ne seront pas écartés du concours. Le prix sera toujours décerné intégralement. Dans le cas où aucun ouvrage ne paraîtrait le mériter entièrement, sa valeur serait délivrée à quelque grande infortune scientifique, littéraire ou artistique. Il portera le nom de son fondateur, Jean Reynaud. » Ce prix sera décerné pour la seconde fois, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1885.

Prix de La Grange. — M. le marquis de La Grange a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente annuelle de mille francs destinée à fonder un prix en faveur de la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France; à défaut d'une œuvre inédite, le prix pourra être donné au meilleur travail sur un poète déjà publié, mais appartenant aux anciens poètes. Ce prix sera décerné, s'il y a lieu, en 1885.

Conditions générales des concours. — Les ouvrages envoyés aux différents concours ouverts par l'Académie devront parvenir, francs de port et brochés, au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier de l'année où le prix doit être décerné. — Ceux qui seront destinés aux concours pour lesquels les ouvrages imprimés ne sont point admis devront être écrits en français ou en latin. Ils porteront une épigraphe ou devise, répétée dans un billet cacheté qui contiendra le nom de l'auteur. Les concurrents sont prévenus que tous ceux qui se feraient connaître seront exclus du concours; leur attention la plus sérieuse est appelée sur cette disposition. — L'Académie ne rend aucun des ouvrages imprimés ou manuscrits qui ont été soumis à son examen; les auteurs des manuscrits ont la liberté d'en faire prendre des copies au secrétariat de l'Institut.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — 1 décembre — 1884

203. — **Beitræge zu einer Geschichte der griechischen Sprache,** von Dr. Karl Krumbacher. Weimar. Hof-Buchdruckerei, 1884. Teil einer bei der philos. Fakultæt der Universitæt München eingereichten Habilitationsschrift.

La brochure de M. Krumbacher mérite à tous égards d'être signalée aux néo-grécisants et au monde savant en général. M. K. s'est proposé, dans une courte introduction (p. 4-18), d'exposer tout d'abord les principes qui l'ont guidé dans ses recherches; il a ensuite appliqué une méthode bien définie à l'examen de quelques questions de détail. Nous sommes enfin heureux de le constater : cette méthode diffère essentiellement des théories qui ont fait jusqu'ici le fond des ouvrages spéciaux sur l'histoire, la formation, la phonétique et la morphologie du néo-grec (Kodrikas, Mullach, Mavrophrydis, Deffner, Foy, Morosi [1]). C'est ce qui fait le mérite et la nouveauté de ce petit livre. Nous en sommes encore, en matière de néo-grec, aux questions de méthode et, avant d'aborder l'étude même de la langue, il s'agit de savoir surtout dans quel esprit et suivant quels principes il faut se mettre à l'œuvre. On ne peut donc que féliciter le jeune savant qui a bien su comprendre le juste point de vue auquel il était nécessaire de se placer : le néo-grec (grec médiéval et grec moderne) est bien, en effet, une langue *nouvelle* qui est au grec ancien ce que sont au latin les langues romanes. Il a ses lois et sa constitution propres. Il faut se garder d'en faire une langue identique au paléo-grec (p. 16). Cette vérité, aussi simple que fondamentale, a toutes les peines à se faire admettre encore aujourd'hui. En Allemagne, l'opi-

1. On trouvera un historique suffisant de ces théories diverses p. 4-18. M. G. Meyer lui-même, qui a rendu au néo-grec des services distingués toutes les fois qu'il s'est détourné, pour s'en occuper, de ses études habituelles, n'échapperait pas tout à fait au reproche plus justement mérité à coup sûr par les spécialistes ci-dessus mentionnés. M. G. Meyer semble aussi croire par moments à des persistances doriennes dans des phénomènes d'un caractère tout récent (par exemple, *Rivista di Filologia*, 1875, 267, dans ἄγκουρα = ἄγκυρα, βουτῶ etc.!) ou bien encore il incline à voir des *a* primitifs dans des cas d'assimilation tout modernes (cf. *ibid.*, p. 257 où toutefois le terme de *processus réactionnaire* ne manque pas de prudence).

nion dominante, comme on sait, voulait identifier les deux langues[1]; on ne distinguait plus les lois de formation de l'une et de l'autre. La mode s'y était mise; on aimait volontiers à retrouver dans le grec moderne les formes grecques primitives (*uralte Eigenthümlichkeiten*, E. Curtius) des époques préhistoriques; la désinence -σαι moderne à la 2e pers. prés. pass. était considérée comme un reste de la plus haute antiquité. De semblables théories manquent d'un fondement solide[2]. M. K. a rompu le premier d'une façon catégorique et bien franche avec les traditions généralement admises dans son pays. La doctrine, il est vrai, pourrait être encore affirmée avec plus de précision et de clarté, et d'une façon peut-être plus personnelle; elle pourrait être appuyée surtout sur une meilleure connaissance de l'histoire (cf. plus bas) et nous aurons tout à l'heure quelques réserves à faire. Mais il était bon de déterminer nettement le caractère essentiel du néo-grec. Nous sommes ici en présence d'une évolution complète de la langue. *Le néo-grec s'est formé sur l'ancien par un développement organique et normal et en vertu de lois propres.* Cette partie de la méthode est d'une lucidité parfaite chez M. K. Il faut, selon lui (p. 15), laisser entièrement de côté la phonétique ancienne, quand il s'agit de rendre compte des phénomènes particuliers au néo-grec et ne pas expliquer, par exemple, λέγουν moderne par λέγοντι (W. Wagner); il n'y a non plus aucun rapprochement direct à faire avec le sanskrit (p. 15); on ne saurait dire, par conséquent, que πατέρας moderne pourrait bien être un nominatif ancien qui aurait conservé l'*a* primitif (Deffner); il importe, d'autre part, non de chercher dans la langue d'aujourd'hui des formes dialectales disparues depuis des siècles[3], mais de bien comprendre que

1. En Grèce, M. Chatzidakis avait déjà fait quelques travaux tout à fait remarquables (cf. p. 9 et 13 et G. Meyer, *Berl. philol. Wochenschrift*, 1884, n° 31-32, p. 998, col. 2, l. 8-14, et surtout Ἀθήναιον, X); on souhaiterait, par instants, un peu plus de précision et plus de sûreté dans l'usage des sources et la connaissance des principales époques d'évolution de la langue (cf. Ἀθ. X, 27 et *Gœtt. gel. anz*. 1882, 365). — En France, nous pouvons à peine mentionner dans cet ordre d'idées l'étude de M. Mondry-Baudouin sur le dialecte chypriote (Paris, 1884). Il y aurait de nombreuses réserves à faire. On ne peut s'empêcher de signaler entre autres, p. 62, une observation singulière — ceci n'a trait qu'au grec ancien — : il s'agit des acc. en -ν μάστιγα : « Le ν s'était vocalisé en α pendant la période *classique.* »!! Or, ce ν est censé (*ibid.*) reparaître au moyen âge dans μάστιγαν! — Nous ne parlons naturellement pas ici de travaux, souvent excellents, qui n'ont pas eu pour objet l'analyse et l'histoire de la langue.

2. Je trouve dans un ms. du XVIIe siècle (Bibl. Nat., Fonds grec, n° 2604, [F. 10]) la note suivante d'un grammairien du temps (Nicéphore Romanos) : « Στήνπόλιν. Turcae fecerunt doricè σταμπολ mutato η in α. » Plusieurs savants de nos jours n'ont guère procédé, hélas! avec plus de rigueur.

3. On sait que c'est la méthode courante : ainsi l'acc. plur. de γλῶσσα s'écrira γλώσσαις, parce qu'on y voit un acc. *éolien;* en revanche, le nom. plur. fém. de l'article s'écrit ἧ et l'on y voit une forme *ionienne*. M. K. lui-même semble tomber dans cette erreur. (? Cf., p. 29). On arrivera de la sorte à écrire : ἧ γλώσσαις

cette langue s'est surtout formée sur la κοινή (cf. p. 11 et p. 15). On avait cru pendant un certain temps réhabiliter le grec moderne aux yeux des puristes, en prétendant montrer dans le langage actuel des formes ultra primitives et ultra homériques. M. K. a raison de s'élever contre ces théories à sensation. Cette façon de procéder équivaudrait à vouloir expliquer la formation du français par des lois phonétiques propres au latin et en ayant recours à l'ombrien ou à l'osque, sous prétexte d'attribuer au français une plus *noble origine.* Notre modèle véritable doit être la façon dont on a dressé la théorie des langues romanes. La méthode à suivre était dans l'air depuis longtemps (p. 11). Mais pour élever l'étude du néo-grec à la hauteur d'une science, pour saisir les lois de son développement historique et pour établir la phonétique et la morphologie sur un terrain solide, M. K. a bien compris qu'un seul moyen était praticable : l'étude chronologique des textes depuis Polybe et la κοινή jusqu'aux chansons populaires modernes, en insistant fortement sur les documents médiévaux. Bien que la chronologie de M. K. laisse beaucoup à désirer et que l'auteur ne se soit pas spécialement préoccupé de préciser les dates pour le moyen âge, la tentative n'en est pas moins louable. Des textes sont déjà publiés en nombre suffisant et, avant d'interpréter les phénomènes de la langue actuelle, il est indispensable de les rattacher à l'histoire même de cette langue.

La recherche méthodique d'un problème importe quelquefois autant que la solution même. C'est la rigueur de l'analyse et des procédés qui fait la valeur principale des vingt pages consacrées par l'auteur à l'étymologie de ἀκόμη = ἀκμήν (encore). L'épenthèse de l'o présentera toujours quelques difficultés et, contrairement à ce que pense l'auteur (p. 35), fera plus obstacle à l'étymologie proposée que le déplacement même de l'accent (ἀκομή, ἀκόμη) [1]. La question est peut-être une de celles qui ne sont point susceptibles d'une démonstration rigoureuse.

La théorie la plus féconde et la plus neuve de M. K. se trouve aux p. 55-65, à propos de γυνή, γυνῆς. Des formes comme τὴν θυγάτηρ au m-â. sont des formes uniquement artificielles : la langue vivante n'a jamais admis une simplification des cas aussi radicale (p. 65). L'acc. sing. ancien θυγατέρα étant devenu normalement le nom. moderne, les puristes, pour éviter tout soupçon de vulgarisme, rejettent l'acc.

(le nom. et l'acc. sont semblables), où nous avons une forme éolienne à côté d'une forme ionienne se donnant la main par un accord insolite. L'étude historique de ces deux formes donne, au contraire : οἱ (extension analogique du masc. au fém. dès le IIe s. après J.-Chr.; cf. le français, le goth. et le m. h. allemand) γλῶσσες (analogie de γυναῖκες devenu nom. et acc. pl. Not. et extr. XVIII, 233, 15.)

1. M. K. a d'ailleurs bien compris que l'accentuation de la voyelle inorganique dans le grec ancien pourrait tout au plus donner lieu à un rapprochement, mais ne saurait avoir de force démonstrative pour le cas en question, où nous sommes en présence d'un phénomène moderne (cf., p. 33 et plus haut p. 3). On lui saura

θυγατέρα là même où il est de rigueur; il leur paraît suspect et ils ne savent plus y reconnaître l'acc. ancien; ils se servent alors, à tous les cas, du nominatif qui, vu l'oubli où il est tombé près du peuple, leur paraît représenter d'autant mieux le caractère essentiel de la déclinaison ancienne. C'est là ce que M. K. appelle « *Die unechte (künstliche) Analogiebildung* » p. 63. Ces pages ont de l'importance : la distinction des deux éléments populaire et savant est pour l'histoire de la langue d'un grand intérêt et présente une des plus fortes difficultés qu'on ait à résoudre dans les études néo-grecques.

Ici se placeront pourtant certaines réserves que je me permettrai de faire à ce travail excellent. M. K. dit avec raison que l'on n'a pas pensé jusqu'à présent à une division historique des principales périodes d'évolution qu'a traversées la formation du néo-grec (p. 13). Cela est vrai; ces divisions se dégagent néanmoins des textes mêmes dont l'auteur s'est servi. Ainsi M. K. répète trop complaisamment avec tout le monde que le grec médiéval de 1000 à 1700 environ ne nous offre qu'un affreux mélange *(Mischmasch)* de formes savantes et populaires (p. 14). Cela n'est pas *toujours* le cas. Ce prétendu mélange caractérise, au contraire, un des moments principaux de l'évolution de la langue. Voici, en effet, ce qu'on peut avancer dès à présent ou, du moins, ce que révèle l'étude attentive des textes sur cette époque spéciale : *La période comprise entre 1100 et 1600 environ est la véritable période de lutte et de formation où apparaissent à la fois les formes incertaines et concurrentes. Le triomphe définitif d'une forme sur l'autre et la constitution de la langue moderne ne sont un fait accompli qu'au* XVII*e* *siècle*. Par exemple, la trois. pers. du sing. du prés. de l'indic. du verbe substantif se manifeste, dans cette période, tantôt sous une forme savante bien caractérisée (ἐστί)[1]; tantôt aussi elle se montre, au contraire, sous plusieurs formes à la fois, mais qui toutes sont populaires (ἔνε, [ἔναι], εἶναι, [εἶνε][2]). Cette confusion se poursuit jusqu'au XVIIe siècle, où elle s'apaise subitement : Sophianos (XVIe siècle) donne encore ἔναι sing. et εἶναι plur. dans sa grammaire; en 1638, Simon Portius ne connaît plus que εἶναι (sing. et plur.) au paradigme du verbe *être :* la forme εἶναι moderne a décidément triomphé à ce moment.

---

gré aussi d'avoir vu que le traitement des voyelles méritait un examen rigoureux et sévère, ce qu'on a toujours oublié pour le néo-grec plus que partout ailleurs.

1. Pour ma part, je n'oserais même pas affirmer aussi facilement qu'on serait peut-être tenté de le faire, que ἐστί ait été une forme uniquement savante au Xe et au XIe siècle, je ne dis pas plus tard : ἔνι, εἶναι ont eu toujours quelque peine à prendre racine dans la langue, quand εἶμαι et εἶσαι y étaient déjà admis.

2. On peut, à l'aide d'une statistique des différents textes, échelonnés selon l'ordre de leur date, montrer graduellement le terrain que gagne chacune de ces formes (ἔνε, ἔνι, εἶναι) sur l'autre, à mesure que la langue s'éloigne de ἔνι, point de départ, pour arriver à εἶναι en passant par ἔνε et en subissant une série de transformations analogiques très nettes.

Or, dans des cas comme celui-ci, nous n'avons pas affaire à un mélange des deux éléments savant et populaire, puisque ἔνι, ἔνε, εἶναι sont également populaires et que, d'autre part, nous avons la forme savante dans ἐστί. C'est que la langue hésite encore; les individus sont en lutte les uns contre les autres et se heurtent confusément dans la mêlée jusqu'à la victoire finale de l'espèce. Les textes médiévaux, vides de toute beauté littéraire, acquièrent par là aux yeux de l'historien un intérêt palpitant et nouveau : ils s'animent et vivent soudain. De même θέλω νὰ γράψω, θὰ νὰ γράψω, θὲ νὰ γράψω, θὰ γράψω se montrent indifféremment jusqu'au XVII[e] siècle dans les auteurs, avec une prédominance progressive bien marquée de θὰ γράψω. Ce dernier futur ne l'emporte définitivement sur les autres qu'à partir du XVII[e] siècle environ. Egalement αἱ et οἱ (nom. fém. plur. de l'article) alternent dans les textes populaires du XIII[e] siècle (Prodrome, du moins d'après le ms. 1310 Bibl. Nat.) et du XIV[e] (Pulol. Hermon.) ; au XV[e] siècle (1498), dans des textes qui présentent tout autant de prétendu mélange que Prodrome et qui sont écrits dans un style analogue (cf. Θανατικόν τῆς Ῥόδου, Wagner), οἱ est la seule forme employée [1]. Au XVII[e] siècle (Érophile), elle est constante et à partir de là devient générale.

On n'a pas tout dit en arguant, comme on fait, d'une confusion des deux styles. Quel *criterium* avons-nous pour déclarer que les Poèmes vulgaires de Prodome n'étaient pas écrits en langue contemporaine de l'auteur? Tous ces textes, jusqu'au XVII[e] siècle, nous montrent, au contraire, la concurrence de formes rivales comme δέν et οὐδέν, παιδίν et παιδί, etc., etc.; le grec moderne y est en germe. L'Érophile, dont M. K. n'a pas vu toute l'importance, nous donne enfin, au XVII[e] siècle, une image fidèle de la langue du temps : les formes modernes l'ont emporté. C'est déjà et à peu de chose près ce que le grec est aujourd'hui. M. K., en ne précisant pas le moment principal de la formation de la langue, a donc laissé subsister dans son livre une lacune importante, selon nous. En définitive, il s'agit de démontrer que le grec moderne n'est pas fait de formes dialectales anciennes; que la vieille phonétique est aujourd'hui sans vigueur; qu'il n'y a pas dans le néo-grec de formes préhistoriques. Cette triple démonstration ne sera solidement établie que sur une preuve historique : il faut, pour donner cette preuve, déterminer exactement l'époque où le grec moderne se crée, où la langue est dans le *devenir*. Cette époque s'étend, selon nous, du XI[e] au XVII[e] s. Or, on voit justement que les formes prétendues dialectales, paléo-grecques ou préhistoriques apparaissent à ce moment et qu'elles sont en lutte avec les formes de la κοινή qui a dominé jus-

1. Οἱ est d'autre part l'orthographe dominante dans les manuscrits; dans le Θανατικόν cité, je trouve οἱ, par exemple (Wagner n'a pas donné partout la leçon du ms. Bibl. Nat. Fonds grec, n° 2909, F 69 au F. 90), aux vers 57 (trois fois), 62, 64 (deux fois), 65, 67, 68, 95, 100 (deux fois), 137, 161, 358 et 376.

qu'alors. Les formes modernes sont donc bien des formes *nouvelles*[1].

En suivant l'ordre des pages, je trouve lieu aux remarques suivantes : Titre : d. *griechischen* Spr. Pour plus de clarté, il vaut mieux s'en tenir au terme *néo-grec* (neugriechisch), même quand il s'agit de recherches faites dans le domaine du grec ancien, mais ayant trait à la formation de la nouvelle langue. — P. 1-4. *Index auctorum*. Je regrette de ne pas trouver à cet endroit un essai de classification des différents textes, ne fût-ce que par date des manuscrits. Une courte dissertation critique à propos de quelques documents importants n'y aurait pas été non plus déplacée. M. K. ignore : Heilmaier, *Ueber die Entstehung der romaischen Sprache etc.* Aschaffenburg, 1834; E. Miller, *Hist. des Croisades, Hist. grecs,* T. I, p. 63-179 (texte très important); Malalas; le *Physiologus* (Legrand); lacune plus grave, il ne fait aucun usage des grammaires de Sophianos et de Simon Portius, que tout néogrécisant doit avoir à son chevet. Il n'a pas non plus tenu compte (p. 28, n. 2) des opinions émises au sujet de Dig. II dans la *Ballade de Lénore en Grèce,* Paris, 1884 (p. 12-16) et par conséquent il a l'air de citer (p. 51) Dig. II comme un document du XIe siècle, ce que certainement n'est pas Dig. II. — P. 9, n. 1 αἰολοδωρικῆς. Le livre n'est pas cité *de visu ;* le titre n'a pas d'ω, mais un ο. — P. 13. Ἐγών est un rapprochement hors de propos. Le ν n'est pas de même nature que dans ὄνομαν moderne. — P. 15. On peut se demander si l'auteur, quoique familier avec ce genre de travail (cf. p. 51 et les études de paléographie, comme les *Interpretamenta Pseudodositheana* de M. K., qui sont faites d'une façon très distinguée), s'est préoccupé de vérifier sur les manuscrits les passages qu'il cite d'après les éditions. Je le mets en garde contre W. Wagner, *Carm. gr. med. aev.;* Wagner substitue à la leçon du ms. des corrections de fantaisie. — P. 25. Βασιλιάδαις, au lieu de βασιλιάδες, n'est pas une orthographe qui puisse figurer dans un livre spécial de linguistique, outre que cette orthographe n'est à sa place, à vrai dire, dans aucun autre livre. — P. 29. *Quadrupes*, v. 384, se trouve cité ἡ̣ *(sic)* τρίχες ; ἡ̣=αἱ est une forme qui n'a jamais existé dans aucun pays grec. Les manuscrits ne la connaissent pas[2]. Cette interprétation remonte à Simon Portius; il eût fallu corriger ce barbarisme, puisque l'auteur ne cite pas toujours sans corriger (avec raison par exemple, *Eroph.* III, 4, 57 à la p. 36, n. 4). — P. 30. Sen. II, v. 275, cité σπήτι, au lieu de σπίτι. —

1. L'étude de la déclinaison rend cette vérité évidente. Il reste d'ailleurs bien entendu que des formes comme οἱ fém., ἡ μητέρα, τοὺς πάντες, παιδίν ont souvent leurs racines dans des textes antérieurs au Xe s. (Malalas, Papyrus gr. ég., Gloss.) Mais ce sont là des phénomènes éminemment *sporadiques*. C'est comme un premier germe qui ne reçoit son plein développement qu'entre 1000 et 1700.

2. Je ne puis rien affirmer à l'égard du Cod. theol. 244 de Vienne; je n'ai jamais rencontré pour ma part ἡ̣ dans un ms. Si le Vindobonensis portait réellement ἡ̣, comme semble l'indiquer une note de M. Sathas (*Quadr.*, 587) et τοίς acc. plur. masc., c'est que le Vindobonensis ne serait pas un bon manuscrit et n'aurait de valeur que par les textes importants qu'il nous a conservés.

P. 30. *Georg. Rhod.* v. 150 cité ἄλλαις (acc. plur.) deux fois. Corriger en ἄλλες. — P. 31. « ἀκόμα est plus vulgaire que ἀκόμη ». Il y a une langue moderne et des différences dialectales. Mais il est impossible de comprendre ce qui peut être *plus* ou *moins* vulgaire. Il n'est pas ici question de degrés dans la vulgarité; il s'agit de phénomènes du langage et spécialement de la nature de ce phonème : α. — P. 39. Le roumain *éftin* est évidemment formé sur εὐθυνός (Diez le rattachait à εὐτελής, comme il rattachait également, à tort, *dáscal* à διδάσκαλος au lieu de δάσκαλος moderne cf. *ibid.*) ; mais l'auteur n'a pas raison, selon nous de transcrire εὐθυνός par *éfθinos ;* ce devait être *éftinos* même à cette époque ; cf. Not. et extr. XVIII, 364, 73 συμϐάλλεσται. — P. 43-44. Les exemples du déplacement de l'accent sont cités sans ordre. Βιά, βιός ne doivent pas être mis sur le même rang que στρογγυλός, δενδρόν (p. 43, 2. *Progressive Bewegung;* cf. ibid. ligne 36 : *Hieher gehört* etc.). Dans βιά βιός (βjά, βjός), l'*i* devenant consonne, l'accent ne peut que se reporter sur la voyelle. — Ce qui suit manque de clarté. Φιλόσοφους, φρόνιμους sont cités (p. 43) sous la rubrique « *Zurückspringen des Tones* » et ἐχάσες, ἐπέσαν sont cités (p. 44) sous la rubrique « *Progressive Bewegung* », tandis que ces deux exemples auraient pu être rapprochés sous un seul et même titre. Il n'y a pas eu ici déplacement de l'accent : φιλόσοφους a été immédiatement prononcé sur φιλόσοφος ; ce n'est pas l'accent de φιλοσόφους qui a reculé. De même, ἐχάσες s'est accentué sur χάσω ou χάνω. Le principe est le même. On peut dans les deux cas observer une tendance à laisser l'accent : 1° dans les substantifs, à la même place qu'au nominatif (les brèves et les longues ayant cessé de compter, ἄνθρωπος n'a aucune raison de devenir ἀνθρώπους et *reste* ἄνθρωπους) ; 2° dans les verbes, à laisser l'accent à la même place qu'à la 1re pers. du prés. de l'indic. ou du subj. aor. (ἀπολάϐαν) [1]. Il n'y a donc, à vrai dire, ni « *Progressive Bewegung* » ni « *Zurückspringen des Tones* » ; il y aurait plutôt un : *analogisches* Festbleiben *des Accents,* une *immobilisation* de l'accent par analogie. M. K. dans tout ce passage a l'obsession du grec ancien dont il se défend si souvent et il rapproche directement φιλόσοφους de φιλοσόφους, au lieu de mettre φιλόσοφους en regard de φιλόσοφος ou de δοῦλος, δούλους. L'accentuation φιλοσόφους était oubliée au moment où l'on a dit φιλόσοφους. — P. 38. Pour le « *deiktischer Zusatz* » dans ἀκόμηνε, ἐμένανε etc., je me permettrai de soumettre à l'auteur une interprétation un peu différente (Mém. de la Soc. de Ling., T. V, p. 375-381). — P. 44. 'Εποῖκες ; le phénomène est de même nature et tout aussi normal que dans βιά, βιός. Cf. Chatzidakis, Ἑστία, n° 390, p. 392, col. 1.

Les réserves qui précèdent ne doivent nullement avoir pour effet d'atténuer les éloges que nous avons faits en commençant à la méthode

---

1. On ne peut ici entrer dans le détail. Le déplacement de l'accent est motivé presque toujours par quelque analogie; dans ἀποστόλοι, par exemple, c'est ἀποστόλων qui a influé. Cf. Chatzidakis Ἀθήν. X, 99 et *ibid.* 98 suiv.

de M. K. Nous les lui réitérons ici bien volontiers. Nous apprenons que M. K. va prochainement ouvrir un cours de néo-grec à l'Université de Munich. Nous l'en félicitons de tout cœur. L'Allemagne, qui a le goût des primeurs scientifiques, aura ainsi l'honneur d'inaugurer la première, sur le modèle de l'enseignement des langues romanes, un enseignement analytique du néo-grec où la langue sera étudiée, nous l'espérons bien, dans son histoire, dans ses transformations successives, dans sa constitution définitive. Il est juste qu'on applique au néo-grec les procédés d'investigation grammaticale, les méthodes scientifiques en usage dès qu'il s'agit de toute autre étude. Il sera curieux de voir ce qu'est devenue, à travers les âges, une langue aussi considérable que le grec ancien. Il sera intéressant d'autre part d'accroître par là le domaine de l'observation scientifique. « Pour le linguiste et pour la science, dit M. K. (nous dirons aussi pour l'histoire de l'esprit humain), une forme certifiée vivante du temps de Prodrome est tout aussi intéressante qu'une forme homérique dans les mêmes conditions » (p. 17). On peut ajouter que des formes modernes comme εἶναι, χυράδων, γυναικῶνε, ἐμένανε offrent à la science des problèmes plus curieux que les formes correspondantes de l'ancienne langue : ἐστί, ἡμερῶν. Peut-être même le futur θὰ λύσω est-il tout aussi intéressant que le futur simple λύσω. M. K. contribuera certainement pour son compte à lever le discrédit qui pèse sur ces études : ***Neograeca sunt, non leguntur***, comme il le dit lui-même, en répétant la plainte de M. Comparetti. La faveur dont jouiront ces études dépendra du sérieux avec lequel elles seront traitées (cf. p. 6 et p. 15). Les paléographes ont courageusement ouvert le feu et ont déjà enrichi la science de documents précieux : Wagner, MM. E. Miller, E. Legrand, C. Sathas, Sp. Lambros et quelques autres, grâce à l'érudition spéciale qui les distingue, ont su reconnaître et publier quelques-uns des textes les plus importants pour l'objet qui nous préoccupe, et ils continueront sans doute à mettre au jour ces matériaux encore bien nombreux et de plus en plus nécessaires. Les linguistes ne doivent pas rester en arrière; c'est à eux à profiter dès maintenant des belles découvertes qui ont été faites sur le champ de la paléographie. Nous ne pouvons toutefois, hélas ! dissimuler un regret, en terminant : le dernier pays peut-être où l'on professera le grec moderne dans ses transformations, dans ses origines et dans son histoire, ce sera la Grèce même qui borne un peu trop, à ce qu'il nous semble, l'enseignement de ses Ecoles et de ses Universités à l'étude exclusive du grec ancien [1]. Les hommes éminents de ce pays, encouragés par le bel exemple de M. Chatzidakis, devraient réfléchir à cet inconvénient et il serait enfin temps d'apprendre aux enfants et aux jeunes gens,

1. Cf. Berl. philol. Wochenschrift, *op. cit.*, p. 1016, col. 2, le programme des cours à l'Université d'Athènes, et G. Meyer, *ibid.*, *l. c.*

d'une façon méthodique et sérieuse, cette langue dont ils ignorent l'histoire, les lois et la grammaire et qu'ils parlent pourtant tous les jours.

Jean PSICHARI.

---

204. — **De l'influence du concile de Trente sur la littérature et les beaux-arts chez les peuples catholiques.** Essai d'introduction à l'histoire littéraire du siècle de Louis XIV, par Ch. DEJOB, docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au collège Stanislas. Paris, Thorin, 1884. In-8 de III-413 p.

Après s'être familiarisé par son travail biographique sur Muret (cf. *Revue critique* du 19 juin 1882) avec la société romaine de la seconde moitié du XVIe siècle, M. Dejob a voulu tenter une étude plus large et à visées plus hautes sur la même époque et le même milieu. Quelques mois de recherches spéciales dans les bibliothèques de Rome l'ont mis à même de voir des documents originaux intéressants et son nouveau livre en est sorti.

Etudier l'influence des décrets du Concile de Trente sur la littérature et les beaux-arts, c'est en même temps établir un fait du plus haut intérêt historique : le Concile a-t-il frappé les peuples catholiques assez profondément pour modifier leurs mœurs ? a-t-il réellement atteint ce but de contre-réformation au sein de l'Eglise que s'étaient imposé les Pères de 1545 devant la Réforme triomphante? Dès le début nous ne trouvons pas le sujet défini bien nettement. Le premier chapitre du livre devrait être, à ce qu'il semble, un exposé des idées générales qui ont présidé aux délibérations du Concile, un résumé des principales décisions prises, particulièrement de celles qui pouvaient exercer une action sur les sciences, les lettres ou les arts. Nous entrons trop brusquement au milieu du sujet; c'est seulement par hasard et disséminés dans tout le livre qu'apparaissent quelques traits du tableau qu'on s'attendait à trouver aux premières pages. Un dépouillement des procès-verbaux et des décrets du Concile eût été à sa place ici ; il eût évité à l'auteur aussi bien qu'au lecteur de s'égarer. En réalité M. D. aurait été peut-être embarrassé de préciser ainsi son sujet et de justifier son titre; il avouerait lui-même, je le suppose, qu'il étudie plutôt les conséquences littéraires et artistiques du mouvement catholique au XVIe siècle que l'influence propre du Concile. Ne discutons pas sur les mots et, cette constatation faite, examinons la méthode et l'intérêt du livre.

M. D. annonce qu'il a travaillé sur des documents originaux et, pour nous en rendre certains, il amasse dans son appendice une foule de renseignements curieux, de notes sur les mss. de la Vaticane qui font à coup sûr honneur à la patience et à l'intelligence de ses recherches.

Mais ces documents ont-ils servi à l'ensemble du livre? Aucunement. Sur huit chapitres, ils en illustrent seulement un ou deux, et les autres chapitres, qui traitent de l'influence de la cour pontificale sur l'éloquence de la chaire, la musique, le théâtre, les arts plastiques, en restent absolument privés.

De là deux parties très distinctes de l'ouvrage, l'une où les renseignements inédits donnent au travail un intérêt véritablement sérieux, l'autre où l'on trouve développées, avec tout le talent d'un élégant professeur, les idées et les réflexions personnelles de M. Dejob.

Cette seconde partie, quoique pleine de remarques ingénieuses, est naturellement la moins précise et la moins concluante. M. D. étudie successivement le caractère des divers arts au xvie et au xviie siècle chez les nations catholiques et spécialement en Italie. Il attire l'attention sur les dispositions prises pour chasser de l'église la musique profane, il indique les mesures contre les tableaux immodestes ou contre ceux qui défiguraient le dogme en cherchant à l'interpréter; il exhume opportunément les conseils donnés à cette époque aux artistes catholiques par plusieurs livres oubliés. Passant à la littérature, il rappelle les tentatives d'expurgation de Boccace et des autres conteurs italiens par l'autorité ecclésiastique du xvie siècle [1], et démontre qu'un retour réel et conscient à la décence dans la littérature profane ne tarda pas à se produire. C'est dans Tasse et dans Guarini qu'il faut chercher ces traces heureuses de la contre-réformation catholique. La délicatesse morale et la haute inspiration religieuse sont aussi frappantes dans la *Jérusalem délivrée* que dans les peintures des grands Bolonais de l'âge suivant, le Dominiquin et le Guide.

De tous ces résultats, plus finement exposés que solidement déduits, M. D. veut faire honneur au Concile de Trente et à l'influence de la cour romaine. Il faut se tenir en garde contre les exagérations de sa thèse. Rome n'a pas cessé, du jour au lendemain, de sacrifier aux dieux charmants ou grossiers de la Renaissance. Sans doute le rôle de *culottier* de Michel-Ange, dont on chargea Daniel de Volterre, n'aurait pas été compris au temps de Bembo; mais les sujets que demandaient, pour leurs palais de Caprarola ou de Rome, les deux cardinaux Farnèse, n'avaient rien de particulièrement chaste. Ce sont les Farnèse pourtant qui représentent le mieux les prélats protecteurs des arts pendant l'époque qu'étudie M. Dejob; c'est leur goût qui a fait loi pour les artistes. Une simple nuance en vérité les sépare, à ce point de vue, des cardinaux de Léon X, de même que les peintres qui travaillaient à leur service, les Zuccari et les Carrache par exemple, n'avaient ni plus de moralité, ni plus de sentiment religieux que ceux des générations précédentes.

1. Signalons deux lettres curieuses de l'illustre florentin Pier Vettori sur le projet de recommencer l'expurgation de Boccace et de Machiavel. C'est une bonne fortune pour M. D. que de les avoir publiées le premier et les Italiens lui en sauront certainement gré.

Est-ce à dire que les réformes morales projetées par le Concile de Trente n'ont pas abouti et que les arts n'en offrent pas le contre-coup naturel ? Non sans doute; l'ensemble de la thèse de M. D. reste établi; je ne fais que relever d'inévitables exagérations sous une plume du reste impartiale et mesurée. Quant à la conclusion du livre, que la grandeur littéraire de la France au XVIIe siècle se rattache à la réforme catholique du siècle précédent et que notre pays a réussi là où les autres peuples avaient échoué, je ne dis pas qu'on n'y puisse souscrire, mais ne sommes-nous pas un peu loin du Concile de Trente et devait-on l'invoquer sur le titre à côté du « siècle de Louis XIV » ?

Où je tombe sans réserve d'accord avec M. D. pour reconnaître de bon cœur que le concile n'a pas fait banqueroute, c'est à propos de la magnifique restauration des sciences ecclésiastiques au sein de l'Eglise romaine, pendant la seconde partie du XVIe siècle. Dans ce domaine, l'influence directe des délibérations de Trente est plus facile à constater que sur les fresques du Dominiquin ou les tragédies de Corneille. Aux grands noms de Baronius, de Ciacconius, de Bellarmin, aux grandes œuvres collectives du Décret de Gratien, de la réforme du calendrier, etc., entreprises et exécutées par les commissions pontificales, M. D. est venu ajouter une série de témoignages inédits montrant à l'œuvre les travailleurs romains, leur activité, leur zèle, leur incontestable érudition. Il ne laisse plus douter de la part prise par les papes et les cardinaux dans les grands travaux de cette époque; c'est bien à eux qu'on doit le mouvement qui a dirigé les meilleurs esprits d'Italie vers l'apologétique historique et philologique. M. D. insiste sur le caractère de collaboration qui distingue l'œuvre théologique du XVIe siècle de celle du moyen âge. En résumé, malgré les tracasseries sans nombre dont les écrivains orthodoxes, travaillant ou non dans les commissions romaines, ont été l'objet de la part d'une autorité toujours soupçonneuse, malgré l'insuffisance de certains des résultats scientifiques obtenus, l'Eglise, à la fin du XVIe siècle, occupe une situation beaucoup meilleure que vers le milieu. Elle a relevé le prestige de Rome en face de la Réforme, elle a ramené la controverse sur le terrain de la tradition religieuse, plus favorable aux catholiques que les polémiques sur l'Ecriture; elle a surtout préparé les travaux plus solides des siècles suivants, où la France, parmi les nations catholiques, tient le premier rang avec tant d'œuvres impérissables. Les Bollandistes et les Bénédictins de Saint-Maur sont à certains égards les continuateurs des commissions de Grégoire XIII et de Sixte-Quint.

Le tableau tracé par M. D. pouvait être aisément plus complet. Comment n'a-t-il pas prononcé une seule fois dans le corps de son livre le nom de Ciacconius ? L'Espagnol Alonzo Chacon a pourtant travaillé à Rome même et son grand travail sur l'histoire des papes, si utile encore aujourd'hui, aurait fourni à M. D. un exemple illustre. Comment a-t-il oublié l'édition du Décret de Gratien pour laquelle Rome fit appel aux

prélats et aux savants de l'Europe entière? Les mss. de la Vaticane lui auraient révélé les correspondances échangées à cette occasion et il y aurait trouvé des lettres inédites de notre Amyot qui montrent un personnage très différent du bon traducteur de Plutarque [1].

Il serait donc trop long d'indiquer les documents intimes ou officiels dont M. D. a fait dans son premier chapitre un excellent usage. Il apporte à l'histoire de la science et des lettres sacrées au xvie siècle une quantité de petits faits qui, insignifiants en apparence, prennent, dans un groupement habile, une importance considérable et en disent souvent plus que tout un livre sur l'esprit de l'époque et sur les préoccupations contemporaines. Presque tous proviennent de la volumineuse correspondance encore inexplorée d'un des prélats les plus mêlés au mouvement scientifique du temps, le cardinal-bibliothécaire Sirleto. Puisque M. D. mentionnait, au moins en note, les plus intéressants des correspondants du cardinal, on peut s'étonner de n'y pas trouver Antonius Eparchus, « ce gentilhomme grec » dont Ch. Graux raconte la vie dans son *Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial* (pp. 110 et suiv.) et qui a de nombreuses lettres aux *Vat. 6189* et *6190;* même regret pour Vincenzo Laureo, qui fut évêque de Mondovi et qui voyageait en France, en 1560, très attentif aux affaires religieuses de ce pays (*Vat. 6189* et suiv.). M. D. cite un grand nombre de mss. contenant des lettres à Sirleto ; il a raison de dire que le hasard, qui l'a servi, peut seul aider à compléter ses indications. Parmi les mss. qui lui ont échappé, les suivants fourniront peut-être des renseignements utiles au futur biographe de Sirleto : ce sont les *Vat. 6201*, II (f. 394) et *7031* (ff. 306-312), et le *Vat. 6415*, où se trouvent beaucoup de documents relatifs au collège grec. Il est bien naturel que ces mss. manquent aux listes déjà fort abondantes de M. D. et je n'ai pas la prétention de compléter celles-ci définitivement. Mais, omission plus grave, je ne vois nulle part mention du registre des minutes de Sirleto (*Vaticanus 6496*). La difficulté de l'écriture est sans doute un obstacle à ce qu'on puisse le consulter facilement ; mais on peut arriver à lire les brouillons et, puisque les lettres reçues par Sirleto faisaient le fond des documents originaux consultés par M. D., les réponses à ces lettres ne pouvaient manquer d'offrir un égal intérêt.

M. D. cite (p. 374) des lettres du cardinal de Granvelle à Fulvio Orsini et à Sirleto et ne sait si elles ont été recueillies dans sa correspondance imprimée. Ces lettres paraissent inconnues aux éditeurs belges; mais il y a longtemps qu'elles étaient préparées pour l'impression et elles vien-

1. Quelques incorrections dans les noms propres. P. 22, *Anagnia* pour *Anagni*. Page 25, le « cardinal Da Molle » n'est autre que le vénitien *Da Mula* (en latin *Amulius*) appelé quelquefois *Amulio*, mais jamais, que je sache, *Da Molle*. P. 28 et p. 376, au lieu de « l'abbé de Billy », pourquoi ne pas écrire *Jacques de Billy*, ce qui préciserait mieux le personnage? P. 146, pourquoi italianiser le nom éminemment latin que s'était donné l'humaniste *Pomponius Laetus*? Un Français ne doit pas plus écrire *Pomponio Leti* qu'il n'écrirait *Pomponio Attico*.

nent précisément de paraître, avec quelques autres, dans le dernier fascicule des *Studi e documenti di storia e diritto.* — Aux lettres adressées au cardinal Antonio Caraffa (p. 19), il faut joindre celles du *Vat. 6805* et du ms. coté LIX, 37, à la bibliothèque Barberine.

Dans l'énumération des lettres de divers savants italiens et étrangers qu'on trouve éparses dans les mss. du Vatican, M. D. sait mieux que personne qu'il n'a pu être complet. Je ne relèverai pas ses omissions volontaires [1] et n'essaierai pas de compléter ses tables de documents; toutes les bibliothèques d'Italie pourraient fournir un supplément à son travail ; à cette époque les correspondances abondent et c'est affaire de tact de distinguer, dans ce fatras de choses vulgaires, celles qui peuvent avoir de l'intérêt pour l'historien. Mais pour s'en tenir à Rome et aux noms admis par M. D., il me semble utile de réparer certaines omissions de nature à égarer les travailleurs qui croiraient que M. D. a dépouillé entièrement les mss. cités dans son livre. — *Sigonio* a d'importantes lettres inédites au *Vat. 4104* (ff. 124, 149, 151, 161 et suiv., 274) et une au *Vat. 6412* (f. 243). — *Panvinio* a une partie notable de sa correspondance dans le *Vat. 6412* et une lettre intéressante en copie au *Vat. 3393* (f. 345).— Pour *Silvio Antoniano*, v. l'*Ottob. 3206* (f. 189) et le ms. de la *Barberine* indiqué plus haut. — *Corbinelli* a une lettre écrite de Paris dans le *Vat. 4104* (f. 178). — *Sambucus* en a de très curieuses au *Vat. 3433* (f. 27), et aux *Vat. 4103-4-5.* — *Arias Montano* en a une au *Vat. 4105* (f. 75). — Pour *Metellus* et *Antonio Agustino*, on peut recourir aux indications données par M. de Rossi dans sa préface aux *Inscriptiones christianae Urbis Romae* (t. I, pp. XVII-XVIII); en outre, des lettres d'Agustino inconnues à M. D. sont aux *Vat. 6194* (ff. 61 et 247), *6201* (f. 1 et suiv.; plusieurs sont imprimées), 6412 (f. 3). Il est inexact de dire : « Voyez, *outre ses lettres imprimées* sa correspondance avec Orsini, » car toute la correspondance d'Agustino avec Orsini figure précisément parmi ses lettres imprimées (au t. VII des *Opera omnia,* Lucques, 1765, in-fol.). — *Jacques de Billy* écrit à Sirlet à propos de ses travaux sur saint Grégoire de Nazianze (*Vat. 6193*, f. 590). Pour les lettres de Christophe Plantin et de Lambin, qui ont échappé à M. D. dans les mss. du Vatican, je me borne à annoncer leur publication. Somme toute, on doit remercier l'auteur d'avoir vidé ses cartons pour nous. Personne ne pourra plus écrire sur l'érudition italienne à la fin du XVIe siècle sans recourir à son livre et se reporter aux documents indiqués par lui.

Le travail que nous venons d'analyser n'est pas de ceux qui doivent passer inaperçus. Si certaines idées sont établies trop par la méthode oratoire et pas assez par des faits concluants, si l'on peut trouver que le

1. On ne trouve ni Pier Vettori, ni Latino Latini, ni Paul Manuce, ni Bellarmin. Il me paraît cependant impossible que M. D. n'ait rien recueilli sur ces importants personnages; l'omission est donc volontaire. — On fera bien de ne pas se borner aux folios qu'il indique dans un ms. et de chercher dans tout le reste du volume.

titre déjà très flottant est encore trop précis puisque nous perdons sans cesse de vue le Concile de Trente, M. Dejob a eu du moins la bonne pensée d'attacher à son travail une valeur solide en faisant usage de documents nouveaux et véritablement intéressants; c'est la partie de son livre qui restera [1].

Pierre de Nolhac.

---

205. — **Christine von Schweden in Tirol**, von Arnold Busson. Innsbruck, Wagner, 1884. In-8, 110 p. 1 mark 20.

Lorsque Christine de Suède, après s'être secrètement convertie au catholicisme, se rendit de Bruxelles à Rome, elle passa par Innsbruck, où elle abjura publiquement le protestantisme. et fut reçue par l'archiduc Ferdinand Charles avec les plus grands honneurs. M. Busson nous raconte, dans le petit livre qu'il vient de publier, l'accueil fait à la princesse ; il complète le récit de Priorato (1656) par divers documents de l'époque, entre autres par un opuscule en latin intitulé *Festiva Receptio virginis Christinae* et dont l'auteur est le jésuite Diego Lequile, chapelain, confesseur et historiographe de Ferdinand Charles ; par un récit officiel des fêtes publié en allemand (*Erfreuliche Erzählung was gestalten Christina*, etc.) ; par un manuscrit des archives d'État de Munich, écrit par un témoin oculaire (*Relation oder Diarium ueber der Khönigin Christiana Ankhonfft in Tyrol)*. On lira sans ennui l'opuscule de M. Busson, quoiqu'il n'intéresse, à vrai dire, que les habitants du Tyrol et d'Innsbruck ; on remarquera surtout les pages consacrées à l'abjuration publique de Christine (pp. 50-53) ; c'est dans l'église de la cour d'Innsbruck, en présence de l'internonce Holstenius — lui aussi, un converti — que l'ex-reine de Suède, agenouillée sur un coussin de velours rouge placé sur les marches de l'autel, lut à haute voix sa profession de foi (*langsam und distincte mit lauter gleichsam mennlicher Stimme)*.

1. Un bon index termine le volume ; un répertoire semblable manque beaucoup au livre de M. D. sur Muret; on voit qu'il a perfectionné sa méthode de travail. Cependant quelques mauvaises habitudes peuvent encore lui être signalées. On ne doit pas citer avec le mot *page* ou la lettre *p.* les mss. paginés par folios; cela égare le lecteur sur la nature de la pagination. P. 8 (en note), M. D. indique le *Reg. 387*, et comme c'est la première fois qu'il cite le fonds de la Reine, il croit utile de donner l'explication de la mystérieuse syllabe *Reg.* et il imprime « Ms. 387 *Reg(ina)* c'est-à-dire du fonds de la reine Christine au Vatican. » C'est supposer son lecteur un peu ignorant; dans tous les cas, la cote *Reg.* signifie *Reginensis* (comme *Vat.* = *Vaticanus*) et nullement *Regina*.

---

206. — **Emanuel Geibel**, von Wilhelm SCHERER. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1884. In-8, 31 p. (Rede auf Geibel, gehalten in der vom Verein « Berliner presse » veranstalteten Gedæchtnissfeier, 25 mai 1884.)

Ces quelques pages écrites en un style simple et grave, où perce par instants une noble émotion, sont en réalité une étude littéraire sur Geibel, et cette étude où l'on trouve toutes les qualités de M. W. Scherer, savoir étendu, réflexions fines et ingénieux rapprochements, est une des meilleures qu'on ait faites sur le grand lyrique. L'auteur compare d'abord Geibel et Uhland; il montre que Geibel n'a jamais « servi les exigences passagères de la mode ni flatté le goût de la foule », qu'il a manié la langue poétique avec une merveilleuse aisance, qu'il a toujours été poète, et qu'il restait poète, tout en étant homme politique et savant. Suit une rapide appréciation des œuvres de Geibel, de son *Judas Iscariote* qui ne trahit Jésus que parce que Jésus ne veut pas être le héros national des Juifs et l'ennemi des Romains, de ses drames, enfin et surtout de ses poésies lyriques. Geibel, lui aussi, remarque M. W. Scherer, est un disciple de l'universalisme littéraire prêché par Herder, et dans ses poésies se font entendre les « voix des peuples »; il a traduit la lyrique française depuis André Chénier jusqu'à Victor Hugo et François Coppée; il a traduit Byron, des romances espagnoles, des poésies grecques et latines (p. 24). Si l'on se souvient de la définition de Schiller, c'est, non pas un poète naïf, mais un poète sentimental; « le présent et la possession ne le rendent pas aussi éloquent que le passé et le regret de ce qu'il a perdu; aucun poète n'a peut-être autant vécu dans le souvenir; il ne cesse de se rappeler le Rhin, son voyage en Grèce, et surtout Lübeck avec ses tours, ses portes et ses pignons, ses verts remparts, les mâts et les pavillons de ses vaisseaux, Lübeck, Travemünde, Eutin, la Baltique (p. 27). »

---

207. — **Præludien.** Aufsætze und Reden zur Einleitung in die Philosophie, von Wilhelm WINDELBAND, Professor an der Universitæt. Strassburg, Freiburg im Breisgau und Tübingen, Mohr (P. Siebeck.), 1884. In-8, 325 p.

Ce volume ne relève pas, à proprement parler, de notre revue; c'est un recueil d'essais qui, dit l'auteur dans son avant-propos, se complètent et s'éclairent les uns les autres et doivent donner une idée générale de la philosophie. En voici les titres : *Was ist Philosophie? — Ueber Sokrates. — Zum Gedæchtniss Spinoza's. — Immanuel Kant. — Ueber Friedrich Hœlderlin. — Ueber Denken und Nachdenken. — Normen und Naturgesetze. — Kritische oder genetische Methode? — Vom Princip der Moral. — Sub specie aeternitatis.* L'étude sur Hölderlin (p. 146-175) est intéressante; l'auteur rattache avec raison le mélancolique poète à l'école romantique et trouve une certaine ressemblance

entre l'*Empédocle* de Hölderlin et le *Faust* de Gœthe. Il est vrai qu'il y a un peu de tout dans cet essai : il est impossible, remarque M. Windelband, d'avoir aujourd'hui la culture universelle à laquelle aspiraient Gœthe et Hölderlin; l'individu moderne se contente d'un dilettantisme superficiel qui prend l'écume de toutes choses et laisse le fond (p. 171). Malheureusement, ajoute le philosophe, ce dilettantisme est devenu le type de la vie publique; il commence à être la « signature » de nos institutions; qu'est-ce que le parlementarisme, sinon l'Etat du dilettantisme, état dans lequel tout sophiste, tout braillard, ayant dans sa poche le mandat d'une masse inintelligente, se croit appelé à donner son jugement irresponsable sur tous les intérêts de la vie publique, et sent en lui, non-seulement le droit, mais le devoir, de se faire le juge du fonctionnaire consciencieux et du politique de génie? Voilà le danger qui menace l'Allemagne, conclut M. W., et on peut voir la grandeur de ce danger si l'on considère la nation voisine qui n'a eu à sa tête depuis dix ans que des dilettantes se succédant les uns aux autres. Qui se serait attendu à trouver de semblables réflexions dans un essai sur Hölderlin? Nous aimons mieux les remarques que fait M. Windelband sur le dilettantisme dans l'éducation; il se désole de vivre au « siècle des expérimentations pédagogiques » et plaint les jeunes générations qu'on accable et surcharge, paraît-il, autant en Allemagne qu'en France (*überlasten und überhaften*).

CHRONIQUE

FRANCE. — On avait appris, il y a quelque temps, que la maison Hachette faisait graver un grand *Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours* et qu'elle l'avait demandé à M. Auguste Longnon. L'auteur de la « Géographie de la Gaule au VIe siècle » a consenti à exécuter cette tâche aussi méritoire que pleine de difficultés et s'est ainsi acquis de nouveaux droits à la reconnaissance de ceux qui étudient le passé de notre pays. Il vient de faire paraître la première livraison du recueil; elle compte vingt et une cartes en cinq feuilles : la Gaule à l'arrivée de César, en 58; la Gaule romaine vers l'an 400; la Gaule et l'empire franc (dix-huit petites cartes); l'empire de Charlemagne en 806. Cet ouvrage — sur lequel nous reviendrons très prochainement — répond à un besoin qui se faisait vivement sentir; car on ne peut comprendre les événements de l'histoire et apprécier sainement la nature des anciennes institutions et leur portée que si l'on se représente exactement, pour chaque époque, les limites et la configuration des États, le ressort des diverses autorités seigneuriales, ecclésiastiques ou administratives. Nous n'avions jusqu'ici que l'atlas de Spruner, revu par Menke, où la part faite à notre pays est nécessairement réduite à un petit nombre de cartes. Ajoutons que l'*Atlas historique de la France* doit avoir sept livraisons de cinq planches chacune, que chaque livraison est accompagnée d'un fascicule de texte, qu'il paraîtra au moins une livraison chaque année, et que le premier fascicule que nous annonçons ici, pour l'analyser bientôt plus longuement, coûte 11 fr. 50.

— La librairie E. Leroux a publié récemment le tome deuxième de la traduction française, — par MM. Joseph Aymeric, professeur de langue et de littérature françaises à l'université de Bonn, et James Condamin, professeur de littérature étrangère aux Facultés catholiques de Lyon, — de l'*Histoire générale de la littérature du moyen âge en Occident*, de M. A. Ebert (in-8°, 450 p., 10 fr.). Ce tome est consacré à l'*Histoire de la littérature latine chrétienne depuis l'époque de Charlemagne jusqu'à la mort de Charles le Chauve* et comprend deux livres, le quatrième (siècle de Charlemagne) et le cinquième de l'ouvrage. Le quatrième livre contient dix chapitres : Alcuin; Paul Diacre; poésie épique (Hibernicus Exul, Angilbert); Eglogues (Naso, Conflictus veris et hiemis); Théodulphe; Ethelwulf; poésie populaire profane; (Paulin d'Aquilée); Eginhard; Vie de saints; Smaragdus. Le cinquième livre qui va de la mort de Charles le Chauve, renferme vingt-cinq chapitres, parmi lesquels nous citerons ceux qui traitent de Raban, de Walahfrid Strabo, d'Ermoldus Nigellus, d'Agobard, de Hincmar, de Scot Erigène, de Nithard. Le volume se termine par une table analytique des matières qui sera très utile.

— M. Albert Amiaud, secrétaire adjoint et bibliothécaire du comité de législation étrangère au ministère de la justice, vient de publier (Pichon, in-8°, 244 p.) un *Aperçu de l'état actuel des législations écrites de l'Europe, de l'Amérique*, etc., *avec indication des sources bibliographiques*. L'ouvrage indique pour chaque législation, les documents et livres spéciaux auxquels il est indispensable de recourir lorsqu'on veut étudier le droit particulier d'un pays. L'auteur suit l'ordre alphabétique; il commence par la Grande-Bretagne et termine par le Vénézuela; il s'efforce de donner les renseignements les plus nombreux et les plus exacts. Il a fait suivre son ouvrage de trois appendices contenant des tableaux et extraits de tous les traités conclus par la France avec les puissances étrangères relativement au règlement des possessions des étrangers en France et des Français à l'étranger, à l'organisation des tutelles, à l'exécution des jugements et à la dispense de la caution *judicatum solvi*. Etant donnée la diversité qui existe encore dans les législations particulières des nations, le travail de M. Albert Amiaud ne peut que rendre de grands services et éviter, selon son expression, des recherches et des pertes de temps à ceux qui veulent apprendre. Nous engageons vivement le laborieux et savant bibliographe à nous donner le plus tôt possible l'étude du même genre qu'il prépare sur l'état actuel des législations pénales.

— Dans la séance de vendredi 13 novembre, la *Société asiatique* a comblé les vides amenés dans la constitution de son bureau, par la mort de son président, M. Adolphe Régnier, et de son secrétaire adjoint, M. Guyard. M. Ernest Renan, secrétaire de la société depuis 1867, a été nommé par acclamation président de la société en remplacement de M. Regnier. M. James Darmesteter a été nommé secrétaire, en remplacement de M. Renan; M. Garrez, secrétaire adjoint et bibliothécaire en remplacement de M. Guyard, décédé; M. Halévy, bibliothécaire adjoint, en remplacement de M. Barthélemy, démissionnaire. M. Rubens Duval a été nommé censeur; M. Zotenberg, membre du comité de publication. Les deux vice-présidents sont MM. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille.

— Deux volumes nouveaux viennent de paraître dans la collection des « grands écrivains de la France » (Paris, Hachette) : 1° le tome IV des *Mémoires de Saint-Simon* (année 1697) p. p. A. de Boislisle; 2° le tome II des *Fables de La Fontaine*.

— M. Auspenski, professeur d'histoire à l'Université d'Odessa, a publié dans les livraisons d'août et d'octobre du *Journal de l'instruction publique* deux articles de fond sur les travaux historiques du P. Pierling.

— Le second numéro des *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux* (année 1884) vient de paraître (Paris, Leroux). Il forme un véritable volume de 168 pages et renferme deux importants articles historiques. La première étude, *la Persécution des chrétiens sous Néron*, est signée d'un nom, Hochart, certainement inconnu des lecteurs de la *Revue critique*. C'est celui d'un amateur des lettres et de la philologie qui, après avoir beaucoup lu, beaucoup réfléchi, s'est adonné de préférence à l'examen des questions relatives à l'origine du christianisme, moins par désir de se voir imprimer et publier, que par goût et par amour de l'histoire du passé. Il a voulu prouver que le récit donné par Tacite de la persécution des chrétiens sous Néron est « un récit dramatique, introduit par un mystificateur » : il n'a négligé, pour prouver sa thèse, aucun argument, ni philologique, ni historique; il a même tenu à donner aux lecteurs des *Annales* la reproduction, faite à l'aide d'une photographie, de la page du ms. de Florence où se trouve le passage de Tacite. Cette reproduction confirme, d'une façon définitive, la lecture *odio humani generis coniuncti sunt* (Tacite, *Annales*, 15, 44). L'autre travail, de M. Duméril, doyen de la Faculté de Toulouse, est intitulé *la Captivité de François Ier considérée comme un épisode de l'histoire de l'équilibre européen*. Le titre du travail et le nom de son auteur suffisent pour le recommander aux historiens.

— M. Cam. Jullian a fait mettre en vente à Paris, chez Klincksieck, et à Bordeaux, chez Féret, au prix de 1 fr. 50 (in-8°), des *Mélanges d'épigraphie bordelaise* extraits du tome VIII des « Actes de la Société archéologique de Bordeaux ».

ALLEMAGNE. — La librairie Brockhaus, de Leipzig, doit publier une étude biographique de M. Adolf Stern sur *Hermann Hettner* (étude accompagnée de nombreuses lettres écrites par Hettner pendant ses voyages en Italie, en Grèce, en Angleterre, en Belgique et en Hollande); la 5e édition du *Lehrbuch der Finanzwissenschaft* de M. Lorenz de Stein ; une traduction du « mythe de Shakspeare », de Appleton Morgan, par M. Karl Müller (*Der Shakspeare-Mythus, William Shakspeare und die Autorschaft der Shakspeare-Dramen*) ; une traduction, en polonais, de l'essai de Moltke sur *la Pologne*. La même librairie prépare un catalogue de la riche bibliothèque de l'égyptologue Lepsius.

— Il a paru à Leipzig, le 18 octobre, le premier numéro d'un journal universitaire qui sera publié tous les huit jours sous le titre : *Akademische Nachrichten, unparteiisches Wochenblatt für die deutschen Hochschulen, Organ für Professoren, Studirende und alte Herren.*

— M. Friedberg a fait l'année dernière, à l'université de Leipzig, pendant le semestre d'été, un cours sur l'*Eisenbahnwissenschaft* ou « science des chemins de fer ». M. Overbeck a fait de même à Berlin et continue cette année son cours sur ce sujet.

— Le discours d'inauguration, *Antrittsrede*, de M. Maurenbrecher, professeur d'histoire à l'Université de Leipzig, vient d'être publié; il a pour titre : *Ueber Politik und Geschichte.*

BELGIQUE.—M. G. Kurth, professeur à l'Université de Liège, vient de revenir, dans une nouvelle brochure, sur la critique des sources de l'histoire de saint Servais. (*Nouvelles recherches sur saint Servais.* Liège. Grandmont-Donders 1884.) Examinant les fragments métriques contenus dans une *Vita* de ce saint, publiée par lui-même il y a deux ans, il y a reconnu l'épitaphe de l'évêque de Maestricht dont l'hagiographe s'était borné à altérer et à transposer légèrement les vers. Cette épitaphe, que l'argumentation tout à fait convaincante de M. Kurth prouve devoir remonter au VIe siècle, est donc la plus ancienne inscription chrétienne de la Belgique, puisque celle de Saint-Bavon, la seule citée pour ce pays par M. E. Le Blant dans ses *Inscriptions*

chrétiennes de la Gaule, antérieures au VII*e siècle*, n'est que du VII*e*. Bien intéressantes, mais plus hypothétiques, sont les pages dans lesquelles M. K. s'efforce d'attribuer à Fortunatus la paternité de l'épitaphe de Saint-Gervais. D'après lui, ce poète aurait assisté à Maestricht à la translation des reliques du saint ; ce serait là qu'il aurait composé l'épitaphe, et c'est de lui que Grégoire de Tours aurait appris plus tard ce qu'il raconte de Servais dans le *Gloria confessorum*. — Cette nouvelle étude de M. Kurth, insérée dans le *Bulletin d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, n'est pas facile à se procurer en dehors du pays mosan et il en est de même pour ses aînées. Il serait à souhaiter que le professeur liégeois les réunît en volume : la matière est toute prête et le succès assuré.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance publique annuelle du 14 novembre 1884.

DÉLIVRANCE DES BREVETS D'ARCHIVISTES PALÉOGRAPHES.

En exécution de l'arrêté de M. le ministre de l'instruction publique rendu en 1833, et statuant que les noms des élèves de l'Ecole des chartes, qui, à la fin de leurs études, ont obtenu des brevets d'archiviste paléographe, devront être proclamés dans la séance publique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui suivra leur promotion, l'Académie déclare que les élèves de l'Ecole des chartes qui ont été nommés archivistes paléographes par décret du 11 février 1884, en vertu de la liste dressée par le conseil de perfectionnement de cette Ecole, sont : MM. Prou (Jean-Maurice); Brutails (Elie-Jean-Auguste); Bougenot (Etienne-Symphorien); Aubert (Joseph-Félix); Roussel (Ernest-Victor-Henri); Lempereur (Paul-Louis-Napoléon); Guigue (Marie-Georges-Eugène); Marais (Louis-Paul); Laurent (Jean-Paul); Rebière de Cessac (Jean-Marie-Paul). — Sont nommés archivistes paléographes hors concours : MM. Bisson de Sainte-Marie (René-Marie-Antonin); Deloncle (Antonin-Benoist-Henri); Farges (Pierre-Marie-Louis).

Séance du 21 novembre 1884.

M. Perrot, président, rappelle en quelques mots la perte que l'Académie vient de faire en la personne de l'un de ses membres ordinaires, M. Louis Quicherat, dont les obsèques ont eu lieu mercredi dernier.

M. le secrétaire perpétuel lit les lettres de candidature de quatre candidats à la place de membre libre laissée vacante par la mort de M. Ch. Tissot, MM. de Boislisle, Joachim Ménant, de Ponton-d'Amécourt et Célestin Port, et d'un candidat à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. Albert Dumont, M. E. Benoist.

L'Académie décide au scrutin qu'il y a lieu de pourvoir à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. Adolphe Regnier. L'examen des titres des candidats est fixé au 5 décembre, jour auquel a déjà été renvoyé l'examen des titres des candidats à la place de M. Albert Dumont.

M. Edmond Le Blant communique l'introduction de l'ouvrage qu'il va faire paraître sous ce titre, *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*. Cet ouvrage fait suite à celui que M. Le Blant a publié sur les sarcophages chrétiens d'Arles; il contiendra la description des sarcophages chrétiens conservés sur le territoire de l'ancienne Gaule, ailleurs qu'à Arles, avec des notes historiques et archéologiques et plusieurs planches de photogravures. Les monuments décrits sont au nombre de 350; les uns sont des sarcophages complets, les autres des débris divers, des couvercles, parfois des fragments minimes. L'étude de ces monuments permet à M. Le Blant d'affirmer que les modèles de l'époque païenne étaient restés en usage dans les ateliers des sculpteurs de sarcophages, non seulement pendant les siècles chrétiens de l'antiquité, mais encore pendant la période mérovingienne. Constamment on voit mêlés sur un même monument des sujets païens et des sujets chrétiens. Ce mélange a souvent induit en erreur les antiquaires des derniers siècles, qui, ne pouvant croire

qu'ils eussent devant les yeux des monuments chrétiens, ont cherché une explication mythologique aux scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament qui y étaient représentés. Ainsi l'un d'eux a cru voir, sur un sarcophage qui subsiste encore, la déesse Isis, et s'est indigné que le monument qui contenait cett image païenne fut conservé dans une église et servît d'autel : or, ce qu'il prenait pour une cérémonie du culte d'Isis, c'était la résurrection de Lazare.

M. Desjardins communique trois inscriptions latines dont la copie lui a été transmise par M. Ernest Babelon, de la part de M. Mangiavacchi, administrateur de l'Enfida. On attend des estampages de ces textes, pour résoudre quelques difficultés que présente la lecture des copies. Dès à présent, on constate que deux de ces inscriptions révèlent l'existence d'une cité inconnue jusqu'aujourd'hui, le *municipium Aurelium Augustum Segemes*. La troisième mentionne un chevalier romain, *procurator regionis Hadrimetinae*.

Ouvrages présentés : — par M. P.-Ch. Robert : Aurès, *Essai sur le système métrique assyrien*, fasc. 2 et 3 ; — par M. Barbier de Meynard : Casartelli (L.-C.), *La philosophie religieuse du Mazdéisme sous les Sassanides;* Basset (René), *Catalogue des manuscrits arabes du Bach-Agha de Djelfa;* — par M. Miller : Papadoloupos-Cérameus, *Catalogue des manuscrits d'Orient*, fasc. 1 et 2 (en grec; annexe du XVe vol. du Syllogue littéraire de Constantinople); — par M. Jules Girard : Lucrèce, *De la nature des choses, V^{e} livre*, analyse littéraire par M. Patin, texte publié et annoté par MM. Benoist et Lantoine; Kraner, *L'armée romaine au temps de César*, traduit de l'allemand par MM. L. Baldy et Larroumet, sous la direction de M. Benoist; — par M. Delisle : *Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris*, t. III, fasc. 2, publié par M. Brièle, archiviste de l'assistance publique ; — par M. Georges Perrot : Dieulafoy (Marcel), *L'art antique de la Perse*, 2e partie, *Monuments de Persépolis ;* Lafaye (Georges), *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie* et *De poetarum et oratorum certaminibus apud veteres* (thèses de doctorat ès lettres); *Bulletin de correspondance hellénique*, n°s 6 et 7.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 5 octobre.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. Nicart lit un rapport concluant à la nomination comme membre honoraire de M. Renan, membre résidant depuis trente-quatre ans. M. Renan est élu membre honoraire.

MM. Jadart et A. de la Guère sont élus associés correspondants, le premier à Reims et le second à Bourges.

M. Mowat communique (de la part de M. Germer Durand) une inscription gauloise inédite conservée à l'Ermitage de Notre-Dame de Laval, près Colias (Gard); elle se termine par une formule déjà connue : *Dede bratonde Kanten.*

M. Mowat présente ensuite deux bagues antiques en or, trouvées à Amiens et appartenant à M. Benardent; le chaton de l'une d'elle portes un buste gravé en creux. L'autre bague, de très grand diamètre, porte l'inscription FIDEM CONSTANTINO.

Séance du 12 novembre.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. de Laigue, consul de France à Livourne, adresse à la Société les photographies de deux vases en émail appartenant à M. Volpini, à Livourne. MM. Saglio et de Montaiglon émettent des doutes sur l'authenticité de ces vases.

M. Courajod lit une note sur deux manuscrits de la bibliothèque de Vienne (Autriche). Le premier est un traité dédié à Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, orné de miniatures françaises, rédigé en français par un juriconsulte napolitain, Michel Riz, membre du Parlement de Paris sous Louis XII. Le second est une traduction française de l'*Histoire des Juifs* de Josèphe, splendidement illustrée de miniatures, datée de 1463, et attribuée à un auteur imaginaire le moine *Reguies*.

M. Bertrand communique, en les accompagnant d'observations, les photographies d'objets appartenant au Musée de Laibach (Carniole). Ces objets proviennent d'anciens cimetières à Saint-Margarethen et Watsek, à peu de distance de Laibach. Le principal de ces objets est un ciste avec des bas-reliefs représentant des scènes de la vie réelle, et M. Bertrand voit là la preuve d'un courant de civilisation remontant la vallée du Danube dans la direction de l'Ouest.

M. Flouest remarque que les bracelets perlés qui figurent dans ces photographies sont identiques à ceux qu'on trouve dans les *tumuli* de Bourgogne. D'autres objets sont tout à faits différents.

Le Secrétaire,
Signé : Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — 8 décembre — 1884

208. — **Le Voyage de Montferran de Paris à la Chine,** publié d'après un manuscrit de la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, par L. Marcel Devic. Paris, Maisonneuve frères et Ch. Leclerc, 1884, br. in-8, pp. 36.

M. Marcel Devic et ses savants confrères de la Société languedocienne de géographie supposent avec raison que leur manuscrit est inédit, mais ils ignorent qu'il ne renferme qu'un abrégé, et un abrégé dépourvu de tout intérêt, d'un ouvrage publié en 1630, sous le titre de :

Voyage faict par terre depuis Paris jusques à la Chine par le Sr. de Feynes gentilhomme de la maison du Roy. Et ayde de Mareschal de Camp de ses armées. Auec son retour par mer. A Paris. Chez Pierre Rocolet en la gallerie des prisonniers aux armes de la Ville. 1630. petit in-8°, 212 pages.

Ce petit volume contient non seulement la relation entière du voyage, mais encore une épitre au roi, un avis au lecteur, une table des royaumes parcourus par le Sr. de Feynes et des vers adressés à l'auteur :

De Feynes sauué des dangers
De la Terre et de la Marine,
Rend accessible aux Estrangers
Ce grand Empire de la Chine;
A couuert des flots et des vens
Ses voyages nous font sçauans
Des hommes, et de la Nature :
Bref il estalle en ce papier
Tout ce qu'Achille en son bouclier
Fait voir à la race future.

Nous prenons au hasard un passage dans les deux textes :

Edition de 1530, p. 201.

« Tous les Indiens tiennent des serpens fraisez dans leurs Nauires, et s'ils voyent que leurs serpens soient tristes, ils ne veulent se hasarder à aucun voyage. Au contraire lorsqu'ils les voyent ioyeux, & en belle humeur ils donnent six fois

Ms. de Montpellier, p. 36.

« Aussy, tous ces Gentils tiennent des serpens fraisez dans leurs navires, et s'ils voyaient que leur serpent ne soit joyeux, ils ne veulent embarquer aucune chose dans ledit vaisseau. Et quand ledit serpent leur fait caresse, ils donnent six

autant qu'ils ne feroient pour faire le voyage qu'ils entreprennent, sur l'espérance qu'ils ont de faire beaucoup mieux leur profit. »

fois autant qu'ils feroient pour faire ledit voyage qu'ils entreprennent, et croyent beaucoup mieux faire leur profit. »

Ce que M. M. D. et ses confrères de la Société languedocienne de géographie ignorent également, c'est qu'un abrégé du voyage de H. de Feynes avait paru en anglais dès 1615; voici des passages des deux textes :

Ed. de 1651, p. 28.

« From Malaca I went to Macao neere a month's trauaile which is a cittie scituate on the sea coaste at the foote of a great mountaine where in times past the Portugalls had a greate fort and to this day there be yet many that dwell there. This is the entrance into China but the place is of no great importance. They are Gentiles, and there the inhabitants begin to bee faire complexioned. »

Ms. de Montpellier, p. 29.

« Et dudit règne de Mollucques fut à Macquau, qui est ville du commencement de la Chine. C'est un petit lieu qui est au bord de la mer, au pied d'une montagne où autrefois les Portugais ont eu une forteresse, mesmes qu'il y en a beaucoup qui y habitent. Ce n'est pas un lieu de grande importance. Ce sont Gentils et tiennent la mesme loy susdite.

« Et alors l'on commence de trouver des gens plus blancs que l'on n'avait pas accoutumé. Dudit Mallaca à Macquau il y a un mois ou environ de chemin. »

Cette édition anglaise a pour titre : *An exact and cvriovs svrvey of all the East Indies euen to Canton, the chiefe cittie of China : All duly performed by land by Monsieur de Montfart, the like whereof was neuer hetherto brought to an end. Wherein also are described the huge dominions of the great Mogor to whom that honorable Knight, Sir Thomas Roe was lately sent Ambassador from the King. Newly translated out of the Trauailers Manuscript. London, Printed by Thomas Dawson for William Arondell in Pauls' Churchyard at the Angell 1615.*

Un exemplaire de ce petit volume se trouve au British Museum dans la collection Grenville et porte le nº 6498. C'est un petit in-8º de 40 pages chiffrées + une dédicace de 2 p. commençant : « To the Right Honorable the Earle of Pembroke one of the Lords of his Maiesties honorable Privie Counsell Knight of the most noble order of the Garter, » + une préface du traducteur, 5 pages.

La rareté de ce volume n'est pas une raison suffisante pour que M. M. D. et ses confrères de la Société languedocienne de géographie aient ignoré l'existence de « Monsieur de Montfart », car il est question de ce voyageur dans une collection qu'ils connaissent assurément; celle de Samuel Purchas; il y a en effet un extrait du voyage de Montfart dans le vol. III, lib. III, c. 8, p. 410-411, des *Pilgrimes,* London, 1625.

S'il ne peut y avoir de doute quant aux textes, il ne saurait y avoir plus d'hésitation quant à l'identité de H. de Feynes, gentilhomme de la maison du Roy, et de Monsieur de Montfart (Montferran), car nous lisons dans le vol. de 1615, p. 1, premier paragraphe du livre I : « In

the name of God in the yeere of our Lord 1608, I, Henry Defeynes, commonly called by the name of the Mannor of Montfart wayting then uppon the most illustrious and most reuerend Cardinall of Joyeuse upon some priuate discontent... »

Le manuscrit de Montpellier signalé déjà dans le *Catalogue des manuscrits des bibliothèques des départements*, I, p. 323, n'est pas d'ailleurs le seul qui existe de la relation de De Feynes. La Bibliothèque nationale de Paris en possède un absolument pareil; Fr. 22982 (Fonds de l'Oratoire, 121.)

Enfin, s'il nous était permis de donner un conseil à M. Martel Devic et à ses confrères de la Société languedocienne de géographie, nous les engagerions, quand ils s'occupent d'un sujet nouveau pour eux, à en consulter la bibliographie; dans l'espèce il s'agit de Chine; sans vouloir nous faire une facile réclame, si ces savants avaient ouvert le cinquième fascicule de notre *Bibliotheca Sinica* (col. 979-980) paru à la fin de 1882, ils auraient trouvé la plupart des renseignements que nous donnons ici et ils se seraient évité de faire en mars 1884 les frais d'une publication sans aucune utilité.

Henri Cordier.

---

209. — **Ueber ein bisher unbekanntes griechisches Schriftsystem aus der Mitte des vierten vorchristlichen Jahrhunderts.** Ein Beitrag zur Geschichte der Kurzschrift und der rationellen Alphabetik von Theodor Gomperz, wirkl. Mitgliede der kais. Akademie der Wissenschaften. (Mit einer Tafel.) Wien, 1884. In Commission bei Carl Gerold's Sohn. Aus dem Jahrgange 1884 der Sitzungsberichte der phil.-hist. Classe der kais. Akademie der Wissenschaften (cvii. Bd., I. Hft., S. 339) besonders abgedruckt. In-8, 59 p.

On n'avait pas jusqu'ici la preuve que l'art des sténographes fût antérieur à l'époque romaine. Un fragment d'inscription sur pierre, récemment découvert sur l'Acropole et publié par M. Ulrich Köhler, nous révèle l'existence d'un système de sténographie assez ancien pour avoir pu servir à recueillir les paroles de Démosthènes. Ce fragment se compose d'environ vingt-cinq courtes lignes, pour la plupart mutilées. A force d'ingéniosité, de patience, de logique et d'érudition, M. Gomperz a réussi à en donner une interprétation aussi curieuse qu'approfondie, solide malgré les incertitudes nombreuses et inévitables du détail.

L'alphabet du sténographe athénien semble avoir eu une analogie frappante avec ceux qui sont en usage chez les modernes, tant par l'aspect des signes qui le composent que par son caractère d'alphabet rationnel. Il présente, comme ceux d'aujourd'hui, une coordination des phonèmes ayant même mode ou même lieu d'articulation[1]. — L'inven-

1. L'antiquité assez haute de la phonétique descriptive et sa vulgarisation dans les écoles, même en terre barbare, se montre dans les noms rationnels donnés chez

teur n'avait-il en vue que la notation provisoire de la parole? Ou son ambition était-elle plus haute? s'imaginait-il qu'il pourrait substituer purement et simplement son écriture philosophique à la vieille et incommode écriture phénicienne? Cette dernière hypothèse sourit à l'éminent professeur de Vienne, mais, si disposé qu'il soit à exalter la rigueur de raisonnement et l'audace de conception qu'il attribue (non sans quelque enthousiasme) à son héros anonyme, il n'ose trancher la question.

Comment un précis de sténographie forme-t il la matière d'une inscription? C'est ce que des modernes ont peine à comprendre au premier abord. M. Gomperz (dans sa note 11) montre que d'autres inventions à la fois scientifiques et pratiques, celles là relatives au comput, ont été gravées sur bronze et consacrées dans un temple. C'était un moyen de faire connaître une découverte, et en même temps d'en prendre acte; ainsi chez nous une communication à une académie.

---

210. — **Le roman de Renart,** publié par Ernest Martin. Strasbourg, chez Trübner, 1882. 1er volume. 1re partie du texte.

Ce n'est que lorsque les autres volumes auront paru que nous pourrons juger dans son ensemble cette importante et consciencieuse édition. Nous nous contenterons aujourd'hui de donner succinctement quelques observations de détail que ce premier volume nous a suggérées.

Dans la reproduction typographique du texte, l'éditeur admet avec raison les lettres *v* et *j* consonnes, au lieu de *u* et *i*. Cette commode innovation a été introduite même dans l'impression des ouvrages de l'antiquité; elle est encore bien plus justifiée pour les textes du moyen âge. Cela ne leur enlève rien de leur archaïsme et en rend la lecture plus facile, ce qui n'est pas à dédaigner. Nous approuvons aussi l'apostrophe mise pour remplacer l'*e* ou l'*a* des monosyllabes *le, la, sa, ne*, etc. devant un mot commençant par une voyelle : *s'art, n'i, l'estoire, d'Isengrin*. L'éditeur a également bien fait, suivant nous, d'employer le tréma mis sur une voyelle pour en marquer la prononciation séparée : *eü, oü, oüst, feïst, joïse, conneüe, creüe*, et non *eu, ou, oust, feist, joise, conneue, creue*, qui peuvent tromper au premier abord le lecteur sur la mesure du vers, lorsque l'une des deux voyelles ne se prononce

---

les Latins aux voyelles, aux semi-voyelles et aux consonnes. Ces noms sont plus anciens que les documents qui nous les font connaître, car on retrouve ceux des trois semi-voyelles consécutives groupés dans le nom général des lettres, *el-em-en-ta*; or ce dernier était lui-même assez ancien pour avoir perdu sa transparence étymologique aux yeux des premiers Romains qui en firent, en philosophie comme en grammaire, l'équivalent technique de στοιχεῖα.

plus maintenant. Ces modifications typographiques, tout en n'altérant pas le texte, en facilitent certainement la lecture. Mais pourquoi s'arrêter en chemin, n'adopter ni la cédille sous le *c* dur, ni l'accent sur l'*é* fermé final, et écrire *ca, souspecon*, *norricons, adrecons*, et non *ça, souspeçon,* etc. ? *Arme* signifie aussi bien arme qu'armé; *sauve,* sauve que sauvé; *lessie* est aussi bien le féminin *lessie* que le masculin *lessié;* et l'introduction de l'accent, au moins sur les finales, aurait fait disparaître toute hésitation. La cédille et l'accent n'existent pas dans les manuscrits; mais l'apostrophe ni le tréma non plus. Et pourquoi admettre les uns et rejeter les autres? La ponctuation elle-même est une infraction à l'écriture du moyen âge. Si l'on veut reproduire exactement un ms., il n'y a, à notre avis, qu'un moyen : la photographie; mais dès que l'on imprime un texte, on doit se servir des facilités qu'offre l'imprimerie pour en rendre la lecture plus aisée. Le *v*, le *j* consonnes, l'apostrophe, le tréma étant admis, il n'y a pas de raison pour exclure la cédille et l'accent, au moins sur les finales. Ou photographier, ou imprimer en se servant des signes de l'imprimerie, telle nous semble la meilleure voie à suivre dans la reproduction des textes. L'éditeur, en prenant un moyen terme, n'aura contenté, je le crains, ni les conservateurs qui tiennent pour l'ancienne écriture des mss., ni les libéraux qui admettent les progrès de l'imprimerie.

Venons à l'orthographe, au sujet de laquelle M. E. Martin va lui-même au devant des critiques : « Quant à l'orthographe du ms. A, je me suis permis de la régulariser quelque peu. Mais je sais bien que c'est là une chose très délicate, et je crains que le système que j'ai suivi et qui laisse tant à corriger aux lecteurs eux-mêmes ne soulève bien des objections » (p. xxv). L'éditeur ayant négligé de nous expliquer son système, il est difficile de dire en quoi il consiste, puisque les variantes graphiques du ms. ne sont point données. Mais ce qui a lieu de surprendre, c'est l'affirmation de M. M. qu'il a quelque peu « régularisé » l'orthographe du manuscrit : on se demande sur quoi a bien pu porter cette régularisation. En effet, son texte offre les formes les plus disparates, et cette variété dépasse souvent les formes ordinaires [1]. Il n'y a pas grand inconvénient à écrire *cox* 158, *cos* 184, ou *coz* 246 (cocu); *cox* 1045 et *cous* 1052 (coups) : *geline* 288 et *jelines* 297; *meus* 4 et *meuz* 56; *joïse* 205 et *juïse* 237; *gerre* 256 et *guere* 1139; *poor* 357 et *peor* 362, etc. On peut à la rigueur laisser à la rime *anguisse* et *parose* 670, au lieu de *angoisse* et *paroisse; sore* et *eure* 1178; *pose* et *chosse* 760; *aidier* et *plaider* 88; *ledengiez* et *venchez* 888, quoiqu'il eût été si facile de corriger *seure, chose*, *plaidier*, *vengiez,* et que ces différences de graphie soient choquantes surtout à la rime; à plus forte raison peut-on laisser *corage* et *omaje* 568, *manage* et *lignaje* 1112, parce qu'il n'y a pas plus de motif pour écrire ces mots par

1. Je ne prends mes exemples que dans la première branche.

un *g* que par un *j;* mais où l'orthographe du ms. aurait dû être modifiée, c'est lorsqu'elle donne au langage une physionomie tantôt picarde, tantôt française. On aura beau pousser l'éclectisme aussi loin que l'on voudra en ces matières, on ne peut admettre qu'un poète ait parlé en même temps picard et français, et que ces vers

Quant *che* virent, *cha*scun le huie, 2190
Et lez lui se jut fa*che* a face, 2632

aient jamais été écrits tels quels par l'auteur lui-même. Les formes picardes et françaises du même mot se rencontrent à chaque instant: *eschames* 271 et *escames* 342, *hace* 641 et *hache* 666, *forches* 1352 et *forces* 1379, *chaoir* 1042 et *caoir* 703, *castel* 1727 et *chastiax* 1733, *arocoit* 1351 et *arocher* 1363, *muchez* 1368 et *muca* 1371, *escaper* 1376 et *eschaper* 1377, etc., etc. Cette promiscuité des formes picardes et françaises est une tache dans cette nouvelle édition, si soignée à tous égards. Il aurait été facile de la faire disparaître, d'autant plus que le ms. autorisait les corrections, en donnant le même mot sous plusieurs formes. Quand on ne trouverait pas dans l'examen du ou des mss. ou ailleurs des raisons suffisantes pour fixer le dialecte dans lequel un ouvrage a été écrit, il faudrait décider la question par pile ou face plutôt que de laisser un mélange hétérogène où les graphies, les dialectes, les fautes, les caprices et les inattentions des divers copistes s'accumulent successivement et finissent par masquer le texte de l'auteur.

Les règles de la déclinaison sont généralement bien observées. L'éditeur aurait pu corriger les rares fautes de son texte, telles qu'on en rencontre dans tous les mss., même ceux de la bonne époque.

Perrot — qui son engin et s'art, 1
Car il entroblia le plet
Et le jugement qui fu fet — 6

D'autres mss. donnent plus correctement : *Perroz, les plais, fu fais.* Encore une fois, sur quels points M. M. a-t-il « régularisé » l'orthographe de son texte?

Il n'en est pas moins vrai qu'avec ses quelques défauts, cette nouvelle édition est de beaucoup la meilleure que nous ayons; elle laisse loin derrière elle toutes les éditions passées, et nous désirons vivement en voir l'achèvement [1]. M. M., quoique mieux préparé que personne à exécuter une édition critique au sens rigoureux du mot, a renoncé à cette tâche qu'il juge impossible à accomplir d'une manière tout à fait satisfaisante; il nous donne au moins un texte simplement établi, reposant sur une reproduction fidèle des meilleurs mss., et le dernier volume, qui contiendra les variantes essentielles de tous les mss., permettra de juger de l'état où nous a été transmise une des œuvres collectives les plus curieuses du moyen âge.

1. La préface, datée d'octobre 1881, se termine par l'annonce que l'édition sera complète avant la fin de 1882. Nous voici en décembre 1884, et malheureusement le premier volume est encore le seul!

Nous aurions désiré, pour faciliter les recherches, que l'éditeur eût mis un titre à chaque branche, comme cela est dans quelques mss. Méon avait imaginé un ordre où les branches se suivaient en continuant plus ou moins le récit, comme si l'ouvrage eût été composé par un seul auteur, tentative impossible à réaliser, puisque le roman de Renart n'est qu'une collection, sans unité, des œuvres de plusieurs trouvères, composées en des temps divers. M. Martin a suivi l'ordre du ms. A et il a fort bien fait. Mais la nouvelle numération des branches ne correspondant plus à l'ancienne, une table avec titres remédiera à ce petit inconvénient.

Nous terminerons en donnant des éloges bien mérités non seulement à la persévérance, au soin scrupuleux, à la conscience et au courage de l'éditeur, mais encore à l'exactitude de l'exécution typographique, d'autant plus remarquable que l'ouvrage a été imprimé à l'étranger. Voici les seules fautes d'impression que nous ayons remarquées dans la première branche (vers 1-3212). Vers 433 *laissie*, lisez *laissiez;* 505 *nos ne savez*, l. *vos n. s.*, 1256 *chamee*, l. *clamee;* 1344 *vso*, l. *vos*; 1943 *roine*, l. *roïne;* 2075 *Ft*, l. *Et;* 2210 *l'oci ou pende*, l. *l'ocie o. p* ; 2586 *nn saut*, l. *un s.;* 2774, 2802, 2805 *à*, l. *a;* 2970 *Moine ou canon en cest abit*, l. *canone;* 3044 *chascun est mise*, l. *chascune*.

A. Bos.

---

211. — **La première édition de la Table de Peutinger**, par C. Ruelens, avec un fac-simile. Bruxelles, Institut national de géographie, 1884, brochure grand in-8 de 32 p.

M. Charles Ruelens, considérant que la carte ou *Table de Peutinger* est le document géographique le plus précieux que nous ait laissé l'antiquité après les grands ouvrages de Ptolémée et de Strabon, qu'elle a été, pour la première fois, publiée en Belgique, que c'est, pour ce pays, un honneur dont il n'est presque pas resté de traces, a voulu raconter, à l'aide de pièces nouvelles ou peu connues, l'histoire de la première édition de ce tableau complet de l'empire romain. Le savant vice président de la Société de géographie de Bruxelles, après avoir décrit avec beaucoup de précision les onze feuilles de parchemin conservées à la Bibliothèque impériale de Vienne, qui reproduisent en quelque sorte l'*Orbis pictus* tracé par l'ordre d'Agrippa sur le portique d'Octavie à Rome, après avoir insisté sur l'exceptionnelle importance d'un document « qui est pour nous la pierre de touche de toute la géographie ancienne », rappelle d'abord comment la carte originale est arrivée jusqu'à nous et quels sont les érudits qui ont contribué à sa découverte et à sa conservation. Il s'occupe en premier lieu du personnage dont elle porte le nom, « bien que cet honneur ne lui revienne pas plus que ne revient à Améric Vespuce celui d'avoir donné son nom au nouveau

monde ». Il faut remarquer toutefois que ce fut avec des deniers fournis en partie par Conrad Peutinger [1], que Conrad Celtes acheta l'inappréciable manuscrit. C'est encore à Peutinger que l'on doit la copie dont, après sa mort, un de ses parents, Marc Velser, découvrit deux morceaux qu'il publia avec un commentaire chez Alde, à Venise, en 1591 [2]. Ce n'était, dit M. R. (p. 10), « qu'un pauvre fragment; cependant, telle était son importance qu'il apparut comme comme un événement scientifique. Velser, qui était en correspondance avec une foule de savants d'Europe, avait fait part de sa découverte à tous ceux qu'elle pouvait intéresser. Velser est donc le sauveur de la *Table de Peutinger*, et c'est grâce à lui qu'elle a été publiée en Belgique... Ce fut, à tous égards, un des hommes de son temps qui ont rendu le plus de services à la république des lettres. Il a formé avec Jean-Vincent Pinelli, de Padoue, et Peiresc, le conseiller de Provence, un triumvirat de Mécènes qui a mérité de la science autant que le triumvirat de Juste-Lipse, Scaliger et Casaubon ».

M. R. retrace avec de grands développements (p. 10-24) la biographie de Marc Velser (né à Augsbourg en juin 1558, mort dans cette ville en juin 1614). Il nous le montre disciple en Italie de Marc-Antoine Muret, avocat à Augsbourg, puis bourgmestre, correspondant, ami ou protecteur de beaucoup d'hommes éminents, de Galilée, qui dans trois lettres mémorables lui fit part de sa découverte des taches solaires, de Juste-Lipse, qui lui écrivit et qui reçut de lui de nombreuses épîtres, de Charles de l'Écluse *(Clusius)*, le célèbre botaniste, du jésuite André Schott, qui « publia plus d'un ouvrage sous les auspices du Mécène d'Augsbourg », de Jean de Gruutère *(Janus Gruterus)*, d'Anvers, dont il fut un dévoué collaborateur [3], d'Abraham Ortelius, qui, depuis la mort de Gérard Mercator, « était le prince des géographes d'Europe, » etc.

La partie la plus intéressante de la monographie est celle où M. R. analyse la correspondance inédite de Jean Moretus, le gendre de Plantin, avec Marc Velser, qui, en 1598, avait eu enfin « la bonne fortune de retrouver dans des fardes inexplorées de la bibliothèque de Peutinger les

---

1. Ai-je besoin de dire que c'est par une erreur typographique que la date universellement connue du décès de Peutinger (décembre 1547), a été mise en septembre 1552?

2. M. R. renvoie, au sujet de l'histoire primitive de la *Table de Peutinger*, à deux excellents résumés, l'un de K. Eckermann, dans l'*Encyclopédie* de Ersch et Gruber (1845), l'autre de M. d'Avezac, *Mémoire sur Éthicus* dans le Recueil des mémoires de l'Académie des inscriptions (1852). Je juge inutile d'ajouter qu'il loue comme il convient « la magnifique publication » de M. Ernest Desjardins (*Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, 1869).

3. Nous lisons (p. 12) : « Quand Gruterus s'occupait de rassembler les matériaux de son colossal recueil épigraphique, Velser mit en campagne ses nombreux correspondants et ses vastes relations pour l'aider dans ce travail et, de plus, y intervint par des secours pécuniaires. »

onze précieuses feuilles de parchemin au complet [1] ». On rencontre des détails curieux dans les lettres écrites par le directeur « de la célèbre officine plantinienne » sur les diverses phases de la préparation de l'édition de 1598. Notons-y aussi quelques particularités sur la dernière maladie d'Abraham Ortelius, commun ami de Moretus et de Velser, mort le 28 juin 1598, après avoir, dans son testament, chargé le typographe d'Anvers de surveiller religieusement la correction des épreuves de la publication inachevée [2].

Cette publication, qui ne parut qu'à titre d'essai et pour satisfaire aux vœux de *tous ceux qui ont à cœur le progrès des sciences*. comme s'exprime l'*Avis au lecteur*, ne fut tirée qu'à 250 exemplaires et coûtait la modique somme de 25 sous. Elle devint bien vite excessivement rare : aussi les meilleures bibliographies la passent-elles sous silence. Le *Manuel du libraire*, par exemple, énumère toutes les éditions, sauf l'édition *princeps*. M. d'Avezac la mentionne, il est vrai, dans son mémoire sur Éthicus; mais, selon la remarque de M. R., ce qu'en dit le savant académicien « ne prouve point qu'il a eu le volume sous les yeux ». La Bibliothèque plantinienne elle-même n'en a pas conservé un exemplaire. Il ne faut donc pas s'étonner du soin minutieux, je dirai plus, de la complaisance extrême que met M. R. à décrire (p. 17-19) l'exemplaire qu'il a eu entre les mains et qui appartient à l'université de Louvain. Il a extrait du « mince petit cahier in-4° oblong », pour en traduire les principaux passages, l'*Avis au lecteur* et la *Dédicace*, datée d'Anvers le 1er décembre 1598 *(A très noble homme, Marc Velser, septemvir d'Augsbourg, Jean Moretus, typographe à Anvers)*, dédicace qui débute par cette phrase charmante : « Cette *Table*, je ne vous l'envoie pas, je vous la rends; elle vous appartient comme l'eau à la source dont elle sort... »

M. R. apprécie en ces termes la reproduction de la *Table* et l'effet que produisit sa publication (p. 19-20) : « L'exécution de la carte est magistrale : comme gravure, comme fidélité même, elle est restée supérieure à toutes les copies des originaux qu'on a publiées dans la suite, à l'exception, bien entendu, de l'édition de M. Desjardins que l'on peut appeler l'édition définitive. Ce serait sortir de notre cadre que de suivre ici les traces scientifiques du célèbre document lancé d'Anvers dans le monde littéraire. Il devint immédiatement une lumière nouvelle pour ceux qui s'occupaient de géographie ancienne; il fut consulté, mis à contribution partout, et pourtant, il s'écoula plus d'un siècle avant qu'il devînt le sujet d'un commentaire résumé et complet. Et ce fut

1. M. R. doit la communication de cette correspondance à M. Max Rooses, le conservateur du musée Plantin Moretus.

2. M. R. ne s'est pas contenté de traduire la meilleure partie des lettres adressées par Jean Moretus à Marc Velser au sujet de la *Table de Peutinger* : il a encore reproduit *in extenso* (*Appendice*, p. 29-32) le texte original des sept lettres; il y a joint un fac-simile du premier segment de la *Tabula itineraria* de l'édition d'Anvers.

encore à des Belges qu'échut la tâche de donner d'abord une nouvelle édition de la carte ».

M. R. fait très bien connaître cette nouvelle édition que l'on trouve dans un recueil somptueux dont Josse de Hondt le fils *(Jodocus Hondius)*, d'Amsterdam, confia la direction à son compatriote et ami Pierre Berts ou Bertius, de Beveren, près de Furnes, « qui depuis la mort d'Ortelius pouvait, à bon droit, relever le titre de premier géographe de son temps », recueil imprimé en 1618 et 1619 chez Isaac Elzevier, à Leyde, sous le titre de *Theatrum geographiæ veteris* [1].

Je voulais écrire une simple note, et, entraîné par l'intérêt du sujet et par le talent de l'auteur, j'ai presque fait un long article. Je n'indiquerai donc plus qu'en courant les instructifs renseignements, accompagnés de citations (p. 31-24), sur la correspondance de Velser avec Paul Merula relative à un commentaire de la *Table de Peutinger* demandé par le magistrat d'Augsbourg au futur auteur de *Cosmographiæ generalis Libri tres;* mais je ne puis me dispenser de reproduire un piquant récit qui termine agréablement la substantielle brochure de M. Ruelens (p. 26) : « Nous dirons seulement un mot d'une édition imaginaire citée par suite d'une curieuse méprise. Fréret, dans une notice faite pour l'Académie des inscriptions et publiée dans ses œuvres complètes (t. XVI, p. 180), mentionne une édition de Jean Moller d'Augsbourg, copiée successivement pour l'Atlas de Jansson en 1659, pour les œuvres de Velser en 1682 et enfin pour les *Grands chemins* de Bergier. Or, elle n'existe que dans la préface de la Cosmographie de P. Merula, où il est dit qu'il a consulté la Table itinéraire qui fut mise au jour sons la direction de Jean Mollerus, très soigneux typographe, sous les auspices de M. Velser, etc. Le *Jean Mollerus* est évidemment une erreur pour *Jean Moretus*,, mais on ne comprend pas comment cette erreur a pu se glisser dans un ouvrage publié par Raphelengius, le beau-frère de Jean Moretus ».

T. de L.

---

1. M. R. n'a pas rappelé, d'après Gassendi (*de Vita Peireskii*, lib. III), que l'illustre archéologue contribua par ses conseils *(non sine Peireskii consilio)* à faire insérer la *Table de Peutinger* dans le recueil de P. Bertier. Ce fut encore, d'après le même témoignage (*ibid.)*, Peiresc, dont on retrouve partout la généreuse inspiration dans les œuvres du premier tiers du XVIIe siècle, qui fit reproduire la *Table* dans l'*Histoire des grands chemins de l'Empire romain* par Nicolas Bergier (Paris, 1622, in-4°), ouvrage réimprimé à Bruxelles (2 vol. in-4°) en 1728 *ou* 1736, selon le *Manuel du libraire*, en 1728 *et* 1736, selon M. R. (p. 26).

212. — **La vie de Rotrou mieux connue**, documents inédits sur la société polie de son temps et la querelle du Cid, par Henri CHARDON, conseiller général de la Sarthe, vice-président de la Société historique du Maine, ancien élève de l'Ecole des Chartes, officier d'Académie, Paris, Alphonse Picard. Le Mans, Pellechat, 1884, in-8, 268 p.

Voici, dans un sujet encore plein d'incertitudes et d'obscurités, les principaux résultats des patientes et ingénieuses recherches de M. H. Chardon. Au sujet de la famille du poète, M. H. C. a découvert dans les Archives de la ville de Dreux que Rotrou avait eu, non pas trois, ni quatre, mais jusqu'à six enfants. Nous regrettons qu'il n'ait pas poussé ses investigations jusque dans les registres de la mairie et des notaires de Mantes. Il y eût trouvé quelques indications de plus sur Marguerite Camus, la femme de Rotrou. M. H. C. semble douter (p. 146) que la généalogie du poète, telle qu'elle est établie actuellement, soit rigoureusement exacte. Nous ne savons sur quels motifs il appuie ses doutes, et nous tenons, conformément à la tradition conservée par la famille, Thomas, lieutenant général de Dreux au XVI[e] siècle, pour le frère d'Alain, bisaïeul du poète.

Très serrée et très concluante est la discussion dans laquelle M. H. C. démontre que la fameuse *Belinde* de Godeau n'est point et ne peut être la sœur de Rotrou, ainsi que l'avait avancé M. l'abbé Tisserand. M. H. C. parle quelque part du frère cadet du poète, Pierre de Saudreville, secrétaire du maréchal de Guebriant. Il eût été bon d'insister davantage sur ce fait, que beaucoup de grands seigneurs protecteurs du poète furent les amis particuliers de Guebriant, et que le poste de confiance qu'occupait Pierre de Rotrou auprès de l'illustre guerrier, donne à l'un des deux frères le mérite d'avoir conquis à l'autre ces éminents patrons.

En ce qui concerne les dates des pièces de Rotrou, M. H. C. rectifie bon nombre d'erreurs commises par ses devanciers. Mais j'avoue que son argumentation tendant à faire une seule pièce de la *Célimène* que nous possédons, et de la *Florante* dont nous n'avons que le titre, argumentation fondée sur la ressemblance des décors du manuscrit Mahelot, ne nous a pas encore entièrement convaincu. De ce que les décors de ces deux pièces sont à peu près identiques, y a-t-il lieu de conclure à l'identification des deux pièces? Dans ce même manuscrit Mahelot je citerai les décors des *Occasions perdues* et de la *Céliane,* qui se ressemblent sur bien des points. Or, si nous ne possédions plus les *Occasions perdues*, par exemple, conclurait-on également que c'était la même pièce que la *Céliane?*

M. H. C. passe aux *Œuvres diverses* de Jean Rotrou. Il réunit une quantité notable de quatrains, d'épîtres et de compliments écrits par le poète et placés en tête de plusieurs pièces de théâtre de ce temps-là. Il montre que ce contingent de pièces de vers ainsi dispersées est encore loin d'être complet. M. H. C. rencontre, chemin faisant, quelques per-

sonnes inconnues ou anonymes et propose d'ingénieuses conjectures. D'après lui (p. 43), le *Mécène* dont il est question dans une lettre de Chapelain serait Bellerose, le chef des acteurs de l'hôtel de Bourgogne, et dans une autre lettre de Chapelain que M. H. C. examine (p. 150), il faudrait lire *Rotrou* à la place de *Ration,* Rotrou étant bien en effet l'auteur de la lettre en vers adressée à Julie d'Angennes par Mlle de Mezières, dont il est question dans cette lettre de Chapelain. Nous renverrons encore le lecteur au chapitre où M. C. nous fait connaître (p. 202), Mme de la Calprenède, auteur d'une épître sur la mort du poète magistrat. M. H. C. déclare du reste qu'il doit l'indication de cette pièce à M. Armand Gasté.

Le chapitre consacré à la querelle du Cid est un des plus judicieux de cette étude. L'auteur parle longuement du comte de Belin, ce *Mécenas* manceau dans lequel il avait précédemment reconnu le marquis d'Orsé du *Roman comique* de Scarron, hôte et ami des gens de lettres et des comédiens, correspondant de Chapelain, protecteur de Mairet et de Rotrou. Or ces deux poètes précisément étaient au Mans, chez le comte de Belin, en février 1637, lorsque éclata la querelle du Cid. C'est là que Mairet écrivit l'*Auteur du vray Cid espagnol,* et c'est là qu'il reçut du Cardinal, par l'entremise de Boisrobert, le 5 octobre suivant, l'ordre de cesser les hostilités. M. H. C. conjecture que la personne de haute condition signalée dans les écrits du temps pour avoir suscité, de concert avec Richelieu, la persécution, pourrait fort bien être le comte de Belin. C'est dans ce milieu « anticornélien » que se trouvait Rotrou en 1637, et M. H. C. montre que Rotrou, à cette époque, n'a pu prendre, en aucune façon, en face du *Cid* cette attitude de défenseur héroïque « dont les critiques et les biographes lui ont fait autant d'honneur « que de sa mort ». Dans un appendice qui commence à la page 229 du livre dont nous rendons compte en ce moment, se trouvent quelques pièces encore inédites sur la querelle du Cid.

M. H. C. termine ses recherches par un examen critique des portraits de Rotrou et du buste de Caffieri. Ce dernier ouvrage, dit-il, doit être idéalisé. Cela est bien évident ; mais ce point porte-t-il atteinte à la ressemblance ? Quant au portrait de famille d'après lequel Caffieri a exécuté son buste, il existe encore, je puis l'affirmer *de visu* à M. H. Chardon. Ce portrait est aujourd'hui entre les mains d'un descendant de Pierre de Rotrou, M. Michel de Rotrou, ancien maire de Montreuil, celui-là même que M. de Ronchaud, interprétant mal une phrase de Jal, faisait vivre en 1779 (p. XXVII de sa *Notice* en tête de l'édition Jouaust) !

Il est bien regrettable qu'avec les rares facultés de critique dont il fait preuve, M. H. C. n'ait pas joint à ses recherches biographiques et bibliographiques une étude littéraire, j'entends par là une étude des problèmes littéraires qui s'agitent autour des œuvres du poète de Dreux. C'est cependant là le côté le plus intéressant. Que Rotrou ait eu six enfants ; que l'on connaisse exactement la distribution des rôles dans

l'*Agésilan de Colchos;* que la veuve de Rotrou ait vendu l'office de conseiller du roi, lieutenant particulier et assesseur criminel, etc., moyennant la somme de 12,100 livres, ce sont assurément des choses bonnes à savoir et encore meilleures à découvrir. Mais combien plus instructive serait, pour l'histoire de la littérature française et de l'esprit humain, une série de rapprochements dans lesquels on verrait, définitivement classées et étudiées, les pièces de Rotrou imitées des littératures étrangères, ou offrant avec d'autres ouvrages du temps des analogies frappantes comme celles que signalait un jour M. Elémir Bourges dans une de ses chroniques théâtrales (*le Parlement* du 13 novembre 1882)! Il serait grand temps de commencer ce travail d'ensemble. M. Deschanel a serré de près la question du *Saint-Genest* et du *Cosroès*. En même temps le *Fingido verdadero* de Lope de Vega reparaissait à la lumière. De son côté, M. Marty-Laveaux signale, comme présentant des rapports frappants avec l'*Hypocondriaque,* la folie d'Eraste, dans *Mélite.* Voici maintenant que Stiefel de Nuremberg (*Literaturblatt*, juillet 1884) déclare être en possession, depuis plusieurs années déjà, des sources de *la Sœur;* il a même retrouvé, dit-il, une autre pièce espagnole à laquelle Rotrou avait emprunté les beautés que nous voulions croire encore originales, et jusqu'à la scène d'exposition tant admirée de ce même *Cosroès.* Quel est l'heureux savant français qui, devançant les révélations du critique allemand, pourra revendiquer l'honneur de ces nouvelles découvertes? Nous espérions que ce serait l'auteur de la *Troupe du Roman comique dévoilée* et de la *Vie de Rotrou mieux connue.* En signalant, précisément dans ce dernier ouvrage (pp. 21, 22, 195 et suivantes), *l'histoire amoureuse de Cléagénor et de Doristée*, œuvre inconnue jusqu'ici, il s'était engagé un instant dans cette étude fructueuse des origines et des rapprochements que nous comptons bien lui voir poursuivre très prochainement, et où nous l'accompagnons de tous nos vœux.

Léonce PERSON.

---

213. — **Les historiens fantaisistes.** M. Thiers. Histoire du Consulat et de l'empire. Le traité d'Amiens. L'affaire de la rade de l'île d'Aix. Walkeren. d'après des documents inédits, par M. le comte de MARTEL. Paris, Dentu, 1883. In-8, VII et 444 p. 5 francs.

Ce livre, au titre un peu long, est curieux et même amusant. M. de Martel a entrepris de faire connaître le degré de confiance que M. Thiers mérite comme historien; il emploie un moyen très simple; il met en face des dires de M. Thiers les documents que l'auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* a consultés ou prétendu consulter; il conclut que « à tout instant M. Thiers écrit exactement le contraire de ce que contiennent les pièces ».

Suivons rapidement M. de M. dans l'analyse de trois épisodes traités par M. Thiers :

1° *Le traité d'Amiens.* (P. 3-82). M. de M. montre que M. Thiers n'a pas consulté les documents anglais, qu'il n'a tenu aucun compte de la correspondance de M. Otto, qu'il n'a fait que parcourir les autres pièces et les a citées inexactement. M. Thiers dit que la question des prisonniers était facile à résoudre; elle faillit, au contraire, amener la rupture des négociations. M. Thiers prétend que l'affaire du prince d'Orange qu'il fallait indemniser de ses pertes était, avant la signature du traité, une question résolue; elle fut, dans la nuit même où l'on conclut la paix (24-25 mars), l'objet des plus vives discussions. M. Thiers déclare que la paix fut signée le 25 au soir, sur un instrument surchargé de corrections de tout genre; on ne signa qu'une déclaration le 25, à trois heures du matin, et les exemplaires définitifs du traité, contenant à la fois le texte anglais et le texte français, ne furent terminés que le 27.

2° *Affaire de la rade de l'île d'Aix* (p. 85-143). Il s'agit de l'attaque dirigée par l'amiral Gambier en 1809 contre l'escadre de Rochefort mouillée dans la rade de l'île d'Aix. M. Thiers dit que l'amiral Gambier vint « hardiment mouiller dans la rade des Basques », mais l'amiral était là hors de la portée des canons français. M. Thiers assure que les Anglais avaient trente brûlots parmi lesquels on avait placé des frégates et même des vaisseaux; ils n'avaient que vingt-trois brûlots et une frégate. M. Thiers parle d'une double estacade établie par le vice-amiral Allemand, l'une à 400 toises, l'autre à 800; il n'y avait qu'une seule estacade, placée à 400 toises en avant de l'escadre, et ayant 800 toises de long. M. Thiers dit que les chaloupes françaises essayèrent d'arrêter ou de détourner les brûlots; le vent était si fort et la mer si grosse que pas une chaloupe ne put approcher. « A la pointe du jour, dit M. Thiers, nous eûmes la satisfaction de voir les trente bâtiments incendiaires échoués comme nous, achevant de se consumer, et n'ayant incendié aucun des nôtres ». Il oublie que, sur ces trente brûlots, quelques-uns avaient sauté et qu'on les avait vus pendant la nuit, à la lueur des explosions. M. Thiers assure que presque tous les capitaines français, obéissant à un mouvement spontané, jetèrent leurs poudres à la mer; un seul jeta une partie de ses poudres. M. Thiers dit que le *Calcutta* fut abordé par plusieurs vaisseaux et frégates, canonné dans tous les sens, et, ayant à peine l'usage de son artillerie, fut défendu quelques heures, puis abandonné par le capitaine Lafon qui, n'ayant plus que deux cent trente hommes, crut devoir sauver son équipage. Mais comment *plusieurs* vaisseaux et frégates ont-ils pu aborder le *Calcutta;* comment ont-ils pu le canonner dans tous les sens, à moins de tirer les uns sur les autres; comment ont-ils pu s'approcher de lui, puisqu'il était échoué sur un fond de roc, par dix pieds d'eau environ? La vérité est que l'*Impérieux* canonna de loin le *Calcutta*, puis y envoya une embarcation

montée par un midshipman et une vingtaine d'hommes; quant à l'équipage du *Calcutta*, pris de panique, il avait abandonné le vaisseau et comptait en tout deux cent trente hommes qui tous échappèrent.

3° *L'expédition de Walkeren* (p. 137-434) : M. de M. a donné à ce chapitre une importance exceptionnelle et les fautes qu'il y relève sont plus graves que dans les chapitres précédents. La flotte anglaise, écrit M. Thiers, comptait douze à quinze cents voiles; les tableaux de l'Amirauté prouvent qu'elle ne se composait que de deux cent quatre-vingt bâtiments de toute nature. M. Thiers prétend que les ministres de la guerre et de la marine croyaient que l'expédition se réduirait à des brûlots; toutes leurs dépêches démontrent qu'ils craignaient une tentative de débarquement. M. Thiers parle une fois de *quelques compagnies* de gardes nationales; plus loin ces compagnies deviennent six mille, ensuite cinq mille hommes; leur effectif était, en réalité, de quatre mille deux cents hommes. M. Thiers dit que leur organisation était à peine commencée; le général Rampon, qui les commandait, affirme au contraire, dans ses dépêches, que ses troupes étaient formées et instruites, etc., etc.

Mais il serait trop long d'énumérer ici toutes les inexactitudes et les légèretés de M. Thiers : tout ce chapitre de *Walkeren* est à refaire entièrement, et on le referait aisément, grâce aux nombreux documents inédits que M. de M. reproduit à chaque page. L'auteur de ce piquant volume semble s'être donné pour tâche de ruiner dans l'opinion du public l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* dont le succès a été si prodigieux. Il annonce un second volume où il dépécera — qu'on nous pardonne l'expression — avec la même ardeur quatre autres chapitres de M. Thiers : la pacification de l'Ouest, la machine infernale du 3 nivôse an IX, la conspiration de Georges en 1804 et la destitution de Fouché en 1810. Il a même l'intention de donner ensuite une collection de maximes politiques, financières, religieuses, militaires, morales, etc. de M. Thiers (p. VI).

En réalité, M. de M. combat dans M. Thiers à la fois le politique et l'historien. Il ne se contente pas de blâmer les bévues de ses récits; il critique l'homme de gouvernement. Selon M. de M., l'ancien président de la République n'a jamais eu d'autre but que de satisfaire ses intérêts personnels, ses petites passions, ses caprices mêmes aux dépens du pays (p. 367); il a toujours été révolutionnaire au pouvoir comme dans l'opposition (p. 419); c'est, comme Fouché, un homme d'intrigue (p. 346). A quoi bon ces attaques dans une œuvre d'histoire? pourquoi mêler des rancunes de parti à une argumentation solidement étayée sur des documents? M. de Martel a prouvé que M. Thiers a commis d'importantes erreurs et porté dans son œuvre beaucoup de légèreté, de négligence, et, si l'on peut dire, de sans-façon; il a prouvé et il prouvera encore qu'on ne doit consulter l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* qu'avec une extrême méfiance; il faut le remercier d'avoir réuni et de réunir des piè-

ces précieuses qui serviront à corriger les trop nombreuses fautes de M. Thiers ; mais sa critique ne devrait s'adresser qu'à l'historien.

Peut-on dire d'ailleurs que, malgré tant de défauts, tant de rapidités et d'à peu-près, M. Thiers ait été un historien *fantaisiste?* Après tout, son œuvre est énorme ; elle embrasse une vaste période pleine de grands événements de toute sorte, et dans ce vaste récit auquel manquent trop souvent les recherches exactes et minutieuses, circule néanmoins l'esprit général des choses. Blâmons les détails, regrettons que les menus faits ne soient pas toujours fidèlement présentés, mais l'ensemble demeure, l'ensemble est animé du souffle de cette *intelligence* que M. Thiers regardait comme la qualité essentielle de l'historien, et on y trouve en outre, selon un mot de Sainte-Beuve, ce don de narrer que n'ont pas bien des esprits intelligents.

A. CHUQUET.

---

214. — **Franzœsische Grammatik,** für den Schulgebrauch, von Dr Gustav Lücking. Berlin, Weidmann, 1883. Un vol. in-8 de x-286 pages.

Cette nouvelle grammaire française est signée d'un nom bien connu des romanistes. M. Gustav Lücking est l'auteur de travaux originaux fort distingués sur l'ancienne langue : nous avons ici même analysé son beau livre sur les plus anciens dialectes français [1], et sa compétence est parfaitement établie dans les questions de philologie française.

La grammaire que nous signalons ne vient pas ébranler une opinion si bien justifiée. Extraite, paraît-il, d'une grammaire plus considérable publiée il y a quatre ans, — grammaire que nous ne connaissons pas, — elle se distingue par des qualités fort recommandables : la précision et la sûreté des règles. Bien qu'elle s'inspire de la méthode historique, l'auteur n'en a pas voulu faire une grammaire historique. Les faits sont exposés sans explication, ou avec un minimum d'explications données le plus souvent entre parenthèses, et cela pour laisser à l'exposition générale son caractère précis d'exposition purement dogmatique. Mais à la distribution du sujet, à la netteté des formules, à la précision des explications ou pour mieux dire des allusions étymologiques, on sent un maître ayant la pleine expérience de l'enseignement du français et possédant parfaitement son sujet.

Nous aurions voulu, pour notre compte, moins de sobriété dans l'explication historique, mais nous ne devons pas oublier que cette grammaire est faite pour des étrangers et que nous ne sommes pas juges de la mesure dans laquelle la grammaire historique peut être introduite dans l'enseignement pratique du français quand il s'adresse à des élèves allemands.

---

1. *Revue critique*, 1878, t. II, p. 318, art. 210.

La grammaire est divisée en trois parties : les *sons*, les *formes grammaticales* et la *syntaxe*. Nous regrettons l'absence d'une quatrième partie : la *formation des mots*. Une grammaire sérieuse ne peut plus négliger cette partie si importante qui, autant que la syntaxe, nous fait entrer dans le génie même de la langue et qui, au point de vue pratique, facilite si singulièrement la connaissance et l'intelligence du lexique. Il est à souhaiter qu'une prochaine édition comprenne cette quatrième partie.

Dans la théorie des formes, M. L. commence par la conjugaison et termine par celle du nom et du pronom. Dans la conjugaison, il étudie d'abord la conjugaison vivante *(aimer, finir)*, puis la conjugaison morte *(partir, vendre, devoir)*. Les particularités de cette dernière sont exposées en détail, sans que l'on voie assez nettement les causes qui dominent et expliquent les faits : la formation du futur et du conditionnel dans les verbes irréguliers en *oir* devrait être rapprochée de celle des verbes en *ir*, puisque le principe de formation est le même dans les deux cas, même de celle des verbes réguliers en *er* où la même cause change l'*é* de l'infinitif en *e* muet. Il faudrait mettre en plus vive lumière l'action de l'accent tonique qui change *venir* en *vient*, *querir* en *quiert*, *mourir* en *meurt*, etc. Ce n'est pas une note, quelque bien faite qu'elle soit, au bas d'une page (p. 40) qui suffira ; l'explication doit entrer dans le texte et pénétrer plus avant dans l'exposition générale.

Dans la théorie du nom, M. L. essaye de donner des règles pour distinguer les noms masc. des fém. : règles trop insuffisantes, cela est inévitable, puisque la théorie complète du genre français dépasserait de beaucoup la portée du public spécial auquel le livre s'adresse ; mais alors, puisqu'on est toujours condamné à rester incomplet, pourquoi ne pas supprimer tout bonnement ces règles ? Pour les pronoms, M. Lücking admet l'ancienne division des pronoms en six classes : il serait grand temps de faire disparaître de l'enseignement la théorie des pronoms indéfinis qui rentrent dans la classe des noms indéfinis.

La syntaxe est la partie la plus importante du livre. Elle s'étend de la page 85 à la page 286 et occupe ainsi plus des deux tiers du livre. L'auteur suit l'ordre des parties du discours, commençant par le verbe pour finir par les noms, les pronoms et les mots invariables. Il a soin de faire entrer dans la théorie des noms celle de l'infinitif, qui n'est que le nom verbal, et cette disposition simplifie considérablement l'exposition toujours si compliquée, quelque plan que l'on suive, de la syntaxe. C'est dans cette partie surtout que paraissent les qualités de l'auteur : la précision et la rigueur des règles, la finesse des observations.

Cette grammaire française est un bon livre qu'on ne saurait assez recommander.

A. DARMESTETER.

CHRONIQUE

FRANCE. — Un volume nouveau de la traduction française, entreprise par M. Emile Boutroux et d'autres professeurs, de l'ouvrage d'Edouard Zeller, *la Philosophie des Grecs considérée dans son développement historique*, vient de paraître à la librairie Hachette. (In-8°, 355 p., 10 fr.) C'est le troisième volume de la traduction française; les deux premiers volumes étaient consacrés à la *philosophie des Grecs avant Socrate;* celui-ci traite de *Socrate et des demi-socratiques* et comprend naturellement deux parties, l'une où Ed. Zeller expose la vie, le caractère, la philosophie et la méthode de Socrate, l'autre où il retrace « l'impression que produisit la puissante pensée de Socrate sur les esprits les plus divers », et fait passer successivement devant nous les représentants de la philosophie socratique populaire, Xénophon, Eschine, Simmias. Cébès; l'école de Mégare, d'Elis et d'Erétrie; les Cyniques; les Cyrénaïques. Ce volume, qui forme la première section de la deuxième partie du grand ouvrage d'Ed. Zeller (la deuxième section a pour titre *Platon et l'ancienne Académie*), a été traduit par M. Belot, professeur de philosophie au lycée de Brest.

— M. Charles Henry a fait paraître dans le n° du 18 novembre du *VIe Siècle* un intéressant article sur Magdeleine de la Palud, la *possédée* et la victime de Gotfredi, et son entrevue avec Balthazar de Monconys, l'auteur des *Voyages*. Le jeune érudit vient de publier en même temps, pour la première fois, des *Problèmes de géométrie pratique* de Mydorge d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale sur lequel il avait donné une ample notice en 1882 : il s'agit surtout de transformations de figures courtes en figures rectilignes, de figures rectilignes entre elles, de constructions de polygones. Ces problèmes s'imposent, par leur nature même, à toutes les civilisations; c'est en comparant leurs solutions qu'on peut le mieux se rendre compte de la persistance des procédés ou de l'évolution des idées mathématiques. Mr Léon Rodet compare les solutions du géomètre français avec celles qui ont été données antérieurement aux mêmes problèmes par l'Hindou Baudhâyana (IVe siècle av. J.-C.) et par Aboul-Wéfâ (940-998 ap. J.-C.). « On verra par plus d'un exemple que le XVIIe siècle et les siècles suivants ne sont pas toujours en progrès sur les Arabes et les Indiens et qu'il aurait beaucoup à gagner avec plus d'une construction antique tombée en désuétude. » (Rome, Imprimerie des Sciences mathématiques et physiques : Paris, librairie J. Michelet.)

— M. l'abbé A. Tougard a publié l'acte notarié par lequel Pierre Corneille vendit à Guillaume Chouard ses biens du Val-de-la-Haye moins d'une année avant sa mort, le 5 octobre 1682; ces biens étaient situés au nord-est du Val-de-la-Haye, vis-à-vis du Petit-Couronne, et avoisinaient la Seine. M. T. a trouvé l'expédition de cet acte notarié parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Petit-Séminaire du Mont-aux-Malades. La brochure où il communique ce document compte 16 pages et a pour titre : *Le grand Corneille, contrat de vente de ses biens du Val-de-la-Haye le 5 octobre 1683, publié pour la première fois, précédé d'un Avant-propos sur le centenaire de Pierre Corneille*. Elle est en vente chez les éditeurs Douville frères, à Paris, rue Cujas, 21.

— La librairie Firmin Didot vient de mettre en vente un nouveau volume de M. Eugène Müntz, *la Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII* (560 pages); nous reviendrons prochainement sur cette œuvre remarquable.

ALLEMAGNE. — Le conseil d'administration de la *Schiller-Stiftung* (fondation Schiller) a publié un aperçu de ses travaux pendant les vingt-cinq années qui viennent de s'écouler en même temps qu'un appel où il convie tous les amis de la littérature allemande à concourir à l'œuvre qu'il a entreprise. La Société, fondée le 10 novembre 1859, jour de l'anniversaire du centenaire de Schiller, se propose « d'honorer les auteurs allemands qui ont bien mérité de la littérature nationale en les secourant dans la détresse, eux ou leurs descendants les plus proches ». De 1860 à 1884, le comité a distribué 1,100,000 marcs ou 1,375,000 francs qui ont été repartis entre trois cent quatre-vingt-une personnes.

— La librairie Schmidt et Günther, de Leipzig, publie un grand ouvrage, *Frankreich in Wort und Bild*, en 50 livraisons, avec 455 illustrations où Ferd. de Hellwald a retracé l'histoire, la géographie, l'administration, le commerce et l'industrie de la France.

— M. Hertzberg, professeur à l'université de Halle, publiera sous peu une traduction allemande de l'histoire de l'empire romain de M. Victor Duruy (*Geschichte des rœmischen Kaiserreichs*.)

— Paraîtront prochainement, à la librairie Teubner, les ouvrages suivants : 1° une troisième édition complètement remaniée de la métrique de Rossbach-Westphal, *Theorie der musischen Künste der Hellenen* (trois volumes), par MM. Aug. Rossbach et Rud. Westphal; 2° une *Rœmische Chronologie*, par M. Holzapfel, privat docent à l'université de Leipzig; 3° une deuxième édition du volume de Friedrich Blass, *Die attische Beredsamkeit von Gorgias bis zu Lysias*; 4° *Die homerischen Hymnen* commentés par A. Gemoll, professeur au gymnase de Wohlau; 5° *Spicilegium Juvenalianum*, par Rud. Beer; 6° *Philodemi de musica librorum quae exstant omnia*, p. p. J. Kemke.

— Le professeur J. Wellhausen, de Halle, commence, sous le titre de *Esquisses et travaux préparatoires*, la publication d'une série d'études relatives à trois sujets qu'il a le projet de traiter complètement plus tard dans des ouvrages spéciaux; ce sont, d'une part, l'histoire d'Israël; d'autre part, les antiquités arabes préislamiques, et enfin l'histoire des Arabes jusqu'à la chute des Ommiades; il espère pouvoir donner chaque année une livraison de ces études. (*Skizzen und Vorarbeiten. Erstes Heft*. Berlin, Reimer, 1884, gr. in-8°, 175 et 129 p.) La première présente d'abord (p. 1 à 102) un abrégé de l'histoire d'Israël et de Juda, qui est un remaniement développé de l'article *Israël* qu'il a publié en anglais dans l'*Encyclopaedia Britannica* (vol. XIII, 1881, p. 396-432); ce travail sera d'autant mieux reçu qu'il permettra d'attendre avec moins d'impatience la suite de la grande histoire d'Israël du même auteur, dont le premier volume, consacré à la critique des sources (1878; 2° édit., sous le titre de *Prolegomena zur Geschichte Israels*, 1883. Voy. *Rev. crit.*, 1er mars 1880), a produit un si grand mouvement dans les esprits et a soulevé tant de discussions par la révolution que, à la suite de Reuss et de Graf, il opère dans la chronologie de l'histoire littéraire d'Israël. Le second travail contenu dans ce fascicule est la publication du texte arabe (avec traduction allemande des morceaux principaux) d'une partie du *Divan des Hodheilites*; on sait que Kosegarten avait commencé à éditer, d'après le manuscrit de la bibliothèque de Leyde, pour le compte de l'Oriental Translation Fund (Londres, 1854), la seconde moitié, seule retrouvée jusqu'ici, de ces précieuses poésies des Bédouins antérieures à l'islamisme; Wellhausen complète cette édition inachevée et indique les variantes fournies par un manuscrit fragmentaire de Paris et par le commentaire de Assukari, qui se trouve dans les deux manuscrits. Dans le prochain fascicule de ces *Esquisses*, Wellhausen promet une caractéristique des partis qui ont existé dans l'ancien islamisme.

BOHÊME. — La *Société royale des sciences* de Prague célébrera le 4 décembre prochain le centième anniversaire de sa fondation. La Société est, comme on sait, le plus ancien établissement de ce genre de l'État autrichien. A cette occasion, M. Kalousek a été chargé d'écrire l'*histoire* de la Société royale.

— La littérature tchèque vient de s'enrichir d'un certain nombre de manuels pour l'étude des langues slaves. M. Sercl (Schertzel) de l'Université de Kharkov, Tchèque d'origine, a publié une *Grammaire russe* de plus de 400 pages, fort précieuse par les développements qu'elle accorde à l'étude de l'accent des idiotismes et de la langue populaire. M. Vymazal a publié les *Commencements de la Slavistique*, où sont passées en revue les particularités des langues slaves avec textes à l'appui, un *Manuel de slavon* (ou ancien bulgare) et une *Grammaire de la langue serbo-croate*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 28 novembre 1804.

L'Académie se forme en comité secret pour examiner les titres des candidats à la place d'académicien libre laissée vacante par la mort de M. Charles Tissot. Ces candidats sont au nombre de cinq : MM. de Boislisle, de Mas Latrie, Joachim Ménant, le vicomte de Ponton d'Amécourt et Célestin Port.

Ouvrages présentés : — par M. Heuzey : Ronchaud (L. de), *la Tapisserie dans l'antiquité;* — par M. Ravaisson : *Corpus papyrorum Ægypti*, a Revillout et Eisenlohr editum : *Papyrus démotiques du Louvre*, publiés par Eugène Revillout, premier fascicule ; — par M. Renan : Stapfer (Edmond), *la Palestine au temps de Jésus-Christ.*

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 19 novembre.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

Lecture est faite des adhésions données par les société savantes de province à la déclaration faite dans la Société des Antiquaires pour la conservation des monuments historiques et objets antiques dans les colonies et possessions françaises. Ce sont :

Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers ;
Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze ;
Société de géographie de Lyon ;
Société littéraire et artistique de Béziers ;
Société d'émulation du Doubs ;
Comité archéologique de Senlis ;
Société Florimontane d'Annecy.
Société d'agriculture et d'archéologie de la Manche.

M. Mowat donne lecture d'une lettre de M. Germer Durand, relative à l'inscription tumulaire de Sainte-Enimie, à Mende (Lozère). M Germer Durand la déchiffre et la complète de la manière suivante : *in hac aula requiescet corpus beatae Enimiae*. Ce texte paraît dater de l'an 950 à 1060.

A cette occasion, M. Longnon fait remarquer qu'au xiiie siècle le mot *aula* désignait un lieu de réunion en général.

M. Courajod lit un mémoire sur le buste de la femme de Nicolas Braque, conservé en original à l'Ecole des Beaux-Arts. La Société vote le renvoi de ce mémoire à la commission des impressions.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — **15 décembre** — **1884**

215. — **Commentationes philologae in honorem** Augusti Reifferscheidii. Scripserunt discipuli pientissimi. Vratislaviae apud Guilelmum Koebnerum. 1884. In-8, 92 p.

Ce recueil contient onze courts articles : G. Faltin, sur des passages de la République d'Athènes; — A. Otto, sur des transpositions de vers dans Properce; — G. Wissowa, sur l'abrégé d'Athénée; — G. Schmeisser, sur les prétendus *dei Consentes* des Etrusques; — P. Prohasel, sur des passages de Cicéron, Tacite, Thucydide, Aristophane, Quinte-Curce; — I. Brzoska, sur le rhéteur Cassius Severus; — F. Paetzolt, sur des passages de Lucien; — L. Skowronski, sur les scholies d'Olympiodore; — P. Regell, sur divers points relatifs à la science augurale; — R. Peter, sur la versification des prières romaines; — L. Cohn, sur le philosophe Héraclide de Pont, considéré comme étymologiste.

Nous nous bornerons à annoncer ce petit livre, qui a été offert à M. le professeur Reifferscheid, pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de son doctorat, par trente-neuf de ses élèves et anciens élèves. Nous aimerions à voir l'usage des publications de ce genre de publications se généraliser en Allemagne et s'introduire chez nous; elles ont l'avantage de faire naître et de maintenir des relations amicales entre les diverses générations d'étudiants, et, malgré leur caractère factice, elles sont loin de présenter les mêmes inconvénients bibliographiques que ces *programmes*, où une si forte part de la science allemande est éparpillée et perdue.

---

217. — **Le Origini dell'Epopea francese,** indagate da Pio Rajna, Firenze, 1884. Un vol. grand in-8 de xiii et 550 pages.

M. Pio Rajna, professeur à l'université de Florence, porte un nom bien connu des romanistes. Il a débuté par des recherches sur les origines françaises de la poésie épique italienne, et une série d'heureuses découvertes lui a permis de renouveler ou, pour mieux dire, de créer

l'histoire littéraire épique de l'Italie au XIIIe et au XIVe siècle. Dans l'un de ses plus importants ouvrages, les *Recherches sur les Royaux de France (Ricerche intorno ai Reali di Francia)*, il touchait par certains côtés au problème des origines de l'épopée française, car les *Histoires de Fioravante (Storie di Fioravante)*, qui forment les premiers livres des *Reali*, ne sont qu'une imitation indirecte d'un poème français, le *Floovent*; or ce poème remonte, par ses éléments primitifs, à l'époque mérovingienne et est un des débris les plus notables du cycle mérovingien.

M. R., ayant touché à la question des origines, a voulu aborder le problème de front et l'étudier dans toute son étendue. De ses longues et minutieuses recherches, exposées en leçons publiques à l'université de Milan où il était d'abord professeur, il a tiré le livre que nous annonçons aujourd'hui, l'un des plus considérables qui aient depuis longtemps paru sur l'histoire littéraire de l'ancienne France.

L'ouvrage s'ouvre par une *Introduction*, où l'auteur exprime sur l'épopée et ses origines ses vues personnelles telles qu'elles se dégagent de l'étude spéciale à laquelle il a soumis l'épopée germanique et l'épopée française. Cette introduction n'est que la conclusion du livre généralisée et devrait le terminer, si l'auteur n'avait sans doute craint de détourner l'esprit des lecteurs des conclusions particulières qu'il donne au problème capital dont il a cherché la solution.

Viennent ensuite dix-huit chapitres avec deux appendices. Ces dix-huit chapitres peuvent se diviser en deux sections; pour la commodité de notre analyse nous supposerons cette division générale établie.

Dans la première section (ch. I-IX), M. R. se propose de reconstituer l'épopée mérovingienne; dans la seconde (ch. X-XVIII), il en recherche les origines, la formation et le développement.

Section I. L'auteur (ch. I) commence à établir que, aussi haut que l'on peut remonter dans l'histoire des Germains, on les trouve en possession d'une épopée historique. Ils ont l'usage de célébrer dans des chants guerriers leurs héros anciens ou contemporains. Tacite, au IIe siècle, nous les fait voir chantant le grand chef chérusque Arminius. Deux siècles plus tard, Cassiodore et, après lui, Jornandès nous montrent chez les Goths une épopée historique en pleine floraison : autour du nom d'Emanric se groupe un ensemble de poèmes et de traditions poétiques. Chez les Lombards, de nombreuses traditions poétiques sont encore facilement reconnaissables dans la prose tardive de Paul Diacre. L'épopée saxonne a laissé jusqu'à nos jours d'importants monuments. Chez les Bourguignons, les témoignages contemporains d'écrivains latins, tels que Sidoine Apollinaire, prouvent l'usage des chants guerriers à la cour des princes burgondes. Enfin, si l'on n'a aucun témoignage touchant les Francs avant la conquête, nous savons cependant que les princes mérovingiens et carolingiens connaissaient également des chants narratifs; témoins les allusions de Fortunat et, plus tard, les assertions formelles d'Eginhard et du poète saxon.

Cette poésie narrative était historique et non mythique : non pas que l'élément mythique ne s'y vînt mêler, mais par accident, et en tant que le mythe était reçu par la tradition comme l'histoire des épopées primitives. M. R., qui combat ici une école allemande, tire ingénieusement des rares témoignages dont il dispose la preuve de cette hypothèse qui est la clef de voûte de son système.

Le premier chapitre repose sur un nombre restreint, trop restreint de textes, connus d'ailleurs et cités plus ou moins complètement par les historiens de nos origines littéraires. M. R. a le mérite de les avoir tous réunis en un faisceau unique de preuves qui donnent pour les Germains la certitude qu'ils chantaient leurs héros guerriers dans des poésies narratives d'un caractère historique, « memoriae et annalium genus », et pour les Francs la présomption très vraisemblable qu'avant la conquête de la Gaule ils n'ont pas fait exception à la règle générale.

Arrive la conquête. Les Francs mérovingiens chantent-ils leurs princes et chefs? Oui, répond M. R., qui emploie les chapitres II-IX à établir l'existence d'une épopée mérovingienne. Deux ordres de preuves sont à sa disposition : 1° les traditions poétiques dont sont remplis les récits de Grégoire, de Frédégaire et les *Gesta regum francorum*; 2° divers poèmes français du XIIe, du XIIIe ou du XIVe siècle, qui remontent, à n'en pas douter, à des poèmes plus anciens, dérivant de poèmes mérovingiens perdus. Ainsi l'épopée mérovingienne se laissera saisir dans les échos qu'en ont recueillis les historiens contemporains et dans les derniers débris qu'en auront gardés les remaniements poétiques postérieurs.

A la première série appartient l'histoire de Childéric (ch. II), de Clovis (ch. III), de Théodoric et de Théodebert (ch. IV), de Clotaire II et de Dagobert (ch. V);

A la seconde série les chansons de geste de ***Floovent*** (ch. VI), de ***Gisbert au fier visage*** (fragment épique, ch. VII), de ***Sibille*** (ch. VIII), de ***Mainet*** et des ***Quatre fils Aymon,*** de ***Girart de Roussillon*** et ***Hugues d'Auvergne*** (ch. IX).

M. R. a beau jeu de montrer que l'histoire de Childéric n'est que l'écho d'un poème germanique ; cette révolte des Francs, cet exil du prince en Thuringe, ce partage de la pièce d'or, ce retour préparé par la ruse politique de Viomades et la sottise des Gallo-Romains, cet amour de la reine Basine pour le prince franc, sont autant de traits qui indiquent une composition poétique et une composition d'origine germanique. Sur la première version donnée par Grégoire, les *Gesta regum francorum* et Frédégaire ajoutent chacun leurs variantes. Il faut voir avec quelle habileté M. R. démêle tous ces éléments et montre la formation de la légende qui raconte les célèbres visions de Childéric.

Je ne puis m'attarder aux discussions ingénieuses, subtiles, souvent profondes auxquelles M. R. soumet le récit du mariage de Clovis et des dernières années de son règne, celui de la guerre de Thuringe

avec Théodoric et de la guerre des Frisons avec Théodebert. Dans certains points, il a été précédé par des critiques antérieurs, Ozanam, Fauriel, Junghaus; ailleurs il est original. Signalons le rapprochement que fait M. R. entre l'histoire de Théodebert et de sa lutte contre le Frison Cochilaïc et le fragment du Béovulf où nous voyons les Francs triompher du géant frison Hagylàc (= Cochilaïc); la tradition poétique de cette lutte était encore vivante au xe siècle, comme le montre un passage du traité *de Monstris*.

Le chapitre v est consacré à l'analyse du récit de la guerre saxonne de Clotaire II et de Dagobert. Ce récit, ignoré de Frédégaire, le contemporain de Clotaire II, et qui est recueilli pour la première fois par l'auteur des *Gesta regum francorum,* ce grand amateur de légendes populaires, nous raconte la lutte épique de Bertoald, le chef des Saxons, contre Dagobert d'abord, puis contre son père Clotaire, venu du fond des Ardennes aux bords du Wéser pour porter secours à son fils blessé et sur le point d'être vaincu.

Cette arrivée miraculeuse du vieux Clotaire, la scène entre Bertoald et ses soldats qu'intriguaient et effrayaient les cris de joie des Francs saluant leur vieux chef, la situation des deux princes sur chaque rive du fleuve, le passage du Wéser à la nage, la fuite de Bertoald dans la forêt, le dialogue de Bertoald avec Clotaire, le duel solitaire et le retour du vieux Clotaire au milieu des Francs haletants d'émotion, et, après la défaite des Saxons, le couronnement tragiquement épique de la guerre, le massacre universel de tous les hommes qui dépassent la hauteur de l'épée royale, tout ce récit, et par les invraisemblances et les contre-sens historiques accumulés à plaisir, et par cette minutie de détails pittoresques qui relèvent de la poésie, et par le souffle épique qui anime les pages du chroniqueur, décèle, à n'en pas douter, une traduction latine d'un poème épique.

Les plus éminents critiques, depuis Adrien de Valois, sont tous d'accord à voir dans ce récit un poème, et, s'il pouvait rester le moindre doute, un passage de la *Vita S. Faronis* de Helgaire suffirait à le dissiper. Car Helgaire (moine du ixe siècle) résumant ici, comme le montre M. R., un passage d'une *Vita S. Chilleni*, vie perdue qui date de la fin du viie siècle, raconte comment Bertoald ayant fait insulter Clotaire par ses ambassadeurs, Clotaire, au mépris du droit des gens, condamna à mort les messagers qui furent sauvés par saint Faron, puis marcha contre les Saxons et les extermina, ne laissant vivants que les enfants mâles qui ne dépassaient pas la hauteur de son épée. A la suite de cette victoire, ajoute le chroniqueur, fut fait un chant populaire dont Helgaire reproduit en son latin quatre ou cinq vers. Le témoignage est donc formel, et nous avons dans le récit des *Gesta* un important fragment d'une chanson de geste du viie siècle.

Ici s'arrête la première partie des restitutions entreprises par l'auteur. Dans la seconde, la méthode change. L'auteur étudie des chan-

sons de geste françaises et en recherche les origines mérovingiennes. Il commence par cette chanson de geste de *Floovent* qui, à tant de titres, a appelé dans ces dernières années l'attention de la critique et dont nous avons été le premier à reconnaître la haute importance pour l'histoire des traditions mérovingiennes. Il n'a pas de peine à réfuter les critiques allemands qui nous reprochaient d'en avoir exagéré la valeur et ne voyaient dans ce poème rien d'archaïque, sauf le nom qui se serait conservé, on ne sait comment, dans la tradition écrite. On sait que ce nom de *Floovent,* d'après la belle étymologie trouvée par M. G. Paris, est un mot franc, *Hlodovinc,* signifiant *le fils de Clovis.* M. R. ne veut pas voir avec nous dans ce fils de Clovis Dagobert, mais, prenant ce nom de *Hlodovinc* à la lettre, y voit plutôt Théodoric. Son argumentation ne nous convainc pas : mais il n'en reste pas moins acquis que, dans cette histoire, plus ou moins profondément transformée par la poésie ultérieure, du roi Floovent, fils de Clovis, nous avons un précieux monument des chansons de geste mérovingiennes.

La légende italienne de *Gisbert au fier visage*, racontée longuement dans les *Reali di Francia,* vient d'un poème français perdu auquel il est fait allusion dans le poème de Gaydon. Ce Gisbert ou Girbert, dans l'orgueil de sa puissance, ayant blasphémé Dieu, aurait été soudain puni par le ciel irrité. Grégoire raconte une légende analogue sur Caribert : faut-il voir dans le poème français un souvenir de la légende de Caribert? On n'ose l'affirmer. Toutefois M. R. ne veut pas négliger cet indice d'une tradition poétique populaire, si faible qu'en soit la valeur.

Dans le poème (franco-vénitien) de *Sibille,* on a une variante de l'histoire de l'épouse de Charlemagne, faussement accusée et injustement condamnée. M. R. cherche à retrouver une origine historique à cette légende où les uns ont vu un mythe, les autres un lieu commun de la poésie populaire. Cette origine historique, il la demande à l'histoire lombarde.

Avec *Mainet* et les *Quatre Fils Aymon,* nous sommes sur un terrain solide : l'histoire poétique de l'enfance persécutée de Charlemagne (dans *Mainet*), comme l'avait jadis bien vu M. G. Paris, s'applique parfaitement à la jeunesse de Charles Martel. M. R., avec une rare vigueur d'argumentation, met hors doute que le souvenir des luttes de Charles Martel contre Chilpéric et son ministre Raginfred (des chroniqueurs presque contemporains, par une confusion très commune du nom de *Chilpéric* avec celui de *Childéric,* disent déjà : *Childéric* et Raginfred) s'est conservé dans le récit des persécutions dirigées contre l'aïeul de Charlemagne par *Heudri* et *Rainfroi* (*Heudri* et *Rainfroi* sont les formes *françaises* des noms de *Childéric* et *Raginfred*).

Avec non moins d'art, il fait rentrer dans l'histoire de la jeunesse de Charles Martel, fils bâtard de Pépin d'Héristal, la légende poétique sur la mère de Charlemagne, Berte, victime de la servante qui se substitue à elle dans la couche royale auprès de Pépin le Bref.

Enfin, prenant avantage de la belle découverte de M. Auguste Longnon qui rattache à l'histoire des luttes de Charles Martel contre le roi de Gascogne Eudon ou Yon (l'aïeul du célèbre Gaïfier ou Waïfre) l'épisode le plus notable du poème des *Quatre Fils Aymon,* il montre que Charles Martel est le premier inspirateur des poèmes appliqués plus tard à son petit-fils Charlemagne et que plusieurs poèmes du cycle carolingien dérivent en droite ligne de ce cycle de Charles Martel.

Je ne puis qu'indiquer rapidement le résultat le plus apparent de toutes ces recherches. Assurément, avant M. R., on avait bien vu qu'il ne fallait pas hésiter à remonter jusque avant Charlemagne pour retrouver l'origine des nombreuses traditions poétiques du XIIe et du XIIIe siècle. M. Gaston Paris, en particulier, dans un chapitre de son *Histoire poétique de Charlemagne,* avait indiqué déjà plusieurs des points sur lesquels porte l'observation pénétrante de M. Rajna. Mais M. R. a poussé sa pointe avec une telle sûreté et une telle vigueur qu'on ne doit plus hésiter à le suivre dans la route frayée par ses devanciers, et par lui largement ouverte.

Avec le chapitre IX se termine ce que j'appelle la première section de l'ouvrage, la première partie de la thèse : l'auteur a démontré l'existence d'une poésie narrative mérovingienne qui célébrait Childéric, Clovis, ses fils et ses petits-fils, Clotaire II et Dagobert et les chefs de la seconde race, les Pépins de Landen et d'Héristal et Charles Martel. Autour de Charles Martel, en particulier, se groupent trois séries de poèmes, ce qu'on pourrait appeler trois gestes, la geste personnelle à Charles, la geste des vassaux révoltés (Renaud de Montauban, Girart de Roussillon, etc.), la geste des luttes contre les Sarrazins.

Section II (ch. X-XVIII). Ici l'auteur aborde les problèmes longs et difficiles que soulève cette épopée mérovingienne.

Avant d'en entreprendre l'analyse, une observation préjudicielle qui sera peut-être la critique la plus grave que nous ayons à adresser à M. Rajna. Elle a rapport au style de l'auteur.

L'ouvrage est écrit avec une élégante facilité. Mais le style gracieux, aisé, a parfois les défauts de ses qualités et devient trop ingénieux et raffiné : l'auteur joue avec sa plume. De là, çà et là, une certaine coquetterie et, je dirais presque, une afféterie qui, sans nuire à la vigueur de la pensée ni à la portée de la démonstration, gênent quelquefois dans l'expression de l'argumentation. Ce défaut est surtout sensible dans la deuxième partie où les questions à résoudre, empiétant les unes sur les autres, se confondant par certains points, n'ont pas la netteté de contours des problèmes détachés que présente nécessairement la première partie. A diverses reprises, l'auteur pousse sa pointe, revient sur ses pas, tourne agilement autour des problèmes avant de les résoudre définitivement. Pour donner plus de netteté à notre analyse, nous serons obligé de briser en deux ou trois endroits l'ordre suivi par l'auteur.

L'ouvrage aurait sans doute gagné, au point de vue littéraire, à une allure plus simple et plus droite, à moins de mouvements et de contre-mouvements, si agile qu'en soit la manœuvre.

Cette réserve faite, poursuivons notre examen.

Et d'abord ce qui frappe, ce sont les rapports intimes qui unissent l'épopée mérovingienne et l'épopée carolingienne; mêmes traits généraux, mêmes lieux communs (ch. x). Dans le seul fragment épique de la guerre des Saxons de Clotaire et Bertoald, on retrouve toute la forme extérieure des chansons de geste du XIe et du XIIe siècle, ambassades insolentes envoyées par les ennemis, prise des ambassadeurs sous la protection d'un sage conseiller, armées campées de chaque côté des fleuves, duel épique finissant la guerre entre les deux nations ennemies. Il n'est pas jusqu'au début de la cantilène de saint Faron *De Chlothario est canere rege Francorum,* qui ne rappelle le début habituel des chansons de geste : *Oiez, seigneur, chançon de vraie estoire*, etc. Ce n'est point d'ailleurs seulement la forme extérieure qui montre l'unité des deux séries de poèmes, c'est le fond, la nature intime des sujets et des développements (ch. XII). La poésie carolingienne continue si bien la poésie mérovingienne qu'elles sont indissolublement liées l'une à l'autre. Le cycle de Charlemagne se ramène à celui de Charles Martel qui en est le prototype; celui-ci a créé l'autre et s'est fondu en lui. Or, admettre un cycle épique parfaitement constitué sous Charles Martel, c'est dire que l'épopée était constituée sous les princes antérieurs, car Charles Martel n'est pas un commencement dans nos traditions épiques comme Charlemagne a été, lui, un recommencement. Le cycle de Charles Martel continue des traditions poétiques plus anciennes : d'ailleurs le poème de *Floovent* ne remonte-t-il pas à tout le moins à Dagobert, et le poème de la guerre saxonne ne nous montre-t-il pas le genre épique constitué sous Clotaire II ? De là à remonter aux fils de Clovis et à Childéric, il n'y a plus qu'un pas, facilement franchi, en songeant aux récits poétiques incontestables qui ont pénétré l'histoire réelle de ces princes.

Donc, entre l'épopée mérovingienne et l'épopée carolingienne, point de solution de continuité. Si l'épopée mérovingienne a disparu, elle a disparu en laissant à sa place l'épopée carolingienne, édifice immense construit avec les ruines de l'ancien et où les débris de la construction primitive sont encore reconnaissables. S'il en est ainsi, il faut repousser la théorie qui fait naître nos poèmes romans de cantilènes primitives, de courts chants lyrico-épiques dont ils seraient un développement et une combinaison postérieure. En effet, cette théorie, soutenue en particulier par M. Léon Gautier, n'est pas fondée (ch. XVII). Elle repose : 1° sur un passage de la *Vita S. Guillelmi,* texte du commencement du XIIe siècle qui parle de cantilènes chantées en l'honneur de Guillaume d'Orange ; or l'existence de chansons de geste du cycle de Guillaume est constatée au Xe siècle, par le fragment de La Haye [1]; 2° sur la cantilène germanique

1. C'est un fragment de traduction en vers latins (remis en prose) d'une chanson

qui célèbre la victoire remportée par Louis III à Saucourt sur les Normands, cantilène qui semblerait avoir inspiré un poème français du même sujet dont on possède un notable fragment du xi[e] siècle (*Gormond et Isembard*); or il est démontré que cette cantilène, poème germanique d'inspiration religieuse et monacale, n'a rien à voir avec la chanson de geste qui contait les exploits de Louis; 2° enfin sur la cantilène de saint Faron; or cette prétendue cantilène n'est qu'une citation de la chanson de geste parfaitement constituée dont il faut reconnaître un fragment dans le récit du duel de Clotaire avec Bertoald. On avait cité l'exemple, — déjà réfuté par M. Paul Meyer, — des *romances* espagnols, courts poèmes lyrico-épiques qui sembleraient avoir donné naissance au poème épique du *Cid*. Mais voilà que M. Mila y Fontanas démontre que le romancero est postérieur au *Poema del Cid*, et que le poème épique a donné naissance aux cantilènes espagnoles, au lieu d'en sortir.

Donc il faut admettre la continuité absolue de l'épopée franque mérovingienne avec l'épopée romane carolingienne. Il y a eu changement de langue (ch. xi et première partie du ch. xiv); mais ce changement de langue, devant lequel se sont jadis arrêtés MM. G. Paris et Paul Meyer comme devant un obstacle insurmontable, n'offre aucune difficulté à expliquer, bien plus s'impose de lui-même. Les Francs ayant désappris leur langue pour parler roman, il a dû y avoir une période où ils parlaient le franc et comprenaient le roman, une seconde période où ils parlaient les deux idiomes et une troisième période où ils parlaient le roman et comprenaient seulement le franc. C'est par cette marche que s'explique la disparition de l'idiome franc, et d'une marche semblable on possède d'autres exemples nombreux[1]. Or, quoi d'étonnant à ce que les poètes qui chantaient à la cour des princes et des seigneurs francs, s'adressant d'ailleurs à deux sortes de populations, l'aristocratie germanique et la population romane, usassent tour à tour des deux idiomes et tantôt traduisissent en roman les chants germaniques composés par eux ou

de geste du cycle de Guillaume; voir G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne* p. 50 et p. 465. Il se trouve dans un ms. du x[e] siècle, découvert à La Haye.

1. Pourquoi M. R. n'a-t-il pas cité, entre autres exemples, celui que présente l'histoire des Normands, si analogue à celle des Francs Saliens. Ce sont, eux aussi, des bas Allemands qui viennent, un peu plus tard, s'établir dans la Neustrie pour se fondre, eux aussi, au milieu des populations romanes. Les chroniques normandes nous montrent parfaitement la coexistence du danois et du roman en Normandie. Guillaume, au xi[e] siècle, envoie son fils Richard de Rouen à Bayeux pour apprendre le danois, parce qu'à Bayeux on parle plus danois que roman, tandis qu'à Rouen c'est le contraire : « Rotomagensis civitas Romana potius quam dacisca utitur eloquentia et Bayocensis fruitur frequentius dacisca lingua quam romana. » (Dudon de Saint-Quentin, éd. Lair, p. 221.) Adhemar dit explicitement que les Danois abandonnèrent leur langue nationale pour parler le roman : « Omnis eorum Normannorum qui juxta Franciam inhabitaverunt, multitudo, fidem Christi suscepit, et *gentilem linguam omittens, Latino sermone assuefacta est* » (*Chronicon Adhemari Chabannensis monachi S. Eparchii Engolismensis, a principio monarchiæ Franciæ ad annum* cɪↄxxix, dans Labbé, *Nova Bibliotheca manuscriptorum*, ii, 166).

reçus de tradition, tantôt en composassent en roman? Le « bilinguisme » était donc une nécessité de l'époque.

Que conclure sur les origines de l'épopée française? Est-il besoin d'indiquer cette conclusion? Notre épopée sort de l'épopée germanique (ch. XIII). Allons plus à fond dans la question. Il ne peut y avoir que quatre origines possibles : l'origine celtique, l'origine latine, l'origine romane et l'origine germanique. On a de solides raisons pour écarter dès l'abord les deux premières hypothèses. Reste l'hypothèse de l'origine romane. C'est l'hypothèse qui était le plus en faveur; soutenue d'abord par M. G. Paris et M. Paul Meyer, elle avait rallié la plupart des romanistes, entre autres l'auteur de cet article. Elle avait pour elle les présomptions les plus grandes. En effet, de la fusion opérée entre les Francs Austrasiens et les Romans après Charlemagne était sortie une civilisation nouvelle, un peuple nouveau avec ses tendances propres et son originalité. Le xe siècle est l'époque de cette fusion intime, de cette combinaison chimique des races qui fond ensemble Francs et Romans pour en faire des Français. Quoi de plus naturel que d'admettre que cette nouvelle nation se soit créé sa poésie et qu'il lui faille rapporter l'origine de l'épopée du XIe, du XIIe et du XIIIe siècle? Oui, si les faits n'allaient contre. Cette épopée des XIe-XIIIe siècles n'est pas née après Charlemagne; elle lui est antérieure, elle est contemporaine de Charles Martel, témoin *Mainet*, *Renaud de Montauban*; elle est plus ancienne encore, témoin, entre autres, le Floovant qui remonte au moins à Dagobert. Donc la fusion des Francs avec les Romans après le traité de Verdun, la naissance de la nationalité française, n'a rien à voir avec l'origine de notre épopée. Voudrait-on reculer la date de la fusion et la reporter au VIe, au VIIe siècle, et faire naître la nationalité nouvelle de la fusion des Francs Neustriens avec les Gallo-Romains? Cette hypothèse n'explique en rien le problème qu'il faut résoudre et se heurte de même contre les faits. Ici M. R. rencontre la théorie soutenue avec tant de vigueur par M. Fustel de Coulanges, théorie qui nie la suprématie des Francs et la réalité de la conquête en Gaule. Il la soumet à une critique vive, véhémente, violente même, irrésistible. Il reprend, un à un, pour les détruire, les arguments du célèbre auteur des *Institutions mérovingiennes*, et entasse dans soixante-quinze pages serrées de texte une série de preuves qui entraînent la conviction. Il y a eu conquête, les Francs mérovingiens ont formé une minorité, mais une minorité privilégiée, à qui appartenaient l'autorité et les honneurs, surtout les honneurs d'une aristocratie guerrière. Et c'est précisément parce que ces Francs formaient une aristocratie guerrière que l'épopée, qui est la littérature propre de ces aristocraties, a pu pénétrer et se fixer sur le territoire de la Gaule et que, quand les Francs désapprirent leur langue pour parler celle des vaincus, leur épopée adopta également la langue des vaincus et devint une épopée romane, une épopée française.

Il est vraisemblable que, si les invasions austrasiennes n'étaient venues

renforcer dans l'est de la Gaule, l'élément germanique, l'épopée de la race mérovingienne qui, vers le VIIe siècle, pouvait déjà être devenue romane (la *Vita S. Faronis* nous montre que la chanson de Bertoald et Clotaire était rédigée en roman), aurait disparu sans produire de rejetons. Mais elle fut ranimée par un afflux nouveau d'élément germanique. De là une nouvelle épopée, certainement germanique, qui se romanisa peut-être au IXe ou au Xe siècle.

Si cette épopée plonge par ses racines dans la poésie germanique primitive, on s'explique maintenant (ch. XIV, deuxième partie) pourquoi elle refleurit spécialement dans les provinces du nord et de l'est de la France, provinces qui ont subi le plus fortement l'influence germanique, pourquoi elle nous conserve si fidèlement dans sa forme la plus ancienne (par exemple dans la *Chanson de Roland*) une image, non des mœurs contemporaines du temps où elles ont été rédigées, mais des mœurs germaniques les plus anciennes (la poésie, le plus souvent, a fixé pour des siècles des types primitifs une fois saisis), pourquoi enfin (ch. XV-XVI) elle présente tant de traits communs, avec la poésie germanique de la seconde époque (VIII-XIIIe siècle), issue comme elle de la même source.

Notre analyse vient de retracer dans ses grandes lignes la théorie de M. R. [1]; elle ne peut donner une idée de la magistrale puissance avec laquelle cette théorie est exposée, tour à tour d'une analyse minutieuse et subtile et d'une synthèse vigoureuse. La masse infinie des faits étudiés, des textes discutés, l'auteur la porte et la distribue avec aisance, la domine sans cesse par la vue toujours présente de l'ensemble. Malgré les défauts que nous avons signalés plus haut et qui viennent de l'excès de qualités originales, la souplesse d'une intelligence vive et alerte, la démonstration, dans son ensemble, marche d'un pas égal, assuré, d'une allure ferme. Depuis l'*Histoire poétique* de Charlemagne de M. G. Paris, c'est sans contredit l'œuvre la plus puissante qu'ait suscitée l'étude de notre vieille poésie.

Assurément, dans le détail, la critique aura à contester plus d'une assertion téméraire, plus d'un rapprochement hasardé. Dans la première section où l'auteur poursuit à la piste l'épopée mérovingienne et les chroniques du temps, à côté d'argumentations décisives, il en paraît d'autres où l'imagination de l'auteur se laisse séduire plus par l'apparence que par la réalité des preuves.

Les discussions sur les formes ultérieures données à la légende de

1. Elle omet le ch. XVIII, la *Rythmique* de l'épopée, un des plus remarquables du livre, où l'auteur soumettant à une critique profonde toutes les hypothèses faites sur les origines des vers épiques français, rejette l'origine latine savante ou populaire, et l'origine germanique, et penche, sans oser se décider, pour une origine celtique. Le ch. XIX et dernier suit l'extension primitive de l'épopée dans l'est et le sud-est de la France (ancienne Bourgogne) et donne la conclusion finale de l'œuvre.

Childéric et les conclusions que M. R. tire de l'épisode de Constantinople n'ont guère de solidité; simplement possibles sont encore les rapprochements entre l'histoire de Théodoric et la légende de Hug-Dietrich. De même dans l'étude des origines de Gisbert au fier visage, de Sibille, le lecteur, en voyant manier si facilement les hypothèses, peut se dire : *Se non e vero...* Les rapprochements établis soit entre l'épopée carolingienne et l'épopéee mérovingienne, soit entre l'épopée française et l'épopée germanique, peuvent être pour un certain nombre contestés : ainsi le travestissement des ambassadeurs, le dépouillement des cavaliers volés dans leur sommeil par des pèlerins (p. 255, 257); l'explication des *gabs* du *Pèlerinage de Charlemagne* par l'usage assez fréquent de vœux faits par les chevaliers avant de combattre (p. 404). Certains traits communs aux deux épopées peuvent être d'emprunt postérieur. Qui prouve que les personnages comme le nain *Picolet* dérive par descendance directe des *génies* germaniques du premier âge? Ne peut-il y avoir, comme aujourd'hui encore, sur les territoires frontières, des légendes orales passant des Français aux Allemands ou des Allemands aux Français, légendes qui entrent ensuite dans la littérature poétique des deux nations, sans qu'on ait le droit d'affirmer qu'elles remontent à l'époque où les Francs n'habitaient pas encore la Gaule?

On pourrait multiplier ces réserves : il n'en resterait pas moins un ensemble de preuves solides établissant un lien d'ascendance directe de l'épopée carolingienne à l'épopée mérovingienne, et de celle-ci à l'épopée germanique primitive. N'eût-on que le récit des *Gesta regum francorum* sur la guerre saxonne, pour la période neustrienne des princes mérovingiens, et pour la période austrasienne le *Mainet* et le *Renaud de Montauban* que la démonstration serait faite. Ces deux poèmes nous prouvent, sans contestation possible, l'existence d'une tradition poétique non cléricale, latine et savante, mais populaire et orale, de Charles Martel au XIIe siècle et au XIIIe; le récit de la guerre saxonne nous prouve la constitution au VIIe siècle d'une épopée, romane ou germanique, qui a déjà tous les traits et tous les caractères de l'épopée carolingienne. Ceci suffit à établir solidement une thèse qui, à nous, nous paraît maintenant parfaitement démontrée.

Nous étions depuis longtemps arrivé aux mêmes résultats que M. R., sur l'existence d'une épopée mérovingienne [1], et sur la non-existence des cantilènes [2]; mais n'ayant pas reconnu le lien unissant cette épopée mérovingienne à l'épopée carolingienne, nous avions cru celle-ci d'origine romane. Nous nous rallions maintenant à la théorie de M. Rajna.

Ainsi, pour résumer ses conclusions et en dégager les conséquences qu'elles contiennent, les princes mérovingiens, continuant la

---

1. Voir notre livre *De Floovante... et de merovingo cyclo*, Paris, 1877.
2. Dès 1878, dans nos leçons à la Faculté des Lettres.

tradition de leurs frères Germains, ont développé en Gaule une poésie qui, quand la Gaule fut romanisée, devint elle-même romane et française. Une fois entrée dans la vie de la nation, cette poésie, poursuivant un développement cette fois spontané et original, aboutit à ce puissant épanouissement qui est la gloire de la France littéraire du moyen âge, tandis que l'épopée germanique, dans son propre pays, après le xe siècle, s'épuisait et disparaissait.

A l'origine et pendant longtemps, l'épopée romane est aristocratique et guerrière. Les seigneurs ont autour d'eux des poètes chargés de célébrer leurs exploits dans des récits en vers, véritables annales poétiques — *memoriae et annalium genus.* — C'est parce que ce sont des chants *narratifs* qu'ils peuvent s'étendre et s'élever plus tard à la dignité de chansons de geste. Des poésies lyriques, des odes, si développées qu'elles fussent, seraient restées stériles ou auraient donné de tout autres fruits.

Ces chants, les poètes des divers âges se les transmettaient, souvent en les refondant et les remaniant au goût du jour, en même temps que l'histoire contemporaine, toujours active et vivante, dans ces temps barbares, féconds en héroïsmes sauvages, leur fournissait l'occasion de chants nouveaux.

Le glorieux et puissant règne de Charlemagne donne la cohésion et l'unité à cette littérature en groupant autour d'un nom et d'une figure un ensemble de poèmes isolés et en donnant naissance à une nouvelle floraison de poèmes. Le développement du régime féodal sous les derniers Carolingiens et les premiers Capétiens ne put être que favorable à cette littérature aristocratique qui commença à perdre sa sève primitive, sa vigueur, son originalité, à la fin du xiie siècle, avec le triomphe de la monarchie et l'avènement d'un ordre social plus régulier et plus stable. La poésie épique, dans ce milieu plus bourgeois, prit un caractère d'agrément et de politesse tout nouveau ; elle devint une littérature d'amusement.

Dans cette production de huit ou dix siècles, nous ne connaissons que la seconde et la troisième floraison, celle des xie-xiiie siècles et celle des xiiie-xve. La première, celle des vie-xe siècles, semblable à une végétation souterraine, échappe à peu près à nos regards. Mais, pour ne laisser que de rares débris, à grand'peine mis au jour par une pénétrante et subtile érudition, elle n'en est pas moins réelle, et n'a dans sa formation rien de mystérieux. On a souvent opposé à l'épopée savante et littéraire, à l'épopée *artificielle* de Virgile, de Tasse, de Camoens, de Milton, l'épopée *naturelle,* épopée nationale anonyme, puisant sa vie et sa force dans l'inspiration populaire ; opposition plus spécieuse que réelle. Cette dernière épopée, qui serait née on ne sait d'où ni comment, sous le regard scrutateur et perspicace de la critique, se résout en un ensemble d'œuvres personnelles, dues à des poètes et des artistes de profession. M. Gaston Paris a montré dans sa belle étude sur le poème latin de Ganelon *(Carmen de prodicione Guenonis)* que le texte de la

Chanson de Roland que nous possédons du XIe siècle est un remaniement d'un texte antérieur dû à un poète de grand talent dont on peut reconnaître l'œuvre et constater la manière. M. Paul Meyer, dans ses savantes introductions à ses éditions de *Raoul de Cambrai* et de *Girard de Roussillon*, nous fait assister à la naissance et aux transformations des traditions poétiques et des chansons de geste, sous la plume plus ou moins habile et inventive de poètes et de remanieurs. Ce qui est vrai des textes de la seconde époque, l'est également des œuvres de la première. Pour être anonymes, elles n'en sont pas moins personnelles. Que dans ces œuvres l'inspiration ait été heureuse et que plusieurs de ces poèmes, répondant au goût du public, soient devenus populaires, la chose est possible, et de fait elle s'est produite. Ces poèmes auront eu simplement du succès; ce n'est pas à dire qu'ils soient sortis de l'inspiration populaire. Celle-ci a une action bien restreinte et un rôle bien minime, impuissante à rien produire, ou du moins à rien conserver. Les plus grands événements historiques passent sur le peuple sans laisser de traces dans sa mémoire. La génération contemporaine en emporte avec elle le souvenir dans l'oubli de la tombe, à moins qu'un poème, dicté à son auteur par l'impression immédiate des faits, devenu ensuite populaire, n'en transmette la tradition aux générations futures. C'est le poète qui crée la poésie populaire, et non la poésie populaire le poète.

La formation de notre épopée suppose une suite de chanteurs et d'écoles poétiques qui se sont succédé pendant des siècles. Il est curieux qu'on n'en trouve aucune trace dans les documents historiques du haut moyen âge ; et le silence des chroniqueurs sur ce point serait la plus grande objection à faire à la théorie que nous exposons si l'on ne savait que les maigres chroniques mérovingiennes et carolingiennes ne sont guère que des annales monastiques relatant les faits de la vie politique, et gardant un silence presque absolu sur les conditions sociales et l'état de la culture en Gaule. Tout ce qui touche à la littérature populaire est méprisé par les clercs, et même, chez ceux du XIIe et du XIIIe siècle, c'est à peine si on trouve çà et là quelques allusions précises aux chansons de geste. Il est donc superflu de vouloir demander aux chroniqueurs des âges antérieurs des renseignements sur les auteurs des poèmes narratifs et le caractère des écoles poétiques où ils se sont formés.

Le lecteur mesurera de lui-même la portée des conséquences qui viennent d'être exposées pour l'histoire générale de la poésie épique; le temps et l'espace nous manquent pour les indiquer. Restons donc sur le domaine de l'histoire littéraire de la France, et contentons-nous de reconnaître que M. Rajna a résolu dans ses grandes lignes le problème des origines de notre épopée et qu'il a renouvelé l'étude si obscure et si délicate des rapports de la civilisation franque avec la civilisation romane. Son livre est un de ceux qui font date dans l'histoire de la science.

A. DARMESTETER.

217. — **Les Almanachs de la Révolution,** par Henri Welschinger. Paris, librairie des Bibliophiles, rue Saint-Honoré, 338, 1884. In-8, viii p. 4 francs.

L'Almanach, dit Michelet, est chose plus grave que ne le croient les esprits futiles. M. Welschinger a consacré une sérieuse étude aux almanachs parus durant la période révolutionnaire. Il examine d'abord les almanachs politiques, puis les almanachs littéraires, enfin les almanachs techniques. On trouvera là une foule de détails intéressants et curieux, souvent fort piquants, que l'auteur a puisés dans les précieuses collections du Sénat, de l'hôtel Carnavalet, de l'Arsenal et de la Bibliothèque nationale. La publication de M. W., qui embrasse la période comprise entre 1788 et 1789, est suivie de pièces annexes et de la bibliographie des principaux almanachs de la Révolution. Le style de M. Welschinger est parfois négligé et incorrect; il s'est contenté d'unir et de relier ses notes les unes aux autres par quelques remarques rapides; mais il a si bien choisi ses extraits et tiré si habilement de tant d'*almanachs* les citations attachantes, les anecdotes peu connues, les particularités bizarres, qu'on lira son volume tout d'une traite et avec le plus vif intérêt.

VARIÉTÉS

Notes d'archéologie orientale.

N° XVIII
Esculape et le Chien.

Dans un article publié dans la *Revue archéologique* [1] M. Reinach a appelé l'attention sur le rôle du chien dans le culte d'Esculape.

Il s'appuie sur la teneur de deux stèles découvertes par M. Cavvadias dans le sanctuaire d'Epidaure, où se trouvent relatées deux guérisons miraculeuses opérées par des chiens sacrés appartenant au temple. Il en conclut, avec raison, que le chien devait avoir dans le culte d'Esculape un rôle, à la fois symbolique et réel, de tout point semblable à celui du serpent.

Les témoignages de l'antiquité ne sont pas, cependant, aussi muets à cet égard que M. Reinach semble le croire, et ce fait intéressant n'était point passé tout à fait inaperçu des modernes.

Déjà le vieil et toujours docte Bochart [2] avait signalé à ce sujet un curieux passage de Festus [3] qu'il est bon de rappeler :

1. Septembre 1884; p. 129 et suiv. : *Les chiens dans le culte d'Esculape et les Kelabim des stèles peintes de Citium.*

2. *Opera omnia*, I, col. 663.

3. *Vocibus : in insula Aesculapio*, etc...

Canes adhibentur ejus templo, quod is uberibus canis sit nutritus. La tradition, suivant laquelle Esculape aurait été nourri de lait de chienne, est également rapportée par Lactance [1], d'après Tarquitius : *Ait incertis parentibus natum, expositum et a venatoribus inventum, canino lacte nutritum.* Elle établit entre le dieu et l'animal des rapports beaucoup plus intimes que ceux impliqués par la légende écourtée de Pausanias, la seule qu'invoque M. Reinach [2].

Bochart s'était déjà préoccupé aussi des vertus curatives attribuées à la langue du chien. *Canes lingendo vulnera sanant*, dit-il à l'index de son volume I ; *sed et canis propria lingit vulnera, quam aliena,* explique-t-il, dans la partie correspondante de son texte. Il cite, fort à propos, les chiens léchant les ulcères de Lazare [3].

Il n'eût peut-être pas été inutile, sur la question des chiens sacrés attachés au service de certains temples, de rappeler le passage d'Elien [4] sur les mille chiens du sanctuaire du mystérieux Adranos, adoré dans toute la Sicile. C'étaient de véritables chiens sacrés (κύνες ἱεροὶ).

Il n'est pas dit, il est vrai, que cette énorme meute de molosses eût des attributions thérapeutiques.

Le dire d'Elien, souvent sujet à caution, me paraît, dans l'espèce, archéologiquement confirmé par l'existence de la monnaie de bronze des Mamertins portant sur le droit la légende ΑΔΡΑΝΟΥ et, sur le revers, un *chien debout à droite.*

Ce fait était d'autant plus important à noter, étant donnée la thèse, reprise par M. Reinach, de l'origine orientale du culte d'Esculape, que l'on s'accorde généralement à assigner à Adranos lui-même une origine similaire (le Hadran syrien).

M. Reinach ne serait pas éloigné de se rallier à l'hypothèse mise autrefois en avant par Panofka et tendant à admettre l'existence d'un type d'Esculape-chien, parallèle à celui d'un Esculape-serpent. C'était peut-être le cas d'invoquer, à l'appui, la vieille étymologie d'Ἀσκληπιός, risquée par Bochart ; אישכלבי, *ich-kalbi*, « l'homme-chien ». Sans prétendre la garantir, on peut trouver qu'elle n'est pas indigne de figurer à côté de celle de Welcker : Ἀσκληπιὸς = Ἀσκαλαβός *(serpent).*

Elle a peut-être, tout au moins, la valeur d'une étymologie populaire réelle, et elle présente l'avantage de cadrer avec la théorie reprise par M. Reinach.

S'il y a eu réellement un type primitif d'Esculape-chien, ne serait-ce pas du côté des représentations figurées de l'Égypte qu'il conviendrait de porter son attention ? Il ne serait pas impossible que l'Anubis à tête

---

1 *De falsa religione*, I, 10.

2. II, 26, 4. Esculape, nourri par une chèvre sur le mont Murgion, aurait été simplement *gardé* par un chien du troupeau.

3. Luc, 16 : 21.

4. N. A. XI, 20.

de chacal, de bonne heure confondu avec le chien, — *latrator Anubis* — eût quelque chose à démêler avec cet Esculape-chien. L'équivalent hellénique officiel d'Anubis semble, il est vrai, avoir été plutôt Hermès (dans son rôle de Psychopompe); mais les doublets et les triplets ne sont pas plus rares dans la mythologie iconologique que dans la linguistique.

Quoi qu'il en soit, M. Reinach veut introduire cette donnée nouvelle dans l'interprétation fort discutée d'un passage des stèles peintes ou, plus exactement, des tablettes écrites au *qalam*, trouvées à Citium et contenant des fragments de la comptabilité mensuelle d'un temple phénicien de cette ville [1]. Dans ces documents, parmi les diverses parties prenantes, figurent des כלבם et des גרם, désignant, suivant les uns, des *scorta virilia* et des parasites *(gerim)*, attachés au sanctuaire; suivant d'autres, de simples chiens : *canes et catuli (gourim)* chargés de la garde du temple. M. Reinach est tenté d'admettre qu'il s'agit bien ici de chiens; que ces chiens sont des chiens sacrés appartenant au culte de l'Esculape phénicien Echmoun, et qu'Echmoun devait être associé à Astarté, déesse sous l'invocation de laquelle le sanctuaire de Citium semble avoir été placé, d'après la teneur même des tablettes.

Ces conclusions ne me paraissent devoir être accueillies qu'avec beaucoup de réserves. A supposer même, ce qui n'est pas démontré, que les deux mots phéniciens controversés, doivent être interprétés par *canes* et *catuli*, il ne s'ensuit pas qu'il s'agisse de chiens consacrés à Echmoun-Esculape et collègues des chiens d'Epidaure.

Le fait d'Adranos que j'ai cité plus haut nous prouve, en effet, pertinemment, et cela sur un terrain quasi oriental, que ces animaux, dans de pareilles conditions, ne sont nullement la caractéristique nécessaire et exclusive du culte d'Esculape.

Clermont-Ganneau.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Jullian a fait mettre en vente à Paris chez Klincksieck et à Bordeaux chez Féret, outre les *Études d'épigraphie bordelaise* (in-8°, 1 fr. 50), que nous avons déjà annoncées : 1° *Inscriptions funéraires de Thenae* (in-8°, 1 fr. 50); 2° *Publications et découvertes faites à Bordeaux en 1883-4 et concernant l'épigraphie* (in-8°, 75 cent.), ces deux dernières brochures sont extraites du *Bulletin épigraphique*.

— La quatrième édition, revue et corrigée, de la *Prosodie et Métrique latines*, par G. Grumbach et A. Waltz, vient de paraître à la librairie Garnier. Les auteurs, qui s'appliquent à perfectionner de tirage en tirage ce manuel si utile pour les

1. *Corpus inscriptionum semiticarum*, p. 92 et suiv., pl XII, 86 A, B, et 87.

classes, ont apporté des modifications importantes dans le chapitre II, au paragraphe 7 (Des vers iambiques de Phèdre), et au paragraphe 16, en ce qui concerne les vers glyconiques et phaléciens.

— M. S. Dosson, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Toulouse, qui nous a donné, il y a quelque temps, une remarquable édition de *Quinte-Curce*, vient de publier, à la librairie Hachette, une édition du Xe livre de Quintilien, avec commentaire en français, la première de ce genre qui ait encore été publiée en France. Il a suivi le même plan que MM. Benoist et Riemann dans leurs éditions de Tite-Live (et que dans sa propre édition de Quinte-Curce), recouru aux meilleurs travaux de l'érudition moderne, intercalé dans l'index explicatif des noms historiques et géographiques un certain nombre de mots appartenant à la critique littéraire, et dont le sens lui a paru devoir être déterminé avec précision. L'édition est ainsi divisée : 1° Notice sur Quintilien ; 2° texte de Quintilien avec notes au bas des pages; 3° appendice critique (manuscrits, choix de notes critiques, liste des passages dans lequel le texte de M. Dosson diffère de celui de Halm, de l'orthographe adoptée dans l'édition) ; 4° remarques sur la langue de Quintilien (pp. 116-145); 5° index. Nous reviendrons sur cette édition que nous avons voulu annoncer dès son apparition.

— Il vient de paraître à la librairie Delagrave un volume intitulé « *le Voltaire des écoles*, extraits des œuvres de Voltaire à l'usage des écoles primaires avec une notice biographique et des notes grammaticales, historiques et littéraires », par MM. X***, ancien élève de l'École normale supérieure et R. Lavigne, agrégé des lettres, professeur au lycée Henri IV (XXII et 330 pages). En le feuilletant, nous avons fait quelques remarques qui pourront être utiles aux éditeurs : p. 218, il est question de la liberté dont les « mains triomphales » ont défendu les remparts de Genève; il eût fallu mettre en note deux ou trois lignes rappelant l'événement auquel Voltaire a fait allusion : la tentative des Savoyards sur Genève dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602. A la même page, il nous semble que le « Sarmate à cheval » désigne la noblesse polonaise. P. 223, à propos de « Versoy » — qu'il faut écrire Versoix et qui est plutôt un village qu'une ville, — on aurait dû expliquer que le territoire de Versoix, qui fait aujourd'hui partie du canton de Genève, appartenait alors à la France et que le duc de Choiseul voulait transformer ce village en un port de commerce qui devait s'appeler le port Pompadour et dont on voit encore, dans le lac, les fondations. P. 226, on lit avec étonnement, dans une note, que Tibulle était un des *prédécesseurs* immédiats de Virgile. Ce livre offre d'ailleurs une lecture facile et attrayante; les extraits sont faits avec goût et ne donnent, selon le mot des éditeurs, que des morceaux indiscutables où personne ne trouvera blessées ses convictions intimes ; ce recueil sera très utile aux enfants des écoles, et d'autres encore ne le liront pas sans profit.

— La librairie de l'Art (Jules Rouam, éditeur, 29, cité d'Antin) vient de publier un *Dictionnaire des émailleurs depuis la fin du moyen âge jusqu'à la fin du* XVe *siècle*, par M. Emile Molinier, attaché à la conservation du musée du Louvre. L'ouvrage (in-8°, 113 p.), est accompagné de 167 marques et monogrammes. Il comprend un avant-propos, où l'auteur dit quelques mots de l'émail et des différentes manières dont on l'a employé et rappelle les principales écoles d'émailleurs. Vient ensuite le *Dictionnaire* où l'on trouvera, en même temps que les noms des émailleurs, les noms des miniaturistes et peintres sur émail, qu'il fallait mentionner, pour se conformer à l'usage généralement suivi; il y a 332 noms. M. Emile Molinier a fait suivre ce dictionnaire d'une bibliographie des ouvrages relatifs à l'émaillerie et d'une liste des principales collections d'émaux de la France et de l'étranger. Ce vo-

lume, où l'on trouvera un ensemble d'informations exactes et minutieuses que l'on chercherait vainement ailleurs, est le premier d'une série où seront successivement représentées toutes les branches de la curiosité, depuis la céramique jusqu'à la gravure et depuis l'orfèvrerie jusqu'à la sculpture en ivoire ou en cire. Il sera suivi, à brève échéance, d'un *Dictionnaire des ébénistes* et d'un *Dictionnaire des fondeurs et ciseleurs*, par M. de Champeaux, — dont les très nombreuses notes ont déjà servi à M. Molinier pour la rédaction de son « Dictionnaire des émailleurs », — d'un *Dictionnaire des monogrammes et marques des graveurs*, d'un *Dictionnaire des monogrammes et marques d'amateurs*, d'un *Dictionnaire des céramistes*. Nous souhaitons le plus vif succès à cette nouvelle Bibliothèque, intitulée : « Guide des collectionneurs », et qui, confiée aux hommes les plus compétents, réunira dans un petit format tous les renseignements utiles : biographies d'artistes, détails techniques, etc. ; ces manuels, faciles à consulter, seront d'un grand profit pour les amateurs auxquels ils fourniront une foule de notions qu'il était jusqu'ici fort difficile de réunir.

— Nous rangeons sous la rubrique « France » la brochure que nous envoie M. A. Schœne parce qu'elle reproduit un discours prononcé par l'éminent professeur, le 9 février 1884, à Paris, devant un public allemand (*Friedriche der Grosse und seine Stellung zur Deutschen Literatur*, Rede gehalten im deutschen Turnverein zu Paris. In-8°, 17 p.). M. Schœne expose que Frédéric II ne savait pas l'allemand ou le parlait, selon sa propre expression, comme un cocher ; qu'il ne connut et n'aima jamais que la littérature française ; qu'il a pourtant été utile à la littérature allemande « par la puissance de sa personnalité » (p. 8). Il cite le jugement de Gœthe dans *Poésie et Vérité*, il rappelle *Minna de Barnhelm*, il analyse l'écrit « *De la littérature allemande* » publié en 1780 par le roi de Prusse ; tout cela, sans être bien neuf, est retracé clairement et avec vivacité. Mais faut-il croire, avec M. Schœne, que Frédéric « reconnaissait la force saine qui dans son peuple et son pays attendait l'avenir » ; que « le mot de patrie *(das Wort Vaterland)* a retenti pour la première fois, prononcé par sa bouche » ; que « l'amour de la commune patrie a été le but de sa volonté, la loi et l'accomplissement de toute sa vie ? » Ces mots ont peut-être provoqué les applaudissements de l'auditoire de M. Schœne, mais si Frédéric revenait au monde, il rirait bien de toutes les belles choses qu'on lui fait dire et penser. M. Schœne parle de la raillerie impitoyable du roi et de son mépris des hommes — défauts, écrit-il, *von grossem Kaliber* (p. 10) — comme le grand railleur de Sans-Souci se moquerait de ceux qui voient en lui le champion de la patrie allemande ! A notre humble avis, il était, avant tout, prussien, bien plus prussien qu'allemand et peut-être encore plus *fritzisch* que prussien.

ALLEMAGNE. — Dans un volume dédié à Zunz à l'occasion du 90e anniversaire de sa naissance (voy. ci-dessus, p. 404), le savant rabbin de Munich, Joseph Perles, étudie en détail quatre ouvrages anciens de lexicographie hébraïque, en relevant spécialement les mots allemands qui y sont employés. (*Beitræge zur Geschichte der hebraïschen und aramaïschen Studien*. München, Ackermann, 1884, gr. 8°, 247 p.) Mais ce qui donne à cette publication le plus d'intérêt, ce sont les très nombreux renseignements dont il est parsemé, malheureusement avec trop peu d'ordre, sur l'état des études hébraïques et araméennes au XVIe siècle ; le consciencieux travail que L. Geiger a consacré naguère à ce sujet (*Das Studium der hebræischen Sprache in Deutschland vom Ende des XV bis zur Mitte des XVI Jahrhunderts*. Breslau, 1870) se trouve complété par plus d'un renseignement biographique ou bibliographique, notamment sur Elie Levita et ses disciples Seb. Munster et Fagius, sur Bœchenstein, le cardinal Ægidius, Widmanstadt, Masius (Dumas), Postel, Paulus

Æmilius, Gui Lefevre de la Boderie, etc. Quelques lettres inédites, tirées des papiers de Widmanstadt, terminent le volume. Relevons en passant deux points de détail : P. 79, le jugement porté sur Postel par Scaliger (tiré du *Scaligerana* et d'une lettre de 1608) est bien postérieur à 1558; Scaliger ne fit la connaissance de Postel qu'en 1563. — P. 164, l'auteur tombe dans une étrange méprise en croyant pouvoir assimiler l'Alsacien Léon Jude, collègue de Zwingli à Zurich dès 1523 et le principal auteur des versions zurichoises de la Bible, tant allemande (édit. définitive, 1539-40) que latine (1543), qui mourut en 1542, avec le prosélyte juif Michel Adam, venu en 1538 seulement de Strasbourg et Constance à Zurich, où il fut le commensal de Pellican, aida quelque temps, il est vrai, Léon Jude, et publia en 1544 à Constance une version allemande du Pentateuque en caractères hébraïques.

— M. Albert Ritschl, de Gœttingue, a publié en 1880 le premier volume d'une importante histoire de la tendance mystique dans les église protestantes, tendance à laquelle on donne habituellement le nom de Piétisme. Le premier volume était consacré aux églises dites réformées en Hollande, en Allemagne et en Suisse. Il continue aujourd'hui cette histoire pour l'église luthérienne aux XVIIe et XVIIIe siècles. (*Geschichte des Pietismus der lutherischen Kirche des 17 u. 18 Jahrhunderts Erste Abtheilung*. Bonn, Marcus, 1884. 8°, VIII et 590 p.) Ce volume, consacré au mouvement religieux dont les représentants les plus importants sont Arndt, Spener et Francke, sera complété plus tard par l'exposé du piétisme en Wurtemberg et dans l'église des frères moraves depuis Zinzendorf, et enfin par l'étude des représentants du piétisme au XIXe siècle, période dans laquelle les différences entre réformés et luthériens tendent à s'effacer.

— Albert Jansen, qui a déjà donné des preuves de l'étendue de ses recherches sur Rousseau dans une brochure publiée en 1882 (voy. *Rev. crit.*, 25 juin 1883), ainsi que dans un article des *Preussische Jahrbücher*, t. XLIX (*Zur Litteratur über Rousseau's Politik*), consacre tout un volume à le dépeindre comme musicien, et cela dès son enfance jusqu'à sa mort (*Jean-Jacques Rousseau als Musiker*. Berlin, Reimer, 1884, gr. 8°, x et 482 p.) L'appendice renferme quelques fragments inédits tirés de la bibliothèque de Neuchatel et une liste chronologique des compositions musicales de Rousseau et de ses travaux relatifs à la musique. Enfin, dans un mémoire communiqué à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, et qui sera sans doute prochainement imprimé (*Documents des archives de Berlin sur le séjour de J.-J. Rousseau à Môtiers*), Jansen complète très heureusement les études de M. Berthoud sur le séjour de Rousseau dans le pays de Neuchatel (p. 295), en publiant des pièces que M. Berthoud avait cherchées en vain, et qui se trouvent à Berlin.

ESPAGNE. — Sous le titre de : *La verdadera ciencia española* et avec approbation de l'autorité ecclésiastique, se publie depuis quelques années à Barcelone (imprimerie de la veuve et du fils de J. Subirana) une « Bibliothèque économique » d'auteurs espagnols, qui compte à cette heure quarante-cinq volumes. Le tome XLIV de cette collection, paru il y a deux mois, renferme une relation de la guerre du Palatinat en 1620, qui a été publiée pour la première fois par H. Alfred Morel-Fatio, dans son *Espagne au* XVIe *et au* XVIIe *siècle* (Heilbronn, 1878), d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris. C'est à cette édition princeps que les auteurs de la « Bibliothèque économique » ont uniquement emprunté le texte de la relation, et en cela ils étaient dans leur droit, la transcription d'un manuscrit d'une bibliothèque publique ne constituant pas au profit de celui qui l'a faite un titre de propriété. Mais là où la pieuse entreprise viole les usages reçus, c'est quand elle reproduit toutes les notes et les identifications de noms de personne et de lieu du premier éditeur, sans même le nommer. Le bon est qu'au verso du titre de ce

tome XLIV se lit une note comminatoire ainsi conçue : « Ce livre est la propriété des éditeurs, qui se réservent tous les droits que leur concède la loi. » Mettre sous la protection des tribunaux le bien qu'on a pris à son prochain est une extravagance de haut goût, qui, à coup sûr, méritait d'être signalée, et si à de tels procédés se reconnaît la « véritable science espagnole », nous devons sincèrement plaindre nos voisins.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 5 décembre 1884.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre, en remplacement de M. Charles Tissot. Deux tours de scrutin ont lieu et donnent les résultats suivants :

	1er tour.	2e tour.
MM. de Boislisle	14 voix.	22 voix.
de Mas Latrie	13 —	15 —
J. Ménant	8 —	1 —
de Ponton d'Amécourt	3 —	1 —
	39 voix.	39 voix.

M. de Boislisle est élu. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

L'Académie se forme en comité secret pour l'examen des titres des candidats aux places de membre ordinaire actuellement vacantes : MM. Bergaigne et Schlumberger, pour la place laissée vacante par la mort de M. Albert Dumont et MM. Benoist, Foucaux et Revillout, pour la place laissée vacante par la mort de M. Ad. Regnier.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 20 novembre.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

Lecture est donnée des nouvelles adhésions à la circulaire de la Société pour la conservation des monuments historiques dans les colonies et possessions françaises. Ces adhésions proviennent des sociétés suivantes : Société libre des Beaux-Arts de Paris. Société Éduenne. Société d'archéologie lorraine. Académie d'Hippône. Société historique de Compiègne. Académie Nationale de Reims. Société d'émulation de Cambrai. Société des Antiquaires de la Morinie. Société d'agriculture, sciences et arts de la Marne. Société des Antiquaires de Picardie. Société languedocienne de géographie de Montpellier. Société académique de Boulogne (Pas-de-Calais). Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. Société académique de l'Aube. Société historique et archéologique de la Charente.

La Société reçoit à l'occasion de cette proposition une lettre donnant des détails sur la destruction de quelques monuments dans le département de la Charente.

M. Bertrand communique, de la part de M. Bulliot, un fragment de poterie provenant du mont Beuvray et qui pourrait être un gaufrier gaulois.

M. Bertrand fait ensuite hommage d'un nº de la *Nature* (22 novembre 1884) contenant un article de M. de Nadaillac sur la question de l'homme tertiaire. M. Bertrand déclare s'associer aux conclusions de M de Nadaillac sur les théories d'après lesquelles il existerait des traces de l'homme tertiaire : « Ce sont des conceptions purement fantaisistes destinées à faire un peu de bruit autour de leurs auteurs et à disparaître avec la rapidité qui a présidé à leur enfantement. La science vraie repose sur des faits dûment établis et non sur des hypothèses où l'imagination seule joue un rôle. »

M. Mazard lit un mémoire sur les poteries dites samiennes et sur les procédés employés pour obtenir leur glaçure rejettant la supposition du vernissage de ces poteries rouges par le procédé du sel marin. M. Mazard pense que la solution étendue au pinceau sur les vases doit sa coloration à l'introduction du peroxyde de fer d'après des expériences pratiquées dans des fours à porcelaine. M. Mazard établit que ces poteries rouges ont été cuites à une température à peu près égale à celle développée dans le globe de ces fours, soit environ 800 degrés centigrades.

M. Mowat propose pour ces poteries le nom de pseudo-samiennes. M. Mazard rappelle que Brongniart les appelait poteries romaines.

Le Secrétaire,
Signé : H. GAIDOZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — **22 décembre** — **1884**

218. — **Histoire de l'art dans l'antiquité,** par Georges Perrot et Charles Chipiez. Tome II, Chaldée et Assyrie. Paris, Hachette, 1883. In-8, 825 pages, 452 figures.

L'archéologie chaldéenne et assyrienne n'est pas une science de vieille date, et elle est encore mal connue. Ce qu'en sait le public éclairé, il l'a appris surtout par le compte rendu de récentes découvertes. Grâce à MM. Heuzey et Perrot [1], personne n'ignore les résultats principaux des fouilles faites en Chaldée par M. de Sarzec. Mais si l'on veut se renseigner sur les explorations antérieures et sur les monuments qui en sont sortis, il faut recourir aux grands ouvrages de Botta, de Place, de Layard, de Loftus, qu'il n'est pas toujours facile de consulter. Aucun de ces ouvrages d'ailleurs ne donne, et ne pouvait donner, de conclusions générales sur les caractères d'un art dont les spécimens n'étaient encore ni assez nombreux ni assez variés. Le second volume de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité* a donc, entre beaucoup d'autres mérites, celui de présenter sous une forme systématique, les résultats généraux qui se dégagent de tous les travaux isolés des explorateurs de Khorsabad, de Nimroud, de Kouioundjik et de Tello.

Le plan que les auteurs ont suivi pour la Chaldée et l'Assyrie n'est pas différent de celui qu'ils avaient adopté pour l'Égypte. Ici, comme dans le premier volume, l'architecture occupe la place prépondérente qu'elle mérite. Ici encore, l'histoire proprement dite de l'art est précédée de tous les renseignements qui peuvent servir à l'éclairer. Ces préliminaires sont très étendus [2]; ils ne le sont point trop cependant, si l'on songe que pour cette antiquité reculée, si imparfaitement connue, il serait plus dangereux encore que pour toute autre période de l'histoire, d'isoler l'art du milieu où il a pris naissance et de l'état de civilisation où il s'est développé. Il était donc nécessaire que M. P. exposât, comme il l'a fait, d'après les meilleures sources, ce que l'on sait aujour-

1. Voir surtout la *Revue des Deux-Mondes* du 1er octobre 1882.
2. Ils n'ont pas moins de 112 pages.

d'hui de l'histoire politique de la Chaldée et de l'Assyrie, de la géographie de ces régions, de leurs religions, de leurs peuples, de leur gouvernement. C'est une bonne fortune que d'avoir un tel résumé, fait par la main d'un maître.

Ce résumé est aussi complet qu'il pouvait l'être. Nous ne voudrions ajouter qu'un détail, tout à fait secondaire d'ailleurs, au chapitre qui traite, d'après Tiele surtout, de la religion chaldéenne. M. P. fait remarquer [1] que le symbole égyptien du globe ailé se retrouve en Assyrie, mais le plus souvent modifié. Le globe est devenu un anneau, au milieu duquel on voit « non plus le disque solaire couronné d'uréus, mais une figure humaine vêtue d'une longue robe et coiffée d'une tiare ». M. P. qui, en écrivant l'histoire de l'art égyptien ou assyrien, n'oublie pas qu'il écrira un jour celle de l'art grec, qui note d'avance les similitudes et les points de contact, aurait pu faire observer que cette dernière représentation offre une curieuse analogie avec les monuments grecs où l'on voit la roue radiée à laquelle est attaché Ixion. Voilà bien longtemps que les mythologues ont cru reconnaître dans la roue d'Ixion la roue solaire. Les monuments assyriens dérivés du globe ailé égyptien semblent leur donner raison. Ces monuments ont été mal compris, ou interprétés librement par la fantaisie des Grecs, qui a transformé le dieu assyrien figuré au milieu de l'anneau en un criminel attaché à une roue, comme châtiment de ses crimes. Voilà un fait qui paraît justifier la théorie de M. Clermont-Ganneau sur ce qu'il appelle « la mythologie optique ».

Nous n'avons pas qualité pour juger le vaste chapitre de l'architecture, ni pour apprécier les restitutions de monuments chaldéens et assyriens, qui ont dû coûter à M. Chipiez de si longues études et qui, de l'aveu des gens compétents, lui font tant d'honneur. Tout ce qu'il nous est permis de dire, c'est que la lecture de ce chapitre produit, sur l'esprit même d'un profane, une remarquable impression de clarté. A part un certain nombre de mots et de détails techniques, qu'on ne peut s'étonner de rencontrer en un livre destiné à être lu par les hommes du métier comme par les autres, il n'y a rien qui arrête ni qui fatigue, tant les faits sont bien classés, tant les idées générales qui en découlent sont habilement mises en lumière. Grâce au talent d'exposition des auteurs, on finit par être possédé de cette agréable illusion que l'on n'est pas soi-même étranger à la science qu'ils savent nous rendre si accessible.

La sculpture assyrienne a longtemps été considérée comme un art primitif. Il n'est plus permis de conserver cette opinion, depuis que les fouilles de M. de Sarzec nous ont révélé l'art chaldéen et son originalité. C'est la Chaldée qui a créé les types et les conventions dont l'Assyrie s'est servie après elle : le sculpteur chaldéen a été le maître du sculpteur assyrien. En attendant la publication de l'ouvrage que

1 Page 89.

M. Heuzey prépare en collaboration avec M. de Sarzec, et où se trouveront exposées, dans le plus grand détail, les découvertes faites en Chaldée, M. P. fait ressortir les résultats dont ces découvertes enrichissent l'histoire de l'art. Il croit pouvoir diviser les monuments jusqu'ici connus en trois groupes, appartenant à trois époques distinctes. Les uns, par l'inexpérience du dessin et par la sauvagerie des scènes qui y sont figurées, paraissent remonter jusqu'au début de la civilisation chaldéenne. Les seconds, où la recherche de la vérité et le sentiment de la nature sont déjà sensibles, représentent l'art archaïque. Le troisième groupe est constitué par des monuments, pour ainsi dire, classiques, où l'exécution est d'une délicatesse souvent remarquable. L'art chaldéen a donc déjà un commencement d'histoire. L'histoire de la sculpture assyrienne, malgré bien des lacunes, est plus facile à établir, grâce à cette circonstance que la plupart de ses monuments sont datés. MM. P. et C. nous font donc suivre à travers les âges, depuis la fin du xII^e siècle jusqu'à la chute de Ninive, les progrès, les développements, les modifications principales de l'art assyrien. Ils nous rendent en même temps un compte exact des caractères de cet art et nous font bien comprendre les raisons diverses pour lesquelles, malgré sa supériorité dans la représentation des animaux, il n'a pu s'élever, dans la représentation de la forme humaine, jusqu'à la beauté.

Les cylindres babyloniens, si nombreux aujourd'hui dans les musées d'Europe, méritaient un chapitre à part, où M. P. ne pouvait mieux faire que d'ajouter à ses observations personnelles un résumé des travaux de M. Ménant. La céramique et la métallurgie chaldéennes, dont les produits, perfectionnés par les Phéniciens et exportés de bonne heure par eux dans tout le bassin de la Méditerranée, ont fourni aux artistes grecs quelques-uns de leurs premiers modèles, étaient également dignes du soin que les auteurs ont apporté à les étudier. Le volume enfin se termine par un de ces larges développements généraux où excelle la plume de M. Georges Perrot ; c'est une comparaison de l'art de l'Égypte avec celui de la Chaldée ; comparaison qui met en relief les résultats acquis dans les deux premiers volumes, et qui permet au lecteur de mesurer les étapes que l'art a déjà parcourues sur cette voie royale qui, à travers l'Asie, conduit à Athènes.

Les dernières livraisons du tome III de l'*Histoire de l'art* ne tarderont pas à paraître. Cette vaste publication suit donc son cours régulier. Tout le monde fera des vœux pour que ce grand travail, destiné à rendre tant de services, si digne de la faveur unanime dont il a été accueilli en France comme à l'étranger, soit mené à bonne et heureuse fin.

P. Decharme.

---

219. — **Les Plaidoyers politiques de Démosthène.** Texte grec publié avec un commentaire critique et explicatif, par M. Weil. Première série : Leptine, Midias, Ambassade, Couronne. Deuxième édition entièrement revue et corrigée. Paris, Hachette, 1883.

La première édition des quatre grands plaidoyers politiques de Démosthène par M. Weil avait paru en 1877, et la même année M. Thurot, dans un article de la *Revue*, rendait hommage « au savoir solide et pénétrant, au goût délicat de l'éditeur. Les philologues, disait-il, ne sauraient ne pas tenir compte d'un excellent travail qui, entre autres mérites, fait entrer plus avant dans le génie de Démosthène ». Ces éloges étaient si peu exagérés que M. W., à un intervalle de six années seulement, a dû publier une seconde édition de son ouvrage.

Elle ne diffère pas très notablement de la première. M. W. nous prévient lui-même (v. Préface, p. III) qu' « il n'est pas sorti du cadre obligé des pages clichées ». Aussi est-ce peut-être dans la préface où cette fâcheuse obligation ne pesait pas sur M. W. que, toute proportion gardée, son travail s'est le plus enrichi. D'importantes observations sur l'histoire du texte de Démosthène dans l'antiquité, d'autres sur le ms. B de Munich y remplacent avec avantage la collation des *Miscellanea critica* de Cobet, collation que M. W. avait dû glisser en bloc dans son livre sans même l'avoir achevée et dont les éléments revus et complétés sont aujourd'hui distribués à leur place au bas du texte grec.

Quant aux solides notices figurant en tête des plaidoyers, celle du discours contre Leptine est restée telle quelle ; dans les trois autres, M. W. a fait quelques retouches pour tenir compte des résultats les plus récents de la critique.

Pour la constitution du texte, M. W. se montre moins conservateur dans la deuxième édition que dans la première, bien que dans la première déjà sa critique parût trop hardie à M. Thurot. Voici un relevé où nous pensons n'avoir oublié aucune des corrections nouvelles vraiment intéressantes. On remarquera la place qu'y tiennent les éliminations proprement dites.

Leptinéennes § 59 : ... παραδόντες ὑμῖν Θάσον [καὶ] τὴν Λακεδαιμονίαν φρουρὰν.... ἐκβαλόντες καὶ Θρασύβουλον εἰσαγαγόντες [καὶ] παρασχόντες φίλην ὑμῖν τὴν αὑτῶν πατρίδα..... ; la suppression des deux καὶ rétablit l'ordre logique et historique des faits. *Ibid.* § 129 à la fin : οὐδ' ἀρχήν, excellente conjecture, remplace le οὐδ' ἔχουσι des mss., leçon inadmissible. *Ibid.* § 141, dans la phrase ἐπὶ τοῖς τελευτήσασι δημοσίᾳ ποιεῖτε λόγους ἐπιταφίους, M. W. insère à la troisième place ὑπὲρ αὐτῆς, leçon tirée d'une imitation de ce passage chez le rhéteur Aristide. Il faut, en effet, un complément à τοῖς τελευτήσασι ; mais nous aimerions autant le ἐν πολέμῳ de Lambin ; avec ἐν μάχῃ on aurait une expression tout analogue au μαχόμενοι ἐτελεύτησαν du fameux épitaphios de Thucydide (II, 41, 5) auquel Démosthène a certainement pensé ici. Dans le Midienne, au § 58, M. W. écrit : ἂν ἐπὶ συμφοραῖς τινων γεγονυίαις ὀνομαστὶ μνησθῶ, en rapportant ὀ τινῶν μνησθῶ ; le

texte de la vulgate est peu correct, mais dans celui de M. W. la construction nous paraît un peu dure. *Ibid.* § 147 à la fin, ἐξακούμενος remplace ἐνδεικνύμενος, excellente substitution si le sens de racheter, compenser, donné ici au verbe ἐξακεῖσθαι est suffisamment établi. Dans le discours sur l'Ambassade, § 131 : τοσούτων [πραγμάτων] ἀξιοχρέων. *Ibid.* § 150 : ἠξίουν [ὑμᾶς] ἐγὼ; *ibid.* § 270, ἐπὶ τοῖς τοιούτοις [ἔργοις] : trois simplifications très plausibles. *Ibid.*, § 280, ἐκπεσεῖν ἢ κολασθῆναι : le ἢ vaut certainement mieux que le καὶ des mss. Dans le discours sur la Couronne, § 28, M. W. écrit avec A. Schaefer : τὰ μικρὰ [συμφέροντα τῆς πόλεως] ἔδει με φυλαττειν; *Ibid.* § 102 : ἠνάγκασα [τοὺς πλουσίους] τοὺς δὲ [πένητας] ἔπαυσ' ἀδικουμένους; la suppression de τοὺς πλουσίους proposée par Kirchhof et Herwerden entraînait celle de πένητας comme l'a vu Cobet; *Ibid.* § 153: ἐπέσχον [αὐτὸν] ἐκεῖνοι, leçon de deux mss. *Ibid.* § 222 : τὰ ψηφίσματα τὰ ἀποπεφευγότα, leçon de Vömel; *Ibid.* § 247 : ὥσπερ... ὁ ὠνούμενος νενίκηκε τὸν λαβόντα [ἐὰν πρίηται] οὕτως ὁ μὴ λαβὼν [καὶ διαφθαρεὶς] νενίκηκε τὸν ὠνούμενον : on ne peut qu'approuver la suppression de καὶ διαφθαρεὶς due à Herwerden; celle de ἐὰν πρίηται s'impose moins. *Ibid.* § 251 : τὸ τοῦ Κεφάλου [καλὸν] εἰπεῖν ἔστι, leçon d'Herwerden. *Ibid.*, § 286, M. W. remplace au troisième vers de l'épigramme le λήματος de Passow par αἵματος qui vaut mieux; au vers 6, il revient à la leçon θέντες des mss.; au vers 10, il écrit, en utilisant une conjecture de Bergk : ἐν βροτέᾳ μοίρᾳ δ' ἔκ τι φυγεῖν ἔπορον. *Ibid.* § 307 : οὐδὲ τὸν μὲν [πράγματ'] ἄξια τῆς πόλεως, cf. Ambassade, § 131.

Nous n'entrerons pas dans le détail des modifications orthographiques que M. W. fait subir à certains mots d'après les inscriptions attiques du temps de Démosthène, ce qui est d'une excellente méthode. Seulement, plus d'une fois, le même mot qui figure dans le texte de M. W. avec l'orthographe historique conserve dans son commentaire l'orthographe des mss. Voir, par exemple, Leptinéenne aux §§ 1 et 18. Ces très légères taches seront effacées dans la troisième édition, où l'on peut être sûr aussi que la note de la page 424 sur τοῦ προβουλεύματος ne parlera plus d'Eschine, mais de Ctésiphon.

Quelques changements heureux ont été faits à la construction des mots pour éviter l'hiatus (voir Ambassade, § 213, Couronne § 174).

Dans les notes critiques qui précèdent le commentaire, M. W. a émis un certain nombre d'hypothèses dont plusieurs améliorent évidemment le texte. Ainsi la suppression de ἐν Ἐλατείᾳ au § 177 de la Couronne. Ces notes contiennent aussi les conjectures, variantes, leçons de tout genre recueillies par M. W. dans les dernières publications sur Démosthène. Tâche singulièrement laborieuse et ingrate dont M. W. s'est acquitté avec une admirable exactitude. Nous n'avons remarqué qu'une seule omission considérable. M. W. ne dit rien d'une très belle conjecture de M. Cobet sur un des passages les plus célèbres du discours de la Couronne, celui où Démosthène nous montre les prytanes, à la nouvelle de la prise d'Elatée, disposant tout pour une assemblée du peuple grec.

Au § 169 le texte des mss. porte : καὶ τὰ γέρρα ἐνεπίμπρασαν, et tout le monde traduisait : « ils faisaient brûler les toitures des boutiques de la place publique ». Il y avait pourtant lieu de s'étonner de la brutalité d'un procédé si peu encourageant pour le commerce d'Athènes. Rapprochant de ce passage un texte du discours contre Néère, p. 137 : τοὺς δὲ πρυτάνεις τὰ γέρρα ἀναίρειν, et le commentaire de ce texte chez Harpocration, M. Cobet (v. *Collectanea critica*, p. 175) prend γέρρα comme synonyme de περιφράγματα, mot qui désignait les barrières d'osier servant à diriger les citoyens vers le local de l'assemblée, et il est écrit καὶ τὰ γέρρα περιπετάννυσαν : ils faisaient déployer et disposer les barrières. La faute provient, selon M. Cobet, d'un ms. où la finale σαν du verbe en était la seule partie lisible : un copiste a comblé de son mieux, c'est-à-dire fort mal, cette lacune.

Une dernière remarque. Dans le même récit, au § 170, M. W. persiste à supprimer τῇ κοινῇ φωνῇ entre πατρίδος et τὸν ἐροῦνθ' ὑπὲρ σωτηρίας, suppression par laquelle il croit pouvoir sauver le membre de phrase suivant : ἣν γὰρ — ἡγεῖσθαι, suspect à Dobrée, Dindorf et Westermann. M. Thurot jugeait tout le passage irréprochable : il condamnait donc comme inutile la suppression proposée par M. Weil. Elle nous paraît inefficace. Plus nous relisons le merveilleux récit de Démosthène, plus nous nous persuadons que c'est le ἣν γὰρ — ἡγεῖσθαι qui doit être retranché. Il nous semble que, loin de faire beauté, cette parenthèse quasi prudhommesque arrête et dépare l'inspiration de l'orateur.

J. Nicole.

---

220. — **Atlas historique de la France,** depuis César jusqu'à nos jours, par Auguste Longnon. Première livraison. Paris, Hachette, 1885. Cinq feuilles in-folio texte explicatif des planches, viii-66 p. gr. in-8°. Prix : 11 fr. 50.

Cet ouvrage répond à un besoin qui se faisait vivement sentir. On ne peut comprendre le passé d'un pays si l'on n'en connaît pas la géographie ancienne, et l'on n'apprend la géographie qu'avec des cartes. On trouve bien quelques bonnes cartes de la France du moyen âge dans l'atlas justement estimé de Spruner et Menke [1], mais elles sont en trop petit nombre pour les besoins du public français : deux pour l'empire franc, sept pour la France du xe au xixe siècle. On a donc appris avec plaisir, il y a quelque temps, que la maison Hachette allait publier un grand atlas historique de la France, et que M. Auguste Longnon avait bien voulu se charger d'en dresser les cartes. M. Longnon est aujourd'hui le maître incontesté des études de géographie historique relatives au

1. *Spruner-Menke. Hand-Atlas für die Geschichte des Mittelalters und der neueren Zeit.* Dritte Auflage von Dr K. v. Spruner's Hand-Atlas, neu bearbeitet von Dr Th. Menke (Gotha, Justus Perthes, 1880).

moyen âge français; son nom était la plus sûre garantie de la valeur du nouvel atlas.

La première livraison de ce recueil tant attendu vient de paraître. Elle comprend vingt et une cartes, en cinq feuilles, savoir : pl. I, la Gaule à l'arrivée de César, 58 ans avant notre ère; II, la Gaule romaine vers l'an 400; III et IV, dix-huit petites cartes de la Gaule et de l'empire franc, indiquant l'une l'organisation ecclésiastique, les autres l'état politique du pays en 506, 523, 545, 561, 567, 573, 583, 585, 587, 594, 600, 622, 625, 628, 638, 714 et 768; V, l'empire de Charlemagne en 806.

Il est à peine besoin de dire que ces cartes se recommandent à la fois par l'abondance et la sûreté des renseignements. De plus, on remarque dans le plan même de l'ouvrage et la méthode suivie par l'auteur quelques heureuses nouveautés, qu'il faut signaler.

L'une est un artifice imaginé pour donner au lecteur le moyen de comparer sans peine la division géographique de la France à une époque quelconque avec l'état actuel. Sur chaque carte, le graveur a tracé, en même temps que les limites des divisions anciennes, marquées par des traits de couleur très visibles, celles des départements actuels et, hors de France, des provinces ou divisions analogues des autres États, indiquées par un pointillé noir très fin. Il n'y a aucun danger de confusion entre ces deux ordres d'indications, et les cartes n'en sont pas rendues moins claires; mais le lecteur a ainsi à sa disposition des points de repère d'un usage commode pour retrouver sur les diverses cartes l'emplacement d'une localité moderne, et reconnaître à quelle circonscription cette localité appartenait à telle ou telle époque.

Une autre innovation utile est la publication d'un texte qui paraît en même temps que les planches et qui formera un volume séparé. L'auteur y donne non seulement des explications sur le plan qu'il a suivi et les sources dont il s'est servi, mais aussi la nomenclature des localités inscrites sur chaque grande carte, avec les équivalents modernes. Les cartes historiques ordinaires ne donnent que les noms anciens des localités qui y sont portées; le lecteur a souvent quelque peine à deviner la signification de ces noms plus ou moins éloignés de ceux que l'on connaît. C'est un inconvénient que l'on éprouve souvent, par exemple, en consultant les cartes d'ailleurs excellentes de l'atlas de Spruner-Menke. Les nomenclatures de M. Longnon y remédient. De plus, elles forment autant de petits dictionnaires géographiques de chaque époque, que l'on consultera souvent avec profit, pour eux-mêmes, indépendamment de l'atlas[1].

Ne pourrait-on augmenter l'utilité de ce texte explicatif en lui donnant un peu plus de développement, sans en augmenter beaucoup pour

1. La nomenclature des localités de la Gaule au temps de César occupe les p. 4 à 7; celle des localités de la Gaule romaine, les p. 25 à 32; celle des localités de l'empire de Charlemagne, les p. 61 à 66.

cela la longueur? Voici, pour prendre quelques exemples au hasard, sur la carte de la Gaule en 400, un lieu appelé *Contra Aginnum*, entre Soissons et Cambrai, et un autre appelé *Evena*, au sud-est de Tours. Le lecteur sera bien aise d'apprendre, par la liste insérée dans le texte (p. 25-32), que *Contra Aginnum* est Condren (Aisne), et qu'*Evena* est Esvres (Indre-et-Loire). Mais sa curiosité ne se bornera pas là, et il pourra demander dans quel document on a trouvé chacun de ces deux noms. Un mot ou deux, ajoutés entre parenthèses à chaque article, suffiraient pour lui apprendre que le premier est tiré de l'Itinéraire d'Antonin et le second de Grégoire de Tours. Pourquoi ne pas donner, à propos de chaque localité, ce renseignement, qui ne coûterait aucune peine à l'auteur, puisqu'il sait bien sans doute où il a pris les noms qu'il inscrit dans ses cartes, et qui tiendrait si peu de place? Ce n'estpas tout: voici une ville que M. Longnon appelle *Coriosopitum*, et qui n'est autre, selon lui, que Quimper-Corantin (Finistère). C'est son opinion, et, du moment qu'il l'adopte, il a raison de la suivre dans l'atlas, car celui qui dresse une carte est obligé, à la différence de celui qui écrit un livre, de prendre un parti même sur les points les plus douteux. Mais il sait aussi que cette opinion est contestée; que, si deux manuscrits de la *Notitia provinciarum Galliae* nomment en effet une *civitas Coriosopitum* ou *Coriosopotum*, d'autres présentent la variante *civitas Coriosolitum*, et que plusieurs savants, préférant cette leçon, y reconnaissent le nom des Curiosolites de César, dont la capitale était à Corseul (Côtes-du-Nord). Sans doute, il n'avait pas à discuter cette question; de pareilles discussions augmenteraient trop l'étendue de son texte; mais il pouvait avertir qu'il y avait là un point controversé, et renvoyer à deux ou trois des principaux travaux où le problème a été agité [1]. Il est à désirer que dans la suite il veuille bien s'astreindre à signaler les questions douteuses, quand elles se rencontrent, et à donner en ce cas quelques indications bibliographiques : elles seront toujours utiles, quand même elles devraient être très sommaires.

P. 14-16, M. Longnon a reproduit le texte de la *Notitia provinciarum*

---

1. L'un des derniers, à ma connaissance, est la thèse de M. J. Loth sur l'*Émigration bretonne en Armorique* (Rennes, 1883, in-8°). L'auteur de ce savant ouvrage se prononce pour la lecture *Coriosolitum* (p. 56-61). Il affaiblit d'ailleurs ses conclusions par une concession inutile, en reconnaissant l'existence d'une ville de *Coriosopitum*, dont le nom aurait été confondu avec celui du peuple curiosolite. Il est plus simple de penser, selon une conjecture que M. Loth indique sans s'y arrêter, que *Coriosopitum* est une forme purement imaginaire, née d'une faute de copie : si les évêques de Quimper, à partir du IX° siècle, ont pris le titre d'*episcopus Corisopitensis*, c'est qu'ils ont lu la *Notitia* (cf. Longnon, p. 35, l. 1-5), et que, trompés déjà par la mauvaise leçon qu'admet aujourd'hui M. Longnon, ils l'ont mal comprise. Dans tous les cas, il est impossible d'accorder à MM. Loth et Longnon que, dans la leçon *civitas Coriosopitum*, le second mot soit un nominatif singulier. La *Notitia* désigne toutes les cités par les noms des peuples qui les habitaient, au génitif pluriel: *Coriosopitum*, à supposer que ce fût la bonne leçon, ne pourrait donc être que le génitif d'un pluriel de la troisième déclinaison, dont le nominatif serait *Coriosopites*.

et civitatum Galliae. On lui en saura gré; mais on pourra regretter qu'il se soit borné à donner les leçons de deux manuscrits, au lieu d'établir un texte critique d'après toutes les variantes. Les matériaux de ce travail se trouvent à peu près préparés dans l'édition de M. Seeck, qui a comparé presque tous les manuscrits de la *Notitia* [1].

Dans la carte de l'empire de Charlemagne, on est étonné de voir tracés, avec leur configuration actuelle, le Zuiderzee et le Dollart. Selon l'opinion commune, ces deux golfes n'existaient pas, du moins dans toute l'étendue qu'ils ont aujourd'hui, avant le XIIIe siècle, peut-être pas avant le XIVe ou le XVe. L'auteur, sans s'expliquer nettement à ce sujet, se borne à dire d'une façon générale : « Nous avons adopté, à de légères différences près, le littoral gaulois restitué par M. Desjardins [2]. Nous l'avons indiqué sur les deux premières planches... Nous l'avons encore tracé sur les deux planches qui représentent la Gaule sous la domination germanique, aux VIe, VIIe et VIIIe siècles... Mais, après le VIIIe siècle, nous abandonnons brusquement le littoral gaulois pour le littoral moderne, qu'on trouvera seul indiqué dans la carte de l'empire de Charlemagne et dans les cartes suivantes. Ce dernier parti, pour n'être pas très scientifique, ne laisse pas d'être sage : si nous avions substitué au littoral de la France un tracé presque entièrement hypothétique, il aurait fallu songer aussi à modifier, pour la carte de l'empire de Charlemagne, les côtes de la mer du Nord, celles de l'Adriatique et bien d'autres encore, pour lesquelles nous n'avions pas à notre disposition des ressources aussi précieuses que pour les côtes de notre propre pays. » (P. II, III.) Il est douteux que le public savant se contente de cette explication. Si, sur certains points, on ignore la forme ancienne des côtes, ce n'est pas une raison pour faire semblant de l'ignorer là où l'on croit la savoir. Ou M. Longnon ne partage pas l'opinion commune et considère comme erroné, par exemple, le tracé des côtes du Zuiderzee avant le XIIIe siècle qui figure sur les cartes de M. Menke, et alors il fallait énoncer expressement et développer cette thèse intéressante; ou il admet cette opinion, et alors il n'avait pas de raison de ne pas la suivre dans le tracé de sa carte. Aucun raisonnement ne fera comprendre qu'il soit à propos de marquer comme envahi par la mer dès le temps de Charlemagne le territoire de plusieurs villages voisins d'Emden, où, selon les antiquaires du pays, l'évêque de Münster percevait encore des droits diocésains au milieu du XVe siècle [3]. Il y a plus de dix ans, en rendant compte d'un ouvrage historique, où la géographie ne tenait qu'une place secondaire, la *Revue critique* se plaignait qu'on eût figuré le Zui-

1. *Notitia dignitatum, accedunt Notitia urbis Constantinopolitanae et Laterculi provinciarum*, edidit Otto Seeck (Berolini, 1876, in-8°), p. 261.

2. *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, par Ernest Desjardins, tome Ier (Paris, 1876, gr. in-8°).

3. *Jahrbuch der Gesellschaft für bildende Kunst und vaterländische Altertümer zu Emden*, I (Emden, 1875, in-8°), p. 1-26, article de M. Bartels, avec une carte.

derzée dans une carte de la Germanie ancienne et signalait cette faute comme la preuve d'une négligence répréhensible [1]. Elle ne peut admettre aujourd'hui qu'on ait le droit de commettre la même faute, de parti pris, dans un ouvrage spécialement destiné à l'enseignement de la géographie historique.

P. 65 du texte, *Sanctus Theodefridus* est traduit par Saint-Chaffre. On chercherait en vain ce nom dans nos dictionnaires de géographie moderne. La ville où était située l'abbaye de Saint-Chaffre s'appelle aujourd'hui le Monastier, ou, selon la nomenclature officielle de l'administration des postes, le Monastier-sur-Gazelle (Haute-Loire).

Ce sont là des détails. Dans l'ensemble, l'atlas de M. Longnon s'annonce comme une œuvre magistrale et destinée à rendre de grands services. On lit au verso de la couverture : « La publication de l'*Atlas historique de la France* aura lieu en sept livraisons de cinq planches chacune. Chaque livraison sera accompagnée d'un fascicule de texte. Il paraîtra au moins une livraison chaque année. » Prenons acte de cet « au moins », qui est de bon augure [2].

Julien HAVET.

---

221. — **Geschichte der franzœsischen Literatur im XVII. Jahrhundert**, von Ferdinand LOTHEISSEN. Vierter Band. Wien, Druck und Verlag von Car Gerold's Sohn, 1884. In-8, 390 p.

Avec ce quatrième volume, M. Lotheissen a mené à fin l'entreprise louable et difficile qu'il a si généreusement formée de retracer le tableau complet de la littérature française au XVIIe siècle; commencée en 1877, interrompue un instant par la publication, en 1880, d'une étude pleine d'intérêt sur Molière, — la *Revue* en a rendu compte — il la poursuivait l'année dernière, en donnant, dans un troisième volume, le commencement de l'histoire de notre littérature pendant sa période classique. C'est la fin de cette grande époque qu'il raconte aujourd'hui, ou du moins c'en est une partie considérable. Au moment d'écrire cette histoire, M. L. a paru, en effet, hésiter sur la division qu'il devait suivre: l'on est surpris du moins de voir qu'il ait placé dans le troisième volume Boileau et Bossuet, et réservé pour le quatrième Molière et Racine, dont le premier surtout appartient, par son activité littéraire, à la première période de notre âge classique et dont le second ne peut et ne doit guère être séparé de Boileau.

---

1. *Revue critique d'histoire et de littérature*, 7e année, 1873, 1er semestre, p. 125, note 1; 8e année, 1874, 1er semestre, p. 43, note 1.

2. Parmi les cartes promises pour les prochaines livraisons, il en est une intitulée : « La France après le traité d'Abbeville, 1259. » M. Longnon n'admet donc pas les conclusions très précises de M. Charles Bémont, qui a écrit un article exprès pour prouver que le traité de 1259 n'a pas été négocié et conclu à Abbeville (*Bibliothèque de l'école des chartes*, t. XXXVII, 1876, p. 253) ?

Quoi qu'il en soit de cette erreur, du reste peu importante, le nouveau volume de l'ouvrage de M. L. offre, comme celui qui l'a précédé et dont il n'est que le complément et la suite [1], le plus haut intérêt; le titre seul des chapitres qu'il contient suffit pour en donner une idée : 1° Molière, sa vie et ses œuvres; 2° De la place et de l'importance de Molière dans l'histoire de la comédie; 3° Les comiques contemporains de Molière ou qui lui ont succédé; 4° La tragédie. Racine, sa vie et ses œuvres; 5° Du caractère de la tragédie française; 6° Tragiques contemporains de Racine ou venus après lui; 7° Décadence. Mme de Maintenon et son influence; 8° la Bruyère; 9° Fénelon ; 10° Des *Mémoires*. Saint-Simon; 11° Epoque de transition. Bayle et le réveil de l'esprit critique. On le voit, par la diversité des sujets qui y sont traités, ce nouveau volume offre déjà le plus grand attrait; il n'en présente pas moins par la manière consciencieuse et pleine de clarté dont ils sont étudiés.

Je ne dirai rien du premier chapitre, je renvoie à l'article que j'ai fait jadis sur le *Molière* de l'auteur [2], ouvrage qui se trouve reproduit ici dans ses traits principaux; comme autrefois, M. L. persiste à voir dans Armande Béjart la fille et non la sœur de Madeleine; je ne reviendrai pas sur cette affirmation, qui surprend de la part d'un admirateur aussi enthousiaste du grand comique que l'est M. L. Mais s'il a accepté trop facilement cette fable injurieuse pour le caractère et la vie de Molière, il en a jugé avec goût et avec chaleur l'œuvre considérable, et ce qu'il dit de chacune de ses pièces, de l'influence qu'il a exercée sur le développement de la comédie en France et même en Europe, doit être accepté sans réserve: il était difficile de mieux juger l'auteur du *Misanthrope* et de *Tartuffe* [3].

Ces courtes notices consacrées aux contemporains et aux successeurs de Molière dans la comédie sont exactes et bien faites; elles donnent de ces écrivains, trop peu connus et trop oubliés dans la plupart de nos histoires littéraires, une idée juste et contribuent ainsi heureusement à compléter le tableau de notre poésie dramatique au

---

1. Le volume III n'étant point parvenu à la *Revue*, il n'en a point été rendu compte ici ; voici pour les lecteurs qui pourraient s'y intéresser, comment il est composé; une première partie, sous le titre de « Dernière Résistance », fait l'historique des derniers représentants de la littérature aristocratique de l'âge précédent et des tentatives de réforme religieuse entreprises par Port-Royal; puis, après un chapitre curieux, sur « la Cour et la Ville », l'auteur aborde l'histoire de l'âge classique proprement dit et passe successivement en revue Boileau, la Fontaine, la Rochefoucauld, les romanciers de l'époque, Mme de Sévigné, puis les représentants de l'éloquence de la chaire, en particulier Fléchier, Bossuet et Bourdaloue. Enfin un chapitre sur le « Sentiment de la nature » termine ce volume si bien rempli.

2. An. 1881, n° 147, XII, 32.

3. Chemin faisant il est échappé deux ou trois erreurs legères à M. L. que je lui signale pour une seconde édition; p. 18 et 46, il faut lire « fagotier » et non « fagoteux »: p. 39, il appelle « Roullé » le curé de Saint-Barthélemy « Roulis. »

XVIIe siècle. Je me demande seulement pourquoi M. L. a passé si vite sur Regnard, qu'il refuse d'étudier plus complètement parce que d'après lui, par sa tendance et sa manière, l'auteur du *Joueur* se rattache au siècle suivant; mais Regnard, né en 1656 et mort en 1710, n'appartient-il pas autant, sinon plus, au siècle de Louis XIV que Dancourt, qui, né en 1661 et mort seulement en 1725, est rangé cependant par M. L., et avec raison, parmi les écrivains du XVIIe et non du XVIIIe siècle?

Racine, depuis Schlegel, a joui d'une espèce d'impopularité en Allemagne; M. L. n'a eu que plus de mérite d'apprécier ses œuvres avec l'impartiale équité qu'il porte toujours dans sa critique; ce n'est pas que le caractère du grand tragique lui soit sympathique : on sent que la nature adroite et fine du courtisan ne saurait lui plaire; mais cette répugnance ne l'a pas rendu injuste pour le poète; il était difficile de montrer plus d'admiration pour ses grandes qualités, ni d'avoir un sentiment plus délicat des beautés qui distinguent ses œuvres. La tragédie française, qui a souffert à l'étranger du crédit qui s'attache depuis un siècle au nom de Shakespeare, a trouvé en M. L. un défenseur et un apologiste; il a très bien vu ce qui en a amené la grandeur, la perfection et aussi l'inévitable décadence; et s'il en admire presque sans restriction le représentant principal, Racine, on ne peut que souscrire au jugement sévère qu'il porte sur les faibles imitateurs du grand poète.

Racine, qui avait porté notre poésie à son plus haut point de perfection, put déjà assister aux premiers signes de sa décadence; elle commença en même temps que la décadence politique de la France, peu d'années après qu'il se fut retiré du théâtre. Un nom reste attaché à cette période de déclin du gouvernement de Louis XIV, c'est celui de Mme de Maintenon. M. L. a consacré un chapitre plein d'aperçus ingénieux à l'illustre petite-fille de l'auteur des *Tragiques*; il a fort bien montré tout ce qu'eut de funeste, à tant d'égards, l'influence de cette femme, partie d'une condition si humble, mais arrivée, par un concours singulier de circonstances, à une si haute fortune, et qui, née l'année même où la France entreprenait la guerre glorieuse d'où elle sortit arbitre de l'Europe, devait assister aux revers de la guerre impolitique et désastreuse par laquelle se termine le règne de Louis XIV : témoin de sa grandeur, Mme de Maintenon fut attristée de la double décadence politique et littéraire du siècle le plus illustre de notre histoire; elle survécut à ses représentants les plus célèbres et resta seule, pour en porter en quelque sorte le deuil.

Ce que devint alors la poésie en France, la « Querelle des Anciens et des Modernes » suffit à le montrer; M. L. a eu grand'raison, et il ne pouvait d'ailleurs faire autrement, de retracer l'histoire de cette dispute fameuse à l'époque de ses origines et pendant sa première période, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Boileau, époque où une nouvelle génération parut sur la scène littéraire et, à son tour, aspira à s'emparer de la di-

rection des esprits. Mais auparavant deux grands écrivains avaient, à la fin du XVIIe siècle, continué les traditions de l'époque classique, tout en annonçant déjà par leurs tendances l'âge suivant : la Bruyère et Fénélon.

Tout a été dit, surtout depuis l'étude de M. Servois, sur la Bruyère; M. L. s'est borné à prendre chez ses devanciers les traits principaux dont ils s'étaient servis pour peindre l'auteur des *Caractères*, et si l'étude qu'il en a faite est parfois de seconde main — du moins au point de vue biographique, et il n'en pouvait guère être autrement — la connaissance intime qu'il a de l'ouvrage du spirituel écrivain lui a permis de le caractériser avec autant de bonheur que de justesse.

Je ne sais si M. L. a été aussi heureux en ce qui concerne Fénélon; ici, il est vrai, il avait à lutter avec Hettner et, il faut l'avouer, il était difficile de faire, je ne dirai pas mieux, mais aussi bien que l'historien de la littérature du XVIIIe siècle; M. L. est resté au-dessous de son devancier ; il a manqué de sympathie pour Fénélon et cela l'a porté à diminuer son importance; il n'a peut-être pas non plus assez bien mis en lumière le rôle politique et l'ambition secrète de l'ancien précepteur du duc de Bourgogne; ce qu'il y a parfois d'aventuré dans ses théories littéraires semble aussi lui avoir caché quelques-unes des qualités de l'écrivain; on serait presque tenté de croire que pour lui, comme pour M. Nisard, Fénélon est avant tout un esprit chimérique, tandis que ce fut surtout un esprit subtil et gracieux, un cœur animé de l'amour du bien public, quoiqu'il n'ait pas toujours vu les vrais moyens de l'assurer et de le faire.

Que M. L. ait consacré un long chapitre à « la littérature des Mémoires », cela se comprend de reste, quand elle compte des écrivains comme le cardinal de Retz et Saint-Simon. Le cardinal de Retz appartient par ses *Mémoires* à la première période de l'âge classique et par sa vie politique, qu'ils nous ont fait connaître, à l'époque précédente; mais on ne peut faire un reproche à M. L. d'avoir remis à en parler en même temps que de Saint-Simon; ce n'est pas que le second continue le premier ou l'ait imité, mais l'un et l'autre ont été, sans le chercher, d'admirables écrivains, de fins connaisseurs des hommes, des témoins passionnés, mais incorruptibles, de leur temps. Ici il fallait surtout citer, M. L. l'a fait avec goût et en traduisant de main de maître les passages empruntés aux *Mémoires* dont il parle.

Avec ceux de Saint-Simon on est déjà en plein XVIIIe siècle ; ce duc si fier de son rang et de sa noblesse devait assister au prochain avènement de la bourgeoisie, il était réservé à ce croyant fervent et convaincu d'être témoin des commencements du déisme. Bayle en prépare et en hâte l'avènement définitif, comme il était destiné à réveiller l'esprit critique opprimé, sous le règne de Louis XIV, par le double despotisme politique et religieux. C'est là ce qui fait l'attrait et l'originalité de cette figure singulière, non moins que sympathique. M. L. s'est efforcé d'en donner

un portrait fidèle et saisissant; il eût pu trouver dans Sayous[1] quelques traits nouveaux; mais si le tableau qu'il nous donne de l'activité prodigieuse de l'infatigable penseur ne doit point faire oublier le chapitre que lui a consacré Hettner, il n'en termine pas moins d'une manière digne l'œuvre importante qu'il a entreprise, il y a déjà de si longues années, et qu'il vient d'achever avec tant de bonheur, de persévérance et de talent[2]. Pour nous autres Français, il nous est impossible d'oublier la sympathie constante que M. Lotheissen a montrée pour notre civilisation et notre littérature et nous ne pouvons que le remercier de s'être donné la noble tâche de la faire connaître de ses concitoyens, dans sa période la plus brillante et l'une des plus curieuses.

Ch. J.

---

222. — **Goethe's Werke,** mit Einleitung und Anmerkungen, von G. v. Loeper. Erster Band : Gedichte, erster Theil. xvi et 560 p.; Gedichte, zweiter Theil. In-8, xvi et 484 p. Berlin, Verlag von G. Hempel (Bernstein u. Frank.) 1882-1883. 10 mark.

Nous avons là les deux premiers volumes d'une nouvelle édition des œuvres de Gœthe ; elle est destinée à remplacer la collection Hempel commencée il y a seize ans. L'éditeur est M. G. de Loeper, dont l'on connaît la compétence et que son admirable commentaire des Mémoires connus sous le titre de « Poésie et Vérité » a mis au premier rang des *Gœthe-Kenner*. M. G. de L., assisté de plusieurs érudits, ne se bornera pas à reproduire purement et simplement le texte et les notes de la collection Hempel, qui a déjà rendu tant de services ; il doit soumettre le texte à une nouvelle revision, donner un commentaire aussi complet que possible, profiter de toutes les recherches et découvertes récentes, en un mot publier une édition qui sera pour longtemps définitive. Cette édition, il est vrai, n'est pas, à proprement parler et au sens scientifique du mot, une édition historique et critique ; c'est une édition « pour l'usage général », *für den allgemeinen Gebrauch*, — ainsi s'exprime le programme publié par la librairie Hempel. Mais l'on peut être sûr que, par les soins et sous la direction d'un chercheur aussi laborieux, aussi infatigable que M. de L., qui étudie Gœthe et ses œuvres depuis près de quarante ans, elle ne pourra que répondre à toutes les exigences.

Voici d'ailleurs les deux premiers volumes de cette nouvelle et précieuse édition. Ils renferment les poésies lyriques de Gœthe. Les notes, qui forment la partie essentielle, se trouvent à la fin de chaque volume,

1. *Histoire de la littérature française à l'etranger depuis le commencement du* xviie siècle, I, p. 211 et suivantes.
2. Un index alphabétique très complet des œuvres et des écrivains étudiés dans l'ouvrage de M L. en termine le quatrième volume.

en appendice; elles contiennent des informations sur l'époque de la composition et de la publication, sur les manuscrits, textes imprimés, variantes et commentaires, sur la musique de chaque pièce de vers; on y trouve aussi des éclaircissements sur la langue de Gœthe, et des rapprochements avec d'autres passages des œuvres du grand écrivain.

On ne peut que donner les plus vifs éloges au commentaire de M. de L.; il est, comme on devait s'y attendre, très instructif et très utile; l'édition que nous donne le consciencieux et savant commentateur est indispensable à quiconque veut posséder le texte de Gœthe correct, authentique et accompagné de renseignements de toute sorte. Tout au plus, nous permettrons-nous quelques observations, comme celles-ci : I, p. 409, et II, p. 350, le livre cité est, non pas de Th. Hart, mais de Th. *Cart;* I, p. 458, la citation française, faite par Platen, est un vers de l'*Art poétique* de Boileau (chant III); I, p. 483, on pouvait, à propos du veilleur de nuit, rappeler les prescriptions étranges de la *Gelehrtenrepublik* de Klopstock; II, p. 374, rapprocher du vers 44 du *Juif errant* les mots d'Adélaïde à Weislingen (*Götz*, II. 9) : » O ihr Ungläubigen, immer Zeichen und Wunder » et II, p. 512, du quatrième vers de *Heut und ewig* le vers de « Hermann et Dorothée (VI, 78) qui se termine ainsi : «... als könn' er sich selber regieren »; II, p. 377, outre Gœthe, Schiller, Schubart et Klinger, Mirabeau et Swift ont flétri le trafic que le landgrave de Hesse faisait de ses soldats, mais il faut se rappeler ce que dit à ce propos Valentini dans ses « *Souvenirs d'un vieil officier prussien* » (p. 17)[1].

En somme, ce commentaire, qui occupe près de la moitié de chaque volume, est excellent; concis et serré, il ne renferme rien d'inutile, et il serait bien difficile d'y ajouter çà et là une ou deux remarques de quelque importance; on y retrouve tout le savoir, toute la sagacité qu'a mis déjà M. de L. dans les notes de *Dichtung und Wahrheit*.

L'éditeur a gardé à peu près, dans l'arrangement et la disposition des poésies de Gœthe, l'ordre adopté par le poète dans l'édition de dernière

1. Le livre étant, je crois, assez rare, je cite le passage qui m'a d'ailleurs vivement frappé. « Der Abscheu gegen das sogenannte Verkaufen nach Amerika, der sich in so vielen empfindsamen Reden, Schauspielen und Romanen zu einer gewissen Periode aussprach, war den hessischen Truppen durchaus fremd. Solch Lamento über die dem Kriege geopferten würden sie für eben so absurd gehalten haben, als wenn England oder sonst eine Schifffahrt treibende Nation, die in dem unsichern Element Umgekommenen beklagen, und darum den entfernten und gefahrvollen Unternehmungen entsagen wollte. Diese Ansicht theilte das Volk, und weit entfernt, seiner Regierung darüber Vorwürfe zu machen, die Truppen in fremden Sold gegeben zu haben, sah es darin nur eine natürliche Massregel, sie ohne Belæstigung des Landes zu erhalten und zweckmæssig zu beschæftigen, sogar den allgemeinen Wohlstand zu vermehren, indem im Vergleich mit den Wenigen, die ihr Vaterland nicht wiedersahen, doch die Mehrzahl gesund, an Glücksumstænden verbessert, und an Ruhm und Erfahrung bereichert zurückkehrten, für die Kranken oder Verkrüppelten durch die Tractaten mit dem freigebigen England reichlich gesorgt war. »

main; le premier volume renferme les *Lieder, Gesellige Lieder, Balladen, Antiker Form sich nähernd, Elegien, Episteln, Epigramme, Weissagungen des Bakis, Vier Jahreszeiten;* le deuxième volume contient : *Sonette, Cantaten, Vermischte Gedichte, aus Wilhelm Meisters Lehrjahren, Lyrisches, Kunst, Parabolisch, Epigrammatisch, Gott und Welt, Loge, Chinesisch-deutsche Jahres-und Tageszeiten.* M. de L. s'est permis quelques changements, d'ailleurs peu importants et qui nous semblent justifiés par le but de cette édition qui s'adresse autant au grand public qu'aux érudits de profession.

Cette édition nouvelle aura, pensons-nous, un grand succès; elle se présente sous un aspect qui flatte les yeux; grand format, beau papier, impression élégante et très nette, tout cela, non moins que la précision et l'abondance du commentaire, doit séduire les amis et admirateurs de Gœthe; il faut remercier M. Hempel d'avoir si bien fait les choses et d'avoir donné au texte de Gœthe et aux notes de M. de Loeper le cadre qui leur convient.

A. Chuquet

---

223. — Henley Jervis. **The Gallican Church and the Revolution;** London, Kegan Paul, Trench et Co, 1882. Un vol. in-8 de xxiii, 524 p.

Ce livre de M. Henley Jervis fait suite à un ouvrage publié antérieurement, et consacré à l'histoire de l'Église de France depuis le Concordat de Bologne jusqu'à la Révolution; c'est un livre fait avec soin et dont la composition a nécessité de longues recherches. L'auteur a utilisé tout ce qu'il a pu rencontrer de documents imprimés ou ms.; il a fouillé les bibliothèques publiques et particulières, depuis les collections du British Museum et de lord Acton, jusqu'à la Bibliothèque nationale et aux Archives nationales. C'est un assez bon résumé de notre histoire ecclésiastique depuis 1789 jusqu'au concordat de 1817; il pourrait être comparé au livre de M. de Pressenssé, l'*Église et la Révolution,* qu'on s'étonne de n'y pas voir mentionné, non plus que l'*Histoire de l'Église de France* de M. Guettée et beaucoup d'autres publications relatives à cette époque. On y trouve un certain nombre de fautes, telles que dom Gerles (lisez Gerle) et Freyssinous (lisez Frayssinous). En outre, M. Henley Jervis commet bien des erreurs de fait parce qu'il ne contrôle pas assez, en ce qui concerne le clergé constitutionnel, les assertions de Barruel, de Picot et autres écrivains de parti. L'histoire de la Constitution civile ne peut être définitive que quand on aura donné la parole aux membres du clergé constitutionnel qui comptait en grand nombre des hommes distingués et profondément honnêtes, tels que Grégoire, Le Coz, Saurine, Périer, Constant, Gratien, Lacombe, etc., etc. Ils ont agi au grand jour, surtout après le 9 thermidor; ils ont beaucoup écrit, et M. Henley Jervis n'a pas suffisamment étudié les documents imprimés

qui nous restent d'eux tels que les Annales de la Religion, 18 vol. in-12, les Canons du Concile de 1797; les procès-verbaux du Concile de 1801, les mandements et lettres pastorales, etc. Il faut espérer que ces documents seront étudiés en vue d'une nouvelle édition de cet ouvrage si estimable.

A. GAZIER.

CHRONIQUE

FRANCE. — Nous avons annoncé, au commencement de cette année, que la mort de M. Lenormant n'avait pas arrêté la publication régulière de la *Gazette archéologique*. Déjà, un an auparavant, il s'était adjoint dans la direction, qu'il partageait avec M. DE WITTE, M. R. DE LASTEYRIE, professeur d'archéologie à l'Ecole des Chartes, et le recueil mensuel avait vu ainsi doubler son importance et son étendue par l'introduction des monuments remarquables du moyen âge. Son succès auprès des érudits ne pouvait que s'affirmer en des mains aussi actives. Nous avons donc été heureux de le constater, les craintes que l'on aurait pu concevoir un instant au sujet de la prospérité de la *Gazette*, privée tout à coup de son principal directeur, se sont vite dissipées. La variété du texte et la perfection des planches nous font un devoir de recommander vivement ce recueil, dont nous donnerons ici prochainement un compte rendu détaillé et qui accomplit déjà sa neuvième année. — La dernière livraison, qui paraît cette semaine même à la librairie Lévy, contient les articles suivants : R. DE LASTEYRIE. *Vierge de Saint-Martin des Champs* (XIIe siècle ; très belle planche.) — THÉDENAT et VILLEFOSSE. *Les trésors de vaisselle d'argent trouvés en Gaule* (suite.) — BABELON. *Terres cuites de la collection Bellon*. (1 pl. trois jolies Tanagra.) — DE WITTE. L'*Expédition de Thésée* (magnifique vase grec de la collection Dzyalinska, planche triple.) — E. MOLINIER, *Un bas-relief inédit de Luca della Robbia à Peretola* (2 pl.). — MOLINIER. *Calices de fabrications hongroise* (1 pl.). — MONCEAUX. *Exploration du sanctuaire des jeux isthmiques* (suite.) — Enfin une chronique archéologique et une bibliographie détaillée.

— M. Gaston PARIS vient de donner une seconde édition d'*Alexis* (*la Vie de saint Alexis, poème du* XIe *siècle, texte critique*. Vieweg. In-8°, VIII et 26 p.). Depuis 1872, dit l'éditeur dans son avant-propos, les ressources dont dispose la critique du texte ont été augmentées, en ce qui concerne les leçons, par de soigneuses collations des manuscrits ; divers philologues ont proposé des restitutions nouvelles pour plus d'un passage ; le texte entier a été imprimé trois fois ; des fragments ont été insérés dans diverses chrestomathies, parfois avec certaines modifications. Ces raisons auraient suffi pour que, voulant expliquer ce précieux monument de notre ancienne langue à mon cours du Collège de France, j'eusse éprouvé le besoin de réimprimer le poème en profitant de ces nouveaux secours et de quelques réflexions que j'ai faites de mon côté. Toutefois ce n'est pas par la constitution critique du texte que ma seconde édition d'*Alexis* diffère de la première : cette constitution ne pourrait souffrir de changements vraiment graves que si on découvrait un nouveau manuscrit, indépendant des deux familles auxquels appartiennent les quatre que nous avons. Mais la connaissance de la phonétique et de la morphologie du plus ancien français

cela la longueur? Voici, pour prendre quelques exemples au hasard, sur la carte de la Gaule en 400, un lieu appelé *Contra Aginnum*, entre Soissons et Cambrai, et un autre appelé *Evena*, au sud-est de Tours. Le lecteur sera bien aise d'apprendre, par la liste insérée dans le texte (p. 25-32), que *Contra Aginnum* est Condren (Aisne), et qu'*Evena* est Esvres (Indre-et-Loire). Mais sa curiosité ne se bornera pas là, et il pourra demander dans quel document on a trouvé chacun de ces deux noms. Un mot ou deux, ajoutés entre parenthèses à chaque article, suffiraient pour lui apprendre que le premier est tiré de l'Itinéraire d'Antonin et le second de Grégoire de Tours. Pourquoi ne pas donner, à propos de chaque localité, ce renseignement, qui ne coûterait aucune peine à l'auteur, puisqu'il sait bien sans doute où il a pris les noms qu'il inscrit dans ses cartes, et qui tiendrait si peu de place? Ce n'est pas tout: voici une ville que M. Longnon appelle *Coriosopitum*, et qui n'est autre, selon lui, que Quimper-Corantin (Finistère). C'est son opinion, et, du moment qu'il l'adopte, il a raison de la suivre dans l'atlas, car celui qui dresse une carte est obligé, à la différence de celui qui écrit un livre, de prendre un parti même sur les points les plus douteux. Mais il sait aussi que cette opinion est contestée; que, si deux manuscrits de la *Notitia provinciarum Galliae* nomment en effet une *civitas Coriosopitum* ou *Coriosopotum*, d'autres présentent la variante *civitas Coriosolitum*, et que plusieurs savants, préférant cette leçon, y reconnaissent le nom des Curiosolites de César, dont la capitale était à Corseul (Côtes-du-Nord). Sans doute, il n'avait pas à discuter cette question; de pareilles discussions augmenteraient trop l'étendue de son texte; mais il pouvait avertir qu'il y avait là un point controversé, et renvoyer à deux ou trois des principaux travaux où le problème a été agité [1]. Il est à désirer que dans la suite il veuille bien s'astreindre à signaler les questions douteuses, quand elles se rencontrent, et à donner en ce cas quelques indications bibliographiques : elles seront toujours utiles, quand même elles devraient être très sommaires.

P. 14-16, M. Longnon a reproduit le texte de la *Notitia provinciarum*

1. L'un des derniers, à ma connaissance, est la thèse de M. J. Loth sur l'*Émigration bretonne en Armorique* (Rennes, 1883, in-8°). L'auteur de ce savant ouvrage se prononce pour la lecture *Coriosolitum* (p. 56-61). Il affaiblit d'ailleurs ses conclusions par une concession inutile, en reconnaissant l'existence d'une ville de *Coriosopitum*, dont le nom aurait été confondu avec celui du peuple curiosolite. Il est plus simple de penser, selon une conjecture que M. Loth indique sans s'y arrêter, que *Coriosopitum* est une forme purement imaginaire, née d'une faute de copie : si les évêques de Quimper, à partir du IXe siècle, ont pris le titre d'*episcopus Corisopitensis*, c'est qu'ils ont lu la *Notitia* (cf. Longnon, p. 35, l. 1-5), et que, trompés déjà par la mauvaise leçon qu'admet aujourd'hui M. Longnon, ils l'ont mal comprise. Dans tous les cas, il est impossible d'accorder à MM. Loth et Longnon que, dans la leçon *civitas Coriosopitum*, le second mot soit un nominatif singulier. La *Notitia* désigne toutes les cités par les noms des peuples qui les habitaient, au génitif pluriel: *Coriosopitum*, à supposer que ce fût la bonne leçon, ne pourrait donc être que le génitif d'un pluriel de la troisième déclinaison, dont le nominatif serait *Coriosopites*.

et civitatum Galliae. On lui en saura gré; mais on pourra regretter qu'il se soit borné à donner les leçons de deux manuscrits, au lieu d'établir un texte critique d'après toutes les variantes. Les matériaux de ce travail se trouvent à peu près préparés dans l'édition de M. Seeck, qui a comparé presque tous les manuscrits de la *Notitia* [1].

Dans la carte de l'empire de Charlemagne, on est étonné de voir tracés, avec leur configuration actuelle, le Zuiderzee et le Dollart. Selon l'opinion commune, ces deux golfes n'existaient pas, du moins dans toute l'étendue qu'ils ont aujourd'hui, avant le XIIIe siècle, peut-être pas avant le XIVe ou le XVe. L'auteur, sans s'expliquer nettement à ce sujet, se borne à dire d'une façon générale : « Nous avons adopté, à de légères différences près, le littoral gaulois restitué par M. Desjardins [2]. Nous l'avons indiqué sur les deux premières planches... Nous l'avons encore tracé sur les deux planches qui représentent la Gaule sous la domination germanique, aux VIe, VIIe et VIIIe siècles... Mais, après le VIIIe siècle, nous abandonnons brusquement le littoral gaulois pour le littoral moderne, qu'on trouvera seul indiqué dans la carte de l'empire de Charlemagne et dans les cartes suivantes. Ce dernier parti, pour n'être pas très scientifique, ne laisse pas d'être sage : si nous avions substitué au littoral de la France un tracé presque entièrement hypothétique, il aurait fallu songer aussi à modifier, pour la carte de l'empire de Charlemagne, les côtes de la mer du Nord, celles de l'Adriatique et bien d'autres encore, pour lesquelles nous n'avions pas à notre disposition des ressources aussi précieuses que pour les côtes de notre propre pays. » (P. II, III.) Il est douteux que le public savant se contente de cette explication. Si, sur certains points, on ignore la forme ancienne des côtes, ce n'est pas une raison pour faire semblant de l'ignorer là où l'on croit la savoir. Ou M. Longnon ne partage pas l'opinion commune et considère comme erroné, par exemple, le tracé des côtes du Zuiderzee avant le XIIIe siècle qui figure sur les cartes de M. Menke, et alors il fallait énoncer expressement et développer cette thèse intéressante; ou il admet cette opinion, et alors il n'avait pas de raison de ne pas la suivre dans le tracé de sa carte. Aucun raisonnement ne fera comprendre qu'il soit à propos de marquer comme envahi par la mer dès le temps de Charlemagne le territoire de plusieurs villages voisins d'Emden, où, selon les antiquaires du pays, l'évêque de Münster percevait encore des droits diocésains au milieu du XVe siècle [3]. Il y a plus de dix ans, en rendant compte d'un ouvrage historique, où la géographie ne tenait qu'une place secondaire, la *Revue critique* se plaignait qu'on eût figuré le Zui-

1. *Notitia dignitatum, accedunt Notitia urbis Constantinopolitanae et Laterculi provinciarum*, edidit Otto Seeck (Berolini, 1876, in-8°), p. 261.

2. *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, par Ernest Desjardins, tome Ier (Paris, 1876, gr. in-8°).

3. *Jahrbuch der Gesellschaft für bildende Kunst und vaterländische Alterthümer zu Emden*, I (Emden, 1875, in-8°), p. 1-26, article de M. Bartels, avec une carte.

derzée dans une carte de la Germanie ancienne et signalait cette faute comme la preuve d'une négligence répréhensible [1]. Elle ne peut admettre aujourd'hui qu'on ait le droit de commettre la même faute, de parti pris, dans un ouvrage spécialement destiné à l'enseignement de la géographie historique.

P. 65 du texte, *Sanctus Theodefridus* est traduit par Saint-Chaffre. On chercherait en vain ce nom dans nos dictionnaires de géographie moderne. La ville où était située l'abbaye de Saint-Chaffre s'appelle aujourd'hui le Monastier, ou, selon la nomenclature officielle de l'administration des postes, le Monastier-sur-Gazelle (Haute-Loire).

Ce sont là des détails. Dans l'ensemble, l'atlas de M. Longnon s'annonce comme une œuvre magistrale et destinée à rendre de grands services. On lit au verso de la couverture : « La publication de l'*Atlas historique de la France* aura lieu en sept livraisons de cinq planches chacune. Chaque livraison sera accompagnée d'un fascicule de texte. Il paraîtra au moins une livraison chaque année. » Prenons acte de cet « au moins », qui est de bon augure [2].

Julien Havet.

---

221. — **Geschichte der franzœsischen Literatur im XVII. Jahrhundert**, von Ferdinand Lotheissen. Vierter Band. Wien, Druck und Verlag von Car Gerold's Sohn, 1884. In-8, 390 p.

Avec ce quatrième volume, M. Lotheissen a mené à fin l'entreprise louable et difficile qu'il a si généreusement formée de retracer le tableau complet de la littérature française au XVII[e] siècle; commencée en 1877, interrompue un instant par la publication, en 1880, d'une étude pleine d'intérêt sur Molière, — la *Revue* en a rendu compte — il la poursuivait l'année dernière, en donnant, dans un troisième volume, le commencement de l'histoire de notre littérature pendant sa période classique. C'est la fin de cette grande époque qu'il raconte aujourd'hui, ou du moins c'en est une partie considérable. Au moment d'écrire cette histoire, M. L. a paru, en effet, hésiter sur la division qu'il devait suivre; l'on est surpris du moins de voir qu'il ait placé dans le troisième volume Boileau et Bossuet, et réservé pour le quatrième Molière et Racine, dont le premier surtout appartient, par son activité littéraire, à la première période de notre âge classique et dont le second ne peut et ne doit guère être séparé de Boileau.

---

1. *Revue critique d'histoire et de littérature*, 7[e] année, 1873, 1[er] semestre, p. 125, note 1; 8[e] année, 1874, 1[er] semestre, p. 43, note 1.

2. Parmi les cartes promises pour les prochaines livraisons, il en est une intitulée : « La France après le traité d'Abbeville, 1259. » M. Longnon n'admet donc pas les conclusions très précises de M. Charles Bémont, qui a écrit un article exprès pour prouver que le traité de 1259 n'a pas été négocié et conclu à Abbeville (*Bibliothèque de l'école des chartes*, t. XXXVII, 1876, p. 253) ?

Quoi qu'il en soit de cette erreur, du reste peu importante, le nouveau volume de l'ouvrage de M. L. offre, comme celui qui l'a précédé et dont il n'est que le complément et la suite [1], le plus haut intérêt; le titre seul des chapitres qu'il contient suffit pour en donner une idée : 1° Molière, sa vie et ses œuvres ; 2° De la place et de l'importance de Molière dans l'histoire de la comédie; 3° Les comiques contemporains de Molière ou qui lui ont succédé; 4° La tragédie. Racine, sa vie et ses œuvres; 5° Du caractère de la tragédie française ; 6° Tragiques contemporains de Racine ou venus après lui; 7° Décadence. Mme de Maintenon et son influence; 8° la Bruyère; 9° Fénelon ; 10° Des *Mémoires*. Saint-Simon; 11° Epoque de transition. Bayle et le réveil de l'esprit critique. On le voit, par la diversité des sujets qui y sont traités, ce nouveau volume offre déjà le plus grand attrait; il n'en présente pas moins par la manière consciencieuse et pleine de clarté dont ils sont étudiés.

Je ne dirai rien du premier chapitre, je renvoie à l'article que j'ai fait jadis sur le *Molière* de l'auteur [2], ouvrage qui se trouve reproduit ici dans ses traits principaux; comme autrefois, M. L. persiste à voir dans Armande Béjart la fille et non la sœur de Madeleine; je ne reviendrai pas sur cette affirmation, qui surprend de la part d'un admirateur aussi enthousiaste du grand comique que l'est M. L. Mais s'il a accepté trop facilement cette fable injurieuse pour le caractère et la vie de Molière, il en a jugé avec goût et avec chaleur l'œuvre considérable, et ce qu'il dit de chacune de ses pièces, de l'influence qu'il a exercée sur le développement de la comédie en France et même en Europe, doit être accepté sans réserve: il était difficile de mieux juger l'auteur du *Misanthrope* et de *Tartuffe* [3].

Ces courtes notices consacrées aux contemporains et aux successeurs de Molière dans la comédie sont exactes et bien faites; elles donnent de ces écrivains, trop peu connus et trop oubliés dans la plupart de nos histoires littéraires, une idée juste et contribuent ainsi heureusement à compléter le tableau de notre poésie dramatique au

1. Le volume III n'étant point parvenu à la *Revue*, il n'en a point été rendu compte ici ; voici pour les lecteurs qui pourraient s'y intéresser, comment il est composé; une première partie, sous le titre de « Dernière Résistance », fait l'historique des derniers représentants de la littérature aristocratique de l'âge précédent et des tentatives de réforme religieuse entreprises par Port-Royal; puis, après un chapitre curieux, sur « la Cour et la Ville », l'auteur aborde l'histoire de l'âge classique proprement dit et passe successivement en revue Boileau, la Fontaine, la Rochefoucauld, les romanciers de l'époque, Mme de Sévigné, puis les représentants de l'éloquence de la chaire, en particulier Fléchier, Bossuet et Bourdaloue. Enfin un chapitre sur le « Sentiment de la nature » termine ce volume si bien rempli.

2. An. 1881, n° 147, XII, 32.

3. Chemin faisant il est échappé deux ou trois erreurs legères à M. L. que je lui signale pour une seconde édition; p. 18 et 46, il faut lire « fagotier » et non « fagoteux »: p. 39, il appelle « Roullé » le curé de Saint-Barthélemy « Roulis. »

xviie siècle. Je me demande seulement pourquoi M. L. a passé si vite sur Regnard, qu'il refuse d'étudier plus complètement parce que d'après lui, par sa tendance et sa manière, l'auteur du *Joueur* se rattache au siècle suivant; mais Regnard, né en 1656 et mort en 1710, n'appartient-il pas autant, sinon plus, au siècle de Louis XIV que Dancourt, qui, né en 1661 et mort seulement en 1725, est rangé cependant par M. L., et avec raison, parmi les écrivains du xviie et non du xviiie siècle?

Racine, depuis Schlegel, a joui d'une espèce d'impopularité en Allemagne; M. L. n'a eu que plus de mérite d'apprécier ses œuvres avec l'impartiale équité qu'il porte toujours dans sa critique; ce n'est pas que le caractère du grand tragique lui soit sympathique : on sent que la nature adroite et fine du courtisan ne saurait lui plaire; mais cette répugnance ne l'a pas rendu injuste pour le poète; il était difficile de montrer plus d'admiration pour ses grandes qualités, ni d'avoir un sentiment plus délicat des beautés qui distinguent ses œuvres. La tragédie française, qui a souffert à l'étranger du crédit qui s'attache depuis un siècle au nom de Shakespeare, a trouvé en M. L. un défenseur et un apologiste; il a très bien vu ce qui en a amené la grandeur, la perfection et aussi l'inévitable décadence; et s'il en admire presque sans restriction le représentant principal, Racine, on ne peut que souscrire au jugement sévère qu'il porte sur les faibles imitateurs du grand poète.

Racine, qui avait porté notre poésie à son plus haut point de perfection, put déjà assister aux premiers signes de sa décadence; elle commença en même temps que la décadence politique de la France, peu d'années après qu'il se fut retiré du théâtre. Un nom reste attaché à cette période de déclin du gouvernement de Louis XIV, c'est celui de Mme de Maintenon. M. L. a consacré un chapitre plein d'aperçus ingénieux à l'illustre petite-fille de l'auteur des *Tragiques;* il a fort bien montré tout ce qu'eut de funeste, à tant d'égards, l'influence de cette femme, partie d'une condition si humble, mais arrivée, par un concours singulier de circonstances, à une si haute fortune, et qui, née l'année même où la France entreprenait la guerre glorieuse d'où elle sortit arbitre de l'Europe, devait assister aux revers de la guerre impolitique et désastreuse par laquelle se termine le règne de Louis XIV : témoin de sa grandeur, Mme de Maintenon fut attristée de la double décadence politique et littéraire du siècle le plus illustre de notre histoire; elle survécut à ses représentants les plus célèbres et resta seule, pour en porter en quelque sorte le deuil.

Ce que devint alors la poésie en France, la « Querelle des Anciens et des Modernes » suffit à le montrer; M. L. a eu grand'raison, et il ne pouvait d'ailleurs faire autrement, de retracer l'histoire de cette dispute fameuse à l'époque de ses origines et pendant sa première période, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Boileau, époque où une nouvelle génération parut sur la scène littéraire et, à son tour, aspira à s'emparer de la di-

rection des esprits. Mais auparavant deux grands écrivains avaient, à la fin du XVIIe siècle, continué les traditions de l'époque classique, tout en annonçant déjà par leurs tendances l'âge suivant : la Bruyère et Fénélon.

Tout a été dit, surtout depuis l'étude de M. Servois, sur la Bruyère ; M. L. s'est borné à prendre chez ses devanciers les traits principaux dont ils s'étaient servis pour peindre l'auteur des *Caractères*, et si l'étude qu'il en a faite est parfois de seconde main — du moins au point de vue biographique, et il n'en pouvait guère être autrement — la connaissance intime qu'il a de l'ouvrage du spirituel écrivain lui a permis de le caractériser avec autant de bonheur que de justesse.

Je ne sais si M. L. a été aussi heureux en ce qui concerne Fénélon ; ici, il est vrai, il avait à lutter avec Hettner et, il faut l'avouer, il était difficile de faire, je ne dirai pas mieux, mais aussi bien que l'historien de la littérature du XVIIIe siècle ; M. L. est resté au-dessous de son devancier ; il a manqué de sympathie pour Fénélon et cela l'a porté à diminuer son importance ; il n'a peut-être pas non plus assez bien mis en lumière le rôle politique et l'ambition secrète de l'ancien précepteur du duc de Bourgogne ; ce qu'il y a parfois d'aventuré dans ses théories littéraires semble aussi lui avoir caché quelques-unes des qualités de l'écrivain ; on serait presque tenté de croire que pour lui, comme pour M. Nisard, Fénélon est avant tout un esprit chimérique, tandis que ce fut surtout un esprit subtil et gracieux, un cœur animé de l'amour du bien public, quoiqu'il n'ait pas toujours vu les vrais moyens de l'assurer et de le faire.

Que M. L. ait consacré un long chapitre à « la littérature des Mémoires », cela se comprend de reste, quand elle compte des écrivains comme le cardinal de Retz et Saint-Simon. Le cardinal de Retz appartient par ses *Mémoires* à la première période de l'âge classique et par sa vie politique, qu'ils nous ont fait connaître, à l'époque précédente ; mais on ne peut faire un reproche à M. L. d'avoir remis à en parler en même temps que de Saint-Simon ; ce n'est pas que le second continue le premier ou l'ait imité, mais l'un et l'autre ont été, sans le chercher, d'admirables écrivains, de fins connaisseurs des hommes, des témoins passionnés, mais incorruptibles, de leur temps. Ici il fallait surtout citer, M. L. l'a fait avec goût et en traduisant de main de maître les passages empruntés aux *Mémoires* dont il parle.

Avec ceux de Saint-Simon on est déjà en plein XVIIIe siècle ; ce duc si fier de son rang et de sa noblesse devait assister au prochain avènement de la bourgeoisie, il était réservé à ce croyant fervent et convaincu d'être témoin des commencements du déisme. Bayle en prépare et en hâte l'avènement définitif, comme il était destiné à réveiller l'esprit critique opprimé, sous le règne de Louis XIV, par le double despotisme politique et religieux. C'est là ce qui fait l'attrait et l'originalité de cette figure singulière, non moins que sympathique. M. L. s'est efforcé d'en donner

un portrait fidèle et saisissant; il eût pu trouver dans Sayous[1] quelques traits nouveaux; mais si le tableau qu'il nous donne de l'activité prodigieuse de l'infatigable penseur ne doit point faire oublier le chapitre que lui a consacré Hettner, il n'en termine pas moins d'une manière digne l'œuvre importante qu'il a entreprise, il y a déjà de si longues années, et qu'il vient d'achever avec tant de bonheur, de persévérance et de talent[2]. Pour nous autres Français, il nous est impossible d'oublier la sympathie constante que M. Lotheissen a montrée pour notre civilisation et notre littérature et nous ne pouvons que le remercier de s'être donné la noble tâche de la faire connaître de ses concitoyens, dans sa période la plus brillante et l'une des plus curieuses.

Ch. J.

---

222. — **Goethe's Werke,** mit Einleitung und Anmerkungen, von G. v. Loeper. Erster Band : Gedichte, erster Theil. xvi et 560 p.; Gedichte, zweiter Theil. In-8, xvi et 484 p. Berlin, Verlag von G. Hempel (Bernstein u. Frank.) 1882-1883. 10 mark.

Nous avons là les deux premiers volumes d'une nouvelle édition des œuvres de Gœthe ; elle est destinée à remplacer la collection Hempel commencée il y a seize ans. L'éditeur est M. G. de Loeper, dont l'on connaît la compétence et que son admirable commentaire des Mémoires connus sous le titre de « Poésie et Vérité » a mis au premier rang des *Gœthe-Kenner*. M. G. de L., assisté de plusieurs érudits, ne se bornera pas à reproduire purement et simplement le texte et les notes de la collection Hempel, qui a déjà rendu tant de services ; il doit soumettre le texte à une nouvelle revision, donner un commentaire aussi complet que possible, profiter de toutes les recherches et découvertes récentes, en un mot publier une édition qui sera pour longtemps définitive. Cette édition, il est vrai, n'est pas, à proprement parler et au sens scientifique du mot, une édition historique et critique ; c'est une édition « pour l'usage général », *für den allgemeinen Gebrauch*, — ainsi s'exprime le programme publié par la librairie Hempel. Mais l'on peut être sûr que, par les soins et sous la direction d'un chercheur aussi laborieux, aussi infatigable que M. de L., qui étudie Gœthe et ses œuvres depuis près de quarante ans, elle ne pourra que répondre à toutes les exigences.

Voici d'ailleurs les deux premiers volumes de cette nouvelle et précieuse édition. Ils renferment les poésies lyriques de Gœthe. Les notes, qui forment la partie essentielle, se trouvent à la fin de chaque volume,

---

1. *Histoire de la littérature française à l'etranger depuis le commencement du* XVII[e] siècle, I, p. 211 et suivantes.

2. Un index alphabétique très complet des œuvres et des écrivains étudiés dans l'ouvrage de M L. en termine le quatrième volume.

en appendice; elles contiennent des informations sur l'époque de la composition et de la publication, sur les manuscrits, textes imprimés, variantes et commentaires, sur la musique de chaque pièce de vers; on y trouve aussi des éclaircissements sur la langue de Gœthe, et des rapprochements avec d'autres passages des œuvres du grand écrivain.

On ne peut que donner les plus vifs éloges au commentaire de M. de L.; il est, comme on devait s'y attendre, très instructif et très utile; l'édition que nous donne le consciencieux et savant commentateur est indispensable à quiconque veut posséder le texte de Gœthe correct, authentique et accompagné de renseignements de toute sorte. Tout au plus, nous permettrons-nous quelques observations, comme celles-ci : I, p. 409, et II, p. 350, le livre cité est, non pas de Th. Hart, mais de Th. *Cart;* I, p. 458, la citation française, faite par Platen, est un vers de l'*Art poétique* de Boileau (chant III); I, p. 483, on pouvait, à propos du veilleur de nuit, rappeler les prescriptions étranges de la *Gelehrtenrepublik* de Klopstock; II, p. 374, rapprocher du vers 44 du *Juif errant* les mots d'Adélaïde à Weislingen (*Götz*, II. 9) : » O ihr Ungläubigen, immer Zeichen und Wunder » et II, p. 512, du quatrième vers de *Heut und ewig* le vers de « Hermann et Dorothée (VI, 78) qui se termine ainsi : «... als könn' er sich selber regieren »; II, p. 377, outre Gœthe, Schiller, Schubart et Klinger, Mirabeau et Swift ont flétri le trafic que le landgrave de Hesse faisait de ses soldats, mais il faut se rappeler ce que dit à ce propos Valentini dans ses « *Souvenirs d'un vieil officier prussien* » (p. 17) [1].

En somme, ce commentaire, qui occupe près de la moitié de chaque volume, est excellent; concis et serré, il ne renferme rien d'inutile, et il serait bien difficile d'y ajouter çà et là une ou deux remarques de quelque importance; on y retrouve tout le savoir, toute la sagacité qu'a mis déjà M. de L. dans les notes de *Dichtung und Wahrheit*.

L'éditeur a gardé à peu près, dans l'arrangement et la disposition des poésies de Gœthe, l'ordre adopté par le poète dans l'édition de dernière

1. Le livre étant, je crois, assez rare, je cite le passage qui m'a d'ailleurs vivement frappé. « Der Abscheu gegen das sogenannte Verkaufen nach Amerika, der sich in so vielen empfindsamen Reden, Schauspielen und Romanen zu einer gewissen Periode aussprach, war den hessischen Truppen durchaus fremd. Solch Lamento über die dem Kriege geopferten würden sie für eben so absurd gehalten haben, als wenn England oder sonst eine Schifffahrt treibende Nation, die in dem unsichern Element Umgekommenen beklagen, und darum den entfernten und gefahrvollen Unternehmungen entsagen wollte. Diese Ansicht theilte das Volk, und weit entfernt, seiner Regierung darüber Vorwürfe zu machen, die Truppen in fremden Sold gegeben zu haben, sah es darin nur eine natürliche Massregel, sie ohne Belæstigung des Landes zu erhalten und zweckmæssig zu beschæftigen, sogar den allgemeinen Wohlstand zu vermehren, indem im Vergleich mit den Wenigen, die ihr Vaterland nicht wiedersahen, doch die Mehrzahl gesund, an Glücksumstænden verbessert, und an Ruhm und Erfahrung bereichert zurückkehrten, für die Kranken oder Verkrüppelten durch die Tractaten mit dem freigebigen England reichlich gesorgt war. »

main; le premier volume renferme les *Lieder*, *Gesellige Lieder*, *Balladen*, *Antiker Form sich nähernd*, *Elegien*, *Episteln*, *Epigramme*, *Weissagungen des Bakis*, *Vier Jahreszeiten*; le deuxième volume contient : *Sonette*, *Cantaten*, *Vermischte Gedichte*, *aus Wilhelm Meisters Lehrjahren*, *Lyrisches*, *Kunst*, *Parabolisch*, *Epigrammatisch*, *Gott und Welt*, *Loge*, *Chinesisch-deutsche Jahres-und Tageszeiten*. M. de L. s'est permis quelques changements, d'ailleurs peu importants et qui nous semblent justifiés par le but de cette édition qui s'adresse autant au grand public qu'aux érudits de profession.

Cette édition nouvelle aura, pensons-nous, un grand succès; elle se présente sous un aspect qui flatte les yeux; grand format, beau papier, impression élégante et très nette, tout cela, non moins que la précision et l'abondance du commentaire, doit séduire les amis et admirateurs de Gœthe; il faut remercier M. Hempel d'avoir si bien fait les choses et d'avoir donné au texte de Gœthe et aux notes de M. de Loeper le cadre qui leur convient.

A. Chuquet

---

223. — Henley Jervis. **The Gallican Church and the Revolution**; London, Kegan Paul, Trench et Co, 1882. Un vol. in-8 de xxiii, 524 p.

Ce livre de M. Henley Jervis fait suite à un ouvrage publié antérieurement, et consacré à l'histoire de l'Église de France depuis le Concordat de Bologne jusqu'à la Révolution; c'est un livre fait avec soin et dont la composition a nécessité de longues recherches. L'auteur a utilisé tout ce qu'il a pu rencontrer de documents imprimés ou ms.; il a fouillé les bibliothèques publiques et particulières, depuis les collections du British Museum et de lord Acton, jusqu'à la Bibliothèque nationale et aux Archives nationales. C'est un assez bon résumé de notre histoire ecclésiastique depuis 1789 jusqu'au concordat de 1817; il pourrait être comparé au livre de M. de Pressenssé, l'*Église et la Révolution,* qu'on s'étonne de n'y pas voir mentionné, non plus que l'*Histoire de l'Église de France* de M. Guettée et beaucoup d'autres publications relatives à cette époque. On y trouve un certain nombre de fautes, telles que dom Gerles (lisez Gerle) et Freyssinous (lisez Frayssinous). En outre, M. Henley Jervis commet bien des erreurs de fait parce qu'il ne contrôle pas assez, en ce qui concerne le clergé constitutionnel, les assertions de Barruel, de Picot et autres écrivains de parti. L'histoire de la Constitution civile ne peut être définitive que quand on aura donné la parole aux membres du clergé constitutionnel qui comptait en grand nombre des hommes distingués et profondément honnêtes, tels que Grégoire, Le Coz, Saurine, Périer, Constant, Gratien, Lacombe, etc., etc. Ils ont agi au grand jour, surtout après le 9 thermidor; ils ont beaucoup écrit, et M. Henley Jervis n'a pas suffisamment étudié les documents imprimés

qui nous restent d'eux tels que les Annales de la Religion, 18 vol. in-12, les Canons du Concile de 1797; les procès-verbaux du Concile de 1801, les mandements et lettres pastorales, etc. Il faut espérer que ces documents seront étudiés en vue d'une nouvelle édition de cet ouvrage si estimable.

A. GAZIER.

CHRONIQUE

FRANCE. — Nous avons annoncé, au commencement de cette année, que la mort de M. Lenormant n'avait pas arrêté la publication régulière de la *Gazette archéologique*. Déjà, un an auparavant, il s'était adjoint dans la direction, qu'il partageait avec M. DE WITTE, M. R. DE LASTEYRIE, professeur d'archéologie à l'Ecole des Chartes, et le recueil mensuel avait vu ainsi doubler son importance et son étendue par l'introduction des monuments remarquables du moyen âge. Son succès auprès des érudits ne pouvait que s'affirmer en des mains aussi actives. Nous avons donc été heureux de le constater, les craintes que l'on aurait pu concevoir un instant au sujet de la prospérité de la *Gazette*, privée tout à coup de son principal directeur, se sont vite dissipées. La variété du texte et la perfection des planches nous font un devoir de recommander vivement ce recueil, dont nous donnerons ici prochainement un compte rendu détaillé et qui accomplit déjà sa neuvième année. — La dernière livraison, qui paraît cette semaine même à la librairie Lévy, contient les articles suivants : R. DE LASTEYRIE. *Vierge de Saint-Martin des Champs* (XIIe siècle; très belle planche.) — THÉDENAT et VILLEFOSSE. *Les trésors de vaisselle d'argent trouvés en Gaule* (suite.) — BABELON. *Terres cuites de la collection Bellon*. (1 pl. trois jolies Tanagra.) — DE WITTE. L'*Expédition de Thésée* (magnifique vase grec de la collection Dzyalinska, planche triple.) — E. MOLINIER, *Un bas-relief inédit de Luca della Robbia à Peretola* (2 pl.). — MOLINIER. *Calices de fabrications hongroise* (1 pl.). — MONCEAUX. *Exploration du sanctuaire des jeux isthmiques* (suite.) — Enfin une chronique archéologique et une bibliographie détaillée.

— M. Gaston PARIS vient de donner une seconde édition d'*Alexis* (*la Vie de saint Alexis, poème du* XIe *siècle, texte critique*. Vieweg. In-8°, VIII et 26 p.). Depuis 1872, dit l'éditeur dans son avant-propos, les ressources dont dispose la critique du texte ont été augmentées, en ce qui concerne les leçons, par de soigneuses collations des manuscrits; divers philologues ont proposé des restitutions nouvelles pour plus d'un passage; le texte entier a été imprimé trois fois; des fragments ont été insérés dans diverses chrestomathies, parfois avec certaines modifications. Ces raisons auraient suffi pour que, voulant expliquer ce précieux monument de notre ancienne langue à mon cours du Collège de France, j'eusse éprouvé le besoin de réimprimer le poème en profitant de ces nouveaux secours et de quelques réflexions que j'ai faites de mon côté. Toutefois ce n'est pas par la constitution critique du texte que ma seconde édition d'*Alexis* diffère de la première : cette constitution ne pourrait souffrir de changements vraiment graves que si on découvrait un nouveau manuscrit, indépendant des deux familles auxquels appartiennent les quatre que nous avons. Mais la connaissance de la phonétique et de la morphologie du plus ancien français

a fait depuis 1872 de tels progrès qu'il n'est presque plus un vers de mon texte qui, au point de vue des formes qui y sont adoptées, ne satisfasse aujourd'hui. La révision à laquelle j'ai soumis le texte de *Saint Alexis* a surtout eu pour but de le faire profiter de tout ce que la science a acquis dans cette période si courte, mais, surtout en Allemagne, si féconde pour la philologie française. M. G. Paris ajoute qu'il ne donne pas le commentaire, qui fera l'objet de son cours; il n'a voulu présentement qu'imprimer pour ses auditeurs un texte à ses explications.

— La librairie Hachette vient de publier dans sa collection des classiques grecs et latins, — outre l'édition du Xe livre de Quintilien par M. Dosson : — 1° des *Morceaux choisis des Métamorphoses d'Ovide*, par M. L. Armengaud, professeur au lycée de Reims; 2° un *Choix de lettres de Pline le Jeune* par M. A. Waltz, vice-recteur de la Corse (avec un index et des remarques sur la langue et le style de l'auteur); 3° une deuxième édition des *Dialogue des Morts* de Lucien, par M. Ed. Tournier, revue, corrigée et complétée avec la collaboration de M. A. M. Desrousseaux.

ALLEMAGNE. M. Albert Jahn, de Berne, à qui l'on doit la première publication d'un texte de Jean Glycas (*De Verae Syntaxeos ratione*, 1839) et d'Elie de Crète (*Commentarii in S. Gregorii Naz. Orationes*, 1858), ainsi qu'une nouvelle édition de S. Methodius (*S. Methodii opera et S. Methodius platonizans*, 1866), puis d'Aristide Quintilien (*De Musica*, 1882), vient de donner la seconde édition de Grégoire Palamas (*Gregoris Palamae, archiep. Thessalonicensis prosopoeia animae accusantis corpus et corporis se defendentis, cum judicio*. Halis Sax. Pfeffer, 1884). La première, faite sur un manuscrit de Paris est due à Turnèbe (1553). Le texte a été revisé et amendé, mais sans le secours des manuscrits. Les citations ou les allusions de l'auteur relevées en marge avec l'indication de la source, un savant commentaire perpétuel et trois epimetra constituent principalement la supériorité de ce travail sur l'édition princeps, qui d'ailleurs est devenue introuvable. Il est à souhaiter que le texte, ainsi purifié, soit maintenant collationné sur les manuscrits d'Augsbourg (n° 73) et de Vienne (n° 117), bien qu'il soit évident que la marche inverse eût été préférable.

— Une fort intéressante publication vient de paraître à la librairie Hirzel, à Leipzig: *Unterhaltungen mit Friedrich dem Grossen*, Memoiren und Tagebuecher (Entretiens avec Frédéric le Grand, mémoires et journaux) par *Henri de Catt*, publiés par Reinhold Koser d'après les manuscrits conservés aux Archives royales. L'introduction de M. R. Koser est relative à la composition de ces mémoires et journaux écrits tout entiers en français, pendant la guerre de Sept Ans (1758-62) par ce M. de Catt, qui était une sorte de « secrétaire des commandements » de Frédéric; par leur sincérité et par la familiarité des détails ces « Journaux » ont une grande valeur historique; nous y reviendrons avec plus de détails.

— M. Gotthold Boeticher a publié, à l'usage des écoles, une nouvelle traduction, en vers non rimés, des parties principales du *Parzival* de Wolfram d'Eschenbach avec un sommaire des parties non traduites (Berlin, Friedberg et Mode, 1885. LXXI. 352 p. 8°). L'ouvrage est accompagné d'une introduction sur la vie et les œuvres de Wolfram, et particulièrement sur l'idée, la composition et les sources du *Parzival*; un appendice donne des renseignements sur la chevalerie et sur la vie des « cours du moyen âge. »

— Vient de paraître : J. Wagner, *Unsere Colonien in West-Afrika* (Berlin, Engelhardt), petite brochure de dix-huit pages, qui résume très bien tout ce qui concerne la colonisation allemande en Afrique : acquisition, situation et avenir de toutes les possessions allemandes : *Luederitz-Land, Gross-Nama-Land, Herero-Land, Kamerun-und Togno-Gebiet*.

— L'auteur d'un très bon volume sur *Jean-Paul et ses contemporains* et l'éditeur des *Lettres de Charlotte de Kalb*, M. Paul Nerrlich, professeur à l'un des gymnases de Berlin, a été chargé par Mme Ruge, la femme du célèbre démocrate allemand et membre du comité de la propagande européenne, de publier la *Correspondance d'Arnold Ruge*. Cette correspondance paraîtra prochainement à la librairie Weidmann, de Berlin. M. Nerrlich a entre les mains plus de cinq cents lettres de Ruge ou adressées à Ruge par Lothar Bucher, Louis Bamberger, Freiligrath, Feuerbach, Kuno Fischer, Edouard Lasker, etc. Il prie tous ceux qui possèdent des lettres de Ruge de les lui adresser (M. Paul Nerrlich, Berlin, W. Grossbeerenstrasse, 9.) et promet de les renvoyer aussitôt que possible, en se conformant, à tous égards, aux désirs qui lui seront exprimés.

BOHÊME. — La *Revue slave* « Slovansky Sbornik » de Prague vient de terminer sa troisième année. Ce recueil fournit de nombreux matériaux sur l'histoire, la littérature et l'ethnographie des nations slaves.

— M. Jacques Maly publie un ouvrage fort intéressant sur la *Renaissance littéraire et politique de la Bohême au* XIXe *siècle*.

— M. Tomek fait paraître le sixième volume de son *Histoire de Prague* en tchèque. Ce volume va de 1436 à 1466. Continuée dans ces proportions, cette importante monographie dépassera certainement dix volumes. L'*Histoire de Bohême* du même écrivain vient d'arriver à sa cinquième édition.

BULGARIE. — Nous recevons de Philippopoli un certain nombre de programmes de gymnases bulgares. Celui du gymnase réal de Plovdiv renferme un mémoire de M. Dobrouski sur une voie romaine et quelques antiquités romaines de la province de Thrace. L'auteur publie une inscription grecque inédite qu'il a relevée au village de Kararisovo ; c'est une dédicace à la Fortune et à Esculape de la part d'un malade reconnaissant.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 12 décembre 1884.

L'Académie procède à l'élection de deux membres ordinaires, en remplacement de MM. Albert Dumont et Adolphe Regnier. Le scrutin donne les résultats suivants :

Pour la place laissée vacante par la mort de M. Albert Dumont :

M. Schlumberger........	23 voix.
M. Bergaigne........	10 —
M. Foucaut........	1 —
	34

Pour la place laissée vacante par la mort de M. Adolphe Regnier :

M. Benoist........	23 voix.
M. Revillout........	6 —
M. Foucaut........	5 —
	34

MM. Schlumberger et Benoist sont élus. Les deux élections seront soumises à l'approbation de M. le président de la République.

L'Académie nomme deux commissions chargées de lui présenter des listes de candidats pour les places de correspondant vacantes. La première de ces commissions présentera des candidats choisis parmi les savants étrangers, pour remplacer M. Lepsius, décédé; elle est composée de MM. Renan, Heuzey, Bréal et Gaston Paris. La seconde présentera des candidats français, pour remplacer M. d'Arbois de Jubainville, élu membre de l'Académie, et M. Mantellier, décédé; elle est composée de MM. Egger, Delisle, Hauréau et Alexandre Bertrand.

M. H. Weil lit un mémoire intitulé : *Un fragment sur papyrus de la vie d'Esope*. On possède deux rédactions de la vie légendaire d'Esope : l'une, la plus connue, est généralement attribuée à Planude; l'autre, plus développée, a été publiée en 1845 par Westermann. M. Weil a trouvé, sur un fragment de papyrus, appartenant à

M. Goléníchev, de Saint-Pétersbourg, un fragment d'une troisième rédaction, qui se rapproche de celle de Westermann, mais qui contient quelques détails nouveaux, quelques traits assez intéressants du fond ancien de la légende. Ce papyrus est beaucoup plus ancien que les manuscrits de la vie d'Esope connus jusqu'ici : ceux-ci ne remontent pas plus haut que le xive siècle; la belle onciale ronde du papyrus peut être du vi^e siècle. On peut donc croire que, dès le vi^e siècle de notre ère, la légende gréco-égyptienne d'Esope était définitivement formée et arrêtée.

Ouvrages présentés : — par M. Heuzey : Reinach (Salomon), *Manuel de philologie classique*, tome II; — par M. Alexandre Bertrand; Lièvre (A.-F.), *Exploration archéologique du département de la Charente (cantons de Saint-Amand-de-Boixe, Mansle et Aigre)*; — par M. Duruy : Errero (Ermanno), *Iscrizioni e Ricerche nuove intorno all' ordinamento delle armate nell' impero romano;* — par M. Le Blant : *Talmud de Jérusalem*, traduit par Moïse Schwab, vol. VII; — par M. de Rozière : Blancard (Louis), *Documents inédits sur le commerce de Marseille au moyen âge;* — par M. Renan : 1° Aubé (B.), *l'Eglise et l'Etat dans la seconde moitié du* IIIe *siècle;* 2° Reinach (Théodore), *Histoire des Israélites depuis leur dispersion jusqu'à nos jours;* — par M. Paul Meyer : *les Manuscrits et la Miniature* (dans la *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts*); — par M. Georges Perrot : *Collection Camille Lécuyer, terres cuites antiques*, 4e livraison.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 3 decembre 1884.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME.

La Société reçoit de nouvelles adhésions à sa démarche pour la conservation des monuments historiques dans les colonies et possessions françaises. Ce sont celles des Sociétés suivantes :

Société d'émulation des Côtes-du-Nord, Soc. archéologique de Sens, Soc. des Etudes historiques, Soc. ariégeoise des sciences, lettres et arts, Soc. normande de géographie, Soc. de l'Ecole nationale des chartes, Soc. française de numismatique et d'archéologie, Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure.

La Société renouvelle son bureau pour l'année 1885. Sont élus : président, M. Courajod; vice-présidents, MM. Saglio et de Villefosse; secrétaire, M. Mowat; secrétaire adjoint, M. de Lasteyrie; trésorier, M. Aubert, bibliothécaire-archiviste, M. Nicard.

M. Gaidoz communique trois inscriptions gallo-romaines inédites récemment découvertes à Aix-les-Bains (Savoie). Ce sont les inscriptions funéraires de Titia Dorcas, Titia Sizenes et Catinia Morchis. La première est élevée en hommage public par les propriétaires d'Aix (*possessores*). M. Gaidoz les rapproche d'une inscription analogue déjà publiée, étudie le caractère de ce groupe d'inscriptions, les noms des personnages qu'elles mentionnent et essaye un tableau de la station thermale d'Aix au IIIe siècle de notre ère.

M. Mowat annonce à cette occasion qu'il a reçu communication de ces inscriptions et qu'il se propose de les publier de son côté.

M. Courajod communique à la Société une statuette de bronze de la renaissance italienne appartenant au cabinet de M. Charles Pulszki à Pesth (Hongrie). Cette statuette représente *David vainqueur de Goliath* M. Courajod, après avoir successivement rapproché ce monument d'un dessin du Musée du Louvre, de la réduction du *David* de l'Académie des Beaux-Arts de Florence faisant partie du cabinet Thiers, de deux planches de Ducerceaux et d'une figure de marbre du Jardin du Luxembourg, établit que la statuette de M. Pulszki reproduit le fameux *David* de bronze modelé par Michel-Ange *col Golia sotto* dont parle Condivi. Cette dernière sculpture, commandée en 1502 à Michel-Ange par la république florentine, offerte en don d'abord au maréchal de Gié, ensuite à Florimond Robertet, conservée longtemps au château de Bury, a complètement disparu depuis le milieu du XVIIe siècle et son image elle-même sous sa forme plastique définitive nous échappait jusqu'à présent.

M. Max Verly communique des inscriptions de bagues trouvées dans le Barrois.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.







